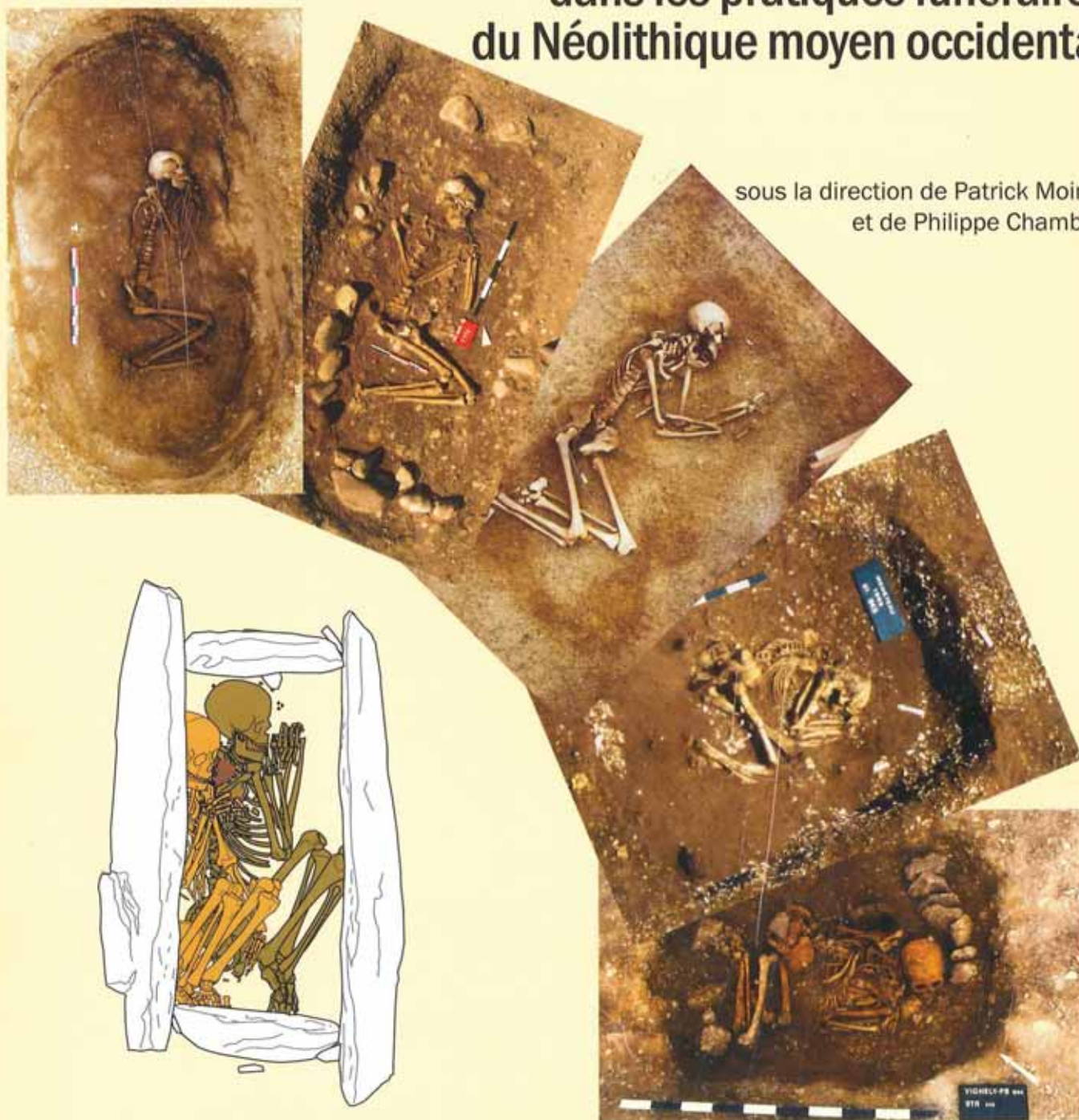


Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006

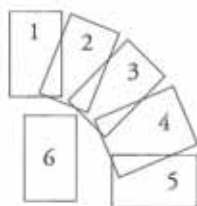
## Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental

sous la direction de Patrick Moinat  
et de Philippe Chambon



**Les cistes de Chamblandes  
et la place des coffres dans les pratiques funéraires  
du Néolithique moyen occidental**





*Illustration de couverture*

1. Les Noisats, Gurgy (Yonne, France), Structure 317 (photo S. Rottier) 2. Genevray, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, France), tombe 771 (photo D. Baudais) 3. Vidy, Lausanne (Vaud, Suisse), tombe 86 (photo P. Moinat) 4. Sur Macherin, Monéteau (Yonne, France), tombe 243 (photo P. Chambon) 5. La Porte aux Bergers, Vignely (Seine-et-Marne, France), tombe 249 (photo P. Chambon) 6. Vidy, Lausanne (Vaud, Suisse), tombe 127 (dessin P. Moinat).

*Soutien financier au colloque*

Centre National de la Recherche Scientifique, section 31 du Comité National  
UMR 7041- ArScAn, équipe Ethnologie préhistorique  
Département des infrastructures, Section de l'archéologie cantonale vaudoise  
Académie suisse des sciences humaines  
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne

*Organisation*

UMR 7041-ArScAn, équipe Ethnologie préhistorique  
Département des infrastructures, Section de l'archéologie cantonale vaudoise

*Avec l'aimable participation de*

Jérôme Bullinger, Elena Burri, François-Xavier Chauvière, Mélodie Greuin,  
Caroline Kowalyk Mahr, Madelaine Moinat et Ariane Winiger

*Soutien à la publication*

Université de Paris 1  
UMR 7041-ArScAn, équipe Ethnologie préhistorique  
Maison René Ginouvès (Maison de l'archéologie et de l'Ethnologie)-UMS 844  
Fonds de publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne  
Département des infrastructures, Section de l'archéologie cantonale vaudoise  
Service des bâtiments, monuments et archéologie (canton du Valais), Archéologie cantonale  
Service de la Culture (canton du Valais), Musée d'Histoire  
Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse

*Un merci particulier à*

Elena Burri, Jean Leclerc (relecture des textes),  
Geneviève Baillie, Annick de Capitani, Eric Frénée, Andy Lawrence,  
Michael Ilett et Karoline Mazurié de Keroualin (traductions)

*Citation*

Moinat P., Chambon P. (2007) – Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Cahiers d'archéologie romande 110, Lausanne, et Mémoires de la Société préhistorique française XLIII, Paris.

Les commandes d'ouvrages peuvent être adressées à  
Cahiers d'archéologie romande  
Case postale 5661  
CH - 1002 Lausanne  
ISBN 978-2-88028-110-6  
ISSN 1021-1713

Société préhistorique française  
22, rue Saint-Ambroise  
F-75011 Paris  
ISBN 2-913745-32-6

Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays  
© 2007 by Cahiers d'archéologie romande & Société préhistorique française

Composition : Atelier La Rebuse, 1038 Bercher  
Impression : IRL SA, 1020 Renens

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE 110  
MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE XLIII

Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006

**Les cistes de Chamblandes et la place des coffres  
dans les pratiques funéraires  
du Néolithique moyen occidental**

*Sous la direction de*

PATRICK MOINAT ET PHILIPPE CHAMBON

LAUSANNE ET PARIS 2007

## Sommaire

### *Allocutions de bienvenue*

François MARTHALER, conseiller d'État, chef du Département des infrastructures .....6

Denis WEIDMANN, archéologue cantonal, responsable de la section de l'Archéologie cantonale vaudoise .....7

### *Quel avenir pour les Chamblandes?*

Philippe CHAMBON, Patrick MOINAT .....9

## Espagne et Midi de la France

### *Les tombes à dalles du Néolithique moyen dans la zone nord pyrénéenne*

Jean VAQUER .....13

### *De la fosse au mégalithe, de l'individuel au collectif: les constructions funéraires entre les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires en Languedoc oriental et en Provence*

Pierre-Arnaud de LABRIFFE, Gilles LOISON, Vanessa LÉA, Anne HASLER .....27

### *Les chambres funéraires des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. : le cas de la Corse*

Franck LEANDRI, Christophe GILABERT, Frédéric DEMOUCHE .....41

### *Le groupe de « sépultures de Tavertet » dans le cadre des pratiques funéraires du V<sup>e</sup> millénaire en Catalogne (Espagne)*

Miquel MOLIST, Walter CRUELLS, Josep CASTELLS .....61

### *L'affaire « Chamblandes » : ramifications chrono-culturelles et géographiques du dossier*

Alain BEECHING .....69

## Du Nord de la France au Sud de l'Allemagne

### *Des Chamblandes au centre de la France?*

Philippe CHAMBON .....75

### *Tombes en coffre et collectivisation des dépôts au Néolithique moyen II à Changis-sur-Marne « les Pétreaux » (Seine-et-Marne)*

Jean-Gabriel PARIAT .....91

### *L'architecture funéraire des sépultures du Néolithique moyen des Noisats à Gurgy (Yonne, France)*

Stéphane ROTTIER .....99

### *Les sépultures du Néolithique moyen de Sublaines « Le Grand Ormeau » (Indre-et-Loire) : un exemple de coffrage mixte*

Myriam TEXIER, avec la coll. de Philippe CHAMBON et Eric FRÉNÉE .....109

### *Les gestes funéraires des sépultures en coffre du Néolithique moyen de La Goumoizière (Valdivienne, Vienne) dans leur contexte culturel*

Ludovic SOLER .....115

### *Variabilité des modes d'aménagement des tombes durant le Néolithique ancien en Alsace*

Eric BOËS .....133

### *De pierre ou de bois : coffre et architecture de la sépulture 10 du monument Michelsberg de Beurieux (Aisne, France)*

Corinne THEVENET .....143



## Plateau suisse et Alpes françaises

<i>Coffres en pierre - coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)</i> Dominique BAUDAIS, avec la coll. d'Esther GATTO, Jean-Luc GISCLON, Sylvie SAINTOT .....	155
<i>La gestion de l'espace sépulcral dans les coffres de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)</i> Esther GATTO, avec la coll. de Jean-Luc GISCLON .....	177
<i>Cistes en pierre et coffres en bois, inhumations simples et dépôts complexes : un bilan des pratiques funéraires à Vidy (Lausanne, Vaud) et à Chamblandes (Pully, Vaud)</i> Patrick MOINAT, avec la coll. de Jacqueline STUDER .....	195
<i>Lenzburg Goffersberg (Argovie) ou les « Chamblandes » de la partie orientale du Plateau suisse</i> Annick de CAPITANI .....	221
<i>Une inhumation d'enfant à Onnens - Praz Berthoud (Vaud, Suisse)</i> Patrick MOINAT, Christian FALQUET, Marc WITTIG .....	233
<i>Des haches pour les morts ? Place et signification dans le funéraire Chamblandes au sein du Néolithique ouest-européen</i> Eric THIRAULT, avec la coll. de Patrick MOINAT, Danielle SANTALLIER, Ruben VERA .....	241

## Valais et Italie

<i>La nécropole du Néolithique moyen de Sous-le-Scex (Sion, Valais) : datation et organisation des quatre épisodes funéraires (4700-3800 av. J.-C.)</i> Matthieu HONEGGER .....	255
<i>Variabilité des pratiques funéraires en Valais autour de 4000 av. J.-C. : découvertes récentes</i> François MARIÉTHOZ .....	265
<i>Les sites de l'avenue Ritz et du chemin des Collines : deux exemples de nécropoles en ville de Sion (Valais, Suisse)</i> Patrick MOINAT, Dominique BAUDAIS, Christine BRUNIER .....	277
<i>De Bramois au Petit-Chasseur, une synthèse des pratiques funéraires en Valais central entre 4700 et 3800 av. J.-C.</i> Patrick MOINAT, Dominique BAUDAIS, Matthieu HONEGGER, François MARIÉTHOZ, .....	297
<i>La nécropole de La Maddalena à Chiomonte, vallée de Suse (3900-3700 av. J.-C.)</i> Francesco FEDELE .....	309
<i>Les sépultures du Néolithique moyen de l'Émilie occidentale : rituels, rapports avec les habitats, données anthropologiques</i> Maria BERNABÒ BREA, Loretana SALVADEI, Maria MAFFI, Simone MANTINI, Paola MAZZIERI, Michela SANDIAS .....	325
<i>Cistes de type Chamblandes : 15 ans de recherches, quels progrès ?</i> Alain GALLAY .....	337
Discussion autour des coffres .....	349

## Allocutions de bienvenue

*François Marthaler, conseiller d'État, chef du Département des infrastructures*

Mesdames et Messieurs, chers invités,

Il est toujours assez impressionnant de s'exprimer devant des gens qui passent leur vie à essayer de lever le voile sur les mystères du passé, sur les rites, les modes, les habitudes et les mœurs de nos ancêtres. Astreint quotidiennement à répondre à des questions sur le trafic, les routes, les bâtiments, le recyclage de nos nombreux déchets, je suis fasciné par l'activité de cette partie de mon département qui s'occupe de l'archéologie et par ces collaborateurs qui, pendant que je m'efforce de relever les nombreux défis du monde moderne, se consacrent à l'étude du passé, et plus précisément aujourd'hui, aux tombes néolithiques.

N'y voyez aucune malice de ma part, très sincèrement, c'est pour moi une véritable source d'admiration et d'inspiration. D'une certaine façon, j'essaie de trouver dans les résultats de vos travaux, des réponses, des pistes permettant de mieux comprendre ce drôle d'animal social qu'est l'être humain, de voir comment il pourrait s'engager sur le chemin d'un développement durable. Évidemment, vous savez ce qu'est la durée, vous qui avez pour vocation de reconstruire le passé, alors que mon travail consiste à jeter les ponts qui nous conduisent vers le futur...

En dépit du titre du colloque « la place des coffres », je ne vous entretiendrai pas ici du secret bancaire helvétique, je m'en garderai bien, pas plus que des finances publiques, même s'il y aurait beaucoup à en dire. C'est bien d'archéologie qu'il sera question, et de ces fameux coffres funéraires du Néolithique découverts pour la première fois à Chamblandes à Pully, près de Lausanne au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont en effet un thème de recherche privilégié de notre section depuis une trentaine d'années, à Pully, mais également à Corseaux et à Vidy. C'est d'ailleurs grâce à ces découvertes que le nom de Chamblandes est connu dans le monde des archéologues.

Si, depuis 1969, la conservation du patrimoine archéologique de notre région est gérée par un département du type « Ponts et chaussées », l'État de Vaud lui-même se préoccupe depuis fort longtemps de ce patrimoine. C'est en 1899 qu'est créée la fonction d'archéologue cantonal, confiée au célèbre Albert Naef. Dès 1901, ses fouilles ont fait de la nécropole de Pully un site éponyme pour les préhistoriens européens. Ses travaux, qui gardent toute leur pertinence, ont ouvert la voie à ce que vous faites aujourd'hui, Monsieur Weidmann, Monsieur Moinat, et ce bâtiment, le Palais de Rumine, construit à la même époque,



n'a cessé d'en être l'écrin. Depuis très exactement un siècle, il abrite le Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire, et les néolithiques de Chamblandes y ont toujours été représentés.

Aujourd'hui, le département vous accueille dans la salle où siège provisoirement, depuis plus de cinq ans, le Parlement vaudois, l'ancien parlement ayant été détruit dans un incendie. Et le repas de midi vous sera servi dans la salle du Sénat, juste en dessous, mais vous ne pourrez pas jouer aux sénateurs, car il s'agit simplement de l'ancienne salle du Sénat de l'Université de Lausanne, convertie aujourd'hui en buvette du Grand Conseil, c'est-à-dire à l'usage des députés du Parlement, plus particulièrement de ceux qui parlementent le moins.

Mais quel que soit le cadre, nous sommes très heureux de vous recevoir ici. Au nom du gouvernement vaudois, je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues; je me réjouis des échanges que vous allez produire au cours de ces deux jours. Nous sommes conscients de l'héritage historique qui est le nôtre, et de notre responsabilité de contribuer au progrès des connaissances scientifiques. Je ne pourrai malheureusement pas assister à l'ensemble de vos conférences, étant donné que, comme je l'indiquais tout à l'heure, je dois me préoccuper de l'avenir de l'urbanisation de l'agglomération lausannoise. Je vais donc vous laisser à vos travaux sur le passé et m'occuper un petit peu du futur. Je vous souhaite un bon colloque et deux excellentes journées de discussions et d'échanges.



*Denis Weidmann, archéologue cantonal, responsable de la section de l'Archéologie cantonale vaudoise*

La région dans laquelle se tient ce colloque est particulièrement riche en nécropoles néolithiques. C'est sans doute la raison de la présence du site éponyme, mais c'est aussi la raison pour laquelle pratiquement tous les préhistoriens, tous les archéologues de la région lémanique et du Valais ont participé de près ou de loin, depuis une quarantaine d'années, à des interventions sur ces sépultures. C'est donc un privilège et une chance d'avoir pu, pour chacun d'entre nous, aborder ces objets exceptionnels. Mais c'est évidemment la situation de ces sépultures dans des terrains actuellement très exposés à la promotion immobilière, à la pression urbaine, qui justifie la multiplication des interventions qui ont eu lieu au cours des quarante dernières années.

C'est au rythme d'une découverte tous les quatre ou cinq ans que des tombes en ciste apparaissent, comme ces jours-ci en ville de Sion, au chemin des Remparts. Il en a résulté un apport considérable de connaissances scientifiques, sur lesquelles nous ferons le point pendant ces deux jours. C'est aussi un sujet d'inquiétude de constater le tarissement progressif de ces sources d'informations et de ces gisements. Nous parvenons à la fin de cette époque où les fouilles peuvent être menées sans le souci de laisser des témoins aux générations futures.

Il est donc important que ce colloque cherche à préciser les questions qu'il faut encore poser, ou les problèmes qui restent à résoudre à propos de ces structures funéraires. La fouille toute récente, de la nécropole de Genevray à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, France) a montré l'incompatibilité toujours plus forte entre les exigences du développement moderne et celles de la fouille archéologique préhistorique. C'est vous dire tout ce qu'on attend de ce colloque et de ces travaux.

J'aimerais terminer cette intervention en vous rappelant que cette rencontre a été organisée à l'initiative de Patrick Moinat et de Philippe Chambon, sous le double parrainage du CNRS et de notre département. Vous êtes accueillis ici par un troisième



acteur, le Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Gilbert Kaenel et ses collaborateurs. Notre équipe de préhistoriens « lacustres » de Concise est présente pour vous renseigner et participe à la bonne marche de ces deux journées. Ce colloque est également soutenu par la société faïtière suisse en matière de sciences humaines, l'Académie suisse des sciences humaines. Par avance, je remercie toutes et tous et vous souhaite deux excellentes journées.





# Quel avenir pour les Chamblandes ?

*Philippe Chambon et Patrick Moinat*

## Introduction

À l'échelle européenne, le Plateau suisse et la Haute vallée du Rhône offrent l'une des plus fortes concentrations de tombes datées du Néolithique moyen, entre 4500 et 3500 av. J.-C. Dès 1880, les archéologues ont pu étudier ces sépultures autour du Léman et en Valais.

Depuis lors, on désigne ces tombes sous le terme de « ciste de type Chamblandes » par référence au site éponyme du chemin de Chamblandes à Pully (Vaud), dont les découvertes de A. Naef durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle sont restées célèbres. Il s'agit de petits coffres en dalles, établis sous la surface du sol et qui sont conçus pour recevoir une ou plusieurs inhumations.

Comme souvent, le débat entamé sur les pratiques funéraires il y a un peu plus d'un siècle est revenu au cœur des préoccupations scientifiques actuelles, car ces petits coffres sont une origine vraisemblable du passage à la sépulture collective. C'est dans ces architectures que l'on observe les premières réouvertures pour placer de deux à cinq corps avec un mode de fonctionnement comparable à celui d'un caveau familial.

Ce phénomène n'est pas limité à la Suisse occidentale, mais se rencontre dans toute l'Europe sous des formes variées. Depuis quelques années, les découvertes se sont ainsi multipliées, dans les Alpes françaises, le sud-est du Bassin parisien et plus généralement la France moyenne. Ces découvertes ont permis de faire la jonction géographique avec d'autres ensembles, dont certains connus de longue date, comme dans le Midi de la France et en Catalogne espagnole. Le point de ralliement semble être la construction de petits coffres établis sous la surface du sol. En bois ou en dalles, ces architectures considérées comme typiques de l'arc alpin, se retrouvent donc également dans le Bassin parisien, dans le Sud de l'Allemagne ou encore dans le Sud de la France, en Italie du Nord et en Catalogne.

Deux aspects nous ont plus particulièrement poussés à organiser cette rencontre :

- Le colloque faisait suite à une table ronde tenue en 2001 à Saint-Germain-en-Laye et dont les actes sont publiés depuis 2003. Première réunion entièrement consacrée aux sépultures néolithiques non collectives, elle avait permis pour la première fois de confronter les points de vue dans une

perspective historique (Chambon P. et Leclerc J. dir., 2003, *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes*, actes de la table ronde SPF de Saint-Germain-en-Laye, juin 2001, mémoire n° 33 de la Société Préhistorique Française, 330 p.). Cette réunion avait montré le potentiel désormais offert par la documentation dans l'étude des pratiques funéraires néolithiques.

- La possibilité d'analyser les pratiques funéraires durant un court épisode de la Préhistoire (la phase moyenne du Néolithique), autour d'un type architectural unique : le coffre. Nous avons donc enfin la possibilité de confronter des choix dans un contexte homogène.

Cette réunion nous a permis en outre de promouvoir l'archéologie funéraire telle que la développe une certaine école francophone, depuis les premiers travaux menés dans ce domaine par A. Leroi-Gourhan et son équipe dans les années soixante.

## Le colloque

Le colloque s'est déroulé comme prévu le 12 et 13 mai 2006. Il a reçu le soutien, en France de la section 31 du Comité national du CNRS, et de l'équipe Ethnologie préhistorique de l'UMR 7041 ArScAN, et en Suisse de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, du Département des infrastructures de l'État de Vaud, et du Musée cantonal d'Archéologie et d'histoire de Lausanne.

Pour laisser une large place à la discussion, nous avons opté pour une formule « table ronde » avec des séries de cinq ou six exposés sur un thème précis suivit d'une discussion qui a fait l'objet d'un enregistrement et d'une transcription pour les actes du colloque.

Le colloque a, de notre point de vue, rempli ses objectifs. Avec vingt-sept communications prévues et vingt-sept communications présentées, nous n'avons déploré aucune défection. Nous avons souhaité couvrir la totalité, ou presque du sujet, en invitant à communiquer des gens de toutes les régions concernées par le phénomène des coffres, les directeurs de fouilles des principales nécropoles, des spécialistes pouvant éclairer différents aspects du sujet. Les actes font état de



quelques défections; nous les regrettons, mais nous les considérons comme un aléa qui, bien que malheureux, n'entache pas le volume dans son ensemble.

## Contenu scientifique

L'élément fédérateur de la réunion était le coffre, forme architecturale dans laquelle apparaît le phénomène de la « collectivisation » des sépultures.

Partant de l'idée que le coffre ou la ciste est un type d'architecture élémentaire, il pouvait sembler illusoire de chercher à relier toutes ces manifestations. Or ce phénomène des coffres apparaît au même moment dans le domaine ouest européen, et semble lié essentiellement à des entités culturelles méditerranéennes (au sens large).

Il s'agit donc de revenir sur le moment de son apparition, sur la genèse et l'évolution de ce type de sépulture. En d'autres termes, nous nous sommes intéressés au lien entre l'architecture et ce qu'on y fait, son adaptation à diverses formes de traitements des défunts avec enfin le passage aux dépôts collectifs.

L'architecture est un préalable indispensable :

- Le coffre est implanté dans une fosse, sauf l'un des types reconnus autour de la Méditerranée (notamment à Tavertet et à Camp del Ginebre (Caramany, Pyrénées-Orientales) où il est alors entouré d'un tumulus.
- Nous avons tenté d'explorer les différentes façons de faire un coffre, et distingué plusieurs types, selon les modalités d'accès à l'espace interne. Dans le Midi (Najac à Siran, Hérault) et de part et d'autre des Pyrénées (faciès Solsona des Sepulcros de fosa, Beaufort à Coste Rouge, Hérault) l'ultime dalle mise en place n'est pas la couverture mais se trouve en façade, sur l'un des petits côtés. Dans le reste de l'aire de répartition des coffres, c'est le couvercle que l'on place en dernier. En revanche, nous n'avons pas relevé de différence en fonction du matériau utilisé pour sa construction (bois ou pierre).
- L'architecture est en revanche particulièrement stable dans le temps. En l'état la manière de construire ce type de sépulture ne peut pas être considéré comme un critère chronologique. Si on note bien quelques nuances de détail, elles ne peuvent être ordonnées dans une perspective historique, entre 4500 et 3500 av. J.-C.
- L'apparence de la tombe en surface a fait l'objet de diverses propositions, selon les régions et les gisements. Dans quelques cas il semble que ce soit la dalle de couverture qui reste visible en surface. Le tassement des sédiments, pardessus la sépulture, signale encore la tombe par une petite dépression en surface, comme aux Noisats (Gurgy, France). Des cas de « stèles » sont également mentionnés, par exemple à La Maddalena (Chiomonte, Italie).
- Considérée comme acquise depuis de nombreuses années (Voruz, 1992), l'association fortuite entre des gravures rupestres et les cistes de type Chamblandes est attestée par la découverte de dalles gravées en réemploi dans le dallage

et les parois d'une ciste datée du Proto-Cortailod à Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie).

## Les aménagements internes

L'espace interne fait parfois l'objet d'aménagement, comme l'attestent quelques tombes de Vidy (Lausanne, Vaud) ou de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie). On identifie ainsi :

- des loges, des espaces pour les réductions, et quelques cas de véritables cloisonnements internes ;
- des aménagements de fond, sous la forme de dallage ou de plancher.

Ces aspects restent toutefois encore peu examinés.

## Les gestes funéraires

Ce thème a fait l'objet des développements les plus importants. Nous avons recherché les éléments permettant de regrouper ou au contraire scinder les gestes funéraires en une ou plusieurs entités. La discussion a porté sur l'identification de critères pertinents.

- Le nombre d'inhumés est un aspect essentiel de ces tombes. Certains coffres, malgré une surface à peine supérieure à un demi-mètre carré, ont accueilli plus d'une dizaine de sujets. L'effectif maximal est atteint à Lenzburg (Argovie, Suisse), dont une sépulture a livré les restes de dix-sept individus. Cependant, la présence de tombes à plusieurs sujets n'est jamais exclusive : des tombes individuelles les côtoient toujours. Inversement, certaines nécropoles ne livrent que des sépultures individuelles.
- Dans les tombes à plusieurs sujets, on observe aussi bien des dépôts simultanés et des dépôts successifs : la nécropole de Vidy et celle de Genevray révèle la présence conjointe de ces deux modes de dépôts. Les tombes à plusieurs sujets montrent une variété de gestes : réductions et réinterventions sous forme de prélèvement ou même d'ajout d'ossements.
- Nous avons largement discuté la position des défunts, notamment de la valeur réelle des variations autour de la position fléchie sur le côté gauche. L'orientation, qui conserve une référence à l'est, est sujette à davantage de variation autour d'une valeur moyenne ; cependant il n'y a jamais, ou presque, d'inversion. D'une nécropole à l'autre, la valeur moyenne de l'orientation varie également. Une discussion s'est enfin engagée sur la signification de l'orientation, notamment à propos de Genevray : est-elle ou non liée à la chronologie ? La précision inhérente à la méthode du radiocarbone et l'absence de stratigraphie ne facilitent guère la résolution d'un tel problème.
- La manière dont les tombes s'agglomèrent a encore été évoquée, mais en dehors du non-recoupement des sépultures entre elles et de l'absence d'organisation géométrique, nous n'avons pu identifier le ou les critères qui régissent l'organisation des tombes.



## Le mobilier

Les objets déposés dans la sépulture ou autour de celle-ci peuvent prendre de nombreuses formes.

- Les tombes en coffres ne comptent pas parmi les plus richement dotées, dans le corpus des tombes préhistoriques. Quelques zones font exception, comme le Solsonès en Catalogne (parures en variscite, silex blond) et quelques découvertes ponctuelles, à l'image de la tombe de Beaufort (Coste Rouge, Hérault).
- On peut distinguer des catégories d'objets à l'intérieur de la sépulture : parures, objets strictement personnels ou dépôts à valeur symbolique ou sociale.
- La position des objets dans et autour de la sépulture est mieux appréhendée : avec le défunt, dans la fosse, au niveau du sol ou de la couverture.
- La présence d'objets exotiques, dont quelques-uns fragmentés volontairement puis dispersés entre plusieurs sépultures, suggèrent des statuts complexes, peut-être celui d'objets sacrés.

## Les Chamblandes en 2006

Le consensus sur la définition d'un type de sépulture Chamblandes reste à faire. D'aucuns y voient une sépulture nécessairement en dalles, d'autres une pratique funéraire incluant l'usage d'un petit coffre, en bois ou en pierre. Au-delà de ces divergences de définitions, il nous faut retenir des communautés funéraires à des échelles variables. L'usage d'un coffre avec accès inscrit dans le programme architectural est commun à toute l'aire examinée, depuis la Catalogne jusqu'au Poitou ou à la Suisse occidentale. Cependant la forme de cet accès et les aménagements périphériques distinguent clairement le pourtour méditerranéen de l'arc alpin associé à la France moyenne. L'assimilation des coffres du faciès solsonien des *sepulcros de fosa* et des tombes de Chamblandes n'est plus possible. Si ce rapprochement réalisé dans les années soixante (Guilaine, Muñoz, 1964) a permis d'entrevoir un horizon à coffre au sein du Néolithique occidental, les pratiques funéraires sont différentes. En revanche, distinguer les sépultures de Pontcharaud (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme; communication non publiée) ou de Macherin (Monéteau, Yonne) des coffres en bois de Vidy ou Genevray relève d'un exercice compliqué. Le lien est plus étroit, même si des divergences persistent sur son appréciation. Une unité septentrionale est décelable au travers du groupement en nécropole et des associations de mobilier.

Le lien établi durant des décennies entre les Chamblandes et le Cortaillod n'est plus aussi évident. Les tombes apparaissent bien durant le Proto-Cortaillod et, autour, dans les cultures appartenant à l'horizon à céramique lisse qui initie le Néolithique moyen en Europe occidentale. Si c'est bien en Suisse occidentale que le phénomène « coffre » est le plus long, il faut toutefois reconnaître que son expression majeure se situe dans les derniers siècles du V<sup>e</sup> millénaire.

Dans la zone alpine, toutes les grandes séries de dates radiocarbone attestent d'un début du phénomène avec le Néolithique moyen, entre 4700 et 4500 av. J.-C. La fin est plus difficile à saisir, la majorité des dates s'arrêtent vers 3800/3900 av. J.-C. et quelques sépultures livrent des résultats plus récents. À l'image de Vidy ou de Lenzburg, les architectures concernées par ces dates récentes n'ont plus beaucoup de points communs avec les petites cistes du début de la phase. Il reste quelques résultats pour lesquels on peut désormais hésiter entre une mauvaise datation et une réelle présence tardive, jusque vers 3500 av. J.-C.

Le phénomène Chamblandes est encore une leçon pour le préhistorien : il illustre de manière éclatante l'absence de concordance entre les constructions archéologiques que nous appelons cultures et les pratiques funéraires. Comme l'a rappelé M. Honegger, l'espace géographique du Proto-Cortaillod, comme celui du Cortaillod ne coïncide pas parfaitement avec l'aire des Chamblandes. Malgré l'intensité des recherches sur le Plateau suisse, les cistes et les coffres restent introuvables, à l'exception des rives du Léman. Les cultures archéologiques ne constituent pas ce que A. Gallay nomme des « entités fonctionnelles » ; il s'agit de découpages réalisés essentiellement sur la céramique, et les pratiques funéraires n'ont guère de raison de s'y conformer. Plusieurs auteurs se sont donc essayés à une géographie des pratiques funéraires, comme C. Jeunesse à travers le concept des réseaux (communication non publiée) ou l'un de nous pour une redéfinition du phénomène Chamblandes.

La délimitation du phénomène, tant dans l'espace que dans le temps, dépend essentiellement de sa définition. Vu de Suisse occidentale, la cohérence des données apparaît si forte qu'une extension au-delà des Alpes s'apparente à une dilution. Vu de France, et plus encore de zones où les données restent rares, il est tentant d'établir des liens avec une zone au potentiel si affirmé. Une telle motivation avait conduit E. Patte (1971) et A. Gallay (1977) à étendre le terme considérablement vers l'ouest et le sud. Au-delà des divergences terminologiques, ce sont bien sûr des idées communes sur la mort que nous cherchons à mettre en lumière pour le Néolithique moyen.

La fouille de Albert Naef a désormais plus de cent ans (Naef, 1901), et son extraordinaire modernité frappe encore. Combien d'études de sépultures, dans la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, auraient souhaité s'appuyer sur des documents d'une telle qualité... Quel que soit le sens donné au terme Chamblandes, les travaux réalisés depuis 1898 justifient à eux seuls la pérennité de l'appellation.

## Références bibliographiques

GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône: contribution à l'étude des relations Chassey-Cortaillod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.

GUILAINE J., MUÑOZ A.-M. (1964) – La civilisation catalane des « Sepulcros de Fosa » et les sépultures néolithiques du sud de la France, *Revue d'Études Ligures*, p. 5-30.

NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes (canton de Vaud), *L'anthropologie*, p. 269-275.

PATTE E. (1971) – Quelques sépultures du Poitou du Mésolithique au Bronze moyen, *Gallia Préhistoire*, t. 14, n° 1, p. 139-244.

VORUZ J.-L. avec la coll. de FAVRE F., GABUS J.-H., JEANNERET R., MEIER R., VITAL J., WEIDMANN D. (1992) – Hommes et Dieux du Néolithique, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 75, p. 37-64.



# Les tombes à dalles du Néolithique moyen dans la zone nord pyrénéenne

Jean Vaquer

*Résumé:* Dans la zone nord pyrénéenne, des tombes à dalles du Néolithique moyen sont connues sur une quinzaine de sites où elles peuvent apparaître isolées ou groupées mais toujours à l'écart des habitats, contrairement aux autres types de tombes du Néolithique moyen. Beaucoup ont été fouillées anciennement et uniquement à l'intérieur de l'espace délimité par les dalles car elles étaient considérées obligatoirement comme des cistes ou des coffres. Si elles ont été comparées aux cistes de Chamblandes il y a une cinquantaine d'années, la plupart des auteurs les ont rapprochées des ensembles catalans de la région de Solsona. Dans les fouilles récentes les décapages réalisés ont révélé une diversité de types architecturaux qui découle de la position de la tombe par rapport au sol de circulation du Néolithique et des aménagements périphériques. Le site de Camp del Ginebre à Caramany a révélé notamment que les structures quadrangulaires en dalles pouvaient être insérées ou surmontées par des tumulus à parement circulaire. La fouille de la tombe de Coste Rouge à Beaufort (Hérault) a révélé que cette grande tombe à dalles était au fond d'une fosse mais qu'elle avait malgré cela une fermeture frontale, tout comme les grandes tombes de Najac, Siran (Hérault) que nous avons contrôlées. Ces structures ressemblent au « Cambras » récemment identifiées en Catalogne au sein du groupe de Solsona, structures qui préfigurent le dolménisme pyrénéen par la présence d'une fermeture frontale amovible et d'un fonctionnement répétitif. Il résulte de cet examen que les liens avec la Catalogne sont nets pour ce qui concerne ces architectures funéraires mais que l'on peut trouver des similitudes avec d'autres ensembles funéraires méditerranéens du Languedoc oriental, de Provence, de Corse et de Sardaigne qui se placent tous à la charnière des cinquième et quatrième millénaires avant notre ère. Cette période est marquée par une grande diversité de pratiques et d'architectures funéraires dans un contexte social sans doute hiérarchisé et compétitif qui contraste avec les ensembles funéraires alpins beaucoup plus normalisés.

*Zusammenfassung:* Im Gebiet der nördlichen Pyrenäen kennt man mittelneolithische Steinkistengräber von etwa fünfzehn Fundstellen. Sie können isoliert vorkommen oder in Gruppen auftreten, befinden sich aber immer in Distanz zu den Siedlungen; dies im Gegensatz zu anderen mittelneolithischen Bestattungstypen. Viele dieser Kisten sind alt gegraben; es wurde lediglich deren Inhalt untersucht. Während man sie vor etwa 50 Jahren mit den Chamblandeskisten verglich, rückt heute die Mehrheit der Autoren sie in die Nähe der katalanischen Ensembles in der Gegend von Solsona. Neuere Grabungen belegen, dass es eine Vielfalt architektonischer Typen gibt. Dies ergibt sich aus der Lage der Gräber in Bezug auf das Gehniveau im Neolithikum sowie anderer Befunde ausserhalb des Grabes. Beim Fundort Camp del Ginebre in Caramany zum Beispiel befinden sich die viereckigen Steinplattengräber in einem Tumulus mit einer niedrigen Umfassungsmauer. Die Ausgrabung des Grabes von Coste Rouge in Beaufort (Hérault) hat gezeigt, dass sich das grosse, aus Steinplatten gefügte Grab auf der Sohle einer Grube befand, aber trotzdem eine frontale Öffnung hatte. Dasselbe gilt für die grossen Gräber von Najac, Siran (Hérault), welche wir diesbezüglich kontrolliert haben. Diese Gräber sind vergleichbar mit den Cambras, welche kürzlich in Katalonien identifiziert wurden und in den Kreis der Gruppe von Solsona gehören. Sie zeichnen sich durch eine verschliessbare frontale Öffnung und eine wiederholte Benutzung aus. Dies sind Merkmale, die ihre Wurzeln in den Dolmengräbern der Pyrenäen haben. Die Verbindungen zu Katalonien sind deutlich, was die Grabarchitektur anbelangt, aber man kann auch Ähnlichkeiten finden mit anderen mediterranen Grabensembles im östlichen Languedoc, der Provence, Korsika und Sardinien. Sie datieren alle in die Übergangsperiode vom 5. zum 4. Jtsd. v. Chr. Diese Zeitspanne ist gekennzeichnet durch eine grosse Vielfalt an Bestattungssitten und Grabformen. Dies lässt den Schluss auf ein hierarchisch gegliedertes Umfeld zu, was sich niederschlägt in miteinander konkurrierenden Bestattungsformen. Dies im Gegensatz zu den alpinen Grabensembles, die viel einheitlicher sind.

*Abstract:* There are some 15 known sites of the Middle Neolithic Period in the northern area of the Pyrenees where stone slab tombs are found either isolated or grouped together, but always set apart from the dwellings – unlike other types of burial-places of the same period. Many had been excavated long ago and only within the space marked out by the slabs – they had evidently been thought to be cists or chests



of some kind. Fifty years ago, comparisons were made with the Chamblandes cists but now the majority of writers on the subject compare them with similar groups found in the region of Solsona (Spain). Recent excavations have revealed a variety of architectural structures, the position of the tombs having been dictated by the characteristics of the ground. The Campo del Ginebre site in Caramany for instance shows that quadrangular structures in slabs were sometimes fitted in or topped by a tumulus with a circular crown. The Coste Rouge tomb in Beaufort (Hérault), a very large stone slab covered tomb, was in fact a pit but it was nevertheless sealed in front, like the other large tombs in Najac, Siran (Hérault) that we have also investigated. These structures closely resemble the Cambras which were recently identified in Catalonia in the Solsona group; they are the forerunners of the future dolmens in the Pyrenees with their detachable frontal seals that could be removed and replaced when necessary. It is clear that there are close links between the Hérault and the Catalonian tombs but resemblances are also found in other Mediterranean burial sites, in eastern Languedoc, Provence, Corsica and Sardinia which all date back to the turning point between the 5<sup>th</sup> and 4<sup>th</sup> millennium B.C.. At this period, there was a great diversity in funerary practises and architecture, in a society that no doubt had its hierarchy and in which individuals vied for the best position, contrary to the much more standard Alpine burial sites.

Dans plusieurs zones occidentales de l'Europe, le cinquième millénaire avant notre ère correspond à la période d'apparition de tombes bâties en pierres plates ménageant des espaces creux, plus ou moins hermétiques, pour protéger les restes des défunts. Au nord des Pyrénées ces tombes sont connues de longue date; mais elles ne sont documentées que par une série de découvertes fortuites. Bien qu'elles n'aient jamais fait l'objet d'un programme de recherche spécifique, elles sont considérées comme un groupe homogène attribué *grosso modo* au Chasséen (Guilaine, 1962) et formant le pendant du groupe des cistes de la région de Solsona, au sud des Pyrénées, attribué à la culture catalane des tombes en fosse (Guilaine, Muñoz, 1964). La documentation sur ces ensembles de sépultures ne s'est pas fortement renouvelée au nord des Pyrénées, parce qu'il ne s'agit que d'une composante minoritaire au sein des manifestations funéraires chasséennes et aussi parce que les zones de garrigues où elles se trouvent le plus souvent ne sont que très peu investies par la recherche archéologique moderne. Il demeure difficile de réviser avec profit les anciennes découvertes de ces monuments funéraires en dalles qui ont été pour la plupart mal observées. On peut seulement constater que ces tombes peuvent être isolées ou agglomérées en petits groupes funéraires. Le facteur qui apparaît comme le plus significatif à leur sujet est que ce type de tombe, contrairement aux autres, est dissocié des aires d'habitat. Il est difficile de pousser plus loin le questionnement, car généralement les fouilles anciennes n'ont concerné que l'intérieur des coffres, ce qui ne permet pas de comprendre comment ces structures étaient réalisées. De plus, l'observation des restes osseux, qui correspondent à des inhumations primaires, n'a été le plus souvent que très partielle.

Quelques lueurs viennent toutefois de travaux récents liés à l'archéologie préventive, notamment de la petite nécropole de Caramany (Pyrénées-Orientales) fouillée par A. Vignaud et H. Duday et de la tombe de Coste Rouge, Beaufort (Hérault) fouillée par J. Vaquer et H. Duday. Les résultats obtenus sur ces deux sites ont motivé une révision de cette question dans le cadre d'une ACR (action collective de recherche) intitulée « *Espaces et expressions funéraires dans le domaine pyrénéen et ses marges* ».

## Historique des recherches sur les tombes à dalles néolithiques de la zone nord pyrénéenne

L'existence de petites tombes préhistoriques enfouies, bordées et couvertes de dalles, est connue depuis plus d'un siècle et demi dans le domaine nord pyrénéen. Leur attribution à la période des haches « celtiques » (en pierre polie) est tout aussi ancienne comme l'atteste l'une des toutes premières découvertes préhistoriques de la région, la tombe de « Chambre Verte » mise au jour à Béziers (Hérault) en 1855 lors de la construction du pont du canal du Midi sur l'Orb (Bonnet, 1856). S'il est évident que la représentation de cette sépulture est idéalisée et faite *a posteriori*, au moins pour le squelette représenté en pied comme sur une gravure d'anatomie, la figuration du mobilier et sa disposition ne laisse guère de doute sur l'âge néolithique de cette tombe (fig. 1).

C'est un type de monument funéraire qui ne peut toutefois être considéré comme spécifique de cette période dans cette région, comme l'ont révélé toute une série de découvertes ultérieures, au premier rang desquelles il faut citer le tumulus complexe de La Halliade de Barrès (Hautes-Pyrénées). Considéré comme « une allée couverte » à l'époque des fouilles, le plan publié indique clairement que ce monument se composait en fait de toute une série de coffres, juxtaposés au fur et à mesure, pendant une longue période qui débute au Néolithique final, se poursuit au Chalcolithique et dure jusqu'à l'âge du Bronze moyen (Piette, 1881). Cette très longue durée d'utilisation implique évidemment une contemporanéité avec les dolmens pyrénéens qui ont livré des éléments mobiliers semblables (campaniformes, vases polypodes, etc.).

Dans certaines mentions anciennes, ces tombes à dalles ont été distinguées des dolmens sous le terme impropre de « tombelle », comme celle qui est incluse dans le tumulus du dolmen de la Madeleine d'Albesse à Monze (Aude) qualifiée ainsi par G. Sicard (1900). Au cours de la première moitié du vingtième siècle, plusieurs autres « tombes à dalles de l'époque néolithique » selon l'expression de A. Fages ont été découvertes et pour certaines mentionnées ou décrites dans des bulletins de sociétés savantes lorsqu'elles contenaient des mobiliers caractéristiques. C'est le cas, dans l'Aude, des tombes isolées de

Lapierre (*sic*) à Castelnaudary (Fages, 1923) et de Labau à Ladern-sur-Lauquet (Fages, 1930) et aussi de la nécropole de Bordasse à Conilhac-de-la-Montagne (Gibert, 1934) pour lesquelles on ne dispose que d'informations fragmentaires difficilement vérifiables.

Dans les années 1950-1960, une série de découvertes fortuites et de fouilles pour la plupart expéditives ont concerné d'autres tombes de ce type. Dans plusieurs cas, J. Guilaine appelé comme expert a pu faire quelques observations et effectuer des relevés. Il les authentifia comme des tombes en caissons ou cistes qu'il attribua au Chasséen. Le petit ensemble de Dela Laïga à Couranel (Aude) et d'autres semblables furent comparés aux tombes en cistes valaisannes et surtout au groupe des cistes catalanes de la région de Solsona (Guilaine, 1962). Ces comparaisons avec la culture catalane des *sepulcros de fossa* furent ensuite approfondies dans le cadre d'une synthèse (Guilaine, Muñoz, 1964) qui souligna les parentés des pratiques funéraires et des mobiliers du Néolithique moyen des deux versants des Pyrénées et tira le constat d'une dualité dans chaque zone entre les tombes en fosses de plusieurs types et celles en « caissons ». Pour la Catalogne l'explication de cette dualité a varié selon les auteurs. Pour E. Ripoll et M. Llongueras (1963), la variabilité des types correspondrait à une évolution chronologique et les chevauchements de leur répartition aux subséquentes expansions de peuplement. C'est une tout autre interprétation qui a été proposée par A. M. Muñoz (1965). Selon elle, le caractère individuel des tombes et l'homogénéité des mobiliers indiquant une forte unité culturelle, les nécropoles indiquant une stabilité de peuplement, ce seraient donc les conditions géographiques et géologiques, notamment l'absence de fines dalles, qui expliqueraient leur non-utilisation dans les zones à terrain meuble comme le Vallès. Dans les deux systèmes interprétatifs, une contemporanéité partielle avec l'horizon culturel des mégalithes pyrénéens a été implicitement envisagée.

Quelques années plus tard, en France, au colloque de Narbonne en 1970, une majorité de chercheurs a considéré que les mégalithes du Midi sont postérieurs au Chasséen. Elle a adopté les propositions de G. Bailloud pour qualifier de ciste les tombes à dalles de pierre entièrement closes et n'ayant servi qu'une fois pour un ou plusieurs individus et de coffre les tombes à dalles avec fermeture supérieure amovible ayant pu servir plusieurs fois et les dolmens, plus grands, à fermeture latérale amovible et ayant pu servir à volonté. Ces définitions ne sont pourtant pas idéales, car les ossements ne sont pas toujours conservés (voire insuffisamment observés...) pour différencier les cistes et les coffres et surtout parce qu'elles ne tiennent pas compte de la position des structures par rapport au sol de circulation de l'époque et de l'éventuelle existence de tumulus autour de ces structures. Au cours du même colloque J. Abelanet avait d'ailleurs présenté la tombe de l'Arca de Calahons, à Catllar, sans ossements conservés, mais à mobilier chasséen typique et signalé d'autres cistes établies au sein de tumulus comme le Correch de la Bistrète (Arca de la Font Roja) à Caixas dans les Pyrénées-Orientales (Abelanet, 1970a et b). Toutefois, l'opinion générale découlant du constat que les coffres à tumulus peuvent exister à des périodes plus récentes empêcha d'accepter que de telles structures funéraires puissent apparaître dès le

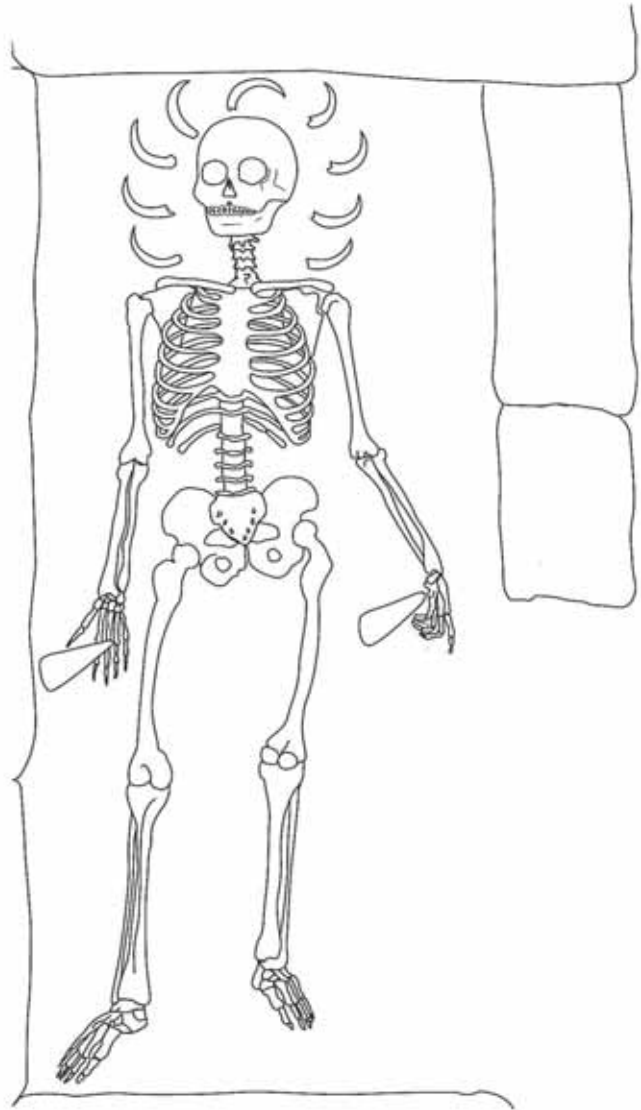


Fig. 1. Chambre Verte, Béziers (Hérault). Reproduction de la planche restituant le plan de la tombe (DAO: M. Gandelin d'après D. Bonnet 1856).

Néolithique moyen; c'est seulement au titre de possibilité que la ciste de Boujas, Aigne (Hérault) incluse dans un tumulus circulaire à péristalithe (fig. 2) a été rapprochée des cistes du Néolithique moyen, normalement enfouies (Taffanel *et al.*, 1975). Ces deux problématiques ont joué un rôle primordial dans les recherches plus récentes. En Catalogne, c'est la publication de la sépulture de Can Vinyals, *Santa-Perpètua-de-la-Mogoda* qui a révélé tout l'intérêt d'une prise en compte précise de la position des restes humains en prouvant le fonctionnement en trois temps de cette tombe en fosse du type en caveau (*covacho*), ce qui la relie à l'hypogéisme méditerranéen (Morral *et al.*, 1980). Dans la région d'Osona, en Catalogne intérieure, les recherches réalisées sur les monuments de Tavertet n'ont pas livré beaucoup de restes humains, mais elles ont mis au jour de spectaculaires architectures tumulaires parementées recouvrant des chambres funéraires en dalles, clairement attribuables au groupe de Montbolo (Molist *et al.*, 1987). Elles enracinent ainsi le monumentalisme funéraire méditerranéen dans le cinquième



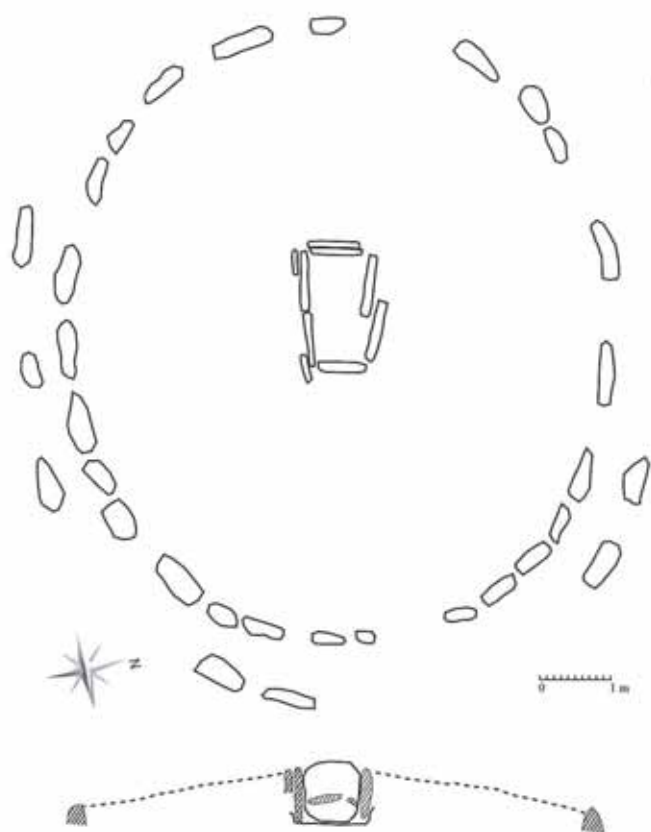


Fig. 2. Boujas, Aigne (Hérault). Relevé planimétrique et coupe de la tombe à dalles dans un tumulus à double péristalithe (dao: J. Vaquer d'après Taffanel *et al.*, 1975).

millénaire avant J.-C. Pour les tombes à dalles de la région de Solsona, c'est la publication des tombes de la Costa del Garric del Caballol (Pinell, Solsona) qui a renouvelé les connaissances. Elle montre l'existence d'un tumulus sur le monument 1 et met en évidence une fermeture amovible frontale, liée à un fonctionnement pour au moins quatre individus inhumés successivement dans le monument 2 (Castany, 1990), faits qui confirment eux aussi les parentés avec le mégalithisme. Ces résultats furent systématisés lors du 9<sup>e</sup> colloque de Puigcerdà au cours duquel de nouvelles dénominations ont été proposées: cistes pour les tombes fermées et enterrées consistant en fosses revêtues de dalles, niches pour les chambres ouvertes frontalement dans des talus naturels, chambres pour les tombes à fermeture amovible frontale, enfouies ou recouvertes par un tumulus (Castany, 1992; Cruels *et al.*, 1992; Cura Morera, 1992).

Les acquis de la recherche catalane n'ont pas eu de répercussion immédiate sur les recherches du Midi français. Lors des fouilles préventives de la nécropole de Najac à Siran (Hérault), l'investigation n'a concerné que l'intérieur des tombes laissant en suspens bien des questions d'ordre architectural sur ces monuments considérés d'emblée comme des coffres ou cistes enfouis (Mahieu, 1992). La publication de Najac a cependant marqué une étape importante, car elle a apporté des informations anthropologiques utilisables, d'une part, pour cerner le nombre et le statut biologique des défunts et, d'autre part, pour individualiser leur mobilier. Ces aspects jusque-là peu envisagés ont

justifié un large tour d'horizon des types de tombes en fosses ou en cistes connus dans le Chasséen et les cultures apparentées. Cette recension a ensuite été reprise et actualisée dans le cadre d'une étude générale qui a proposé de différencier des caissons ou cistes de petites dimensions comme Dela Laïga, des coffres plus grands comme ceux de Najac et sous réserve des cistes hors sol incluses dans des tumulus circulaires comme celle de Boujas.

De cet historique des recherches sur les types de tombes du Néolithique moyen pyrénéen, il faut retenir surtout que, hormis les tombes à dalles, les liens avec la Catalogne apparaissent moins forts que ce qu'ils étaient envisagés précédemment. Il est évident, en effet, que les tombes en fosse du Vallès sont de vraies tombes pour la plupart avec puits d'accès et chambre funéraire différenciée et généralement des mobiliers très riches et normalisés comme l'ont révélé les nouvelles fouilles à la Bobilà Madurell à Sant-Quirze-del-Vallès et celles de Camí de Can Grau à La Roca-del-Vallès (Pou i Calvet *et al.*, 1996; Martí, Pou y Carlus, 1997). C'est loin d'être le cas pour les sépultures chasséennes du Languedoc. Celles-ci ont été la plupart du temps établies dans d'anciennes structures d'habitat comme des silos, des fosses, des puits ou des fossés ou ne consistent qu'en fosses simples à inhumation en ambiance colmatée avec des mobiliers rares ou très réduits (Vaquer, 1998). Ce constat plaide pour envisager une différenciation assez forte dans le traitement des défunts au sein du Chasséen. Dans ce cadre, les tombes en dalles témoignent nettement de la distinction entre lieu d'habitat et lieu funéraire et sans doute d'un statut plutôt élevé des défunts, ainsi que d'une tradition susceptible de révéler des liens à grande échelle comme l'a suggéré J. Guilaine dans une synthèse sur le « proto-mégalithisme » méditerranéen (Guilaine, 1996).

C'est la raison pour laquelle leur analyse ou leur révision a paru prioritaire dans le cadre de l'ACR: « Espaces et expressions funéraires au Néolithique moyen dans le domaine pyrénéen et ses marges » qui est en cours et dont un des objectifs est de publier les données les plus récentes obtenues à ce sujet.

## L'apport des fouilles extensives

Les données les plus intéressantes concernant les tombes à dalles de la zone nord pyrénéenne proviennent de deux fouilles préventives qui n'ont pas été limitées aux seuls espaces internes des tombes.

### La nécropole de Caramany, Camp del Ginebre (Pyrénées-Orientales)

La première concerne la petite nécropole de Camp del Ginebre à Caramany (Pyrénées-Orientales) qui a été fouillée sous la direction de A. Vignaud entre 1990 et 1994. Cet ensemble établi en fond de vallée au contact d'une terrasse de l'Agly et d'un cône torrentiel latéral présente des conditions de conservation particulières (Vignaud, 1995 et 1998). Dans l'axe du cône (zone 2) les tombes sont mal conservées ou réduites aux seules



structures en creux, tandis que, dans l'ensellement du cône (zone 1), les apports de versant ont fossilisé les sols de circulation et même une partie des élévations des monuments néolithiques, ce qui est exceptionnel en zone méditerranéenne. La fouille a concerné l'ensemble funéraire dans son entier et a révélé 23 structures funéraires agglomérées dont 8 structures bordées de dalles qui appartiennent à trois types distincts (fig. 3) :

- Des « coffres » ou peut-être des « chambres » au nombre de deux (probablement trois à l'origine) qui sont insérés au centre de tumulus circulaires, mixtes, faits de terre au milieu et d'une couronne de pierres parentée vers l'extérieur. Ces monuments qui mesurent entre 6 m et 7,30 m de diamètre sont encore conservés sur 0,60 m de haut au-dessus du sol de l'époque. On ne connaît pas le système de fermeture des chambres funéraires et le fonctionnement de ces tombes ne peut pas être bien déterminé car les os sont mal conservés. Elles ont pu être réutilisées à des périodes plus récentes (des perles en verre ont été signalées).
- Des cistes enfouies dans des fosses sous le niveau du sol de l'époque se trouvent autour des grands tumulus. Elles étaient recouvertes par des petits tertres circulaires à péristalithe de contention, fait de galets dressés en périphérie d'une cuvette et calés dans son remplissage. Ces petites cistes ont livré des restes humains qui, bien que très partiellement conservés, ont pu être attribués à des enfants.
- Des petites cistes enfouies dans des fosses et dépourvues de couverture se trouvent dans la zone érodée, il n'est pas possible de savoir si elles étaient ainsi à l'origine ou si elles étaient surmontées d'un petit tertre comme celles de la zone 1.

Il faut souligner que, dans cette petite nécropole, les tombes à dalles sont strictement liées au mode de traitement du cadavre par inhumation. Quelques indices suggèrent que la taille des architectures était liée à celle des sujets inhumés (petites cistes pour les enfants et très petites cistes pour un nouveau-né), ce qui pourrait indiquer des inhumations primaires. Les autres sépultures du site sont liées à un mode de traitement du cadavre par incinération, selon une modalité primaire (crémation *in situ*) ou secondaire (crémation ailleurs) et elles expriment elles aussi une variabilité architecturale. Dans la zone 1, plusieurs tombes révèlent un recouvrement des restes incinérés par des petits tumulus à péristalithe de galets dressés et calés, dont l'aspect externe n'était pas différent de celui des petits tumulus recouvrant les cistes. Dans la zone 2, il existe aussi des tombes à incinération consistant en amas de restes disposés dans des petits trous, sans que l'on puisse savoir si ces derniers étaient recouverts ou non de structures en élévation.

L'organisation spatiale de la nécropole de Camp del Ginebre suggère une agglomération des petites tombes autour des deux grands tumulus pendant une période sans doute courte. En effet, les liens de recoupements ou d'appui entre les structures indiquent un recours alternatif et globalement synchrone des divers modes de traitement des cadavres et des types de tombes afférents. Les éléments mobiliers caractéristiques présents dans tous les types de tombes peuvent appartenir au même style culturel qui traduit une symbiose de caractères du groupe de

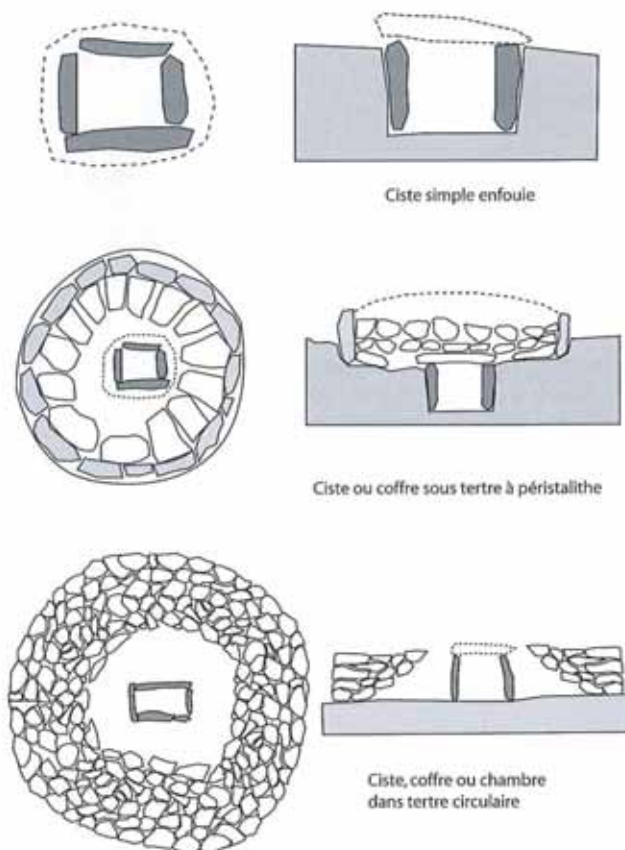


Fig. 3. Camp del Ginebre, Caramany (Pyrénées-Orientales). Restitution théorique des types de tombes à inhumation à ciste ou à chambre lithique avec leur système de signalisation hors sol (d'après les descriptions de A. Vignaud 1998).

Montbolo et du Chasséen ancien, ce qui permet de placer l'ensemble dans la seconde moitié du cinquième millénaire avant notre ère.

### La tombe de Beaufort, Coste Rouge (Hérault)

Découverte fortuitement à la suite d'un défonçage de vigne, cette tombe en coffre a été fouillée par nous-même et H. Duda en juillet 2001. Le décapage des abords du monument construit en grosses plaques de grès a permis de se rendre compte qu'il s'agissait d'une « fosse revêtue de dalles ». Les dalles de couverture avaient été arrachées par la charrue mais laissées sur place et les dalles du petit côté sud oriental, précédé d'un court dégagement, avaient été écrêtées, mais leurs fragments laissés sur place. L'observation des dalles de couverture striées par le soc de la charrue et l'enquête orale auprès des inventeurs a permis de retrouver leur emplacement d'origine. Il s'agit de deux dalles de grès local pesant respectivement 170 et 200 kg. En recollant sur place les fragments des deux dalles du petit côté sud-est, on a pu se rendre compte que, placées l'une contre l'autre et se chevauchant, elles étaient nettement engagées entre les parois et inclinées vers l'intérieur de la tombe. Manifestement, elles





Fig. 4. Coste Rouge, Beaufort (Hérault). Photographie de la chambre prise de l'est montrant le système d'obturation frontale par deux plaques chevauchantes et engagées qui s'appuyaient sur les dalles de couverture et étaient précédées d'un dégagement en puits ou vestibule (cliché J. Vaquer).

n'auraient pas pu tenir ainsi si la tombe avait été vide de terre. On a remarqué aussi que leur sommet dépassait très nettement celui des dalles latérales. Il résulte de ces observations qu'elles n'ont pu être disposées et maintenues ainsi que si elles ont été placées en dernier et en appui contre une des dalles de couverture. Il s'agit donc d'un système de fermeture frontale faite de deux plaques chevauchantes, plus faciles à ajuster qu'une seule qui ne serait pas exactement aux dimensions de l'ouverture. On trouve ainsi une explication au dégagement situé en avant de ces dalles, qui a dû servir aux officiants pour mettre en place la fermeture frontale au fond de la fosse et que l'on peut qualifier de puits vestibule (fig. 4). Il s'avère donc que cette tombe est d'une conception semblable à celle des «chambres solsonniennes», cette affinité étant d'ailleurs renforcée par d'autres caractères concernant le défunt et le mobilier.

Cette structure contenait les restes d'un enfant disposé en position allongée sur le dos. Il portait des éléments de parure, tels qu'un ornement à double rang de dentales et des pendentifs sur lamelles osseuses fusiformes ainsi qu'un équipement constitué de deux lamelles et de deux armatures à pédoncule et ailerons en silex blond, de quatre poinçons en os sur métapodes de caprinés et d'un dépôt symbolique d'os de faune domestique (bovin, capriné, canidé) et sauvage (ours, canidé).

Cette découverte renouvelle sensiblement la question des tombes à dalles de la Préhistoire récente en Languedoc occidental. Il semble acquis, au vu des parentés architecturales avec le Solsonien et des similitudes concernant le mobilier funéraire qui renvoient explicitement au Chasséen et à la culture catalane des *sepulcros de fosa*, que cette tombe puisse être datée du Néolithique moyen II, soit de la première moitié du 4<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Les seuls éléments qui pourraient être utilisés pour envisager une datation plus récente sont les armatures à pédoncule et ailerons récurrents à retouches bifaciales et la position du sujet inhumé qui était allongé sur le dos. Or, il est acquis que ce type d'armature de flèche courant au Chalcolithique est attesté de façon indéniable dans plusieurs ensembles

de la culture des *sepulcros de fosa* ; le second caractère est rarement attesté dans les tombes à dalles du Solsonien ou du Chasséen dans lesquelles les sujets sont le plus souvent déposés en position repliée ou contractée notamment dans les cistes plus petites. Cet argument ne peut cependant être considéré comme réducteur, dans la mesure où la position allongée sur le dos a été signalée dans certaines tombes en «coffre» néolithiques comme celle de La Pierre à Castelnaudary (Aude) fouillée anciennement par A. Fages. Par ailleurs, cette position est largement avérée dans les tombes hypogées de type 5b du Vallès, c'est-à-dire les plus récentes de la nécropole de Camí de Can Grau ou de celles de la Bòbila Madurell où ce type est daté par le C14 (tombe 7.7 : UBAR 445 : 4880 ± 173 BP soit 3905-3385 avant J.-C.). Cette plage chronologique est la même que celle de la tombe en coffre de Costa dels Garrics del Caballol II (Pinell, Solsonès) qui ressemble beaucoup à celle de Coste Rouge (CG 2 : UBAR 209 : 4860 ± 90 soit 3950-3350 avant J.-C.). En retenant ces cadres chronologiques, et compte tenu du contexte culturel local, la tombe de Coste Rouge pourrait donc correspondre au Chasséen récent. Elle se placerait donc postérieurement aux ensembles funéraires de Caramany et de Najac qui comportent des éléments évoquant le Chasséen ancien et qui montrent un évident polymorphisme des pratiques et des types de tombes à cette époque.

## Bilan et pistes de recherches pour les tombes à dalles de la zone nord pyrénéenne

Le bilan qui peut être tiré au terme de ce tour d'horizon historiographique est que l'information disponible a rarement la qualité requise pour répondre aux nombreuses questions qui se posent.

### Place des tombes à dalles dans les manifestations funéraires du Néolithique moyen

Il apparaît que les tombes construites avec des dalles de pierres ne sont qu'une des modalités de l'architecture funéraire mise en œuvre au Néolithique moyen dans la zone nord pyrénéenne. Ces tombes ont une tendance assez nette à se situer dans les zones collinéennes ou montagnardes où les pierres utilisables pour leur construction sont aisément disponibles (fig. 5). Elles peuvent se trouver en position dominante, sur des points

remarquables offrant une vue dégagée et lointaine sur le territoire. C'est le cas à Catllar, Arca des Calahons (Pyrénées-Orientales), site utilisé aussi pour des dolmens qui offre un beau panorama sur le Canigou. C'est le cas aussi à Najac sur un replat du versant dominant la plaine du Minervois. Toutefois la position élevée n'est pas systématique et on peut trouver des tombes à dalles en fond de vallée comme l'indiquent les cas de Caramany, Camp del Ginebre (Pyrénées-Orientales) et de Couranel, Dela Laïga (Aude), on en connaît même en secteur de plaine alluviale comme La Pierre à Castelnaudary ou la tombe de Chambre Verte à Béziers (Hérault).

Il faut relever surtout que, contrairement aux autres types de tombes utilisés à cette époque, les tombes à dalles sont absentes des habitats ou de leur périphérie immédiate, qu'il s'agisse des grands habitats groupés de plaine ou des petits établissements agricoles de plein air, voire même des habitats en grotte qui ne contiennent pas de tombe à dalles sûrement attribuable à cette période. On peut en conclure que ces tombes à appareillage lithique, de quelque type qu'elles soient, participent de la dissociation entre territoire habité et territoire dévolu aux défunts, ce dernier étant généralement situé en terrain peu apte à une mise

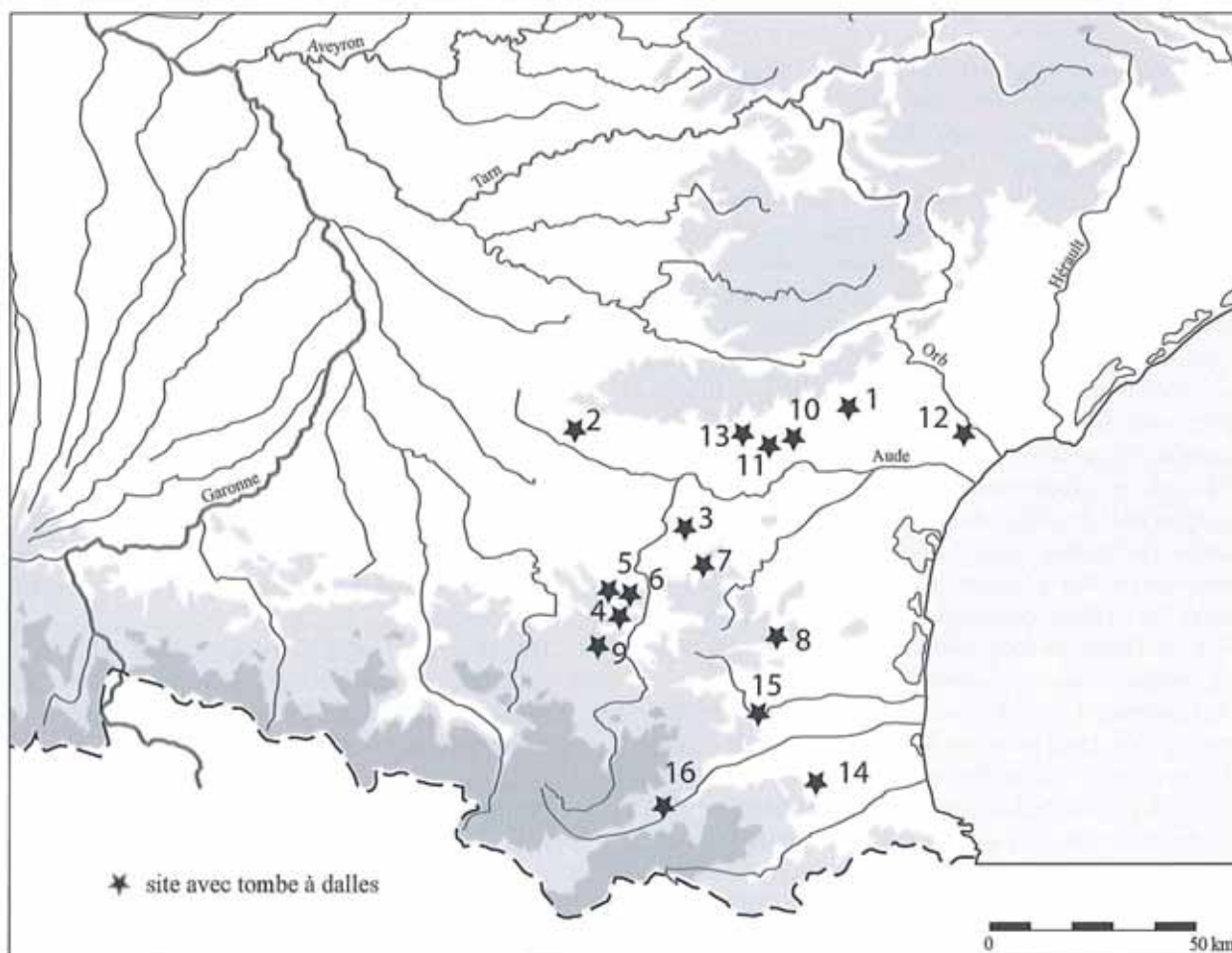


Fig. 5. Carte de répartition des tombes à dalles lithiques néolithiques de la zone nord-est des Pyrénées.

Aude : n° 1 : Bize-Minervois, Belbèze ; n° 2 : Castelnaudary, La Pierre ; n° 3 : Cavanac, Pech dal Ome ; n° 4 : Conilhac-de-la-Montagne, Bordasse ; n° 5 : Couranel, Dela Laïga ; n° 6 : Couranel, Las Faïchos ; n° 7 : Laderm-sur-Lauquet, Labau ; n° 8 : Mouthoumet, la Serre ; n° 9 : Saint-Jean-de-Paracol, Roca Blanca.

Hérault : n° 10 : Aigne, Boujas ; n° 11 : Beaufort, Coste Rouge ; n° 12 : Béziers, Chambre Verte ; n° 13 : Siran, Najac.

Pyrénées-Orientales : n° 14 : Caixas, Arca de la Font Roja ; n° 15 : Caramany, Camp del Ginebre ; n° 16 : Catllar, Arca de Calahons.



en valeur agricole. En effet, la plupart des tombes de ce type se trouvent dans des sites dévolus à la *silva* ou au *saltus* mais il faut être prudent en ce domaine, car ce constat découle peut-être de phénomène de conservation différentielle.

Il faut noter aussi, et la nécropole de Camp del Ginebre à Caramany est très éloquente à ce sujet, que, même lorsque les tombes à dalles sont attestées en nombre dans un groupe funéraire, elles ne sont pas obligatoirement les seules représentées et qu'elles peuvent être accompagnées d'autres types de tombes liés à d'autres modes de traitement du cadavre. Elles correspondent en fait assez strictement à des inhumations primaires en ambiance confinée, c'est-à-dire à un mode de décarnisation du cadavre dans un espace protégé qui peut rester clos ou qui peut recevoir ultérieurement d'autres défunts. Cette intention d'isoler le cadavre de la terre environnante est le critère sans doute le plus important, comme l'indique le soin apporté à boucher par des petites pierres les moindres interstices entre les grandes dalles, et même parfois la réalisation d'un dallage sous-jacent (Arca de Calahons) ou intermédiaire (Boujas).

### Organisation des nécropoles

Plusieurs mentions de découvertes anciennes ou fortuites font état de tombes en dalles isolées, mais faute de décapages du pourtour de ces tombes, il est impossible de savoir si de tels cas sont véritables ou fréquents.

Sur quelques sites, les tombes à dalles, mises au jour par l'érosion ou par des travaux, forment de petits groupes de trois à une dizaine. Dans plusieurs cas, il faut noter une tendance à l'alignement des tombes qui ont une orientation similaire. Cela est net pour les deux cistes de Dela Laïga à Couranel (Aude) et surtout pour les quatre cistes de la nécropole de la Serre à Mouthoumet (Aude), ensemble probablement néolithique (flèche tranchante) mais réutilisé au campaniforme (Guilaine, 1964). La disposition des tombes sur le site de Najac est singulière puisqu'il s'agit de grandes tombes ayant la même orientation mais groupées deux par deux à faible distance. Cette disposition laisse penser que les deux couples de structures forment chacun une entité qui pouvait à l'origine être insérée dans un même monument, cas de figure qui est attesté sur le site marseillais de Saint-Jean-du-Désert où deux coffres couplés sont inclus dans le même tumulus (Grenet et Sauzade, 1995).

Le cas de Caramany, Camp del Ginebre, est évidemment le plus démonstratif à cet égard puisque c'est le seul ensemble totalement dégagé. Malgré sa conservation partielle, il révèle un mode d'organisation à la fois agglutinant et morphologiquement différencié. Il suggère que les tombes à dalles les plus imposantes, celles qui sont incluses dans des tumulus, jouaient le rôle le plus élevé dans la hiérarchie. Le nombre restreint de sépultures sur le site, une vingtaine conservée et sans doute moins du double à l'origine, n'implique pas un recrutement très important pour cette nécropole. Il est à l'échelle d'une famille sur quelques générations et ne diffère guère du groupe déposé dans la petite salle de la grotte de Bélesta, toute proche et possiblement contemporaine (Claustre *et al.*, 1993).

### Variabilité architecturale et fonctionnement

Il apparaît que le groupe des tombes à dalles du Néolithique moyen au nord des Pyrénées est loin de constituer un groupe homogène. Il présente une diversité dont les paramètres sont multiples. Les plus importants ont trait à la conception du contenant sépulcral qui peut être prévu pour un usage unique ou récurrent ; à son système de fermeture amovible ou non, par le sommet (ciste ou coffre) ou par un petit côté (chambre) et à son insertion soit dans le sol avec un éventuel dispositif de signalisation au-dessus, soit au sein d'un tertre entièrement élevé au-dessus du sol de l'époque.

En fonction de ces critères on peut distinguer plusieurs types :

- **Des cistes ou coffres enfouis** : généralement rectangulaires et de petites dimensions internes (longueur interne  $\leq 1,20$  m, largeur interne  $\leq 0,70$  m), elles sont le plus souvent construites avec une seule dalle de chaque côté lorsque les modules suffisants sont disponibles localement. Elles ne contiennent le plus souvent qu'un seul individu en position repliée (ciste de Labau à Laderne dans l'Aude), plus rarement deux, dans ces cas on les qualifie de coffres (tombes de Dela Laïga et de las Faïchos à Couranel dans l'Aude). Outre les cistes de Camp del Ginebre, Caramany, dans le secteur érodé, on peut citer comme autres exemples probables de cistes, les monuments de La Serre à Mouthoumet (Aude).
- **Des cistes enfouies sous tumulus circulaire** : identiques aux précédentes mais surmontées par un petit tumulus à péristalithe, elles ne sont documentées sûrement qu'à la nécropole de Camp del Ginebre de Caramany (Pyrénées-Orientales) dans un secteur particulièrement bien conservé.
- **Des cistes ou coffres insérés dans des tumulus circulaires** : les grands monuments à tumulus de Camp del Ginebre à Caramany (Pyrénées-Orientales) et celui de Boujas à Aigne (Hérault) ont été considérés comme des coffres avant la découverte du monument de Coste Rouge à Beaufort (Hérault) qui est indubitablement une chambre à fermeture frontale. Il convient de ce fait de ne retenir l'existence de ce type que si la fermeture du contenant sépulcral ne pouvait se faire que par le haut ; ce qui n'est pas indubitable dans les cas cités.
- **Des chambres enfouies en fosse avec puits vestibule**, l'exemple type est la tombe de Coste Rouge à Beaufort (Hérault) dont la fouille a clairement révélé l'existence d'une fermeture frontale faite de deux fines dalles engagées et se chevauchant qui s'appuyaient sur la couverture. Ces plaques ont été mises en dernier et cela explique le dégagement qui les précède dans la fosse. Même si cette tombe n'a reçu qu'un seul individu, il est manifeste qu'elle est très grande pour la taille de celui-ci et qu'elle était sans doute conçue pour en recevoir d'autres. C'est ce que suggère le dispositif de fermeture plus facilement manœuvrable que les dalles de couverture qui pèsent près de 200 kg. L'identification de ce type nous a conduit à vérifier d'autres grandes structures à dalles. Nous nous sommes ainsi aperçu que d'autres tombes à dalles de grande taille (longueur interne 1,30 m, largeur interne 0,70 m) présentent



une configuration semblable à la tombe de Beaufort. C'est le cas en particulier des quatre structures de Najac, Siran (Hérault) dans lesquelles on reconnaît un chevet vertical, des parois longues faites le plus souvent de plusieurs dalles et une fermeture engagée au nord-ouest, faite de plusieurs petites plaques plus ou moins chevauchantes. Cette particularité n'avait pas totalement échappé à E. Mahieu qui a fait un rapprochement entre le coffre 1 de Najac et les dolmens simples. En effet, dans ce monument, on note qu'un fragment de dalle de couverture est tombé à plat au fond de la chambre et qu'il est recouvert par une des dalles de fermeture effondrée, ce qui plaide pour une position de celle-ci en appui sur la première tombée.

- Des chambres à entrée frontale insérées dans des tumulus, l'existence de ce type n'est pas avérée à ce jour au nord des Pyrénées, mais il est attesté dans quelques cas en Catalogne sud. En fait, il faut des monuments très bien conservés (avec dalles de couverture et dalles amovibles frontales) et très bien fouillés pour déterminer ce type en prouvant l'existence d'une fermeture frontale au sein du tumulus.

Il apparaît que ces types sont déterminés par toute une série de paramètres qui dépendent pour certains de l'état de conservation et pour d'autres de la qualité des observations. Il faut surtout retenir que, lorsque les sols de circulation sont conservés, des structures de recouvrement en tumulus circulaire existent aussi bien pour les tombes à dalles construites au-dessus du sol que pour celles enfouies, ce qui rapproche fortement ces architectures d'autres ensembles méditerranéens contemporains comme ceux de Tavertet en Catalogne (Cruels *et al.*, 1992). L'autre facteur important est la localisation du système de fermeture qui oppose les cistes ou coffres à fermeture par le haut aux chambres à fermeture frontale. L'analyse des dimensions des structures montre une corrélation assez nette entre les dimensions des espaces funéraires et les types architecturaux ; les

chambres sont en effet nettement plus grandes que les cistes (fig. 6). Ces dernières préfigureraient les dolmens par leur aspect sub-mégalithique et l'amorce d'une dissociation entre l'espace funéraire et un dispositif d'accès frontal avec fermeture amovible.

Les orientations des tombes à dalles paraissent peu systématiques, elles sont parfois variables sur un même site comme le montrent les cas de Camp del Ginebre ou de Bordasse, ce qui pourrait être lié à la structuration agglutinante de ces groupes. Considérées globalement, on note toutefois une préférence pour les orientations est-ouest qui sont trois fois plus nombreuses que les autres. Pour ce qui concerne les chambres sûres (Najac) ou probables (Boujas et Caramany T1, T2), il apparaît que l'accès est préférentiellement à l'ouest comme en Catalogne, mais ce n'est pas systématique puisque Coste Rouge a une entrée vers le sud-est. Les cadavres étaient déposés le plus souvent avec la tête à l'est. On peut dire que dans le cas des chambres, le crâne se trouve à l'opposé de la fermeture frontale de la tombe sauf pour un sujet de Najac 2 qui semble disposé orthogonalement par rapport à l'axe de la tombe, ce qui était possible vu la grande taille de ce monument (1,83 m sur 1,56 m en interne).

#### De la tombe individuelle à la tombe collective

L'information sur les restes anthropologiques provenant des tombes à dalles est très largement déficitaire ; en effet, dans de nombreux cas les ossements n'étaient pas conservés ou bien les tombes avaient été violées ; il faut reconnaître aussi que beaucoup ont été mal fouillées. Dans la majorité des cas, lorsque l'information sur le nombre de sujets est disponible, il s'agit de tombes individuelles et cela aussi bien lorsqu'il s'agit de petites cistes enfouies (Labau, Camp del Ginebre) que de chambres plus grandes comme Najac 3 et 4 ou Coste Rouge. Les sépul-

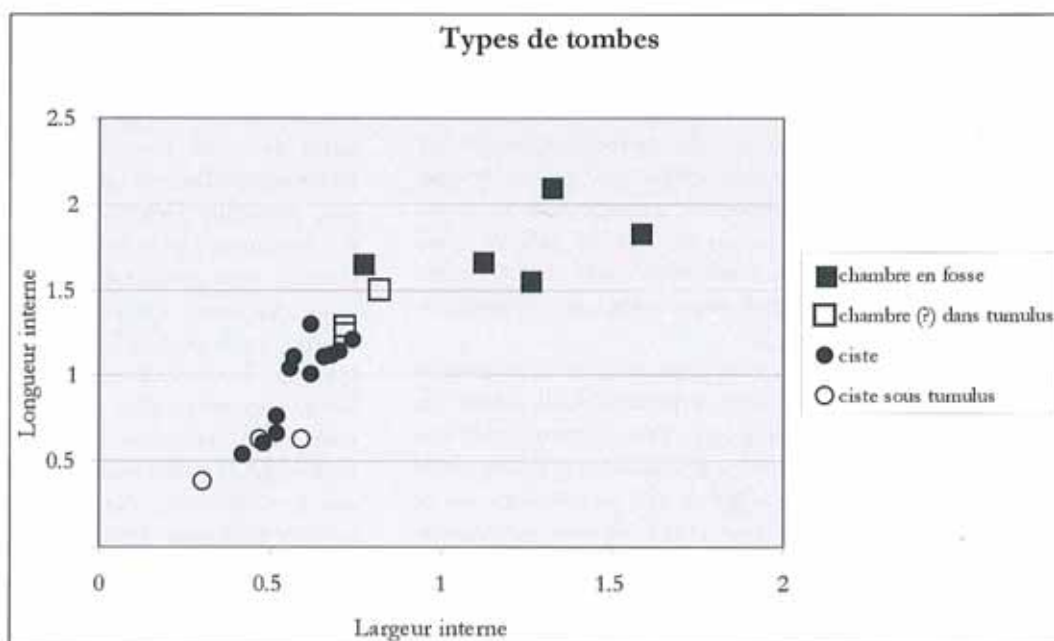


Fig. 6. Graphique de répartition des tombes à dalles néolithiques de la zone nord-orientale des Pyrénées en fonction de la longueur et de la largeur (internes) des espaces funéraires.



tures doubles ont été signalées notamment dans les cistes 1 et 2 de Dela Laïga et de la Faïchos à Couranel, mais dans ces cas, les observations *in situ* ont été trop sommaires pour savoir s'il s'agit de dépôts simultanés ou successifs. Quelques mentions indiquent des sépultures multiples pouvant aller jusqu'à cinq individus à Bordasse (toutefois aucune argumentation n'est fournie et les ossements n'ont pas été conservés). Les mentions les plus significatives plaident pour une utilisation récurrente de ces tombes sont celles qui ont été réalisées par E. Mahieu à Najac. Dans la chambre 1, un premier dépôt d'un jeune suicidé est attesté à la base du remplissage de la chambre avec de rares restes humains, tandis que d'autres restes humains se trouvaient à une cinquantaine de centimètres au-dessus et témoignent d'un dépôt réalisé après l'effondrement partiel de la couverture de la tombe et de l'affaissement de la fermeture, ce qui indique un décalage temporel indéniable entre les deux dépôts. Dans la chambre 2 de Najac, ce sont trois ou quatre individus qui ont été déposés successivement et qui sont séparés les uns des autres par des dallages sommaires.

### Mobiliers et statuts des défunts

Les analyses ostéologiques suffisamment poussées pour donner une estimation d'âge et de sexe sont encore trop peu nombreuses pour pouvoir constater des régularités. On note simplement que les tombes à dalles ne semblent pas réservées uniquement à une classe d'âge déterminée pouvant correspondre à d'éventuels chefs. Il apparaît toutefois que deux tendances opposées se manifestent si l'on compare Camp del Ginebre et Najac dont les mobiliers sont semblables et attribuables au dernier quart du cinquième millénaire. À Caramany il semble que chaque sujet ait eu droit à sa tombe et que la taille de celle-ci soit corrélée à la fois à l'âge au décès et à l'importance du défunt. À Najac par contre, les quatre chambres sont nettement plus grandes et *grosso modo* équivalentes et l'une d'elles a reçu trois sujets d'âges différents (adulte, enfant de huit ans et adolescent), ce qui plaide davantage pour un fonctionnement en caveau familial que pour un monument réservé à un personnage particulièrement important. Le porcelet présent à la base du remplissage de la chambre 1 de Najac est évidemment problématique, si l'on suppose que ce type de tombe pourrait être réservé à des sujets d'un groupe familial ou lignager de rang supérieur. Plutôt qu'une offrande à un sujet dont les restes auraient pratiquement disparu ou auraient été prélevés, nous préférons y voir un simulacre d'inhumation substituant un animal à une personne menacée de mort comme cela se faisait en Mésopotamie (Bottéro, 1987).

Les corrélations entre âge, sexe et type de mobilier pourraient permettre d'aller plus loin dans la perception du statut des défunts, mais on ne dispose que de très peu d'informations utilisables. À Najac, des armatures de flèches tranchantes sont associées à un individu adulte âgé de plus de cinquante ans et deux épées (de tisserand?) à un enfant de huit ans. Aucun mobilier de « prestige » n'a été signalé jusqu'à présent dans ce type de tombe mais quelques indices suggèrent que des grandes haches en roches alpines pourraient provenir de tombes à appa-

reillage lithique (Le Doul, Peyriac-de-Mer dans l'Aude et peut-être Pauilhac dans le Gers).

Dans les tombes à dalles et contrairement à de nombreuses tombes découvertes en contexte d'habitat le mobilier, qu'il fasse partie de la parure portée ou d'habillement ou qu'il fasse partie d'un équipement déposé en offrande, est en état fonctionnel et même mis en scène symboliquement comme le suggère le cas de la tombe de Coste Rouge à Beaufort (Hérault). Le mobilier de cette sépulture sans être spectaculaire est tout de même abondant. Il confirme la possibilité d'un statut social élevé de cet enfant ou son appartenance à un groupe lié au complexe catalan des *sepulcros de fosa* qui peut comporter des assemblages semblables. Pour prendre un exemple probant on peut citer la tombe CG 29 de Camf de Can Grau qui est celle d'un enfant de 9 ans dont le mobilier se compose de 4 poinçons, deux lamelles de silex ; une plaquette d'os et des parures faites de perles en calcaires et en os. Les offrandes funéraires sont pratiquement les mêmes hormis pour les types de parure et les deux armatures de flèches. Ces dernières pièces sont en général réservées aux adultes masculins dans les ensembles catalans (Pou i Calvet *et al.*, 1996), mais on connaît tout de même quelques exceptions, comme celle associée à un enfant de 6/7 ans dans la tombe CG 6 de la même nécropole. Finalement le caractère le plus original de la tombe de Coste Rouge tient à la présence du dépôt d'os d'animaux qui peut représenter l'évocation symbolique d'un bestiaire d'accompagnement avec de claires connotations liées à l'élevage et à la chasse. Le sujet étant un enfant, cela pourrait signifier que la fonction socio-économique était fixée dès l'enfance et était censée se perpétuer au-delà de la mort.

### Conclusions

Les tombes à dalles forment une composante notable dans le Néolithique moyen de la zone nord pyrénéenne. Elles ne sont pas très nombreuses et se différencient des autres types de tombes chasséennes par plusieurs caractères qui ne relèvent pas obligatoirement de leur architecture : intention de protéger durablement les restes des défunts et de créer un espace confiné pour une décarnisation du cadavre sans contact avec la terre, localisation hors des habitats individualisant des espaces funéraires dans des lieux souvent remarquables du territoire, implantation dans des zones à vocation plutôt pastorale qu'agricole, possibilité d'interventions postérieures aux funérailles sur des monuments probablement signalés hors sol. Ces caractères généraux sont partagés par d'autres horizons culturels qui ont utilisé des tombes à dalles comme la culture des Vases à Bouche Carrée, le groupe de Chamblandes, le groupe de Chambon ou le groupe catalan à cistes et chambres de types solsonniens.

Si l'on cherche à mettre en relief des caractères plus spécifiquement nord pyrénéens, on peut noter tout d'abord que ces tombes peuvent être isolées ou former des groupes réduits ce qui les différencie des groupes alpins. L'organisation des groupes funéraires, lorsqu'elle est perceptible, n'est que rarement orthonormée mais apparaît dans quelques cas comme de type agglutiné, traduisant une sorte de dépendance entre des monuments d'ampleur et de visibilité très variable. C'est un



caractère que la zone nord pyrénéenne semble partager avec la zone sud pyrénéenne où l'on constate une variabilité architecturale semblable. Au nord des Pyrénées, comme au sud, les tombes à dalles ne forment pas un ensemble homogène et expriment très certainement des traitements différenciés des défunts. Au sommet de la hiérarchie se trouvent de grandes tombes avec ciste ou coffre (voire chambre à fermeture frontale?) inclus dans de grands tumulus circulaires faits de terre et parementés de murs en pierres en périphérie. Les plus spectaculaires sont ceux de Tavertet en Catalogne sud, mais il faut noter que ce genre de monument attesté en Languedoc Roussillon à Caramany, Camp del Ginebre, voire à Caixas, Arca de la Font Roja et à Aigne, Boujas, relève en fait d'un ensemble beaucoup plus vaste avec des jalons multiples dans la zone nord occidentale de la Méditerranée. C'est ainsi que l'on peut citer des monuments comparables dans d'autres zones du Midi de la France: la nécropole du Royde à Chanac en Lozère, le tumulus de Saint-Jean-du-Désert à Marseille (Bouches-du-Rhône). D'autres parentés notables peuvent être évoquées notamment avec plusieurs ensembles de Corse, comme la nécropole de Vasculacciu (Tramoni *et al.*, 2004) et surtout avec la Sardaigne comme l'a souligné J. Guilaine à propos de la nécropole de Li Muri à Arzachena (Guilaine, 1996). Des connexions sont d'ailleurs perçues de façon tangible entre ces régions à travers la diffusion de mobiliers plus ou moins précieux tels que l'obsidienne sarde, le silex blond bédoulien du Vaucluse, les haches polies en roches éclogitiques alpines, les sphéroïdes perforés en roches éruptives ou en marbre, les parures en corail ou celles en variscite de Gavà. Ces architectures pré-mégolithiques, sans doute destinées à des personnages importants auxquels on rendait hommage longtemps, pourraient apparaître dans ces diverses régions au cours de la seconde moitié du cinquième millénaire, puis durer et évoluer vers des formes légèrement différentes comme celles de Château Blanc à Ventabren (Bouches-du-Rhône) en Provence qui datent de la seconde moitié du quatrième millénaire (Hasler *et al.*, 2002).

D'autres types de tombes à dalles que l'on trouve aujourd'hui enfouies, cistes, éventuellement coffres, pourraient avoir été surmontées d'un dispositif de signalisation hors sol consistant en un micro-tumulus circulaire. L'ensemble exceptionnellement conservé de Camp del Ginebre à Caramany montre bien que des petites cistes enfouies sont surmontées de micro-tumulus et qu'elles sont subordonnées aux grands tumulus. Elles auraient pu jouer ainsi un rôle semblable mais en version plus modeste. Dans leur aspect extérieur, ces petites tombes ne diffèrent d'ailleurs pas d'autres tombes dont les défunts ont été traités différemment par incinération, ce qui implique un passage très rapide du cadavre à l'état de restes. Cette pratique funéraire peut correspondre à des funérailles courtes dans l'hypothèse d'un « passage de l'âme » durant le temps de la disparition de l'enveloppe corporelle.

Les chambres souterraines à fermeture frontale sont généralement plus grandes, faites avec des dalles plus massives et prévues dans plusieurs cas pour recevoir successivement plusieurs défunts comme l'indiquent les cas de Najac 1 et 2. Ces monuments s'apparentent aux dolmens ou aux hypogées ayant un espace d'accès et une chambre funéraire différenciée. L'abon-

dante documentation sur les hypogées de la Catalogne sud tend à montrer dans la première moitié du quatrième millénaire une évolution marquée pas une différenciation de plus en plus poussée entre les types ayant la chambre funéraire creusée au sein même de « la chapelle » et recevant une seule sépulture et les hypogées avec chambre souterraine décalée latéralement et recevant souvent plusieurs sépultures. Si l'on retient ce modèle évolutif, il faudrait considérer que les chambres à fermeture frontale et caveau latéralisé sont plus récentes que les coffres ou cistes à fonctionnement vertical. Cette hypothèse se heurte cependant au fait que le mobilier trouvé dans les chambres de Najac est de style Chasséen ancien comme l'indique la présence d'un bord d'assiette à décor géométrique compartimenté (style Giribaldi / les Plots) qui date lui aussi de la seconde moitié du cinquième millénaire et qui pourrait même être antérieur au style géométrique non compartimenté de Caramany. Le mobilier de la chambre de Coste Rouge pourrait être plus récent, si l'on se fie à la présence de deux armatures de flèches à pédoncule et ailerons, type qui est attesté en Catalogne surtout dans l'étape évoluée des *Sepulcros de fosa*. Il faut attendre le résultat d'une datation en cours pour avoir éventuellement une précision à ce sujet.

Au final, il apparaît que la variabilité architecturale observée au sein du groupe des tombes à dalles ne semble pas régie par la chronologie, mais que divers types architecturaux et pratiques funéraires sensiblement différents ont coexisté comme l'illustre la petite nécropole de Camp del Ginebre à Caramany. Si l'on tient compte des autres types de sépultures individuelles ou multiples et des autres modes de traitement des défunts qui sont attestés, on en retire l'impression d'une grande diversité des architectures et des pratiques funéraires en cette fin du cinquième millénaire avant J.-C. Dans ce cadre, les tombes à dalles ne semblent pas réservées à une classe d'âge ou à un sexe bien défini, mais plutôt à des groupes d'individus liés ou dépendants, regroupés en des lieux distincts des habitats et au sein de monuments soit individuels et différenciés, soit plus ou moins équivalents et parfois à usage répétitif. Elles forment un ensemble qui pourrait distinguer un ou plusieurs groupes socio-économiques. Même si aucun dolmen véritable n'est connu au Néolithique moyen en contexte nord pyrénéen contrairement à ce qui a pu être suggéré pour la Catalogne, il est manifeste que les cistes, coffres et chambres à accès frontal pour certains inclus dans des tumulus ou surmontés de petits tertres circulaires présentent de nombreux caractères dolméniques, ce qui tend à valider une intuition chère au docteur J. Arnal selon laquelle le mégalithisme du Midi méditerranéen prenait racine dans le complexe chasséen.

Jean Vaquer

Centre de Recherche en Préhistoire  
et Protohistoire Méditerranéenne.  
EHESS CNRS - UMR 5608 TRACES  
39, allée Jules-Guesde  
F-31000 Toulouse

## Références bibliographiques

- ABELANET J. (1970a) – Une tombe néolithique: L'Arca de Calahons (Catlla, Pyrénées-Orientales), in *Les civilisations du Néolithique du Midi de la France*. Actes du colloque de Narbonne, 15-17 février 1970, Atacina 5, Laboratoire de préhistoire et de paléontologie éd., Carcassonne, p. 54-55, 1 fig.
- ABELANET J. (1970b) – Les dolmens du Roussillon, in *Les civilisations du Néolithique du Midi de la France*, Actes du colloque de Narbonne, 15-17 février 1970, Atacina 5, Laboratoire de préhistoire et de paléontologie éd., Carcassonne, p. 74-79, 2 fig.
- BONNET D. (1856) – Note sur les fouilles faites à Béziers dans les années 1855 et 1856, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, p. 47-52, 2 pl.
- BOTTÉRO J. (1987) – *Mésopotamie l'écriture, la raison et les dieux*. Folio/histoire, Gallimard, Paris, 552 p.
- CASTANY J. (1990) – L'estació neolítica sepulcral de la Costa dels Garrics del Caballol (Pinell, Solsonès), *Tribuna d'Arqueologia*, Departament de la Cultura de la Generalitat de Catalunya, p. 53-64.
- CASTANY J. (1992) – Estructures funeraries dels megalits neolitics del Solsonès, in *Estat de la investigació sobre el neolític a Catalunya*, Actes del 9<sup>e</sup> colloqui internacional de Puigcerdà 1991. Institut d'Estudi Ceretans - Servei d'Arqueologia d'Andorra éd., Andorra, p. 249-253, 4 fig.
- CLAUSTRE F., ZAMMIT J., BLAIZE Y. (1993) – *La Cauna de Bélesta, une tombe collective, il y a 6000 ans*, CNRS / École des hautes études en sciences sociales, Centre d'anthropologie des sociétés rurales éd., Toulouse, 286 p., 173 fig. 29 phot., 27 tabl.
- CRUELS W., CASTELLS J., MOLIST M. (1992) – Una necròpolis de cambres amb túmul complex del IV mil.leni a la Catalunya interior, in *Estat de la investigació sobre el neolític a Catalunya*, Actes del 9<sup>e</sup> colloqui internacional de Puigcerdà 1991, Institut d'Estudi Ceretans - Servei d'Arqueologia d'Andorra éd., Andorra, p. 262-264, 1 fig.
- CURA MORERA. M. (1992) – Noves aportacions al megalitisme català. Revisió de les sepultures del Solsonès amb l'aparició de les primeres cambres neolítiques, in *Estat de la investigació sobre el neolític a Catalunya*, Actes del 9<sup>e</sup> colloqui internacional de Puigcerdà 1991, Institut d'Estudi Ceretans - Servei d'Arqueologia d'Andorra éd., Andorra, p. 262-264, 1 fig.
- FAGES A. (1923) – Sépulture de Lapierre près de Castelnaudary (Aude), *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. 13, Carcassonne, p. 89-90.
- FAGES A. (1930) – Fouille d'une tombe à dalles de l'époque néolithique, *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. 34, p. 103-106, 4 fig.
- GIBERT U. (1934) – Conilhac-de-la-Montagne, *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. 38, p. 62.
- GRENET M., SAUZADE G. (1995) – Marseille, St Jean du Désert, *Bilan Scientifique Régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur, 1994*, Direction Régionale des Affaires Culturelles éd., Aix-en-Provence, p. 144-145.
- GUILAINE J. (1962) – Sépultures néolithiques du sud de la France, *Zephyrus*, t. 13, p. 17-29.
- GUILAINE J. (1964) – Recherches sur la préhistoire récente du Languedoc occidental en 1963, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, t. 13, II<sup>e</sup> partie, p. 272-273.
- GUILAINE J. (1996) – Proto-mégalithisme, rites funéraires et mobiliers de prestige néolithiques en Méditerranée occidentale, *Homenaje al Profesor Manuel Fernández Miranda, Complutum*, extra 6, t. 1, p. 123-140, 20 fig.
- GUILAINE J., MUÑOZ A.M. (1964) – La civilisation catalane des "sepulcros de fosa" et les sépultures néolithiques du sud de la France, *Revue d'Études Ligures*, n° 1-4, p. 6-30, 24 fig.
- HASLER A., COLLET H., DURAND C., CHEVILLOT P., RENAULT S., RICHIER A. (2002) – Ventabren Château Blanc. Une nécropole tumulaire néolithique, *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse, t. 1: la Préhistoire*. Monographies d'archéologie méditerranéenne, n° 8, CNRS éd., Lattes, p. 227-239.
- MAHIEU É. (1992) – La nécropole de Najac à Siran (Hérault), *Gallia Préhistoire*, t. 34, p. 141-169, 21 fig.
- MARTI M., POU R., CARLUS X. (1997) – *Excavacions arqueològiques a la ronda sud de Granollers, 1994: la necròpolis del Neolític mitjà i les restes romanes del Camí de Can Grau (la Roca del Vallès, Vallès Oriental), i els jaciments de Cal Jardiner (Granollers, Vallès Oriental)*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Excavacions Arqueològiques a Catalunya, 14, 235 p.
- MOLIST M., CRUELS W., CASTELLS J. (1987) – L'àrea megalítica de Tavertet (Osona). *Cota Zero*, n° 3, dossier megalitisme: arquitectura i societat, p. 55-68, 4 fig.
- MORRAL E., MIQUEL D., MORRAL J. (1980) – La fosa con enterramiento múltiple de Can Vinyals (Santa-Perpetua-de-Mogoda), *Ampurias*, 41-42, p. 355-366.
- MUÑOZ A.M. (1965) – *La cultura neolítica catalana de los "Sepulcros de Fosa"*, Universidad de Barcelona, publicaciones eventuales de Pyrenae. 417 p., 109 fig., 40 pl.
- PIETTE E. (1881) – Note sur le tumulus de Bartrès et d'Ossun, *Les Matériaux pour l'Histoire Primitive et Naturelle de l'Homme*, t. 12, deuxième série, p. 522-540.
- POU i CALVET R., MARTI i ROSSEL M., BORDAS TISSIER A.-B., DIAZ ORTELLS J., MARTIN COLLIGA A. (1996) – La cultura de los sepulcros de fosa en el Vallès / Los yacimientos de la Bóvila Madurell y camí de Can Grau (Sant-Quirze-del-Vallès y La-Roca-del-Vallès, Barcelona), Actes del 1<sup>er</sup> Congrés del Neolític a la Península Ibèrica, Gava-Bellaterra mars 1995, *Rubricatum*, t. 1, vol. 2, p. 519-526.
- RIPOLL E., LLONGUERAS, M. (1963) – La cultura neolítica de los Sepulcros de Fosa en Cataluña, *Ampurias*, t. 25, p. 1-90.
- SICARD G. (1900) – *L'Aude préhistorique*, Carcassonne, 104 p., 11 pl.
- TAFFANEL O., TAFFANEL J., AMBERT P. (1975) – La ciste de Boujas (Aigne, Hérault). *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, t. 75, p. 113-119, 5 fig.
- TRAMONI P., D'ANNA A., GUENDON J.-L., ORSINI J.-B., PINET L. (2004) – La nécropole mégalithique de Vasculacciu (Figari, Corse-du-Sud), in H. Dartevell dir., *Auvergne et Midi, actualité de la Recherche*, Actes des 5<sup>es</sup> Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Clermont-Ferrand, 8-9 novembre 2002, Préhistoire du Sud-Ouest éd., Cressensac, p. 523-536.



VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes*, Séminaire de J. Guilaine au Collège de France, Errance éd., p. 167-186, 9 fig.

VIGNAUD A. (1995) – L'occupation néolithique dans la cuvette de Caramany, moyenne vallée de l'Agly (Pyr.-Orientales), in: *X Colloqui internacional d'arqueologia de Puigcerda, Cultures i Medi de la Prehistòria a l'Edad mitjana, Homenatge al Professor Jean Guilaine*. Institut d'estudis ceretans, Puigcerda, p. 291-297, 1 fig.

VIGNAUD A. (1998) – La nécropole néolithique du Camp del Ginèbre de Caramany (Pyr.- Orientales), in J. Guilaine et J. Vaquer dir., *Tombs, Nécropoles, Rites funéraires préhistoriques et historique*, Séminaires du Centre d'Anthropologie, École des hautes études en sciences sociales éd., Toulouse, p. 19-29, 2 fig.





# De la fosse au mégalithe, de l'individuel au collectif : les constructions funéraires entre les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires en Languedoc oriental et en Provence

Pierre-Arnaud de Labriffe, Gilles Loison, Vanessa Léa, Anne Hasler

*Résumé : Cet article se propose d'étudier les constructions funéraires du Languedoc oriental et de Provence entre les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires. Le Néolithique ancien, toujours très peu documenté, privilégie le milieu souterrain. À côté de sépultures individuelles en fosses coexistent des dépôts constitués de plusieurs individus ou restes humains, plus ou moins épars. À partir du milieu du V<sup>e</sup> millénaire on assiste à un accroissement significatif des données ainsi qu'à une forte diversification des types de structures funéraires. Nous avons ainsi pu distinguer une petite dizaine de contextes et types différents. Malgré une place discrète des coffres et donc du phénomène Chamblandes en tant que tel, il existe dans notre zone des structures dont le fonctionnement pourrait s'y apparenter : sépultures en fosse à ouverture circulaire ; fosses à cavité latérale.*

*Zusammenfassung : Thema des vorliegenden Artikels ist die Grabarchitektur im östlichen Languedoc und in der Provence im 5. und 4. Jtsd. v. Chr. Das Frühneolithikum ist immer noch sehr schlecht bekannt. In dieser Zeitspanne wurden die Toten unterirdisch bestattet. Neben Einzelbestattungen in Gruben fassen wir mehr oder weniger getrennt davon auch Depots, die aus mehreren Individuen oder menschlichen Resten bestehen. Ab der Mitte des 5. Jtsd. v. Chr. verbessert sich der Forschungsstand signifikant. Es gibt eine grosse Vielfalt an Grabstrukturen; man kann knapp zehn verschiedene Bestattungstypen und -kontexte unterscheiden. Auch wenn die Steinkisten, und damit das Chamblandes-Phänomen als solches nicht sehr häufig belegt sind, gibt es in unserer Zone Strukturen, die ähnlich funktioniert haben dürften. Zu nennen sind Bestattungen in Gruben mit einer runden Öffnung sowie Grabgruben mit einem seitlichen Hohlraum.*

*Abstract : In this paper we will examine the funerary structures used between the beginnings of the Neolithic to the end of the fourth millennium in eastern Languedoc and Provence. There are few sepultures dated from the first phases of neolithic. At his time the corpses are mostly buried in caves. Beside individual sepultures there are also deposits of several human remains. From the middle of the fifth millenium we can notice more sites and higher variability in funerary practices. Though coffers like Chamblandes are quite rare in ou area, there are other funeral structures which could be considered like substitutes: silos pits or pits with side niche for example.*

## Introduction

Le cadre de ce colloque portant sur la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen et la sollicitation des organisateurs ont été l'occasion de réaliser un réexamen des données de ce secteur géographique. Celui-ci comprend précisément le « Languedoc oriental » c'est-à-dire la partie orientale du département de l'Hérault, délimité à l'ouest par l'Orb, l'ensemble des départements du Gard et de la Lozère, ainsi que la Provence.

À la question posée : « Y a-t-il des coffres, voire des cistes de type Chamblandes dans ce secteur géographique ? », la réponse nous est apparue, de prime abord, plutôt négative, contrairement à la partie occidentale du Languedoc (Aude, Pyrénées-Orientales et ouest de l'Hérault) qui, elle, a livré un nombre plus important de coffres ou cistes relativement bien datés (Vaquer, ce volume p. 13).

L'augmentation croissante des découvertes de sépultures du Néolithique moyen, chiffre dépassant aujourd'hui la centaine sur la zone géographique retenue, ainsi que la diversité apparente des pratiques rencontrées, nécessitaient, selon cette optique spécifique, un nouvel examen de la documentation. Notre objectif a été de tenter de distinguer, parmi les modes funéraires rencontrés, ceux qui pourraient correspondre aux traits distinctifs du Néolithique moyen régional rattachable au Chasséen méridional et, a contrario, ceux qui résulteraient d'influences allochtones, notamment du « phénomène Chamblandes ».

Plusieurs travaux antérieurs ont servi de base à ce réexamen, citons pour les principaux : « Le Néolithique de la Provence » de Jean Courtin (Courtin, 1974) ; « Les sépultures du Vaucluse, du Néolithique à l'Âge du Bronze » de Gérard Sauzade (Sauzade, 1983) ; l'inventaire qu'Éric Mahieu a effectué à l'occasion de la publication des coffres de Najac (Mahieu, 1992) ; les travaux universitaires et le récent ouvrage d'Alain Beyneix, (Beyneix,

Zone	Dpt	Commune	Lieu-dit	Datation	Nb	Plein air	Cavité	Fosse simple	F. ovale/circul.	F. cavité latérale	Coffre	Coffre enterré	Cavité collective	Autre	Bibliographie
A	34	Béziers	Le Crès	NM	33	•	•	•	•						Loison <i>et al.</i> 2003 et 2004
A	34	Valros	Le Pirou	NM	1	•					•				Loison <i>et al.</i> 2005
B	34	Méze	Raffègue	NM	1	•		•							Montjardin, Rouquette 1989
C	34	Castelnau-Le-Lez	Moulin de Sauret	NM	6	•	•								Audibert 1956 ; Crubézy <i>et al.</i> 1988
C	34	Castelnau-Le-Lez	Vert Parc	NM	1	•	•								Vignaud 2003
C	34	Lansargues	Camp Redon II	NM	1	•	•								Crubézy <i>et al.</i> 1988
C	34	Lattes	Port-Ariane	NM	3	•		•							Coye 2004
C	34	Lattes	St Sauveur	NM	1	•	•								Crubézy <i>et al.</i> 1988
C	34	Mauguio	La Capoulière	NM	1	•		•							Jallot 2004
C	34	Montpellier	Cérèreide	NM		•	•								information Loison
C	34	Montpellier	Jacques Cœur	NM	1	•	•								Jallot 2000
C	34	St. Aunès	ZAC St Antoine	NM	6		•								Georjon <i>et al.</i> 2006
C	34	Teyran	Montbeyre – La Cadoule	NM	1	•							•		Laboucarie, Arnal 1989 ; Arnal <i>et al.</i> 1994
D	30	Corconne	Aven de La Boucle	NR			•						•		Duday 1999, 2004
E	30	Campestre-et-Luc	Col de la Barrière	NM	1	•				•					Mazauric 1906 ; Costantini 1984
E	30	Rogues	Ciste de Lacam	NR	1	•				•					informations P. Galant
E	48	Chanac	Le Royde	NM	16	•				•					Prunières 1875 ; Mortillet 1905
F	30	Caissargues	Moulin Villard	NM	15	•	•								Freitas <i>et al.</i> 1988 et 1989
F	30	Nîmes	Cadereau d'Alès	NM	12	•	•							•	Hasler 2005 ; Hasler, Noret 2006 ;
F	30	Nîmes	Forum Kinopolis	NM	4	•	•	•							Piskorz 2000
F	30	Nîmes	Kilomètre Delta II	NM	1	•	•								Breuil 2001
F	30	Nîmes	Parc Georges Besse 2	NM	2	•		•							Escallon 2006
F	30	Nîmes	Roussillonne Sud	NA	2	•	•								Jallot 2001
F	30	Nîmes	ZAC Esplanade Sud	NM	9	•	•	•							Hervé <i>et al.</i> 1999
G	30	Cabrières	Baume Bourbon	NA			•						•		Costes <i>et al.</i> 1987
G	30	Uzès	Carignargues	NM	3	•				•					Bordreuil 1995
H	30	Tharoux	La Capelle	NM	1		•						•		Roudil 1988
H	84	Bollène	Pont de Pierre 2-Nord	NM	1	•		•							Ozanne 2002
H	84	Bollène	Pont de Pierre 2-Sud	NM	1	•	•								Ozanne, Blaizot 2002
I	13	Chateauneuf-les-M.	Grotte Sicard	NA			•						•		Courtin 1974
I	13	Jouques	Grotte de l'Adaouste	NA			•	•					•		Mafart <i>et al.</i> 2004
I	13	Marseille	Grotte de Riaux	NA	1		•								Courtin 1974
I	13	Marseille	St Jean du Désert	NM	2	•					•				Grenet, Sauzade 1995
I	13	Trets	Bastidonne - rebord plateau	NA			•						•		Courtin 1974 ; Escalon-de-Fonton, Palun 1955
I	13	Trets	La Bastidonne - plateau	NM			•			•					Courtin 1974 ; Escalon-de-Fonton, Palun 1955
I	13	Vauvenargues	Grotte-aven du Délubre	NM			•						•		Cheylan, Cheylan 1972
I	13	Ventabren	Château Blanc	NR	6	•					•				Hasler <i>et al.</i> 1998 ; Hasler <i>et al.</i> 2002
I	13	Vernègues	L'Héritière II	NM	1	•								•	Chapon 1997 et 2002
J	04	Manosque	Vallon de Gaude	NM	3	•								•	Bérard <i>et al.</i> 1991
J	04	Oppedette	Abri du Gournié	NM	1		•					•			Courtin 1974
J	04	Quinson	Abri du Pont de Quinson	NM	1		•					•			Courtin, Puech 1962
J	04	Reillane	St Mitre	NM	1		•					•			Courtin 1974
J	83	Salernes	Grotte de Fontbregoua	NA			•								Villa <i>et al.</i> 1986
J	84	Cabrières-d'Avignon	Le Coustelet	NM	1	•								•	Gagnières, Vareilles 1931
J	84	La Roque-sur-Pernes	Abri n° II de Fraischamp	NM	4		•				•				Paccard 1957
J	84	Malemort-du-Comtat	Grotte d'Unang	NA	1		•	•							Paccard, 1954, 1987
J	84	Roussillon	Les Martins	NM	4	•		•							D'Anna 1993
K	06	Castellar	Abri de Pendimoun	NA	3		•	•							Binder <i>et al.</i> 1993 ; Courtin 1974

Fig. 1. Liste des sites ; Zone renvoie à la figure 1 ; Datations : NA = Néol. ancien, NM = Néol. moyen, NR = Néol. récent ; colonne Nb = nombre de structures funéraires et nombre d'individus.



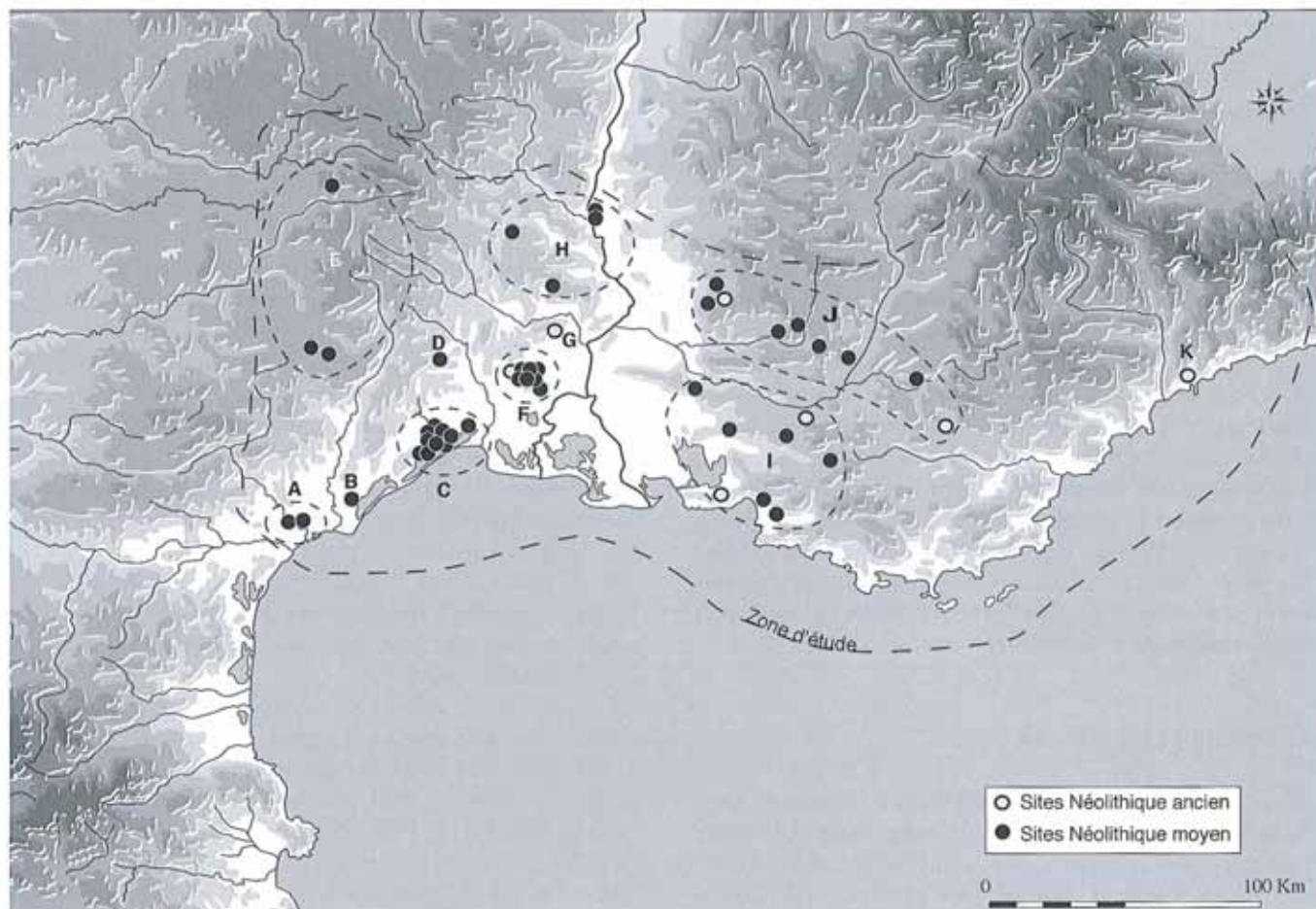


Fig. 2. Carte des sites. © M. Py

1997 et 2002); l'article de Jean Vaquer sur les sépultures du Néolithique moyen en France méridionale paru dans les actes du séminaire du Collège de France de 1996-1997 (Vaquer, 1998); le point effectué par A. Hasler sur les différentes découvertes faites ces dernières années à Nîmes dans le cadre d'opérations archéologiques préventives (Hasler, 2004). Le dernier recensement en date a été celui réalisé par V. Léa et G. Loison sur le mobilier funéraire chasséen, dans le cadre de la table ronde qui s'est tenue à Carcassonne en septembre 2005, intitulée: *Quels bagages pour l'au-delà* (Léa et Loison, sous presse). Sur la base de ces inventaires, nous sommes retournés dans la mesure du possible à la documentation originelle. Nous avons ajouté à ces sources publiées la consultation des rapports des récentes interventions d'archéologie préventive, ainsi que pour la partie languedocienne, celle des fichiers et des données actualisés de la carte archéologique nationale.

## Les pratiques funéraires du Néolithique ancien

Avant d'aborder les pratiques funéraires du Néolithique moyen, il nous a semblé nécessaire de faire un rapide état des connaissances relatives au Néolithique ancien. Toutefois, il n'est pas

assuré que, compte tenu de la faiblesse du corpus, cette information puisse être significative. En effet, comme pour le reste du Midi de la France, nous ne disposons que de peu de sites ayant livré des dépôts sépulcraux attribuables au Néolithique ancien (fig. 1 et 2). Ceux-ci peuvent être toutefois distingués en deux principales catégories: les sépultures en cavité et les sépultures de plein air.

### Les sépultures en cavités

Si les ensembles funéraires issus de grottes ou abris sont relativement nombreux, il y en a peu qui ont fourni des éléments clairement attribuables au Néolithique ancien. Il est cependant permis de conserver les découvertes de: la Baume Bourbon à Cabrières dans le Gard (Costes *et al.*, 1987); la Grotte Sicard à Chateauneuf-les-Martigues, la Grotte de Riaux à Marseille (Courtin, 1974), ainsi que la Grotte de l'Adaouste à Jouques (Mafart *et al.*, 2004) dans les Bouches-du-Rhône; la Grotte d'Unang à Malemort-du-Comtat en Vaucluse (Paccard, 1954 et 1987); la Grotte de Fontbregoua à Salernes dans le Var (Villa *et al.*, 1986); ainsi que celles de l'Abri de Pendimoun à Castellar dans les Alpes-Maritimes (Courtin, 1974; Binder *et al.*, 1993).



La majorité de ces gisements a livré les restes de plusieurs inhumés. Il s'agit soit d'une ou plusieurs sépultures individuelles en fosse (Pendimoun, Unang, Grotte de Riaux, Grotte de l'Adaouste), soit de restes humains plus ou moins dispersés. Dans le cas de sépultures individuelles, les défunts ont été déposés en position fléchie dans des fosses partiellement entourées et comblées par des blocs de pierre, Pendimoun en offre une très bonne illustration (Binder *et al.*, 1993). Excepté à Fontbregoua et certains des dépôts de l'Adaouste, où il a pu être mis en évidence que les restes humains avaient subi le même type de traitement que les déchets culinaires (Mafart *et al.*, 2004; Villa *et al.*, 1986) – les auteurs ont interprété cela comme des pratiques anthropophagiques –, il paraît difficile de statuer sur la nature et les conditions de mise en place des dépôts multiples (sépultures successives? sépultures collectives? ossuaires?...).

D'un point de vue chronologique, hormis les tombes de Pendimoun, attribuées à « une phase ancienne du Néolithique ancien » (Binder *et al.*, 1993, p. 245), les autres ensembles seraient plutôt à placer à la fin de la séquence du Néolithique ancien méridional, c'est-à-dire à l'extrême fin du VI<sup>e</sup> millénaire ou dans la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire.

### Les sépultures de plein air

Celles-ci sont, en l'état des connaissances, extrêmement rares. On ne peut actuellement citer qu'une seule découverte réalisée récemment dans la plaine à Nîmes, au lieu dit « Roussillonne Sud » (Jallot, 2001). Il s'agit de deux sépultures individuelles (un adulte et un enfant). Les corps ont été déposés dans des fosses circulaires, d'environ 2 m de diamètre, aux parois sub-verticales. La décomposition des corps semble s'être effectuée en espace colmaté, mais, pour l'un d'entre eux, l'existence d'un contenant en matériau périssable a été prudemment évoquée (« sac ou coffrage de bois sans couvercle »; Jallot, 2001, p. 41). Aucun mobilier n'accompagnait les défunts, et ce sont des fragments de céramique contenus dans les comblements qui ont permis d'attribuer ces sépultures à un « épicalé évolué ». Toutefois une datation <sup>14</sup>C récemment effectuée sur une des deux sépultures donne une date comprise dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup> millénaire (Breuil, 2005, p. 163).

## Les pratiques funéraires du Néolithique moyen

Les découvertes relatives à cette période marquent, de part et d'autre du Rhône, une nette différence quantitative, mais il est vraisemblable que cette disparité ne soit que le reflet de l'activité archéologique. En effet, en Languedoc les découvertes se sont notablement accrues ces dernières années du fait du développement des opérations d'archéologie préventive. On dénombre ainsi aujourd'hui pas moins de vingt-cinq gisements différents pour plus d'une centaine de sépultures (fig. 1 et 2). Dans le secteur de Montpellier, seulement quatre des dix gisements actuellement répertoriés étaient connus il y a

dix ans, les six autres ont été identifiés ces dernières années grâce à un suivi des opérations d'aménagements. En Provence, où l'investissement en archéologie préventive a été moindre, la majorité du corpus résulte encore de découvertes anciennes et la qualité de la documentation est très variable. On ne dispose que d'une petite trentaine de sépultures disséminées sur une quinzaine de sites.

À l'examen de la documentation, on constate une grande variabilité des modes et lieux sépulcraux et, comme le souligne J. Vaquer (Vaquer, 1998), cette variabilité ne semble pas correspondre à une quelconque partition d'ordre géographique ou chronologique. La majorité des sites funéraires sont des gisements de plein air. Les défunts sont diversement déposés au sein de fosses simples, de fosses domestiques piriformes ou tronconiques de type silo, quelquefois dans des cavités à ouvertures latérales, aménagées parfois dans la paroi d'une fosse de grand diamètre et, plus rarement dans notre zone, au sein de constructions parallélépipédiques faites de dalles. Le monde souterrain a également été utilisé et des cavités naturelles ont livré des restes humains parfois déposés dans des structures architecturées.

Le traitement du cadavre est majoritairement l'inhumation, même si on peut évoquer quelques rares cas de crémations, mal documentés à Trets, Bastidonne (Courtin, 1974; Escalon de Fonton et Palun, 1955), plus avérés à Manosque, Vallon de Gaude (Bérard *et al.*, 1992). Ces exemples peuvent être mis en parallèle avec les désormais célèbres découvertes de Caramany dans les Pyrénées-Orientales (Vaquer, 1998; Vignaud, 1998).

### Les tombes en fosses

#### *Les fosses simples*

Il s'agit de fosses sépulcrales à profil en cuvette, généralement peu profondes et étroites, aux contours souvent difficiles à observer en raison d'un sédiment de comblement assez proche de l'encaissant. Elles sont le plus souvent associées à des lieux d'habitats, mais sans y être directement intégrées. Leurs dimensions correspondent peu ou prou aux contours du corps, déposé sur le côté en position fléchie ou hyperfléchie. Ces excavations ne contiennent qu'un seul défunt dont la décomposition s'est généralement effectuée en espace colmaté. Quant à leur orientation, elle est assez variable d'un site à l'autre.

Ce type de fosse funéraire a été observé sur une quinzaine de sites : dans l'Hérault sur le site Chasséen ancien de Béziers, Le Crès (Loison *et al.*, 2003 et 2004), sur les sites du Moulin de Sauret (Audibert, 1956; Crubézy *et al.*, 1988) et de Vert Parc (Vignaud, 2003) à Castelnaud-Le-Lez, de Camp Redon II à Lansargues (Crubézy *et al.*, 1988), de Saint Sauveur à Lattes (Crubézy *et al.*, 1988), de Jacques Cœur (Jallot *et al.*, 2000) et de la Cérèreide à Montpellier et de la ZAC « Saint Antoine » à Saint-Aunès (Georjon *et al.*, 2006); ainsi que dans le Gard sur les sites de la ZAC « Esplanade Sud » (Hervé *et al.*, 1999) de la ZAC « Kilomètre Delta II-1<sup>e</sup> tranche » (Breuil, 2001), du Forum Kinopolis (Piskorz *et al.*, 2000) et du Cadereau d'Alès (Hasler *et al.*, 2005; Hasler et Noret, 2006) à Nîmes, sur le site de Mou-



lin Villard à Caissargues (Freitas *et al.*, 1988 et 1989). Côté provençal, citons la sépulture probablement chasséenne de Pont de Pierre 2-Sud à Bollène (Ozanne et Blairot, 2002).

*Les fosses à ouverture circulaire*

Il s'agit de la structure d'accueil la plus fréquemment rencontrée en Languedoc, et c'est indéniablement le site du Crès à Béziers, qui en a livré le plus grand nombre (17 cas). Leur étude détaillée a permis de mettre en évidence plusieurs sous-types (Loison *et al.*, 2003), parmi eux :

- la fosse circulaire, de petit diamètre (inférieur ou égal à 100 cm) et peu profonde, est une structure qui renferme un, mais le plus souvent plusieurs individus déposés simultanément ou successivement. Les corps ont été quelquefois emballés (Loison *et al.*, 2003, p.37, fig.8). Ce type de structure n'a été jusqu'à ce jour reconnu qu'au Crès.
- la fosse circulaire de grand diamètre (plus de 150 cm) et peu profonde. Quatre cas ont été reconnus au Crès. Cette structure peut inclure des aménagements empierrés et contient généralement un individu en position décentrée, occupant une moitié de la fosse (Loison *et al.*, 2003, p. 36, fig. 6). Dans ce cas, un canidé a été associé au défunt dans l'autre moitié, en position tête-bêche (Loison *et al.*, 2003, p. 37, fig. 9). La fosse 59 du site des Moulins à Saint-Paul-Trois-Châteaux pourrait se rattacher à ce sous-type (Beeching et Crubézy, 1998).
- la fosse de stockage de type silo (fig. 3). Sur le site du Crès, il s'agit dans plusieurs cas avérés d'une réutilisation de structures initialement domestiques à des fins funéraires. L'excavation possède un profil tronconique ou piriforme. Elle contient un, mais le plus souvent plusieurs défunts, déposés successivement selon un schéma qui semble pré-établi (Loison *et al.*, 2003, p. 37, fig. 7), le premier inhumé étant généralement installé au centre de la fosse. Le fonctionnement de cette structure d'accueil s'apparenterait à celui d'un caveau. La phase de décharnement naturelle s'est effectuée en espace vide, nécessitant l'existence d'un dispositif d'obturation, qui est réinstallé après chaque dépôt. Précisons que dans les fosses à dépôts successifs, le dernier corps inhumé est quelquefois maintenu dans une position fortement contractée par un emballage contraignant mais relativement souple (en toile ou en peau?).

Les inhumations au sein de fosses de type silo sont un phénomène fréquent dans le Chasséen méridional, on en connaît à Bollène, Pont de Pierre 2-Nord (Ozanne, 2002), à Lattes, Port-Ariane (Coye, 2004 ; Daveau, 2004), à Mauguio, La Capoulière (Jallot, 2004), à Roussillon, Les Martins (D'Anna, 1993), ainsi que dans l'Aude sur les sites des Plots à Berriac (Vaquer, 1998 ; Duday et Vaquer, 2003), ou des Perreiras à Pouzols-Minervois (Ambert *et al.*, 1988) et dans la moyenne vallée du Rhône sur le site des Moulins à Saint-Paul-Trois-Châteaux et au Gournier à Montélimar, dans les phases plus récentes (Beeching et Crubézy, 1998).

Il est à noter dans certains cas la présence de concentrations importantes de blocs de pierre comme dans la sépulture de Rafège à Méze (Crubézy, 1989 ; Montjardin et Rouquette, 1989).

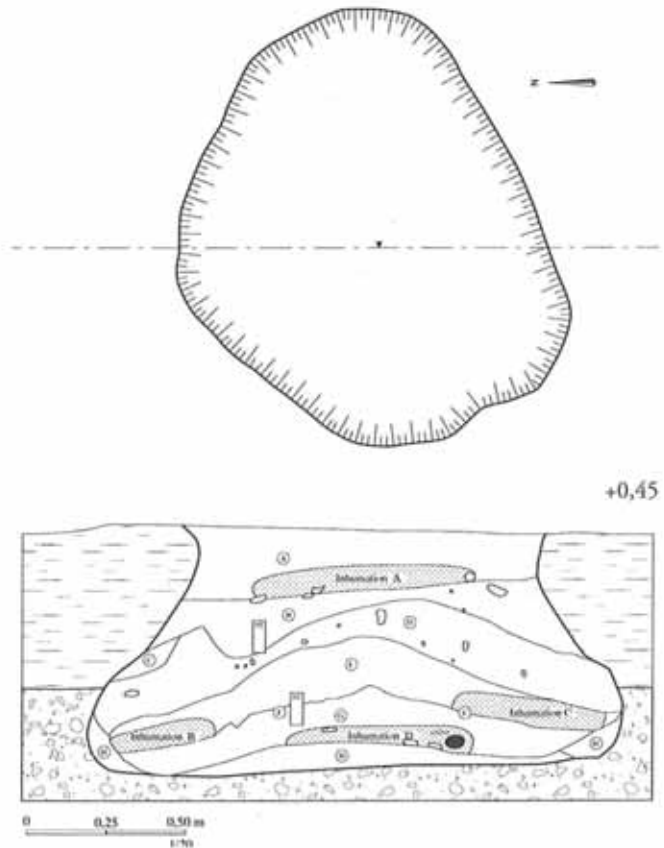


Fig. 3. Béziers, Le Crès : fosse sépulcrale de type silo.

Ces fosses pourraient avoir bénéficié d'une couverture constituée par un empilement de blocs de mollasse ou de dalles calcaires. Qu'il s'agisse ou non de silos, les fosses sépulcrales circulaires ne sont attestées que sur la frange littorale du Languedoc oriental et plus marginalement en Provence où il existe également un type particulier : les sépultures en puits comme sur les sites du Coustelet à Cabrières d'Avignon dans le Vaucluse (Gagnières, Vareilles, 1931) et des Terres Longues à Trets (fouillé en 2006 sous la direction de M. Pellissier INRAP, inédit, information V. Léa), ainsi que de l'Héritière II à Vernègues (Chapon *et al.*, 2002), dans les Bouches du Rhône. Ces structures ont parfois connu un fonctionnement complexe : dépôts multiples, simultanés et successifs.

*Les fosses sépulcrales à cavité latérale (ou en niche)*

Inconnues dans la région il y a dix ans, ce type de sépulture est aujourd'hui identifié sur quatre sites du Languedoc oriental : Béziers, Le Crès (Loison *et al.*, 2003 et 2004) ; Nîmes, Esplanade Sud (Hervé *et al.*, 1999) ; Nîmes, Forum Kinopolis (Piskorz *et al.*, 2000) ; Nîmes, Parc Georges Besse II (Escallon, 2006).

Ces réceptacles à accès latéral sont de dimensions variables, il s'agit de cavités creusées en forme de niche (Loison *et al.*, 2003, fig. 4, p. 35 et Loison *et al.*, 2004, fig. 88 et 89, p. 283), ou parfois creusées dans la paroi d'une grande fosse (Loison *et al.*, 2003, fig. 5, p. 35 et Loison *et al.*, 2004, fig. 71 et 72, p. 258). L'espace funéraire est fermé latéralement par une ou plusieurs



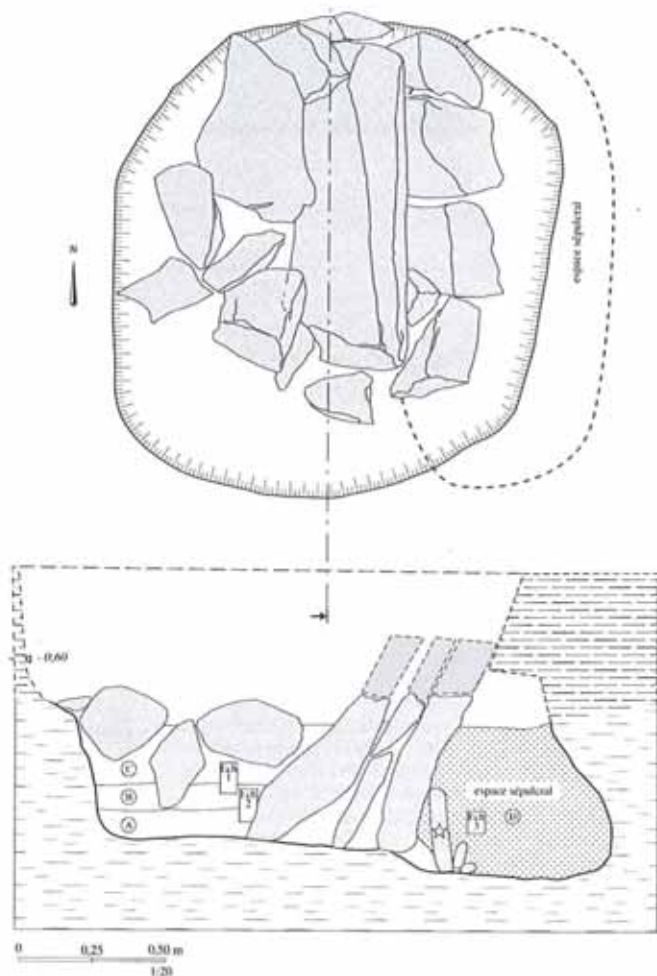


Fig. 4. Béziers, Le Crès : fosse à cavité latérale, plan et coupe.

dalles, qui reposent sur chant en position plus ou moins oblique, la partie supérieure prenant appui sur le bord de la cavité. Certaines, parmi les moins architecturées, ont été tronquées par l'érosion, processus qui a eu pour effet de faire disparaître la voûte. C'est pourquoi la partie supérieure conservée peut présenter au décapage une forme en haricot ou demi-circulaire (fig. 4).

Il s'agit dans tous les cas reconnus de sépultures individuelles où les corps sont déposés sur le côté en position fléchie.

Au Crès, ces tombes, au nombre de six, sont proches les unes des autres. Elles s'inscrivent au sein d'un groupe de structures funéraires dissociées des espaces domestiques chasséens, à la périphérie desquels sont situées les autres sépultures en fosses. Le mobilier est rare, il se compose d'armatures à tranchant transversal, d'une perle en « callaïs » et de matériel de mouture. Il est intéressant de noter qu'il s'agit des seules sépultures du Crès dans lesquelles le mobilier lithique est clairement associé au dépôt, contrairement à ce qui se passe dans les autres où le lithique (principalement des éclats) apparaît inclus dans le comblement de la fosse (Léa, 2004). Selon l'étude de l'organisation spatiale du site, il est possible que ce groupe soit quelque peu antérieur aux aménagements domestiques. Cette question devra être précisée par les résultats de datations en cours.

La fouille de la ZAC Esplanade Sud (Ilots 6-I, II, III) à Nîmes a livré deux structures (tombes 1777 et 1202) qui présentent de fortes similitudes avec celles du Crès (Hervé *et al.*, 1999). Les fosses subcirculaires possèdent des dalles plantées de chant recouvrant partiellement les corps. La décomposition des corps, comme au Crès, s'est effectuée en espace vide. Les fouilleurs évoquent pour l'une des deux l'existence d'une civière, d'un brancard ou d'une banquette en terre crue. Le mobilier funéraire est constitué de poinçons en os, d'un outil sur meule de bois de cervidé, de deux outils en silex et d'un vase de forme plutôt ubiquiste.

Parmi les sépultures découvertes lors de la fouille de Forum Kinopolis à Nîmes (Piskorz *et al.*, 2000), deux d'entre elles présentent également de fortes ressemblances avec celles du Crès et d'Esplanade Sud. Les corps ont été déposés dans des fosses ovales ou subcirculaires, une ou plusieurs dalles sont posées de chant, pouvant dans un cas recouvrir partiellement le défunt. Le mobilier trouvé dans l'une d'elles (SP6028) serait très vraisemblablement du Néolithique moyen (armature à tranchant transversal et retouches abruptes, perles discoïdes). Cependant, les deux datations  $^{14}\text{C}$  réalisées sur des ossements humains provenant de chacun de ces deux ensembles, sont aberrantes car elles situent ces tombes entre l'Âge du fer et le haut Moyen Âge (Breuil, 2005, p. 164).

Enfin tout récemment, une intervention préventive à Nîmes, Parc Georges Besse 2, a permis la mise au jour de deux autres ensembles présentant eux aussi des caractères similaires à ceux précédemment décrits (Escallon, 2006) : dalles plantées de chant dans les fosses funéraires, corps déposés en position fléchie, partiellement recouverts par ces dispositifs, mobilier attribuable au Néolithique moyen.

Ces fosses à ouverture latérale présentent quelques variantes architecturales. La structure peut être simple ou parfois divisée en deux espaces distincts, la cavité funéraire s'ouvre alors dans une structure d'accès qui fait fonction d'antichambre. À Béziers comme à Nîmes, il s'agit de sépultures individuelles et de dépôts définitifs, car, contrairement aux fosses sépulcrales de type silo, ces structures n'ont pas subi de réouverture. Le mobilier, bien que rare, indique que ce phénomène s'inscrit dans la phase chasséenne, et comme au Crès dès sa phase constitutive. Toutefois en l'attente de résultats des datations absolues toute tentative de périodisation reste prématurée.

Concernant la genèse de ce type de structure, d'évidents parallèles sont à rechercher en Catalogne où il serait reconnu dès la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire et perdurerait pendant toute la séquence du groupe culturel des *Sepulcros de fosa* (Bosch et Faura, 2003) qui, d'un point de vue chronologique, correspond peu ou prou au Chasséen. La nécropole du Camí de Can Grau en fournit de très bons exemples (Martí i Rosell *et al.*, 1997; Pou i Calvet, Martí i Rosell, 1999).

Cependant, la découverte récente de tombes très semblables en contexte Néolithique moyen I sur le site des Noisats à Gurgy dans l'Yonne, (Rottier, ce volume p. 99) pourrait suggérer que l'apparition de ces constructions funéraires ne serait peut-être pas à mettre au crédit des communautés néolithiques méridionales. En outre, des structures de conception similaire ont



également été mises en évidence dans l'Aisne à Berry-au-Bac, Chemin de la Pêcherie – Ouest, dans un contexte Rubané final (Allard *et al.*, 1997). Dans ce cas toutefois, les fermetures latérales ont été réalisées à l'aide d'éléments en matériaux périssables (Thévenet, 2004).

Ces parallèles avec le Nord de la France pourraient paraître anachroniques. Mais si on replace ces différents groupes culturels dans une chronologie absolue on se trouve pour les sites les plus anciens (Rubané récent/final) au tout début du V<sup>e</sup> millénaire, et sans doute vers le milieu de ce millénaire pour le site bourguignon mentionné. L'émergence de ces structures funéraires est donc à placer dans la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire, sans que l'on dispose aujourd'hui de suffisamment d'éléments chronologiques pour en déceler précisément l'origine.

## Les tombes en coffre

### *Les coffres simples*

Il existe un nombre important de coffres funéraires dans la partie nord-est du Languedoc, presque tous situés dans les Cévennes ou sur les Causses. Souvent organisés en nécropoles, ils doivent largement dépasser la centaine. Malheureusement seul un nombre limité d'entre eux a pu être daté. En effet, dans ces régions l'inhumation dans des coffres en pierre a été pratiquée du Néolithique au Moyen Âge (Salles et Bordreuil, 1966). De plus, ils ont généralement été pillés ou fouillés anciennement et sont donc très mal documentés. On ne dispose actuellement que de quelques ensembles potentiellement attribuables au Néolithique moyen, contrairement au Minervois et aux Corbières (Vaquer, ce volume p. 13).

Afin d'illustrer les difficultés d'interprétation de ces vestiges nous évoquerons rapidement deux exemples pris sur les causses de Campestre et de Blandas, deux petits causses situés au sud-est du Larzac dans le département du Gard. Le coffre du col de la Barrière à Campestre-et-Luc a été repéré et sommairement décrit en 1906 (Mazauric, 1906). Il se présentait alors sans dalle de couverture, enfoui dans la terre. L'auteur utilise même le terme « d'hypogée », qu'il fait toutefois suivre d'un point d'interrogation. Il ne comportait pas de restes osseux. Le mobilier recueilli était constitué de « trois remarquables pointes de flèches à tranchant transversal en silex blanc ». C'est sur la foi de cette description que ce monument a depuis été attribué au Chasséen (Costantini, 1984). Sous réserve, citons la présence à quelques kilomètres de là, sur le causse de Blandas, de quatre coffres, architecturalement assez proches les uns des autres, similaires à celui du Col de la Barrière, qui ont parfois été qualifiés de « cistes mégalithiques » (informations P. Galant). Ce sont des caissons d'environ un mètre de long érigés à l'aide de dalles disposées de chant, insérés dans des tertres d'une dizaine de mètres de diamètre. L'un d'entre eux, la ciste de Lacam à Rogues dans le Gard, a fait l'objet de fouilles dans les années cinquante. L'ensemble du monument présente des aménagements très semblables à ceux de Boujas à Aigne, Hérault (Taffanel *et al.*, 1975 ; Vaquer, ce volume). Mais le mobilier ne permet pas, loin s'en faut, d'attribuer cet ensemble à la culture chasséenne.

Les données provenant de la nécropole de Chanac, Le Royde, en Lozère, pourtant anciennes, méritent d'être réexaminées. Située au centre du causse de Sauveterre, elle a été fouillée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle par le D<sup>r</sup> Prunières qui n'a laissé que des descriptions relativement sommaires de l'ensemble du site, consignées dans un petit article de quatre pages, non illustré (Prunières, 1875). Le nombre de coffres vus ou fouillés n'est pas précisé. En 1905, Mortillet décrit de manière légèrement différente ce gisement (Mortillet, 1905). Il signale seize coffres « de toutes dimensions », répartis sur une surface qu'il estime à 1500 m<sup>2</sup>. Ceux-ci sont enterrés, « limités par quatre pierres ». Ils sont de très petites dimensions (moins d'un mètre de long pour cinquante à soixante centimètres de large), peu profonds (moins de cinquante centimètres), et sont majoritairement orientés est-ouest, avec toutefois quelques variantes nord-sud. Certains d'entre eux possédaient des dalles de couverture et de petits tumulus les recouvraient.

Les restes osseux reposaient directement sur le substrat calcaire. Ces constructions funéraires contenaient en règle générale un seul individu, mais il est fait mention de structures avec deux, voire trois inhumés. Il pourrait s'agir selon Prunières d'inhumations successives.

Le mobilier, actuellement égaré, est présenté de manière globale. Il était constitué par « des couteaux et des racloirs en silex, une pointe en cristal de roche, des coquilles, une pierre à écraser le grain, des poinçons en os, des dents percées, et des haches polies (...) en jade, jadéite, néphrite, fibrolithe », toutes de petite taille. Il y avait également des vases « généralement petits, leur fond est arrondi (...) ». À l'exception d'une petite soucoupe (...) tous ont une anse ». Sur la disposition de ce mobilier Prunières précise « qu'un vase et un seul objet d'industrie, hachette, couteau, poinçon, etc., accompagnaient chaque squelette. Le vase a toujours été trouvé du côté de la tête ».

Bien que sommaires, ces descriptions du mobilier permettent d'envisager pour au moins une partie de la nécropole une attribution au Néolithique moyen.

Le site de Carignargues, à Uzès dans le Gard, n'a pu faire l'objet que d'observations très partielles par Mazauric au cours de sa destruction à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Bordreuil, 1995). Il y avait au moins trois coffres, tous enterrés, potentiellement recouverts de petits cairns. L'un d'entre eux contenait un squelette déposé « sur le flanc, les genoux repliés sous le menton ». La description du mobilier retrouvé, dans les coffres ou à leur proximité immédiate, permet sans trop de difficultés de les attribuer au Chasséen : billes sphériques polies, lames en silex « roux » (probablement blond), ainsi qu'au moins deux vases dont « une coupe hémisphérique ». Les fouilleurs de l'époque n'ont d'ailleurs pas hésité à faire le rapprochement entre ces coffres et ceux de Chamblandes.

Tout récemment, un coffre a été découvert dans le cadre des études de diagnostic du futur tracé autoroutier A75, tronçon Pézenas-Béziers. Il se situe sur la commune de Valros (Hérault) au lieu dit « Le Pirou » à moins de 300 m en contrebas d'un vaste habitat Chasséen ancien (Loison *et al.*, 2005). Actuellement la contemporanéité de ces deux ensembles n'est pas assurée. Ce

coffre constitué de dalles calcaires de forme parallélépipédique est enterré. Il mesure 1,5 m de longueur pour 0,8 m de large. La couverture semble avoir été détruite par les travaux agricoles. La structure est située au centre d'un groupe de 5 fosses comportant des blocs calcaires dont l'une, sondée, a livré les restes osseux humains d'une sépulture primaire en association avec un dépôt secondaire. Les fouilles achevées en juin 2007 ont amené à revoir la datation de ce monument initialement attribué au Chasséen. Il est en fait à dater du Bronze ancien. Il n'y a donc actuellement aucun coffre du néolithique moyen dans les plaines du Languedoc central et occidental.

La commune de Trets (Bouches-du-Rhône) a livré plusieurs gisements attribuables au Chasséen. Découverts anciennement ils sont relativement mal documentés. Il semble que l'on puisse distinguer au moins deux, voire trois sites différents au lieu dit « Bastidonne », chacun d'entre eux ayant livré des restes funéraires.

Les coffres de La Bastidonne – « plateau », détruits anciennement, formaient vraisemblablement une nécropole qui s'étendait sur 700 m<sup>2</sup> (Courtin, 1974; Escalon de Fonton et Palun, 1955). Il y aurait eu plusieurs petits coffres, délimités par des lauzes. D'après les premiers observateurs, ces coffres contenaient des « ossements humains brûlés », sans que l'on puisse savoir si cela était ou non une constante. Il est également signalé des vases contenant des « ossements calcinés ». Cependant, J. Courtin (Courtin, 1974, p. 138) émet de sérieuses réserves quant à l'attribution de ces pratiques au Néolithique.

Le mobilier issu de ces coffres n'a jamais été figuré et l'on ne dispose que de descriptions peu précises. Il y avait des haches polies en roche verte, de toutes tailles, des lissoirs en grès, de l'outillage en silex réalisé sur support laminaire ou lamellaire, des billes de pierre polie, des vases de formes variées avec pour certains des cordons multiformes ainsi que de rares éléments de parure (coquilles de *cardium* ou petits galets perforés). Des stèles en relation avec les coffres auraient également été observées. Cet ensemble serait à attribuer au Chasséen récent.

#### *Les coffres et fosses aménagées à entourages de pierres*

Côté provençal, les sites de Saint Jean du Désert à Marseille et de Château Blanc à Ventabren (Bouches-du-Rhône), récemment fouillés, ont livré l'un des coffres, l'autre des tombes en fosse ou à architecture de pierre sèche situés au centre de tumulus.

Le site de Saint Jean du Désert a été découvert à l'occasion d'une opération d'archéologie préventive. La fouille s'est déroulée entre 1993 et 1994 (Grenet et Sauzade, 1995; Sauzade, 1999). Deux coffres, hors sol, ont été mis au jour. Ils étaient situés côte à côte au centre d'un cercle d'environ 11 m de diamètre, constitué de petits blocs de pierre, qui délimitait vraisemblablement un tertre en partie tronqué par des aménagements récents.

Les coffres, de moins d'un mètre de côté, étaient composés de cinq à sept orthostates de grès. Ils ne possédaient plus de couverture et aucun reste humain n'était conservé à l'intérieur. Le mobilier céramique est à rattacher à un Chasséen sans doute très

récent. Il est constitué d'un gobelet caréné retrouvé dans l'un des deux coffres et d'un vase caréné ainsi que de tessons également carénés recueillis dans l'espace interne entre le cercle de pierres et les coffres.

Le site de Château Blanc à Ventabren, contrairement à celui de Saint Jean du Désert, correspond à une véritable nécropole. Celle-ci est composée de cinq monuments funéraires constitués de tertres d'environ un mètre de haut ceinturés, comme à Saint Jean du Désert, par des entourages de pierres de 11 m à 17 m de diamètre (Hasler *et al.*, 1998; Hasler *et al.*, 2002). Pour trois d'entre eux (M.I, M.II et M.III) il existait également des fosses parementées situées au sud-ouest, au sein du cercle de pierres, dans lesquelles avaient été disposées des céramiques et de une à quatre stèles. Un ou deux dépôts funéraires étaient situés au centre de chacun des monuments, disposés dans des fosses ou des tombes de forme ovale, délimitées par des murets de pierre sèche. Une tombe en fosse était recouverte de dalles calcaires. Ces monuments ont accueilli des sépultures individuelles d'adultes, excepté dans le monument I, où deux enfants ont été déposés dans une même fosse, au-dessus de laquelle a été édifiée une tombe ovale destinée à un adulte. Le mobilier funéraire est composé d'éléments de parure, de deux armatures (une tranchante et une foliacée) pour le monument I, d'une armature perçante à pédoncule ébauché pour la sépulture du monument V, et d'un vase pour la sépulture IVa.

Les datations <sup>14</sup>C de la nécropole comprises dans une fourchette de 3615 à 2510 avant J.-C. – la majorité étant calées dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire – ont confirmé que sa fondation pouvait remonter à l'extrême fin du Néolithique moyen et son utilisation perdurer pendant tout le Néolithique final.

#### Les sépultures en cavités

Le milieu souterrain a également été utilisé durant le Néolithique moyen à des fins funéraires. Dans certaines cavités, les sépultures sont déposées sans autre forme apparente d'aménagement, d'autres ont fait l'objet de constructions diverses. Bien que la documentation ne soit pas aussi détaillée qu'on pourrait le souhaiter, il est possible de distinguer deux types d'aménagements : de véritables coffres construits ou des espaces composites édifiés à partir d'une ou plusieurs dalles prenant appui sur les parois de la cavité.

#### *Les coffres et autres structures aménagées en cavités*

Parmi les découvertes correspondant à cette catégorie de vestiges, signalons l'abri de Saint-Mitre à Reillane (Alpes-de-Haute-Provence), fouillé en 1966 et 1967, qui contenait une sépulture déposée dans un coffre de pierre, fermé par une dalle de couverture (Calvet, 1969). Cette sépulture est généralement considérée comme chasséenne, bien qu'aucun mobilier sépulcral n'ait été découvert. Une relecture de la description stratigraphique nous conduirait à penser qu'elle serait plus ancienne (Léa et Loison, à paraître).

Dans le même département, à peu de distance du site précédent, J. Courtin (Courtin, 1974, p. 115) signale qu'à l'inté-



rieur de l'Abri de Gournié à Oppedette, fut découverte une « tombe limitée par des dalles en calcaire » à laquelle était associée une anse « en flûte de pan ».

Dans la vallée de la Cèze, une mention ancienne et laconique, reprise par J. L. Roudil (Roudil, 1988), signale sur le site de La Capelle à Tharaux dans le Gard la découverte de « tombes bâties en dalles situées à proximité immédiate de l'habitat lui-même, dans le porche de la grotte ». L'exemple le mieux décrit de structure funéraire bâtie dans une cavité est celui de l'Abri du Pont de Quinson, à Quinson (Alpes-de-Haute-Provence). Ce petit abri a livré une sépulture aménagée dans l'angle nord-est de la cavité qui formait une niche (Courtin et Puech, 1962). Une grosse dalle posée sur chant délimitait un espace formant ainsi un caisson rudimentaire. Le mobilier associé, composé notamment d'un grand vase ovoïde, d'une écuelle en calotte à sillon interne, de fragments de 3 écuelles carénées, d'une flèche losangique et de lamelles en silex blond, se rapporterait à la phase récente du Chasséen.

Le petit abri n° II de Fraischamp à La Roque-sur-Pernes dans le Vaucluse, en partie situé sous des éboulis de la falaise, a livré une stratigraphie où quasiment tout le Néolithique est représenté (Paccard 1954 et 1992). Dans une position qui pourrait rappeler celui de Quinson (juste sous la voûte et contre la paroi de l'abri), Paccard décrit (Paccard, 1954) « un coffre de dalles mollassiques rougies par le feu et contenant des restes humains épars », sans doute d'un seul individu (sép. n° 2). Le mobilier associé aux restes humains, où il est fait la mention d'un nucléus à lamelles, est très vraisemblablement chasséen.

#### *Les dépôts collectifs*

Plusieurs cavités ont également livré des restes humains sous forme d'éléments épars ou de couches sépulcrales. Il peut s'agir de sépultures collectives comme à l'Aven de La Boucle à Corconne dans le Gard (Duday, 1999 et 2004) dont les premiers dépôts seraient à rattacher à la phase finale du Chasséen, ou de dépôts comme à la grotte-aven du Délubre à Vauvenargues dans les Bouches-du-Rhône (Cheylan et Cheylan, 1972), où la fonction d'ossuaire est toutefois loin d'être assurée.

### Des structures funéraires originales

Le site de la Bastidonne – rebord de plateau à Trets (Bouches-du-Rhône) a livré une structure présentant une architecture très singulière. Elle a été mise au jour, à quelque distance des ensembles précédemment décrits (Courtin, 1974; Escalon de Fonton et Palun, 1955). Elle se trouvait fortement dégradée par l'érosion lors de sa découverte du fait de sa situation à flanc de coteau. Les fouilleurs décrivent une fosse quadrangulaire ne comportant pas de murettes en pierre sèche ou de dalles verticales. À l'intérieur de cette fosse on distinguait trois niveaux d'inhumation, superposés, séparés les uns des autres par des dalles. Chacun de ces niveaux contenait les restes de plusieurs inhumés. Du mobilier associé, présent dans chaque niveau, permettrait d'attribuer cet ensemble à un faciès récent du Chasséen.

On ne peut en outre passer sous silence l'aménagement funéraire mis au jour sur le site de Montbeyre – La Cadoule à Teyran (Hérault) attribué au Chasséen par les fouilleurs (Laboucairié et Arnal, 1989; Arnal *et al.*, 1994). Cet aménagement – fosse au sol dallé avec un trou de poteau en son centre, entourée de dalles calcaires verticales, recouverte d'un cairn – reste sans équivalent aujourd'hui et fait toujours l'objet de discussions.

### Bilan

Dans la zone retenue pour cette étude, ainsi que nous l'avons évoqué, nous ne disposons que de trop peu d'ensembles funéraires attribuables au Néolithique ancien pour envisager des liens évolutifs avec le Néolithique moyen, d'autant que, dans cette zone géographique, les termes de passages entre ces deux phases ne sont pas encore clairement définis. En l'état, on soulignera la rareté des sépultures en plein air et une fréquentation du milieu souterrain où coexistent des sépultures individuelles et des dépôts plus ou moins collectifs témoignant déjà de pratiques complexes.

Les pratiques funéraires attribuables au Néolithique moyen II, période qui voit l'expansion du Chasséen méridional, sont mieux documentées du fait notamment des nombreuses opérations d'archéologie préventive récemment menées. Les sépultures en fosses en contexte de plein air apparaissent majoritaires et sont presque systématiquement associées à des vestiges domestiques. Toutefois, plusieurs exemples attestent que le milieu souterrain est toujours utilisé. Ces fosses sépulcrales ont des morphologies et des fonctionnements apparemment très divers, sur plusieurs sites se côtoient le simple creusement effectué pour y déposer un défunt en espace colmaté et des excavations nettement plus élaborées qui, pour certaines, correspondent à de véritables chambres funéraires architecturées, comme les fosses à ouverture circulaire et les fosses à cavité latérale.

Les fosses sépulcrales de type silo, dont le fonctionnement est comparable à celui d'un caveau, ont semble-t-il pour fonctions de maintenir les corps en espace vide confiné et de permettre les dépôts successifs et ordonnés de plusieurs individus. Ces pratiques spécifiques, qui pourraient marquer les prémices d'une collectivisation des sépultures, ne sont pas très éloignées, au moins dans leur conception, de celles des cistes de Chamblandes.

Ce type de tombe, qui semble représenter un des traits dominants des traditions funéraires du Chasséen méridional, se généralise dans l'ensemble du Languedoc dès la phase ancienne du Chasséen, il est aussi bien présent dans l'Hérault sur le site du Crès à Béziers que dans l'Aude sur les sites des Plots à Berriac et du Perreiras à Pouzols-Minervoises notamment. Dans une phase plus récente, il trouve son prolongement dans les ensembles sépulcraux de la vallée du Rhône sur le site des Moulins à Saint-Paul-Trois-Châteaux et du Gournier à Montélimar, (Beeching et Crubézy, 1998).

Les tombes en cavité à ouverture latérale ou en niche ont été observées pour la première fois dans la plaine de Nîmes, mais c'est avec les découvertes du Crès que les parallèles purent être opérés avec certaines structures funéraires catalanes des *Sepulcros de fosa*. Cette pratique funéraire privilégie la sépulture individuelle, le corps étant déposé dans un espace vide dont l'accès latéral est clos par un dispositif constitué de dalles de calcaire.

Sur le site du Crès à Béziers, ces structures avoisinent les sépultures en fosse, mais, contrairement à ces dernières, elles sont regroupées en une petite concentration qui forme un espace réservé, espace que l'on peut qualifier de spécifiquement funéraire. Ces structures sont, pour le moins, contemporaines de l'occupation du Chasséen ancien, mais l'étude de l'organisation générale du site nous incite à penser qu'elles pourraient être sensiblement plus anciennes (les résultats de datations en cours permettront de répondre plus précisément à cette question).

Quoi qu'il en soit, si l'apparition de ce type de structure funéraire précède le début du Chasséen, elles semblent se pérenniser durant toute la période comme l'indiquent les découvertes faites sur les sites nîmois, sans doute plus récents, comme ceux de d'Esplanade Sud, de Forum Kinopolis et de Parc Georges Besse II.

Ce mode architectural particulier montre une réelle analogie avec celui du groupe culturel catalan des *Sepulcros de fosa* (Pou i Calvet *et al.*, 1999; Bosch et Faura, 2003), liens qui ont été confirmés par l'étude de la céramique du Crès (travaux G. Jédikian, *in* Loison *et al.*, 2004). Toutefois, les découvertes de structures morphologiquement très similaires sur le site néolithique moyen des Noisats à Gurgy en Bourgogne semblent démontrer que ce phénomène, comme celui des cistes de Chamblandes, s'inscrit dans une vaste dynamique qui touche l'ensemble de l'Europe occidentale entre les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires.

Enfin, pour en revenir à la question des sépultures en coffres au Néolithique moyen, ceux-ci restent dans notre zone d'étude, en l'état des connaissances, un phénomène relativement minoritaire. Ils sont actuellement inexistant dans les plaines littorales du Languedoc oriental.

Sans qu'il nous soit possible aujourd'hui d'en définir le sens et la portée, on gardera à l'esprit que des coffres ou « ersatz » de coffres ont été aménagés dans des cavités.

Au nord, en périphérie de la zone d'étude, parmi les nombreux ensembles découverts dans les domaines plus montagnards que constituent les Causses et les Cévennes, les quelques rares coffres bien datés témoignent de l'existence de ce type de structure au Néolithique moyen dans au moins une partie de notre zone d'étude.

Quant aux exemples provençaux, constitués de coffres ou fosses aménagées, entourés de cercles de pierre, qu'il s'agisse des sites de Marseille, Saint Jean du Désert, de Ventabren, Château Blanc, ou de Trets, Bastidonne – plateau, ils sont à placer au plus tôt à l'extrême fin de la séquence chasséenne, c'est-à-dire dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire. Concernant ces deux derniers sites il faut également rappeler que des stèles sont associées aux monuments funéraires. Ces structures, très éloignées des cistes de type Chamblandes, préfigurent les constructions monumentales qui se généraliseront durant le Néolithique final.

## En conclusion

Il faut donc considérer que, dans la zone géographique que nous avons retenue, les tombes en coffre restent un phénomène marginal. Au-delà de la diversité des pratiques rencontrées, la structure sépulcrale la plus usitée reste l'inhumation en fosse en contexte d'habitat, notamment celle en fosse de type silo, qui s'avérerait être une spécificité chasséenne. Mais il est important de préciser que, bien que cette structure d'accueil soit très différente de celle des coffres Chamblandes, elle s'en rapproche étonnamment par son mode de fonctionnement, qui permet, tout comme un caveau, le décharnement des corps en espace vide et les dépôts successifs et ordonnancés de défunts. Cette tendance nouvelle, parmi les pratiques funéraires du Néolithique moyen, qui se généralise dès la deuxième moitié du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, apparaîtrait comme un phénomène transculturel. Elle marquerait, ainsi que l'a déjà pointé P. Moinat, les prémices d'une « collectivisation » de la tombe (Moinat 1998). Enfin nous tenons à souligner les liens importants qui semblent unir la Catalogne au Languedoc que renforce la mise en évidence récente des structures funéraires à cavité latérale.

Pierre-Arnaud de LABRIFFE  
DRAC Languedoc-Roussillon  
Service régional de l'archéologie / UMR 7041  
CS 49020  
5, rue de la Salle l'Evêque  
F - 34967 MONTPELLIER Cedex 2

Gilles LOISON  
INRAP, TRACES  
34, rue du Grand Pradet  
F - 34430 ST JEAN DE VEDAS

Vanessa LEA  
TRACES  
Maison de la Recherche  
5, allées Antonio Machado  
F- 31058 TOULOUSE cedex 9

Anne HASLER  
27, boulevard Guynemer  
F - 30400 Villeneuve-les-Avignon



## Références bibliographiques

- ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne, France), *Le Néolithique danubien et ses marges, entre Rhin et Seine, Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, suppl. n° 3, p. 31-43.
- AMBERT P., GENNA A., TAFFANEL O. (1988) – Contribution à l'étude du Chasséen en Minervois, *Le Chasséen en Languedoc oriental; hommage à Jean Arnal. Actes des journées d'étude, Montpellier, 25, 26, 27 octobre 1985*, Université Paul Valéry, Montpellier, p. 25-36.
- ARNAL G.-B., CLOPES J., LABOUCARIE S., SAHUC M., SAUVEUR C. (1994) – Apport général des recherches sur les sites préhistoriques de la source de la Cadoule à Teyran (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, t. 18, p. 31-48.
- AUDIBERT J. (1956) – La station du Moulin de Sauret, Castelnau-le-Lez (Hérault), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 53, 7-8, p. 402-407.
- BEECHING A., CRUBEZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, in J. Guilaine (dir.) : *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9500-3500 avant notre ère)*, Errance, Paris, 1998, p. 147-164.
- BÉRARD G., BOISSINOT P., GAZENBEEK M. (1992) – Manosque, Vallon de Gaude, *Bilan Scientifique Régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur, 1991*, Direction Régionale de Affaires Culturelles, Aix-en-Provence, 1992, p. 33-40.
- BEYNEIX A. (1997) – Les sépultures chasséennes du sud de la France, *Zephyrus, Revista de Prehistoria y Arqueologia*, t. 50, p. 125-178.
- BEYNEIX A. (2002) – *Traditions funéraires néolithiques en France méridionale, 6000-2200 avant J.-C.*, collection les Hespérides, Errance, Paris, 287 p.
- BINDER D., BROCHIER J.-E., DUDAY H., HELMER D., MARINVAL P., THIÉBAULT S., WATTEZ J. (1993) – L'abri Pendimoun à Castellar (Alpes-Maritimes) : nouvelles données sur le complexe culturel de la céramique imprimée méditerranéenne dans son contexte stratigraphique, *Gallia Préhistoire*, t. 35, p. 177-251.
- BORDREUIL M. (1995) – Une nécropole chasséenne fantôme à côté d'Uzès (Gard), *Archéologie en Languedoc*, t. 19, p. 39-40.
- BOSCH J., FAURA J.-M. (2003) – Pratiques funéraires néolithiques dans la région des bouches de l'Ebre, in P. Chambon et J. Leclerc (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, table ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, Mémoire de la Société Préhistorique Française 33, Paris, p. 153-158.
- BREUIL J.-Y. (2001) – *ZAC du kilomètre Delta II – 1<sup>re</sup> tranche à Nîmes (Gard); site du Néolithique final (Ferrières); occupation du Haut Empire au Haut Moyen-Âge; traces agraires*, DFS de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, AFAN Méditerranée, Nîmes, 61 p.
- BREUIL J.-Y. (2005) – *Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise; de la Préhistoire récente à l'époque moderne, Projet collectif de recherche, bilan scientifique 2003-2005*, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 175 p.
- CALVET A. (1969) – *Les abris sous roches de Saint-Mitre*, Maison des Jeunes et de la Culture de Manosque ed., Rico, 113 p.
- CHAPON P., HASLER A., RENAULT S. (1997) – Vernègues l'Héritière II, *Bilan Scientifique Régional de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, Direction Régionale des Affaires Culturelles ed., Aix-en-Provence, 104 p.
- CHAPON P., HASLER A., RENAULT S., VILLEMEUR I. (2002) – Vernègues, l'Héritière II, *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse, tome 1, la Préhistoire, fiche n°19*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne n° 8, ADAL éd., Montpellier, 2002, p. 204-212.
- CHEYLAN G., CHEYLAN M. (1972) – Un ossuaire chasséen : la grotte du Délubre (commune de Vauvenargues, Bouches-du-Rhône), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, t. 21, p. 96-111.
- COSTANTINI G. (1984) – Le Néolithique et le Chalcolithique des Grands Causses, I. Étude archéologique, *Gallia Préhistoire*, t. 27, fasc. 1, p. 121-210.
- COSTES A., DUDAY H., GUTHERZ G., ROUDIL J.-L. (1987) – Les sépultures de la Baume Bourbon à Cabrières Gard, in J. Guilaine et al., dir. : *Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale, actes du colloque international du CNRS, Montpellier, 26-29 avril 1983*, CNRS, Paris, p. 531-535.
- COURTIN J. (1974) – *Le Néolithique de la Provence*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. 11, éditions de la Société Préhistorique Française et du CNRS, Paris, 359 p.
- COURTIN J., PUECH H. (1962) – L'abri de Pont de Quinson (Basses-Alpes), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 11-1, p. 153-158.
- COYE N. (2004) – Le sol fossilisé du Néolithique moyen, in I. Daveau dir., *Port Ariane III; occupation et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires*, DFS de fouille archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée, Nîmes, 2004, vol. 2, p. 313-342.
- CRUBÉZY E. (1989) – La fosse sépulcrale de l'avenue 19/20 à Mèze (Hérault); recherche sur le mode d'inhumation et la position initiale du cadavre, *Hommages à Henri Prades (1920 – 1989)*, Archéologie en Languedoc ed., Montpellier, 1989, t. 4, p. 41-45.
- CRUBÉZY E., MENDOZA A., PRADES H. (1988) – Les sépultures chasséennes du département de l'Hérault, *Le Chasséen en Languedoc oriental; hommage à Jean Arnal, Actes des journées d'études, Montpellier, octobre 1985*, Université de Montpellier, Montpellier, p. 271-275.
- D'ANNA A. (1993) – L'habitat en plein air : recherches récentes, *Le Néolithique au quotidien, Actes du XVI<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Paris, 5-6 novembre 1989*, Document d'Archéologie Française n° 39, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 72-84.
- DAVEAU I. (2004) – *Port Ariane III; occupation et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires*, DFS de fouille archéologique, SRA L-R, INRAP Méditerranée, Nîmes, 2004, 2 vol., 639 p.
- DUDAY H. (1999) – Corconne, Aven de la Boucle, *Bilan Scientifique Régional de la région Languedoc-Roussillon*, 1998, édition de la Direction Régionale de Affaires Culturelles, Montpellier, p. 66-67.
- DUDAY H. (2004) – La sépulture collective de l'aven de la Boucle à Corconne : une vision nouvelle de l'archéologie de la mort, *rites funé-*

raires de la fin de la Préhistoire au Moyen-Âge, Archéologies gardoises 1, Conseil Général du Gard ed., Nîmes, 2004, p. 9-19.

DUDAY H., VAQUER J. (2003) – Les sépultures chasséennes du site des Plots, Berriac (Aude), in P. Chambon et J. Leclerc (dir) : *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, table ronde SPF, Saint-Germain-en-Layé, Mémoire de la Société Préhistorique Française XXXIII, Paris, p. 75-79.

ESCALLON G. (2006) – *Les fouilles du Parc Georges Besse 2 à Nîmes Gard; occupations néolithiques, Bronze ancien épicanpaniforme et proto-historiques; établissement antique en bord de voie nord-sud aux abords du Mas de Boudan*. Nîmes, DFS de fouille archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée, 2004, 2 vol., 221 p.

ESCALON DE FONTON M., PALUN Y. (1955) – Le Lagozien de Trets (Bouches-du-Rhône); une sépulture en fosse à La Bastidonne, *Cahiers Rhodaniens*, t. 2, p. 916.

FREITAS L. de, CHARLES V., HAMEAU P., JALLOT L., PAHIN A.-C., SÉNÉPART I., VEYSSIERE F. (1988) – *Le Moulin Villard, Caissargues – Gard. Rapport de fouille de sauvetage programmé, 1987*, Direction Régionale de Affaires Culturelles, Montpellier, 78 p.

FREITAS L. de, CHARLES V., HAMEAU P., JALLOT L., PAHIN A.-C., SÉNÉPART I., VEYSSIERE F. (1989) – *Le Moulin Villard, Caissargues – Gard. Rapport de fouille de sauvetage programmé, 1988*, Direction Régionale de Affaires Culturelles, Montpellier, 41 p. plus fig. et annexes.

GAGNIÈRE S., VAREILLES J., (1931) – Puits funéraire néolithique de Coustelet à Cabrières d'Avignon (Vaucluse), *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, t. 1, p. 113-117.

GEORJON C., PONCIN S., FOREST V., LEA V. (2006) – *ZAC Saint-Antoine tranche 4 à Saint-Aunès (Hérault); redécouverte d'un habitat chasséen : la Condamine d'Emile Majurel*, DFS de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée, Nîmes, 97 p.

GRENET M., SAUZADE G. (1995) – Marseille, St Jean du Désert, *Bilan Scientifique Régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur, 1994*, Direction Régionale de Affaires Culturelles, Aix-en-Provence, p. 144-145.

HASLER A., CHEVILLOT P., COLLET H., DURAND C., RENAULT S., RICHIER A. (1998) – La nécropole tumulaire de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône), *Rencontres méridionales de Préhistoire récente, 2<sup>e</sup> session, Arles 1996*, APDCA ed., Antibes, p. 403-414.

HASLER A. (2004) – Principaux éléments ayant trait à l'archéologie funéraire, in L. Jallot dir., *Mas de Vignoles IV à Nîmes, volume 1; Le Néolithique, synthèses et bilan scientifiques, volume 1, tome 2*, DFS de fouille archéologique, SRA L-R, INRAP Méditerranée, Nîmes, 2004, p. 212-225.

HASLER A., CHEVILLOT P., CONVERTINI F., ESCALLON G., FABRE V., FOREST V., GEORJON C., LÉA V., MARTIN S., NORET C., VIDAL L., WATTEZ J. (2005) – *Fossé aval du Cadereau d'Alès à Nîmes (Gard). Nîmes, Du Paléolithique supérieur à l'Antiquité sur le tracé du Cadereau d'Alès à Nîmes (Gard): occupation paléolithique, habitats et sépultures néolithiques, traces agraires antiques*, DFS de fouille archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée, 2 vol., 240 p.

HASLER A., COLLET H., DURAND C., CHEVILLOT P.,

RENAULT S., RICHIER A. (2002) – Ventabren – Château Blanc, une nécropole tumulaire néolithique. In *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse, tome 1, la Préhistoire, fiche n° 22*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne n° 8, UMR 154 du CNRS, Montpellier, 2002, p. 227-238.

HASLER A., NORET C. (2006) – Habitats et structures funéraires néolithiques sur le tracé du cadereau d'Alès à Nîmes (Gard) : premiers résultats, in P. Fouéré, C. Chevillot, P. Courtaud, O. Ferullo et C. Leroyer dir., *Paysages et peuplements : aspects culturels et chronologiques en France méridionale : actualité de la recherche, Actes des 6<sup>e</sup> Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Périgueux, 14-16 octobre 2004*, Préhistoire du Sud-Ouest, Cressensac, p. 171-190.

HERVÉ M.-L., GARNOTEL A., NORET C. (1999) – *ZAC Esplanade Sud, lot 6-I, II et III*, DFS de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, AFAN Méditerranée, 2 vol. 122 p.

JALLOT L. (2001) – *ZAC Esplanade Sud, lot 13 à Nîmes (Gard); I – fosses et sépultures du Néolithique ancien de la Roussillon sud*, DFS de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, AFAN Méditerranée, 106 p.

JALLOT L. (2004) – *La Capoulière 2; Mauguio (Hérault); étude d'un habitat fontbuxien à réseau de fossé et architecture en terre*, DFS de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée, 2 vol., 123 p., 205 fig.

JALLOT L., GEORJON C., WATTEZ J., BLAIZOT F., LEA V., BEUGNIER V. (2000) – Principaux résultats de l'étude du site chasséen ancien de Jacques Cœur II (Port-Marianne, Montpellier, Hérault). in M. Leduc et al., *Sociétés et espaces, Rencontres méridionales de Préhistoire récente, 3<sup>e</sup> session, Toulouse 6-7 novembre 1998*, Archives d'Ecologie Préhistorique éd., Toulouse, p. 281-303.

LABOUCARIÉ S., ARNAL G.-B. (1989) – La sépulture chasséenne (L.IV) du gisement de Montbeyre-la-Cadoule à Teyran (Hérault), *Hommages à Henri Prades (1920 – 1989)*, Archéologie en Languedoc, Montpellier, 1989, t. 4, p. 27-33.

LÉA V. (2004) – *Les industries lithiques du Chasséen en Languedoc oriental : caractérisation par l'analyse technologique*, British Archaeological Reports ed., International Series 1232, Oxford, 215 p.

LÉA V., LOISON G. (sous presse) – Etat des connaissances sur les mobiliers funéraires chasséens en Provence et en Languedoc oriental, *Actes de la Table ronde de Carcassonne "Quels bagages pour l'au-delà"*. ADREUC, Centre d'Anthropologie de Toulouse.

LOISON G., JORDA C., LEA V., FOREST V., GINOUEZ O., JUNG C., RASCALOU P. (2003) – *Autoroute A75 section Béziers-Pézenas, phase II – volume 7; Montblanc et Valros (Hérault); secteur 3 – Aire de Tourbes / Valros*, Rapport final d'opération, diagnostic archéologique, INRAP Méditerranée, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Nîmes, 160 p.

LOISON G., FABRE V., VILLEMEUR I., BOUBY L., CONVERTINI F., FOREST V., GAILLARD A., JEDIKIAN G., LABARUS-SIAT C., LEA V., TEXIER M., WATTEZ J. (2004) – *Rocade nord de Béziers (Hérault), Le Crès; habitats domestiques et sépultures du Chasséen ancien*, DFS de fouille archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée, 3 vol., 309 p.

LOISON G., FABRE V., VILLEMEUR I. (2003) – Structures domestiques et aménagements funéraires sur le site chasséen du Crès à Béziers (Hérault), *Archéopages*, n°10, Recherches, p. 33-39, 10 fig.



- MAFART B., BARONI I., ONORATINI G. (2004) – Les restes humains de la grotte de l'Adaouste du Néolithique ancien final (Bouches-du-Rhône), France : cannibalisme ou rituel funéraire, *Le Néolithique au Proche Orient et en Europe : section 9, Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès UISPP, Université de Liège, Belgique, 2-8 septembre 2001*, p. 289-294.
- MAHIEU E. (1992) – La nécropole de Najac à Siran (Hérault), *Gallia Préhistoire*, t. 34, p. 141-169.
- MARTI i ROSELL M., POU i CALVET R., CARLUS i MARTIN X. (1997) – Excavacions arqueològiques a la ronda sud de Granollers, 1994 : la necròpolis del Neolític mitjà i les restes romanes del Camí de Can Grau (La Roca del Vallès, Vallès Oriental), i els jaciments de Cal Jardiner (Granollers, Vallès Oriental), Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Excavacions Arqueològiques a Catalunya, 14, 235 p.
- MAZAUURIC F. (1906) – Recherches archéologiques sur le Larzac (région du Gard), *Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes*, p. 55-70.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes ; rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir. : *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9500-3500 avant notre ère)*, Errance, Paris, p. 129-143.
- MONTJARDIN R., ROUQUETTE D. (1989) – La fosse sépulcrale E0/F0-E1/F1 de l'avenue 19/20, Raffègues/Mas de Garric – Zone Industrielle de Mèze (Hérault), *Hommages à Henri Prades (1920 – 1989)*, Archéologie en Languedoc, Montpellier, t. 4, p. 35-40.
- MORTILLET A. de (1905) – *Les monuments mégalithiques de la Lozère*, Schleicher frères éd., Paris.
- OZANNE J.-C. (2002) – Bollène – Pont de Pierre 2-Nord, *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse, tome 1, la Préhistoire*, fiche n° 10, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne n° 8, ADAL, UMR 154 du CNRS, Montpellier, p. 123-130.
- OZANNE J.-C., BLAIZOT F. (2002) – Bollène - Pont de Pierre 2-Sud, *Archéologie du TGV Méditerranée, fiches de synthèse, tome 1, la Préhistoire*, fiche n° 11, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne n° 8, Montpellier, ADAL, UMR 154 du CNRS, p. 131-145.
- PACCARD M. (1954) – La grotte d'Unang (Gorges de la Nesque – Malmorm, Vaucluse), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 3, p. 3-25.
- PACCARD M. (1957) – Etude d'un peuplement de vallée du Néolithique au II<sup>e</sup> Âge du Fer : le vallon de Fraischamp (commune de Roques-sur-Pernes, Vaucluse), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, t. 6, p. 112-154.
- PACCARD M. (1987) – Sépultures du Néolithique ancien à Unang (Malemort-du-Comtat), in J. Guilaine et al. dir. : *Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale, Actes du colloque international du CNRS, Montpellier, 26-29 avril 1983*, CNRS éd., Paris, p. 507-512.
- PACCARD M. (1992) – Sépultures néolithiques des basses gorges de la Nesque et leurs rapports avec les habitats, in E. Mahieu dir., *Anthropologie préhistorique : résultats et tendances, Sarriens 1989*, CG Vaucluse, Sarriens, 1992, p. 135-142.
- PISKORZ M., ESCALLON G., BEL V., BARBERAN S., RICHIER A., RODET-BELARBI I., FOREST V., BAZILE F., LANCELOT S., RECOLIN A., BRES C (2000) – *Forum Kinopolis II, ZAC du Mas des Abeilles, parcelles HY-239 et HY-360 . Nîmes (Gard), opération de fouille n° 164/1999*. DFS de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, AFAN Méditerranée, 111 p.
- POU i CALVET R., MARTI i ROSELL M. (1999) – *El Camí de Can Grau; La Roca del Vallès; una necropolis de sepulcres en fossa del neolític mitjà*, Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya éd., Barcelona, 31 p.
- PRUNIÈRES P.-M. (1875) – Sur un cimetière de l'époque néolithique, *Association Française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Nantes, 4<sup>e</sup> session*, p. 914-918.
- ROUDIL J.-L. (1988) – Une sépulture chasséenne en grotte à Tharaux, Gard, *Le Chasséen en Languedoc oriental; hommage à Jean Arnal. Actes des journées d'étude, Montpellier, 25, 26, 27 octobre 1985*, Université Paul-Valéry, Montpellier, p. 277.
- SALLES J., BORDREUIL M. (1966) – Vestiges pré et protohistoriques en Cévennes micasschisteuses au N.O d'Alès, *Congrès Préhistorique de France*, Ajaccio, p. 265-274.
- SAUZADE G. (1983) – *Les sépultures du Vaucluse du Néolithique à l'Âge du Bronze*, I.P.H. éd., Paris, Etudes Quaternaires, Mémoire n° 6, 253 p., XX pl.
- SAUZADE G. (1999) – Des dolmens en Provence, in J. Guilaine dir. : *Mégalithismes, de l'Atlantique à l'Éthiopie, séminaire du Collège de France*, Errance, Paris, p. 125-140.
- TAFFANEL O., TAFFANEL J., AMBERT P. (1975) – La ciste de Boujas (Aigne, Hérault), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. 75, p. 113-119.
- THEVENET C. (2004) – Une relecture des pratiques du Rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 101, p. 815-826.
- VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France Méditerranéenne, in J. Guilaine dir. : *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9500-3500 avant notre ère)*, Errance, Paris, p. 167-186.
- VIGNAUD A. (1998) – La nécropole néolithique du Camp del Ginèbre de Caramany (Pyrénées-Orientales), in J. Guilaine, et J. Vaquer dir. : *Tombes, nécropoles, rites funéraires protohistoriques et historiques*, Séminaire du Centre d'Anthropologie – EHESS éd., p. 19-22.
- VIGNAUD A. (2003) – Les Jardins de Vert Parc (Castelnau-le-Lez, Hérault) ; un habitat néolithique moyen de culture chasséenne, in J. Gasco et al., dir. : *Temps et espaces culturels du 6<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> millénaire en France du Sud; Actes de quatrièmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Nîmes 28-29 octobre 2000*, ADAL, Lattes, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne n° 15, p. 397-400.
- VILLA P., COURTIN J., HELMER D., SHIPMAN P., BOUVILLE C., MAHIEU E. (1986) – Un cas de cannibalisme au Néolithique ; boucherie et rejet de restes humains et animaux dans la grotte de Fontbregoua à Salernes (Var), *Gallia Préhistoire*, t. 29, 1, p. 143-171.





## Les chambres funéraires des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. : le cas de la Corse

*Franck Leandri, Christophe Gilabert, Frédéric Demouche*

*Résumé : L'objet de cet article est de présenter les résultats acquis récemment sur les premières architectures sépulcrales de la Corse. Nous proposons un tour d'horizon des nécropoles de « coffres » dont le rattachement au V<sup>e</sup> millénaire ou au courant du IV<sup>e</sup> millénaire est possible et une présentation plus détaillée du site du Monte Revincu sur lequel des recherches sont en cours. L'examen de ce corpus montre que beaucoup d'architectures se distinguent par leur ampleur et leur lisibilité au sol. Une certaine variabilité morphométrique des chambres souvent cernée d'un tertre est reconnue. Des stèles ou des menhirs leur sont parfois associés. Le Monte Revincu est le seul à avoir fourni des datations absolues qui permettent de confirmer l'émergence au V<sup>e</sup> millénaire des monuments mégalithiques funéraires dans l'aire corso-sarde. La plupart des gisements corse se trouvent aux abords d'établissements de plein air du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> millénaire. Sur le gisement du Monte Revincu, les observations plaident pour un regroupement habitats/sépultures. Un dernier point concerne la localisation topographique des gisements qui renforce leur portée symbolique.*

*Zusammenfassung: Vorliegender Beitrag stellt die neueren Forschungsergebnisse zur frühen Grabarchitektur Korsikas vor. Es wird ein Überblick über die Steinkistennekropolen gegeben, die in das 5. bzw. den Verlauf des 4. vorchristlichen Jahrtausends datiert werden können. Zudem wird der noch in Untersuchung befindliche Fundplatz Monte Revincu eingehender vorgestellt. Die Auswertung dieser Fundkomplexe zeigt, dass sich viele Grabarchitekturen durch ihren Umfang und ihre Lesbarkeit in den Bodenbefunden unterscheiden. Dabei kann eine gewisse Variabilität bezüglich Form und Größe der oft von einem Hügel überdeckten Grabkammern beobachtet werden. Bisweilen werden den Anlagen auch Stelen oder Menhire zugeordnet. Der Fundplatz Monte Revincu ist als einziger absolutchronologisch erfasst und erlaubt es, das Auftreten der megalithischen Grabanlagen Korsikas und Sardinien in das 5. vorchristliche Jahrtausend zu stellen. Die Mehrzahl der korsischen Fundstellen befindet sich im Randbereich von Freilandfundstellen des 4. oder 5. Jahrtausends v. Chr. Die Befundbeobachtungen in Monte Revincu sprechen für eine Zusammenlegung von Siedlung und Grabstätten. Ein letzter Abschnitt behandelt die topographische Lage der Fundstellen, die deren symbolische Bedeutung unterstreicht.*

*Abstract: This paper sums up the recent results of the work carried out on the first funerary structures in Corsica. We propose to review burial sites consisting of "coffers" that may be linked with the 5<sup>th</sup> and part of the 4<sup>th</sup> millennia B.C. and to submit a more detailed presentation of the work currently in progress at Monte Revincu. Several structures here are outstanding for their size and clear outlines visible on the ground. The chambers vary in size and are often surrounded and covered by stones. Sometimes upright stone slabs or menhirs have been added. The Monte Revincu is the only site to have produced accurate dating so that it has been possible to establish the emergence during the course of the 5<sup>th</sup> millennium of megalithic funerary monuments in the regions of Corsica and Sardinia. Most Corsican deposits have been found on the outskirts of settlements dating back to the 5<sup>th</sup> and 4<sup>th</sup> millennia. On Monte Revincu, we appear to be dealing with a group of dwellings and graves together. One last point concerns the topographical choice of the site which emphasises its symbolic significance.*

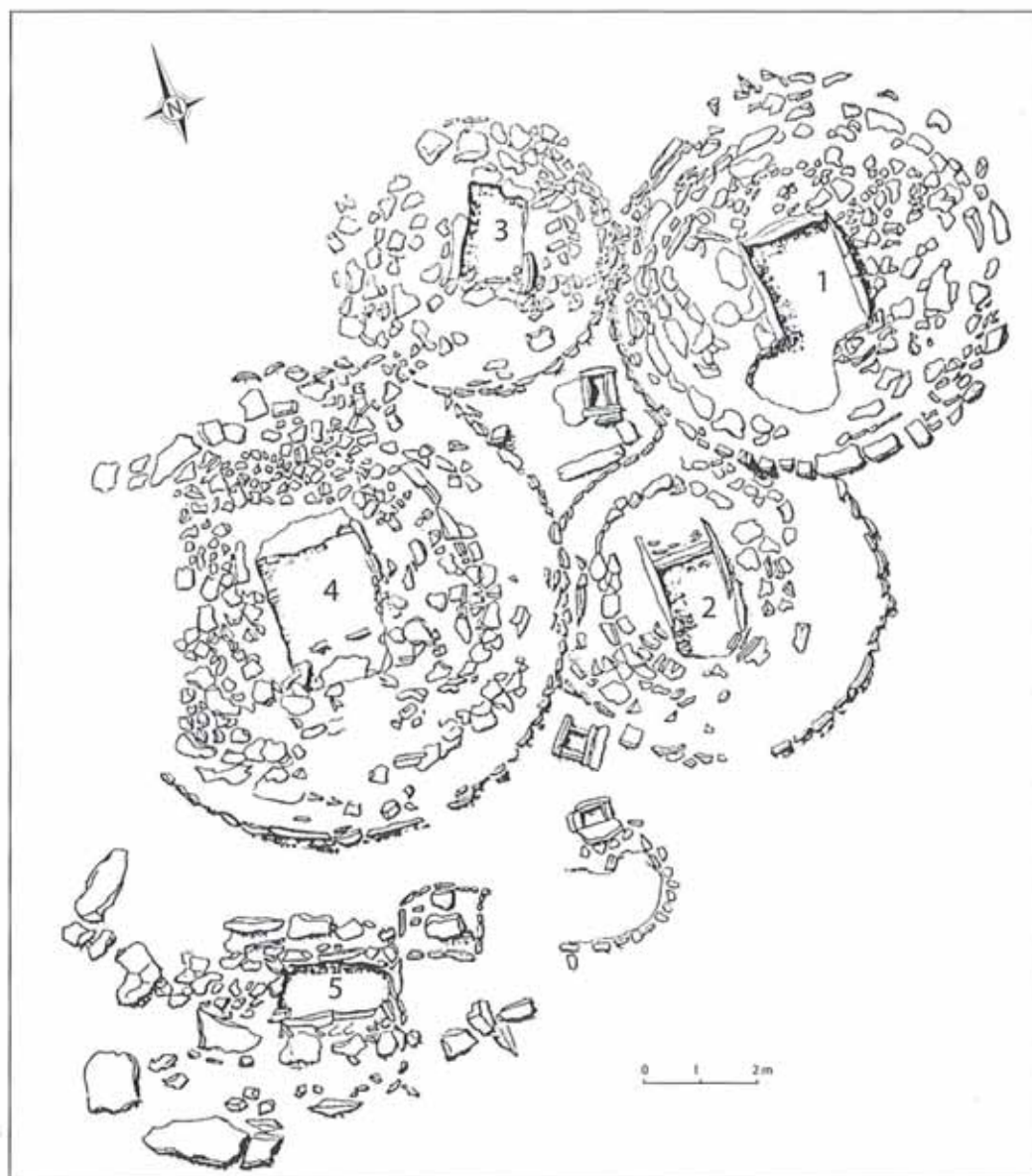


Fig. 1. Li Muri à Arzachena, (Gallura, Sardaigne), planimétrie du site d'après Ferrarese Ceruti.

## Introduction

La mort est une idée omniprésente en Corse, d'une certaine façon elle régit le quotidien de la société sous la forme de nombreuses pratiques rituelles qui témoignent d'une approche particulière de l'au-delà. Les travaux sur l'un des sujets de la grotte de l'Araguina-Sennola à Bonifacio (Duday, 1975), ont montré la complexité des croyances et des pratiques funéraires sur l'île dès le Mésoolithique. Paradoxalement, malgré cette étude novatrice, la recherche préhistorique insulaire dans ce domaine souffre d'un important déficit d'information. Pourtant, la gamme des lieux de dépôts funéraires durant le Néolithique et la protohistoire est large : dolmens, coffres, grottes, abris, failles de rochers, fosses, etc. Mais l'étude de leur fonctionnement est largement

desservie par l'action destructrice des pilliers de sites et surtout par la nature cristalline de la géologie de l'île, peu propice à la conservation des restes humains. Dès lors, les investigations ne peuvent se limiter qu'à l'étude des aménagements. La recherche sur les monuments funéraires a connu, ces dernières années, un important développement. Alors que nous ne disposons jusqu'il y a une dizaine d'années que d'une bibliographie morcelée et d'une unique synthèse (Lanfranchi, 1986), de nouvelles opérations de fouilles et de prospections ont servi de pilotes pour une réinterprétation du phénomène mégalithique grâce à la mise en ordre de la documentation et la mise au jour de nouveaux monuments (D'Anna dir., 2002). Dans le cadre de ce colloque, nous développons le thème des architectures dites en coffre, en présentant les résultats acquis récemment.





Fig. 2. Li muri à Arzachena (Gallura, Sardaigne), coffre N° 2.

## Un bref historique des recherches

La présence de coffres funéraires lithiques a été reconnue en Corse dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par Prosper Mérimée<sup>1</sup> sur le gisement de Cirvareccio-Vasculacciu (Mérimée, 1840). A travers la littérature, on dénombre aujourd'hui plus de 75 coffres répartis sur 41 gisements. Ce qualificatif est cependant souvent hypothétique car la plupart d'entre eux ont été mis à mal par des générations de chercheurs de trésor. Ainsi, de certains monuments ne subsiste-t-il que des dalles éparses, en bordure d'une fosse d'implantation (Fuscinu, Sapara-Ventosa...). Des descriptions anciennes souvent imprécises et jamais actualisées ne contribuent pas à une meilleure reconnaissance de ces vestiges. Le cas des aménagements de A Cumpria est assez significatif: décrits dans un premier temps comme des dolmens (Giroux, 1911), ils ont été assimilés ensuite à des coffres (Lanfranchi et Tramoni, 1998).

C'est sur les sites de Vasculacciu et de Tivulaghju dans l'extrême sud de l'île que les premières fouilles de coffres ont été entreprises (Grosjean et Liegeois, 1964). Ces recherches ont pendant longtemps constitué la principale référence pour la chronologie de ces architectures et ont posé les bases d'une classification morphologique qui suggère l'émergence des coffres vers la fin du IV<sup>e</sup> millénaire et leur antériorité sur le dolmen

Fig. 3. Carte de localisation des sites mentionnés dans le texte.

1. Monte Revincu ; 2. Ciutulaghja ; 3. Capu di Locu (Tola I) ; 4. Monte Rotondu (Poggiaredda) ; 5. Vasculacciu ; 6. Tivulaghju ; 7. Palavesa ; 8. Arzachena.



(Grosjean, 1967). Plus récemment, les recherches entreprises à Ciutulaghju et Poggiaredda (Lanfranchi, 1986) ont apporté quelques éléments sur l'organisation et la perdurance de cette forme d'architecture. Ces travaux ont été largement discutés et précisés dans différentes synthèses sur la préhistoire insulaire (Camps, 1988 ; Cesari, 1995 ; Lanfranchi et Weiss, 1997). Pour ces auteurs, les prémices de cette architecture étaient à rechercher dans le courant du IV<sup>e</sup> millénaire, par référence au modèle sarde de Li Muri à Arzachena (Atzeni, 1981 ; Cesari, 1995 ; Lanfranchi, 2000) attribuée à la culture d'Ozieri (Antona-Ruju, 2001). Rappelons que ce site se compose d'un groupe de tombes en coffres lithiques de diverses dimensions, inclus dans des couronnes de pierres originellement recouvertes d'un tertre. Des petits caissons lithiques et des menhirs sont disposés en

<sup>1</sup> « Je ne sais à quelle époque rapporter quelques tombeaux dont l'origine est inconnue, qui se trouvent épars sur la colline de Cervariccio, commune de Figari. Ce sont, à proprement parler, des espèces de caisses formées de dalles de granit longues de 2,50 m, large de 0,80 m, assemblées à angle droit comme des bières. Les couvercles se trouvent souvent auprès de ces tombeaux, car on ne peut que je sache, leur assigner une autre destination. Les cercueils qu'on voit en si grand nombre auprès d'Arles, d'Apt, et dans le voisinage de beaucoup de villes romaines, sont toujours taillés dans une seule pierre. Sans doute à Cervariccio, la facilité avec laquelle on débite le granit en le fendant avec des coins a fait préférer cette méthode. D'ailleurs nulle inscription, nul ornement n'aide à deviner l'époque à laquelle ces cercueils ont pu être fabriqués. Aucune tradition ne s'y rattache, et je n'ai vu personne qui eût assisté à l'ouverture d'un de ces tombeaux. Ils peuvent appartenir à l'époque romaine aussi bien qu'aux premiers siècles du christianisme. »

divers endroits de la nécropole (fig. 1 et 2). Récemment, à partir d'une relecture de certaines pièces de mobilier issues des fouilles et assimilées à des objets de prestige, parmi lesquelles une coupe en stéatite à prises *a rochetto*, une attribution aux cultures du Néolithique moyen (San Ciriaco et Bonu Ighinu) a été émise par Jean Guilaine. Dès lors et par analogie, le rattachement au V<sup>e</sup> millénaire de certains monuments en coffre de la Corse a été avancé (Guilaine, 1996).

Nous proposons, dans un premier temps, un rapide tour d'horizon des principales nécropoles de l'île dont le rattachement au V<sup>e</sup> millénaire ou au courant du IV<sup>e</sup> millénaire est possible (fig. 3). Nous laissons de côté les coffres aménagés sous abris ou contre des chaos rocheux et dont le mobilier renvoie indubitablement aux périodes protohistoriques.

## Corpus des sites

### Le site de Vasculacciu (commune de Figari, Corse-du-Sud)

La nécropole mégalithique de Vasculacciu est située au sommet d'une colline de la dépression Figari/Porto-Vecchio. Elle comptait de 8 à 10 coffres d'environ 1 m<sup>2</sup> à 6,5 m<sup>2</sup> inclus dans des tertres, plusieurs dizaines de menhirs possibles et divers assemblages de pierres interprétés comme des cercles de monolithes dressés ou des caissons. L'ensemble se développe sur environ 2000 m<sup>2</sup> (fig. 4 et 5). Deux de ces monuments sont particulièrement imposants et semblent avoir joué un rôle particulier dans la distribution des structures (Tramoni *et al.*, 2004). Le mobilier anciennement mis au jour dans les coffres A et B à leurs abords immédiats a été recueilli après tamisage, son positionnement stratigraphique n'est donc pas clairement établi (Grosjean et Liegeois, 1964). Il comprenait plusieurs centaines de fragments lithiques (silex et obsidienne) et surtout plusieurs perles discoïdales et ovoïdales. Sur la base des productions lithiques et céramiques mises au jour lors de ces fouilles, lors de ramassages de surface et à la suite de sondages d'évaluation, la nécropole pourrait avoir succédé à un gisement de plein air rapporté dans un premier temps sur la base des productions lithiques au courant du IV<sup>e</sup> millénaire (Tramoni, 2000, p. 117), puis à la deuxième moitié du V<sup>e</sup> millénaire (Tramoni *et al.*, 2004).

### Le site de Tivulaghju (commune de Porto-Vecchio, Corse-du-Sud)

Sur le site de Tivulaghju, deux monuments ont été reconnus anciennement à une centaine de mètres l'un de l'autre (Grosjean et Liegeois, 1964). Ce gisement situé à deux kilomètres à l'ouest de la mer, aux abords immédiats du fleuve Stabiacciu a fait l'objet de nombreuses dégradations lors de travaux agricoles. Seul le coffre A est aujourd'hui encore visible. Il s'agit d'une chambre semi-enterrée de 5,8 m<sup>2</sup> actuellement ouverte au sud-est (fig. 6). Elle se situe dans la partie sommitale d'une légère éminence, traduisant une anomalie topographique de ce secteur alluvial. Le second aménagement, est aujourd'hui démantelé. D'après les relevés anciens, il s'agissait d'un coffre (B) de grandes dalles, d'environ 4 m<sup>2</sup> inclus dans un tertre de 10,55 m de diamètre maintenu par un double parement de pierres concentriques (Grosjean et Liegeois, 1964) (fig. 7c). Certains blocs situés à l'intérieur ou aux abords immédiats, ou intégrant ce dispositif, ont été interprétés comme des stèles ou des menhirs; un seul était encore dressé dans l'angle sud-ouest de la chambre. Comme à Vasculacciu, il a été envisagé que la nécropole pouvait avoir succédé à un gisement de plein air attribué dans un premier temps au IV<sup>e</sup> millénaire en relation avec l'émergence du Terrinien (Tramoni, 2000, p. 117), puis au V<sup>e</sup> millénaire (Tramoni *et al.*, 2004); toutefois, le positionnement stratigraphique de ces objets n'est pas connu.

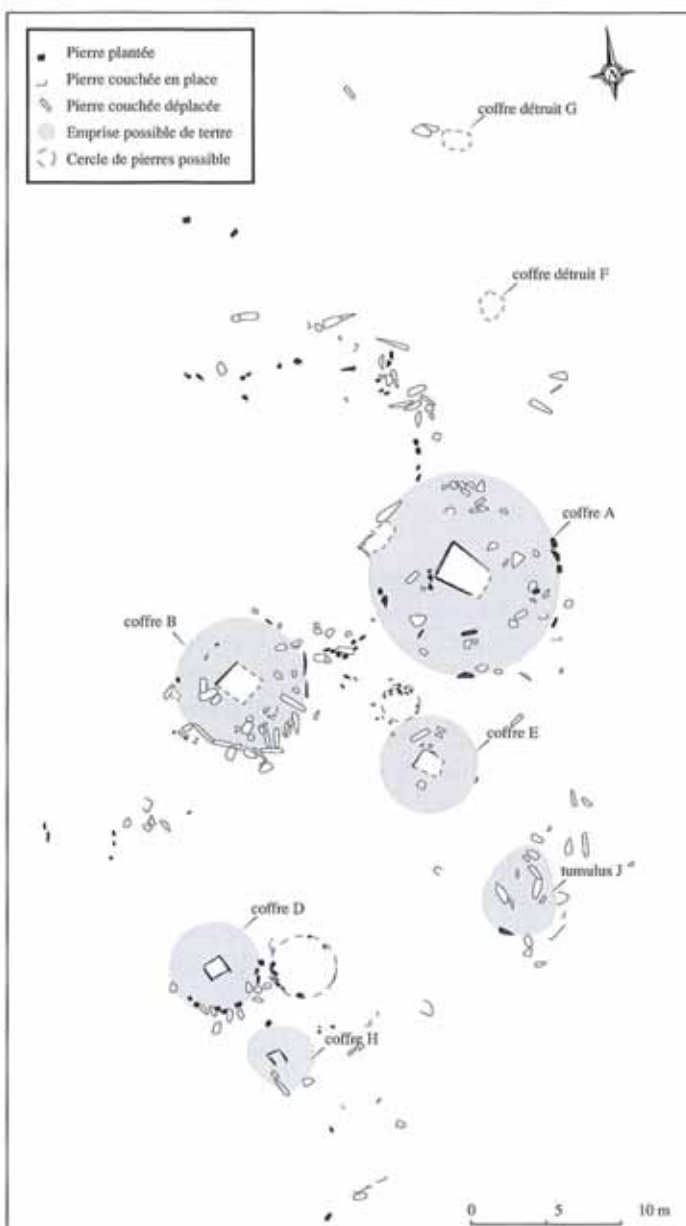


Fig. 4. Vasculacciu (Figari, Corse-du-Sud), planimétrie du site; travaux de P. Tramoni, relevés F. Leandri et X. Chadefaux.





Fig. 5. Vasculacciu (Figari, Corse-du-Sud), vue méridionale du site, le coffre H au premier plan.



Fig. 6. Tivulaghju (Porto-Vecchio, Corse-du-Sud), coffre A.

### Le site de Poggiareda (commune de Sotta, Corse-du-Sud)

Le site du Poggiareda a été aménagé dans un espace collinaire de la dépression Figari/Porto-Vecchio. Cet ensemble a été investi par des chercheurs de trésor durant la Seconde Guerre mondiale, mais il a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles entre 1971 et 1987. On y compte une structure aérienne qualifiée tantôt de coffre ou de dolménique incluse dans une couronne de pierres (fig. 7a). La chambre s'ouvre en direction du sud-ouest et se prolonge par un couloir en terre battue. Divers aménagements ont été reconnus en contiguïté, parmi lesquels 2 monolithes dressés au centre d'une aire subcirculaire. Le mobilier a été recueilli hors stratigraphie, lors du

tamissage des déblais des fouilles clandestines ou en surface aux abords des structures. Ce mobilier, composé presque exclusivement de fragments d'obsidienne (débitage, rejet) et d'éléments de broyage, fait référence à des activités domestiques. Dès lors, la présence d'un habitat également matérialisé par une « structure effondrée » et une nappe de mobilier lithique a été avancée. Son attribution chronologique pourrait être comprise dans une fourchette très large allant de la fin du IV<sup>e</sup> millénaire au début du III<sup>e</sup> millénaire (Lanfranchi et Costa, 2000, p. 563). Les données stratigraphiques permettant d'étayer le positionnement chronologique entre les aménagements funéraires et domestiques font défaut.

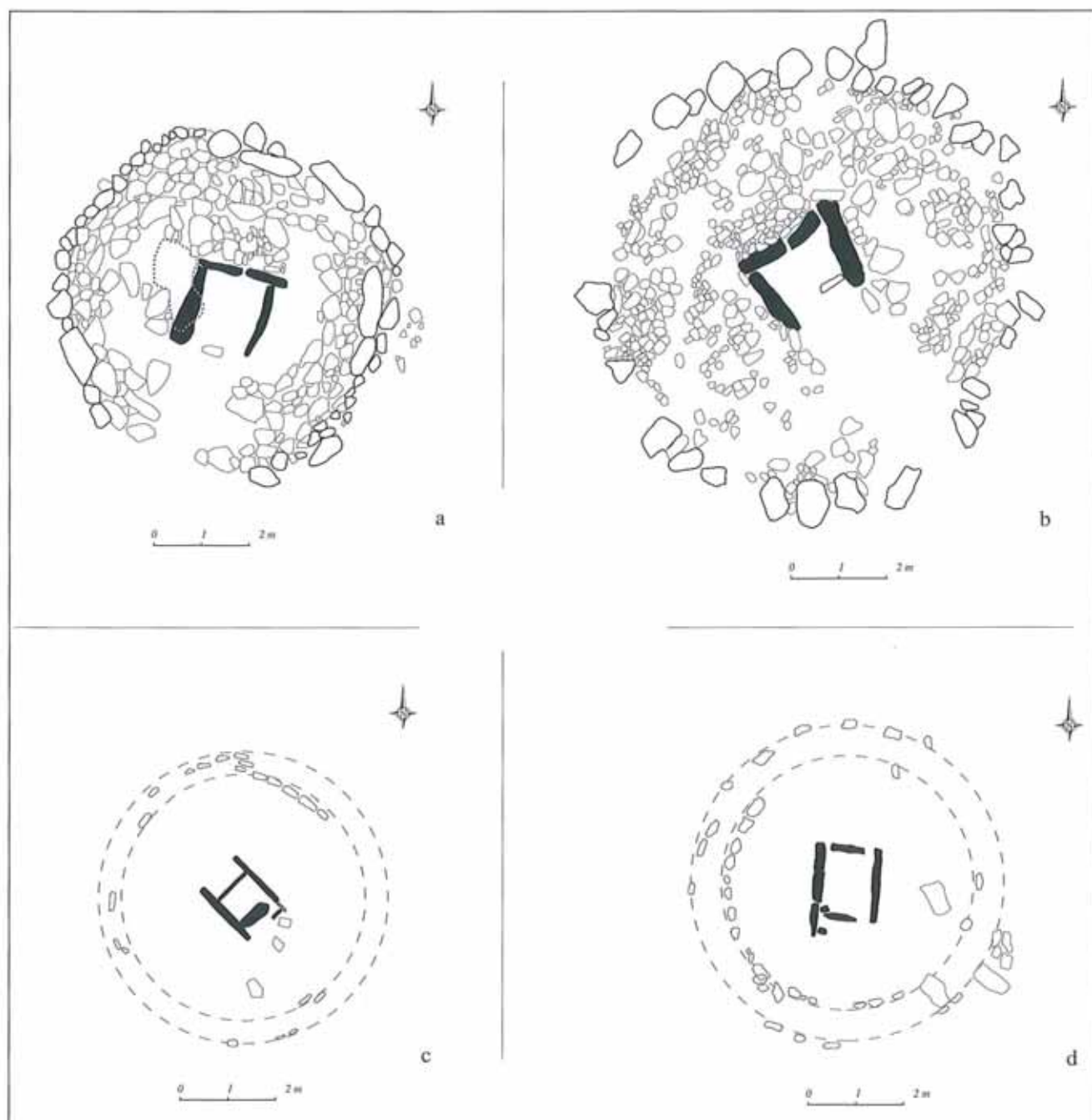


Fig. 7. Principales chambres funéraires du sud de la Corse. 7a : Poggiareda, d'après Lanfranchi 1986 ; 7b : Ciutulaghja, d'après Lanfranchi 1986 ; 7c : Palavesa-Muchjastru, d'après Pasquet 1979 ; 7d : Tivulaghju coffre B, d'après Grosjean et Liégeois 1964.

### Le site de Cardiccia-Foce-Cumpra (commune de Sartène, Corse-du-Sud)

La nécropole de Cardiccia-Foce-Cumpra, signalée au début du siècle (Giroux, 1911) comporte 6 aménagements et plusieurs menhirs. Une première étude a été entreprise en 1975 par l'équipe de Roger Grosjean avec la fouille de 4 des 5 coffres ; elle est restée inédite. Des sondages d'évaluation<sup>2</sup> ainsi qu'un réexamen des architectures (Leandri et Tramonì, 1998) ont été menés plus récemment (fig. 8). À l'exception du coffre n°1 et peut-être du n° 5 (dit de Foce-Pastini) la nature des autres

structures n'est pas clairement établie. À Cumpra 1 est une structure aérienne de 5 m<sup>2</sup> délimitée par une série de dalles actuellement fissurées, fermant la structure sur ses quatre côtés. Une base de menhir encore en place a été identifiée à 8 m au sud-est. Le coffre de Foce-Pastini est adossé à un chaos rocheux, il se trouve isolé à environ 80 m au sud-est des monuments d'A Cumpra. Actuellement, il est délimité par deux dalles parallèles formant les parois nord et sud. Sa fouille a livré un sphéroïde

<sup>2</sup> Étude en cours de publication par Paul Nebbia et Jean-Ottaviani.



percé (fig. 9) en pierre. A 30 m au nord du coffre 1, un dolmen occupe un replat rocheux en position légèrement dominante. Sa fouille a livré une importante quantité de vestiges lithiques. La relation stratigraphique entre ce mobilier et le dolmen n'est pas établie. Ce mobilier s'inscrit entre la fin du V<sup>e</sup> millénaire et le courant du IV<sup>e</sup> millénaire. Il renvoie comme les sites précédents à des rejets liés à des activités domestiques et doit être mis en relation avec une importante nappe de mobilier lithique localisé sur tout ce secteur.

**Le site de Palavese (commune de Porto-Vecchio, Corse-du-Sud)**

Au nord de la commune de Porto-Vecchio, sur le site de Palavese, une chambre sépulcrale comparable à celles de Vaculacciu et Tivulaghju a été signalée anciennement (Pasquet, 1979). Il s'agit d'une chambre ouverte d'environ 3,5 m<sup>2</sup> aménagé en surface d'un terre parenté de 5 à 6 m de diamètre (fig. 7c). Une armature attribuable au Néolithique final ou Chalcolithique a été recueillie en surface. Ce monument a été bouleversé peu après sa découverte, mais d'autres aménagements ont été reconnus en périphérie, parmi lesquels un caisson possible. Par ailleurs, la crête voisine et les environs immédiats ont livré des vestiges d'occupations s'échelonnant entre l'Âge du Fer et le Néolithique ancien.

**Le site de Ciutulaghja (commune d'Appietto, Corse-du-Sud)**

Dans la région d'Ajaccio, le monument de Ciutulaghja est implanté sur une ligne de crête culminant à 347 m. Sa localisation sur un point de passage entre deux zones côtières et son ampleur au sol illustrent une certaine volonté de le rendre perceptible dans le paysage environnant. Deux campagnes de fouilles lui ont été consacrées en 1982 et 1983 (Lanfranchi, 1986). Il s'agit d'une petite chambre qualifiée comme celle de Poggiareda parfois de dolménique, parfois de coffre (fig. 7b). Elle est actuellement ouverte au sud-est et enveloppée dans un



Fig. 8. Cardiccia, (Sartène, Corse-du-Sud), planimétrie du site; relevé F. Leandri et P. Tramoni, 1998.

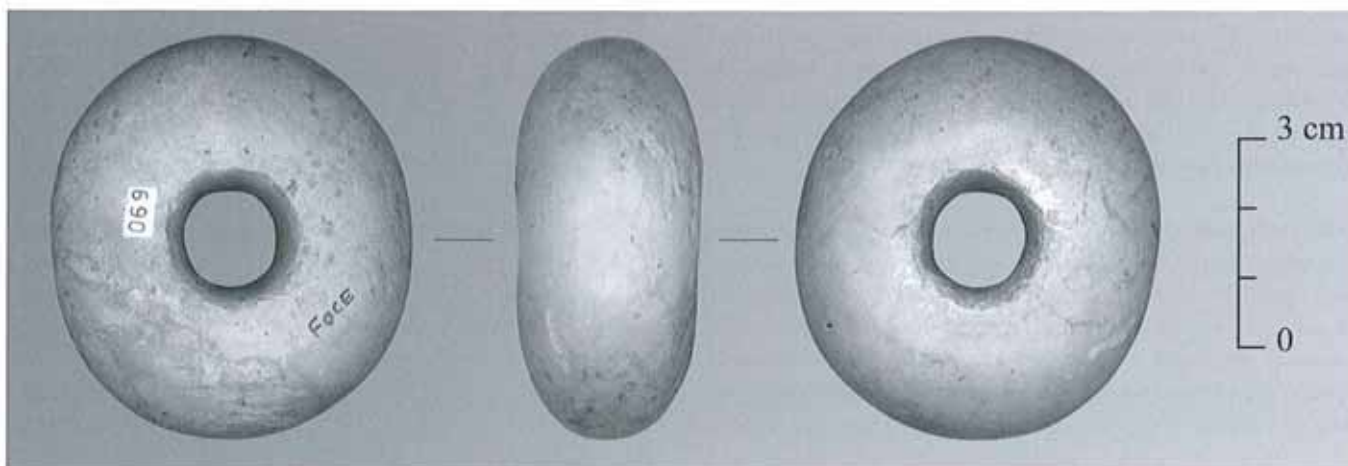


Fig. 9. Cardiccia (Sartène, Corse-du-Sud), le sphéroïde percé du coffre dit de Foce-Pastini. Collection du musée de Sartène.

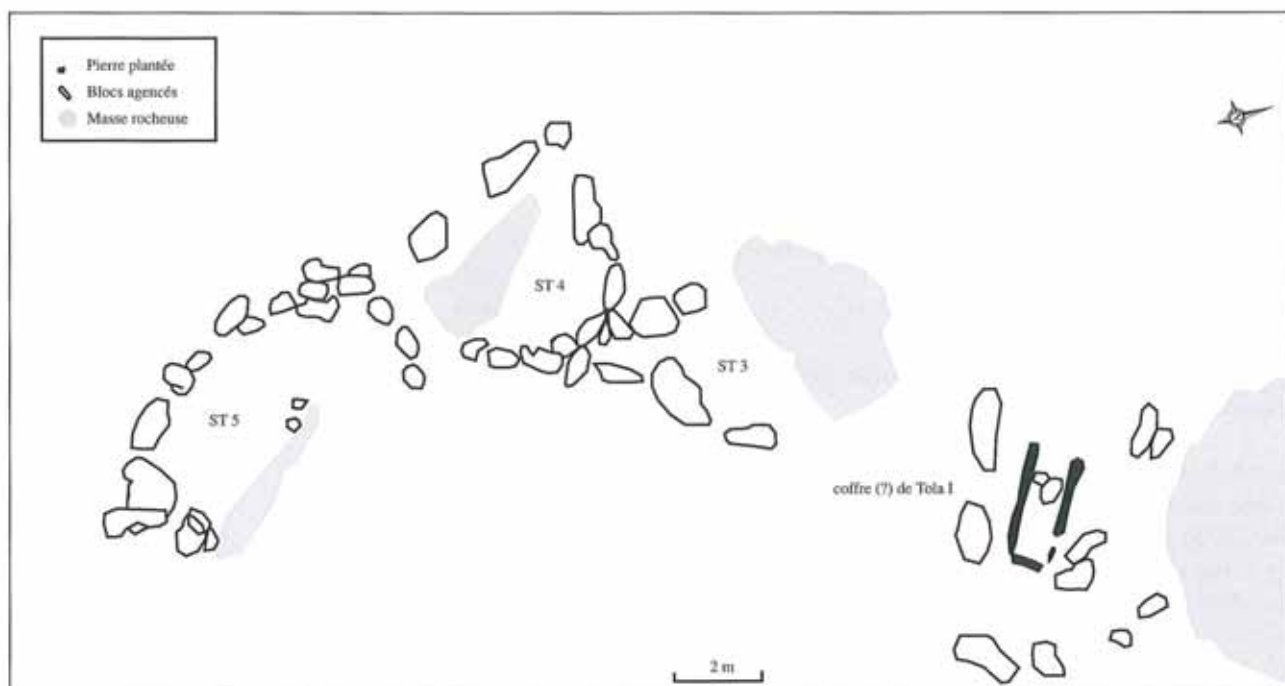


Fig. 10. Capu di Lugu site de Tola I (Belvédère-Campomoro, Corse-du-Sud), planimétrie du site; relevé F. de Lanfranchi, 1977.

tertre parementé de moellons et de galets de rivière. L'ensemble avait déjà été « visité », si bien que les informations collectées lors des fouilles sont assez ténues. Le mobilier d'intérêt très limité traduit néanmoins le caractère remanié des dépôts depuis le IV<sup>e</sup> millénaire (?) jusqu'à l'Âge du Fer. Deux autres structures, une ligne de blocs de 80 m et une structure rectangulaire qualifiée d'habitation néolithique possible ont été mises au jour dans le voisinage (Lanfranchi, 2000, p. 83).

#### Le site de Capu-di-Locu (commune de Belvédère-Campomoro, Corse-du-Sud)

Sur le plateau de Capu di Locu, une importante concentration de sites mégalithiques se développe autour d'un aquifère perché (environ 390 m) (Giroux, 1903 ; Lanfranchi, 1986 ; D'Anna et Leandri, 2002). Parmi ces sites, la chambre « funéraire » de Tola I est formée de 3 dalles dressées qui délimitent un espace rectangulaire d'environ 2 m<sup>2</sup>. Elle est aujourd'hui ouverte au nord-ouest, mais ce passage paraît correspondre à un état de destruction. La chambre de Tola I intègre un espace structuré (fig. 10 et 11) (Lanfranchi, 1977), qui livre des fragments d'obsidienne en surface.

À la lumière de ces données, nous constatons que toutes ces chambres posent des problèmes d'attribution typologique. Elles sont attribuées à une ambiance néolithique assez lâche, du fait de pillages anciens, d'absence de datations ou la présence de matériels ubiquistes. Ce mobilier peut être lié aux architectures funéraires, comme au fonctionnement d'habitats antérieurs. Afin d'alimenter la discussion sur l'origine et le fonctionnement

de ce type d'architecture, et sur les manifestations mégalithiques de l'île en général, le gisement du Monte Revincu en Haute-Corse a fait l'objet d'investigations à partir de 1996.



Fig. 11. Capu di Lugu (Belvédère-Campomoro, Corse-du-Sud), vue du coffre (?) de Tola I.



## Le site du Monte Revincu

### Présentation

Le site du Monte Revincu a été inventorié par Adrien de Mortillet en 1893 dans le cadre d'un rapport sur les monuments mégalithiques de la Corse (Mortillet, 1893). Il est localisé au nord de la Corse, dans la région dite « désert des Agriate » à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Bastia. Le paysage est ici assez spécifique et contrasté, il s'agit d'un espace collinaire, cerné par une chaîne de montagnes disposées en amphithéâtre qui culmine à plus de 1500 m d'altitude. La géologie schisteuse et granitique exerce une grande influence sur ce paysage qui apparaît très minéral. Le socle rocheux présente de longs blocs dont le délitement naturel se fait en zones de fractures perpendiculaires. Situé à l'est de cette contrée, le gisement du Monte Revincu tient son nom d'une montagne culminant à près de 356 m dominant la plaine de Casta. Le site préhistorique est localisé au sommet et au pied de cette montagne ; il est couvert d'une végétation dégradée constituée de maquis ras et peu dense.

Les recherches ont révélé sur 4 secteurs, disséminés sur une dizaine d'hectares, une cinquantaine d'aménagements attribués pour la plupart au dernier tiers du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Leandri *et al.*, sous presse) (fig. 12). Plusieurs d'entre eux sont interprétés comme des sépultures de dalles. Dans le cadre de cet article nous nous attachons plus particulièrement à ces aménagements, en soulignant d'ores et déjà qu'en l'absence des inhu-

més, leur interprétation en tant que sépulture comporte une part d'incertitude.

### Les « aménagements » du secteur de la Cima di Suarella

Parmi les 4 secteurs que compte le site, celui de la Cima di Suarella totalise 34 structures délimitées par des dalles. De par leur morphologie, une dizaine d'entre elles pourraient se rapporter à une utilisation funéraire, certaines étant par ailleurs incluses dans un cercle de pierres. Deux d'entre elles, mieux conservées, et implantées dans la partie centrale ont fait l'objet de fouilles. La première, dite « coffre D » (fig. 13b et 14), est constituée de neuf dalles en orthogneiss ou en gabbro plantées de chant. La paroi sud-ouest est absente mais, à cet endroit, des traces de débitage du substrat ménageant un possible calage semblent attester son existence. Le remplissage était constitué par un empierrement reposant sur deux unités sédimentaires, dont une à la base riche en charbon et en relation avec le fonctionnement de l'architecture. Des charbons de cette unité stratigraphique ont permis la réalisation d'une datation <sup>14</sup>C (réf. : Ly-8396, 5405 ± 55 BP, soit 4340 à 4073 avant J.-C.). Le mobilier mis au jour dans toutes les unités stratigraphiques est d'un intérêt limité et pourrait avoir été rapporté des environs immédiats lors de la mise en place du coffre. Il s'agit de quelques éclats lithiques (obsidienne et quartz), d'un élément de mouture (molette) et de fragments de céramique aux surfaces externes

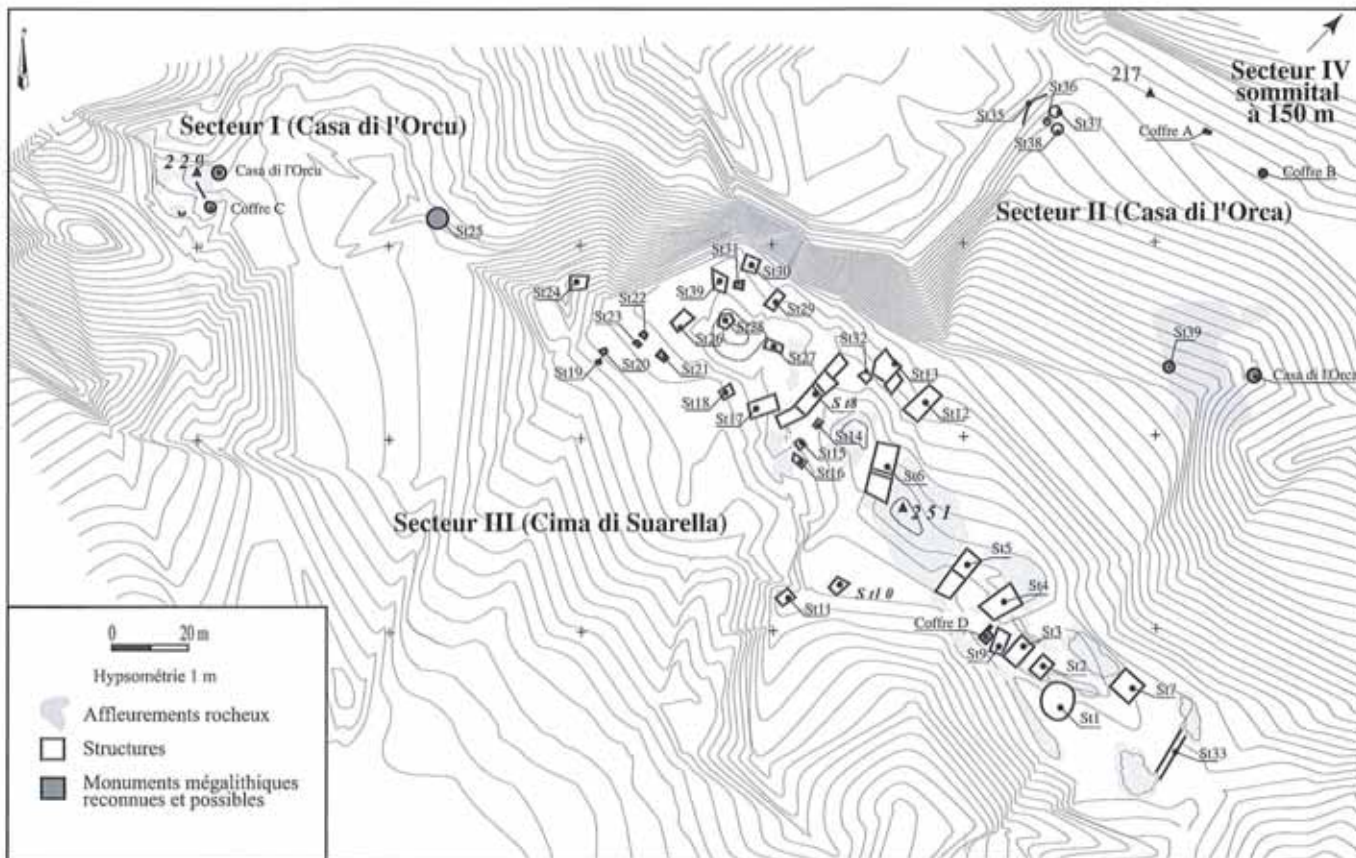


Fig. 12. Monte Revincu, (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), planimétrie du site à l'exception du secteur sommital.

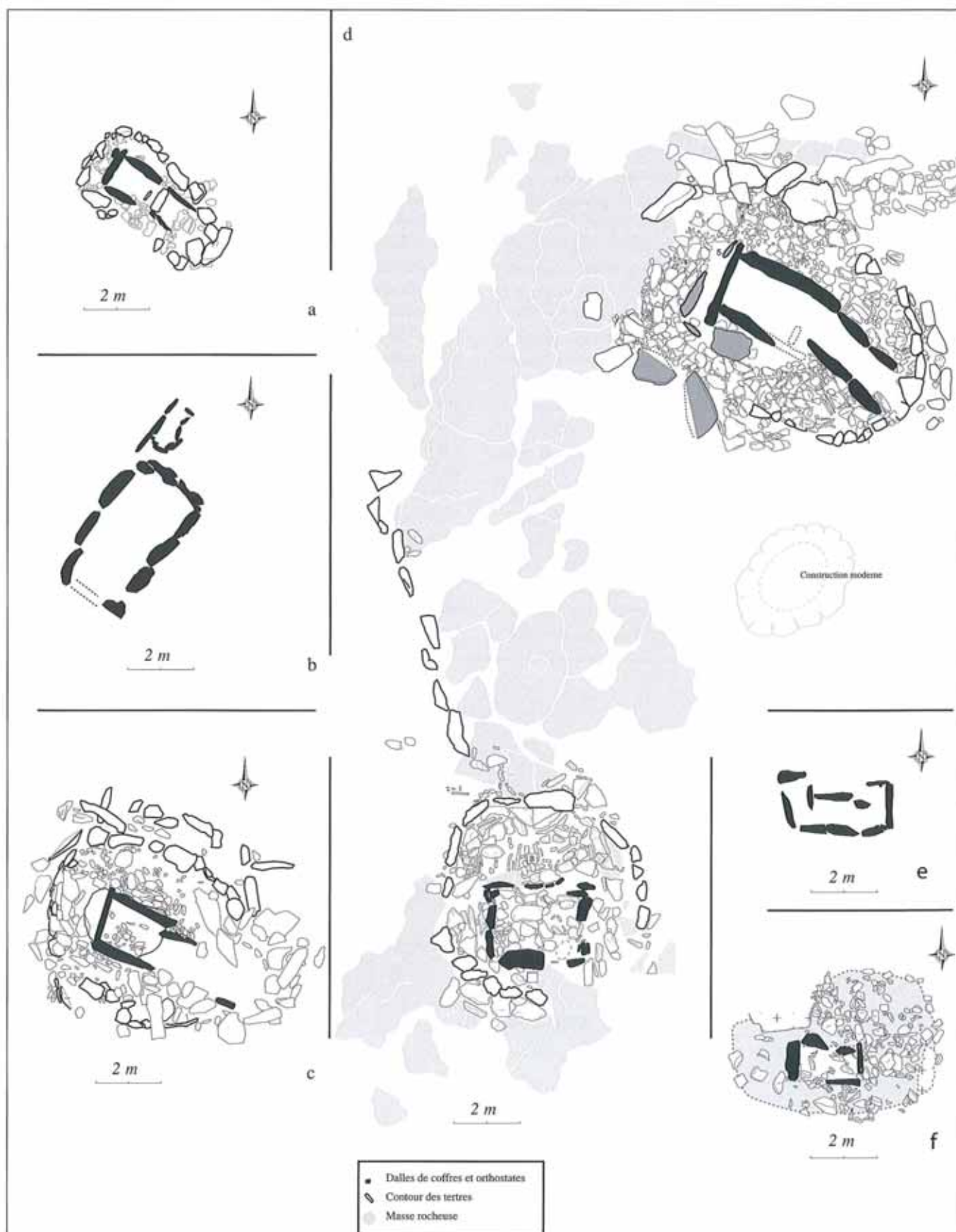


Fig. 13. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), principales chambres funéraires. 13a : Dolmen sommital ; 13 b : coffres D et D' ; 13c : Dolmen de Casa di L'Urcu ; 13d : planimétrie du secteur de Casa di l'Urcu, le dolmen au nord (en grisé les dalles ayant appartenu à un monument antérieur), au sud-ouest le coffre C et sa ligne de blocs ; 13e : coffre A ; 13 f : coffre B.





Fig. 14. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), le coffre D et son caisson D'.



Fig. 15. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), vue des compartiments D et E de la structure 8 en cours de fouille, au niveau de l'empierrement formant le radier du sol aménagé.





Fig. 16. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), vue orientale du coffre C.

polies. Ces éléments semblent en tout cas compatibles avec la datation. Un élément particulier nécessite un examen attentif : il s'agit d'un bloc de roche dure légèrement feuilleté (granodiorite), de forme quasi rectangulaire<sup>3</sup> qui a fait l'objet d'un travail de mise en forme. Il pourrait correspondre à une petite stèle qui, au vu de son emplacement, pouvait être dressée dans la partie centrale de la structure au niveau de l'empierrement et émerger d'une quinzaine de centimètres. Toutefois, afin de valider cette hypothèse, un examen plus approfondi sera nécessaire, pour déterminer si les traces de bouchardage sont le résultat d'une mise en forme ou d'un raffûtage indiquant un élément de meunerie. Un aménagement rectangulaire de 0,5 m sur 1,5 m que nous avons interprété comme un caisson (D') est placé à 40 cm dans le prolongement de l'angle nord du coffre D. Cette structure a livré un remplissage quasi identique, à l'exception du limon charbonneux.

Les autres aménagements de ce secteur, au nombre de 25, sont beaucoup plus vastes et dans un remarquable état de conservation. Les fouilles ont montré un mode de construction commun aux aménagements dits « funéraires ». Délimitées par des dalles plus ou moins volumineuses calées de chant, ces organisations contiennent parfois un empierrement relativement soigné (fig. 15). Elles se distinguent néanmoins des autres aménagements par la présence de dispositifs de calage contre les dalles ou de trous de poteau en position centrale. Par ailleurs, des cloisonnements ou des juxtapositions de compartiments quadrangulaires ont été observés sur certaines d'entre elles. Deux data-

tions radiocarbone ainsi que le mobilier lithique et céramique découvert, permettent de les situer dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> millénaire (Leandri *et al.*, sous presse). En raison de leur important développement au sol et du type de mobilier mis au jour, elles semblent correspondre à des unités domestiques et, en tout cas pour celles fouillées, à des habitations.

Dans cette partie du site, l'ensemble des informations architecturales et chronologiques plaide donc en faveur d'une organisation trouvant tout son sens dans l'association entre aménagements domestiques et funéraires. La surface et la lourdeur de ces implantations au sol illustrent un ancrage territorial et peut-être un véritable essor démographique qui pourrait correspondre à la sédentarité d'une communauté et à la mise en place d'un véritable village.

### Les monuments du secteur de L'Urcu

Dans le second secteur du site, à l'extrémité occidentale de la Cima di Suarella, un coffre s'inscrit à l'intérieur d'un tertre de 6 m de diamètre (fig. 13d et 16). Le tertre est circonscrit en certains endroits par des dalles ou des blocs plus ou moins volumineux dressés ou inclinés vers l'extérieur. La surface du coffre

<sup>3</sup> L : 35 cm ; l : 18 cm ; ép. : 6,5 cm.



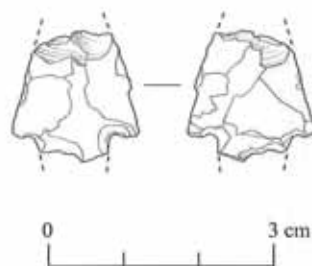


Fig. 17. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), coffre C. Armature perçante, apex et pédoncule cassés; l'esquillement de l'apex est due à un choc frontal.

atteint les 4 m<sup>2</sup>. Ses parois sont constituées par des dalles d'orthogneiss, très érodées voire arasées. Une datation situe la mise en place de ce coffre dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> millénaire (réf. : Ly 9713, 5405 ± 70 BP soit 4357 à 4044 av. J.-C.), à l'instar des aménagements voisins de la Cima di Suarella. Elle a été pratiquée sur des charbons de bois en provenance d'une unité stratigraphique recouvrant un aménagement de petites pierres qui comblaient en partie une large fissure, évitant ainsi une rupture du plan de base du coffre. La fouille de cet aménagement a livré un rare mobilier lithique parmi lequel une armature en rhyolite et deux fragments d'une lamelle d'obsidienne. Seule l'armature provient de l'intérieur du coffre. Son pédoncule et son apex sont cassés, de forts esquillements affectent les deux faces et indiquent un choc frontal (fig. 17). En conséquence, cette armature ne correspond pas à notre avis à un dépôt funéraire mais à une introduction involontaire (par le biais du défunt?). Les artefacts en obsidienne ont quant à eux été découverts dans le cercle de pierre entourant le coffre. Huit

blocs dressés sont associés à cet aménagement et constituent une sorte d'antenne sur 11 m de long d'orientation nord-ouest/sud-est au contact de la ceinture de pierres du coffre. Au regard de leur hauteur maximale, le qualificatif « menhirs » semble inapproprié. Ce dispositif pourrait alors correspondre à un dispositif de nivellement de la terrasse rocheuse.

Ce coffre se combine avec un dolmen dit de la Casa di L'Urcu, dont la fouille a montré qu'il était probablement construit sur un monument plus ancien. Ce premier monument, matérialisé notamment par des dalles à l'arrière du chevet du dolmen (fig. 18), pourrait avoir été édifié, à l'instar du coffre C voisin, dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> millénaire. C'est en tout cas ce que laissent supposer l'analyse <sup>14</sup>C menée sur un charbon de bois du niveau d'implantation du chevet du dolmen (réf. : Ly 13092, 5355 ± 50 B.P. soit 4330 à 4042 av. J.-C.) ainsi que les restes de probables dépôts céramiques retrouvés dans ce même secteur et attribuables au Néolithique moyen.

### Les monuments du secteur de l'Urcu

Nous passerons rapidement sur les monuments de ce secteur qui n'ont pas livré de contexte archéologique et posent un problème d'attribution chronologique (Leandri, 1998; Leandri *et al.*, sous presse). Ce secteur est situé dans le talweg de Tozzola, entre la pente méridionale du Monte Revincu et la partie septentrionale de la Cima di Suarella. Il tient son nom d'un dolmen dont la chambre s'inscrit à l'intérieur de deux couronnes de pierres en gradins concentriques et se prolonge par un couloir (fig. 13c). Aucun mobilier archéologique significatif n'a été découvert, exceptés des fragments de quartz taillés et des percuteurs en roche dure. Deux coffres en relation avec ce dolmen



Fig. 18. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), le dolmen de la Casa di l'Urcu depuis l'est, les dalles ayant appartenu à un monument antérieur sont indiquées par une flèche.





Fig. 19. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), vue panoramique depuis l'ouest du secteur sommital : au premier plan le dolmen, à gauche le menhir et la structure.



Fig. 20. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), vue zénithale de la chambre du dolmen sommital.

ont été installés sur l'axe de passage du col de Tozzola. Le choix de marquer cet axe de circulation est donc ici manifeste.

Le coffre A est une structure en orthogneiss de faible élévation (maximum 30 cm de haut) édifiée à partir de blocs longilignes. Son plan est allongé ; son organisation interne atteste d'un cloisonnement (fig. 13e).

Le coffre B a été mis au jour à 30 m à l'est du coffre A, sur la rupture de pente du col, contre un petit chaos rocheux. Partiellement conservé, il est constitué de cinq blocs longilignes très érodés qui délimitent une aire rectangulaire de 2,5 m<sup>2</sup>. Cette structure s'inscrit à l'intérieur d'un terre ovalaire peu soigné de 5 m à 8 m de diamètre (fig. 13f).

Ces coffres ont été anciennement vidés. Le coffre B a toutefois livré une armature de trait à pédoncule et ailerons bien dégagés que l'on peut rattacher à la culture chalcolithique terrinienne,

actuellement placée entre le milieu du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et le début du II<sup>e</sup> millénaire en chronologie absolue.

### Le dolmen sommital

Le dernier secteur est situé au sommet du Monte Revincu<sup>4</sup>, qui surplombe l'ensemble du gisement. Une petite structure s'apparentant à un dolmen, un aménagement subrectangulaire compartimenté et une base de menhir dressée y avaient été observés lors de prospections (fig. 19).

<sup>4</sup> Dit aussi dolmen de Celluccia.





Fig. 21. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), vue septentrionale du dolmen sommital.

Le dolmen supposé a fait l'objet d'investigations en 2005. Il est composé de dalles dressées, formant une chambre de dimensions modestes (1 m<sup>2</sup>) anciennement vidée de son contenu. Cette chambre ouverte à l'est se prolonge par un couloir dont l'extrémité est marquée par un seuil (fig. 20). Elle est incluse dans les restes d'un petit tertre maintenu par une couronne de pierres, posé sur un affleurement rocheux (fig. 21). La présence d'une table de couverture n'est pas attestée.

À l'entrée de la chambre, une petite dalle et un bloc ovalaire perpendiculaires aux parois sud et nord forment un petit vestibule. Cet espace était recouvert par un sédiment argileux exogène. L'architecture offre des similitudes aussi bien avec les dolmens qu'avec les coffres des autres secteurs du site.

Le mobilier mis au jour lors de la fouille du couloir comporte des fragments de céramique aux surfaces externes polies. Trois lames de haches de facture soignée, entièrement polies et symétriques<sup>5</sup>. Un lot de 16 pendeloques à la morphologie globuleuse<sup>6</sup>, confectionnées dans une roche locale, de couleur vert clair<sup>7</sup>. Ces objets ont été entièrement polis et les orifices sont biconiques. Pour l'ensemble de ce mobilier (fig. 22), les éléments de comparaison les plus pertinents renvoient au site sarde de Li Muri à Arzachena précédemment cité. Plusieurs petits galets de quartz complètent ce dépôt.

Une analyse <sup>14</sup>C sur des charbons prélevés dans le niveau de circulation du couloir permet de situer la mise en place de cette structure dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> millénaire comme les aménagements des autres secteurs (réf: Poz 13801, 5410 ± 40 BP, soit 4330 à 4070 av. J.-C., avec un pic de probabilité de 95,4 % pour une date de 4245 av. J.-C.). À ce stade de la fouille nous envisageons deux possibilités : soit il s'agit d'un

coffre secondairement transformé en dolmen par ouverture latérale, bien qu'aucun élément ne plaide pour une transformation ou une réutilisation de ce monument ; soit il s'agit d'un dolmen ancien, c'est l'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable.

## Éléments de synthèse

### Les données architecturales

L'examen des données livrées par ce corpus de gisements et par le site du Monte Revincu en particulier apporte un lot significatif d'informations et permet de dégager plusieurs pistes de recherches sur la question des coffres funéraires aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires en Corse.

S'il l'on fait abstraction des coffres aménagés sous abris ou contre des chaos rocheux et dont le mobilier renvoie indubitablement aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> millénaires, le nombre de chambres funéraires potentiellement attribuables à ces périodes et offrant une bonne lisibilité est relativement restreint. La grande majorité a été reconnue dans le sud de la Corse et certains auteurs voient dans cette localisation un phénomène en relation avec la région d'Arzachena en Sardaigne. Les fouilles menées au Monte Revincu permettent un rééquilibrage de la recherche vers le nord de la Corse.

Sur tous ces gisements, les aménagements semblent liés à la disponibilité des matériaux sur place. Ils sont constitués d'ortho-gneiss ou de granite issus d'affleurements ou de petites éminences. Le délitement naturel des roches devait faciliter

<sup>5</sup> Longueurs respectives : 115 mm, 79 mm, 43 mm.

<sup>6</sup> Longueurs entre 17 mm et 24 mm.

<sup>7</sup> Les premières observations pétrographiques de Pierre Poupet (CNRS) assimilent cette roche à de la leptinite.

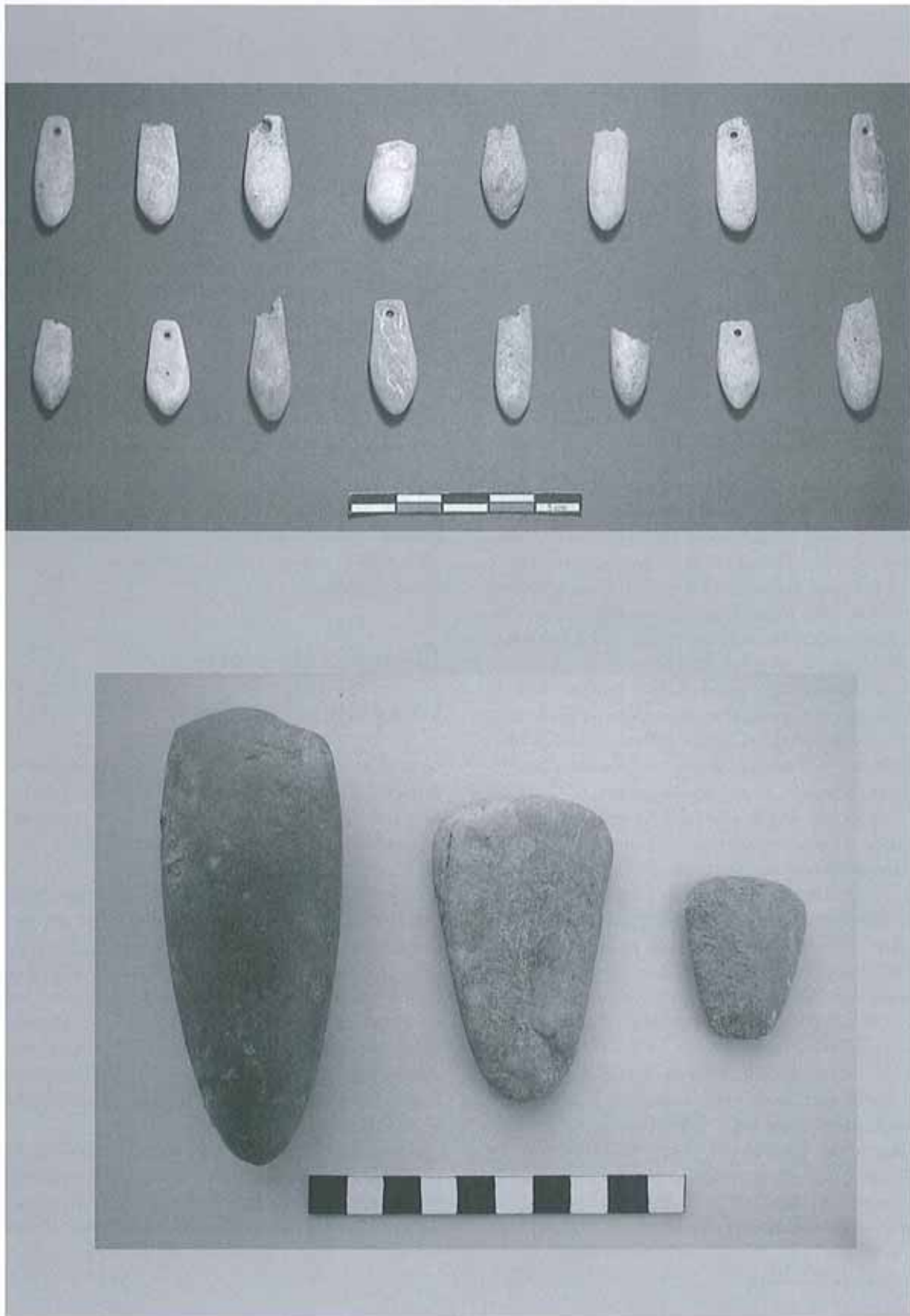


Fig. 22. Monte Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse). Éléments de parure et lames de haches du dolmen sommital.



l'extraction de longs blocs et de dalles destinés aux aménagements mégalithiques. Un cas particulier est toutefois à signaler sur le gisement de Vasculacciu où certains des matériaux pourraient provenir de carrières situées à plusieurs kilomètres du site (Tramoni *et al.*, 2004).

Beaucoup de ces constructions se distinguent par leur ampleur et leur lisibilité au sol. Il s'agit la plupart du temps d'une chambre s'inscrivant au centre d'un tertre au contour parfois parementé, de 5 à 10 m de diamètre.

Une certaine variabilité morphométrique des chambres enfoncées dans le sol ou plus aériennes a été reconnue : caissons, coffres allongés ou coffres rudimentaires. Les dimensions varient de 1 m<sup>2</sup> à 6 m<sup>2</sup> et se rapprochent de celles des dolmens. L'absence de couverture est systématique et toutes les hypothèses sont possibles : matériau périssable, charpente, comblement de pierres et de terre ?

Certaines de ces chambres sont interprétées comme des coffres bien qu'elles disposent d'une ouverture latérale. Cette ouverture pourrait correspondre à un état de dégradation avancé à Vasculacciu, coffre B, et Tivulaghju, coffre A<sup>8</sup>. Cette interprétation est plus discutable pour les gisements de Ciutulaghja et Poggiaredda et pourrait correspondre à un emploi abusif de la terminologie et aux hésitations de travaux pionniers dans ce domaine. Sur ces gisements, l'exiguïté des chambres, peut-être prolongées par des couloirs, plaide pour deux cas de figure : soit il s'agit de coffres secondairement transformés en dolmens par une ouverture latérale, soit il s'agit de dolmens anciens comme le dolmen sommital du Monte Revincu.

Des stèles ou des menhirs sont parfois associés à ces aménagements (Vasculacciu, Tivulaghju, dolmen sommital du Monte Revincu).

## Le mobilier et la chronologie

La plupart des chambres ont été anciennement vidées de leur contenu, la rareté du mobilier et l'absence des inhumés ne nous permettent pas de décrypter les pratiques funéraires, néanmoins on peut penser que la nature des dépôts, le nombre de défunts et leur statut ont influé sur leur volume. Le mobilier du dolmen sommital du Monte Revincu est le plus caractéristique mis au jour en Corse ; il illustre une offrande ostensible et correspond peut-être à des objets distinctifs. Le sphéroïde percé découvert dans le coffre de Foce-Pastini (fig. 9) entre dans cette même gamme d'objets. Malgré la rareté de ces vestiges, on peut admettre des similitudes avec le mobilier mis au jour dans certaines tombes en cistes du sud de la France continentale (site de Dela Laïga, Aude ; Guilaine, 1996) ou de la Sardaigne (site d'Arzachena ; Atzeni, 1981).

Parmi toutes les nécropoles corses évoquées, le Monte Revincu est la seule à avoir fourni des datations absolues. Elles donnent des dates d'une grande homogénéité, toutes dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> millénaire. Cette chronologie resserrée révèle la coexistence de différentes formes d'architectures funéraires pour cette période. Il s'agit des plus anciennes dates obtenues à ce jour sur ce type de monument, aussi bien en Corse qu'en Sardaigne. Ces

nouveaux jalons chronologiques presentis dès la datation du coffre D (Leandri *dir.*, 1999) permettent de confirmer les hypothèses formulées par Jean Guilaine (Guilaine, 1996) sur l'ancienneté des monuments mégalithiques funéraires dans l'aire corso-sarde.

## La relation habitats/sépultures

La plupart des sépultures se trouvent aux abords d'établissements de plein air du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> millénaire, signalés par des aménagements ou des épandages diffus de vestiges lithiques. Ce mobilier correspond aussi bien à des rejets de production que d'utilisation ; assemblages que l'on rencontre habituellement sur des zones d'habitat. Les données stratigraphiques permettant d'établir le lien chronologique entre ces habitats et les monuments funéraires font défaut : antériorité des espaces funéraires, de l'habitat, synchronie, brève succession chronologique ?...

Le site du Monte Revincu apporte quelques informations nouvelles dans ce domaine. Dans le secteur de la Cima-di-Suarella, un certain nombre d'éléments (plan rectangulaire, usage de la pierre, dalles dressées, empierrement, dalles radiantes) montre une unité de conception dans les architectures, coffres et grandes structures. La répartition spatiale, l'homogénéité planimétrique, architecturale et la chronologie resserrée de l'ensemble, ainsi que la lecture de la dynamique évolutive des remplissages, illustrent une organisation cohérente trouvant tout son sens dans cette association. Les traces d'activités domestiques spécifiques : postes de débitage du quartz, matériel de mouture, céramique, etc., plaident pour un regroupement habitat / sépulture permettant d'entrevoir l'organisation sociale de cette communauté. À l'image du Chasséen ancien du sud de la France – contemporain des datations du Monte Revincu –, cette organisation tend à confirmer une phase de « stabilisation » du peuplement impliquant une certaine « structuration » de l'espace. La localisation des tombes au sein ou aux abords immédiats de l'habitat ayant des explications d'ordre social et idéologique (Vaquer, 1998, p. 171).

## Localisation des sites et pérennité des gisements

La localisation topographique particulière de certains de ces gisements renforce leur portée symbolique. A Vasculacciu, la nécropole est située au sommet d'une des éminences les plus significatives de la région. A Ciutulaghja, la chambre funéraire est implantée sur une ligne de crête dominant le golfe de Lava. Un exemple significatif nous est encore fourni par le petit dolmen situé au sommet du Monte Revincu. Sa localisation, sur cette vigie naturelle dominant le golfe de Saint-Florent et toute la partie orientale des Agriate peut indiquer que cette entité géographique revêtait pour les néolithiques une symbolique particulière.

<sup>8</sup> Il faut remarquer également, qu'à l'instar de la Corse, certains aménagements sardes d'Arzachena (tombes 1 et 2) interprétés comme des coffres disposent d'ouvertures latérales.

Elle apparaît comme un point d'ancrage d'un réseau de mégalithes se mettant en place dans le dernier tiers du V<sup>e</sup> millénaire et se développant jusqu'à l'émergence des statues-menhirs vers la fin de l'âge du Bronze (Leandri *et al.*, sous presse). La complémentarité entre ces mégalithes est illustrée par un facteur de distance et de covisibilité autant que par leur localisation sur des points stratégiques des cheminements (col, gué, etc.), qui établit un incontestable maillage territorial. Ainsi, dès lors que l'on peut établir un prolongement et une forte cohésion de l'organisation spatiale des mégalithes de cette région entre la fin du V<sup>e</sup> millénaire et l'Âge du Bronze, pourquoi ne pas les considérer comme répondant à des besoins culturels communs des paysans néolithiques et des métallurgistes protohistoriques? La construction du dolmen de l'Urcu (dans le courant du IV<sup>e</sup> millénaire ou à une époque plus reculée?... ) sur un coffre (?) pré-existant du V<sup>e</sup> millénaire s'inscrirait parfaitement dans ce schéma et ne nous paraît pas un acte anodin. Le choix de cet emplacement illustre en tout cas la pérennité de cette zone dans sa fonction funéraire.

Monsieur Franck Leandri  
Ministère de la culture  
UMR 6636  
19, cours Napoléon  
F-20000 Ajaccio

Monsieur Christophe Gilabert  
Service départemental d'archéologie de Vaucluse UMR 6636  
5, rue du Château de l'horloge  
BP 647  
F-13094 Aix-en-Provence

Monsieur Frédéric Demouche  
Musée de Préhistoire corse  
Rue Croce  
F-20100 Sartène

## Références bibliographiques

- ATZENI E. (1981) – *Aspetti e sviluppi culturale del neolitico e della prima età dei metalli in Sardegna, Ichnussa: la Sardegna dalle origini all'età classica*, Libri Scheiwiller, Milano, p. 21-51, 141 fig.
- ANTONA-RUJU A. (2001) – *Il megalitismo funerario in Gallura, Aspetti del megalitismo preistorico*, Sa Corona Arrubia et Gal Commarca de Guadix. Grafica del Parteolla, Dolianova, p. 67-70.
- CAMPS G. (1988) – *Préhistoire d'une île. Les origines de la Corse*, Errance éd., Paris, 284 p.
- CESARI J. (1995) – *Le mégalithisme de la Corse, nouveaux éléments*, in R. Chenorkian dir., *L'homme méditerranéen: mélanges offerts à Gabriel Camps, professeur émérite de l'Université de Provence*, Université de Provence éd., Aix-en-Provence, p. 335-349.
- D'ANNA A. dir., (2002) – *Aspect du mégalithisme de la Corse, recherches en cours et perspectives, Actes de la table ronde de Casta et Saint-Florent (Haute-Corse), 21 et 22 septembre 1999*, Préhistoire, anthropologie méditerranéennes 2000, t. 9, ESEP – Université de Provence éd., Aix-en-Provence, p. 97-169.
- D'ANNA A., LEANDRI F. (2002) – *Les alignements de menhirs du Sartenais*, in A. D'Anna dir., *Aspect du mégalithisme de la Corse, recherches en cours et perspectives, Actes de la table ronde de Casta et Saint-Florent (Haute-Corse), 21 et 22 septembre 1999*, Préhistoire, anthropologie méditerranéennes 2000, t. 9, ESEP – Université de Provence éd., Aix-en-Provence, p. 123-131.
- DUDAY H. (1975) – *Le sujet de la sépulture de Bonifacio (Corse). Étude anthropologique, essai d'interprétation paléontologique*, *Cahiers d'anthropologie*, 1, Laboratoire d'anatomie de la faculté de médecine, Paris, 258 p.
- GIRAUX L. (1903) – *Les monuments mégalithiques de Capo di Lugo*. *L'Homme préhistorique*, t. 1, n° 9, p. 262-269.
- GIRAUX L. (1911) – *Les monuments mégalithiques de la commune de Giuncheto (Corse)*. *Congrès préhistorique de France*, VI<sup>e</sup> session, Tours, 1910, p. 688-695.
- GROSJEAN R. (1967) – *Classification descriptive du Mégalithique Corse*, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 64, n°3, p. 707-742.
- GROSJEAN R., LIEGEOIS J. (1964) – *Les coffres mégalithiques de la région de Porto Vecchio*, *L'Anthropologie*, t. 68, n° 5-6, p. 527-548.
- GUILAINE J. (1996) – *Proto-mégalithisme, rites funéraires et mobiliers de prestige néolithiques en Méditerranée Occidentale*, *Complutum Extra*, t. 6, n° 1, p. 123-140.
- LANFRANCHI F. (1977) – *Un village néolithique de plein-air à Capu-di-Logu (Belvédère-Campu-Moru) et son environnement archéologique*, *Etudes corses*, t. 5, n° 8, p. 5-29.
- LANFRANCHI F., (1986) – *Inventaire des monuments dolméniques de la Corse*, thèse de doctorat, EHESS, Toulouse, 3 vol. 750 p.
- LANFRANCHI F. (2000) – *Le secret des mégalithes*, Albiana éd., Ajaccio, 164 p.
- LANFRANCHI F., COSTA L. J. (2000) – *Nouvelles données et hypothèses relatives à la connaissance du Mégalithisme de Corse (l'exemple de Poghjaredda)*, *L'Anthropologie*, t. 104, p. 239-257.



LANFRANCHI F., WEISS M.C., (1997) – *L'aventure humaine pré-historique en Corse*, Albiana éd., Ajaccio, 503 p.

LEANDRI F. (1998) – Premiers travaux sur le site mégalithique du Monte Revincu, (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse), in A. d'Anna et D. Binder dir., *Production et identité culturelle, actualités de la recherche, Actes de la deuxième session des rencontres méridionales de Préhistoire récente*, Arles, novembre 1996, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques éd., Antibes, p. 279-292.

LEANDRI F., DEMOUCHE F., COSTA L., TRAMONI P., GILBERT C., BÉRAUD A., JORDA C., (sous presse) – Le site du Monte-Revincu (Santo-Pietro-di-Tenda, Haute-Corse): contribution à la connaissance du Néolithique moyen de la Corse, in A. D'Anna, J. Cesari, L. Ogel et J. Vaquer dir., *Corse et Sardaigne préhistoriques: relations et échanges dans le contexte méditerranéen*, Actes du 128<sup>ème</sup> Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Bastia, du 14 au 21 avril 2003, Documents préhistoriques 22, CTHS éd., p. 165-184.

LEANDRI F. dir., (1999) – Le site mégalithique du Monte Revincu, rapport de fouille programmée 1997/1999, Ajaccio, Service régional de l'archéologie de Corse, 81 p., 50 fig.

LEANDRI F., TRAMONI P. (1998) – Pastini, Cardiccia et A Cumpra, in A. D'Anna dir., *Etude de sites mégalithiques corses dans leur contexte chrono-culturel*, rapport de PCR 1998. Ministère de la Culture, p. 38-42.

MÉRIMÉE P. (1840) – *Notes d'un voyage en Corse*, Nouvelle édition, Adam Biro, 1989. 110 p.

MORTILLET A. de (1893) – Rapport sur les monuments mégalithiques de la Corse, *Les nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, III, Paris, p. 1-35.

PASQUET A. (1979) – Contribution à l'atlas préhistorique de la région de Porto Vecchio, *Archeologia Corsa, Étude et Mémoire*, n° 4, Saint-Étienne, p. 53-82.

VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaires du collège de France, Errance éd., Paris, p. 165-186.

TRAMONI P. (2000) – Recherches récentes sur les habitats néolithiques de plein air en Corse: l'exemple de la région de Porto-Vecchio, in M. Leduc, N. Valdeyron et J. Vaquer dir., *Sociétés et espaces, actualité de la recherche, Actes des rencontres méridionales de Préhistoire récente, 3<sup>e</sup> session*, Toulouse, 6 et 7 novembre 1998, archives d'écologie préhistoriques éd., Toulouse, p. 109-118.

TRAMONI P., D'ANNA A., PINET L., GUENDON J.L., ORSINI J.B. (2004) – La nécropole mégalithique de Vasculacciu (Figari, Corse-du-Sud), in H. Darteville dir., *Actes des 5<sup>es</sup> rencontres méridionales de Préhistoire récente, Auvergne et Midi, actualité de la recherche*, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002, Préhistoire du Sud-Ouest, suppl. n° 9, Cressensac, p. 523-536.





# Le groupe de « sépultures de Tavertet » dans le cadre des pratiques funéraires du V<sup>e</sup> millénaire en Catalogne (Espagne)

Miquel Molist, Walter Cruells, Josep Castells

*Résumé: La communication présentée a pour objectif de réviser les données essentielles du groupe de sépultures localisées et fouillées dans les années quatre-vingt-dix, dans la région montagneuse au nord de Barcelone (Espagne), et de les situer dans le contexte des pratiques funéraires au V<sup>e</sup> millénaire dans le nord-est de la péninsule Ibérique. Rappelons qu'il s'agit de sépultures individuelles déposées dans une architecture de type monumental de grandes dimensions, avec une chambre en dalles, un tumulus ou tertre en terre délimité par un mur construit sur sa périphérie. Leurs caractéristiques architecturales seront soulignées et confrontées aux données récentes d'autres aires géographiques de la Catalogne: les sépultures de la région du Bas-Ebre, récemment réétudiées; celles du secteur côtier autour de Barcelone, ou encore les sépultures néolithiques de la zone des Pyrénées (Solsona - Andorra).*

*Zusammenfassung: Ziel dieses kurzen Berichtes ist eine Neuaufnahme der wichtigsten Funddaten einer Gräbergruppe, die in den neunziger Jahren in der Berggegend nördlich von Barcelona (Spanien) entdeckt und freigelegt wurde, sowie ihre Einordnung in den Kontext der Bestattungsbräuche des 5. vorchristlichen Jahrtausends im Nordosten der Iberischen Halbinsel. Es handelt sich dabei um Einzelgräber, die in gross dimensionierten, monumentalen Grabarchitekturen angelegt wurden, mit einer Grabkammer aus Steinplatten, einem Tumulus oder einem Erdhügel, der von einer Mauer umrandet wird. Es erfolgt eine Beschreibung der architektonischen Eigenheiten und ein Vergleich mit neuen Funddaten aus anderen Gebieten Kataloniens, wie mit den Gräbern des unteren Ebrolaufes, die kürzlich neu aufgenommen wurden; denjenigen vom Küstenabschnitt um Barcelona oder den neolithischen Gräbern im Gebiet der Pyrenäen (Solsona-Andorra).*

*Abstract: The main goal of this paper is to review the data concerning the burials founded and excavated during the 90's, in the mountainous region situated at the north of Barcelona (Spain), and to put these burials in the framework of the Vth millenium burial practices in the north-eastern area of the Iberian Peninsula. All the burials analysed here are individual burials founded inside a big and monumental constructed structure, with a burial chamber made of flagstones and a tumulus delimited by a peripheral wall. The constructive techniques of this kind of burials will be compared with the recent data obtained from other geographical areas of Catalonia: As for example, with the data from the burials found at the Baix-Ebre region in southern Catalonia, recently re-studied; the data from the coastal area of Barcelona or, also, from the neolithic burials of the Pyrenees area (Solsona-Andorra).*

## Introduction

Depuis les fouilles développées dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix on connaît, dans les régions du plateau central de la Catalogne, un ensemble de manifestations funéraires du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. La bonne conservation des documents archéologiques a permis de documenter un nouveau type de sépulture pour la préhistoire catalane et indirectement de relancer le débat sur les formes sépulcrales à la fin du Néolithique ancien ou début du Néolithique moyen dans

le nord-est de la péninsule Ibérique. Nous souhaitons présenter, d'une part, les principales données concernant ces sépultures et, d'autre part, les replacer dans l'évolution des manifestations funéraires connues en Catalogne au Néolithique. Cette révision devrait permettre, de façon indirecte, de débattre de la présence de « cistes » ou de « coffres » dans la tradition funéraire du Néolithique catalan, et de les situer par rapport aux manifestations qui constituent l'objet de ce volume, en particulier les manifestations funéraires de type Chamblandes.

La séquence actuelle, concernant l'évolution culturelle et chronologique du Néolithique catalan, propose un modèle d'évolution linéaire qui, en partant de la phase initiale de la néolithisation avec une homogénéité culturelle claire (phases cardiale et épicaudiale situées en chronologie absolue vers 5800-4900 av. J.-C.), puis évolue vers une première différenciation de groupes culturels régionaux, définis essentiellement par les productions céramiques (phase postcardiale, 4900-4500 av. J.-C.). On différencie ensuite une phase du Néolithique moyen (4500-3500 av. J.-C.) en pleine continuité. Elle rassemble des groupes pleinement intégrés dans une économie agropastorale consolidée, représentés par les manifestations du groupe de *Sepulcros de Fosa*. Il faut noter toutefois que la plupart des datations associées à ces derniers groupes se placent dans la phase récente, c'est-à-dire dans la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire.

## Le groupe de sépultures de Tavertet

### Présentation

Ces sépultures ont été découvertes et documentées comme un ensemble au milieu des années quatre-vingt, bien que quelques-unes aient été signalées auparavant. Elles ont fait l'objet d'un projet de recherche développé dans la seconde moitié des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix (Molist *et al.*, 1987; Cruells *et al.*, 1988 et 1992). La région concernée par ce travail, dénommée Collsacabra, se situe au centre de la Catalogne, dans la série de contreforts et de plateaux qui dominent le cours moyen du fleuve Ter, à une centaine de kilomètres au nord-est de la ville de Barcelone.

Les travaux de prospection et de fouille ont permis de documenter un ensemble de 7 sépultures : Font de la Vena, Padró II, Padró III, Collet de Rajols (= Rajols I), Rajols II, La Rambla, St. Corneli, toutes situées sur la commune de Tavertet et dans une zone géographique très restreinte. En fait, elles sont groupées dans une aire d'environ 1800 m de diamètre sur un plateau situé dans la zone de contact entre les chaînes pré littorale et transversale. Leur position est dominante : elles sont localisées dans une partie élevée du plateau, à environ 1200 m au-dessus du niveau de la mer ; elles sont même positionnées dans des points spécifiquement hauts, ce qui montre bien l'impact visuel recherché par les constructeurs.

Bien que l'étude définitive soit en cours d'achèvement, nous présentons ici les données de façon synthétique, en prenant comme référence les 4 sépultures fouillées avec des techniques modernes, c'est-à-dire Font de la Vena, Collet de Rejols, Padró II et Padró III. Pour les trois autres structures (St. Corneli, Rajols II et La Rambla) nous disposons seulement d'informations partielles, car elles ont été fouillées anciennement ou leur fouille n'a été que partielle.

### La morphologie des sépultures

Nous proposons une définition morphologique des structures, fondée sur la description des trois composantes du dispositif



Fig. 1. Détail de la « chambre » ou « ciste » de la sépulture de Padró I (Tavertet, Barcelona).

funéraire : la chambre ou ciste sépulcrale, le tumulus et l'anneau extérieur de contention.

L'élément central de chaque monument est sans doute la « chambre » ou « ciste » (fig. 1). Elle est formée par des dalles calcaires, apportées probablement des environs immédiats (moins d'une heure de marche). Ces dalles dressées sur les quatre côtés délimitent des espaces quadrangulaires (Font de la Vena et Collet de Rajols) ou rectangulaires (Padró II et Padró III). La fermeture de l'espace funéraire est assurée par une ou des dalle(s) de couverture, comme l'illustre parfaitement la sépulture de Padró II où cette dalle a été trouvée effondrée à l'intérieur de la ciste, recouvrant l'inhumation. Les dimensions de ces chambres ou cistes sont petites avec des longueurs de 1,40 m à 1,85 m et des largeurs de 1,50 à 1,70 m ; les hauteurs conservées, pour les dalles, oscillent entre 0,50 et 1,26 m.

La fouille des tumulus fut une des grandes nouveautés du projet, car leur conservation n'est pas la norme et la documentation archéologique est, malheureusement, très souvent partielle à leur sujet. Les travaux ont permis de constater qu'il s'agissait d'une accumulation de terre, d'origine anthropique, à plan circulaire et de grandes dimensions. Le diamètre est variable, mais





Fig. 2. Vue aérienne de la sépulture du Font de la Vena (Tavertet, Barcelona).



Fig. 3. Vue de la sépulture de Padró I (Tavertet, Barcelona).

toujours important : dans les cas documentés, il varie entre 11 m et 22 m (fig. 2). La hauteur est également très variable, mais l'excellente conservation des tumulus de Font de la Vena et de Padró nous a permis d'enregistrer des hauteurs maximale de 1,40 m à 2 m (fig. 2 et 3). Ils présentent donc, à notre avis, des traits qui permettent de les classer parmi les manifestations qui recherchent clairement la monumentalité.

Le troisième élément architectonique constitutif des structures funéraires est l'anneau qui délimite le périmètre du tumulus (fig. 2, 3 et 4). Réalisé en pierres sèches, il est formé de pierres, calcaires ou grès de dimensions moyennes, issues dans tous les cas de l'environnement immédiat. Elles sont agencées de façon compacte et jointive, insérées dans le sédiment du terre, placées dans la partie extérieure du tumulus et de façon continue sur l'ensemble du périmètre, soit sur 30 m à 70 m. L'épaisseur de ce mur appuyé sur la masse du tumulus est normalement d'au moins 0,70 m, mais peut atteindre 2,50 m dans le cas de Padró I, qui est sans doute le plus spectaculaire (fig. 4).

### Le rituel funéraire

L'inhumation individuelle primaire est le rituel funéraire observé. Celui-ci est indubitable dans le cas du Padró II, où à l'intérieur de la chambre reposait un individu masculin d'environ vingt-cinq ans, en position fléchie. Dans les autres sépultures analysées (Font de la Vena, Collet de Rajols et Padró III), les fouilles clandestines de la chambre empêchent, malheureusement, un tel diagnostic ; toutefois les témoignages récupérés, tant anthropologiques (quelques restes d'ossements ont pu être localisés) qu'archéologiques (dimensions, morphologie, mobilier...) permettent de proposer qu'il s'agissait dans tous les cas de sépultures individuelles.

Associés aux restes anthropologiques, nous avons mis au jour des objets qui constituent le mobilier funéraire. Les dépôts funéraires sont formés essentiellement de céramique et d'industrie lithique. Les pièces lithiques sont toujours déposées dans la chambre funéraire, dans un cas elles sont directement associées





Fig. 4. Détail de l'agencement des pierres sur la bordure du tumulus de la sépulture du Padró I (Tavertet, Barcelona).

à l'individu (Padró II), dans les autres exemples, ils sont en position secondaire. Ce mobilier présente une grande homogénéité : d'une part, il s'agit d'outils fabriqués sur des supports laminaires en silex blond et noirâtre ; d'autre part, il est composé de pièces récurrentes, comme des pointes de flèche à pédoncule (Font de la Vena, Padró II et collet de Rajols) ou des armatures géométriques (Font de la Vena, Padró II et collet de Rajols). Les récipients céramiques sont associés directement à l'individu enterré, comme dans la sépulture de Padró II, où le vase était placé à l'intérieur de la chambre, près de l'individu. On rencontre aussi des vases entiers en position primaire dans les tumulus. Dans les deux cas, il s'agit de vases ou bols dont la morphologie et les éléments associés renvoient au style Montbolo.

### Chronologie

On dispose d'une série de datations absolues réalisées sur des charbons de bois, en provenance de la chambre et du tumulus, qui ont fourni des résultats cohérents : Font de la Vena (Tavertet) :  $5780 \pm 290$  BP ;  $6190 \pm 100$  BP ; Padró II (Tavertet) :  $7850 \pm 150$  B.P. ;  $5600 \pm 130$  BP ;  $5770 \pm 80$  BP ;  $5970 \pm 100$  BP ;  $5580 \pm 130$  BP. Ceci permet de placer ces sépultures dans la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., au sein de l'horizon défini dans la chronologie catalane comme le Néolithique ancien postcardial, plus précisément de les relier aux manifestations les plus anciennes de cet horizon associées aux décors/styles céramiques de type Molinot ou Montbolo.

### Discussion et approche historique

Dès les premières publications préliminaires de ces sépultures, nous avons tenu à souligner certains traits, qui d'après nous, caractérisent bien cet ensemble.

Il s'agit d'une nécropole, définie comme un groupement spécifique de monuments funéraires, non associés directement à l'habitat, bien que probablement assez proches. Cet aspect nous a permis de qualifier les gisements de Tavertet comme l'une des plus anciennes nécropoles connues. De plus, elle constitue un précédent pour une tradition funéraire qu'on verra se développer par la suite dans le Néolithique moyen (cf. *Sepulcros de Fosa* ou même au sein de cet ensemble le groupe *Solsonia*).

Le deuxième aspect est la monumentalité, autant pour les dimensions que pour le caractère mégalithique de leur construction. Leur morphologie nous a conduit à les rapprocher des sépultures mégalithiques, d'où la dénomination préliminaire proposée de « chambres mégalithiques à tumulus complexe ». Mais à la différence de l'ensemble des manifestations postérieures de type mégalithique (« dolmens »), nous avons l'assurance que celles-ci ont été construites pour un usage individuel. Ce caractère, comme l'accès zénithal à l'espace funéraire rejoint, par contre, la tradition des « cistes » de la région de Solsona ou même les sépultures de la région de l'Ebre.

Finalement le troisième aspect, souligné depuis le début, est la position chronologique dans la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., à la charnière entre Néolithique ancien et moyen (la terminologie dépend des écoles et des systèmes chronologiques utilisés), mais en tout cas, et pour la Catalogne particulièrement, bien avant les premières sépultures mégalithiques à couloir (Alt Empordà) et les manifestations de sépultures individuelles associées traditionnellement à la culture des *Sepulcros de fosa*.

Depuis ces fouilles, de nouveaux travaux sur le terrain et sur la documentation existante ont permis d'élargir de manière significative l'angle d'approche des pratiques funéraires des pre-



nières sociétés agricoles. En premier lieu, dans le domaine pyrénéen, la découverte et la fouille de la nécropole de Caramany (Vignaud, 1992 et 1995; Vaquer, 1998 et ce volume) ont offert un parallèle tant morphologique que chronologique et culturel avec les manifestations sépulcrales de Tavertet et ont cassé leur isolement initial. De même, on a proposé de les relier à d'autres manifestations funéraires plus à l'est des Pyrénées, mais la très mauvaise conservation de ces ensembles fragilise un tel rapport (Tarrús, 1999, 2002 et 2003). La relation entre ces nouveaux types de monuments funéraires et la séquence mégalithique est une des premières questions soulevées. La confrontation avec les séquences établies à partir des typologies et chronologies (relatives ou absolues), a été orientée dans deux directions. D'une part, il a fallu envisager une nouvelle phase « pré-mégalithique » antérieure aux dolmens à couloir, jusque-là considérés comme les manifestations les plus anciennes. Cette proposition a eu pour corollaire d'écarter les hypothèses diffusionnistes alors en vogue quant à l'origine du mégalithisme. D'autre part, on s'est demandé si le caractère individuel observé dans les nouveaux documents pouvait être accepté également pour les premières constructions mégalithiques (tombes à couloir; Cura, 1992)? La mise en perspective de cette phase « pré ou proto mégalithique » dans le contexte plus large de la Méditerranée occidentale a permis à J. Guilaine de proposer, pour cette région, une évolution schématique avec dans une première étape des tumulus à caisson du type Tavertet – Caramany, suivis par les dolmens à couloir anciens, puis par des dolmens à couloir évolués – galeries catalanes et finalement par des chambres et cistes pyrénéennes. Plus innovateur a été de voir, dans cette succession, un rapprochement avec l'évolution observée en Sardaigne et surtout d'y noter le reflet d'une hiérarchisation en marche (Guilaine, 1997 et 1999).

La contextualisation des sépultures de type Tavertet avec les autres manifestations funéraires du Néolithique catalan bénéficie des révisions et des études réalisées récemment. Pour la Pré-histoire récente de Catalogne, la publication des fouilles menées par F. Esteve (2000) et ses collaborateurs sur les sites de la région des bouches de l'Ebre dans les années cinquante et soixante a représenté un moment très important, amplifié par la reprise des recherches avec des méthodes modernes. En effet, l'élaboration d'une synthèse sur le processus de néolithisation dans le bas Ebre et la réalisation de fouilles de sauvetage ont permis de connaître plus en détail le riche ensemble funéraire de cette région (Esteve, 2000; Bosch, 2005; Bosch, Faura, 2003). En l'état des connaissances, on distingue trois types de sépultures individuelles (cistes enterrées, cavités latérales, et structures tumulaires); dans le cadre de cette présentation, nous nous limiterons aux structures tumulaires, en raison même de la présence du tumulus. J. Bosch différencie pour celles-ci deux types: « les cistes avec un tumulus constituées d'un coffre rectangulaire de dalles semi-enfoncé dans l'argile, avec autour une petite accumulation elliptique de pierres » et « la fosse avec tumulus, formée par une fosse elliptique creusée dans l'argile entourée d'une petite accumulation de pierres, plus ou moins circulaire ». La chronologie proposée pour ces deux types dans la région de l'Ebre correspond à la phase Postcardiale, c'est-à-dire

à une phase globalement contemporaine des monuments de type Tavertet; mais elle est encore attribuée, sur la base des styles céramiques, au Montbolo et surtout au style Molinot.

Les nouveaux travaux et les nouvelles précisions sur les manifestations funéraires du Néolithique moyen *stricto sensu* englobés dans la tradition des *Sepulcros de fosa*, suite aux travaux des années soixante principalement sous la plume de A. M. Muñoz (1965) sont également intéressants. Leur datation semble se placer dans la seconde partie du V<sup>e</sup> millénaire et surtout la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire, c'est-à-dire plus récente que les manifestations de Tavertet (Molist 1992; Molist *et al.*, 1997; Martin *et al.*, 1999; Molist *et al.*, 2003). Sur le plan des manifestations funéraires, il faut distinguer la tradition de l'aire pré-littorale, très bien représentée dans les plaines du Vallès, Penedès... (appelée souvent *Vallesità*), de celle attestée sur le plateau de la Catalogne centrale et la zone des Pyrénées, dont l'épicentre traditionnel est la région de Solsona (appelée souvent *Solsonià*). Les recherches récentes menées dans les deux secteurs géographiques ont permis de confirmer et surtout d'affiner la caractérisation des types de sépultures.

Pour la région du Vallès, les grandes nécropoles fouillées ces dernières années (Bòbila Madurell, Camí de Can Grau et Can Gambus), suggèrent une évolution vers des tombes principalement excavées, sans ou avec très peu d'éléments en pierre dans l'architecture. Elles comportent surtout des fosses à plan rectangulaire ou carré et leur évolution indiquerait une différenciation progressive entre l'accès et l'espace de dépôt sépulcral, en parallèle avec le passage de la sépulture individuelle à la sépulture multiple (Pou *et al.*, 1996; Martí *et al.*, 1997).

Pour la région de Solsona, les travaux récents ont permis de distinguer plusieurs types de structures, toutes caractérisées par un usage abondant de dalles lithiques pour la construction des architectures sépulcrales. Les dénominations proposées par J. Castany (chambres enterrées, chambres en marge, chambres sous tumulus et finalement coffres ou cistes simples) montrent une variété de formes, sans masquer l'élément architectural essentiel qu'est, à notre avis, le « coffre » ou la « ciste ». Celui-ci est construit (bien qu'essentiellement enterré) avec un accès variable (latéral ou zénithal) pour un usage comme sépulture individuelle. Nous insistons sur le fait que les tumulus observés sont, jusqu'à présent, minoritaires et que ces rares cas pourraient correspondre à des tumulus naturels, profitant de petits promontoires souvent renforcés par des couches de pierres sur l'ensemble de la surface. Ces petits promontoires naturels d'argile assureraient ainsi une meilleure visibilité (Castany, 1992).

## Conclusion

On pourrait conclure, après ce bref résumé des documents actuels, que les sépultures de Tavertet, probablement accompagnées de celles de Caramany, constituent l'une des « morphologies funéraires » de la première partie du V<sup>e</sup> millénaire, dans un contexte où les pratiques funéraires montrent une certaine variabilité (grottes sépulcrales, fosses...). Cette diversité n'empêche pas l'homogénéité rituelle, bien établie sur la base des inhumations individuelles et des positions fléchies (Molist *et al.*, 1997). Enfin, ce type d'architecture, marquée par une structure très élaborée et monumentale qui se retrouve probablement dans quelques manifestations de la zone de l'Ebre, ouvre la voie à l'usage de « coffres » et « cistes » dans le monde catalan et pourraient ainsi constituer les antécédents des sépultures de la région de Solsona au Néolithique moyen et des manifestations mégalithiques postérieures.

Miquel MOLIST et Walter CRUELLS  
 Universitat Autònoma de Barcelona  
 Facultat de Filosofia i Lletres  
 Departament de Prehistòria  
 08193 BELLATERRA

Joseph CASTELLS  
 Generalitat de Catalunya  
 Departament de Cultura i Mitjans de Comunicació  
 Direcció General de Patrimoni Cultural  
 Àrea de Coneixement i Recerca  
 C/Portaferrissa, 1  
 08002 BARCELONA

## Références bibliographiques

- BOSCH J. (2005) – *El procés de neolitització a la regió del curs inferior de l'Ebre*. Tesis Doctoral de la Universitat de Barcelona, 2 vol., 305 p.
- BOSCH J., FAURA J.M., (2003) – Pratiques funéraires néolithiques dans la région des Bouches de l'Ebre, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes, Actes de la Table Ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française, n° 33, Société préhistorique française éd., Paris, p. 153-159.
- CASTANY J. (1992) – Estructures funeràries del megalític neolític del Solsonès, in: *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, Actes del 9è Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà (24-26 abril 1991)*, Puigcerdà et Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, p. 249-254.
- CRUELLS W., CASTELLS J., MOLIST M. (1988) – Area megalítica de Tavertet, in: *Noticiari Arqueològic, Cota Zero* n° 4, p. 7-8.
- CRUELLS W., CASTELLS J., MOLIST M. (1992) – Una necròpolis de « cambres amb túmul complex » del IV mil·lenni a la Catalunya interior, in *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, Actes del 9è Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà (24-26 abril 1991)*, Puigcerdà et Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, p. 244-248.
- CURA M. (1992) – Contribucions a la problemàtica dels orígens del megalitisme a Catalunya, in *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, Actes del 9è Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà (24-26 abril 1991)*, Puigcerdà et Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, p. 273-276.
- ESTEVE F. (2000) – *Recerques arqueològiques a la Ribera Baixa de l'Ebre, I: Prehistòria*. Museu del Montsià-Ajuntament d'Ampostà.
- GUILAINE J. (1997) – La Méditerranée et l'Atlantique influx, symétries divergences au fil du néolithique, in A. Rodriguez Casal dir., *O neolítico Atlántico e as orixes do Megalitismo, Actas do Coloquio Internacional*, Santiago de Compostela, p. 23-43.
- GUILAINE J. (1999) – De précoces dolmens à couloir en Catalogne, in J. Guilaine dir., *Mégalithismes: de l'Atlantique à l'Éthiopie*, Errance éd., Paris, p. 107-108.
- MARTÍ M., POU R., CARLÚS X. (1997) – *La necròpolis del neolític mitjà i les restes romanes del Camí de Can Grau (La Roca del Vallès, Vallès Oriental); Els jaciments de Cal Jardiner*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Excavacions Arqueològiques a Catalunya, 14, 235 p.
- MARTIN A., VILLALBA M. J. (1999) – Le Néolithique moyen de la Catalogne, in J. Vaquer dir., *Le Néolithique du nord-ouest méditerranéen, Actes du XXIV Congrès préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 septembre 1994*, Société préhistorique française éd., Paris, p. 211-225.
- MOLIST M. (1992) – El Neolític mitjà a Catalunya: estat del coneixement, debats i preguntes a inicis dels anys 90 ", 9è Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà, in *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, Actes del 9è Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà (24-26 abril 1991)*, Puigcerdà et Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, p. 157-163.
- MOLIST M., CRUELLS W., CASTELLS J., (1987) – L'àrea megalítica de Tavertet (Osona), *Cota Zero*, n° 3, p. 55-68.



MOLIST M., RIBÉ G., SAÑA M. (1997) – Les changements du néolithique en Catalogne durant le V<sup>e</sup> millénaire, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin dir., *La Culture de Cerny, Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque international de Nemours, 9-10-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 6, A.P.R.A.I.F. éd., Nemours, p. 617-630.

MOLIST M., SAÑA M., BUXO R. (2003) – El Neolític a Catalunya: entre la civilització de pastors i agricultors cavernícoles i els primers pagesos del pla", *Cota Zero*, 18, p. 34-53.

MUÑOZ A. M. (1965) – *La cultura neolítica catalana de los "Sepulcros de fosa"*. Barcelona (Universitat de Barcelona).

POU R., MARTI M., BORDAS A., DIAZ J., MARTIN, A. (1996) – La cultura de los sepulcros de fosa en el Vallès. Los yacimientos de Bòbila Madurell y Camí de Can Grau (St. Quirze del Vallès y la Roca del Vallès), *Rubricatum*, t. 1, p. 519-526.

TARRÚS J. (1999) – Réflexions sur le mégalithisme en Catalogne, in J. Guilaine dir., *Mégalithismes: de l'Atlantique à l'Éthiopie*, Errance éd., Paris, p. 109-121.

TARRÚS J. (2002) – *Poblats, dòlmens i menhirs. Els grups megalítics de l'Albera, serra de Rodes i cap de Creus (Alt Empordà, Roselló i Vallespir Occidental)*. Girona.

TARRÚS J. (2003) – Els constructors de megàlits a Catalunya: cistes i dòlmens entre els mil.lenis V-III cal aC, *Cota Zero*, nº 18, p. 54-75.

VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes, 9000-3500 avant notre ère, Séminaire du Collège de France*, Errance éd., Paris, p. 165-187.

VIGNAUD A. (1992) – Nouvelles données sur les gisements de plein-air néolithiques dans le bassin du Tech et de l'Agly, dans les Pyrénées Orientales, in : *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya, Actes du 9<sup>e</sup> Col.loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà (24-26 avril 1991)*, Puigcerdà et Andorra, Institut d'Estudis Ceretans, p. 170-171.

VIGNAUD A. (1995) – L'occupation néolithique dans la cuvette de Caramany, moyenne vallée de l'Agly (P.-O.). Première approche, in : *Cultures i Medi de la Prehistoria a l'edat Mitjana, 20 anys d'arqueologia pirinenca, 10<sup>e</sup> Col.loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà*, Institut d'Estudis Ceretans, Puigcerdà, p. 291-297.





## L'affaire « Chamblandes » : ramifications chrono-culturelles et géographiques du dossier

Alain Beeching

*Résumé: Le but de cette contribution est de poser quelques repères en rappelant rapidement les aspects chronologiques et culturels des régions concernées par cette réunion et par les inhumations en coffres. Après quelques remarques générales sur le bien-fondé de cette démarche, le texte passe en revue les différentes zones géographiques concernées: les Chamblandes proprement dits ou la zone constituée par le Bassin lémanique et la haute vallée du Rhône, les coffres méridionaux, le centre de la France et le Bassin parisien. La conclusion souligne que le « phénomène Chamblandes » reste une manifestation originale dans son cadre géographique et culturel, fruit de contacts entre des composantes méditerranéennes dominantes et des influx en marge de l'aire « danubienne ».*

*Zusammenfassung: Ausgehend von einer kurzen Zusammenfassung der chronologischen und kulturellen Aspekte der bei der Tagung besprochenen Fundregionen mit Steinkistengräbern, sollen an dieser Stelle einige Bezugspunkte geschaffen werden.*

*Im Anschluss an allgemeine Bemerkungen zur Begründung unserer Arbeitsweise, berücksichtigt der Text die verschiedenen geographischen Gebiete: das eigentliche Chamblandes-Gebiet bzw. das Genferseebecken und das Walliser Rhonetal, das Gebiet der südlichen Steinkisten, Zentralfrankreich und das Pariser Becken. Im Schlusskapitel wird unterstrichen, dass das „Chamblandes-Phänomen“ als Ergebnis von Kontakten zwischen vorherrschend mediterranen Komponenten und Einflüssen aus den „bandkeramischen“ Randzonen eine eigenständige Erscheinung innerhalb seines geographischen und kulturellen Rahmens bleibt.*

*Abstract: This contribution aims to identify some points of reference by briefly recapitulating the chronological and cultural aspects of the regions under discussion in this meeting and of burials in coffers. Following some general remarks on this reasoning process, the different geographical areas concerned have been reviewed: such as the actual Chamblandes, that is the Lemanic Basin and the upper Rhône Valley, the coffers of southern Europe, the centre of France and the Paris Basin. In conclusion, the "Chamblandes phenomenon" remains an original factor in its geographical and cultural background, with a blend of dominant Mediterranean elements as well as other influences from the borders of the Danube.*

Les cistes de type Chamblandes font partie des images fameuses de nos enfances néolithiques, à côté des ateliers du Grand-Pressigny, des hypogées de la Marne, des tumulus carnacéens, du camp de Chassey, de la Font-des-Pigeons à Châteauneuf-lès-Martignes et de beaucoup d'autres. On aurait pu laisser Vaudois et Valaisans, observés par un ou deux Savoyards ou bugistes, discuter entre eux de l'actualisation du mythe. Mais il a pris fantaisie à quelques-uns d'imaginer des prolongements, des liens ou des convergences bien au-delà de la zone géographique initiale. La question a donc été posée des correspondances chronologiques et culturelles plausibles, possibles ou probables entre faits comparables, à des distances parfois importantes et entre ambiances culturelles (en tout cas archéologiques) bien contrastées. Chacun des auteurs réunis à cette

occasion apprécie alors, à l'aune de sa documentation, de ses présupposés méthodologiques, parfois de son obédience scolastique, le poids des arguments en présence et s'attache à en révéler de nouveaux.

Le rôle que l'on m'a proposé est plus modeste: poser des jalons au débat en rappelant succinctement ce qui est à l'œuvre dans chaque région au moment des faits concernés, souligner les parentés ou oppositions de comportements funéraires ainsi que les liens « génétiques » supputés sur la base des comparaisons stylistiques des mobiliers associés. Bien sûr, comme à l'occasion de chaque débat, la question de la signification et de la validité des entités de travail appelées « cultures » en Préhistoire ressurgit et il en est toujours pour rappeler fermement aux autres – ce qu'ils savent déjà – qu'il ne s'agit que de piètres regroupements





## Les grands types sépulcraux en examen

Rappelons d'abord l'objet du débat. Sans entrer dans la discussion de fond qui est l'objet de ces rencontres et qui est largement détaillée par d'autres dans ce volume, on peut la situer brièvement comme portant sur les limites de définition du type sépulcral « Chamblandes », sur ses points de convergence ou de divergence avec d'autres modes sépulcraux contemporains, et sur l'ordre chronologique de tous ces faits. On peut distinguer trois grands types :

### Les Chamblandes proprement dits

On peut retenir pour eux une série de définitions : « Les cistes de Chamblandes sont des petits caissons en dalles, établis sous la surface du sol et ne dépassant pas un mètre de longueur pour une largeur de soixante centimètres environ... » « L'aire d'extension des cistes voit une large densité centrée sur le bassin lémanique et la haute vallée du Rhône... » « À ce premier type répondent, pour le Bassin lémanique, des sépultures en coffre de bois ou en pleine terre... » D'abord : « L'inhumation simple en position repliée sur le côté gauche est largement dominante... » Ensuite : « Les tombes peuvent contenir deux, trois ou quatre corps, des inhumations parfois simultanées, mais aussi successives avec ou sans aménagements de l'espace interne... » (Moinat, 1998).

### Les autres coffres

Les coffres en pierre dit mégalithiques, c'est-à-dire érigés au-dessus du sol, sont tacitement exclus du débat par les auteurs. Ce qui n'est pas le cas des coffres en pierre semi-enterrés ou enterrés ou en bois enterrés, puisque le cœur de la pratique considérée est fait de la conjugaison de l'inhumation et d'un coffrage de confinement.

### Les sépultures en fosse

Par contraste et pour mémoire, rappelons les inhumations en fosse qui, exclusives au Néolithique ancien, se poursuivent ensuite au Néolithique moyen pendant toute la durée des tombes en coffre. D'abord, comme avant, en excavations creusées pour l'occasion, en grotte ou en plein air, à la taille nécessaire et avec rebouchage sans artifice directement sur le corps. Puis dans le cadre d'un rituel qui va parfois en se complexifiant : inhumations simples en fosse-silo réutilisée, puis inhumations simples ou multiples, dépôts ou rejets de corps ou d'ossements isolés en silos choisis ou imités.

On signalera enfin un autre critère de poids qui recoupe les trois cas de figure précédents : leur position isolée, diffuse ou groupée, en nécropoles ou cimetières.

## La position géo-chrono-culturelle de ces faits

En croisant les regards géo- et chrono-culturels sur la base des propositions des différents auteurs régionaux, on est amené aux constats suivants :

### Les Chamblandes

Les différents auteurs qui, se sont intéressés à cette expression funéraire (Moinat, 1998 ; Moinat, Simon, 1986 ; Baudais, Kramar, 1990 ; Gallay, 1997, 2006... les intervenants à ce colloque) concourent à en donner une image à la fois bien centrée géographiquement sur le bassin lémanique et le Valais et pouvant trouver des échos et correspondances en périphérie alpine immédiate (Bugey, Tarentaise et Maurienne, Val d'Aoste et vallée de l'Orco) ou à des distances plus importantes (Trentin, Ligurie). En Suisse, leur apparition dès le début du Néolithique moyen 1 (entre 4800 et 4500 av. J.-C.) est établie depuis longtemps, mais il semble bien – selon la plupart de ces auteurs – que ce soit surtout à ce stade que se développent les nécropoles. L'inhumation collective, expression traditionnellement admise comme plus évoluée, serait avérée dès 4300 environ. Si l'on considère, comme de raison, que cette nouveauté représente un seuil important dans les pratiques mais surtout dans la révélation de l'affichage de la mort en liaison avec une nouvelle forme de hiérarchisation sociale (Gallay, 1991), elle pourrait contribuer à fixer vers cette date le passage à un nouveau stade, le Néolithique moyen 2, qui est celui de l'affirmation des nouveaux grands complexes culturels (Chasséen principalement, Michelsberg...). Si, comme les auteurs valaisans (Baudais, Moinat, Mariethoz, Honegger) l'ont proposé en séance, la fin des Chamblandes est à situer vers 3900 av. J.-C. dans cette région nucléaire, c'est-à-dire au moment du début de l'occupation des bords de lac et du faciès culturel Cortaillod classique, il y aurait donc bien exclusion entre cette culture et cette expression funéraire dont les porteurs restent somme toute assez imprécis, au carrefour de diverses nomenclatures toutes partielles et insatisfaisantes : Cortaillod ancien, Egozswil, Saint-Uze... c'est-à-dire, si l'on veut en rester à une formulation en stades socio-historiques globaux, dans tout le Néolithique moyen 1 et la première partie du Néolithique moyen 2.

Hors de ces régions helvétiques, la recherche d'une continuité des Chamblandes perd de son sens, dans la mesure où l'adéquation culture-mode funéraire est encore plus floue. À Chiomonte, en Piémont, où la position chronologique des coffres n'est pas aussi bien assurée qu'on le dit ou qu'on le voudrait, les liens avec Cortaillod et Chasséen ne sont pas clairs. Comme toujours le contenu des tombes est pauvre. Le mobilier céramique voisin pourrait donner une indication indirecte, mais sa composition recouvre vraisemblablement plusieurs phases (Bertone, Fedele, 1991) et la chronologie de l'émergence du Chasséen dans cette région n'est pas réglée. Il en va de même en Savoie (le datage récent de Aime ne semble pas à retenir), Haute-Savoie et Bugey où rien ne contredit les chronologies

lémaniques et valaisannes. Les cas connus peuvent passer pour les prolongements de l'aire nucléaire, mais l'ancrage à des séquences culturelles précises n'est pas possible. En Ligurie, l'attribution des coffres des Arene Candide à des phases plutôt anciennes des VBQ coïncide avec les datations hautes helvétiques, ce que confirment les autres cas isolés dans cet ensemble culturel (Bagolini, Pedrotti, 1998). Mais le plus souvent, le dispositif funéraire VBQ consiste en inhumations en fosses allongées, surtout simples, avec parfois recours à des blocs de pierres en couronne ou, unique, à fin de marquage spatial. Le regroupement le plus fréquent en nécropoles est un point commun avec le rituel Chamblandes. Les influences ou inspirations d'origine « danubienne » – on pense aussi à la composition ou à la disposition du mobilier funéraire – seraient globalement un point commun entre ces deux entités de rang différent.

### Les coffres méridionaux

Ce n'est pas le lieu de discuter des cas ibériques, pyrénéens ou méridionaux puisque leurs présentations et commentaires sont assurés par ailleurs. On constate par contre qu'il existe entre la région valencienne et la Catalogne française un probable foyer original d'utilisation des dalles et coffres de pierres dès le « Néolithique épical avancé » et le « Néolithique postcardial » (Bosch, Faura, 2003), dont les prolongements possibles sont à trouver dans les nécropoles de type Arzachena et Caramany. La distinction typologique et chrono-culturelle entre coffres en élévation, semi-enterrés, enterrés en fosse simple ou à cavité latérale n'est pas toujours simple. Les vraies cistes enterrées ne semblent pas les plus anciennes, mais elles paraissent attestées dès l'horizon Montbolo - pré-Chasséen. La périodisation exacte de ce début du Néolithique moyen est, comme pour tout le sud de la France, encore en débat agité. C'est, une fois de plus la forme, le statut et la chronologie exacts du début du Chasséen qui, encore précaires, entraînent cette incertitude générale. Par équivalences, comparaisons, sauts de puce comparatifs d'un site à l'autre, on ne peut que corréliser cet horizon avec les phases I et II des VBQ italiens (c'est-à-dire entre 4800 et 4300 av. J.-C) qui sont heureusement là pour endiguer une tendance actuelle forte au rajeunissement de la séquence chasséenne donc aussi pré-chasséenne. Les cas connus de coffres en pierre en contextes chasséens avérés en France méridionale (Vaquer, 1998) apparaissent donc très probablement inspirés par cette tradition ibérique et pyrénéenne antérieure.

### Les coffres entre Centre et Bassin parisien

Les cas sont multiples entre Centre-Ouest, Bourgogne et Bassin parisien. Les tombes de type Malesherbes sont évidemment à classer à part, mais leur probable attribution à un Cerny ancien vers 4600-4400 (Verjux *et al.*, 1998) souligne bien les changements qui s'opèrent en ce début de Néolithique moyen 1. Les coffres en pierre enterrés du groupe de Chambon indiquent une position chronologique équivalente. Si, typologiquement et chronologiquement, la comparaison avec les Chamblandes est

justifiée, le rapprochement à fin de recherche phylétique ne peut guère aller au-delà puisqu'il est actuellement impossible de préciser une antériorité nette et que les ambiances culturelles sont tout autres. Tout au plus peut-on remarquer que l'on se situe dans les deux cas sur des zones géographiques de contacts entre ambiances culturelles méridionales et « danubiennes ». La composante méridionale revendiquée pour le Chambon (Irribarria, 1997) paraît plus exclusive et pousserait à une recherche en paternité dans les aires pyrénéennes et catalanes, mais la disposition en nécropoles de coffres en fosses permet de ne pas minorer la composante septentrionale. Un autre point démontre au contraire l'originalité et l'indépendance de ce groupe par rapport aux Chamblandes : l'attribution de sépultures multiples à un Néolithique moyen 1, sous influence ou en comparaisons bretonnes possibles.

Cette région, mais aussi le Nord de la Bourgogne et le Bassin parisien, offrent une autre situation qui nous paraît liée mais distincte, avec le recours au coffre en bois. Hormis le matériau, tout est semblable aux groupements de coffres en pierre : groupement en nécropole, confinement, position... Mais il semble difficile de faire remonter très haut la datation de ces cas ; la convergence de composantes chasséennes et Cerny ne pouvant guère se produire avant 4400 av. J.-C. environ (Augereau, Chambon, 2003). La comparaison avec le groupe Chamblandes est donc possible mais pas plus – voire un peu moins – que celle avec le groupe de Chambon.

### Les tombes en fosses

On ne reviendra pas longuement sur ces cas de types très divers et qui ont pour seul lien ici de ne pas présenter de recours au coffre. Dans le dispositif bien connu de l'inhumation en fosses-silos réutilisées ou imitées, c'est le Chasséen qui peut, dans le prolongement de la tradition méditerranéenne antérieure de sépultures en habitat, revendiquer la tradition la plus ancienne et la plus constante. Les tombes en fosses du Chasséen ancien des régions de Carcassonne et Béziers (Vaquer, 1998 ; Loison, com. orales), sont les probables modèles de celles qui suivront au Chasséen récent jusqu'en moyenne vallée du Rhône (Beeching, Crubézy, 1998). Le contexte sépulcral et cérémoniel semble changer à ce stade, mais le principe reste le même. On notera que c'est dans ce Néolithique moyen 2 qu'apparaît un cas net de coffre en bois en fosse : celui de la fosse HS5 de Montélimar « Le Gournier » (Beeching, Crubézy, 1998, p. 154).

### En forme de bilan

Le bilan chrono-culturel rapide que l'on peut faire dans ce cadre très général est celui de l'apparition de probables polarités de compréhension. Le monde du Chasséen méridional, sur toute son aire Languedoc-Provence-vallée du Rhône semble, dans un premier temps, fondamentalement tourné vers l'inhumation en fosse, surtout de type silo. Un pôle ibérique (de la région valencienne à la Catalogne) et pyrénéen semble très tôt innover en produisant des tombes en coffres qui influenceront le Chasséen



naissant sur les zones de contact. Les aires géographiques de la France du Centre en subissent sans doute aussi très tôt l'influence, mais qui rencontre là l'influx septentrional en marge du monde danubien avec notamment l'héritage de la disposition en nécropole. Les coffres de type Chambon sont peut-être à analyser ainsi, au contact d'influences post-cardiales et épi-rubanées.

On notera au passage que cette dualité entre un Chasséen méridional « de stricte obédience » centré sur le Sud-Est et un Chasséen plus composite traversé ensuite par des mouvements Sud-Nord et Nord-Sud importants des Pyrénées à la Bourgogne-Bassin parisien-Suisse occidentale... valide un schéma esquissé sur la base de la céramique (Beeching *et al.*, 2004) et de l'habitat (Beeching, Sénépart, à paraître) et faisant de ce grand Sud-Est une province à part, non touchée par exemple par la sépulture en coffre.

Le phénomène Chamblandes proprement dit apparaît comme original dans son cadre géo-chrono-culturel mais il peut être aussi – comme pour le Chambon – le fruit d'un contact entre composantes méridionales majoritaires (on ne voit pas quelle autre alternative il pourrait y avoir) et mouvements en marge de l'aire « danubienne ». Avec des variantes, on peut aussi interpréter ainsi le début des VBQ en Italie. Tous ces faits se mettent en principe en place avec le Néolithique moyen 1, peu après 4800 av. J.-C. Une deuxième étape, à partir de 4300 – seuil possible d'apparition du Chasséen classique (ou Chasséen « vrai ») – voit la perdurance quasi à l'identique des Chamblandes, avec l'ajout de la sépulture multiple. Le Cortaillod classique des lacs n'apparaissant qu'après, avec la disparition de ce mode sépulcral dont la succession reste énigmatique.

Aller au-delà dans ce commentaire du cadre chrono-culturel serait empiéter sur les analyses des auteurs détenteurs d'informations. Si on entrevoit des lignes de force et de fracture pour les tentatives de comparaisons à longue distance, on constate encore à quel point l'effort de précision doit être important. L'attribution à un stade comme Néolithique moyen 1 ou 2 est un premier pas, parfois discutable. Mais il faut arriver à apporter encore plus de précisions d'ordre chronologique et stylistiques, le sens des documents changeant complètement selon leur contexte. Les faits en débat montrent un Néolithique moyen traversé par des mouvements pluri-dimensionnels et pluri-scalaires entre particularismes régionaux voire locaux et lignes de force à l'échelle du continent. Les reconstitutions ou propositions d'organisations sociales, toujours nécessaires, restent donc de l'ordre de la proposition théorique lâche dans ce contexte fluctuant, dans cette strate de temps épaisse et dans ce domaine de l'idéal et du rituel funéraire, tant que nous n'aurons pas encore progressé dans ces précisions.

Alain Beeching  
Centre d'archéologie préhistorique  
UMR 5594  
4, place des Ormeaux  
F-26000 Valence

## Références bibliographiques

- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.
- BAGOLINI B., PEDROTTI A. (1998) – L'Italie septentrionale, in J. Guilaine dir., *Atlas du Néolithique européen, 2A L'Europe occidentale*, Etudes et recherches archéologiques de l'université de Liège 46, Service de préhistoire de l'Université de Liège, p. 233-241.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.
- BEECHING A., BINDER D., BLANCHET J.-C., CONSTANTIN C., DUBOULOZ J., MARTINEZ R., MORDANT D., THÉVENOT J.-P., VAQUER J. dir. (1991) – *Identité du Chasséen, Actes du Colloque international de Nemours, 17-19 mai 1989*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France n° 4, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, 428 p.
- BEECHING A., BROCHIER J.-L., CORDIER F., FERBER F., THIÉBAULT S., TREFFORT J.-M. (2004) – Aménagements de chenalisations naturelles : un cas original de présence chasséenne à Nyons (Drôme), in H. Dartevelle dir., *Actes des 5<sup>e</sup> rencontres méridionales de Préhistoire récente, Auvergne et Midi, actualité de la recherche, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002*, Préhistoire du Sud-Ouest, suppl. n° 9, Cressensac, p. 377-392, 8 fig.
- BEECHING A., CRUBÉZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du colloque de France, Les Hespérides, Errance éd., Paris, p. 147-164.
- BEECHING A., SENEPART I. (sous presse) – Bilan synthétique, in A. Beeching et I. Sénépart dir., *De la maison au village dans le Néolithique du Sud de la France et du Nord-Ouest méditerranéen*, Actes de la table-ronde de Marseille, 2002.
- BERTONE A., FEDELE F. (1991) – Découvertes récentes dans la vallée de Susa et le problème des relations avec le Chasséen, in A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thevenot, J. Vaquer dir., *Identité du Chasséen, Actes du Colloque international de Nemours, 17-19 mai 1989*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France n° 4, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 69-79.
- BOSCH J., FAURA J.-M. (2003) – Pratiques funéraires néolithiques dans la région des bouches de l'Ebre, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 153-158.
- CONSTANTIN C., MORDANT D., SIMONIN D. dir. (1997) – *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du Colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, 740 p.

GALLAY A. (1977) - *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône: contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.

GALLAY A. (1991) - L'homme néolithique et la mort, *Pour la Science*, n° 164, p. 78-87.

GALLAY A. avec la coll. de RACHOUD-SCHNEIDER A.-M., STUDDER J. (2006) - Les premiers paysans, in A. Gallay dir., *Des Alpes au Léman: images de la Préhistoire*, Infolio éd., Gollion Suisse, p. 99-189.

IRRIBARRIA R. (1997) - Comparaison céramologique du Cerny et du Chambon, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du Colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 219-238.

MOINAT P. (1998) - Les cistes de type Chamblandes. Rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du collège de France, Les Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143.

MOINAT P., SIMON C. (1986) - Nécropole de Chamblandes-Pully, nouvelles observations. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-54.

TESTART A. (2005) - *Éléments de classification des sociétés*. Errance éd., Paris, 156 p.

VAQUER J. (1998) - Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du collège de France, Les Hespérides, Errance éd., Paris, p. 167-186.

VERJUX C., SIMONIN D., RICHARD G. (1998) - Des sépultures mésolithiques aux tombes sous dalle du Néolithique moyen I en région Centre et sur ses marges, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du collège de France, Les Hespérides, Errance éd., Paris, p. 61-70.

VORUZ J.-L. 1990. Chronologie de la néolithisation alpine, in *V Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Pila, Vallée d'Aoste, 11-13 septembre 1987*, Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste), n. spéc., t. 1, p. 63-108.

VORUZ J.-L. (1991) - Chronologie du Néolithique d'origine méditerranéenne, in *La région Centre: carrefour d'influences ? 14<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique, Blois, 16-18 octobre 1987*, Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, suppl, p. 5-33.

VORUZ J.-L. dir. (1995) - *Chronologies Néolithiques de 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin Rhodanien*. Actes du Colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 11<sup>e</sup> Rencontres sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, 19-20 septembre 1992, Document du Département d'Anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, n° 20, Société préhistorique rhodanienne éd., Ambérieu-en-Bugey, 420 p.



## Des Chamblandes au centre de la France ?

Philippe Chambon

*Résumé: L'homogénéité des tombes du Néolithique moyen de Suisse occidentale est telle que l'appellation « Chamblandes » s'est naturellement imposée pour les qualifier toutes. Nous proposons d'entériner cette tendance et d'utiliser le terme pour qualifier le socle commun des pratiques funéraires. Dans la zone « historique », nous avons relevé quatre critères: la tombe est un petit coffre construit sous le sol, accessible par le haut; les défunts sont fléchis, les membres inférieurs vers la gauche; les inhumés suivent une direction moyenne par nécropole, sans inversion par rapport à cette moyenne; les nécropoles ont une structuration non géométrique, mais un maillage dense.*

*Ainsi définies, les Chamblandes regroupent les sépultures de Suisse occidentale, mais le terme ne peut plus être limité à cette seule région, ni même à l'arc alpin. Ces critères s'appliquent en effet à des ensembles mis au jour en France moyenne et datés vers le milieu ou la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.: hormis le célèbre gisement de la Goumoizière, en Centre-Ouest, on peut citer Monéteau en Bourgogne, sans doute Pontcharaud en Auvergne, etc.*

*Comme l'avait intuitivement perçu ses promoteurs, le phénomène Chamblandes est bien transculturel: les cultures matérielles qui le portent sont variées, mais elles partagent un fonds méditerranéen majoritaire et sont au contact du monde nord-oriental.*

*Zusammenfassung: die mittelnolithischen Gräber der Westschweiz sind derart einheitlich, dass die Bezeichnung „Chamblandes“ sich fast aufgedrängt hat, um sie zu charakterisieren. Wir schlagen vor, den Begriff weiterhin zu benutzen, um damit die gemeinsame Basis der Bestattungssitten zu umschreiben. In der alpinen Zone sind für diesen Begriff vier Kriterien kennzeichnend: Das Grab ist eine kleine, unterirdisch angelegte Kiste, die von oben zugänglich ist. Es handelt sich um Hockerbestattungen, deren untere Gliedmassen nach links orientiert sind. Die Bestatteten haben in einer Nekropole alle etwa dieselbe Orientierung; es gibt keine vollständig davon abweichenden Gräber. Die Gräber sind dicht angelegt, aber innerhalb der Nekropole ist keine Gliederung erkennbar.*

*Zwar umfassen die „Chamblandes“ die Bestattungen der Westschweiz, aber der Begriff kann nicht mehr auf diese Region eingeschränkt werden. Die Verbreitung des Grabtyps reicht sogar über den Alpenbogen hinaus. Die oben genannten Kriterien erfüllen nämlich auch Ensembles aus der Region des Massif Central, die in die Mitte oder zweite Hälfte des 5. Jisd. v.Chr. datieren. Neben dem berühmten Fundort la Goumoizière im Centre-Ouest kann man Monéteau im Burgund anführen, ohne Zweifel auch Pontcharaud in der Auvergne, usw.*

*Bereits die Begründer des Begriffs „Chamblandes“ hatten intuitiv begriffen, dass es sich dabei um ein multikulturelles Phänomen handelt; die materiellen Kulturen, die ihm zugrunde liegen sind verschieden, aber gemeinsam ist ihnen eine mehrheitlich mediterrane Basis und der Kontakt zur nordöstlichen Welt.*

*Abstract: All the Middle Neolithic tombs in western Switzerland are so similar that it was natural to describe them all as “Chamblandes” types. We endorse this tendency and further suggest using the term to describe the common base of funerary practises. In the area where the tombs were first found, four criteria can be recorded: the tomb is a small coffer fashioned underground and accessible from above; the bodies are bent with the lower limbs facing left; the dead repose on an average in the same direction in each necropolis, without exception; the burial sites have no geometrical plan but the tombs are set very close together.*

*Having thus defined the Chamblandes types, they cover the burial places in western Switzerland but the term cannot be limited any more to this region only, nor indeed to the Alpine range. These criteria also apply to groups that have been uncovered in the centre of France which date back to the middle or second half of the 5<sup>th</sup> millennium: apart from the well-known excavations in La Goumoizière, in the mid-west of France, there are Monéteau in Bourgogne and, no doubt, Pontcharaud in Auvergne, etc.*

*The intuition of the first developers of the “Chamblandes phenomenon” was correct, it does stem from different cultures: essentially, it is varied but shares a common Mediterranean source that is dominant and also has contacts with regions of the north-east.*



Phénomène sépulcral essentiel du Néolithique, les cistes de type « Chamblandes » sont connues depuis longtemps; cela fait désormais plus d'un siècle que Albert Naef exhuma, sur la commune de Pully, au lieu dit Chamblandes (Vaud, Suisse), des tombes dont la popularité ne s'est jamais démentie depuis lors (Naef, 1901). Il faut avouer que les méthodes de fouilles appliquées aux sépultures de Chamblandes, dès 1898, ont conservé jusqu'à la fin du dernier siècle un étonnant caractère de modernité. Ces travaux ont eu des répercussions à long terme: ils ont, d'une part, contribué à la formalisation des recherches sur les sépultures préhistoriques, et ils ont, d'autre part, consacré l'appellation Chamblandes pour qualifier les sépultures apparentées à celles mises au jour par A. Naef.

Plus de cinquante années après la fouille fondatrice, les sépultures en coffres ont été mises en relation avec le Cortaillod, culture phare du Néolithique moyen helvétique, toutefois la forte personnalité des sépultures, l'absence fréquente de mobilier ou de mobilier significatif sur le plan culturel a conduit à conserver le terme Chamblandes, hors de toute considération culturelle<sup>1</sup>. L'enchaînement des découvertes comme les datages par le radiocarbone ont finalement conforté l'autonomie du terme par rapport aux faciès culturels, puisque les cistes les plus anciennes sont maintenant attribuées à la transition Néolithique ancien-Néolithique moyen (Moinat, 1998, p. 132).

Au-delà de la nécropole éponyme, l'appellation Chamblandes est ainsi devenu un label reconnu dans toute l'Europe néolithique, plus exactement l'Europe des néolithiciens. Les découvertes régulières de nécropoles en Suisse occidentale, durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ont constamment maintenu l'attention sur ces sépultures originales. Ce fut la Barmaz (I et II, Colombey-sous-Muraz, Valais; Sauter, 1947), Lenzburg (Argovie; Wyss, 1998), En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud; Baudais, Kramar, 1990), l'avenue Ritz et le chemin des Collines (Sion, Valais; Baudais *et al.*, 1990), Vidy (Lausanne, Vaud), puis de nouveau Sion avec Sous-le-Scex (Valais), de nouvelles fouilles sur le site éponyme, jusqu'à la fouille de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie; Baudais *et al.*, 2004) dans les premières années du nouveau millénaire.

Le glissement logique a conduit à considérer comme « Chamblandes » les nécropoles qui livrent ces sépultures. Un siècle après la fouille éponyme, quel sens peut-on proposer à ce terme?

En 1948, M.-R. Sauter définissait les Chamblandes comme des « caissons rectangulaires formés de quatre dalles calcaires ou schisteuses et recouverts d'une cinquième dalle formant couvercle » (Sauter, 1948, p. 19). Cette définition est encore celle qui prévaut dans la thèse de A. Gally. Sans être réellement reformulée, on perçoit confusément que cette définition a été considérablement assouplie ces dernières décennies, afin d'y inclure les découvertes les plus récentes. Inversement, rares sont

les chercheurs qui, à l'image d'Etienne Patte ou d'Alain Gally, ont étendu l'appellation à des tombes situées hors de l'arc alpin (Patte, 1971; Gally, 1977).

## Une appellation d'origine contrôlée?

Proposer une définition pour les cistes de type Chamblandes implique que l'appellation conserve une utilité malgré la multiplicité des découvertes, et donc leur complexification, quitte à faire évoluer considérablement la définition originale.

Le premier problème concerne l'objet même de la définition: s'agit-il uniquement d'une architecture, ou bien devons-nous prendre en compte également des données sur le fonctionnement? La définition de M.-R. Sauter portait uniquement sur l'architecture. La distinction entre la ciste et la ciste Chamblandes n'est ainsi pas aisée à percevoir. L'emploi de cette définition se heurte rapidement à deux difficultés: on risque de devoir apposer l'étiquette Chamblandes à des sépultures fort éloignées, dans le temps et l'espace, de celle du gisement éponyme; et dans la zone « nucléaire », de nombreuses sépultures vont se voir refuser l'appellation. La tombe la plus connue de l'avenue Ritz à Sion comporte ainsi six dalles pour les parois, comme beaucoup d'autres cistes helvétiques. Et nombre d'entre elles n'ont livré aucun élément de couverture. En outre quel sens doit-on donner au choix de la roche? Peut-on considérer a priori que les Néolithiques lui accordaient quelque importance? Le terme Chamblandes est censé préciser celui de ciste. Là encore, le mot ne fait pas l'unanimité. Certains auteurs entendent par ciste un caisson de dalles – est-ce une confusion avec la définition de la ciste Chamblandes telle que la définissait Sauter? – D'autres n'y voient qu'un synonyme du mot coffre. Comme souvent pour désigner des réalités anciennes, la définition actuelle d'un terme vient buter sur ce que les préhistoriens aimeraient qualifier. Or « ciste » n'est que la francisation du mot allemand « Kiste », qui signifie « coffre ». Le problème est finalement simple: il ne peut exister aucune définition objective de la ciste Chamblandes.

Doit-on, pour autant, éliminer le terme du vocabulaire néolithique? La forte personnalité des sépultures du Néolithique moyen de Suisse occidentale incite à leur conserver une appellation commune. Les qualifier de sépultures Cortaillod serait établir un lien strict entre des pratiques funéraires et une culture archéologique, lien que les données contredisent (Gally, 1977; Moinat, 1998). En outre l'une des raisons historiques pour lesquelles le terme Chamblandes s'est imposé est l'absence récurrente de matériel culturellement significatif dans les sépultures. La relation entre les Chamblandes et la Suisse occidentale conditionne la définition. Celle-ci doit inclure la majorité des sépultures du Néolithique moyen de cette aire géographique. Or on ne peut plus limiter les tombes aux caissons en dalles. Depuis les fouilles de P. Moinat à Vidy, on sait que les tombes « en pleine terre » qui accompagnent les tombes en dalles sont en fait des petits coffres en bois; caisson en dalle, coffre en bois, la distinction porte avant toute chose sur le matériau (fig. 1). Dans la région lémanique, la fréquence des tombes « plurielles » dans les caissons en dalles est plus importante que dans les

<sup>1</sup> On se reportera à l'historique réalisé par A. Gally, qui montre bien les difficultés rencontrées pour aboutir à placer les Chamblandes dans le panorama chrono-culturel de la Suisse occidentale (Gally, 1977, p. 167 et suiv.)



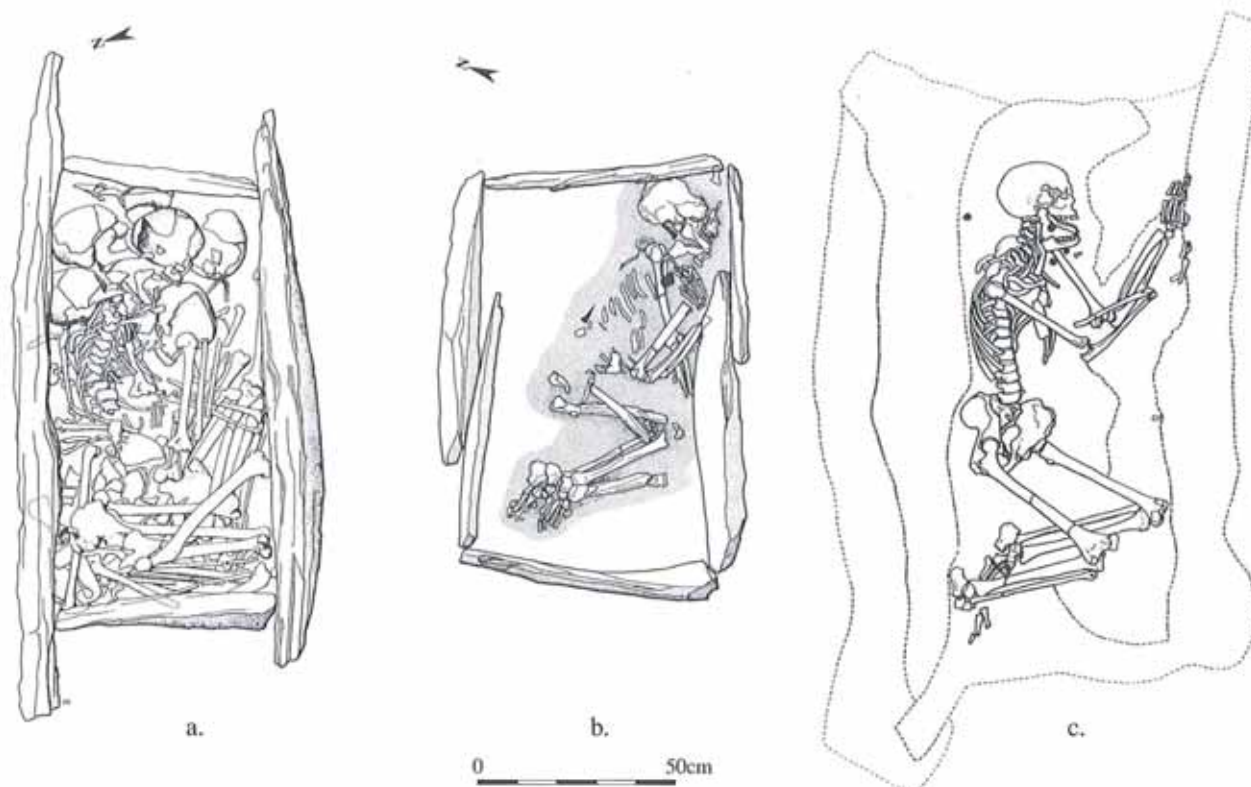


Fig. 1. Chamblandes un peu, beaucoup, ou pas du tout ? Trois sépultures en coffre différentes du bassin lémanique et de la haute vallée du Rhône : a.) un caisson formé de quatre dalles pour les parois, une pour la couverture, à inhumation plurielle (Corseaux, En Seyton, sépulture 3, Vaud) ; b.) un caisson comprenant deux dalles sur les longs côtés, et une inhumation individuelle (Sion, avenue Ritz, sépulture 11, Valais) ; c.) un coffre en bois à inhumation individuelle (Lausanne, Vidy, sépulture 86, Vaud). (D'après Baudais, Kramar, 1991 ; Moinat, 1997 ; Baudais *et al.* 1990).

coffres en bois, mais il ne s'agit en aucun cas d'une exclusive, et on ne peut pas, en l'état, suggérer qu'il existe d'emblée une différence de destination selon le matériau employé.

Les sépultures décrites par A. Naef en 1901 sont des tombes plurielles, ce qui conduit parfois à considérer les tombes « Chamblandes » comme telles. Cependant, dès la fouille de Barmaz ce pan de la définition est apparu trop restrictif : considéré un temps comme un critère chronologique, la multiplication des défunts dans les tombes est désormais surtout perçue comme une opposition entre le Valais et le Plateau suisse. Dans la haute vallée du Rhône, les tombes sont majoritairement individuelles, alors que de Lenzburg à Thonon-les-Bains, le nombre de défunts fluctue d'une tombe à l'autre. La différence est certes importante, et on peut considérer que la réouverture fait partie du cahier des charges d'un côté et pas de l'autre. Les sépultures individuelles que l'on rencontre aussi dans la zone lémanique ont-elles seulement oublié d'être collectives ? Ne considérer comme Chamblandes que les tombes plurielles conduiraient à exclure une trop grande partie du corpus.

## Proposition pour une définition de la sépulture « Chamblandes »

Quels sont donc les traits communs aux sépultures que l'on persiste à qualifier de Chamblandes ? Même si on ne limite pas la définition à l'architecture, celle-ci garde un caractère fonda-

mental. La ciste Chamblandes est une petite construction quadrangulaire, une ciste ou un coffre, sans considération de matériau. La largeur moyenne s'établit à environ 0,60 m, la longueur, à peine plus variable, oscille entre 0,80 m et 1,20 m (cf. également Moinat 1998, p. 129) ; il s'agit dans tous les cas de l'espace interne. Les tombes qui abritent des inhumations individuelles d'enfant ont des dimensions plus restreintes, en revanche on peut considérer que les tombes qui dépassent ces dimensions de plus de 20 % sortent de la norme, et ne sauraient donc être qualifiées de Chamblandes. Le fond et les parois du coffre sont toujours situés sous le sol. La profondeur reste discutée selon les sites, particulièrement la position de la couverture par rapport au sol, mais il ne s'agit pas de tombes aériennes. L'accès à la tombe se fait par le haut. La dernière partie de la tombe mise en place est la couverture ; c'est également elle que l'on retire pour installer de nouveaux sujets.

Le mode de traitement du cadavre est avant tout l'inhumation. Les cistes livrent bien de temps en temps des restes incinérés, mais de tels dépôts viennent en surplus d'inhumations<sup>2</sup>. En outre, le dépôt d'os incinérés ne nécessite pas la mise en œuvre d'une structure type ciste. Le sujet est inhumé en position fléchie, les membres inférieurs déportés sur le côté gauche. À

<sup>2</sup> C'est particulièrement net à Lenzburg où les nombreux dépôts de restes incinérés sont toujours accompagnés d'inhumation (Wyss, 1998).



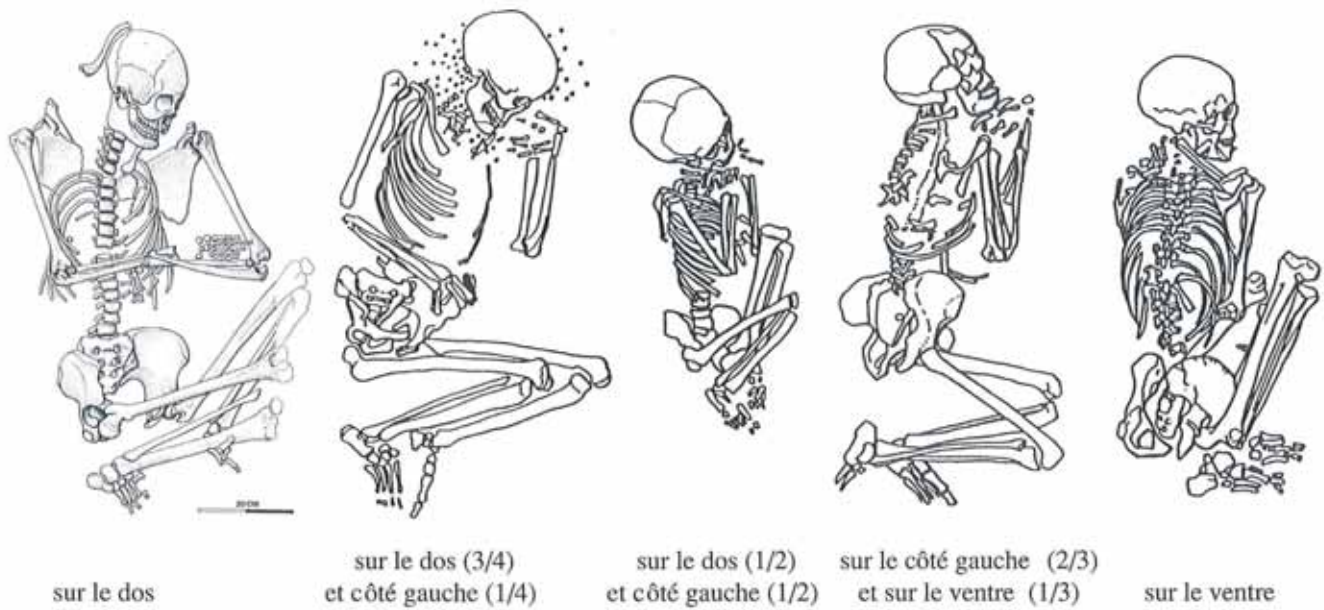


Fig. 2. Variation de la position du tronc depuis « sur le dos » jusqu'à « sur le ventre »; de gauche à droite; Corseaux, en Seyton (Vald), sépulture 16, puis Sembrancher, Cretaz Polet (Valais), sépultures 2, 5, 3 et 4 (d'après Baudais, Kramar, 1990; et documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève).

l'inverse de la culture à céramique linéaire, il ne s'agit pas ici d'une tendance lourde, mais bien d'un critère quasi absolu. La distinction des positions du tronc, si elle constitue un passage obligé de l'analyse, n'est en l'état pas significative sur le plan des pratiques. On trouve effectivement des sujets sur le dos, des sujets en position ventrale, et d'autres sur le côté. De telles variations ne résultent pas des processus taphonomiques; la rotation du buste peut être accentuée par les effondrements durant la décomposition, mais elle ne peut aboutir à des situations si contrastées. Le propos n'est donc pas d'affirmer l'uniformité de la position, mais plutôt d'identifier la nature de cette variation: recherchée ou involontaire, significative ou non. Or il faut bien avouer que toutes les tentatives pour corréler la position du tronc avec un autre critère ont échoué. De plus, on ne note aucune discontinuité dans les positions du tronc: tous les degrés de rotation coexistent, depuis la position sur le dos jusqu'à la position sur le ventre. Le cas des tombes de Sembrancher (Valais) est à ce titre particulièrement illustratif<sup>3</sup> (fig. 2). Sur cinq sépultures, quatre montrent des positions nettement distinctes (on ne connaît pas la position de l'inhumé dans la sépulture 1). Le sujet de la tombe 2 est ainsi essentiellement sur le dos, avec une légère composante « côté gauche » visible uniquement dans la situation du thorax, dissymétrique en plan. L'enfant de la tombe 5 repose principalement sur le côté, mais la position du bassin comme l'ouverture de l'hémithorax gauche indique une composante « dos ». Avec la tombe 3, l'inflexion change: la position privilégiée nettement le côté gauche, mais cette fois le sujet amorce une légère torsion sur le ventre. Enfin, dans la tombe 4, le tronc est tourné presque totalement contre le sol. Affirmer que les sujets de Sembrancher adoptent des positions différentes est conforme aux faits, toute-

fois faire primer cette différence sur la disposition générale « côté gauche » des membres inférieurs est à mon sens une erreur. La diversité des positions dépend essentiellement de la grille d'analyse. Si elle ne comprend que trois cases, tronc sur le dos, tronc sur le côté gauche ou tronc sur le ventre, on obtient trois choix distincts dans la manière de déposer les corps. Inversement si on décrit plus finement les torsions du buste, il devient impossible de placer des coupures. Certes toutes les positions ne sont pas primaires: dans un espace non remblayé, le corps peut s'affaisser et accentuer une attitude initiale. Cependant, outre qu'on ne peut jamais affirmer que telle ou telle attitude n'a pas été recherchée et résulte d'un mouvement post-dépositionnel, ces mouvements ont comme conséquence l'accentuation des différences. En effet, vu les positions d'équilibre du tronc, les composantes « sur le dos » ou « sur le ventre » se trouvent naturellement renforcées. De la même façon, les plans incomplets conduisent à privilégier une lecture tranchée de la position. Finalement, la prise en compte de la totalité des plans publiés pour les inhumations individuelles<sup>4</sup> en coffre de l'arc alpin tend à montrer qu'on ne peut pas, en l'état, considérer que la position du tronc résulte d'un choix raisonné.

Le degré de flexion des membres inférieurs est un problème du même ordre. Il est moins souvent mis en avant parce que délicat à quantifier, et potentiellement plus variable que la rotation du

<sup>3</sup> La fouille de Sembrancher reste inédite. J'utilise ces documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève avec l'aimable autorisation d'Alain Gallay.

<sup>4</sup> Dans les tombes à plusieurs sujets, la position de chacun est contrainte par la présence de l'autre.



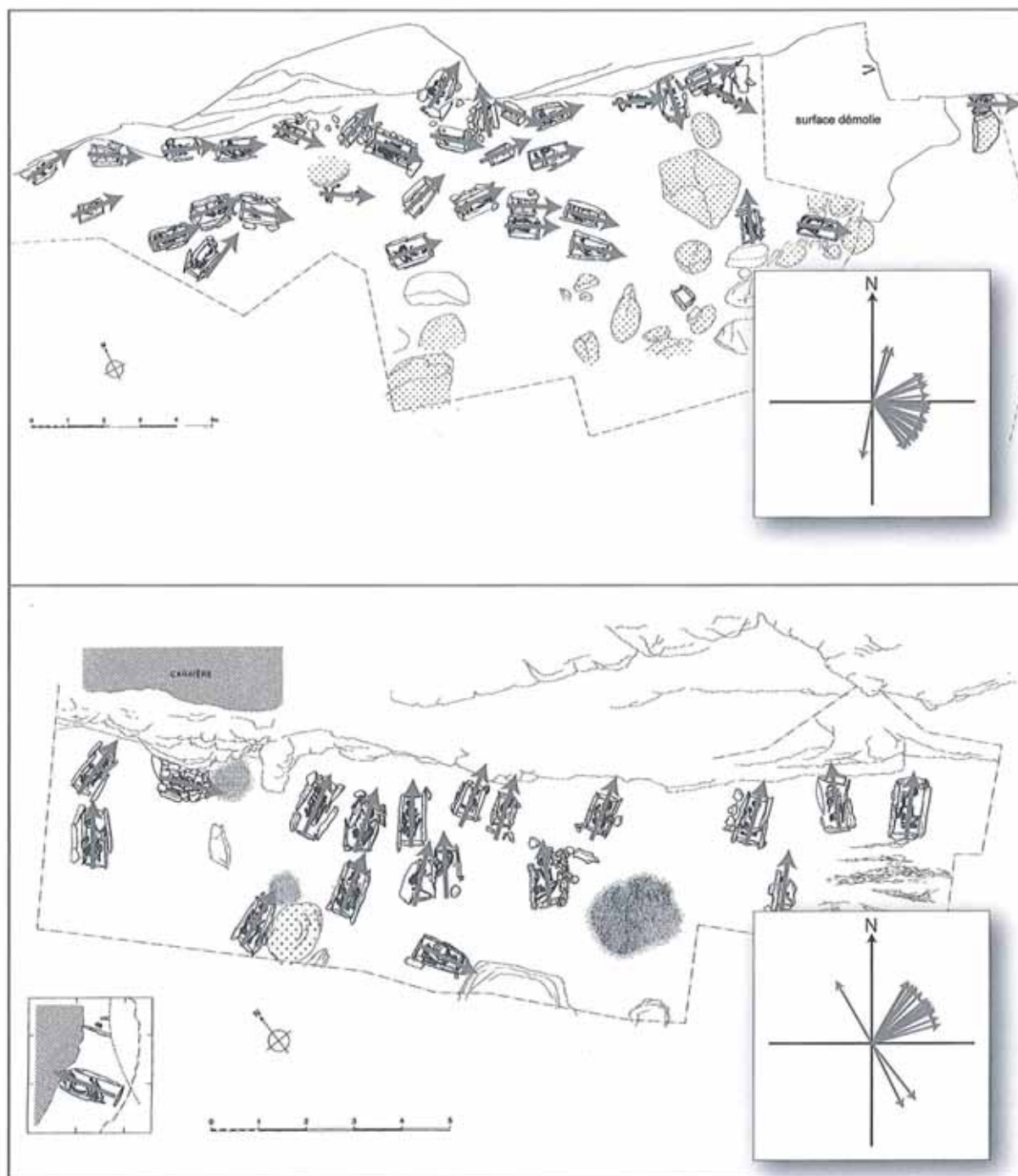


Fig. 3. Variation d'orientations d'une nécropole à l'autre : le cas de la Barmaz, I et II (respectivement en haut et en bas). On distingue une référence principale nettement distincte d'un ensemble à l'autre. L'amplitude des variations est importante, sans orientation antipodique par rapport à l'orientation moyenne (plan repris de Honegger, Desideri, 2003).

torse. Là encore, les tombes de Sembrancher permettent d'apprécier les variations, depuis l'hyperflexion du sujet de la sépulture 4, genoux en avant du thorax, talon vers les fesses, jusqu'à la simple flexion du sujet de la sépulture 3, les genoux plus bas que le bassin, les talons à près de 0,30 m des fesses. Pour quelques inhumés, on peut suggérer que des liens contraignaient les membres inférieurs, mais on ne peut généraliser cette hypothèse, ni pour le moment la corrélérer, ici encore, à une autre observation<sup>5</sup>.

L'orientation est un nouveau critère important. Cependant, c'est bien moins au niveau de la tombe qu'à celui de la nécropole qu'elle prend toute son importance. La référence à l'est demeure importante mais on trouve des orientations depuis le

<sup>5</sup> En revanche l'emballage du corps dans une enveloppe souple est contredit par l'absence de contrainte sur les pieds.

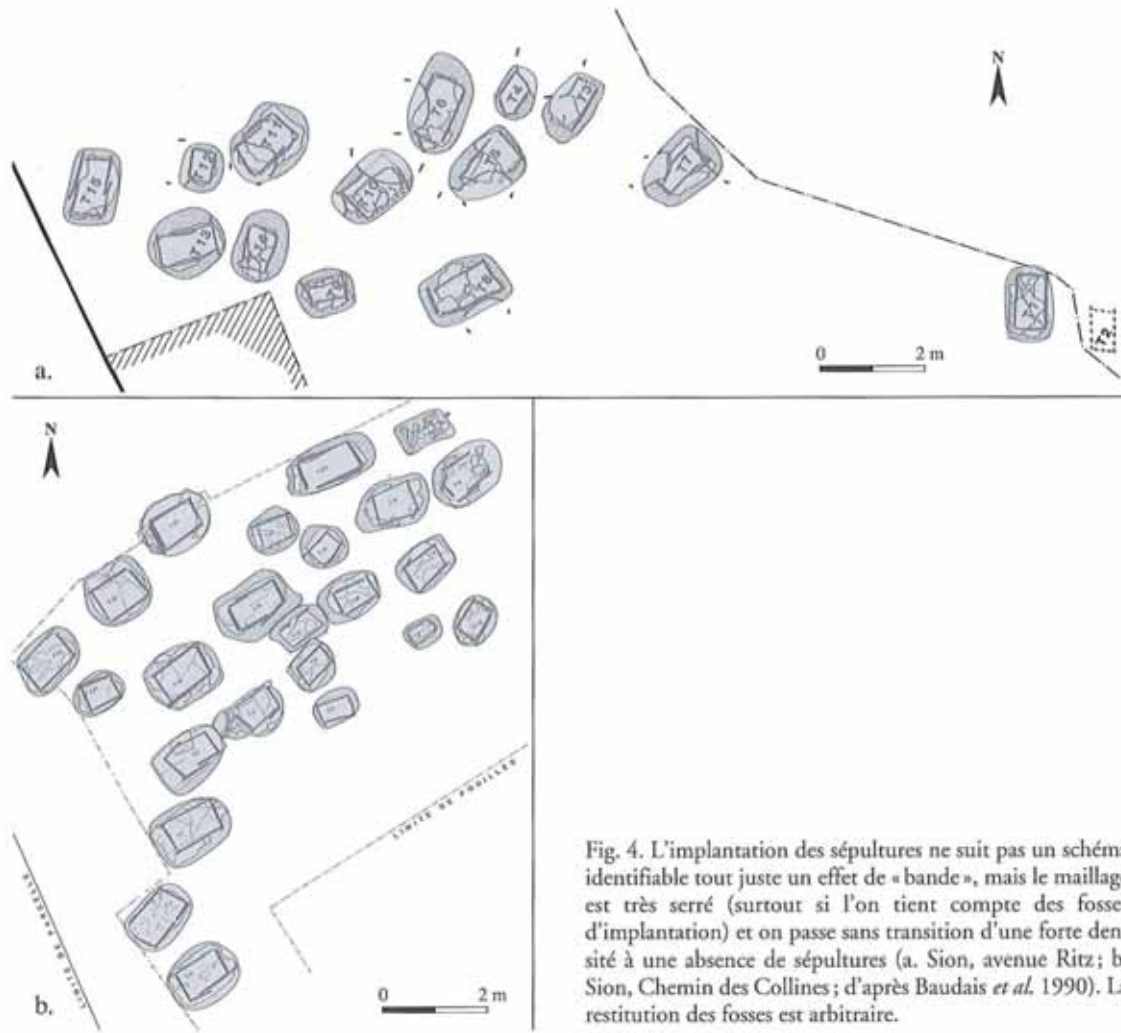


Fig. 4. L'implantation des sépultures ne suit pas un schéma identifiable tout juste un effet de « bande », mais le maillage est très serré (surtout si l'on tient compte des fosses d'implantation) et on passe sans transition d'une forte densité à une absence de sépultures (a. Sion, avenue Ritz; b. Sion, Chemin des Collines; d'après Baudais *et al.* 1990). La restitution des fosses est arbitraire.

nord-ouest jusqu'au sud-ouest. On observe déjà une variété d'orientations au sein d'une nécropole, avec parfois  $180^\circ$  d'écart entre les extrêmes. La moyenne des orientations se situe en général entre le nord-est et le sud-est, mais elle n'est jamais identique d'une nécropole à l'autre : même pour deux nécropoles aussi proches que la Barmaz I et la Barmaz II, il y a près de  $90^\circ$  d'écart (fig. 3). En revanche à l'échelle d'une nécropole on ne note jamais d'orientation inverse par rapport à cette moyenne. Ce que C. Jeunesse qualifie d'orientation antipodique n'existe pas ici (Jeunesse, 1997, p. 63).

Le dernier critère que nous avons pris en compte est le mode d'agglutination des sépultures. Les nécropoles sont densément occupées. Les tombes sont proches les unes des autres : c'est déjà net si l'on s'en tient à un plan des coffres, cela apparaît davantage encore si l'on prend en compte les fosses d'implantation des tombes (fig. 4). Les recouvrements sont exceptionnels, alors que les fosses sont parfois tangentes. Un tel constat suffit à démontrer que les tombes étaient clairement signalées en surface, même en l'absence de témoignages directs. Le marquage inclut vraisemblablement la délimitation de la circonférence de

la tombe. Dans la concentration maximale, on distingue parfois une ou deux vagues rangées de sépultures, cependant l'organisation générale n'apparaît pas très structurée. Que ce soit à Barmaz I et II, à Sion, avenue Ritz ou chemin des Collines, ou bien à Corseaux et Lausanne, les plans publiés ne montrent ni de claires zones de circulation ni des regroupements indiscutables (Honegger, Desideri, 2003, fig. 3 et 4; Baudais *et al.*, 1990, fig. 9 et 12; Baudais, Kramar, 1990, fig. 21, Moinat, 2003, fig. 7). Enfin, en plan on passe rapidement d'une forte densité à une absence de sépultures.

L'ensemble de ces critères s'applique aux sépultures de la Suisse occidentale. Les tombes du Valais et celles du Plateau suisse rentrent également dans la définition, qui porte davantage sur les pratiques mises en œuvre et ne se limite plus à la seule architecture. Elle ne prend pas en compte des éléments de la culture matérielle, et conserve ainsi son autonomie par rapport au Cortaillod ou au Proto Cortaillod. Plutôt que ciste Chamblandes, nous opterons pour l'appellation sépultures types Chamblandes, et par extension de nécropoles Chamblandes.



Finalement, nous résumons les Chamblandes à quatre critères. Il s'agit de tombes en coffres de petites dimensions, à accès sommital, globalement enterrées. Elles accueillent des sujets inhumés en position fléchie, les membres inférieurs fléchis sur la gauche. On ne note aucune systématique dans l'orientation ; les tombes se conforment globalement à une direction générale, une orientation inverse à cette moyenne est cependant exclue. Les tombes s'agglomèrent en nécropoles de dimensions variées, denses ou très denses, dans une structuration non géométrique.

## Des sépultures Chamblandes hors de Suisse ?

La définition étant détachée du contexte géographique et culturel, on peut envisager de suivre A. Gally à la recherche de tombes Chamblandes hors de Suisse et plus généralement hors de l'arc alpin. Nous pensons toutefois que cette définition reste suffisamment précise pour ne pas conduire à rapprocher des sépultures participant de phénomènes différents.

Le Néolithique moyen voit l'Europe occidentale se peupler de sépultures en coffre. Les coffres en pierre sont connus depuis longtemps dans la zone pyrénéenne, dans l'Aude et en Catalogne, particulièrement dans le Solsonès. Le parallèle avec les Chamblandes avait été établi dès les années 1960 (Guilaine, Muñoz, 1964), et A. Gally les avait inclus dans son inventaire des sépultures Chamblandes (Gally, 1977). Cependant, et même sans tenir compte des données architecturales récentes qui révèlent un accès frontal pour nombre d'entre eux (Molist, ce volume ; Vaquer, ce volume), les autres critères ne se trouvent pas remplis. L'inhumation sur le côté gauche n'est pas une norme absolue, l'orientation souffre des inversions, la densité des sépultures, sur les lieux de découvertes, reste faible. Les tombes de la Goumozière, à Valdivienne (anciennement Saint-Martin-la-Rivière, Vienne), résistent bien mieux à l'examen : l'architecture, la position et l'orientation répondent aux critères définis (Airvaux, 1996). En revanche, le caractère ponctuel de l'exploration nous prive de l'organisation de la nécropole.

De fait, au-delà de ce célèbre gisement du Centre-Ouest, pour trouver des sépultures qui répondent à la définition des Chamblandes, il faut faire abstraction du caractère lithique du coffre. En dehors de quelques zones montagneuses, aucune région n'offre les mêmes possibilités lithologiques que les Alpes. Dans la haute vallée du Rhône bâtir un coffre en dalle est une entreprise peu onéreuse : la lithologie autorise l'obtention facile de larges plaques de schiste ou de calcaire ; leur finesse limite le poids des supports ; les cistes ne sont pas des constructions mégalithiques. Il va de soi qu'une telle construction en pierre dans une zone de calcaire grossier, ou de granit, est impossible : À moins d'un énorme investissement, les supports sont trop épais, transformant ces petites constructions en une véritable architecture mégalithique. Hors de l'arc alpin, et sauf rare exception, il ne peut donc exister que des sépultures Chamblandes en bois.

## Une nécropole de coffres en bois

La découverte de la nécropole de Macherin à Monéteau (Yonne), en 1999, a révélé l'existence de telles sépultures (Augereau, Chambon, 2006). Déterminer l'existence de coffres en bois alors qu'aucun élément matériel n'est conservé, et que l'environnement immédiat n'a livré aucune construction comparable en dalle nécessite une confiance sans faille dans les outils taphonomiques, ainsi qu'une lecture déterminée des remplissages.

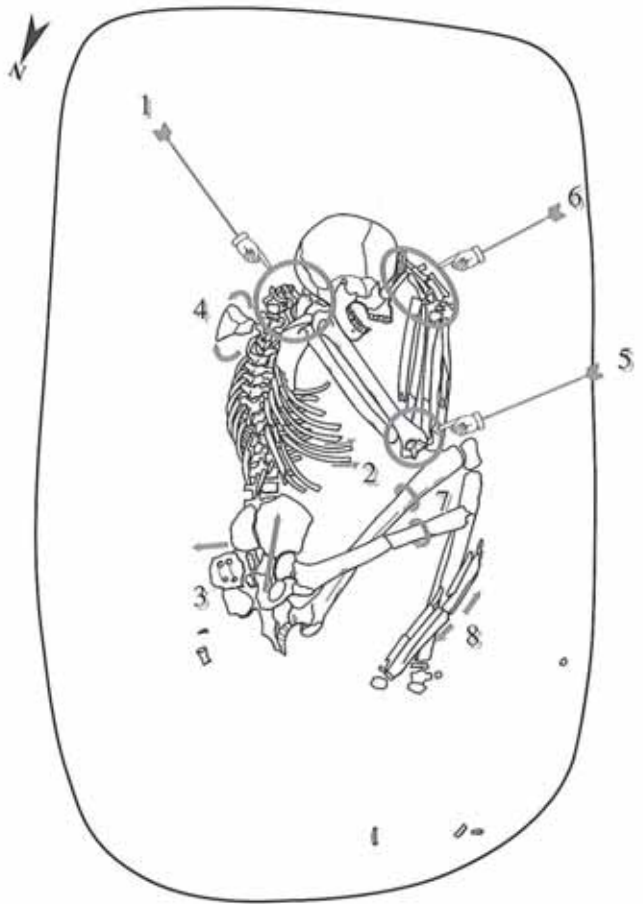
Quels sont les arguments qui conduisent à l'hypothèse de coffres ?

Au niveau du décapage, les sépultures se présentent comme des structures de plan rectangulaire à angles arrondis, entre 1,80 m et 2 m de long en moyenne pour 1,20 m à 1,30 m de large (Chambon *et al.*, 2006). Les dimensions ne sont pas constantes, toutefois le rapport longueur/largeur s'établit à 1,5. Le profil de la fosse est en baignoire : les parois sont verticales, le fond est plat. Le squelette gît à 2 ou 3 cm au-dessus du fond, au centre de la fosse, jamais à moins de 0,20 m de la paroi. Il traduit une position d'inhumation sur le dos, le côté ou le ventre, les membres inférieurs fléchis sur la gauche.

Le bilan taphonomique est univoque. Toutes les fois qu'un os s'est retrouvé en situation de déséquilibre après la décomposition, il a chuté. On retrouve ainsi la dislocation quasi systématique des premières vertèbres cervicales, une ouverture latérale du thorax entraînant quelques côtes hors du volume initial, le glissement vers l'avant ou vers l'arrière du coxal gauche, la mise à plat de la scapula gauche, le décrochement de l'un ou l'autre des coudes, la rotation des os des membres inférieurs...

La sépulture 243 cumule pratiquement toutes les dislocations qui peuvent survenir sur un corps en position fléchie latérale (fig. 5). On note tout d'abord une double rupture dans la colonne cervicale : le bloc des cervicales 4 à 7 a basculé en face inférieure, se détachant nettement de la cervicale 3 et de la thoracique 1 (fig. 5-1). C'est en toute logique que le volume thoracique s'est partiellement résorbé, toutefois les extrémités sternales d'au moins deux côtes droites pointent en dehors du volume initial (fig. 5-2). Le bassin s'est totalement disloqué : la première vertèbre sacrée, indépendante (le sujet est un adolescent), a basculé dans le volume du bassin, mais le bloc des sacrées 2 à 4 a été expulsé vers l'arrière ; le coxal droit a glissé vers le crâne, l'ilium recouvre la lombaire 4 (fig. 5-3). Les dislocations les plus nettes, pour les membres supérieurs, concernent la scapula droite affaissée à plat sur le fond (fig. 5-4), le coude droit, l'olécrâne étant totalement décroché de la trochlée humérale (fig. 5-5), et les mains, aucune connexion n'étant préservée malgré la forte cohérence d'ensemble (fig. 5-6). La conservation médiocre des os des membres inférieurs limite l'observation ; on constate toutefois la rotation du fémur gauche, en face postérieure (fig. 5-7), et la rupture des deux os de la jambe gauche sur le tibia gauche, signalant un porte-à-faux lors du comblement de cette partie de la tombe (fig. 5-8).

La décomposition en espace vide s'accompagne d'effets de parois récurrents sur la périphérie de l'espace qu'occupe le squelette. La mise en évidence de tels effets ne repose que sur la relation entre le corps et la paroi de la tombe (Leclerc, 1975). Que

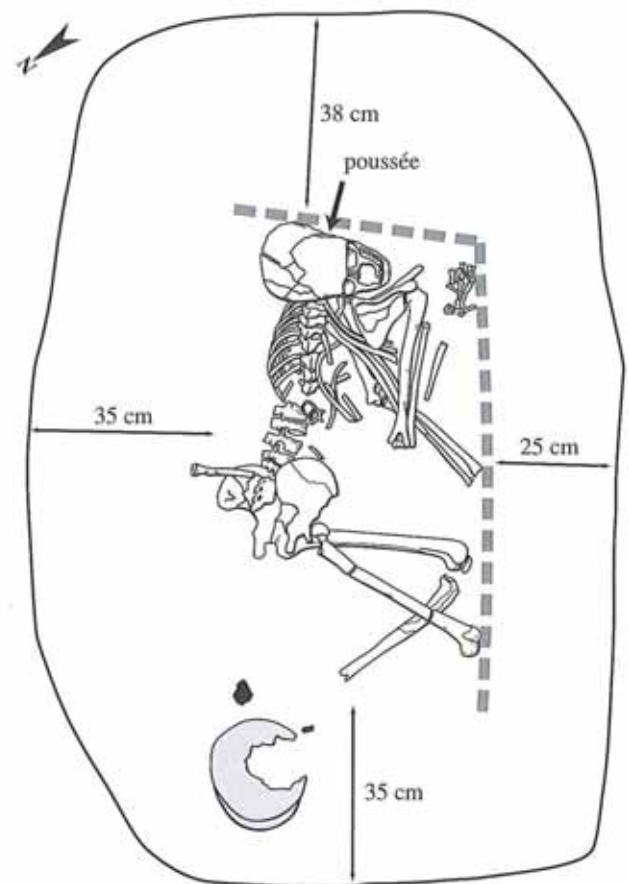


▲ Silex ○ Tesson 0 50cm

Fig. 5. Dislocations survenues sur le squelette de la sépulture 243 de Macherin (Monéteau, Yonne), caractéristiques des tombes en coffre de la nécropole; les flèches indiquent le sens des déplacements, les chiffres renvoient au texte (dessin P. Pihuit, Inrap).

celle-ci soit spacieuse, que le sujet ne jouxte pas les bords et l'œil le plus aiguë ne décèlera rien de tel. Inversement, il est déraisonnable de guetter quatre effets de parois orthogonaux: le sujet ne peut jouxter tous les montants de la tombe que si celle-ci est étreinte, ce que rien ne permet de supposer a priori. On observe, dans le meilleur des cas, jusqu'à deux effets de paroi dans une même tombe; seules deux tombes interprétées comme des coffres n'en montrent aucun. L'opportunité qui nous est offerte de cumuler les observations, d'une sépulture à l'autre, permet de retrouver finalement les quatre parois du coffre.

La sépulture 240 offre la vision la plus claire de ces effets de parois (fig. 6). Le plus spectaculaire est sans conteste le redressement de la tête osseuse. Elle est en effet apparue à la fouille en face supérieure, position impossible pour un cadavre reposant essentiellement sur le côté. Cette position n'a été possible que secondairement, ce dont témoigne la rupture de la colonne cervicale. Cependant la seule décomposition en espace vide n'explique pas un tel mouvement de la tête. Il a fallu sans doute un affaissement de la base du crâne, et un appui derrière celui-ci, au niveau du pariétal gauche. Le seul vestige de cet appui est aujourd'hui cet « effet de paroi ». En avant du squelette, des faits



▲ Silex □ Vase 0 50 cm

Fig. 6. Position du squelette par rapport aux parois de la fosse et localisation des effets de paroi dans la sépulture 240 de Macherin (Monéteau, Yonne) (dessin P. Pihuit, Inrap).

différents conduisent à une interprétation identique. Le bord externe de l'espace occupé par le squelette, en avant de celui-ci, peut être signifié par une droite: le dernier os de la main, l'extrémité de l'avant-bras gauche, la patella gauche et l'extrémité du fémur droit respectent une même limite rectiligne. En outre, alors que le bilan taphonomique ne laisse aucun doute sur la décomposition en espace vide, la patella gauche se trouve dans une situation de déséquilibre. L'alignement des vestiges comme le maintien de la patella témoignent d'une butée originelle, d'un second « effet de paroi ». Les deux effets de paroi visible sur le squelette sont orthogonaux, et situés à 0,40 m (tête osseuse) et 0,25 m (devant le sujet) des parois de la fosse. On retrouve, à des distances équivalentes, les effets de parois dans les autres tombes. Ainsi dans la sépulture 360, les ossements situés sur le bord externe de l'espace occupé par celui-ci, cette fois-ci côté postérieur, s'alignent. La limite est soulignée par la dislocation de l'épaule droite. La décomposition en espace vide a logiquement conduit à l'affaissement de la scapula sur le fond de la tombe; toutefois, au lieu d'accompagner celle-ci dans sa chute, l'humérus a escaladé le bord de la cavité glénoïdale pour reposer finalement sur la face antérieure de la sca-





Fig. 7. Le remplissage distingue nettement l'espace initial du coffre de la périphérie de la fosse, par la présence d'une forte proportion de gravier (Monéteau, Macherin, sépulture 360).

pula. De fait, dans leur chute initiale scapula et humérus ont buté sur un élément se trouvant le long du bras, puis, lors de la désagrégation de l'articulation scapulo-humérale, la scapula s'est insinuée sous l'humérus. L'effet de paroi, dans la sépulture 360, se trouve également à 0,25 m du bord de la fosse. La tombe 456 est la seule à présenter un effet de paroi sur le côté opposé à la tête. Il s'agit davantage d'un effet de contrainte visible sur le pied droit, étiré. Toutefois la limite ainsi marquée est respectée par l'autre pied, et son prolongement aboutit au genou droit. La distance est encore de 0,25 m entre cette paroi virtuelle et celle de la fosse.

Si les arguments taphonomiques paraissent insuffisants aux archéologues les plus matérialistes, qui souligneront l'absence de traces concrètes de la paroi initiale du coffre ou celle d'une tranchée de fondation pour les montants, on peut ajouter un fait concernant le remplissage de la sépulture. Dans ces sépultures, le sédiment distingue l'intérieur et l'extérieur du coffre : dans ce qui fut le volume initial du coffre, le sédiment limoneux contient une proportion de graviers bien supérieure (fig. 7).

Enfin, la détermination se trouve confortée, en négatif, par la juxtaposition dans la nécropole d'autres architectures sépulcrales. On ne retrouve dans ces autres tombes ni la forme de la fosse, ni des cas aussi clairs de décomposition en espace vide, ni

cette dichotomie du remplissage. Sans entrer dans le détail de la description de chaque sépulture, la récurrence de ces trois critères permet une prédictibilité optimale de l'architecture sépulcrale : leur présence conjointe est la signature des coffres de Monéteau.

## Des sépultures Chamblandes dans l'Yonne

La perception indirecte des limites des coffres laisse une marge d'incertitude quant à leurs dimensions. Les limites du remplissage interne, comme la position des effets de parois par rapport aux bords des fosses nous conduisent à estimer leur longueur entre 1 m et 1,40 m et leur largeur entre 0,40 m et 0,60 m. Il s'agit dans tous les cas de dimensions internes. Évaluer la hauteur des coffres est hors de notre portée : le sol néolithique n'est pas conservé ; la profondeur des sépultures était très variable sous le décapage (depuis 0,15 m jusqu'à 0,65 m). La technique de construction de ces caveaux nous échappe également : monobloc, planches indépendantes ou assemblées, clayonnage, utilisation d'un sablière... tout semble possible, en tenant compte de l'absence de calage conservé, de tranchées d'implantation et de trous de piquet. On peut envisager un aménagement du fond, dans la mesure où le squelette ne repose jamais à la base du creusement, mais quelques centimètres au-dessus. La couverture ne paraît pas ajustée aux dimensions du coffre. En effet, des dépôts sus-jacents à la tombe ont quelquefois chuté dans l'espace situé entre le coffre et le bord de fosse.

Dans les tombes de Monéteau, le défunt est systématiquement installé en position fléchie, les membres inférieurs déportés vers la gauche (fig. 8). Cette position est valable pour toutes les sépultures, en coffre ou non<sup>6</sup> : le seul sujet avec les genoux fléchis vers la droite est inclus dans un « cercueil »<sup>7</sup> installé secondairement dans le remplissage d'un coffre (Augereau, Chambon, 2003, fig. 5). Comme pour la Suisse occidentale, on ne peut considérer que les sujets reposent uniformément sur le côté gauche : le tronc repose aussi bien sur le dos que la poitrine tournée vers le sol. Comme pour la Suisse occidentale, aucun indice ne suggère que telle ou telle attitude du haut du corps résulte d'un choix délibéré. Les positions les moins fréquentes sont les plus instables. Si on s'en tient aux seules sépultures en coffre, le constat est identique. La position des membres supérieurs ne paraît, en l'état, guère plus stéréotypée ; vu l'étroitesse des contenants, la solution la plus simple pour les opérateurs était de ramener les mains à la hauteur de la poitrine ou du visage. Cette solution permettait également d'assurer une meilleure stabilité du haut du corps. Une telle position est donc logiquement majoritaire, mais elle est loin d'être systématique. La nécropole de Monéteau comprend trois noyaux disjoints. Dans chacun d'entre eux, l'orientation des tombes varie autour

<sup>6</sup> A l'exception notable de trois sépultures type Balloy.

<sup>7</sup> En fait un contenant rigide mobile.



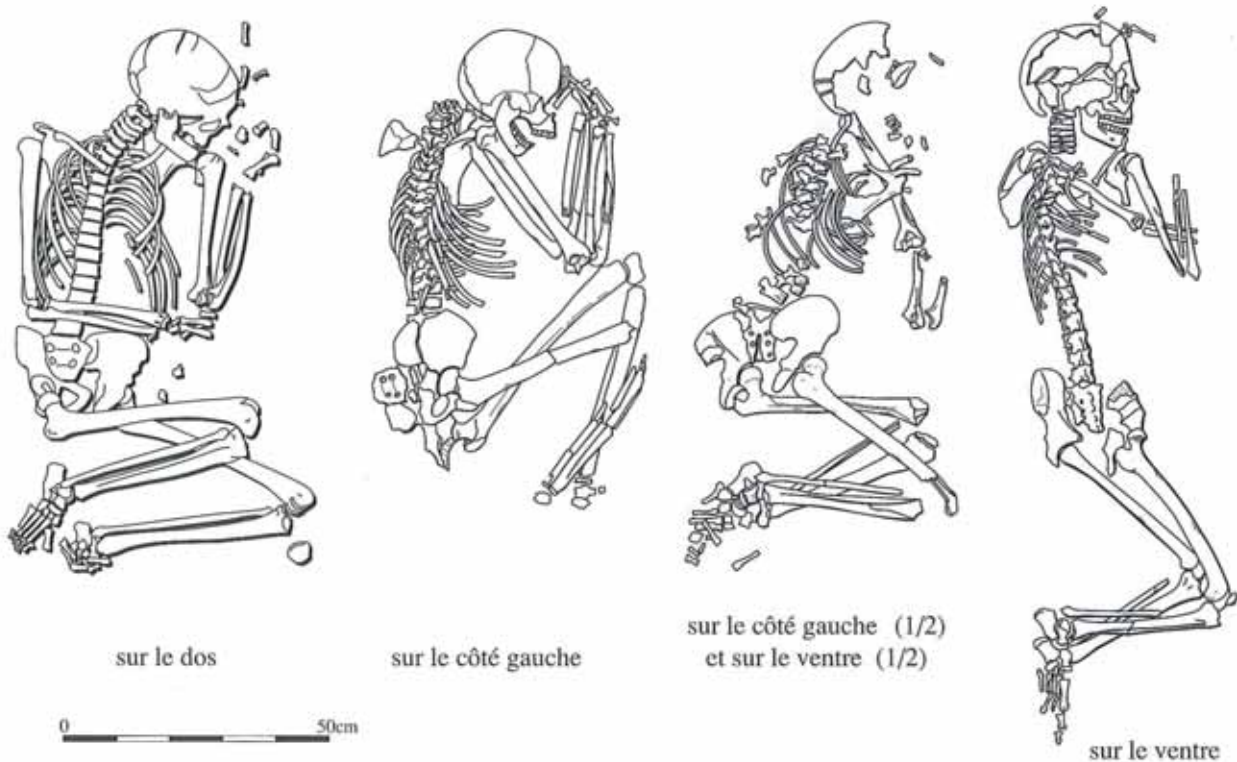


Fig. 8. Variation dans les positions d'inhumation dans les coffres de Monéteau, depuis le décubitus dorsal jusqu'au procubitus (de gauche à droite tombes 86, 243, 456 et 548). La flexion des membres inférieurs est également très variable.

d'une moyenne, différente d'un noyau à l'autre. Si l'écart à cette moyenne est parfois important (jusqu'à près de 90° dans un ou deux cas), on n'enregistre aucune orientation antipodique par rapport à elle. Dans l'ensemble, l'orientation des tombes se réfère essentiellement à l'est et au sud. Enfin, les coffres sont les tombes de la nécropole pour lesquelles la variation est la plus faible.

L'implantation des tombes suit un maillage très resserré (fig. 9). Les sépultures sont parfois collées les unes aux autres, et un écart de 0,10 m entre deux fosses, au niveau du décapage, n'était pas exceptionnel. Nous n'avons pourtant enregistré qu'un seul recoupement entre sépultures. À moins d'envisager que des séries de sépultures ont été installées au même moment, il faut en conclure que la signalisation de la sépulture correspond à toute la périphérie de celle-ci. Nous sommes loin, ici, de la pierre unique indiquant la tombe... Enfin, cette délimitation correspond à la fosse d'implantation de la tombe plus qu'au coffre lui-même.

L'organisation interne de la nécropole est bien difficile à saisir. Les trois noyaux sont très différents. Même sans évoquer le groupe A, aéré et peu fourni, les deux groupes restant se présentent différemment. Le groupe B correspond à une étroite bande de sépultures, à peine 6 m de large, mais dont les autres limites paraissent s'estomper graduellement. Dans le dernier groupe (C), les tombes sont très proches, mais à peine peut-on suggérer l'existence d'une bande centrale : on ne distingue ni rangée ni subdivision d'aucune sorte. Ajoutons que la prise en compte des données anthropologiques n'offre aucun éclairage sur la struc-

turation du cimetière. Considérer que les différents groupes de tombes étaient strictement délimités en surface est vraisemblablement exagéré. Même si l'on passe rapidement d'une forte densité de sépultures à plus de sépulture du tout, c'est au centre des noyaux que les tombes sont les plus denses : nous préférons l'hypothèse d'un agrégat du centre vers la périphérie.

On le voit, les caractéristiques de la nécropole de Monéteau sont les critères que nous avons retenus pour la définition des « Chamblandes » : coffre, position d'inhumation, orientation, et agglutinement des sépultures se retrouvent à l'identique dans l'Yonne et dans la Suisse occidentale. L'unique réserve que nous pouvons émettre nous paraît minime ; à Monéteau, le coffre côtoie d'autres architectures sépulcrales. Pour nous, il ne s'agit pas de considérer que la nécropole de Macherin à Monéteau partage des traits communs avec les nécropoles « Chamblandes », mais bien de la qualifier de nécropole « Chamblandes ».



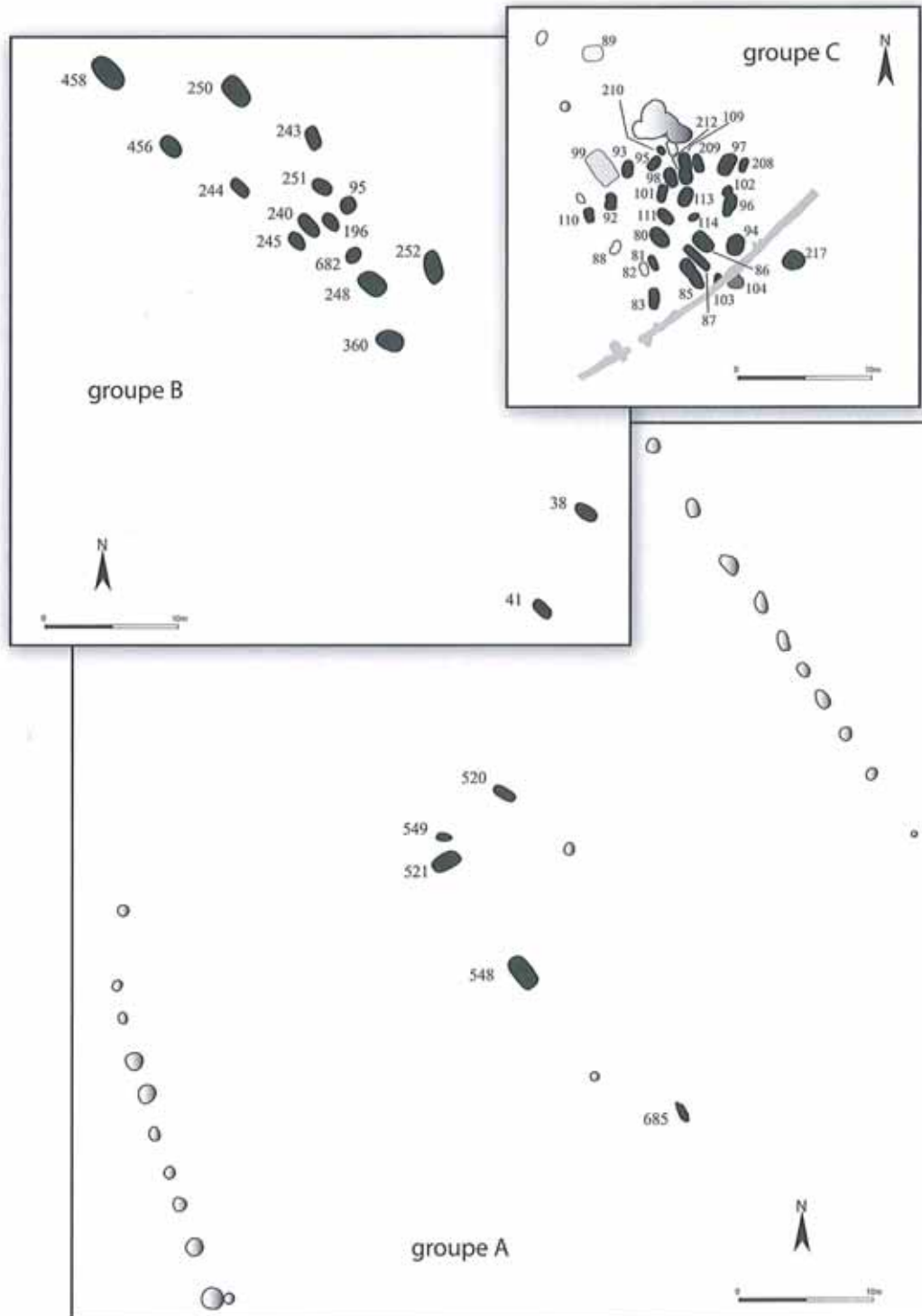


Fig. 9. Les trois noyaux de la nécropole de Monéteau : les sépultures sont parfois tangentes, mais ne se recoupent pas ; le mode d'agglutination n'apparaît pas clairement ; on passe rapidement d'une forte densité à une absence de tombes.

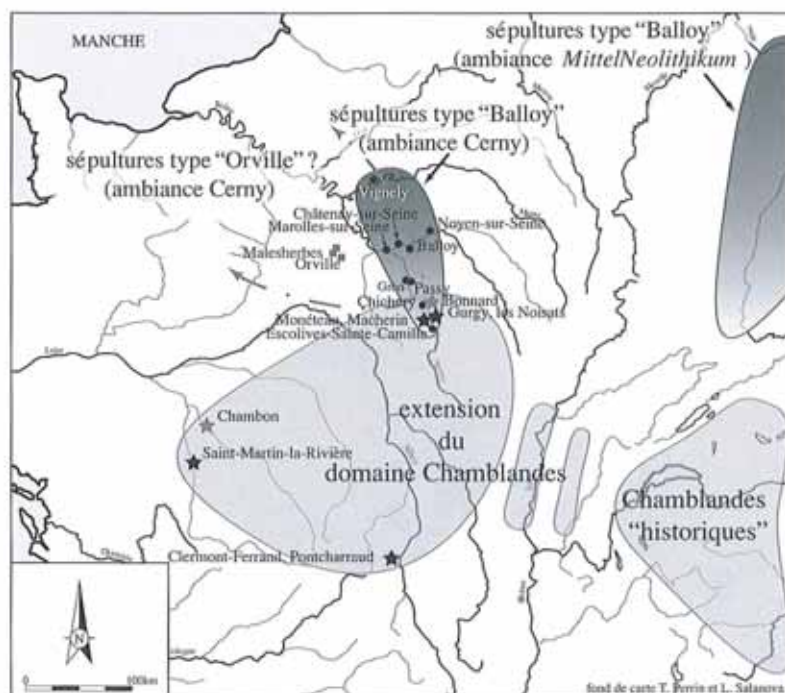


Fig. 10. Des Chamblandes en France moyenne entre 4500 et 4000 av. J.-C. Les sites restent peu nombreux, mais aucun autre type sépulcral n'a pu être caractérisé dans cet espace géographique durant cette période. L'opposition avec les sépultures « type Balloy » est nette. Les étoiles figurent les sites à « Chamblandes » (en gris, site probable). Les points noirs indiquent les principaux gisements comportant des sépultures type « Balloy » (Nm-E1 de Chambon, Lanchon, 2003). Le type « Orville » est indéfini, sinon négativement.

## D'autres nécropoles à Chamblandes dans la France moyenne ?

En l'état, la nécropole de Monéteau apparaît bien seule dans son genre hors de l'arc alpin. Les ensembles funéraires restent peu nombreux en France moyenne pour le Néolithique moyen. La contribution de la plaine de la Saône, de la Franche-Comté comme de la région lyonnaise est nulle en ce domaine<sup>8</sup>, et plus à l'ouest les découvertes restent ponctuelles. Une telle situation n'est en aucun cas significative, ou seulement de recherches qui ne portent pas sur ce domaine.

Seul le sud du Bassin parisien livre des sépultures en abondances pour le Ve millénaire. Nous avons rangé les mieux connues sous l'appellation de type « Balloy » (ou type Nm-E1), qui correspond globalement à un défunt étendu sur le dos dans un « cercueil », et déposé dans un caveau en bois (Chambon, Lanchon, 2003; Chambon *et al.*, sous presse). Ce double dispositif, cercueil plus coffre, et la position d'inhumation distinguent définitivement ces sépultures des Chamblandes. D'autres types de sépultures sont également attestés, comme le précédent en contexte Cerny, mais outre qu'ils sont mal caractérisés, leurs différences avec les tombes de Monéteau sont évidentes. Le seul critère commun avec les Chamblandes est la position fléchie. Dans une nécropole comme Orville, pour seize positions d'inhumation identifiables, on trouve un sujet sur le côté droit, un autre sur le dos; aucun indice ne permet d'argumenter en faveur de coffres, et la tombe principale, munie d'un dispositif monumental, s'éloigne nettement des sépultures Chamblandes; enfin, la disposition des tombes est irrégulière mais centripète, la sépulture monumentale formant le noyau autour duquel gravitent les autres tombes.

Considérées sous l'angle de l'architecture et du dépôt du cadavre, le Bassin parisien semble tiraillé, vers 4500 av. J.-C., par des courants divers. Le type de Balloy est d'obédience nord

orientale: des sépultures identiques se retrouvent dès le premier tiers du V<sup>e</sup> millénaire dans la région rhénane (Chambon *et al.*, sous presse). Les sujets inhumés en position fléchie sont surtout réunis par l'absence d'une réelle connaissance des conditions du dépôt. Ces sépultures sont souvent décrites comme un héritage des pratiques mises en œuvre au Néolithique ancien. Malheureusement, la démonstration que les architectures complexes sont majoritaires, sinon la norme, pour le Rubané récent du Bassin parisien (Thevenet, 2004) ruine les espoirs d'une filiation simple du Néolithique ancien au Néolithique moyen. Si le cas du Villeneuve-Saint-Germain reste en suspens, nul doute que l'image d'une évolution linéaire soit définitivement balayée<sup>9</sup>. En tout état de cause, les sépultures connues pour le Néolithique moyen ne sont pas uniformément réparties dans le Bassin parisien: elles restent plus nombreuses dans sa partie méridionale.

Ce n'est donc pas au cœur du Bassin parisien qu'il faut chercher, au V<sup>e</sup> millénaire, des ensembles apparentés à Monéteau. Cependant, la nécropole à « Chamblandes » de Monéteau s'inscrit dans un contexte où le phénomène sépulcral et singulièrement la nécropole préexistent. La nécropole de Monéteau est associée à un matériel céramique chasséen et dans un cas au moins pré-chasséen. L'exotisme du mode d'inhumation, pour le Bassin parisien, s'accompagne donc logiquement d'un exotisme culturel. Si une communauté doit être recherchée c'est plutôt dans le domaine des ensembles chasséens « type Chassey », ou pré-chasséens (fig. 10). Il n'est guère surprenant qu'une nécropole comme Pontcharraud (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)

<sup>8</sup> Ce vide était déjà souligné par A. Gally en 1977 (p. 167). Les découvertes survenues dans les régions voisines le rendent plus manifeste encore.

<sup>9</sup> C. Thevenet, thèse en cours.



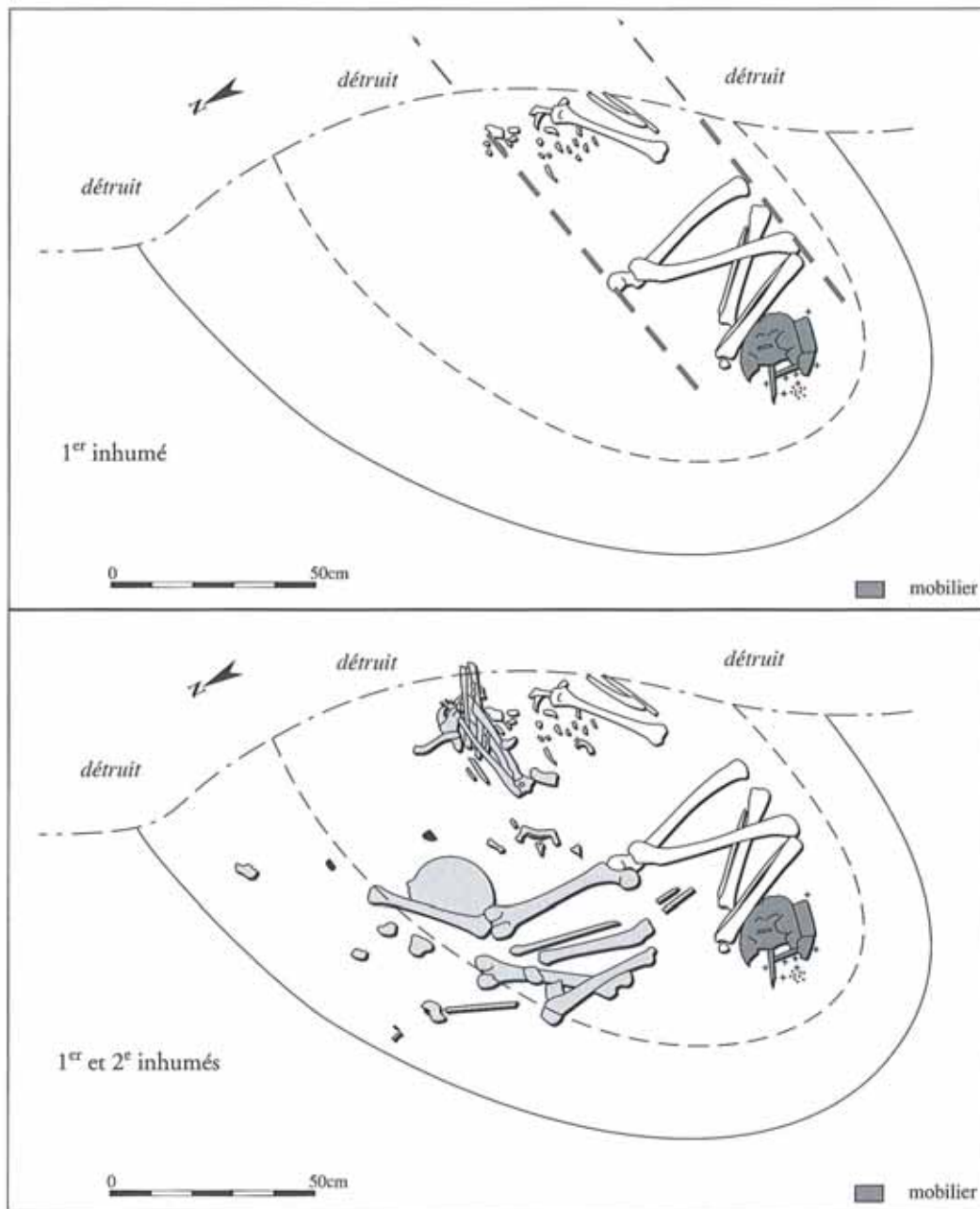


Fig. 11. Bonnard, le Poirier – malgré l'imprécision du dessin, on remarque des caractères communs avec les tombes de Monéteau ; le second sujet, pourtant remanié après décomposition, respecte l'espace de dépôt du premier inhumé (repris d'après Merlange, 1991).

présente de fortes affinités. Encore plus loin, on retombe à nouveau sur la nécropole de la Goumoizière (Valdivienne, Vienne) ; le contexte Chambon est en lui-même pré-chasséen.

Si disposer de nécropoles reste un luxe, des tombes éparses peuvent souvent être comparées à des « Chamblandes ». Ainsi, la tombe initiale de Bonnard, le Poirier (Yonne) est sans doute un coffre (fig. 11). Elle comprend un sujet en position fléchie sur le côté gauche, et s'intègre vraisemblablement dans une nécropole plus importante (Merlange, 1991). La présence d'inhumations successives lui confère un caractère familier en contexte « Chamblandes », mais ici chaque inhumation est séparée de la précédente par un épisode de remplissage (Chambon, 2003,

p. 122). Le matériel chasséen associé à la sépulture de Bonnard souligne la parenté avec Monéteau.

La documentation disponible pour Pontcharraud ne permet guère de discuter au-delà de quelques cas. La tombe 39 de ce site a été présentée comme un coffre en pierre. Sa construction comportait peut-être des éléments de bois. Toutefois la révision opérée par G. Loison tend à montrer le caractère récurrent des coffres en matériaux périssables dans la nécropole<sup>10</sup>. En ce qui

<sup>10</sup> G. Loison, communication présentée lors du colloque, non publiée dans ce volume.

concerne le V<sup>e</sup> millénaire, on est naturellement tenté de regarder du côté de la culture de Chambon, malheureusement les données restent maigres. Le gisement éponyme aurait été une nécropole de coffres en pierre; il ne s'agit que de témoignages très indirects, auxquels la répétition fréquente a fini par conférer un caractère de preuve. Très récemment, la fouille d'un petit ensemble de sépultures Chambon, sur la commune de Sublaines (Indre-et-Loire), a montré la coexistence de sépultures d'architectures différentes. Une tombe à profil dissymétrique, type tombe à surcreusement latéral (Texier, ce volume), avoisine une sépulture érodée dont les dimensions et la topographie du fond de fosse laisse envisager une architecture type coffre (en bois). Dans les deux cas, le sujet repose sur le côté gauche. Plus au nord les coffres assimilables aux Chamblandes s'inscrivent dans le IV<sup>e</sup> millénaire. Le cas des tombes d'Auneau prête éventuellement à discussion, mais la disposition des pierres autour de certaines d'entre elles est tout juste une évocation des constructions quadrangulaires soignées que sont les Chamblandes; le matériel chasséen septentrional présent sur le site comme les dates radiocarbone situent cet ensemble dans le premier tiers ou la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire. On retrouve cependant à Auneau les conditions de positions et d'orientation. De la première moitié du millénaire date également la sépulture 249 de la Porte aux Bergers, à Vignely (Seine-et-Marne). La double inhumation est installée dans un petit coffre de bois, à quatre montants indépendants, les deux longs venant s'appuyer sur les deux petits (Chambon, Lanchon, 2003). L'architecture est ici techniquement identique à celle des coffres en pierre du Léman. La toute petite nécropole de Pont-Sainte-Maxence, lieu dit « le Poirier » s'inscrit peut-être dans la lignée des sépultures Chamblandes: les sujets reposent en position fléchie, les genoux sur le côté gauche; l'orientation des inhumés oscille entre nord-est/sud-ouest et est/ouest, la tête toujours du même côté; les tombes sont proches les unes des autres (Alix *et al.*, 1997). Le seul bémol, ici de taille, est l'absence de détermination de l'architecture sépulcrale: en outre les squelettes n'exhibent pas des dislocations d'ampleur comparable à celles observées dans les coffres de Monéteau.

Bien que située à plus de trois cents kilomètres de l'épicentre du phénomène, la mise au jour de la nécropole de Monéteau conduit finalement à une réévaluation de la notion de Chamblandes. Si les données issues des gisements de Suisse occidentale sont abondantes, le plus souvent d'excellente qualité bien que les fouilles soient pour une part anciennes, en revanche, pour le Néolithique moyen, les données françaises sont restées indigentes jusqu'aux années quatre-vingt. Avant cette date, les sépultures pyrénéennes, comme un gisement du Centre-Ouest, étaient bien rapprochées des sépultures Chamblandes, mais la distance comme le caractère incomplet des connaissances ne permettaient guère de dépasser le simple rapprochement. Si les tombes catalanes et des Pyrénées françaises ne résistent pas à une comparaison terme à terme, en revanche la nécropole de la Goumoizière s'oppose à toute tentative d'exclusion.

La découverte d'une nécropole de tombes en coffres, contemporaine des premières nécropoles helvétiques, distantes seulement

de celles-ci de quelques centaines de kilomètres d'ignorance archéologique, nécessite enfin que se pose la question de l'identité du phénomène. Or on ne peut proposer une définition des sépultures Chamblandes sans que les coffres de Monéteau y trouvent leur place. La conséquence directe est l'élargissement du phénomène Chamblandes, évidemment jusqu'à la Bourgogne, mais aussi au-delà. Monéteau diminue par deux la distance séparant la Goumoizière du monde des coffres Chamblandes. En outre, la stricte application de l'hypothèse qu'un coffre en bois vaut un coffre en pierre conduit à un réexamen salutaire de la documentation. Curieusement, durant le Ve millénaire, c'est dans la partie médiane de la France que l'on rencontre les candidats à l'appellation « Chamblandes »: Pontcharraud, bien sûr, mais aussi quelques sites attribués au Chambon, ou au Chasséen type « Chassey ».

Ces coffres anciens apparaissent donc dans un même moment de la Suisse au Centre-Ouest. Les attributions culturelles sont diverses, en revanche les entités correspondantes partagent deux caractères communs. Leur composante principale est méditerranéenne, et elles se trouvent en limite du monde « nord oriental ». Au IV<sup>e</sup> millénaire, les caractéristiques du coffre Chamblandes se retrouvent ponctuellement vers le centre du Bassin parisien, témoignage d'un succès d'estime.

Philippe Chambon  
UMR 7041, Ethnologie préhistorique  
MAE, 21 allée de l'Université  
F-92 023 Nanterre cedex



## Références bibliographiques

- AIRVAUX J. (1996) – Découverte d'une nouvelle sépulture néolithique en ciste à la Goumozière de Saint-Martin-la-Rivière (Valdivienne), *Le Pays Chauvinois*, 34, p. 64-105.
- ALIX P., ARBOGAST R.-M., PINARD E., PRODEO F. (1997) – Le méandre de Pont-Sainte-Maxence (Oise) au Néolithique ancien, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine, Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Suppl. aux Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, APRAA éd., Zimmersheim, p. 359-399.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2006) – Le site néolithique de Monéteau-sur-Macherin (Yonne), *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est*, t. 54, 2005 (2006), p. 51-70.
- BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2 (1989-1990), p. 5-56.
- BAUDAIS D., GATTO E., JALLET F. (2004) – Une nécropole de type Chamblandes à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) : Un premier état des lieux, *Internéo* 5, p. 85-86.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.
- CHAMBON P. (2003) – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, XXXV<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, CNRS éd., Paris, 395 p.
- CHAMBON P., AUGEREAU A., BONNARDIN S., MEUNIER K., THIOL S., avec la coll. de SIDERA I., TRISTAN C. (2006) – Une nécropole chasséenne à Monéteau (Yonne), in P. Fouéré, C. Chevillot, P. Courtaud, O. Ferullo, C. Leroyer dir., *Paysages et peuplements, aspects culturels et chronologiques en France méridionale. Actes des 6<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente*, Périgueux 2004, ADRAHP et Préhistoire du Sud-Ouest éd., Périgueux, p. 143-162.
- CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.
- CHAMBON P., MORDANT M., PARIAT J.-G. (sous presse) – Sépultures du Néolithique moyen en Bassin parisien : le cas des architectures sépulcrales, in: *Actes du 26<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique*, Luxembourg 2003.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône : contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.
- GUILAINE J., MUNOZ A.-M. (1964) – La civilisation catalane des « Sepulcros de Fosa » et les sépultures néolithiques du sud de la France, *Revue d'Etudes Ligures*, p. 5-30.
- HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon, J. Leclerc (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.
- JEUNESSE C. (1997) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, 168 p.
- LECLERC J. (1975) – Problèmes d'observation et de terminologie à propos de la sépulture collective de la Chaussée-Tirancourt, in A. Leroi-Gourhan dir., *Séminaire sur les structures d'habitat : sépultures*, Collège de France, Paris, p. 20-25.
- MERLANGE Abbé A., avec la coll. de POULAIN T. (1991) – Une fosse à inhumations néolithiques à Bonnard (Yonne), *L'Écho de Joigny*, n° 47, p. 146.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes : rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143.
- MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le Bassin lémanique et la Haute-vallée du Rhône, in Actes du VII<sup>e</sup> colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil., 11-12-13 mars 1994, *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques alpines*, t. 5-6 (1994-1995), p. 39-52.
- MOINAT P. (2003) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-184.
- NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes (canton de Vaud), *L'anthropologie*, p. 269-275.
- PATTE E. (1971) – Quelques sépultures du Poitou du Mésolithique au Bronze moyen, *Gallia Préhistoire*, t. 14, n° 1, p. 139-244.
- SAUTER M.-R. (1947) – Fouilles dans la nécropole néolithique et protohistorique de Collombey; premiers résultats archéologiques et anthropologiques, *Bulletin de la Société Suisse d'Anthropologie et d'Ethnologie*, 24-25, p. 8-9.
- SAUTER M.-R. (1948) — La Barmaz sur Collombey, nécropole préhistorique, *Pages Monthesyanes*, août 1948, p. 17-21.
- THÉVENET C. (2004) – Une relecture des pratiques funéraires du Rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la Société préhistorique Française*, t. 101, 4, p. 815-826.
- WYSS R. (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*. Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zurich, 218 p.





## Tombes en coffre et collectivisation des dépôts au Néolithique moyen II à Changis-sur-Marne « les Pétreaux » (Seine-et-Marne)

Jean-Gabriel Pariat

*Résumé: Le site de Changis-sur-Marne « les Pétreaux » (Seine-et-Marne) est situé dans la partie amont d'un large méandre de la basse vallée de la Marne à quelques kilomètres à l'est de Meaux. Une fouille extensive sur le long terme a conduit à la mise en évidence d'une diversité d'occupations. L'une d'entre elles correspond à un petit groupe de tombes du Néolithique moyen II. Ces sépultures abritent peu de mobilier mais les formes céramiques évoquent plusieurs influences culturelles (Michelsberg, groupe de Noyen, Néolithique Moyen Bourguignon, groupe de Balloy). Par ailleurs, des datations radiocarbones ont été réalisées à partir d'échantillons osseux prélevés dans chaque tombe. Elles permettent de les rattacher à une période couvrant l'essentiel du 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (4000-3400 av. J.-C.).*

*L'ensemble mis au jour comprend neuf tombes totalisant quinze individus. Autrement dit, plusieurs sépultures abritent des inhumations plurielles. Les analyses effectuées incitent à conclure à l'insertion de la plupart des défunts dans des contenants fixes apparentés à des coffres. Cet article aborde le problème de la reconnaissance des coffres aux Pétreaux, puis revient sur les manipulations effectuées dans ces contenants, avant d'analyser la répartition du mobilier par rapport aux ossements. Les coffres de Changis peuvent constituer un prolongement du phénomène Chamblandes, qui connaît son apogée au 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. en Suisse et dans le couloir rhodanien.*

*Zusammenfassung: Die Fundstelle Changis-sur-Marne „Les Pétreaux“ (Seine-et-Marne) liegt oberhalb einer breiten Flusswindung im unteren Marnetal, wenige Kilometer östlich von Meaux. Eine ausgedehnte Grabung erlaubte es, eine Reihe von archäologischen Schichten freizulegen. Eine dieser Schichten barg eine kleine Gruppe von jungneolithischen Gräbern (Néolithique moyen II). Die Bestattungen sind beigabenarm, sie enthielten jedoch Keramiktypen, die sich verschiedenen kulturellen Einflüssen zuordnen lassen (Michelsberg, Noyen-Gruppe, Néolithique moyen bourguignon, Balloy-Gruppe). Darüberhinaus wurden für jedes Grab Radiokarbondaten aus Knochenproben erstellt. Diese ermöglichten es, die Gräber in einen zeitlichen Rahmen einzugliedern, der hauptsächlich das 4. Jahrtausend (4000-3400 v. Chr.) umspannt.*

*Die freigelegte Grabergruppe umfasst neun Gräber, die insgesamt fünfzehn Individuen enthielten. Dies bedeutet, dass einige Gräber Mehrfachbestattungen bargen. Die durchgeführten Untersuchungen lassen darauf schließen, dass die Mehrzahl der Verstorbenen in sorgfältigen festen Behältern bestattet wurde. Die besondere Grabarchitektur, die Umlagerungen in den Steinkisten und die Anordnung der Beigaben im Verhältnis zu den Körpern erlauben es, die Eigenheiten der Steinkisten von Changis herausstellen. Die Steinkisten von Changis könnten eine Verlängerung des Chamblandes-Phänomens darstellen, das seinen Höhepunkt im 5. vorchristlichen Jahrtausend in der Schweiz und im oberen Rhonetal findet.*

*Abstract: The site at Changis-sur-Marne, "les Pétreaux" (Seine-et-Marne) is located upstream of a wide meander in the lower valley of the Marne, a few kilometres east of Meaux. A very thorough excavation has revealed the presence of several occupations of the site. One in particular corresponds with a small group of burial places dating back to the second part of the Middle Neolithic period. There is very little to show but the pottery found there clearly reveals several cultural influences (Michelsberg, the Noyen group, the Moyen Bourguignon Neolithic, and the Balloy group). Moreover, bone samples from each tomb have been carbon dated and the results link them with the period covering the best part of the 4<sup>th</sup> millennium B.C. (4000-3400 B.C.).*

*The group consists of nine tombs in which there were 15 bodies. In other words, there were several graves for multiple burials. It seems, after analysis, that most of the deceased were placed in grave pits lined with timber shuttering. Being able to recognize the Changis architecture, the way the bodies were manipulated inside the coffers and the way objects were distributed around them, has brought to light the distinctive features of the Changis coffers. They could be a prolongation of the Chamblandes phenomenon which was at its peak in the 5<sup>th</sup> millennium B.C. in Switzerland and in the Rhône Valley.*

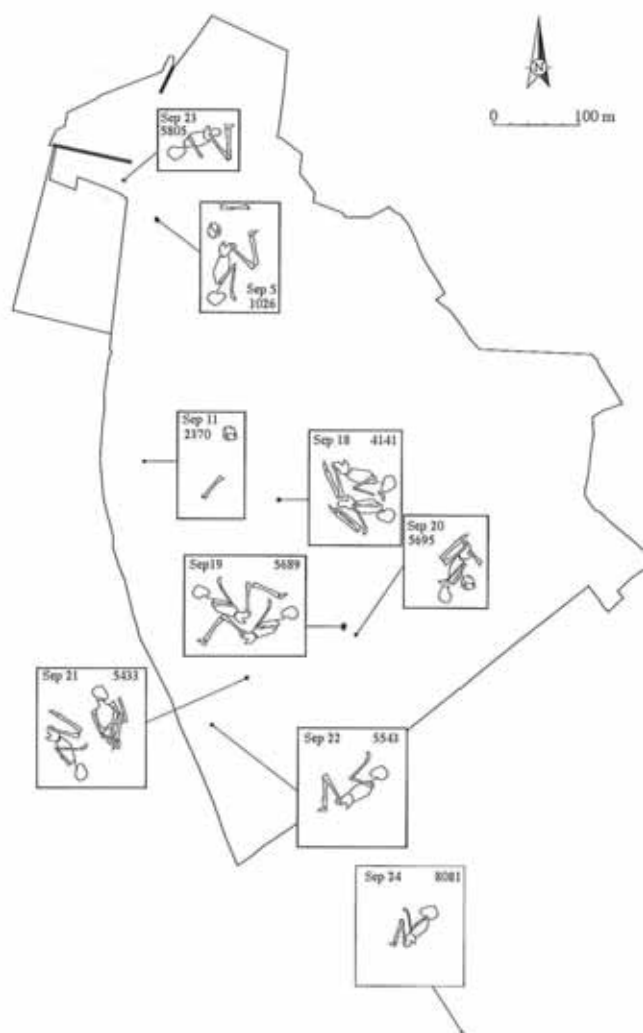


Fig. 1. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Plan de répartition des tombes (infographie: I. Praud).

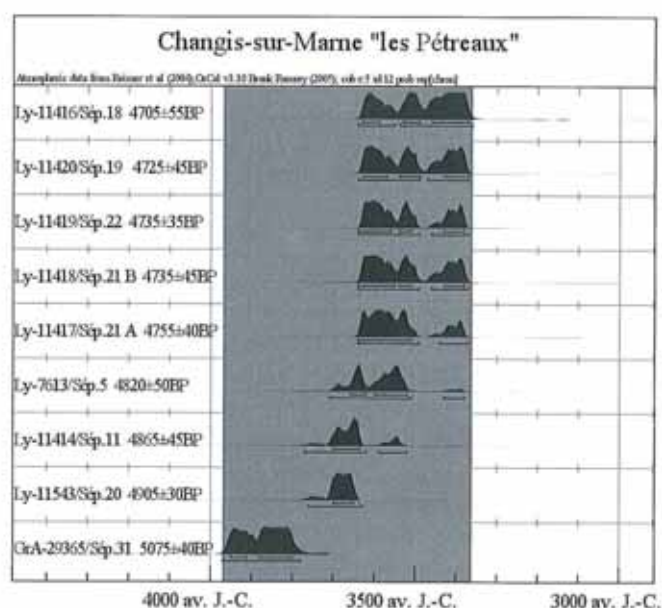


Fig. 2. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Datations radiocarbone disponibles.

La commune de Changis-sur-Marne se trouve dans le nord du département de la Seine-et-Marne, à 13 km à l'est de la ville de Meaux. Au lieu-dit « les Pétreaux », des vestiges archéologiques furent découverts suite à l'exploitation d'une carrière de granulats (Lafage dir., 2002, p. 1). Le site occupe la rive droite de la basse vallée de la Marne. Dans cette partie de la vallée, la rivière, en s'incurvant au nord entame le plateau de la Brie sur sa rive gauche et crée une vaste plaine alluviale sur sa rive droite. L'ensemble du site se développe dans la boucle en amont du double méandre de Congis - Isles-les-Meldeuses. Jusqu'à l'ouverture de la carrière en 1988, le gisement était exploité par des agriculteurs.

L'opération menée aux Pétreaux est une fouille préventive et extensive dont l'emprise atteint 70 ha. Les travaux de terrain, effectués sous la conduite de Françoise Lafage (INRAP), ont commencé en 1995 et se sont achevés à l'hiver 2004. La fouille a engendré la découverte de vestiges témoignant d'une succession d'occupations discontinues entre le 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et le 4<sup>e</sup> siècle après J.-C. L'une de ces implantations se caractérise par la présence de tombes rattachées au Néolithique moyen II d'après la chronologie en vigueur dans le Bassin parisien.

Au total, neuf sépultures sont attribuées à cet horizon chronologique. Elles se répartissent sur une vaste surface d'environ 30 ha (fig. 1). La dispersion des tombes sur le plan horizontal a d'abord posé problème du point de vue de la stricte contemporanéité des structures, dans la mesure où les éléments de datation relative sont rares. Seules deux tombes (20 et 23) abritent chacune un vase dont l'étude est en cours par Yves Lanchon (INRAP). Les premières observations effectuées incitent à des comparaisons avec le sud et le sud-est du Bassin parisien, les formes présentant des similitudes avec le groupe de Balloy de type « Gros Bois » et plus généralement avec le Néolithique Moyen Bourguignon (Lanchon *in* Lafage dir., 2002, p. 20). En l'absence de données quantitativement suffisantes, nous avons choisi d'effectuer des mesures radiocarbone pour chaque sépulture. A ce jour, huit des neuf tombes sont datées attestant d'occupations échelonnées entre 4000 et 3400 av. J.-C. (fig. 2). La fourchette chronologique obtenue couvre donc l'essentiel du Néolithique moyen II. L'absence de recoupement entre plusieurs dates traduit une succession d'occupations. Les sépultures abritent des inhumations individuelles et plurielles totalisant quinze individus. Elles ont été l'objet d'une présentation préliminaire en 2002 (Pariat, 2002). Les analyses que nous avons réalisées témoignent d'une diversité de manipulations et d'architectures, parmi lesquelles les coffres semblent figurer en bonne position.

## La reconnaissance des coffres

La reconnaissance *a posteriori* d'un contenant fixe de type coffre est délicate, surtout lorsque ce contenant est en matière périssable. Pour en diagnostiquer la présence, nous avons recherché plusieurs indices, précédemment développés dans un travail commun (Chambon *et al.*, sous presse). La taille de la fosse est



disproportionnée par rapport aux ossements qu'elle contient. Parmi ces derniers, plusieurs peuvent avoir subi un effet de délimitation linéaire trahissant la présence d'une paroi. Celle-ci peut avoir laissé des traces indirectes. Ainsi, on pourra observer la présence d'une rigole ou d'un calage de pierre ayant servi à l'implantation d'éléments architecturaux. Enfin, le sujet s'est décomposé en espace vide.

Parmi les neuf tombes découvertes aux Pétreaux, l'insertion des corps dans un contenant fixe en matière périssable est envisageable dans cinq cas, scindés en deux groupes. Le premier comprend deux sépultures abritant un squelette en place et une réduction de corps. Le second rassemble trois tombes abritant deux squelettes en place.

Nous considérons à présent ces deux groupes séparément, en commençant par le premier réunissant les tombes 5 et 20. Elles présentent de fortes similitudes. Aussi avons-nous choisi de n'en présenter qu'une des deux : la sépulture 5 (fig. 3, Chambon 2006, p. 112). La fosse d'implantation, au contour irrégulier, mesure 2,30 m de long pour 1,70 m de large. Le creusement se resserre et devient plus profond à l'endroit où reposent les restes humains, ne mesurant plus que 1,20 m de long pour 0,75 m de large. Par ailleurs, des blocs de pierre bordent ce creusement et pourraient avoir servi de calage à des parois.

Le corps correspondant au squelette en place s'est clairement décomposé en espace vide. De nombreuses dislocations affectent le squelette axial. Il en est de même pour le squelette

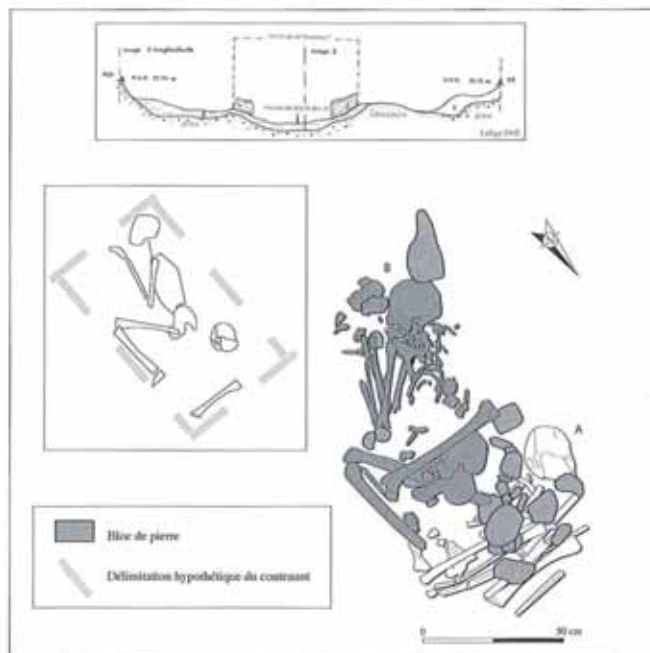


Fig. 3. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Sépulture 5 (plan et coupe: F. Lafage, V. Delattre, J.-G. Pariat).

appendiculaire: les os coxaux et le membre inférieur gauche sont nettement sortis du volume initial du cadavre. Quant au second sujet, tous les ossements sont déconnectés suite à une

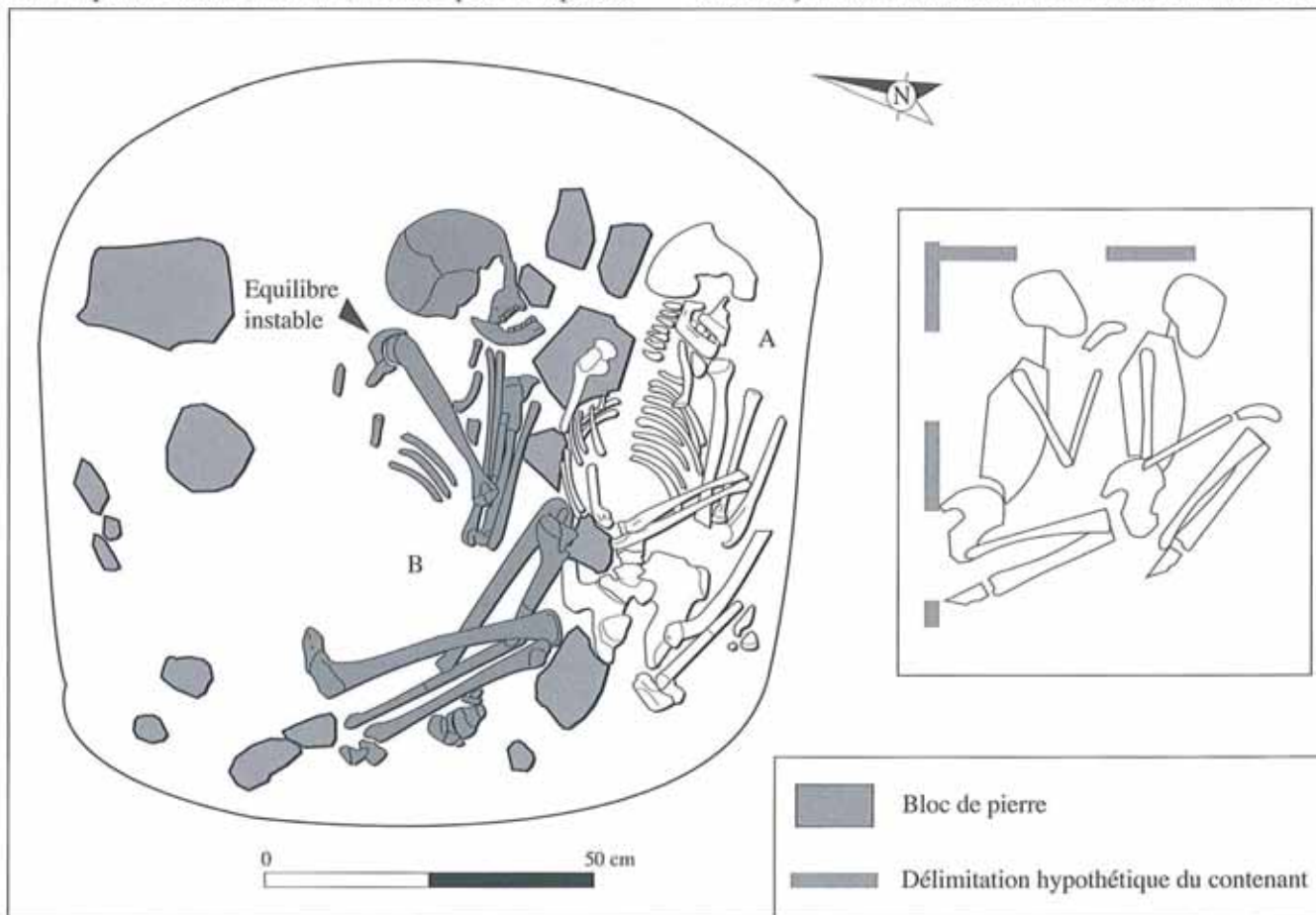


Fig. 4 Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Sépulture 18 (plan et vectorisation: V. Delattre, J.-G. Pariat).



Fig. 5. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Sépulture 21 (plan et vectorisation : F. Lafage, J.-G. Pariat).

réduction, manipulation qui n'a pu avoir lieu qu'au sein d'un espace vide. Ainsi, nous proposons l'hypothèse d'un contenant fixe en matière périssable calé par des pierres. Ce contenant était forcément réouvrable dans la mesure où les dépôts sont disjoints dans le temps.

Le second groupe comprend les sépultures 18, 19 et 21. Les architectures y sont plus complexes à restituer, dans la mesure où la simple présence d'un contenant ne suffit pas à expliquer toutes les perturbations survenues. Concernant la tombe 18, la fosse est dans sa partie nord surdimensionnée par rapport à l'espace occupé par les corps (fig. 4). Des pierres alignées, ponctuellement mises au jour sous les deux corps matérialisent un

possible aménagement du sol. Au même titre, la restitution d'un calage ou d'un coffrage est suggérée par les pierres (calcaire et meulière) retrouvées contre le flanc nord de la fosse (les deux corps occupant principalement la moitié sud).

Les mouvements d'os sont limités et nous remarquons peu de dislocations. L'altération des deux squelettes rend difficile la restitution du mode de décomposition des corps : on observe une moindre migration des os et l'absence de désarticulation majeure. L'équilibre instable de l'humérus et de la scapula droits de l'individu B suggère soit un comblement rapide, soit une contrainte exercée par une enveloppe souple et rigide. Par ailleurs, il manque la moitié proximale de l'humérus droit du



sujet A ainsi que le membre inférieur droit. Cette absence pourrait résulter d'un prélèvement antérieur au dépôt du sujet B, prélèvement qui impliquerait l'existence d'une structure réouvrable. Toutefois, nous peinons à reconstituer cette architecture, car l'espace reste très nettement insuffisant au sud pour pouvoir envisager la présence d'une cloison entre l'avant-bras gauche du sujet A et la paroi de la fosse d'implantation.

La tombe 19 a accueilli deux cadavres. L'originalité de cette structure réside dans la présence d'une dalle de trois tonnes, mesurant 1,50 m de long pour 0,90 m de large reposant sur une couche de terre à 0,10 m au-dessus des corps. Le rôle de cette dalle est problématique. Il pourrait s'agir d'un dispositif de condamnation, voire d'un élément de signalisation de la tombe en surface.

La troisième sépulture de ce second groupe est la tombe 21 (fig. 5). La fosse d'implantation est très large et peu profonde. Elle présente un creusement à l'endroit où repose l'individu A, qui se retrouve de fait dans une fosse particulièrement étroite. Des blocs de pierre sont dispersés de manière aléatoire autour des corps. Il est impossible d'y voir la trace d'un calage. Aucun indice direct ne permet donc de supposer la présence d'une architecture autour des corps. Seule la fosse étroite du sujet A constitue peut-être l'indice d'une pratique différente de celle adoptée pour l'individu B.

Du point de vue du mode de décomposition des corps, la situation ne peut à notre sens pas être tranchée en ce qui concerne l'individu A. La verticalisation des clavicules et la chute des patellas sont survenues à l'intérieur du volume du corps. Paradoxalement, l'articulation entre l'os occipital et la première vertèbre cervicale est rompue. L'espace très réduit de la fosse dans laquelle se trouve le sujet a de toute façon considérablement limité les déplacements éventuels. Pour le sujet B, des ossements sont en équilibre instable à l'image du tibia gauche, resté sur la partie distale du tibia droit. Mais globalement, le corps s'est décomposé dans un volume où la place était nettement plus importante que dans le cas du sujet A. Le rachis et les côtes sont d'ailleurs disloqués, le gril costal droit s'est ouvert. Toute une série de petits os ou de fragments se retrouve par ailleurs autour du corps. Il semble donc que le cadavre se soit décomposé en espace vide.

En somme, les deux sujets ont été placés dans une fosse de grande taille mais ont subi un traitement assez différent. Le milieu de décomposition du sujet A demeure incertain et, de fait, on ne peut exclure un simple enfouissement. Aucun indice direct de cloisonnement n'a pu être observé pour l'individu B mais la taille de la fosse et le milieu de décomposition permettent d'imaginer la présence d'un coffre ou d'un cercueil.

Les deux groupes de tombes présentés font ressortir la diversité de choix effectués en matière d'architecture. Une constante se dégage pourtant. Elle se caractérise par l'emploi marginal de la pierre alliée à un matériau périssable. Mis à part les cinq sépultures qui viennent d'être présentées, deux tombes sont trop érodées pour pouvoir espérer restituer une architecture. Enfin, pour les deux sépultures individuelles restantes, l'hypothèse d'un coffre reste possible, mais celle d'un simple enveloppement

des corps avant leur insertion définitive dans une fosse paraît plus raisonnable.

Ainsi, nous parvenons à un constat : il existe un lien entre la présence d'un contenant fixe et la pratique d'inhumations plurielles ; les inhumations individuelles étant plutôt reliées à d'autres types de contenants sur ce site. Peut-on pousser cette observation au-delà de ce constat ? Quels types de manipulations sont possibles dans les coffres identifiés ?

## Les manipulations

Les manipulations effectuées au sein des contenants témoignent de gestes diversifiés parmi lesquels l'on discerne des récurrences. Plusieurs cas de figure se distinguent si l'on considère le temps écoulé entre le dépôt des corps. Dans deux cas, le dépôt d'un nouveau corps est survenu alors que le précédent était largement décomposé (tombes 5 et 20). Ailleurs, le temps résiduel séparant le dépôt de deux corps paraît plus court (tombes 18 et 19). Enfin, un cas ne peut pas être résolu (tombe 21).

Pour les sépultures 5 et 20 (fig. 3), la tombe abrite un corps entier en place, ainsi qu'un corps disloqué et réduit. D'après la bonne représentativité des éléments du squelette (os longs, petits os, dents) et la logique anatomique (cohérence de la position des différentes parties du squelette les unes par rapport aux autres), les ossements du sujet réduit proviennent d'un squelette entier correspondant à un cadavre initialement déposé dans la structure. L'opération de réduction n'a donc pas occasionné de prélèvements osseux. Nous sommes en présence de sépultures collectives très minimalistes associant deux sujets dans un petit caveau. L'orientation et la position des squelettes fluctuent. Le sujet en place repose sur le côté droit ou gauche, en position fléchie. La tête est dans les deux cas au sud-ouest. Le sujet réduit se trouve, quant à lui, soit au nord soit au sud du sujet en place. L'emplacement du crâne de ce dernier est le même à chaque fois : il se trouve au sud-est des autres ossements.

Dans ces deux cas, le second inhumé occupe une position centrale dans la tombe, l'autre étant relégué en périphérie. La réintervention sous-tendue par cette situation traduit peut-être un choix délibéré, à moins qu'elle ne résulte d'une gestion de commodité. Nous privilégions la seconde piste car l'espace délimité par le coffre paraît réduit, et n'offre finalement que peu de possibilité en termes d'agencement des corps dans le volume existant.

Deux structures renferment des inhumations très faiblement espacées dans le temps : les sépultures 18 et 19. La mise en place d'un nouveau sujet dans la tombe a peu perturbé celui qui s'y trouvait déjà. Les sujets sont imbriqués. Dans la sépulture 19, le genou droit de l'individu B repose sur les vertèbres lombaires du sujet A. Dans la tombe 18, le genou gauche de l'individu B est en contact avec le bassin de l'individu A.

Par ailleurs, la tête humérale droite du sujet B est restée fichée dans la cavité glénoïdale de la scapula alors que le coude est disloqué. Ce maintien en connexion peut provenir d'une poussée ou d'une contrainte exercée sur l'épaule depuis le nord vers le sud. Ce mouvement pourrait ainsi traduire, sinon la présence

d'une paroi fixe, du moins celle d'une enveloppe souple autour du corps.

Sur l'ensemble des tombes, la position fléchie des corps est récurrente, les sujets pouvant être tête-bêche, côte à côte, repliés sur le côté droit ou gauche, avec une orientation des squelettes relativement variable.

Dans la tombe 21 (fig. 5) les inhumés sont tête-bêche. Le sujet A est hypercontracté, sa tête se trouvant au nord-est. La moitié supérieure du corps repose sur le ventre, et la moitié inférieure est repliée sur le côté gauche. Le sujet B est replié sur le côté droit, la tête au sud-est. La chronologie des dépôts demeure problématique. Certes la fosse dans laquelle se trouve le sujet A est recreusée dans la fosse accueillant les deux corps, mais rien n'indique que du temps se soit écoulé entre les deux dépôts. Le recreusement peut très bien être contemporain de la mise en place de l'individu B. Dans l'hypothèse inverse il faut envisager un signalement en surface de l'inhumation du sujet B, car nous n'avons pas observé de recoupement. Enfin, les incertitudes relatives au milieu de décomposition de l'individu A résultent peut-être de la présence d'une enveloppe souple autour du corps. On peut également imaginer une insertion forcée dans la fosse avec une couverture sommaire.

À l'issue de ces analyses, quatre des tombes abritent des inhumations successives. Cependant, le temps qui sépare les dépôts donne l'impression de fluctuer considérablement. En dehors de cette constante, nous concluons à une diversité de choix, tant du point de vue du mode d'inhumation (fléchi, sur le côté droit, la tête au sud...) que du traitement qu'ont reçu les inhumés (enveloppe souple, simple couverture...).

## Le mobilier

L'absence explicite de standardisation observée au niveau des architectures et des manipulations se retrouve-t-elle dans le mobilier associé aux ossements? Seules trois tombes ont livré du mobilier : les sépultures 5, 20 et 23 (fig. 6).

La sépulture 5 offre une situation inédite à Changis. Un ensemble de produits de débitage issu d'un même nucléus et un fragment de poinçon ont été découverts en avant de la tête du sujet B, au sud. D'après sa position, cet ensemble est contemporain du dépôt du corps dans le coffre.

En outre, un merrain de bois de cervidé a été découvert dans la partie supérieure du remplissage, au-dessus d'un niveau de pierre, hors du volume supposé du coffre. Ce bois, d'ordinaire très résistant, comporte une fracture nette. Elle n'a pu survenir qu'à la suite d'un choc violent qui aurait sectionné le bois d'un coup. Deux hypothèses doivent être envisagées pour expliquer la présence de cet objet. Il peut être proche de sa position d'origine, directement au-dessus du coffre, mais il peut également provenir de plus haut, éventuellement d'un tumulus, et avoir basculé consécutivement à l'érosion.

La tombe 20 a livré un gobelet. Il est cassé et apparaît à la même profondeur que l'individu A, au niveau des pieds. Ainsi ce mobilier semble avoir été déposé avant la fermeture du coffre, puisqu'il se trouve dans son périmètre.

La sépulture 23 a livré un vase apparu en face externe et inférieure, sur l'os occipital du crâne du seul sujet retrouvé. Deux scénarios peuvent à nouveau être envisagés : soit le dépôt du vase sur la tête est intentionnel, soit le vase s'est retrouvé dans la tombe par accident ; ce dernier provenant d'un dépôt intentionnel effectué dans la partie supérieure du remplissage. Hélas, il est impossible de tester ces hypothèses tant l'érosion qui affecte la structure est forte.

Finalement, les dépôts intentionnels de mobilier sont courants (3 tombes sur 5). En revanche, les situations rencontrées paraissent très différentes. Dans la tombe 5, le mobilier apparaît au-dessus du coffre et dans le coffre, tandis que dans la sépulture 20 il se trouve dans le contenant. La position du mobilier paraît peu standardisée, celui-ci apparaissant tantôt au niveau de la tête, tantôt au niveau des pieds. Cette absence de norme se démarque fortement des cas par exemple observés à Monéteau pour le Néolithique moyen I (Augereau et Chambon 2003, pp. 135-141). Mais, les structures sont par endroits très arasées, leur partie supérieure pouvant être détruite. Ainsi, la disparition d'éléments de mobilier, en particulier d'artefacts situés au-dessus des contenants doit être envisagée, et le manque de régularité doit être relativisé.

## Conclusion

Deux coffres ont pu être repérés avec certitude à Changis-sur-Marne (sépultures 5 et 20). Partout ailleurs, la démonstration est plus complexe à effectuer. De petites dimensions, ils sont construits essentiellement en matière périssable, l'emploi de la pierre étant secondaire. Ils abritent tous deux individus. L'inhumation fléchie sur le côté est une constante. En revanche, il n'existe pas vraiment d'orientation dominante. Dans les deux cas rencontrés, il semble que le sujet déposé dans un second temps occupe une place centrale dans la tombe, sans que l'on puisse affirmer que cela résulte d'une volonté.

Les éléments de datation disponibles indiquent que les tombes de Changis-sur-Marne sont contemporaines des ensembles « Chamblandes » pour lesquels les dates sont les plus récentes (Moinat et Stöckli, 1995). Nous pourrions donc interpréter l'occupation de Changis comme une expression tardive et éloignée d'un phénomène marquant du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. en région lémanique. Qu'en est-il des exemples contemporains de Changis en Bassin parisien? La séquence chronologique obtenue couvre l'essentiel du 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. avec à peine quelques tombes par phase (fig. 2). Les plus anciennes renvoient aux cultures chasséennes, Michelsberg ou au groupe de Noyen. Les rares sépultures contemporaines de Changis durant cette phase sont dispersées et isolées : Pont-Sainte-Maxence, Le Poirier (Oise ; Bostyn *et al.* 2004), Grisy-sur-Seine, Les Roqueux (Seine-et-Marne ; Mordant 1987), etc. La phase suivante correspond au groupe de Balloy type « Gros Bois ». Le site de Changis fait pour l'instant figure d'exception avec les quelques tombes rattachées à cette phase. Deux découvertes récentes pourraient alimenter les connaissances relatives aux pratiques funéraires de la fin du Néolithique moyen II (3600-3300 av. J.-C.) : Pont-sur-Seine (Aube ; Dugois, 2005) et Villiers, le Gros Buisson (Seine-



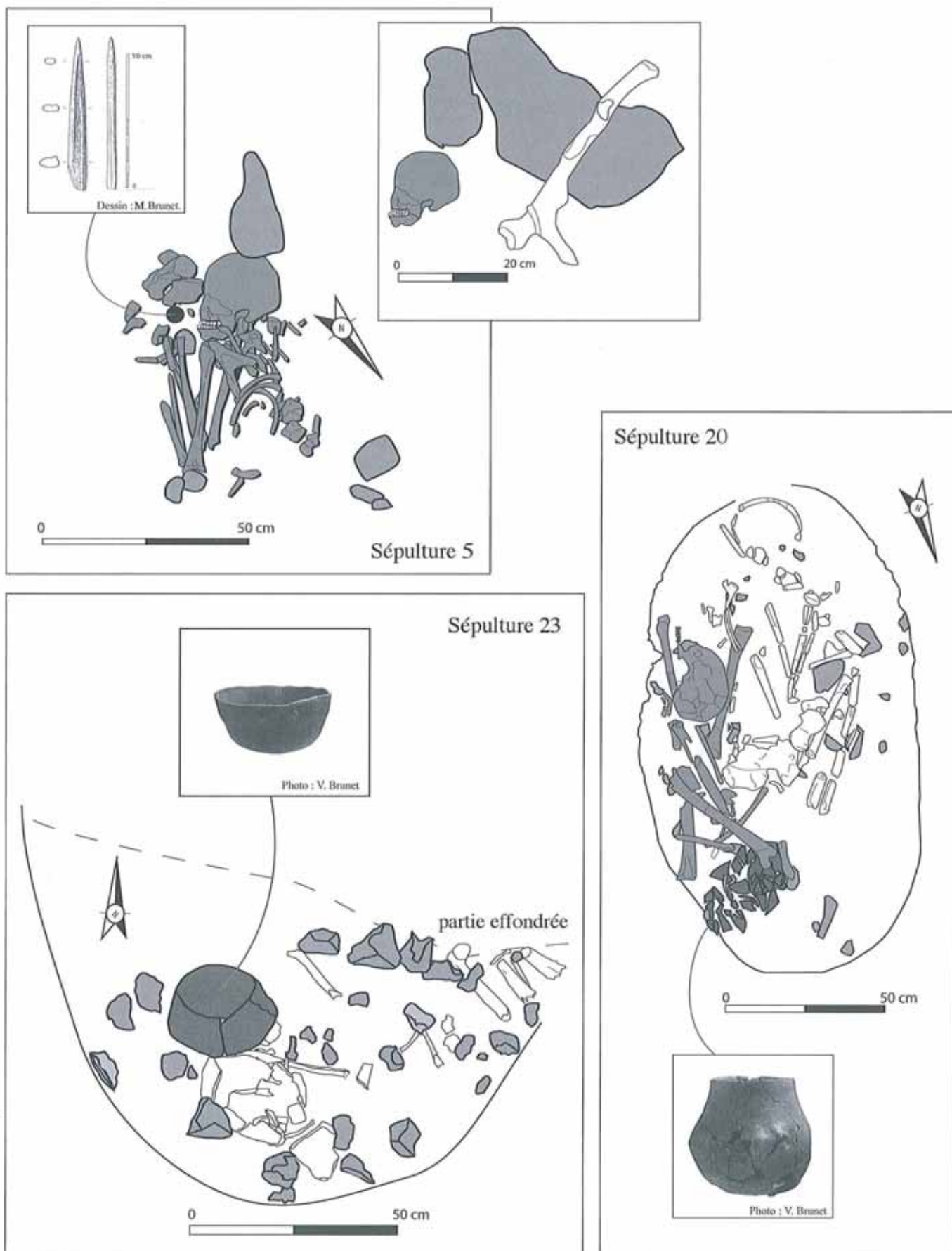


Fig. 6. Changis-sur-Marne « les Pétreaux » – Position du mobilier par rapport aux restes humains dans les tombes 5, 20 et 23.

et-Marne; inédit, fouille R. Peake). Les études sont en cours sur ces deux sites mais la présence de mobilier dans certaines tombes incite à privilégier la piste d'une contemporanéité avec les tombes néolithiques les plus récentes de Changis.

Jean-Gabriel Pariat  
Service départemental d'Archéologie du Val d'Oise  
UMR 7041-ArScAn, Equipe Ethnologie Préhistorique  
Abbaye de Maubuisson  
F- 95 310 Saint-Ouen-l'Aumône

## Références bibliographiques

AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.

BOSTYN F., PINARD E., PRODEO F. (2004) – Nouvelle datation de la nécropole de Pont-Sainte-Maxence « Le Poirier » (Oise). *Internéo 5, Journée d'information du 20 novembre 2004*, Association pour les Etudes interrégionales sur le Néolithique et Société préhistorique française, p. 7-15.

CHAMBON P. (2003) – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France: du cadavre aux restes ultimes*, XXXV<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, CNRS éd., Paris, 395 p.

CHAMBON P., MORDANT D., PARIAT J.-G. (sous presse) – Sépultures du Néolithique moyen en Bassin parisien: le cas des architectures sépulcrales. *Actes du 26<sup>ème</sup> colloque interrégional sur le Néolithique (Luxembourg, 8-9 novembre 2003)*.

DUGOIS F. (2005) – Un site néolithique de grande ampleur en Basse auboise. *Préactes de la Journée archéologique de Champagne-Ardenne, Samedi 26 novembre 2005*, p. 40-41.

LAFAGE F. dir. (2002) – *Changis-sur-Marne, Les Pétreaux (77). Habitats du Bronze final et de La Tène D. Rapport intermédiaire de fouille préventive (secteur 9)*. S.R.A.I.F., 2001, 2 vol.

MOINAT P., STÖCKLI W. E. (1995) – Les sépultures, in W. E. Stöckli, U. Niffeler et E. Gross-Klee dir., *SPM II: Néolithique*, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age 2, Société suisse de préhistoire et d'archéologie éd., Bâle, p. 232-242.

MORDANT D. (1987) – Des inhumations en « pleine terre »? L'exemple de la Petite-Seine, in H. Duday, C. Masset dir., *Anthropologie physique et archéologie: méthodes d'études des sépultures. Actes du colloque de Toulouse, 4-5-6 novembre 1982*, CNRS éd., Toulouse, p. 155-165.

PARIAT J.-G. (2002) – Les sépultures du Néolithique moyen de Changis-sur-Marne – Les Pétreaux (77), *Internéo 4, Journée d'information du 16 novembre 2002*, Association pour les Etudes interrégionales sur le Néolithique et Société préhistorique française, p. 99-107.



# L'architecture funéraire des sépultures du Néolithique moyen des Noisats à Gurgy (Yonne, France)

Stéphane Rottier

*Résumé: La nécropole du Néolithique moyen de Gurgy (Yonne, France), toujours en cours de fouille, a livré plus d'une centaine de sépultures. Des observations concernant leur architecture interne sont déjà possibles. L'approche taphonomique et sédimentaire permet de proposer des formes de tombes parfois inédites et de discuter des modalités de construction et de marquage de surface dans un espace restreint. Les recoupements entre tombes sont en effet assez nombreux sans être pour autant complètement aléatoires.*

*Zusammenfassung: In dem jungneolithischen Gräberfeld von Gurgy (Yonne, Frankreich), in dem die Untersuchungen noch andauern, wurden mehr als hundert Gräber aufgedeckt. Es können bereits Rückschlüsse auf Grabeinbauten gezogen werden. Die taphonomischen und sedimentologischen Untersuchungen erlaubten es, bis jetzt noch unbekannte Grabformen zu identifizieren und die Konstruktionsweisen sowie die obertägige Kennzeichnung in einem eng begrenzten Areal darzulegen. Die Überschneidungen von Gräbern sind tatsächlich recht häufig, ohne dass sie jedoch zufällig wären.*

*Abstract: More than hundred middle Neolithic burials were recently found in Gurgy (Yonne, France). First observations concern inside structure. Taphonomic and sedimentary approach allows to propose new types of burial and to discuss of building modes and surface signs in small area. Crosschecking between burials seem to be organized.*

Depuis 2004, l'importante nécropole du début du Néolithique moyen des Noisats à Gurgy (Yonne, France) a livré plus d'une centaine de structures (Rottier *et al.*, 2005). En l'état actuel, après trois campagnes de terrain, cent quinze fosses ont été fouillées, révélant un minimum de cent huit sépultures (fig. 1). La densité de tombes y est également remarquable, comme dans les autres sites de la région (Mordant, 1997; Augereau et Chambon, 2003) ou des régions voisines pour cette même période (Moinat, 2003; Chambon et Leclerc, 2003). L'agencement des tombes les unes à côté des autres et les recoupements déjà observés laissent supposer que l'espace utilisé par l'implantation de ce cimetière est géré de façon raisonnée.

Les sépultures mises au jour peuvent être classées selon leur architecture interne. Par exemple les sépultures en fosses étroites trouvent des comparaisons à quelques kilomètres seulement avec les tombes de Macherin (Monéteau, Yonne; Augereau, Chambon, 2003). De même, quelques tombes en possible coffre étroit peuvent trouver des ressemblances sur ce même

site. Des coffres de plus grandes dimensions sont également envisagés pour quelques tombes.

L'architecture de plusieurs autres sépultures est vraisemblablement plus complexe. Il s'agit donc ici de présenter ces structures; tombe en alcôve (ou en niche), tombe à « cuvelage » et tombe en coffre. Si les tombes en coffre, ou en contenant rigide, sont de mieux en mieux connues pour le Bassin parisien (Chambon et Leclerc, 2003), les sépultures « en niche » n'ont été identifiées que récemment (Allard *et al.*, 1997; Thévenet, 2004). En revanche, la structure « cuvelée » serait une nouvelle forme mise en évidence sur ce site des Noisats à Gurgy.

L'approche taphonomique et sédimentaire permet aussi de discuter des modalités de construction et de marquage de surface dans un espace restreint. Les recoupements entre tombes sont en effet assez nombreux sans être pour autant complètement aléatoires.

## Présentation des différents types de tombes observés aux Noisats à Gurgy

Bien que toutes les sépultures de ce gisement n'aient pas encore été mises au jour (fig. 1), des tendances générales se dégagent au

niveau de la morphologie des tombes. Dans l'état actuel d'avancement des travaux sur le site, il s'agit ici d'avantage d'un premier inventaire descriptif que d'une réelle étude typologique. Les observations portent principalement sur l'architecture interne des tombes. La position des défunts fera l'objet d'une étude plus approfondie et ne sera pas abordée ici.

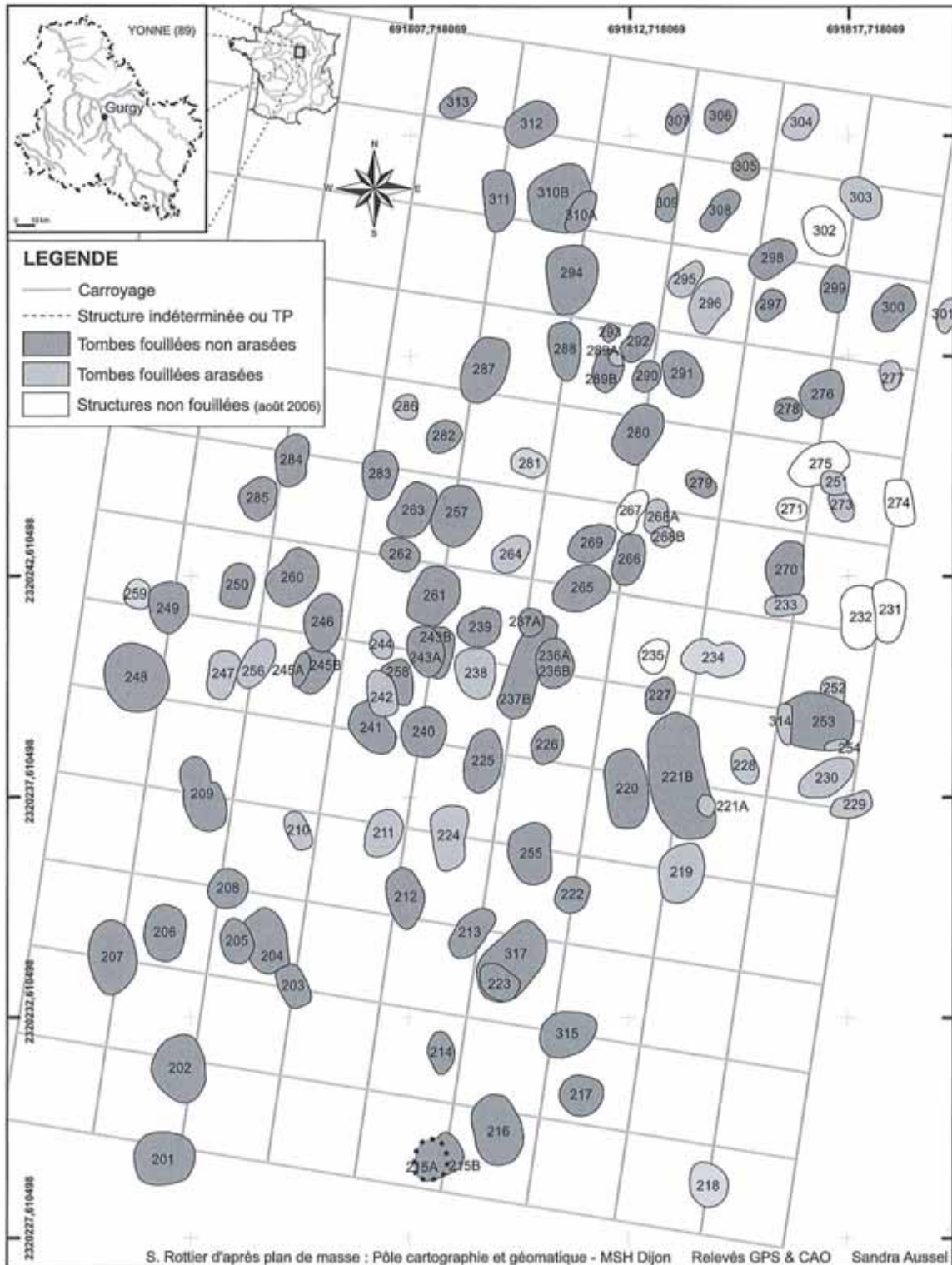


Fig. 1. Plan d'ensemble de la nécropole du Néolithique moyen des Noisats (Gurgy, Yonne) dans l'état d'avancement des travaux en juin 2006.





Fig. 2. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 213: exemple de sépulture en fosse sans aménagement interne (groupe 1). Les pointillés blancs indiquent les points d'appui du squelette contre les parois du creusement (cliché S. Rottier).

### Les sépultures en fosse étroite sans aménagement interne (groupe 1)

Tout d'abord, plusieurs sépultures ne présentent apparemment aucune structure rigide interne. Elles se caractérisent par des fosses étroites ne laissant que peu de place au cadavre. Le corps prend donc appui contre les parois en plusieurs points (épaules, têtes, genoux, pieds...) en position relativement haute (fig. 2). Les déplacements reconnus à la fouille concernent uniquement le volume interne du corps. Il est donc probable que le corps soit directement recouvert de sédiment. Les fosses sont étroites.

### Les sépultures en fosse étroite couverte (groupe 2)

D'autres sépultures en fosse étroite ne présentent pas la même image. Le défunt est en position repliée et repose à plat au fond. Là aussi, il est difficile d'envisager une structure rigide à l'intérieur de la fosse en raison du manque d'espace entre les parois et le squelette. En revanche, il est tout à fait possible que la fosse soit fermée en surface par un « couvercle » rigide (fig. 3). Dans ces sépultures, des déplacements d'ossements sont observés,



Fig. 3. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 308: exemple de sépulture en fosse étroite couverte (groupe 2). Les déplacements observés au niveau du bassin, des membres supérieurs et l'affaissement des côtes témoignent d'espaces disponibles pendant la décomposition. Les triangles blancs indiquent des cassures provoquées par la pression des sédiments ou la chute d'éléments maintenus plus haut comme cela semble particulièrement le cas au niveau de l'os pariétal droit (cliché S. Rottier).

indiquant une décomposition en espace libre. Aucune autre limite que celle du contour de la fosse ne peut être mise en évidence.

### Les sépultures en contenant rigide (groupe 3)

Pour d'autres tombes, la question du coffre peut être posée. Toutefois, contrairement aux coffres de pierres qui sont particulièrement bien identifiables à la fouille, les matières végétales ne sont que très rarement conservées, notamment en contexte sédimentaire grossier. La difficulté est donc de réussir à mettre en évidence la présence d'un coffre. Les indices ostéologiques et sédimentologiques utilisés lors de l'analyse taphonomique peuvent témoigner de l'existence d'un contenant rigide. À Gurgy, il est très difficile de trouver des éléments indiquant la présence de véritable coffre. Toutefois, dans plusieurs tombes, la présence d'au moins deux côtés et d'un « couvercle » en matériau rigide permet de proposer qu'il puisse s'agir de coffre ou du moins d'un dispositif qui s'en rapprocherait. Le point commun restant la vocation de contenant avec la propriété d'être rigide, l'appellation « contenant rigide » sera préférée ici au mot coffre.





Fig. 4. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 249 : exemple de sépulture en fosse étroite à contenant rigide (groupe 3.1). Les déplacements d'os attestent la présence d'espaces au moment de la décomposition. Les limites de ce volume sont identifiables par des effets de parois sur au moins deux côtés (pointillés) (cliché S. Rottier).

Parmi ces contenants rigides, on peut décrire ceux dont les dimensions internes occupent presque l'intégralité de l'intérieur d'une fosse étroite, ceux qui définissent un espace interne réduisant de plus de la moitié celui de la fosse, enfin ceux de grandes dimensions implantés dans des fosses de grande taille.

#### *Les sépultures en fosse étroites à contenant rigide (groupe 3.1)*

Le défunt occupe une grande partie de la fosse. Par endroits, la proximité des ossements et des parois du creusement permet difficilement d'envisager la présence d'un véritable coffre. Néanmoins, des indices d'au moins deux parois rigides et d'un couvercle sont identifiables. La sépulture 249 en est un exemple typique. En effet, elle présente des dislocations articulaires témoignant d'une décomposition en espace libre, des effets d'alignement et de parois sur au moins deux côtés contigus (fig. 4). Dans ce cas, la position du gobelet peut également laisser supposer une séparation verticale de l'espace.

#### *Les sépultures en fosse large et à contenant rigide étroit (groupe 3.2)*

Quelques sépultures en possible contenant rigide étroit sont caractérisées par un creusement large par rapport à la surface interne disponible pour la décomposition du cadavre (fig. 5). Cette catégorie est sans doute celle qui présente la plus grande variabilité au niveau de la position du corps. Ce dernier pré-

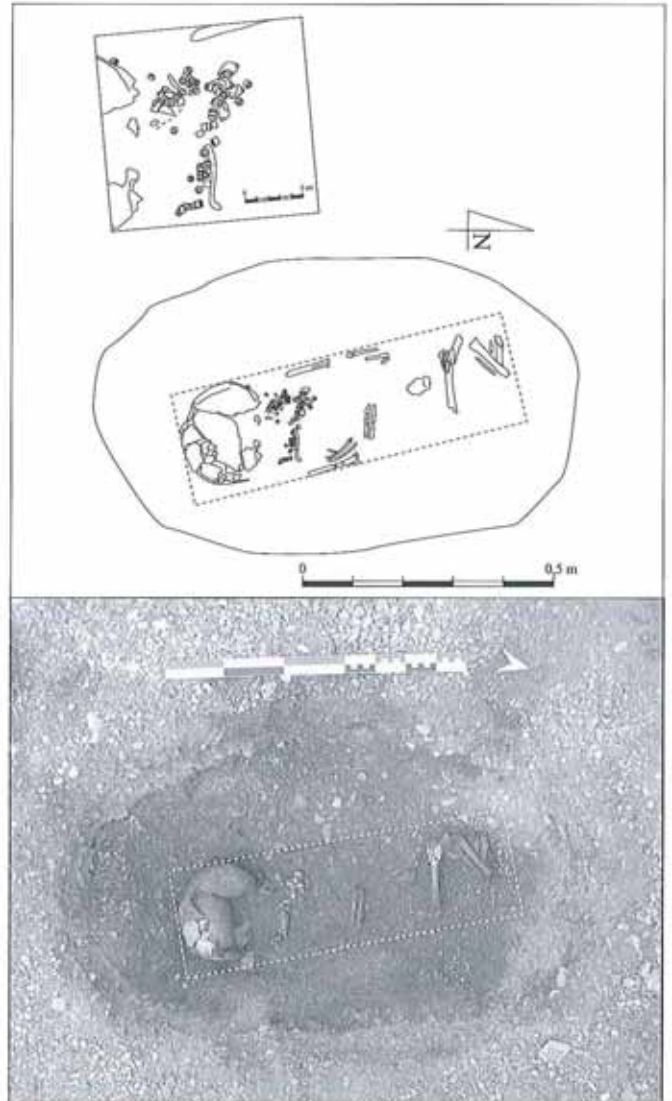


Fig. 5. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 214 : exemple de sépulture en fosse large et à contenant rigide étroit (groupe 3.2). En pointillés, le contenant restitué présente une largeur interne inférieure de moitié à la largeur de la fosse (cliché S. Rottier).

sente parfois des contraintes très importantes au niveau des membres inférieurs ramenés en avant du tronc. Il peut également être beaucoup plus déplié sans être allongé pour autant. L'étude de la position des défunts montrera si cette catégorie doit être scindée. Le critère retenu ici concerne uniquement l'étroitesse du coffre par rapport à la largeur de la fosse, quelle que soit sa longueur. Ceci est très discutable, nous en conviendrons, mais, une fois encore, s'inscrit dans un premier bilan descriptif qui sera bien entendu affiné avec l'avancée de l'ensemble de l'étude.

#### *Les sépultures en fosse large et contenant rigide large (groupe 3.3)*

Des contenants rigides de plus grandes dimensions sont également envisagés pour quelques tombes. À la différence du cas précédent, le cadavre ne semble pas contraint dans un espace trop petit pour lui. La décomposition se fait en espace libre. Contrairement aux fosses à couvercle, le creusement est large et





Fig. 6. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 287 : exemple de sépulture en fosse large (trait blanc) et contenant rigide large (groupe 3.3). Les informations stratigraphique et sédimentaire permettent de proposer une restitution de la taille du contenant (pointillés) malgré le très mauvais état de conservation des ossements (cliché S. Rottier).

la présence d'un contenant rigide est détectée grâce aux indices sédimentaires. La sépulture 287 présente un sédiment plus grossier en périphérie du squelette. La très mauvaise conservation de la matière osseuse ne permet pas de mettre en évidence la présence d'un contenant. En revanche, les différences observées dans le remplissage lors de la fouille permettent de proposer l'existence d'un contenant rigide quadrangulaire (fig. 6), peut-être compartimenté verticalement, dont la périphérie semble avoir été « fossilisée » par une induration du sédiment.

L'image obtenue lors de la fouille des tombes à contenant rigide est comparable aux sépultures en coffre constituées de dalles que l'on retrouve principalement en Suisse (Baudais, Kramar, 1990 ; Moinat, 2003). La question est alors de savoir si le choix du matériau modifie fondamentalement le protocole funéraire au point d'en faire une pratique différente, au sens qu'elle serait régie par un rite différent ; ou si ce choix est présidé par des contraintes techniques d'approvisionnement ou de disponibilité en matériaux.

Ces structures se rapprochent des types Nm-R1 et Nm-R4 de P. Chambon et Y. Lanchon (2003). Elles trouvent également quelques comparaisons dans la nécropole de Macherin (Monéteau, Yonne) proche de trois kilomètres seulement (Augereau et Chambon, 2003).

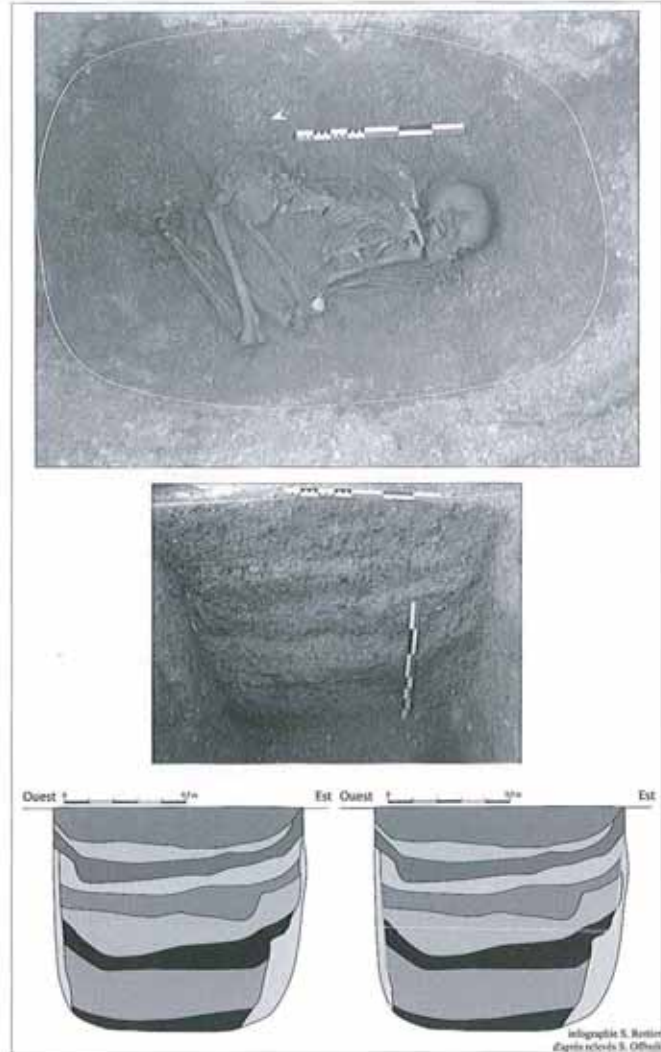


Fig. 7. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 216 : exemple de sépulture en fosse cuvelée ou coffrée (groupe 4). Le contenant rigide est ici un doublage de la paroi du creusement (trait blanc), qui permet également la compartimentation verticale de la tombe (clichés S. Rottier). Sur la coupe, les pointillés larges symbolisent la proposition de restitution du contenant rigide (cuvelage et couvercle bas).

#### Les sépultures en fosse cuvelée ou coffrée (groupe 4)

Les observations sur le remplissage des tombes ont également permis d'identifier un type de structure inédit. Le creusement est large et le cadavre se décompose en espace libre comme dans le cas précédent. Cette fois, il n'est pas possible de restituer un contenant quadrangulaire. En revanche, la fouille en coupe et en plan de la sépulture permet de mettre en évidence la présence d'une sorte de cuvelage de la paroi creusée. Un matériau rigide semble plaqué contre celle-ci, ménageant un espace interne optimal. La présence d'un couvercle est également très probable comme le montrent les dislocations articulaires et les observations stratigraphiques. Dans le cas de la sépulture 216, ce « couvercle » ne serait pas posé en surface de la fosse, mais quelques dizaines de centimètres au-dessus du fond, laissant la possibilité



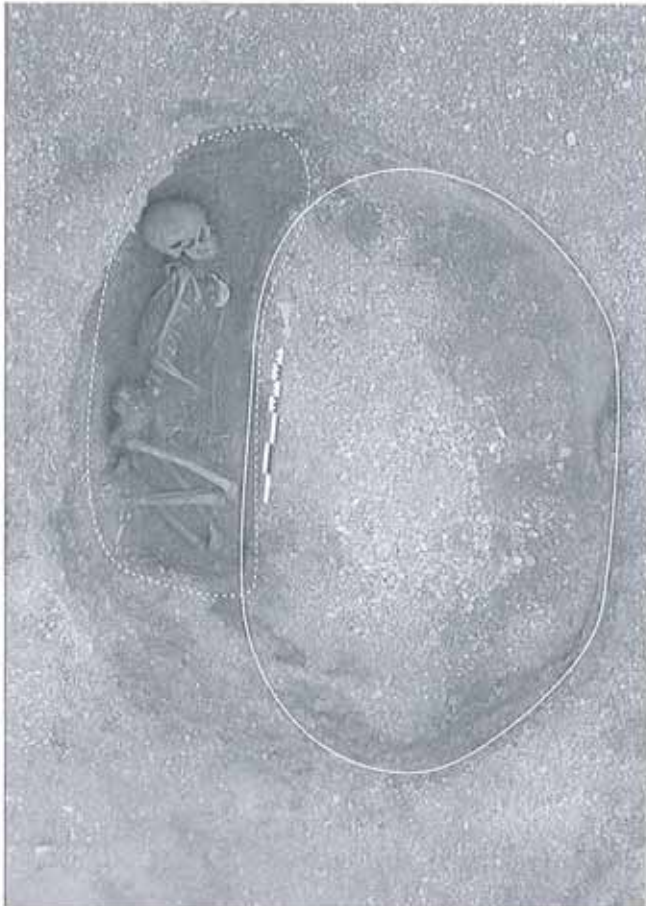


Fig. 8. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 248 : exemple de sépulture en alcôve (groupe 5). Le trait plein restitue la forme du creusement en surface, les pointillés font ressortir le creusement latéral asymétrique en alcôve (cliché S. Rottier).

d'une compartimentation verticale de l'espace dans la fosse (fig. 7). En cela, ce genre de tombe pourrait être rapproché des sépultures décrites ci-dessus (« fosse large et contenant rigide large »), dont la 287, pour lesquelles une partition verticale peut être proposée d'après l'étude stratigraphique du remplissage.

### Les sépultures en alcôve (groupe 5)

Une dernière catégorie de sépultures se distingue par la forme même du creusement. Elle se rapproche des tombes « à niche » ou « à banquettes » décrites récemment pour le bassin parisien (Allard *et al.*, 1997 ; Thévenet, 2004). Le corps du défunt est placé dans une sorte « d'alcôve », surcreusée en bas et latéralement à une colonne d'accès qui peut atteindre un mètre sous le niveau du décapage (fig. 8 et 9). Le surcreusement semble être une solution technique pour réserver un espace au défunt (Rottier, 2006). Le corps est peut-être enveloppé dans un contenant souple en matériau périssable, permettant sa mise en place dans l'alcôve (fig. 8).

Lors de la fouille, l'alcôve est identifiable quand la profondeur conservée est suffisante pour la distinguer de la fosse d'accès. La question se pose alors de savoir si les tombes étroites les moins

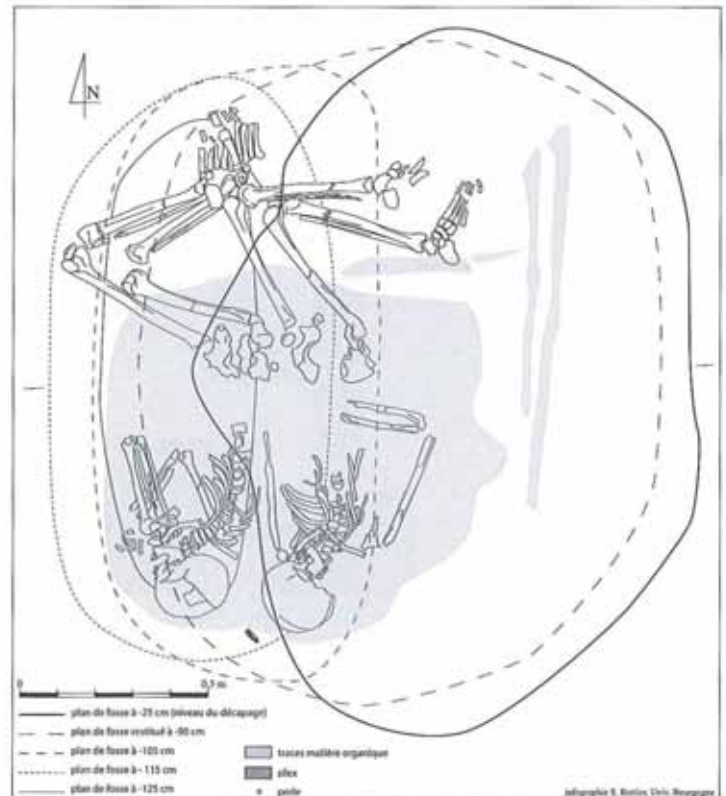


Fig. 9. Les Noisats (Gurgy, Yonne) St 207 : exemple de sépulture en alcôve (groupe 5). Des traces de matières organiques semblent attester d'une structure interne complexe dans cette tombe double à alcôve.

profondes peuvent être le résidu de ces structures. Si la fosse paraît asymétrique comme l'est l'alcôve (fig. 8), on peut supposer que c'est le cas, sinon il est difficile de statuer.

Ces sépultures trouveraient donc des comparaisons dans le Bassin parisien, plus au nord (Allard *et al.*, 1997 ; Thévenet, 2004). La différence principale découle alors du rôle de la « banquettes » qui accueille des objets dans les sépultures danubiennes et qui semble être principalement un espace technique à Gurgy, au sens défini par J. Leclerc (1997). Cet aspect fonctionnel permet de renvoyer, au moins d'un point de vue morphologique, vers les sépultures en cavités latérales de Catalogne (Bosch et Faura, 2003). La différence principale est alors l'utilisation de dalles dans le maintien de l'architecture interne de la tombe en Catalogne, alors qu'à Gurgy des matériaux périssables ont été utilisés.

### Marquage de surface et recouvrements

Devant une telle densité de sépultures, le fait que seulement une dizaine de recouvrements ait été observée permet d'envisager un repérage des structures en surface.

L'hypothèse qui vient alors à l'esprit est celle d'un petit monticule résultant du comblement de la sépulture avec les sédiments issus du creusement. Une approche expérimentale sur cette question a clairement montré que ce n'était pas le cas (Rottier,



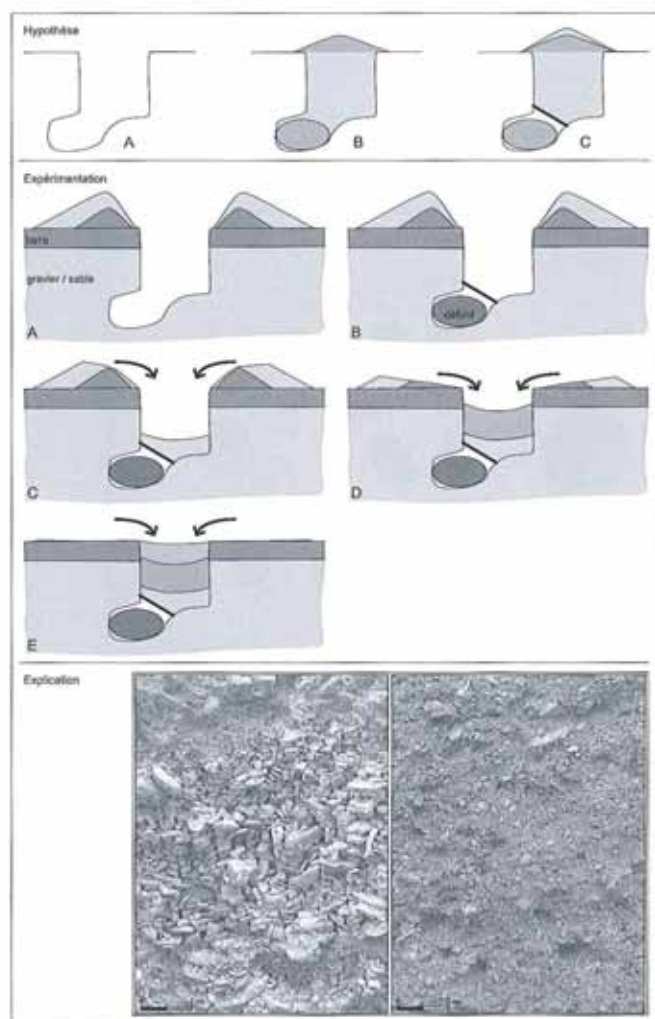


Fig. 10. En haut : hypothèse concernant l'aspect en surface des sépultures « en alcôve » : A – contours du creusement. B – le volume occupé par le défunt et une possible enveloppe souple est supposé être en surplus lors du comblement de la sépulture. C – dans le cas d'une structure même légère (ici fermeture de l'alcôve par des planches), les volumes laissés libres induits par cette structure s'ajoutent au volume du corps et de son enveloppe, surélevant d'autant le monticule en surface.

Au centre : schématisation des observations effectuées lors du creusement et du remplissage d'une fosse à alcôve en contexte de gravrière. A – Le « tas » issu du creusement est donc d'abord constitué de terre, puis recouvert du gravier et du sable. B – Mise en place du contenu de la sépulture. C – Première étape du remplissage, très minérale, sans terre. D – Seconde étape du remplissage, mêlant terre et gravier. E – La partie « déjetée » du cône permet à peine de remplir la fosse.

En bas : à gauche, détail du sédiment de la terrasse alluviale, présentant de nombreux méats entre les grains, notamment les graviers. À droite, détail du remplissage d'une sépulture du Néolithique moyen, dans lequel les espaces libres sont beaucoup moins nombreux. (DAO et clichés S. Rottier).

2006). En effet, la mobilisation des sédiments de la terrasse alluviale lors du creusement fait disparaître les interstices. Le volume extrait est donc bien inférieur au volume de la fosse (fig. 10). Il s'avère en fait qu'assez vite le tassement du remplissage fait apparaître une légère dépression indiquant l'emplacement de la fosse. Cette observation permettrait d'expliquer

pourquoi les tombes d'enfants recoupant des tombes d'adultes sont placées de façon aussi précise et récurrente. L'identification en surface pourrait donc se faire non pas grâce à un relief positif tel que de petits tumulus, mais plutôt par une dépression marquant l'emplacement de la fosse comme une empreinte.

Les recouvrements observés concernent principalement des tombes destinées à des individus d'âges différents. Dans la plupart des cas, une sépulture d'enfant est implantée à cheval sur le bord de la tombe d'un adulte (fig. 11). Un seul des recouvrements atteint le squelette de la tombe la plus ancienne. Dans tous les autres cas, le décalage latéral et surtout les profondeurs respectives d'implantation sont à même d'éviter ce cas de figure. Ceci montre que la signalisation permet bien évidemment une localisation précise de l'emplacement de la sépulture, mais aussi et surtout la localisation précise de l'emplacement du cadavre, notamment en profondeur à l'intérieur de la sépulture. La manière la plus sûre pour ne pas intervenir dans l'espace voué au premier cadavre lors de l'implantation d'une nouvelle structure est peut-être de ne pas combler entièrement la première, ou de ne pas recréuser dedans dans la mesure où on sait où elle se trouve. Ces dernières remarques confirmeraient les observations expérimentales sur le comblement des fosses implantées dans les granulats. Au moins une partie de la signalétique serait en fait due au tassement des remplissages, voire à des remplissages volontairement incomplets. Les premières observations micromorphologiques réalisées par C. Flaux (encadré par F. Sellami) dans le cadre d'un mémoire universitaire de l'Université de Bourgogne peuvent également être interprétées dans ce sens. À Gurgy, Les Noisats, il paraît donc évident que l'emplacement de chaque corps est parfaitement connu et que par conséquent l'ensemble du site funéraire est vraisemblablement géré très précisément.

## Conclusion

Dans l'état actuel d'avancement des recherches sur le site des Noisats à Gurgy toutes les structures n'ayant pas encore été fouillées, il est difficile de proposer une interprétation synthétique de la coexistence sur un même lieu de sépultures apparemment différentes les unes des autres. L'étude archéo-anthropologique devra s'attacher à montrer quelles sont les différences significatives et celles qui paraissent aléatoires. Un programme de datation est engagé pour approcher cette variabilité d'un point de vue chronologique.

Ce premier aperçu de la variété des structures des tombes sur le site des Noisats à Gurgy montre bien que la tombe n'est pas installée de façon aléatoire. Le regroupement des tombes est visiblement recherché, l'espace est donc géré en conséquence. Il s'agit d'un espace réservé et collectif. L'agglutination des tombes semble être un phénomène récurrent au début du Néolithique moyen notamment dans le sud-est du Bassin parisien. Cette organisation collective, avec des structures qui restent malgré tout individuelles est peut-être à envisager comme un des prémices de la collectivisation des tombes. L'utilisation de structures rigides et pérennes pourrait être une conséquence (et un moyen) technique de cette volonté de rassemblement.

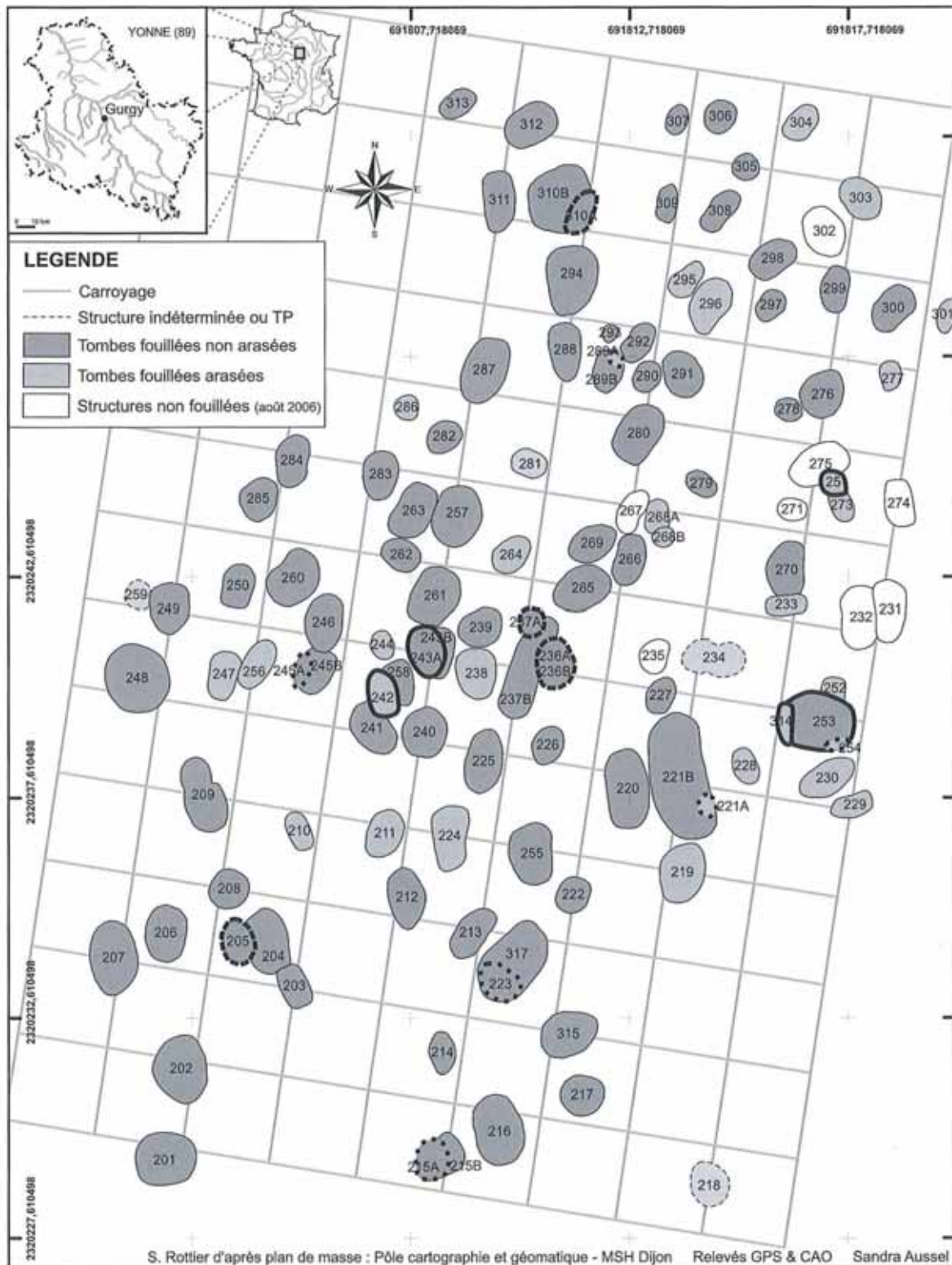


Fig. 11. Localisation des recoupements (contours gras) entre tombes identifiées en l'état d'avancement des travaux, août 2006. Les pointillés larges signalent les sépultures d'immatures venant recouper des sépultures plus anciennes.



Tous les éléments comparables aux « espaces sépulcraux collectifs » dont parle J. Leclerc semblent être réunis à Gurgy : utilisation de structures complexes et parfois compartimentées en matériaux rigides, préservation de l'intégrité des corps, gestion de l'implantation des tombes les unes à côté des autres, voire les unes au-dessus des autres, autrement dit volonté de regroupement. L'ensemble du site peut-il alors être considéré comme un « espace sépulcral collectif » dans lequel chacune des fosses sépulcrales préserve « l'espace corporel individuel » (Leclerc, 2003, p. 322) ? En cela il se rapprocherait, du point de vue fonctionnel et idéologique, des premiers monuments dit « collectifs » du Néolithique moyen. Des éléments de réponse sont vraisemblablement à chercher dans l'analyse fonctionnelle de chacune des structures et de leur variabilité intra- et intersite.

Stéphane Rottier

Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé

UMR 5199-PACEA

Université Bordeaux 1

1, avenue des Facultés

F-33405 Talence Cedex

## Références bibliographiques

ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne), principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine, Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Suppl. aux Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, APRAA éd., Zimmersheim, p. 31-43.

AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.

BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.

BOSCH J., FAURA J.M. (2003) – Pratiques funéraires néolithiques dans la région des bouches de l'Ebre, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 153-158.

CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.

CHAMBON P., LECLERC J. (dir) (2003) – *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, 333 p.

LECLERC J. (1997) – Analyse spatiale des sites funéraires néolithiques, in A. Bocquet dir., *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer*, CTHS éd., Paris, p. 397-405.

LECLERC J. (2003) – Sépulture collective, espace sépulcral collectif, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 321-322.

MOINAT P. (2003) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-184.

MORDANT D. (1997) – Sépultures et nécropoles des VI<sup>e</sup> et Ve millénaires du bassin Seine-Yonne, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine, Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Suppl. aux Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, APRAA éd., Zimmersheim, p. 135-155.

ROTTIER S. (2006) – Observations préliminaires à l'étude des remplissages des tombes du Néolithique moyen I de Gurgy « Les Noisats » (Yonne), *Revue Archéologique de l'Est*, t. 55, p. 279-285.

ROTTIER S., MORDANT C., CHAMBON P., THÉVENET C. (2005) – Découverte de plus d'une centaine de sépultures du Néolithique moyen à Gurgy, les Noisats (Yonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 102, n° 3, p. 641-645.

THEVENET C. (2004) – Une relecture des pratiques funéraires du Rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 101, 4, p. 815-826.





# Les sépultures du Néolithique moyen de Sublaines « Le Grand Ormeau » (Indre-et-Loire) : un exemple de coffrage mixte

*Myriam Texier, avec la collaboration de Philippe Chambon et Eric Frénée*

*Résumé: En 2005, la fouille d'un nouveau site archéologique dans la commune de Sublaines (Indre-et-Loire), a permis la découverte de trois tombes associées à un ensemble de fosses attribuées au groupe culturel de Chambon. La conservation exceptionnelle de l'une d'entre elles a permis la restitution d'un dispositif architectural complexe et encore inconnu en Région Centre dans ce contexte chrono-culturel. La fosse se caractérise par un profil asymétrique: creusement en sape au nord-ouest, le corps reposant sous ce léger surplomb. Au sud-est, elle présente un palier sur lequel viennent s'appuyer des blocs calcaires inclus dans le comblement supérieur et définitif de la tombe. Ce système de fermeture, pour lequel l'hypothèse d'un appareillage mixte a pu être proposée (blocs de calcaire et bois), aménage un espace confiné réservé au défunt. Mais surtout, ce dispositif permet la réouverture de la tombe.*

*Actuellement, la morphologie de cette fosse ne trouve pas de point de comparaison en Région Centre. Elle évoque les sépultures en « alcôve ou en niche » récemment découvertes dans l'est du bassin parisien, sur le site de Gurgy, les Noisats, dans l'Yonne et dans la vallée de L'Aisne. La découverte de ces sépultures apporte de nouvelles données sur les rites funéraires attribués au groupe culturel de Chambon et, au-delà de l'aspect purement technique des dispositifs architecturaux, elle renouvelle les interrogations relatives à la variabilité des modes d'ensevelissements au Néolithique moyen.*

*Zusammenfassung: Bei einer 2005 durchgeführten Ausgrabung in einer neuen archäologischen Fundstelle in der Gemeinde Sublaines (Indre-et-Loire) sind drei Gräber im Zusammenhang mit einer Reihe von Gruben, die der Kulturgruppe Chambon zugeordnet werden können, zum Vorschein gekommen. Der hervorragende Erhaltungszustand eines Grabes hat es erlaubt, einen komplexen Grabbau wie er bislang für diesen chronologischen und kulturellen Horizont in der Region Centre unbekannt war, zu rekonstruieren. Die Grube zeichnet sich durch ein asymmetrisches Profil aus: sie besitzt eine Unterhöhlung an der nordöstlichen Seite, in die der Körper des Verstorbenen gebettet wurde. An der südöstlichen Seite bildet die Grube einen Absatz, auf dem Kalksteinblöcke aufliegen, die Teil der oberen, endgültigen Verfüllung des Grabes sind. Diese Art von Verschlusssystem, für das man eine Vorrichtung aus Kalksteinblöcken und Holz annimmt, schafft eine Kammer für den Toten und ermöglicht vor allem eine erneute Öffnung des Grabes.*

*Beim gegenwärtigen Forschungsstand findet diese Grubenform jedoch keine Vergleiche in der Region Centre. Sie erinnert an die „Alkoven-“ oder „Nischengräber“, die neuerdings im Osten des Pariser Beckens entdeckt wurden, wie z.B. in Gurgy „Les Noisats“ im Yonnetal, sowie auch im Aisnetal. Diese Entdeckung liefert neue Erkenntnisse zu den Bestattungssitten der Kulturgruppe Chambon und stellt über die rein technischen Aspekte zur Errichtung der Anlage hinaus erneut die Frage nach der Variabilität der Bestattungsweisen im Jungneolithikum.*

*Abstract: In 2005 the excavation of a new archaeological site in the district of Sublaines (Indre-et-Loire), led to the discovery of three tombs associated with a number of pits which were identified as belonging to the cultural group of Chambon. The exceptional conservation of one of these graves made possible the production of a complex architectural plan for this chrono-cultural context of the Région Centre. The grave had an asymmetric outline with a hollow sap facing north-west. The body lay partly under this small overhang. To the south-east the tomb included a step on which a number of limestone blocks had been added to the upper and final filling of the tomb. This system of closure, for which the hypothesis of mixed materials (blocks of limestone and wood) has been suggested, lined a confined space reserved for the deceased. More importantly though this system allowed for the reopening of the tomb.*

*For the moment the morphology of this tomb seems to be unique in the Région Centre. It recalls the "alcove or niche" burials recently discovered in the eastern region of the Paris Basin on the Gurgy-les-Noisats site in Yonne and in the Aisne valley. The discovery of these graves provides us with new information regarding the funeral rites attributed to the Chambon cultural group. Moreover, besides the purely technical aspect of their architectural plans, these tombs revive the debate concerning the range of burial techniques in the middle neolithic period.*

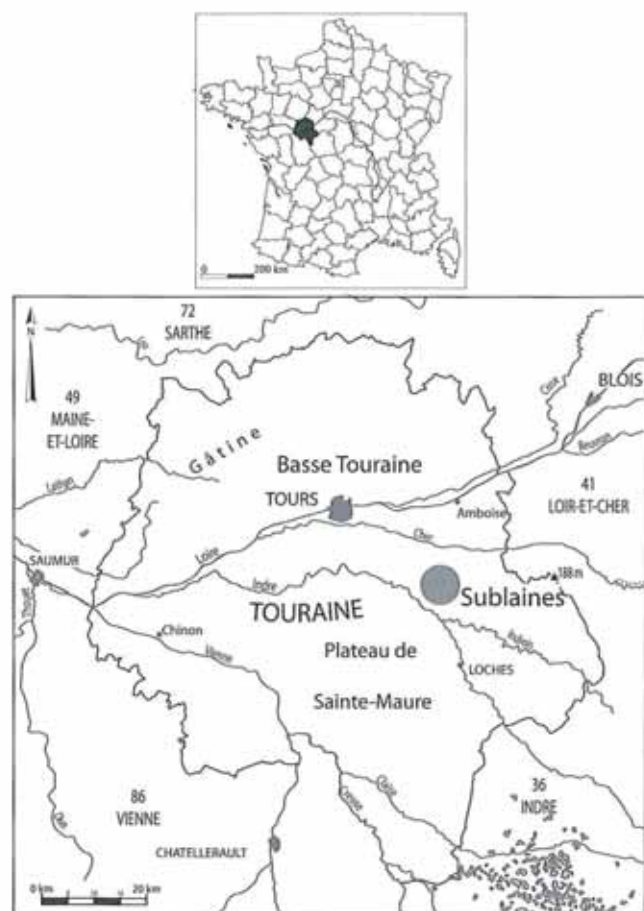


Fig. 1. Localisation du gisement en France et en Indre-et-Loire (E. Frénée/Inrap).

La fouille du site de Sublaines « Le Grand Ormeau » engagée dans le cadre des travaux d'aménagements de la section M3 (reliant Saint-Romain-sur-Cher et Evsres) de l'autoroute A85 (Vierzon-Tours), est localisée dans le département de l'Indre-et-Loire, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tours, à moins de cinq kilomètres de la rive gauche du Cher (fig. 1). Le site est installé en limite nord-est du plateau de Champeigne tourangelle sur des formations calcaires d'origine lacustre. Un décapage de près de vingt hectares a permis de mettre au jour plusieurs occupations domestiques et funéraires attribuées aux périodes du Néolithique moyen, des âges des métaux et de l'Antiquité. Cette contribution propose de présenter quelques aspects des vestiges funéraires du Néolithique moyen.

## Les fosses sépulcrales

Situées aux limites sud de travaux autoroutiers, trois sépultures ont été mises au jour à proximité d'un ensemble de fosses attribuées, par le mobilier céramique qu'elles ont livré, à la fin de la culture Chambon<sup>1</sup> (fig. 2). Leur emplacement respectif ne fait apparaître aucun ordonnancement particulier, mais il est probable que cet ensemble se poursuit au-delà de la limite actuelle d'exploration.

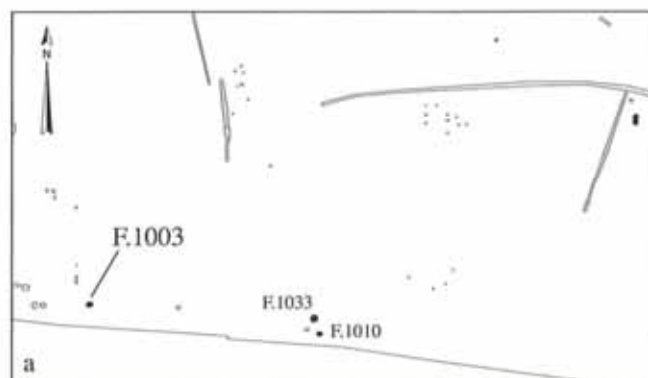


Fig. 2. a) plan général de l'ensemble funéraire néolithique, et situation des trois sépultures; b) vue du squelette de la sépulture 1003 dans la fosse, après dégagement; noter la « marche » le long de la paroi sud-est (cliché E. Frénée/Inrap).

La comparaison morphologique des fosses sépulcrales est amputée par l'arasement de la plupart d'entre elles. Les fosses 1003 et 1033, aux dimensions relativement imposantes, présentent une forme circulaire en surface, presque ovoïde pour la 1003. La fosse 1033 atteint une longueur de 1,60 m pour une largeur de 1,40 m. La fosse 1003 offre une largeur moins importante. Sa longueur est de 1,40 m pour une largeur de 1,05 m (fig. 3). En raison d'une forte érosion, la forme originelle de la structure

<sup>1</sup> L'étude du mobilier céramique de l'aire funéraire réalisée par Roland Irribarria fait apparaître pour certains vases des spécificités du Chambon (tasses à ouverture ovale et ligne de bord ondulante, pâtes peu dégraissées, lissage à la main mouillée) mais on enregistre entre autres une perte de savoir-faire qui suggère une attribution post-Chambon de la nécropole de Sublaines. Faute d'un groupe culturel correspondant, nous nous bornons à cette appellation.



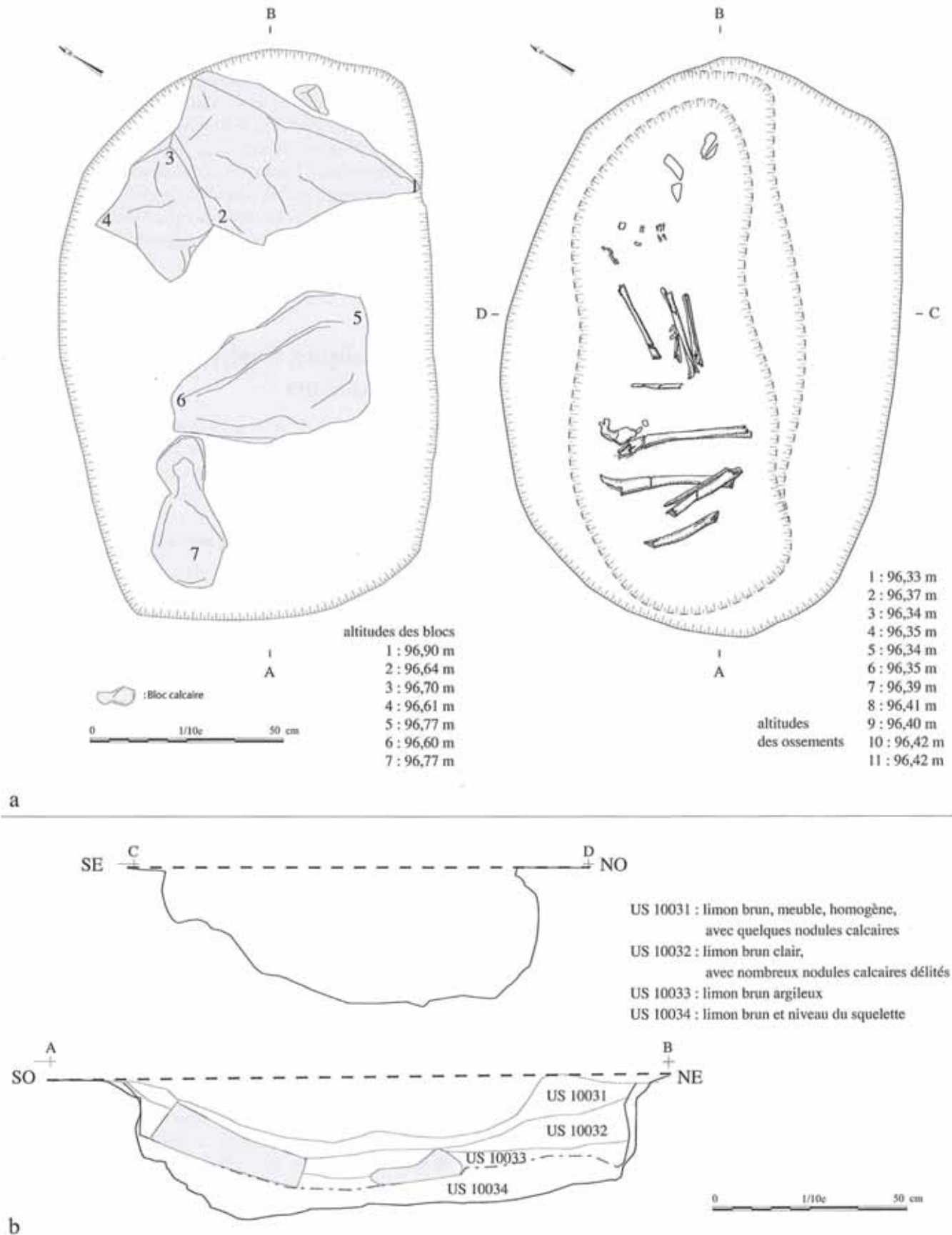


Fig. 3. a) plans de la sépulture 1003, au niveau des blocs et au niveau du squelette; b) profil transversal et coupe longitudinale de la sépulture; on distingue nettement, sur le profil, le rebord au sud-est et le retour de la paroi en surplomb au nord-ouest, dessinant de fait le contour de l'alcôve.

1010 n'a pu être restituée. Conservée sur quelques centimètres de profondeur seulement, elle n'a livré que des restes dentaires. Le squelette de la tombe 1033 est apparu au niveau du décapage. Les observations taphonomiques de la structure 1033 déterminent un colmatage différé de la fosse et une évolution du cadavre dans un espace vide. Mais l'érosion importante de la structure, dont la profondeur conservée n'est que de 10 cm, ne permet pas d'identifier la nature de l'aménagement interne.

Seule la fosse 1003, située un peu plus à l'est des premières, a été conservée à une profondeur de 0,40 m (fig. 2 et 3). Elle présente un creusement en sape au nord-ouest. Le fond est marqué dans la moitié nord-ouest d'un surcreusement dans l'axe longitudinal. C'est au centre de ce surcreusement que repose le squelette d'un sujet adulte, suivant une orientation nord-est/sud-ouest.

Le sédiment de remplissage (limon argileux) se distingue du substrat environnant (calcaire). Deux unités stratigraphiques forment le comblement supérieur, marqué par une déclivité centrale. Une couche de sédiment argilo-sableux brun foncé (us 10031) correspond à la phase finale du comblement. En dessous, un limon argileux à nodules calcaire (us 10032) scelle des blocs calcaires de gros calibre (40 à 60 cm). Ces blocs, au nombre de quatre, reposent par-dessus le squelette dont ils sont séparés par quelques millimètres de sédiment. Leur inclinaison suit une pente parallèle du sud-est (sommet de la fosse) au nord-ouest (vers la base de la fosse). La partie haute des deux blocs les plus volumineux reposent sur la « petite marche » que marque le « surcreusement ». Ils couvrent la partie médiane et supérieure du squelette. Ce dernier se trouve au sein d'un sédiment plus argileux (us 10033), qui scelle à la fois la partie inférieure des blocs calcaires et le squelette lui-même.

Les observations taphonomiques nous orientent vers un colmatage différé de la fosse. Le squelette est essentiellement représenté par les os longs des membres supérieurs et inférieurs. La rupture interarticulaire des deux genoux, ainsi que la rotation du membre inférieur droit, marquent une transgression du volume initial du cadavre. Ces derniers éléments induisent une décomposition du cadavre en espace vide. L'analyse du comblement de la fosse ne révèle pas de traces d'un contenant périssable, ni de limites d'un espace vide. Si la présence des blocs calcaires au-dessus du cadavre peut être à l'origine d'espaces vides partiels, on remarque que, malgré leur absence au-dessus des jambes, celles-ci ont évolué en espace vide. Il faut donc envisager l'hypothèse d'un contenant en matière périssable qui n'a pas laissé de trace.

Les blocs calcaires font partie intégrante de l'aménagement du niveau sépulcral dans la mesure où ils reposent au sein du même sédiment que le squelette. L'arasement général des structures archéologiques environnantes implique que ce dispositif participe plutôt à un processus de fermeture ou de condamnation de la tombe, qu'à sa signalisation en surface.

La présence de sédiment entre les blocs et le squelette implique qu'ils ne reposaient pas directement sur l'inhumation. Par ailleurs ils n'ont pu à eux seuls constituer la couverture de la sépulture, car ils ne couvrent que partiellement celle-ci, et si une partie repose sur le bord sud et la petite marche au sud-est, leur maintien au nord-ouest nécessite un point d'appui autre que le

bord de la fosse. Il nous faut donc plutôt considérer que les blocs ont servi à maintenir une couverture, rigide, en matière périssable.

Il est par ailleurs difficile d'envisager l'hypothèse d'une couverture horizontale qui se serait ensuite affaissée. La lecture des modalités de comblement, ainsi que le profil dissymétrique de la fosse (les parois rentrantes au nord) invalident une telle hypothèse. D'autre part, l'examen de l'état de conservation des ossements ne montre pas de perturbations ou de fractures subséquentes à la chute des blocs sus-jacents. Nous devons supposer que les blocs faisaient partie d'un agencement de nature mixte (bois et blocs de pierre), servant de couverture à l'inhumation, suivant une inclinaison sud-est/nord-ouest.

## Les pratiques funéraires : premières comparaisons

Le territoire couvert par le groupe de Chambon comprend le quart sud-ouest de la Région Centre, de la vallée de la Creuse au sud de la vallée du Loir (Hamon *et al.*, 1997) ; son intervalle chronologique reste mal défini : il est contemporain du Cerny totalement ou partiellement, et doit se situer dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire. Les données concernant les rites funéraires de cette entité culturelle sont encore peu abondantes (Agogué *et al.*, 1999, p.100). La documentation est souvent ancienne et difficilement exploitable. Par ailleurs, les squelettes humains contemporains, souvent très mal conservés, sont rares. Deux principaux types architecturaux caractérisent les sépultures attribuées au groupe culturel de Chambon. Les inhumations en fosse simple côtoient les dépôts sépulcraux en coffrage de pierre dénommés cistes de Chambon (Prudhomme, Villes, 1989, p. 22.). Les sépultures peuvent être individuelles ou destinées à un nombre restreint d'individus. L'inhumation en petits groupes de tombes individuelles caractérise le site éponyme de Chambon (*ibid.*, p. 22). Il s'agit de simples fosses rectangulaires, en dehors d'une ciste en pierres. Les squelettes y sont très mal conservés et n'ont pas fait l'objet d'observations relatives au milieu de décomposition, ce qui nous prive de point de comparaison. En dehors de ces sépultures, il n'existe en Région Centre, pour le Néolithique moyen, qu'une poignée de tombes individuelles du Chasséen septentrional.

Concernant le type architectural de la fosse 1003, il n'existe pas, actuellement, de parallèle avec les sépultures attribuées au groupe de Chambon. Les termes de comparaison se trouvent aux limites sud-est du Bassin parisien mais également dans la vallée de l'Aisne, au sein de groupes chrono-culturels distincts. Le surcreusement et l'asymétrie du profil de la fosse (léger creusement en sape) évoquent les sépultures en « alcôve ou en niche » récemment découvertes sur le site des Noisats à Gurgy dans l'Yonne (Rottier *et al.*, 2005).

Ces sépultures, de forme circulaire, présentent un surcreusement latéral, dans lequel est installé le corps du défunt. Également reconnues sur des sites de la vallée de l'Aisne (*ibid.*, p. 641), elles apparaissent typiques de la fin du Néolithique ancien du Bassin parisien. Dans le Rubané, elles présentent un creusement en sape au nord et une banquette au sud, et le



défunt est systématiquement orienté est-ouest (*ibid.*, p. 644). La similitude architecturale avec les sépultures de Sublaines s'arrête à la forme du creusement de la fosse.

Le dispositif de fermeture observé dans la structure 1003 apparaît inédit. La première raison que l'on peut évoquer est l'érosion des fosses sépulcrales, ainsi cet aménagement a pu ne pas être détecté sur d'autres sites contemporains. La seconde est évidemment liée à l'indigence des découvertes funéraires pour la période considérée en Région Centre. Ce dispositif, au-delà des considérations techniques de sa mise en œuvre, renvoie à la question de la gestion de l'espace funéraire. Nous avons en effet employé les termes de système de fermeture ou de condamnation. Le premier renvoie à l'idée d'un aménagement permettant la réouverture de la tombe. Contrairement aux reconstitutions de systèmes de fermeture proposées pour les fosses sépulcrales de la vallée de l'Aisne (Thévenet, 2004), celui-ci aménage un espace très confiné qui ne permet pas, en l'état, d'autres inhumations. Il nécessiterait alors un exhaussement du système de fermeture. Sans pouvoir affirmer que ce dispositif a été conçu pour accéder à l'espace sépulcral, nous pouvons souligner qu'il en facilitait la réouverture. Bien que les matériaux utilisés dans ce cas diffèrent des cistes de Chambon, le point commun des deux architectures consiste dans l'aménagement d'un espace vide autour du ou des défunts. Dans le cas des cistes à dépôts multiples, la structuration de la fosse peut s'expliquer par la gestion collective de l'espace funéraire, mais en ce qui concerne la sépulture individuelle, il est difficile, de déterminer l'intention du groupe inhumant. Si l'hypothèse d'une réouverture de la tombe dans le cadre d'un geste funéraire peut être retenue, cet agencement peut également indiquer la volonté d'isoler le défunt du contact immédiat de la terre.

## Conclusion

Le petit groupe de sépultures Néolithiques découvert à Sublaines offre de nouvelles perspectives sur la compréhension des pratiques funéraires au Néolithique moyen dans la Région Centre. En effet, la conservation exceptionnelle de l'une d'entre elles a permis de proposer la restitution d'un aménagement interne complexe permettant l'accès à la tombe. Ce dispositif architectural apparaît, pour le moment, marginal dans les pratiques funéraires attribuées au groupe de Chambon, qui sont par ailleurs encore peu documentées. Ainsi, il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de déterminer s'il s'agit d'une composante minoritaire au sein des manifestations architecturales principalement représentées par le petit coffre de pierre. Mais cette différence relève davantage du type de matériau employé et des contraintes techniques intrinsèques. Ainsi, au-delà de ces aspects divergents, le traitement funéraire du ou des défunts demeure identique : aménagement d'un espace autour du défunt et possibilité d'une gestion collective de la tombe (fonctionnement comparable à celui d'un caveau familial). En fonction de la documentation actuelle, c'est donc la question de la représentation de deux modes d'ensevelissements distincts, en fosse simple et en coffre, qui demeure essentielle pour com-

prendre les rites funéraires dans la culture de Chambon. Les deux formes de traitements des défunts reflètent-elles la variabilité des pratiques funéraires (choix culturels différents et concomitants) ou une évolution chronologique des modes d'ensevelissements ?

Myriam Texier

Inrap, Direction interrégionale Grand-Ouest

37, rue du Bignon

CS 67737

F-35 577 Cesson-Sevigne cedex

Philippe Chambon

UMR 7041, Ethnologie préhistorique

MAE, 21 allée de l'Université

F-92 023 Nanterre cedex

Eric Fréné

Inrap, Direction interrégionale Centre-Île-de-France

31, rue Delizy

F-93 698 Pantin Cedex

## Références bibliographiques

AGOGUÉ O., LEROY D., VERJUX C. (dir.) (1999) – *Les premiers paysans en Région Centre (5000-2000 av. J.-C.)*, Catalogue de l'exposition présentée au musée des beaux-arts d'Orléans, 20 novembre 1999 au 20 février 2000, Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service Régional de l'Archéologie, Orléans.

HAMON T., IRRIBARRIA R., RIALLAND Y., VERJUX C. (1997) – Le groupe de Chambon à la lumière des découvertes récentes en région Centre, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La Culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Île-de-France éd., Nemours, p. 195-218.

PRUDHOMME P., VILLES A. (1989) – Tombes de Néon-sur-Creuse (Indre) et groupe de Chambon, *Bulletin des Amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny*, 40, p. 9-36.

ROTTIER S., MORDANT C., CHAMBON P., THÉVENET C. (2005) – Découverte de plus d'une centaine de sépultures du Néolithique moyen à Gurgy, les Noisats (Yonne). Actualités scientifiques, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, 3, p. 641-650.

THÉVENET C., (2004) – Une relecture des pratiques funéraires du Rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 101, 4, p. 815-826.





# Les gestes funéraires des sépultures en coffre du Néolithique moyen de La Goumoizière (Valdivienne, Vienne) dans leur contexte culturel

Ludovic Soler

*Résumé: La nécropole dite de La Goumoizière à Valdivienne (Vienne) fut explorée de 1960 à 1962 par le doyen E. Patte, puis en 1996 par J. Airvaux. Une nouvelle analyse des données architecturales et du matériel (ossements et mobilier) des cinq coffres connus nous permet de préciser leur contenu et de discuter le fonctionnement de ces sépultures. Généralement rapprochées des sépultures suisses de types Chamblandes, faute de comparaison, nous proposons ici d'évaluer leurs rapports possibles avec les constructions similaires rencontrées dans l'ouest de la France et de voir comment cette nécropole peut s'intégrer dans la discussion relative à la genèse du mégalithisme et à l'apparition des sépultures collectives. De nouvelles datations aux alentours de 4500 av. J.-C. viennent appuyer cette discussion.*

*Zusammenfassung: Das Gräberfeld „La Goumoizière“ bei Valdivienne (Vienne) wurde zwischen 1960 und 1962 von Dekan E. Patte und im Jahr 1966 von J. Airvaux erforscht. Eine neue Untersuchung zur Grabarchitektur und zum Inhalt der fünf Steinkisten (Skelette und Beigaben) erlaubt es, die Inventare der einzelnen Gräber genauer zu beschreiben und die Bestattungsvorgänge zu analysieren. Im Allgemeinen werden diese Gräber den Schweizer Gräbern vom Typ Chamblandes nahegestellt, da direkte Vergleiche fehlen. Wir möchten an dieser Stelle die möglichen Bezüge zu ähnlichen, in Westfrankreich verbreiteten Bauten erörtern und erwägen, inwiefern dieses Gräberfeld in die Diskussion um die Entstehung der Megalithgräber und das Aufkommen von Kollektivbestattungen einbezogen werden kann. Neue Datierungen um 4500 v. Chr. stützen diese Hypothese.*

*Abstract: The necropolis of La Goumoizière at Valdivienne (Vienne, France) was excavated between 1960 and 1962 by E. Patte and in 1996 by J. Airvaux. Today, five cists are known. From a new analysis of their architectural data and contents, we can now be more specific as to their purpose. Usually compared with the cists of Chamblandes (Switzerland), because there is no other comparison, we suggest considering their possible relationship with similar structures in the west of France and at the same time reflect on the possibility of their dating to the very beginnings of the megalithic age and collective burials. New datings of around 4 500 B.C. support this.*

La nécropole dite de La Goumoizière est située au lieu dit La Croix Rouge à Saint-Martin-la-Rivière sur la commune de Valdivienne dans le département de la Vienne (D2 335 du cadastre). Le nom habituellement attribué à ce site est celui de la ferme située à proximité, propriété de M. R. Ferré, et auquel appartient le terrain où se trouve la nécropole (fig. 1). Cette dernière a fait l'objet de plusieurs explorations de 1960 à 1962 par le doyen E. Patte, puis en 1996 par J. Airvaux. Nous avons également réalisé de nouvelles interventions sur le site et à proximité entre 2002 et 2005. Ces derniers travaux n'ont pas permis de retrouver d'autres coffres potentiels. Une publication est en cours de préparation. Nous en évoquerons quelques éléments dans ces pages.

Ces sépultures en coffre de pierre ont déjà été décrites à plusieurs reprises (Patte, 1971 ; Joussaume, 1981 ; Airvaux, 1996 ; Chambon, 1999 entre autres). Nous souhaitons cependant éclaircir quelques interrogations sur leur contenu et fonctionnement en les intégrant dans leur contexte culturel. En effet, les coffres de la Goumoizière sont un élément indissociable de la discussion actuelle concernant la genèse du mégalithisme et l'apparition des sépultures collectives. Nous nous interrogerons donc sur leurs rapports avec les monuments rencontrés dans l'ouest de la France avant de les rattacher plus largement à ces phénomènes.

L'ensemble du matériel issu des fouilles Patte est déposé au Musée Sainte Croix de Poitiers (collections de l'Université), la

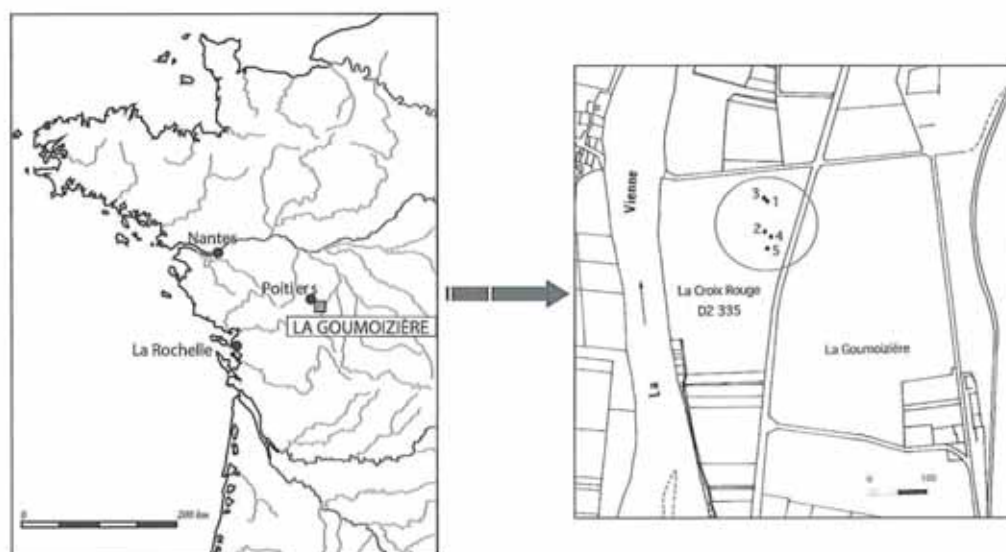


Fig. 1. Situation de la nécropole dite de La Goumoizière à Valdivienne (Vienne) et emplacement des coffres.

sépulture 2 y est présentée dans l'exposition permanente. Les ossements humains de la sépulture 5, fouillée par J. Airvaux, sont au dépôt du Service Régional de l'Archéologie de Poitiers (SRA), le mobilier céramique ainsi que le coffre, sont au Musée de Chauvigny. Nous avons eu accès à l'ensemble de ce matériel, dont certains éléments n'ont jamais été décrits. Le fond documentaire de E. Patte, récemment acquis par le musée de Poitiers par l'intermédiaire du SRA, nous a permis de consulter et d'exploiter quelques photographies également inédites.

## Contexte chrono-culturel

Les sépultures de La Goumoizière sont attribuées au groupe de Chambon à partir de leur mobilier céramique dont les traits définis sont issus d'influences complexes tant continentales (Bassin parisien) que méridionales. Ce groupe s'étend du sud-ouest de la région Centre jusqu'au Poitou et est chronologiquement attesté au 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., à l'articulation entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen. Il est parallèle au Cerny avec lequel il partage plusieurs traits céramiques communs. Ceux-ci procéderaient d'une même influence issue des populations post-rubanées du Bassin parisien (groupe de Ville-neuve-Saint-Germain). Ce sont en revanche des influences méridionales qui font l'originalité du groupe de Chambon (Hamon *et al.*, 1997 et Irribarria, 1997). On y décèle en effet des convergences avec les mondes pyrénéen (Montbolo, *Sépultures de fosa*) et nord italien (*Vasi a Bocca Quadrata*). L'appartenance au groupe de Chambon et la présence de coffres de pierre place la nécropole de La Goumoizière dans cette sphère culturelle de populations réalisant des formes variées de coffres au cours du 5<sup>e</sup> millénaire, en France et dans les régions limitrophes d'Espagne et de Suisse.

Certaines dates que nous signalons ci-dessous nous ont été aimablement fournies par J. Airvaux (sépultures 2, 3 et 5). Nous les avons complétées pour les besoins de l'étude par deux nouvelles séries portant sur les sépultures 1 et 4 et sur chacun

des individus de la sépulture 5. Nous remercions ici le SRA du Poitou-Charentes qui a bien voulu en assumer la part financière.

## Description et fonctionnement des sépultures de La Goumoizière

### Situation et description générale

Les sépultures de la Goumoizière, au nombre de cinq, sont situées dans la plaine alluviale de la vallée de la Vienne sur un léger relief en zone inondable (fig. 1). Tous les coffres sont orientés est-ouest, perpendiculaire à l'axe de la vallée. Lorsque l'on peut observer des squelettes en connexion, on constate que les corps ont été déposés de la même manière d'une sépulture à l'autre, c'est-à-dire dans l'axe principal du coffre reposant sur le côté gauche, la tête à l'est et le visage tourné vers le sud, les membres légèrement fléchis. Ces coffres ont tous été découverts fortuitement lors de travaux agricoles.

### Sépulture 1 (fig. 2)

Légèrement trapézoïdale, cette sépulture est délimitée dans sa moitié ouest par des dalles posées de chant. La moitié orientale, perturbée avant l'intervention de E. Patte, était constituée de petits blocs verticaux formant selon l'auteur une « abside ». Des pierres posées à plat formaient un dallage de fond vu et signalé par Patte. La sépulture mesure 2 m de long pour une largeur variant de 1 m à 1,2 m. La profondeur peut être estimée à l'aide des plans et des photographies entre 0,80 m et 1 m. Les blocs constituant l'abside ne dépassant pas 0,45 m, il est alors curieux de noter que les deux moitiés de la sépulture n'auraient pas eu la même hauteur. On ignore si un système de construction venait régulariser l'ensemble, pas plus qu'on ne connaît le système de fermeture.



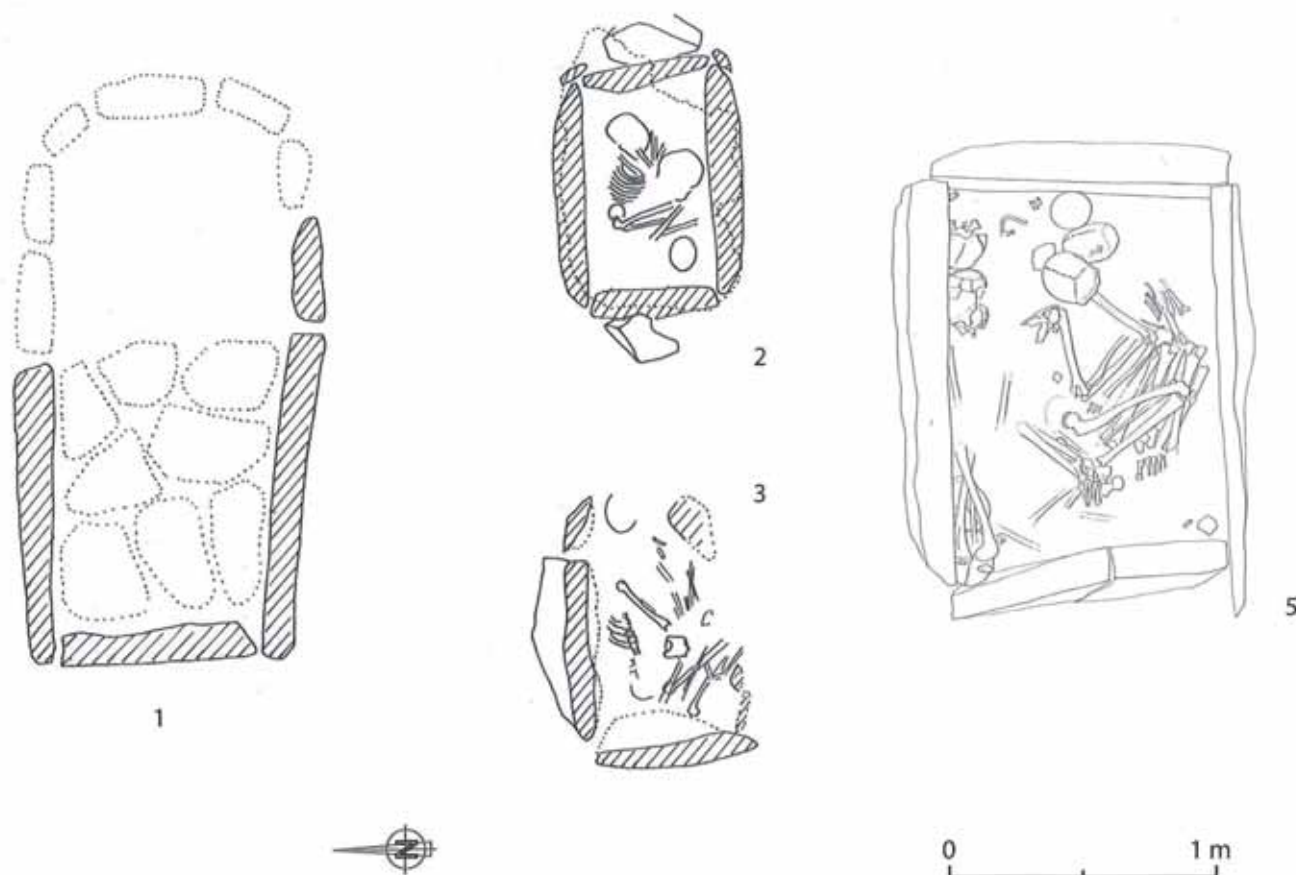


Fig. 2. Sépultures 1, 2, 3 et 5 de La Goumoizière ramenées à la même échelle; d'après Patte (1971) et Airvaux (1996).

Le décompte des ossements humains et du nombre minimum d'individus que nous avons effectué est similaire à celui qui fut proposé par E. Patte. Nous en présentons cependant une version plus détaillée (fig. 3). Il y avait un nombre minimum de 8 individus dont 2 enfants. L'estimation de l'âge au décès et du sexe n'est pas possible. Un ensemble d'os pourrait correspondre à un même individu se distinguant par la robustesse de son squelette (crânien et post-crânien).

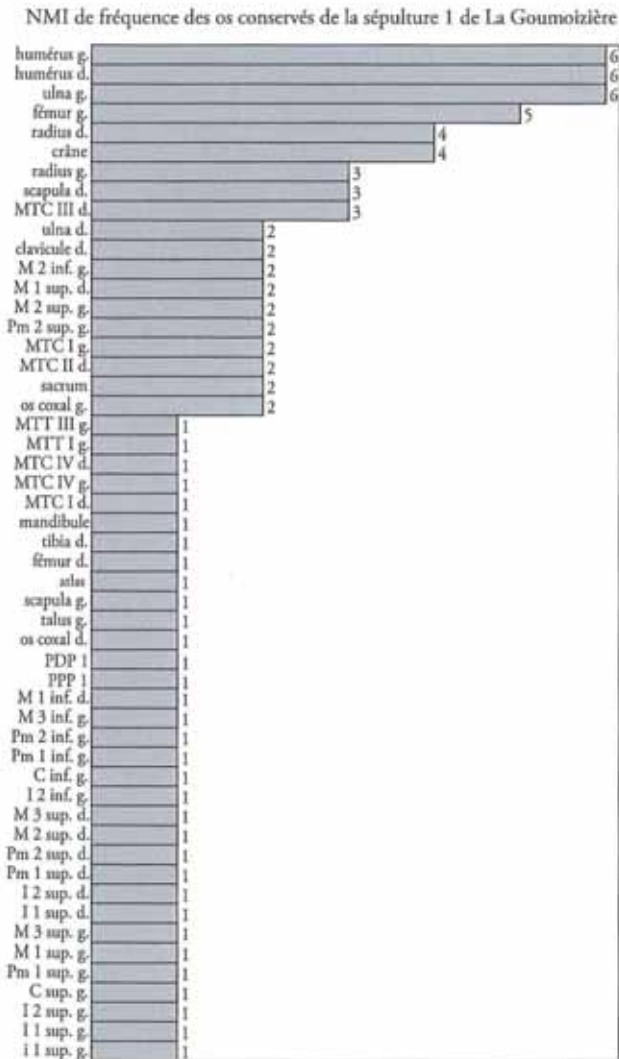
C'est le fonctionnement de la structure que nous souhaitons discuter à partir des données qui nous restent accessibles. À cause de l'absence de cohérence anatomique apparente parmi les ossements et la taille particulière de la construction, E. Patte suggéra d'en faire un ossuaire. Cette interprétation ne fut jamais reprise ni discutée.

Le maintien en connexion de trois vertèbres lombaires (auxquelles on peut associer une quatrième tout à fait compatible), ne remet pas en cause l'hypothèse de Patte (tout dépend du moment du dépôt et il s'agit du segment rachidien le plus persistant dans ce type de contexte). Les restes de crânes furent découverts en trois points (un lot dans l'angle nord-est, un autre dans l'angle sud-est, le dernier le long de la paroi ouest). Si cela n'est pas incompatible avec l'idée d'ossuaire, on ne peut à partir de là, exclure celle de réductions de corps. L'analyse détaillée du schéma de conservation des ossements récupérés, va dans le même sens. On retiendra que malgré le soin apporté par E. Patte au tamisage des terres rejetées de la sépulture et celles

encore présentes *in situ*, il est probable qu'une partie indéterminée de son contenu nous manque aujourd'hui. Néanmoins, on constate parmi le matériel recueilli que tous les types d'os sont présents : de toutes les parties anatomiques, des os volumineux aux plus petits, des éléments participants aux articulations les plus persistantes comme à celles des plus labiles. Il ne semble pas y avoir eu de sélection particulière si ce n'est celle relative aux conditions de découvertes.

Comment interpréter ce coffre 1 ? L'hypothèse de réductions de corps souffre d'un inconvénient majeur : il n'y a eu aucun squelette en connexion repéré et correspondant au dernier individu déposé. Or les observations de E. Patte ne sont pas à remettre en cause. À moins que ce dépôt n'ait été fait dans la moitié orientale du coffre, la plus perturbée. S'il s'agissait d'un ossuaire, d'où viendraient les os ? L'extension réelle du site n'est pas connue. La présence d'autres coffres disparus ou à découvrir d'où proviendraient ces ossements ne peut être que conjecturale. Même si, au vu des résultats des datations présentées ci-dessus et par comparaison avec la sépulture 5, notre préférence va à l'hypothèse de réductions de corps, la question du fonctionnement de la sépulture 1 demeure objectivement sans réponse.

Les données de la figure 3 seront comparées et discutées de manière plus approfondie lors de la discussion relative au fonctionnement de la sépulture 5. On peut tout de même noter dès



Dates absolues de la sépulture 1

os daté	N° objet	âge BP	Calibré 2 sigma années av. J.-C	Localisation	N° laboratoire
humérus G	/	5530 ± 40	4450 à 4330	/	Beta-217474
humérus G	/	5570 ± 40	4470 à 4340	/	Beta-217475
humérus G	/	5360 ± 40	4320 à 4050	/	Beta-217476
humérus G	/	5460 ± 40	4360 à 4240	/	Beta-217477
humérus G	/	5440 ± 40	4350 à 4230	/	Beta-217478
humérus G	/	5440 ± 40	4350 à 4230	/	Beta-217479

Fig. 3. NMI de fréquence des os conservés et tableau des dates absolues de la sépulture 1 de La Goumoizière.

à présent que cette sépulture fut utilisée au cours de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. À partir des dates BP, on constate que si les dépôts semblent bien successifs dans le temps, deux ensembles se distinguent. Certains, après 5500 BP et proches dans le temps, sont bien différenciés de deux autres ayant eu lieu avant 5500 BP.

Le mobilier associé au matériel osseux déposé au musée de Poitiers comporte de nombreux éclats de silex parmi lesquels on retrouve un éclat laminaire de 6,5 cm. Leur provenance exacte est inconnue. En revanche, deux autres éclats non diagnostiques proviennent avec certitude de la sépulture. Neuf tessons de



Fig. 4. Sépulture 2 de La Goumoizière en cours de fouille; photographie E. Patte, collection Patte, Musée de Poitiers.

céramiques néolithiques sont issus du tamisage de la « terre rejetée », c'est-à-dire du sédiment de la tombe, dont un bord et un départ de décor en relief indéterminé. Ils ont tous la même facture que les vases retrouvés dans les autres sépultures ou en surface (Solier *et al.*, étude en cours). Si certains proviennent de la tombe, on ne peut exclure que d'autres proviennent des alentours immédiats. La tombe 1 contenait donc probablement de la céramique et avec certitude deux éclats de silex.

### Sépulture 2 (fig. 2 et 4)

Il s'agit d'une sépulture double. E. Patte la décrit de la manière suivante : « La tombe contenait deux enfants en position repliée, leurs boîtes thoraciques étaient étroitement juxtaposées; leurs âges sont 8 à 10 ans et 10 à 12 ans » (Patte, 1971, p. 236). Le squelette de l'enfant le plus âgé est figuré sur le plan de Patte en position primaire. Seul le crâne (*cranium*) de l'autre est dessiné. Nous leur attribuons, à partir des schémas dentaires de H. D. Ubelaker (1984), un âge au décès similaire; respectivement 8 ans ± 24 mois et 11 ans ± 30 mois. Jusqu'à présent le caractère simultané ou successif des dépôts restait sans réponse faute de description plus précise. Or, Patte nous a laissé un témoin fort utile à ce sujet: malgré les conditions de fouille, ce dernier a pris



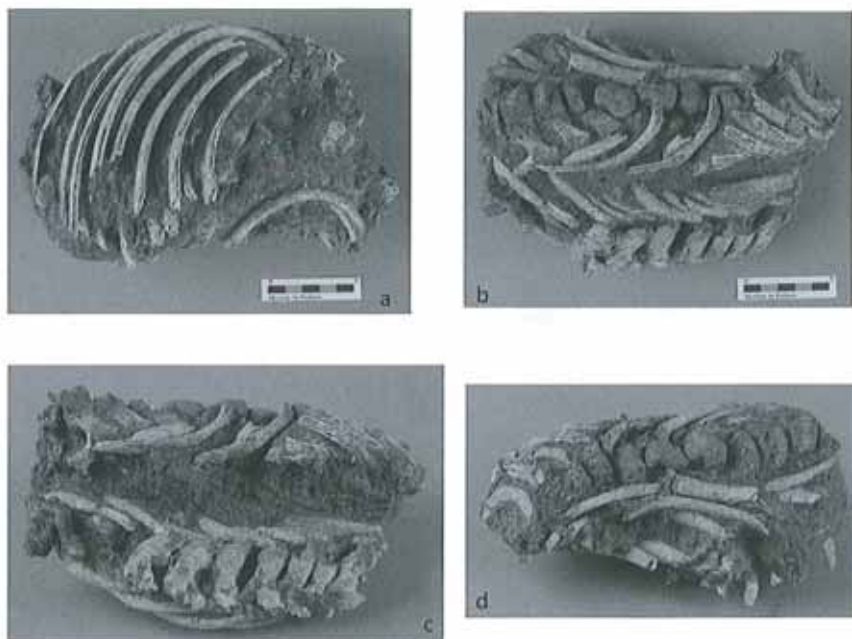


Fig. 5. Segment thoracique des individus de la sépulture 2 prélevé par E. Patte; a) vue supérieure, face latérale droite, b) vue inférieure, faces latérales gauches, c) vue latérale, faces postérieures, d) vue latérale, faces antérieures; photographies C. Vignaud, Musées de Poitiers.

le soin de prélever en un bloc les éléments du thorax de chacun des deux enfants (segment thoracique). L'ensemble non désolidarisé est conservé au musée de la ville de Poitiers (fig. 5). On peut en effet y constater leur juxtaposition ainsi que le maintien en connexion du rachis et des côtes. La comparaison des documents publiés par Patte (photographie et relevé) et du texte d'un côté avec les blocs thoraciques de l'autre montre une certaine contradiction. D'après la publication, le squelette complet est orienté tête à l'est, face au sud-ouest. Le crâne de l'autre enfant est orienté face au nord, mandibule à l'ouest; c'est-à-dire face au squelette en connexion. Or d'après le prélèvement, les deux corps auraient eu la même orientation lors de leur dépôt respectif. En outre, la position du crâne seul est totalement incompatible anatomiquement avec celle du rachis correspondant. Une telle incohérence pourrait être expliquée par le prélèvement et le déplacement de ce crâne lors de la mise en place du corps de l'enfant représenté en connexion. Ceci implique des dépôts successifs. Une courte période auraient séparé ces dépôts

puisqu'on constate, à partir du crâne prélevé en un seul bloc, le maintien en connexion de la mandibule (fig. 6). En outre, les rachis ne sont pas à la même altitude (5 cm de sédiment stérile les sépare). Or, Patte signale que les crânes sont au même niveau (il indique, « leur point le plus haut à la même profondeur »; considérant qu'ils reposent chacun sur une de leur face latérale et qu'ils sont de mêmes proportions, ils devaient, à ce moment, reposer dans la sépulture à la même altitude). Le fait que le thorax le plus profond soit peu perturbé va également dans ce sens. Si maintenant on observe la mise à plat des côtes de ce dernier, on constate qu'il y a eu un colmatage différé de la sépulture mais qu'il a eu le temps de commencer entre les deux dépôts. Il y a également eu un colmatage différé du coffre après le dépôt du second enfant. La présence d'une dalle de couverture et sa relative petite taille rendent possible la fermeture et la réouverture du coffre entre les deux dépôts. Un éclat de silex et un vase à décor plastique en moustache (vase A de Patte, 1971) constitue le mobilier retrouvé *in situ* dans le coffre (fig. 7).



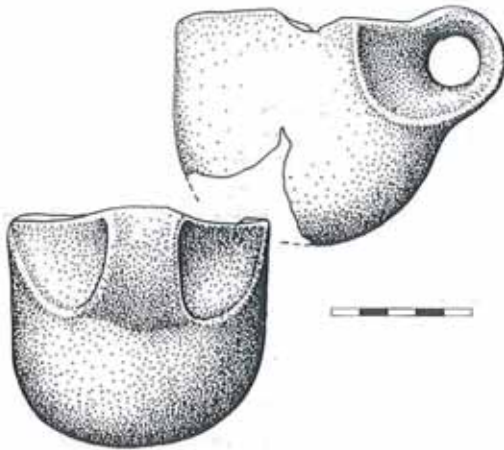
Fig. 6. La Goumozière, crâne et mandibule en connexion du 1<sup>er</sup> individu déposé dans la sépulture 2; photographie C. Vignaud, Musée de Poitiers.



Date absolue de la sépulture 2

os daté	N° objet	âge BP	Calibré 2 sigma années av. J.-C	Localisation	N° Labo.
Indét.	/	5770 ± 50	4769 à 4464	/	OXA-9337 Lyon-1125

Fig. 7. Céramique et date absolue provenant de la sépulture 2, vase A de E. Patte (1971).



Date absolue de la sépulture 3

os daté	N° objet	âge BP	Calibré 2 sigma années av. J.-C.	Localisation	N° Labo
Indét.	/	5620 ± 50	4545 à 4350	/	OXA-9102 Lyon-1047

Fig. 8. Céramique et date absolue provenant de la sépulture 3, vase B de E. Patte (1971).

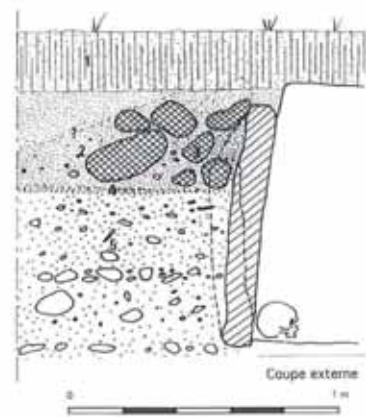
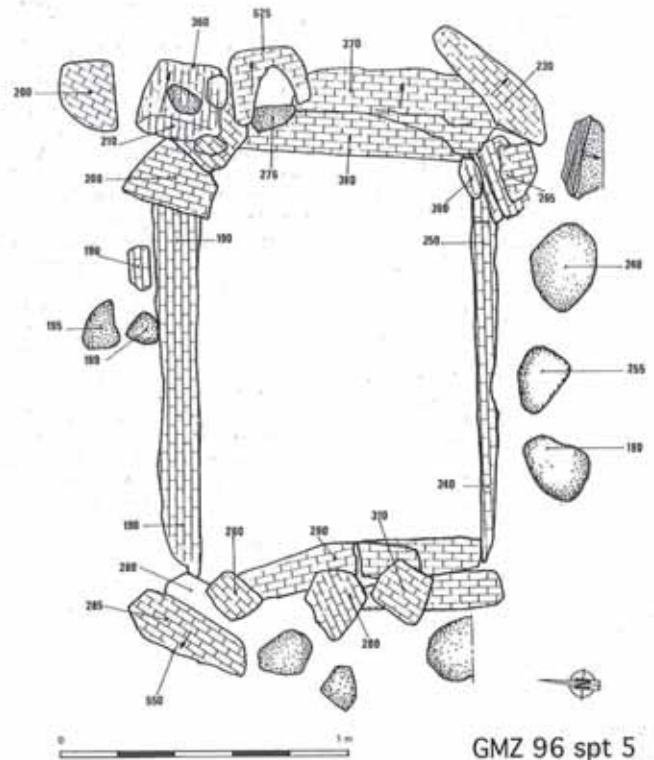
## Sépulture 3 (fig. 2)

Situé à 0,80 m au nord-ouest de la sépulture 1, le coffre fut perturbé lors de sa découverte. Il s'agit de la sépulture d'une jeune femme dont le corps s'est vraisemblablement décomposé en espace non colmaté. Il fut déposé recroquevillé sur son côté gauche, tête à l'est. Nous n'avons pas de fait marquant nouveau relatif au fonctionnement de cette tombe à apporter. De cette sépulture proviennent la tasse à anse soulignée d'un décor en relief (vase B de Patte, 1971, et fig. 8) et un éclat cortical épais.

## Sépulture 4

Il n'y a aucune information à propos de l'architecture de cette tombe détruite avant toute observation. Elle aurait eu, d'après les témoins, le même plan que la sépulture 2. Le lot d'ossements récupérés, non décrit jusqu'à présent, est constitué de deux fragments d'os coxal droit (région acétabulaire et aile iliaque), d'un fragment de scapula (acromion), d'une diaphyse d'un métatarsien (?) et de huit fragments de diaphyses d'os longs dont un os de l'avant-bras et un fémur. Ils appartiennent à au moins un individu adulte. Le contenu aurait donc été similaire à la tombe 3. Ceci n'implique aucun fait nouveau. L'échantillon osseux envoyé en datation permet de considérer un fonctionnement aux alentours de 5560 ± 40 BP, soit entre 4460 et 4340 av. J.-C. (Bêta - 217480).

Fig. 9. Plan et coupe du coffre 5 de La Goumoisière; d'après J. Airvaux (1996), 1 - terre végétale; 2 - limon sableux; 3 - terre composé de limons sableux et de gros galets de granite; 4 - couche néolithique; 5 - substrat alluvial. Tableaux des dates de la sépulture 5.



Dates de la sépulture 5 réalisées avant notre étude (J. Airvaux)

os daté	N° objet	âge BP	Calibré 2 sigma années av. J.-C.	Localisation	N° Labo
esquille	/	5940 ± 50	4952 à 4630	/	GifA 97293
esquille	/	5825 ± 55	4797 à 4544	/	Lyon-1048

Dates de la sépulture 5, première série

os daté	N° objet	âge BP	Calibré 2 sigma années av. J.-C.	Localisation	N° Labo
humérus G	50	5605 ± 55	4541 à 4342	enfant	Lyon-2488
fémur G	32	5555 ± 50	4488 à 4333	amas central	Lyon-2489
fémur G	52	5610 ± 45	4536 à 4348	ind. connexion	Lyon-2490
fémur G	67	5590 ± 50	4515 à 4341	amas sud	Lyon-2491
fémur G	70	5520 ± 45	4454 à 4256	amas sud	Lyon-2492
fémur G	71	5360 ± 45	4331 à 4044	amas sud	Lyon-2493
fémur G	72	5675 ± 50	4667 à 4368	amas sud	Lyon-2494

Dates de la sépulture 5, deuxième série

os daté	N° objet	âge BP	Calibré 2 sigma années av. J.-C.	Localisation	N° Labo
occipital	/	5730 ± 40	4690 à 4470	ind. supplément.	Beta-217481
fémur G	72	5590 ± 40	4490 à 4350	amas central	Beta-217483
fémur G	52	5350 ± 40	4320 à 4050	ind. connexion	Beta-217482



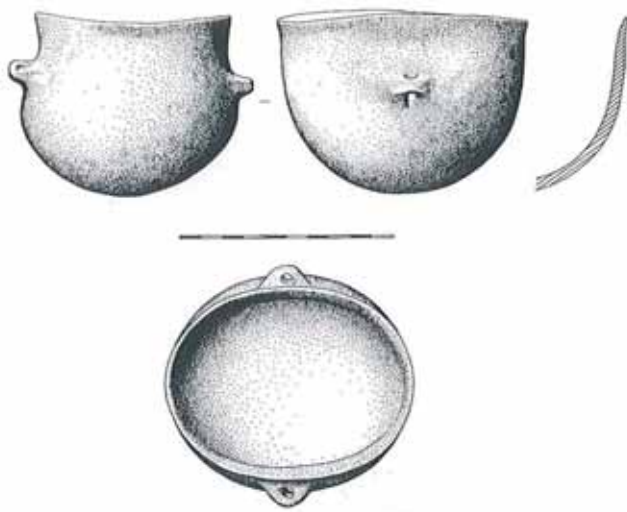


Fig. 10. Céramique lisse à ouverture ovale provenant de la sépulture 5, dessin et photographie *in situ*; d'après Airvaux (1996).

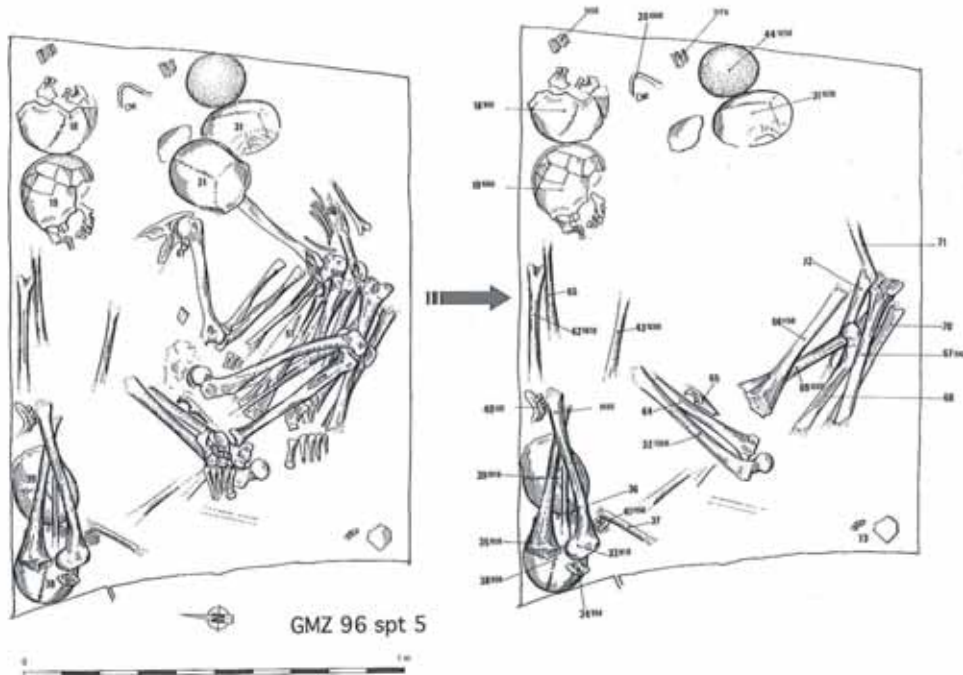


Fig. 11. Relevé des individus du coffre 5, d'après Airvaux (1996).

### Sépulture 5 (fig. 2)

Fouillé par J. Airvaux en 1996, ce coffre était probablement recouvert par un petit tumulus délimité par des blocs de pierres, mais dont on ignore la forme et la taille (fig. 9). C'est le seul coffre où il existe un indice de la présence d'un tumulus. Pour les autres, on ne peut en exclure la possibilité, mais les indices y sont moins fiables. Les principaux éléments constituant le mobilier présent dans la sépulture 5 sont un vase aux parois lisses à ouverture ovale (fig. 10), deux molaires de capriné et une pointe de flèche tranchante en silex (Airvaux, 1996).

Il y a au centre du coffre, un adulte en connexion et les restes partiels du squelette d'un enfant. Sous les membres inférieurs de l'individu en connexion et le long des parois, on retrouve les ossements disloqués de 6 autres sujets (fig. 11). L'analyse détaillée de la répartition des ossements en plan et stratigraphie associée aux liaisons de premier et deuxième ordre permet d'établir trois principales phases de fonctionnement de la sépulture. L'adulte du centre est clairement en position primaire. On ne connaît pas la position de l'enfant mais le maintien en connexion de quelques côtes et, il est vrai plus lâche, entre bras et avant-bras gauche, suggère là aussi un dépôt primaire (fig. 12). En outre, la

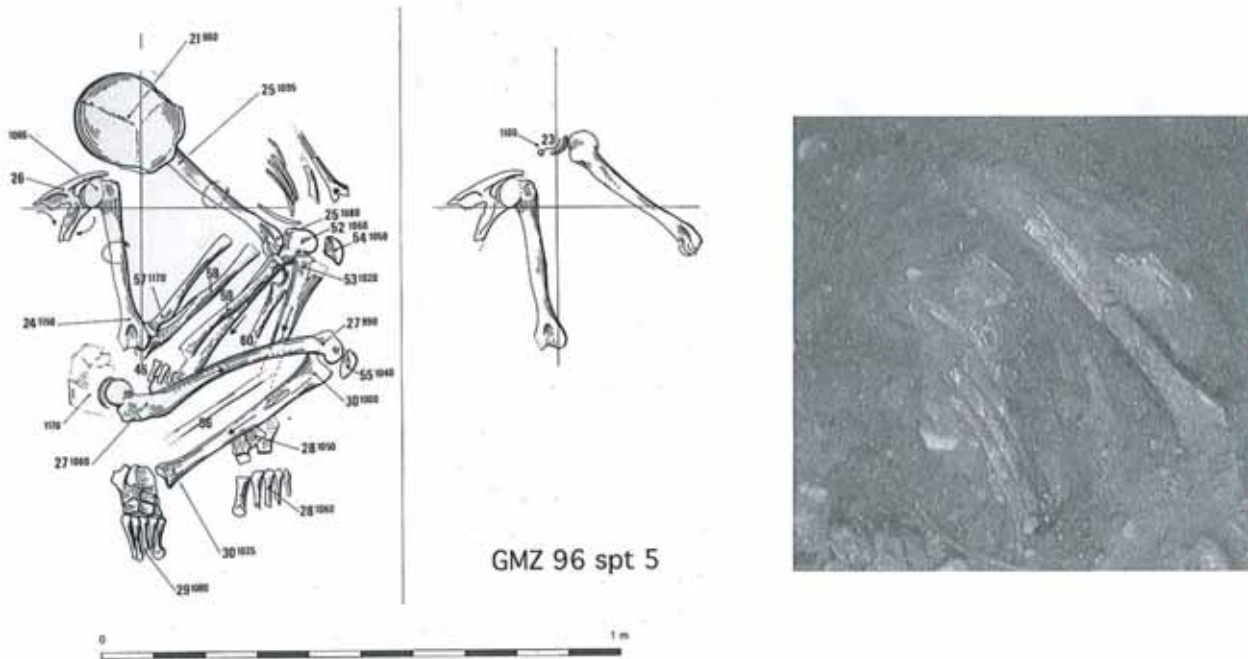


Fig. 12. Exemples de coffres contenant des vases à ouverture ovale: Le Kervinio à La Trinité-sur-Mer (Morbihan) et Bois du Latz ou Castellec à Carnac (Morbihan); d'après Lukis (1886) in Cassen *et al.* (2000).

présence de l'extrémité distale de l'ulna droite et des éléments du métatarse droit de l'adulte, retrouvés sous l'enfant, indique un probable dépôt simultané. Leur datation respective presque identique appuie cette idée (cf. *infra*).

En ce qui concerne les individus auxquels appartiennent les os disloqués, plusieurs indices sont en faveur de dépôts primaires. Dans l'angle nord-ouest du coffre, on constate un regroupement d'os accumulés sur plusieurs centimètres. On y trouve un membre inférieur droit en connexion. Il est au contact de deux os coxaux sous-jacents (non figurés sur le plan). L'ensemble surmonte deux crânes. À la base des crânes, on trouve les quatre premiers métatarsiens d'un pied gauche en connexion. Sous les crânes, deux autres os coxaux furent découverts. D'autres regroupements, le plus souvent par type d'os, ont été faits. Ainsi, sous l'individu en connexion au niveau des genoux, au sud du coffre, un ensemble de fémurs et de tibias sont enchevêtrés. Il y a parmi eux plusieurs appariements. Un tibia est à associer à la jambe en connexion de l'angle nord-ouest. Sous les pieds de l'individu en connexion, il y a un humérus et une ulna ainsi qu'un fémur gauches. Ce fémur est le symétrique du même membre inférieur en connexion dans l'angle nord-ouest du coffre. Les autres os longs observables sur le plan correspondent à des humérus, ulna et radius. Certains sont appariables, mais le manque de précision des plans ne permet pas de les resituer. Il n'y a pas d'autres os du membre supérieur reconnus ailleurs dans la sépulture. Dans la partie orientale, trois crânes ont été découverts à des profondeurs différentes: 10 cm séparent la base des deux blocs crânio-faciaux (respectivement n° 18 et 19 du plan, fig. 11) et le calvarium (n° 31) reposait 16 cm plus bas que le plus haut des blocs crânio-faciaux (n° 18). Enfin, des remontages permettent de constater des déplacements plus

importants au sein de la tombe. À titre d'exemple, des fragments de voûte crânienne mis au jour dans l'angle sud-est ont pu être recollés sur le calvarium signalé ci-dessus, retrouvé au centre près de la paroi Est. Ainsi dans certains cas, les ossements sont rangés ou repoussés le long des parois, dans d'autres cas, ils semblent rassemblés pour servir de support à l'adulte en connexion: le crâne de l'individu en connexion, retrouvé en vue supérieure, a vraisemblablement basculé sur sa base à cause du calvarium sous-jacent, les genoux surélevés par rapport au reste du corps sont au contact des os longs rassemblés au sud, les humérus ont pivoté vers l'intérieur de leur cavité articulaire.

On a donc une phase où une certaine cohérence dans la répartition des os disloqués et le maintien de connexions suggèrent des dépôts primaires. Les différences de profondeur où ont été retrouvés des os volumineux (en particulier les crânes) vont dans le sens de plusieurs réductions de corps ayant eu lieu à différents moments. Ceci plaide en faveur du caractère successif de ces dépôts. Cette phase est suivie d'un aménagement réalisé pour recevoir le corps de l'individu retrouvé en connexion et vraisemblablement celui de l'enfant.

Une phase antérieure à tout cela doit être envisagée. Le premier indice en est la position stratigraphique du vase à ouverture ovale. Il repose sur sa face supérieure et est situé à la base du remplissage. Mais il s'agit surtout du seul objet retrouvé à ce niveau, soit à 10 cm sous les premiers os les plus proches. Le dépôt d'un vase seul dans le coffre est bien incongru et le fait qu'il apparaisse par son fond, laisse penser qu'il n'était pas dans sa position primaire (fig. 10). Or, le décompte des ossements fait apparaître un os occipital d'adulte supplémentaire. Il fut retrouvé à proximité du calvarium (n° 31) mais à une profondeur plus importante. Ceci amène le NMI à 8 au lieu des 7 publiés. Cet



élément est le seul témoin reconnu d'un individu supplémentaire. Il y aurait donc eu un retrait d'ossements important<sup>1</sup>. Notre hypothèse consiste à voir ici les vestiges d'une sépulture individuelle associée à cette céramique. Il y aurait eu plus de temps entre ce premier dépôt et les suivants qu'entre les dépôts suivants eux-mêmes, ou bien un comblement plus rapide.

La réalisation de plusieurs datations, au sein du même coffre, avait pour objectif d'estimer le temps de fonctionnement de la sépulture et éventuellement d'en saisir les séquences chronologiques (fig. 9). Pour cela, le même os (fémur gauche) a été sélectionné afin de dater chacun des individus. L'enfant associé à l'individu retrouvé en position primaire a été daté à partir de son humérus gauche, mais il n'y a là aucune ambiguïté d'attribution.

Deux groupes de dates se distinguent. Le premier réalisé avant notre étude est situé entre 4950 et 4550 av. J.-C. Le second est entre 4500 et 4300 (avec deux exceptions cependant plus récentes). Dans le second groupe, la provenance des os est précise et correspond à l'individu en connexion et à l'enfant ainsi qu'aux os disloqués et regroupés. Si, dans le détail, il y a certaines contradictions par rapport aux observations archéologiques (par exemple, en «BP» l'adulte en connexion fournit une des dates les plus anciennes), les recouvrements des dates calibrées sont malgré tout logiques et les résultats cohérents montrent un fonctionnement de cette sépulture pendant un temps relativement court.

En revanche, la différence est nette entre les deux groupes de dates. Dans le groupe des dates les plus anciennes, la provenance des os n'est pas connue et la datation a été faite à partir de plusieurs esquilles. Il s'agit donc d'un regroupement non maîtrisé, dont nous ne tiendrons pas compte. Afin de vérifier si ces dates anciennes étaient recevables, nous avons fait dater l'os occipital supplémentaire. Ce dernier a été envoyé au laboratoire Bêta Analytic de Miami alors que la première série d'os fut traitée par le CDR de l'Université de Lyon 1 (fig. 9, première série). Par souci de comparaison et pour tenir compte d'éventuelles variabilités dans les résultats entre laboratoires, nous avons joint un échantillon de deux os déjà datés par le laboratoire de Lyon. Ces trois éléments constituent alors la deuxième série de datations de notre étude pour la sépulture 5 (fig. 9, deuxième série).

Une première constatation concerne le crâne supplémentaire. Sans être aussi ancien et démarqué que les dates obtenues à partir des échantillons de J. Airvaux par rapport à notre première série, le résultat semble bien confirmer, à l'appui des données archéologiques, la présence d'une sépulture individuelle précédant les dépôts successifs. Elle aurait eu lieu avant 4500 av. J.-C. et serait associée au vase à ouverture ovale.

Les dates relatives aux deux os datés simultanément par les deux laboratoires posent cependant problème. Pour le n° 72, le chevauchement attendu entre les deux dates calibrées est assez important, mais ce n'est pas le cas pour le n° 52 dont les écarts statistiques à 2 sigmas ne se chevauchent pas, alors qu'il s'agit du même os. La précaution que nous avons prise, relative à d'éventuelles variabilités entre laboratoires, nous pose donc un problème difficile à résoudre dans l'immédiat. On retiendra donc pour le moment que ces dates indiquent tout de même

des décès ayant eu lieu après 4500 av. J.-C. et qu'il faut malheureusement considérer l'ensemble de ces résultats (sépultures 1 à 5) avec prudence.

Pour l'heure, à l'échelle de ce que l'on connaît de la nécropole de La Goumoizière, on retiendra tout de même trois points. Les sépultures individuelles existent avant 4500 av. J.-C. et perdurent jusqu'à la charnière de ce 5<sup>e</sup> millénaire (sépultures 2, 3 et 4). À partir de là, apparaissent les dépôts successifs. Ceux-ci se manifestent par des réaménagements de l'espace funéraire via des regroupements des os ou le déplacement du mobilier tel qu'on le rencontre dans les monuments à couloir. Ce type de dépôt se poursuit jusqu'à 4300 av. J.-C. (sépulture 5), voire aux alentours de 4000 av. J.-C. (sépulture 5 et sépulture 1?). Ces constatations sont faites à partir des datations et observations archéologiques des ossements. Il manque cependant une analyse détaillée de l'architecture, lors de la fouille, pour compléter la discussion relative au fonctionnement de ces sépultures (système de retrait de la dalle de couverture, structure d'accès latéral, modification de l'architecture au cours de l'histoire de ces structures, etc.). Enfin, sans en tirer de conséquences trop hâtives on remarquera tout de même, à propos du mobilier, que les sépultures individuelles contiennent un vase Chambon et que les coffres avec plusieurs dépôts n'en ont pas.

## Éléments de comparaison

### Les sépultures du groupe de Chambon

Certains sites à céramique Chambon sont supposés être funéraires: Le Basseau à Fléac en Charente (sépulture double en fosse; Patte, 1962), Les Chevrettes à Chambon en Indre-et-Loire (fosses et une ciste constituée de petites pierres; Cordier, 1963), Les Varennes à Néon-sur-Creuse dans l'Indre (Prudhomme, Villes, 1989) et Les Sablons à Sonzay en Indre-et-Loire (Marquet, Pautreau, 1989). La plupart de ces exemples pourraient être des sépultures en fosse à moins qu'il ne s'agisse de coffres en bois non identifiés. Cependant, les incertitudes relatives à l'association des poteries avec des ossements humains, voire leur provenance même, ne permettent pas de s'assurer du caractère funéraire de ces structures. Les coffres en pierre de la Goumoizière demeurent donc encore les seules sépultures avérées publiées du groupe de Chambon auxquelles il faut ajouter la série de Sublaines présentée par P. Chambon au cours de ce colloque (Texier, ce volume p. 109).

<sup>1</sup> En plus des appariements bons ou possibles entre les os longs disloqués, il n'y a pas d'exclusion pouvant correspondre à un ou des os appartenant à cet individu supplémentaire. En revanche, parmi le lot de fragments osseux indéterminés, notamment les diaphyses, on ne peut exclure que certains lui correspondent.

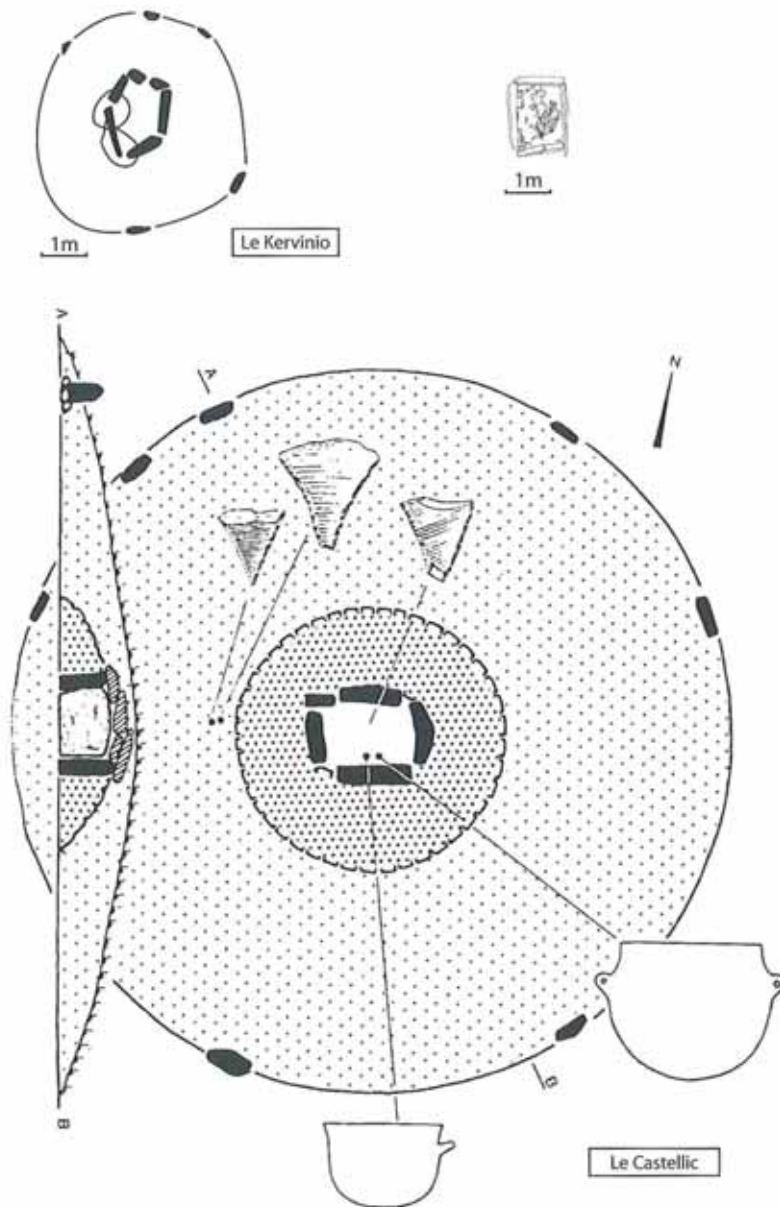


Fig. 13. Exemples de coffres contenant des vases à ouverture ovale: Le Kervinio à La Trinité-sur-Mer (Morbihan) et Bois du Latz ou Castellic à Carnac (Morbihan); d'après Lukis (1886) in Cassen *et al.* (2000).

### Des sépultures à vases à ouverture ovale

Face à cette absence de documentation plus détaillée, nous avons souhaité rechercher d'éventuelles autres sources de comparaison. Dans la littérature, les coffres de La Goumoizière ont été rapprochés de différents types de structures en tenant compte de leur architecture ou de leur contenu, parfois les deux et plus rarement de leur fonctionnement. Nous avons évoqué les relations établies avec les coffres Chamblandes et que E. Patte avait déjà notées dans sa publication de 1971. Elle fut également reprise par J. Airvaux (1996) sur la base de convergences architecturales et des types de dépôts rencontrés en Suisse. La nécropole de La Goumoizière est considérée jusqu'alors, faute de comparaison, comme isolée, voire comme l'émanation lointaine de ce phénomène Chamblandes. À partir des formes et décors du mobilier céramique, les coffres de La Goumoizière ont également été rapprochés des coffres de Catalogne et des contextes Montbolo, voire des structures funéraires

à vases à bouche carrée italiennes. Mais, il nous paraît opportun de porter un éclairage sur les structures rencontrées dans un contexte plus proche, c'est-à-dire, l'ouest de la France. Parmi le matériel céramique du groupe de Chambon, se rencontrent souvent des vases lisses à fond rond et ouverture déformée ovale (c'est le cas du coffre 5 de La Goumoizière). Or, il existe des structures très diverses contenant ce type de vase à ouverture déformée. Dans la sépulture collective de la chambre à couloir du tumulus C du Péré (Deux-Sèvres), un vase-support fut mis au jour dans le niveau funéraire (Scarre *et al.*, 2003). La fouille de 2004 a permis d'y découvrir un vase à ouverture ovale juxtaposé à ce vase support. Les travaux relatifs à cette découverte sont en cours et feront donc l'objet d'une publication ultérieure. Cependant, dans la région que nous considérons, d'autres constructions différentes contiennent un ou plusieurs exemplaires de ces vases à ouverture déformée ovale, c'est-à-dire similaire au Chambon mais sans décor plastique à moustaches. Selon les cas et les avis, ils sont envisagés en tant que de



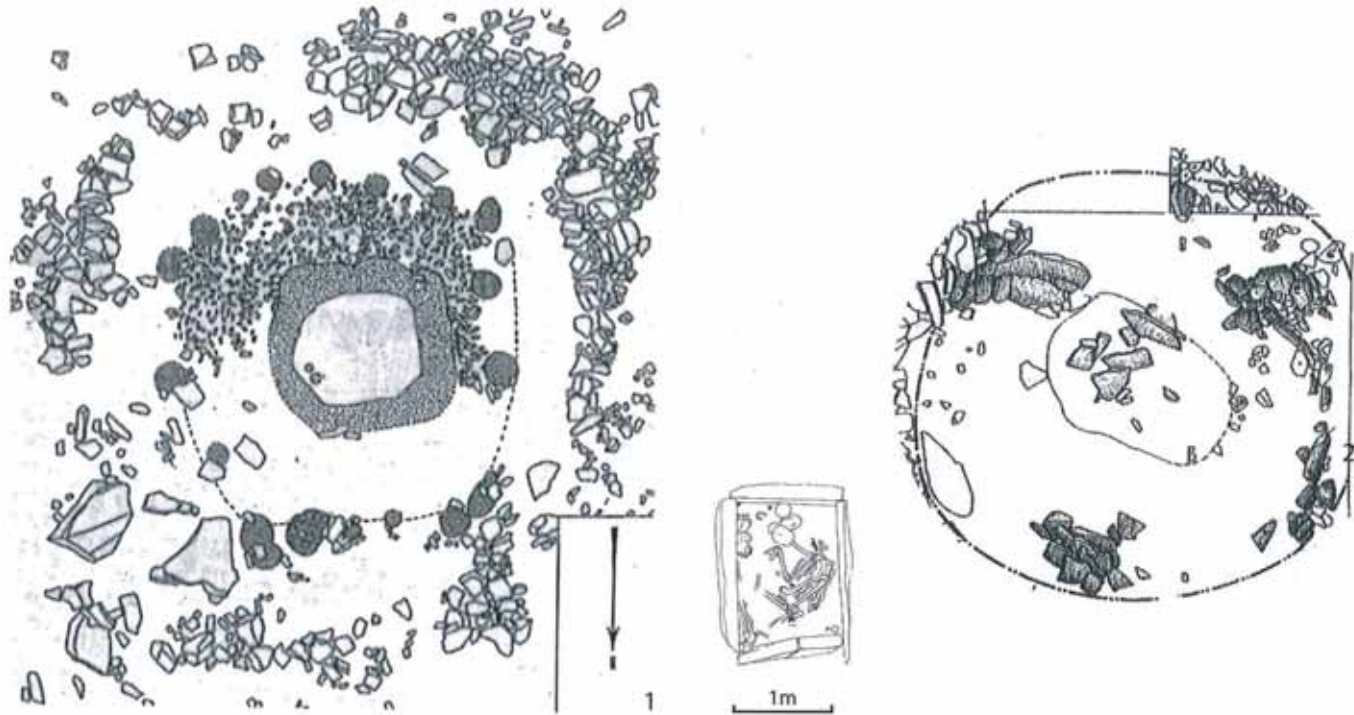


Fig. 14. Exemples de fosses contenant des vases à ouverture ovale : 1, La Croix Saint Pierre à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) et 2, Le Souc'h (Finistère); d'après Briard *et al.* (1995) et Le Goffic (2002).

possibles vases Chambon ou comme appartenant à un groupe parallèle (Castellic, Cerny...).

On rencontre ainsi des coffres constitués de dalles de pierre posées de chant et recouverts par un tumulus circulaire (fig. 13) comme à Kervinio dans le Morbihan (Lukis, 1866 *in* Cassen *et al.*, 2000) ou au Bois du Latz à Carnac (Morbihan). Dans ce dernier, 2 vases à ouverture ovale ont été découverts dans le coffre d'un petit monument circulaire (un peu moins de 6 m de diamètre) inclus dans un tertre circulaire (15 m de diamètre). Ici le coffre est de dimensions plus importantes (environ 2,5 x 2 m) que celles des coffres de types Chamblandes ou de la Goumoizière (Fontès, 1881 *in* Boujot, Cassen, 1992).

Des vases à ouverture ovale existent également dans des fosses incluses dans un tumulus circulaire (fig. 14). À La Croix Saint Pierre à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) une fosse (sépulcrale?) est ceinturée par une petite construction circulaire en bois recouverte vraisemblablement par un tertre également circulaire. Deux vases à ouverture déformée y ont été mis au jour (Briard *et al.*, 1995). A Leen Vihan en Arzon (Morbihan), une fosse dont la fonction n'est pas connue contenait également un vase à ouverture déformée (Lejards, 1967). Autre exemple, au Souc'h dans le Finistère, un tertre possédant une couverture de pierres plates disposées en écaille surmonte une fosse partiellement délimitée par des dalles posées de chant. Parmi le matériel, il y a encore un vase à ouverture déformée. Il n'y a pas d'ossement conservé là non plus. Une datation sur charbon indique un fonctionnement de cette possible sépulture entre 4530 et 4360 av. J.-C. (Le Goffic, 2002).

On constate donc qu'il existe des vases à fond rond et ouverture ovale dans d'autres types de structures que les coffres Chambon. Elles sont parfois incluses dans un tumulus comme cela est

possible à La Goumoizière. Le contexte culturel attribué à partir de ces vases nous place au début de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> millénaire et la datation obtenue au Souc'h oscille, comme pour le coffre 5 de La Goumoizière entre 4500 et 4300 av. J.-C. Il y a donc une diversité de types de construction qui fait que, de ce point de vue, les coffres de La Goumoizière ne se retrouvent pas tant isolés que cela.

#### Des structures similaires sans vase à ouverture ovale

Il existe également dans l'ouest de la France des structures en coffre et en fosse sans vase à ouverture ovale. Au Bernet à Saint-Sauveur en Gironde, les travaux de H. de Wrangel et E. Jansel permirent de mettre au jour un coffre au centre d'un tumulus allongé. Ce coffre mégalithique rectangulaire mesurait 2,10 m de long, 1 m de large pour une profondeur de 0,80 m. Il était fermé au sud par un muret de pierres sèches et non une dalle unique. Il s'agit d'une sépulture individuelle d'une femme (?) accompagnée d'une défense de suidé et de deux vases à fond rond du Néolithique moyen (groupe de Roquefort) (Janse, 1933; Devignes, 1990; Roussot-Larroque, 1990; Devignes 1995). Un remaniement de la sépulture est parfois évoqué. L'ancienneté des fouilles ne permet pas de discuter davantage de savoir si le contenu de la sépulture est celui d'origine. A 10 km au sud du Bernet, au Campet à Saint-Laurent-et-Benon (fig. 15), un coffre mégalithique recouvert par un encoffrement de pierres fut retrouvé dans la partie centrale d'une butte de sable longue de 100 m sur 80 m de large et haute de 4 m. Une dalle reposait sur le fond du coffre et deux petits blocs en



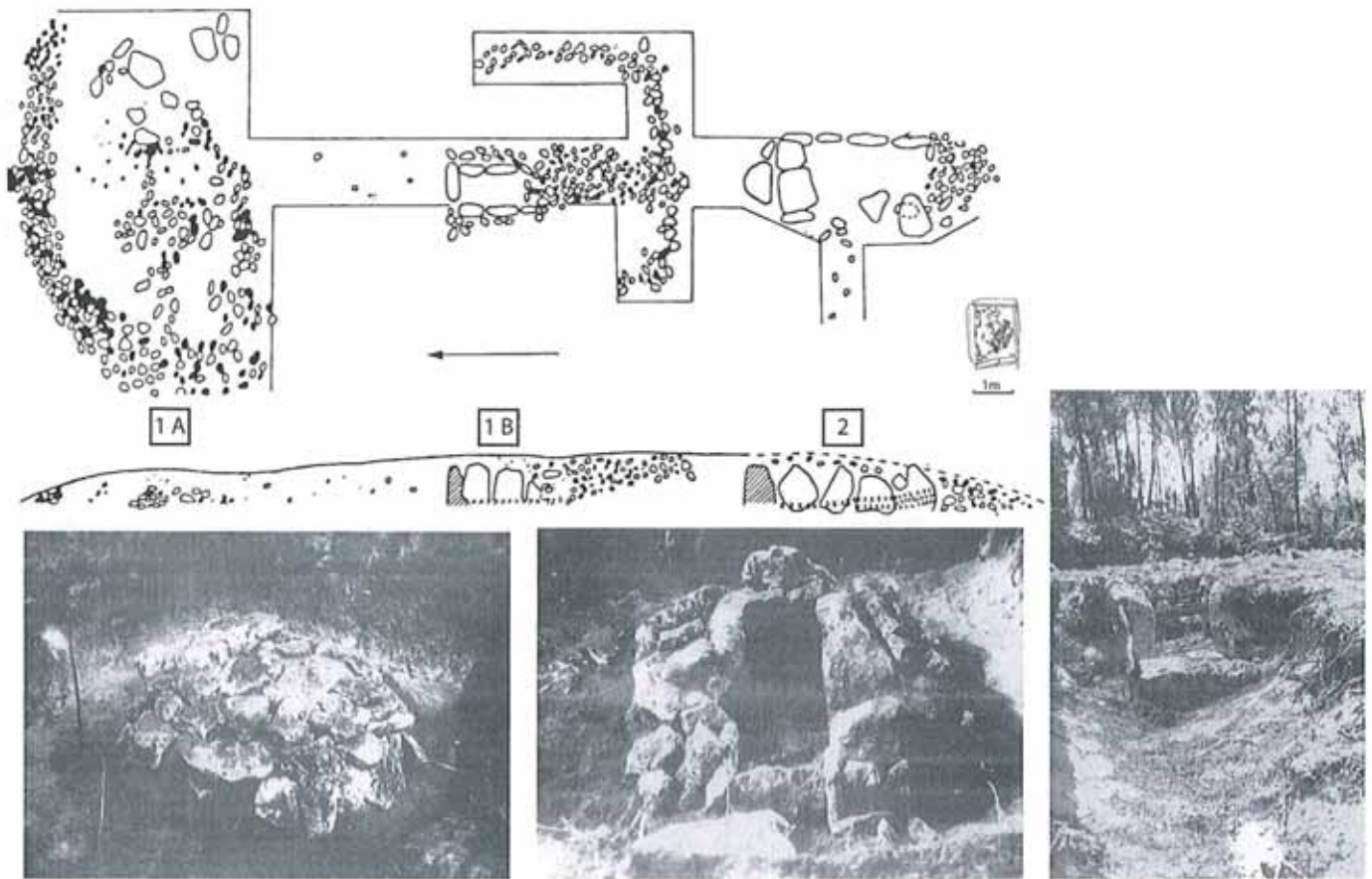


Fig. 15. Exemples d'autre type de « coffres » sans vase à ouverture ovale connue : Le Bernet à Saint-Sauveur-en-Gironde et Le Campet à Saint-Laurent-et-Benon (Gironde); d'après Janse (1933) et Ferrier (1943) *in* Devignes (1995).

auraient constitué l'accès (amovibles en vue d'une réouverture?). Le coffre mesurait approximativement 1 m de long sur 0,60 m de large pour une hauteur sous encorbellement de 0,50 m. Les quelques restes osseux mis au jour évoquent une sépulture individuelle d'un jeune adulte. Le mobilier ne permet pas de déterminer la période de fonctionnement (Ferrier, 1943; Devignes, 1995).

Parmi les travaux plus récents, citons le coffre mégalithique du tumulus C du Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) et le

coffre du tertre allongé de Lannec er Gadouer à Erdeven (Morbihan). Dans le premier cas (fig. 16), un système d'ouverture issu de modifications complexes permettait l'accès à un niveau funéraire contenant de la céramique lisse et daté entre 4450 et 4150 av. J.-C. (Scarre *et al.*, 2003). Les restes de trois individus y sont associés. On ne peut, à cause de remaniements, connaître le contenu exact originel ni déterminer le caractère successif ou simultané de ces dépôts. A Lannec er Gadouer (fig. 17), un système d'ouverture latérale permet l'accès à un espace funéraire



Fig. 16. Exemple d'un autre type de « coffre » sans vase à ouverture ovale connue : Le Péré C à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres); Scarre *et al.* (2003).



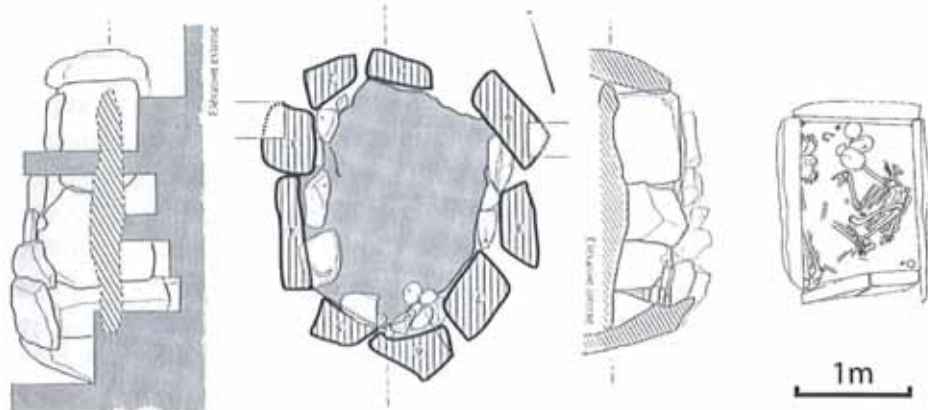


Fig. 17. Exemple d'un autre type de « coffre » sans vase à ouverture ovale: Lannec er Gadouer à Erdeven (Morbihan). On ignore ce que contient la fosse sous-jacente à la dalle de fond; d'après Cassen *et al.* (2000).

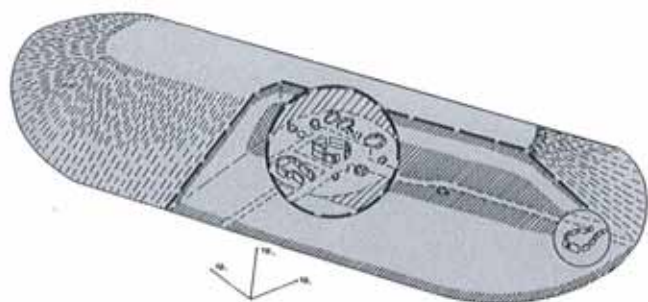


Fig. 18. Structures connues au sein du tumulus Saint Michel à Carnac (Morbihan); dessin H. Dellhumeau d'après les travaux de Lecerf et Le Rouzic, *in* Riskine (1992).

contenant de la céramique de type Castellec. Une datation à partir d'un charbon de bois situe son fonctionnement entre 4440 et 4100 av. J.-C. Le fond est constitué d'une dalle posée à plat à mi-hauteur des piliers et recouvrant une fosse dont le contenu (funéraire ou non) n'est pas connu (Cassen *et al.*, 2000). Toujours en Bretagne, le tumulus Saint Michel à Carnac contient une douzaine de structures scellées sous le cairn central (fig. 18). On ignore si ces structures n'étaient pas, à l'origine, indépendantes du long tumulus (Laporte, 2005). On peut y rajouter d'autres types de coffres également sous tumulus comme Mané Lud, Le Moustoir, Mané Pochat, ou Le Manio II par exemple (fig. 19). En descendant progressivement vers le sud, d'autres coffres sont connus jusqu'au nord du Bassin aquitain. Ainsi, à l'Île d'Yeu en Vendée, au début du 20<sup>e</sup> siècle, M. Baudouin (1909, 1910 et 1911) décrit une série de coffres. Il en existe également dans le Saumurois. Malheureusement, le contenu et le fonctionnement de ces structures ne sont pas connus. Au Maupas à Saint-Martin-la-Rivière, sur le plateau dominant la Vienne non loin de La Goumoizière, une importante nécropole constituée de tertres allongés et circulaires contient des coffres construits à partir de blocs monolithiques, à l'image des coffres de La Goumoizière, ou à partir de murets en pierres sèches (fig. 20). Ces sépultures contenaient un à quinze individus (Tartarin, 1885). Le mobilier indique un fonctionnement au cours du Néolithique final, mais rien ne permet d'exclure une construction plus ancienne au moins pour cer-

tains d'entre eux. Malheureusement, l'ensemble du matériel (mobilier et ossements humains) a aujourd'hui disparu. À Bougon dans les Deux-Sèvres, deux coffres existent dans le tumulus B qui pourrait être comparé au petit tertre allongé et bas du Maupas. Il n'y a pas de matériel associé à ces deux structures de Bougon. Le grand tumulus circulaire C de la même nécropole contenait un coffre de pierre délimité par quatre dalles de chant, une dalle de fond et un couvercle. Il y fut retrouvé du mobilier du Néolithique final et son rapport avec le grand tumulus circulaire dans lequel il est inclus reste mal défini (Mohen, Scarre, 2002). G. Musset (1885) signale un coffre similaire, à La Tombe de la demoiselle au Thou (Charente-Maritime). Il était inclus dans un long tumulus, mais fut détruit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. A priori perturbé, on n'y trouva qu'un fragment de crâne humain. Aucune attribution chronologique n'est envisageable. Dans le même département et également détruit, le tumulus de La Grosse Motte à Bouhet, d'environ 60 m de long, contenait

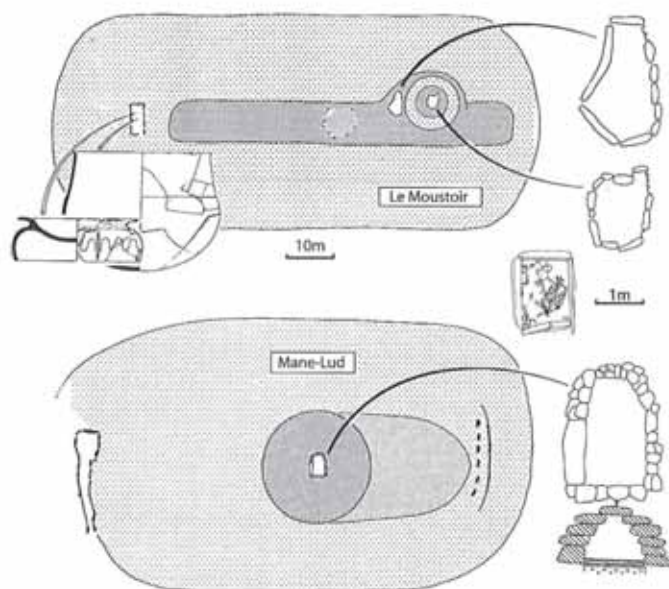
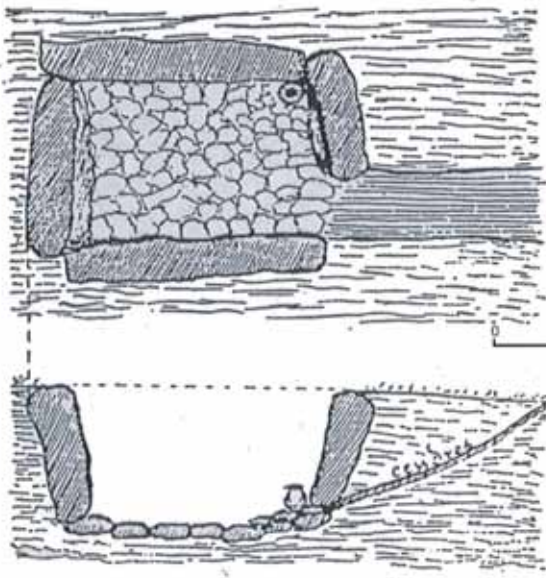
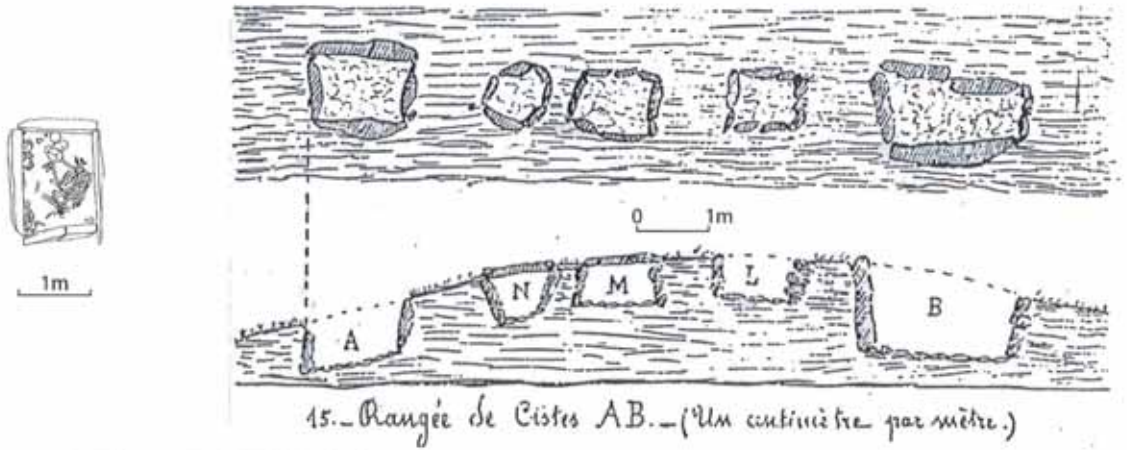
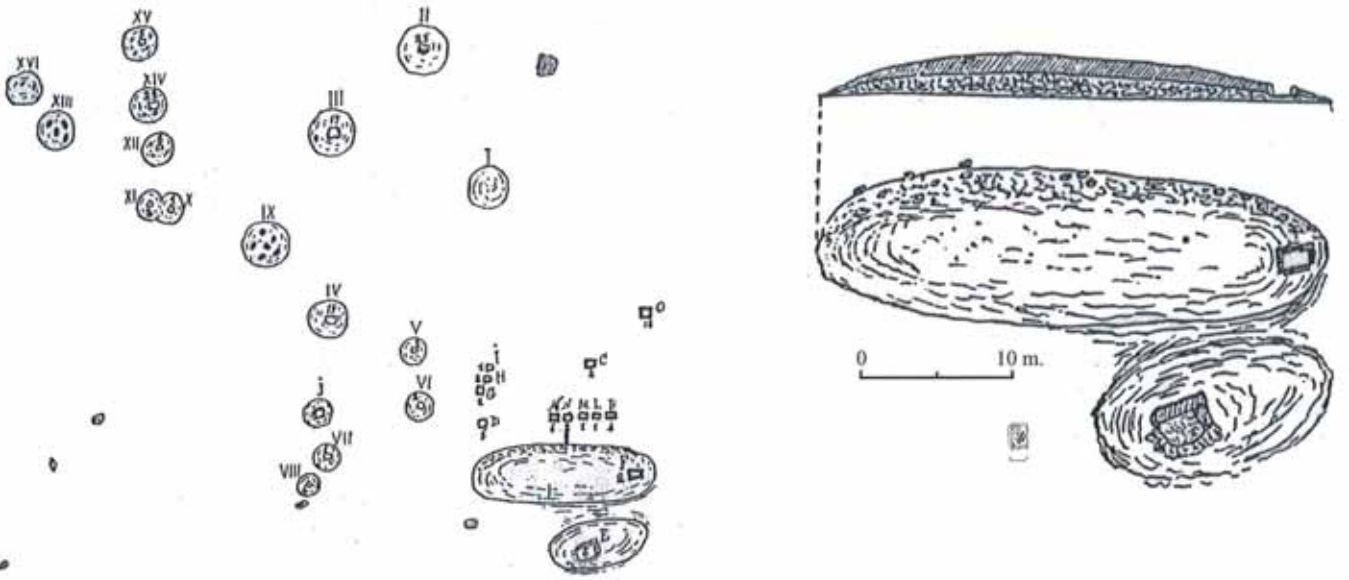
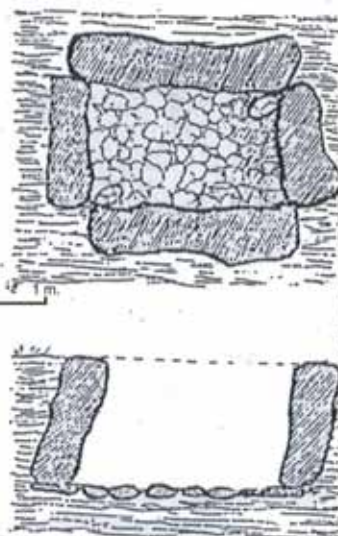


Fig. 19. Exemples d'autres types de coffres sans vase à ouverture ovale connu: Le Moustoir à Carnac et Mane Lud à Locmariaquer (Morbihan); d'après Galle et Mauricet (1865), Galle et Mauricet (1864) *in* Boujot et Cassen (1992).



10.- Ciste O. (2 cent.)



11.- Ciste C. (2 cent.)



Fig. 20. Plan de la nécropole du Maupas à Saint-Martin-la-Rivière (Valdivienne, Vienne).



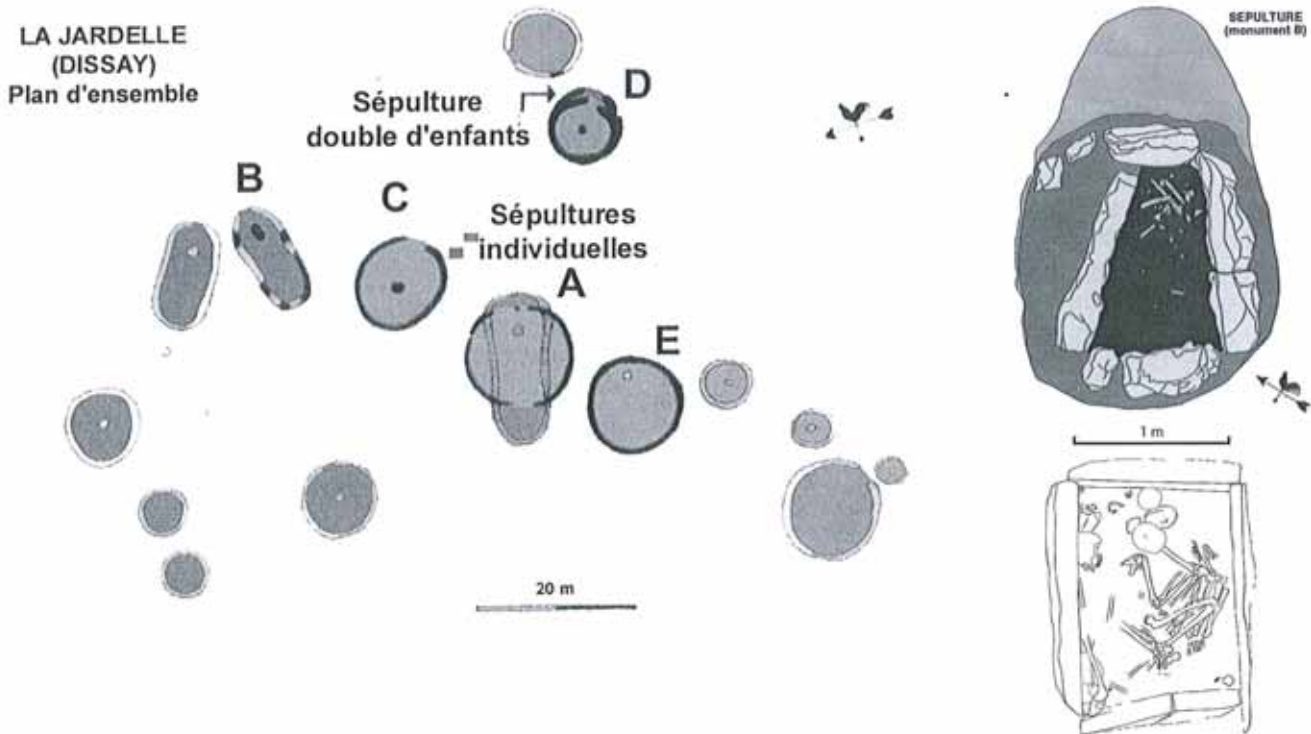


Fig. 21. Plan de la nécropole de La Jardelle à Dissay (Vienne) et ses coffres associés à des structures fossoyées; d'après Pautreau *et al.* (2006).

3 caissons constitués de pierres plates disposées de chant contenant des ossements humains. Du mobilier attribuable au Néolithique récent y fut récolté (Burnez, Gabet, 1967). Là non plus, on ne connaît ni la période d'édification de ces structures, ni leur lien architectural avec le tumulus.

D'autres coffres sont associés cette fois-ci à des structures fossoyées allongées. De telles structures allongées ont été reconnues par photographies aériennes sur le pourtour du Marais Poitevin en Vendée, Deux-Sèvres et jusqu'en Charente-Maritime. Aucune de ces structures n'a été fouillée mais on sait par des sondages que certaines délimitaient un tertre bas (Jousaume, 1997). Le tumulus déjà évoqué de la demoiselle au Thou (Charente-Maritime) était également entouré d'une structure fossoyée tout comme la longue construction de La Motte de la Justice à Thouars (Deux-Sèvres). Dans le premier cas, le contenu du coffre est méconnu, dans le second c'est la nature même de l'espace funéraire qui fait défaut (coffre ou dolmen). On notera tout de même qu'un bois de cerf associé au fossé se situe au Néolithique moyen (4570-3990 av. J.-C.; Germond *et al.*, 1994). Dans d'autres cas, un tertre bas est inclus dans une construction plus monumentale. Ainsi au Cruchaud à Sainte Lheurine en Charente-Maritime (fouille C. Burnez), un haut tertre englobe une masse de terre centrale allongée qui serait bordée par un fossé. Des restes humains y furent découverts en 1927 sans que l'on puisse toutefois les associer à une quelconque structure. D'autres ossements, vraisemblablement retrouvés en contexte remanié, furent mis au jour au cours de la fouille de 1999. On ne peut savoir s'ils proviennent du même lieu ou non. Ils sont respectivement datés entre 4422 et 4342 et entre 4458 et 4259 av. J.-C. (Robert, 1929; Burnez *et al.*, 2003). Des cas de tertres à fossés allongés contenant des struc-

tures beaucoup plus claires se rencontrent sur le site de La Jardelle à Dissay (Vienne) fouillé par J.-P. Pautreau. Dans cette nécropole du seuil du Poitou, deux tertres limités par une palissade dont les fossés allongés sont les fondations contiennent un coffre de pierre (fig. 21). Celui du monument A semble avoir renfermé une sépulture individuelle. Un fragment de bois calciné provenant du fossé date la construction entre 4496 et 4367 av. J.-C. Le coffre du monument B, dont la dalle de couverture fut retrouvée, contenait un individu aux os mal conservés et dont la position n'est pas restituable. La datation sur os est similaire à celle fournie par le monument A (4523-4339 av. J.-C.). Dans les deux cas, la céramique associée aux ossements ne permet pas d'attribution culturelle précise. Les autres monuments sont circulaires et contiennent un coffre de pierre utilisé du Néolithique moyen I au Néolithique récent avec un fonctionnement plus complexe et des dépôts successifs. Enfin, une sépulture double d'enfants, aménagée en bordure du tertre D, est datée sur os entre 4448 et 4177 av. J.-C. (Pautreau *et al.*, 2006). Les monuments allongés dont il est question ici, se rattachent aux « structures de type Passy » construites par les populations Cerny et que l'on rencontre dans l'Yonne, la Seine-et-Marne et en Normandie. Il est bien tentant de rapprocher les coffres de La Jardelle de ceux de La Goumoizière ainsi que leur structure de type Passy sur la base des affinités liant le groupe de Chambon et le Cerny. Cependant, aucune de ces structures de l'Ouest de la France n'est attribuable ni au Chambon, ni au Cerny. Quant à la Goumoizière, où l'attribution Chambon est assurée, nous avons bien tenté d'y rechercher un tertre allongé pouvant englober ces coffres par une série de sondages, mais les indices y sont tellement peu probants qu'il ne nous semble pas objectif d'en confirmer la présence ou non (Soler *et al.*, étude en cours). En outre, sur la base des descriptions fournies plus haut,



si tertre il y a à La Goumoizière, il serait plutôt circulaire ou en tout cas de faible ampleur.

Enfin, sur la rive gauche de la Vienne, non loin de La Jardelle et de La Goumoizière, parmi l'ensemble de structures du gisement de La Croix Verte à Antran, fouillé par J.-P. Pautreau, trois sépultures nous intéressent. Il s'agit de deux coffres en bois et d'un troisième dont les parois sont constituées de bois et de calcaire. Chacun est inclus dans une fosse quadrangulaire (Pautreau, 1991; Joussaume, 1990). Quelques fragments crâniens brûlés d'un enfant (?) furent retrouvés dans un des coffres. Il n'y a pas eu de datations publiées pour ces structures. Cependant, au colloque de 1994 à Nemours, R. Irribarria note que certains éléments céramiques rappellent les contextes Chambon, Montbolo et des Pyrénées-Orientales (Irribarria, 1997). Notons, en outre, que la récente opération d'archéologie préventive menée par J. L. Ricard (INRAP) sur une terrasse alluviale de la Vienne en contrebas de la Croix Verte, a permis de mettre au jour des vestiges céramiques qu'il convient de qualifier de Cerny ou de Chambon, dont une bouteille décorée (étude en cours, J. Rousseau; INRAP). Enfin, si on évoque en plus la proximité géographique de La Goumoizière et de la Jardelle, il devient tentant de joindre les coffres d'Antran (Vienne) à la si petite famille des sépultures Chambon.

## Conclusion

Ce petit tour d'horizon (loin d'être exhaustif) nous a tout d'abord montré qu'il est possible d'établir, sur la base du mobilier céramique, un lien entre les sépultures de La Goumoizière avec d'autres types de structures rencontrées dans l'Ouest de la France. Malheureusement, les gestes funéraires associés sont très mal connus. Le lien s'arrête donc là. On a également vu, à travers ces exemples, une diversité de coffres dans leurs dimensions ou leurs modes de construction et au fonctionnement souvent mal défini. Enfin, nous avons évoqué les espaces funéraires contemporains associés à des structures de type Passy auxquelles on pourrait rajouter les sépultures sous dalles du Loiret. Toute une série donc de structures mégalithiques ou sub-mégalithiques approximativement situées au milieu du 5<sup>e</sup> millénaire. Cependant, la relation entre tout cela reste bien difficile à établir. Les dates obtenues que nous avons discutées montrent cependant que les coffres de La Goumoizière participent également à un phénomène plus large déjà perçu ailleurs, celui de la collectivisation des tombes au cours du Néolithique moyen, mais ce dès 4500 av. J.-C. Ce passage de la sépulture individuelle à la sépulture collective est particulièrement net à travers le cas du coffre 5 de La Goumoizière. Ces dépôts collectifs sont successifs et sont caractérisés par des réductions de corps et des aménagements de l'espace funéraire tels qu'on le voit au sein des monuments à couloir au moins dès le dernier quart du 5<sup>e</sup> millénaire dans l'Ouest de la France.

Ludovic Soler  
La Groussinière  
F-86600 Lusignan

## Références bibliographiques

- AIRVAUX J. (1996) – Découverte d'une nouvelle sépulture en ciste à la Goumoizière de Saint-Martin-la-Rivière (Valdivienne), premiers résultats, *Le pays chauvinois*, t. 34, p. 64-105.
- BAUDOIN M. (1909) – Description et restauration d'une ciste néolithique et de ces cercles péritaphiques, aux Tabernaudes à l'île d'Yeu (Vendée), *Bulletin et mémoire de la Société d'anthropologie de Paris*, 5<sup>e</sup> série, t. 10, fasc. 6, p. 594-633.
- BAUDOIN M. (1910) – Découverte d'une ciste néolithique au Chiron Lazare à l'île d'Yeu, *Association française pour l'avancement des sciences*, t. 39, Toulouse, p. 287-293.
- BAUDOIN M. (1911) – Les mégalithes de Gâtine, à l'île d'Yeu (Vendée), *Bulletin et mémoire de la Société d'anthropologie de Paris*, 6<sup>e</sup> série, t. 2, fasc. 5-6, p. 354-377.
- BOUJOT C., CASSEN S. (1992) – Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale, in C.-T. Le Roux dir., *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique Atlantique et les origines du Mégalithisme. Actes du 17<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 28-31 octobre 1990*, Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. n°5, RAO éd., Rennes, p. 195-212.
- BRIARD J., GAUTIER M., LEROUX G. (1995) – *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just (Ille-et-Vilaine)*, édition du CTHS, Paris, 171 p.
- BURNEZ C., LOUBOUTIN C., KINNES I. (2003) – Le long tumulus du Cruchaud à Sainte-l'Heurine (Charente-Maritime), étude archéologique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 100, fasc. 2, p. 293-314.
- BURNEZ C., GABET C. (1967) – Destruction du tumulus géant de la Grosse Motte à Bouhet (Charente-Maritime), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 54, p. 623-638.
- CASSEN S., BOUJOT C., VAQUERO J. et coll. (2000) – *Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre à Lannec-er-Gadouer (Erdeven, Morbihan)*, Association pour les publications chauvinoises, Chauvigny, 814 p.
- CHAMBON P. (1999) – *Du cadavre aux ossements. La gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*, thèse de l'université de Paris 1, 2 vol., 486 p.
- CORDIER G. (1963) – Prolongements danubiens dans le centre de la France, *Revue Archéologique de l'Est de la France*, t. 14, fasc. 1-2-3, p. 149-156.
- DEVIGNES M. (1990) – Le Bernet, in R. Joussaume dir., *Mégalithisme et Société, Table-ronde CNRS des Sables-d'Olonne (Vendée), 2-4 novembre 1987*, Groupe vendéen d'étude préhistorique, La Roche-sur-Yon, p. 96-98.
- DEVIGNES M. (1995) – *Inventaire des mégalithes de la France*, 9, Gironde, Suppl. Gallia Préhistoire, 1, CNRS, Paris, 1995, 213 p.
- FERRIER J. (1943) – La sépulture néolithique de Benon, Commune de Saint Laurent de Médoc (Gironde), compte-rendu de la réunion du 14 mars 1943, *Procès-verbal de la Société Linnéenne de Bordeaux*, t. 93, p. 15-22.
- GALLES R., MAURICET A. (1864) – *Étude sur le Mane-Lud en Locmariaquer*, Galles éd., Vannes, 223 p.



GALLES R. et MAURICET A. (1865) – Fouille du tumulus du Moustoir-Carnac, *Revue archéologique*, t. XII, p. 15-29.

GERMOND G., CHAMP ME L.-M., M., FERNANDEZ L. (1994) – Le tumulus de la Motte des Justices à Thouars (Deux-Sèvres), premiers sondages, premiers résultats, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 91, fasc. 6, p. 394-406.

HAMON T., IRRIBARRIA R., RIALLAND Y., VERJUX C. (1997) – Le Groupe de Chambon à la lumière des découvertes récentes en région Centre, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin, *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque International de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France, n° 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 195-217.

IRIBARRIA R. (1997) – Comparaison céramologique du Cerny et du Chambon, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin, *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque International de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France, n° 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 219-238.

JANSE O. (1933) – Le tumulus du Bernet dans le Girondin, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 30, p. 484-491.

JOUSSAUME R. (1981) – *Le Néolithique de l'Amis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*, thèse de doctorat de l'Université de Rennes 1, Travaux du laboratoire d'Anthropologie Préhistoire Protohistoire et Quaternaire armoricain, Rennes, 625 p.

JOUSSAUME R. dir. (1990) – *Mégalithisme et société, table-ronde CNRS, Sables-d'Olonne, 2-4 novembre 1987*, Groupe vendéen d'études préhistoriques éd., La Roche-sur-Yon, 235 p.

JOUSSAUME R. (1997) – Les Longs tumulus du Centre-Ouest de la France, in A. Rodriguez Casal dir., *Actes du colloque O Neolítico Atlántico e as Orixe do Megalitismo, St Jacques de Compostelle, 1-6 avril 1996*, p. 279-297.

LAPORTE L. (2005) – Néolithisation de la façade atlantique du Centre-Ouest et de l'Ouest de la France, in G. Marchand et A. Tresset dir., *Actes de la table ronde Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6-4 millénaire avant J.-C.)*, Nantes, 26-27 avril 2002, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 36, p. 99-125.

LE GOFFIC M. (2002) – La nécropole mégalithique de la pointe du Souc'h en Plouhinec (Finistère), *Actes de la « Journée du Laboratoire Civilisations Atlantiques et Archéosciences »*, Université Rennes 1, p. 34-36.

LEJARDS T. (1967) – Vestiges d'un habitat chalcolithique dans le voisinage du Petit-Mont à Arzon (Morbihan), *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, p. 1-4.

MARQUET J.-C., PAUTREAU J.-P. (1989) – Vases néolithiques trouvés aux Sablons, Sonzay (Indre-et-Loire), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 86, fasc. 8, p. 240-243.

MOHEN J.-P., SCARRE C. (2002) – *Les tumulus de Bougon, complexe mégalithique du 5<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> millénaire*, Errance éd., Paris, 256 p.

MUSSET G. (1885) – *La Charente inférieure avant l'Histoire et dans la légende*, La Rochelle.

PATTE É. (1962) – Sépulture néolithique de Basseau, commune de Fléac (Charente), *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 11<sup>e</sup> série, t. 3, p. 453-456.

PATTE É. (1971) – Quelques sépultures du Poitou du Mésolithique au Bronze moyen, *Gallia Préhistoire*, t. 14, fasc. 1, p. 139-244.

PAUTREAU J.-P. (1991) – Trois sépultures en fosse du Néolithique moyen à Antran, in *La région Centre : carrefour d'influences?*, Actes du 1<sup>er</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique, Blois, 16-18 octobre 1987, Bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois, suppl., p. 131-142.

PAUTREAU J.-P., FARAGO-SZEKERES B., MORNAIS P. (2006) – La nécropole néolithique de La Jardelle à Dissay (Vienne, France), in R. Joussaume, L. Laporte et C. Scarre dir., *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe, Actes du colloque de Bougon, Octobre 2002*, p. 375-379.

PRUDHOMME P., VILLES A. (1989) – Tombes de Néon-sur-Creuse (Indre) et groupe de Chambon, *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, t. 40, p. 9-36.

ROBERT T. (1929) – Le tumulus du Cruchaud, *Bulletin de la Société des archives*, t. 43, p. 229-232.

RISKINE E. (1992) – *Carnac, l'armée de pierres*, Guide archéologique de France, Imprimerie Nationale éd., Paris, 120 p.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1990) – Terre néolithique à structures complexes du Bernet à Saint-Sauveur (Gironde), in R. Joussaume dir., *Mégalithisme et Société, table-ronde CNRS, Sables-d'Olonne, 2-4 novembre 1987*, Groupe Vendéen d'études préhistoriques éd., La Roche-sur-Yon, p. 98-109.

SCARRE C., LAPORTE L., JOUSSAUME R. (2003) – Long Mounds and Megalithic Origins in Western France: Recent excavations at Prissé-la-Charrière, *Proceedings of Prehistoric Society*, t. 69, p. 235-251.

TARTARIN E. (1885) – *L'âge de la pierre à Saint-Martin-La-Rivière et environs; description d'un cimetière et de stations préhistoriques*, O. Doin éd., Paris, 43 p., 7 fig.

UBELAKER D. H. (1984) – *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interpretation*. Manuals of archaeology 2, Taraxacum éd., Washington, 172 p.





# Variabilité des modes d'aménagement des tombes durant le Néolithique ancien en Alsace

Eric Boës

*Résumé : Bien que l'aménagement des sépultures semble peu varier durant le Néolithique rubané, la mise en évidence d'interventions anthropiques pratiquées dans quelques sépultures a permis d'identifier la volonté de préserver un vide autour des défunts au moment de leur dépôt dans les fosses. Ce type d'aménagement funéraire, qui reste accessible, ne semble pas constituer une exception durant le Néolithique ancien, car plusieurs types de tombes aménagées selon la même volonté existent durant cette période, comme les tombes en niche. L'utilisation de matériaux rigides ou semi-rigides dans des sépultures marque également l'existence de contenants funéraires parmi les plus anciens connus en Europe.*

*Zusammenfassung: Obwohl die Grabanlagen sich während des bandkeramischen Neolithikums wenig zu verändern scheinen, zeigen menschliche Eingriffe in manchen Gräbern, dass man offensichtlich darum bemüht war, bei einer erneuten Niederlage in den Gruben Platz für den Toten zu schaffen. Grabstätten, die zugänglich bleiben, scheinen im Altneolithikum keine Ausnahme darzustellen. Mehrere Typen dieser Gräber bestehen bereits während dieser Phase wie z.B. die Nischengräber. Die Verwendung von mehr oder weniger rigidem Material in den Gräbern spricht für das Vorhandensein von Särgen, die zu den ältesten in Europa bekannten gehören.*

*Abstract : Although the structure of tombs seems to have changed very little during the ancient Neolithic (Rubané) Age, the obvious anthropic interventions in some tombs demonstrate the will to preserve an empty space around the corpses at the time of their deposit in the pits. This practise isn't exceptional during this period: indeed, several tombs of this type have been found, as well as graves in recesses. The use of stiff or half-stiff materials in some tombs indicates the presence of pit graves that were lined with these materials: these are among the most ancient to be found in Europe.*

Le Néolithique rubané (5500-4900 av. J.-C.) constitue l'une des périodes du Néolithique ancien les mieux connues sur le plan des pratiques funéraires. Dans la vallée du Rhin supérieur, un corpus de 278 sépultures découvertes en Alsace permet de documenter cette période depuis l'étape moyenne jusqu'à l'étape récente/finale. Dans cette région, près de 150 sépultures ont été mises au jour depuis seulement une vingtaine d'années. Ces données récentes se répartissent principalement entre deux nécropoles fouillées à Ensisheim (Haut-Rhin) et à Vendenheim (Bas-Rhin). Le protocole d'étude taphonomique mis en place lors de ces opérations a permis un examen des conditions de la décomposition des corps, utilisé pour tenter de restituer l'environnement des défunts lors de leur dépôt dans les sépultures. Ces approches ont permis d'identifier des tombes où un vide a été volontairement maintenu autour des corps, après leur dépôt

dans la tombe. Cette nouvelle composante de l'aménagement des sépultures du Néolithique ancien en Europe centre-occidentale mérite quelques remarques critiques concernant les problèmes méthodologiques soulevés par ces approches taphonomiques, fortement dépendantes de l'état de conservation des squelettes.

## Les tombes où un vide est préservé autour du défunt

Dans les synthèses consacrées au Néolithique rubané, l'aménagement des sépultures apparaît selon un mode d'inhumation qui semble peu varier. Les corps sont déposés le plus souvent en position fléchie sur le côté gauche, avec une orientation de la

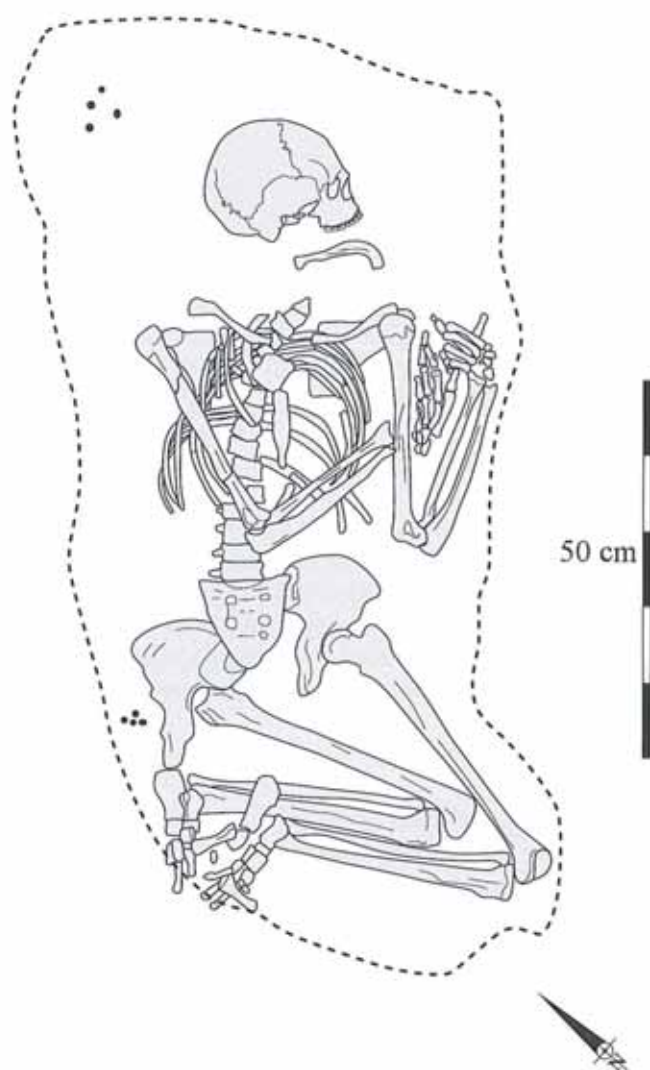


Fig. 1. Sépulture 16 d'Ensisheim « Les Octrois » (d'après Lambach, 1993).

tête qui varie du nord-est au sud-est (Kahlke, 1954; Hausler, 1992; Jeunesse, 1997). L'Alsace est la seule région à avoir livré un important corpus de sépultures où les corps sont en position allongée sur le dos, notamment dans les nécropoles d'Entzheim (11 ind.), Quatzenheim (13 ind.), Souffelweyersheim 52 ind.) et Vendenheim (100 ind.), toutes situées dans le Bas-Rhin. En dehors du cas très particulier des corps retrouvés dans les fossés d'enceinte (Herxheim dans le Palatinat, Asparn-Schletz en Basse-Autriche), la majorité des squelettes provenant des ensembles funéraires et des tombes en contexte d'habitat, sont déposés dans des fosses ovalaires, dont les dimensions sont ajustées à la taille des défunts. Le caractère sommaire de l'aménagement de ces fosses est souvent souligné, idée qui n'est pas contredite dans les études plus récentes portant sur la variabilité funéraire et les phénomènes de régionalisation (Jeunesse, 1995a). Ainsi, les tombes individuelles du Néolithique rubané sont le plus souvent assimilées à des dépôts « en pleine terre », où le défunt est recouvert de sédiment immédiatement après son dépôt dans la fosse. Pourtant, les mentions de cercueils dans certaines sépultures, notamment à Aiterhofen (Straubing-

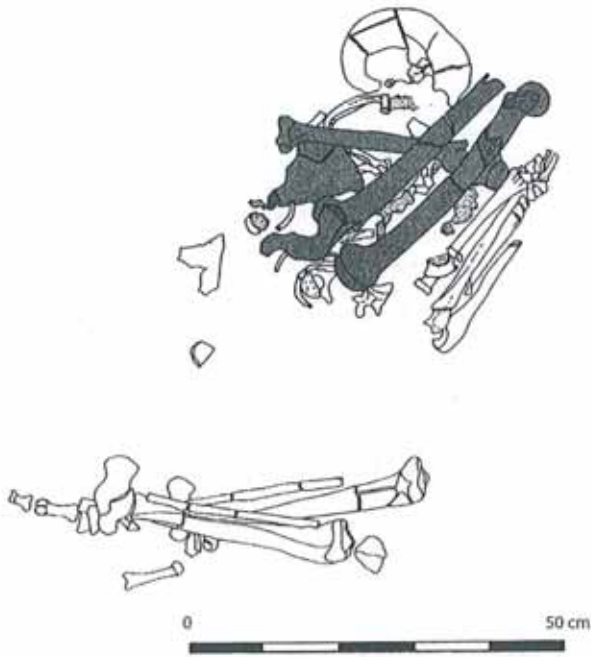
Bogen), évoquent aussi la présence d'une autre composante dans les modes d'aménagement des fosses. Mais cette question, assimilée à l'architecture des tombes, concerne aussi bien les traces de contenants rigides aménagés autour des défunts, que les constructions en bois envisagées pour la signalisation des tombes en surface, à partir des cas signalés dans les nécropoles de Mulhouse-Est et de Sonderhausen (Jeunesse, 1997, p. 60), sur lesquels nous reviendrons. Nous le voyons, cette question de l'aménagement des sépultures n'a pas attiré l'attention des chercheurs et l'on peut se demander si ce constat est lié à l'état de conservation des sépultures ou à un écueil dû à la qualité de la documentation.

Un bilan documentaire concernant ces réflexions montre toutefois que des études taphonomiques menées dans la vallée de l'Aisne se sont intéressées aux modalités de dépôt des corps dans les sépultures. Ces recherches s'appuient sur des méthodes de restitution des conditions du colmatage des tombes, utilisées pour repérer des anomalies liées à des aménagements funéraires proprement dits. Le principal apport de cette démarche concerne la différenciation entre les corps qui se sont décomposés en espace vide et ceux recouverts de sédiments après leur dépôt dans la tombe. La prise en compte des conditions de la putréfaction des cadavres permet d'augmenter la part des dispositifs mal appréhendés à partir de critères « classiques ». Cette approche originale pour le Néolithique rubané n'a été menée dans les mêmes conditions qu'en Alsace et dans la Marne. Aucun des grands ensembles funéraires du Néolithique rubané fouillés en Allemagne, comme dans les nécropoles de Aiterhofen-Ödmühle (Straubing-Bogen), Schwetzingen (Rhein-Neckar) ou Stuttgart-Mülhausen (Stuttgart) n'ont conduit à ces analyses nécessitant un examen détaillé du squelette dans le sol. Dans la mesure où il est difficile de mener ce type d'étude taphonomique *a posteriori*, le corpus de sépultures fouillé en Alsace revêt un intérêt tout particulier dans la discussion concernant les traditions funéraires rubanées dans le secteur du Rhin.

Ainsi, les observations taphonomiques faites à l'occasion des fouilles des nécropoles des « Octrois », à Ensisheim dans le Haut-Rhin et de Vendenheim « le Haut du Coteau », dans le Bas-Rhin, ont permis d'envisager la préservation volontaire de vide autour des défunts dans certaines tombes de ces deux nécropoles (Boës, 2000; 2003 et 2006).

Découvert par Georges Mathieu, le site des « Octrois » a livré 44 sépultures, dont 22 fouillées lors d'une première phase de fouille menée en 1984 (Gallay et Mathieu, 1988; Mathieu, Mathieu *et al.*, 1993). Plusieurs arguments attribuent cet ensemble de tombes à l'étape récente/finale du Néolithique rubané (Jeunesse, 1993), que ce soit l'étude du matériel lithique (Mauvilly, 1993) ou l'analyse des parures en coquillage (Jeunesse, 1993). La rareté des céramiques est également un argument qui plaide en faveur de cette datation. La nécropole se rattache à la tradition funéraire 1 définie par Christian Jeunesse, qui regroupe les ensembles funéraires du Haut-Rhin et du Bassin parisien (Jeunesse, 1995a et 1995b). Cette première opération a permis un commentaire taphonomique des squelettes réalisé dès la phase de terrain (Lambach, 1993). Les descriptions taphonomiques ont montré la présence de deux sépultures dont





■ os en position secondaire

Fig. 2. Sépulture 2 d'Ensisheim «Les Octrois» (d'après Lambach, 1993).

les corps se sont décomposés en espace vide. Outre la sépulture 2 qui sera décrite plus bas, la sépulture 16, attribuée à un adulte de sexe féminin, présentait d'importantes dislocations à plusieurs niveaux du squelette (fig. 1). La nette déconnexion de la mandibule suggère un déplacement en dehors du volume corporel initial. Elle n'a pu se produire qu'à la suite d'un déplacement du crâne. L'hypothèse d'un coussin placé sous la tête de cet individu a été évoquée (Lambach 1993). La déconnexion du coxal droit également observée est liée à un vide présent du côté droit du corps, qui apparaît également au niveau de la scapula droite, qui s'est mise à plat. L'hypothèse d'un vide dans cette tombe est argumentée par des déplacements d'os volumineux. Il devait concerner la totalité de la fosse, car ces déplacements sont situés sur deux secteurs anatomiques différents et éloignés l'un de l'autre.

Dans la tombe 2, les observations taphonomiques ont conduit à identifier un espace vide et une intervention sur le corps après sa décomposition (fig. 2). Cette sépulture correspond à un individu de sexe féminin déposé sur le côté gauche, avec les membres fléchis. Le repositionnement volontaire des fémurs et des humérus sur le thorax en place de l'individu n'a pu se faire que dans une sépulture non remplie de terre. Les ossements déplacés reposaient en effet directement au contact du reste du corps sous-jacent, ce qui implique une manipulation intervenue après la décomposition des articulations coxo-fémorales et scapulo-humérales et avant le colmatage complet de la fosse. Si le corps avait été directement recouvert de sédiment, sans aucune protection, cette gestuelle de repositionnement des os longs du squelette aurait nécessité un dégagement de la moitié supérieure du corps pour y déposer les fémurs. L'absence de déplacement d'os sur la partie du corps demeurée en place rend plutôt

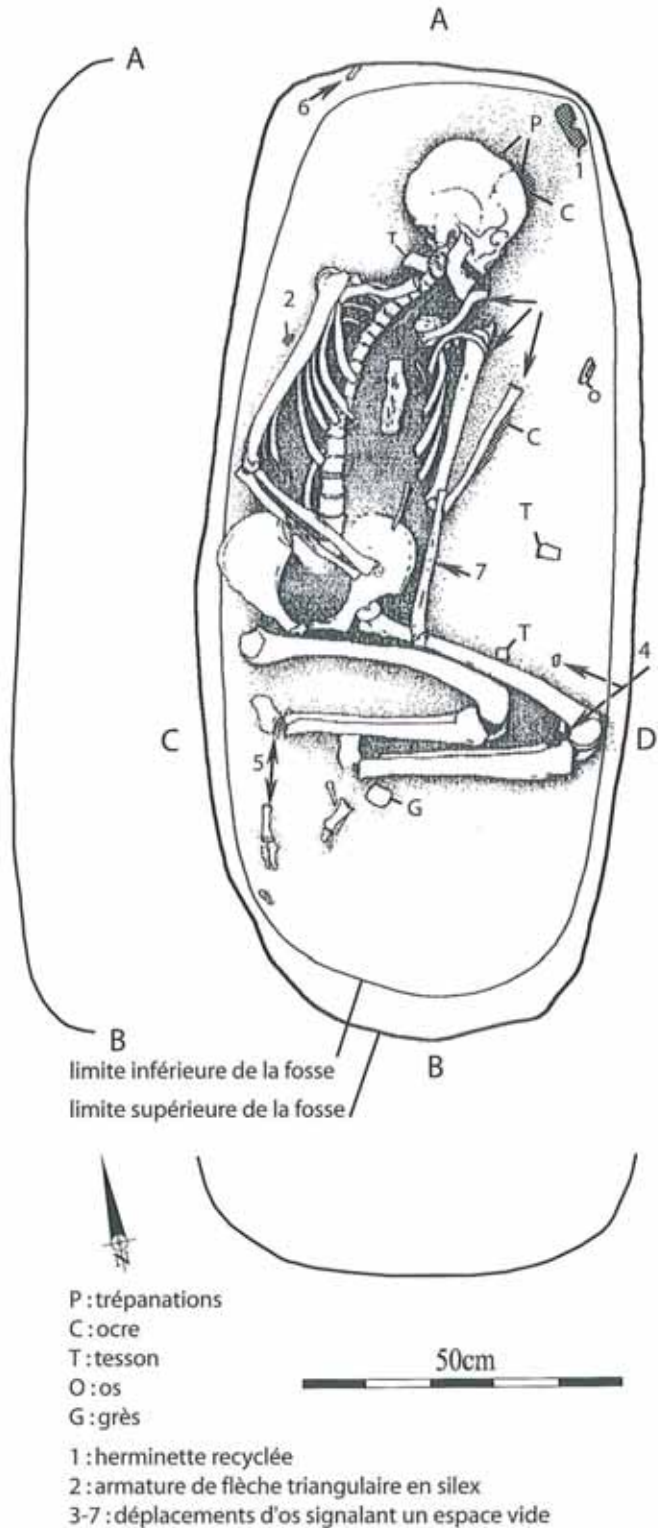


Fig. 3. Sépulture 44 d'Ensisheim «Les Octrois».

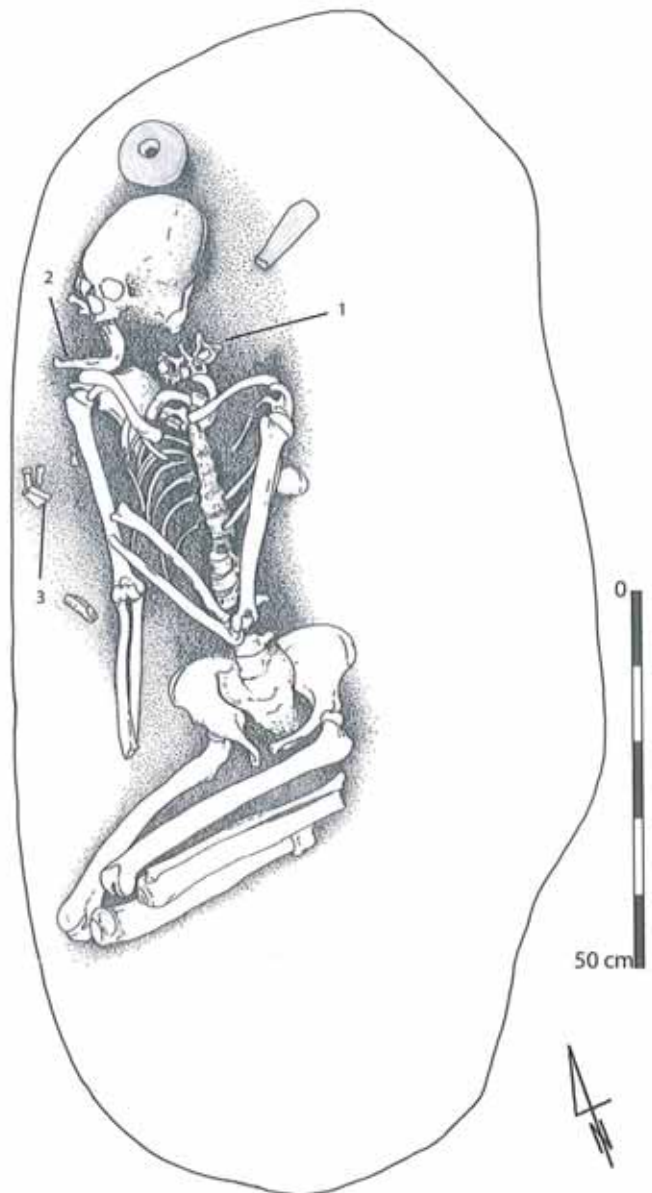
compte d'une manipulation de cadavre pratiquée sur un corps accessible. Deux hypothèses peuvent être formulées : soit le corps était protégé par une paroi souple ou semi-rigide, qui aurait facilité les interventions sur le squelette, soit le corps était déposé dans une fosse non comblée par du sédiment. Les observations faites sur la tombe 16 ont montré combien les

déplacements d'os n'ont pu intervenir que dans un espace vide, ce qui nous conduit à envisager cette même hypothèse pour la sépulture 2.

La reprise de la fouille de cette nécropole entre 1994 et 1996, sous la direction de Christian Jeunesse, est venue compléter l'examen taphonomique des sépultures. Parmi les 22 tombes fouillées à cette occasion, 5 ont livré des indices permettant de caractériser une décomposition qui ne s'est pas déroulée en espace colmaté.

Les déplacements d'os en déconnexion observés dans la sépulture 44 (fig. 3) pourraient évoquer un autre exemple d'intervention anthropique dans cette nécropole (Boës *et al.*, 1997). Cet individu correspond à un adulte de sexe masculin, qui présentait deux trépanations crâniennes cicatrisées. Le corps repose sur le côté gauche, les membres inférieurs fléchis. L'ulna gauche n'est plus en connexion anatomique, son extrémité proximale repose au contact de la diaphyse fémorale gauche et son extrémité distale repose au contact de la trochlée humérale. L'extrémité latérale de la clavicule gauche sort du volume initial du corps et une côte du même côté a subi une rotation complète. C'est l'important déplacement de l'ulna qui permet d'envisager une intervention anthropique, alors que des déplacements d'os intervenus sur le fond de la fosse suggèrent clairement une décomposition du corps en espace vide.

Pour les autres sépultures, les déplacements d'os concernent souvent les articulations labiles des mains et des pieds, qui se disloquent très tôt lors de la putréfaction du corps. Lorsque ces dislocations s'accompagnent de déplacements d'os sur le fond des fosses, et à plusieurs niveaux du squelette, cela implique une absence de comblement et la probable présence d'un espace vide étendu à l'ensemble de la fosse. D'une manière générale, les arguments demeurent très discrets pour deux raisons : la position des corps (sur le côté, membres inférieurs fléchis) limite le nombre des déconnexions pouvant intervenir au cours du décharnement ; l'absence de séparation (par exemple avec du bois) entre le corps et le loess provoque une rapide érosion de la fosse et un colmatage du fond de la structure qui limite les déplacements d'os. Sur un corps placé sur le côté, l'ouverture du bassin n'apparaît que rarement, l'exemple de la sépulture 16 reste à ce titre un cas unique. Les trois exemples de déconnexion complète de la mandibule (16, 35, 38) par rapport au crâne suggèrent des conditions particulières dans le décharnement et peut-être la présence de « coussins » placés sous la tête des défunts (fig. 4). La présence de ce matériau périssable sous la tête accentue les effets de la dislocation des articulations de l'étage cervical, et une dispersion horizontale des vertèbres, voire un net déplacement du crâne et de la mandibule. Il faudra attendre la découverte d'autres exemples pour permettre des comparaisons concernant cet aménagement funéraire possible. Les déplacements des os des mains demeurent peu nombreux et toujours difficiles à argumenter, du fait de l'érosion et donc du colmatage progressif de la fosse. Ces sépultures sont très différentes des ensembles aménagés avec du bois, où la mise en évidence de vide est plus aisée. Dans ces tombes, la décomposition plus tardive du bois par rapport au corps permet de retenir les liquides issus de la décomposition, accentuant les déplacements



- 1 : dislocation du rachis cervical
- 2 : mandibule en vue inférieure
- 3 : disjonction entre les os de la main et de l'extrémité de l'avant-bras gauche

Fig. 4. Déplacements d'os observés dans la sépulture 38 d'Ensisheim Les Octrois (DAO E. Boës).

d'os. Dans les sépultures où le corps est directement posé sur le sédiment, la décomposition entraîne un colmatage rapide des os au contact du fond de la fosse (Duday, Laubenheimer *et al.*, 1995), les indices d'une décomposition en espace vide sont donc moins évidents à détecter. Il est difficile d'évaluer la part respective de ce type de fosse au sein des nécropoles rubanées (rapport espace vide et pleine terre) ; il ne faut donc pas exclure l'hypothèse de tombes en espace vide non détectées lors de la fouille. Un premier bilan signale que les tombes en espace vide concernent les hommes, les femmes et les enfants. Aucune relation ne peut être mise en évidence avec le mobilier funéraire



déposé dans ces tombes ou la position générale du corps. Le dépôt des corps en espace vide n'est donc pas lié à un comportement d'exception ni d'exclusivité. Il s'agit plus d'un aménagement directement déterminé par les usages, car la préservation d'un vide dans une sépulture nécessite un investissement plus important que le dépôt en pleine terre. Cet investissement ne doit pas pour autant provoquer un jugement de valeur entre ces deux types de comportements funéraires, mais il importe de mettre en évidence la volonté qui en est à l'origine. La volonté de préserver un vide dans une fosse nécessite l'aménagement d'un système de fermeture hermétique. Si ce dispositif est placé au sommet de la fosse, l'ajout d'une butte de terre au-dessus de cette fermeture peut être envisagé, car la terre extraite n'est pas remplacée dans la fosse. Cette donnée est essentielle pour l'approche générale du fonctionnement de la nécropole, car les tombes sont en effet visibles longtemps après l'inhumation. Elles demeurent même accessibles, comme le prouvent les exemples d'interventions dans les tombes 2 et 44. Le fait de pouvoir voir les sépultures en surface implique également que les recoupements de tombes demeurent rares, comme c'est le cas au Néolithique rubané. Ces remarques nous conduisent à caractériser un type particulier de sépulture que l'on peut nommer tombe rupestre en roche meuble, en reprenant une terminologie développée pour certaines sépultures du haut Moyen Âge. Dans ce type de tombe, les parois et le fond de la fosse sont constitués par le sédiment en place (Raynaud, 1987). La fermeture de la fosse est réalisée au sommet du creusement ou à partir d'une feuillure aménagée dans la paroi. Cette fermeture hermétique conduit à une décomposition du cadavre en espace non colmaté. Dans ces tombes, aucun matériau rigide n'est détecté contre les parois des fosses, car aucun effet de butée ni aucun effet de délimitation linéaire n'a pu être mis en évidence sur les os des squelettes. La restitution du sol de dépôt des corps signale également que les défunts se sont décomposés sur une surface concave dans les sens longitudinal et transversal, qui permet d'exclure la présence d'un support rigide sous le corps. Lorsque ces déplacements sont observés, et lorsque les hypothèses de remaniements dus à des rongeurs sont écartées, ils caractérisent un environnement particulier dans lequel le corps s'est décomposé.

Ces propositions faites à partir des fouilles menées à Ensisheim demeurent encore très isolées. Seuls les exemples de manipulation de squelettes mis au jour notamment dans les nécropoles de Vaihingen an der Enz (Ludwigsburg) et de Sonderhausen (Kyffhäuserkreis) indiquent peut-être l'existence de tombes rupestres en roche meuble jusque dans la région du Neckar et en Allemagne centrale.

## Autres exemples dans la nécropole de Vendenheim

Menée en 1999, la fouille de la nécropole rubanée de Vendenheim « Le haut du Coteau », dans le Bas-Rhin, permet de compléter les observations faites dans celle d'Ensisheim. Le corpus plus conséquent, avec 100 individus, présente toutefois un état de conservation variable et les données demeurent très réduites

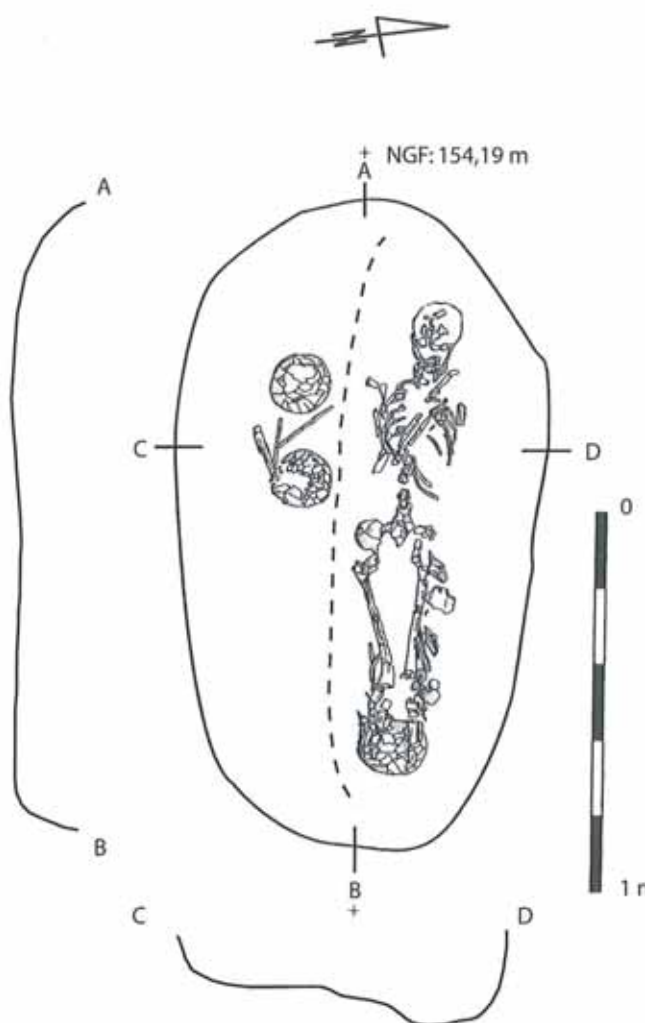


Fig. 5. Sépulture 137 de Vendenheim Le Haut du coteau (dessin C. Leyenberg, DAO P. Lefranc).

pour 16 sépultures. La période d'utilisation de la nécropole couvre l'étape récente du Néolithique rubané, sans pouvoir exclure un fonctionnement durant l'étape finale (Jeunesse *dir.*, 2002). Situation particulière dans cet ensemble, mais propre au rubané récent de Basse-Alsace, la proportion significative d'individus déposés en position allongée par rapport aux corps en position fléchie. L'échantillon de Vendenheim se répartit globalement à part égale entre ces deux positions. Si l'on ne prend en compte que les corps allongés (jambes en extension), la proportion s'élève à 46%. Elle monte à 62% si l'on choisit d'intégrer à ce groupe les individus aux membres inférieurs légèrement fléchis (Boës *et al.*, 2007).

L'intérêt de cette nécropole réside également dans la mise en évidence d'un nouveau cas d'intervention anthropique effectuée sur un squelette, avec repositionnement des os à côté de celui-ci. A l'inverse des autres cas rencontrés en contexte rubané, cette sépulture contient deux individus immatures âgés autour de 15 ans, superposés dans la même fosse (fig. 5). L'individu 137b, a été déposé sur le fond de la fosse sur le côté gauche, alors que le second, en position ventrale (137a), recouvre ce premier corps. Ce dépôt est intervenu alors que le premier individu était déjà

décomposé et son squelette en partie colmaté. Les jambes de l'individu 137a se trouvaient au contact direct du crâne de l'individu 137b, qui n'était séparé du corps sous-jacent que par quelques centimètres de sédiment. Au sud de ces corps, trois diaphyses accompagnées de deux vases reposaient sur une sorte de banquette d'une dizaine de centimètres de hauteur, répartie sur toute la longueur de la sépulture. Un premier examen des os n'avait pas permis de déterminer avec certitude le type de diaphyse, mais il apparaît aujourd'hui que ces trois os appartiennent au tibia gauche et aux fibulas de l'individu 137b. Ces os reposent d'ailleurs à proximité immédiate des membres de cet individu et l'on peut supposer ici un geste lié au dépôt du second corps dans la fosse. Il est possible que les vases déposés au pied de ce premier défunt aient été placés sur la banquette afin de ménager de la place pour le second corps. Deux autres cas de banquettes apparaissent dans les sépultures d'adultes 160 et 179. Comme dans la sépulture 137, celles-ci sont orientées au sud. Elles mesurent entre 40 et 80 cm de largeur. À l'exception du squelette 137a, les corps sont déposés sur le côté gauche.

La morphologie particulière de ces fosses suggère un aménagement spécifique qui rappelle ici les tombes en niche identifiées sur plusieurs sites du Rubané récent du Bassin parisien (Thevenet, 2004). L'intérêt de cette comparaison est qu'elle intervient après la fouille et, dans les deux cas, sans que ce dispositif ait pu être identifié directement sur le terrain. Ce qui pourrait être un inconvénient constitue ici une garantie que les données n'ont pas été orientées dans un contexte de lecture des limites de creusements assez difficile. À Vendenheim, les fosses creusées dans le loess apparaissaient souvent dans un niveau décalcifié peu propice à la différenciation des comblements de sépultures par rapport au loess en place. Installée sur une légère pente, cette nécropole a subi par ailleurs une forte érosion et une importante dissolution des restes osseux. Malgré ces mauvaises conditions de lecture des données archéologiques sur le terrain, les limites apparues lors de la fouille ont été relevées sans interprétation, ce qui nous permet de proposer une nouvelle piste d'analyse pour ces 3 tombes de Vendenheim. Une reprise systématique des données de fouilles en cours a pour but de vérifier si d'autres tombes peuvent appartenir à ce type de sépulture. La morphologie générale de ces fosses signale un évasement au sud associé à la présence d'une banquette aménagée lors du creusement, généralement de faible hauteur. La symétrie des fosses n'apparaît pas dans le sens longitudinal, mais dans le sens transversal, ce qui tend à évoquer une morphologie générale liée directement à un usage funéraire spécifique. La forte érosion des structures nous prive d'une argumentation essentielle pour caractériser le mode de creusement des fosses. Dans la sépulture 137, il apparaît que le dépôt du second corps est intervenu alors que le premier corps était déjà réduit à l'état de squelette. Ce corps en partie colmaté devait être accessible et l'hypothèse d'un déplacement des os des membres inférieurs de cet individu, ainsi que des vases déposés en offrande peut être proposée. La seule certitude concerne cependant le fait que le premier corps était relativement accessible pour que le second défunt puisse être déposé en fonction du premier individu. Dans l'hypothèse d'une tombe en niche, la hauteur de la fosse ne devait pas dépasser une

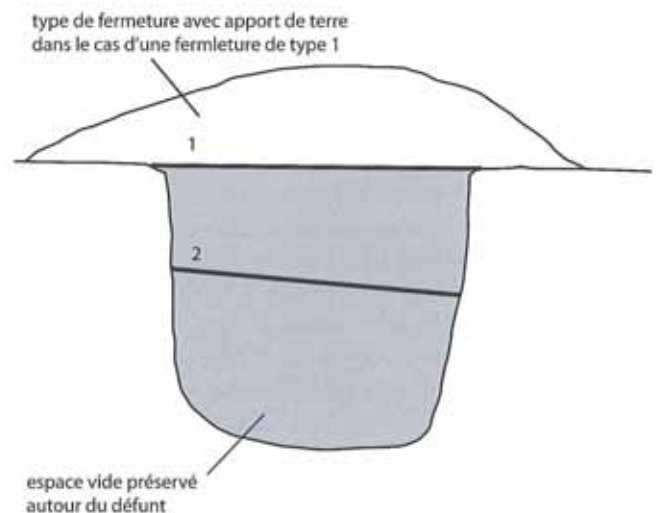
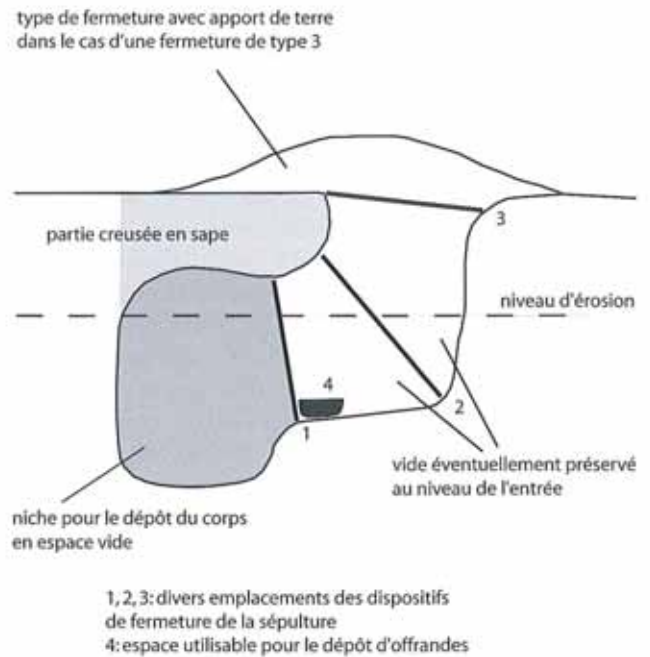


Fig. 6. Schéma des sépultures en niche et des tombes rupestres en roche meuble.

cinquantaine de centimètres de hauteur. Seule la sépulture fouillée à Maizy-sur-Aisne, dans la vallée de l'Aisne permet de confirmer la morphologie générale de ces tombes creusées en niche, du fait d'une conservation de la sépulture sur une hauteur suffisante pour l'observation du surplomb de sédiment en place au-dessus du squelette (Le Bolloch *et al.*, 1983). À Berry-au-Bac (Allard *et al.*, 1997) et à Menneville, dans la vallée de l'Aisne, ces tombes creusées en sape ont été mises en évidence dans les mêmes conditions qu'à Vendenheim. La position de céramiques fragmentées sur les banquettes latérales des sépultures d'enfants de Menneville (Farrugia *et al.*, 1996) et Berry-au-Bac indique, semble-t-il, la même gestuelle de manipulation des sépultures avec un dépôt pratiqué au niveau de la fermeture



de la sépulture. A Berry-au-Bac, les tessons retrouvés en position instable dans la sépulture 167, à la limite entre la banquette et la sépulture proprement dite, indique un probable effet de butée lié à la présence d'un matériau rigide à ce niveau.

La découverte d'autres exemples comparables dans la Marne, à Ecriennes (Bonnabel *et al.*, 2003), souligne bien combien ce type de sépulture correspond à un usage funéraire à part entière. Son identification à Vendenheim est d'autant plus intéressante qu'elle témoigne d'une même tendance funéraire à la fin du Néolithique rubané. Les tombes creusées en sape, comme les tombes rupestres, démontrent bien une volonté de préserver un vide dans la sépulture, qui répond à un usage funéraire codifié. Ces tombes se différencient nettement des vraies sépultures en pleine terre (fig. 6).

D'autres sépultures de Vendenheim signalent d'ailleurs des décompositions de corps en espace vide qui correspondent à des tombes rupestres en roche meuble. Les déplacements d'ossements en dehors du volume du corps et sur le fond de la fosse (effet de fond de fosse) demeurent toutefois peu nombreux, avec 8 sépultures. Les tombes où les corps ont subi une décomposition en espace vide ne concernent que les individus placés en position allongée. Mais le mauvais état de conservation des os dans cette nécropole réduit considérablement la portée des observations, car les déplacements des plus petits os des mains n'ont pu être pris en compte que sur un nombre très limité de sépultures. Les observations faites dans la sépulture 102 permettent toutefois d'envisager la présence d'un contenant rigide autour du corps. Ce cas encore unique pour le Néolithique rubané autorise une argumentation taphonomique très complète, ce qui permet de compléter une fois encore les données relatives à la variabilité des sépultures durant cette période.

## La présence de contenant en bois au cours du Néolithique ancien

Durant le Néolithique ancien d'Europe centre-occidentale, l'usage du cercueil n'a été encore discuté qu'à de très rares occasions. Les auteurs ne différencient pas les aménagements de coffres en bois, des contenants utilisés pour le transport des défunts. Il faut dire que les données demeurent très lacunaires sur cette question.

Le cas de la sépulture 102 de Vendenheim nous semble réunir tous les arguments permettant une description assez détaillée du type de contenant, même en l'absence de tout résidu de bois (fig. 7). La démarche n'est pas aisée pour une période où ce type d'aménagement est quasi absent et ne participe pas aux réflexions concernant les comportements funéraires.

La sépulture 102 correspond à une fosse ovalaire, de 2 m de long pour 1 m de large, orientée NNO-SSE, la tête au SSE. Le squelette appartient à un individu adulte déposé sur le dos, les membres inférieurs en extension. Le crâne, en légère déconnexion avec la mandibule, apparaît en vue antéro-latérale gauche. Les bras sont alignés le long du corps. L'humérus droit est en légère déconnexion avec la scapula; celle-ci a subi une mise à plat qui a entraîné un léger mouvement de la diaphyse humérale sur le sol de dépôt du corps. Seul l'avant-bras droit est



Fig. 7. Sépulture 102 de Vendenheim Le Haut du coteau, avec localisation des dislocations articulaires (photo E. Boès).

conservé, il est en extension et en pronation, avec une légère déconnexion de l'extrémité proximale du radius par rapport à l'articulation du coude. La main droite est disloquée dans le volume du bassin. La jambe droite est en déconnexion avec le fémur; elle a subi une rotation latérale qui a entraîné le pied. Le mouvement est intervenu après la dislocation de l'articulation avec la fibula. Le pied gauche apparaît en vue dorsale, il a subi un affaissement global sur le sol plat de la sépulture. Les nombreuses dislocations sont donc apparues à plusieurs niveaux du squelette: entre le calvarium et la mandibule, au niveau du coude et du genou droits. Associées à la mise à plat générale des volumes corporels, elles marquent des effets de butée qui caractérisent un effet de délimitation linéaire sur le côté droit du corps. Le fond plat de la fosse dans les sens transversal et longitudinal permet de valider ces observations et d'exclure tout effet de butée lié au rebord de la fosse. Ces observations permettent d'envisager la présence dans cette sépulture d'un véritable contenant autour du corps. Ce contenant a ménagé un espace vide autour du défunt, ce qui permet de supposer que ce dernier était fermé, à moins que le vide ait été maintenu à l'échelle de la



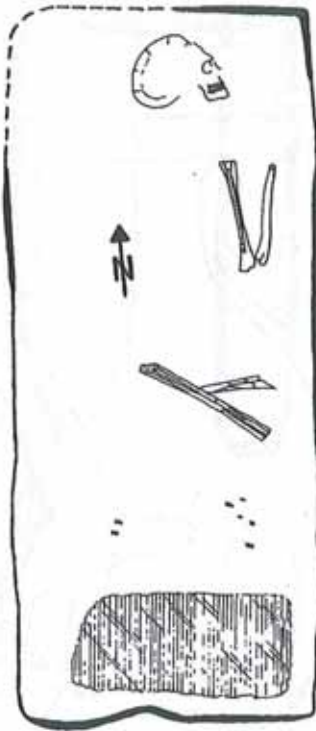


Fig. 8. Sépulture 127 de Aiterhofen (d'après Nieszery, 1995).

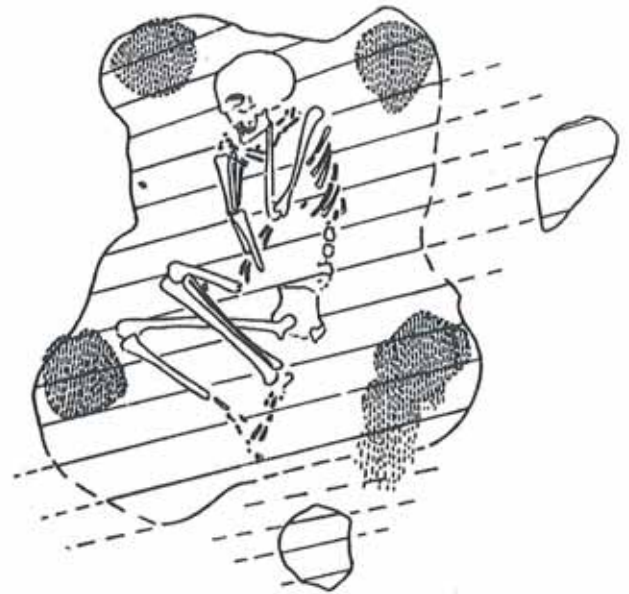


Fig. 9. Sépultures 14 de Mulhouse-Est (d'après Schweitzer, 1977) et 24 de Sonderhausen (d'après Kahlke, 1954).

fosse. Le fait que le sol de dépôt du corps soit presque plat est compatible avec la présence d'un contenant utilisé pour le transport du corps. Sur le plan méthodologique, la mise en évidence d'un contenant en bois peut être plus aisée à détecter à l'aide d'effets de butée observés sur le squelette, qui suffisent parfois à signaler la présence d'un contenant étroit. Des critères discriminants peuvent même permettre de différencier plusieurs types de contenants, selon leur forme particulière et la nature de leur assemblage. Les cercueils monoxyles ont ainsi pu être soupçonnés dans plusieurs tumulus de l'Âge du Fer de Nordhouse (Bas-Rhin), avant d'être confirmés par la découverte, sur le même site, de sépultures où le bois était encore conservé (Duday, Lambach *et al.*, 1990). Ce type de contenant est aujourd'hui bien connu, ce qui a permis l'identification d'un cas attribué au Néolithique moyen dans la sépulture 45 de la nécropole de Rosheim *Mittelfeld* (Bas-Rhin), à partir des mêmes critères taphonomiques définis dans le corpus de référence provenant de la nécropole de Nordhouse (Boës 2003 et 2006). Cette démarche expérimentale qui s'appuie sur des données taphonomiques permet de poser le problème de la variabilité de ces contenants au cours du Néolithique rubané.

Des traces rectilignes de bois ont été observées dans la sépulture 127 de la nécropole de Aiterhofen (Straubing-Bogen; Nieszery 1995), de 1,90 m de long pour 1,15 m de large (fig. 8). Cette sépulture rubanée demeure mal datée en l'absence de mobilier funéraire; elle constitue toutefois un exemple important, sans qu'il soit véritablement possible ici de préciser si nous sommes en présence d'un coffre assemblé dans la fosse ou d'un cercueil de grande dimension.

La présence de fosses rectangulaires évoque également des

contenants rigides dans la nécropole de Dillingen-Steinheim (Dillingen a. d. Donau), notamment dans les sépultures 18 et 22 (Nieszery 1995). Dans ces cas précis, il est permis de se demander si les limites de ces sépultures ne correspondent pas au contenant proprement dit. Des effets de délimitation linéaire apparaissant sur les os peuvent permettre d'envisager la pré-



sence d'un contenant rigide dès la phase moyenne du Néolithique rubané dans la sépulture 79a de la nécropole de Stuttgart-Mülhausen (Keefer 1993). Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées pour ces sépultures : cercueils, coffres.

## Une tendance au sein du Néolithique rubané ?

Nous le voyons, ces réflexions taphonomiques ne permettent pas encore de dégager des tendances chronologiques au sein du Néolithique rubané. Les études menées *a posteriori* ne sont pas toujours pertinentes et, si la question des contenants peut être évoquée dans certaines limites, les tentatives de restitution des contenants demeurent fort incertaine. Durant le Néolithique rubané, cette volonté de préserver un vide autour du corps (tombes avec contenants, tombes en niche, tombes rupestres en roche meuble) est rarement démontrée avant l'étape récente/finale. Nous l'avons vu, les données demeurent encore très lacunaires, mais nous avons tenté de vérifier si ces tombes en espace vide existent durant l'étape moyenne du Néolithique rubané dans la nécropole de Mulhouse-Est, dans le Bas-Rhin, qui a livré 22 inhumations (Schweitzer et Schweitzer, 1977). L'examen des photographies publiées ne signale pas de dislocations articulaires, ni de cas de rotation du crâne ou de la mandibule. Le maintien strict des connexions labiles des mains et des pieds évoque bien dans cette nécropole le colmatage intentionnel des fosses sépulcrales. La présence de trous de poteaux dans certaines tombes, comme ceux mis en évidence dans la sépulture 24 de Sonderhausen (Kahlke, 1954), demeure encore très difficile à interpréter en l'absence de coupes de ces trous (fig. 9). L'enregistrement des données de fouille ne permet pas de différencier un aménagement de coffre autour des défunts ou un système de signalisation des sépultures en surface, hypothèse que nous privilégions dans ce cas. Seule la catégorie des tombes en niche permet l'identification d'un type d'aménagement funéraire qui ne semble pas apparaître avant l'étape récente/finale du Néolithique rubané. L'identification de ce type de tombe en Alsace pose le problème de sa diffusion au sein de la mouvance rubanée.

## Conclusions

Il faut bien le reconnaître, les hypothèses émises ici sont susceptibles d'évoluer dans les prochaines années, au regard des avancées récentes qui ont conduit à renouveler cette réflexion. Mais toutes les hypothèses n'ont pas encore pu être testées et la variabilité réelle des aménagements en matériaux périssables durant le Néolithique est encore fortement dépendante de nos capacités à les identifier.

Si les méthodes d'enregistrement des données taphonomiques sur le terrain ont beaucoup progressé, elles ne peuvent permettre qu'une restitution partielle des dispositifs. Il est impossible d'atteindre avec précision tous les détails des aménagements et le choix entre plusieurs propositions atténue fortement

l'intérêt de la démarche. Cette impasse nous semble aussi liée au choix des référentiels taphonomiques utilisés, souvent issus de nécropoles du Moyen Âge. Ce sont en effet sur ces sites que de nombreuses hypothèses de restitution ont pu être validées, par la mise au jour de contenants bien conservés (cercueil en bois, coffrage, litière végétale...). Si cette démarche a permis de convaincre bon nombre d'archéologues de la pertinence des argumentations taphonomiques, ce type de validation peut difficilement être appliqué pour les sépultures individuelles du Néolithique. Pour ces périodes, la démarche en aveugle (du fait de la disparition des matières périssables) conduit à de grandes incertitudes.

Notre connaissance des modes d'aménagements des tombes individuelles durant le Néolithique ancien ne permet d'accorder qu'une place réduite aux matériaux périssables, dont l'emploi est toujours évoqué avec prudence. Les quelques exemples de traces de végétaux dans les sépultures de cette période ne suffisent pas pour orienter une étude des modes d'assemblage des contenants. Leur rareté semble à elle seule réduire les chances de pouvoir préciser la part des matériaux périssables dans ce type de contexte funéraire.

À côté de ces signes tangibles trop rares, les observations taphonomiques issues de l'examen direct des squelettes permettent d'apporter des arguments supplémentaires pour détecter la présence de matériaux périssables, lorsque ceux-ci entraînent une décomposition spécifique du cadavre. Mais cette démarche n'en est encore qu'à ses débuts et il n'est pas certain qu'elle permette de préciser à elle seule la typologie des aménagements funéraires pouvant exister dans les tombes du Néolithique rubané.

Les approches taphonomiques contribuent toutefois à identifier de nouveaux types de tombes à la fin du Néolithique rubané. Les tombes en niche envisagées à Vendenheim complètent les données déjà recueillies à Ensisheim avec les tombes rupestres en roche meuble. Ces études contribuent à préciser la variabilité des aménagements funéraires durant cette période. La présence de tombes en niche en Alsace et dans le Bassin parisien peut être un signe de diversification des usages funéraires au cours du Rubané récent/final. Si ce premier constat peut-être un effet de la documentation, il mérite une attention particulière de la recherche dans ce domaine.

Eric Boës  
INRAP/ UMR 7044 et 5594  
10, rue d'Altkirch  
F-67000 Strasbourg



## Bibliographie

- ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne), principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Sei, Actes du 22<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995*, Cahiers pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, suppl. no 3, APRAA, Zimmersheim, p. 31-43.
- BOËS E. (2000) – Évolution des comportements funéraires entre les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> millénaires avant J.-C. en Alsace, *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. 43, p. 5-18.
- BOËS E. (2003) – Comportements funéraires, modifications sociales et mentalités aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> millénaires avant J.-C. en Alsace, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes, Table ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française, 33, Société préhistorique française éd., Paris, p. 34-43.
- BOËS E. (2006) – Comportements rares et variabilité funéraire au Néolithique ancien, l'exemple de la nécropole rubanée « des Octrois » à Ensisheim (Haut-Rhin, France), in *Archéologie funéraire du Néolithique danubien, nouveaux enjeux, nouvelles approches, Actes de la table ronde de Fribourg-en-Brigau, 17, 18 octobre 1998*, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, t. 20, (2004), p. 77-91.
- BOËS E., JEUNESSE C., ARBOGAST R.-M., LEFRANC P., MAUVILLY M., SCHNEIKERT F., SIDERA I. (2007) – Vendenheim « Le haut du Coteau ». Remarques sur l'organisation interne d'une nécropole du Néolithique ancien danubien, in M. Besse dir., *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques, Actes du 27<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique (Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005)*, Cahiers d'archéologie romande 108, Cahiers d'archéologie romande éd., Lausanne, p. 279-284.
- BOËS E., JEUNESSE C., ALT K.W. (1998) – Deux interventions anthropiques dans une sépulture du Néolithique ancien, à Ensisheim (Haut-Rhin), *INTERNEO*, 2, p. 29-38.
- BONNABEL L., PARESYS C., THOMASHAUSEN L. (2003) – Un groupe de tombes en contexte d'habitat néolithique rubané à Écriennes « la Folie » (Marne): approche des gestes funéraires, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes, Table ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française, 33, Société préhistorique française éd., Paris, p. 45-53.
- DUDAY H., LAMBACH F., PLOUIN S. (1990) – Contribution de l'anthropologie de terrain à l'interprétation architecturale d'un ensemble funéraire : la tombe 12 du tumulus 2A à Nordhouse (Bas-Rhin), *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 40, p. 15-18.
- DUDAY H., LAUBENHEIMER F. et TILLIER A. M. (1995) – *Salèles d'Aude. Nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 563, Série amphores 3, Centre de recherches d'histoire ancienne, 144, Les Belles lettres éd., Paris, 146 p.
- FARRUGIA J.-P., GUICHARD Y., HACHEM L. (1996) – Les ensembles funéraires rubanés de Menneville « Derrière le village » (Aisne), in P. Duhamel dir., *La Bourgogne entre les Bassins rhénans, rhodanien et parisien : carrefour ou frontières? Actes du 18<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 25-27 octobre 1991*, Revue archéologique de l'est, suppl. 14, p. 119-174.
- GALLAY G., MATHIEU G. (1988) – Grabbeigaben der Bandkeramik von Ensisheim, Dép. Haut-Rhin (Elsass), *Germania*, t. 66, 2, p. 371-389.
- HÄUSLER A. (1992) – Die Bestattungssiten des Neolithikums und Äneolithikums in Bulgarien und ihre Beziehungen zu Mitteleuropa, *Studia Praehistorica*, 11-12, p. 131-142.
- JEUNESSE C. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois" (Haut-Rhin), La parure, *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.), deuxième partie*, t. 9, p. 59-79.
- JEUNESSE C. (1995a) – Contribution à l'étude de la variabilité au sein du Rubané. L'exemple du sud de la plaine du Rhin supérieur, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t. 11, p. 1-22.
- JEUNESSE C. (1995b) – Les relations entre l'Alsace et le Bassin parisien au Néolithique ancien vues à travers l'étude des pratiques funéraires, in C. Billard dir., *Evreux 1993, Actes du 20<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Revue archéologique de l'Ouest*, Suppl. 7, p. 13-20.
- JEUNESSE C. (1997) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, 168 p.
- JEUNESSE C. dir. (2002) – *Vendenheim « Le haut du Coteau », une nécropole du Néolithique ancien*, Document final de synthèse, Service régional de l'archéologie d'Alsace et Association pour les fouilles archéologiques nationales, Strasbourg.
- KAHLKE D. (1954) – *Die Bestattungssitten des Donauländischen Kulturkreises der jüngeren Steinzeit. Teil I: Linienbandkeramik*, Berlin, 1157 p., 42 pl.
- KEEFER E. (1993) – *Steinzeit*, Sammlungen des Württembergisches Landmuseum Stuttgart, t. 1, Theiss éd., Stuttgart.
- LAMBACH F. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois". Description des tombes et anthropologie de terrain, *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.), deuxième partie*, t. 9, p. 17-48.
- LE BOLLOCH M., FARRUGIA J.-P. (1983) – *Le site néolithique chalcolithique et de l'âge du Fer de Maizy-sur-Aisne (« les Grands Aisements »)*. Les fouilles protohistoriques de la vallée de l'Aisne, rapport d'activité 11, Centre de recherches protohistoriques de l'université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), p. 93-136.
- MAUVILLY M. (1993) – Le mobilier lithique funéraire de la nécropole d'Ensisheim "Les Octrois" (Haut-Rhin), *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.), deuxième partie*, t. 9, p. 49-57.
- NIESZERY N. (1995) – Linearbandkeramische Gräberfelder in Bayern, *Internationale Archäologie*, t. 16, 404 p.
- RAYNAUD C. (1987) – Typologie des sépultures et problèmes de datation : l'apport des fouilles de Lunel-Viel (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 4, p. 121-132.
- SCHWEITZER R., SCHWEITZER J. (1977) – La nécropole du Danubien moyen de Mulhouse-Est, *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, t. 84, p. 13-63.
- THEVENET C. (2004) – Une relecture des pratiques funéraires du rubané récent et final du Bassin parisien : l'exemple des fosses sépulcrales dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la société préhistorique française*, t. 101, 4, p. 815-826.



# De pierre ou de bois : coffre et architecture de la sépulture 10 du monument Michelsberg de Beaurieux (Aisne, France)

Corinne Thevenet

*Résumé:* Dans le cadre du programme des « Fouilles Protohistoriques de la Vallée de l'Aisne », une fouille INRAP/CNRS en 2005 a mis au jour un enclos funéraire du Michelsberg ancien.

Deux sépultures se trouvent à l'intérieur de ce monument, dont l'une retient l'attention par le degré d'élaboration de son architecture. La sépulture 10 présente une architecture mixte, alliant le bois et des pierres calcaires de différents modules. Dans une fosse de grandes dimensions, un coffre de bois contenant le défunt repose sur deux alignements de pierres, situées au pied des parois longitudinales. De nombreuses pierres calcaires ont ensuite été déposées entre le coffre de bois et les parois de la fosse, constituant ainsi le comblement de la fosse sépulcrale et non des murs stricto sensu. Le mobilier funéraire est abondant et varié et se répartit entre les différents espaces de la sépulture (la fosse sépulcrale, le coffre, l'extérieur de la sépulture). En revanche, la seconde sépulture de l'enclos est une tombe en fosse ne présentant ni coffre, ni pierres.

On observe toutefois une répartition des mobiliers funéraires identique dans ces deux sépultures, malgré des choix architecturaux différents : une partie est associée au défunt et partage le même volume, une deuxième partie est dissociée du défunt mais déposée dans la fosse sépulcrale ; enfin, une troisième partie est dissociée du défunt et déposée à l'extérieur de la fosse.

Bien que les mobiliers de ces deux sépultures évoquent directement le matériel des enceintes de Maizy et de Bazoches-sur-Vesle (Aisne), cette découverte est à l'heure actuelle exceptionnelle pour les pratiques funéraires Michelsberg du Nord de la France. Monument funéraire, architecture sépulcrale, composition et disposition du mobilier... les seules analogies disponibles actuellement le sont dans d'autres groupes chrono-culturels.

*Zusammenfassung:* Im Rahmen des Forschungsprogramms „Fouilles Protohistoriques de la Vallée de l'Aisne“ gelang es, bei der 2005 von INRAP/CNRS durchgeführten Ausgrabung, eine Grabanlage des frühen Michelsberg aufzudecken.

Zwei Gräber befinden sich im Innern der Anlage, von denen eines durch seine besonders sorgfältige Architektur auffällt. Das Grab 10 zeichnet sich durch eine Mischung von Holz- und Steinarchitektur (Kalksteine verschiedener Größen) aus. In einer gross dimensionierten Grube wurde eine den Verstorbenen bergende Holzkiste freigelegt, die auf zwei Steinreihen liegt, die sich am Ende der Längsseiten befinden. Zahlreiche Kalksteine wurden zwischen der Holzkiste und dem Grubenrand deponiert und bilden so die Verfüllung der Grabgrube, jedoch keine Mauerchen im engeren Sinne. Die reichen und vielfältigen Grabbeigaben verteilen sich auf verschiedene Bereiche des Grabes (Grabgrube, Kiste, Bereich ausserhalb des Grabes). Bei dem zweiten Grab der Anlage handelt es sich um ein Grubengrab ohne Kiste und Steinsetzungen.

Trotz unterschiedlicher Grabarchitektur kann man bei beiden Bestattungen die gleiche Beigabenanordnung beobachten: ein Teil des Beigabeninventars ist dem Verstorbenen zugeordnet und befindet sich innerhalb des Körpervolumens, ein zweiter Teil ist von der Bestattung getrennt und wurde ausserhalb der Grabgrube deponiert.

Obwohl das Material beider Gräber direkte Parallelen zu dem der Erdwerke von Maizy und Bazoches-sur-Vesle (Aisne) aufweist, bleibt diese Entdeckung beim aktuellen Stand der Forschung aussergewöhnlich für die Grabriten der Michelsberger Kultur in Nordfrankreich. Grabmonument, Grabarchitektur, Zusammensetzung und Anordnung der Grabbeigaben : es sind hier nur Vergleiche mit anderen kulturhistorischen Gruppen möglich.

*Abstract:* As part of the ongoing Aisne valley fieldwork project, excavations by the INRAP/CNRS in 2005 revealed an early Michelsberg mortuary enclosure.

The monument contains two graves, one of which is noteworthy for its relatively elaborate construction. The architecture of grave 10 is mixed, combining timber with limestone stones of various sizes. The wooden chamber containing the body lies on two rows of stones set along the base of the long sides of a large pit. Numerous stones were then placed between the chamber and the sides of the pit. These stones are not strictly speaking walls, and rather constitute the fill of the burial pit. Abundant and varied grave-goods are located throughout the various parts of the grave, inside and outside the chamber. The second grave in the enclosure, however, is a burial in a pit with neither chamber nor stones.

The distribution of grave-goods is identical in both graves, despite the different choice of construction. Some of the grave-goods are closely associated with the body, some are dissociated from the body yet deposited in the burial pit, and thirdly some are dissociated from the body and placed outside the pit.

Although the artefacts from these two graves are directly comparable to the finds from the interrupted ditch enclosures at Maizy and Bazoches-sur-Vesle (Aisne), Beaurieux currently represents an exceptional discovery as far as Michelsberg burial practice in northern France is concerned. The only analogies available for the monument, architecture and grave-goods come from other chrono-cultural groups.

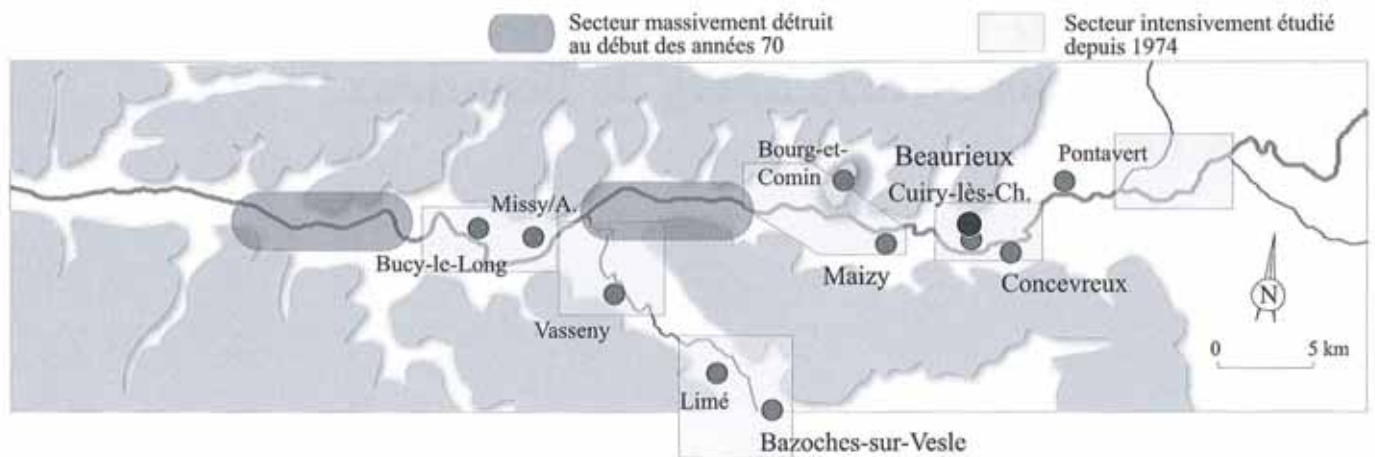


Fig. 1. Le monument funéraire de Beaurieux « la Plaine » dans le contexte Michelsberg de la vallée de l'Aisne.

Le monument funéraire de Beaurieux « la Plaine » se situe dans la vallée de l'Aisne, à 35 km à l'est de Soissons. Découvert lors d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP sur une carrière d'extraction de granulats (Robert, 2003), il a fait l'objet d'une fouille préventive en mai 2005 par une équipe pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle (INRAP, CNRS, université de Paris 1), menée par J.-P. Farruggia<sup>1</sup> (Farruggia *et al.*, 2007; Colas *et al.*, 2007).

Implanté sur une terrasse de la rive droite de l'Aisne, à 600 m de la rivière, le monument apparaît isolé de toute autre occupation contemporaine au nord et à l'est. En revanche, à environ 700 m au sud, se trouve l'habitat ouvert Michelsberg de Cuiiry-lès-Chaudardes « les Fontinettes ». On note, en outre, la proximité de plusieurs enceintes Michelsberg : les enceintes de Concevreux et de Maizy sont distantes d'environ 3 à 4 km du site de Beaurieux, celle de Bazoches-sur-Vesle est distante d'une quinzaine de kilomètres (fig. 1).

## Le monument funéraire

Le monument se présente sous la forme d'un enclos funéraire en forme d'épingle, dont la longueur atteint 15,50 m pour une largeur maximale de 4 m. Il est orienté presque strictement E-O et entoure deux inhumations situées sur son axe longitudinal et distantes l'une de l'autre d'environ 1,30 m (fig. 2).

Le fossé du monument atteint une profondeur comprise entre 0,40 m et 0,60 m et présente un profil en U. Les traces de plusieurs poteaux en place y ont été observées et témoignent de la présence d'un enclos palissadé. Un second fossé, perpendiculaire au premier, semble clore l'extrémité orientale du monument. De profondeur moindre (une vingtaine de cm), il présente également un profil en U. Il recoupe partiellement le fossé principal au nord et s'appuie sur un trou de poteau de grande

dimension (0,80 m sur 0,60 m). En revanche, au sud, une perturbation postérieure ne permet pas d'observer une éventuelle symétrie. L'ensemble est bordé de sept fosses au comblement stérile, hormis une forme céramique compatible avec le mobilier des sépultures. La profondeur de ces fosses est comprise entre 0,50 et 0,80 m. Elles représentent donc un volume de matériau extrait important, qui a pu servir aussi bien à l'élaboration d'un tertre, circonscrit par l'enclos palissadé, qu'à la construction de parois en torchis sur cette palissade.

Le mobilier lithique et céramique abondant permet d'attribuer cet ensemble funéraire à l'étape initiale du Michelsberg du Bassin parisien, vers 4 200 avant notre ère.

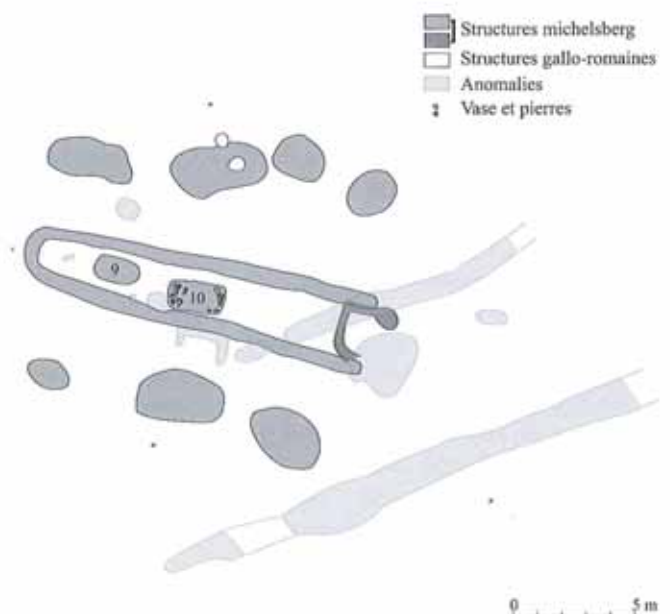


Fig. 2. Plan du monument de Beaurieux « la Plaine ».

<sup>1</sup> UMR 7041 du CNRS, équipe Protohistoire Européenne.



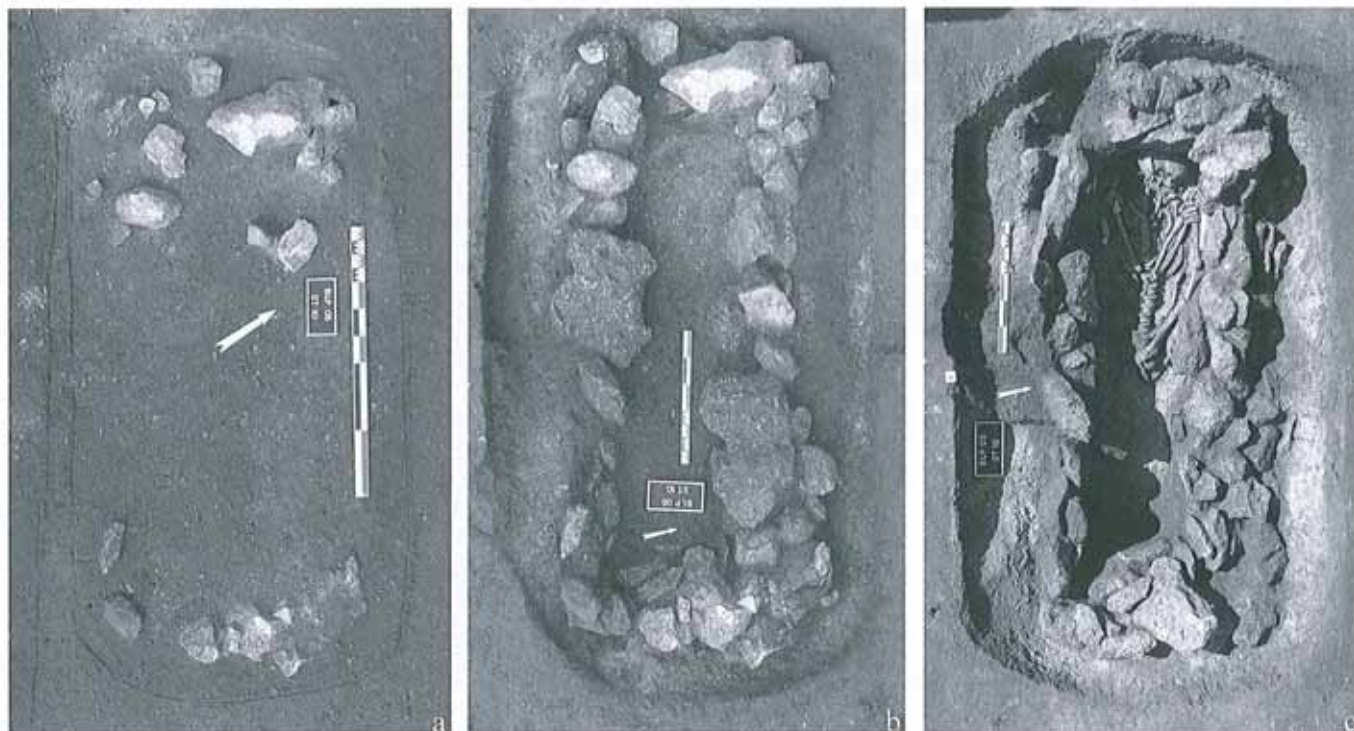


Fig. 3. a : la sépulture 10, en surface ; b : la sépulture 10, niveau intermédiaire ; c : fond de la sépulture 10 (photographies : M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

## La sépulture 10 : une architecture élaborée

Seule la sépulture 10 témoigne de la présence d'un coffre. La fosse sépulcrale est de forme rectangulaire et de grandes dimensions : sa longueur atteint 2,50 m pour une largeur de 1,30 m. Sa profondeur est de 0,55 m sous la surface de décapage. Elle est orientée ONO-ESE (278° par rapport au nord).

Dès le décapage, de nombreuses pierres, principalement calcaires, sont apparues aux extrémités orientale et occidentale de la fosse. En revanche, le centre de la fosse sépulcrale s'est présenté vierge de pierres, malgré un niveau de décapage satisfaisant. La poursuite de la fouille a révélé la présence de très nombreuses pierres sur toute la périphérie de la fosse et ce jusqu'au fond (fig. 3).

### Taphonomie du cadavre : milieu de décomposition et support du corps

Cette sépulture contient le dépôt individuel primaire d'un homme âgé. Le corps est situé sur le fond de la fosse et repose sur le dos, les membres inférieurs en hyperflexion vers la gauche et la tête orientée à l'ouest-nord-ouest. Il repose entre deux rangs de pierres posés sur le fond de la fosse, au pied des parois longitudinales.

Le squelette présente de nombreuses déconnexions qui affectent aussi bien la partie supérieure qu'inférieure du corps et dont nombre d'entre elles sortent du volume initial du cadavre (dislocation du bassin, des genoux, des chevilles...) : la décomposi-

tion du corps s'est donc effectuée en espace vide. Toutefois, deux d'entre elles éclairent plus particulièrement les dispositifs architecturaux mis en œuvre : il s'agit, d'une part, de la déconnexion entre l'humérus et la scapula gauches et, d'autre part, de la déconnexion partielle d'une partie de la colonne vertébrale (fig. 4).

L'articulation entre la scapula et l'humérus gauches est rompue. La scapula apparaît nettement latéralisée et la clavicule gauche est « verticalisée ». Cette latéralisation de l'épaule gauche s'observe également à droite, mais une différence nette distingue les deux côtés du corps : si à droite, l'épaule est en appui contre l'une des pierres du fond, à gauche rien de visible n'explique la latéralisation de l'épaule.

La partie inférieure de la colonne vertébrale présente, quant à elle, des connexions très lâches à partir de la vertèbre thoracique 9. Par ailleurs, la face d'apparition des vertèbres présente une composante supérieure de plus en plus prononcée, à mesure que l'on s'approche du sacrum. Celui-ci est également déconnecté de la dernière vertèbre lombaire. On observe donc un glissement généralisé de la partie inférieure du corps vers l'est.

La compression transversale au niveau des épaules, qui ne s'explique par rien de visible sur le côté gauche, et le glissement de la partie inférieure du corps suggère que le défunt reposait à l'origine sur un support, lui-même posé sur les deux rangs de pierres.



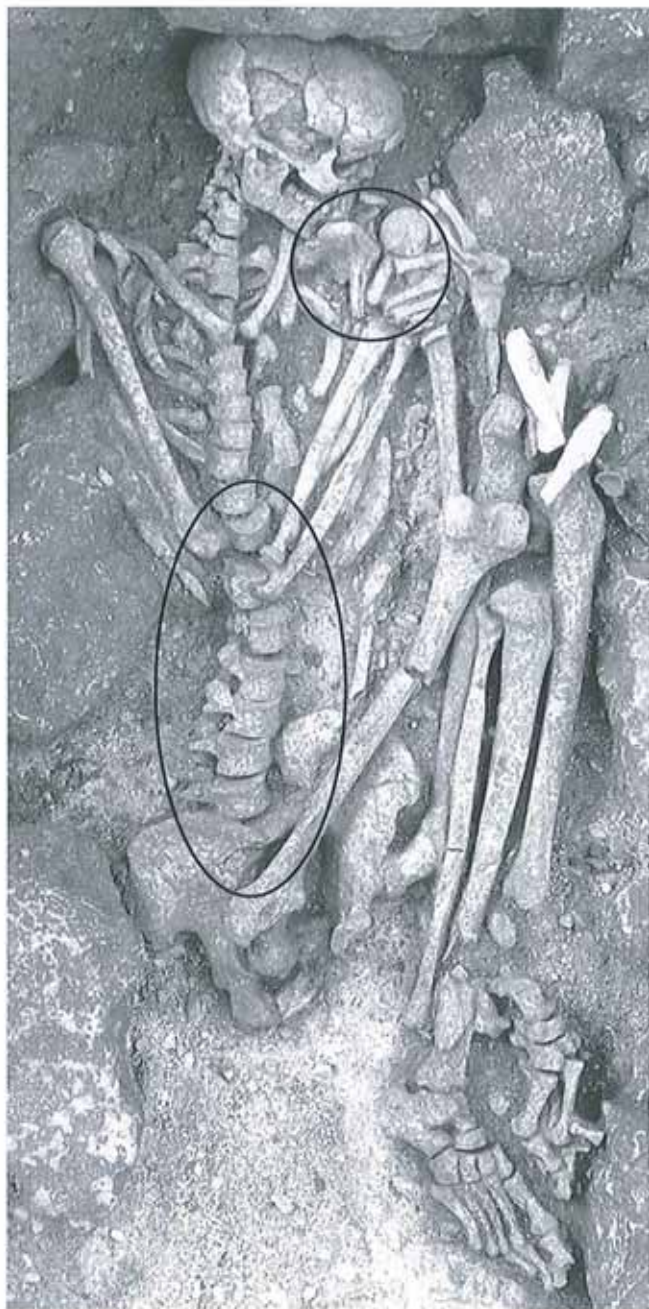


Fig. 4. La déconnexion de l'épaule gauche et celle, partielle, de la colonne vertébrale témoignent de la disparition du support sur lequel le corps a été déposé (photographie: M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

### Des pierres et du bois

Le rôle de ces deux rangs de pierres semble se limiter à la réception du support du corps. En effet, ces deux rangs ne peuvent pas constituer des assises permettant l'édification de murs: d'une part, les pierres sont trop espacées les unes des autres et d'autre part, elles sont également trop éloignées des parois de la fosse. En outre, les pierres sont absentes au pied des parois transversales, alors qu'elles étaient présentes et nombreuses dans les niveaux supérieurs, à ces deux extrémités (fig. 5).

Sur la périphérie de la fosse, l'empilement des pierres présente une telle instabilité que l'on ne peut parler de construction au



Fig. 5. Les deux rangs de pierres situés au fond de la fosse (photographie: M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

sens propre: certaines pierres ont chuté directement sur le squelette, occasionnant des cassures importantes; d'autres, bien qu'ayant également chuté, sont demeurées dans une position instable, surplombant le corps (fig. 6).

Enfin, des pierres reposant sur chant délimitent un effet de paroi net sur toute la longueur de la paroi méridionale, mais également sur le côté septentrional, dans la moitié ouest. En outre, dans ce dernier cas, on constate un décollement de ces pierres qui était perceptible dès le début de la fouille (fig. 7).

La décomposition du corps en espace vide, la présence d'un support sous le corps, l'instabilité des pierres ainsi que les effets de paroi qui affectent certaines d'entre elles traduisent la pré-



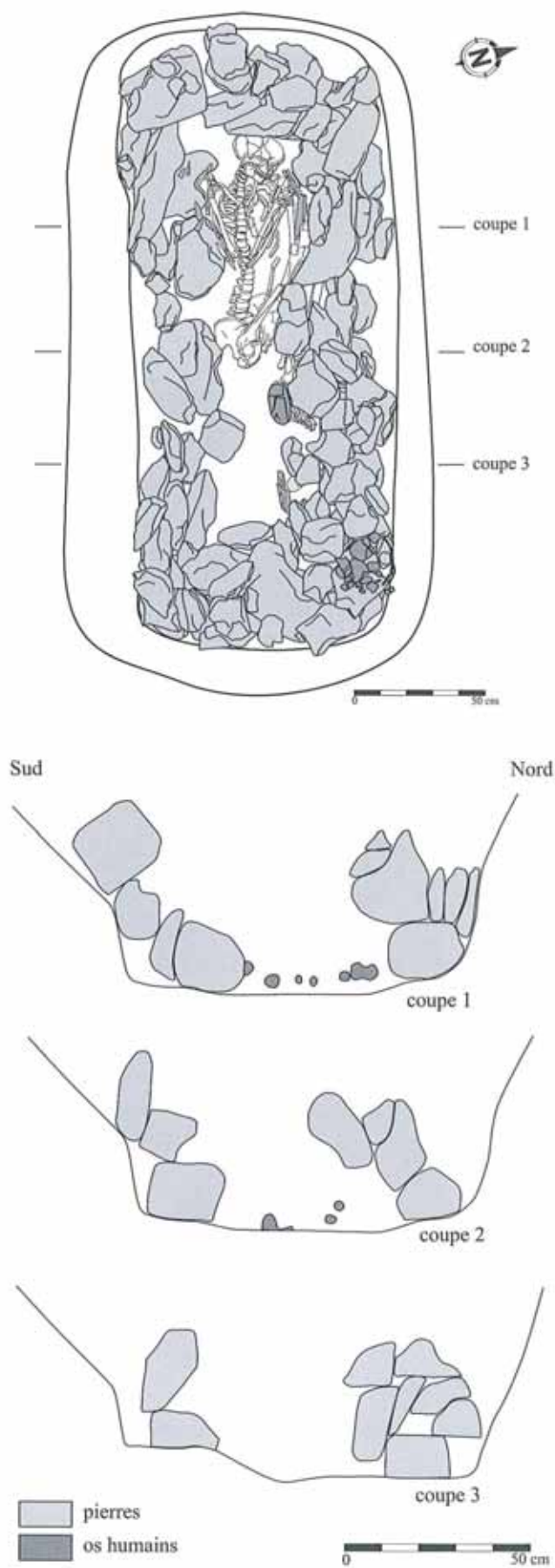


Fig. 6. Les profils transversaux de la sépulture 10, relevés en cours de fouille, montrent l'instabilité des pierres.

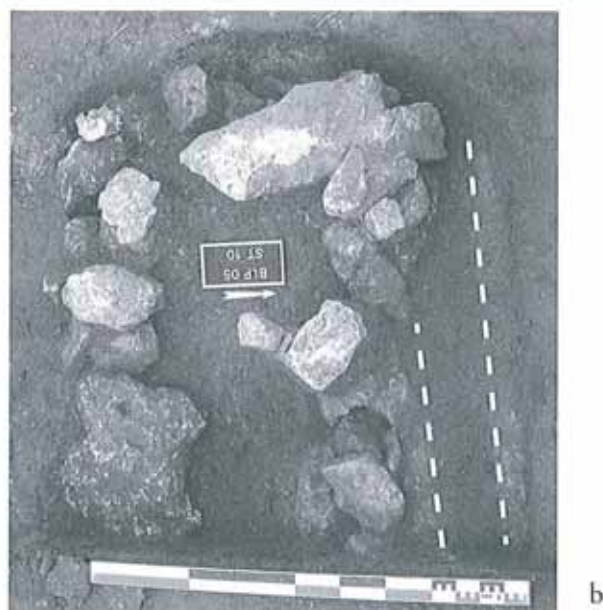
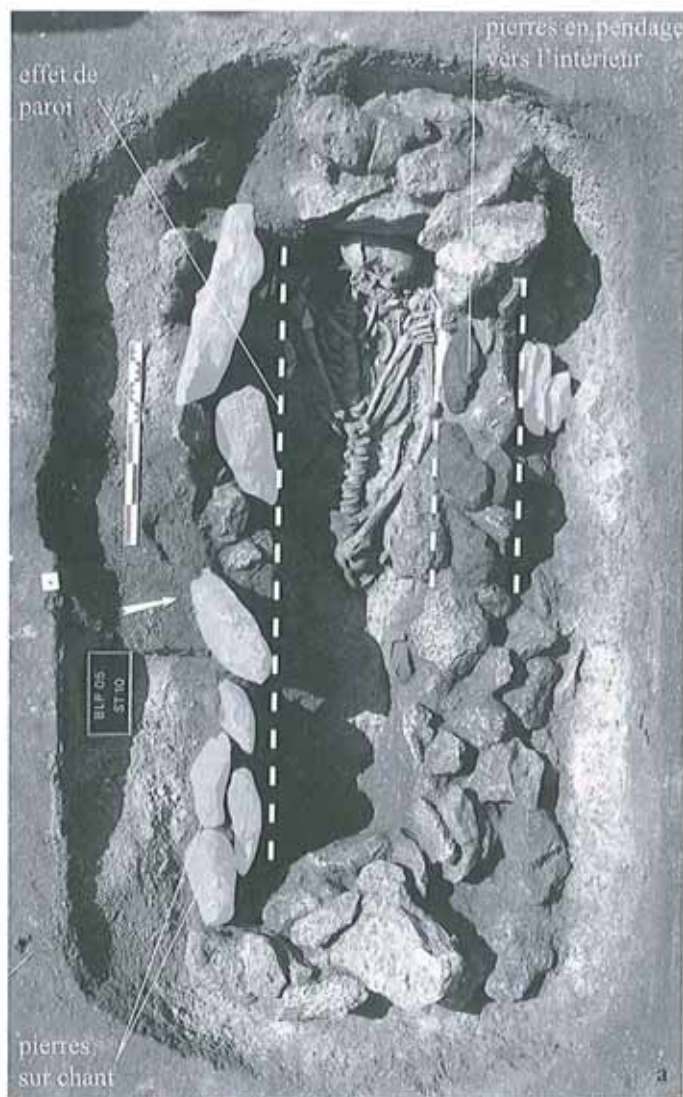


Fig. 7. a : de nombreuses pierres, dans une position instable, délimitent des effets de paroi le long des parois méridionale et longitudinale ; b : les pierres situées dans la moitié occidentale de la sépulture, le long de la paroi nord, se sont décollées du bord de la fosse (photographies : M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).

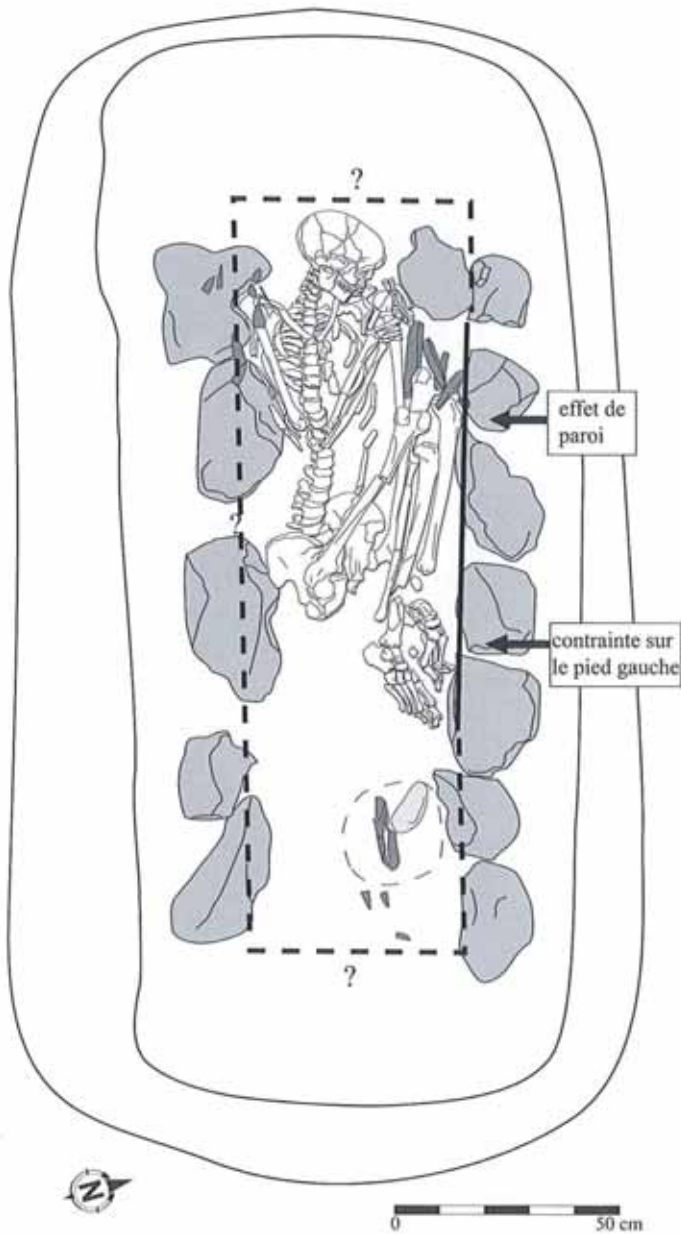
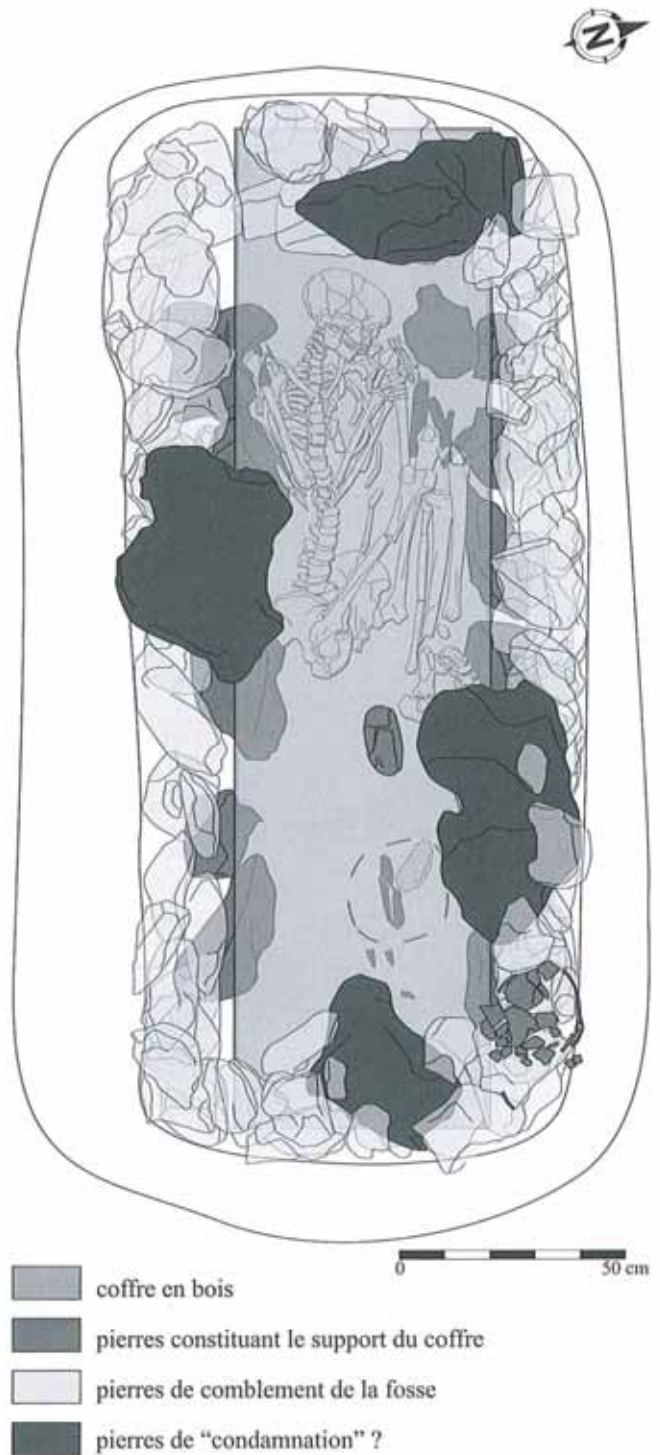


Fig. 8. Les effets de contrainte sur les membres inférieurs suggèrent la présence d'un coffre en bois, enserrant le corps.

sence d'un coffre en matériau périssable, occupant toute la longueur de la fosse.

Enfin, deux indices supplémentaires, de moindre importance, sont observables : l'effet de contrainte sur le pied gauche, qui se trouve ainsi en extension forcée et qui s'aligne avec la jambe gauche, ainsi que la flexion forcée des membres inférieurs. L'un comme l'autre peut s'expliquer par la présence d'un coffre en bois enserrant le corps (fig. 8).

S'agit-il d'un coffre amovible, déposé dans la fosse alors qu'il contenait déjà le défunt, ou d'un coffre construit dans la fosse, le corps étant déposé par la suite ? Les éléments en présence ne permettent pas de trancher entre ces deux hypothèses.



- coffre en bois
- pierres constituant le support du coffre
- pierres de comblement de la fosse
- pierres de "condamnation" ?

Fig. 9. Restitution de la sépulture 10 et rôles fonctionnels des pierres.



## De nombreuses possibilités architecturales, mais des choix funéraires précis

Les dispositifs architecturaux de la sépulture 10 appellent plusieurs remarques quant aux choix effectués par les Néolithiques. Ainsi, malgré l'importance visible des pierres, présentes depuis la surface et jusqu'au fond de la fosse sépulcrale et ce en grande quantité, ces dernières ne jouent pas toutes un rôle architectural majeur (fig. 9).

Les deux rangs de pierres reposant sur le fond de la fosse ont servi de support au coffre. Les pierres situées au nord présentent toutes un calibre similaire, tandis que les pierres sud, moins nombreuses, sont parfois d'un module plus important. Toutefois, l'ensemble a assuré un soubassement stable au coffre : l'épaisseur de ces pierres a permis de compenser l'irrégularité du fond de la fosse, leur sommet se situant à une même altitude.

En revanche, le reste des pierres, c'est-à-dire la grande majorité, a servi principalement d'habillage autour du coffre, coincé entre celui-ci et les parois de la fosse. Dans ce cas, leurs dimensions et leurs formes sont variables.

La surface de la sépulture, quant à elle, n'a pas reçu de pierres, hormis aux extrémités est et ouest. Aucune pierre n'a en effet été découverte dans le remplissage central de la fosse, malgré la présence d'un espace vide. Seules quatre grosses pierres, qui sont parmi les plus gros modules en présence, ont été déposées au sommet, une sur chaque côté de la sépulture. Leur taille et leur poids leur interdisent de se maintenir uniquement sur les pierres sous-jacentes ; elles reposaient donc partiellement en appui sur le coffre, évoquant en cela une sorte de « système de condamnation », il est vrai très partiel, de la sépulture.

Les effets de paroi qui s'observent sur toute la longueur de la fosse témoignent d'un coffre occupant également la même grandeur. Pourtant, le corps a été déposé en position hyperfléchie, les membres inférieurs très contractés, alors que la position allongée était tout à fait possible : la stature du défunt peut être estimée entre 1,79 m et 1,83 m (Fully et Pineau, 1960). La longueur du coffre, quant à elle, peut atteindre 2,20 m, en laissant quelques centimètres de part et d'autre pour une manipulation plus aisée.

La présence d'un tel vide dans la sépulture a de quoi surprendre. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées, comme la volonté de déposer ultérieurement un corps supplémentaire. Toutefois, l'hypothèse d'importants dépôts en matériaux organiques dans le coffre nous semble plus probable.

La structuration de la sépulture n'empêche pas *a priori* sa réouverture : le sommet laissé vierge de pierres, à l'exception de quatre gros modules, ne constitue pas un obstacle à un tel geste funéraire. L'hypothèse d'une ré-intervention, quelle qu'en soit la nature, nécessiterait alors un accès permanent à la sépulture et donc la construction d'un bâtiment plutôt que l'érection d'un tertre. C'est ce que peut suggérer également le dépôt d'une partie du mobilier funéraire à l'extérieur de la sépulture. Bien que le moment de ce dépôt soit indéterminable, il peut s'inscrire dans des rites commémoratifs, ultérieurs aux funérailles.

## Une répartition hiérarchisée du mobilier funéraire

Le mobilier funéraire de la sépulture 10 est varié en quantité et en nature. Il comprend deux vases, quatorze armatures de flèches et quatre lames en silex, ainsi qu'une grande coquille de moule d'eau douce<sup>2</sup>. Ces dépôts divers se répartissent entre plusieurs volumes, en association ou non avec le défunt. Ainsi, on distingue, depuis le fond de la fosse jusqu'à la surface :

### Le mobilier déposé dans la fosse sépulcrale, mais dissocié du défunt

À l'extrémité orientale de la fosse, sur le fond, reposent deux lames de silex et une coquille de moule d'eau douce (*Unio sinuatus*). Ces trois artefacts se trouvent à plat, à une altitude identique et directement au contact du substrat encaissant. En outre, l'une des deux lames est éclatée, mais les très nombreux fragments sont demeurés strictement en place. Cet ensemble s'inscrit dans une poche de sédiment coloré (fig. 10a).

### Le mobilier déposé dans le coffre et associé au défunt

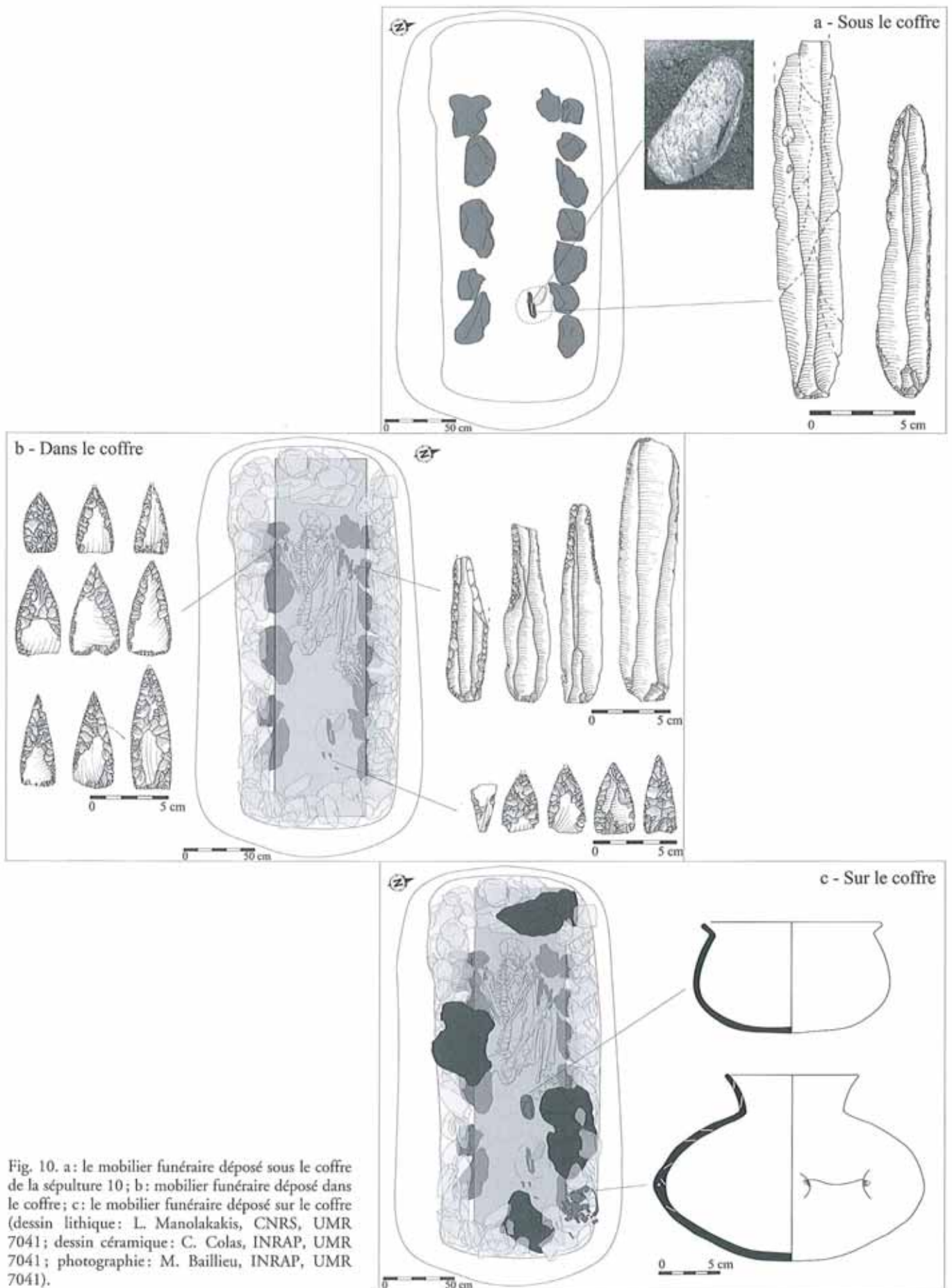
Disposées auprès du corps, neuf armatures de flèche reposent sur l'épaule droite ou à proximité immédiate de celle-ci. Elles sont toutes orientées la pointe vers l'ouest ou le nord-ouest et constituent vraisemblablement un carquois. Trois lames de silex se trouvent contre les genoux ; une quatrième, longue de 17 cm, repose parallèlement au bras gauche.

Enfin, cinq armatures de flèche supplémentaires ont été découvertes à l'extrémité orientale de la sépulture. Si elles sont à peu près circonscrites en plan, elles sont en revanche dispersées stratigraphiquement : elles reposent entre 3 et 8 cm au-dessus du fond de la fosse, dans le sédiment de remplissage. En outre, l'une d'entre elles repose sur chant. La disposition de ces flèches suggèrent qu'elles ont été déposées également dans le coffre, puis qu'elles ont chuté dans le vide sous-jacent lors de la décomposition de ce dernier (fig. 10b).

### Le mobilier déposé hors du volume sépulcral et dissocié du défunt

Le mobilier céramique a été déposé à l'extérieur de la sépulture. L'un des vases se trouve sur les pierres, dans l'angle nord-est. Le second a été découvert sous la grosse pierre sommitale nord,

<sup>2</sup> La céramique a été étudiée par C. Colas (INRAP, UMR 7041) et J. Dubouloz (CNRS, UMR 7041), l'industrie lithique par L. Manolakkakis (CNRS, UMR 7041), l'industrie osseuse par Y. Maigrot (post-doctorante, UMR 7041) et les différentes coquilles de moule par S. Bonnardin (post-doctorante, UMR 7041).





dans le remplissage de la fosse et environ 14 cm au-dessus des pieds; il se trouvait sur chant. Déposé originellement sur le coffre, il a chuté lors de la décomposition de ce dernier et le colmatage de la fosse. La pierre sommitale, partiellement en appui sur le coffre, a également glissé vers le centre de la fosse (fig. 10c).

## Les sépultures de Beaurieux : des dispositifs architecturaux différents, mais une répartition identique des mobiliers funéraires

La seconde sépulture du monument (sépulture 9) présente une architecture beaucoup plus simple. Néanmoins, elle témoigne également d'une répartition tripartite du mobilier funéraire.

Ici, rien ne plaide en faveur d'un coffre, malgré les indices incontestables d'une décomposition du corps en espace vide: la forme ovoïde de la fosse, son fond irrégulier, ainsi que l'absence d'effet de paroi sur le squelette ne permettent pas d'avancer l'existence d'un coffre.

Le corps repose également en position contractée, les membres inférieurs hyperfléchis vers la gauche. L'ensemble du squelette s'est affaissé et présente plusieurs sorties du volume initial du cadavre, même si ces dernières sont de faible ampleur (dislocation du bassin, déconnexion des genoux, dislocation des vertèbres lombaires...). Les déplacements de certaines pièces osseuses déconnectées sont tournés vers le volume intérieur du corps (par exemple, la déconnexion de la patella droite, qui a glissé vers le bassin). Ces éléments, auxquels s'ajoute un léger effet de contrainte sur le pied droit, suggèrent la présence d'une enveloppe souple autour du corps (fig. 11).

Dans cette hypothèse, on observe une répartition du mobilier funéraire entre trois espaces différents, tout comme dans la sépulture 10:

- *associées au corps*, quatre armatures de flèche ont été déposées sur l'épaule gauche; elles se trouvent donc dans le même volume que le corps, c'est-à-dire l'enveloppe souple;
- *dans la fosse sépulcrale et dissociés du corps par la présence de l'enveloppe*, deux vases ont été déposés, l'un au sud-ouest, le second au nord;
- enfin, l'amas de vestiges hétéroclites<sup>3</sup>, situé à l'extrémité orientale de la fosse, suit un pendage important (environ 50 %) depuis la surface de la fosse; il a été déposé à l'extérieur de la sépulture, sur le système de fermeture de la fosse.

Les sépultures 9 et 10 du monument de Beaurieux présentent d'indéniables similitudes. Elles partagent la même orientation et les corps reposent selon la même position, les membres inférieurs fortement fléchis vers la gauche, malgré la présence d'un long coffre dans le cas de la sépulture 10. On constate également la même répartition hiérarchisée des mobiliers funéraires entre trois espaces distincts, et ce malgré l'absence de coffre dans la sépulture 9. Par ailleurs, ces mobiliers ne témoignent pas non plus de différence flagrante entre les deux sépultures, que ce soit en quantité ou en qualité (fig. 12).

Les gestes funéraires observés, identiques, apparaissent donc indépendants des solutions architecturales mises en œuvre (un coffre dans la sépulture 10; une enveloppe souple autour du corps et un système de couverture sur la fosse dans la sépulture 9), ainsi que des matériaux utilisés (le bois et la pierre vs des matériaux organiques uniquement). Comment expliquer alors les disparités importantes que ces deux sépultures présentent d'un point de vue morphologique et surtout architectural? La prise en compte des données ostéologiques des défunts permet de proposer une réponse (fig. 13). La similitude entre la composition des dépôts funéraires des deux sépultures, et notamment l'importance accordée à l'industrie lithique, est sans doute à mettre en relation avec le sexe des inhumés, tous deux masculins. En revanche, les différences entre les aménagements des tombes peuvent être rapprochées d'une différence de statut entre les deux défunts, liée à l'âge au décès: l'individu le plus jeune (âgé de moins de 30 ans) étant dans la sépulture la plus simple et l'individu le plus âgé dans la sépulture la plus élaborée.

## Un monument funéraire isolé et une sépulture atypique?

Daté d'une phase ancienne de la culture de Michelsberg, le monument de Beaurieux trouve très probablement une origine dans les monuments Cerny, bien que ses dimensions l'éloignent notablement du gigantisme parfois observé dans la vallée de l'Yonne. En outre, sa situation isolée le différencie également des monuments Cerny regroupés en nécropole.

En revanche, l'architecture atypique de la sépulture 10, mêlant bois et pierre, trouve peu de parallèles, si ce n'est avec les sépultures en coffre des monuments 2 et 3 de Rots (Calvados), dans la plaine de Caen (Desloges, 1997; Chancerel et Desloges, 1998). On trouve là des similitudes dans les choix architecturaux réalisés: une fosse surdimensionnée par rapport à l'emprise d'un corps unique; l'utilisation de nombreuses pierres comme un habillage contre les parois de la fosse; la nécessaire utilisation du bois pour maintenir la couverture de la sépulture constituée également de pierres. Attribués au Néolithique moyen I en raison de l'architecture des longs monuments qui encadrent ces sépultures, leur datation reste toutefois à préciser.

Si le monument funéraire de Beaurieux apparaît comme une découverte importante pour le Michelsberg du nord de la France, aucun monument de ce type n'a encore été mis au jour dans l'aire d'extension de cette culture. En revanche, deux monuments comparables ont été découverts, l'un en Seine-et-Marne, à Vignely (Chambon et Lanchon 2003) et le second dans l'Yonne, à Saint-Julien-du-Sault (communication personnelle de K. Meunier). Dans le premier, une sépulture très érodée n'a pas

<sup>3</sup> Cet amas comprend: deux armatures de flèche, quatre tranchets, un burin, un grattoir et une dizaine d'éclats en silex, quatre outils en os et un ensemble de coquilles de moules d'eau douce.

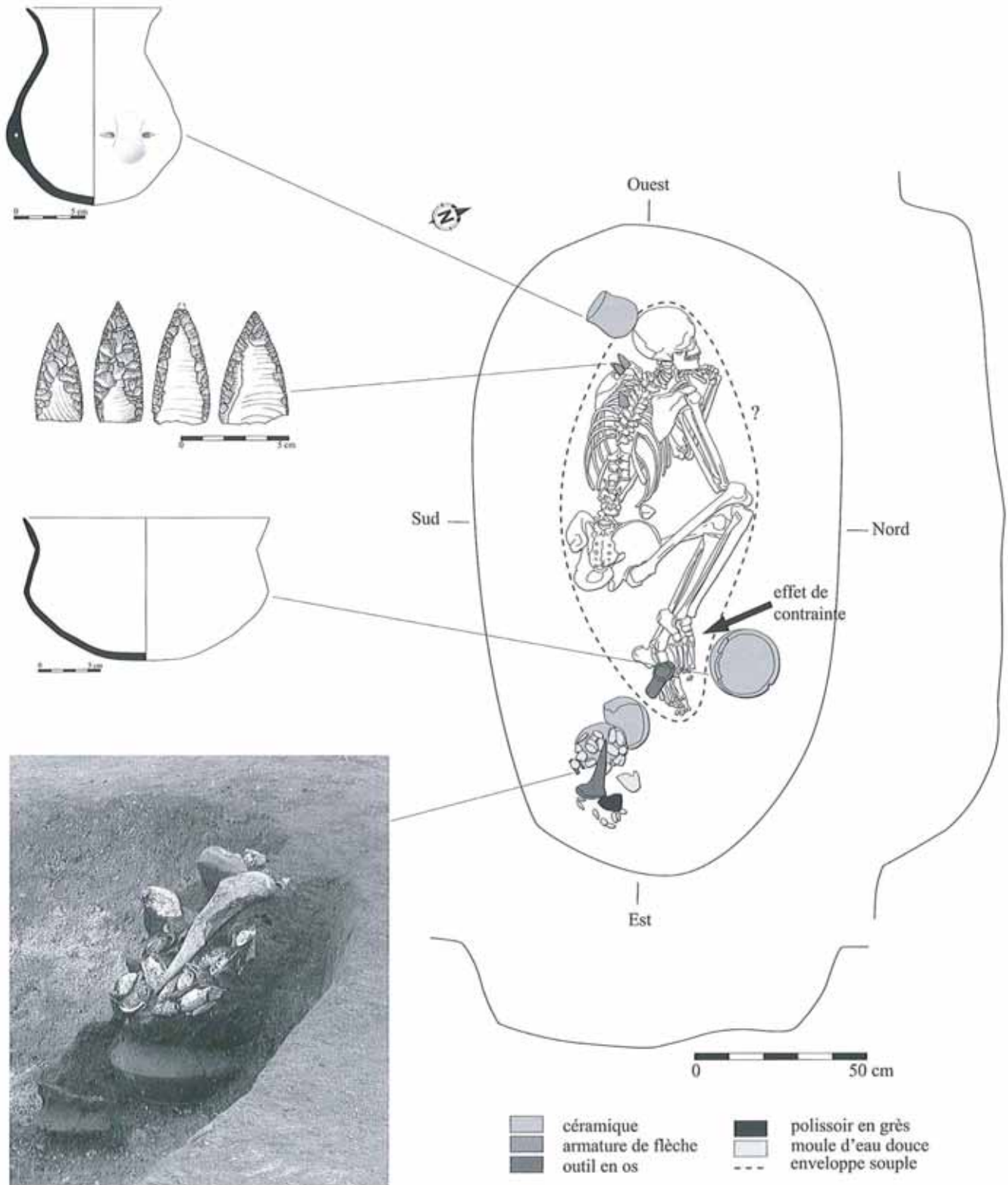


Fig. 11. Répartition du mobilier funéraire entre les différents volumes de la sépulture 9 (dessin lithique : L. Manolakakis, CNRS, UMR 7041 ; dessin céramique : C. Colas, INRAP, UMR 7041 ; photographie : M. Baillieu, INRAP, UMR 7041).



	Sépulture 9	Sépulture 10
<b>Céramique</b>	4 vases	2 vases
<b>Armatures de flèches</b>	4 sur l'épaule gauche 2 dans l'amas	9 sur l'épaule droite 5 à l'est dans le coffre
<b>Grandes lames en silex</b>	—	4 près des genoux 2 sous le coffre
<b>Industrie lithique autre</b>	4 tranchets 1 burin 1 grattoir une dizaine d'éclats	—
<b>Industrie osseuse</b>	2 biseaux, 2 pointes, 1 masse perforée sur bois de cerf	—
<b>Parure</b>	3 perles en pierre	—
<b>Autre</b>	amas de coquilles de moules d'eau douce	1 grande coquille de moule d'eau douce

Fig. 12. Nature et quantité des mobiliers funéraires des sépultures 9 et 10.

permis de telles observations et sa datation radiocarbone<sup>4</sup> ne l'attribue pas au Michelsberg ancien. Dans le second, aucune sépulture ni mobilier n'a été mis au jour et son attribution chronologique reste incertaine.

Événement exceptionnel ou particularisme régional, le monument funéraire de Beurieux et l'architecture élaborée de la sépulture 10 demeurent, à ce jour, uniques. Les fouilles prochaines des parcelles adjacentes permettront peut-être la découverte de nouveaux monuments et d'éclairer sous un jour nouveau les pratiques funéraires Michelsberg du nord de la France.

#### Remerciements

Je tiens à remercier M. Ilett qui a assuré la traduction en anglais du résumé.

Corinne Thevenet

Doctorante, Université de Paris 1

L'Europe protohistorique de la sédentarisation à l'État, UMR 7041 du CNRS

Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie

21, allée de l'Université

92 023 Nanterre cedex

<sup>4</sup> Ly 9401-4645 ± 35 BP, soit 3776-3388 avant notre ère (Chambon, Lanchon 2003, p. 171).

	Sépulture 9	Sépulture 10
<b>Forme</b>	Ovoïde	Rectangulaire
<b>Dimensions</b>	2 x 1,20 m	2,50 x 1,30 m
<b>Profondeur</b>	0,30 m	0,55 m
<b>Aménagements</b>	Enveloppe souple Couverture rigide	Coffre en bois Habillage de pierres
<b>Matériaux</b>	Organiques	Organiques et minéraux
<b>Age et sexe</b>	Homme jeune (- 30 ans)	Homme âgé

Fig. 13. Caractéristiques morphologiques des fosses et critères ostéologiques des défunts des sépultures 9 et 10.

## Références bibliographiques

CHANCEREL A., DESLOGES J. (1998) – Les sépultures prémégalthiques de Basse-Normandie, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9 000- 3 500 av. notre ère.)*, Séminaire du Collège de France, Errance éd., Paris, p. 91-105.

CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, Table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.

COLAS C., MANOLAKAKIS L., THEVENET C., BAILLIEU M., BONNARDIN S., DUBOULOZ J., FARRUGGIA J.-P., MAIGROT Y., NAZE Y., ROBERT B. (2007) – Le monument funéraire Michelsberg ancien de Beurieux « la Plaine » (Aisne, France), in M. Besse dir., *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique (Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005)*, Cahiers d'archéologie romande éd., 108, Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, p. 329-334.

DESLOGES J. (1997) – Les premières architectures funéraires de Basse-Normandie, in C. Constantin, D. Mordant et D. Simonin, *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque International de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France, n° 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 515-539.

FARRUGGIA J.-P. avec la coll. de BAILLIEU M., BONNARDIN S., CHARTIER M., COLAS C., MAIGROT Y., MANOLAKAKIS L., NAZE Y., THEVENET C. (2007) – Beurieux "la Plaine" (Aisne), rapport de fouille préventive, INRAP, DRAC, SRA Nord-Pas-de-Calais.

FULLY G., PINEAU H. (1960) – Détermination de la stature au moyen du squelette, *Annales de médecine légale*, t. 40, n° 2.

ROBERT B. (2003) – Beurieux "la Plaine" (Aisne), rapport de diagnostic, INRAP, DRAC, SRA Nord-Pas-de-Calais.





## Coffres en pierre - coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)

*Dominique Baudais, avec la collaboration d'Esther Gatto, Jean-Luc Gisclon et Sylvie Saintot*

*Résumé: Découverte en 2002 à l'occasion d'un diagnostic, la nécropole de Genevray a été fouillée en 2004 et 2005. Elle a livré un ensemble de 220 sépultures, 132 cistes et 88 coffres en matière périssable. La construction des cistes recourt à trois procédés d'assemblage, le plus fréquent voit l'appui des deux plus grandes dalles contre les plus petites dans 80 % des cas. Le fond du coffre est constitué du substrat morainique, mais trois cistes présentent des dallages et une quatrième avait un plancher. Les coffres en bois sont assemblés selon le même schéma que les cistes et ne présentent pas de fond construit. L'orientation des architectures de bois au nord-est est plus régulière que celle des cistes et l'organisation spatiale indique qu'ils se regroupent dans la partie nord-ouest de la nécropole.*

*Un menhir a été retrouvé en position secondaire, abattu et enfoui dans une fosse de condamnation datant du début de notre ère. Plusieurs indices montrent que des dalles gravées ont été utilisées dans la construction des cistes.*

*La datation de l'ensemble se situe entre 4900 et 3800 av. J.-C., une date plus récente situe la dernière occupation funéraire vers 3500-3350 av. J.-C. Cette chronologie absolue confirme que les cistes et les coffres en bois sont contemporains et que les rituels collectifs sont présents dès le début de la séquence.*

*Le mobilier funéraire est rare, 22 tombes livrent de la parure, 7 de l'industrie lithique et 2 des céramiques. Parmi les objets nouveaux on peut citer un bracelet en bois d'élan et une série de boutons à gorge d'origine nord orientale.*

*Zusammenfassung: Das bei Voruntersuchungen 2002 entdeckte Gräberfeld von Genevray wurde 2004 und 2005 untersucht. An der Fundstelle kamen insgesamt 220 Gräber zum Vorschein, davon 132 Steinkisten und 88 Kisten aus vergänglichem Baumaterial. Bei der Errichtung der Steinkisten kamen drei verschiedene Konstruktionsweisen zum Einsatz, wobei in 80 % der Fälle, die zwei grösseren Seitenplatten gegen die schmalere Endplatten gelehnt wurden. Die Kistensohle wurde in der Regel durch das anstehende Endmoränensubstrat gebildet; drei Kisten waren mit kleineren Platten ausgelegt, eine weitere war mit einem Holzboden versehen. Die Holzkisten sind nach dem gleichen Schema wie die Steinkisten errichtet und besitzen keinen Boden. Die Ausrichtung der Holzbauten nach Nordosten ist regelhafter als diejenige der Steinkisten und ihre räumliche Anordnung zeigt, dass sie im nordwestlichen Teil des Gräberfeldes konzentriert sind.*

*In einer um die Wende zum ersten nachchristlichen Jahrtausend datierten Grube fand sich ein umgeschlagener Menhir in Sekundärlage vergraben. Mehrere Hinweise deuten daraufhin, dass Steinplatten mit Gravuren beim Bau der Steinkisten verwendet wurden.*

*Die Datierung des Gräberfeldes umfasst eine Zeitspanne zwischen 4900 und 3800 v. Chr., ein jüngeres Datum gibt einen Anhaltspunkt für eine letzte Belegungsphase um 3500-3350 v. Chr. Diese absoluten Datierungen bestätigen die Gleichzeitigkeit von Steinkisten und Holzkisten sowie das Auftreten von Kollektivbestattungen seit dem Beginn der Belegung.*

*Grabbeigaben sind selten. Zweiundzwanzig Gräber enthielten Schmuck, sieben Steingeräte und zwei Keramik. Unter den bemerkenswerten Fundgegenständen sind ein Armring aus Elchgeweih und eine Reihe von Doppelknöpfen nordöstlichen Ursprungs hervorzuheben.*

*Abstract: The Genevray necropolis was discovered in 2002 during the course of an investigation. It was excavated in 2004 and 2005. 220 burial places have been uncovered, 132 cists and 88 coffers made out of perishable materials. There were three methods of constructing the cists, the most common was to lean the two largest slabs against the smaller ones – this in 80 % of the cases. The morainic substrate forms the floor of the chests, but three of the cists show traces of paving and a fourth one must have had a wooden floor. The wooden coffers are put together according to the same plan as the cists and have no built-in base. As a whole, the wooden constructions face north-east more consistently than the cists and they occupy the north-western part of the necropolis.*

*A menhir has been discovered in a secondary position, it had been thrown down and discarded in a ditch dating back to the beginning of our era. There are many indications that stone slabs with engravings had been used for the construction of cists.*

*The site dates back to 4 900 and 3 800 B.C., the last burial seems to have taken place about 3 500-3 350 B.C. The absolute chronology proves that cists and wooden coffers were contemporary and that collective rituals took place from the very beginning.*

*Funerary objects are rare; there were some pieces of adornment in 22 tombs, 7 contained stone artefacts and 2, some pottery. There was an unusual bracelet made of elk horn and a collection of buttons in the shape of discs with a groove cut round the rim, of north-eastern origin.*



## Avant-propos

La découverte de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) fait suite à un diagnostic de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) réalisé en 2002 sur le tracé de la future route de contournement de Thonon-les-Bains. Suite à cela, en 2004, une fouille préventive d'une durée de six mois a été menée par l'INRAP. En 2005, un complément de décapage a permis de compléter exhaustivement le plan des sépultures en coffre de bois sur le secteur menacé de destruction. Pour la séquence néolithique qui nous intéresse, l'intervention a révélé 220 sépultures dans l'emprise du chantier (132 cistes et 88 coffres en bois) ainsi que des fosses à la fonction encore mal élucidée et un menhir mis à bas. La fouille a permis de traiter 73 sépultures, quelques fosses et de prélever 28 cistes,

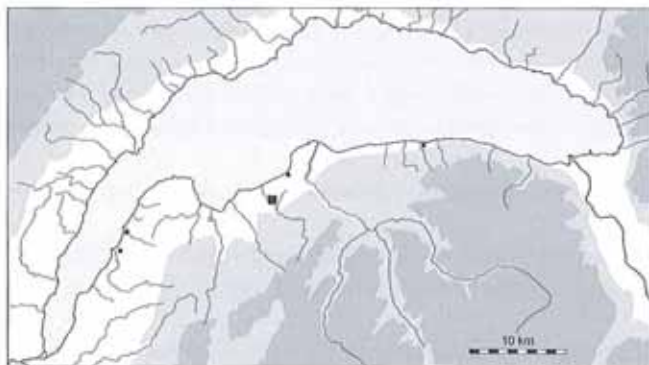


Fig. 1. Situation de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France).

mais près de 120 tombes durent être abandonnées sur place après enregistrement de leur état d'apparition.

Située en milieu non urbanisé, la nécropole de type Chamblandes de Genevray est la plus importante et la plus complète connue à ce jour. L'opportunité de réaliser l'étude exhaustive d'une grande nécropole de type Chamblandes et d'établir un référentiel de poids pour l'arc alpin n'a malheureusement pas été saisie par l'autorité compétente. Le début des travaux de construction sur ce secteur du chantier ayant été différé, il a par chance été possible de compléter de manière informelle notre documentation. Ce travail bénévole étalé sur 16 mois a principalement porté sur les coffres en bois dont la distribution forme un ensemble spatialement homogène mais qui fut trop peu documenté en 2004, par suite des circonstances de la campagne de fouille. Nos efforts ont surtout porté sur cette pratique funéraire encore peu étudiée dans le contexte Chamblandes en dehors de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud).

Devant l'étendue des sujets que nous souhaitons aborder dans le cadre de ce colloque, nous avons scindé la présentation des premiers résultats obtenus à Genevray en deux communications qui se complètent. Nous présentons dans cet article les données archéologiques générales de la nécropole en intégrant aux résultats de la fouille de 2004 les principaux acquis des travaux plus récents sur les coffres en bois. Pour notre part, nous traiterons plus particulièrement de l'architecture des coffres et de la présence du mobilier pour tenter d'appréhender, à l'appui des datations absolues, l'organisation de la nécropole et la dynamique de son fonctionnement.

De leur côté, Esther Gatto et Jean-Luc Gisclon se penchent exclusivement sur les données de la fouille de 2004 dont ils analysent en détail les importantes variations enregistrées dans la gestion de l'espace sépulcral des coffres pour proposer une première lecture en terme spatial.

## Situation

Le site de Genevray est localisé à l'ouest de la ville de Thonon-les-Bains, sur une terrasse fluvio-glaciaire distante d'environ 1 km de la rive du lac Léman (fig. 1). Ce plateau situé en retrait d'un cordon morainique culmine à 85 m (457,50 m) au dessus du plan d'eau. Il fait partie du complexe réseau de terrasses qui se sont formées au stade de décrue du glacier rhodanien (tardiwürm). La large terrasse sur laquelle est établi le site est bordée au nord-est par le marais de la Versoie et entaillée au sud-ouest par le cours encaissé du Pamphiot, un petit affluent du Léman. Hormis la nécropole néolithique, le site de Genevray a livré de nombreuses structures (fosses domestiques, foyer et TP) qui témoignent d'une occupation du lieu au Bronze final (BF3 / Ha B1) qui s'étend de manière diffuse sur l'ensemble du secteur étudié. La période antique est attestée, entre autres, par deux fosses d'incinération localisées au sud de la terrasse et qui sont attribuées au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. Enfin, les époques plus récentes ont imprimé leurs marques à travers la présence de plusieurs fossés et grandes fosses d'épierrement qui ont parfois été la cause de destructions de cistes néolithiques.



La partie de la nécropole recoupée par le projet routier occupe le secteur central de la zone étudiée et représente une surface d'environ 2600 m<sup>2</sup>, soit presque les deux tiers de la surface totale de la nécropole estimée à la suite d'une prospection géo-électrique réalisée à l'ouest de la limite de fouille.

## Historique de l'intervention

Guidé par les relevés stratigraphiques réalisés dans les sondages du diagnostic de 2002, le secteur a été décapé à la pelle mécanique jusqu'à l'approche de l'horizon reconnu comme le niveau de fonctionnement de la nécropole néolithique ou son interface d'érosion. Dans la plupart des cas, ce niveau se trouve en dessous du niveau d'apparition des dalles de couverture. Il peut jouxter le niveau d'affleurement des coffres en pierre ou même se trouver légèrement en dessous. Cette situation a facilité le décapage mécanique à grande échelle de la nécropole. En effet, le niveau de fonctionnement de la nécropole n'est pas conservé sur son flanc sud-est, ni même sur une partie de la limite d'emprise nord-ouest. Sur cette zone dont les cistes sont absentes, le décapage mécanique a été poussé jusqu'au toit du fluvio-glaciaire afin de rechercher des fosses de tombes sans dalles dont la présence avait été identifiée lors du diagnostic de 2002.

Le décapage initial ayant mis au jour 115 cistes et 29 coffres en bois, c'est sur cette base que nous avons établi la stratégie de fouille. Il était matériellement impossible de traiter près de 150 tombes à structure complexe dans le délai imparti. Afin de rendre l'analyse des résultats cohérente d'un point de vue spatial, nous avons fait le choix de limiter la fouille à une surface homogène et de la traiter exhaustivement.

Si la limite est de la nécropole demeure incertaine, sa limite au nord et au sud est établie avec certitude. Partant de la partie est, nous avons dans un premier temps privilégié tout le secteur situé au nord-est de la berme centrale pour nous étendre progressivement vers l'ouest et englober la première série de sépultures à coffre en bois. En revanche, toutes les cistes situées dans une bande de 10 m de large le long de la limite d'emprise ouest ont été écartées de l'étude, ainsi qu'un certain nombre de coffres en bois. Après avoir obtenu la prolongation de deux mois de l'opération, la fouille a été étendue au-delà de la berme centrale pour prendre en compte une partie de la limite sud de la nécropole.

Mais devant la complexité de nombreuses cistes traitées durant la fouille, il s'est vite avéré impossible de tenir notre objectif d'exhaustivité spatiale dans le délai fixé. Pour y remédier nous avons prélevé *in extenso* le contenu de 28 cistes situées dans les limites du secteur retenu qui ne pouvaient plus être fouillées sur place. Ces cistes sont à présent conservées dans un local à Thonon-les-Bains; leur étude est reportée.

Dans le dernier mois de l'intervention, des tranchées ont été pratiquées pour évaluer l'extension possible des sépultures à coffre en bois vers l'est. Les fosses de 22 tombes ont alors été repérées à l'est, mais également au sud de la première série de

fosses. Cette découverte a donné une nouvelle dimension à la nécropole, laissant présager l'existence d'un secteur densément occupé par ce type de sépultures sur toute la moitié nord. Une courte intervention en octobre 2005, nous a permis d'étendre le décapage à la machine jusqu'au toit du fluvio-glaciaire amorcé par les tranchées de 2004. Il a révélé 37 fosses de sépultures supplémentaires ainsi que six petites cistes, permettant enfin d'établir le plan complet de la partie de la nécropole située dans l'emprise des travaux (fig. 2).

Le nombre définitif de sépultures présentes s'élève à 220, soit 132 cistes et 88 coffres en bois auxquels il faut ajouter quelques fosses à la fonction encore mal précisée et un menhir abattu. De cet ensemble funéraire, la fouille de 2004 a permis de traiter exhaustivement 73 sépultures (59 cistes et 14 coffres en bois) et de prélever 28 cistes pour une étude ultérieure. Les interventions bénévoles qui ont pris la relève jusqu'au début des travaux sur le secteur en août 2006 ont permis de traiter 80 sépultures supplémentaires (63 coffres en bois, 17 cistes) ainsi que trois fosses également à caractère funéraire. Les 11 cistes abandonnées sans étude ni prélèvement le long de la limite d'emprise ouest ont été préservées par l'aménageur au moyen d'un remblai approprié sous le talus bordant la nouvelle chaussée. L'opération dans son ensemble permettra au final l'étude exhaustive de 87 % des sépultures touchées par les travaux.

## Stratigraphie

La dynamique alluviale périglaciaire a imprimé des ondulations de faible amplitude à la surface de la terrasse glacio-lacustre sur laquelle est établie la nécropole. Avec la mise en place progressive des limons, ces légères dépressions ont été des lieux d'accumulation préférentielle. Une bonne partie de la nécropole est à cheval sur deux d'entre elles. Le micro talweg 2, orienté nord-est/sud-ouest, se développe dans l'axe médian de la surface dégagée. L'action érosive du ruissellement de surface, conjuguée aux activités anthropiques, a conduit au nivellement progressif de la surface de la terrasse de sorte que le site se singularise par le très faible enfouissement des vestiges préhistoriques (65 cm au centre du talweg et de 30 à 35 cm de part et d'autre des limites d'emprise). Dans l'ensemble, l'état de conservation des tombes situées dans la zone centrale du micro talweg 2, où la séquence sédimentaire est la plus développée, s'est révélé particulièrement bon.

La séquence sédimentaire établie au-dessus des dépôts fluvio-glaciaires (us5) peut se résumer, de bas en haut, à travers sept épisodes principaux :

- us4: limon argileux brun orangé très caillouteux mis en place par colluvionnement et épais de 20 à 30 cm correspond à la formation des sols par altération des formations fluvio-glaciaires (us5);
- us3: limon compacté à graviers et petits cailloutis, de 20 à 25 cm d'épaisseur. La surface de cette couche recèle à la fois de rares tessons néolithiques au milieu de tessons pour la plupart attribuables au Bronze final. Les fosses des tombes s'ouvrent depuis le sommet de cette couche qui n'est pas ou plus présente sur la limite est de l'emprise et dans une moindre mesure sur sa limite ouest;

- us1057 : limon brun jaune, fin et compact d'environ 10 cm d'épaisseur produit d'une décantation en eau stagnante couvre toute la dépression située de part et d'autre de la berme centrale, au milieu de l'emprise;
- us8 : limon brun à gravillons (ép. 8 à 15 cm), conservé, comme le niveau précédent au point le plus déprimé du vallum central, là où la séquence sédimentaire est la plus importante;
- us2 : limon meuble, hétérogène, chargé de galets hétérométriques ( $\leq 12$  cm). Cette couche, épaisse de 20 à 25 cm contient des tessons meuble, hétérogène, chargé de galets hétérométriques ( $\leq 12$  cm). Cette couche, épaisse de 20 à



Fig. 2. Plan d'ensemble de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) située dans l'emprise des travaux. En gris les fosses des sépultures à coffre en bois. (Infographie: P. Rigaud, D. Baudais, Inrap).



25 cm contient des tessons de céramique tournée et non tournée ; elle scelle la nécropole dans toute la partie centrale du vallum. À l'est, elle est tronquée par l'érosion (anthropique?) ;

- us7 : limon homogène à petits graviers couvre uniformément sur 20 à 30 cm d'épaisseur l'ensemble du secteur ;
- us1 : terre végétale (ép. 10 à 18 cm).

La couche 3 dont le sommet témoigne à la fois de l'horizon de creusement (circulation?) des fosses des cistes et des coffres en bois et d'une occupation au Bronze final, soulève des questions complexes sur l'évolution du secteur entre le 5<sup>e</sup> millénaire et le début du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère. La sédimentation peut certes avoir été faible au cours de ce long intervalle chronologique, mais un hiatus sédimentaire sur plus de 3 millénaires est une hypothèse peu vraisemblable, malgré la topographie de la terrasse. Si l'hypothèse d'une érosion naturelle limitée au sommet des flancs du micro talweg central est recevable, celle-ci ne peut s'appliquer à l'axe longitudinal de la terrasse. La pente y est si faible que seul le déplacement des éléments les plus fins est possible, mais aucun horizon de réduction des éléments grossiers n'a été observé à l'interface de l'us3 et des faciès qui le chevauchent. Cette réduction stratigraphique est plutôt la conséquence d'activités anthropiques prolongées sur un secteur qui a très tôt présenté un potentiel agricole important. La mise en culture de la terrasse est probablement antérieure au Bronze final et s'est poursuivie après sans discontinuer. Aucun niveau de sol de l'occupation Bronze final n'a été mis en évidence sur le secteur de la nécropole. Les fosses qui s'y rattachent sont identifiables au même niveau que les sépultures néolithiques et les tessons des deux épisodes chronologiques sont rassemblés dans le même ensemble stratigraphique. Il s'agit à l'évidence d'une importante érosion d'origine anthropique (labours) sur un espace topographique qui a bénéficié d'un faible colluvionnement entre le Néolithique moyen et l'épisode Protohistorique. Cette absence de stratigraphie pour la phase d'occupation néolithique est un handicap qui fait reposer l'analyse chronologique de la nécropole sur les seules datations absolues.

## Sépultures en ciste

Les 132 cistes mises au jour encadrent, à l'est et au sud, le secteur occupé par les coffres de bois. Au centre de la nécropole le chevauchement entre les aires de distribution des deux architectures se marque par une forte imbrication des fosses sépulcrales (fig. 2).

## Fosse d'installation

Seules 50 % des cistes ont vu leur fosse d'installation documentée avec précision. Les fosses s'individualisent au sommet de l'us3, leurs fonds atteignant le toit du fluvio-glaciaire à l'exception des petites cistes d'enfants en bas âge. Les dimensions des fosses sont généralement du double de celles du coffre. Celui-ci

occupe le plus souvent la zone centrale, mais parfois, si les dalles longitudinales sont très longues ou particulièrement volumineuses, la position du coffre est légèrement décentrée vers un bord de la fosse, vraisemblablement pour servir d'appui provisoire lors de la pose de la première dalle (ex. T.151, 156, 158). Parfois, la fosse d'installation est plus étroite que la dalle de couverture (T.12, 23, 31, 95, 96, 140, 151, 160, 1004), cet indice témoigne du dépassement de la dalle de couverture à la surface du sol de circulation. La distance qui sépare les cistes entre elles est en général de l'ordre de 2 m, mais au centre et à l'ouest, sur des secteurs présentant de fortes concentrations de sépultures d'enfants, l'écart n'est plus que décimal avec des recouvrements entre fosses d'installation.

## Coffre

L'orientation des cistes couvre un large spectre allant de nord à est-sud-est avec une dominance du cadran nord-est-est (fig. 3). Le coffre, est toujours rectangulaire et majoritairement formé de quatre dalles de chant (70 %) ; l'ajout d'une dalle supplémentaire (15 %), voire d'une deuxième (8 %), concerne autant les parois latérales que transversales. Le procédé est à la fois destiné à pallier un manque de matière première appropriée (grande dalle) et à résoudre ponctuellement un défaut d'étanchéité. Les petites dalles transversales sont souvent légèrement trapézoïdales de façon à offrir de meilleurs contacts bord à bord

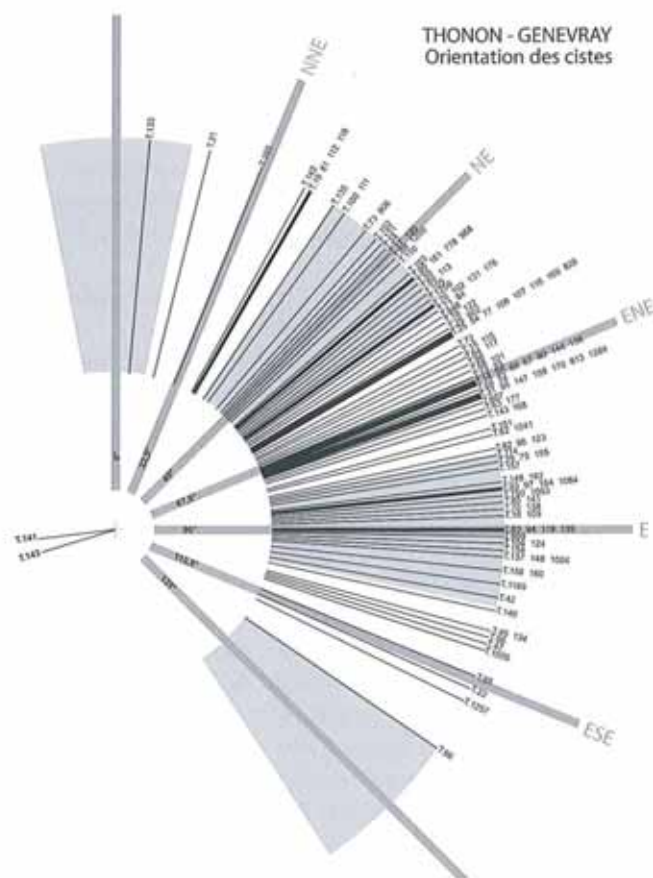


Fig. 3. Cadran d'orientation des sépultures en ciste Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie; dessin D. Baudais, Inrap).

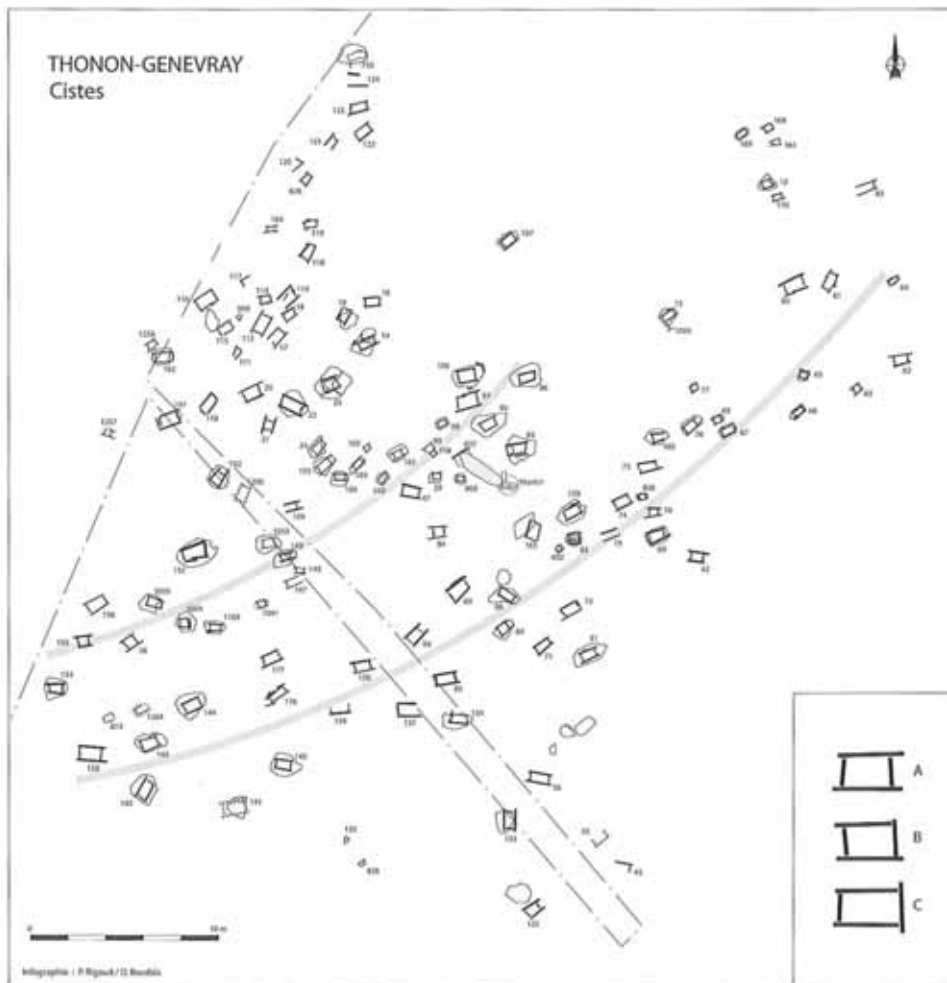


Fig. 4. Plan d'ensemble des sépultures en ciste de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) avec dalle de couverture lorsque présente. Dans le cartouche à droite, schéma des trois types d'assemblage de coffre pratiqués au sein de la nécropole. Ligne grise : distribution spatiale en «cordon». (Infographie : P. Rigaud, D. Baudais, Inrap).

pour réaliser des caissons hermétiques. La tranche supérieure du coffre est, de la même manière, toujours soigneusement travaillée et horizontale pour optimiser le contact avec la couverture.

La construction des cistes recourt à trois procédés d'assemblage, quel que soit le nombre de dalles employées (fig. 4) :

- type A, les petites dalles des extrémités (chevet, pied) servent d'appui aux dalles latérales (80 %) ;
- type B, la dalle d'extrémité s'appuie d'un côté sur l'extrémité de la dalle latérale, de l'autre elle soutient la seconde dalle latérale (6 %) ;
- type C, la dalle d'extrémité est en appui sur les extrémités des deux dalles latérales (2 %) ;
- indéterminable (12 %).

Les procédés B et C ne s'appliquent qu'à une seule extrémité du coffre. C'est une fois encore la matière première disponible qui semble déterminer ces adaptations de façon à ce que le coffre conserve les proportions initialement recherchées. Pendant l'assemblage du coffre, de gros galets servent à caler les dalles à leur base avant que la fosse ne soit remblayée. C'est le même procédé que l'on retrouvera dans les fosses des coffres en bois.

Les dimensions des caissons sont comprises entre 28 x 23 x 25 cm et 140 x 80 x 90 cm de sorte qu'il existe des coffres à la mesure de toutes les classes d'âge. Si les enfants peuvent trouver place dans toutes les cistes, les sujets adultes, en revanche,

n'intègrent pas de caisson inférieur à 70 x 45 cm. Par ailleurs, il n'y a pas de relation stricte entre la taille des coffres et le nombre de sujets inhumés.

Sur le plan spatial, les coffres à dalle surnuméraire sont dispersés sans regroupement particulier sur l'ensemble de la nécropole, tandis que, pour l'assemblage du coffre, on observe une meilleure représentation du type B à l'ouest, le long de la limite d'emprise.

### Aménagement du fond

En règle générale, le substrat fluvio-glaciaire constitue le fond des coffres sur lequel repose directement le corps des défunts, sans plancher intermédiaire perceptible, cependant quatre cistes présentent des aménagements particuliers.

Le premier est un cas unique qui consiste en un dispositif de fond formé de pierres plates encochées à leur sommet et dressées parallèlement aux dalles d'extrémités dans chaque angle du coffre (fig. 5). Ces pierres devaient supporter deux à deux des longerons sur lesquels pouvaient prendre appui un plancher. Les restes des défunts (9 immatures) étaient posés sur ce support artificiellement décollé du fond d'environ 10 cm et dont la fonction demeure énigmatique.





Fig. 5. Vue du fond de la tombe 104 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) avec, aux quatre coins du coffre des plaquettes dressées de chant et encochées au sommet qui servaient de support à une structure en matière périssable décollée du sol (plancher?). (Photo: E. Gatto, Inrap).

Le second aménagement consiste en un dallage complet du fond de trois cistes par des galets plats (T143) et/ou des fragments de dalles (T55, T71) (fig. 6). De tels pavements sont rares dans l'aire Chamblandes en dehors de la nécropole de Lenzburg (Argovie; Wyss, 1998) et d'une ciste à Corbassières (Sion, Valais; Baudais *et al.*, 1990), ainsi qu'à Vidy (Lausanne, Vaud) où ce sont deux coffres en bois qui présentent un fond dallé (T34 et T77, Moinat, ce volume p. 195).

### Couverture

Les 54 cistes encore surmontées d'une dalle de couverture étaient principalement localisées dans l'axe du micro talweg 2 central et sur sa frange est. La couverture est généralement monolithique, mais pour trois petites cistes elle est composite et faite du chevauchement de deux dalles. Certaines couvertures sont assurées par un volumineux bloc à l'état brut ou par une dalle épaisse et grossièrement façonnée qui peut atteindre jusqu'à 45 cm d'épaisseur et peser jusqu'à deux tonnes pour les plus grosses. Cet aspect mégalithique de la couverture se



Fig. 6. Vue du dallage de fond de la ciste T71 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) constitué de fragments de dalles et de galets plats. Deux fragments portent des cupules gravées sur la face non visible. (Photo: D. Baudais, Inrap).



marque par un dépassement important à la surface du sol de circulation alors que les dalles plus fines et/ou plus petites affleuraient plus légèrement ou étaient complètement enterrées pour certaines.

Les contraintes techniques font que lorsque les dalles sont fines (10 cm) elles sont assez strictement taillées aux dimensions du coffre, alors que celles plus épaisses ont tendance à largement déborder son emprise.

Pour les cistes retrouvées sans couverture, l'analyse des dépôts osseux ainsi que le constat de la présence fréquente d'un encroûtement de calcite plus ou moins important sur le tiers inférieur des parois, tendent à prouver que ces coffres étaient à l'origine surmontés d'une dalle. L'hypothèse d'une couverture définitive en matière périssable résiste difficilement aux faits observés sur les dépôts osseux et la sédimentation ; d'autre part la durabilité réduite du bois n'offre pas les conditions nécessaires à la formation d'une croûte de calcite sur les parois, à savoir un vide prolongé de l'espace sépulcral. Nos observations convergent pour situer la disparition de près de 60 % des dalles de couverture longtemps après l'arrêt du fonctionnement de la nécropole, en un ou plusieurs épisodes accompagnés d'interventions souvent dommageables pour le contenu des sépultures. Signalons encore trois cistes dont la dalle de couverture était enterrée dès l'origine et qui ont révélé un coffre entièrement (T106) ou partiellement (T103, T1041) vide de sédiment. Une telle situation va presque toujours de paire avec des sépultures complètement enterrées, à l'exemple des nécropoles des deux sites de Sion à l'avenue Ritz et au chemin des Collines en Valais ou de certaines cistes d'En Seyton (Corseaux-sur-Vevy, Vaud) et de Chamblandes (Pully, Vaud) dans le Bassin lémanique. Pour les autres cistes demeurées couvertes, le comblement des coffres s'est généralement fait par infiltration naturelle, mais dans ces milieux proches de la surface, la fréquentation des micromammifères a été la source d'importantes perturbations.

## Choix de la matière première

La matière première des cistes a été prélevée dans les formations morainiques et fluvio-glaciaires des terrasses de Thonon. Ce sont, à de rares exceptions près, des roches métamorphiques originaires de la zone pennique située au sud du Rhône valaisan, en amont de Saint-Maurice. Elles appartiennent, avec leur structure feuilletée prononcée, aux familles des schistes, mica-schistes, gneiss, aux roches vertes avec la prasinite et au marbre. Les roches magmatiques sont représentées par quelques blocs de couverture en granite. Les blocs métamorphiques sont présents dans les formations fluvio-glaciaires locales à raison d'environ 6 %.

Il est aujourd'hui très difficile d'estimer le rayon parcouru par les Néolithiques pour s'approvisionner en matière première dans la mesure où l'exploitation des blocs erratiques a été intensive et récurrente à travers les millénaires et où ils ont aujourd'hui presque entièrement disparu du paysage. Mais, comme on peut le constater, le poids de ces blocs ne semble pas avoir été un obstacle à leur transport, puis à leur manipulation lors de la réouverture successive de nombreuses cistes.

L'identification pétrographique de l'ensemble des dalles (540 échantillons) ouvre des perspectives intéressantes en terme d'analyse spatiale des choix d'approvisionnement par tombe (détermination pétrographique M. Burri et J.-J. Charollais). Plusieurs regroupements de tombes peuvent être avancés sur la base de l'utilisation privilégiée de certaines roches (fig. 17). Tous les assemblages n'ont pas la même homogénéité mais ils se révèlent spatialement cohérents et pourraient traduire des regroupements sur lesquels nous reviendrons lors de l'analyse spatiale.

## Marquage en surface

Alors qu'un nombre significatif de couvertures n'était pas visible en surface de la nécropole, on enregistre un cas seule-



Fig. 7. Vue de la tombe 106 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) immédiatement après l'enlèvement de la dalle de couverture. À gauche et au centre, les trois dalles dressées qui dépassaient du sol de circulation et balisaient l'emprise de la tombe et de dalle de couverture. On remarque l'absence complète de sédimentation à l'intérieur du coffre. (Photo : D Baudais, Inrap).



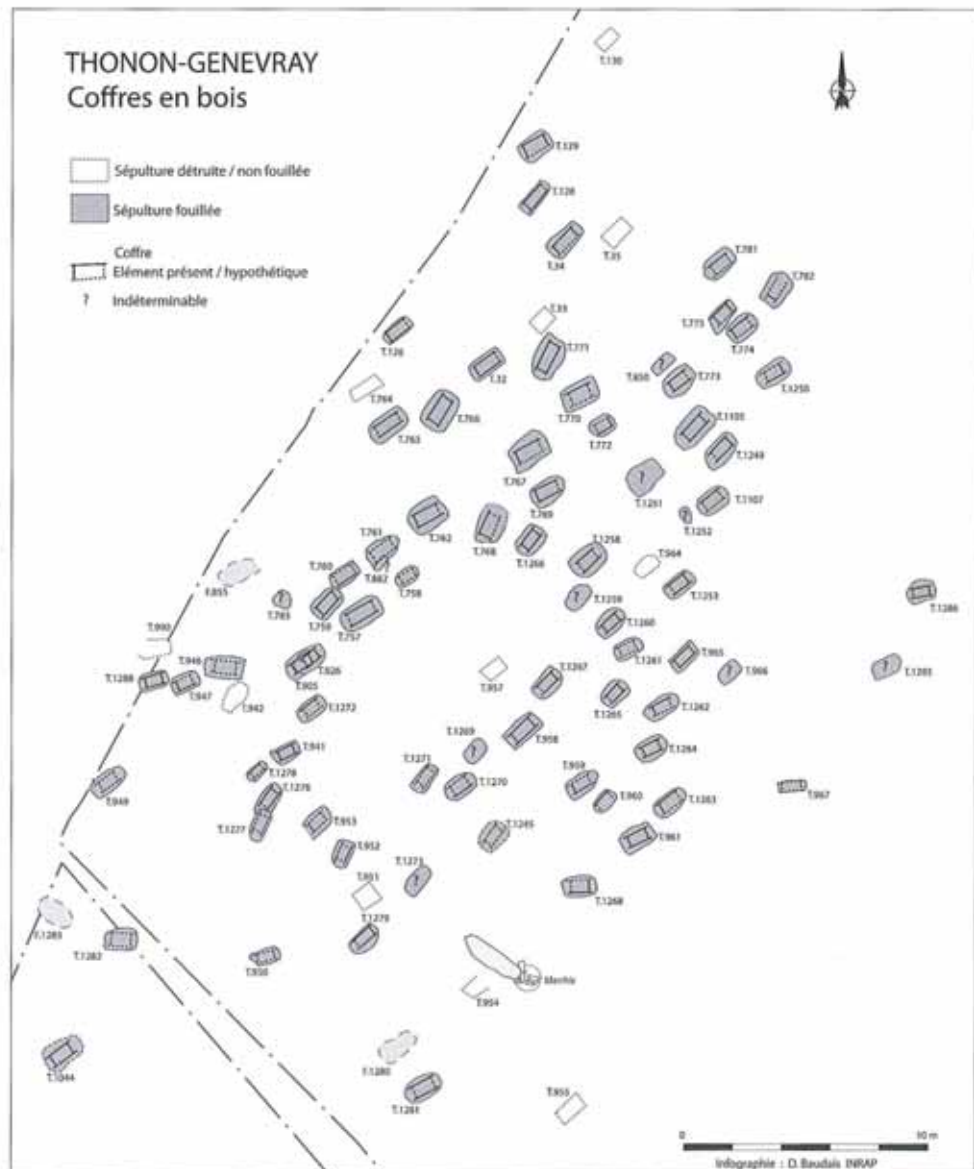


Fig. 8. Plan d'ensemble des fosses des sépultures à coffre en bois de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie). En grisé, les tombes qui ont été fouillées. Les éléments du coffre en bois attestés par les observations de fouille sont en trait continu; ceux restitués à titre d'hypothèse en trait interrompu. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

ment de recouvrement entre cistes sur l'ensemble de la surface étudiée. D'ailleurs, la façon dont s'organise ce recouvrement de T1084 par T15 ne permet pas d'exclure un acte intentionnel. Il est vraisemblable que les sépultures oblitérées devaient faire l'objet d'une signalisation au sol qui pouvait prendre par exemple la forme d'un tertre de terre, d'une balise en bois ou en pierre, mais que l'érosion naturelle et anthropique d'un milieu à faible sédimentation aura presque entièrement oblitéré. Un aménagement de marquage a été mis en évidence autour de la ciste 106 sous la forme d'au moins trois petites dalles dressées, brisées au sommet, qui délimitaient l'emprise de la dalle de couverture en surface (fig. 7). Les cas avérés de marquage en surface sont assez rares, on en connaît quelques uns à Vidy (Lausanne, Vaud; Moinat, ce volume p. 195), à Corseaux-En Seyton (Vaud; Baudais et Kramar, 1990) et au chemin des Collines (Sion, Valais; Moinat *et al.*, ce volume p. 277).

Le menhir couché présent dans la partie centre-est de la nécropole est un marquage mégalithique d'une autre nature qui concerne l'ensemble de l'espace funéraire.

## Pratiques funéraires

Nos collègues E. Gatto et J.-L. Gisclon analysent en détail dans l'article qui suit (cf. *infra*) les différents modes de gestion de l'espace sépulcral des tombes fouillées en 2004. On se bornera donc à énoncer brièvement les traits principaux des pratiques funéraires dans les cistes.

Dans les sépultures individuelles, le défunt est déposé les membres fléchis sur le côté gauche, la tête orientée dans le quadrant nord/nord-est à sud-est. Il s'agit majoritairement de dépôts primaires et certaines sépultures témoignent de réinterventions variées marquées par des remaniements et des prélèvements. À mesure que le nombre de défunts augmente à l'intérieur des coffres, les pratiques vont se diversifier, intégrant plusieurs types de gestes funéraires combinés, comme les remaniements ou les réductions. Jusqu'à présent, un seul cas d'inhumation double simultanée a été identifié avec certitude.

Parmi les 76 cistes fouillées, 25 étaient dotées de mobilier d'accompagnement où dominent la parure en pierre, en os ou en coquillage et plus rarement des armatures de flèches (3 cas),

ainsi que de la céramique (2 cas). Les sépultures individuelles ou doubles laissent apparaître que ce sont plutôt les enfants (6 cas : T12, 15, 99, 100, 101, 1189) qui sont dotés de mobilier que les adultes (4 cas : T95, 105, 106, 151), cependant un même type de parure peut indistinctement être associé à un enfant ou à un adulte. Dans les sépultures collectives, il est rarement possible d'attribuer le mobilier à un individu précis.

## Sépultures à coffre en bois

Les 88 sépultures à coffre en bois forment un ensemble spatialement homogène au centre nord-ouest de la nécropole. La campagne de 2004 et les interventions qui ont suivi ont permis de fouiller 79 fosses de sépultures sans dalle au contenu très diversément conservé (fig. 8).

La stratigraphie montre que, comme pour les cistes, les fosses s'ouvrent au sommet de l'us3. Mais le peu de contraste entre le comblement des sépultures et les couches de limon encaissant (us3, us4) a rendu difficile leur individualisation par un

moyen mécanique au plus près du niveau d'ouverture. Comme les premières tombes isolées à la machine entamaient pour la plupart le substrat fluvio-glaciaire, nous avons pris le risque de les rechercher à la base de la séquence des limons afin de gagner du temps et profiter d'un meilleur contraste sédimentaire, mais en faisant l'impasse sur la séquence supérieure des fosses.

## Signalement

Cette méthode de décapage n'était évidemment pas adéquate pour répondre à la question d'un éventuel signalement en surface des tombes. Cependant, deux sépultures ont livré des indices allant dans le sens d'une telle pratique :

- En T941, des fragments de schiste appartenant à un bloc étroit et allongé gisaient au sommet de la fosse. Le signalement de la tombe pourrait rappeler celui de la ciste 9 de Corseaux - En Seyton matérialisée en surface par une petite stèle (Baudais et Kramar, 1990).

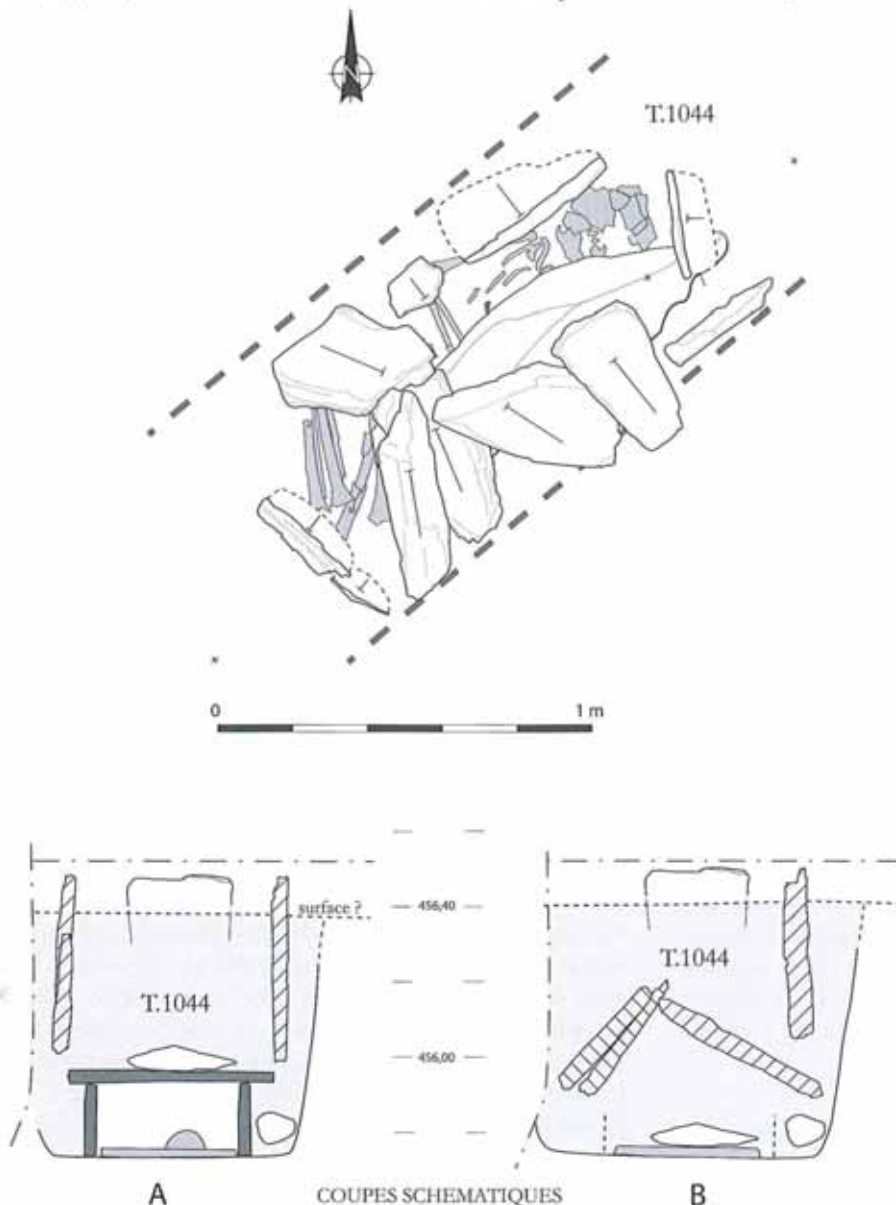


Fig. 9. Tombe 1044 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) avec son entouragement de petites dalles dans leur position initiale sur chant ou basculée sur le coffre. En bas, la coupe A restitue l'organisation de la sépulture avant la décomposition du coffre en bois; la coupe B, restitue l'état de la tombe tel que mis au jour après l'effondrement du coffre et l'affaissement d'une partie de l'entouragement de pierres. (Dessin et info-graphie: L. Strippoli, D. Baudais, Inrap).



– Isolée à l'extrémité sud-ouest de la concentration des coffres en bois, la T1044 présente dans la séquence supérieure de son comblement une série de petites dalles dressées ou basculées qui encadrent et dominent l'espace du coffre. L'agencement des différents éléments amène à penser que les dallettes dépassaient la surface du sol de circulation, faisant office de signalisation de la sépulture (fig. 9).

Il faut également évoquer la présence de petites fosses (TP) observées à la périphérie de quelques sépultures qui pourraient avoir accueilli des mâts de signalisation, mais leur contemporanéité avec les tombes n'est pas établie. Enfin, la matérialisation de la tombe en surface par un petit tertre de terre est une hypothèse envisageable, mais l'érosion du sol de circulation n'en a pas gardé la trace. La composition du remplissage supérieur de certaines fosses pourrait toutefois en porter le témoignage.

### Fosse

Les fosses d'installation sont de forme rectangulaire ou ovoïde et sont plus strictement orientées nord-est / sud-ouest avec de faibles écart par rapport à la moyenne comparativement aux cistes. Les dimensions des fosses pour un sujet adulte sont comprises entre 2,40 x 1,60 m et 1,50 x 1,00 m ; pour un enfant entre 1,60 x 1,00 m et 0,90 x 0,50 m. En revanche, il est plus difficile d'établir avec précision leur profondeur en raison de la méthode de décapage pratiquée. Sur la base d'une approximation de l'épaisseur moyenne des us4 et us3, on peut avancer des profondeurs qui se situeraient aux alentours de 50-60 cm, mais une dizaine de fosses localisées dans l'axe central du talweg 2 atteindraient 80-100 cm de profondeur si l'on en juge par leur encaissement profond dans les graviers. La partie médiane de la fosse est généralement comblée par un limon très peu chargé en graviers tandis que la périphérie est beaucoup plus graveleuse. Cette situation est probablement le produit d'un affaissement des sédiments consécutif à la décomposition du couvercle du coffre.

### Coffre

En effet, différents faits et indices permettent la mise en évidence d'un coffrage au centre de la fosse à l'intérieur duquel était placé le défunt. Dans toutes les fosses, le limon de la zone centrale se prolonge jusqu'au contact des restes osseux. Souvent, dans les derniers centimètres du remplissage de la fosse, la limite de cette auréole prend une forme rectangulaire en se réduisant progressivement à la stricte emprise de la partie située au-dessus du squelette. Au contact des restes osseux, le limon occupe uniquement le volume délimité par la structure qui fait obstacle au mélange des sédiments du comblement de la fosse : un coffrage. Ce phénomène n'est pas partout aussi net, mais sa lisibilité sur parfois plus de 15 cm de hauteur est la confirmation dans tous les cas de la présence d'un coffre en matière périssable. Ces observations d'ordre sédimentaire ont été faites sur un peu plus de 50 % des sépultures fouillées.

D'autres observations relevées sur le fond même de la fosse corroborent ces premiers indices. Il s'agit en particulier de galets

d'un calibre important dont la juxtaposition forme des alignements de part et d'autre de la dépouille (fig. 10). La présence de ces effets de parois sur un ou deux côtés de la sépulture – plus rarement sur trois ou quatre – a été constatée dans 60 sépultures sur les 76 fouillées (79 %) (fig. 8). Ce dispositif servait à caler les planches pendant la phase d'assemblage du coffrage, avant que la fosse ne soit partiellement remblayée autour du coffre avant l'inhumation.

Dans une dizaine de sépultures, on a également observé la présence d'étroites gouttières sur le fond de la fosse qui témoignent de l'implantation des parois de bois dans le sol. Ces traces sont surtout présentes dans l'axe longitudinal de la tombe. Dans certains cas, ce procédé a été utilisé comme substitut au précédent, dans d'autres, il lui est associé.

Lorsque les indices archéologiques font défaut, les observations ostéologiques mettent en évidence des effets de contrainte sur les ossements et prouvent que la décomposition des corps a dans presque tous les cas bénéficié d'un espace non colmaté. Sur

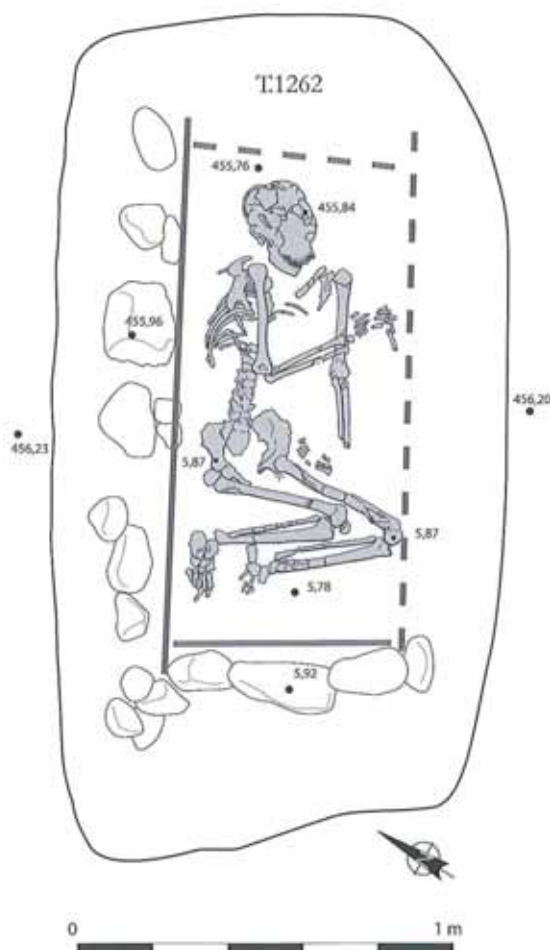


Fig. 10. Tombe 1262 à coffre en bois de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) dans sa fosse sub-rectangulaire. Les alignements de galets reposant sur le fond de la fosse servent à caler les deux premières planches mises en place pour édifier le coffre (trait plein). Les planches suivantes, en appui sur les premières (position hypothétique), ne nécessitent pas de calage; c'est le remblaiement de la fosse autour du coffre qui rigidifie l'ensemble. (Dessin : D. Baudais, Inrap).



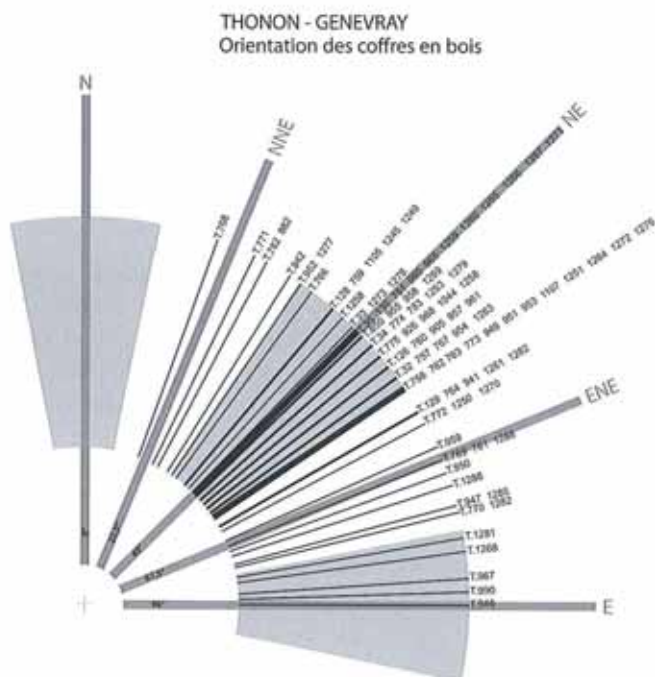


Fig. 11. Cadran d'orientation des sépultures en coffre de bois de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie; dessin : D. Baudais, Inrap).

l'ensemble des sépultures fouillées, seules huit fosses ont un contenant qui demeure indéterminé.

L'espace sépulcral à l'intérieur de la fosse se résume à un caisson rectangulaire formé de deux longues planches dressées en appui contre les étroites parois de chevet et de pied. La technique d'assemblage reprend à l'identique celle qui prédomine parmi les cistes. Le coffrage est surmonté d'un couvercle en planche; en revanche aucun indice ne semble indiquer le planchéage du fond. La disposition des galets de calage dans de nombreux alignements laisse supposer que les planches longitudinales outrepassaient le point d'intersection avec les transversales (fig. 10). L'épaisseur des planches a été identifiée par l'espace laissé vide entre les galets de calage et les parties du squelette qui présentent des contraintes, ou encore par la largeur de la rigole d'implantation de la paroi. Selon les cas, cette épaisseur oscille entre 5 et 10 cm. Les dimensions internes des coffrages témoignent d'une plus grande variabilité dans l'axe longitudinal que transversal. La longueur du coffre s'inscrit entre 100 et 160 cm, avec une moyenne à 125 cm tandis que la largeur est comprise entre 50 et 75 cm, avec une moyenne à 60 cm. Un espace généralement plus important est ménagé entre la paroi de chevet et le crâne qu'entre la paroi de pied et les membres inférieurs.

L'orientation des coffres en bois s'inscrit strictement dans le quadrant nord-nord-est / est, avec une majorité au nord-est (fig. 11) qui tranche avec la grande dispersion des cistes.

## Pratiques funéraires

### Sépulture individuelle

En dépit d'un état de conservation des restes osseux souvent médiocre, 68 coffres en bois permettent une lecture suffisamment précise de la position d'inhumation du défunt. Ce sont, à deux exceptions près, des inhumations primaires individuelles. Le défunt est déposé sur le flanc gauche ou sur le dos, la tête orientée au nord-est, les membres inférieurs fléchis à gauche, tandis que la disposition des membres supérieurs offre plus de latitude. La majorité des coffres ayant été fouillée après la campagne de 2004 et sans le concours d'un anthropologue, la classification proposée ici est un état provisoire qui repose sur la simple lecture de la position des membres après décomposition. L'analyse anthropologique des éventuels mouvements post-dépositionnels reste à faire et pourrait conduire à la révision de certaines attributions, voire au regroupement de certaines classes.

Dans seulement 12 coffres, le défunt est en position hypercontractée; dans les autres il est seulement en position fléchié et les distinctions dans le positionnement des membres portent presque exclusivement sur les membres supérieurs :

- membre supérieur gauche en extension le long du corps, droit fléchi (17)
- membre supérieur gauche hyperfléchi, bras droit fléchi (10)
- membres supérieurs croisés / mains réunies (8)
- membres supérieurs superposés hyperfléchis (4)
- membres supérieurs superposés fléchis (9)

Sur le plan spatial, les différentes catégories sont dispersées sur l'ensemble de la nécropole sans phénomène de sectorisation, hormis un petit lot de quatre sépultures hyperfléchies au centre est (fig. 12).

Soulignons qu'à la différence des cistes, les sépultures d'enfants en bas âge sont ici sous-représentées. Est-ce un fait réel ou un biais occasionné par la méthode de décapage employée, le doute est permis au regard du caractère ténu des rares fosses pour enfant identifiées.

### Sépulture double

Seules deux sépultures peuvent être qualifiées de primaire double. La tombe T761, où un grand immature tient dans le creux du bras gauche un enfant. T882 est vraisemblablement un dépôt double, simultané. Le cas de T949, avec deux inhumations superposées dans les limites de la même fosse, est plus ambigu. Le dépôt du second sujet (immature) n'a occasionné aucune perturbation du premier puisque quelques centimètres de sédiment les séparent. La stratigraphie atteste d'un dépôt successif où la volonté d'associer les deux individus à un même espace sépulcral paraît indéniable, mais leur appartenance ou non au même coffre reste à vérifier.

### Sépulture double avec réduction

Deux coffres (T946 et T947) (fig. 13) situés non loin du précédent livrent chacun, dans la même emprise de fosse, une inhumation individuelle accompagnée de la réduction des restes d'un premier occupant. En T947, la réduction des os le long des parois internes du coffre est complète; en revanche elle n'est



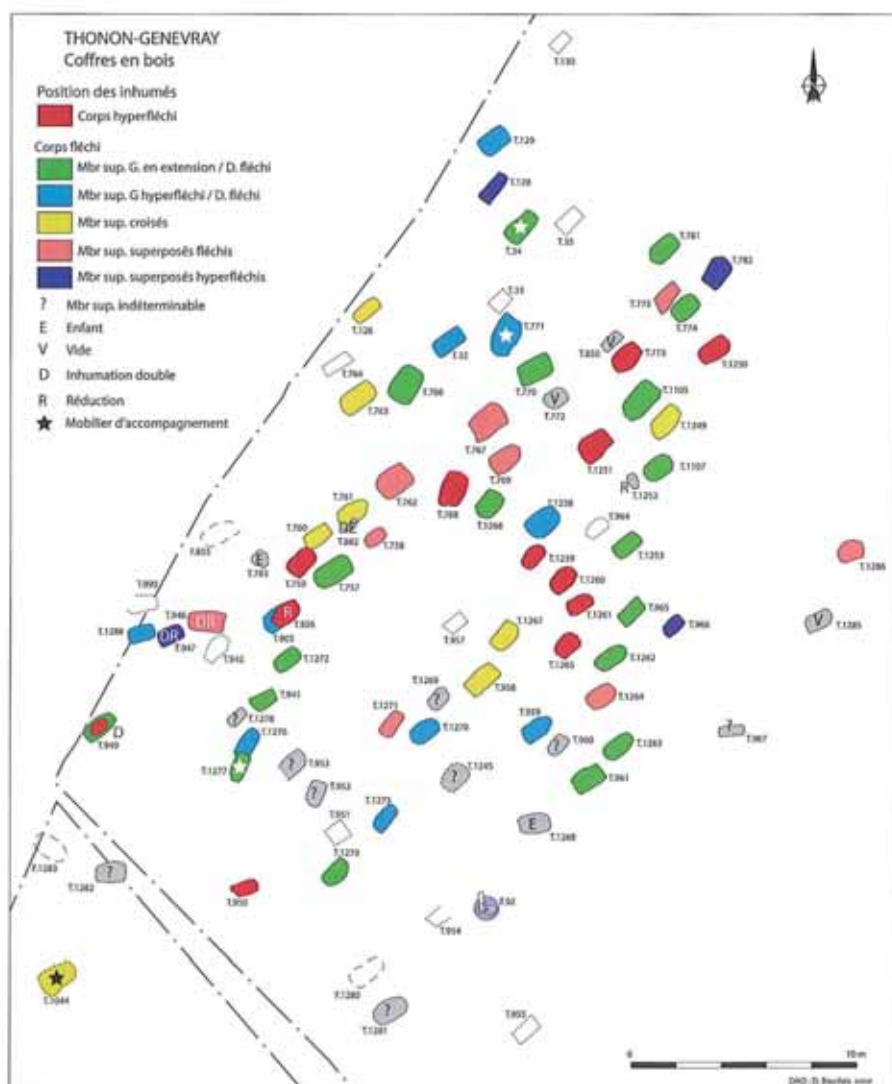
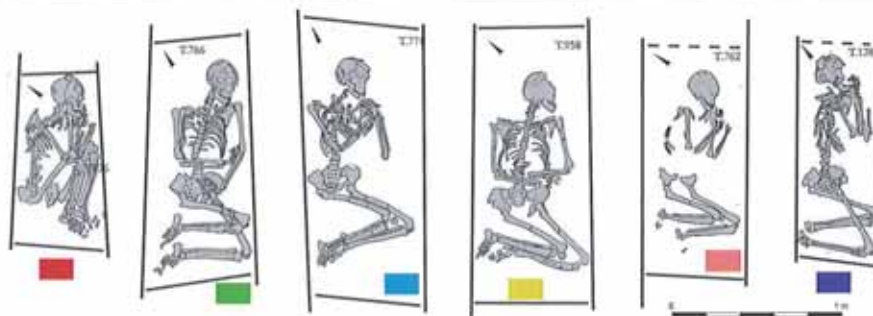


Fig. 12. Plan regroupant les éléments observés dans les sépultures en coffre de bois fouillées (position des inhumés, sépulture individuelle ou double, réduction, mobilier d'accompagnement). (Infographie: D. Baudais, Inrap).



que partielle en T946 où les os du premier occupant ont été éparpillés, seul le crâne a été extrait avant d'être redéposé sur les pieds du second inhumé.

Dans les deux cas, le caractère intentionnel du recouvrement est indéniable (respect des limites de la fosse et du coffre initial); il traduit, comme en T949, la volonté d'associer successivement deux individus au même espace sépulcral. Le coffre 947 était encore fonctionnel au moment de sa réouverture, ce qui est plus difficile à établir pour le coffre 946 qui pourrait avoir été reconstruit. L'intervalle qui sépare les deux inhumations aurait été plus court en T947 qu'en T946.

Seuls quatre coffres en bois ont livré du mobilier d'accompagnement qui consiste en armatures de flèches (T1044), perles en lignite (T1277), éclats de cristal de roche (T34) et silex (T771). Ces sépultures se répartissent sur l'ensemble de l'aire occupée par les coffres en bois (fig. 19).

#### Recouvrements

Les recouvrements partiels entre fosses de coffres en bois sont exceptionnels puisqu'on en dénombre seulement trois: T1276/T1277, T761/T882, T905/T926. Dans les deux premiers cas le recouvrement n'a eu aucune incidence sur le

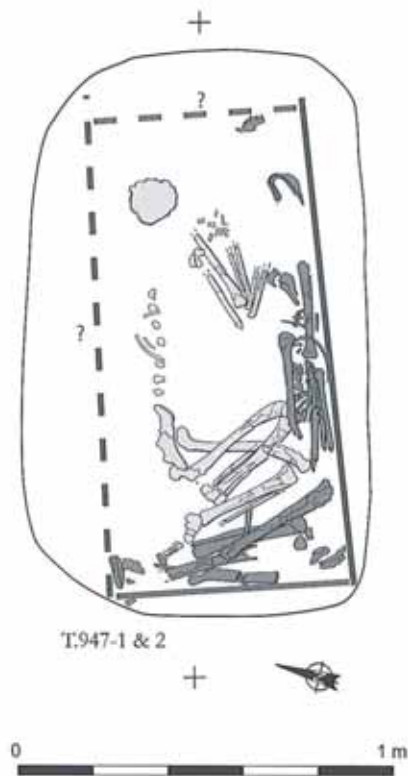


Fig. 13. Tombe 947 à inhumation double successive avec réduction dans un coffre en bois resté fonctionnel (Dessin : D. Baudais, Inrap).

contenu de la sépulture, en revanche, pour le dernier, il a entraîné une réduction partielle des restes osseux de T905. Les recouvrements sont vraisemblablement fortuits, même si l'on ne peut totalement écarter une recherche de regroupement.

Les sépultures doubles et les recouvrements partiels de fosses se localisent le long de la limite d'emprise ouest, dans un secteur densément occupé, alors qu'ailleurs les sépultures simples sont mieux individualisées les unes des autres. Ces observations contribuent à renforcer l'hypothèse de la présence d'une signalisation des sépultures en surface. De la même manière, les recouvrements entre cistes et coffres en bois se limitent à quatre cas dont un seul fut véritablement destructeur (T106/T1245) ; pour les autres, on assiste à de simples empiètements à la marge des fosses d'installation. Seule une signalisation des tombes permet aussi peu d'accidents sur le long terme.

## Mégalithisme

Les pratiques funéraires ne sont pas les seules manifestations de l'occupation néolithique du secteur. Au centre de la nécropole se dressait un menhir qui a été retrouvé abattu au pied de sa fosse d'installation dans un fossé de condamnation datant, au plus tôt, du tournant de notre ère (fig. 14). La fosse d'implantation contenant une partie de la base éclatée du menhir et l'ensemble de son système de calage est contemporaine du niveau d'ouverture des fosses de la nécropole et scellée par l'horizon Bronze final. Le menhir, dont la hauteur totale



Fig. 14. Vue du menhir retrouvé couché dans une fosse de condamnation au moins postérieure au Bronze final. À gauche, la fosse d'installation du menhir avec certains éléments de calage encore en place ; à droite, les restes de la ciste T601 presque entièrement détruite par le creusement de la fosse de condamnation. (Photographie : D. Baudais, Inrap).





Fig. 15. Vue de la dalle de couverture de la tombe 105 portant différents motifs de gravures sur la face supérieure. (Photographie : D. Baudais, Inrap).

reconstituée avoisine 3,70 m pour une section de 90 x 45 cm, s'élevait à près de 2,80 m au dessus du sol ; aucune gravure n'a été décelée à sa surface. À quand remonte l'érection de ce menhir ? Est-il antérieur à l'établissement de la nécropole (Néolithique ancien) ou contemporain de sa mise en place au début du Néolithique moyen I ? La stratigraphie ne permet malheureusement pas de répondre.

Cependant, d'autres indices de mégalithisme sont présents en réemploi dans l'architecture des cistes sous la forme de fragments de dalles gravées sur une face. Celle qui couvre la tombe 105 est richement gravée de motifs variés (tridents, animal, cupules...) interrompus par les lignes de fractures occasionnées par la remise en forme de la dalle en tant que couverture de ciste (fig. 15). Dans les tombes 71 et 55, ce sont des éléments du coffre et/ou des dallages constituant le fond des cistes qui portent de profondes cupules. Toutes ces pièces ont appartenu à des dalles plus importantes qui furent fracturées et dont on peut envisager qu'elles étaient à l'origine dressées (sur place ?). À l'exception de la couverture de T105 dont les ornements se trouvent sur la face visible en surface, la vision des gravures n'est pas privilégiée dans l'utilisation qui en est faite dans l'architecture des tombes ; leur valeur symbolique semble hypothéquée. On peut envisager l'hypothèse que les dalles gravées sont contemporaines de l'érection du menhir, mais à la différence des premières, le menhir est resté dressé durant toute la durée de fonctionnement de la nécropole. Ce réemploi des dalles gravées qui peut aussi intervenir tardivement dans le fonctionnement de la nécropole ne nous aide pas à résoudre l'insertion chronologique de cet épisode mégalithique. Il faut à ce titre signaler que la datation absolue de la tombe 71 n'a pas été possible et que le résultat de T55 est aberrant et s'explique par un remaniement historique.

Une telle association entre nécropole Chamblandes et mégalithisme n'est pas unique, puisqu'à Sion, l'alignement de menhirs du chemin des Collines peut aujourd'hui être associé à l'habitat voisin et à la nécropole. Comme à Thonon-Genévray, ces menhirs peuvent être attribués au plus tard au Néolithique moyen I (Moinat *et al.*, ce volume p. 297 ; Moinat et Gallay, 1998).

## Premières approches spatiales

Sur le plan spatial, la limite de la nécropole est confirmée au nord et au sud, mais reste incertaine à l'est (fig. 2). La concentration des coffres en bois, encadrée à l'est et au sud par les cistes, forme sur la moitié nord de la nécropole un ensemble spatialement homogène d'emprise plus ou moins rectangulaire. Si l'on se base sur l'orientation moyenne des coffres, on constate que leur implantation s'inscrit dans un quadrillage grossièrement orthogonal qui détermine des rangées plus ou moins longues (fig. 16). La distribution des cistes paraît plus hétérogène et leur orientation polaire nettement moins stricte. Au centre et à l'ouest, les deux types d'architecture sont étroitement imbriqués, tandis que vers l'est et au sud les cistes paraissent distribuées dans deux cordons successifs ceinturant l'espace occupé par les coffres en bois (fig. 4). La limite entre le secteur des coffres en bois et le cordon de cistes le plus à l'est est soulignée par une langue de terrain dépourvue de sépulture où se dressait le menhir aujourd'hui couché. On peut voir dans cet espace un axe possible de circulation et de pénétration à l'intérieur de la nécropole.

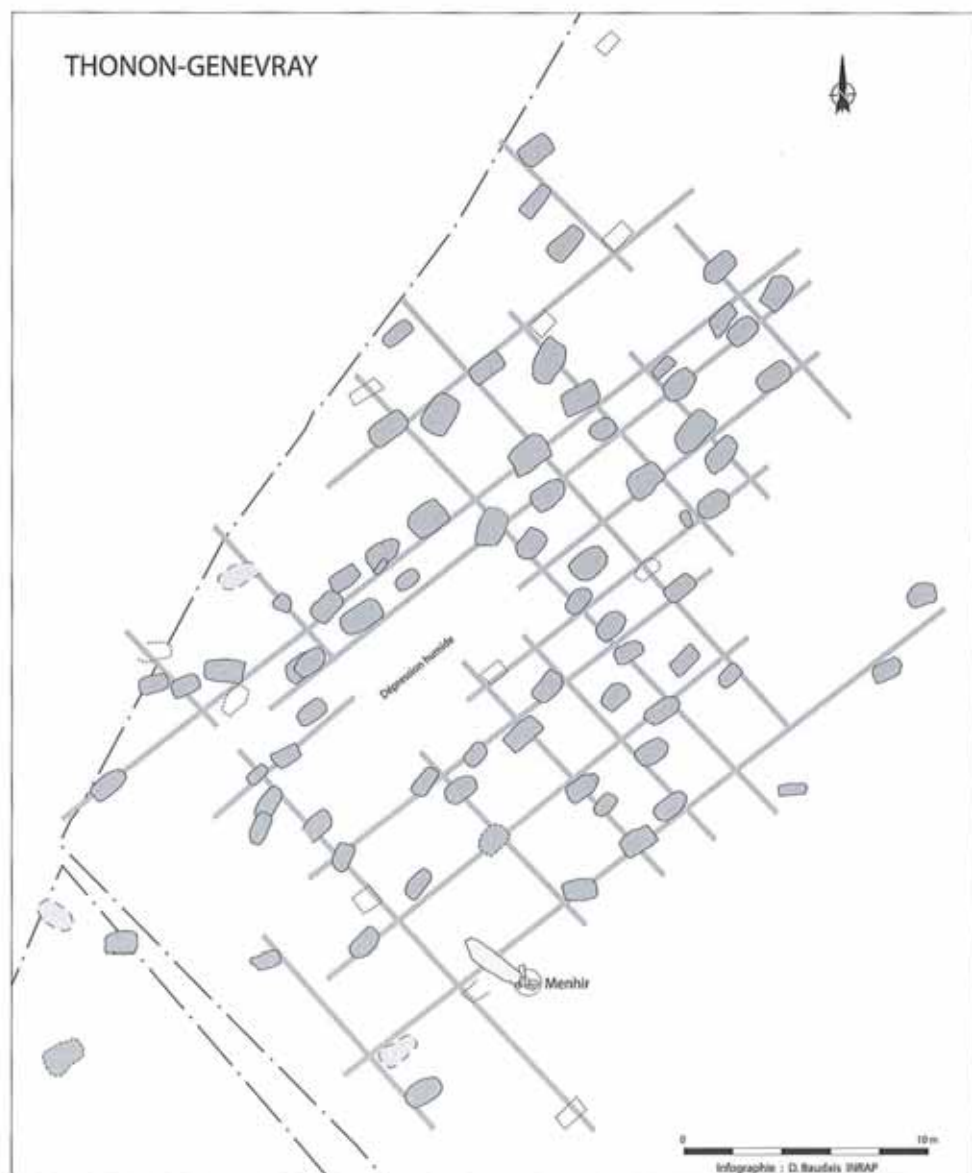


Fig. 16. L'orientation moyenne des sépultures en coffre de bois semble les inscrire dans un quadrillage approximativement orthogonal qui détermine des rangées plus ou moins longues. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

Devant une telle densité de sépultures nous avons cherché un moyen de procéder à des regroupements cohérents afin de comprendre selon quels critères se constituait l'agrégation progressive des tombes. Parmi les critères de regroupements suivants – architecture, dimensions, orientation, inhumation individuelle ou collective, âge, mobilier, datation – c'est la sélection pétrographique de la matière première des cistes que nous avons jugé susceptible, dans une première étape, de refléter avec le moins de filtres possible l'acte social qui consiste à construire des coffres pour ses morts. Ce critère d'analyse permet de proposer une première série d'hypothèses de regroupement à l'intérieur de l'ensemble des cistes. Notre démarche est fondée sur les acquis d'une étude ethno-archéologique réalisée par nos soins dans une vallée reculée de l'ouest du Népal qui portait sur l'intégralité des instruments de mouture présents dans un village groupé dont la population pratiquait l'auto-subsistance. Le choix de la matière première selon les différents instruments restituait assez fidèlement l'organisation familiale et les liens de parenté des différentes maisonnées, puisque les territoires

d'approvisionnement et les choix pétrographiques différaient d'un clan à l'autre. C'est de ce constat que nous sommes parti pour analyser les identifications pétrographiques réalisées par les professeurs M. Burri et J.-J. Charollais sur les dalles de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie). Lorsque l'on soumet les résultats à cette grille de lecture, les ensembles diversement cohérents qui se dessinent (fig. 17) pourraient fort bien traduire une structuration de la nécropole sous forme d'îlots de tombes à caractère familial, clanique ou villageois par exemple... Si l'on applique cette lecture au plan des orientations des cistes (fig. 18) on retrouve certains assemblages du plan précédent; ils sont toutefois moins nets. Avec la parure, la répartition spécifique des perles en jayet et en calcite (fig. 19) permet de faire le lien entre les deux ensembles de cistes isolés au centre, l'un dominé par des sépultures d'enfants, l'autre par des sépultures d'adultes. C'est là une première série d'indices susceptible de nous aider à comprendre la structuration de la nécropole. L'achèvement de l'étude de toutes les cistes prélevées et fouillées devrait permettre d'approfondir les perspectives ouvertes par cette



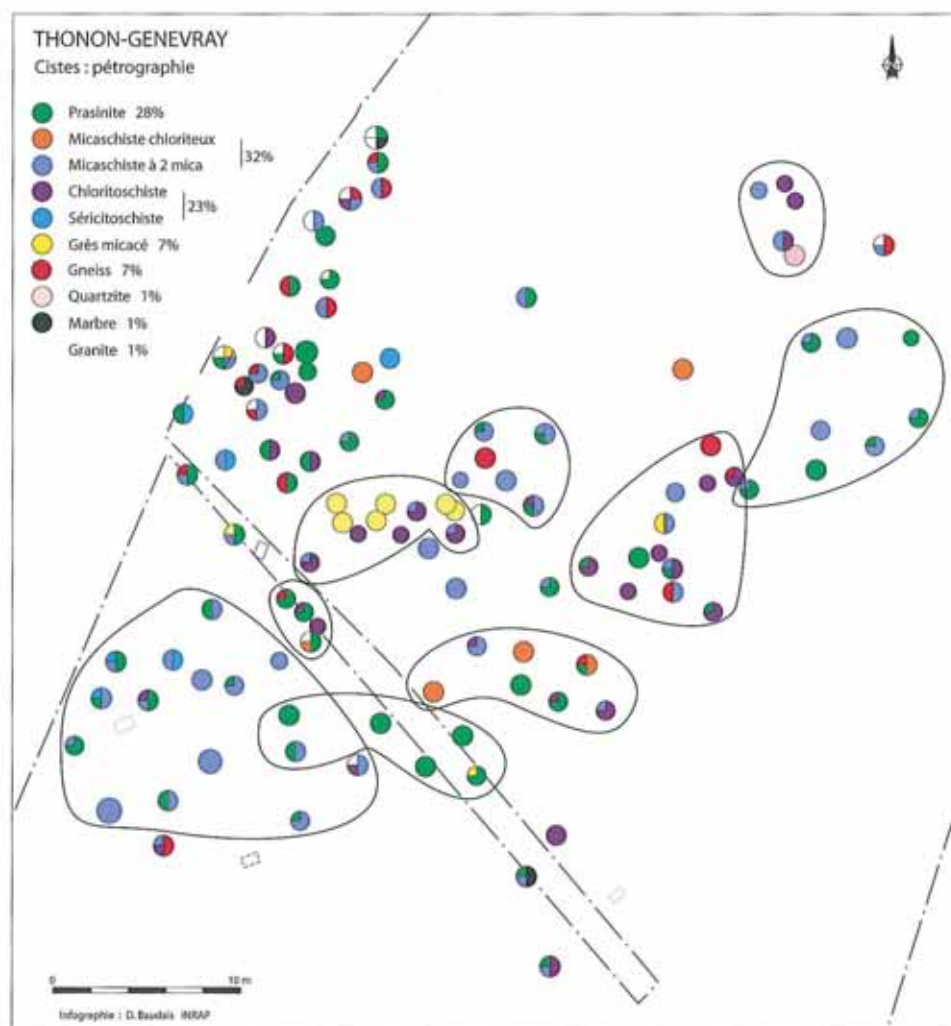


Fig. 17. Plan de synthèse des identifications pétrographiques des cistes de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) et hypothèse de regroupement par ensembles cohérents. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

approche en y intégrant l'ensemble des études archéo-anthropologiques et de multiplier les croisements entre les différents critères.

La grande uniformité des coffres en bois, marquée par la quasi-absence de mobilier, offre moins de possibilité à l'analyse spatiale. Les positions d'inhumation ne font pas apparaître de regroupements significatifs hormis quatre coffres au centre-est avec des corps hyperfléchis. Cependant, sur la bordure ouest, une petite série de coffre en bois se démarque de l'orientation générale dans un secteur où les deux modes d'architecture sont fortement imbriqués. Or, ce sont les mêmes coffres qui contiennent pour la plupart une inhumation à dépôts successifs, avec ou sans réduction (fig. 12). Il semble bien que l'on assiste dans ce secteur, à travers l'exemple de trois tombes, à ce qui pourrait correspondre à un début de « collectivisation » des coffres en bois par des individus qui pratiquent, comme pour les cistes, de nouvelles inhumations dans la tombe. De la même manière, le seul coffre en bois ayant livré de la parure – des perles en jayet – se situe dans l'environnement immédiat des cistes qui présentent ce même mobilier. On a peut-être là un indice de regroupement spatial intentionnel d'individus dont les pratiques funéraires sont en cours de transformation. Il est tout aussi possible que la forte imbrication des cistes et des coffres en bois qui s'observe à l'ouest relève d'une dynamique semblable.

## Chronologie absolue

La chronologie de la nécropole repose sur 39 datations d'ossements portant sur 31 cistes et 8 coffres en bois représentatifs de toute la surface étudiée. Une date aberrante et une autre trop récente ont été écartées après identification des causes à l'origine de la pollution. Le fonctionnement de la nécropole court sans interruption sur un bon millénaire (4900-3800 av. J.-C.), seule une date plus récente se détache entre 3500-3350 av. J.-C. (fig. 20). Ces résultats remarquablement cohérents confirment les observations de fouille qui établissaient comme probable la contemporanéité des cistes et des coffres en bois. La sériation selon le type d'architecture des 37 dates retenues montre la synchronie des deux pratiques funéraires et leur persistance jusqu'à l'abandon de la nécropole. Une légère antériorité des coffres en bois sur les cistes (2 dates) est du domaine du possible mais il est difficile de la tenir pour établie, car elle se place dans la marge d'incertitude de la datation. En revanche, la date isolée dans la deuxième moitié du 4<sup>e</sup> millénaire est recevable, puisqu'elle correspond à l'une des deux cistes dont les corps étaient en position antipodique, têtes à l'ouest (T143, T141).

Débutant vers 4900/4800 av. J.-C., la séquence de Thonon se révèle totalement synchronique avec l'affirmation du phénomène

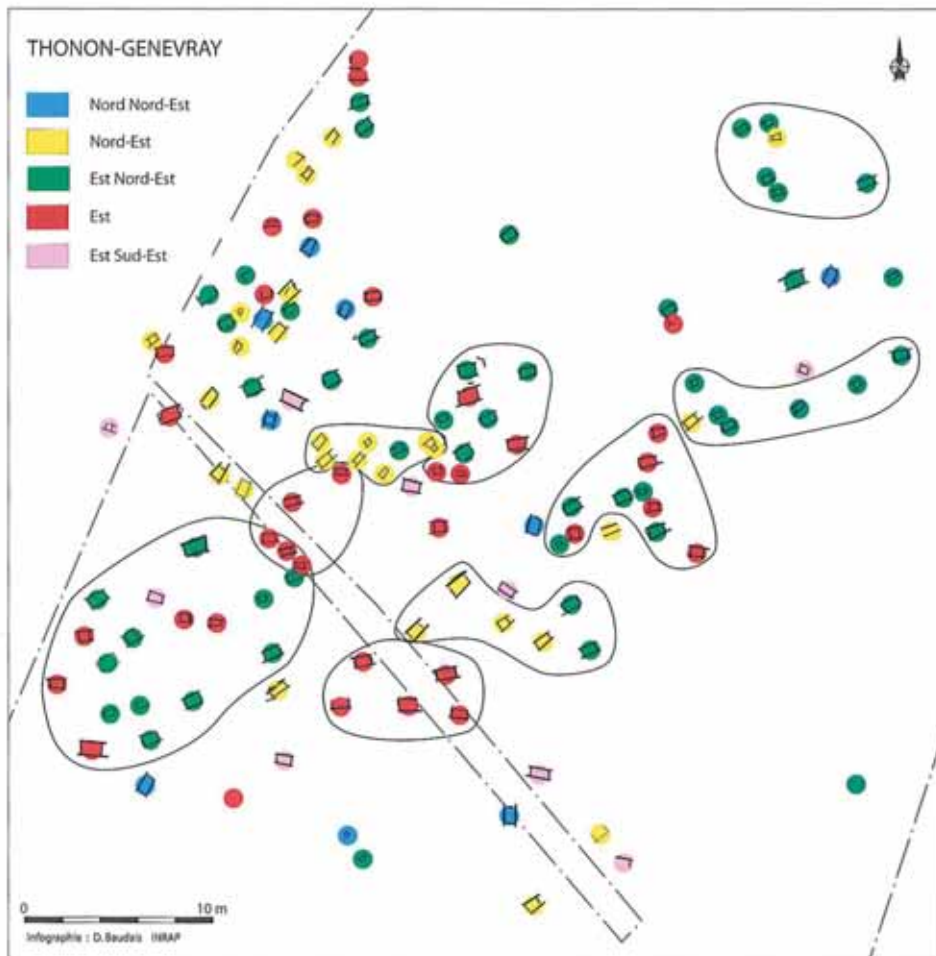


Fig. 18. Plan de synthèse de l'orientation principale des cistes avec proposition de regroupement selon des ensembles cohérents. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

Chamblandes en Valais, gommant le décalage de deux siècles qui semblait prévaloir jusque-là (Moinat, 1998). Mais plus important encore, la sériation des cistes selon le type d'inhumation montre qu'inhumations collectives et individuelles se côtoient pratiquement dès la mise en place de la nécropole et que les deux pratiques sont concomitantes avec l'apparition des cistes.

## Mobilier funéraire

À l'image des nécropoles du bassin lémanique et de la haute vallée du Rhône, le mobilier d'accompagnement est un produit rare à Genevray, puisque présent dans seulement 29 sépultures sur les 153 à présent fouillées (fig. 17). Il faut souligner que ces objets proviennent majoritairement des cistes, le plus souvent de celles encore surmontées d'une dalle de couverture. Il est possible que les interventions postérieures au fonctionnement de la nécropole aient affecté la représentation du mobilier. La parure y joue un rôle essentiel (22 tombes), suivie de l'industrie lithique (7 tombes) et de la céramique (2 tombes). Une seule tombe (T95) se révèle très richement dotée de parures avec plus de 800 perles de différents types.

Une bonne partie des éléments de parures présents sont de type ubiquiste, comme les pendeloques sur canines et incisives de carnivores ou sur andouiller de cerf, les perles tubulaires en cal-

caire ou les perles cylindriques en lignite et en calcaire. La dotation en éléments de parure de l'adulte de la tombe 95 est intéressante car elle associe aux nombreuses perles cylindriques, un pendentif en coquillage (très corrodé), des boutons de type Glis et de minuscules boutons à gorge en calcaire (fig. 21, n° 3). Ces boutons à gorge sont relativement nouveaux dans le bassin lémanique, puisqu'en dehors de Thonon, ils font une timide apparition dans une tombe de Vidy (Lausanne, Vaud). Cet objet renvoie à l'influence du domaine nord oriental rhénan des types Grossgartach-Rössen qui perdurent jusqu'au début du 4<sup>e</sup> millénaire comme le montre les découvertes similaires dans l'habitat de Hornstaad-Hörnle I sur le lac de Constance (Constance ; Dieckmann, 1990). La datation absolue, entre 4300 et 4100 av. J.-C. de la tombe 95, s'inscrit parfaitement dans ce contexte.

Également inédit dans le domaine Chamblandes, l'anneau bracelet en bois de cervidé (élan) dont un exemplaire provient d'une ciste individuelle d'adulte (T151) et le second, destiné à un enfant, d'une ciste collective (T1005) voisine de la première (fig. 21, n° 1-2). Le bracelet d'adulte a une section quadrangulaire et porte une profonde gorge sur la tranche externe alors que l'exemplaire pour enfant est à section plate et mince et de fabrication récente car dépourvu de traces d'usure. Il est possible que le bracelet à gorge ait été serti d'un lien végétal ou de cuir pris dans la rainure. Des exemplaires de bracelets en bois de



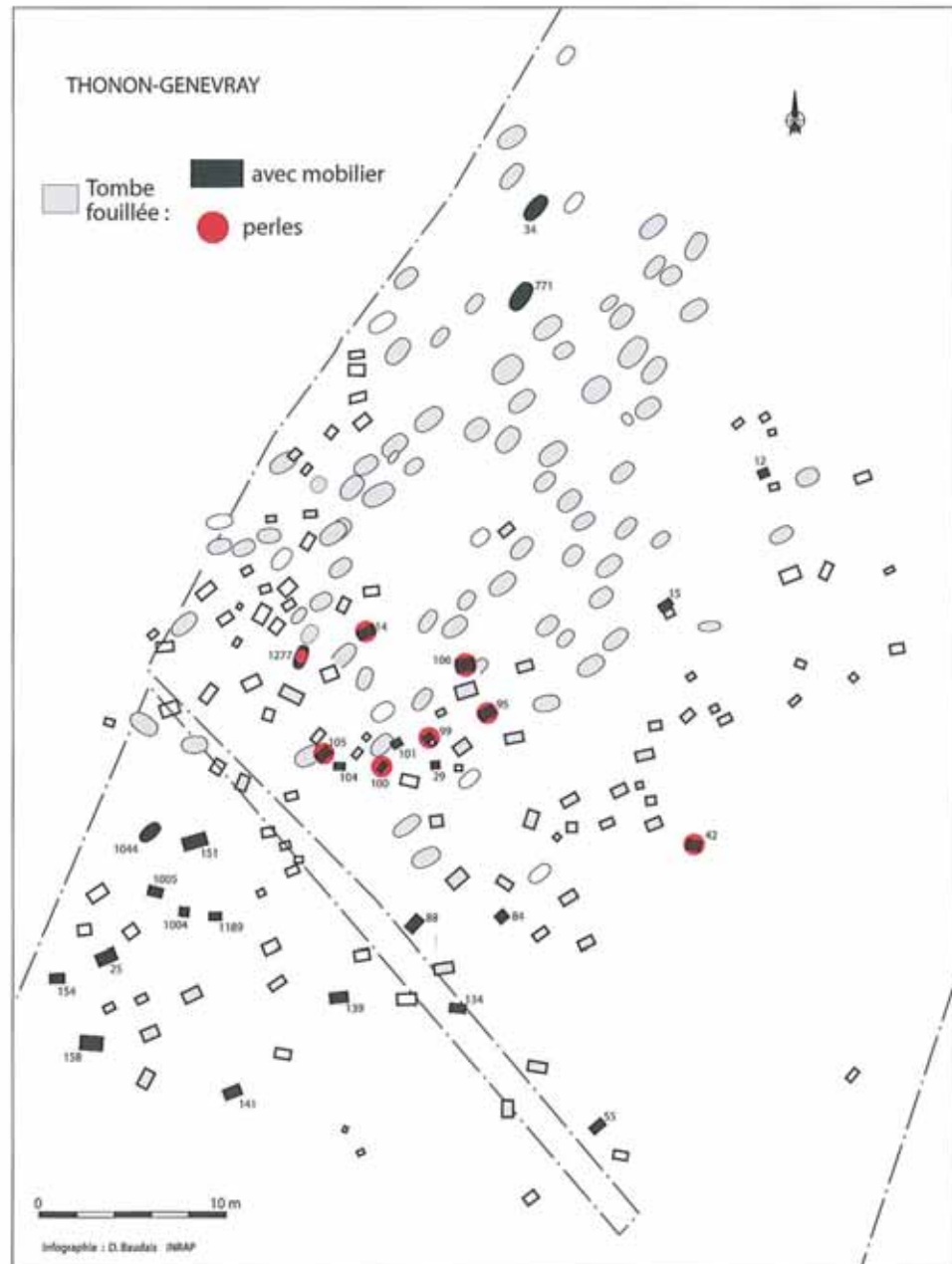


Fig. 19. Plan des tombes ayant livré du mobilier d'accompagnement. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

cervidé ou sur matière dure animale sont présents dans quatre sépultures de la nécropole de Rössen ainsi que dans une tombe de Goddula en Basse-Saxe (Fischer, 1956). Plus proche de nous à l'ouest, sur le Rhin moyen, quatre tombes de la nécropole Hinkelstein de Worms-Rheingewann (Meier-Arendt, 1975) ont livré 13 bracelets en bois de cervidé à large section quadrangulaire qui sont morphologiquement proches de l'exemplaire de Thonon. Deux fragments de bracelet en os ont encore été découverts dans une fosse Rössen à Heidelberg (Alföldy-Thomas et Spatz, 1988) et un autre en bois de cervidé dans une tombe de Strasbourg-Koenigshoffen (Zumstein, 1960). C. Jeunesse (1995) associe ces bracelets aux anneaux-disques irréguliers en pierre de l'horizon Grossgartach qui se prolonge à travers le Rössen jusqu'aux alentours de 4500-4300 av. J.-C. La diffusion de cette tradition jusque dans le bassin lémanique

n'est nullement contredite par la datation absolue des tombes 151 et 1005 qui se placent dans la fourchette 4700-4350 av. J.-C.

L'industrie lithique est rare et presque exclusivement représentée par une dizaine d'armatures de flèches dont cinq proviennent de la tombe à coffre en bois T1044 (fig. 21, n° 7-11). En datation absolue cette tombe se place dans l'intervalle 4350/4250 av. J.-C. Localement, les séries lithiques de la première moitié du Néolithique moyen sont très pauvres, cependant les armatures triangulaire de type long et effilé, à base droite ou concave de Thonon, (n° 7 à 9) évoquent les armatures du Rubané récent d'Alsace, du Rössen et du Néolithique ancien de Souabe dont les modèles vont perdurer en Suisse septentrionale jusque dans le Pfyn ancien. De même, les pointes losangiques à pédoncule long plus ou moins dégagé et effilé (n° 10-

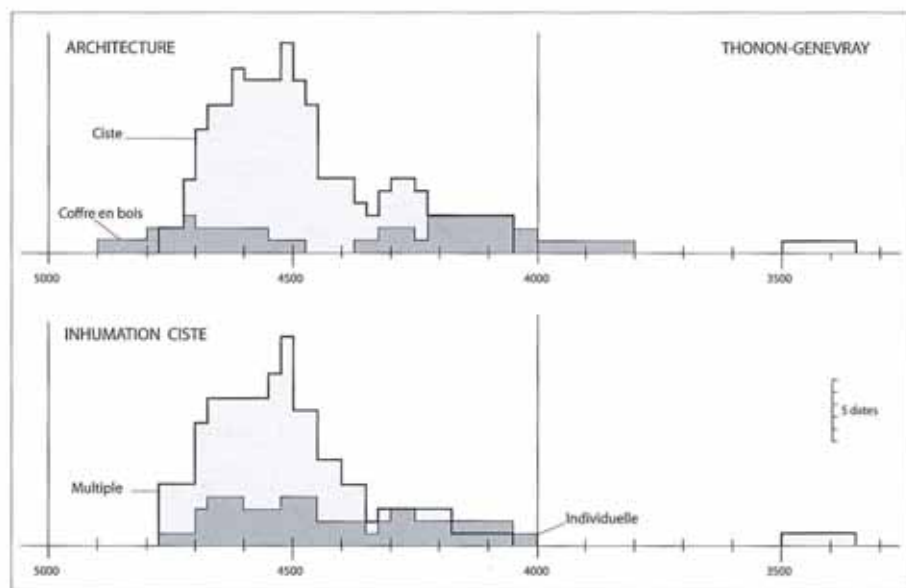


Fig. 20. Histogrammes des dates absolues des tombes de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) selon l'architecture et la nature des inhumations. (Infographie: D. Baudais).

11) sont présentes dès le Pfyn ancien. Les armatures de la tombe 1044 s'inscrivent dans une lointaine tradition « danubienne » qui pourrait provenir du nord-est du Plateau suisse, de la région du lac de Constance et de la Haute Souabe dans la sphère chrono-culturelle du Rössen et du Pfyn. Les autres armatures triangulaires perçantes ont des affinités typologiques avec le Cortaillod ancien de la région de Zurich ainsi que du Valais.

Quant à la céramique, bien que très pauvre, l'unique jarre tonnelet à double anses en boudin de la tombe 139 trouve une comparaison directe dans le mobilier valaisan de la phase Cortaillod ancien de l'habitat de La Soie (Savièse, Valais; Baudais *et al.*, 1990) et de plusieurs sites en ville de Sion (La Gillière, Sous-le-Scex). Deux sites attribués à la phase ancienne du Cortaillod sur la rive lémanique, Les Petits Crêts à Sciez (7 km à l'ouest de Genevray; Crola *et al.*, 1985) et Saint-Gervais (Genève; Honegger et Simon, 1991), ont livré des fragments de jarres du même type. Ces sites sont à ce jour les seuls témoins d'habitats attribuables au dernier quart du V<sup>e</sup> millénaire sur tout le pourtour du Léman.

## Conclusion provisoire

L'analyse de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) est encore à un stade intermédiaire, puisque 30 cistes prélevées en 2004 restent à fouiller et que l'étude anthropologique doit encore se pencher sur les 65 coffres en bois et les 20 cistes fouillées depuis 2004. Cependant, certains points sont d'ores et déjà acquis et ne devraient pas être remis en question par les compléments d'études.

Les deux architectures funéraires ont recours au même procédé de construction tout en utilisant des matériaux différents qui ne se mélangent pas d'une architecture à l'autre, hormis les cas exceptionnels de cloisonnement interne observés dans quelques cistes (voir Gatto, ce volume, p. 177). On ne constate pas de différence d'architecture entre les cistes à inhumation simple et les cistes à inhumations multiples; les deux bénéficient des

mêmes soins. Les datations absolues mettent en évidence la simultanéité de l'usage du coffre en bois et du coffre en pierre dans les pratiques funéraires et leur prolongement parallèle jusqu'à l'abandon de la nécropole. Les dates pointent également une situation nouvelle pour le fonctionnement des cistes: la contemporanéité précoce, dès la mise en place de la nécropole, de l'inhumation individuelle et de l'inhumation multiple dans le rituel funéraire, alors qu'un décalage de deux à trois siècles semblait de mise entre ces deux pratiques. Le mode de dépôt des défunts en décubitus latéral gauche avec tête au nord-est ou à l'est reste homogène d'une pratique funéraire à l'autre et ne semble se modifier qu'à l'extrême fin du fonctionnement de la nécropole, au milieu du 4<sup>e</sup> millénaire, avec le dépôt antipodique des corps (tête à l'ouest) dans deux cistes de la limite sud de la nécropole.

Comparativement aux cistes, les coffres en bois apparaissent comme des sépultures presque exclusivement à usage individuel, mais quelques coffres au centre de la limite d'emprise ouest ont été rouverts afin d'y introduire un second défunt. Cette opération s'est accompagnée ou non de la réduction des restes du premier occupant. De nouvelles datations devraient permettre de situer chronologiquement le début de cette « collectivisation » de certains coffres en bois. Est-ce le début d'un phénomène général annonciateur de l'abandon progressif des coffres en bois au profit de ceux en pierre ou seulement l'expression de la modification d'un groupe limité d'individus au sein de la population qui pratique le rituel des coffres en bois? Le nombre plus faible de datations absolues réalisées sur les coffres en bois, dû aux circonstances de leur fouille, ne permet pas encore de répondre précisément à cette question.

Sur le plan de l'analyse spatiale, les premières approches menées sur les cistes tendraient à privilégier un fonctionnement par agrégation de tombes constituant progressivement des sortes d'îlots. Il faut cependant rester circonspect par rapport à cette vision car nous n'en sommes encore qu'au début de l'étude et du croisement des paramètres enregistrés sur le plan archéologique et anthropologique. Le secteur dominé par les coffres en



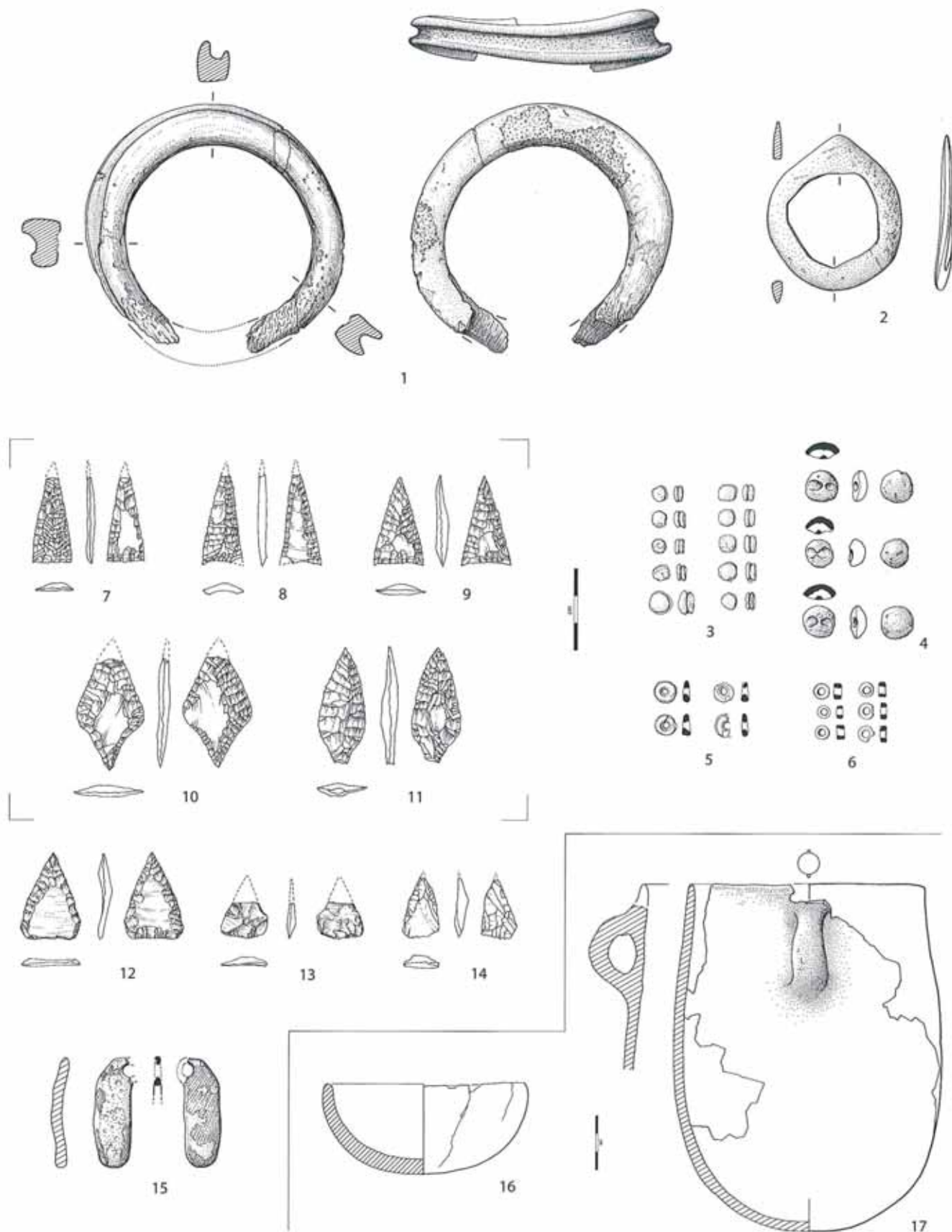


Fig. 21. Sélection de mobilier présent dans la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) : 1 : T151, 2 : T1005, 3-6 : T95, 7-11 : T1044, 12 : T1189, 13 : T139, 14 : T88, 15 : T101, 16 : T55, 17 : T139. (Dessin : D. Baudais, Inrap).

bois, plus homogène et mieux structuré, semble avoir fonctionné sur un modèle différent basé sur la constitution de sortes de « rangées » de tombes. Pour les deux pratiques funéraires, la pauvreté du mobilier et son caractère souvent ubiquiste est de peu d'aide pour la compréhension du fonctionnement de la nécropole.

Dominique Baudais  
INRAP Rhône-Alpes-Auvergne  
Département d'anthropologie et d'écologie  
Université de Genève  
12, rue Gustave-Revilliod  
CH – 1227 Genève

## Références bibliographiques

- ALFÖLDY-THOMAS S., SPATZ S. (1988) – *Die "Grosse Grube" der Rössener Kultur in Heidelberg-Neuenheim*, Materialhefte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden - Württemberg, Heft 11, Stuttgart, 259 p.
- BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2 (1989-1990), p. 5-56.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.
- BAUDAIS D., LUNDSTRÖM-BAUDAIS K. (2002) – Enquête ethnoarchéologique dans un village du nord-ouest du Népal : les instruments de mouture et de broyage, In H. Procopiou et R. Treuil dir., *Moudre et broyer : l'interprétation fonctionnelle de l'outillage de mouture et de broyage dans la Préhistoire et l'Antiquité*, I, Méthodes, Actes de la table ronde internationale, Clermont-Ferrand, 30 novembre-2 décembre 1995, CTHS éd., Paris, p. 155-180.
- CROLA B., MUDRY J.-P., TICON J. (1985) – Découvertes néolithiques en Chablais. Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne, Thonon-les-Bains, t. 63, p. 2-22.
- DIECKMANN B. (1990) – Neue Forschungsergebnisse zur Jungsteinzeit im Hegau und in Hornstaad am Bodensee, in R. Degen et M. Höneisen dir., *Die ersten Bauern : Pfahlbau funde Europas 2 : Einführung, Balkan und angrenzende Regionen der Schweiz*, Zürich, Ausstellung, 28 April-30 September 1990, Schweizerisches Landesmuseum éd., Zürich, p. 157-169.
- FISCHER U. (1956) – *Die Gräber der Steinzeit im Saalegebiet*, Berlin, 327 p.
- HONEGGER, M., SIMON, C. (1991) – L'occupation néolithique et la fosse à incinération du Bronze final de Saint-Gervais (Genève), *Archéologie suisse*, t. 14, 2, p. 172-180.
- JEUNESSE, C. (1995) – Les anneaux-disques irréguliers du Sud de la plaine du Rhin supérieur et la question des bracelets en pierre du Néolithique danubien. *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire* 38, p. 5-34.
- MEIER-ARENDT W. (1975) – *Die Hinkelsteingruppe. Der Übergang vom Früh- zum Mittelneolithikum in Südwestdeutschland*. Römisch-Germanische Forschungen 35, Berlin.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes : rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, col. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143.
- MOINAT, P., GALLAY, A. (1998) – Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin, *Archéologie suisse*, t. 21, 2, p. 2-12.
- MOINAT, P., SIMON, C. (1986) – Nécropole de Chamblandes-Pully: nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53.
- WYSS R. (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zurich, 218 p., 98 fig.
- ZUMSTEIM H., (1960) – Sépultures néolithiques et romaines à Koenigshoffen, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, t. 4, p. 5-11.



# La gestion de l'espace sépulcral dans les coffres de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)

*Esther Gatto avec la collaboration de Jean-Luc Gisclon*

*Résumé: La nécropole néolithique moyen de Genevray a délivré des pratiques funéraires très variées, tant par l'architecture des tombes (132 cistes, 88 coffres en bois, architecture mixte) que par le nombre de défunts et la gestion de l'espace sépulcral.*

*L'étude des pratiques funéraires révèle que la gestion de l'espace sépulcral est fonction du nombre de défunts. En effet, bien que la panoplie des gestes funéraires apparaisse déjà à l'échelle de la sépulture individuelle, on observe des seuils:*

- au-delà de trois défunts, on ne relève plus de dépôt simultané, avéré ou potentiel, de l'ensemble des défunts contenus dans la sépulture;*
- au-delà de quatre défunts, la gestion de l'espace sépulcral est systématiquement accompagnée de réductions et de remaniements des restes humains.*

*L'analyse spatiale montre d'emblée une rupture dans la répartition et l'orientation des coffres en bois et des cistes. Celle-ci s'accroît encore lorsque l'on prend en compte le nombre des défunts et les gestes funéraires.*

*L'hypothèse d'un changement progressif d'orientation des sépultures au cours du temps est alors discutée, puis confrontée aux premiers résultats des datations radiocarbones. Ces dernières témoignent de la contemporanéité dans la durée des coffres en bois et des cistes; il pourrait donc s'agir de deux modes funéraires proches par l'orientation et la position des défunts et distincts avec une homogénéité des pratiques funéraires dans les coffres en bois et une diversité de celles représentées dans les cistes, ceci durant près d'un millénaire.*

*Zusammenfassung: Für das jungneolithische Gräberfeld von Genevray konnte eine sehr grosse Vielfalt an Bestattungsriten belegt werden, sei es anhand der Grabarchitektur (132 Steinkisten, 88 Holzkisten, sowie gemischte Bauten) oder anhand der Anzahl der Bestatteten und der Verwaltung des Grabraumes. Die Untersuchung der Bestattungssitten zeigt, dass die Nutzung des Grabraumes von der Anzahl der Verstorbenen abhängig ist. Auch wenn die Bandbreite der Bestattungssitten bereits bei den Einzelgräbern beobachtet werden kann, so lassen sich Grenzwerte festlegen:*

- bei mehr als drei Bestattungen können keine gleichzeitigen Bestattungen, ob nachgewiesen oder vermutet, für alle im Grab enthaltenen Toten beobachtet werden;*
- bei mehr als vier Bestattungen ist die Verwaltung des Grabraumes systematisch von Reduktionen und Umlagerungen menschlicher Reste begleitet.*

*Die Raumanalyse zeigt sofort, dass die Holz- und Steinkisten unterschiedlich verteilt und ausgerichtet sind. Dieser Unterschied wird noch verstärkt, wenn man die Anzahl der Verstorbenen und die Bestattungsriten mitberücksichtigt. Die Hypothese eines im Lauf der Zeit fortschreitenden Orientierungswandel der Gräber wird diskutiert und mit den ersten Ergebnissen der Radiokarbonmessungen konfrontiert. Letztere bezeugen die durchgehende Gleichzeitigkeit von Holz- und Steinkisten; es könnte sich demnach um zwei Bestattungsbräuche handeln, die bezüglich der Ausrichtung der Gräber und der Totenhaltung Gemeinsamkeiten besitzen, sich aber durch die Einheitlichkeit der Bestattungssitten bei den Holzkisten und deren Vielfältigkeit bei den Steinkisten unterscheiden und dies während etwa eines Jahrtausends.*

*Abstract: The structure of the tombs in the Middle Neolithic necropolis of Genevray (132 cists, 88 wooden coffers, and mixed structures), the number of the dead and the organisation of the burial ground have unveiled a wide variety of funerary practises. Detailed examination of these, show that the organisation of the burial chamber depended on the number of the deceased. Indeed, although a wide range of funerary rituals already apply to individual burials, there are limits:*

- if there were more than three individuals to be buried in one tomb, they do not seem to have been deposited simultaneously;*
- for more than four, the bodies were systematically manipulated and the bones arranged in neat piles.*

*The analysis of the arrangement in plan of the necropolis clearly shows a change in the distribution and orientation of the wooden coffers and cists. This fact is emphasized when you consider the number of the deceased and the funerary rituals.*

*It was assumed that the changes of orientation of the tombs had been gradual but then the first carbon dating results confirmed that the wooden coffers and cists were contemporary. This could mean that over a thousand years two funerary practises were in use. Both oriented the deceased in the same direction and position, but the funerary rituals for the burials in wooden coffers were unvarying, which was not the case for burials in cists.*

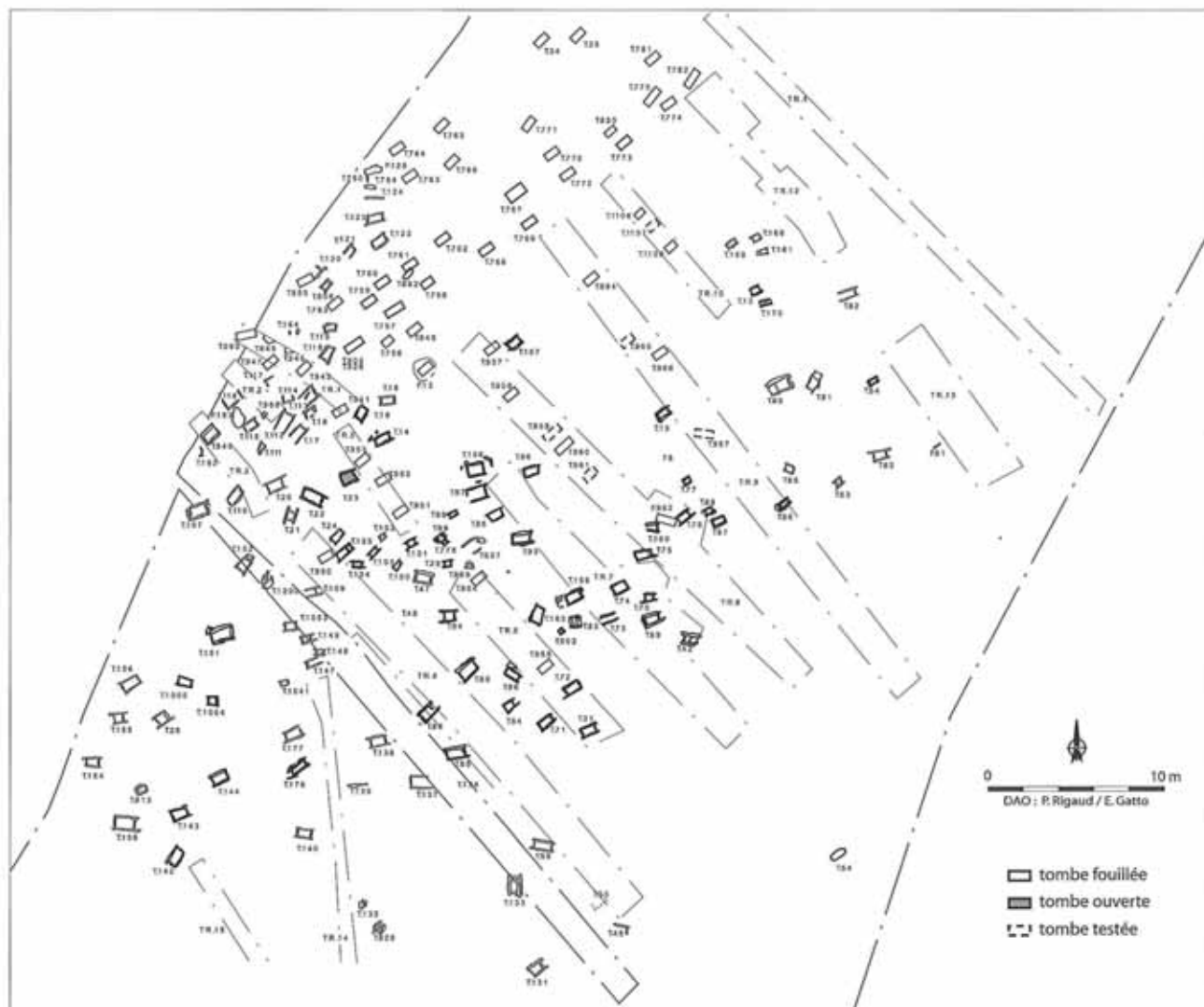


Fig. 1. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes fouillées parmi les tombes mises au jour fin 2004.

## Introduction

Les pratiques funéraires mises en évidence dans les coffres de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France) témoignent d'une grande variabilité de la gestion de l'espace sépulcral. Nous verrons à travers quelques exemples comment elle se diversifie avec l'accroissement du nombre de défunts présents dans la tombe. Nous tenterons ensuite une première approche spatiale de la nécropole, à partir des données numériques (le nombre de défunts présents dans la sépulture), biologiques (la maturité des défunts) et interprétatives (le fonctionnement de la sépulture).

## Corpus d'étude

L'article précédent (Baudais, ce volume p. 155) porte sur des données archéologiques incluant des observations récentes effectuées sur le terrain. L'étude présentée ici prend exclusive-

ment en compte les données issues des campagnes de fouilles effectuées par l'INRAP au cours de l'année 2004.

Le corpus d'étude est ainsi constitué de 115 cistes et d'une soixantaine de sépultures ou de structures potentiellement sépulcrales, uniquement matérialisées en surface par une fosse et pour une partie desquelles il est possible d'argumenter l'existence d'un coffre en matière périssable. Or, parmi ces 175 structures, seules 58 cistes et 13 autres sépultures ont été fouillées entre février et septembre 2004 (fig. 1). Au cours d'une rapide intervention effectuée au mois de décembre de la même année, 9 autres structures ont été testées, le terme « testé » qualifiant une structure qui a fait l'objet d'une vérification, visant à déterminer si elle a effectivement une fonction sépulcrale. Cinq sépultures ont ainsi pu être identifiées. Elles ont été intégrées au corpus d'étude. Par ailleurs, 3 des 58 cistes ne contenaient pas d'ossements.

Ainsi, 73 sépultures fouillées ou testées ont pu faire l'objet d'une étude anthropologique.



## Architecture

D. Baudais (ce volume p. 155) a déjà mentionné deux principaux types d'architecture à Genevray :

- la ciste qui se caractérise par des parois constituées d'au moins quatre dalles de pierre (schiste vert) verticales, dans certains cas surmontées d'une dalle de couverture. Cette dernière visait probablement à protéger le contenu du coffre. L'analyse taphonomique des différents squelettes et la réutilisation successive des cistes accompagnée à plusieurs reprises de manipulations d'ossements indiquent que l'espace sépulcral n'était pas colmaté au moment de la décomposition des corps. Par ailleurs, deux cistes (T12 et T103) n'ont dévoilé qu'un comblement partiel une fois la dalle de couverture retirée, une troisième (T106) un comblement à peine amorcé.
- le coffre ou coffrage en bois. Le dispositif de calage n'est pas systématiquement présent. Il a toutefois pu être démontré pour l'ensemble des sépultures, que, là encore, la décomposition du corps ne s'est pas déroulée dans un espace colmaté. Ce dernier était donc protégé soit par un couvercle fermant directement la fosse, soit par un coffre ou un coffrage. Or, l'ensemble des fosses concernées a la capacité de contenir un coffre ou un coffrage. De fait, si l'on ne peut démontrer la présence systématique d'un tel aménagement, on ne peut non plus en attester l'absence. Aussi, à la suite de D. Baudais, nous accepterons, pour simplifier la présentation de cette étude, le terme de coffre en bois pour désigner l'ensemble de ces tombes.

Cependant, certaines tombes laissent également envisager des dispositifs mixtes, ainsi :

- dans la sépulture T84, les dalles à encoche sommitale dressées au fond de la tombe aux quatre coins du coffre, témoignent vraisemblablement de l'aménagement d'un plancher.
- dans la sépulture T93, il ne subsiste que les parois latérales en pierres du coffre ; les petites parois ont-elles été arrachées ou s'agissait-il de parois en bois ?
- enfin, sur 115 cistes, seules 54 tombes ont été trouvées munies d'une dalle de couverture. Des témoignages indiquent que des dalles ont été extraites, mais doit-on pour autant en conclure que chacune des cistes était couverte d'une dalle de pierre ? Cela n'est rigoureusement pas possible ; on ne peut en aucun cas écarter l'hypothèse qu'une partie d'entre elles ait été couverte d'un dispositif en matière périssable.

## Gestion de l'espace sépulcral

Les tombes découvertes à Genevray ont livré chacune les restes de 1 à 10 défunts. Il est évident que la gestion de l'espace sépulcral n'est pas du tout la même lorsqu'il s'agit de placer un seul défunt et lorsqu'il s'agit de loger davantage de corps, quand bien même l'on partirait du principe que les dépôts ont été successifs. Nous allons voir, à travers quelques exemples, les différentes solutions qui ont été trouvées par les Néolithiques pour



Fig. 2. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T96, dépôt primaire. Le corps apparaît décalé vers le nord-est. Il est possible qu'un objet ait été présent dans le coin nord-ouest de la tombe et qu'il ait disparu, s'il était en matière périssable, ou qu'il ait été extrait depuis.

gérer l'espace disponible en fonction du nombre de défunts présents dans la tombe.

### Sépultures individuelles

Parmi les 55 cistes et les 18 coffres en bois qui forment notre corpus d'étude, nous relevons 31 sépultures individuelles sûres : 14 dans les cistes et 17 dans les coffres en bois. Leur nombre s'élève à 40, si l'on intègre les cistes contenant des restes très mal conservés attribuables à 1 seul sujet, mais dont on ne peut attester qu'ils appartenaient initialement à un défunt unique. Ces 9 tombes supplémentaires, qualifiées d'individuelles par défaut, ne sont donc pas intégrées à notre étude.





Fig. 3. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T98, dépôt secondaire. La localisation des os et la distance qui sépare le dépôt osseux des parois amènent à s'interroger sur la possible existence d'un contenant en matière périssable.

Le dépôt primaire<sup>1</sup> est de loin le mode de dépôt le plus usité dans les sépultures individuelles. Nous dénombrons 30 cas dont 13 prennent place dans les cistes et 17 dans les coffres en bois. Ces dépôts primaires concernent 19 adultes et 11 sujets immatures. Dans chacune de ces tombes, nous observons des sujets dont les membres sont fléchis sur le côté gauche. C'est la position la plus communément rencontrée dans les cistes de type Chamblandes, reconnue comme « presque invariable » dès 1901 (Naef, 1901, p. 273). À Genevray, les défunts ont majoritairement leur tête orientée entre le nord-nord-est et l'est. Dans la sépulture T96, le squelette apparaît décalé vers le nord-est, comme si l'on avait cherché à aménager un espace dans le coin nord-ouest de la sépulture, peut-être en vue d'y placer un objet en matière périssable, à moins qu'il se soit agi d'un objet en matière pérenne qui aurait été extrait entre le moment du dépôt et la mise au jour de la sépulture en 2004 (fig. 2).

<sup>1</sup> Dépôt primaire: le décharnement du cadavre se déroule sur le lieu définitif d'abandon du corps (Duday 1978, p. 57).



Fig. 4. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste, dépôts primaires simultanés de deux défunts, un homme et une femme.

Certains squelettes présentent des traces de perturbations. Si la plupart peuvent relever d'une circulation animale, une partie de celles enregistrées dans la sépulture T31 ne peut qu'être le résultat d'une action humaine: les os des membres inférieurs ont été extraits. Il y a donc eu une nouvelle intervention à l'intérieur de la tombe, dont on ne peut, hélas, préciser la datation.



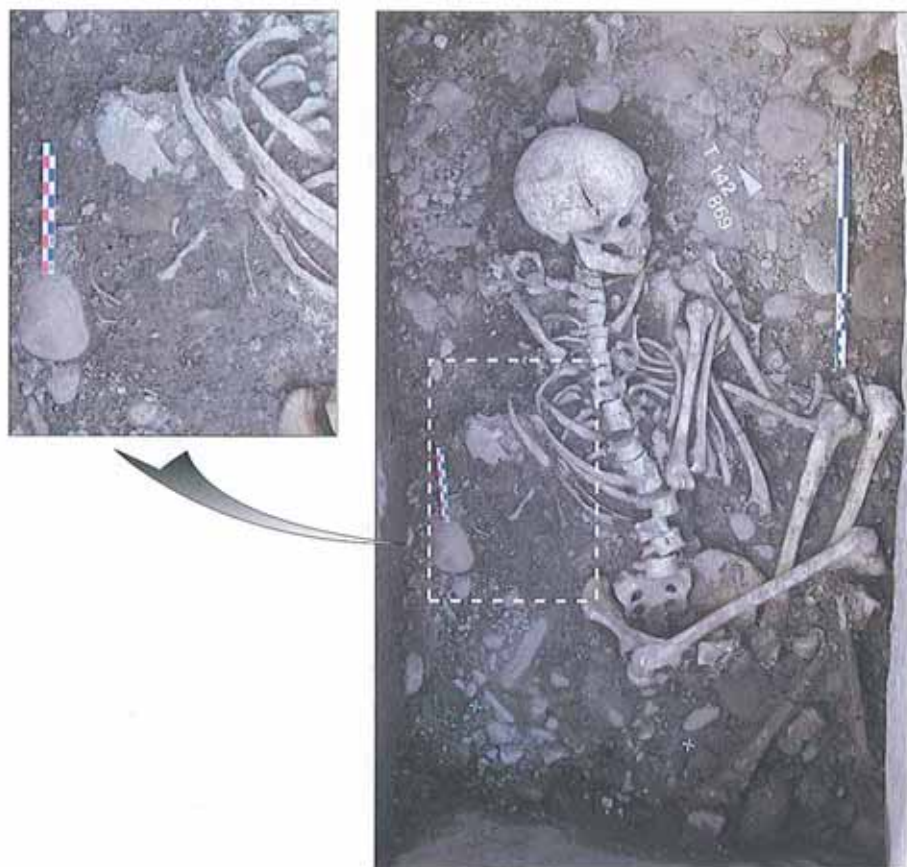


Fig. 5. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T142, dépôts primaires de deux défunts, une femme adulte et un enfant. Il n'est pas possible de préciser la chronologie des dépôts.

Enfin, un dépôt secondaire<sup>2</sup> a pu être mis en évidence à l'intérieur de la ciste T98 : on observe des os longs déposés sur des fragments crâniens. La localisation des os dans la moitié est de la ciste et la distance qui sépare le dépôt osseux des parois, alors que la ciste était couverte et qu'aucune disparité n'a visiblement été observée dans la composition du remplissage, amènent à formuler l'hypothèse d'un contenant en matière périssable, peut-être de forme quadrangulaire (fig. 3).

Les principaux gestes funéraires – dépôt primaire, dépôt secondaire, réintervention dans la tombe pouvant s'accompagner de remaniements et de prélèvements osseux, association d'objets... – sont déjà représentés dans les sépultures individuelles. Nous allons voir à présent comment ils sont combinés (de manière plus ou moins complexe) selon le nombre de sujets déposés dans la tombe.

### Sépultures contenant les restes de deux défunts

13 sépultures contenant les restes appartenant à deux défunts distincts ont été fouillées : 12 en cistes et 1 en coffre en bois. Là encore, les dépôts primaires exclusifs, au nombre de 7, sont majoritaires.

#### *Dépôts primaires simultanés*

La ciste T106 contient les squelettes de deux adultes (fig. 4). Celui de la femme apparaît en position fléchie sur le côté

gauche, tandis que celui de l'homme repose sur le dos, les membres également fléchis sur le côté gauche. L'imbrication des deux sujets témoigne en faveur d'un dépôt simultané des deux corps. L'humérus gauche de l'homme a été découvert sous la colonne vertébrale de la femme, tandis que le bassin de la femme a basculé sur le fémur gauche de l'homme et que le membre inférieur droit de l'homme s'est affaissé dans le volume corporel de la femme ; les deux corps se sont vraisemblablement décomposés en même temps.

#### *Dépôts primaires simultanés ou successifs ?*

La sépulture T142 présente un squelette adulte associé à celui d'un enfant (fig. 5). Le squelette adulte témoigne clairement d'un dépôt primaire, suivi d'une décomposition du corps en espace vide, le squelette de l'enfant est beaucoup moins éloquent. Des os ont été déplacés au cours de circulations animales ; ceux restés en place, s'ils ne présentent pas de connexion, conservent toutefois une cohérence anatomique (bloc cranio-facial, humérus, éléments vertébraux et côtes). Les deux individus ont donc vraisemblablement été placés dans la tombe sous la forme de dépôts primaires. L'absence de relation entre les deux squelettes, malgré leur proximité spatiale, ne permet pas

<sup>2</sup> Dépôt secondaire : « l'abandon définitif des restes humains est précédé par un décharnement plus ou moins poussé » (Duday 1978, p. 4).





Fig. 6. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T101 contenant les dépôts primaires successifs de deux sujets immatures. Le premier sujet déposé a fait l'objet d'une réduction avant la mise en place du second défunt.

d'établir si les défunts ont été déposés simultanément ou successivement. Le fait que le bas du corps du sujet adulte soit décalé vers le sud-est ne peut constituer, à lui seul, une preuve de simultanéité.

#### *Dépôts primaires successifs*

Dans chacune des tombes T12 et T101, nous avons enregistré les restes de deux enfants. La sépulture T101 montre clairement le squelette d'un enfant en position primaire, fléchi sur le côté gauche, la tête à l'est (fig. 6). Des fragments de bloc cranio-facial et de mandibule appartenant à un second sujet apparaissent au nord. La position initiale de ce deuxième individu est apparue après le démontage du squelette visible sur cette photographie : les os des membres trouvés en connexion représentent un sujet dans une position similaire au premier. La réduction<sup>3</sup> du premier défunt a donc été limitée au déplacement de la tête osseuse. Le tronc, dont il ne subsiste aucune trace, a probablement été extrait, avant le dépôt du second défunt.

La sépulture T12 montre un autre cas de dépôts primaires successifs. Les restes osseux sont nettement moins bien conservés, les os longs étant réduits à des tronçons diaphysaires. À l'est de la ciste, on observe deux têtes osseuses superposées – bloc cranio-



Fig. 7. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T95, dépôt primaire d'un sujet adulte associé à des restes immatures en position secondaire. L'une des interprétations possibles est celle de restes recueillis à l'intérieur de deux contenants, ce qui expliquerait la configuration circulaire des deux amas.

facial et mandibule en connexion stricte. Toutes deux ont leur face dirigée vers le sud. Celle du plus jeune sujet, âgé de moins de 10 mois se trouve au-dessus du sujet plus âgé (de 1 an et 7 mois à 9 ans; Moorrees *et al.*, 1963 a et b). Plus à l'ouest, ont été découverts des petits tronçons de diaphyses sans cohérence anatomique stricte. Au nord-ouest sont amassés des os (un ilium et un fémur droits, des fragments diaphysaires, une scapula et des éléments de cage thoracique), tous attribuables au plus grand enfant. Il semble donc que l'on soit à nouveau devant un cas de dépôt primaire réduit en prévision de l'arrivée d'un nouveau défunt. Les choix ont cependant été différents. Ici, la tête osseuse a été maintenue en place (dents en connexion stricte) ; c'est le squelette postcranien qui a été remanié. Des cas de réduction d'un squelette d'enfant ont également été observés préalablement au dépôt d'un défunt adulte à l'intérieur de deux cistes (T76 et T83).

<sup>3</sup> Le terme de réduction désigne les restes humains issus d'un dépôt primaire qui ont fait l'objet de manipulations *in situ*, qu'il s'agisse de regroupement ou de déplacement latéral, en vue de ménager un espace destiné à un nouveau dépôt.



*Dépôt primaire et restes en position secondaire associés*

Dans la sépulture T95, nous retrouvons des restes immatures associés à ceux d'un adulte (fig. 7). Le squelette adulte témoigne d'un dépôt primaire. En revanche, les restes immatures se présentent sous la forme de deux amas. L'inventaire permet de les attribuer à un sujet unique de moins de 6 mois (Birkner, 1980). Mais nous ne sommes pas en mesure de déterminer s'ils proviennent du dépôt primaire d'un enfant dans la tombe antérieure à celui de l'adulte et réduit à cette occasion, ou s'ils proviennent d'un dépôt secondaire effectué simultanément ou consécutivement à la mise en place de l'adulte. La configuration circulaire des amas nous amène à nous interroger sur la possible existence de deux contenants (sacs, contenants circulaires en peau, vanne-rie ou écorce...).

L'observation des sépultures contenant les restes de deux individus dévoile ainsi les premières combinaisons de gestes funéraires. Nous avons relevé un cas de dépôts simultanés, mais également des cas de réduction, accompagnés, parfois, de prélèvement d'os appartenant à la première dépouille. L'hypothèse de dépôt secondaire accompagnant un dépôt primaire a également été mentionnée.

*Sépultures contenant les restes de trois défunts*

Nous retrouvons des cas similaires parmi les 4 sépultures qui contiennent les restes de trois défunts. Seules trois d'entre elles ont pu se prêter à une étude des pratiques funéraires. Toutes prennent place dans des cistes.

*Dépôts primaires juxtaposés, probablement simultanés*

La sépulture T89 illustre un cas de dépôts juxtaposés (fig. 8). Le défunt situé au nord a été placé en premier, les deux défunts situés au sud ont ensuite été déposés en même temps, puisque le sujet central a son membre supérieur gauche glissé sous le torse du sujet de droite, alors que ses membres inférieurs sont au-dessus. S'il n'est pas possible d'affirmer que les trois corps ont été déposés en même temps, la gestion de l'espace sépulcral et l'agencement des squelettes plaident en faveur d'un laps de temps réduit entre les deux phases de dépôt.

*Dépôts primaires successifs remaniés*

Deux scénarios ont été proposés pour expliquer la disposition des restes des trois sujets représentés dans la sépulture T22. Le premier consiste à l'arrivée successive d'un adulte, puis d'un enfant et d'un adolescent dans la tombe, suivie plus tard du prélèvement des blocs cranio-faciaux de l'adulte et de l'adolescent. Le second suppose un dépôt successif de l'adulte puis de l'adolescent, suivi du dépôt des restes immatures qui a pu recouvrir deux formes : celle d'un dépôt secondaire ou encore celle d'un dépôt primaire. Quels qu'ils soient, ces dépôts ont été suivis de remaniements.

*Dépôt remanié avant la mise en place d'un os surnuméraire*

Au fond de la tombe T24, deux corps appartenant à un enfant et à un adulte ont été déposés (fig. 9). Il n'est pas possible de



Fig. 8. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T89, dépôts primaires de trois individus juxtaposés. Les deux sujets situés au sud ont été déposés simultanément. L'agencement des trois squelettes plaide en faveur d'un laps de temps très court entre les deux phases de dépôt.

préciser l'ordre d'arrivée des sujets, ni le temps écoulé entre les dépôts. La disposition des os permet juste de déterminer que le défunt adulte avait ses membres inférieurs fléchis sur le côté gauche, la tête orientée au nord-est. Les restes des deux corps ont été remaniés, faisant l'objet de réductions plus ou moins complètes, avec un regroupement des os dans les deux tiers sud-ouest de la tombe. Un fémur gauche adulte a été placé au sommet du dépôt. La nature et le volume de cet os surnuméraire engagent à privilégier l'hypothèse d'un dépôt intentionnel. Un cas hypothétique avait bien été rencontré déjà dans une sépulture double (T55), mais la nature du reste – une troisième molaire supérieure droite – empêchait d'attester une recherche d'intention dans cette association (l'enfant pouvait porter cette dent sur lui au moment de son décès, il s'agirait donc d'une sépulture individuelle ; la dent pouvait également appartenir à





Fig. 9. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T24, dépôts primaires remaniés de deux sujets – un enfant et un adulte – et un os surnuméraire – fémur gauche adulte.

un dépôt secondaire, le qualificatif double serait alors plus approprié, ou constituer un reste de dépôt vidangé<sup>4</sup>) ...

### Sépultures contenant les restes d'au moins quatre individus

9 sépultures contenant les restes d'au moins quatre défunts distincts ont été fouillées. Toutes prennent place dans des cistes. On peut observer, d'emblée, que l'on ne relève plus de cas de dépôt simultané (avéré ou potentiel) de l'ensemble des défunts représentés à l'intérieur de la tombe.

#### Dépôts primaires successifs simples

La fouille et l'étude de la sépulture T144 révèle une superposition simple des corps (fig. 10) : d'abord un premier sujet âgé de 13 à 14 ans, puis un homme adulte, sans qu'il soit possible

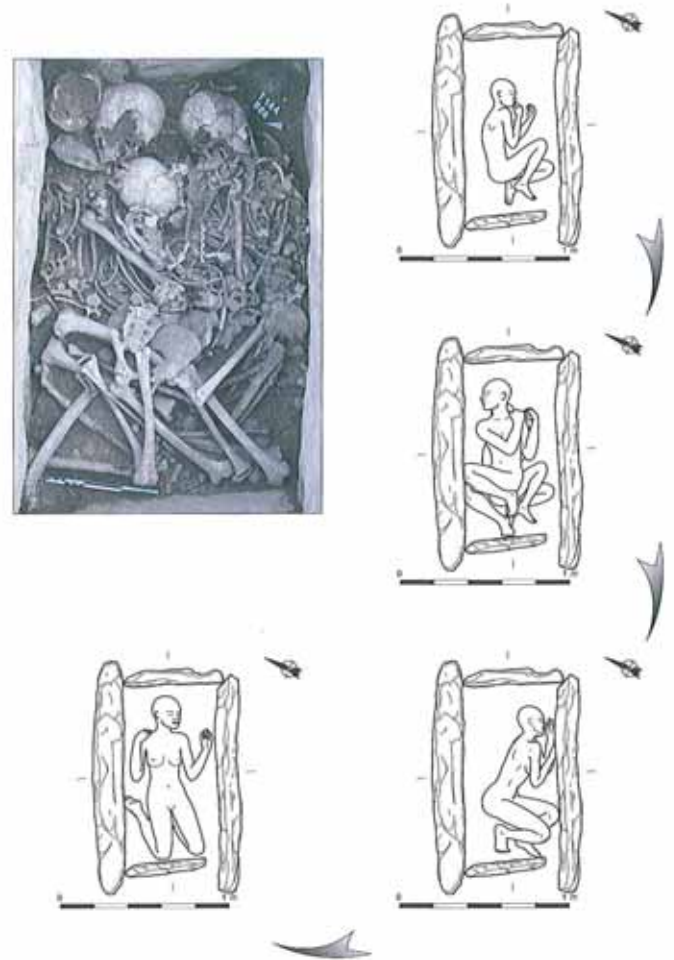


Fig. 10. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T144, dépôts primaires successifs de quatre individus. Une ultime intervention sur le dépôt est marquée par le déplacement des restes du dernier sujet avant que la décomposition du corps soit achevée : le haut du corps a été réduit le long des parois latérales de la tombe.

d'évaluer le temps qui s'est écoulé entre les deux dépôts. En revanche, les dépôts suivants correspondant successivement à une femme de plus de 18 ans, puis un sujet féminin de 16 à 18 ans (Birkner, 1980), n'ont été effectués qu'après que les dépôts antérieurs aient atteint un stade de décomposition avancé. Le dernier individu a été placé sur le dos ; ce schéma a déjà été rencontré à Chamblandes (Pully, Vaud ; Moinat et Simon, 1986, p. 45).

Cette succession des dépôts ne donne lieu à aucun aménagement apparent de l'espace sépulcral. Une ultime intervention est bien marquée par le déplacement des restes du dernier sujet déposé dans la tombe, avant que la décomposition soit achevée : le haut du corps a été réduit le long des parois latérales, mais

<sup>4</sup> Les dépôts vidangés doivent leur qualificatif à l'enlèvement partiel ou total des restes osseux. Cet acte peut s'inscrire dans le fonctionnement normal de la tombe et être suivi de nouveaux dépôts. Il est toutefois difficile d'expliquer sa motivation : « nettoyage de l'espace funéraire ou récupération d'ossements ? » (Chambon 2000, p. 269).



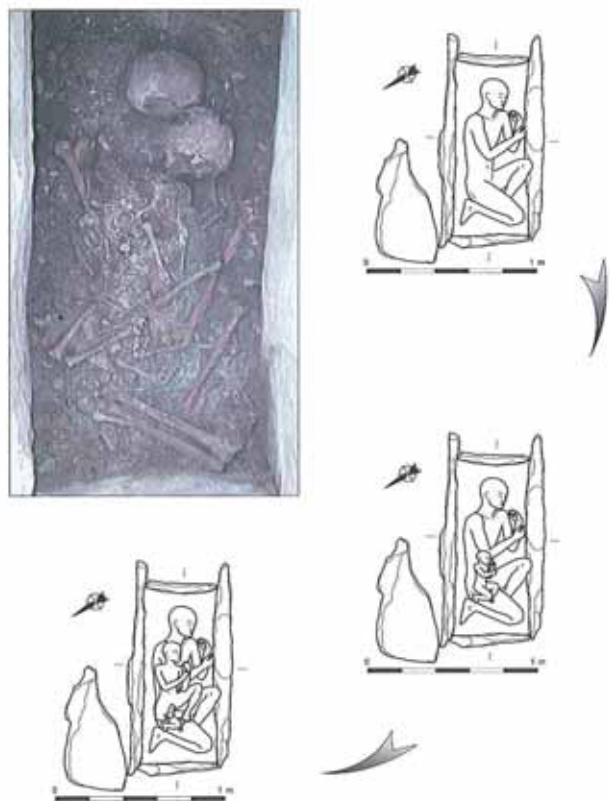


Fig. 11. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T86, dépôts primaires successifs de trois individus et un os surnuméraire.

nous ne sommes pas en mesure de préciser si cette intervention sur les restes postérieure au dernier dépôt est motivée par une intention funéraire ou non.

#### *Dépôts primaires successifs simples et os surnuméraire*

Dans la tombe T86, nous observons les restes de trois corps empilés les uns sur les autres, vraisemblablement dans un laps de temps très court (fig. 11) : un adulte, un enfant de moins de 1 an (Moorrees *et al.*, 1963 a; Schour et Massler, 1940), puis un enfant de 6 à 8 ans (Schour et Massler, 1940; Sundick, 1978). Un os surnuméraire identifié comme étant un fémur d'enfant âgé de moins de 1 an (Sundick, 1978) reposait directement sur les côtes droites de l'adulte.

Encore une fois, nous ne pouvons expliquer la raison de sa présence, à savoir si elle est motivée par une pensée funéraire ou non. Nous ne savons quelle place accorder à cet os : représente-t-il un défunt, représente-t-il une relation entre l'adulte par exemple et un défunt d'une autre tombe? Dans cette optique, il resterait à déterminer si cette relation existait déjà du vivant de l'adulte ou si elle n'a été « matérialisée » qu'après la mort de ce dernier.

#### *Dépôts primaires successifs simples*

La sépulture T84 contient les restes de quatre sujets immatures âgés entre 4 et 9 ans (fig. 12). Nous observons les dépôts successifs des deux premiers défunts – d'abord le sujet situé au

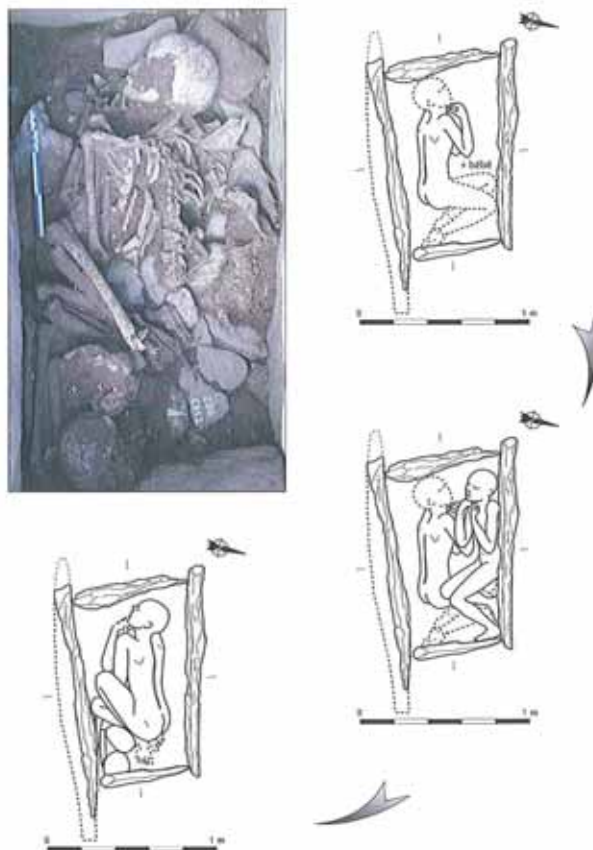


Fig. 12. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T84, dépôts primaires successifs de quatre sujets immatures.

centre de la sépulture, puis le sujet situé au sud-est. À leurs pieds se trouvent les restes appartenant à un troisième défunt qui était soit assis, soit accroupi, contre la paroi sud-ouest. On ne peut évaluer le temps écoulé entre ce dépôt et celui du précédent défunt. En revanche, le quatrième sujet, qui occupe à nouveau une position centrale, a été déposé après que la troisième dépouille eut atteint un stade de décomposition avancé (correspondant au moins à la perte de son volume corporel).

#### *Dépôts successifs accompagnés d'une réduction des corps*

Dans ce nouvel exemple, la sépulture T143, il est possible de restituer la position de trois des quatre individus présents dans la tombe (fig. 13). On remarque ici tout d'abord que les trois corps ont la particularité d'avoir la tête à l'ouest, contrairement aux autres défunts. Cette orientation atypique, puisque opposée à celle des autres sépultures de la nécropole a déjà été rencontrée à Barmaz I (T38; Sauter, 1985, p. 31; Honegger, Desideri 2003, p. 221).

Au fond de la tombe, un sujet adulte a été déposé en partie sur le ventre, les membres fléchis sur le côté gauche. Les restes dispersés d'un très jeune sujet (âgé de 7 mois à 1 an et 5 mois; Moorrees *et al.*, 1963a; Birkner, 1980) ne permettent pas de restituer sa position initiale ou le moment de son dépôt, ni

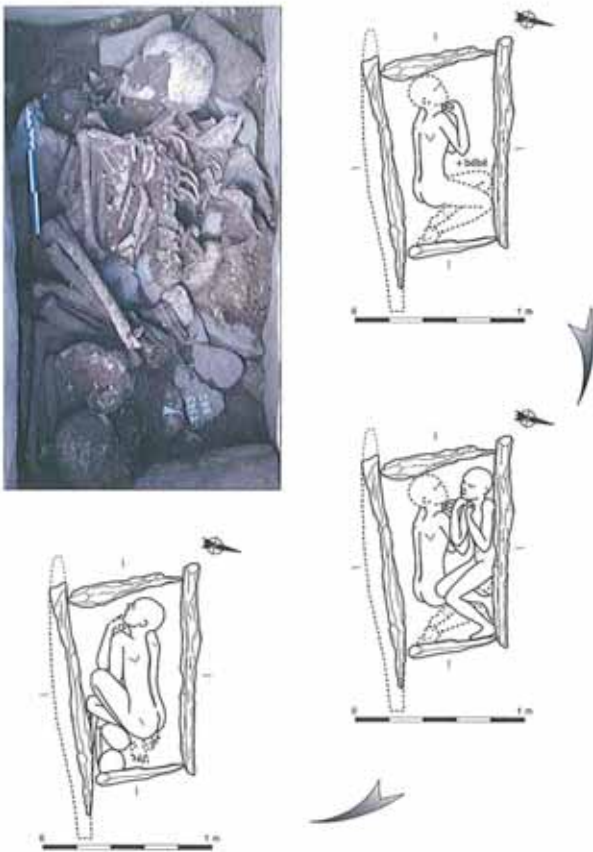


Fig. 13. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : sépulture en ciste T143, dépôts successifs de trois individus et dépôt primaire ou secondaire d'un jeune enfant. Les trois défunts ont été placés dans la tombe en au moins deux phases de dépôt les deux premiers sujets ayant fait l'objet d'une réduction avant le dépôt du troisième. Ce dernier a également été réduit partiellement de sorte que le coin nord-est a été dégagé de tout reste. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer à quelle fin.

même de déterminer si son corps a été présent dans son intégralité ou non dans la tombe. Le corps d'un adolescent âgé entre 11 ans et 2 mois et 16 ans (Moorrees *et al.*, 1963b; Birkner, 1980) a ensuite été placé le long de la paroi nord. La cage thoracique indique qu'il reposait sur le côté droit, les membres fléchis sur le côté droit, la tête à l'ouest. Les restes ont fait l'objet d'une réduction partielle (blocs cranio-faciaux et os longs regroupés au sud-est) avant qu'un nouveau sujet adulte soit déposé. Il y a ensuite eu une intervention après le décharnement de ce dernier: un espace a été aménagé dans le coin nord-est, au détriment de la ceinture pelvienne, qui a été repoussée contre la paroi nord, et des parties proximales des fémurs, rabattues contre les diaphyses.

Certaines sépultures présentent des dépôts peu lisibles, ce qui limite, de fait, leur interprétation. La sépulture T88 contient les restes de quatre sujets, deux adultes et deux sujets immatures. Seul un adulte apparaît en connexion, il repose sur une série de côtes en place appartenant soit au deuxième adulte soit à l'adolescent. Les autres restes sont dispersés. L'enfant est représenté uniquement par sa mandibule, qui permet de lui attribuer un

âge inférieur à 3 ans. La mauvaise conservation des os ne permet pas de prouver qu'il s'agit d'un dépôt secondaire, mais la possibilité doit être prise en compte. Il arrive enfin que les restes présents dans la tombe soient si éparés et mal conservés qu'ils ne permettent pas la restitution des gestes funéraires.

Cet aperçu des pratiques funéraires mises en évidence dans les tombes contenant les restes de quatre individus nous a permis d'identifier des dépôts successifs simples, des dépôts successifs accompagnés de réduction(s), d'aborder à nouveau la présence de dépôts secondaires et d'os surnuméraires. Enfin, nous retrouvons à plusieurs reprises le témoignage d'interventions postérieures au dernier dépôt. Il reste à déterminer si ces gestes sont ou non les témoignages d'une ultime intervention dans le cadre du rituel funéraire.

### Sépultures contenant les restes d'au moins cinq individus

7 sépultures contiennent les restes de plus de quatre individus. Au-delà de ce nombre, les dépôts successifs sont systématiquement accompagnés de réductions, voire de prélèvements osseux.

Ainsi, dans la ciste T104, le dépôt osseux est constitué des restes de neuf sujets immatures dont deux sont représentés uniquement par une dent. Nous observons une succession des segments anatomiques correspondant à des membres fléchis sur le côté gauche, mais également le témoignage de manipulations des os: le plus évident étant le regroupement des blocs cranio-faciaux dans le coin sud-ouest de la tombe, provenant peut-être, au moins pour une partie d'entre eux, d'une autre sépulture. L'observation du squelette appartenant au dernier sujet déposé (âgé de plus de 15 ans) illustre par ailleurs un exemple flagrant d'extraction d'ossements. Une autre sépulture, T29, associe également exclusivement des sujets immatures: trois enfants représentés par les restes osseux, cinq par les restes dentaires. Il y a donc une chance qu'il y ait eu un ou plusieurs dépôts secondaires portant sur des éléments de têtes osseuses dans la tombe. Toutes les autres sépultures associent systématiquement restes adultes et immatures.

Les sépultures qui contiennent les restes de plus de quatre individus et présentent des dépôts successifs intègrent systématiquement des actes de réduction; ils peuvent être accompagnés de prélèvements d'os, voire de dépôts secondaires.

### Conclusion sur la gestion de l'espace sépulcral

L'analyse de la gestion de l'espace sépulcral en fonction du nombre de défunts représentés dans les tombes de Genevray nous permet d'enregistrer plusieurs observations.

- Dès que les restes d'un défunt sont présents dans une tombe, il est possible d'observer une variété de traitements: dépôt primaire simple, dépôt primaire remanié, extraction d'os, dépôt secondaire. Ces gestes funéraires ont déjà été



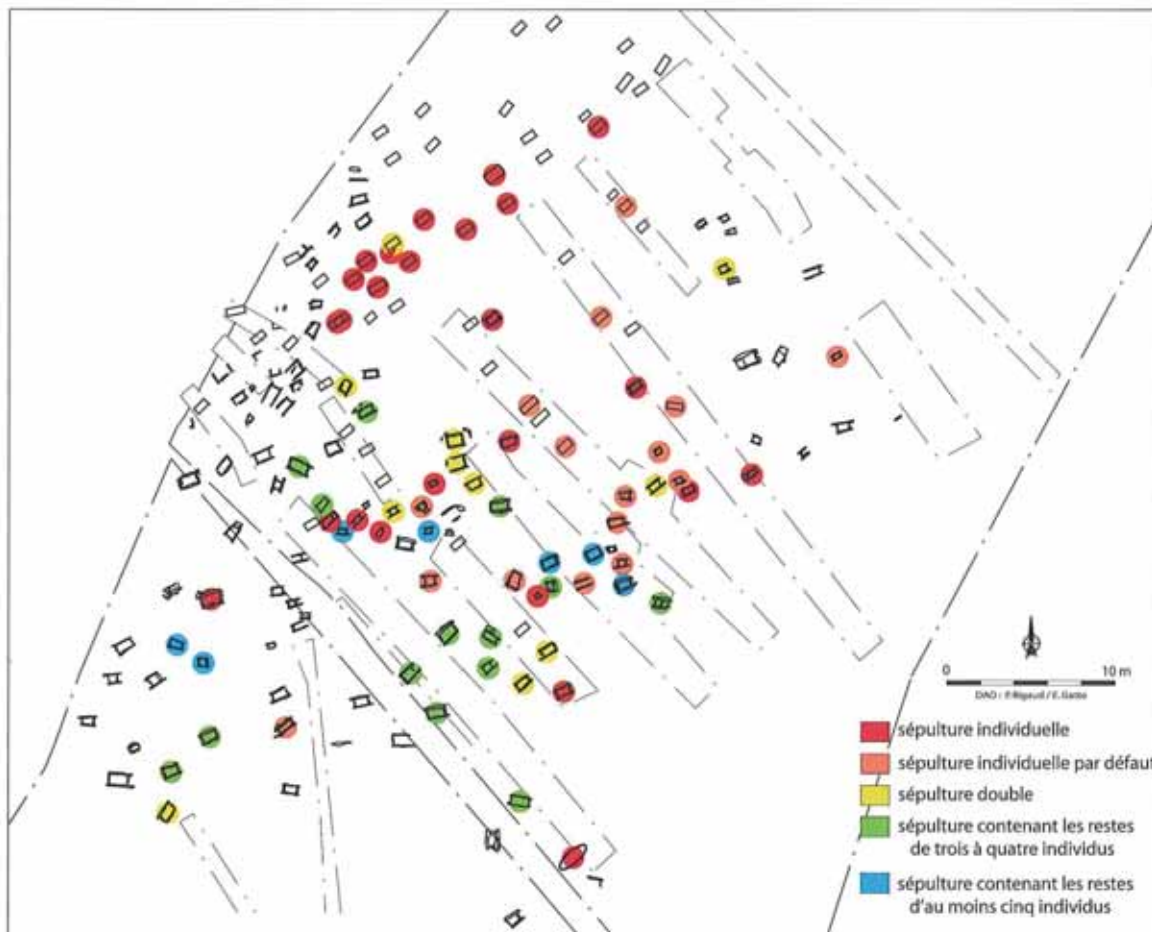


Fig. 14. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction du nombre d'individus représentés dans chacune d'elles.

observés sur différents sites de type Chamblandes : Vidy (Lausanne, Vaud) et Chamblandes (Pully, Vaud), deux grandes nécropoles actuellement étudiées par P. Moinat (1997, 1998, 2003), et la grotte du Souhait (Montagnieu, Ain, France; Desbrosse *et al.*, 1961; Desbrosse, 1965; Gatto, 2006).

- Dès la présence de deux défunts, il est possible d'entrevoir les combinaisons de gestes qui vont être déployés. Ces combinaisons s'enrichissent et se complexifient avec l'accroissement du nombre des défunts, sans toutefois que l'espace sépulcral soit modifié, comme cela a pu être démontré à Chamblandes (Moinat, 1988, p. 30) et à Vidy avec respectivement un et deux cas de surcreusement du fond de la fosse pour loger des réductions (Moinat 1997, p. 43 et 2003, p. 179-180).
- Au-dessus de 3 défunts, il n'y a plus de dépôts simultanés de l'ensemble des individus représentés parmi les combinaisons utilisées, l'arrivée des défunts s'effectue en au moins deux phases de dépôt successives.
- Au-dessus de 4 individus, la gestion de l'espace sépulcral est systématiquement accompagnée de réduction ou de remaniement des restes osseux.

## Répartition spatiale

Une fois cet inventaire des pratiques funéraires dressé, nous avons cherché à nous replacer à l'échelle de la nécropole, ou plutôt à l'échelle de la portion de nécropole fouillée. Pour cela, nous avons projeté les résultats obtenus dans un contexte spatial. Ainsi nous avons fait figurer successivement : le nombre de défunts, la maturité des défunts et les différentes pratiques funéraires répertoriées.

### Analyse spatiale

#### *Le nombre de défunts*

N'étant pas en mesure de préciser si un os surnuméraire doit compter pour un défunt ou non (cette question concerne au total quatre sépultures), nous avons choisi de retenir le nombre minimal d'individus représentés dans chaque tombe, donc de considérer l'os surnuméraire comme un individu à part entière. Si l'on reporte les données numériques sur un plan de répartition de la nécropole (fig. 14), on observe que les sépultures individuelles prédominent pour les coffres en bois ou supposés tels. Les cistes montrent une plus grande variabilité, même si la sépulture individuelle demeure la mieux représentée. Il s'ensuit une forme de rupture entre le nord et le sud de la nécropole.

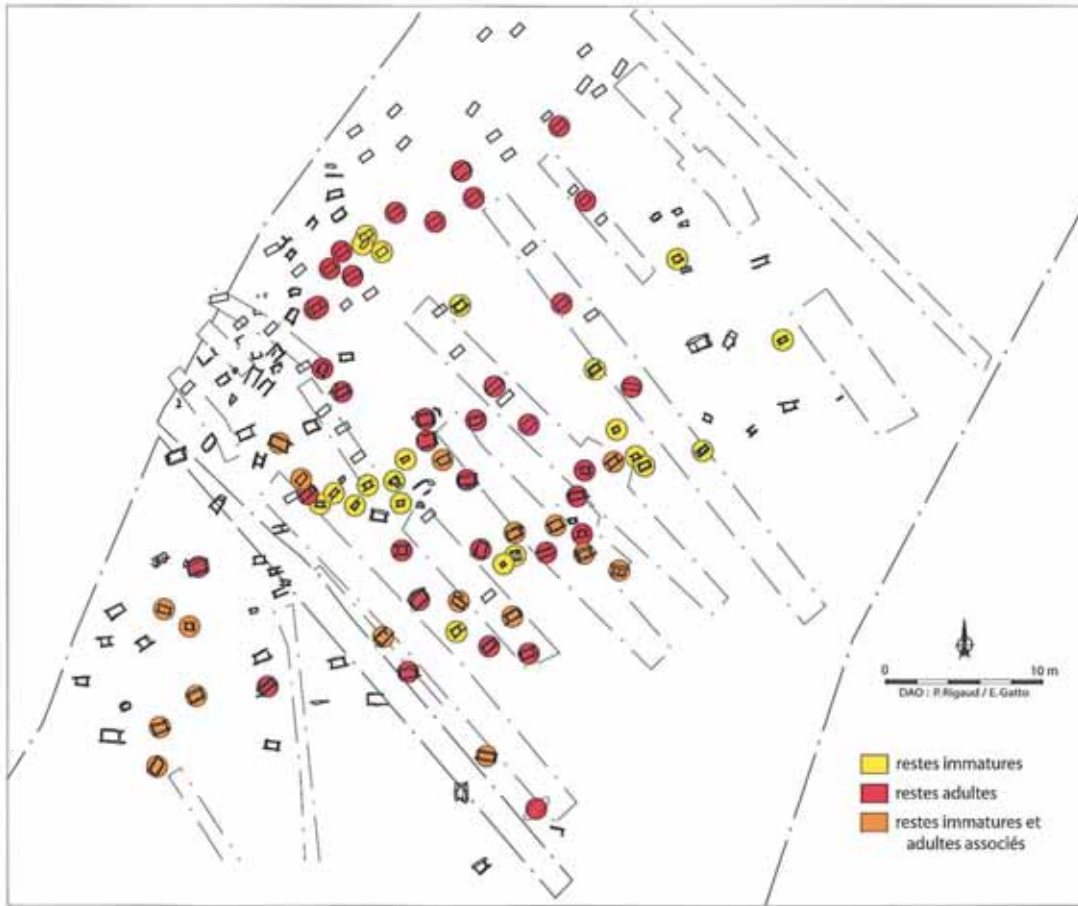


Fig. 15. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction de la maturité des individus représentés dans chacune d'elles.

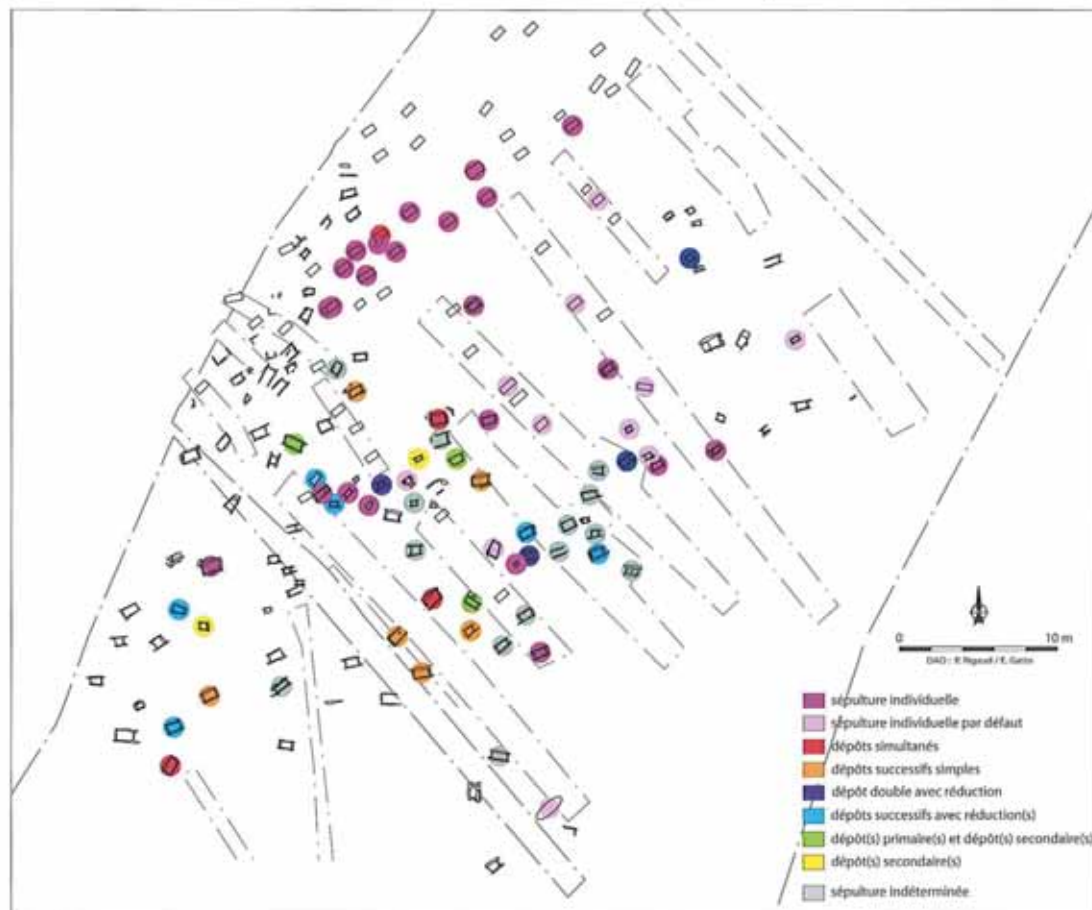


Fig. 16. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction des pratiques funéraires.



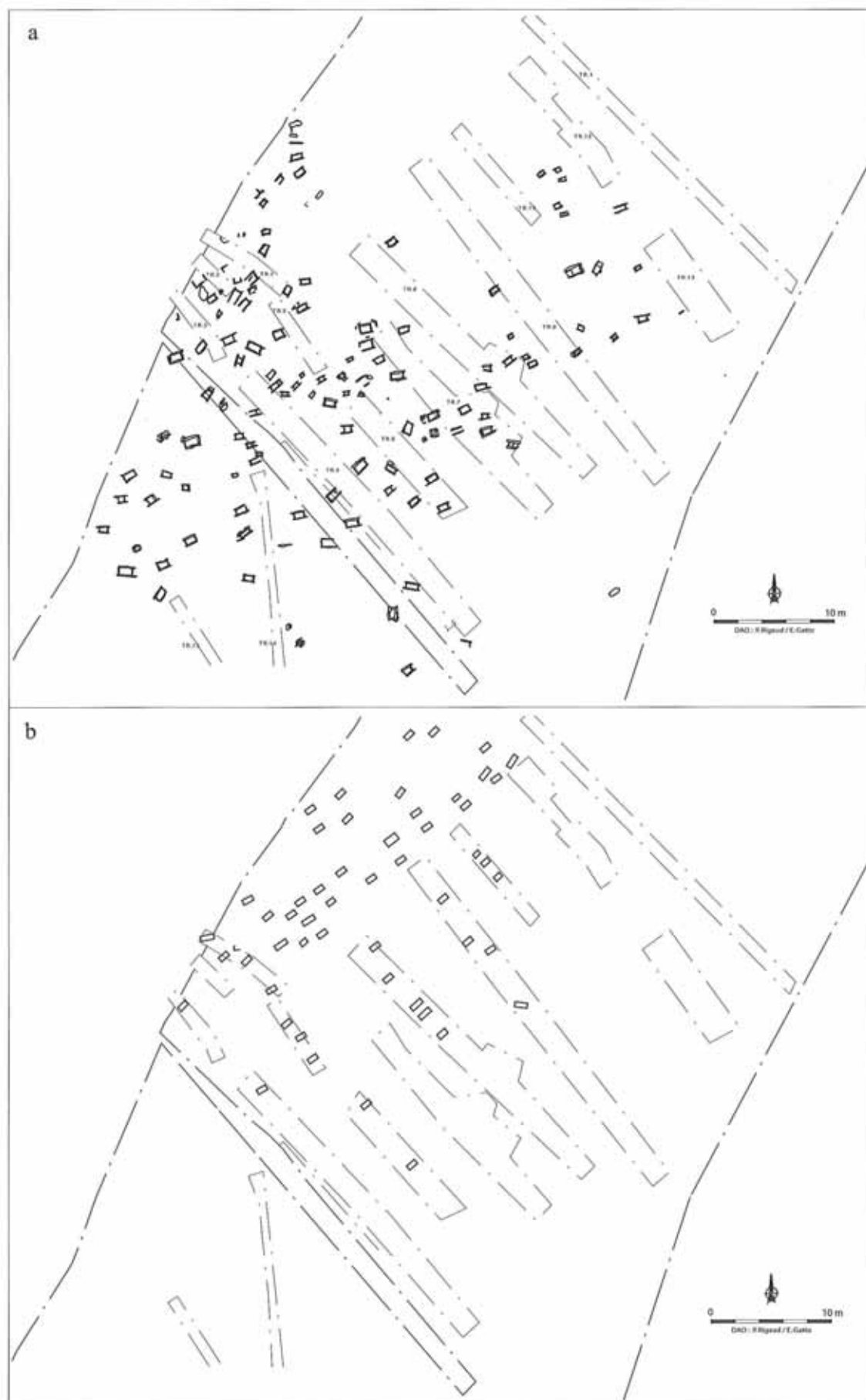


Fig. 17. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, F): plan de répartition des cistes (a) comparé au plan de répartition des coffres en bois (b). Noter la plus grande variabilité d'orientation des cistes, par rapport à l'orientation plus homogène des coffres en bois.

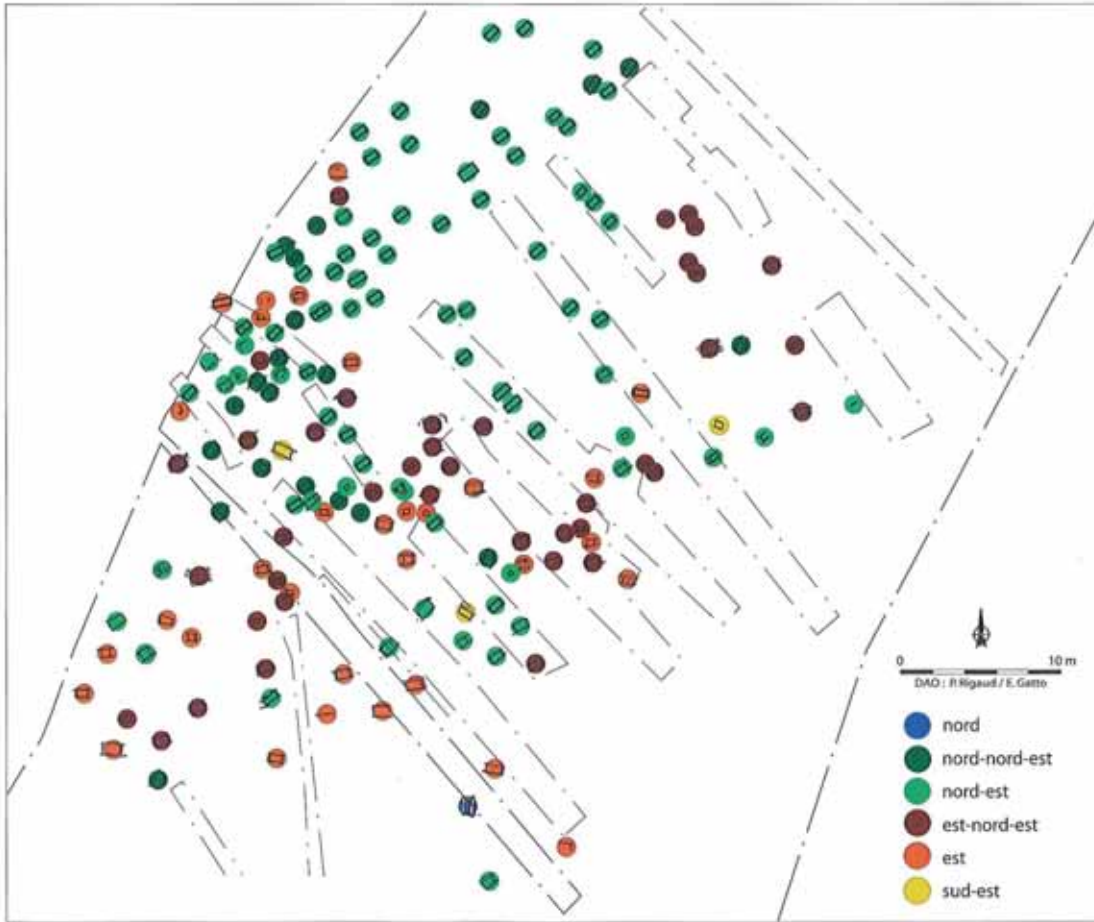


Fig. 18. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction de leur orientation.

*La maturité des défunts*

Suivant le même principe, si l'on observe la répartition des sépultures suivant la maturité des défunts dans chaque tombe (fig. 15), il apparaît un flot de sépultures abritant des sujets immatures, voire deux esquisses d'alignement; mais le caractère lacunaire de la fouille de la nécropole ne nous permet pas d'attester que ces alignements ont été volontaires.

*Les pratiques funéraires*

Une fois les différentes pratiques funéraires symbolisées sur le plan (fig. 16), il apparaît à nouveau une prédominance des dépôts primaires individuels au nord et une plus grande variété des pratiques dans les deux tiers sud de la nécropole. On retrouve, de fait, la distinction déjà observée à partir du nombre de défunts entre les sépultures en coffres en bois et celles en cistes.

**Orientation des sépultures**

En regardant à nouveau le plan d'ensemble (fig. 1), on observe une opposition frappante entre la régularité de l'orientation des

coffres en bois et la grande variabilité de celle des cistes qui ressort encore davantage lorsqu'on les regarde séparément (fig. 17). Cette observation amène à formuler une autre hypothèse de travail: le changement d'orientation des tombes correspond-il à des phases différentes d'utilisation de la nécropole?

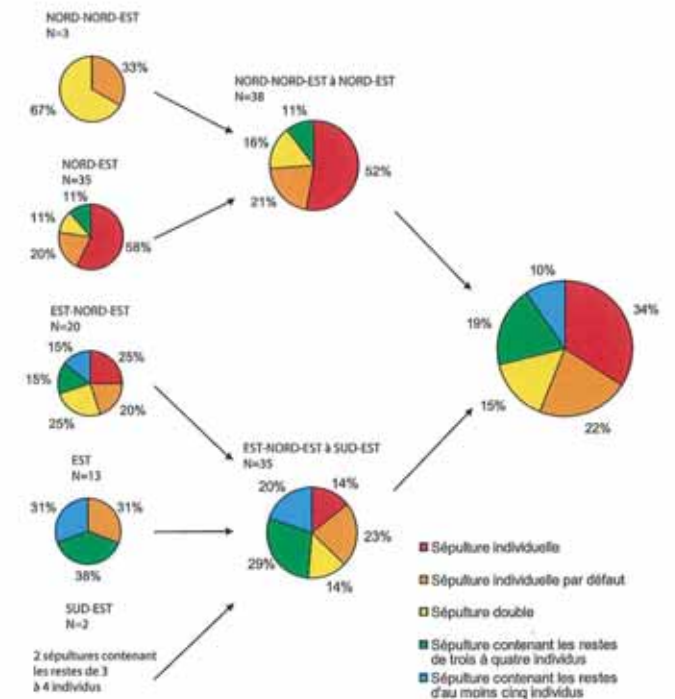


Fig. 19. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : diagrammes représentant quantitativement les sépultures en fonction de leur orientation et du nombre de défunts représentés dans chaque tombe. Les valeurs sont exprimées en pourcentage, les valeurs réelles étant indiquées au-dessus de chaque diagramme.



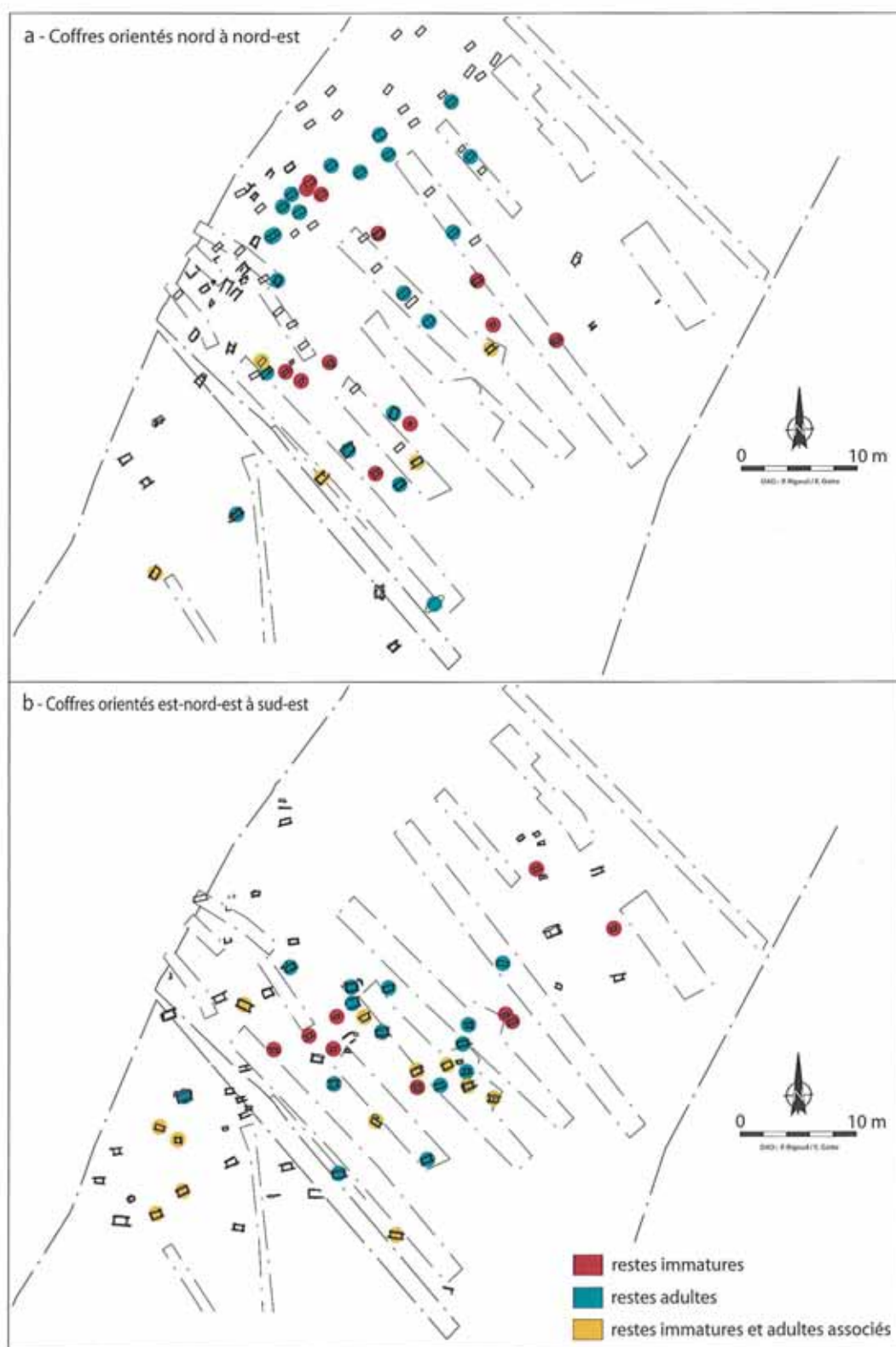


Fig. 20. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : plan de répartition des tombes en fonction de la maturité des individus représentés dans chacune d'elles et en fonction de leur orientation nord à nord-est (a) et est-nord-est à sud-est (b).

Si l'on visualise les sépultures progressivement selon leur orientation depuis le nord jusqu'au sud-est (fig. 18), il ressort que l'emprise de la nécropole semble définitivement être délimitée (pour la partie fouillée) avec l'implantation des sépultures orientées au nord-est. Les sépultures suivantes font dès lors office de remplissage dans la partie visible de la nécropole.

Par ailleurs, si on formule la même hypothèse sur les cistes de

Barmaz (Collombey-Muraz, Valais), il apparaît comme un schéma de transition entre Barmaz I et II (Honegger et Desideri, 2003, p. 221, fig. 3 et 4). À Barmaz I, l'orientation est-nord-est à sud-est prédomine avec un lot de sépultures orientées nord à nord-est réduit. En revanche, les tombes orientées nord-nord-est prédominent à Barmaz II, alors que l'on y observe un lot réduit de sépultures orientées d'est-nord-est à sud-est. Ces

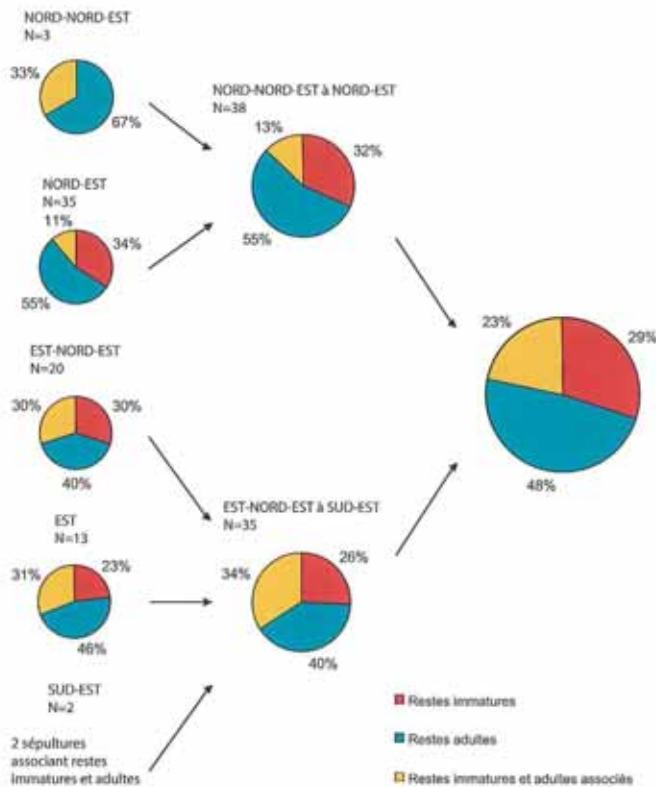


Fig. 21. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : diagrammes représentant quantitativement les sépultures en fonction de leur orientation et de la maturité des défunts représentés dans chaque tombe. Les valeurs sont exprimées en pourcentage, les valeurs réelles étant indiquées au-dessus de chaque diagramme.

résultats pourraient figurer un déplacement de la nécropole, qui pourrait aller soit de Barmaz I à Barmaz II, soit de Barmaz II à Barmaz I, avec cependant une phase de contemporanéité, marquée par deux sépultures orientées au sud-est à Barmaz II et quatre sépultures orientées de nord-nord-est à nord-est à Barmaz I et plus en accord avec le résultat d'étude publié par Honegger et Desideri 2003.

Il reste à voir si les résultats obtenus pour les sépultures fouillées à Genevray, se présentent différemment si on les observe à nouveau en fonction de l'orientation de ces sépultures.

#### Le nombre de défunts

Lorsque l'on considère les tombes graduellement (fig. 14), on relève une prédominance des sépultures individuelles pour les sépultures orientées au nord-nord-est et nord-est. L'apparition des sépultures est-nord-est, est et sud-est semble s'accompagner d'une plus grande variabilité, avec des sépultures contenant de plus en plus de défunts. D'ailleurs, si l'on représente ces observations de manière quantitative, sous forme de diagrammes (fig. 19), on observe que les sépultures orientées au nord-nord-est et nord-est comportent une majorité de sépultures individuelles sûres (> 33 %). Les autres sépultures sont principalement doubles ou individuelles par défaut.

En revanche, à partir du rayon est-nord-est jusqu'au rayon sud-est, les sépultures individuelles sûres ne dépassent pas 25% et

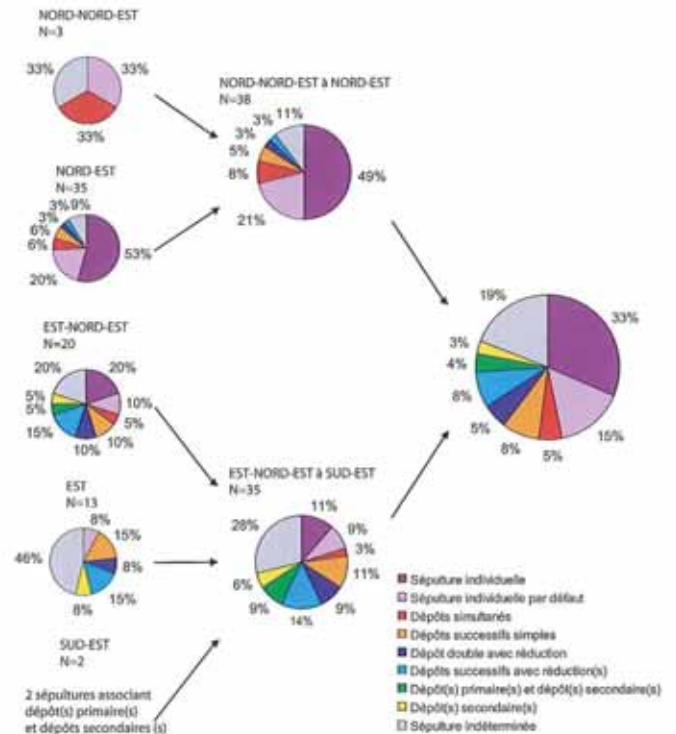


Fig. 22. Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France) : diagrammes représentant quantitativement les sépultures en fonction de leur orientation et des pratiques funéraires mises en évidence. Les valeurs sont exprimées en pourcentage, les valeurs réelles étant indiquées au-dessus de chaque diagramme.

disparaissent. Le nombre de défunts augmente que ce soit par le nombre de sujets présents dans chaque sépulture ou par le nombre de sépultures contenant plusieurs défunts. La fusion des sépultures en deux groupes d'après leur orientation conforte ces impressions, tout en permettant de confronter deux échantillons de taille comparable.

#### La maturité des défunts

Si l'on procède à une analyse similaire en considérant la maturité des défunts présents dans chaque tombe (fig. 20), il ressort une prédominance des sépultures adultes pour les sépultures orientées nord à nord-est. Les autres sépultures comportent davantage d'association de restes adultes et immatures. On observe également une continuité dans l'installation des sépultures immatures dans un même secteur. L'analyse des diagrammes (fig. 21) oppose à nouveau les sépultures orientées au nord-nord-est et nord-est aux sépultures orientées à l'est-nord-est, l'est et le sud-est. Certes l'échantillon nord-nord-est présente un diagramme analogue à celui correspondant aux sépultures est-nord-est, mais la taille de l'échantillon n'est pas du tout comparable. Le regroupement des sépultures en deux lots affiche deux camemberts très différents, et dévoile une prédominance de sépultures adultes au nord et une répartition équilibrée entre les sépultures adultes, immatures et celles associant adultes et immatures.



*Les pratiques funéraires*

L'analyse des pratiques funéraires (fig. 16) révèle une majorité de dépôts primaires individuels orientés au nord-nord-est et au nord-est, quelques cas de dépôts simultanés avérés ou hypothétiques et des dépôts successifs accompagnés ou non de réductions.

Les sépultures correspondant aux autres rayons enrichissent la palette des pratiques et augmentent les effectifs des sépultures plurielles<sup>5</sup>. La consultation des diagrammes (fig. 22) conforte cette impression. La palette des gestes funéraires n'apparaît pleinement qu'à partir des sépultures orientées est-nord-est.

**Conclusion sur la répartition spatiale à la lumière des premiers résultats <sup>14</sup>C**

Les observations menées rayon par rayon pourraient alimenter l'hypothèse séduisante d'un changement d'orientation des sépultures du nord vers le sud-est qui s'échelonne dans le temps et qui s'accompagnerait d'un nombre de défunts croissant et de pratiques funéraires de plus en plus complexes et variées, en d'autres termes d'une collectivisation de plus en plus marquée des sépultures.

Quarante échantillons d'os ont été envoyés pour des datations radiocarbone. Sept résultats nous sont parvenus pour l'instant (fig. 23).

L'un d'eux donne un résultat aberrant ; il correspond à la sépulture non colmatée (T106), l'échantillon était vraisemblablement pollué. Les autres résultats, considérés sur le plan d'ensemble (fig. 1), ont été confrontés à l'interprétation proposée concernant la rotation progressive de la nécropole.

Les résultats sont opposés à un changement d'orientation des sépultures allant du nord vers le sud-est. Ils iraient même plutôt dans le sens inverse : un changement d'orientation allant du sud-est au nord-nord-est. Suivre cette voie serait, pour l'échantillon de la nécropole fouillée, aller dans le sens d'une homogénéisation des pratiques funéraires dans le temps et d'une diminution du nombre de défunts présents dans les tombes, ce qui apparaît contraire à l'idée d'une évolution progressive vers la collectivisation des sépultures. En revanche, cette dynamique irait en faveur d'une structuration plus visible de la nécropole (orientation commune et alignement des sépultures).

Par ailleurs, les dates obtenues pour les deux coffres en bois couvrent quasiment toutes les fourchettes de datation obtenues pour les autres tombes, qu'il s'agisse des coffres en pierre ou des coffres en bois. Il y a donc une contemporanéité des deux types de sépultures. Il est possible que notre première approche spatiale englobant l'ensemble des tombes mises au jour ait été plus judicieuse que le découpage selon l'orientation des sépultures.

Cette interprétation mettait en avant une sorte de rupture entre le nord de la nécropole dominé par les sépultures en bois et le sud de la nécropole quasi exclusivement constitué de cistes, et soulignait le caractère stéréotypé du coffre en bois, contenant généralement un dépôt primaire individuel. Les cistes révèlent une variabilité nettement plus importante. Ces observations

Codes	Sépultures	Datations	Datations calibrées
Ly-13251	T22	5800 ± 40 BP	4770 - 4547 av. J.-C.
Ly-13257	T905	5775 ± 35 BP	4715 - 4539 av. J.-C.
Ly-13253	T159	5600 ± 50 BP	4523 - 4343 av. J.-C.
Ly-13254	T151	5610 ± 40 BP	4517 - 4353 av. J.-C.
Ly-13255	T926	5290 ± 40 BP	4230 - 3983 av. J.-C.
Ly-13256	T773	5190 ± 75 BP	4222 - 3798 av. J.-C.
Ly-13252	T106	1995 ± 60 BP	166 av. J.-C. - 128 ap. J.-C.

Fig. 23. Résultats des sept premières datations obtenues à Thonon-les-Bains, Genevray (Haute-Savoie, France).

pourraient alimenter l'idée de deux modes funéraires à la fois proches – orientation et position des défunts – et distincts – pratiques funéraires stéréotypées dans les coffres en bois, et nettement plus variées dans les cistes – qui auraient cohabité, l'un prenant place dans les coffres en bois, l'autre dans les cistes. Pour l'heure, nous attendons avec impatience les résultats des 33 dernières datations.

Esther Gatto

UMR 5199 - Laboratoire d'anthropologie

des Populations du Passé et

INRAP Auvergne

93 bis rue Pierre Boulanger

F-63100 Clermont-Ferrand

<sup>5</sup> Proposée par P. Chambon (2000), l'expression « sépultures plurielles » recouvre l'ensemble des sépultures contenant les restes de plusieurs défunts, que les dépôts funéraires aient été successifs ou simultanés.

## Références bibliographiques

- BIRKNER R. (1980) – *L'image radiologique typique du squelette, aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant, pour médecins, étudiants et manipulateurs*, traduit de l'allemand par M. Bléry-Lüft, Maloine éd., Paris, 564 p.
- CHAMBON P. (2000) – Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 97, 2, p. 265-274.
- DESBROSSE R. (1965) – Les tombes à cistes dans le cours moyen du Rhône : la nécropole de Montagnieu (Ain), in M. Pallottino, R. Peroni et M. Corona dir., *Atti del VI Congresso Internazionale delle Scienze Preistoriche e Protostoriche, vol. 2. Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques 6, Rome, 29 août-3 septembre 1962*, G. C. Sansoni éd., Firenze, p. 304-305, pl. 52-54.
- DESBROSSE R., PARRIAT H., PERRAUD R. (1961) – La grotte de Souhait à Montagnieu (Ain), «*La physiophyle*» Société des Sciences naturelles et Historiques éd., Montceau-les-Mines, t.54, p. 3-68.
- DUDAY H. (1978) – Archéologie funéraire et anthropologie, application des relevés et de l'étude ostéologique à l'interprétation de quelques sépultures pré- et protohistoriques du Midi de la France, *Cahiers d'anthropologie*, t. 1, p. 56-101.
- GATTO E. (2006) – *Rapport d'étude des sépultures 1, 4, 5 et 8 de la grotte de Souhait (Montagnieu, Ain)*, INRAP, Direction interrégionale Rhône-Alpes Auvergne – DRAC Rhône-Alpes, Lyon, 27 p.
- HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.
- MOINAT P. (1988) – Le Néolithique ancien et moyen : sépultures et gravures rupestres, in *Sépultures, lieux de culte et croyances, 5<sup>e</sup> cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, Sion 1988*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, p. 27-49.
- MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le Bassin lémanique et la haute vallée du Rhône, in Actes du VIII<sup>e</sup> colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil, 11-12-13 mars 1994, *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques alpines*, t. 5-6 (1994-1995), p. 395-2.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes, rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143.
- MOINAT P. (2003) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-184.
- MOINAT P., SIMON, C. (1986) – Nécropole de Chamblandes-Pully, nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53.
- MOORREES C. F. A., FANNING E. A., HUNT E. E. (1963a) – Formation and resorption of three deciduous teeth in children, *American Journal of Physical Anthropology*, t. 21, p. 205-213.
- MOORREES C. F. A., FANNING E. A., HUNT E. E. (1963b) – Age variation of formation stages for ten permanent teeth, *Journal of Dental Research*, t. 42, p. 1490-1502.
- NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes (Canton de Vaud), *L'anthropologie*, t. 12, p. 269-277.
- SAUTER M.-R. (1985) – Notes posthumes sur les cimetières néolithiques de Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais, Suisse), in Hommage au Professeur Marc-R. Sauter : 1914-1983, *Bulletin d'études préhistoriques alpines* (Aoste), N<sup>o</sup> spécial, t. 17, p. 19-32.
- SCHOUR I., MASSLER M. (1940) – Studies in tooth development: the growth pattern of human teeth, part two, *Journal of American Dental Association*, t. 27, p. 1918-1931.
- SUNDICK R. I. (1978) – Human skeletal growth and age determination, *Homo*, t. 29, 4, p. 228-249.



# Cistes en pierre et coffres en bois, inhumations simples et dépôts complexes : un bilan des pratiques funéraires à Vidy (Lausanne, Vaud) et à Chamblandes (Pully, Vaud)

Patrick Moinat, avec la collaboration de Jacqueline Studer

*Résumé* : Ce travail est une première présentation des nécropoles de Vidy et de Chamblandes après la reprise de toute la documentation. Ces deux ensembles représentent respectivement 126 et 71 tombes.

La nécropole de Vidy est connue depuis 1962, elle a livré 52 cistes en pierres et 40 coffres en bois, le reste des architectures se répartit entre des inhumations en fosse, des architectures mixtes, de bois et de pierre. L'orientation des tombes et les pratiques funéraires sont très diversifiées, les corps en inhumations simples ou collectives s'orientent entre le nord-est et le sud-est avec une dominante à l'est.

Le site éponyme de Chamblandes est connu depuis 1880 et ne contient que des cistes en dalles. La variété des types d'inhumation est identique à celle de Vidy, mais l'orientation des coffres au levant est plus régulière. En chronologie absolue, ces deux ensembles se placent entre 4500 et 3900 av. J.-C. Comme pour les architectures, la phase d'utilisation du cimetière de Chamblandes semble une peu plus courte et plus homogène.

Cette présentation est suivie d'une description des principales nouveautés apportées par l'étude des sépultures de Vidy. Les coffres en bois, la parure et les pratiques funéraires observées dans cette nécropole renouvellent en partie la vision que l'on avait des coutumes funéraires très monotones du bassin lémanique et confirment l'impact des traditions nord-orientales jusque sur le pourtour du lac Léman.

*Zusammenfassung* : Dieser Beitrag stellt die erste Veröffentlichung zu den Gräberfeldern von Vidy und Chamblandes seit der Wiederaufnahme der Gesamtdokumentation dar. Diese zwei Fundkomplexe umfassen 126 bzw. 71 Gräber.

Das Gräberfeld von Vidy ist seit 1962 bekannt und hat 52 Steinkisten sowie 40 Holzkisten erbracht, wobei sich die übrigen Grabformen auf Grubengräber und gemischte Architekturen aus Holz und Steinmaterial verteilen. Die Orientierung der Gräber und die Bestattungsbräuche sind sehr vielfältig, die Einzel- und Kollektivbestattungen sind zwischen Nordost und Südost mit einer vorherrschenden Ausrichtung gen Osten orientiert.

Die eponyme Nekropole von Chamblandes ist seit 1880 bekannt und es wurden dort nur Steinkisten aufgedeckt. Die Vielfältigkeit der Bestattungsbräuche ist mit derjenigen in Vidy identisch, aber die Orientierung der Steinkisten in Richtung Osten ist regelhafter.

Beide Gräbergruppen datieren absolutchronologisch in eine Zeitspanne zwischen 4500 und 3900 v. Chr. Die Belegungsdauer in Chamblandes scheint kürzer und das Gräberfeld ist, wie bereits für die Grabbauten festgestellt, insgesamt einheitlicher ausgeprägt.

Vorliegender Beitrag wird durch die Beschreibung der wichtigsten neuen Erkenntnisse, die bei der Untersuchung der Gräber von Vidy gewonnen werden konnten, ergänzt. Die Holzkisten, der Schmuck und die Bestattungsbräuche, die in diesem Gräberfeld dokumentiert werden konnten, werfen ein neues Licht auf die Vorstellung von sehr monotonen Bestattungssitten im Genferseebeckengebiet und betonen den Einfluss nordöstlicher Kulturtraditionen bis an die Ufer des Genfer Sees.

*Abstract* : This contribution covers the Vidy and Chamblandes cemeteries for the first time and after revision of all the existing documentation. There are 126 tombs in Vidy, and 71 in Chamblandes.

The necropolis in Vidy has been known since 1962. 52 cists have been discovered, and 40 wooden coffers, the remaining tombs are simply pits or mixed structures, in wood and stone. The orientation of the tombs and the funerary practises are extremely varied, the single or multiple burials are oriented towards the north-east and the south-east with a preference for the east.

The eponymic Chamblandes site has been known since 1880 and contains only cists of stone slabs. The diversity of burials is similar to those in Vidy, but the majority of the coffers tend to face eastwards. In terms of absolute chronology, the two sites stand between 4 500 and 3 900 B.C. As for the funerary structures, they seem to have been utilized more uniformly and over a shorter period in Chamblandes.

This paper is followed by a description of the principal new discoveries after further investigation of the burial sites in Vidy. The wooden coffers, ornaments and funerary practises held in this necropolis in a way confirm our perception of what must have been very plain funerary practises in the Léman Basin and prove the strong influence of the north-eastern regions on the shores of the Lake Léman.



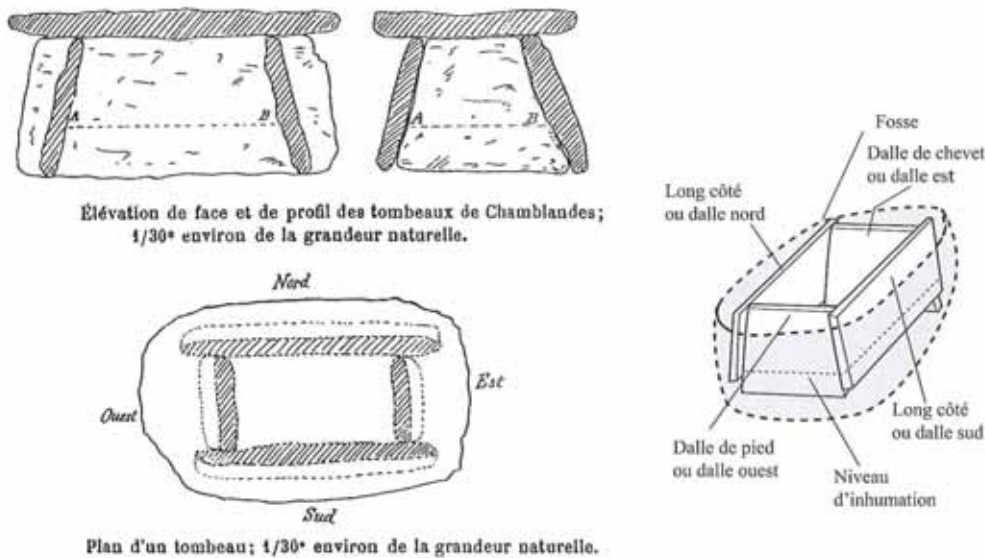


Fig. 1. Dessin d'une ciste de Chamblandes (Pully, Vaud) lors des fouilles d'Albert Naef en 1901 (Naef, 1901, fig. 1). La ligne AB indique le niveau d'inhumation à l'intérieur du coffre. À droite quelques termes descriptifs.

## Introduction

Nous aimerions commencer par définir plus précisément ce qu'est une ciste de *type Chamblandes* et y associer un certain nombre de termes pour faciliter sa description (fig. 1). C'est à Albert Naef que l'on doit la première publication d'un dessin du site éponyme de Chamblandes (Pully, Vaud; Naef 1901). Ce dernier insiste particulièrement sur le fait que ces caissons étaient enfouis entre 0,5 et 1,5 m sous la surface du sol et qu'ils devaient être signalés en raison des réouvertures observées. Le coffre se composait de quatre dalles, les petits côtés à l'est et à l'ouest étaient le plus souvent de formes trapézoïdales pour permettre l'appui des deux dalles formant les longs côtés. Une couverture massive fermait le coffre. Dès l'origine, la ciste est définie comme une forme d'architecture, sans aucun rapport avec les types d'inhumations qu'elle pouvait contenir. Très logiquement, les auteurs suivants reprendront simplement cette définition architecturale sans se préoccuper des formes de rituel qui y sont associées.

Dès 1972, Alain Gallay définit la ciste de *type Chamblandes*, le caractère individuel et/ou collectif des cistes est décrit, mais il n'est pas prépondérant. Ce travail s'intéresse avant tout à la position chronologique et à l'éventualité d'une attribution culturelle des cistes au Cortaillod plutôt qu'au caractère individuel ou collectif des inhumations. En revanche, les architectures sont à nouveau prépondérantes, avec un inventaire des caissons comparables et une discussion de la position chronologique et culturelle d'une autre forme de dépôt, les « tombes en pleine terre » (Gallay 1977, p. 167), essentiellement représentées par les découvertes de Barmaz (Collombey-Muraz, Valais) et Vidy (Lausanne, Vaud).

La ciste est avant tout une architecture funéraire dans laquelle plusieurs formes de rituels peuvent prendre place. De fait, la ciste de *type Chamblandes* étant définie comme une architecture de pierre, il n'y a pas lieu de réunir bois et dalles dans un même type, surtout si ces deux formes peuvent contribuer à mettre en évidence des groupes particuliers et à opposer certains rituels ou certaines régions.

Nous aimerions également replacer cette communication dans un cadre scientifique et administratif un peu particulier. Après les fouilles de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud), entre 1989 et 1991, nous n'avons jamais placé son étude comme objectif prioritaire. Pour différentes raisons, ce n'est qu'à l'automne 2001 que le projet a finalement démarré, en reprenant les cimetières de Vidy (Lausanne, Vaud) et de Chamblandes (Pully, Vaud) dans l'optique de travailler non pas sur une centaine de structures, mais sur près de deux cents tombes. Ce projet arrive à son terme, il a pour objectif de traiter des rituels funéraires ou des aspects archéologiques et anthropologiques de base: reprise exhaustive des données concernant l'architecture, l'organisation des défunts et le mobilier, les déterminations anthropologiques de base (sexe, âge au décès et description des principales pathologies).

Cette communication est une première présentation, mais n'aborde pas l'analyse spatiale. Elle fournit un certain nombre de décomptes qui, s'ils ne sont pas totalement définitifs, constituent tout de même une base de réflexion solide et qui ne variera plus de façon significative<sup>1</sup>.

Enfin, d'autres articles ont déjà présenté les principales formes de dépôts reconnues dans ces nécropoles (Moinat, 2003a). Nous ne nous intéresserons ici qu'aux nouvelles formes d'inhumation mises en évidence par l'analyse des deux sites et aux mobiliers funéraires. Il ressort de cette étude que la position du mobilier ne se situe pas uniquement dans la tombe, mais aussi à sa périphérie. Ce constat explique en partie l'absence de mobilier dans les nécropoles, car il s'agit presque toujours de gisements de plein air, dont les sols anciens sont détruits ou forte-

<sup>1</sup>Ce travail est soutenu depuis de longues années par la section de l'archéologie cantonale vaudoise. Il répond avant tout à une politique de publication des fouilles réalisées sur son territoire, mais offre dans ce cas précis l'occasion de mener une véritable recherche sur les pratiques funéraires. Ce travail ne serait pas possible sans le soutien et la compréhension de Denis Weidmann, archéologue cantonal, que nous tenons à remercier chaleureusement.



ment remaniés. Le mobilier, au même titre que les rituels funéraires, occupe une place de choix dans l'établissement d'une chronologie ou de la signification culturelle des grandes nécropoles. Ces composantes sont fondamentales au moment où se pose la question d'une « unité » des *Chamblandes* en tant que culture ou de mode funéraire à vocation « globale », c'est-à-dire à très large extension spatio-temporelle.

L'article présente séparément les données générales des deux sites avant de décrire des rituels nouveaux et de présenter le mobilier funéraire : la parure de Chamblandes (Pully, Vaud) et les dépôts d'objets de Vidy (Lausanne, Vaud).

## La nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud)

Le site est connu depuis 1962 par la fouille de « Square-Vidy », un sauvetage urgent lors de la construction d'immeubles locatifs. La fouille menée par un conservateur et deux ou trois manœuvres appuyés sporadiquement par des étudiants a duré un mois et a permis de reconnaître une trentaine de sépultures attribuées au Néolithique moyen, au Bronze final et au Premier Âge du Fer (Gallay 1977). Cette fouille n'a jamais donné lieu à une publication complète. Elle est importante dans la mesure où elle a longtemps constitué l'une des deux seules découvertes de tombes en « pleine terre » en Suisse occidentale avec la nécropole de Barmaz I (Collombey-Muraz, Valais; Honegger et Desideri, 2003). Par contre, elle n'a pas contribué à la bonne compréhension de l'architecture et des pratiques funéraires, sans doute à cause de la qualité très discutable des fouilles. Ainsi, dès 1962, deux types d'architecture sont présents à Vidy, des cistes en pierres et des tombes en « pleine terre », mais on ne sait pas si ce sont des coffres en bois ou des inhumations en fosse. La documentation est assez sommaire, puisqu'elle se compose d'un plan d'ensemble, d'une description des découvertes sur quatre pages dactylographiées, ainsi que d'une série de photographies. On peut encore préciser que la fouille n'a exploré que les tranchées de fondation des immeubles, si bien que des sépultures sont encore conservées sous les constructions.

En 1989, des sondages en vue de la réalisation de deux immeubles dans la parcelle voisine à l'est des fouilles de 1962 ont permis d'observer quatre nouvelles sépultures en cistes sous une importante séquence stratigraphique correspondant au *vicus* gallo-romain de *Lousonna*. Une fouille de sauvetage a été organisée en 1989 et 1990, d'abord pour explorer les vestiges romains, puis pour fouiller les tombes néolithiques. Au terme de cette intervention, ce n'est pas un, mais trois ensembles funéraires qui seront dégagés, la nécropole dont il est question ici, une série d'incinérations du Bronze final (Moinat et David-Elbiali 2003) et une nécropole de La Tène finale (Kaenel et Moinat, 2002).

## Plan de la nécropole et données générales

La nécropole néolithique de Vidy (Lausanne, Vaud), s'étend sur une terrasse lacustre située une dizaine de mètres au-dessus du niveau actuel du Léman. Elle s'oriente d'est en ouest selon le grand axe de la terrasse (fig. 2). Les limites nord, sud et est sont connues, elles correspondent à l'extension ancienne du cimetière. Par contre, on ne connaît pas la limite ouest. Tout porte à croire que la zone située entre les interventions de 1962 (27 sépultures) et de 1989-90 (99 sépultures) est également occupée. La profondeur des structures par rapport aux aménagements de surface ne laisse aucun doute sur leur conservation. Un calcul simple de la densité des structures sur la base de la fouille de 1989-1990 permet d'estimer qu'il reste plus d'une centaine d'inhumations entre les deux zones déjà fouillées. Le nombre total doit donc se situer autour de 230 unités, ainsi le total de 126 sépultures fouillées ne représente pas plus de la moitié de la nécropole.

Les architectures se répartissent en 52 coffres en dalles, 40 coffres en bois et 24 tombes en fosse ou inhumations pour lesquels il est difficile de définir le type architectural exact (fig. 3, n° 1). Dans un premier temps, nous avons défini les coffres en bois sur la base de trois arguments jugés pertinents : les critères taphonomiques, des différences sédimentaires nettes entre la fosse et l'inhumation, enfin la présence de pierres au niveau de l'inhumation, comme des évidences de calage ou d'un alignement matérialisant une paroi. Dans les cas évidents, un argument suffit à définir l'espace vide, pour les autres, lorsque deux des trois arguments étaient présents, nous avons considéré qu'un coffre en matière périssable était démontré. Dans un second temps, nous avons encore rapporté une dizaine de structures sur la base d'observations moins objectives telles que l'allure générale de l'inhumation et la comparaison avec des sépultures déjà attribuées aux coffres en bois. Il reste actuellement une série de 24 sépultures qui regroupent de vraies tombes en fosse et/ou des sépultures pour lesquelles nous n'avons pas d'arguments pertinents.

Il faut encore préciser que la sédimentation à l'intérieur des tombes est particulière à Vidy, puisqu'il s'agit de sable sans matrice limoneuse. Ainsi, même dans des cistes parfaitement construites, on observe des comblements rapides, ce qui limite fortement les interprétations d'ordre taphonomique. Il n'est pas rare d'observer des volumes corporels encore partiellement ou totalement conservés et sans déplacements d'os dans des architectures où le vide est attesté par la présence des dalles. En tout état de cause, les tombes en fosse ne représentent pas plus d'une sépulture sur cinq (19 %), alors que les coffres en bois ou en dalles dépassent 73 % des cas. Compte tenu de la rapidité des comblements, la question de la présence des inhumations en fosse reste posée, elle est discutable, voire douteuse.

Le nombre minimum d'individus reconnus dans la nécropole est de 245, il s'agit d'une valeur extrême qui comprend les inhumations primaires, les dépôts secondaires et les os surnuméraires de chaque sépulture. Le nombre d'individus effectivement inhumés à Vidy est de 188, soit une moyenne théorique de 1,4 individu par tombe ou 1,9 individu sur la base du NMI (fig. 3, n° 2).

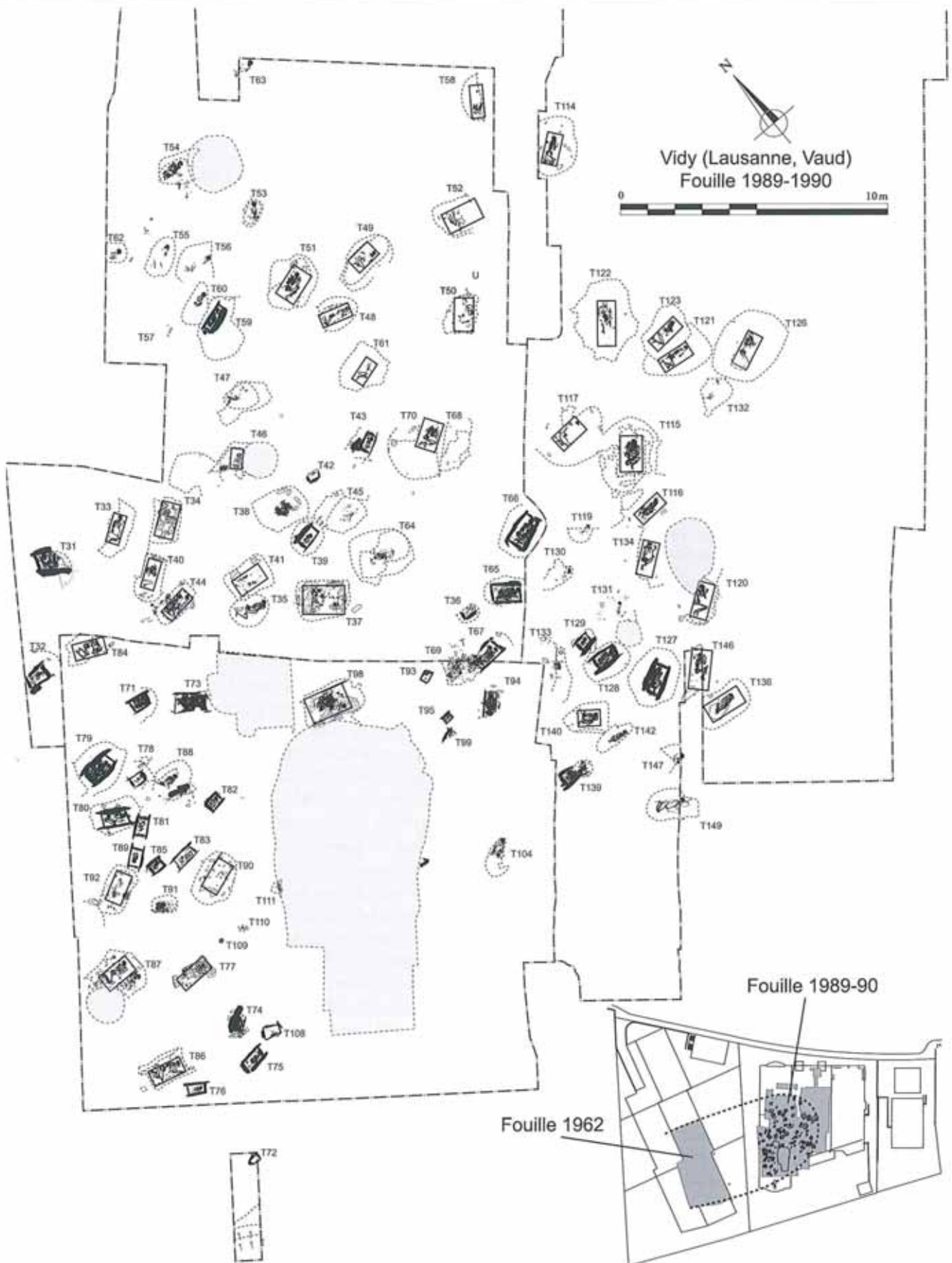


Fig. 2. Plan général de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud). La fouille réalisée en 1989-1990 a permis d'explorer un peu moins de la moitié est de l'ensemble. En bas à droite, la situation des fouilles de 1962 et de 1989-1990. Les rectangles indiquent les tombes pour lesquelles on admet l'existence d'une architecture en matière périssable (coffre en bois), les zones en gris indiquent les perturbations plus récentes.



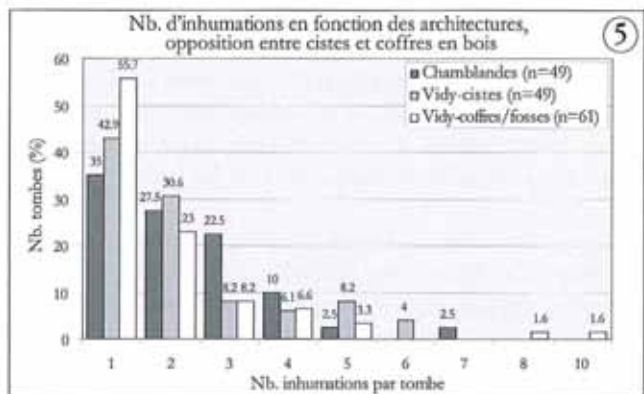
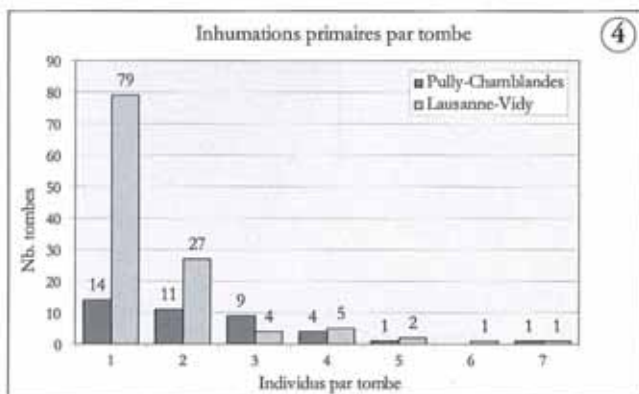
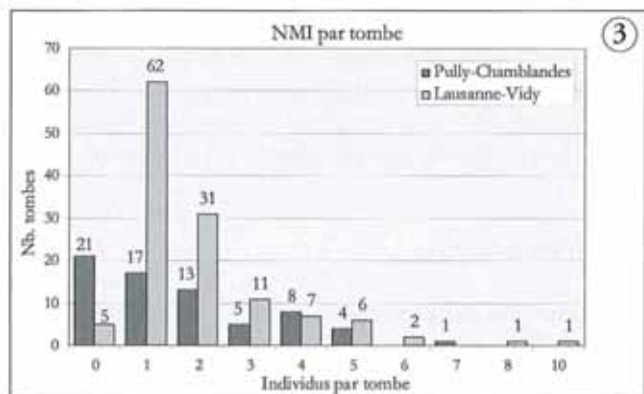
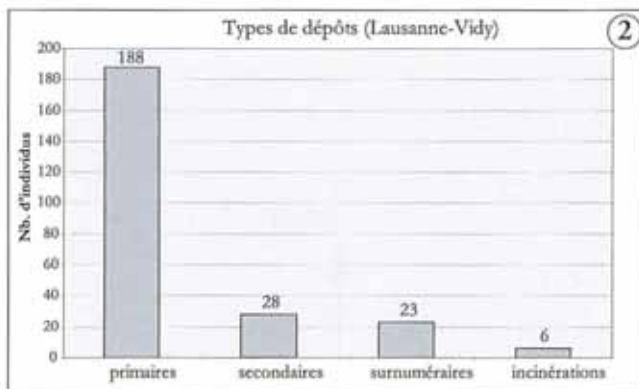
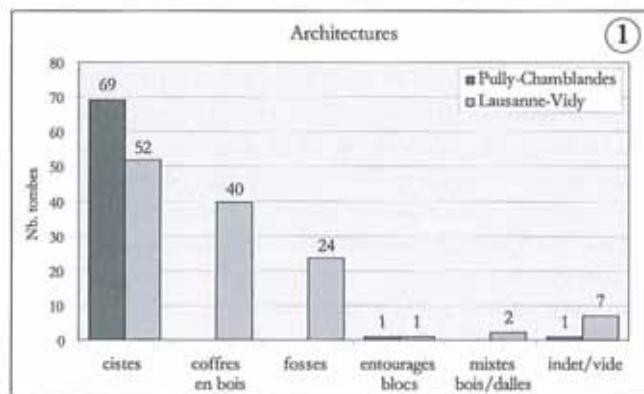


Fig. 3. Décomptes des différentes architectures et des formes d'inhumation dans les nécropoles de Vidy (Lausanne, Vaud) et de Chamblandes (Pully, Vaud). 1 – Variété des architectures de Vidy par opposition aux cistes, pratiquement exclusives à Chamblandes (Pully, Vaud). 2 – Les quatre formes de dépôts observées à Vidy, l'inhumation primaire domine très largement. 3 – Nombre minimum d'individus par sépulture, les inhumations contenant les restes d'un ou de deux corps dominent largement dans les deux ensembles. 4 – Nombre d'inhumations primaires par tombe, comme pour le diagramme précédent, les inhumations simples et doubles dominent. 5 – Nombre d'inhumés en fonction des architectures. Il y a un peu plus d'inhumations simples dans les coffres en bois de Vidy, pour le reste, le nombre d'inhumés ne semble pas dépendre des formes d'architecture.

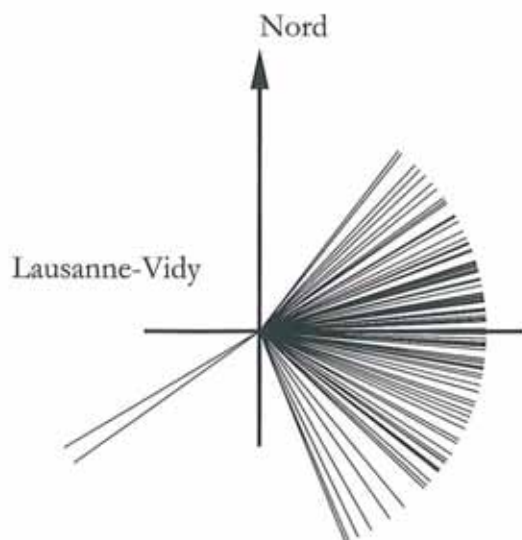
Le NMI par tombe ou le nombre d'inhumations primaires indique clairement que l'inhumation simple domine (fig. 3, n° 3 et 4), aussi bien dans les cistes que dans les coffres en bois. Les inhumations simples et doubles couvrent 56,4 % du total des dépôts. La part de dépôts collectifs varie entre 43,6 et 58 % en fonction de la valeur que l'on accorde aux dépôts doubles. Même dans les cas d'inhumations successives, on peut se demander si ces dépôts ont véritablement une valeur « collective » au même titre que les rituels observés dans les monuments collectifs de plus grande dimension et nécessitant une gestion collective de l'ossuaire.

La surprise vient en partie des résultats comparés entre les cistes et les coffres en bois (fig. 3, n° 5). On constate que l'écart entre les deux types architecturaux n'est pas aussi flagrant qu'il apparaissait lors de la fouille. On a un peu plus d'inhumations

simples dans les coffres en bois, mais les dépôts doubles sont presque aussi bien représentés et les sépultures collectives ne manquent pas non plus. La différence se fait par contre au niveau des types architecturaux, puisque les dépôts collectifs en coffre de bois correspondent à des architectures plus grandes et probablement assez éloignées des cistes traditionnelles (voir plus bas, les coffres 37 et 98) et n'ont plus rien de commun avec les cistes.

#### Orientation des sépultures

Avec des valeurs d'orientation comprises entre le 42 et 175 grades, on retrouve une variabilité très importante et déjà observée pour d'autres ensembles comme Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais; Honegger et Desideri, 2003) ou En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud; Baudais et Kramar, 1990). Malgré



ce premier constat, on peut toujours envisager une orientation moyenne à l'est, puisque 54,6 % des sépultures sont orientées entre 85 et 115 grades et que l'histogramme des orientations avec des classes de 10 grades indique bien la présence d'un pic à l'est de  $100 \pm 15$  grades (fig. 4). La situation est différente si on réduit la taille des classes. On voit alors apparaître des groupes bien séparés de 5 à 15 tombes autour de l'orientation préférentielle à l'est. On peut ainsi distinguer de petits groupes dont les tombes ont des orientations très proches les unes des autres et qui varient entre le nord-est et le sud-est.

Le dernier point intéressant concerne la présence de sépultures antipodiques, à savoir d'architectures contenant des corps orientés à l'ouest ou au sud-ouest et opposés à l'orientation dominante à l'est (Jeunesse, 1997b). Sur ce diagramme qui concerne l'orientation des architectures, nous n'avons que deux sépultures qui contiennent tous les corps orientés au sud-ouest (tombes 34 et 89). Par contre, il y a deux autres coffres qui n'apparaissent pas sur ce diagramme et qui contenaient des individus tête-bêche, ce qui porte le nombre d'inhumations antipodiques à six, soit à un peu plus de 3 % (tombes 31 et 94).

### Datations absolues

La séquence des dates absolues de Vidy repose sur une série de 16 échantillons, soit un peu plus de 12 % de sépultures datées (fig. 5). La séquence chronologique non calibrée s'étend sur un millénaire (950 ans) et entre 1100 et 1400 ans en se basant sur des valeurs calibrées à un ou deux sigmas. Les écarts statistiques sont relativement faibles et la cohérence entre les ensembles de mobilier et les datations obtenues est également satisfaisante. Malgré l'absence d'une stratigraphie clairement lisible qui permettrait de séparer des phases chronologiques et de les comparer aux dates absolues, on peut admettre que la cohérence des datations est bonne et qu'aucune date ne doit être a priori rejetée.

La surprise concerne l'isolement relatif de la tombe 71 en fin de séquence. Si la datation est cohérente avec le mobilier qu'elle contenait, composé de pendeloque sur métapodes de chien et d'une perle en cuivre, ou avec le rituel clairement collectif, elle constitue une des dates les plus récentes de la séquence chronologique globale des tombes de type Chamblandes, toutes nécropoles confondues.

Un deuxième sujet d'étonnement est de constater que les rituels collectifs, tels que la réduction de corps (tombes 77 et 79) ou l'inhumation collective (tombes 44, 74, 79, 94 et 98), apparais-

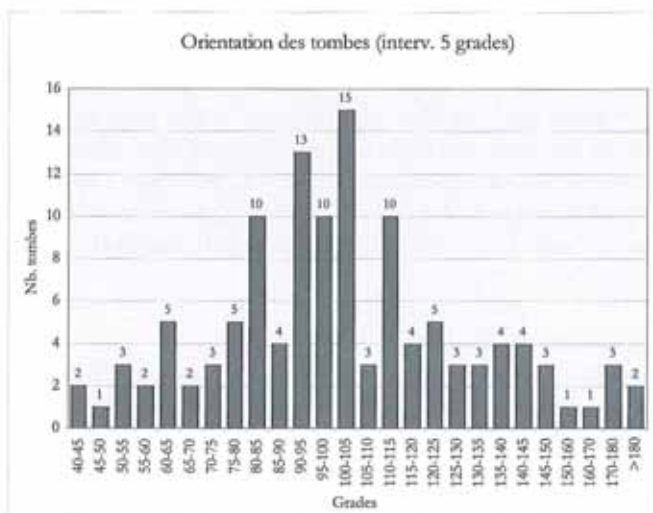
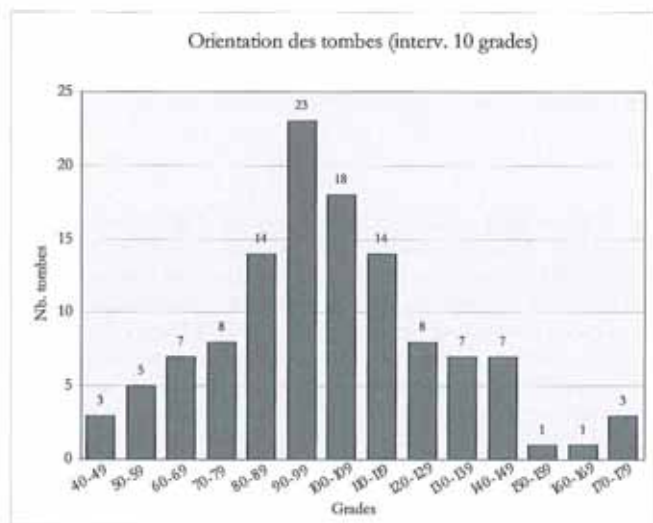


Fig. 4. Orientation des sépultures de Vidy (Lausanne, Vaud). Le premier schéma rend compte de la présence de deux architectures contenant des dépôts antipodiques (opposés à l'orientation dominante). Par classe de 10 grades, on constate que l'orientation dominante se situe bien à l'est (entre 90 et 110 grades). Lorsqu'on travaille sur des classes de 5 grades (histogramme du bas), on constate que des variations importantes existent avec des groupes de 5 à 10 sépultures dont l'orientation peut varier légèrement.



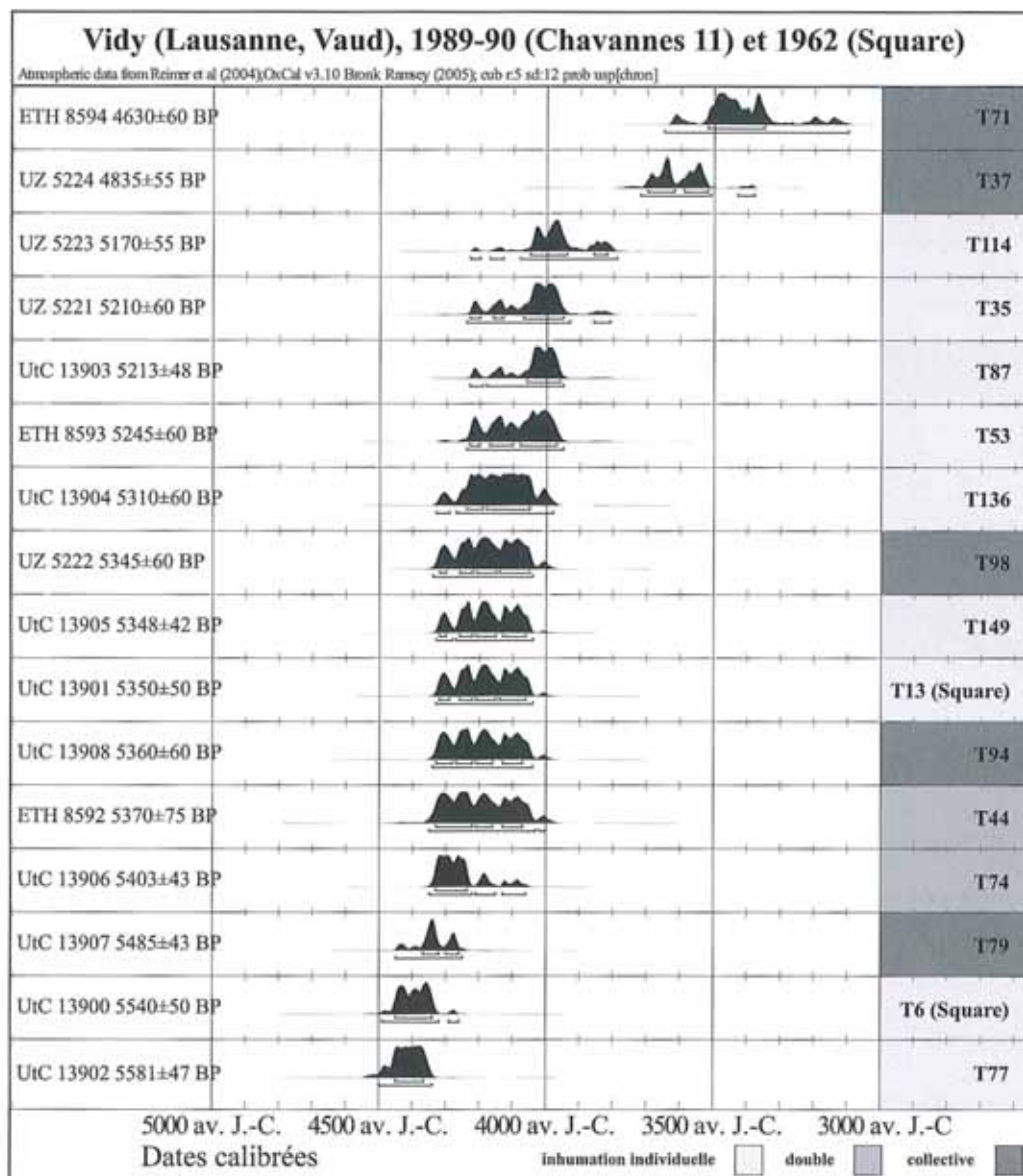


Fig. 5 Datations absolues de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud). Les 16 échantillons marquent un encrenage clair dans la seconde moitié du cinquième millénaire, entre 4500 et 3800 av. J.-C. Les deux résultats autour de 3500 av. J.-C. restent à confirmer.

sent de façon précoce et sont des phénomènes contemporains des tombes du Valais central, pourtant assez largement individuelles. Ainsi l'idée d'une chronologie longue en deux phases, d'abord individuelle, puis collective est-elle totalement dépassée pour le bassin lémanique.

Enfin, le fait de trouver beaucoup d'inhumations simples en coffre de bois dans la partie la plus récente du tableau n'est pas une indication significative d'une évolution chronologique, les dates de Chamblandes montrent que les cistes sont également bien représentées entre 4300 et 4000 av. J.-C. Le problème vient du fait qu'on a daté des coffres en bois et des architectures mixtes. On a donc un écart sensible entre les 11 échantillons provenant d'architectures en matière périssable et les 5 dates réalisées pour des architectures en dalles.

En définitive, on peut retenir trois aspects importants sur la base des dates absolues de Vidy (Lausanne, Vaud) :

- la datation ancienne des rituels collectifs;
- le fait que les deux dates les plus anciennes (tombes 6 et 77) correspondent à des architectures particulières qui ne sont pas des cistes typiques, mais un coffre long susceptible de contenir une inhumation allongée pour la tombe 6 et une architecture mixte de bois et de dalles avec dallage de fond pour la tombe 77 ;
- une séquence qui s'étend sur un bon millénaire et qui peut expliquer la forte variabilité des orientations de sépultures. Il reste pourtant à démontrer que la chronologie et les orientations des tombes sont effectivement des données liées.

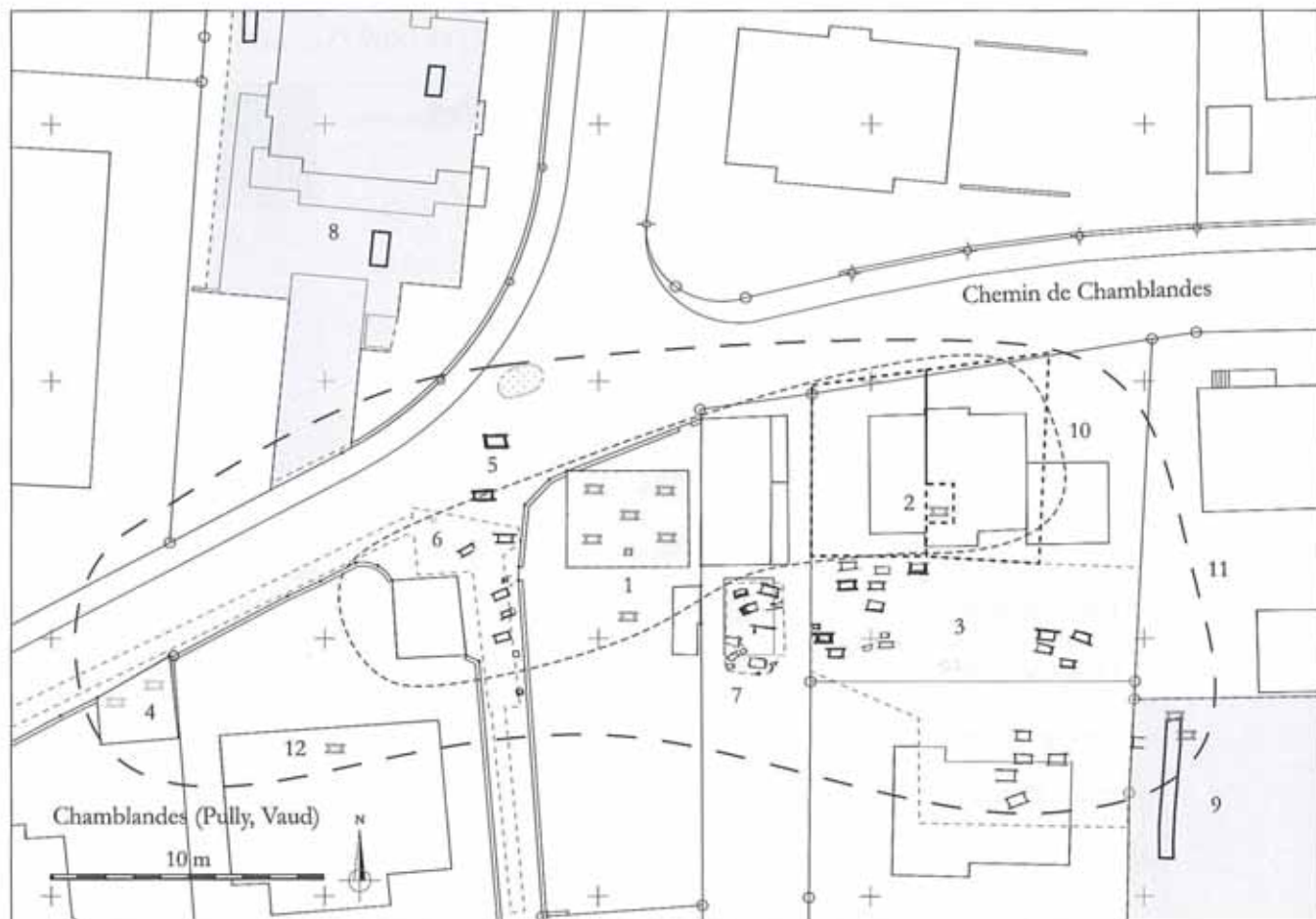


Fig.6. Plan général de la nécropole de Chamblandes (Pully, Vaud). Les coffres en noir sont positionnés avec précision, les coffres en gris sont connus par des mentions dans la littérature, sans position précise. La limite interne correspond à la situation des fouilles anciennes (sous les maisons), la limite extérieure correspond à l'extension probable de la nécropole.

## Chamblandes (Pully, Vaud)

Le site de Chamblandes (Pully, Vaud) est connu depuis 1880, il a donné lieu à de nombreuses campagnes de fouilles durant un peu plus d'un siècle. Nous ne reviendrons pas ici sur l'historique des découvertes (Moinat et Simon, 1986), si ce n'est pour rappeler que le début des investigations correspond à une période faste grâce aux travaux d'Albert Naef dont les préoccupations étaient essentiellement scientifiques. La suite a été moins favorable, faite de sauvetages urgents et de travaux de moindre qualité, avant une reprise des fouilles selon des techniques modernes dès le milieu des années 80 (Moinat, 1994).

Le constat à la reprise de la documentation a été assez frustrant : s'il est possible de travailler avec les données archéologiques des fouilles récentes et des travaux d'Albert Naef, les aspects anthropologiques sont plus difficiles à intégrer. Les ossements découverts avant 1901 ne sont pas attribués aux sépultures et ceux dégagés jusque vers 1940 sont relativement bien conservés, mais une étude comparative des photos de terrain, des appariements d'os et des individus généralement retenus pour les études de population montre que l'ensemble est en grande partie mélangé. Il n'est pas rare de constater que des os attribués à trois ou quatre individus différents de l'étude anthropologique cor-

respondent en fait à un même squelette sur une photographie de fouille. Une analyse qui prend en compte la variabilité individuelle court le risque d'un biais important. Dans ces conditions, travailler sur les données anthropologiques du site de Chamblandes revient à étudier les individus reconnus dans les fouilles récentes et à tenter de les « associer » ou de tirer parti d'un ensemble ancien qu'il faut désormais étudier comme un ossuaire, avec un NMI de fréquence. Il est clair que l'analyse spatiale de la nécropole, dont on ne connaît d'ailleurs pas exactement les surfaces complètement dégagées revient à un jeu un peu trop aléatoire pour être tenté seul, sans comparaison avec les résultats obtenus sur d'autres ensembles comme Vidy ou En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud) pour ne citer que les deux plus proches. On ne pourra pas non plus travailler sur la répartition des sexes, des âges au décès ou sur l'attribution individuelle de la parure sans un minimum de précautions.

## Plan de la nécropole et données générales

Le plan général de la nécropole de Chamblandes souffre de la grande diversité des interventions (fig. 6). On ne connaît pas exactement l'ampleur des décapages de surface. À l'exception



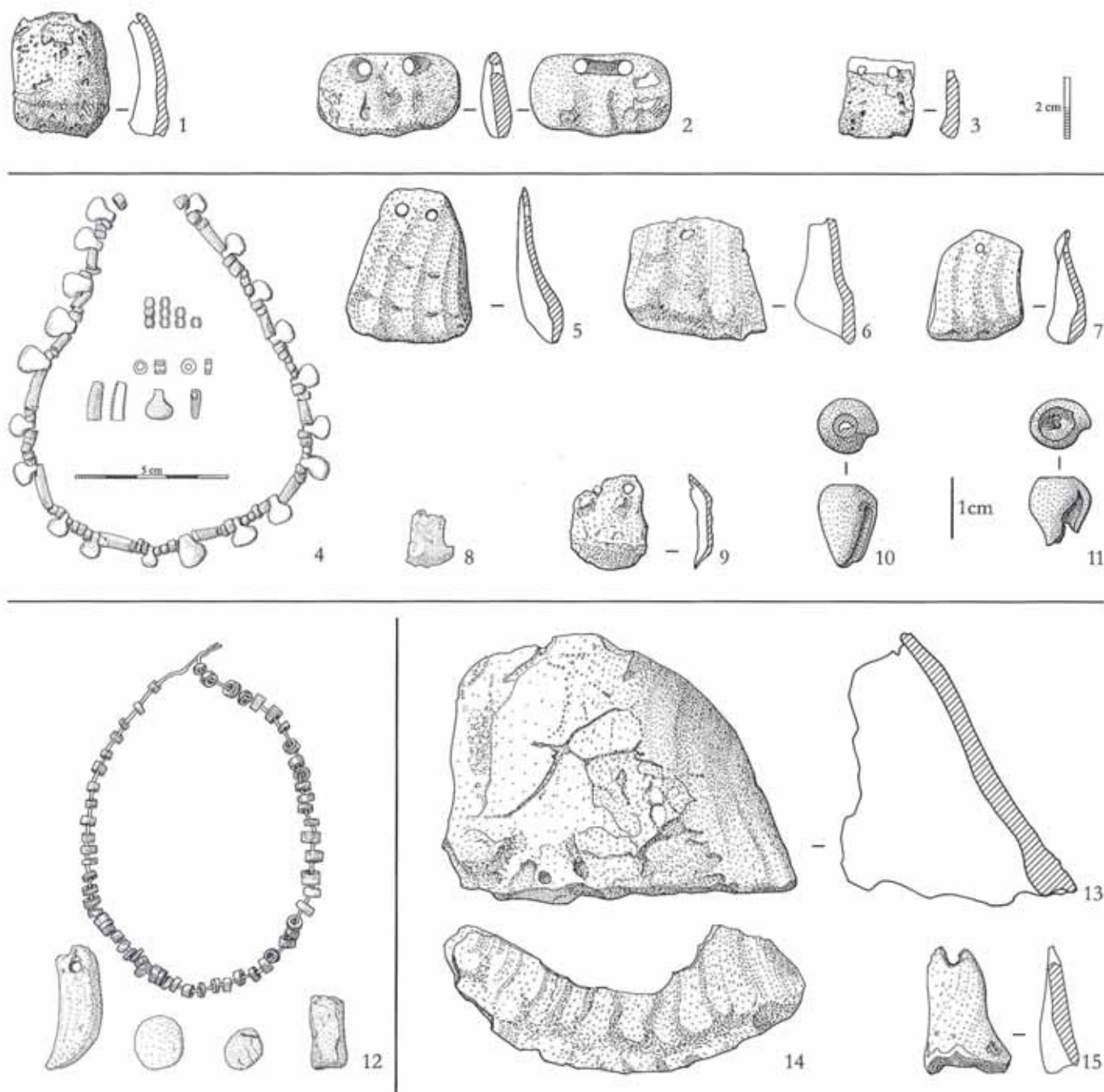


Fig.7. Exemples de parures de la nécropole de Chamblandes (Pully, Vaud). 1-3: pendeloques rectangulaires en test de *Charonia nodifera* (1-2), espèce indéterminée pour le n° 3. 4-11: ensemble de parure de la tombe 45 (tombe 1 de 1943). Collier formé de 20 pendeloques en forme de hache (calcaire ou « marbre »), de 39 perles discoïdes en calcaire et 2 en lignite, 7 perles en grénil bleu (akène de *Lithospermum*), pour ce collier voir (Pau et al., 2004). 5-9: pendeloques en test de *Charonia nodifera*. 10: *Conus mediterraneus*. 11: *Collumbella rustica*. 12: parure de la tombe 29 (tombe XII de Naef, 1905), mobilier inédit et perdu, dessin d'après photo et journal de fouille de A. Naef. L'ensemble se compose de 59 perles discoïdes en lignite, 2 galets circulaires l'un micacé et l'autre de couleur noire, de 2 fragments de columelle ou de canal siphonal de gastéropode dont un avec perforation. 13-15: Fragments divers de *Charonia nodifera* provenant des tombes. Éch. :1/2 sauf 10 et 11, éch 1/1.

des fouilles récentes, nous n'avons pas l'emprise des terrassements effectués sur le site. Il est donc très difficile de savoir ce que représente la découverte d'une série de tombes sur une parcelle donnée. Même dans le cas des fouilles d'Albert Naef (fig. 6, n° 3), les groupements observés ne correspondent pas à un décapage systématique de la surface, mais à une extension de

proche en proche à la faveur de découvertes de dalles en bordure de la fouille. Lorsqu'un sondage ne donnait plus de sépulture, les fouilleurs passaient à une autre zone dans laquelle la barre à mine avait détecté des dalles.

Il existe aussi des problèmes de situation des sépultures. Le plan regroupe l'ensemble des caissons qu'il est possible d'isoler sur

des bases concrètes. Les dalles en noir correspondent à des coffres situés précisément, alors que les coffres en grisé sont disposés de façon aléatoire dans ce qui devait être la surface de fouille. Pour le point n° 1 par exemple, on sait que les fondations de la maison ont livré au moins 6 coffres, alors qu'un coffre supplémentaire se situait à l'extérieur, mais on ne connaît pas la position exacte des architectures.

Deux limites concentriques regroupent les tombes. La première, au centre, correspond aux fouilles anciennes, qui sont localisées par des descriptions et des mentions de parcelles ou d'immeubles. La limite externe correspond à l'extension maximale des coffres et probablement à l'extension de la nécropole, soit une aire de 2400 m<sup>2</sup> dont le grand axe mesure 80 m de longueur d'est en ouest et le petit axe 30 m du nord au sud. Si on applique la densité calculée dans le cas de Vidy (Lausanne, Vaud), le site pourrait contenir près de 300 tombes (0,12 tombe au m<sup>2</sup> représentant 293 tombes pour une surface de 2400 m<sup>2</sup>).

Dans l'état actuel, le site compte au moins 71 tombes fouillées ou reconnues avant destruction. L'essentiel est constitué par les points 3, 6 et 7 de notre plan (fig. 6), soit les interventions récentes et les fouilles d'Albert Naef. Les coffres situés précisément sont au nombre de 66.

Contrairement au site précédent, il n'existe qu'un type d'architecture à Pully, des cistes en dalles de molasse. Un seul coffre est construit d'un entourage de pierres (tombe 64), les autres sont systématiquement composés de quatre dalles jointives, deux petits côtés trapézoïdaux reçoivent les deux longs côtés en appui. Cette régularité s'explique, au moins en partie, par la présence d'un affleurement de molasse proche du site, une roche particulièrement facile à travailler et susceptible de fournir de grandes dalles.

Le nombre minimum d'individus par tombe (NMI) suit plus ou moins le même profil à Vidy et à Chamblandes, avec une décroissance entre les tombes doubles et les caissons collectifs (fig. 3, n° 3). La différence se marque pour les sépultures ne contenant qu'un individu. Ce dernier est nettement plus faible à Chamblandes du fait de l'abondance des coffres « vides », en réalité ce sont des sépultures d'enfants dont le squelette n'est plus conservé et de la qualité des fouilles très inégales selon les époques et les contextes d'intervention. Ces deux arguments expliquent au moins en partie le très faible nombre de tombes individuelles à Chamblandes.

Si on compare le nombre d'inhumés contenus dans les cistes de Vidy et de Chamblandes (fig. 3, n° 5), la différence se réduit considérablement, les spectres sont pratiquement identiques, l'écart de répartition vient essentiellement des tombes en coffre de bois qui contiennent un peu plus d'inhumations simples à Vidy et de la proportion plus importante de tombes triples à Chamblandes.

Parmi les rituels particuliers observés à Pully, il faut signaler la présence de sépultures strictement féminines ou strictement masculines dans des coffres contenant les dépôts de trois à six corps. Cette forme de sépulture n'est pas documentée à Vidy.

En dehors des questions liées à l'architecture et au rituel funéraire, la nécropole de Chamblandes se caractérise par l'abondance des parures sur défenses de suidés, pas moins de huit

dépôts de pectoral sont répertoriés (Moinat, 2003b), et par la présence de coquilles marines, rarement conservées en milieu acide (fig. 7). Elles sont ici particulièrement bien conservées et livrent une série de pendeloques trapézoïdales ou rectangulaires sur coquilles marines (voir plus bas).

#### Orientation des sépultures

L'homogénéité reconnue dans l'architecture se double d'une grande régularité des orientations (fig. 8). En valeur absolue, les

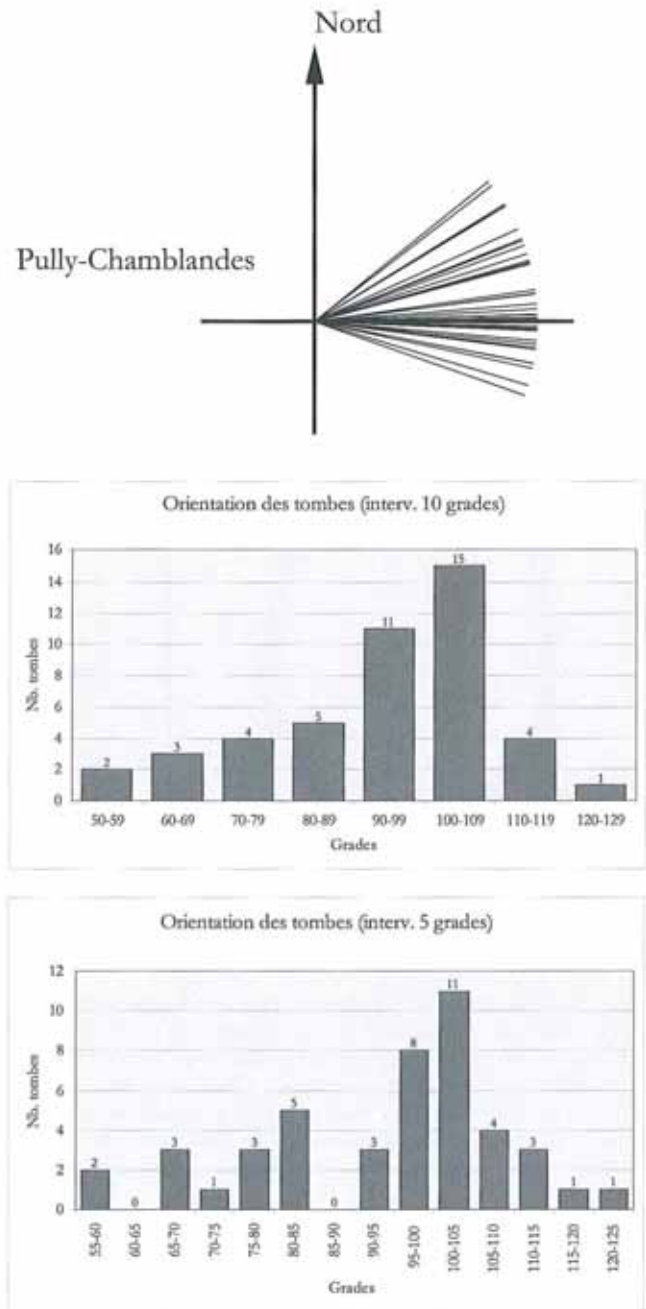


Fig. 8. Orientation des sépultures de Chamblandes (Pully, Vaud). L'ensemble des orientations est homogène. Les histogrammes par classe de 10 et 5 grades montrent une orientation préférentielle à l'est, plus homogène que celle de Vidy.



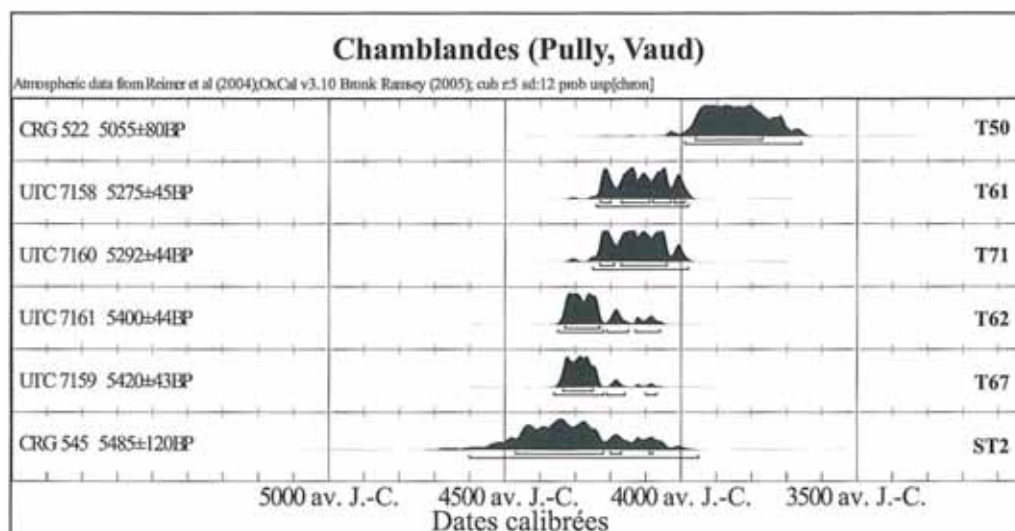


Fig. 9. Datations absolues de la nécropole de Chamblandes (Pully, Vaud). Cinq des six échantillons se placent entre 4300 et 4000 av. J.-C. Les écarts statistiques des dates situées aux deux extrémités de la séquence masquent partiellement l'homogénéité de l'ensemble.

coffres se situent entre 57 et 121,5 grades ce qui représente la moitié de l'amplitude de variation observée à Vidy. La moyenne est de 93,4 grades avec un écart type de 15,7. Ces valeurs sont largement inférieures à celles des autres ensembles. La nécropole de Chamblandes ne livre pas non plus de sépulture antipodique.

Enfin, la tendance observée à Vidy, qui voit une orientation au sud-est relativement importante, est aussi observable ici.

### Chronologie absolue

La chronologie absolue a été établie sur la base de six échantillons provenant des fouilles de 1985 (St 2 et T50) et de 1993 (tombes 61, 62, 67 et 71). Les dates des tombes ont été réalisées sur des os humains, celle de la St 2 à partir des charbons du remplissage d'une petite structure isolée, probablement un trou de piquet. Toutes les sépultures datées sont des coffres à inhumations collectives de trois à cinq sujets (fig. 9). On regrettera l'absence d'échantillons correspondant aux fouilles anciennes, mais les squelettes des fouilles d'Albert Naef, seul ensemble livrant encore des os de provenance certaine, ne sont que partiellement utilisables. L'ensemble des os a été traité à la paraffine avant prélèvement, il s'agit de la méthode de consolidation utilisée par les fouilleurs à Chamblandes. Bien que cette série soit un peu trop limitée pour être certain d'avoir l'ensemble de la séquence chronologique du site, on doit constater la bonne homogénéité d'ensemble des datations. Les dates BP ne couvrent que 450 ans, l'écart statistique important des deux dates réalisées durant les années 80 vient artificiellement prolonger cette séquence. Il s'agit d'un résultat qui va encore une fois dans le sens d'une homogénéité et d'une cohérence chronologique de l'ensemble des structures.

L'intervalle calibré couvre essentiellement la période entre 4400 et 4000 av. J.-C., comme pour les coffres en bois ou les inhumations simples de Vidy, les cistes collectives s'inscrivent dans la durée et couvrent tout l'intervalle chronologique.

La tombe 50 constitue pour l'instant la plus récente du site avec

une valeur comprise entre 4000 et 3700 av. J.-C.<sup>2</sup> pour le maximum de probabilité, soit une date en accord avec les résultats obtenus pour d'autres ensembles.

La date la plus ancienne, CRG 545, est également recevable, l'important écart statistique masque en partie une valeur qui n'est pas très éloignée des autres résultats.

## Nouvelles pratiques funéraires

Pour les cistes en dalles, les différentes formes d'inhumations « classiques » ont déjà été présentées (Moinat, 2003a) et la seule nouveauté dans l'étude des deux nécropoles réside dans le fait que les formes d'inhumations déjà connues se rencontrent aussi bien dans des architectures de bois que dans des cistes en dalles. On en verra quelques exemples et nous ne les décrirons donc pas en détail. Par contre, certaines formes de dépôt sont nouvelles pour la région lémanique et méritent une présentation.

### Marquages

Les stratigraphies de Chamblandes, En Seyton et Vidy indiquent clairement que les coffres, en dalles ou en bois dans le cas de Vidy, étaient proches de la surface du sol. Le comblement au-dessus des dalles de couverture atteint 15 à 35 cm au maximum et nous ne connaissons pas d'exemple dont l'architecture dépasserait de la surface du sol. Les observations de pierre dressée et encore en place sont rares, nous en connaissons un exemple à Vidy. Mais la signalisation d'une sépulture peut prendre d'autres formes, telles que des amas de cailloux ou de

<sup>2</sup> Il s'agit de la tombe 2 des fouilles de 1985. Devant l'abondance de « tombe 1 » sur ce site, il était nécessaire d'établir une nouvelle numérotation continue regroupant les tombes de toutes les interventions.

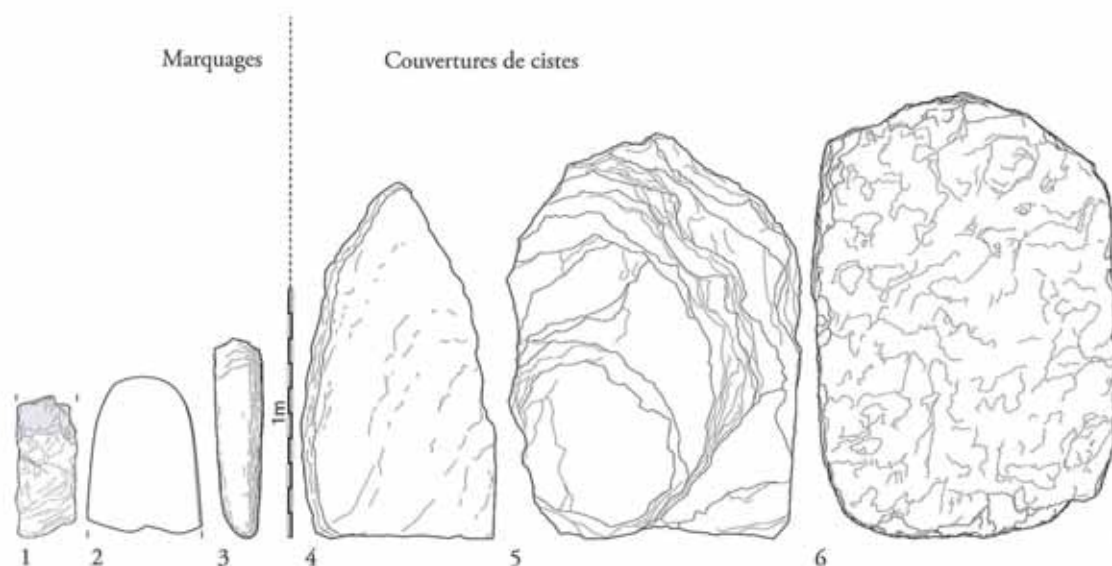


Fig. 10. Exemples de pierres destinées au marquage de sépultures et de dalles de couvertures en forme de statue-menhir. 1 : marquage de la tombe 122 de Vidy (Lausanne, Vaud). 2 : marquage de la tombe 47 de Vidy (Lausanne, Vaud, réemploi au Bronze final). 3 : marquage de la tombe 9 d'En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud). 4 : dalle de couverture de la tombe 22 de Chamblandes (Pully, Vaud). 5 : dalle de couverture de la tombe 79 de Vidy (Lausanne, Vaud). 6 : dalle de couverture (?), Chamblandes (Pully, Vaud) en réemploi sur une incinération du Bronze final. (1 et 6 dessins d'après la pièce, 2 à 5 dessin d'après plan de fouille).

petits tertres. Pour nos deux nécropoles, on connaît actuellement trois cas de pierres ou de dalles dressées à proximité des tombes, un à Chamblandes (Moinat et Simon 1986, tombe 4), deux à Vidy. Dans ce dernier site, une dalle de schiste était dressée au pied de la tombe 122 (fig. 10, n° 1) alors qu'une petite dalle en schiste vert et à extrémité arrondie, se trouvait en réemploi dans la couverture d'une incinération du Bronze final. La présence de fragments encore dressés et de calages au droit de la tombe 47 indique qu'il s'agit d'un marquage réutilisé (fig. 10, no 2). Enfin, le cas le plus connu a été découvert En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud) (fig. 11, n° 3) où une pierre de section cylindrique et de 80 cm de longueur marquait la tombe 9 (Baudais et Kramar, 1990).

Une seconde forme de marquage en surface du sol peut être déduite de la taille imposante de certaines dalles de couverture. La tombe 22 de Chamblandes (Naef 1901, tombe V) a livré une dalle de couverture dont la forme est particulièrement évocatrice et dont l'orientation, pointe à l'est, correspond à l'orientation des corps dans la ciste (fig. 10, n° 4). Un second exemple est fourni par la tombe 79 de Vidy dont la dalle mesure plus de 33 cm d'épaisseur si bien qu'elle devait être clairement apparente en surface du sol. Sa forme avec un petit rostre dégagé et orienté à l'est ressemble là encore à une figuration anthropomorphe (fig. 10, n° 5). Enfin, nous avons ajouté à cet inventaire une dernière dalle en réemploi dans la couverture d'une incinération datée du Bronze final et provenant de la nécropole de Chamblandes (tombe 71 ; fig. 10, n° 6) et qui présente également une retouche particulière avec le dégagement d'un très léger rostre. Ces trois dalles, dont deux étaient encore en place sur des cistes, peuvent être qualifiées de statues-menhirs (Voruz, 1992, p. 38). Bien que ces quelques exemples ne soient pas très nombreux par rapport au total de sépultures découvertes dans les trois ensembles en question, il paraît très probable que la

majorité des tombes devaient être signalées en surface du sol par des marquages en pierre ou en bois. On peut encore mentionner l'existence de deux petits cairns de pierres au-dessus des tombes 87 et 129 de Vidy. Il ne s'agit pas à proprement parler de tertres ou d'amoncellement monumentaux, mais bien de petits amas de cailloux dont le diamètre et la hauteur ne dépassent pas quelques dizaines de centimètres. Ces structures sont assez difficiles à mettre en évidence sur des sites de plein air, sans sédimentation rapide, où les reprises de tout ou partie des empierrements au cours du temps devaient intervenir régulièrement.

### Des coffres en bois pour des inhumations simples ou doubles

Comme nous l'avons vu au début de cette présentation, l'inhumation individuelle domine et se retrouve de façon un peu plus abondante dans les coffres en bois avec une valeur proche de 56 % contre 35 et 43 % dans les cistes de Chamblandes et de Vidy (fig. 3, n° 5), mais les formes de dépôts ne dépendent pas des types d'architecture. De toute évidence, les coffres en bois remplissent exactement la même fonction que les cistes et forment un second ensemble numériquement important. À Vidy, la distinction entre coffres en bois et tombes en fosse apporte une plus grande variété, mais la part des inhumations en fosse est surestimée à cause de la mauvaise conservation des restes organiques et d'une sédimentation très rapide qui ne permet pas toujours d'observer des mises à plat ou des déplacements importants des restes osseux (fig. 3, n° 1).

La figure 11 présente deux inhumations qui serviront d'exemple, la première (tombe 54) est un dépôt en fosse, partiellement remanié par la suite. Elle ne présente aucun déplace-



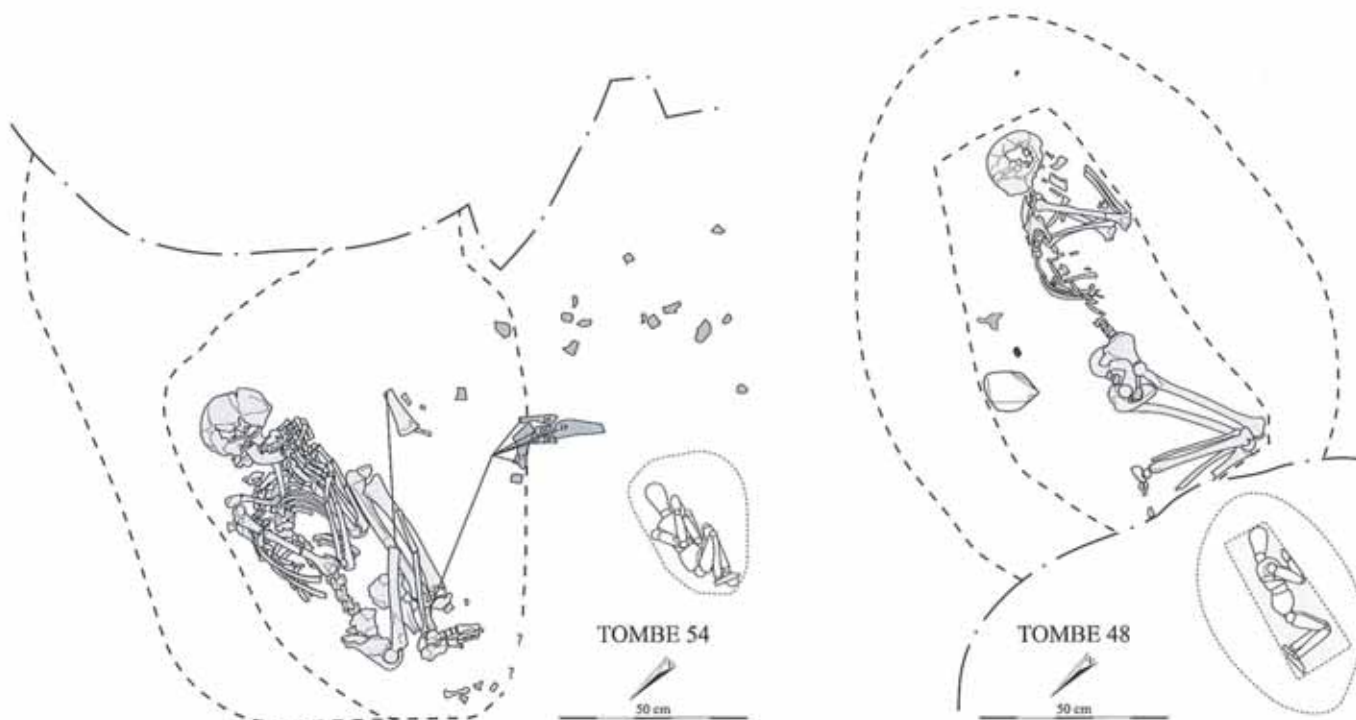


Fig. 11. Vidy (Lausanne, Vaud) exemple de sépulture en fosse (tombe 54) et de coffre en matière périssable (tombe 48). Les perturbations (sorties d'os hors du volume du corps) de la tombe 54 sont liées à la fouille.

ment significatif et pas de limite sédimentaire interprétable en terme de coffre. À l'inverse, la tombe 48 se caractérise par une double limite sédimentaire marquée par le creusement d'une fosse ovale qui inclut un rectangle interne plus sombre correspondant à un coffre en matière périssable. Cette interprétation est confirmée par la mise à plat du corps et par les différents effets de paroi sur les bords nord et sud du coffre. Une pierre à plat dans le fond (calage?) et un dépôt de faune constituent les seuls objets associés à l'inhumation.

Les dépôts doubles en cistes constituent une forme fréquente (27 à 31 %) que nous avons déjà eu l'occasion de détailler ailleurs (Moinat, 2003). Cette forme est également présente dans la tombe 115 de Vidy, un coffre en bois qui renferme l'inhumation de deux adultes en décubitus latéral gauche. Les connexions sont bien conservées à l'exception des mains et des pieds du premier inhumé, dispersées dans le fond de la sépulture (fig. 12). Cette inhumation double permet de constater que le second inhumé présente des connexions anatomiques labiles mieux préservées que celles du corps inférieur. Cette observation tend à démontrer que le vide interne est mieux conservé pendant le temps qui sépare les deux inhumations plutôt qu'après le dépôt du second corps.

Un autre constat est partiellement lié aux coffres en bois. Dans les cas où la fosse des sépultures a pu être bien observée en plan, on constate que les coffres en bois présentent des fosses de grandes dimensions, beaucoup plus grande et plus visibles que celles qui entourent généralement les cistes. Comme on le verra plus bas, cette caractéristique peut devenir extrême avec des

fosses ovales de 2,5 x 2 m, soit une fois et demi supérieure à la taille du coffre qu'elles renferment.

La recherche de comparaisons pour ces formes simples de dépôts en coffre de bois renvoie à des contextes septentrionaux. Il faut tout d'abord évoquer le Bassin parisien avec la sépulture 5 d'Orville et les types Nm-R1 et Nm-R4 définis pour la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne) ou encore les coffres de Monéteau (Yonne, Chambon et Lanchon, 2003; Augereau et Chambon, 2003). On peut encore évoquer la sépulture 4 de Grisy (Noyen-sur-Seine, Seine-et-Marne; Mordant, 1987). La comparaison avec les cistes en dalles ou les inhumations en coffre de bois de Vidy s'impose, reste à savoir si le coffre en bois doit être considéré comme un type septentrional en contexte Chamblandes ou l'inverse. Dans l'état actuel, c'est la première hypothèse qui nous paraît la plus probable dans la mesure où l'emploi de coffre en bois semble se limiter à la moitié septentrionale de la France. On peut aussi signaler son emploi en Alsace de façon précoce. Les fouilles récentes menées en Alsace ont permis de décrire des coffres en bois dans des sépultures dès la fin du Rubané. Nous pensons notamment à la mise en évidence de coffres dans la nécropole des Octrois (Ensisheim, Haut-Rhin) dans la tombe 16 (Lambach, 1993) et dans les tombes 38 et 44 (Boës, 2000). La présence d'espace confiné est ainsi attestée dès la fin du Néolithique ancien en Alsace, alors que le premier cercueil daterait du Néolithique moyen avec l'exemple de la tombe 45 de Rosheim, mais en décubitus dorsal dans ce cas précis. Sans chercher à mettre en évidence une évolution architecturale très peu vraisemblable, on peut envisager que la forme architecturale est déjà connue anciennement et

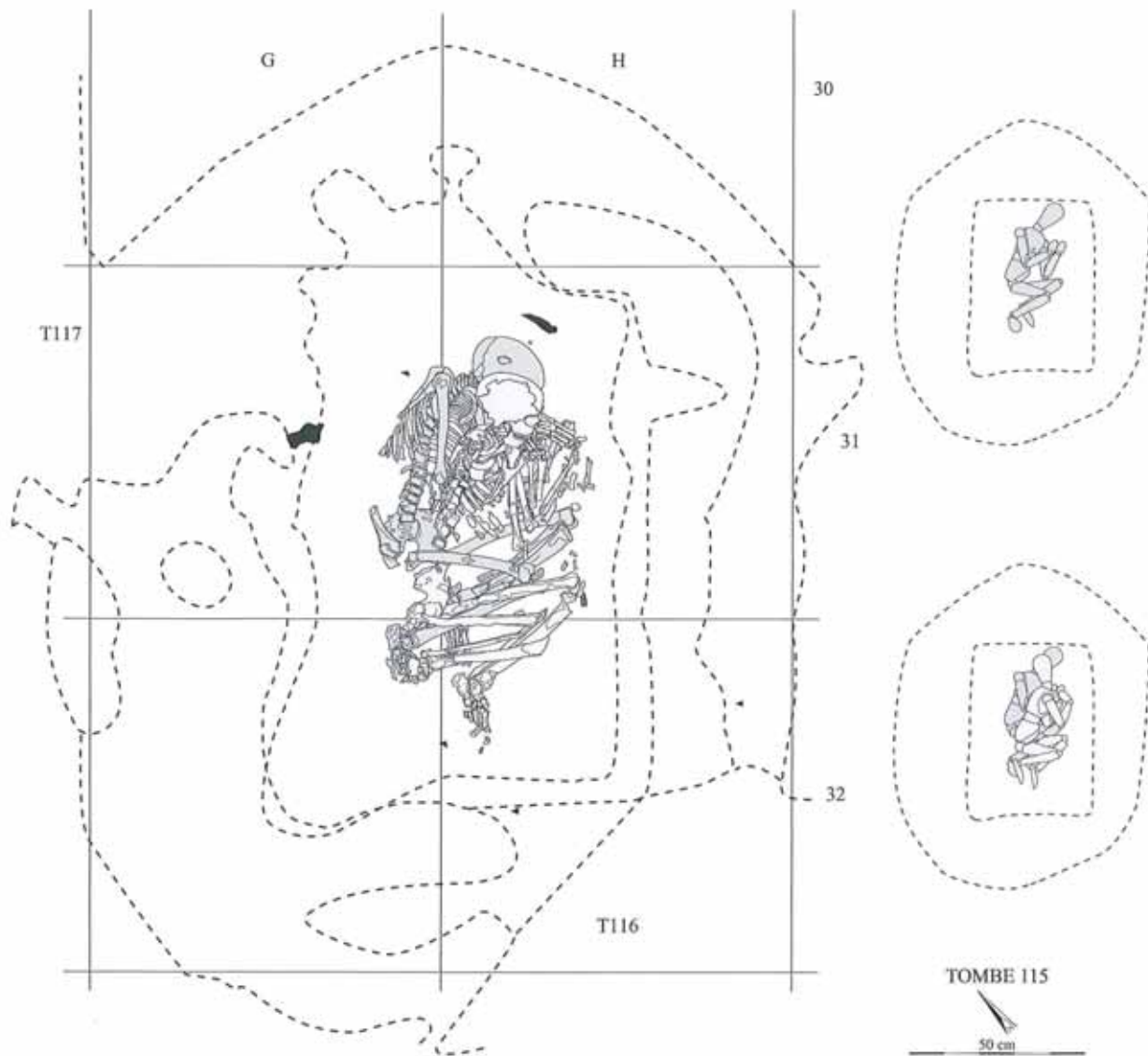


Fig. 12. Tombe 115 de Vidy (Lausanne, Vaud), inhumation double d'adultes dans un coffre en matière périssable. En noir les restes animaux déposés dans une fosse de très grande dimension.

qu'elle s'oppose aux traditions du Néolithique ancien méditerranéen qui se limitent à des tombes en fosse ou à des dépôts individuels en cavité (Beyneix, 1997).

Parmi les observations nouvelles, la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud) apporte également quelques rituels inconnus sur le Plateau suisse ainsi que des précisions sur la disposition des offrandes dans et autour des sépultures. Nous nous arrêterons plus précisément sur ces observations encore largement inédites et parfois très éloignées des observations connues pour les architectures en dalles.

### Inhumations allongées sur le dos : une alternative contemporaine ou la fin d'un schéma ancien ?

La tombe 6 de Vidy est un coffre en dalles représenté sur le plan général des fouilles de 1962 et dont les proportions, le rapport longueur/largeur, ne semblent pas compatible avec une tombe en ciste habituelle. De plus une photographie montre le haut du corps en décubitus dorsal avec le crâne légèrement tourné vers la gauche (fig. 13). L'absence des membres inférieurs ne permet pas d'être totalement affirmatif quant à une position sur le dos avec les membres allongés, mais la grande dalle du bord sud le suggère fortement. Deux autres sépultures présentent les mêmes caractéristiques, mais n'ont pas fait l'objet d'une documentation suffisante pour être correctement interprétées.

Attribuées au Bronze final sur la base de la nature des coffres et de la position vraisemblablement allongée des corps, les tombes 4, 6 et 23 fouillées à Vidy en 1962 posaient problème, ni le



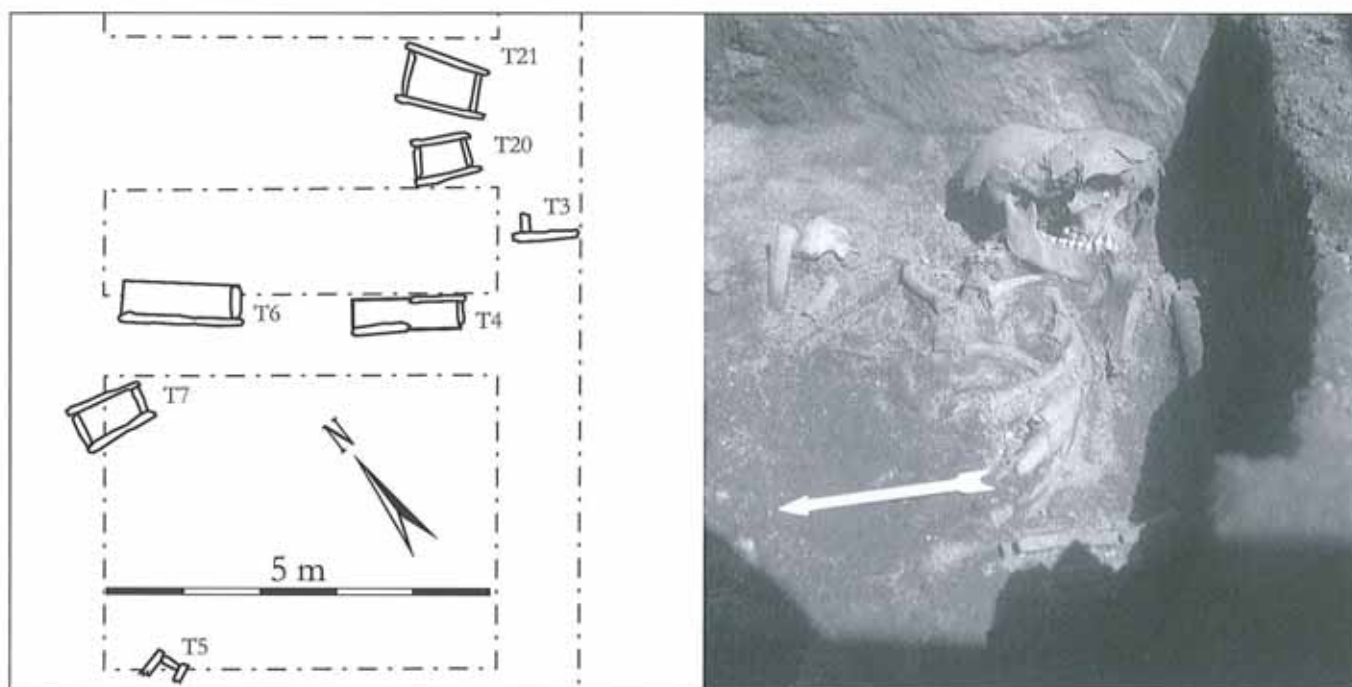


Fig. 13. Détail du plan général de Vidy-Square (Lausanne, Vaud) en 1962. Les coffres 4 et 6 ne correspondent pas à des cistes traditionnelles, le rapport longueur – largeur est différent. À droite, photographie de la tombe 6.

mobilier, ni l'architecture partiellement détruite ne permettaient de les situer dans la chronologie. Un échantillon osseux daté par le  $^{14}\text{C}$  place la tombe 6 au début de la séquence Néolithique du site, entre 4500 et 4300 av. J.-C. (fig. 5, UtC 13902). L'ancienneté des coffres longs et étroits n'est plus à mettre en cause et si l'inhumation en position allongée est attestée, ce qui reste à démontrer par de nouvelles découvertes, on aurait un argument de poids pour envisager une phase ancienne et une origine nord-orientale de cette tradition. On peut noter que plusieurs descriptions anciennes font état de coffres rectangulaires de grande taille ou d'individus en décubitus dorsal avec les membres allongés sur le Plateau Suisse (cf. Moinat *et al.* ce volume, p. 233, article Onnens).

### Le coffre dans tous ses états

Les cistes sont fréquemment ouvertes pour y mettre de nouveaux corps, les os sont parfois réduits ou sortis de l'architecture. Dans le cas suivant, la vidange a probablement été suivie d'une reconstruction partielle ou tout au moins d'une relative « adaptation » à la corpulence du nouveau défunt.

La ciste 74 de Vidy se compose de quatre dalles de chant, sans couverture conservée. L'une des quatre dalles, sur le côté nord, est totalement démesurée par rapport aux trois autres. Elle est plus longue, plus épaisse et dépasse aussi en hauteur si bien qu'on peut se demander s'il était encore possible de poser une couverture sur le coffre.

La fouille de l'inhumation a également apporté sont lot de surprises. Le corps d'un vieil homme déposé en décubitus latéral gauche, a été très fortement contraint au niveau du haut du corps. Ce tassement s'explique par l'appui de la dalle de chevet

qui va progressivement s'effondrer vers l'intérieur de la ciste induisant une poussée sur le haut du corps et la tête (fig. 14, n° 1). On assiste à un tassement progressif qui donne une position très particulière de corps sans tronc ou d'inhumé assis, ce qui ne devait pas être tout à fait le cas. En revanche, la tête et les épaules ne se situaient pas à plat dans le fond de la tombe, mais en appui contre la dalle de chevet.

L'explication de cette position particulière viendra de la découverte de quelques os appartenant à un second individu à la base du remplissage, un jeune enfant de moins de 5 ans dont il ne reste que quelques fragments de vertèbres, un zygomatic droit, une fibula gauche accompagnée d'un talus et des cinq métatarsiens.

Le coffre a donc été construit à l'origine pour recevoir le corps d'un enfant. L'architecture était de petites dimensions, à la taille de l'enfant qui y était inhumé en premier. Dans un second temps, et malgré l'exiguïté, on a procédé à la vidange du coffre et à un réaménagement partiel du bord nord de la ciste avant d'y placer un adulte dont la corpulence ne permettait pas d'entrer complètement dans le coffre, si bien que le haut du torse et le crâne se trouvaient en position redressée. Au-delà du caractère anecdotique de cette inhumation, on peut constater que le cas inverse est souvent présent, à savoir l'inhumation d'un enfant dans un coffre d'adulte, qui n'est pas forcément à sa taille. Le fait de trouver un adulte dans un coffre d'enfant est plus étonnant.

### Rituel quelque peu décalé

Déjà évoquée pour son marquage conservé en place, la sépulture 122 de Vidy est une structure unique dans la nécropole

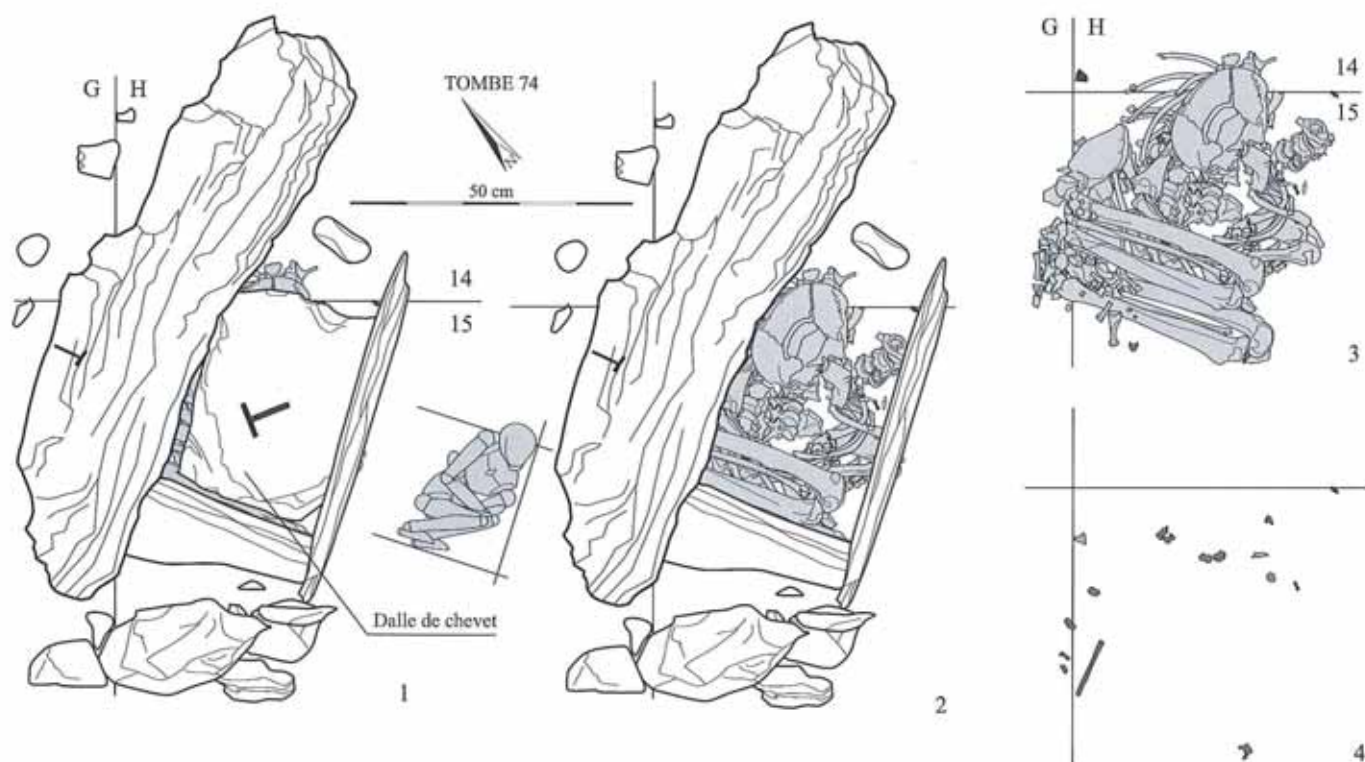


Fig. 14. Tombe 74 de Vidy (Lausanne, Vaud). Coffre initialement conçu pour une inhumation d'enfant et qui a reçu un adulte en second. 1 : architecture du coffre avec affaissement de la dalle de chevet. 2 : vue après enlèvement de la dalle de chevet. 3 : détail de l'inhumation d'adulte. 4 : reste d'enfant dans le fond de la sépulture.

(fig. 15). La fosse de 2,8 m de long et 2,2 m de large a été observée sur une profondeur de 60 cm. Compte tenu du marquage et de la présence d'un récipient en surface, on peut estimer que le niveau de sol était conservé. Deux corps prennent place dans le fond de la tombe, un homme âgé est surmonté d'un grand adolescent de sexe indéterminé (plus de 15 ans). Il est difficile de restituer un contenant précis ou de discuter de l'intervalle de temps entre les deux inhumations compte tenu de l'état de conservation des squelettes, mais on peut faire les remarques suivantes :

- l'ensemble du nivellement des os montre que les corps reposent sur un même fond, les écarts d'altitude varient de 4 cm entre les différents os, même dans la zone de recouvrement des deux corps ;
- les restes de coxaux des deux corps sont au même niveau et il n'y a pas d'apport sédimentaire entre les deux corps ;
- le radius droit du second inhumé, unique reste de l'avant-bras droit, est au contact du pied du premier inhumé, sans dislocation du pied.

On doit donc conclure à une inhumation simultanée ou à intervalle de temps très court à l'intérieur d'une même structure. Il est plus difficile de reconnaître la nature de cette architecture, car les os sont trop incomplets pour avoir une bonne idée du volume occupé et de la présence d'éventuels effets de paroi. On peut simplement constater que le premier inhumé, mieux conservé, est fortement contraint au niveau du membre infé-

rieur gauche, comme l'indique l'importante extension du tarse gauche. Par contre, le second individu est certainement décalé vers la droite, les restes de son genou gauche se situent à l'extérieur de cette contrainte.

Même si l'interprétation du dépôt peut varier d'un cas à l'autre, trois structures pratiquement identiques peuvent être comparées à la tombe 122. Les deux premières proviennent du site de Monéteau (Yonne) dans lequel les structures 248 et 548 présentent également les dépôts décalés de deux ou trois corps (Auge-reau et Chambon 2003, p. 137-138). Dans un des deux cas, il s'agit d'une grande fosse de plus de 2 m de long pour 1 m de large. Ces trois structures forment un ensemble cohérent du point de vue chronologique, puisque les tombes de Monéteau sont datées de la fin du cinquième millénaire (4300 à 4000 av. J.-C. environ).

Une nouvelle fois, les sépultures du Bassin parisien et les coffres en bois de Vidy présentent des affinités communes tout à fait intéressantes.

On évoquera également, mais dans une moindre mesure, compte tenu de la datation récente et de l'absence de publication, une sépulture d'Ensisheim - Les Octrois qui présente également un dépôt multiple dans une fosse oblongue (Jeunesse, 2005, p. 216). Il s'agit dans ce cas d'un dépôt triple en décubitus latéral droit, mais la disposition des corps est très comparable. On attendra de connaître plus précisément la nature du dépôt et sa datation pour le comparer aux autres sépultures. Mais il reste que ce type de dépôt est tellement particulier que la comparaison semble s'imposer.



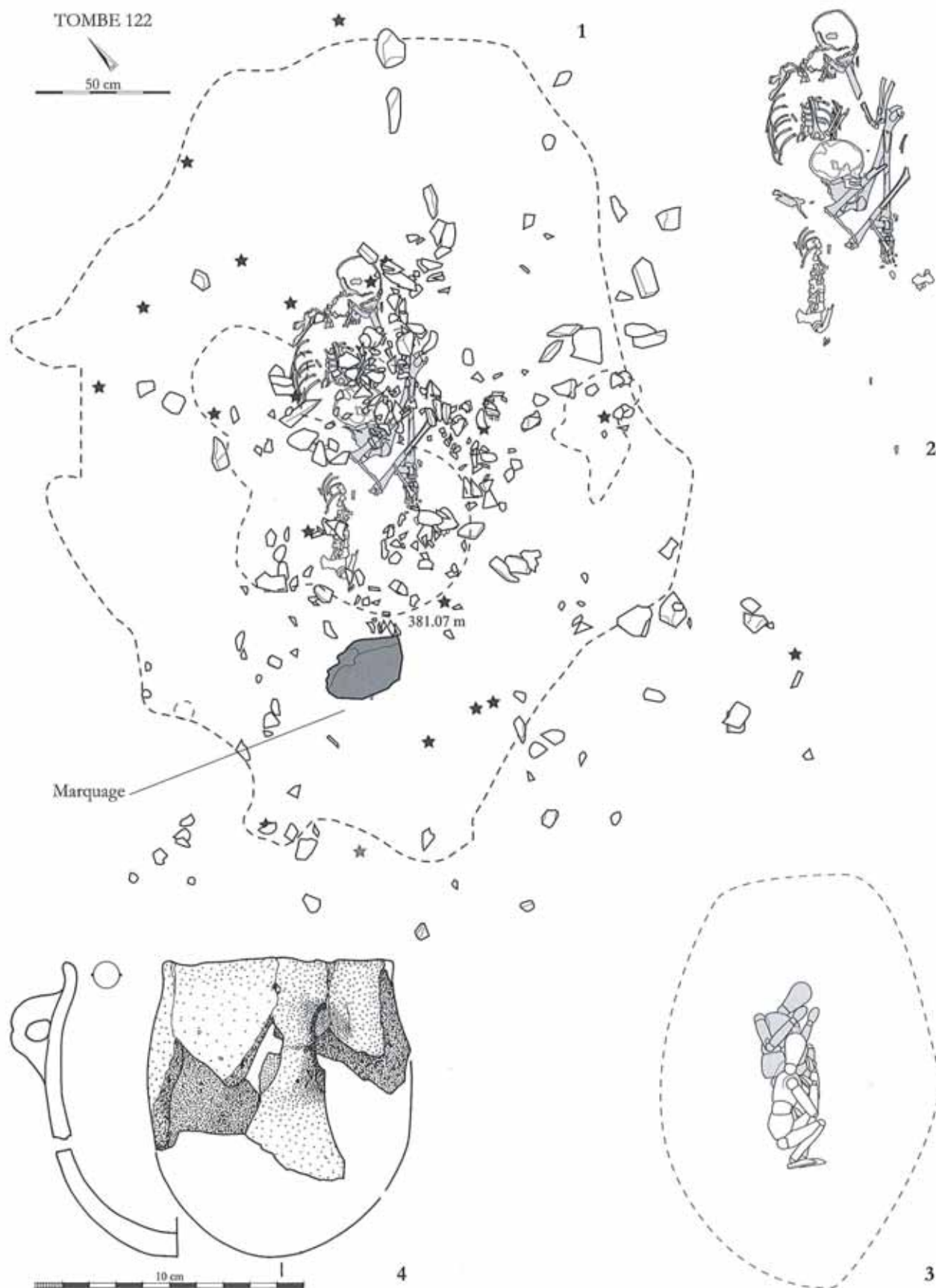


Fig. 15. Tombe 122 de Vidy (Lausanne, Vaud). 1 : cumul des décapages, marquage et pierres de surface au-dessus des deux squelettes, la fosse est de grande dimension. 2 : restes des deux squelettes en connexion. 3 : plan schématique des deux corps. 4 : céramique cassée dans l'empierrement de surface (étoiles).

## Céramiques, offrandes et dépôts pluriels, des tombes hors de la tradition Chamblandes ?

La construction de coffre en bois s'accompagne d'une forme de disposition des offrandes tout à fait particulière. Elle concerne les tombes 44, 87, 92 et 139 de Vidy et probablement deux autres sépultures incomplètes. Il s'agit de dépôts qui présentent les caractéristiques suivantes :

- l'inhumation principale est simple ou double, dans un coffre de bois (3 cas) ou dans une ciste (1 cas) ;
- les corps sont dans tous les cas des enfants ou des jeunes adultes, ils sont inhumés avec leurs objets de parures ;
- toutes ces tombes renferment des céramiques complètes en position particulière, soit retournées au pied ou sur le bord sud de la tombe, apparemment déposées sur la couverture du coffre ou dans le remplissage de la fosse plutôt qu'à l'intérieur du coffre ;
- à la périphérie de l'inhumation que l'on peut qualifier de « principale » dans le sens où elle justifie la construction de la sépulture, on ajoute des restes incinérés d'un ou plusieurs corps, et dans certains cas des os réduits (tombes 44 et 87). Comme les céramiques, ces restes osseux sont disposés en périphérie de l'inhumation ou renversés sur celle-ci (tombe 92 et 139).

À titre d'exemple, nous détaillerons la tombe 87 qui illustre bien ce type de sépulture et apporte un important ensemble de mobilier.

Un adolescent décédé autour de 15 à 16 ans repose en décubitus latéral gauche, face antérieure du tronc contre le sol et regard vers le sud. Les membres supérieurs sont repliés sous les épaules et les membres inférieurs sont faiblement fléchis (fig.16). Le mobilier au niveau de l'inhumation se compose d'un abondant ensemble de perles et de pendeloques, situées autour du cou et de la tête. On peut restituer des objets appartenant à un collier et certainement aussi à une parure de tête matérialisée par la présence de boutons de type Glis autour du crâne. Le corps est accompagné de 9 pointes de flèches dont une partie se trouvait au niveau des os, alors que le reste se trouvait quelques centimètres plus haut dans le remplissage de la sépulture.

Les observations sédimentaires et la mise à plat du corps attestent d'une décomposition en espace vide et de la présence d'un coffre en matière périssable estimé à 1,8 m de long pour 0,75 à 1 m de largeur. La fosse observée en coupe est profonde de 1,1 m. Deux céramiques sont disposées avec le corps. La première est une assiette très mal conservée aux pieds et à l'intérieur du coffre. La seconde, accompagnée d'un talus de cerf, se trouvait à la tête, mais à l'extérieur du coffre en bois et à une dizaine de centimètres au-dessus du fond.

Sur le bord sud, entre le coffre en bois, encore matérialisé par des résidus organiques, et le bord de fosse se trouvait un amas osseux composé de l'incinération d'un adulte et de restes non brûlés. Ces derniers correspondent à la réduction ou plus vraisemblablement à l'inhumation secondaire de trois corps : un adulte robuste représenté par le crâne, la mandibule et des restes de main, deux enfants de 4 et 10 ans représentés par un crâne, les deux mandibules et accompagnés par des os longs plus diffi-

ciles à reconnaître et à séparer compte tenu de la fragmentation. Le remplissage de la fosse contient un abondant mobilier céramique ainsi que des restes de faune. Bien que ces objets arrivent vraisemblablement incomplets, ils accompagnent les os incinérés et les restes non brûlés. De nombreux collages ont été réalisés, ils permettent de restituer six ou sept récipients en plus des deux formes déposées en fond de structure.

Les restes osseux se composent d'au moins 8 fragments de cervidé, de l'andouiller, plusieurs fragments de baguette de bois de cerf, d'un fragment de fémur et du talus en dépôt avec la petite coupe en calotte.

Le niveau de sol de la tombe 87 est matérialisé par une importante concentration de pierres. Si la partie la plus au sud de l'amas correspond à un remaniement (trou de poteau de l'âge du Fer), une zone de pierres concentrées sur la réduction correspond incontestablement à un petit cairn marquant la tombe 87. La chronologie des différents dépôts peut également être discutée sur des bases taphonomiques fiables. Comme nous l'avons signalé, les os humains en réduction et la céramique arrivent vraisemblablement ensemble dans la tombe. Dans un premier temps, ces objets avaient été considérés comme postérieurs ou contemporains de l'inhumation. L'observation de traces organiques ou de restes de charbons de bois indique la présence d'une paroi entre la réduction et l'inhumation accompagnée d'affaissement partiel des os réduits. Cette observation confirme que les os en dépôt secondaire ont été mis en place avant la décomposition complète du coffre contenant l'inhumation, soit de façon pratiquement contemporaine.

On peut donc admettre que l'ensemble formé de l'inhumation et des dépôts osseux au sud correspond à des événements contemporains et que le mobilier de la fosse doit être considéré comme un ensemble clos. Les céramiques du remplissage ne sont en tout cas pas postérieures à la tombe, elles sont vraisemblablement contemporaines ou antérieures (si on admet une reprise d'objets anciens lors du creusement de l'inhumation, ce qui semble peu probable). La distinction que l'on fait entre les deux récipients du fond et le reste du remplissage ne doit donc pas être considérée comme un intervalle de temps important entre les deux ensembles.

Avec 70 objets de parure, 6 ou 7 récipients (un fond n'appartient vraisemblablement pas aux céramiques dessinées), 9 pointes de flèches et 8 fragments d'os ou de bois de cerf, cette tombe regroupant cinq individus est exceptionnelle. Par contre, la pratique funéraire ne l'est pas dans la mesure où on la retrouve dans d'autres tombes de la nécropole. Dans deux autres cas, il s'agit de coffres en bois (tombes 44 et 92). La tombe 139 est pratiquement identique avec des restes incinérés déposés sur un jeune adulte inhumé dans une ciste et le dépôt d'une céramique et de deux percuteurs au niveau de la couverture.

Avec les autres dépôts observés dans la nécropole de Vidy, l'incinération est une pratique qui touche près de 3 % des cas.

À notre connaissance, nous n'avons pas rencontré d'exemple identique à la tombe 87 dans la littérature. Les comparaisons que l'on peut tenter vont dans plusieurs directions qu'il conviendra de préciser. La première piste est celle de l'Italie du Nord, puisqu'une perle en paragonite est probablement d'origine sud alpine



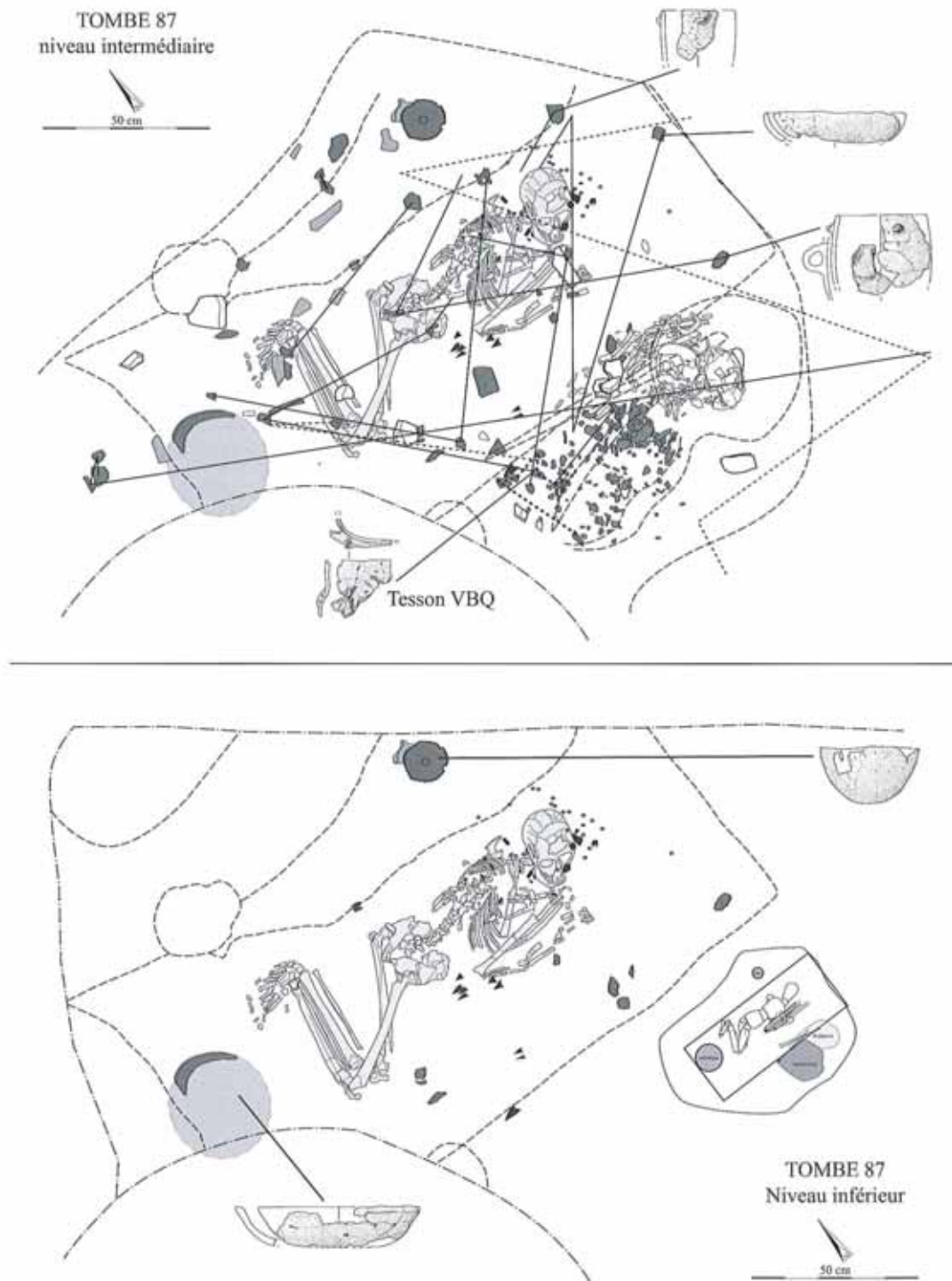


Fig. 16. Tombe 87 de Vidy (Lausanne, Vaud). En haut le niveau intermédiaire (remplissage de la fosse) avec l'ensemble de la céramique et les remontages. Sur le bord sud, on distingue les limites entre le coffre et les dépôts secondaires, une incinération et deux corps réduits. En bas, le niveau de dépôt du corps et des offrandes dans ou/et autour du coffre en matière périssable.

(fig. 17, n° 20; Thirault, ce volume p. 241) et qu'un des récipients se caractérise par une embouchure quadrangulaire (fig. 17, n° 8). Nous n'avons pas de comparaison stricte pour la céramique qui présente également un petit cordon oblique et perforé après la cuisson au départ de la panse et on sait que l'origine locale ou importée de ce genre de récipient reste discutée (Bazzanella, 1997).

Parmi les autres aspects de cet ensemble céramique, on mentionnera la variété et la très petite taille des récipients, avec une coupe en calotte, des écuelles basses et larges, des fragments de bouteille et des formes plus droites ou légèrement pansues. Cette diversité s'accorde bien avec la date plutôt récente de la sépulture, située à l'extrême fin du cinquième millénaire. Avec la présence d'une anse en milieu de panse, vraisemblablement

Dépôt en fond de fosse

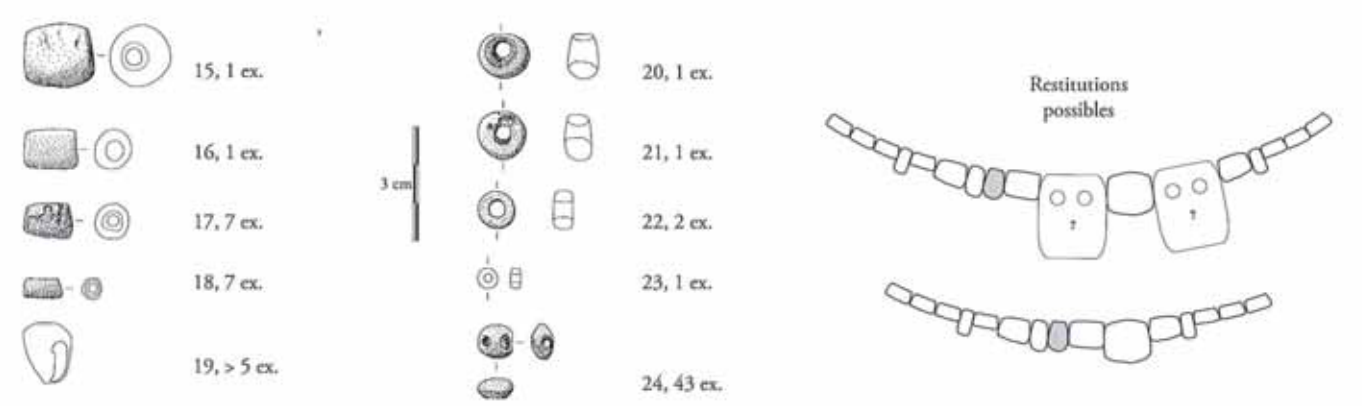
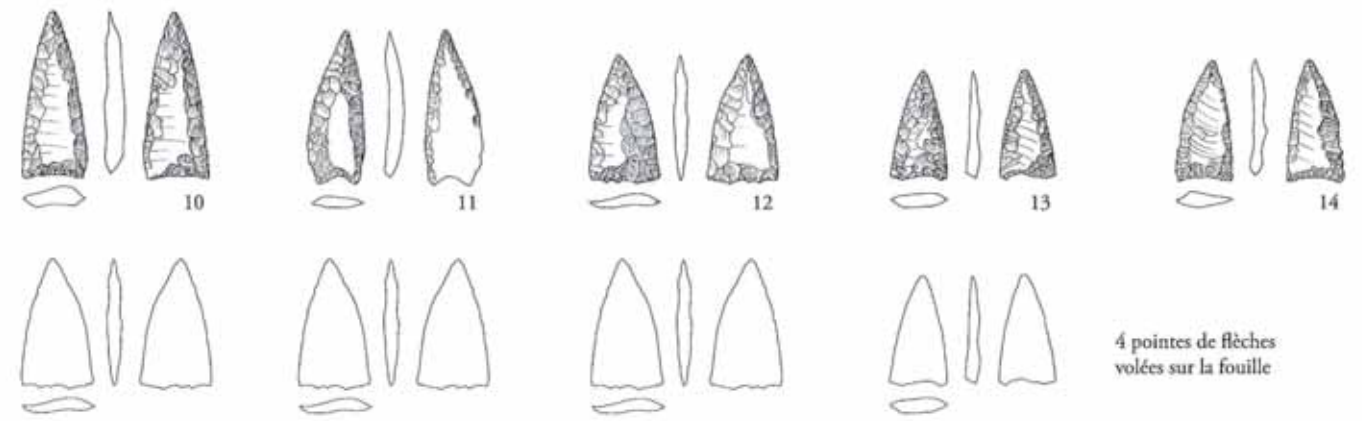
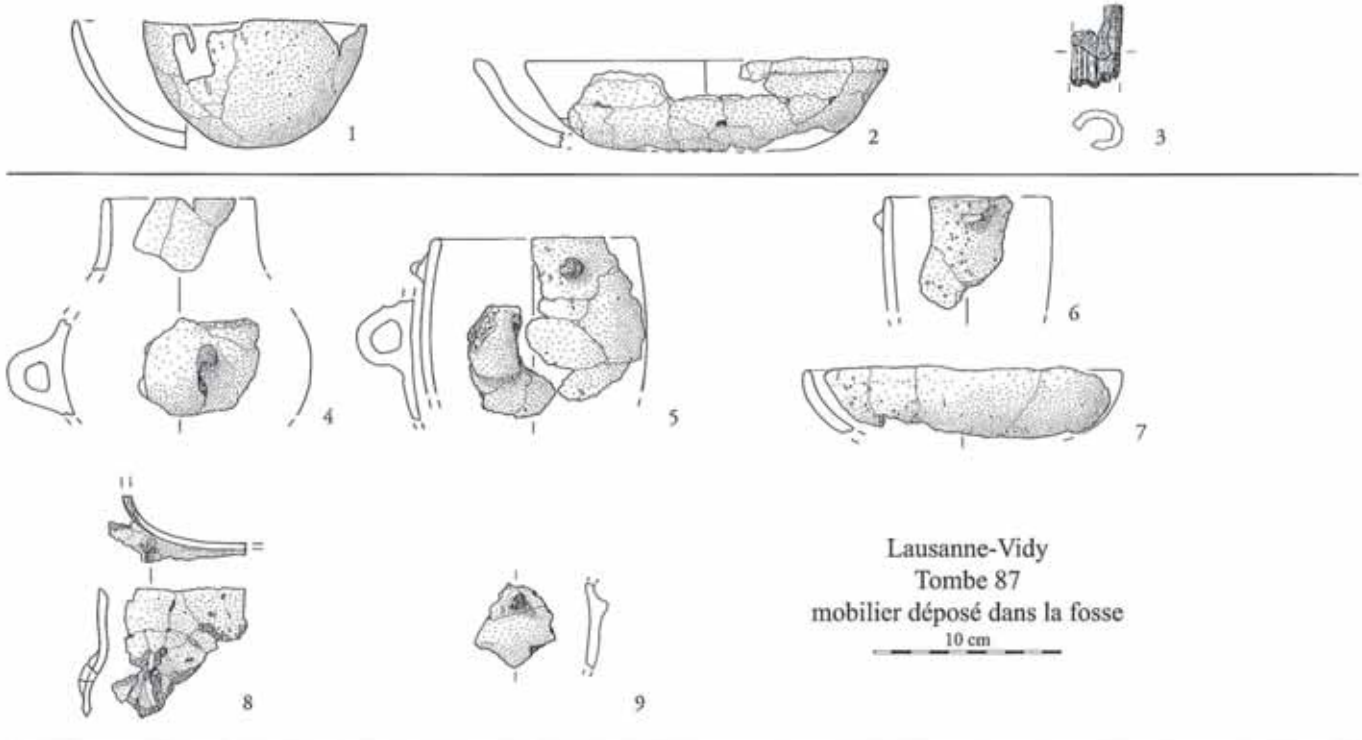


Fig. 17. Mobilier de la tombe 87 de Vidy (Lausanne, Vaud). 1, 2, 4-9: céramiques. 3: bois de cerf. 10-14: pointes de flèches en silex. 15-24: ensemble des perles associées au défunt dont une perle en paragonite (20). À droite, restitution probable du collier, des restes de tests très mal conservés correspondaient vraisemblablement à des pendeloques en coquillage. Céramique et bois de cerf, éch. 1/4; silex et parure, éch. 1/2.



associée à des mamelons, on peut également évoquer le Saint-Uze (fig. 17, n° 5). Par sa variété, l'ensemble de la tombe 87 doit être rapproché de la céramique du Vallon des Vaux (Vaud) ou de celle, récemment publiée, du camp de Chassey en Saône-et-Loire dont la diversité des composantes est peut-être aussi applicable à l'ouest du Plateau suisse (Thevenot, 2005, fig. 141).

Sur le plan des rituels funéraires, on peut évoquer la nécropole de Chiozza di Scandiano, un ensemble qui présente par certains côtés des dispositions similaires en plan. Il s'agit d'aménagements de foyer contenant de la faune brûlée et qui sont assez régulièrement associés à l'inhumation. L'agencement général de ces structures rappelle la tombe 87 (De Buoi, 1940, tabl III).

Le coffre en bois et la situation des objets évoquent, une fois encore, les dispositions connues dans le Bassin parisien, qu'ils s'agissent des ensembles décrits par D. Mordant (Mordant, 1987 et 1997) ou des observations plus récentes de la nécropole de Monéteau (Yonne) dans laquelle la disposition des céramiques et l'évolution taphonomique des contenants sont parfaitement identiques (Augereau et Chambon, 2003 fig. 10 p. 140). En d'autres termes, architecture et mobilier s'accordent pour reconnaître une ambiance chasséenne à ces sépultures, mais il ne s'agit vraisemblablement pas d'un Chasséen du sud

de la France, mais d'un impact septentrional sur la région lémanique. Les comparaisons s'établissent essentiellement avec le Bassin parisien et non avec le sud de la France.

### Coffres de grandes dimensions, exemples ou copies des cistes collectives ?

Nous avons pour habitude de séparer clairement cette dernière forme de sépulture dans la présentation des rituels ou des architectures de la nécropole de Vidy. Tant par les dimensions inhabituelles que par l'hétérogénéité des architectures et du contenu funéraire, on pouvait avoir des doutes quant à la contemporanéité des tombes 36 et 98 avec les autres sépultures en coffre. Les caractéristiques de ces deux structures implantées presque côte à côte dans une zone centrale ne sont d'ailleurs pas très faciles à établir, car elles ont été remaniées en surface, mais les dépôts osseux n'ont pas été touchés.

Ces deux tombes présentent quelques caractéristiques communes, parmi lesquelles nous retiendrons :

- les grandes dimensions du niveau de dépôt des corps ;
- des architectures mixtes faites de pierres, de grandes dalles et de bois. Pour la tombe 36, on a vraisemblablement des

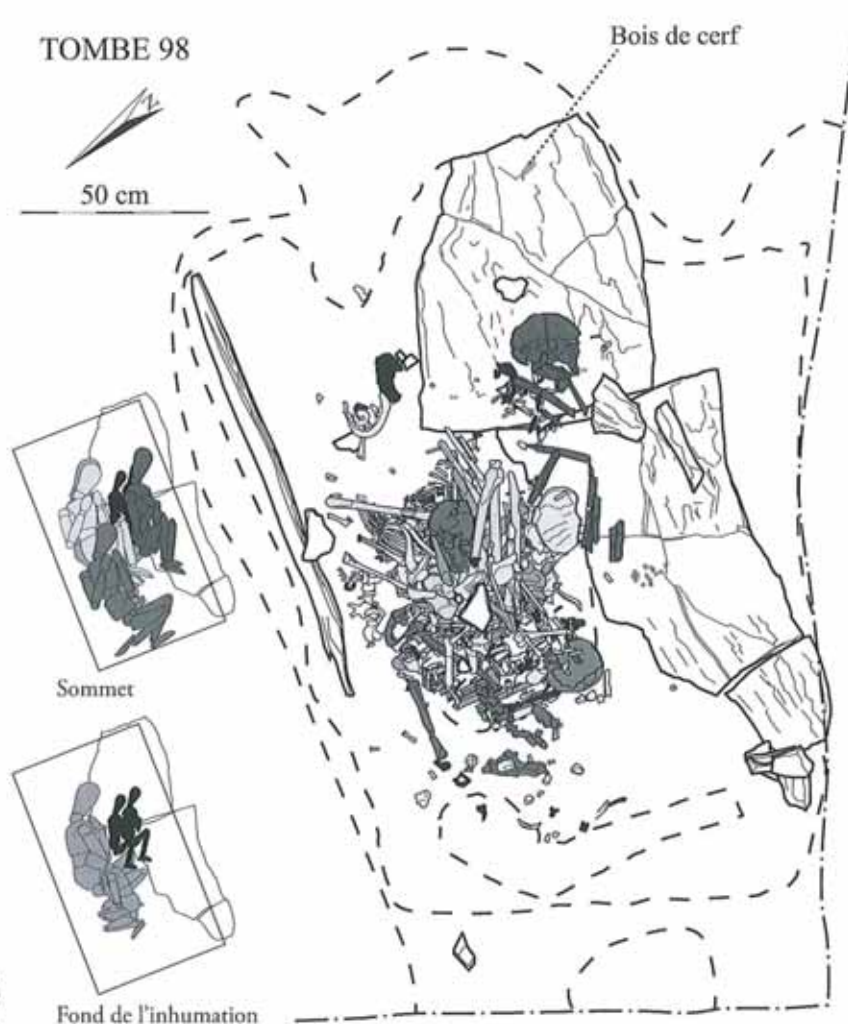


Fig. 18. Tombe 98 de Vidy (Lausanne, Vaud). Exemple d'un grand coffre en matière périssable et inhumations collectives. Le NMI compte 10 individus dont au moins 7 corps en dépôt primaire.



dalles de pieds et de chevet, mais pas de longs côtés et une couverture constituée d'un empierrement lâche, alors que pour la tombe 98 une dalle de fond de grande dimension couvre la moitié de la surface interne avec des parois verticales composées en partie de dalles et en partie d'éléments organiques ;

- une couverture vraisemblablement composite faite de bois et de grosses pierres ;
- une série de dépôts successifs ou simultanés dans un cas, mais dans des séries de 4 (tombe 36) et de 7 à 10 inhumations (tombe 98).

Nous illustrons ici la tombe 98 dont les dimensions sont véritablement hors normes avec une surface interne de 1,8 m par 1,03 m (fig. 18). Elle contenait un nombre minimum de 10 individus, dont six ou sept sont en dépôt primaire. L'état de conservation des autres corps nous empêche de savoir s'ils étaient également en dépôt primaire dans la sépulture, mais on sait par certaines observations que des déplacements importants ont eu lieu. Le fonctionnement de cette sépulture est probablement assez proche d'un ossuaire collectif, même si nous n'avons pas observé de véritables rangements caractérisés par des mises en fagot d'os longs, tels qu'ils apparaissent dans la tombe 13 de la nécropole de Goffersberg à Lenzburg en Argovie (Wyss, 1998, p. 67 et fig. 47 à 49). Du point de vue chronologique, ces tombes ne doivent pas être séparées des autres manifestations funéraires de la nécropole, même si l'une d'entre elles est certainement un peu tardive. Leur fonctionnement se situe entre 4300 et 4000 av. J.-C. pour la tombe 98, un peu plus tard, entre 3700 et 3500 av. J.-C., pour la tombe 37.

## Le mobilier de parure : Méditerranée ou Danube ?

Deux travaux serviront de cadre à cette réflexion sur la parure et les dépôts des nécropoles de Chamblandes et de Vidy. Le premier est le travail de synthèse d'A. Gallay. Bien qu'assez ancien, il reste la dernière mise au point des différentes influences culturelles observables sur la base du mobilier des tombes en ciste (Gallay, 1977 p. 172). Ce dernier répartissait le mobilier des cistes en trois groupes : des éléments nord-orientaux appartenant au Pfyn et surtout au Roessen, des éléments centraux correspondant au Cortailod et des éléments méridionaux, essentiellement chasséens. L'analyse de la fréquence des objets donnait l'image d'un Plateau suisse orienté vers les cultures nord-orientales, alors que le bassin lémanique et le Valais présentaient un équilibre entre ces trois tendances. La reprise des objets de parure et la mise en évidence de nouveaux types d'objets confirment et précisent cette part prépondérante des éléments nord-orientaux sur le Plateau suisse, il convient simplement d'intégrer les bords du Léman à cette tendance.

Dans le cadre de la définition des différentes pratiques funéraires du courant rubané, Christian Jeunesse a défini trois traditions correspondant pour les deux premières au Néolithique ancien, et pour la troisième, au début du Néolithique moyen. Cette tradition III englobe pour la région rhénane l'Hinkelstein, le Grossgartach et le Roessen. La fin de cette séquence est

contemporaine de l'emploi des cistes sur le Plateau suisse (Jeunesse, 1997a, p. 554 ; Jeunesse 2004). Les relations que l'on peut établir avec ce second travail sont de deux ordres : on constate tout d'abord que de nombreux objets de parure connus dans les cistes du Plateau suisse se retrouvent de façon plus ancienne dans les groupes de tradition rubanée. Nous pensons par exemple à la parure sur défenses de suidés, dont les exemplaires les plus anciens se rencontrent dans la culture de Grossgartach où ils sont aussi portés sur le torse (Lichardus-Iten, 1980).

La tradition III et les cistes de type Chamblandes ont quelques points communs. Reprenant la liste de critères définie par C. Jeunesse, on peut retenir :

- l'introduction des parures sur matière dure animale (canines de suidés, de petits carnivores, craches de cerf) ;
- le caractère stéréotypé des rites ;
- le dépôt de squelettes ou de parties d'animaux.

Les deux premiers points peuvent être repris sans autre remarque, si ce n'est la différence de position d'inhumation, allongé sur le dos pour le Grossgartach, en décubitus latéral gauche pour les cistes. Le troisième point est plus discutable, dans la mesure où nous n'avons pas en Suisse de dépôts de squelettes d'animaux, mais on verra plus bas que la faune est assez systématiquement présente dans les tombes de Vidy.

Plusieurs arguments viennent donc à l'appui d'une influence nord-orientale plus importante qu'on pouvait le supposer.

## Pendeloques trapézoïdales en coquillage

La nécropole de Chamblandes a livré un lot important de pendeloques taillées dans des coquilles de *Charonia nodifera* (fig. 7, n° 1-2 ; 5-9 et 13-15). Ce grand gastéropode, méditerranéen ou fossile, a été utilisé pour façonner des pendeloques trapézoïdales munies de deux ou trois perforations et portées autour du cou ou sur le buste. Traditionnellement, ces objets sont associés à la Méditerranée, essentiellement sur la base de l'origine de l'espèce. Cette analyse nous semble très discutable dans la mesure où la forme trapézoïdale ne se rencontre que sur le Plateau suisse et dans le sud de l'Allemagne et qu'elle n'est représentée ni en France, ni en Italie. Le répartition des pendeloques trapézoïdales occupe un axe d'ouest en est, avec des exemplaires connus dans les sépultures à la grotte de Souhait à Montagnieu (Ain, France ; Desbrosse *et al.*, 1961), à Lugrin (Haute-Savoie, France ; Crola *et al.*, 1985), Chamblandes à Pully et Vidy à Lausanne (Vaud, Suisse). On rencontre également ces objets dans les niveaux d'habitat d'Egolzwil 3 dans le canton de Lucerne (Wyss, 1996) et de Hornstaad-Hörnle I (Konstanz, Allemagne ; Dieckmann, 1990). Il s'agit donc d'une répartition vraisemblablement centrée sur le Plateau suisse. De plus, l'origine fossile ou marine reste difficile à préciser, raison pour laquelle nous préférons actuellement utiliser des critères typologiques et la répartition de ce type de parure, plutôt que l'origine méridionale de la coquille. Autrement dit, l'appartenance à un groupe humain se marque plus vraisemblablement dans la forme que prennent les parures et la manière de les porter, plutôt que dans l'origine de la coquille. Il semble qu'on cherche avant tout la



couleur blanche ou des surfaces nacrées, puisque de nombreux exemples de boutons ou de perles cylindriques ont été obtenus aussi bien dans du calcaire, de l'os ou du coquillage.

### De nouveaux types de parure

Nous mentionnerons encore deux formes de parures connus dans la sphère nord orientale. Chamblandes a livré quelques exemplaires de plaquettes rectangulaires munies de deux perforations (fig. 7, n° 2, 3 et 9). Ces objets se rencontrent notamment dans la nécropole de Roessen (Niquet, 1938, pl. IV et XIX) et dans la grande fosse d'Heidelberg-Neuenheim (Alföldy-Thomas *et al.* 1988, pl. 62). Ils sont accompagnés de boutons à gorge (Doppelknopf), que l'on retrouve en un exemplaire unique dans la tombe 7 de Vidy (Lausanne, Vaud; fig. 19) mais également à Genevray (Thonon, Haute-Savoie; Baudais, ce volume p.).

On voit donc que le mobilier de parure est parfaitement comparable à celui qu'on retrouve dans les contextes Grossgartach et Roessen, et que ces objets viennent « tempérer » l'ambiance méditerranéenne habituellement attribuée à la parure des tombes en ciste ou aux rares associations de céramiques. Par contre, tous les éléments que nous venons de citer sont absents des nécropoles valaisannes.

### La faune

Un dernier aspect a parfois été évoqué par A. Naef à Chamblandes. Ce dernier signalait des restes d'os animaux et de charbons dans la fosse des sépultures, mais ces objets ne nous sont malheureusement pas parvenus. En revanche, la présence régulière de restes osseux dans les fosses des sépultures ou à l'intérieur des coffres est attestée à Vidy (fig. 20). Il faut reconnaître que sans la fouille systématique d'une grande série de sépultures, le caractère intentionnel des dépôts n'aurait pas été facile à mettre en évidence. Si, dans un cas comme la tombe 87 il s'agit d'un dépôt manifeste, dans la majorité des fosses ce n'est qu'un os isolé ou un fragment de diaphyse pour lequel il sera assez difficile d'assurer une présence volontaire. Même avant la détermination des restes osseux et malgré une certaine systématique dans la disposition, il n'était pas évident de parler « d'offrandes de faune<sup>3</sup> ».

En ce qui concerne la situation des restes animaux, on constate que l'essentiel se trouve dans la sépulture, au contact des os humains (70,4 %). Cette première observation doit cependant être relativisée, puisque dans le cas des architectures en matière périssable, il est souvent difficile de savoir si un fragment d'os situé un peu à l'écart des restes humains se trouve vraiment dans la tombe ou dans la fosse. Les dépôts situés entre le coffre et le bord de fosse représentent seulement 20 % du total. Par contre, c'est le cas de tous les dépôts les plus évidents.

Le spectre des différentes espèces représentées ne laisse aucun doute sur le caractère intentionnel des dépôts, puisqu'on a une présence presque exclusive de faune sauvage. Le cerf domine largement avec plus de 45 % de restes qualifiés de cerf ou de « cerf probable ». Les vestiges de bovins, de suidés et de petits rumi-

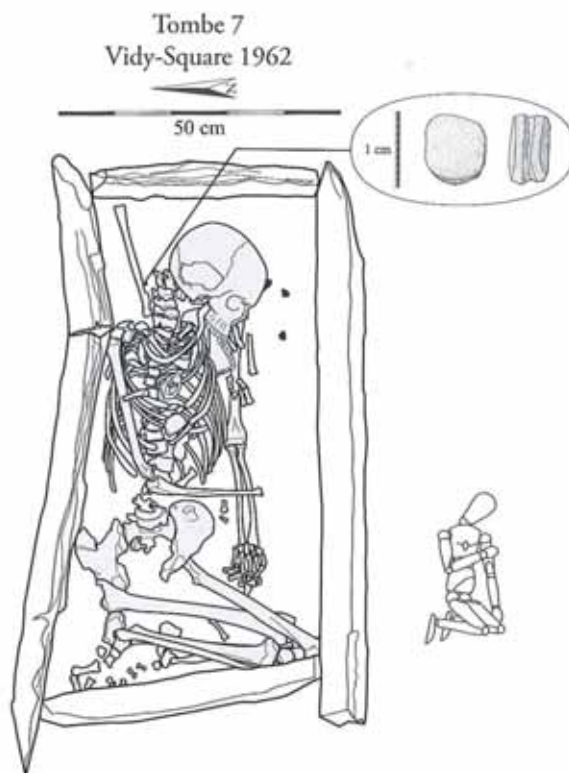


Fig. 19. La tombe 7 de Vidy (Lausanne, Vaud) contenait un bouton à gorge (Doppelknopf) pour unique parure.

nants, parmi lesquels se trouvent l'essentiel de la faune domestique, ne représentent pas tout à fait 10 % des dépôts. On note encore la grande variété de la faune sauvage comprenant du poisson (un salmonidé), des rongeurs (le loir et des espèces encore indéterminées), des oiseaux (des petites espèces et un rapace), des carnivores (le renard, la martre et/ou la fouine, le chat sauvage), le sanglier, le chevreuil et, déjà mentionné, le cerf.

La diversité des animaux utilisés pour réaliser des outils ou des objets de parure est nettement moins importante, mais se compose aussi essentiellement d'espèces sauvages dont le cerf pour les crâches, le renard, le chat sauvage, les mustélidés et le sanglier pour les canines perforées.

Si on s'intéresse aux parties anatomiques qui sont représentées dans les dépôts, il y a essentiellement des fragments de diaphyses (fig. 20.3 : 84 restes, 51 %). Les restes de mandibules, les dents et les fragments de crâne représentent encore 19 % alors que les côtes et les vertèbres regroupent 10 %. Il ne s'agit donc pas d'un ensemble de restes orientés vers la consommation de

<sup>3</sup> Les quelques observations que nous développons ici ont été réalisées sur la base de décomptes préliminaires. Comme pour les autres histogrammes, les chiffres qui sont donnés seront probablement corrigés, mais cela n'entraînera pas de remise en cause fondamentale des résultats obtenus.

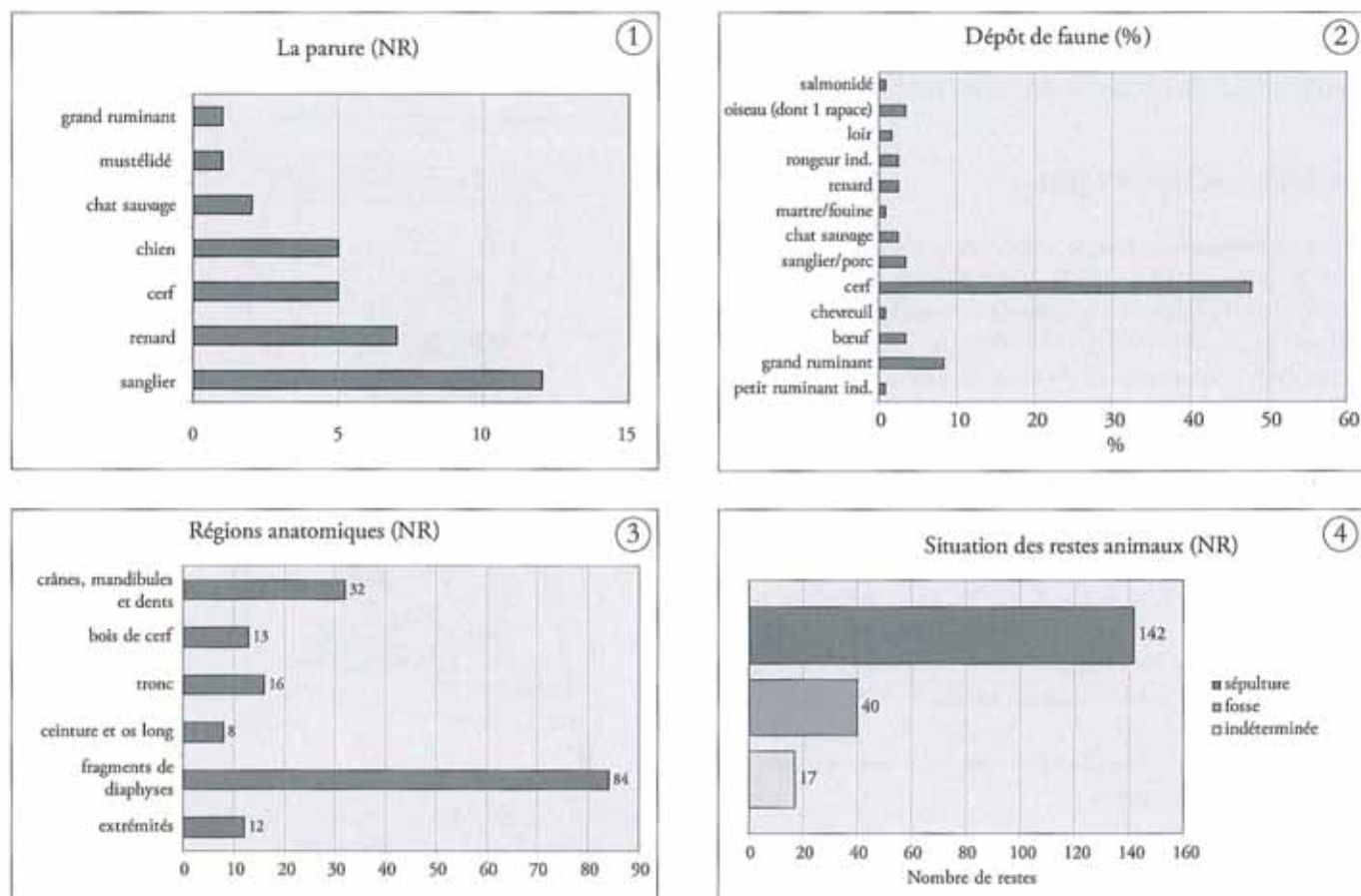


Fig. 20. Spectre des différentes espèces représentées dans la parure (1) et dans les tombes (2) de Vidy (Lausanne, Vaud). Les décomptes des diagrammes (3) et (4) ne concernent que les dépôts d'os dans les tombes. Ils indiquent quels sont les restes osseux représentés (3) et la position que ces derniers occupent dans la sépulture (4).

viande ou l'offrande alimentaire, mais de dépôts à valeur plutôt symbolique. On a par exemple une mandibule de chat sauvage associée à de l'ocre rouge dans la tombe 79, une mandibule de renard dans la tombe 122 et une mandibule de martre ou de fouine dans la tombe 132.

Ces observations vont dans le sens du retour d'une « idéologie de la chasse » évoquée par C. Jeunesse et R.-M. Arbogast au début du Néolithique moyen, à partir de l'horizon Grossgartach en Alsace ou dans le sud de l'Allemagne (Jeunesse et Arbogast 1997). On est bien sûr assez loin des manifestations spectaculaires qui ont été décrites pour la nécropole de Trebur (Gross-Gerau, Hesse; Spatz, 1999), mais l'association de la parure sur dents animales (crâches de cerf et canines de carnivores) avec le dépôt de restes fragmentés dans les tombes de Vidy évoque une nouvelle fois une ambiance plutôt nord orientale. Par contre, on ne retrouve pas l'opposition entre la parure façonnée sur des animaux chassés et les dépôts d'offrandes alimentaires provenant d'animaux domestiques. On reste à Vidy dans une ambiance plus strictement marquée par la faune chassée, tant au niveau de la parure que du dépôt des restes osseux dans la fosse ou dans la sépulture.

## Conclusions

Arrivé au terme de ce long descriptif, il est temps de revenir au sujet de cette rencontre, à savoir les coffres. Comme nous l'avons vu, si on s'en tient à la stricte définition de la ciste de type Chamblandes comme un coffre en dalles, sa répartition est connue depuis le travail d'Alain Gallay (1977). Il n'y a que la zone du Trentin, avec les sépultures de La Vela qui a échappé à cette première cartographie. Il n'est donc pas nécessaire de revenir sur cette répartition.

Si on lie architecture et pratiques funéraires au « type Chamblandes » en tant qu'unité fonctionnelle bien définie, alors c'est à notre sens un coffre en dalles qui est le plus souvent collectif, tant dans la nécropole éponyme que pour les autres exemples du bassin lémanique. Dans cette nouvelle acception, on restreint très largement l'aire de répartition, puisqu'il faut se limiter aux coffres en dalles qui présentent des rituels collectifs. Ceci exclut les ensembles valaisans de Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais) ou de l'avenue Ritz et du chemin des Collines (Sion, Valais). Par contre, on peut y associer les tombes de La Goumozière, très éloignées, mais qui sont bien des cistes collectives. Cette nouvelle définition aurait le mérite de prendre en compte les aspects du rituel funéraire dans la définition plutôt qu'une stricte valeur architecturale. Elle aurait certainement pour



conséquence de « recentrer » la répartition sur le Plateau suisse, puisque c'est là que le caractère collectif des cistes s'exprime le mieux avec plus de 40% de coffres contenant plus de deux individus. Elle n'est pas satisfaisante parce qu'elle se ferait au détriment des sites du Valais, nettement moins collectifs. Enfin, elle exclurait la frange méditerranéenne, puisqu'on n'a peu de pratiques collectives au sud des Alpes dans les petites architectures de la Ligurie, du Trentin ou de la vallée d'Aoste.

Nous ne sommes pas non plus favorable à une prise en compte du coffre comme unité de base, qu'il soit en bois ou en dalles. Ce serait nier totalement l'aspect d'origine, le coffre en dalles, et regrouper des manifestations qui sont communes à toute la moitié nord de la France. Enfin, si l'emploi du coffre reste bien une valeur du Néolithique moyen, certaines zones ne font pas le passage à la sépulture collective dans ces petites architectures. Nous pensons aux exemples du Bassin parisien de Monéteau (Yonne) ou de Vignely (Seine-et-Marne) dont le caractère collectif est assez limité par rapport aux exemples vaudois et surtout argoviens de la nécropole de Lenzburg. C'est aussi se priver d'un fantastique laboratoire qui doit permettre d'opposer les cistes en dalles et les coffres en bois, les céramiques chasséennes, cortailod ancien ou VBQ, les parures d'origine méditerranéenne ou au contraire de tradition nord-orientale. À notre sens la solution à une bonne compréhension des pratiques funéraires n'est pas dans l'unité d'une composante Chamblandes strictement liée à la position d'inhumation et à une architecture, le coffre, mais à la variété, à la logique régionale et à la confrontation entre tradition funéraire, mobilier de parure et dépôts symboliques. On peut ainsi profiter d'opposer des coffres en bois dont le centre se situe quelque part entre la Bourgogne et le Bassin parisien à une entité alpine caractérisée par les cistes en dalles. En fonction de la place géographique des coffres, les influences culturelles marquées par le mobilier pourraient être plutôt méditerranéennes ou plutôt nord orientales dans l'optique d'un centre basé sur le bassin lémanique et le Valais. Enfin, on peut penser que l'essentiel concernant le traitement des corps à l'intérieur de ces petites architectures a été observé et assez bien compris. Les coffres, indépendamment du mode de construction ou des matières utilisées, ont déjà livré de nombreuses formes d'inhumations ou de pratiques funéraires et on sait que nous sommes désormais bien armés pour comprendre de nouvelles variantes.

En revanche, les grands ensembles de Vidy, de Chamblandes, des Noisats à Gurgy (Yonne) ou de Genevray à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), lorsqu'ils sont correctement fouillés, peuvent être à l'origine de nouvelles approches. Bien que l'analyse soit relativement difficile, on peut encore attendre des résultats dans deux domaines précis. Le premier touche à la valeur sexuelle de la parure et des dépôts d'objets. On pourra certainement définir quelques objets dont le port est plus strictement lié à l'un ou l'autre genre. Le second volet très prometteur est celui de l'analyse spatiale : la mise en évidence de zones féminines et masculines précises, de structures par âge à l'intérieur des grands ensembles pourront voir le jour. La répartition des objets de pierres vertes à Vidy ou la

répartition centripète des sépultures collectives le laisse clairement présager (Moinat, 2003a). Il faudra vérifier si ce genre d'approche est susceptible de donner de nouveaux résultats.

Jacqueline Studer  
Muséum d'histoire naturelle  
CP 6434  
CH-1211 Genève 6

Patrick Moinat  
Département des infrastructures  
Section de l'archéologie cantonale  
10, place de la Riponne  
CH-1014 Lausanne

## Références bibliographiques

- ALFÖLDY-THOMAS S., SPATZ S. (1988) – *Die "Grosse Grube" der Rössener Kultur in Heidelberg-Neuenheim*. Materialhefte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden – Württemberg, Heft 11, Theiss éd., Stuttgart, 259 p.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDERA I. (2003) – Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 131-145.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.
- BAZZANELLA M. (1997) – Les vases à ouverture carrée en Europe occidentale, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du Colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 557-574.
- BEYNEX A. (1997) – Les sépultures cardiales et épicaldiales de France méridionale, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, n° 2, p. 191-197.
- BOËS E. (2000) – Évolution des comportements funéraires entre les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> millénaires avant J.-C. en Alsace. *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, t. 43, p. 5-18.
- CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.
- CHAMBON P., LECLERC J. (dir) (2003) – *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, 333 p.



- CROLA B., MUDRY J.-P., TICON J. (1985) – Découvertes néolithiques en Chablais, *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Thonon-les-Bains, t. 63, p. 2-22.
- DESBROSSE R., PARRIAT H., PERRAUD R. (1961) – La grotte de Souhait à Montagnieu (Ain), « *La physiophylle* » Société des sciences naturelles et historiques éd., Montceau-les-Mines, t. 54, p. 3-68.
- DE BUOI L. (1940) – Nuovi ritrovamenti nel sepolcreto neolitico di Chiozza di Scandiano (Reggio-Emilia), *Atti della Società dei Naturalisti e Matematici di Modena*, t. 71, p. 194-212.
- DIECKMANN B. (1990) – Neue Forschungsergebnisse zur Jungsteinzeit im Hegau und in Hornstaad am Bodensee, in R. Degen et M. Höneisen dir., *Die ersten Bauern : Pfahlbau funde Europas 2 : Einführung, Balkan und angrenzende Regionen der Schweiz*, Zürich, *Ausstellung, 28 April-30 September 1990*, Schweizerisches Landesmuseum éd., Zürich, p. 157-169.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône : contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.
- HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.
- JEUNESSE C. (1997a) – Les pratiques funéraires de la culture de Cerny et le "Mittelneolithikum" du domaine rhénan, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du Colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Île-de-France éd., Nemours, p. 543-556.
- JEUNESSE C. (1997b) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, 168 p.
- JEUNESSE C. (2004) – Les traditions funéraires du Néolithique moyen en Europe centrale dans le cadre du système funéraire danubien, *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, t. 20, p. 3-26.
- JEUNESSE C. (2005) – Les nécropoles du Néolithique danubien, une source inestimable pour la compréhension des premières sociétés d'agriculteurs, in B. Schnitzler, J.-M. Le Minor, B. Ludes et E. Boes dir., *Histoire(s) de squelettes. Archéologie, médecine et anthropologie en Alsace*. Musées de Strasbourg éd., p. 216-218.
- JEUNESSE C., ARBOGAST R.-M. (1997) – A propos du statut de la chasse au Néolithique moyen. La faune sauvage dans les déchets domestiques et dans les mobiliers funéraires, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, suppl. n° 3, APRAA éd., Zimmersheim, p. 81-102.
- KAENEL G., MOINAT P. (2002) – Du Néolithique à Charlemagne : quelques millénaires de pratiques funéraires, *Mémoire vive : pages d'histoire lausannoise*, n° 11, p. 6-13.
- LAMBACH F. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois". Description des tombes et anthropologie de terrain, *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, dossier spécial : recherches et documents sur le Néolithique ancien du Sud de la Plaine du Rhin supérieur (5400-4800 av. J.-C.)*, deuxième partie, t. 9, p. 17-48.
- LICHARDUS-ITTEN M. (1980) – *Die Gräberfelder der Grossgartacher Gruppe im Elsass*, Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde n° 25, R. Habelt éd., Bonn, 220 p., 31 fig.
- MOINAT P. (1994) – Cistes néolithiques et incinération du Bronze final à Pully VD-Chamblandes, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 77, p. 123-127.
- MOINAT P. (2003a) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-189.
- MOINAT P. (2003b) – Pectoral en défenses de suidés, parure de Chamblandes? in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 125-129.
- MOINAT P., DAVID-ELBIALI M., avec la coll. de BERTI-ROSSI S., CHENAL-VELARDE I., GUÉLAT M., KLAUSENER M., SIMON C. (2003) – *Défuns, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (Vaud) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> av. J.-C.*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande n° 93, 310 p.
- MOINAT P., SIMON C. (1986) – Nécropole de Chamblandes-Pully : nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53.
- MORDANT D. (1987) – Des inhumations en "pleine terre"? L'exemple de la Petite-Seine, in H. Duday et C. Masset dir., *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures, Actes du colloque de Toulouse, 4-6 novembre 1982*, CNRS éd., Paris, p. 155-166.
- MORDANT D. (1997) – Sépultures et nécropoles des VI<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> millénaires du bassin Seine-Yonne, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, suppl. n° 3, APRAA éd., Zimmersheim, p. 135-155.
- NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes (canton de Vaud), *L'anthropologie*, t. 12, p. 269-276.
- NIQUET F. (1938) – *Das Gräberfeld von Roessen, Kreis Merseburg*, Veröffentlichungen der Landesanstalt für Volkheitskunde zu Halle, vol. 91, Gebauer-Schwetschke éd., Halle, 35 p., 21 pl.
- PAUC P., MOINAT P., REINHARD J. (2004) – Le collier de la dame de Chamblandes, la mode à la fin du 5<sup>e</sup> millénaire avant Jésus-Christ, *Eurorea (Re)construction and Experiment in Archaeology European Platform*, 1, p. 103-118.
- SPATZ H. (1999) – *Das mittelneolithische Gräberfeld von Trebur, Kreis Gross-Gerau*, Materialien zur Vor- und Frühgeschichte von Hessen 19, Landesamt für Denkmalpflege Hessen, Wiesbaden.
- THÉVENOT J.-P. (2005) – *Le camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire) : les niveaux néolithiques du rempart de "La Redoute"*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, suppl. 22, Société archéologique de l'Est éd., Dijon, 464 p.
- VORUZ J.-L. avec la coll. de FAVRE F., GABUS J.-H., JEANNERET R., MEIER R., VITAL J., WEIDMANN D. (1992) – Hommes et Dieux du Néolithique, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 75, p. 37-64.
- WYSS R. (1996) – *Steinzeitliche Bauern auf der Suche nach neuen Lebensformen. Egolzwil 3 und die Egolzweiler Kultur, Band 2, Die Grabungsergebnisse*, Archäologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 300 p.
- WYSS R. (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archäologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 218 p., 98 fig.



# Lenzburg Goffersberg (Argovie) ou les « Chamblandes » de la partie orientale du Plateau suisse

Annick de Capitani

*Résumé:* La nécropole de Lenzburg se compose, d'une part, de 16 sépultures en cistes de type « Chamblandes » à inhumations collectives (entre 5 et 17 individus) une seule tombe contient une inhumation simple. D'autre part, on observe un monument funéraire aménagé sur une surface d'environ 7 m sur 5 m. Il est partiellement détruit et devait probablement présenter à l'époque une forme presque carrée. À l'intérieur se trouvaient plusieurs chambres à inhumations simples d'enfants et d'adolescents.

Dans cet article, la nécropole est présentée sommairement. Il s'agit surtout de préciser l'insertion chronologique et culturelle des tombes à partir des dates absolues et de la céramique. Ces deux aspects révèlent clairement que le monument funéraire est nettement plus jeune que les coffres en dalles. Un dépôt de céramique dans le grand monument peut être attribué à une phase avancée de la culture Cortaillod de Suisse centrale, tandis que les tessons de la nécropole ancienne sont associés à la culture d'Egolzwil.

*Zusammenfassung:* Die Nekropole in Lenzburg besteht aus 16 Gräbern des Typs « Chamblandes » mit Kollektivbestattungen (zwischen 5 und 17 Individuen), nur ein einziges Grab enthielt eine Einzelbestattung. Daneben gibt es ein Grabmonument mit einer Ausdehnung von etwa 7 auf 5 Meter. Es ist zum Teil zerstört; wahrscheinlich hatte es ursprünglich eine annähernd quadratische Grundform. In seinem Innern befanden sich mehrere Kammern mit Einzelbestattungen von Kindern und Jugendlichen.

Im vorliegenden Artikel wird die Nekropole nur zusammenfassend dargestellt. Es geht vielmehr um die chronologische und kulturelle Einstufung der Gräber ausgehend von absoluten Daten und der Keramik. Beide Aspekte belegen, dass das Grabmonument deutlich jünger ist als die Steinkistengräber. Ein Keramikdepot im grossen Monument kann der späten zentralschweizerischen Cortaillodkultur zugewiesen werden, während die Scherben der älteren Nekropole zur Egolzwiler Kultur gehören.

*Abstract:* The cemetery in Lenzburg (Canton Aargau, Switzerland) consists of 16 cists of the type « Chamblandes » with collective burials (between 5 and 17 individuals. Only one grave contained an individual burial). Apart from the cists, a burial monument of approximately 7x5 m was also found. It was partially destroyed and was probably originally square. Several chambers were found within the monument, each containing individual burials of children and adolescents.

The following article only touches briefly on the cemetery (detailed report: Wyss 1998); concentrating rather on the chronological and cultural significance of the burials. The <sup>14</sup>C-Dates as well as the ceramics prove that the burial monument must be substantially younger than the cists. The former contained a pottery depot of the Late Central-Swiss Cortaillod culture, while the older graves can be attested to the Egolzwil Culture.

## Introduction

La nécropole de Lenzburg (Argovie, Suisse) se trouve dans une ensellure située entre le Schlossberg de Lenzburg et le Goffersberg. Les figures 1 et 2 proposent un plan de la nécropole et la situation du site. Les tombes ont été découvertes en 1959 lors de travaux de construction. Quelques-unes étaient déjà partiellement détruites par ces travaux lorsqu'il a été décidé de les prélever en bloc pour pouvoir les fouiller en laboratoire, dans des

conditions plus favorables. Ce travail a été entrepris par le Musée national suisse à Zurich sous la direction de René Wyss. La zone fouillée de la nécropole se compose, d'une part, de 16 sépultures en cistes de type « Chamblandes » à inhumations collectives (entre 5 et 17 individus; T1, T3 à 11, T13 à 17). Une seule tombe contient une inhumation simple (T12). D'autre part, on observe un monument funéraire aménagé sur une surface d'environ 7 m sur 5 m (T2). Il est partiellement détruit. À l'intérieur se trouvaient plusieurs chambres à inhumations

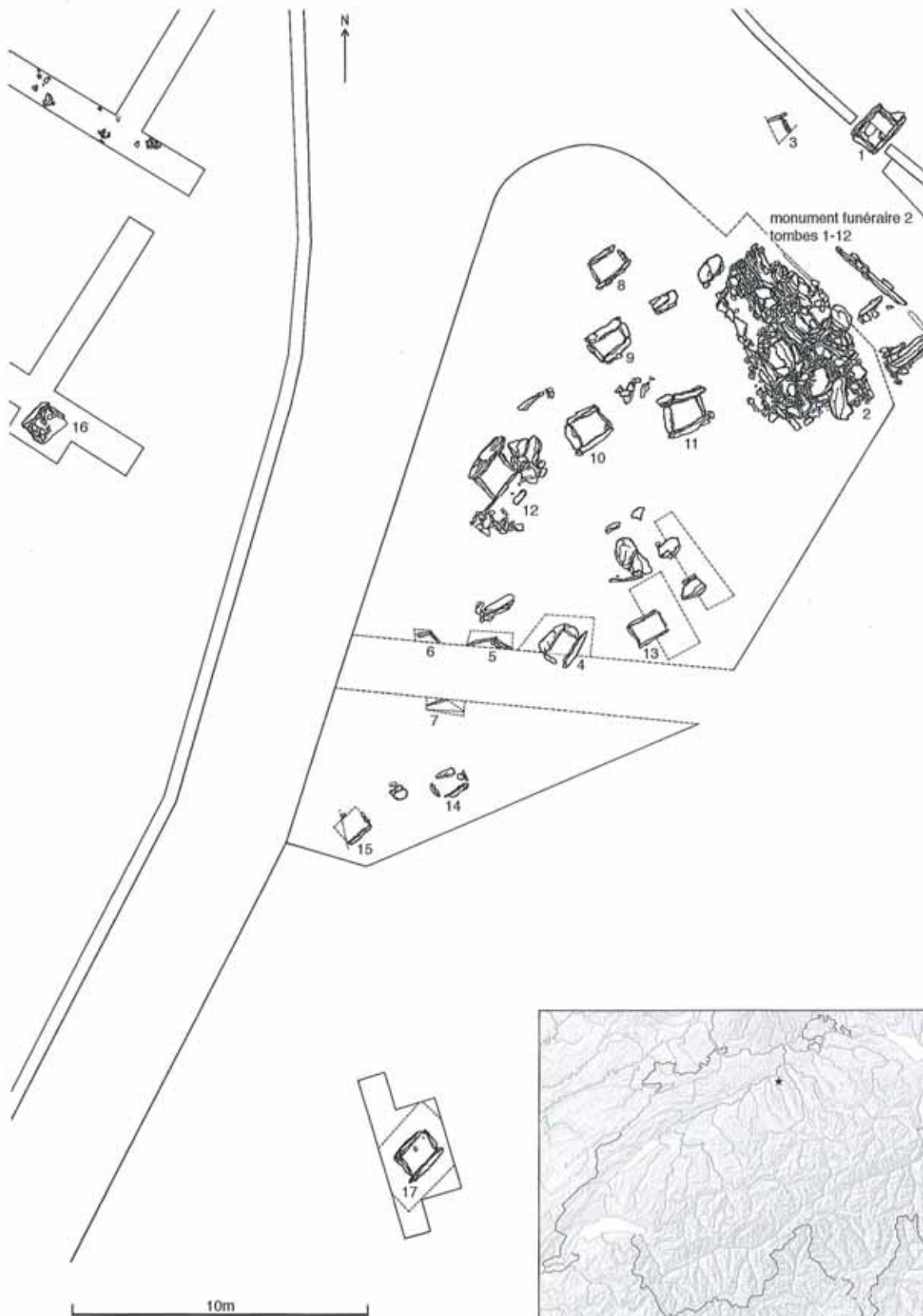


Fig. 1. Plan général de la nécropole (d'après Wyss, 1998, fig. 3).

Fig. 2. Emplacement du site de Lenzburg.



simples d'enfants et d'adolescents. Malgré un poids d'environ 30 tonnes, cette structure a également été prélevée en bloc et transportée à Zurich.

Bien que la nécropole ait été fouillée pendant les années 1959/60, la monographie n'est parue que récemment (Wyss, 1998). Dans beaucoup de publications, les coffres en dalles et le monument funéraire sont considérés comme contemporains (par exemple dans Stöckli *et al.*, 1995, p. 314). En revanche, les dates  $^{14}\text{C}$  ainsi que les céramiques révèlent clairement que le monument doit être nettement plus jeune.

Dans cet article, la nécropole n'est présentée que sommairement. Les détails peuvent être consultés dans la monographie de R. Wyss (1998). Dans ce qui suit, il s'agit surtout de l'insertion chronologique et culturelle des tombes à partir des dates radio-carbone et de la céramique.

## Les sépultures

### Les sépultures en cistes

Les sépultures en cistes sont des coffres en dalles orientés dans l'axe nord-est/sud-ouest. Ils sont constitués de quatre dalles de calcaire coquillier. Ce matériau se rencontre dans des affleurements situés à proximité de la nécropole. Le fond des tombes est recouvert d'un dallage qui est le plus souvent partiel et qui couvre plus rarement tout le fond de la tombe. Des restes de dalles de couverture se trouvaient seulement dans deux tombes (T1 et T9). La présence de débris de pierres plates dispersés dans la nécropole doit également entrer en ligne de compte, il s'agit vraisemblablement de restes de couvertures. Il n'a pas été observé de dalle dressée ou de marquage de tombe.

L'insertion stratigraphique des coffres est inconnue dans la majorité des cas, mais une seule observation permet de situer le couvercle à un niveau très proche de celui du sol (Wyss, 1998, p. 30). Ceci est aussi confirmé par le niveau des céramiques dispersées autour des tombes qui indiquent que les cistes étaient enfoncées avec des couvercles de plain pied. Apparemment la fosse dans laquelle les dalles avaient été posées n'était évidente que dans la coupe transversale d'une seule ciste (Wyss, 1998, fig. 5, n° 3c-d).

Le nombre d'individus par ciste varie de 5 à 17, tous les défunts étaient enterrés sur le côté gauche, les membres fléchis. La tête se trouve au nord-est, le regard est dirigé vers le soleil levant.

La sépulture 4 (fig. 3) illustre un exemple typique d'inhumation collective. Il est possible que tout le mobilier ne soit pas complet, car la tombe n'était pas perturbée et a été préparée en vue d'être exposée sans avoir été complètement fouillée.

Six individus y sont enterrés, les sujets I-III constituent un premier niveau de dépôt. La numérotation suit l'ordre des inhumations, l'individu III a donc été placé entre les deux premiers. Cet horizon a été recouvert de terre et le second niveau d'inhumations comprend à nouveau trois individus (IV-VI). Dans ce cas-là, les défunts ont été déposés de gauche à droite.

Le mobilier ne peut plus être attribué à une personne précise, mais il peut être séparé par niveau d'inhumation. La hache, les

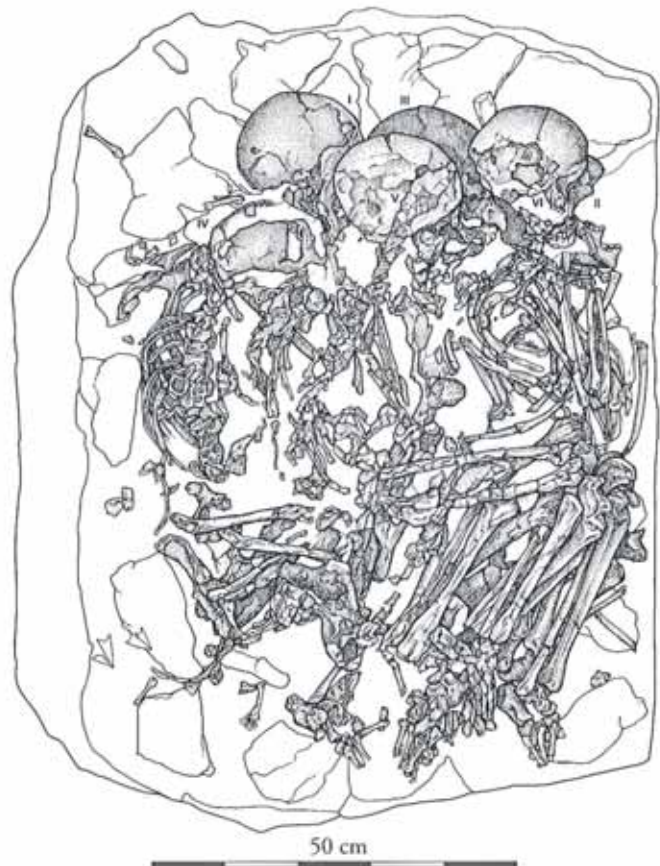


Fig. 3. Sépulture en ciste à inhumation collective (tombe 4) (d'après Wyss, 1998, p. 120 et 160). Éch. mobilier 1/2.



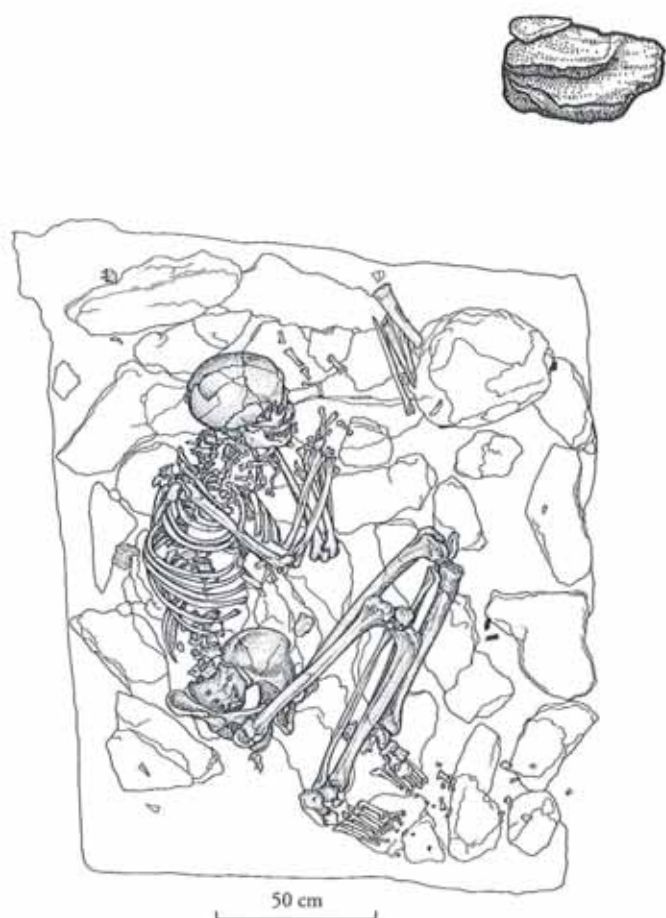


Fig. 4. Sépulture en ciste à inhumation simple, (tombe 12 ou tombe du « chef » d'après Wyss, 1998, p. 66).

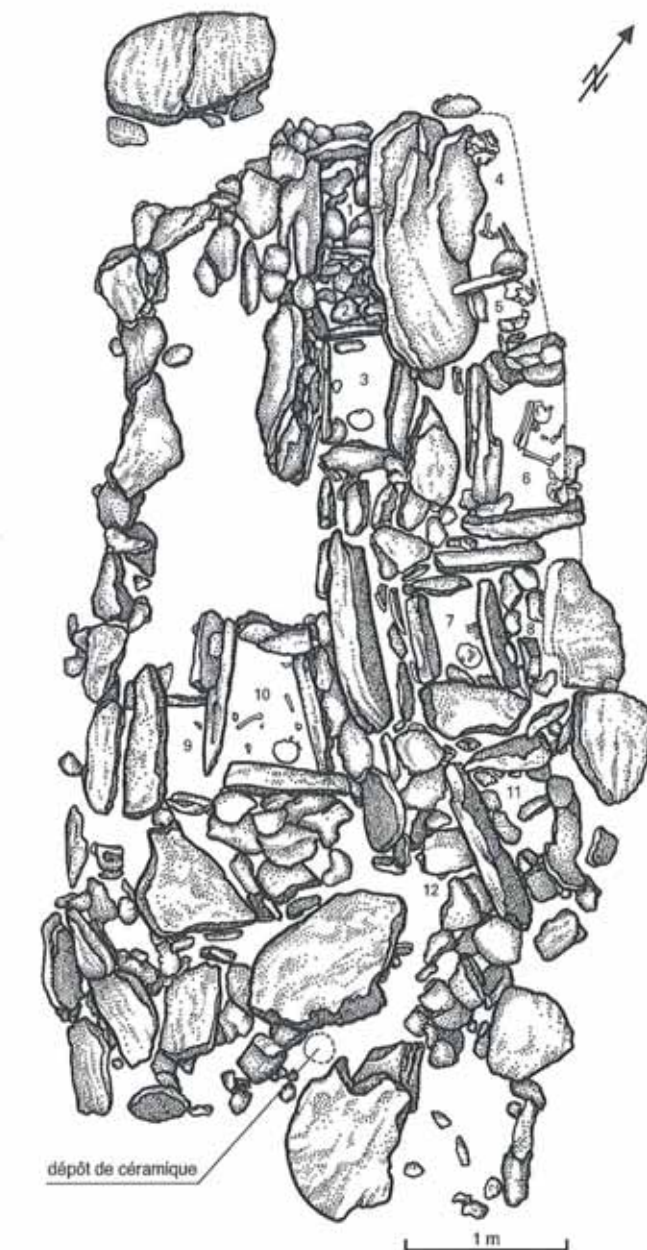
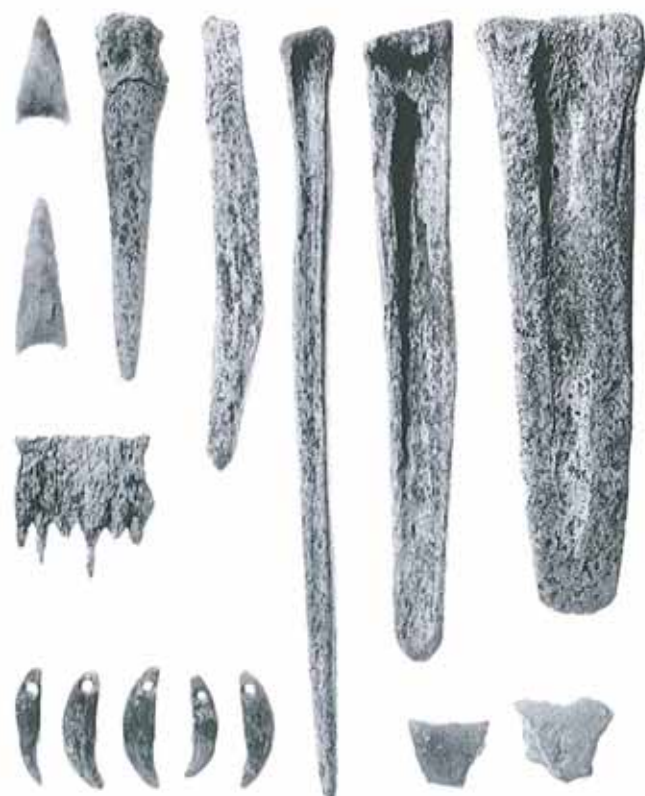


Fig. 6. Monument funéraire 2 contenant les cistes 1-12 après enlèvement des dalles de couverture (d'après Wyss, 1998, fig. 77).

Fig. 5. Mobilier de la tombe 12, éch 1/2 (d'après Wyss, 1998, p. 123).



pointes de flèches ainsi que les dents de canidés proviennent de l'horizon inférieur, les autres objets appartiennent à la couche supérieure.

Une seule tombe contient une inhumation simple (fig. 4). Il s'agit de la plus grande ciste de la nécropole. Elle a été soigneusement construite et son fond était presque entièrement recouvert de petites dalles jointives. Dans cette ciste se trouvait un homme de 35 ans et de très grande taille. Son mobilier funéraire est particulièrement riche (fig. 5). Le mobilier ainsi que l'architecture de la tombe laissent présumer une différenciation sociale dans la nécropole.

### Le monument funéraire

À part les cistes, la nécropole de Lenzburg se caractérise par la présence d'un important monument funéraire (fig. 1, n° 2). Il mesurait environ 5 m sur 7 m, mais il a été partiellement détruit par la construction d'une route au nord-est. Sa forme originelle est inconnue, peut-être présentait-il à l'époque une forme presque carrée. Cette structure est composée de plusieurs lignes de petites cistes adjacentes et chacune d'elles est fermée par une dalle de couverture. Les petits caissons sont orientés selon un axe SE-NO (fig. 6). Dans la partie bien conservée au nord-ouest douze tombes à inhumation simple ont été découvertes avec certitude. Ce système de petites tombes juxtaposées existait aussi dans la partie sud, mais il a été détruit assez tôt, probablement pendant la préhistoire.

Les cistes sont construites avec des dalles posées verticalement et leurs fonds sont presque entièrement recouverts de petites pierres plates. Parfois, plusieurs tombes ont été fermées par une unique grande dalle de couverture.

Trois petites cistes étaient vides (T1, T2 et T8), les autres contenaient des sépultures individuelles d'enfants et d'adolescents dans des chambres mortuaires spécialement adaptées à leur taille. L'orientation des corps constitue une différence fon-

damentale entre les sépultures du monument funéraire et les inhumations collectives de la nécropole. Tous les défunts reposent sur le côté gauche, les membres fléchis, mais dans le monument funéraire les défunts avaient la tête orientée en direction du sud-est et le regard dirigé vers le sud-ouest. On a donc une rotation d'environ 90 degrés dans l'orientation des corps par rapport aux inhumations collectives en cistes.

### Les datations absolues

Neuf échantillons ont été prélevés dans cinq tombes choisies pour être datées au  $^{14}\text{C}$ . Les dates ont été partiellement publiées par R. Wyss en 1998, mais de manière incomplète, sans la mention des dates BP et sans le numéro de laboratoire. Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des datations de Lenzburg<sup>1</sup>.

Toutes les datations ont été effectuées sur les dents des défunts, dans trois cas les échantillons ne contenaient pas suffisamment de collagène pour réaliser une datation (UZ 4009; UZ 4011; UZ 4012).

<sup>1</sup> Toutes les dates présentées sont exprimées en années BP, la calibration a été effectuée à l'aide du programme CALIB 5.0.2 (<http://radiocarbon.pa.qub.ac.uk/calib/>). Les échantillons portant la référence du laboratoire UZ- ont été préparés par le laboratoire de l'Institut de géographie de l'Université de Zurich. Les datations ont ensuite été réalisées par la technique AMS (accelerator mass spectrometry) sur l'accélérateur de l'ITP (Institut für Teilchenphysik) à l'EPFZ (ETH- dans la fig. 7).

Tombe	N° UZ	N° ETH	Sépulture	Date BP	BC cal (1 Sigma)	Remarques
2/4	UZ 4007	ETH 17598	inhumation simple	4980±65	3909-3664 BC	monument funéraire
2/6	UZ 4008	ETH 17599	inhumation simple	4860±60	3707-3536 BC	monument funéraire
13	UZ 4009	—	?	—	—	collagène manquant dans l'échantillon
13	UZ 4010	ETH 17600	une des inhumations les plus récentes de la tombe	5380±60	4330-4078 BC	dents n° 103 d'une sépulture de l'horizon supérieur qui se trouve au-dessus de la sous-couche stérile
4	UZ 4011	—	inhumation primaire	—	—	collagène manquant dans l'échantillon
4	UZ 4012	—	?	—	—	collagène manquant dans l'échantillon
8	UZ 4013	ETH 17601	dernière inhumation (IX)	5420±65	4347-4176 BC	
8	UZ 4014	ETH 17602	première inhumation (I)	5455±60	4355-4251 BC	
12	—	ETH 16455	inhumation simple du «chef»	5425±60	4346-4233 BC	

Fig. 7. Tableau des datations radiocarbone de Lenzburg (Argovie). Toutes les datations ont été effectuées sur des dents des défunts.

Pour mieux illustrer les résultats, les dates sont représentées sous forme de graphique (fig. 8). Les deux dates récentes appartiennent à deux squelettes du monument funéraire, tandis que les quatre dates plus anciennes proviennent des sépultures en cistes. Il est évident que plusieurs siècles séparent le monument des autres sépultures.

Les dates des cistes sont assez homogènes entre elles et se regroupent autour de 4300 av. J.-C. Seule la date de la tombe 13 a un intervalle un peu plus étendu. Il est possible qu'elle soit un peu plus récente que celles des tombes 8 et 12.

Il faut cependant noter que la tombe 13 contient le nombre

maximum de défunts (17 inhumés!). Ceci pourrait indiquer que la ciste a été utilisée pendant une période plus longue que les autres. La datation a été effectuée sur un des squelettes du dernier niveau d'inhumation, la date fixe donc la fin de l'utilisation de la ciste. Les inhumations au-dessous de ce dernier niveau doivent être plus anciennes. Il semble possible que la ciste n° 13 ait été construite en même temps que les autres, mais qu'elle ait été utilisée pendant une période plus longue.

Les deux dates du monument funéraire sont moins homogènes, mais nettement plus récentes que celles des cistes. Une datation du monument autour de 3700 av. J.-C. est probable.

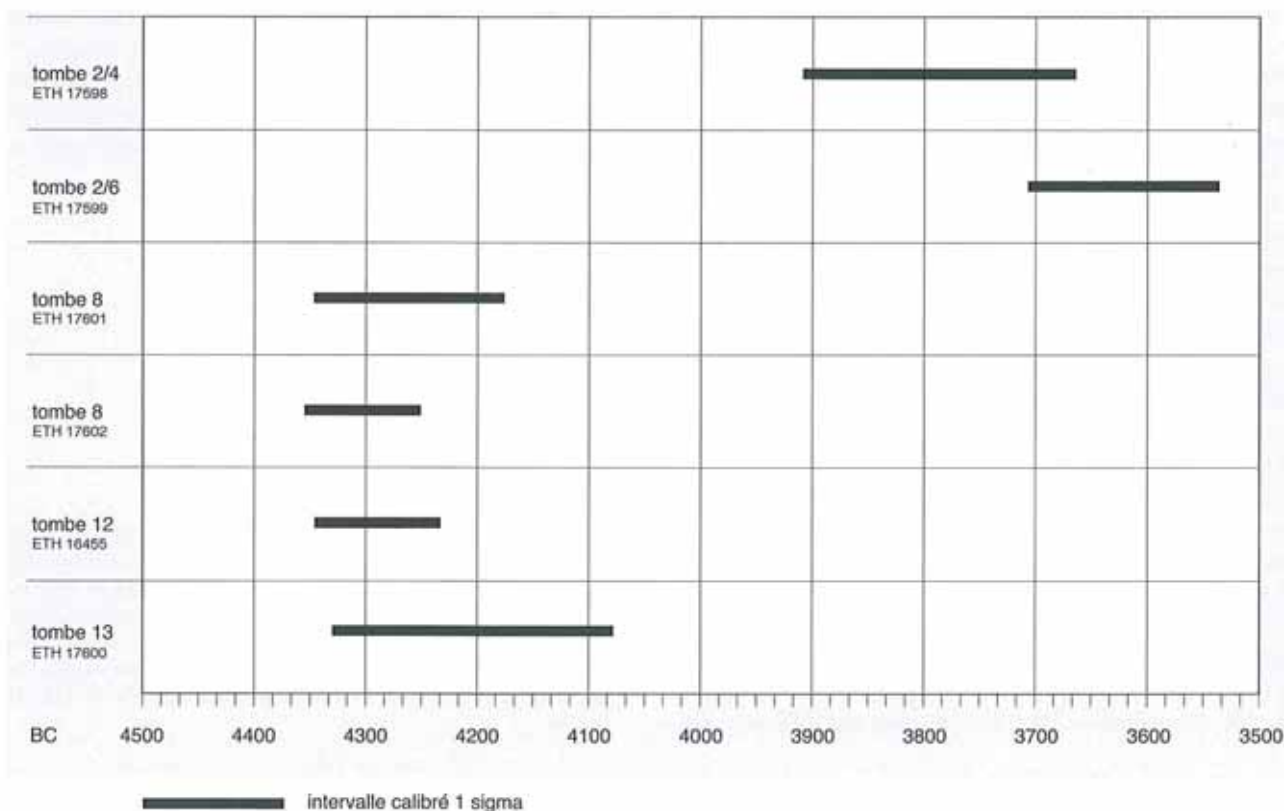


Fig. 8. Représentation graphique des datations radiocarbone après calibration. Âge calendaire en années av. J.-C.

## La céramique

Toutes les céramiques de la nécropole ont été réexaminées et redessinées pour cet article. Ceci semblait nécessaire car dans la monographie de R. Wyss (1998) la restauration de certains récipients est très poussée et ne résiste pas toujours à une vérification. Les figures 10 à 14 regroupent toutes les céramiques, rangées par sépulture. Tous les bords, tous les fonds ainsi que des tessons de panse typologiquement pertinents sont dessinés.

Le tableau de la figure 9 donne le nombre de tessons par tombe. Notre décompte ne correspond pas toujours à celui réalisé par R. Wyss en 1998. Cela s'explique probablement parce que chaque fragment a été décompté dans notre enregistrement, tandis qu'ils avaient été négligés dans le travail de R. Wyss. Dans d'autres cas par contre, il est évident que quelques tessons qui faisaient partie de l'analyse de 1998 manquent aujourd'hui (T8, T12 et T13).



	Tesson de bord	Tesson de paroi	Tesson de fond	Total	Total d'après Wyss 1998, 138	Poids (g)	Ep. moyenne de la panse
Tombe 1	2	2	–	4	3	28	
Tombe 8	–	–	–	–	2	–	
Tombe 10	1	18	–	19	18	154	
Tombe 11	–	5	–	5	5	41	
Tombe 12	–	1	–	1	2 (?)	3	
Tombe 13	2	57	–	59	62	366	5.7 (n = 47)
Tombe 15	1	3	–	4	4	37	
Tombe 17	8	85	–	93	88	400	5.6 (n = 49)
Mon. Fun. 2	25	150	12	187	?	*	8.3 (n = 40)
Tess. épars	11	36	–	47	?	*	–

Fig. 9. Décompte et pesée des tessons de chaque tombe, épaisseur moyenne de la panse des céramiques de quelques ensembles. L'indication du poids manque pour la céramique du monument funéraire 2 et pour les découvertes dispersées (\*) parce que certains récipients sont reconstitués en plâtre.



Fig. 10. Céramique de la tombe 1 (n° 1), de la tombe 10 (n° 2) et de la tombe 15 (n° 3). Dessins A. de Capitani et S. Kaufmann. Échelle 1:4.

Dans la dernière colonne de la figure 9 l'épaisseur moyenne des céramiques est indiquée lorsque la tombe contenait un nombre représentatif de tessons. L'épaisseur d'un tesson n'a été mesurée que si la surface n'était pas érodée et les moyennes ne sont indiquées que si plus de 40 tessons ont pu être mesurés.

Les valeurs moyennes se basent sur un nombre limité de mesures, mais il est clair que les parois de la céramique des sépultures anciennes – les cistes collectives – sont beaucoup plus fines que celles du monument funéraire 2.

### La céramique des sépultures en cistes

Les figures 10 à 12 regroupent la céramique des sépultures en cistes. Chaque tombe est traitée comme un ensemble clos bien que la durée d'utilisation de la structure ne soit pas connue avec précision. On peut envisager que certaines tombes ont été utilisées pendant une durée assez longue, car les défunts n'ont certainement pas été enterrés tous en même temps. On ne peut cependant pas préciser à quel défunt chaque récipient ou tesson doit être attribué. Enfin, les tombes 13 et 17 sont les seules à avoir livré des ensembles céramiques assez importants pour être décrits en détail.

#### La céramique de la tombe 17

Malheureusement nous ne possédons aucune date <sup>14</sup>C pour la tombe 17, mais, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les

dates des sépultures en cistes se regroupent autour de 4300 av. J.-C. Cette période est connue par les sites de la culture d'Egolzwil en Suisse centrale et sur le lac de Zurich. Il s'agit des ensembles de Kleiner Hafner (Zurich), couche 5 (Suter, 1987) et d'Egolzwil 3 dans le marais de Wauwil, canton de Lucerne (Wyss, 1994 et 1996). Cependant la céramique de ce dernier site n'a pas encore été publiée<sup>2</sup>.

Ces deux stations se trouvent à moins de 30 km de distance de Lenzburg. Les ensembles céramiques de la culture d'Egolzwil sont caractérisés par deux formes principales : les marmites et les bouteilles (Stöckli *et al.*, 1995, fig. 12, n°s 36 à 43 et 45 à 52). La marmite ovoïde munie de deux anses opposées est la forme la plus fréquente. Elle est souvent ornée de décors modelés formés de cordons ou de boutons. Les cordons peuvent avoir une surface lisse ou en relief. Parfois ils sont suffisamment réduits pour être appelés « languettes ». Les bouteilles à trois ou quatre anses basses sont également typiques, mais moins fréquentes. Elles n'ont jamais de décor.

La céramique de la tombe 17 est parfaitement comparable à celle d'Egolzwil 3 ou à celle de la couche 5 de Kleiner Hafner. C'est notamment le cas des fragments d'anses (fig. 11, n°s 1 à 3) qui peuvent être attribués à des marmites ou à des bouteilles. Une languette (fig. 11, n° 4) et des mamelons (fig. 11, n°s 5 à 7)

<sup>2</sup> De Capitani, étude en cours.

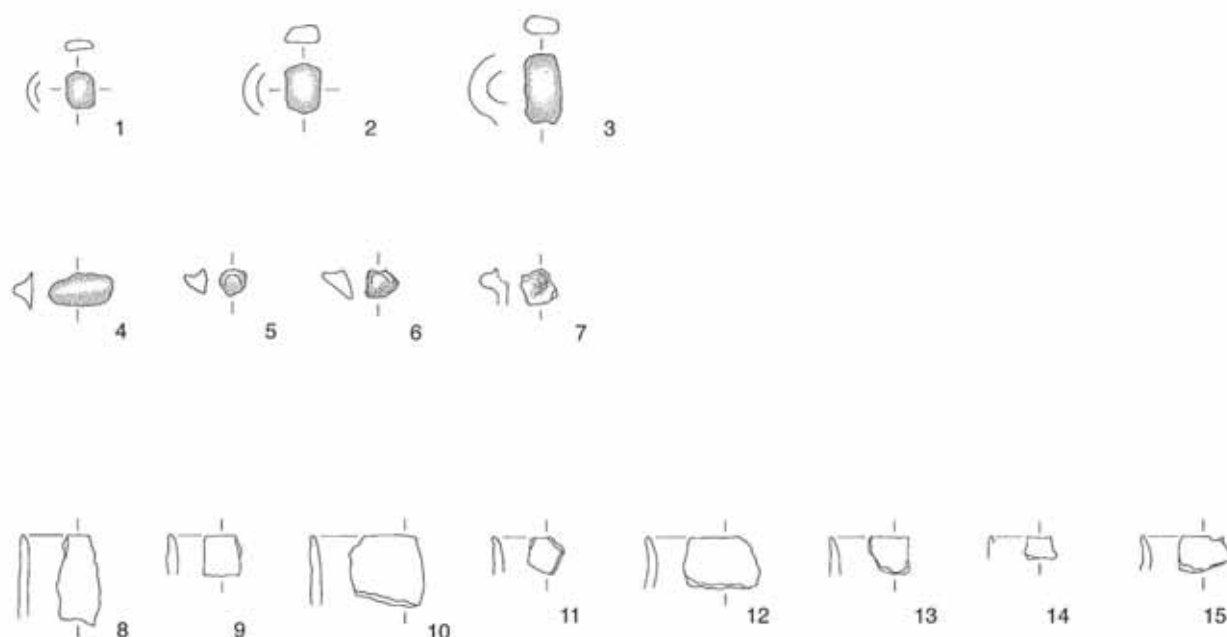


Fig. 11. Céramique de la tombe 17. Dessins A. de Capitani et S. Kaufmann. Échelle 1:4.

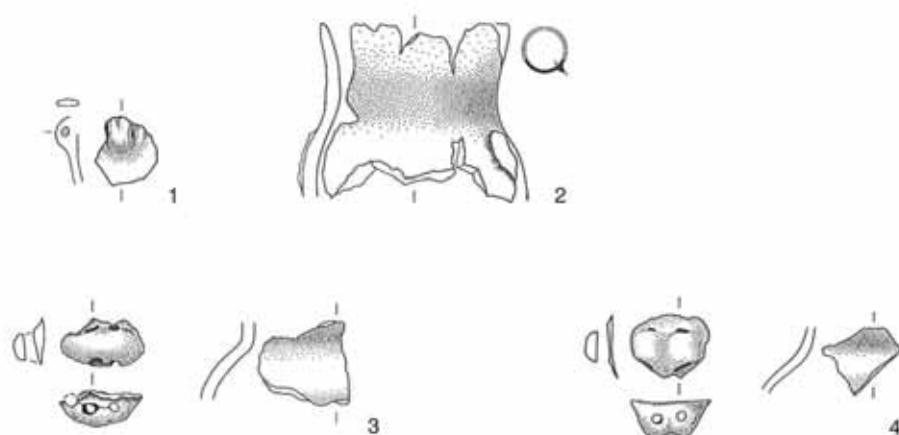


Fig. 12. Céramique de la tombe 13. Dessins A. de Capitani et S. Kaufmann. Échelle 1:4.

se sont décollés de la paroi d'une marmite. Les fragments de bords ne peuvent être attribués à aucune forme précise (fig. 11, n<sup>os</sup> 8 à 15). Les tessons sont très fins, l'épaisseur moyenne de 5,6 mm correspond exactement à celle des tessons de Kleiner Hafner, couche 5 (Suter, 1987, 103) et d'Egolzwil 3.

#### La céramique de la tombe 13

Comme mentionné dans le chapitre datation, la date radiocarbone de la ciste 13 pourrait être un peu plus récente que les dates des autres cistes.

Malheureusement nous ignorons la position précise de chaque tesson à l'intérieur de la tombe 13. Si on regroupe toutes les pièces, on peut dire que les céramiques de cette tombe peuvent difficilement être comparées à celles d'Egolzwil 3 ou de la couche 5 de Kleiner Hafner. Il est vrai que l'épaisseur moyenne des tessons est pratiquement identique à celle des céramiques de la tombe 17 (fig. 9), et correspond à celle des ensembles de la

couche 5 de Kleiner Hafner et d'Egolzwil 3, mais il faut noter que les valeurs moyennes des ensembles de Lenzburg se basent sur un nombre limité de mesures. Toutefois, le petit ensemble de la tombe 13 est plus proche de la couche 4A+B de Kleiner Hafner (Suter, 1987, pl. 9 à 13), bien que dans cet ensemble les tessons soient un peu moins fins (valeur moyenne de la couche 4A+B = 6,3 mm; Suter 1987, 103). La couche 4 A+B n'est pas datée au <sup>14</sup>C, mais elle est stratigraphiquement située au-dessus de la couche 5 et doit donc être plus récente. La céramique de la couche 4A+B est attribuée au Cortaillod ancien de Suisse centrale.

La figure 12 regroupe les fragments de bouteilles à l'exception du n<sup>o</sup> 1, qui ne peut être attribué à aucune forme précise. Cette attribution aux bouteilles se fait essentiellement sur la base de la forme des tessons de panse. Il devait se trouver une anse ou un mamelon sur l'épaule du récipient de la figure 12, n<sup>o</sup> 2. De plus, il y a deux fragments de panse que l'on peut faire correspondre



avec deux mamelons à perforation multiple (fig. 12, n° 3 et 4). Dans les ensembles de la culture d'Egolzwil, les bouteilles sont munies uniquement d'anses simples. Elles se trouvent toujours sur la panse des récipients, jamais sur leur épaule. Parmi les céramiques de la couche 4A+B de Kleiner Hafner, par contre, on trouve plusieurs bouteilles avec des mamelons à double perforation comme celui de la figure 12, n° 4 (Suter, 1987, pl. 12, n° 1 à 5 et 8), ainsi qu'un mamelon à perforation triple (Suter,

1987, pl. 12, n° 5) qui correspond à celui de la figure 12, n° 3. Dans deux cas ces mamelons perforés se trouvent sur l'épaule du vase (Suter, 1987, pl. 12, n° 5 à 8). De par leur forme, les exemplaires de Lenzburg peuvent être comparés à ceux de la couche 4A+B de Kleiner Hafner. Le mamelon à perforation triple (fig. 12, n° 3) trouve un parallèle dans Suter 1987, pl. 12, n° 5 et l'exemple à double perforation correspond à celui de Suter 1987, pl. 12, n° 4.

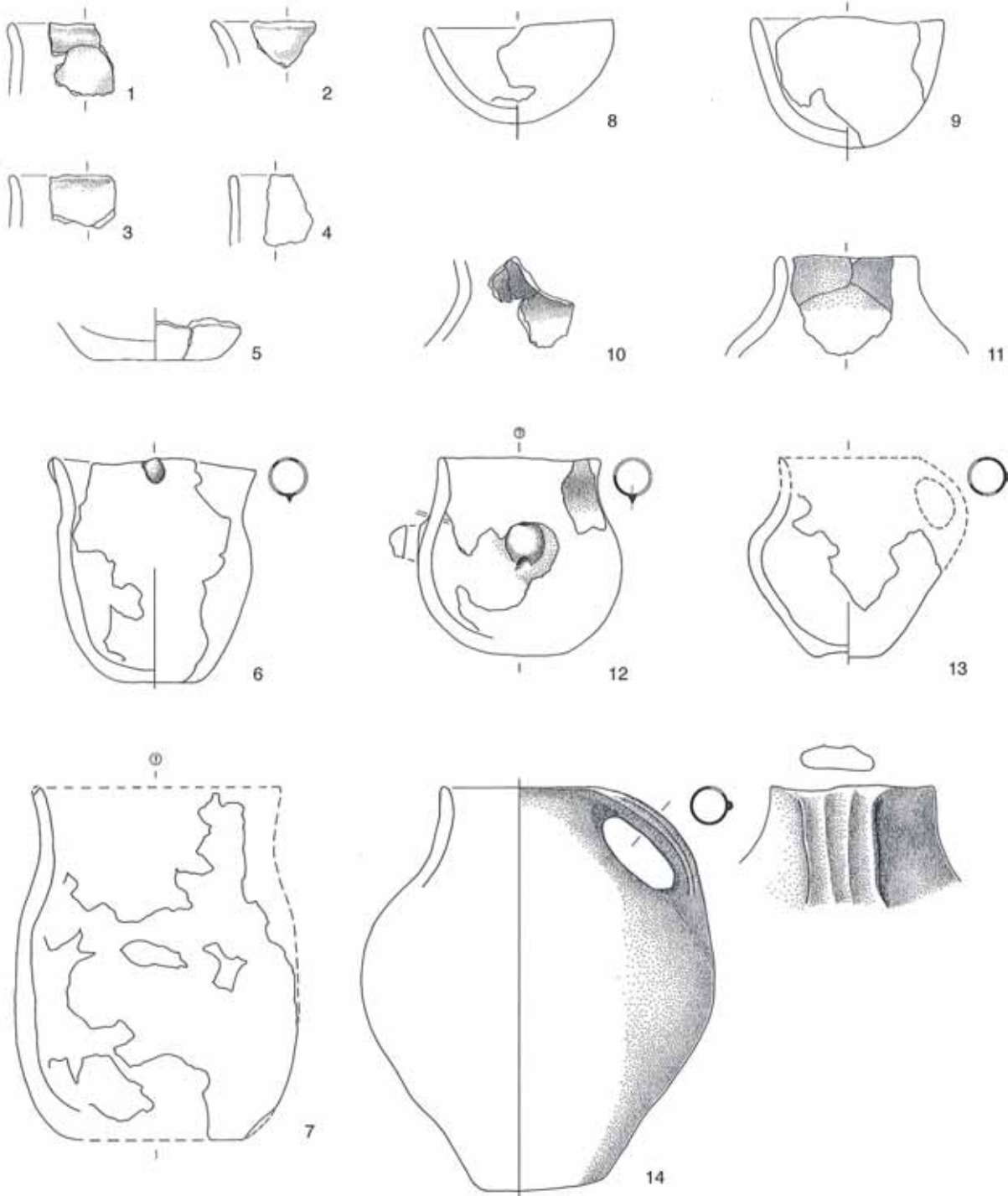


Fig. 13. Céramique du monument funéraire (n° 2). 1 : remplissage au-dessus des chambres 4 et 5 ; 2-7 et 9-14 : dépôt funéraire ; 8 : chambre 13 ; 7 et 13 : les tirets correspondent au dessin de parties reconstruées en plâtre. Dessins A. de Capitani, S. Kaufmann et M. Rüfenacht. Échelle 1:4.

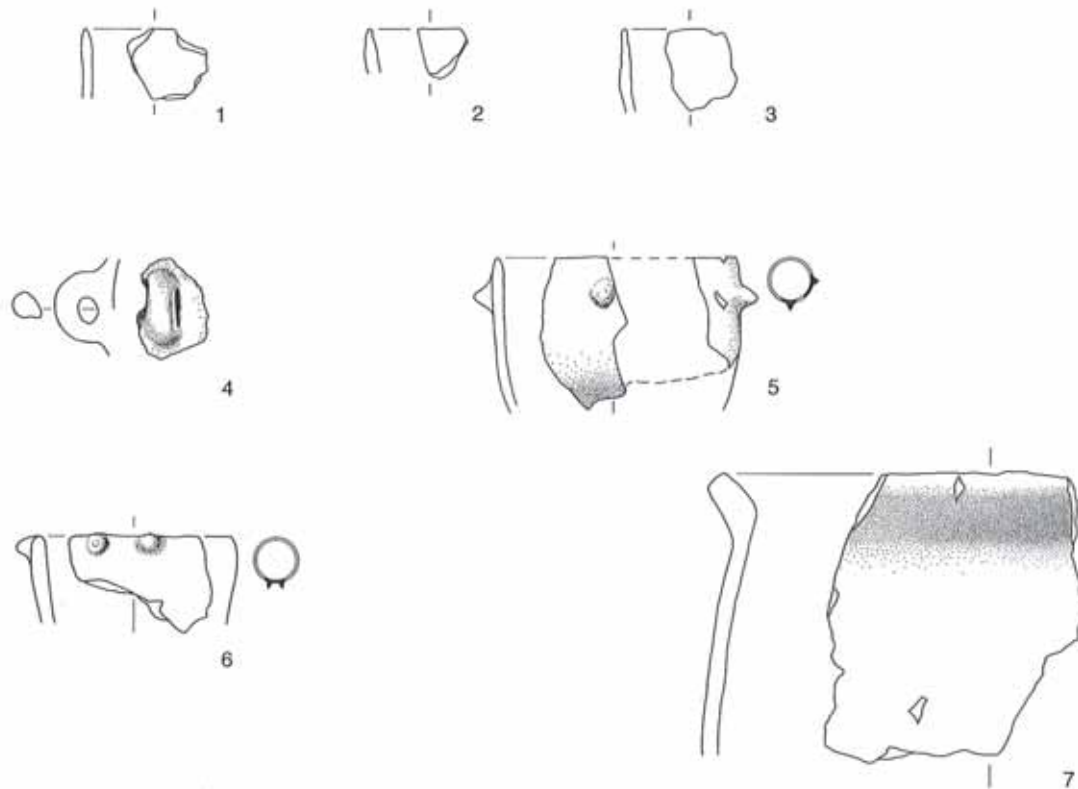


Fig. 14. Céramique dispersée autour des tombes. Les tirets correspondent au dessin de parties reconstituées en plâtre. Dessins A. de Capitani et S. Kaufmann. Échelle 1:4.

D'après la céramique, la tombe 13 doit donc être plus récente que la tombe 17, tout comme la date radiocarbone pourrait être un peu plus récente que les autres dates  $^{14}\text{C}$  des cistes de type « Chamblandes ». Il a déjà été mentionné que la tombe 13 a vraisemblablement eu une durée d'utilisation plus longue que les autres tombes. La datation a été effectuée sur un des squelettes du dernier niveau d'inhumations et il est probable que la céramique appartienne à ce même niveau.

Dans sa monographie, R. Wyss attribue la céramique de la nécropole ancienne – celle qui contient les sépultures en cistes – au « groupe zurichois » (aujourd'hui nommé Cortaillod ancien de Suisse centrale) (Wyss, 1998, p. 181). À mon avis, cette période n'est représentée à Lenzburg que par la céramique de la tombe 13. Les autres tombes de la nécropole ancienne peuvent être attribuées à la culture d'Egolzwil selon les dates radiocarbone et l'inventaire de la tombe 17.

### La céramique du monument funéraire

Comme mentionné ci-dessus, le monument funéraire est nettement plus jeune que les cistes à inhumations collectives (voir datation). Aussi la céramique se distingue-t-elle clairement de celle des cistes « Chamblandes ». Les récipients du monument funéraire sont représentés à la figure 13, pratiquement tous proviennent d'un dépôt situé entre les dalles, dans l'angle sud-est (fig. 6). Par rapport à la céramique des cistes de type « Chamblandes », cet ensemble est plus facile à caler du point de vue

chronotypologique, parce qu'il contient plusieurs récipients entiers. Il faut cependant faire attention aux reconstitutions en plâtre. En effet, la forme du récipient de la figure 13, n° 13 est inconnue.

À part quelques récipients qui ne peuvent être attribués à aucune forme précise (fig. 13, n° 1-5 et 13), l'ensemble est caractérisé par des marmites (fig. 13, n° 6 à 7), des coupes (fig. 13, n° 8 et 9), des fragments en forme de bouteille (fig. 13, n° 10 et 11), une cruche (fig. 13, n° 14) ainsi qu'un récipient spécial avec un tenon sur l'épaule (fig. 13, n° 12).

À cause de la présence de la cruche et d'un tesson enduit à la barbotine, R. Wyss attribue la céramique du dépôt à une phase avancée de la culture de Pfyn (Wyss, 1998, p. 118). En effet, la cruche peut être comparée à celles du Pfyn tardif, des parallèles se trouvent par exemple dans l'ensemble de la Mozartstrasse (Zurich), couche 4 (Gross *et al.*, 1992, fig. 54, n° 7) et l'application d'une barbotine est caractéristique de la culture de Pfyn. Par contre, les autres récipients du dépôt – et avec ceux-ci la grande partie de cet ensemble céramique – ne peuvent en aucun cas être comparés aux vases de la culture de Pfyn.

L'ensemble du monument funéraire doit être associé au Cortaillod tardif de la Suisse centrale. Il trouve des comparaisons avec les céramiques d'Egolzwil 5 (Wyss, 1976) et d'Egolzwil 2, couche II (Wey, 2001, fig. 16 à 28). Les jarres à fond aplati et à profil en S avec des mamelons sur le rebord sont typiques de ces ensembles, tandis que les jarres de la culture de Pfyn ont une forme différente et toujours un fond plat. Les coupes hémisphériques sont uniquement comparables à celles du Cortaillod



(p. ex. Wey, 2001, fig. 21, n<sup>os</sup> 8, 10 à 12, 14 à 17; fig. 25, n<sup>os</sup> 11 à 24), elles n'existent pas dans la culture de Pfyn. Pour les fragments de récipients en forme de bouteille, il existe également des parallèles dans la phase avancée de la culture de Cortaillod (Wey, 2001, fig. 25, n<sup>o</sup> 4). Même le récipient particulier avec un tenon sur l'épaule a un parallèle dans l'ensemble d'Egolzwil 5 (Wyss, 1976, fig. 52, n<sup>o</sup> 5).

De plus, il faut noter que la couche II d'Egolzwil 2 renferme aussi des tessons enduits à la barbotine (Wey, 2001, fig. 28, n<sup>os</sup> 1 à 3) ainsi que des cruches (Wey, 2001, fig. 23, n<sup>os</sup> 28 à 30). De par leur forme, ces dernières ne peuvent pas être comparées à l'exemplaire de Lenzburg.

L'épaisseur moyenne de la panse (8,3 mm; fig. 9) est une indication supplémentaire en faveur d'une datation tardive de notre ensemble dans le Cortaillod. Les tessons sont encore un peu plus épais que ceux d'Egolzwil 2, couche II (7,5 mm; Wey, 2001, p. 52) et ceux d'Egolzwil 5 (7,7 mm; Wey, 2001, p. 52).

En attribuant la céramique du dépôt à la Culture de Cortaillod, la nécropole de Lenzburg révèle une orientation culturelle résolument tournée vers les régions sud occidentales – non seulement en ce qui concerne les tombes anciennes, mais aussi pour le monument funéraire.

### Les céramiques dispersées autour des tombes

La figure 14 regroupe les céramiques qui étaient dispersées autour des tombes. Elles doivent être attribuées à des époques différentes.

Les fragments de bords (fig. 14, n<sup>os</sup> 1 à 3) ne sont caractéristiques d'aucune période précise, les parois fines indiquent pourtant une datation ancienne. La marmite ovoïde doit également être attribuée à la culture d'Egolzwil sur la base de la finesse de la paroi ainsi que de la position des mamelons (fig. 14, n<sup>o</sup> 5). À la hauteur de ces derniers devaient se trouver deux anses comme celle de la figure 14, n<sup>o</sup> 4. Elle était rattachée à une marmite ou à une bouteille.

Le récipient de la figure 14, n<sup>o</sup> 6 doit être plus récent, car les mamelons se trouvent directement au bord du récipient et ceci ne se rencontre jamais dans le cas des marmites de la culture d'Egolzwil. D'autre part, le vase a une paroi plus épaisse que ces dernières. Des jarres avec des mamelons sur le rebord sont documentées dans la couche 4A+B de Kleiner Hafner. La disposition des mamelons par paires y est également connue (p. ex. Suter 1987, fig. 11, n<sup>o</sup> 6).

Le fragment d'un récipient à bord aplati date de l'Âge du Bronze (fig. 14, n<sup>o</sup> 7). Selon les indications de R. Wyss ce tesson a été trouvé en dehors de la nécropole (Wyss, 1998, p. 136).

## Conclusion

Le premier aspect qui doit être souligné a déjà été évoqué en introduction. L'étude de la céramique permet de nuancer une analyse chronologique qui, dans la plupart des cas, postule à la cohérence chronologique des structures de la nécropole. Lenz-

burg (Argovie, Suisse) n'a pas échappé à ce postulat, puisque plusieurs publications font état de la cohérence chronologique de l'ensemble. La céramique permet de rattacher clairement les cistes au groupe d'Egolzwil alors que le monument 2 appartient au Cortaillod tardif de Suisse centrale.

Le second aspect concerne la relation entre les datations <sup>14</sup>C et le mobilier. On constate que, lorsque les deux données de l'étude peuvent être abordées ensemble, il est possible de donner une explication cohérente à une date plus récente ou au contraire de la rejeter lorsque le mobilier ou la stratigraphie nous donne deux images incompatibles. Nous n'avons malheureusement pas souvent des ensembles de mobilier assez abondant pour proposer une telle démarche. Le <sup>14</sup>C est alors pris comme « argent comptant » au risque de faire des erreurs importantes. Dans le cas de la nécropole de Lenzburg, les dates absolues et la chronotypologie vont dans le même sens et permettent de distinguer deux phases à l'intérieur de cet ensemble funéraire.

Sur le plan des rituels, le caractère tardif du monument 2 est un aspect important. Il fixe un changement d'orientation des sépultures avec le passage au Cortaillod tardif de Suisse centrale ainsi qu'un probable changement de rite. Ce monument est en réalité une juxtaposition de sépultures individuelles plutôt qu'un monument véritablement collectif, puisqu'il n'y a vraisemblablement pas de manipulation d'os et pas de nouvelles inhumations dans les chambres. Nous sommes donc en présence d'un changement d'orientation et de rituel funéraire. On peut distinguer à Lenzburg des tombes collectives orientées au nord-est et rattachées à la culture d'Egolzwil à un monument funéraire plus récent comportant des cellules individuelles orientées au sud-est. Ainsi, un site apparemment disparate finit par fournir une image cohérente avec deux phases chronoculturelles distinctes.

**Remerciements :** Je remercie Vanessa Haussener pour son aide à la correction du texte et Andy Lawrence pour la traduction du résumé anglais. Les figures ont été faites par Susanna Kaufmann. Mes remerciements vont également au Dr. Georges Bonani, de l'ETH Zurich et à Silvia Kotai, du Musée national suisse, Zurich, pour leurs informations concernant les dates radiocarbone.

Annick de Capitani  
Institut für Ur- und Frühgeschichte und Archäologie  
der Römischen Provinzen der Universität Bern  
Bernastrasse 15a  
3005 Berne  
Suisse

**Note de l'éditeur :** Annick de Capitani, souffrante lors du colloque, a été remplacée pour la présentation des résultats par Elisabeth Bleuer, responsable de l'archéologie cantonale argovienne. Nous la remercions d'avoir présenté ce travail et nous vous prions de l'excuser si certaines divergences de détail sont apparues entre la présentation lors du colloque et le texte définitif rédigé par Annick de Capitani.

## Références bibliographiques

GROSS E., BLEUER E., HARDMEYER B., RAST-EICHER A., RITZMANN C., RUCKSTUHL B., RUOFF U., SCHIBLER J. (1992) - *Zürich Mozartstrasse : neolithische und bronzezeitliche Ufersiedlungen, 2 : Tafeln*, Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 17, Orell Füssli éd., Zurich, 297 pl.

STÖCKLI W. E., NIFFELER U., GROSS-KLEE E. dir. (1995) - *SPM II : Néolithique*, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age 2, Société suisse de préhistoire et d'archéologie éd., Bâle, 358 p., 173 fig.

SUTER P. J. avec la coll. de JACOMET S., RICHTER B., SCHIBLER J., SCHUBERT P.† (1987) - *Zürich « Kleiner Hafner »*. *Tauchausgrabungen 1981-1984*, Berichte der Zürcher Denkmalpflege 3, Orell Füssli éd., Zürich, 380 p., 131 fig.

WEY O. (2001) - *Die Cortaillod – Kultur in der Zentralschweiz. Studien anhand der Keramik und des Hirschgeweihmaterials*, Archäologische Schriften Luzern 9, Kantonsarchäologie éd., Luzern, 204 p.

WYSS R. (1976) - *Das jungsteinzeitliche Jäger-Bauerndorf von Egolzwil 5 im Wauwilermoos*, Archäologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 162 p., 67 fig.

WYSS R. (1994) - *Steinzeitliche Bauern auf der Suche nach neuen Lebensformen. Egolzwil 3 und die Egolzwiler Kultur. Band 1. Die Funde*, Archäologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 300 p.

WYSS R. (1996) - *Steinzeitliche Bauern auf der Suche nach neuen Lebensformen. Egolzwil 3 und die Egolzwiler Kultur. Band 2. Die Grabungsergebnisse*, Archäologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 203 p.

WYSS R. (1998) - *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archäologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 218 p., 98 fig.



# Une inhumation d'enfant à Onnens - Praz Berthoud (Vaud, Suisse)

Patrick Moinat, Christian Falquet et Marc Wittig

*Résumé: Cet article présente une inhumation d'enfant en décubitus dorsal et sans mobilier, datée de la première moitié du cinquième millénaire. Cette position de dépôt est rare dans la région et ne peut être comparée qu'avec des exemples de l'est du Plateau suisse ou du sud-ouest de l'Allemagne durant la séquence Grossgartach-Rössen. D'autres options sont également évoquées dont l'attribution à une phase de transition entre le Mésolithique récent et le début du Néolithique.*

*Zusammenfassung: Dieser Beitrag behandelt die Bestattung eines Kindes in Rückenlage und ohne Beigaben, die in die erste Hälfte des 5. Jahrtausends datiert. Die für diese Gegend ungewöhnliche Totenhaltung findet nur Parallelen zu Grossgartach-Rössen-zeitlichen Gräbern im östlichen Schweizer Mittelland sowie in Südwestdeutschland. Eine andere Interpretationsmöglichkeit wäre eine Zuordnung zu einer Übergangsphase zwischen Spätmesolithikum und Frühneolithikum.*

*Abstract: This paper presents the burial of a child. He is lying supine, without objects of any kind. It dates back to the first half of the 5<sup>th</sup> millennium. This is a rare occurrence in this region and can only be compared with similar cases in the east of the Swiss Plateau or in the south-west of Germany during the Grossgartach-Rössen period. Other suppositions have been put forward, among others that it could be attributed to a period of transition between the recent Mesolithic and the beginning of the Neolithic ages.*

Si les cistes de type Chamblandes sont bien représentées en Valais et dans la région lémanique, la découverte de sépultures néolithiques au pied du Jura ou dans la partie occidentale du Plateau suisse n'était plus signalée depuis le début du vingtième siècle<sup>1</sup>. L'association des cistes au Cortaillod (Gallay, 1977), la présence d'une grande nécropole à Lenzburg (Argovie; Wyss, 1998) et de quelques découvertes anciennes sont des arguments qui entretiennent l'hypothèse d'une présence importante des coffres en dalles sur le Plateau suisse. Les autres formes d'inhumations ne sont généralement pas évoquées, faute de découvertes récentes et de contextes bien documentés.

La sépulture de Praz Berthoud à Onnens (Vaud, Suisse) constitue un nouveau témoignage important et permet de reconsidérer les pratiques funéraires au pied du Jura en ne retenant pas simplement l'hypothèse d'une présence probable de tombes en cistes, mais en montrant que d'autres modes d'inhumation ont pu exister. Même si la conservation des restes humains s'est révélée très mauvaise dans notre cas, cette sépulture d'enfant

permet aussi de reprendre la question des influences qui interviennent sur le Plateau suisse.

## La sépulture

Le site de Praz Berthoud (Onnens, Vaud), est localisé sur la rive nord du lac de Neuchâtel, il a été fouillé à l'occasion de la construction de l'autoroute A5 reliant la ville d'Yverdon-les-Bains à celle de Neuchâtel (fig. 1). La surface menacée par la

<sup>1</sup> Léchelles (Fribourg) 1885; Vuisternens-en-Ogoz (Fribourg) 1892; Vallon des Vaux (Vaud) 1909; Saint-Blaise (Neuchâtel) 1911; Prez-vers-Noréaz (Fribourg) 1927; autant de découvertes anciennes, parfois repliées sur le côté gauche, parfois en décubitus dorsal, (Gallay, 1977; Peissard, 1941; Ramseyer, 1992; Schenk, 1909 et 1911b; Sitterding, 1972; Tschumi, 1920).

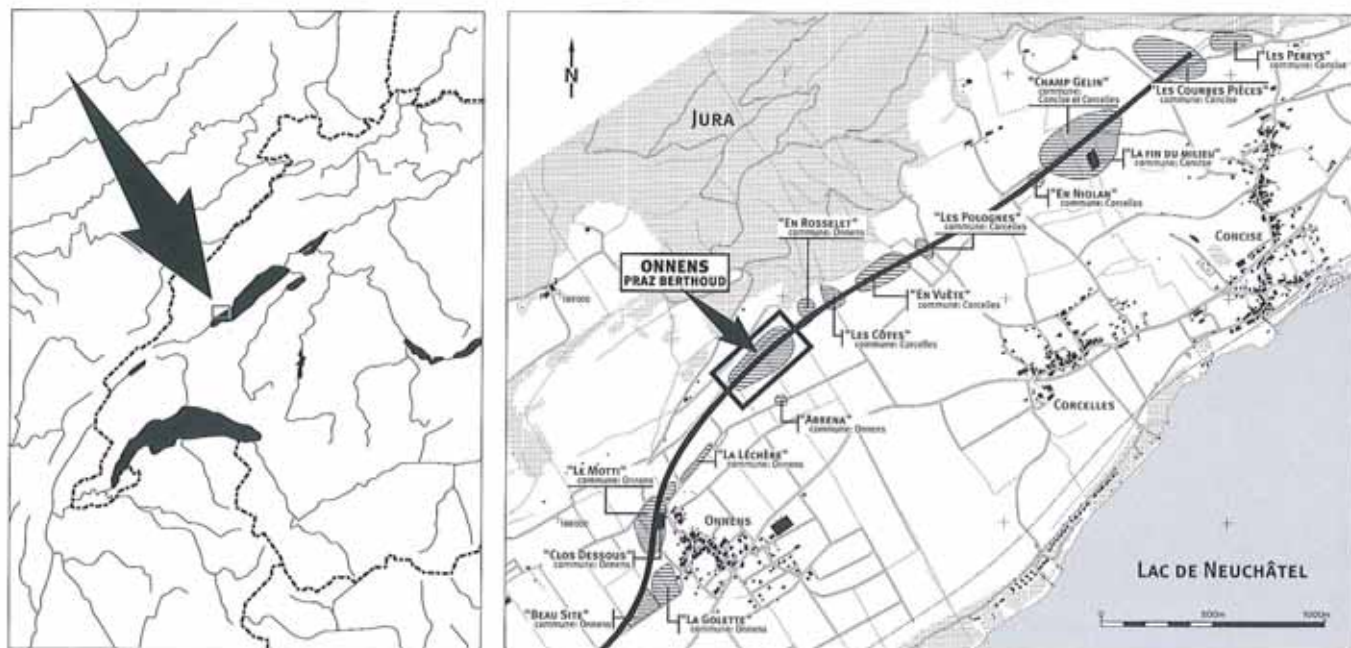


Fig. 1. Praz Berthoud (Onnens, Vaud) dans le contexte des sites fouillés sur le tracé de l'autoroute A5. Rive nord du lac de Neuchâtel, région Onnens-Concise (dessin : D. Glauser).

construction correspond à une parcelle d'environ 10'000 m<sup>2</sup>, dont la totalité a pu être traitée en fouille préventive entre 1997 et 2004. Ce site a livré une grande variété de vestiges d'habitats et de sépultures rattachés à toutes les périodes, du Mésolithique moyen au Moyen Âge.

La sépulture (anomalie 2185) a été découverte dans la zone 64, le dernier jour de la fouille de ce secteur. Considérée a priori comme une simple fosse, elle a été rapidement fouillée dans sa moitié ouest pour dégager une coupe de l'intérieur du remplissage. Ce n'est que lors du dégagement de la deuxième moitié de la fosse que le corps d'un petit enfant est apparu, matérialisé par les premiers fragments de crâne. Afin d'éviter une fouille rapide, la structure a été prélevée en bloc pour permettre une analyse fine en laboratoire.

Cette seconde étape de fouille s'est déroulée dans des conditions optimales et a permis de dégager les restes d'un jeune enfant, malheureusement très mal conservé. Il reposait dans une grande fosse ovale orientée E-O, tête à l'est, d'une longueur de 1,6 m pour une largeur de 0,9 m. La profondeur de la sépulture, observée en coupe, est de 0,45 m (Falquet *et al.*, 2004).

### Contexte stratigraphique, mobilier et datation

La fosse est apparue lors de la fouille d'un niveau archéologique caractérisé par la présence de foyers et d'un mobilier composé de silex, de faune et de céramique. L'étude de cette couche est en cours et l'attribution chronologique ne sera pas discutée ici. La relation entre le niveau archéologique et la sépulture reste à établir. Les objets découverts dans l'anomalie 2185 se composent de faune et d'éclats de silex, dont un trapèze, mais ces éléments sont probablement remaniés, il n'y a pas de mobilier funéraire.

Une datation absolue a été réalisée sur un fragment du crâne, elle se situe au début du Néolithique moyen, soit entre 4767 et 4457 av. J.-C. Ce résultat est comparable aux plus anciennes datations obtenues pour les cistes de Lausanne-Vidy.

Anomalie 2185, ETH-27900 : 5740 ± 60 BP

Calibration (2 sigma) : 4767-4755 (1,5%) BC cal  
4716-4457 (93,9%) BC cal.

### Etat de conservation

L'anomalie 2185 a souffert d'une double destruction. La première a eu lieu lors de la fouille, puisque la partie ouest de la fosse a été rapidement vidée pour obtenir une coupe de l'intérieur du remplissage. Cette option a probablement détruit les pieds et les tibias, mais à la décharge des fouilleurs, les éléments en place étaient si mal conservés, que même une fouille fine aurait eu du mal à les reconnaître.

Le second facteur de destruction est taphonomique. Si les premiers fragments de calotte crânienne semblaient particulièrement bien conservés, le reste du petit corps en place était en très mauvais état. Les os encore présents étaient presque totalement détruits par l'acidité du sol. Afin de garder une trace de cette sépulture, la fouille s'est faite en consolidant les fragments osseux au fur et à mesure de leur dégagement. L'ensemble a été conservé en place, sans démontage. En plus des membres inférieurs, dont il ne reste que les deux fémurs, il manque également les avant-bras, les os des extrémités, les coxaux ainsi qu'une grande partie de la colonne vertébrale.

Dans ces conditions, la majorité des critères de détermination ne sont plus présents. Les ossements sont identifiés par leur forme générale, par leur section et par leur position réciproque, plutôt que par la reconnaissance de critères de détermination stricts et objectifs. Malgré ces réserves et grâce à une fouille par-



ticulièrement méticuleuse, il est possible de discuter de la position d'inhumation et de déterminer un âge au décès.

### Analyse de la position d'inhumation

La fouille fine de la sépulture a permis la recherche des petits indices pour l'analyse du contexte, de la position d'inhumation et de la mise en évidence d'un éventuel espace vide. De façon très paradoxale, la mauvaise conservation alliée à la recherche de détails nous incite à tenir compte d'esquilles et de très petits éléments squelettiques, alors que ces derniers ne seraient même pas mentionnés dans l'analyse d'une sépulture mieux conservée. En d'autres termes, il est très probable qu'on accorde une trop grande importance à des esquilles osseuses insignifiantes en pensant qu'il s'agit des traces d'un os initialement mieux conservé. Le risque est important, puisque la reconnaissance de fragments hors du volume initial du cadavre n'est peut-être pas un gage d'espace vide, mais de phénomènes taphonomiques incompris.

### Description

Le crâne apparaît par sa face antérieure, il est légèrement incliné vers la droite. La mandibule est descendue dans le fond de la sépulture, le corps mandibulaire repose sur les vertèbres cervicales.

D'une manière générale, les différentes portions du squelette sont en succession anatomique logique, mais la mauvaise conservation des extrémités nous empêche d'être certain du maintien ou non des principales connexions (fig. 2 et 3). Malgré cela, il s'agit d'une inhumation primaire dans laquelle nous pouvons faire les observations suivantes :

- sur le côté droit du corps, la ceinture scapulaire est représentée par la scapula sur chant et par la clavicule en face antérieure. La diaphyse d'humérus n'est pas assez bien conservée pour que l'on puisse juger de la connexion de l'épiphyse proximale, ni de sa face d'apparition. L'ordre anatomique n'est pas respecté, puisque l'extrémité latérale de la clavicule se situe vers le milieu de la diaphyse de l'humérus droit.
- sur le côté gauche, il n'est plus possible de discuter de l'articulation de l'épaule, les éléments, bien que présents, sont trop mal conservés. L'extrémité proximale de la diaphyse de l'humérus gauche a subi un mouvement de gauche à droite et de haut en bas pour se retrouver sur la cage thoracique, presque à la verticale de la colonne vertébrale. Cette situation peut s'expliquer par une position du corps légèrement sur le côté droit ou par une dislocation de l'épaule gauche. Enfin, une série de fragments dans la suite logique de l'humérus gauche représente probablement l'avant-bras, légèrement fléchi au niveau du coude.
- l'organisation des côtes est en accord avec la position de l'humérus. Si le grill costal droit est en position logique dans le fond de la tombe, à gauche la mise à plat n'est pas celle d'un corps en décubitus dorsal, mais d'un thorax



Fig. 2. Praz Berthoud (Onnens, Vaud), anomalie 2185, une inhumation d'un jeune enfant d'environ 3 ans, squelette en place après imprégnation des os (photo : J.-M. Almonte, Archeodunum SA).

subissant une contrainte ou déposé légèrement sur le côté droit.

- les vertèbres lombaires et les coxaux ne sont pas représentés, alors que les membres inférieurs se réduisent aux deux diaphyses de fémurs. Le gauche apparaît par sa face antérieure, alors que le droit est en face antéro-médiale. Comme pour le tronc, les faces d'apparition et la position des deux fémurs indiquent une position légèrement latérale.

Quelques ossements sortent du volume initial du cadavre, il s'agit d'esquilles de très petites tailles et de fragments d'os brûlés dont il est difficile de tenir compte. Par contre, un fragment d'arc neural gauche d'atlas en face supérieure se situe au niveau de l'épaule gauche et constitue le seul fragment important qui sort du volume initial du cadavre. Ce déplacement est un argument déterminant en faveur d'une décomposition en espace vide.

La répartition des esquilles et des petits os en plan se caractérise par une concentration située au-dessus du crâne à l'est et par une série d'esquilles sur le côté gauche du corps (fig. 3 et 4).

La dernière observation concerne la présence d'un éventuel effet de paroi dans la sépulture. Sur le côté gauche du corps, les os

Onnens - Praz Berthoud  
Zone 64- Anomalie 2185

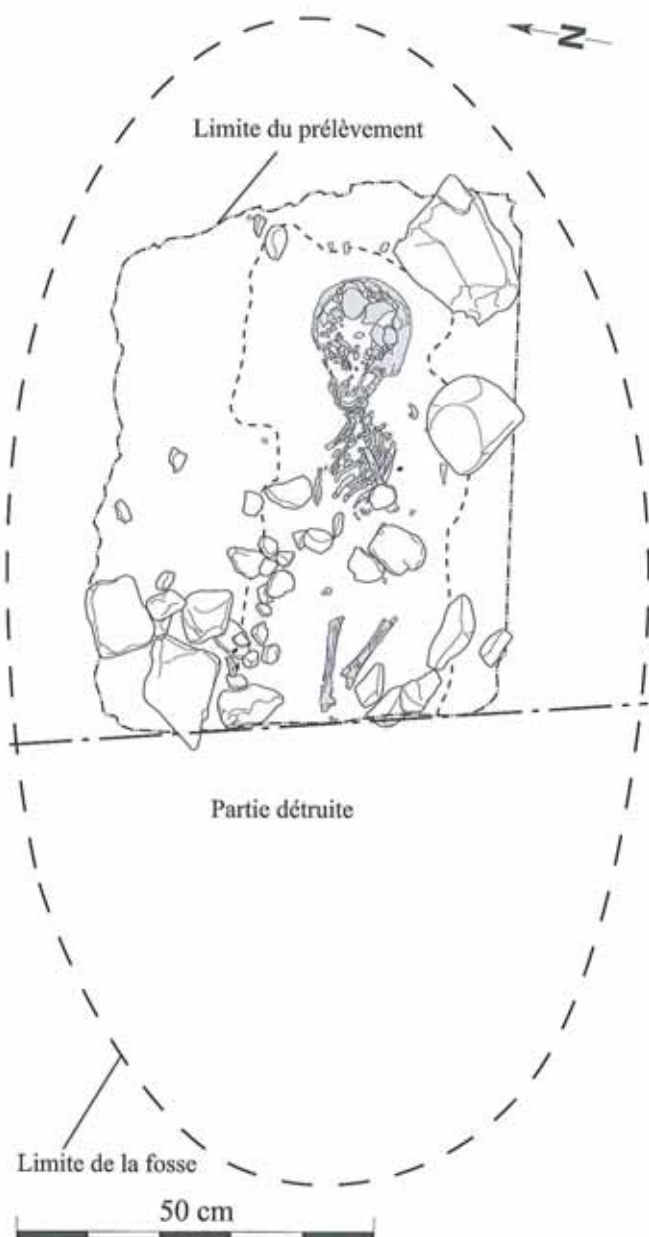


Fig. 3. Praz Berthoud (Onnens, Vaud), plan de l'anomalie 2185, limite de la fosse et destruction lors de la fouille rapide de la première moitié du remplissage (dessin P. Moinat d'après relevé C. Eyer).

conservés et les fragments épars ne signalent pas d'alignement particulier, mais ils sortent du volume initial du cadavre et indiquent vraisemblablement un espace vide. La situation est différente sur le côté droit, puisque, le crâne, la diaphyse d'humérus et le distal du fémur droit sont alignés et constituent un effet de paroi. On prendra ce dernier argument avec réserve, il n'est pas certain que des os bien conservés permettraient de reconnaître cet alignement. Par contre, la position générale du corps, légèrement déjeté sur la droite, s'accorde bien avec un sujet qui vient

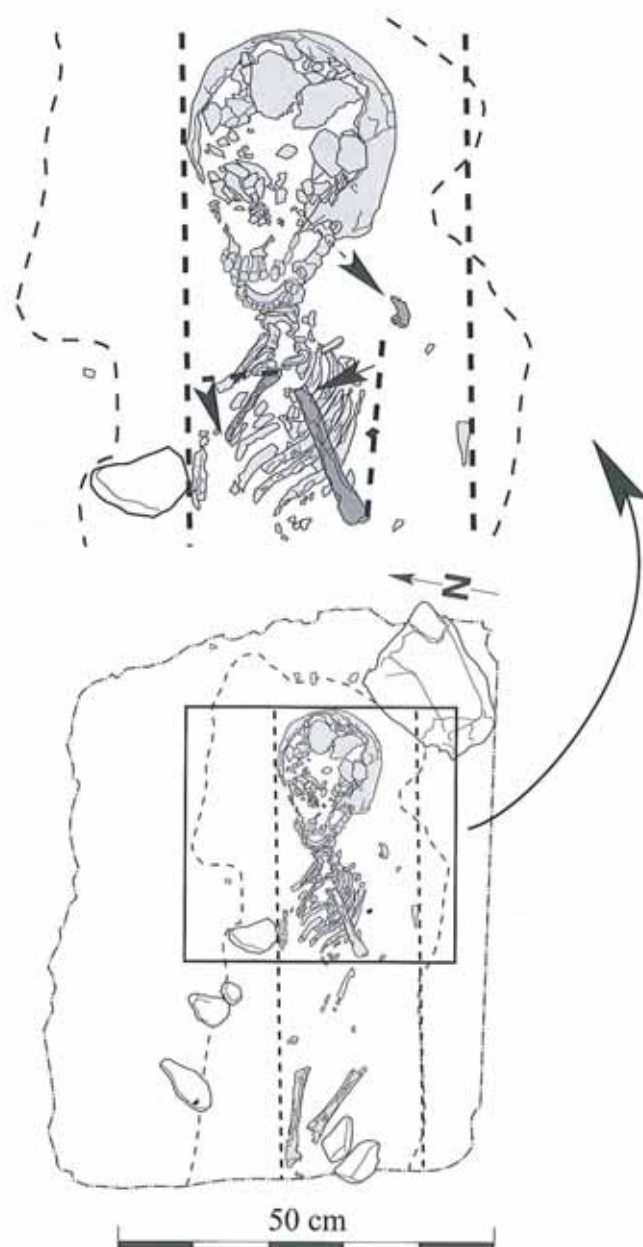


Fig. 4. Praz Berthoud (Onnens, Vaud), plan de l'anomalie 2185 et hypothèses architecturales : effet de paroi sur le bord gauche, déplacement hors du volume initial du cadavre (atlas) et « tassements » sur le bord droit. (dessin P. Moinat d'après relevé C. Eyer).

buter contre un élément en matière périssable : du bois, une vannerie ou une peau.

La synthèse de ces différentes observations parle en faveur de l'inhumation d'un jeune enfant en décubitus dorsal ou très légèrement sur le côté droit. L'absence des tibias et des pieds pose quelques problèmes, car l'orientation des fémurs et la disposition générale du tronc n'est pas totalement incompatible avec des genoux repliés à 90 degrés. Il faut donc garder à l'esprit que cette inhumation peut aussi correspondre à un décubitus dorso-



latéral droit. On aurait non pas un décubitus dorsal, mais un décubitus latéral droit, ce qui renvoie à d'autres comparaisons. Nous ne retiendrons pas cette seconde option à cause de la forme et des dimensions générales de la fosse largement surdimensionnée, de la position du corps qui serait très décentrée et de la position de la tête. On constate que les individus déposés sur le côté ont généralement le regard tourné vers la gauche ou la droite en fonction du côté qui est choisi pour inhumer, ce qui n'est pas vraiment le cas ici.

Plusieurs anomalies indiquent que la décomposition a eu lieu en espace vide. L'effet de paroi sur le côté droit s'oppose à la dislocation cervicale et au mouvement de l'atlas hors du volume du corps. La mandibule indique également une certaine liberté de mouvement, puisqu'elle n'est plus au contact du maxillaire supérieur, mais qu'elle repose sur les vertèbres cervicales. L'asymétrie des côtes, le déplacement de l'humérus gauche et l'effet de «tassement» du corps sur son côté droit pourrait être la conséquence du dépôt d'un cercueil sur un fond irrégulier.

### Détermination anthropologique

La détermination de l'âge au décès se base sur la croissance dentaire, les points d'ossification et les épiphyses n'étant pas conservés. Le maxillaire inférieur est complet, avec l'ensemble des dents encore retenues dans leur alvéole. Une cassure au niveau du corps de la mandibule ne permet pas de dire si l'éruption de la M1 gauche est entamée, mais le rapport avec les autres dents indique que ce n'est certainement pas le cas. Il s'agit donc d'un enfant de moins de six ans.

Deux arguments supplémentaires permettent d'être un peu plus précis : les racines des incisives supérieures de lait sont encore complètes et un unique bourgeon dentaire (I<sub>1</sub> droite) montre une couronne presque complète, mais sans racine formée. Ces deux observations permettent de placer l'âge dentaire autour de 3 ± 1 ans (Ubelaker, 1999).

L'état général des ossements n'a permis aucune autre constatation importante concernant l'anthropologie de ce jeune enfant.

### Aspects culturels

L'absence de dalle et la position allongée sur le dos contrastent avec les pratiques habituellement observées dans les cistes de type Chamblandes où le décubitus latéral gauche et les coffres de pierres dominent largement. Dans ces conditions, il nous paraît peu probable que l'inhumation de Praz Berthoud soit un exemple appartenant aux moins de 5% de décubitus latéral droit reconnus dans les cistes de Lausanne-Vidy (Vaud) et qu'elle s'intègre dans la marge de variation de ce type de position. Il est plus logique d'y voir une manifestation nouvelle et différente, même s'il s'agit d'une sépulture de petit enfant.

D'autres interprétations peuvent être retenues, elles demandent de reprendre des découvertes malheureusement anciennes et mal documentées, mais qui attestent d'autres formes d'inhumations dans l'ouest de la Suisse.

Dès 1909, le site du Vallon-des-Vaux à Chavannes-le-Chêne (Vaud) va fournir une série de sépultures malheureusement très mal conservées. Les premiers articles signalent des os humains appartenant à deux adultes et quatre enfants. Ces publications ne sont pas très claires quant à l'architecture funéraire ou aux positions d'inhumation. Il faut attendre la publication des fouilles des années soixante (Sitterding, 1972) pour avoir accès aux croquis des anciennes fouilles et à la mention explicite d'un enfant inhumé sur le dos. On ne sait rien des autres tombes, apparemment très mal conservées, puisque Schenk renoncera à en faire une étude anthropologique (Schenk, 1911a p. 154).

C'est également en 1910 ou 1911 que l'on signale des sépultures néolithiques sous la Cathédrale de Lausanne. Cette mention est à nouveau très imprécise, certaines publications parlent de cistes (Gallay, 1977), d'autres ne donnent pas de description précise. Ce n'est qu'en 1991, à l'occasion de la reprise des fouilles préhistoriques autour de la Cathédrale de Lausanne que cette découverte sera confirmée (Wolf, 1995). A cette occasion, C. Wolf va relire attentivement le journal des fouilles de A. Naef. Ce dernier mentionne la découverte de trois inhumations en décubitus dorsal qui auraient livré des restes d'ocre déposés dans les mains. Ces sépultures, toujours en place, ont pu être identifiées et datées par le <sup>14</sup>C de la seconde moitié du premier millénaire apr. J.-C. Il n'y a donc pas de sépulture néolithique sous la cathédrale de Lausanne<sup>2</sup>.

En 1927, c'est à Prez-vers-Noréaz (Fribourg) qu'on signale encore trois sépultures dans une sablière, dont deux correspondent à des inhumations allongées sur le dos. Le mobilier funéraire se compose d'une écuelle décorée, mais elle est perdue et n'était pas explicitement associée à une des trois sépultures (Ramseyer, 1992). L'attribution de l'ensemble au Néolithique final est à notre avis discutable.

Parmi les découvertes plus récentes, il faut encore mentionner les trois coffres rectangulaires (T4, T6 et T23) découverts à Lausanne-Vidy (Vaud) en 1962. Initialement rattachées au Bronze final (Moinat, David-Elbiali, 2003, fig. 28), ces sépultures se placent, après datation absolue, au début de la séquence chronologique de la nécropole néolithique, soit entre 4500 et 4300 av. J.-C. (Moinat, ce volume p. 195). Nous ne connaissons pas la position d'inhumation, puisqu'il s'agit de sépultures partiellement détruites, mais une photographie de la tombe 6 confirme que le haut du corps est en décubitus dorsal. Enfin, le rapport longueur/largeur des trois coffres en dalle est très différent de celui des cistes à inhumations repliées.

<sup>2</sup> Nous aimerions remercier Claus Wolf, archéologue cantonal à Fribourg pour cette lecture attentive des notes d'Albert Naef et pour la «redécouverte» des inhumations néolithiques de la Cathédrale. Deux des trois sépultures en question ont été datées, elles donnent les résultats suivants : Tombe 53 UZ-5298/ETH-31510 1530 ± 45 BP (428-620 ap. J.-C.) et Tombe 54 UZ-5299/ETH-31511 1215 ± 45 BP (688-944 ap. J.-C.) Préparation et prétraitement des échantillons par le laboratoire 14C du Département de géographie de l'Université de Zurich (GUIZ). Datation réalisée par AMS (accelerator mass spectrometry) avec l'accélérateur de l'Institut de physique des particules de l'ETH à Zurich.



Dans l'est de la Suisse, deux découvertes récentes permettent d'envisager une séquence chronologique longue couvrant le cinquième millénaire avec la présence d'un tesson Hinkelstein à Friedau Zizers (Grisons) et de deux niveaux d'habitat attribués au groupe de Bortsch-Inzighofen vers la fin du cinquième millénaire au Pfäfersbüel près de Sevelen (Saint-Gall) (Rigert *et al.*, 2005; Seifert, 2003).

Nous ne détaillerons pas les découvertes funéraires de l'est de la Suisse, si ce n'est pour signaler l'existence du «groupe de Schaffhouse» qui livre des inhumations allongées sur le dos, dans des coffres en dalles ou en fosse simple. Là encore, il s'agit de découvertes anciennes. Ces tombes ont été rapidement rattachées aux inhumations allongées de la séquence Grossgartach-Roessen du sud-ouest de l'Allemagne (Goller, 1972). Cette attribution a été partiellement remise en cause par la réalisation de datations absolues sur les sites du Schweizersbild (Schaffhouse) et de Dachsenhöhle (Bâle-Campagne) qui sont désormais attribués respectivement au 4<sup>e</sup> millénaire et à la fin du 5<sup>e</sup> millénaire (Höneisen, Peyer, 1994; Moinat, Stöckli, 1995). Rien n'indique que l'ensemble des sites soit aussi récent, le développement d'une chronologie longue et la présence d'inhumations en position allongée confortent cette hypothèse. On peut aussi trouver une comparaison entre le site de Dachsenbüel (Schaffhouse) et la grotte de Cravanche (Belfort, France), deux ensembles qui présentent des manifestations funéraires très comparables avec des inhumations allongées en grotte sépulcrale et des dépôts de mobilier dans et hors des sépultures (Glory, 1942; Von Mandach, 1874).

Hors du Plateau suisse et du Jura, mais résultant probablement de la même sphère d'influence, on peut évoquer les découvertes du Bassin parisien. Cette région a livré des inhumations en décubitus dorsal durant le Cerny (Chambon, Lanchon, 2003). On rejoint ici l'analyse de C. Constantin qui voyait une influence Cerny dans le mobilier céramique de l'abri Freymond au col du Mollendruz (Crotti, Pignat, 1986; Constantin, 1995).

Ainsi, il serait très surprenant que l'inhumation d'Onnens, Praz Berthoud, entre dans la marge de variation des quelques cistes de type Chamblandes ou des coffres en bois qui livrent des individus en décubitus latéral droit. Il est plus logique d'envisager des situations différentes entre le bassin lémanique et la vallée du Rhône, d'une part, et le Plateau suisse, d'autre part. Ce dernier est susceptible de fournir des sépultures comparables à celles de la séquence *Hinkelstein-Grossgartach-Roessen*, à savoir des individus en décubitus dorsal ou des inhumations en position faiblement contractées sur le côté droit.

L'hypothèse d'une influence directe du Cerny, bien que chronologiquement compatible, reste peu probable dans la mesure où, là encore, la présence des inhumations en position allongée ressort de contact avec le Roessen. Le Plateau suisse comme le Bassin parisien se situerait en marge d'un courant Roessen particulièrement actif pendant la seconde moitié du *Mittelneolithikum* (Jeunesse, 1997).

Enfin, on rappellera les réserves émises par les fouilleurs quant à l'association de cette sépulture à un horizon de mobilier attribué au Mésolithique tardif en voie de néolithisation (Falquet *et al.*, 2004). En effet, le niveau d'ouverture observé ainsi que la

nature sédimentaire du remplissage de la fosse semblent indiquer que cette dernière est contemporaine de la couche, alors que la datation absolue de la sépulture se situe au début du Néolithique moyen.

L'expérience valaisanne nous montre que certains <sup>14</sup>C ne sont pas fiables et que nous n'avons pas toujours les moyens de contrôler la pertinence d'un résultat (voir Baudais *et al.* dans ce volume). Dans ces conditions, attribuer de façon univoque la sépulture au Néolithique sur la base d'une date unique et en contradiction avec les données de fouille serait une erreur. L'hypothèse d'une sépulture ancienne attribuée à la transition entre le Mésolithique et le Néolithique ou attribuable au Néolithique ancien reste envisageable.

En définitive, on peut placer chronologiquement la tombe d'Onnens, Praz Berthoud, entre le Mésolithique récent et le Néolithique moyen, mais il faut espérer que de nouvelles découvertes funéraires viennent compléter la documentation du Plateau suisse qui ne fournit que quelques sépultures anciennes et très peu de manifestations funéraires incontestables à comparer à la masse de documents provenant de l'ouest lémanique et du Valais. L'inhumation de Praz Berthoud constitue un nouveau jalon et montre que le Plateau suisse ne suit pas forcément les mêmes traditions funéraires que la vallée du Rhône.

Christian Falquet et Marc Wittig  
Bureau d'archéologie A5  
27, Champs Lovats  
1400 Yverdon-les-Bains

Patrick Moinat  
Département des infrastructures  
Section de l'archéologie cantonale  
10, place de la Riponne  
CH-1014 Lausanne



## Références bibliographiques

- CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) – Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 159-173.
- CONSTANTIN C. (1995) – Quelques précisions sur la notion de Cerny-Sud, in J.-L. Voruz dir., *Chronologies néolithiques: de 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien, Actes des Rencontres sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes 11, 19-20 sept. 1992*, Documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, t. 20, Société préhistorique rhodanienne éd., Ambérieu-en-Bugey, p. 147-150.
- CROTTI P., PIGNAT G. (1986) – La séquence chronologique de l'abri Freymond près du Col du Mollendruz (Jura vaudois), *Archéologie suisse*, n° 9, 4, p. 138-148.
- FALQUET C., WITTIG M., DUVAUX J.-J., WEBER K. (2004) – Onnens VD, Praz Berthoud, Chronique archéologique 2003, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 87, p. 334-336.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône: contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.
- GLORY A. (1942) – *La civilisation du Néolithique en Haute-Alsace*, imprimerie Lion, Toulouse.
- GOLLER K. (1972) – Die Rössener Kultur in ihrem südwestlichen Verbreitungsgebiet, in J. Lüning dir., *Fundamenta; A/3, Die Anfänge des Neolithikums vom Orient bis Nordeuropa, 5a*, Köln, Wien, p. 231-269.
- HÖNEISEN M., PEYER S., (1994) – *Schweizersbild: ein Jägerlager der Späteiszeit: Beiträge und Dokumente zur Ausgrabung vor 100 Jahren*, Schaffhauser Archäologie 2, Schaffhausen.
- JEUNESSE C. (1997) – Les pratiques funéraires de la culture de Cerny et le "Mittelnéolithikum" du domaine rhénan. in C. Constantin, D. Mordant et Simonin D. dir., *La culture de Cerny: nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Colloque, 9-11 mai 1994, Nemours*, Mémoires du Musée de préhistoire d'Ile-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France, Nemours, p. 543-556.
- MOINAT P., DAVID-ELBIALI M., avec la coll. de BERTI-ROSSI S., CHENAL-VELARDE I., GUÉLAT M., KLAUSENER M., SIMON C. (2003) – *Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (Vaud) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> av. J.-C.*, Cahiers d'archéologie romande n° 93, Lausanne, 310 p.
- MOINAT P., STÖCKLI W.E. (1995) – Croyances et rites funéraires, in W. E. Stöckli, U. Niffeler, E. Gross-Klee dir., *SPM: La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age; II. Le Néolithique*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, p. 231-258.
- PEISSARD N. (1941) – *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Société suisse de préhistoire, Musée d'art et d'histoire, Fribourg.
- RAMSEYER D. (1992) – L'habitat de Schiffenen et le Néolithique terrestre dans le canton de Fribourg (Suisse), in *Colloque interrégional sur le Néolithique 11, 5-7 octobre 1984, Mulhouse, Strasbourg*, Direction des Antiquités préhistoriques d'Alsace, Association Internéo, Saint-Germain-en-Laye, p. 185-199.
- RIGERT E., EBNETER I., EBERSBACH R., AKERET Ö., LEUZINGER U. (2005) – Die Epi-Rössener Siedlung von Sevelen SG-Pfäfersbüel, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 88, p. 41-86.
- SCHENK A. (1909) – Vaud. Chêne-Pâquier. Une station préhistorique, *Indicateur d'antiquités suisses*, t. 11, 3, p. 273-274.
- SCHENK A. (1911a) – Anhang II: L'abri sous-roche du vallon des Vaux: commune de Pâquier-Chêne (Canton de Vaud), *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 3, p. 149-155.
- SCHENK A. (1911b) – L'abri sous-roche du Vallon-des-Vaux, *Revue d'anthropologie*, t. 3, p. 18-28.
- SEIFERT M. (2003) – Zizers GR, Friedau (Parz. 325), *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 86, p. 209.
- SITTERDING M. (1972) – *Le Vallon des Vaux: rapports culturels et chronologiques: les fouilles de 1964 à 1966*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 20, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, 99 p., 60 pl., 28 fig.
- TSCHUMI O. (1920) – Die steinzeitlichen Hockergräber der Schweiz, *Indicateur d'antiquités suisses*, n. s., 22, 4, p. 217-227.
- UBELAKER D. H. (1999) – *Human skeletal remain: excavation, analysis, interpretation, third edition*, Manuals on archeology 2, Taraxacum, Washington, 172 p., 164 fig.
- VON MANDACH Dr. (1874) – Bericht über eine im April 1874 im Daschenbüel bei Schaffhausen untersuchte Grabhöhle, *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 18, 7, p. 165-173.
- WOLF C. (1995). Lausanne VD-Cathédrale, Place Nord, Grabungen 1991: neue Erkenntnisse zur vor- und frühgeschichtlichen Besiedlung der Cité, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 78, p. 145-153.
- WYSS R., (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zürich, 218 p., 98 fig.





# Des haches pour les morts ? Place et signification dans le funéraire Chamblandes au sein du Néolithique ouest-européen

*Eric Thirault, avec la collaboration de Patrick Moinat, Danielle Santallier et Ruben Vera*

*Résumé : Les lames de hache et les instruments polis sont rares dans les sépultures de type Chamblandes et les nécropoles afférentes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. Cependant, deux nécropoles fouillées sur la rive nord du lac Léman (Vaud, Suisse) ont livré de remarquables témoins de cet outillage : coins perforés, masse plate, grande lame polie, pièce bifaciale en silex. La place de ces objets exceptionnels dans les ensembles funéraires de la région ne peut se comprendre sans un élargissement du cadre d'observation au nord et au sud des Alpes. Il s'agit d'objets-signes, imités de modèles extrarégionaux, dont la signification auprès des corps pourrait tout autant être liée à leur statut d'objet sacré pour les communautés néolithiques, que révéler un statut individuel du défunt.*

*Zusammenfassung : Beilklingen und geschliffene Steinwerkzeuge kommen in den Chamblandes-Gräbern und den damit verbundenen Grabfeldern des 5. und 4. Jahrtausends v. Chr. selten vor. In zwei Nekropolen am Nordufer des Genfer Sees (Waadtland, Schweiz) sind jedoch beachtenswerte Funde dieser Kategorie zu Tage getreten: durchbohrte Hammeräxte, ein flacher Keulenkopf, eine grosse geschliffene Beilklinge, ein Silexbeil vom Typ Glis/Weisweil.*

*Die Bedeutung dieser aussergewöhnlichen Gegenstände in den Grabinventaren dieser Region kann nur erklärt werden, wenn der Vergleichsrahmen nördlich und südlich der Alpen ausgeweitet wird. Es handelt sich um Prestigegüter, die ausserregionale Modelle imitieren. Die Niederlage in der unmittelbaren Nähe des Verstorbenen könnte an ihre Bedeutung als für die neolithische Gesellschaft heilige Dinge gebunden sein oder aber die individuelle Stellung des Verstorbenen hervorheben.*

*Abstract : Axeheads and other polished instruments are scarce within the Chamblandes type burials and related cemeteries of the 5<sup>th</sup> and 4<sup>th</sup> millennium B.C. However, remarkable examples have been discovered in two cemeteries excavated on the northern shore of Lake Léman (District of Vaud – Switzerland), at Pully/Chamblandes and Lausanne/Vidy. These objects consist of perforated wedges, macehead, long polished blade and bifacial flint object. The role of these exceptional objects within the funeral practises of the Plateau Suisse can't be fully understood without extending the scope of observations to the north and south of the Alps. These instruments are sign-objects, imitated from extra-regional models. Their presence in the graves could mean that the Neolithic communities held them to be sacred; at the same time, they could have had something to do with the social status of the deceased.*

Les sépultures de type Chamblandes et les tombes associées qui sont documentées dans les nécropoles du V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires en Suisse et en France offrent une documentation riche de plusieurs centaines de structures fouillées (cf. ce volume). Un corpus aussi abondant autorise la réflexion sur la signification de la présence ou l'absence de mobilier dans les ensembles funéraires. Tels sont les lames de hache et divers instruments polis, rares dans le corpus considéré, et dont la signification ressort à la fois du discours funéraire et de la manipulation d'objets par les vivants, objets exceptionnels, comme nous le verrons. À ce titre, les deux nécropoles fouillées sur les rives du lac Léman, Chamblandes à Pully et Vidy à Lausanne (canton de Vaud, Suisse), constituent un ensemble précieux que nous voulons questionner ici.

Les deux nécropoles faisant l'objet d'une contribution dans ce volume, nous renvoyons le lecteur aux travaux de P. Moinat pour leur présentation (Moinat, ce volume, 1994, 1997, 1998, 2003 ; Moinat, Simon, 1986). Reprenant une grille analytique développée à propos de ces nécropoles, la question fondamentale est la suivante : les mobiliers d'exception, lames de hache et autres instruments polis, rentrent-ils dans une pratique codifiée, dont les relations avec les pratiques funéraires sont à préciser, ou s'agit-il de gestes anecdotiques (Moinat, 2003) ? Pour répondre à cette question, une présentation détaillée de ces objets est nécessaire, avant d'élargir la perspective géographique et culturelle.

## Les instruments polis de Vidy et de Pully

Les fouilles effectuées dans les nécropoles néolithiques de Vidy à Lausanne et Chamblandes à Pully (Vaud, Suisse) ont livré cinq lames de hache et instruments polis (fig. 1). Les publications monographiques des nécropoles concernées étant en cours sous

la direction de P. Moinat, les informations qui suivent sont issues des données de fouille inédites aimablement transmises par P. Moinat.

Dans la nécropole de Chamblandes à Pully, la tombe 16 (tombe n° 10 de la fouille de 1881) a livré un coin perforé entier déposé au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (fig. 1 n° 1 ; n° 58031 ; Gallay, 1977, pl. 62). La tombe est un coffre de pierre dans lequel reposait un homme âgé de 60 ans

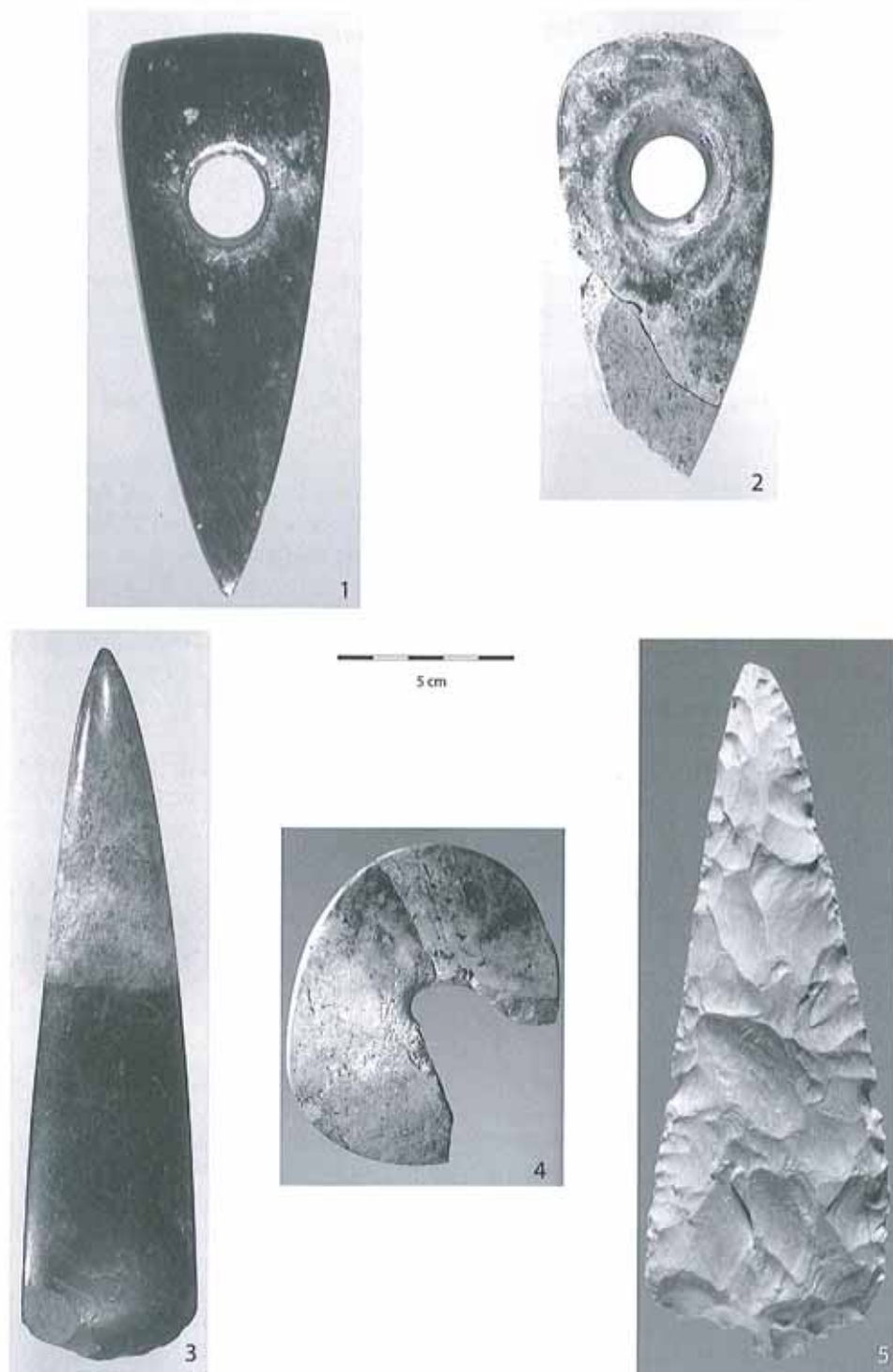


Fig. 1. Instruments d'exception des nécropoles de la région de Lausanne (Vaud, Suisse). 1 : coin perforé en serpentinite de Chamblandes à Pully, tombe 16. 2 à 5 : nécropole de Vidy à Lausanne. 2 : coin perforé en serpentinite, tombes 127 et 136 ; 3 : lame polie en serpentinite, tombe 117 ; 4 : masse perforée en serpentinite, tombe 149 ; 5 : hache en silex de type Glis-Weisweil, tombe 30. (Clichés P. Moinat et J.-G. Elia).



environ. Le coin perforé était déposé près de la tête. Il mesure 15,9 cm de long, 6,4 cm de large pour 3,1 cm d'épaisseur et une masse de 520 g. La perforation, de 2,3 cm de diamètre au centre, est légèrement bitronconique, avec des stries qui indiquent l'usage d'un foret. Entier, il présente néanmoins un petit éclat sur une arête, à un tiers environ de l'extrémité tranchante. L'objet est en forme de coin triangulaire de section aplatie, à extrémité proximale plate. L'extrémité distale est biseautée de manière à former un tranchant placé dans l'axe de la perforation, mais son efficacité est réduite par l'amincissement des deux faces. En outre, le matériau constituant est une serpentinite à gros grain, identifiée par analyse diffractométrique aux rayons X. Ce faciès de serpentinite prend un aspect flatteur une fois poli, mais sa dureté est faible. Un tel instrument ne peut donc pas avoir la fonction de coin à fendre, et son aspect brillant, dû à un polissage intense, renforce l'idée d'un objet fabriqué pour être montré.

Dans la nécropole de Vidy, quatre objets proviennent des fouilles et des collectes récentes. Un coin perforé a été retrouvé fragmenté : le fragment principal est issu de la tombe 127, un petit éclat de la tombe 136, et un troisième fragment provient du creusement de la tombe 145, datée de la période de La Tène (fig. 1 n° 2). Il manque l'extrémité distale tranchante, non identifiée dans l'emprise des fouilles. Le fragment principal est celui de la tombe 127, tombe en coffre à double inhumation : le coin perforé était placé derrière la tête du personnage central, un

jeune homme inhumé ; il reposait sous la tête du second inhumé, une jeune femme. La pointe cassée était dirigée vers le haut (Moinat, 2003). Réalisé dans une serpentinite d'aspect similaire au coin perforé de Pully, il affecte une forme proche, aplatie, mais s'en distingue par l'extrémité proximale arrondie. La longueur conservée est de 11,5 cm, pour une longueur d'origine estimée à 14 cm environ ; il mesure 5,9 cm de large pour 3,1 cm d'épaisseur, et la perforation mesure 2,3 cm de diamètre. Là encore, l'aspect flatteur est obtenu par le choix de la roche et par le polissage intégral.

Une grande lame polie a été retrouvée cassée en deux moitiés de longueurs légèrement inégales déposées côte à côte dans le remplissage de la tombe 117, qui contenait un individu de sexe probablement masculin (fig. 1 n° 3 ; Moinat, 2003). Entière, à l'exception d'éclats bifaciaux sur un angle du tranchant, elle mesure 19,6 cm de long, 4,8 cm de large pour 1,9 cm d'épaisseur. Cette grande lame polie s'inscrit dans la famille des types alpins triangulaires à extrémité distale appointée de face et de profil ; une particularité est la section biconvexe coupée par deux pans polis qui forment les côtés. L'analyse diffractométrique démontre qu'elle est réalisée en serpentinite, mais l'aspect diffère grandement des coins perforés : dans les tons gris à vert, la roche imite les éclogites alpines, dans lesquelles de nombreuses grandes lames de hache sont réalisées (Pétrequin *et al.*, 2002, 2005 ; Thirault, 2004). Le soin porté à la finition est important, par le polissage intégral et brillant. Cependant, la

Site	Tombe ; association corporelle, sexe et âge	Bibliographie
<b>Masses plates perforées</b>		
Vidy (Lausanne, Vaud)	T149 : femme probable	Moinat, 1998 et inédit
<b>Coins perforés</b>		
Vidy (Lausanne, Vaud)	T127 : un homme jeune + T136 : homme probable	Moinat, 1998 et inédit
Lenzburg (Argovie)	T4 : associé à individu 1 : homme de 35 ans	Wyss, 1998, p. 119
Lenzburg (Argovie)	T13 : sépulture multiple, pas d'association corporelle stricte	Wyss, 1998, p. 124-126
Chamblandes (Pully, Vaud)	T16 : un homme de 60 ans	Gallay, 1977, p. 107-108 et pl. 62
<b>Pièces bifaciales en silex "type Glis-Weiswil"</b>		
Heh Hischi (Brig-Glis, Valais)		Gallay, 1977, p. 166-176
Vidy (Lausanne, Vaud)	T30	Gallay, 1977, p. 104-106 et pl. 62
Châtelard (Lutry, Vaud)		Gallay, 1977, p. 104-106
<b>Grandes lames polies en roches tenaces</b>		
Vidy (Lausanne, Vaud)	T117 : homme probable	Moinat, 1998 et inédit
<b>Petites lames polies en roches tenaces</b>		
Heh Hischi (Brig-Glis, Valais)		Gallay, 1977, p. 166-176
Lenzburg (Argovie)	T11 : associée à individu 1 ou 3 (hommes, 40/50 et environ 30 ans)	Wyss, 1998, p. 122-124
Lenzburg (Argovie)	T17 : 7 individus	Wyss, 1998, p. 128-132
Grotte de Souhait (Montagnieu, Ain)	Sg : inhumation double	Desbrosse <i>et al.</i> , 1961
Grotte de Souhait (Montagnieu, Ain)	S3 : un jeune enfant	Desbrosse <i>et al.</i> , 1961
Les Bâtiments (Saint-Léonard, Valais)	T1 : 2 femmes, 2 hommes	Corboud <i>et al.</i> , 1988
Les Bâtiments (Saint-Léonard, Valais)	T2 : une femme, un enfant, un homme ; associée à l'homme	Corboud <i>et al.</i> , 1988
Les Bâtiments (Saint-Léonard, Valais)	T3 : une femme, un homme, un enfant incinérés avec une lame polie ; un enfant inhumé	Corboud <i>et al.</i> , 1988

Fig. 2. Inventaire des lames de hache et des masses perforées en contexte funéraire Chamblandes.

pièce a subi des dégradations avant son enfouissement : cassée en deux dans la longueur, ébréchée au tranchant, et, dans la moitié distale, frottée contre une matière qui a laissé de nombreuses stries en tous sens sur les faces.

Une lame de hache en silex taillé à retouches bifaciales couvrantes de type dit de « Glis-Weisweil » provient de la tombe 30, détruite en 1962 (fig. 1 n° 5 ; Gallay, 1977, pl. 62). Le contexte de déposition est inconnu. L'objet, entier à l'exception d'éclats distaux localisés sur un angle, mesure 20,2 cm de longueur.

Enfin, une masse plate perforée provient du comblement de la tombe 149, où était inhumé un individu probablement féminin ; seuls deux fragments sur trois ont été retrouvés (fig. 1 n° 4). L'objet est un disque plat en serpentinite à gros grain, de texture proche de celle des coins perforés ; son aspect partiellement blanchâtre laisser penser à une altération thermique. Entièrement poli, le disque de forme ovale irrégulière mesure 9,2 x 7,6 cm. La perforation a été obtenue par piquetage des deux faces, puis achèvement (?) et élargissement avec un outil rotatif ; le diamètre est d'environ 1,1 cm.

## Les instruments polis en contexte funéraire Chamblandes

Le mobilier poli est rare en contexte funéraire Chamblandes, et les nécropoles de Chamblandes et de Vidy ne dérogent pas à la règle (fig. 2). Toutes les catégories de mobilier ne sont pas représentées dans ces deux nécropoles, et inversement, celles-ci nous livrent des objets inédits à ce jour. Ainsi, la masse plate perforée et la longue lame polie sont uniques en contexte Chamblandes. Les coins perforés sont attestés en deux exemplaires dans la nécropole de Lenzburg (Argovie), les pièces bifaciales de type « Glis-Weisweil » sont connues en deux exemplaires à Brig-Glis (Valais) et à Lutry (Vaud). Dans tous les cas identifiables, ces objets accompagnent des adultes, comme cela a été relevé pour les nécropoles lémaniques (Moinat, 1997). Enfin, les nécropoles de Brig-Glis, Lenzburg, Montagnieu (Ain, France ; Desbrosse *et al.*, 1961) et Saint-Léonard (Valais ; Corboud *et al.*, 1988) ont livré de petites lames polies, 8 au total, associées à des adultes ou des enfants ; ces petites lames polies sont absentes dans les nécropoles de la région de Lausanne. Il existe donc une sélection très stricte du mobilier déposé dans les tombes, et les lames de hache et masses perforées font figure de biens exceptionnels.

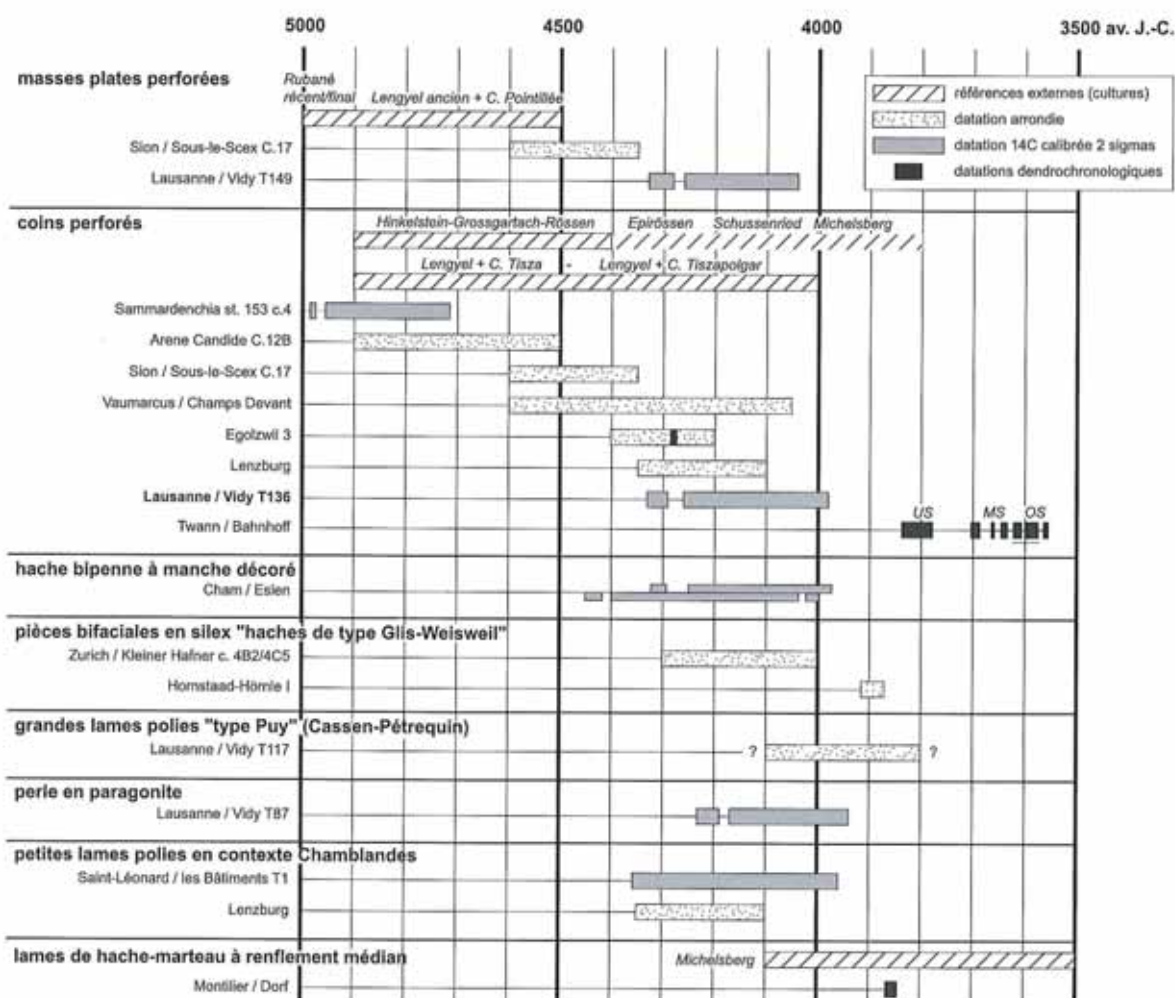


Fig. 3. Synthèse chronologique des datations disponibles pour les objets présentés.



## Chronologie, ascendances culturelles et techniques

Tous ces objets prennent place dans la phase ancienne de la sériation effectuée par P. Moinat pour les rites funéraires du Plateau suisse et du Valais, c'est-à-dire la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Moinat, 1998) : soit par datation directe des tombes, soit par comparaison avec des objets retrouvés dans d'autres contextes, soit par classement typo-technologique (fig. 3). Mais ces instruments exceptionnels sont issus de cultures et donc de régions étrangères à leur lieu de découverte, et apportent ainsi des renseignements sur leur ascendance.

Les coins et les masses plates perforés renvoient aux cultures danubiennes et rhénanes. Les masses plates perforées en pierre polie apparaissent dans les phases récentes de la Céramique Linéaire, et sont attestées, en contexte funéraire, dans la Céramique Pointillée et le Lengyel ancien, soit la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Vencl, 1960; Farruggia, 1992; Jeunesse, 1997a). Nous n'en connaissons pas d'exemplaire plus récent dans les cultures d'ascendance danubienne, ce qui pose la question de la concordance chronologique avec celle de Vidy, placée par le <sup>14</sup>C dans la fourchette 4330-4040 av. J.-C. (fig. 3). Néanmoins, un exemplaire de forme proche provient de Sion, Sous-le-Scex, en Valais : la couche 17, niveau funéraire, a livré un fragment de masse perforée discoïde épaisse, dont la datation

est à placer dans la fourchette 4600-4350 av. J.-C. environ (Honegger, ce volume, p. 255). Mentionnons aussi un exemplaire à Wetzikon, Robenhausen (Zurich), rapproché de la culture de Michelsberg sur des arguments non explicités (Baer, 1959, pl. 9 n° 3 et p. 204). Les trois cas suisses attestent l'emploi de cet objet dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., en particulier dans des contextes funéraires, contextes dont on ne peut ignorer les aspects parfois archaïsants (Farruggia, 1993).

Les coins perforés en pierre polie apparaissent également dans les cultures danubiennes, dans les phases récentes de la Céramique Linéaire, où il s'agit, dans la plupart des cas, d'outils utilisés ; leur typologie est celle de formes de bottier perforées (Farruggia, 1992, 1993). Les coins perforés sont ensuite bien attestés durant le V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. dans les cultures issues de la Céramique Linéaire (Farruggia, 1993) : dans le bassin du Rhin, dans la séquence Hinkelstein-Grossgartach-Rössen ; dans le bassin de l'Elbe, dans la Céramique Pointillée ; dans le moyen bassin du Danube, dans la culture de Lengyel et dans les Cultures à Céramiques Peintes (culture de la Tisza, Tiszapolgar). Leur emploi est encore attesté dans des contextes plus récents, Schussenried et Michelsberg III-IV, au nord du lac de Constance, jusque vers 3800 av. J.-C. environ (Strobel, 2000; Seidel, 1998, 2004).

En Suisse, les coins perforés ont été rapportés à une influence du Rössen, et la carte de répartition établie par A. Gally

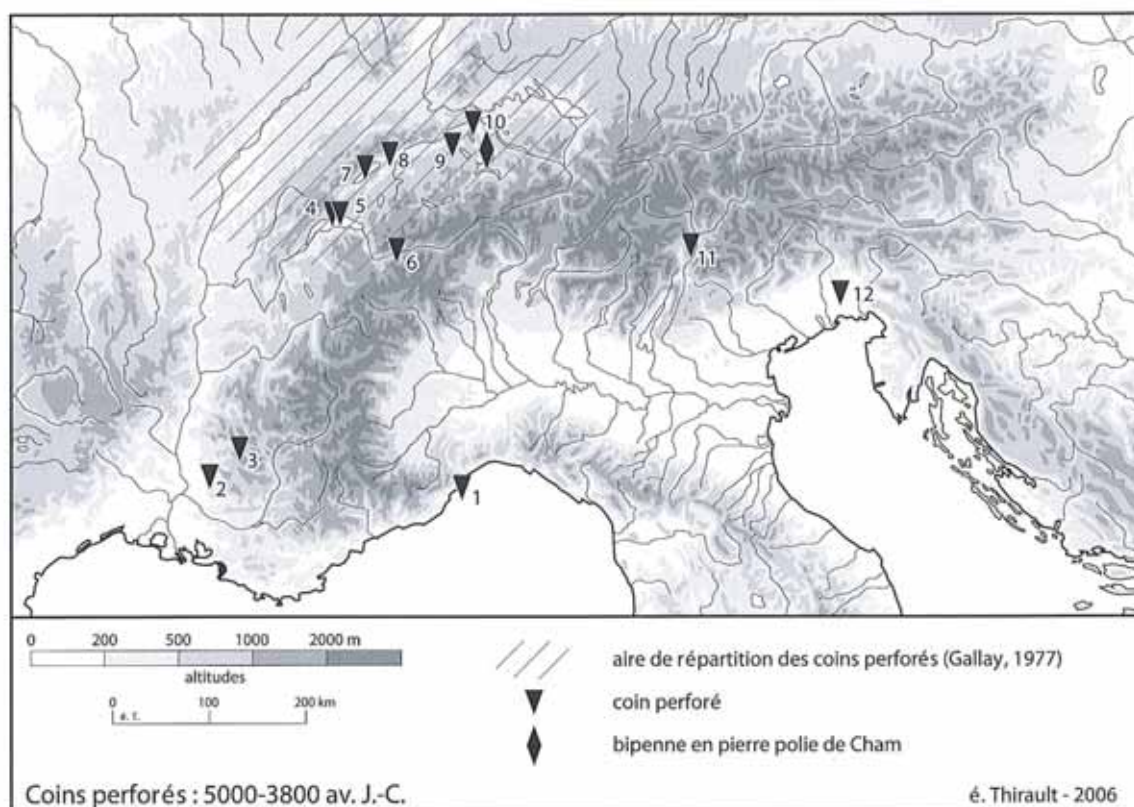


Fig. 4. Les coins perforés au nord et au sud des Alpes, de 5000 à 3800 av. J.-C.

1 : Finale Ligure, Arene Candide (Ligurie) ; 2 : Caromb, La Combe (Vaucluse) ; 3 : Saint-André-de-Rosans (Hautes-Alpes) ; 4 : Pully, Chamblandes (Vaud) ; 5 : Lausanne, Vidy (Vaud) ; 6 : Sion, Sous-le-Scex (Valais) ; 7 : Vaumarcus, Champs Devant (Neuchâtel) ; 8 : Twann, Bahnhof (Bern) ; 9 : Egolzwil 3 (Lucerne) ; 10 : Lenzburg, Goffersberg (Argovie) ; 11 : Eppan (Trentin-Haut-Adige) ; 12 : Sammardenchia, Cûeis (Frioul). Références dans le texte.



montre une continuité entre le bassin du Rhin et les exemplaires de Suisse méridionale et occidentale (Sauter, Gallay, 1969; Gallay, 1977, pl. 80). Depuis cet inventaire, de nouvelles découvertes sont venues préciser les datations (fig. 3 et 4). Les plus anciennes attestations proviennent de Sion, Sous-le-Scex, dont la couche 17 déjà citée a livré une moitié distale de coin perforé poli (Honegger, ce volume, p. 255); ainsi que de Vauxmarcus, les Champs Devant (Neuchâtel), dont la couche 11b a fourni un fragment distal de coin perforé en serpentinite à proximité d'un captage de source, dans un contexte daté par  $^{14}\text{C}$  dans une fourchette de 4600-4050 av. J.-C. environ (Wüthrich, 2003, p. 263-266).

L'habitat d'Egolzwil 3, qui a fourni 7 exemplaires en serpentinite, montre des affinités céramiques avec l'Epirössen, mais la datation exacte du site pose problème: la date dendrochronologique (4282-4275 av. J.-C.) n'est pas certaine, et les dates  $^{14}\text{C}$  donnent une moyenne d'environ 4260 av. J.-C. D'après l'étude céramique, l'occupation est courte et s'inscrit dans une fourchette chronologique de 4400-4200 av. J.-C. environ (De Capitani, sous presse; Doppler, sous presse). Deux coins perforés en serpentinite sont présents dans deux coffres de la nécropole de Lenzburg: un exemplaire entier dans la tombe 4, un fragment distal dans la tombe 13 (Wyss, 1998; De Capitani, ce volume, p. 221). L'exemplaire de Vidy, d'après l'éclat présent dans la tombe 136, peut être placé dans la fourchette 4330-3980 av. J.-C., mais il pourrait aussi être plus ancien, si on considère que ledit éclat est résiduel.

Les coins perforés découverts en Suisse sont donc à placer dans une fourchette comprise entre 4600 et 4000 av. J.-C. environ. Dès lors, les deux exemplaires en serpentinite issus de l'habitat de Twann, Bannhof (Berne) doivent être reconsidérés. Lors de leur publication, ils ont fourni le premier ancrage chronologique précis pour ces objets en Suisse (Willms, 1980, p. 106-110): un fragment provient de MSo, ensemble E5a, daté par dendrochronologie de 3622-3607 av. J.-C.; une pièce entière provient de OSu, ensemble E6-7, daté de même de 3596-3573 av. J.-C. Or, ces dates apparaissent aujourd'hui trop récentes par rapport aux autres contextes datés en Suisse, ainsi que par rapport aux contextes du Bade-Würtemberg, où les coins perforés ne sont pas attestés, à notre connaissance, après 3800 av. J.-C. (cf. *supra*). Les deux instruments de Twann pourraient donc être plus anciens et provenir du niveau US de la fouille (ensemble E1-2), rapporté au Cortaillod classique et daté par dendrochronologie de 3838-3768 av. J.-C. Mais, comme pour les masses plates perforées, des phénomènes d'archaïsme ou de conservatisme sont peut-être à l'œuvre dans ce cas.

La lame polie de la tombe 117 de Vidy s'insère dans le type «Puy» de la typologie des grandes lames polies alpines proposée par S. Cassen et P. Pétrequin (Pétrequin *et al.*, 2002). La chronologie proposée recouvre la fin du V<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.: tumulus géants du golfe du Morbihan, La Bisbal en Catalogne (Muñoz, 1965) et la grotte du Pontil à Saint-Pons en Languedoc, donnée inédite qui fournit une date comprise entre 4100 et 3875 av. J.-C. Nous restons prudent sur cette proposition chronologique. En effet, la datation de La Bisbal n'est pas assurée, car il s'agit d'une tombe en coffre qui pourrait

être rapportée au Montbolo ou à une culture contemporaine, soit le cœur du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Guilaine, 1996). Cependant, aucune de ces deux propositions chronologiques n'est incompatible avec la sériation des coins et des masses plates perforés en Suisse.

Les auteurs soulignent la diversité des roches employées pour ce type d'objet qui se retrouve essentiellement en Suisse occidentale, en France au Sud d'une ligne Caen/Belfort et jusqu'en Catalogne: jadéites du massif du Viso en Piémont, écolgites et omphacites de la région de Beigua en Ligurie, et serpentinites d'origine inconnue (Pétrequin *et al.*, 2005). La reconnaissance d'une serpentinite pour l'exemplaire de Vidy rend difficile toute enquête sur la provenance géographique de la roche. Néanmoins, il s'agit d'une serpentinite dont la couleur et la texture sont très différentes des coins perforés et qui imite les écolgites alpines, ce qui indique une volonté d'imitation de types alpins allongés et pointus réalisés dans des roches autrement plus dures.

Une telle volonté d'imitation est également perceptible pour les pièces bifaciales en silex de type «Glis-Weisweil», dont l'analogie de forme avec les lames polies alpines triangulaires plates et allongées a été soulignée (Pétrequin, Jeunesse *dir.*, 1995). La datation de ces pièces repose sur les exemplaires de Zurich, Kleiner Hafner (Zürich), et de Hornstaad, Hörnle I (Gaienhofen, Kr. Konstanz, Allemagne), dans une fourchette comprise entre 4300 et 3900 av. J.-C. environ (Speck, 1988). Ces objets sont présents dans la moyenne vallée du Rhin et sur le Plateau suisse (Gallay, 1977, p. 166-173, pl. 76; Speck, 1988). Comme les ateliers producteurs ont été identifiés à Stälzler (Lampenberg, Bâle-Campagne) dans le Jura suisse (Ewald, Sedlmeier, 1994; Sedlmeier, 1995), il s'agit, pour les rares exemplaires connus en Suisse lémanique et valaisanne, de productions importées du nord sur des distances de 150 km maximum (100 km environ pour Lausanne).

Ainsi, tous les instruments polis décrits dans les nécropoles de Vidy et de Pully sont-ils exceptionnels: ils sont rares et reproduisent des objets inconnus dans la région. Leur provenance physique n'est pas toujours perceptible: seules les pièces bifaciales en silex de type «Glis-Weisweil» ont une source connue. Pour les autres, aucune preuve de transport sur une longue distance ne peut être apportée. À défaut, nous pouvons donc considérer qu'il s'agit de la reproduction à l'identique (coins et masses perforés) ou de manière approchée (pièces bifaciales en silex), de types d'objets issus d'autres cultures. De plus, ces influences culturelles sont multiples: Alpes pour les grandes lames polies en roches tenaces et les imitations en silex, bassin du Rhin et du Danube pour les coins et les masses plates perforées. Les nécropoles à tombes de type Chamblandes, et spécialement celles de la région de Lausanne, accaparent donc des biens issus de cultures distinctes, ce qui rend nécessaire un élargissement géographique du cadre de la réflexion.



## Les coins perforés : un objet-signe nomade

Les coins perforés en pierre polie sont présents dans nombre de cultures européennes issues du courant de néolithisation danubien, et sont transcrits en cuivre dès le V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. dans les cultures carpatiques (Lengyel) et dans celles de Bulgarie (complexe Karanovo-Gumelnitsa ; Collectif, 1989, p. 181-184 ; Zápotocky, 1991). Cependant, les formes et les matériaux connaissent des variations importantes : ainsi, la famille des amphibolites est souvent citée pour les coins perforés du bassin du Rhin, roches dures et tenaces qui peuvent subir les chocs induits par leur usage comme coin (Farruggia, 1992, 1993). Inversement, en Suisse, les exemplaires déterminés sont en serpentinite (Egolzwil 3, Pully, Twann, Vaumarcus, Vidy). Les serpentinites sont des roches tenaces, mais bien moins dures que les amphibolites massives, et leur usage comme coin est loin d'être démontré. Le soin apporté au polissage, qui révèle le grain de la roche, dénote au contraire un souci esthétique pour des instruments qui, une fois emmanchés, peuvent être brandis, tout comme les masses perforées. La fabrication des coins perforés, même si elle a lieu régionalement, révèle donc une préoccupation idéologique et non pas utilitaire. Dès lors, il n'est pas étonnant de retrouver de tels objets encore plus loin de leurs régions d'origine.

Au sud des Alpes, des coins perforés apparaissent dans des contextes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. (fig. 3, 4). Un premier cas provient du Haut-Adige, avec la nécropole de tombes à cistes de Gand à Eppan (Bolzano, Italie) (Lunz, 1986, p. 49-51, p. 108-109, pl. 51). La tombe 1 a livré, déposé sur la poitrine d'un homme, un coin perforé dit en « chloromélanite », et le mobilier découvert dans les autres coffres permet d'attribuer cette nécropole à la culture des *Vasi a Bocca Quadrata* (VBQ). L'auteur propose, pour le coin perforé de section haute et à extrémité proximale arrondie, un rapprochement avec, pour le V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., la culture de Lengyel, et pour le IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., les cultures de Baden voire de Horgen. Il penche pour une datation assez haute en concordance avec le VBQ.

Sur le site de Cûteis à Sammartenchia (Udine, Italie), les coins perforés et les lames de hache-marteau ne sont pas rares (Pessina, D'Amico, 1999). Un fragment de coin perforé en serpentinite provient de la structure 153, couche 4 (inventaire n° 306). Une date radiocarbone réalisée dans cette couche donne la fourchette d'environ 5000-4700 av. J.-C. (Improta, Pessina, 1999). Une datation aussi haute dans un contexte géographique distinct du bassin danubien peut surprendre. Cependant, un autre fragment de coin perforé provient d'un site bien plus éloigné des régions nord-alpines : Arene Candide, sur la côte ligure (Finale Ligure, Savona). Ici, le fragment est très lacunaire, mais la perforation est indiscutable. L'objet provient de la couche 12B des fouilles de S. Tinè, soit la phase I des VBQ, datée par le radiocarbone dans la fourchette 4900-4500 av. J.-C. (Tinè dir., 1999).

Au sud-ouest des Alpes, deux coins perforés sont à relever. L'un, sans contexte de découverte, provient de la commune de Saint-

André-de-Rosans (Hautes-Alpes, France). Il est réalisé en roche d'aspect proche des serpentinites, et possède, comme celui de Pully, une extrémité distale amincie, formant presque une pointe (Thirault, 2004, p. 217-221). Un autre fragment provient du site de La Combe à Caromb (Vaucluse, France), dans un contexte Chasséen récent, pour autant que l'ensemble du mobilier soit homogène (Léa *et al.*, 2004).

Il existe donc bien des circulations, sinon d'objets, du moins de modèles et de concepts issus du monde danubien, et ce dès le début du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., au sud puis à l'ouest des Alpes. Leur source exacte ne peut pas être repérée avec certitude : probablement la cuvette des Carpates dans le cas de Sammartenchia, et de même ou le bassin du Rhin pour Arene Candide, Saint-André-de-Rosans et Caromb. Dans ce contexte, la présence de coins perforés dans des tombes Chamblandes de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. ne pose plus de problème particulier : elle correspond à un influx plus large des cultures rhénanes et danubiennes en direction du sud et de l'ouest. Rappelons la découverte d'une hache bipenne emmanchée sur le site lacustre de Eslen à Cham (Zoug), qui démontre que si les influences rhénanes sont indubitables sur le Plateau Suisse, celles provenant du moyen Danube ne sont pas nulles non plus (Gnepf Horisberger *et al.*, 2000). Seule une analyse typologique permettrait, peut-être, de distinguer les apports respectifs de ces deux régions en matière d'instruments perforés.

## Des influences nord-alpines au sud des Alpes

Une influence nord-alpine au sud des Alpes dans les premiers siècles du V<sup>e</sup> millénaire ne doit pas étonner outre mesure. Le fait a été avancé auparavant à propos de certains décors céramiques du Néolithique ancien de l'Italie du Nord, dès la fin du VI<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Bagolini, 1990). Il trouve confirmation dans les VBQ, avec la présence en contexte funéraire de lames polies, en particulier des ciseaux en forme de bottier dans la haute vallée de l'Adige (Barfield, 1970 ; Pedrotti, 1996). Nous pouvons aller plus loin encore et proposer un influx nord-sud sur la genèse d'objets emblématiques du Néolithique alpin : les longues lames de pierre polie (fig. 5).

Une typologie des grandes lames polies pleines découvertes dans les Alpes et en Europe occidentale a été récemment proposée (Pétrequin *et al.*, 2002, 2005). Or, quelques objets d'Italie du Nord échappent à ces classifications. Ainsi, la lame polie de Fosano en Piémont (Cuneo, Italie) est un très long boudin bouchardé réalisé en prasinite, roche commune dans les Alpes métamorphiques (32,6 cm de long ; Venturino Gambari *et al.*, 1999). Une telle forme et un tel matériau sont exceptionnels ; rapprochons-le d'un fragment de tranchant d'une petite lame polie en prasinite découvert à Nice, Caucade (Alpes-Maritimes, France) en contexte Néolithique ancien (Ricq-de Bouard, 1996, p. 72). Ces deux critères obligent à se tourner vers d'autres aires culturelles, en l'occurrence le monde danubien. En effet, des lames polies démesurées, herminettes ou ciseaux en forme de bottier, sont répertoriés dans des dépôts non funéraires (par exemple,



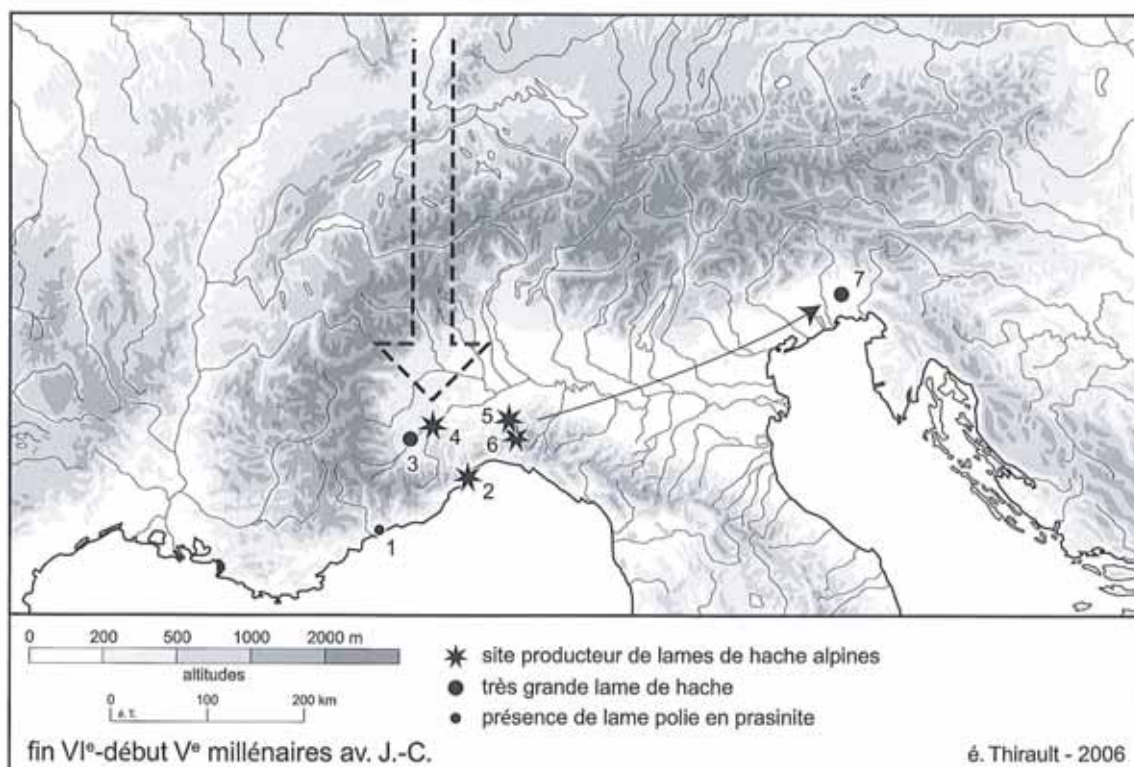


Fig. 5. L'hypothèse d'une influence nord-alpine sur le déclenchement de la production de grandes lames polies en Italie du Nord, vers 5100-4700 av. J.-C. Commentaires dans le texte.

1. Nice, Caucade (Alpes-Maritimes); 2: Finale Ligure, Arene Candide (Ligurie); 3: Fossano (Piémont); 4: Alba (Piémont); 5: Brignano Frascata (Piémont); 6: Monte Savino (Ligurie); 7: Sammartenchia, Cûeis (Frioul). Références dans le texte.

Rosenstock, 1994; Weiner, 2003), dans une tranche de temps estimée de 5100-4700 av. J.-C. (Jeunesse, 1997b). Nous proposons donc l'hypothèse que la lame polie de Fossano procède de l'imitation locale de modèles nord-alpins.

En appui à cette hypothèse, relevons que Fossano est peu distant des sites producteurs connus au Néolithique ancien, dont les lames de hache sont réalisées surtout en écolites, omphacites et jadéites (fig. 5): Brignano Frascata (Alessandria, Italie) (D'Amico *et al.*, 1995), Arene Candide (Starnini, Voytek, 1997) et peut-être Alba (Cuneo, Italie) (D'Amico *et al.*, 2000) et la région de Beigua/Sassello (Savona, Italie) (Garibaldi *et al.*, 1996; Pétrequin *et al.*, 2005). Or, un exemplaire de longue lame polie inclassable et non datée provient de Sammartenchia, cette fois réalisé en écolite (Pessina, D'Amico, 1999, n° 5). Nous complétons donc notre hypothèse en proposant que ces modèles nord-alpins ont été imités aussi en écolites, et qu'ils ont circulé sans retard en Italie du Nord avec la mise en place des premiers réseaux d'échanges de lames polies depuis les Apennins liguro-piémontais jusque dans le Frioul. Dans cette hypothèse, il faut donc admettre que les productions de longues lames polies alpines ont été impulsées par un influx nord-alpin, et ne sont pas d'ascendance locale. Or, les plus anciens types alpins identifiés, de la famille du type Bégude, s'inscrivent, eux, dans des formes de lames polies du Néolithique ancien (Pétrequin *et al.*, 2002; Thirault, 2004). Il y aurait donc bien une assimilation rapide de cette idée des très longues lames polies, avant de produire, dans les premiers siècles du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., des objets issus de modèles locaux.

## Influences et circulations sud-alpines en contexte Chamblandes

Nous avons convoqué les éléments qui permettent d'argumenter l'importance des influx idéologiques des cultures nord-alpines sur le Plateau suisse et le sud des Alpes. En retour, il convient d'argumenter sur les influx inverses. En effet, la longue lame polie de la tombe 117 de Vidy ainsi que les pièces bifaciales de type « Glis-Weisweil » sur le Plateau suisse témoignent d'une influence alpine dans ces régions. Mais la nécropole de Vidy livre la preuve directe d'un déplacement humain du sud au nord des Alpes.

En effet, la tombe 87 a livré, parmi de nombreux éléments de parure, une perle en roche vert-bleu clair, dont l'analyse diffractométrique a permis de déterminer la composition minéralogique. Il s'agit d'une paragonite pure, minéral de la famille des micas. Une telle composition renvoie directement aux contextes néolithiques de l'Italie du Nord, où la paragonite est déterminée par analyse sur cinq sites (fig. 6). Un anneau-bracelet découvert anciennement à Turin est en paragonite (Traversone, 1996), de même qu'une moitié d'anneau-bracelet ramassé en surface du site Néolithique ancien de Campo Costiere à Vhò di Piadena (Cremona, Italie) (Simone Zoppi, 1996) et un fragment d'anneau provenant des collections anciennes d'Alba (n° A378; D'Amico *et al.*, 2000). A Sammartenchia, Cûeis, cinq objets proviennent des ramassages de surface: un anneau-



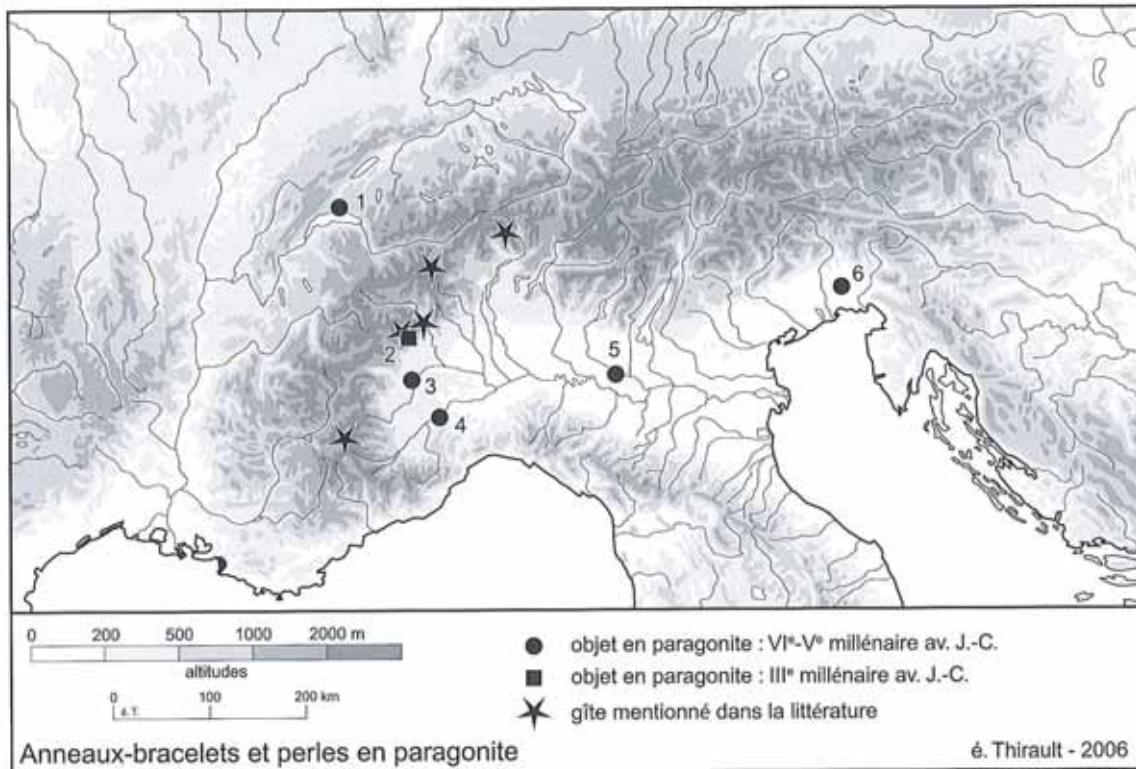


Fig. 6. Répartition des éléments de parure en paragonite, VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> millénaires av. J.-C.

1 : Lausanne, Vidy (Vaud) ; 2 : Cuornè, Boira Fusca (Piémont) ; 3 : Turin (Piémont) ; 4 : Alba (Piémont) ; 5 : Piadena, Campo Costiere (Emilie) ; 6 : Sammardenchia, Cûeis (Frioul). Références dans le texte.

bracelet entier (n° 193 de l'inventaire du site) et un fragment d'un autre (n° 192) sont en paragonite pure ; un fragment d'anneau (n° 289) et une petite hache-pendeloque (n° 290) sont en micaschiste indéterminé, peut-être en paragonite ; une lame de hache est en schiste composé d'omphacite, de zoïsite et de paragonite (Pessina, D'Amico, 1999 ; D'Amico *et al.*, 2000). Bien que ces objets ne soient pas datés, leur typologie permet de les attribuer à des contextes du *Neolitico antico* et du *Neolitico medio* nord-italien (culture des VBQ ; Tanda, 1977). Mais l'usage de la paragonite se prolonge jusqu'au III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., puisque la fouille réalisée par F. Fedele dans la grotte sépulcrale de Boira Fusca à Salto di Cuornè (Cuornè, Torino) en Piémont a livré sept perles et petits éléments de parure réalisés dans ce matériau (Fedele, 1999, p. 353 ; Traversone, 1996).

L'origine de la paragonite n'est pas aisée à déterminer : elle est attestée dans différentes régions d'Europe, mais elle est particulièrement mentionnée dans les faciès métamorphiques alpins du Piémont, du Valais, du Tyrol, du Trentin-Haut-Adige, etc. Cependant, pour être exploitable, la paragonite doit se présenter sous la forme de veines massives, d'épaisseur au moins centimétrique. Avant toute proposition de provenance, il faut donc cerner de près la nature des gîtes, travail qui excède l'ambition de la présente contribution.

La perle de la tombe 87 de Vidy est donc bien de provenance culturelle nord-italienne, et constitue, à notre connaissance, le premier cas transalpin attesté. Elle permet de démontrer un déplacement d'objet d'un contexte VBQ à un contexte Cham-

blandes, et ce d'autant plus que le mobilier céramique de cette tombe renvoie au VBQ. Il s'agit donc probablement d'un cas où le déplacement de la personne (un adolescent) peut être évoqué avec une certaine vraisemblance, vu que les perles constituaient un collier porté par le défunt (Moinat, ce volume, p. 195).

## Retour aux Chamblandes : le statut des instruments polis

Les éléments exposés ci-dessus démontrent la réalité et la complexité des liens qui unissent certaines tombes Chamblandes aux régions alentours, au nord comme au sud de la Suisse. La sériation chronologique appuie l'idée d'une durée de quelques siècles pour ces influences dans le domaine funéraire, à placer dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (fig. 3). En particulier, les lames de hache-marteau à renflement médian, issues des cultures de Michelsberg et de Pfyn, sont exclues des contextes funéraires, alors que de rares exemplaires sont attestés en Suisse méridionale et occidentale, telle la pièce de Montilier, Dorf (Fribourg), datée par dendrochronologie de 3867-3842 (Willms, 1982 ; Joos, Stern, 1997). Il semble donc y avoir une exclusion de ces instruments dans la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., lesquels apparaissent alors dans des contextes d'habitat, comme cela sera le cas plus tard avec les lames de hache-marteau des cultures Horgen et Auvernier.



Répetons-nous : du point de vue typologique, les instruments polis présents dans les contextes Chamblandes renvoient aux régions alpines et aux régions rhénanes ou danubiennes. Ces dernières régions sont également les sources idéologiques de la présence même de mobilier poli et de lames de hache dans les tombes, comportement funéraire inconnu ou rare dans les cultures méditerranéennes antérieures et contemporaines. Nous pouvons donc maintenant revenir aux contextes funéraires Chamblandes pour tenter de comprendre le statut de ces instruments d'exception.

Deux faits ont été relevés par P. Moinat : la cassure des objets et leur présence exclusive dans des tombes d'adultes (Moinat, 1997, 2003). Remarquons en outre qu'il n'existe jamais plus d'un seul de ces instruments par tombe, et que toutes, à l'exception probable de Vidy T149, sont des sépultures masculines. Nuançons cependant le premier point. Il y a bien dépôt d'objets cassés volontairement : le coin perforé de Vidy T127-136, cassé par percussion ; la grande lame polie de la T117, cassée en deux par la moitié et ébréchée ; la masse perforée de la T149, cassée en trois. De tels comportements se retrouvent à Lenzburg dans la T13 (coin perforé), et aussi en contexte non funéraire à Vauxmarcus, les Champs Devant, près d'un captage de source et à proximité d'un ensemble mégalithique. Mais il existe aussi des dépôts d'objets entiers : le coin perforé de la T16 de Pully et celui de la T4 de Lenzburg, la pièce bifaciale de type « Glis » de la T30 de Vidy.

Les objets concernés peuvent être associés aux corps, mis en scène par rapport au défunt. C'est le cas de Pully T16, dont le coin perforé est placé près de la tête, de Vidy T127, où la partie principale du coin perforé (celle qui est emmanchée, qui peut donc être brandie) est déposée près de la tête du personnage central, ainsi que la T4 de Lenzburg. Mais il existe également des objets non associés aux corps, déposés dans le remplissage de la fosse : l'éclat débité de coin perforé de Vidy T136 pourrait être interprété comme un objet erratique, mais la grande lame de hache cassée en deux de Vidy T117 et les deux fragments de la masse perforée de Vidy T149 ne sont pas disposés au hasard : ils sont délibérément placés dans le comblement.

En croisant les deux critères, trois comportements apparaissent :

- le dépôt d'un objet entier associé à un corps : le seul cas documenté est le coin perforé de Pully T16 ;
- le dépôt d'objets cassés dont la partie principale est associée à un corps : le coin perforé de Vidy T127 ;
- le dépôt d'un objet cassé (probablement volontairement) et non directement lié à un corps : la masse perforée de Vidy T149 et la grande lame de hache de Vidy T117.

Quel peut être le statut de ces instruments, et peut-on développer une interprétation univoque à leur égard ? La diversité des comportements observés plaide pour une réponse multiple. L'interprétation classique, pour le mobilier associé aux corps, est celle de biens personnels du défunt, ou offerts pour l'accompagner dans la tombe. Dans tous les cas, il s'agit d'objets qui rendent compte, d'une manière ou d'une autre, du statut du défunt dans la communauté des vivants. Une telle interprétation est recevable pour les objets entiers et associés au corps. Elle est plus fragile dans les deux autres cas que nous avons décrits.

Nous souhaitons donc proposer une hypothèse alternative que nous soumettons à critique et confrontation avec d'autres contextes.

Un détour est nécessaire par l'anthropologie culturelle appliquée aux sociétés vivantes. M. Godelier a rappelé avec force l'importance des « objets sacrés » dans le fondement idéologique de nombreuses sociétés non étatiques (Godelier, 1996). Pour résumer, il s'agit d'objets qui sont censés être des dons que les dieux ou les puissances supérieures ont fait aux hommes, et que ceux-ci gardent précieusement. Ces objets sont habituellement tenus cachés et ne sont utilisés que lors de cérémonies importantes, tels les rites d'initiation. Ce sont des objets inaliénables, transmis de génération en génération, mais leur puissance et leur usage durent ce que dure la communauté qui en est dépositaire. Ainsi, en Nouvelle-Guinée, M. Godelier cite le cas des objets sacrés des Kavalié qui ont été enterrés lors de la conquête territoriale et l'assujettissement politique de ce clan par les Baruya, et qui pourront être remis au jour si les rapports de domination s'inversent.

Concrètement, les objets sacrés peuvent être de nature très variable : ce peuvent être des objets de provenance lointaine, à tel point que l'origine naturelle (des matériaux) et humaine (de la fabrication) soit inconnue ; ou des objets d'aspect non exceptionnel à nos yeux, mais dépourvus de toute fonction utilitaire ; ou encore des objets prélevés dans la nature. La transposition archéologique de ces objets sacrés s'avère donc ardue, et seule l'analyse des contextes de découverte nous semble à même de pister de tels biens. Certains contextes Chamblandes pourraient rentrer dans ce cas, quand les objets sont cassés et non associés au corps.

Cette hypothèse d'objets sacrés, qui appartiennent en propre à la communauté, n'est pas incompatible avec leur association, stricte ou plus lointaine dans la tombe, avec des individus. L'ethnologie indique en effet que ces biens collectifs peuvent être physiquement conservés par des personnes qui en sont dépositaires, gardiennes et responsables, et qui peuvent en tirer une position sociale particulière. Il nous semble donc que cette hypothèse des objets sacrés permet de compléter la réflexion archéologique sur le statut des individus au sein de la société. Ainsi, la dialectique du pouvoir et du prestige personnels peut être contrebalancée par cet élément fondamental de régulation des rapports sociaux, le bienfait collectif que le corps social est capable d'imposer aux volontés individuelles.

La dimension chronologique donnée par l'archéologie nous permet de comprendre que le statut de ces objets exceptionnels n'est stable ni dans le temps, ni dans l'espace. À propos des lames polies, nous avons proposé un cadre de compréhension pour les Alpes occidentales, le bassin du Rhône et l'Italie du Nord (Thirault, 2004, tabl. 32). Ce canevas tient compte des objets eux-mêmes, des dépôts funéraires et des dépôts isolés. Elargi pour cette étude, il peut se résumer comme suit (fig. 7) :

- 5100-4700 av. J.-C. : présence d'instruments de facture exceptionnelle en dépôts isolés dans les phases récentes de la Céramique Linéaire et des cultures qui en découlent dans le bassin du Rhin et du moyen Danube. En contexte funéraire, présence des lames polies (lames de herminettes, de



datation avant J.-C.	grandes lames polies	coins perforés	dépôts isolés	dépôts funéraires	dépôts en habitat
4000-3500	types alpins divers	- Rhin et Danube et présence en - Suisse - SE France	∅	∅	- Chasséen vallée du Rhône : Die, La Garde-Adhémar  - Michelsberg III-IV Bade-W. : Leonberg
4500-4000	type Bégude ? et types alpins divers	- Rhin et Danube et présence en - Suisse - Italie du Nord	- vallée du Rhône : La Bégude ?  - Alpes : Vétraz ?  - Suisse : Vaumarcus	- VBQ : lames polies  - Chamblandes : grandes lames polies, instruments perforés, type Glis	- Chasséen Languedoc : Port-Marianne
5100-4700	- Céramique Linéaire et post. : grandes lames polies et coins perforés  - Neolitico antico d'Italie du Nord : types "boudins" puis type Bégude (?)	- Céramique Linéaire et post. : modèles utilitaires en contexte funéraire, très grands modèles en dépôts	- vallée du Rhône : La Bégude ?  - Alpes : Vétraz ?	- Céramique Linéaire et post. : lames polies et instruments perforés	∅

Fig. 7. Objets exceptionnels, contextes funéraires et dépôts isolés. Canevas de compréhension pour les Alpes occidentales, la Suisse et l'Italie du Nord.

ciseaux, coins perforés) qui peu à peu perdent de leur importance. Premier influx nord-alpin au sud des Alpes et naissance des premières productions en Italie du Nord, selon l'hypothèse présentée dans ce travail.

- 4500-4000 av. J.-C. : en contexte Chamblandes, présence d'objets exceptionnels sous l'influence des cultures danubiennes et rhénanes ; dans les Alpes, bassin du Rhône, Italie du Nord, production et circulation de lames polies démesurées, retrouvées en particulier en contextes de dépôts (La Bégude). Présence aussi de dépôts non directement funéraires avec un mobilier plus ou moins exceptionnel, tel le dépôt de la fosse 22 de Port-Marianne (Montpellier, Hérault, France) (Jallot *et al.*, 2000), ou le coin perforé du captage de source de Vaumarcus. Les objets concernés et leurs modalités de dépôt, bien que diverses, semblent relever d'un statut particulier, non réductible à celui de biens individuels.
- 4000-3500 av. J.-C. : exclusion des objets exceptionnels des contextes funéraires, mais présence en contextes domestiques (coin perforé de Caromb, hache-marteau de Montilier) et développement de dépôts non funéraires. Ainsi, sur le site de Höfingen à Leonberg (*Kr.* Böblingen, Allemagne), la fosse 396 a livré un coin perforé de section plate, ainsi que, entre autres, un squelette complet de chien en connexion anatomique, dans un contexte Michelsberg III (Seidel, 1998).

Si les objets sacrés sont des dons des dieux aux hommes, rien n'interdit qu'en retour, certains instruments exceptionnels soient des dons des hommes aux dieux, hypothèse que privilégie S. Cassen et P. Pétrequin pour les grandes lames polies du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Pétrequin *et al.*, 2002). Nous plaçons

donc pour une diversité des interprétations qui ne sauraient se réduire à une clé valable en tous lieux et en toutes situations. La diversité de l'humain doit nous conduire à la prudence et nous inciter à la sagacité intellectuelle, laquelle doit s'exercer en premier lieu sur le terrain de la fouille : à Vidy, seule une approche attentive à tous les détails a permis de collecter la masse d'informations que nous tentons aujourd'hui de comprendre.

Eric Thirault

Membre Associé de l'UTAH - UMR 5608 du CNRS

Collaborateur du Centre d'Archéologie

Préhistorique de Valence

6, La Calade

F-07800 Saint-Georges-les-Bains

#### Remerciements

Cette contribution a été réalisée à la demande amicale de P. Moinat qui m'a fourni toutes les précisions nécessaires. Nous avons bénéficié de la collaboration de Ruben Véra (Centre de Diffractométrie, Université Lyon I) et de Danielle Santallier (géologue pétrographe) pour la caractérisation minéralogique des matériaux aux RX sur diffractomètre Bruker D8 Advance, méthode d'analyse non destructive (pour en savoir plus : <http://cdalpha.univ-lyon1.fr/accueil.htm>). Nos remerciements vont également à Alain Beeching, Jacques Léopold Brochier, Jean-Paul Farruggia, Catherine Joye, Pierre Pétrequin et Jürgen Weiner pour les échanges stimulants intervenus pendant la genèse de cette contribution.



## Références bibliographiques

- BAER A. (1959) – *Die Michelsberger Kultur in der Schweiz*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 12, Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Birkhäuser, Basel, 207 p., 2 cartes, 10 fig., 9 pl.
- BAGOLINI B. (1990) – Contacts entre les courants danubiens et méditerranéens en Italie du Nord, in D. Cahen et M. Otte dir., *Rubané et Cardial. Actes du colloque de Liège, 11-13 novembre 1988*, Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 39, p. 73-81, 7 fig.
- BARFIELD L.H. (1970) – La stazione neolitica de "la Vela" presso Trento. Considerazioni sulle tombe a cista nel Trentino Alto Adige, *Studi trentini di scienze naturali*, t. 67, p. 35-55, 9 fig.
- DE CAPITANI A. (2007) – La céramique du site Egolzwil 3 (Lucerne, Suisse), in M. Besse dir., *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005*, Cahiers d'archéologie romande 108, Cahiers d'archéologie romande éd., Lausanne, p. 207-214
- Collectif (1989) – *Le premier or de l'humanité en Bulgarie, 5<sup>ème</sup> millénaire. Catalogue de l'exposition au Musée des Antiquités Nationales, 1989*, Réunion des Musées Nationaux éd., Paris, 198 p., ill.
- CORBOUD P., LEEMANS E., SIMONI C., KRAMAR C., SUSINI A., BAUD C.-A. (1988) – Trois tombes néolithiques de type Chamblandes à Saint-Léonard VS, *Archéologie suisse*, t. 11, 1, p. 2-14, 14 fig.
- D'AMICO C., GHEDINI M., NANNETTI C., TRENTINI P. (2000) – La pietra levigata neolitica di Alba (CN). Catalogo petrografico e interpretazione archeometrica, *Mineralogica et petrographica acta*, t. 63, p. 179-206.
- D'AMICO C., STARNINI E., VOYTEK B.A. (1995) – L'industria litica di Brignano Frascata (AL): dati paleo-economici di un insediamento del Neolitico Antico attraverso l'analisi tipologica, funzionale e lo studio della provenienza delle materie prime, *Preistoria Alpina*, t. 31, p. 91-124, 15 fig., 5 tabl.
- DESBROSSE R., PARRIAT H., PERRAUD R. (1961) – La grotte de Souhait à Montagnieu (Ain), « *La physiophylle* » Société des sciences naturelles et historiques éd., Montceau-les-Mines, t. 54, p. 3-68, 9 fig.
- DOPPLER T. (2007) – De nouvelles considérations sur la culture d'Egolzwil, in M. Besse dir., *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005*, Cahiers d'archéologie romande 108, Cahiers d'archéologie romande éd., Lausanne, p. 215-226.
- EWALD J., SEDLMEIER J. (1994) – Neue Forschungen zum Neolithikum im Kanton Basel-Landschaft, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 77, p. 130-134, 2 fig.
- FARRUGGIA J.-P. (1992) – *Les outils et les armes en pierre dans le rituel funéraire du Néolithique Danubien*, British archaeological Reports, International Series, 581, Tempus Reparatum, Oxford, 507 p., 108 fig., 118 pl.
- FARRUGGIA J.-P. (1993) – Archéologie et logique d'une périphérisation : le coin perforé néolithique en pierre, in *Le Néolithique du nord-est de la France et des régions limitrophes, Actes du 13<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Metz, 10-12 octobre 1986*, Documents d'Archéologie Française, 41, Maison des Sciences de l'Homme éd., Paris, p. 136-144, 10 fig.
- FEDELE F. (1999) – Peuplement et circulation des matériaux dans les Alpes occidentales du Méso-lithique à l'Age du Bronze, in A. Beeching dir., *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude (programme collectif CIRCALP 1997/1998)*, Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, 2, Centre d'Archéologie Préhistorique éd., Valence, p. 331-357, 10 fig.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône: contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg*, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.
- GARIBALDI P., ISETTI E., ROSSI G. (1996) – Monte Savino (Saselo) e Appennino ligure-piemontese, in M. Venturino Gambari dir., *Le vie della pietra verde: l'industria litica levigata nella preistoria dell'Italia settentrionale. Catalogue d'exposition, Torino, Alba, sett.-dic. 1996*, Omega ed., Torino, p. 113-119, fig. 79-88.
- GNEPF-HORISBERGER U., GROSS-KLEE E., HOCHULI S. (2000) – Eine einzige Doppelaxt aus dem Zugsee, *Archéologie suisse*, t. 23, 1, p. 2-9, 11 fig.
- GODELIER M. (1996) – *L'énigme du don*, librairie Arthème Fayard, Paris, (2<sup>e</sup> édition 2002, collection Champs, Flammarion, Paris, 315 p.).
- GUILAINE J. (1996) – Proto-mégalithisme, rites funéraires et mobiliers de prestige néolithiques en Méditerranée occidentale, *Complutum Extra*, t. 6-1, p. 123-140, 20 fig.
- IMPROTA S., PESSINA A. (1999) – Sammardenchia - Cûeis: cronologia dell'occupazione neolitica, in A. Ferrari et A. Pessina dir., *Sammardenchia-Cûeis. Contributi per la conoscenza di una comunità del primo Neolitico*, Edizioni del Museo Friulano di Storia Naturale, Udine, 41, p. 327-331, 2 fig., 1 tabl.
- JALLOT L., GEORJON C., WATTEZ J., BLAIZOT F., LEA V., BEUGNIER V. (2000) – Principaux résultats de l'étude du site chasséen ancien de Jacques Cœur II (Port-Marianne, Montpellier, Hérault), in M. Leduc N. Valdeyron et J. Vaquer dir., *Sociétés et espaces, Rencontres méridionales de Préhistoire récente, 3<sup>e</sup> session, Toulouse 6-7 novembre 1998*, Archives d'écologie préhistorique éd., Toulouse, p. 281-303, 12 fig.
- JEUNESSE C. (1997a) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, 168 p., 44 fig.
- JEUNESSE C. (1997b) – A propos de la signification historique des dépôts dans le Néolithique danubien ancien et moyen, in B. Fritsch, M. Maute, I. Matuschik, J. Müller et C. Wolf dir., *Tradition und Innovation: prähistorische Archäologie als historische Wissenschaft; Festschrift für Christian Strahm*, Internationale Archäologie, Studia honoraria, 3, Verlag M. Leidorf., Rahden, p. 31-50, 7 fig.
- JOOS M., STERN W.B. (1997) – Zur Bedeutung der ritlenverzierten Lochaxt von Muntelier/Dorf im Kanton Freiburg, *Festschrift*, Band 1997, 4 p., 2 fig., 2 tabl.
- LÉA V., GEORJON C., LEPERE C., SENEPART L., THIRAULT E. (2004) – Chasséen vaclusien qui es-tu ?, in J. Buisson-Catil, A. Guilhaud, C. Hussy, M. Olive et M. Pagni dir., *Vaucluse préhistorique: le territoire, les hommes, les cultures et les sites*, A. Barthélémy éd., Le Pontet, p. 165-200, 31 fig.



LUNZ R. (1986) – *Vor- und Frühgeschichte Südtirols. Band 1: Steinzeit*, 128 p., 59 pl.

MOINAT P. (1994) – Cistes néolithiques et incinération du Bronze final à Pully VD-Chamblandes, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 77, p. 123-126.

MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le Bassin lémanique et la Haute-vallée du Rhône, in Actes du VII<sup>e</sup> colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil., 11-12-13 mars 1994, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, t. 5-6 (1994-1995), p. 39-52, 8 fig.

MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes: rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143, 6 fig.

MOINAT P. (2003) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 175-184, 7 fig.

MOINAT P., SIMON C. (1986) – Nécropole de Chamblandes-Pully: nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53, 10 fig., 2 tabl.

MUNOZ A.-M. (1965) – *La cultura neolítica catalana de los "Sepulcros de Fosa"*, Publicaciones eventuales, 9, Universidad de Barcelona, Instituto de Arqueología y Prehistoria, Barcelona, 417 p., 109 fig., 40 pl.

PEDROTTI A. (1996) – La pietra levigata nei corredi delle sepolture neolitiche dell'Italia settentrionale, in M. Venturino Gambari dir., *Le vie della pietra verde: l'industria litica levigata nella preistoria dell'Italia settentrionale. Catalogue d'exposition, Torino, Alba, sett.-dic. 1996*, Omega ed., Torino, p. 150-164, fig. 108-119, 3 tabl.

PESSINA A., D'AMICO C. (1999) – L'industria in pietra levigata del sito neolitico di Sammardenchia (Pozzuolo del Friuli, Udine). Aspetti archeologici e petroarcheometrici, in A. Ferrari et A. Pessina dir., *Sam-mardenchia-Cüeis. Contributi per la conoscenza di una comunità del primo Neolitico*, Edizioni del Museo Friulano di Storia Naturale, Udine, 41, p. 23-92, 40 fig.

PÉTREQUIN P., CASSEN S., CROUTSCH C., ERRERA M. (2002) – La valorisation sociale des longues haches dans l'Europe néolithique, in J. Guilaine dir., *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'Age du Bronze, Séminaire du Collège de France*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 67-98, 14 fig.

PÉTREQUIN P., PÉTREQUIN A.-M., ERRERA M., CASSEN S., CROUTSCH C., KLASSEN L., ROSSY M., GARIBALDI P., ISETTI E., ROSSI G., DELCARO D. (2005) – Beigua, Monviso e Valais. All'origine delle grandi asce levigate di origine alpina in Europa occidentale durante il V millenio, *Rivista di Scienze Preistoriche*, t. 55, p. 265-322, 22 fig.

PÉTREQUIN P., JEUNESSE C. dir. (1995) – *La hache de pierre: carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique (5400-2100 avant J.-C.)*, Errance éd., Paris, 131 p., nb. ill.

RICQ-DE BOUARD M. (1996) – *Pétrographie et sociétés néolithiques en France méditerranéenne: l'outillage en pierre polie*, Monographie du CRA, 16, CNRS éd., Paris, 272 p., 82 fig., 5 tabl., 6 ann.

ROSENSTOCK D. (1994) – Neolithische Zweistückhorte aus Unterfranken, *Bericht der Bayerischen Bodendenkmalpflege*, t. 30-31 (1989-90), p. 34-45, 4 fig.

SAUTER M.-R., GALLAY A. (1969) – Les premières cultures d'origine méditerranéenne, in W. Drack dir., *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, 2: die jüngere Steinzeit*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, p. 47-66, 22 fig., 1 carte.

SEDLMEIER J. (1995) – Mines de silex, in W. E. Stöckli, U. Niffeler et E. Gross-Klee dir., *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age, 2: Néolithique*, Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle, p. 125-128, fig. 61-67.

SEIDEL U. (1998) – Leonberg-Höfingen, Lkr. Böblingen - Eine jungneolithische Siedlung mit Bestattungen, in J. Lüning et J. Biel dir., *Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete: Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens, Kolloquium Hemmenhofen, 21-23 Februar 1997*, Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 43, Kommissionsverlag K. Theiss, Stuttgart, p. 109-113, 5 fig.

SEIDEL U. (2004) – *Die jungneolithischen Siedlungen von Leonberg-Höfingen, Kr. Böblingen*, Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 69, Konrad Theiss Verlag, Stuttgart, 692 p., 87 pl.

SIMONE ZOPFI L. (1996) – Vho (Piadena), loc. Lorenzo Guazzone, in M. Venturino Gambari dir., *Le vie della pietra verde: l'industria litica levigata nella preistoria dell'Italia settentrionale. Catalogue d'exposition, Torino, Alba, sett.-dic. 1996*, Omega ed., Torino, p. 202, fig. 137.

SPECK J. (1988) – Spitznackige Feuersteinbeile aus der Zentralschweiz, *Archéologie suisse*, t. 11, 2, p. 53-57, 8 fig.

STARNINI E., VOYTEK B. (1997) – New lights on old stones: the ground stone assemblage from the Bernabo Brea excavation at Arene Candide, in R. Maggi dir., *Arene Candide: a functional and environmental assessment of the holocene sequence (excavations Bernabò Brea - Cardini 1940-50)*, Memorie dell'Istituto italiano di paleontologia umana, 5, Il Calamo ed., Roma, p. 427-511, 54 fig., 2 app.

STROBEL M. (2000) – *Die Schussenrieder Siedlung Taubried I (Bad Buchau, Kr. Biberach)*, Konrad Theiss Verlag, Stuttgart, 596 p., 384 fig., 119 pl.

TANDA G. (1977) – Gli anelloni litici italiani, *Preistoria alpina*, t. 13, p. 111-155, 12 fig., 11 pl.

THIRAULT E. (2004) – *Echanges néolithiques: les haches alpines*, collection Préhistoires, 10, Monique Mergoïl éd., Montagnac, 468 p., 148 fig., 42 tabl., 50 pl.

TINE S. dir. (1999) – *Il Neolitico nella Caverna delle Arene Candide (scavi 1975-1977)*, Collezione di Monografie Preistoriche ed Archeologiche, 10, Istituto Internazionale Studi Liguri, Bordighera, 621 p., ill.

TRAVERSONE B. (1996) – Oggetti ornamentali, in M. Venturino Gambari dir., *Le vie della pietra verde: l'industria litica levigata nella preistoria dell'Italia settentrionale. Catalogue d'exposition, Torino, Alba, sett.-dic. 1996*, Omega ed., Torino, p. 197-207, 2 fig.

VENCL S. (1960) – Kamenné nástroje prvňich zemedelů ve střední Evropě (les instruments lithiques des premiers agriculteurs en Europe centrale), *Sborník narodního muzea v Praze*, Praha, Acta Musei Nationalis Pragae, XIV, p. 1-91, 21 pl.

VENTURINO GAMBARI M., CHIARI G., COMPAGNONI R., DELCARO D. (1999) – Fossano, Fraz. San Lorenzo. Rinvenimento di un'ascia lunga in prasinite, *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 16, p. 210-212, pl. 64-70.

WEINER J. (2003) – Profane Geräte oder Prunkstücke ? Überlegungen zur Zweckbestimmung übergrosser Dechselklingen, in J. Eckert, U. Eisenhauer et A. Zimmermann dir., *Archäologische Perspektiven : Analysen und Interpretationen im Wandel, Festschrift für Jens Lüning zum 65. Geburtstag*, Internationale Archäologie : Studia honoraria, 20, Marie Leidorf GmbH, Rahden, p. 423-440, 3 fig.

WILLMS C. (1980) – *Die neolithischen Ufersiedlungen von Twann, Band 9 : Die Felgesteinartefakte des Cortailod-Schichten*, Staatlicher Lehrmittelverlag, Bern, 143 p., 41 pl.

WILLMS C. (1982) – Die chronologische Fixierung der Flaches hammeräxte aus südlicher Sicht, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 65, p. 7-22, 8 fig.

WÜTHRICH S. (2003) – *Saint-Aubin/Derrière-la-Croix : un complexe mégalithique durant le Néolithique moyen et final*, Archéologie Neuchâteloise, 29, Service et Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel, 2 vol., 363 p., ill.

WYSS R. (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zurich, 218 p., 98 fig.

ZÄPOTOCKY M. (1991) – Frühe Streitaxtkulturen im mitteleuropäischen Äneolithikum, in J. Lichardus dir., *Die Kupferzeit als historische Epoche, Symposium Saarbrücken und Otzenhausen 6-13 November 1988*, Rudolf Habelt GMBH, Bonn, p. 465-475, 7 fig.



# La nécropole du Néolithique moyen de Sous-le-Scex (Sion, Valais) : datation et organisation des quatre épisodes funéraires (4700-3800 av. J.-C.)

Matthieu Honegger

*Résumé : Le site de Sous-le-Scex est un gisement en pied de falaise qui présente une stratigraphie de 7 mètres de haut où 4 épisodes funéraires ont pu être mis en évidence entre 4700 et 3800 av. J.-C. Les 3 premiers d'entre eux sont représentés par des tombes en ciste de type Chamblandes dont l'orientation évolue au cours du temps. Le dernier épisode révèle l'existence de 3 tombes en fosse, sans architecture, vraisemblablement d'obédience chasséenne. Outre l'étude du rituel funéraire, cet article se penche sur des questions méthodologiques en rapport avec l'analyse d'une stratigraphie complexe, où la seule lecture des coupes de terrain ne suffit pas à restituer correctement l'ordre des événements.*

*Zusammenfassung : Die Fundstelle von Sion-sous-le-Scex, am Fuss eines Felswand, besitzt eine sieben Meter mächtige stratigraphische Abfolge, innerhalb der auch vier Schichten mit Gräbern identifiziert wurden, die zwischen 4700 und 3800 v. Chr. datieren. In drei älteren Schichten kamen Steinkisten vom Typ Chamblandes zum Vorschein, deren Orientierung sich im Lauf der Zeit ändert. Eine jüngere vierte Schicht hat drei Grubengräber ohne Grabbauten erbracht, die offenbar von Chasséen-Einflüssen geprägt sind.*

*Neben der Untersuchung der Grabriten geht vorliegender Beitrag auf methodische Fragen im Zusammenhang mit der Auswertung einer komplexen Stratigraphie ein, wobei die Interpretation der auf der Grabung erstellten Profile nicht ausreicht, um die Abfolge der Ereignisse korrekt zu rekonstruieren*

*Abstract : The site at Sous-le-Scex is an accumulated deposit of some 7 metres depth at the foot of a cliff. It has revealed 4 funerary episodes dating back to 4 700 and 3 800 B.C. The first three layers are represented by cist graves of the Chamblandes type whose orientation has shifted with time. The last episode reveals the existence of 3 pit tombs, without a particular structure but probably of a chasséenne origin. In addition to the study of funerary rituals, this article considers methodological questions in connection with the analysis of a complex stratigraphy, where the simple interpretation of cross-sections of the site is insufficient to reconstruct the order of events accurately.*

Le site de Sous-le-Scex à Sion est un des seuls gisements à livrer une séquence stratigraphique où plusieurs niveaux funéraires associés au phénomène Chamblandes peuvent être distingués. Cette situation rare devrait permettre de suivre l'évolution du rituel sur une période de près de 1000 ans, entre 4700 et 3800 av. J.-C. Cependant, la stratigraphie de ce site en pied de falaise est particulièrement complexe et présente les mêmes difficultés de corrélation des couches que celles rencontrées dans les gisements en grottes. La multiplication des structures creuses et le fait que les fosses des tombes étaient difficiles à repérer à la fouille ont compliqué la reconstitution de la succession des événements. C'est pourquoi il s'est avéré nécessaire de recourir à plusieurs analyses complémentaires pour aboutir à un résultat probant. Ainsi, la synthèse des observations stratigraphiques, représentées sous la forme d'un diagramme de Harris, a été confrontée aux dates  $^{14}\text{C}$ , à la répartition des artefacts au sein

des couches, à l'évolution typologique de la céramique, et enfin, à l'organisation spatiale des tombes de chaque niveau. Cette approche de la stratigraphie, qui ne privilégie pas la lecture des coupes de terrain par rapport aux autres informations diachroniques, permet de proposer une séquence funéraire cohérente, divisée en quatre événements distincts.

## Localisation et caractéristiques du gisement

Le lieu-dit Sous-le-Scex se trouve au pied de la colline de Valère, au centre de la ville de Sion en Valais. Il s'agit d'un emplacement particulièrement favorable à l'implantation et à la conservation de niveaux préhistoriques, où ont débuté des fouilles dès 1984, suite à des travaux d'aménagement de la place

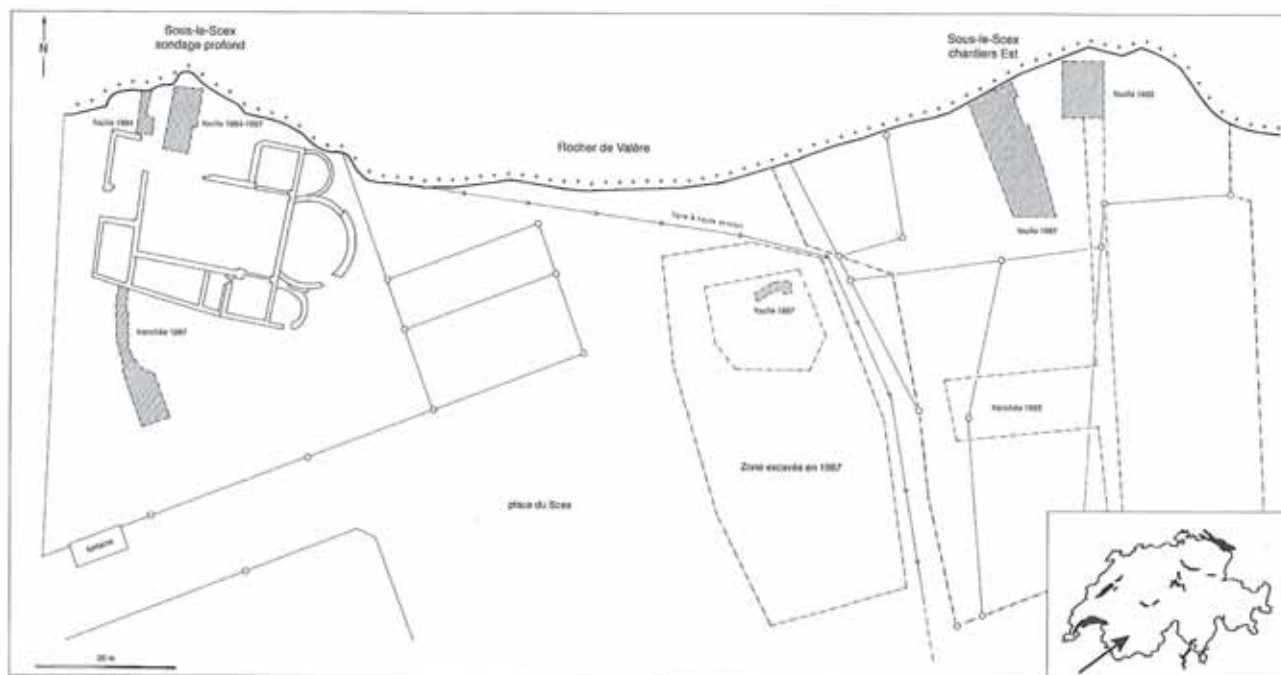
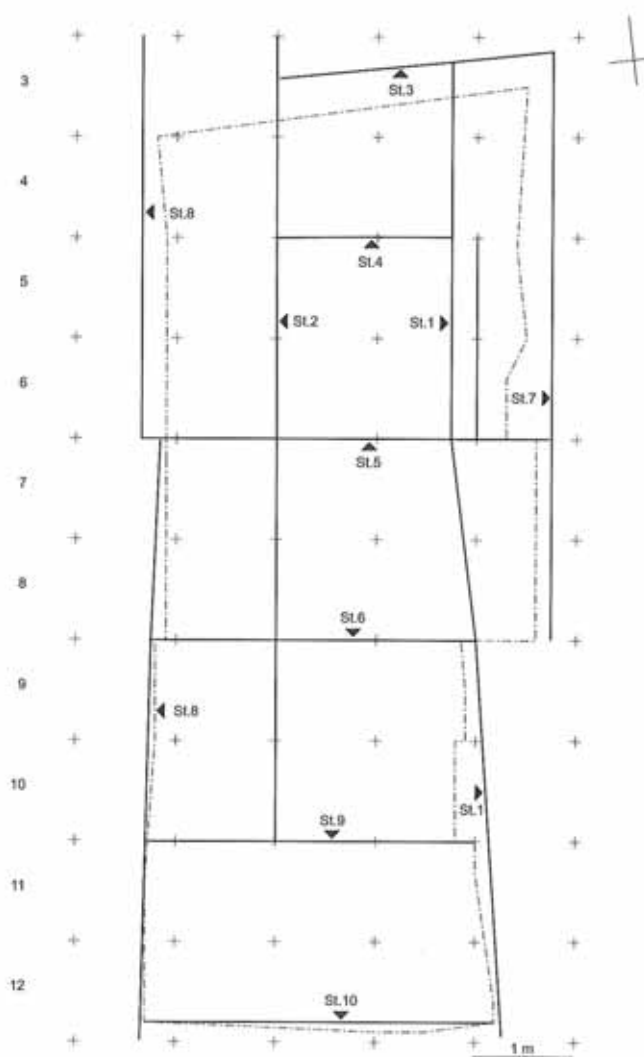


Fig. 1. Localisation des fouilles préhistoriques à Sous-le-Scex à Sion en Valais (en tramé). Le sondage profond a livré la séquence stratigraphique la plus complète, contenant les niveaux funéraires du Néolithique moyen. C'est lui qui fait l'objet du présent article.



du Scex (Gallay, 1984). Les recherches ont conduit à la découverte d'une basilique paléochrétienne et de plusieurs emplacements occupés durant la Préhistoire et la Protohistoire. C'est ainsi qu'entre 1984 et 1991, des campagnes de fouille portant sur les occupations préhistoriques ont été organisées en divers endroits de la zone<sup>1</sup> (fig. 1). Si la plupart des sondages ont révélé la présence de vestiges du Néolithique ou de l'âge du Bronze, ce sont les premières investigations, menées entre 1984 et 1987, qui ont livré les vestiges les plus conséquents. Ces derniers se concentrent sur une surface de 32 mètres carrés nommée « sondage profond », qui a révélé une succession d'occupations s'étageant sur une hauteur de plus de 7 mètres (Brunier *et al.*, 1986; Baudais *et al.*, 1990, p. 27-29).

Le sondage s'appuie contre le rocher de Valère au nord et il s'étend en direction du sud sur une longueur de dix mètres (fig. 2). Sa largeur est assez restreinte: quatre mètres du côté du rocher, puis trois mètres vers le sud. Dix coupes de terrain ont été dégagées et dessinées. La technique de fouille a consisté à subdiviser la surface en petits caissons de 3 à 6 mètres carrés, qui

<sup>1</sup> Ces travaux ont été menés par le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, sous mandat du Service des bâtiments, monuments et archéologie du Valais. La fouille du sondage profond a été dirigée par Christine Brunier, en collaboration avec Christiane Pugin. Les travaux d'élaboration de la séquence archéologique ont débuté en 1996 et ont notamment fait appel aux compétences de Marine Piquet, que nous remercions ici.

Fig. 2. Sous-le-Scex (Sion, Valais): plan du sondage profond avec l'emplacement des coupes de terrain.



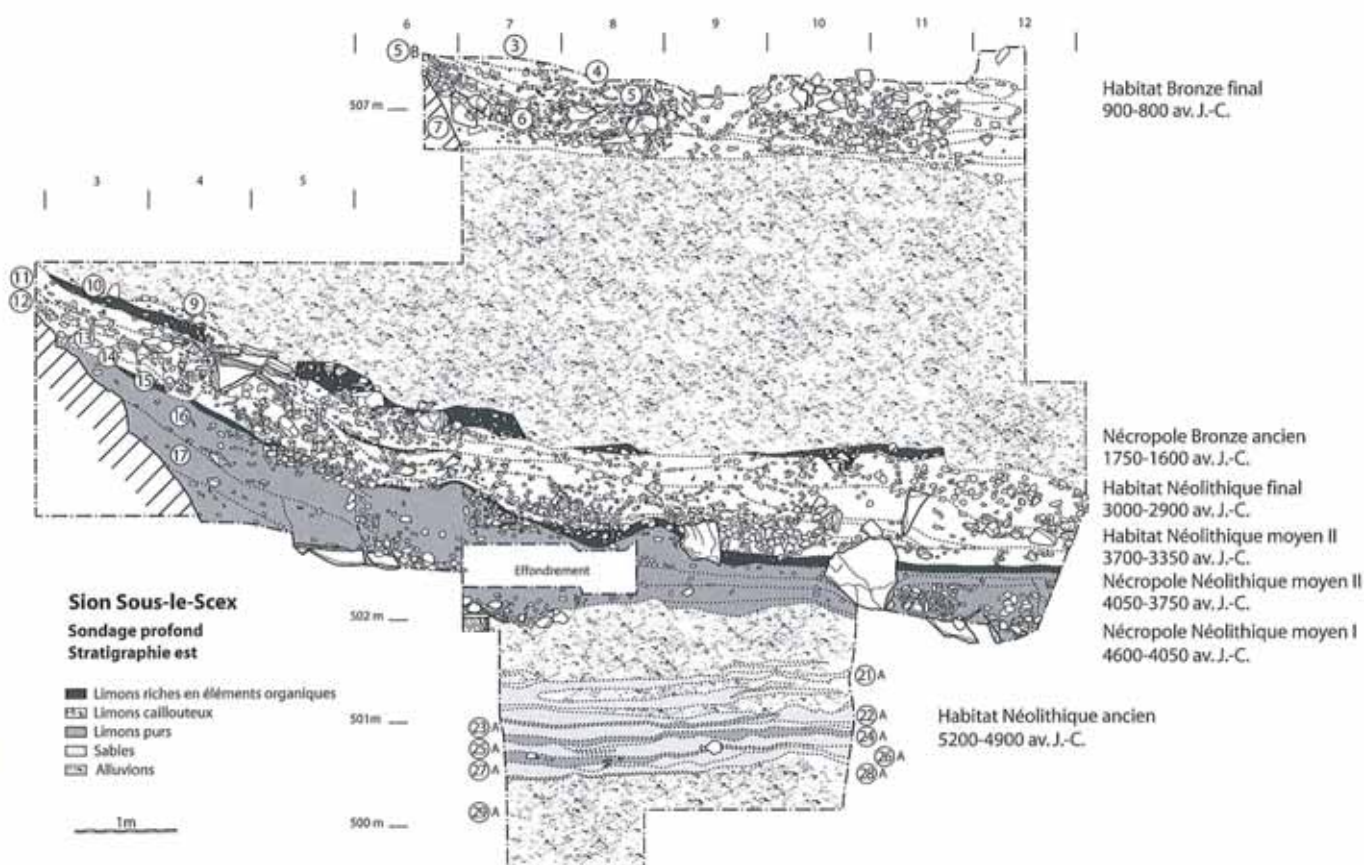


Fig. 3. Sous-le-Sceux (Sion, Valais) : vue générale de la stratigraphie est avec la succession des occupations et leur datation.

ont été descendus par étapes, afin d'obtenir des banquettes en escalier d'une hauteur n'excédant pas les 1 m 50. La surface a ainsi été divisée en dix secteurs.

La stratigraphie est composée de couches limono-sableuses qui contiennent les vestiges archéologiques et qui sont entrecoupées par des chenaux, ainsi que par d'importantes couches de graviers alluvionnaires (fig. 3). Ces dépôts sont essentiellement d'origine fluviale; ils proviennent de la Sionne, qui s'écoule sur le versant nord de la vallée et traverse la ville de Sion. Une partie des limons provient sans doute aussi du rocher de Valère et a été amenée par ruissellement. De même, les nombreux blocs qui ponctuent la stratigraphie sont issus du délitage de la falaise qui surplombe le lieu.

La séquence archéologique s'étend du Néolithique ancien à la fin du Bronze final. Elle comprend plusieurs niveaux d'habitat qui sont datés du Néolithique moyen II, du Néolithique final et du Bronze final. Ils ont livré de nombreuses structures comme des foyers, des fosses, des trous de poteaux et des empiètements, ainsi que du mobilier assez fragmenté. Ces occupations sont intercalées entre deux épisodes funéraires; l'un du Bronze ancien qui a révélé deux tombes dans le secteur fouillé, et l'autre du Néolithique moyen I, qui comprend 24 tombes dont 17 ont pu être étudiées, les autres se trouvant prises dans des coupes de terrain. Ces sépultures ne contenaient généralement pas de

mobilier funéraire, si ce n'est la présence d'une pointe de flèche (tombe 6) et d'une lame en silex (tombe 13). Leur intérêt réside surtout dans leur architecture et dans l'organisation de l'espace sépulcral.

## Problèmes de corrélations stratigraphiques

Lors de l'élaboration des données de terrain, il s'est avéré que les corrélations stratigraphiques entre les secteurs fouillés étaient délicates à réaliser et cela pour plusieurs raisons. D'une part, les nombreuses structures creuses liées aux niveaux d'habitat ont rendu, par endroits, la lecture des coupes problématique. Pour citer un exemple, sur une des principales stratigraphies (fig. 3), une fosse profonde située au mètre 6 n'a pas permis de suivre les couches dans toute leur extension, ce qui a empêché d'établir une corrélation satisfaisante entre les strates s'appuyant contre le rocher, et celles situées plus en aval, au-delà du mètre 5. D'autre part, les variations latérales de faciès sédimentaires n'étaient pas négligeables, ce qui a rendu parfois fragiles les raccords entre les séquences observées dans les différents secteurs fouillés indépendamment. Enfin, les sépultures étaient généralement implantées dans des fosses assez profondes, dont le



niveau de creusement n'a pas été facile à repérer, d'où une légère incertitude quant à leur attribution stratigraphique réelle. L'ensemble de ces facteurs a constitué un réel handicap à l'obtention d'une synthèse fiable des données stratigraphiques. Il a néanmoins été possible, dans un premier temps, de proposer un schéma général de la succession des couches, des tombes et des structures, figuré sous la forme d'un diagramme de Harris (fig. 4). Mais une analyse plus poussée des données archéologiques a vite montré que cette première vision n'était pas satisfaisante et qu'elle engendrait plusieurs incohérences. La première d'entre elles est apparue en étudiant la répartition verticale des principaux vestiges découverts à la fouille (mobilier et structures). Présentée de manière synthétique à l'aide d'histo-

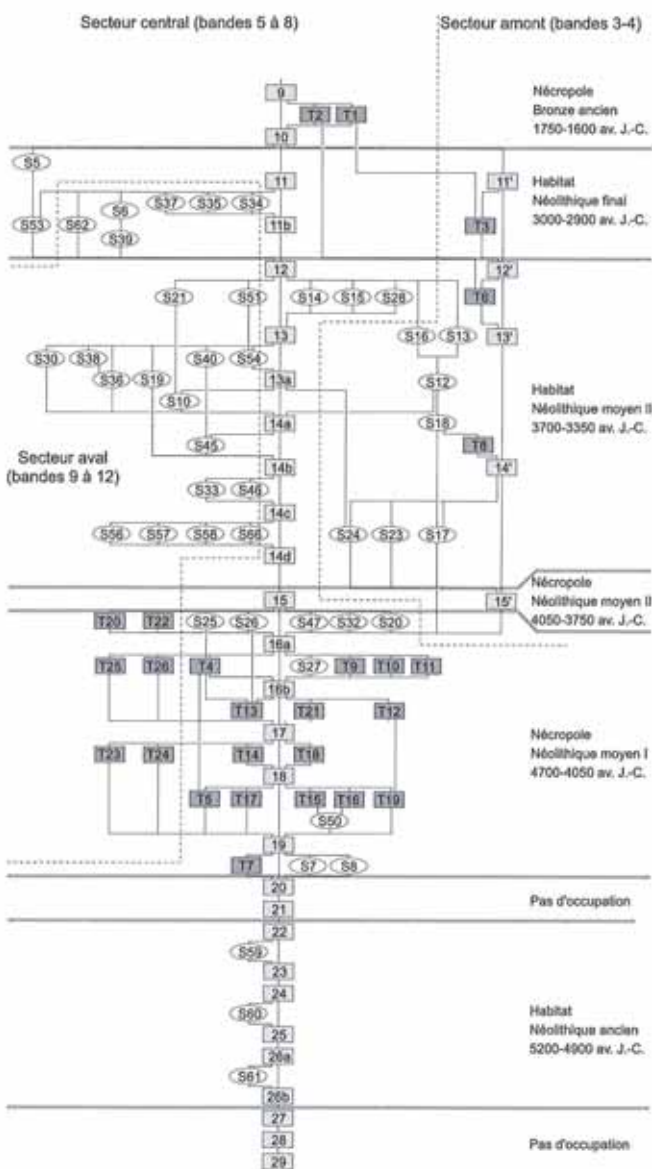


Fig. 4. Sous-le-Scex (Sion, Valais) : diagramme de Harris synthétisant les informations sur la position stratigraphique des tombes (T) et des structures (S). De manière schématique, la séquence centrale (mètres 5 à 8) est la mieux maîtrisée au niveau de la succession des événements, tandis que les surfaces situées aux extrémités nord (mètres 3-4) et sud (mètres 9 à 12) du sondage présentent plus de problèmes.

grammes traduisant la quantité de chaque catégorie d'artefacts au sein des différents niveaux (fig. 5), cette répartition montre que la quantité de restes de faune trouvés dans les couches 16-17, à vocation funéraire, est trop importante pour que leur présence soit en rapport avec les rituels d'inhumation. Dans les autres cimetières de type Chamblandes, une telle abondance de restes fauniques n'est pas attestée à proximité des sépultures. Il y a donc bien des chances qu'à Sous-le-Scex, ces ossements proviennent des niveaux d'habitat sus-jacents. Une autre contradiction apparente provient de la position de trois sépultures – dont deux d'adultes – situées en plein niveau d'habitat, dans les couches 11 à 13. La présence d'adultes inhumés dans des villages ou à proximité de maisons n'est pas attestée dans le Néolithique de la Haute vallée du Rhône; il est donc possible que les trois tombes soient mal positionnées et qu'elles appartiennent en fait à un niveau antérieur à cette phase d'habitat.

La deuxième incohérence a été mise en évidence lors de l'analyse de la répartition stratigraphique du mobilier à valeur typologique. Bien que ce dernier ne soit pas très abondant et assez fragmenté, il fournit des indications chronologiques intéressantes, qui peuvent être subdivisées en cinq grandes phases chrono-culturelles :

- l'intervalle 4700-4050 av. J.-C. (couches 16-18, éventuellement 19) est assimilé, au niveau de la céramique, au style Saint-Uze (anciennement Proto-Cortaillod). Les jarres en forme de tonneau dominent cet ensemble; elles présentent souvent une association caractéristique d'anses et de mamelons (Jeunesse *et al.*, 1991). Ce style, propre à la moitié nord de la vallée du Rhône, peut s'accompagner en Valais de quelques éléments issus du nord de l'Italie, comme c'est le cas à Sous-le-Scex et à Saint-Léonard, Sur-le-Grand-Pré, qui ont tous deux livré un tessou de vase à bouche carrée (Baudais *et al.*, 1990). Les couches 16 et 17 du sondage profond, inscrites dans la seconde moitié du 5<sup>e</sup> millénaire, livrent également quelques éléments en roche tenace polie, dont la présence est à mettre en relation avec la proximité des tombes Chamblandes (cf. Thirault, ce volume). Il s'agit d'une lame de hache perforée et de deux masses plates, dont l'une n'a pas été entièrement perforée (fig. 6).

En Valais, une influence chasséenne assez prononcée intervient à un moment qui n'est pas daté très précisément, mais qui doit se situer quelque part entre les 42<sup>e</sup> et 39<sup>e</sup> siècles av. J.-C. Elle est particulièrement bien représentée à Saint-Léonard, Sur-le-Grand-Pré, et se manifeste aussi à Sion, Petit-Chasseur II-IV. Bien visible au niveau de l'industrie lithique taillée grâce à la présence de lamelles débitées par pression et d'une gamme d'outils caractéristiques du Chasséen méridional (Honegger, 2002), elle est également perceptible au niveau du mobilier céramique, notamment par la présence d'assiettes à rebord ou à marli, parfois décorées d'incisions à cuit, comme c'est le cas à Saint-Léonard (Winiger, 1995). Cette phase est suivie d'une période de régionalisation où se développent deux faciès successifs du Cortaillod (Petit-Chasseur puis Saint-Léonard). Mais cette succession et les liens entretenus entre ces entités culturelles ne sont pas encore très clairs et mériteraient d'être étayés par d'autres découvertes. À Sous-le-Scex, la pauvreté en mobilier et les problèmes stratigraphiques ne permettent pas



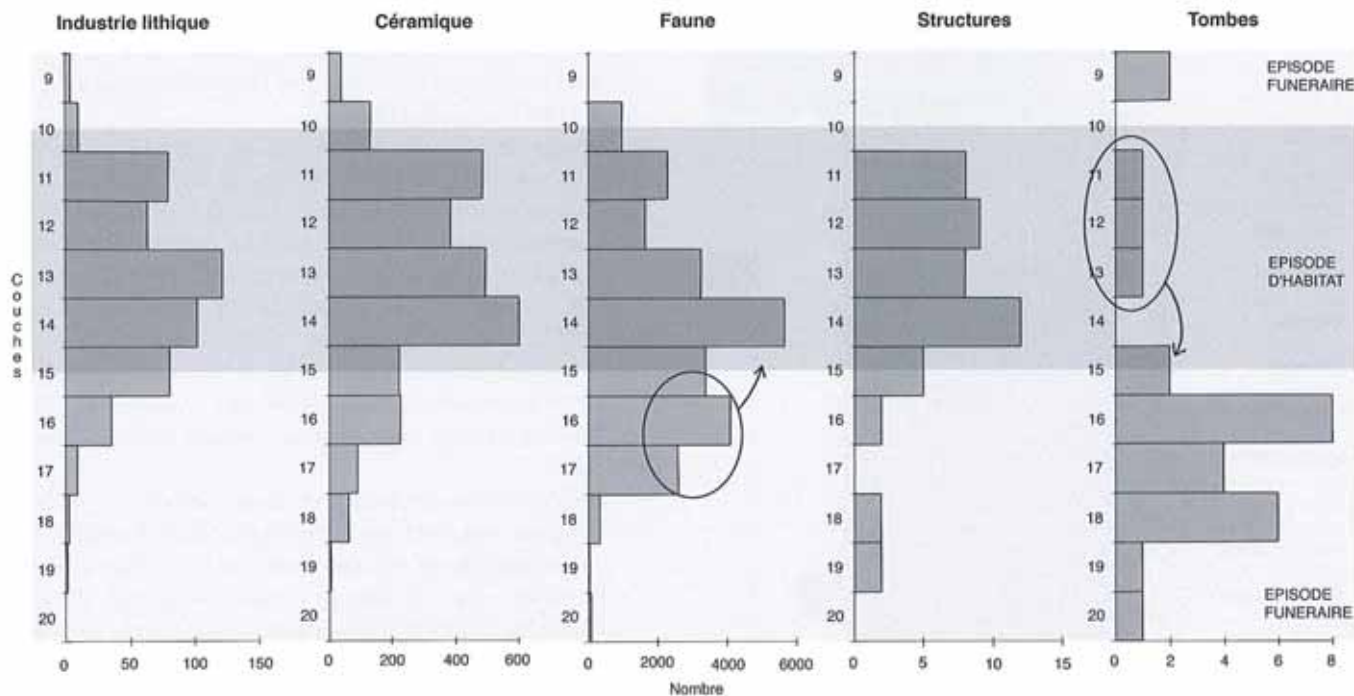


Fig. 5. Répartition stratigraphique des principales catégories de vestiges découverts à Sous-le-Scex (Sion, Valais). L'alternance entre épisodes funéraires et période d'habitat se marque relativement bien au niveau de la distribution des différents témoins. On note cependant certaines incohérences dans la répartition des restes de faune et de certaines tombes, qui résultent de problèmes de corrélations stratigraphiques.

d'apporter d'éléments nouveaux sur cette question, même si l'on sait que les strates concernées par cet épisode doivent être les couches 15 et 16. Tout au plus, peut-on relever la présence d'assiettes à rebord, dont certaines doivent résulter d'occupation remontant à cette époque.

- la période comprise entre 3700 et 3350 av. J.-C. (couches 12-14) est attribuable au Cortaillod de type Saint-Léonard, dont la céramique est caractérisée par des décors à cannelures verticales ou en grain de riz, ainsi que des formes comme des marmites, des jarres et des assiettes pouvant présenter un rebord.
- le Néolithique final de Sous-le-Scex se situe entre 3000 et 2900 av. J.-C. (couche 11), un horizon particulièrement mal connu en Valais central, même si le dolmen MXII du Petit-Chasseur et le site du Château-de-la-Soie apportent quelques informations sur certains aspects de la typologie du mobilier (Baudais *et al.*, 1990). Une pâte plus grossière, la présence de cordons et l'aplatissement du fond des jarres constituent quelques éléments relativement ubiquistes à cette époque.
- la dernière phase correspond au Bronze ancien et se situe entre 1750 et 1600 av. J.-C. (couches 9, 10?); elle est bien connue grâce aux nombreuses découvertes valaisannes rat-

tachées à la civilisation du Rhône. À Sous-le-Scex, le peu de vestiges nous conduit à ne retenir que quelques caractères très généraux, comme le dégraissant grossier et généralement micacé, les fonds plats et les cordons impressionnés.

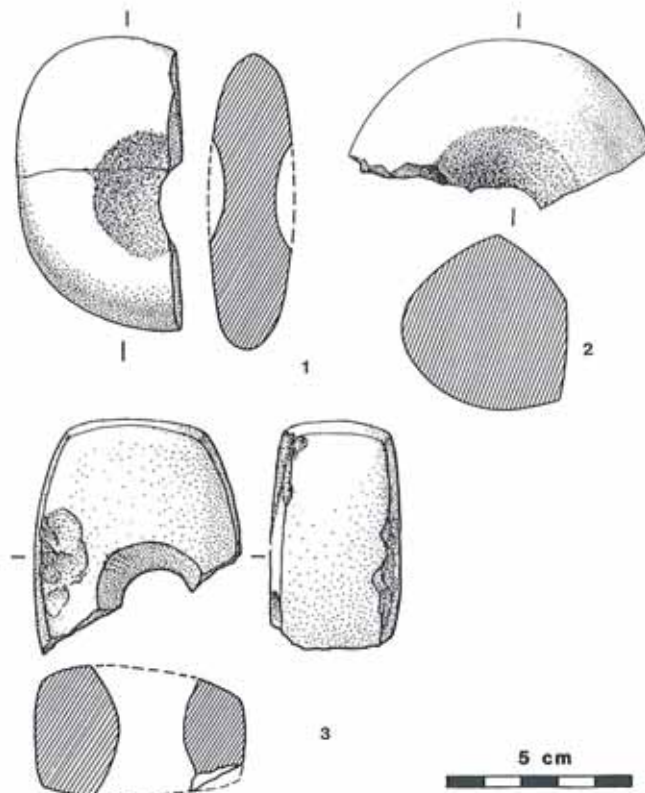


Fig. 6. Sous-le-Scex (Sion, Valais); mobilier en roche tenace polie trouvé dans les niveaux funéraires de type Chamblandes. 1. Masse plate en cours de perforation (couche 16B); 2. Masse plate perforée (couche 17); 3. Lame de hache perforée (couche 17). Dessin: F. Bühler.









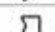
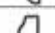


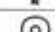

		1750	3000	3700				4700		
		1600	2900	12	13	14	15	16	17	18
		10	11	12	13	14	15	16	17	18
fond plat		2								
dé graissant micacé		3		1			1			
cordon digité		3		1			1			
cordon lisse		3	1							1
languette			1		2					
fond aplati							1			
décor en grain de riz			1							
barette multiforée			1							
vase caréné		2	2	4		1				
mamelon perforé			1	2	2					
assiette à rebord		1	2	1	3	2		16		
cannelures		2		9	5	1	1			
profil en S			1	4	3	1	1			
bord redressé			1	2	1	3	2	1		
mamelon			3	6	8	7	5	8	7	
vase à bouche carrée								1		
anse							1	5	3	1
masse plate								1	1	
hache perforée									1	

Fig. 7. Sériation stratigraphique des principaux éléments typologiques découverts à Sous-le-Scex (Sion, Valais).

La sériation stratigraphique des éléments typologiques les plus caractéristiques de Sous-le-Scex met clairement en évidence que la succession des couches telles qu'elle a été dictée par l'analyse des coupes de terrain est insatisfaisante (fig. 7). Cela est particulièrement vrai pour les couches 10 à 15, où les éléments typologiques de périodes distinctes se répartissent sur toute la hauteur de la séquence, sans respecter l'attribution chronologique de chaque niveau. Seules les couches funéraires de la base de la stratigraphie sont mieux individualisées (couches 16 à 18) et présentent une certaine cohérence sur le plan de la typologie et de la chronologie.

## Datations absolues

Les datations au radiocarbone ont joué un rôle fondamental dans la réactualisation des données stratigraphiques. Une première série de 18 dates avait été réalisée entre 1984 et 1988 (fig. 8). A cette époque, la technique à l'accélérateur (AMS) en était encore à ses balbutiements; il n'était donc pas possible de dater directement les os des squelettes, la méthode conventionnelle nécessitant des quantités d'ossements trop importantes.

Ce sont donc essentiellement des charbons récoltés dans les couches qui ont servi d'échantillons à analyser. Afin de couvrir au mieux la séquence archéologique, l'échantillonnage avait été réparti entre les couches 11 et 26a.

Les résultats de ces premières analyses au radiocarbone se sont avérés décevants. La dernière synthèse sur la chronologie valaisanne a bien montré que l'apport de Sous-le-Scex était modeste, voire problématique, par le fait que bon nombre de ses datations n'étaient pas assez précises, voire aberrantes (Baudais *et al.*, 1990, p. 44-50). Les raisons de cet échec partiel sont aujourd'hui aisées à expliquer :

- la marge d'erreur de plusieurs de ces dates est supérieure à  $\pm 100$  ans et même parfois à  $\pm 200$  ans, ce qui est trop élevé dans un contexte chronologique comme celui de Sous-le-Scex;
- les échantillons de charbon devaient atteindre un poids de 5 g pour être daté par la méthode conventionnelle. Par conséquent ils ont souvent résulté de la réunion de petits fragments dispersés dans la couche, un facteur qui augmente les risques de pollution par des éléments en provenance des strates inférieures ou supérieures;
- enfin, les échantillons provenaient généralement des couches archéologiques, plus rarement des foyers, mais jamais directement des tombes des niveaux funéraires. L'association entre l'échantillon et l'événement à dater en a été fragilisée.

Suite à ce constat, une réévaluation a conduit à écarter toutes les dates non associées directement à une structure. Ce choix strict a eu pour conséquence de ne pas retenir certaines dates qui paraissaient cohérentes (notamment CRG 569 et 571), mais il a l'avantage de reposer sur un critère objectif, indépendant de la qualité du résultat. Dans un deuxième temps, une nouvelle série de datations a été réalisée en 1997 afin de préciser la chronologie des tombes (fig. 8). Profitant cette fois des progrès de la méthode à l'accélérateur, l'échantillonnage s'est concentré sur les os des squelettes, ce qui a permis de dater directement les tombes. Il en résulte une vision renouvelée de la succession des événements funéraires, qui présente maintenant une cohérence bien plus grande.

## Succession et organisation des niveaux funéraires

La synthèse qui suit découle de la confrontation entre chronologie au radiocarbone, organisation spatiale des sépultures et indications stratigraphiques, ces dernières étant utilisées avec une certaine prudence. Il est ainsi possible de proposer pour le site de Sous-le-Scex une succession de quatre épisodes funéraires. À noter qu'il ne s'agit pas d'une démonstration définitive et que seule la datation de la totalité des sépultures permettrait de valider cette proposition. Par ailleurs, les sept tombes non fouillées, présentes en coupes, ont été laissées dans le niveau proposé par la stratigraphie, car les informations à leur sujet étaient trop maigres pour discuter de leur appartenance à tel ou tel épisode. Les deux premiers épisodes s'inscrivent dans des intervalles de temps très proches; leur distinction repose en particulier sur



Labo	Age B.P.	Calibration à 1 sigma	Matériau et contexte	Couche	Période	Type d'occupation
<b>Dates conservées</b>						
CRG 568	4310 ± 65	3010-2880	charbon, foyer 53	couche 11	Néolithique final	Habitats
CRG 653	4665 ± 100	3620-3340	charbon, foyer 17	couche 14-15	Néolithique moyen II	
CRG 570	4685 ± 125	3630-3340	charbon, foyer 10	couche 13a-14a	Néolithique moyen II	
CRG652	4880 ± 70	3710-3630	charbon, foyer 19	couche 13-14b	Néolithique moyen II	
ETH 17643	5070 ± 65	3980-3750	os, tombe 3	couche 11	Néolithique moyen II	Nécropole
ETH 16197	5150 ± 65	3990-3820	os, tombe 6	couche 12	Néolithique moyen II	
ETH 17642	5160 ± 60	4050-3800	os, tombe 8	couche 13	Néolithique moyen II	
ETH 16201	5340 ± 60	4310-4050	os, tombe 4	couche 16a	Néolithique moyen I	Nécropole
ETH 16200	5570 ± 65	4460-4350	os, tombe 20	couche 15-16a	Néolithique moyen I	
CRG 567	5570 ± 80	4470-4340	charbon, foyer 7	couche 19	Néolithique moyen I	
ETH 16202	5575 ± 70	4470-4350	os, tombe 7	couche 19	Néolithique moyen I	
CRG 743	5620 ± 80	4530-4360	charbon, foyer 7	couche 19	Néolithique moyen I	
ETH 16203	5715 ± 65	4680-4470	os, tombe 24	couches 17-19	Néolithique moyen I	
ETH 16198	5747 ± 75	4710-4500	os, tombe 13	couche 16b	Néolithique moyen I	
CRG 746	5845 ± 210	4940-4460	charbon, foyer 50	couche 18	Néolithique moyen I	
CRG 747	5860 ± 140	4910-4540	charbon, foyer 50	couche 18	Néolithique moyen I	
CRG 852	6095 ± 70	5190-4920	charbon, structure 59	couche 22	Néolithique ancien	
<b>Dates écartées</b>						
CRG572	4020 ± 140	2860-2340	charbon, C/3-4	couche 11	Néolithique final	
CRG693	4770 ± 170	3710-3360	os	couche 16b	Néolithique moyen I	
CRG 571	4930 ± 150	3940-3540	charbon, C 3-4	couche 15	Néolithique moyen II	
CRG 762	5640 ± 200	4720-4270	charbon, surface 1	couche 19	Néolithique moyen I	
CRG 748	5700 ± 250	4830-4330	charbon, B18	base couche 18	Néolithique moyen I	
GIFTAN 88154	5720 ± 120	4720-4410	charbon	couche 24b	Néolithique ancien	
CRG761	6140 ± 125	5230-4910	charbon, B-C-D/4-5	couche 18	Néolithique moyen I	
CRG 569	6080 ± 80	5070-4860	charbon	couche 26a	Néolithique ancien	
CRG760	6170 ± 235	5320-4800	charbon, E14-5	couche 18	Néolithique moyen I	

Fig. 8. Sous-le-Sceux (Sion, Valais) - tableau des datations au radiocarbone. Les dates CRG (conventionnelle) et GIFTAN (AMS) ont été réalisées entre 1984 et 1988, tandis que les dates ETH (AMS) ont été obtenues en 1997.

l'emplacement et l'organisation des sépultures (fig. 9). Dans la partie sud du sondage, trois tombes en ciste sont implantées selon une orientation sud-ouest/nord-est, qui ne sera plus d'usage par la suite. Ce groupe paraît très homogène, notamment par sa localisation, nettement en périphérie des autres tombes. Il n'y a que les tombes 25-26 (fig. 10) qui pourraient éventuellement s'ajouter à ce premier groupe, même si leur attribution initiale les situe dans une strate supérieure. Rappelons à ce sujet que la partie sud du sondage (mètres 9 à 12) a été difficile à corréler au reste de la fouille, à cause des très nombreuses fosses et chenaux plus récents qui sont venus compliquer la lecture de la stratigraphie.

Les trois sépultures du premier épisode se composent d'une inhumation individuelle d'adulte (tombe 24) et de deux tombes doubles qui contiennent chacune un sujet principal et quelques restes d'un second individu, résultant vraisemblablement d'une réduction. Ainsi, la tombe 23 a livré quelques os d'un bébé de 8-9 mois et un squelette complet d'une femme de 35-40 ans, tandis que la tombe 22 réunit deux enfants entre 1 et 4 ans. La seule sépulture datée remonte à 4700-4500 av. J.-C. alors qu'un foyer situé au nord fournit un résultat un peu plus ancien (4900-4600 av. J.-C.) qui laisse penser qu'il appartient à une occupation antérieure à la nécropole.

Le deuxième épisode comprend huit tombes individuelles en ciste dont sept sont bien groupées au nord du sondage. Leur orientation, très régulière, suit une direction sud/nord; tous les corps sont déposés sur le côté gauche, comme cela est habituellement le cas en contexte Chamblandes. Les adultes sont majo-

ritaires tandis que deux cistes contiennent des individus immatures (tombes 14 et 16).

D'un point de vue stratigraphique, toutes les inhumations de cet épisode se rattachent aux couches inférieures de la séquence funéraire (couches 17 à 19). La tombe 13 paraît la plus ancienne avec une date contemporaine à celle obtenue sur une sépulture du premier épisode. Deux autres cistes fournissent un résultat plus tardif (4450-4350 av. J.-C.), qui est contemporain de la date réalisée sur un foyer proche. Ce dernier a pu donc être en usage au cours de cérémonies funéraires comme c'est le cas sur d'autres sites comme Barmaz, où des foyers sont également signalés dans les niveaux funéraires (Honegger, Desideri, 2003). Le troisième niveau regroupe trois tombes attribuées initialement aux couches 16a-16b qui correspondent au sommet de la séquence funéraire. Leur orientation est très régulière (nord/sud) et légèrement décalée vers l'est par rapport à la période précédente, tandis que leur architecture est plus soignée. Les dalles sont en effet plus fines, plus régulières, mieux disposées et elles dégagent des sortes d'antennes aux extrémités. La tombe 9 contenait le corps d'un individu immature tandis que la tombe 12 a livré un adulte gracile de 18-25 ans. Quant à la tombe 4, la plus grande connue sur le site, elle réunit 4 adultes et montre qu'après l'inhumation du sujet principal, la sépulture a été rouverte à plusieurs reprises. Sa datation nous situe vers 4300-4050 av. J.-C.

Enfin, le quatrième épisode marque une rupture par rapport au rituel de type Chamblandes. Il regroupe les trois inhumations qui avaient été situées à l'origine dans les niveaux d'habitat sus-

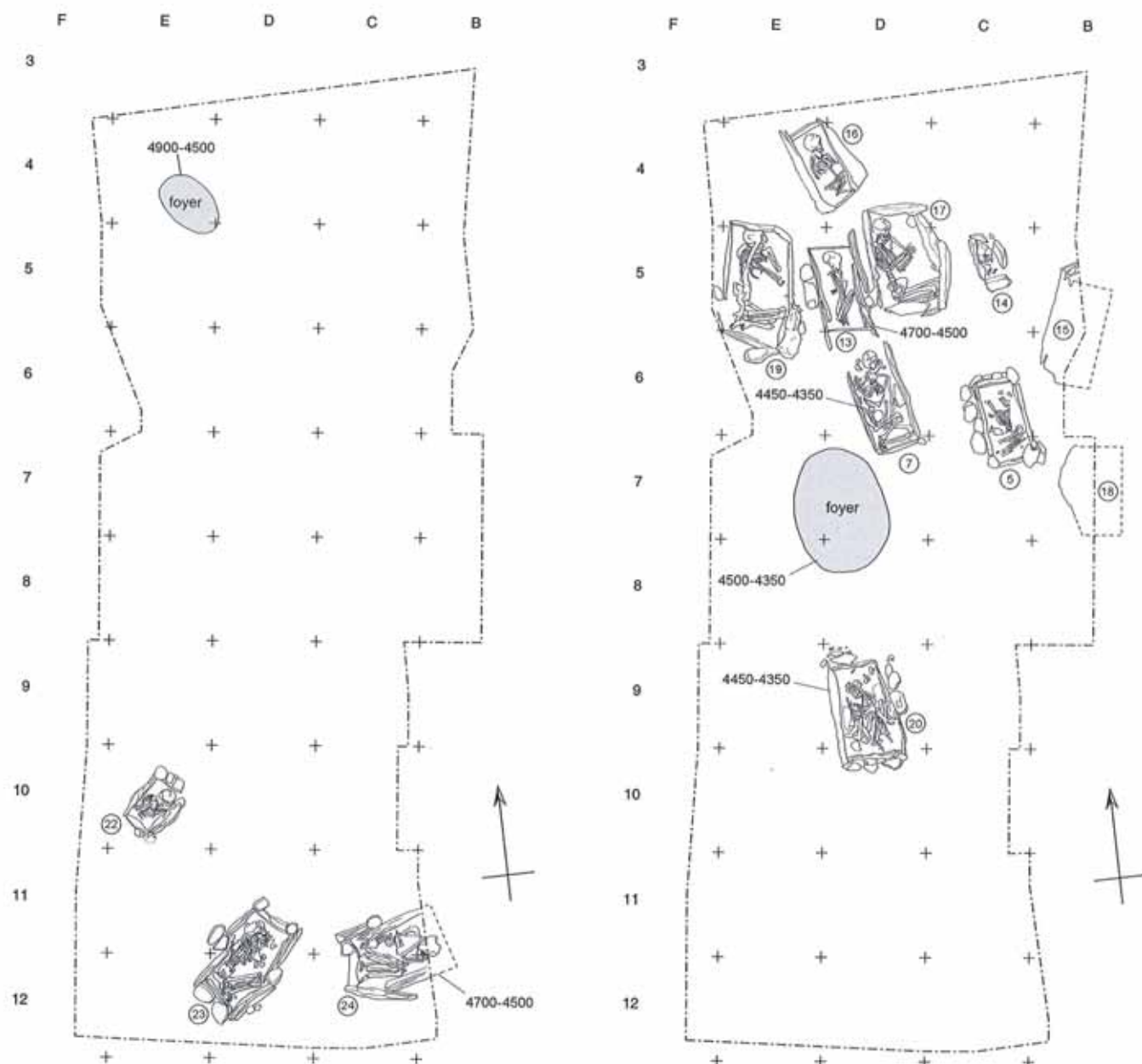


Fig. 9. Plan des deux premiers épisodes funéraires de Sous-le-Scex (Sion, Valais). A gauche, la première période funéraire doit débuter vers 4700-4500 av. J.-C. A droite, l'épisode suivant s'inscrit entre 4500 et 4350 av. J.-C. à l'exception de la tombe 13 un peu plus ancienne.

jacents, faute de bons raccords stratigraphiques entre les mètres 3-4 et le reste du site. Toutes trois ont été datées et s'inscrivent dans le même intervalle de 4000-3800 av. J.-C., ce qui permet de les rattacher approximativement à la couche 15. Cette fois, il ne s'agit pas de cistes mais de sépultures en pleine terre qui ne paraissent pas avoir été dotées d'une architecture en matériau périssable, d'après ce que l'on peut juger de la position des squelettes. Elles réunissent deux adultes (femmes probables) et un enfant de 1 à 4 ans. Deux des squelettes sont disposés sur le côté gauche comme précédemment, tandis que le troisième a été déposé sur le côté droit. Ces trois individus inhumés directement dans des fosses ne sont pas sans évoquer une tradition chasséenne (Beeching, Crubézy, 1998) et il est tentant d'y voir la marque des influx méridionaux évoqués plus haut, datés glo-

balement entre 4200 et 3800 av. J.-C. Cette pratique d'inhumation en fosse n'a pas d'équivalent sur les autres sites valaisans du Néolithique moyen. Il s'agit vraisemblablement d'un épisode sans lendemain car, au cours du 4<sup>e</sup> millénaire, les cistes de type Chamblandes continuent de représenter la norme en termes de pratiques funéraires (Moinat, 1997).

Malgré les difficultés stratigraphiques, il a été possible de distinguer à Sous-le-Scex quatre phases d'utilisation de la nécropole, chacune d'entre elles révélant une grande homogénéité dans le rituel funéraire, notamment en ce qui concerne l'orientation des tombes et l'architecture. Ce constat permet de supposer qu'il devait en être de même dans les autres ensembles de type Chamblandes. C'est en tout cas ce que suggèrent les deux cime-



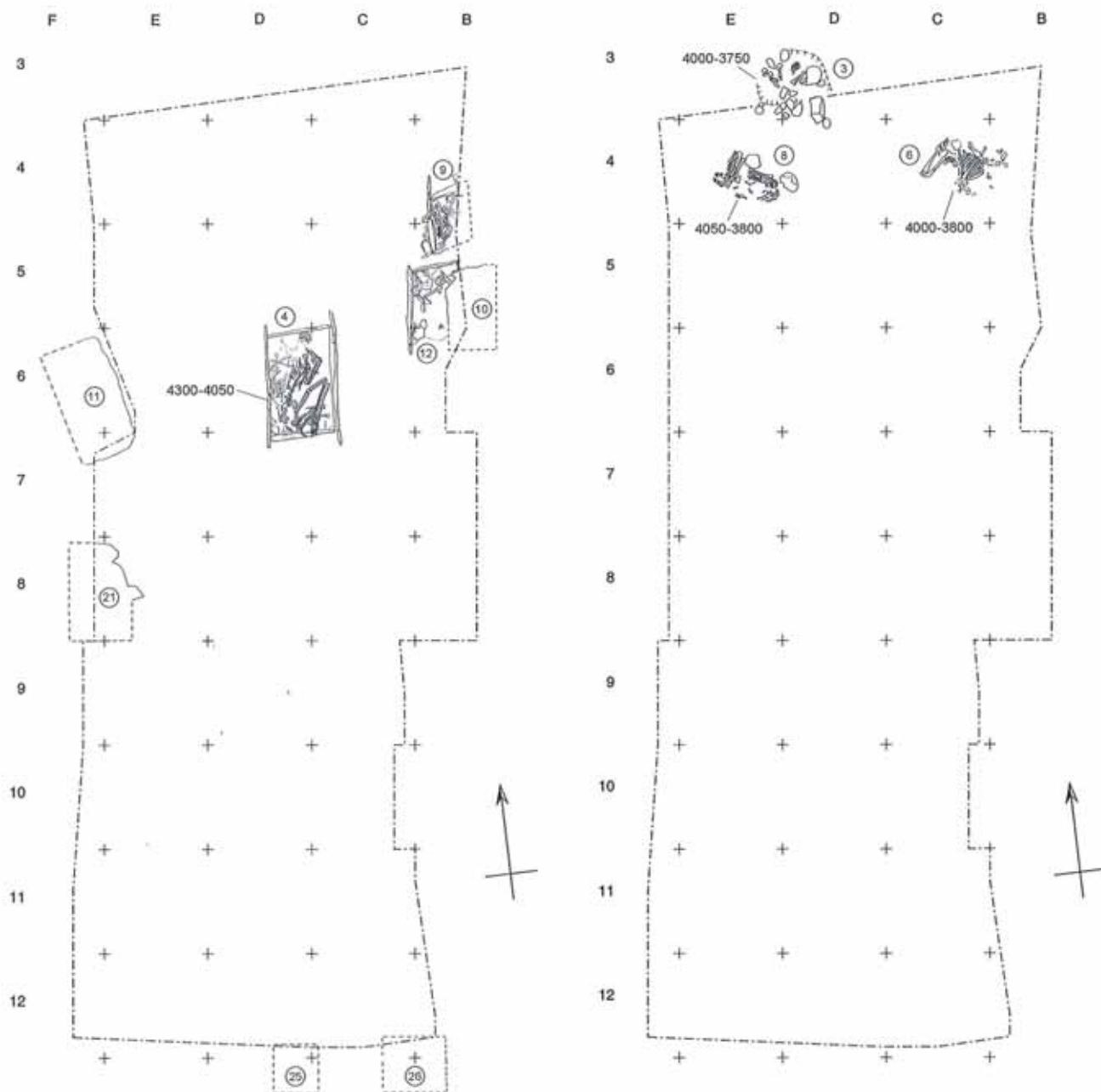


Fig. 10. Plan des deux derniers épisodes funéraires de Sous-le-Sceux (Sion, Valais). A gauche, trois tombes de même orientation doivent s'inscrire entre 4300 et 4050 av. J.-C. A droite, les trois dernières inhumations néolithiques de Sous-le-Sceux sont datées entre 4000 et 3800 av. J.-C.

tières de Barmaz avec un premier emplacement (Barmaz I), utilisé pendant plusieurs siècles, qui présente des sépultures aux orientations variables (Honegger, Desideri, 2003). Ces dernières ont probablement été implantées lors d'épisodes successifs que l'analyse n'a pas pu distinguer, faute de datations assez nombreuses et d'une stratigraphie suffisamment dilatée. Barmaz II, au contraire, livre un ensemble de sépultures aux orientations bien plus régulières, qui pourraient bien être le signe d'une utilisation s'inscrivant dans un intervalle de temps plus court.

Le séquençage précis de vastes ensembles sépulcraux suppose cependant la réalisation d'un grand nombre de datations  $^{14}\text{C}$  que les budgets ne permettent que rarement d'obtenir. À ce titre, Sous-le-Sceux montre que les résultats des datages au radiocarbone ont été déterminants dans la compréhension de la suc-

cession des événements, la stratigraphie, trop complexe, ne permettant pas d'obtenir à elle seule un résultat probant<sup>2</sup>.

Matthieu Honegger  
Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité  
Laténium / Espace Paul Vouga  
CH-2068 Hauterive

<sup>2</sup> Il est intéressant de noter que ce cas de figure, qui plaide ici pour une plus grande efficacité chronologique du  $^{14}\text{C}$  par rapport à la stratigraphie, va à l'encontre de la thèse défendue il y a quelques années par J.-P. Demoule, qui tendait à relativiser la valeur des datations au radiocarbone, au profit des informations stratigraphiques (Demoule, 1995).

## Références bibliographiques

- BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MAY O., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2 (1989-1990), p. 5-56.
- BEECHING A., CRUBEZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du collège de France, Les Hespérides, Errance éd., Paris, p. 147-164.
- BRUNIER C., MARTINET C., ELBIALI N. (1986) – Sion, Sous-le-Scex, in A. Gallay dir., *Le Valais avant l'histoire : 14000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C. Catalogue d'exposition (Sion, 1986)*, Musées cantonaux du Valais éd., Sion, p. 250-253.
- DEMOULE J.-P. (1995) – Les datations au carbone 14 sont-elles utiles? in C. Billard et M. Lemerrier dir., *Évreux 1993, Actes du 20<sup>ème</sup> colloque interrégional sur le Néolithique*, Revue archéologique de l'Ouest, suppl. n° 7, p. 135-138.
- GALLAY A. (1984) – Rapport préliminaire sur la séquence préhistorique de Sion, Sous-le-Scex, *Archéologie suisse*, t. 7, 4, p. 144-146.
- HONEGGER M. (2002) – Les influences méridionales dans les industries lithiques du Néolithique suisse, in M. Bailly, R. Furestier et T. Perrin dir., *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien : problèmes et actualités, Actes de la table-ronde de Lyon, 8-9 décembre 2000*, coll. Préhistoires, 8, Monique Mergoïl éd., Montagnac, p. 135-147.
- HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.
- JEUNESSE C., NICOD P.-Y., VAN BERG P.L., VORUZ J.-L. (1991) – Nouveaux témoins d'âge Néolithique ancien entre Rhône et Rhin, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 74, p. 43-78.
- MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le bassin lémanique et la haute vallée du Rhône, in Actes du VII<sup>e</sup> colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil., 11-12-13 mars 1994, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, t. 5-6 (1994-1995), p. 39-52, 8 fig.
- WINIGER A. (1995) – *Étude du mobilier néolithique de Saint-Léonard "Sur le Grand Pré" (Valais, Suisse)*, thèse de doctorat : Faculté des sciences, Section de biologie, Archéologie préhistorique, Sc. 2736, Genève : Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université.



## Variabilité des pratiques funéraires en Valais autour de 4000 av. J.-C. : découvertes récentes

François Mariéthoz

**Résumé :** Dans le canton du Valais, près de 200 sépultures du Néolithique moyen sont actuellement connues. Il s'agit pour la plupart de cistes de types Chamblandes, généralement regroupées en petits ensembles de 4 à 40 tombes. Nous nous proposons de présenter quatre sépultures particulières récemment mises au jour. Dans trois cas, il ne s'agit pas de nécropole mais de sépultures en contexte d'habitat. Les deux premières ont été mises au jour sur le site de Saint-Léonard, carrière MTA, à quelques dizaines de mètres du site éponyme de Saint-Léonard, sur la colline du Grand Pré. Il s'agit de sépultures à inhumation en fosses circulaires profondes, datées entre 4320 et 4050 av. J.-C., qui s'insèrent dans les premières phases d'habitat. La première contenait les restes squelettiques d'un enfant en position secondaire, accompagné de quelques perles en corail, d'un fragment de lame de hache en roche verte et d'un bracelet taillé dans une coquille de triton (*Charonia nodifera*). Dans la seconde, une femme âgée, déposée sur le côté droit, était parée de près de 360 boutons de type Glis, entourant le bassin et le haut des jambes. Les influences chasséennes, reconnues dans le mobilier lié à l'habitat, concernent donc également certaines pratiques funéraires en marge des nécropoles. Le troisième cas provient du site de Sion, Bramois, Pranoé, fouillé en 1999. À la base du niveau le plus ancien, daté par <sup>14</sup>C entre 4050 et 3800 av. J.-C., une petite ciste de 30x40cm a livré les restes de deux adultes incinérés, sans mobilier. Si la crémation des corps est déjà pratiquée au Néolithique moyen, avec des dépôts d'ossements humains brûlés épars dans des tombes à inhumation, cette structure présente le premier cas de ciste à incinération. Enfin, une ciste à inhumation, toujours dans le quartier de Pranoé à Bramois, à quelques dizaines de mètres de l'incinération mais hors du contexte d'habitat, confirme l'existence de petits tumuli comme marquage de tombe.

**Zusammenfassung :** Es sollen an dieser Stelle vier besondere Grabbefunde vorgestellt werden, die unlängst aufgedeckt wurden. Bei drei Fällen handelt es sich nicht um Gräber aus einem Gräberfeld sondern aus Siedlungszusammenhang. Die beiden ersten Gräber wurden an der Fundstelle Saint Léonard „carrière MTA“ freigelegt, die sich nur wenige Dutzend Meter von der eponymen Fundstelle Saint Léonard „Sur le Grand Pré“ befindet. Es handelt sich um Bestattungen in tiefen, kreisförmigen Gruben, die zwischen 4320 und 4050 v. Chr. datieren und zu den frühesten Siedlungsphasen gehören. Das erste Grab enthielt die Skelettreste eines Kindes in Sekundärlage mit einigen Korallenperlen, einem Beilfragment aus Grünschist und einem aus einer Tritonmuschel hergestellten Armring als Beigaben. Im zweiten Grab stiess man auf die Bestattung einer alten Frau, die in rechter Seitenlage eingebettet war und deren Bekleidung mit ungefähr 360 Glisperlen, die sich um das Becken und im Oberschenkelbereich befanden, besetzt war.

Die Chasséen-Einflüsse, die im Siedlungsmaterial erkannt werden konnten, finden sich demnach auch bei einigen Bestattungen am Rand der Gräberfelder wieder. Das dritte Beispiel wurde 1999 in Bramois-Pranoé freigelegt. An der Unterkante des ältesten Niveaus, das nach den <sup>14</sup>C-Daten zwischen 4050 und 3800 v. Chr. datiert, enthielt eine kleine Steinkiste den beigabenlosen Leichenbrand zweier Erwachsener. Auch wenn Brandbestattungen bereits im Jungneolithikum durch die Niederlage von vereinzelt verbrannten Menschenknochen in Körpergräbern belegt sind, so stellt der vorliegende Befund den ersten Fall einer Brandbestattung in einer Steinkiste dar. Abschliessend bestätigt die Befundbeobachtung einer Steinkiste mit Körperbestattung, ebenfalls im Viertel Pranoé in Bramois, nur wenige Meter von der Brandbestattung entfernt, jedoch nicht mehr in Siedlungszusammenhang, das Vorhandensein kleiner Grabhügel, die die Gräber obertägig kennzeichneten.

**Abstract :** We should like to present four recently discovered tombs. Three of them are not in a necropolis but in a dwelling context. The first two were found on the site at Saint-Léonard, the MTA quarry, some ten metres away from Saint-Léonard itself, on the hillside called Grand-Pré. These are deep circular pits that date back to 4320 and 4050 B.C. at the time of the first fixed dwellings. The first tomb revealed the skeleton of a child in the secondary position, with some coral beads, a piece of an axe blade made of green stone and a bracelet fashioned out of a triton trumpet shell (*Charonia nodifera*). In the second tomb, an elderly woman had been laid on her right side and her hips and thighs were covered with 360 buttons of the Glis type.

The "chasséenne" influence, recognisable in the dwelling interiors, is also apparent in certain funerary practises held away from the necropolis. The third case comes from Pranoé (Sion), excavated in 1999. On the most ancient level, dated by C14 between 4050 and 3800 B.C., a small cist contained the incinerated remains of two adults, without objects of any kind. If cremation was in practise in the Middle Neolithic period, in order to scatter charred bones in the tombs, this structure is the very first known cist to be designed for incineration. Finally, a burial cist, also in the area of Pranoé, a small distance away from the incineration cist but outside the dwelling quarters, confirms the existence of small tumuli to mark out tombs.



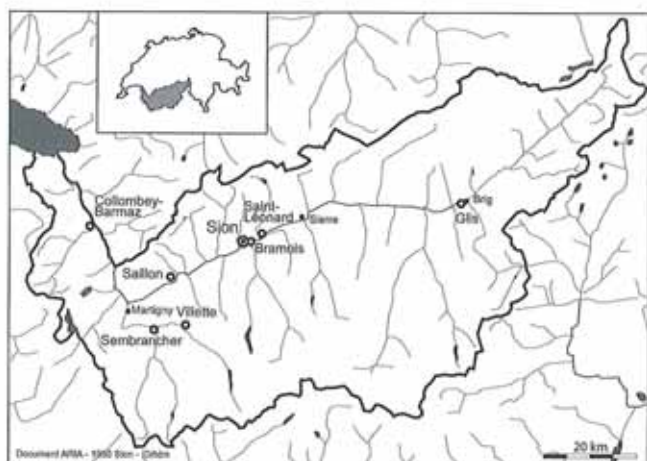


Fig. 1. Localisation des sites du Valais (Suisse) mentionnés dans le texte. (Dessin : I. de Meuron et F. Mariéthoz).

Ces dernières années, pas moins de quatre sites, dont trois nouveaux, sont venus enrichir notre compréhension des pratiques funéraires durant le Néolithique moyen en Valais (Suisse ; fig. 1). La série débute en 1999 par la découverte d'une incinération en ciste à Bramois. Elle se poursuit en 2003 avec l'observation de trois cistes à l'occasion de travaux routiers Sous les Bercles à Saillon. Ce nouveau site se signale par des fosses particulièrement profondes et par la découverte d'un nouveau type de bracelet. En 2003 toujours, la reprise des fouilles sur le site des carrières MTA à Saint-Léonard a permis de dégager huit sépultures en fosse<sup>1</sup> dont une inhumation féminine exceptionnelle et une sépulture d'enfant que nous présentons dans ces lignes. Le dernier ensemble, en cours de fouille au moment de la tenue du colloque, a été découvert lors de la construction d'un parking souterrain à la place des Remparts en ville de Sion. Il a livré 11 cistes et 4 inhumations en fosse, mais ne sera pas abordé dans le cadre de cet article<sup>2</sup>.

Parmi ces découvertes récentes, nous avons choisi de présenter les sites de Saint-Léonard et de Bramois, parce qu'ils apportent quelques nouveautés architecturales et une plus grande variété des contextes. Ces sépultures se situent dans des habitats et s'opposent aux habituels groupements d'inhumations en nécropole.

## Des tombes en fosses sur la colline du Grand Pré à Saint-Léonard

La commune de Saint-Léonard est connue depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour receler dans son sous-sol d'importants vestiges archéologiques. Les découvertes de sites du Néolithique moyen se sont succédé dès 1957, date des premières fouilles au lieu dit Sur-le-Grand-Pré (Sauter, 1957, 1958, 1960 et 1963). Deux zones d'habitats ont été mises en évidence : sur la colline du Grand-Pré et sur le pied du coteau (Sauter, 1963 ; Mariéthoz, 2003 et 2007), en bordure est du cône d'alluvion de la Lienne. Entre les deux, au niveau de la plaine, des sépultures en ciste ont

également été mises au jour au lieu dit Les Bâtiments (Corboud et al., 1988)<sup>3</sup>.

Sur le flanc sud de la colline, à quelques dizaines de mètres du site éponyme de Saint-Léonard (Winiger, 1995), deux ensellements ont été prospectés en 2003. Tous deux ont livré des vestiges d'habitat du Néolithique moyen, extensions probables du site de « Sur-le-Grand-Pré ». L'un d'eux, situé plus à l'est et directement menacé par l'extension d'une carrière, a été fouillé de 2003 à 2006. Si les niveaux d'occupation sont presque entièrement détruits par la culture de la vigne, les structures en creux ont été préservées sur quelque 500 m<sup>2</sup> (fig. 2).

Dans un petit secteur de 50 m<sup>2</sup>, moins touché par la viticulture, des niveaux d'occupations successives en terrasses du Néolithique moyen ont pu être analysés avec précision. Les données de fouille, non élaborées actuellement, permettent déjà de proposer une chronologie qui s'étend environ de 4300 à 3600 av. J.-C. sur la base du matériel céramique notamment et d'une première série de datations <sup>14</sup>C. Le mobilier céramique des niveaux les plus anciens présente des parallèles très clairs avec la céramique chasséenne (décors géométriques incisés) alors que les niveaux conservés les plus récents contiennent des récipients caractéristiques du groupe de Saint-Léonard (décors de motifs géométriques en cannelures larges). Si les motifs restent les mêmes, l'évolution du décor est marqué par le passage progressif de l'incision à la cannelure large.

Huit sépultures et de nombreux ossements humains épars ont été découverts sur le site. Déjà partiellement détruites, trois tombes perturbées apparaissaient directement à la base des couches mélangées par les travaux viticoles. L'une d'elles a été datée par <sup>14</sup>C et est vraisemblablement attribuable au groupe de Saint-Léonard, entre 3780 et 3540 av. J.-C.<sup>4</sup> Trois sépultures de bébé sont aménagées dans des petites fosses creusées depuis les niveaux de terrasses. Enfin, deux fosses attribuées aux phases d'occupation anciennes contenaient chacune une inhumation. Nous présentons ces deux dernières.

## Une sépulture secondaire d'enfant

La fosse UT216 recoupe la couche la plus ancienne de l'habitat conservée dans ce secteur, datée entre 4320 et 4050 av. J.-C.<sup>5</sup> Son diamètre atteint 1,2 m pour une profondeur de 0,6 m. Le quart inférieur de la fosse est comblé par un sédiment compact brunâtre dans lequel des fragments de faune et de céramique ont été découverts ; ce remplissage correspond vraisemblable-

<sup>1</sup> Le terme « sépulture en fosse » sera utilisé dans cet article en opposition à sépulture en ciste, la sépulture en fosse pouvant être, en l'absence d'étude détaillée, une inhumation en pleine terre ou en coffre de bois.

<sup>2</sup> La chronique des fouilles est publiée dans l'Annuaire d'archéologie suisse (anciennement ASSPA), 2007, 70, p. 143-144.

<sup>3</sup> En dernier lieu on se référera aux synthèses de P. Corboud sur les différents sites de Saint-Léonard dans le registre de l'ouvrage *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge, vol. 2, Néolithique*, 1995, p. 319-320, qui donne également une bibliographie complète des découvertes anciennes.

<sup>4</sup> UrC 12878 : 4891 ± 49 BP, datation sur os humain de la tombe 3.



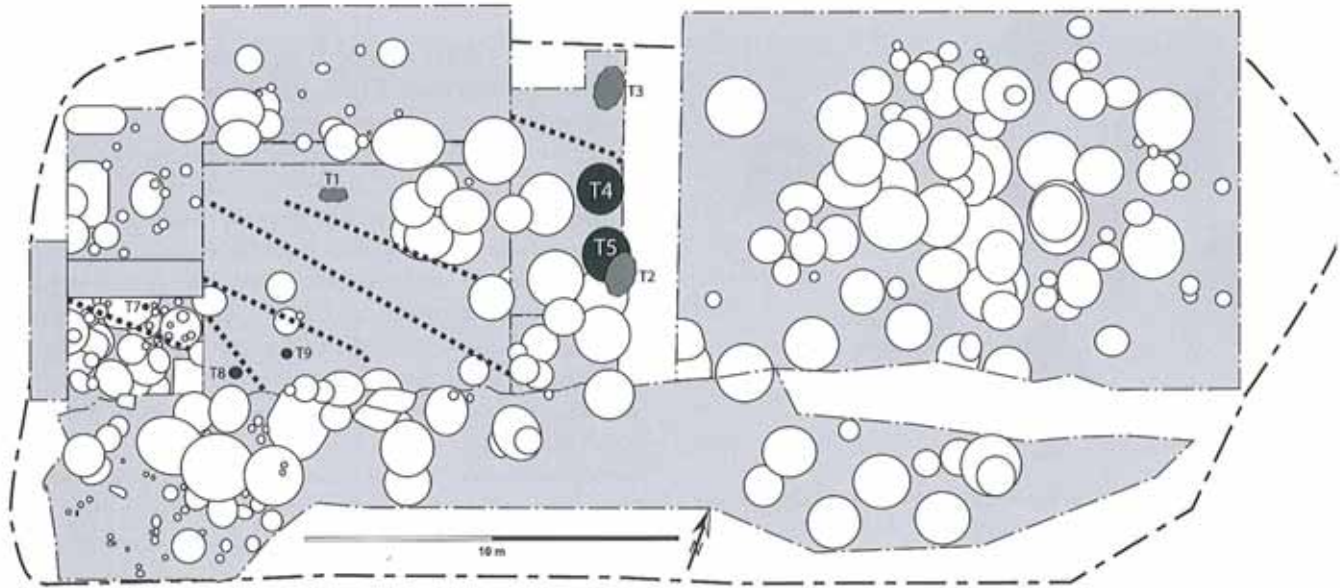


Fig. 2. Plan d'ensemble schématique des fouilles de Saint-Léonard, carrière MTA. En gris clair, surface fouillée; en gris sombre, sépultures perturbées par les travaux viticoles; en noir, sépultures en fosse des phases anciennes de l'habitat. Les cercles blancs représentent les structures en creux, fosses, silos, trou de poteau, etc. Les pointillés marquent la limite amont des différentes terrasses d'habitat. (Dessin : F. Mariéthoz).

ment à des rejets domestiques. Le comblement du reste de la fosse est composé de pierres anguleuses dans une matrice silteuse très lâche, pulvérulente, déposée par infiltration d'eau à travers le tas de pierre. Dans ce remplissage pierreux, les restes squelettiques incomplets d'un enfant d'environ 4 ans ont été mis au jour (tombe 4; fig. 3). Il n'y a plus de connexion stricte, mais la plupart des os du crâne et du thorax sont proches de leur situation anatomique et se situent dans la moitié sud de la fosse. Au centre se trouvent les vertèbres lombaires, les os du sacrum, un fémur, une clavicule et un radius. Plus au nord, la position d'un ilion et d'un humérus a été documentée alors que la situation exacte du second humérus et d'os longs des membres inférieurs n'a pas été observée. Deux métacarpiens et un talus représentent les seuls restes des mains et des pieds, malgré le tamisage complet des sédiments. Un fragment du maxillaire ainsi qu'un fragment de la mandibule ont été retrouvés dans le remplissage supérieur de la fosse UT391 (tombe 5). Ils appartiennent également à cet enfant.

Il faut encore signaler que le niveau qui scelle la tombe 4 et qui contient les os de l'enfant se retrouve aussi au sommet de la tombe 5, ce qui indique une évolution partiellement contemporaine des deux structures, au moins pendant les phases de comblement.

La position des ossements en ordre anatomique relativement cohérent opposée à une absence presque complète des petits os des extrémités évoque les restes d'une sépulture en deux temps. Le corps entièrement décomposé en un autre lieu aurait ensuite

- |  |  |
|--|--|
| <span style="color: yellow;">■</span> Crâne              | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Côtes |
| <span style="color: orange;">■</span> Cervicales         | <span style="color: green;">■</span> Membres supérieurs  |
| <span style="color: red;">■</span> Thoraciques           | <span style="color: purple;">■</span> Lombaires et coxaux  |
| <span style="color: green;">■</span> Ceinture scapulaire | <span style="color: blue;">■</span> Membres inférieurs   |

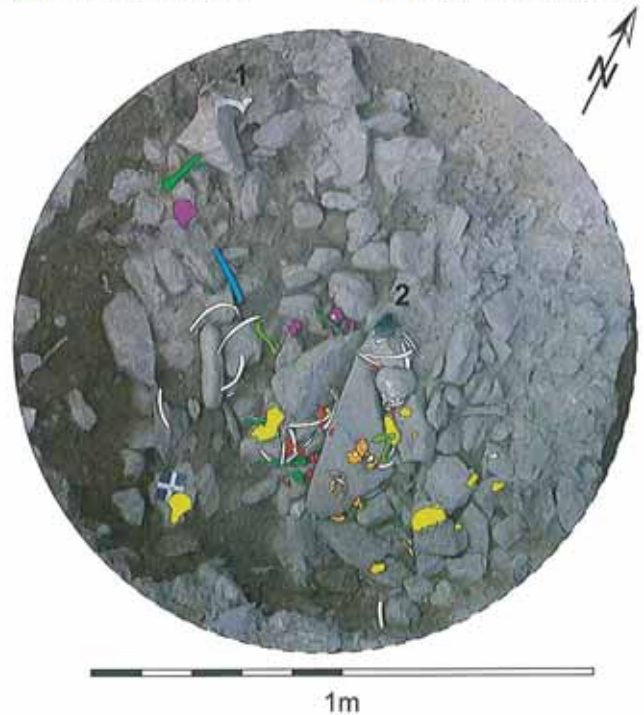


Fig. 3. Plan schématique de répartition des ossements et du mobilier de la tombe 4 (UT216) du site des carrières MTA à Saint-Léonard. 1. Bracelet; 2. Fragment de lame de hache. (Dessin : F. Mariéthoz).

<sup>5</sup> Un fragment de faune provenant de ce niveau ancien a fourni la date  $5318 \pm 50$  BP (UtC 12879), alors qu'un ossement humain de la tombe 4 est daté de  $5390 \pm 60$  BP (UtC 12877).





Fig. 4. Les perles en corail de la tombe 4 du site des carrières MTA à Saint-Léonard. (Photographie et infographie : F. Mariéthoz et J.-Ph. Dubuis).

été déplacé. Cette hypothèse est motivée par l'absence des petits os des mains et des pieds, alors que les conditions de conservation n'expliquent pas cette mauvaise représentation. Le déplacement a probablement eu lieu dans un contenant souple (restes d'habits?) qui aurait permis la conservation d'une position cohérente des os du thorax alors que la plupart des os longs sont présents mais ne sont plus en connexion.

#### Le mobilier

Dans ces circonstances, il est difficile d'attribuer avec certitude le mobilier découvert à la sépulture. La qualité des objets déposés, leur situation spatiale et stratigraphique en association avec les ossements sont à notre sens des arguments suffisants pour lever les doutes.

Le mobilier se compose de sept perles et de trois fragments de perles en corail<sup>6</sup> trouvées lors du tamisage des sédiments qui comblaient la partie au sud de la fosse, à proximité des plus nombreux fragments crâniens. Elles sont de forme cylindrique, d'un diamètre et d'une longueur de près de 3 mm. Le diamètre de la perforation est légèrement supérieur à 1 mm (fig. 4; Borrello *et al.*, 2007).

Un fragment de lame de hache en roche verte se trouvait parmi les côtes, au centre de la fosse.

Au nord, un bracelet en coquille de Triton (*Charonia nodifera* L.)<sup>7</sup> reposait à proximité d'un humérus (fig. 5, n° 1). À notre connaissance, un seul exemplaire identique est connu en contexte sépulcral. Il a été découvert au printemps 2003 au bras d'une femme adulte inhumée dans une ciste de type Chamblandes du site de Sous les Bercles (Saillon, Valais; fig. 5, n° 2; Mariéthoz, 2004). Cette découverte permet de retrouver dans les collections anciennes de Saint-Léonard quelques fragments de coquillage dont la forme n'avait pas été comprise et qui s'avèrent être des fragments de bracelet (Winiger 1995, pl. 87a).

Dans le fond de la fosse de la tombe 4, on relèvera encore la présence d'un fragment de jarre à profil sinueux, portant une anse plate entre l'encolure et l'épaule.

## Une sépulture de femme âgée

La structure UT391 (tombe 5; fig. 6) est une fosse de profondeur un peu supérieure à 1 m, de forme légèrement quadrangulaire au sommet, 1,5 m de longueur pour 1,1 m de largeur. La structure présente une section circulaire à la base. Au niveau du corps, son diamètre est d'environ un mètre. Après une première phase de comblement par des rejets domestiques, le corps d'une femme adulte est déposé dans la moitié est de la structure, tête au nord. Le corps est recouvert de dalles, puis de grosses pierres. La partie supérieure du comblement est composée de diverses couches, principalement des cailloux et des petites dalles sans matrice fine ou accompagnés de silts vacuolaires. Les fragments de crâne provenant de la tombe 4 se trouvaient dans ce niveau (voir plus haut).

Indépendamment de son contexte, dont il sera question plus bas, cette sépulture pose deux questions importantes; la première est de savoir à quoi ressemblait son architecture, car les arguments en faveur d'une décomposition en espace vide ou colmaté ne sont pas faciles à exploiter; ensuite, parce que cette sépulture de femme a livré un lot de 357 boutons en pierre dont la plupart sont encore en place, ce qui nous permet de restituer une partie de ses habits.

#### Taphonomie de la « Dame » de Saint-Léonard

Du point de vue de la sédimentation, l'abondance des pierres dans le remplissage et la présence de grandes dalles au contact du squelette sont des arguments en faveur d'une décomposition en espace colmaté. L'analyse des connexions anatomiques va également dans ce sens pour la majorité des observations. Le bras droit, le tronc et les membres inférieurs ne présentent pas de dislocation majeure. En revanche, le bras gauche est en grande partie disjoint. Des os fracturés par l'affaissement des dalles montrent que des vides existaient au moins au niveau du tronc. Les fractures observées sont de deux types: les premières interviennent sur des os brisés à l'état partiellement frais (humérus, radius et côtes droites), les secondes, sur les fémurs et l'avant-bras gauche, interviennent alors le squelette était déjà à l'état d'os secs. On a donc une apparente contradiction entre des arguments en faveur d'une espace colmaté et d'autres en faveur d'une architecture ménageant un vide.

Lors du dépôt du corps, le fond de la fosse est incliné, du sud au nord; les pieds sont situés plus haut que la tête. Le tronc est en décubitus latéral droit, la tête inclinée vers l'avant et les membres supérieurs légèrement fléchis, mains au niveau de l'abdomen. Le membre inférieur droit est fortement replié, le pied sous les fesses; la hanche gauche forme un angle de 90 degrés, le genou est fléchi et se situe plus bas que le coxal.

<sup>6</sup> Détermination Cecilia Rondi-Costanzo.

<sup>7</sup> Le triton (*Charonia nodifera* L.) est un gastéropode de la Méditerranée et de l'Atlantique au sud du golfe de Gascogne, habituellement utilisé au Néolithique moyen pour la confection de petites amulettes trapezoïdales.



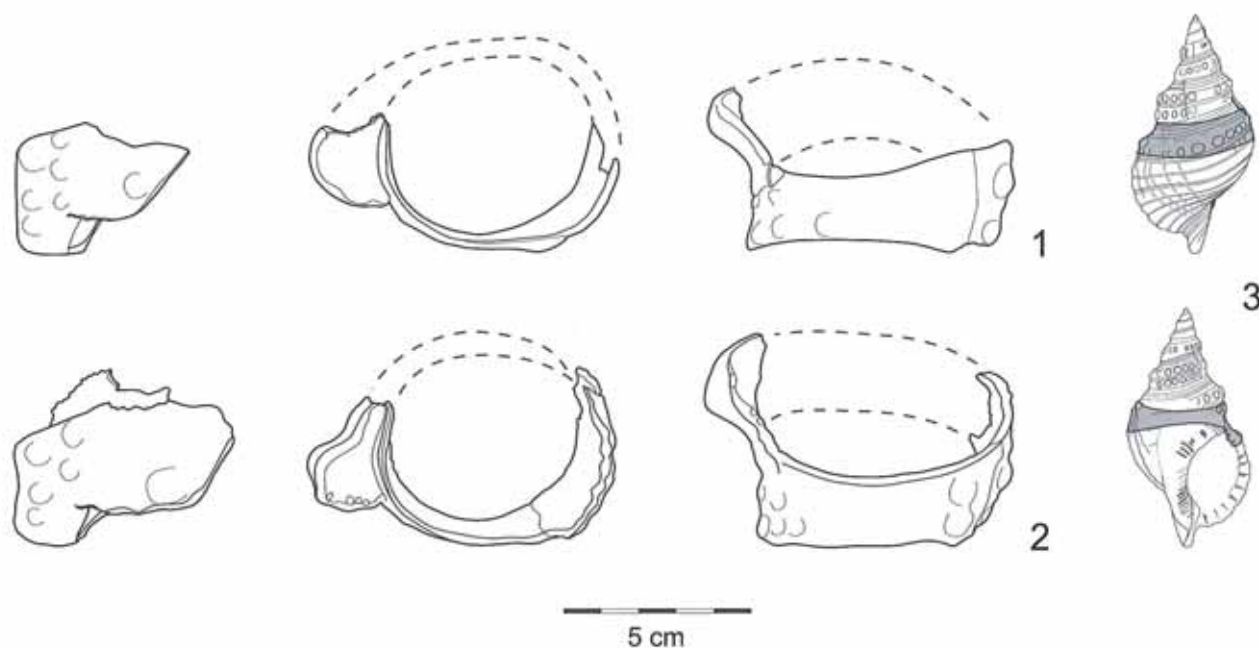


Fig. 5. Bracelets en coquille de Tritons (*Charonia nodifera* L.). 1. Saint-Léonard, carrières MTA, tombe 4; 2. Saillon, Sous les Berclès, tombe 1. 3. Localisation de la partie utilisée pour la confection des bracelets. (Dessin : P. Moinat).

En première analyse, on observe un maintien parfait des connexions anatomiques, aucun mouvement n'est perceptible au niveau des membres inférieurs, les mains sont en connexion stricte, tout comme le rachis et la ceinture scapulaire. Les seuls mouvements observés concernent les os des membres supérieurs. À droite, les connexions sont encore respectées, mais les diaphyses de l'humérus, du radius et de l'ulna ont été fracturées, vraisemblablement pendant la décomposition, au vu de la forme et de la « texture » de la tranche de l'os. Le membre supérieur gauche présente deux dislocations : l'articulation de l'épaule et celle du coude ne sont plus respectées. L'humérus a sa partie distale vers le haut alors que les os de l'avant-bras sont cassés et inclinés vers le bas. Le carpe gauche est disloqué par un étirement progressif et une dispersion régulière des petits os, ce qui laisse supposer que la perturbation du bras gauche est intervenue en cours de décomposition.

On peut encore signaler une légère mise à plat du pied gauche et le déplacement de quelques boutons en pierre autour du tibia droit. L'image qui ressort de cette description est assez paradoxale : les membres inférieurs et le tronc sont en connexion strictes, les boutons situés sur le corps et les connexions labiles indiquent un colmatage rapide, mais les deux membres supérieurs prouvent que des mouvements de forte amplitude ont lieu à la périphérie et sur le corps.

La solution à ce constat vient de l'analyse des décapages supérieurs et des pierres qui forment la couverture. On constate tout d'abord que le remplissage de la fosse se compose de grandes dalles sur le squelette et de pierres plus petites dans la moitié ouest. De plus, ces pierres sont disposées de chant lorsqu'on se rapproche de l'inhumation, à la périphérie des dalles.

La couverture de pierre est constituée d'un premier niveau situé au contact du corps et qui se compose de trois grandes dalles

posées sur les membres inférieurs (fig 6, n° 1), sur la ceinture pelvienne et sur le thorax (fig. 6, n° 2). Une quatrième, de plus petite dimension, couvre le crâne, mais sans être directement à son contact. Au-dessus et au nord, deux grosses pierres se superposent à ce premier niveau.

On constate que les deux dalles situées au centre et au contact du corps sont responsables des déplacements et des fractures occasionnées sur le squelette. Elles ne sont plus en contact avec les pierres situées au-dessus, mais séparées par un fin niveau de sédiment. Cette situation s'explique par un effet de soutirage. La couverture s'est en partie affaissée sur le corps, brisant le bras gauche et déplaçant le droit. Les autres pierres n'arrivent pas directement au contact des os, les membres inférieurs et le crâne, déjà sédimentés ou encore maintenus par les vêtements n'ont donc pas subi de déplacement.

La construction qui permettait de soutenir la couverture était probablement assez sommaire. Il ne s'agissait vraisemblablement pas d'un coffre très bien agencé, mais d'une simple paroi ou d'une poutre placée dans l'axe du corps et qui jouait un rôle double : maintenir la couverture et éviter que le remplissage de pierres de la moitié ouest ne passe dans l'inhumation. Tant le pied et le coude gauches que le crâne semblent reposer directement au contact de la limite de fosse, interdisant la présence d'une architecture construite. De plus, cet agencement n'a probablement pas tenu très longtemps, les apports sédimentaires et la chute de la couverture sont venus sceller rapidement le niveau de dépôt.

#### *Des boutons pour un habit*

L'inhumation contenait un nombre minimum de 357 boutons en pierre de type Glis, boutons ronds avec la face supérieure légèrement bombée et la face inférieure conique, le cône étant

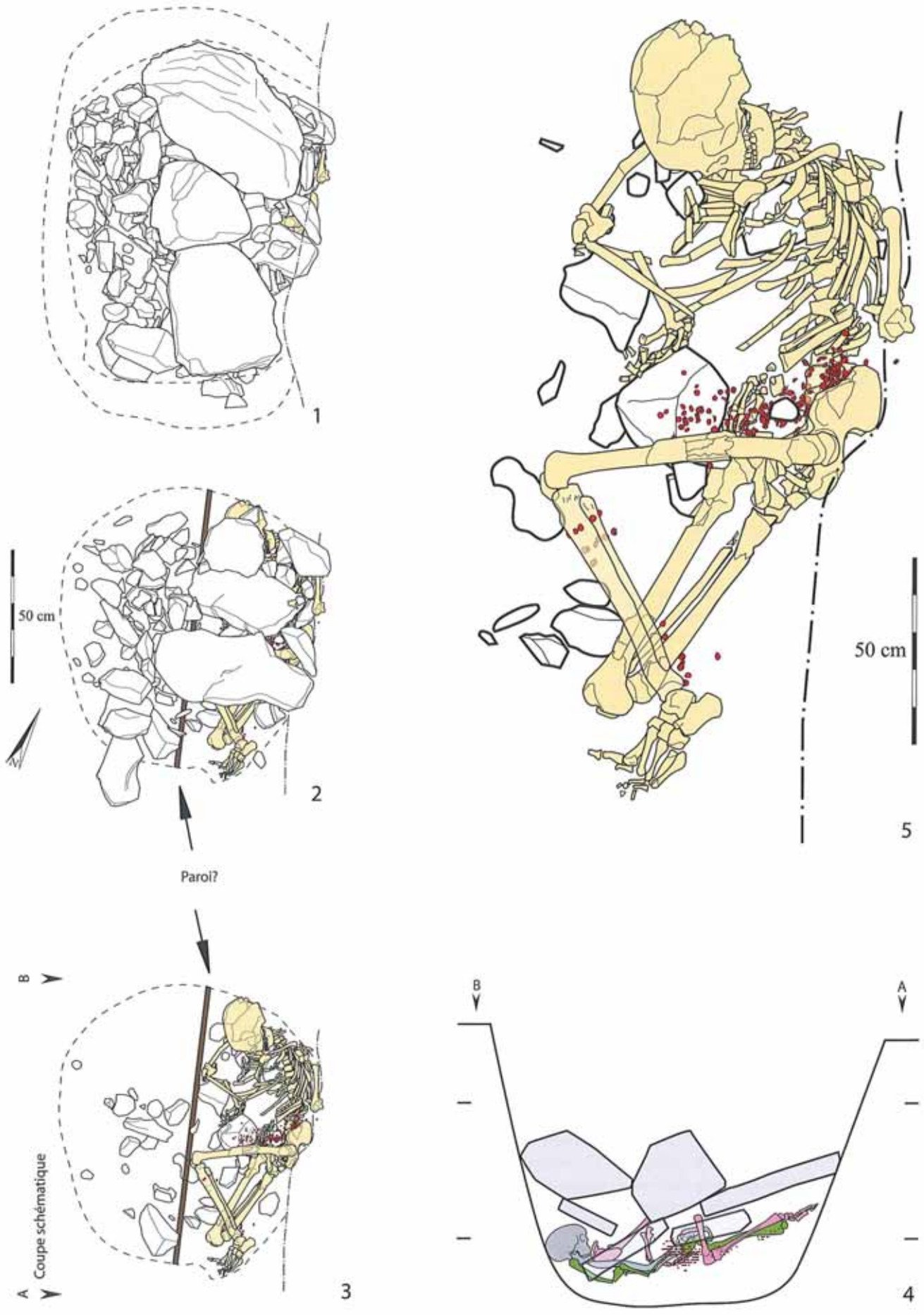






Fig. 7. Trois boutons de type Glis de la tombe 5 du site des carrières MTA à Saint-Léonard. Vue supérieure, inférieure et de profil. (Photographie et infographie : J.-Ph. Dubuis).

perforé horizontalement ou en V (fig. 6, n° 5, et fig. 7). L'analyse de la position des boutons a permis de documenter deux accessoires de l'habit de cette femme. Autour de la taille, au-dessus des deux ailes iliaques, se trouvent plus de 330 boutons. Ils forment des lignes qui suivent les crêtes iliaques et passent de part et d'autres des vertèbres lombaires. On observe également des rangs de quatre à six boutons orientés dans l'axe vertical. On peut donc supposer que les boutons formaient une ceinture qui avait une largeur équivalente à quatre ou six rangs de boutons. Ils étaient vraisemblablement cousus sur un textile ou un cuir. Deux séries de boutons ont également été retrouvées juste sous l'articulation des genoux. À gauche, les douze boutons sont encore parfaitement en place. Ils font le tour du mollet directement au-dessous de la tête de la fibula. À droite, un léger déplacement a sans doute perturbé l'agencement initial, mais une ligne composée de douze boutons et d'un treizième un peu plus éloigné est encore clairement identifiable. On a donc un élément décoratif ou un dispositif qui permettait de crocher des guêtres ou un bas de pantalon autour des deux jambes.

En revanche, la présence d'une pierre placée au niveau de l'abdomen est tout à fait énigmatique. La face dorsale des deux mains vient s'appuyer contre le caillou. Le maintien des connexions et la présence de boutons sur et sous la pierre indiquent bien que l'ensemble était présent avant la décomposition. Si la position des différents éléments est parfaitement lisible, il est beaucoup plus difficile d'expliquer la raison de cette répartition.

Enfin, la couverture, constituée de grandes dalles surmontées de deux pierres de très gros volume, pose le problème de sa visibilité en surface du sol. Compte tenu de l'affaissement de la couverture, qu'on peut estimer à plus de 30 cm par rapport à la

situation observée, tout ou partie de l'aménagement devait être apparent.

L'analyse de cette sépulture est en cours, le comblement de pierre compte de l'industrie lithique, de la céramique et des os animaux. Si l'ensemble ne peut pas être attribué sans réserve à la sépulture, l'étude devra encore déterminer si le mobilier de la fosse doit être associé au comblement de type dépotoir ou s'il correspond à des objets associés au défunt.

On peut comparer cette sépulture de Saint-Léonard à un autre exemple valaisan, une inhumation en fosse découverte au Château de la Soie (Savièse; Baudais *et al.*, 1989-90; Baudais, 1995). Cette inhumation présente également de grosses dalles sur le corps, une orientation sud-nord, mais avec la tête au sud, et une position en décubitus dorsal, membres repliés (fig. 8; Tchérémissinoff, 1996)<sup>8</sup>. Dans ce cas, les perturbations sont plus évidentes, avec des os qui sortent effectivement du volume initial du cadavre.

Ces inhumations en fosse semblent se limiter à des sites d'habitat. On ne les trouve pas dans les nécropoles; il est en effet assez difficile de les assimiler aux quelques exemples de coffres en bois connus dans les nécropoles valaisannes. On doit certainement rapprocher ces formes des sépultures chasséennes. Les exemples comparables sont fréquents; on citera les exemples de Mèze (Crubézy, 1989) et de Montbeyre-La-Cadoule (Laboucarie et Arnal, 1989) dans l'Hérault, ou encore le site des Plots à Berriac (Aude; Duday et Vaquer, 2003). La typologie proposée par Jean Vaquer souligne le caractère bien typé de ces sépultures qui touchent toutes les classes d'âge et qui peuvent être munies d'un coffrage sommaire et d'un dispositif de fermeture ou correspondre à des inhumations simples en espace colmaté (Vaquer, 1998, p. 176). Le mobilier céramique découvert dans les niveaux contemporains des sépultures sur le site des carrières MTA de Saint-Léonard confirme ce rapprochement.

<sup>8</sup> Nous remercions de tout cœur Y. Tchérémissinoff et D. Baudais qui nous ont autorisé à reproduire le dessin de la tombe 4 du site du Château de la Soie à Savièse.

Fig. 6. La tombe 5 du site des carrières MTA à Saint-Léonard. 1. Le sommet de la fosse est de forme rectangulaire. Deux gros blocs sont disposés au nord et au centre de l'inhumation, une dalle recouvre les membres inférieurs alors que la partie ouest de la fosse est comblée par des pierres de plus petites dimensions. L'extrémité est de la fosse est détruite par une tranchée de sondage; 2. Au-dessus du corps, disposé dans la moitié est de la fosse, sont agencées 3 dalles, sur la tête, le tronc et les cuisses. Les dalles étaient probablement soutenues du côté ouest par une paroi séparant l'inhumation de la partie comblée de petites pierres; 3. Le corps est déposé en décubitus latéral droit; le pied gauche, le coude gauche et la tête reposent contre le bord de la fosse alors que le coude et le genou droits semblent s'appuyer contre une paroi; 4. Coupe schématisée au milieu de la fosse selon l'axe A-B et projection des os et des boutons sur l'axe; les membres droits apparaissent en vert, les membres gauches en rose et le squelette axial en gris; 5. Plan détaillé du squelette et des boutons de type Glis (en rouge). (Dessin : P. Moinat).



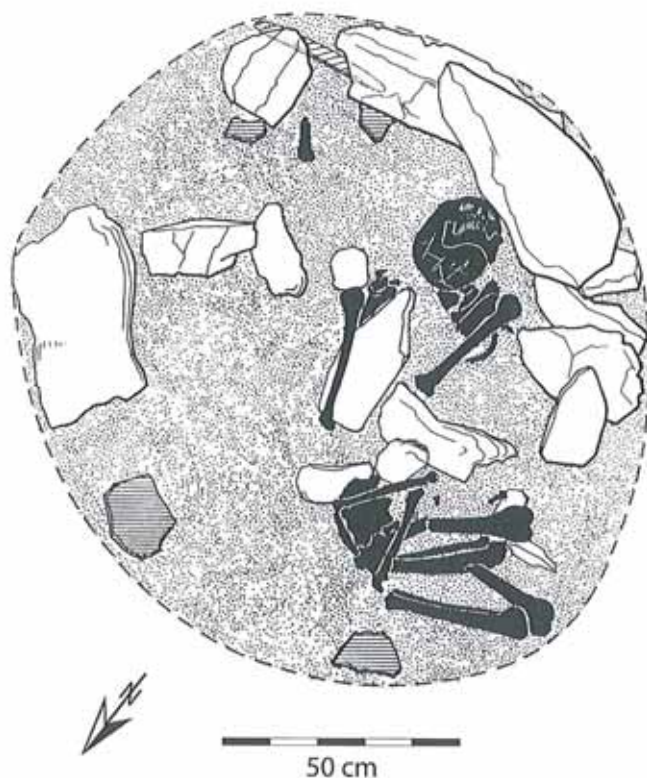


Fig. 8. Plan de la tombe 4 du site du Château de la Soie à Savièse. Hachures fines : céramique ; hachures larges : faune. D'après Y. Tchérémissinoff, 1996.

## Les tombes du quartier de Pranoé à Bramois (Sion, Valais)

La découverte d'un gisement néolithique à Bramois en 1999 atteste pour la première fois l'existence d'un site sur la rive gauche du Rhône au niveau de la plaine (Dayer et Nicoud, 2000). Les traces d'une dizaine d'occupations successives, néolithiques et protohistoriques, s'inscrivent dans une dépression qui correspond peut-être à un paléochenal de la Borgne, un affluent du Rhône issu du Val d'Hérens (fig. 9). La sédimentation est très propice aux observations stratigraphiques : elle se caractérise par une alternance de colluvions, d'alluvions fines et de niveaux anthropiques.

Les occupations néolithiques conservées dans la dépression ont livré 58 structures associées à un important mobilier céramique et lithique. La faune, en bon état de conservation, est plus discrète. Les structures dégagées semblent concerner une zone d'habitat à caractère domestique (foyers, trous de poteau, palissades, fosses, empierrements et muret).

Certaines anomalies du Néolithique moyen sortent cependant de ce cadre ; elles concernent le niveau inférieur daté par  $^{14}\text{C}$  de 4000-3800 av. J.-C.<sup>9</sup>. Un petit coffre de dalles de 30x40 cm de côté, une ciste aux dimensions caractéristiques d'une tombe d'enfant, contenait de nombreux os humains brûlés ; à proximité de cette incinération, le remplissage d'un foyer a livré d'autres ossements humains.

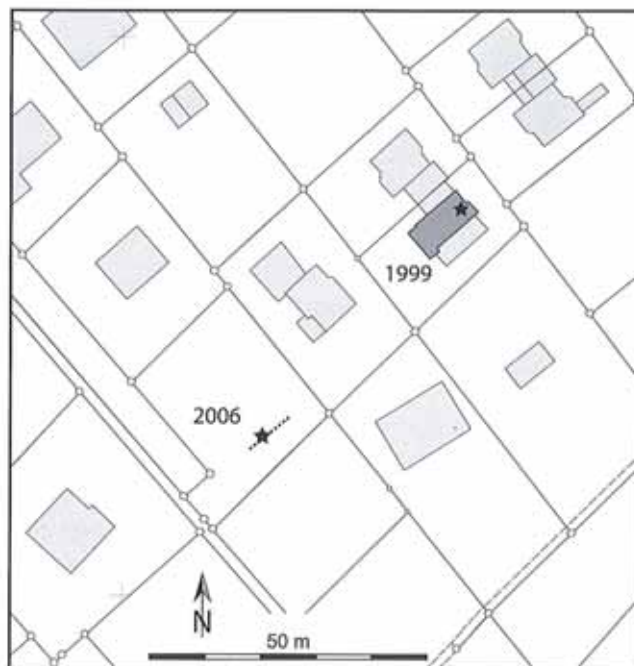


Fig. 9. Localisation des cistes découvertes dans le quartier de Pranoé à Bramois. 1. La fouille du site de Pranoé en 1999 ; 2. Emplacement de la ciste sous tumulus, villa Chammartin. (Dessin F. Mariéthoz).

Enfin, au mois de mars 2006, les travaux d'excavation pour la construction de la villa Chammartin dans le quartier de Pranoé ont donné lieu à la découverte d'une tombe en ciste de type « Chamblandes » (fig. 9). C'est la première fois qu'une sépulture de ce type est mise au jour sur le territoire de Bramois.

### Une incinération double en ciste dans les niveaux d'habitat de Pranoé à Bramois

La ciste est construite dans une petite fosse. La dalle de couverture, absente lors de la fouille, devait affleurer au niveau du sol d'occupation. La dalle de « tête », au nord, était effondrée à l'intérieur du coffre. La structure a été prélevée et fouillée en laboratoire en 2006. En l'absence de l'étude détaillée du site et des ossements incinérés, nous présentons ici quelques observations de fouille concernant l'incinération. Les ossements sont déposés en vrac dans le coffre. Ils occupent tout l'espace, sur une épaisseur de 7 à 8 cm. Les fragments sont généralement de grandes dimensions mais entièrement éclatés en place. La matrice du comblement est composée surtout d'os spongieux dont la corticale a éclaté. Les os sont tous complètement blanc à blanc crayeux, attestant d'une crémation à haute température.

<sup>9</sup> UtC 9593 : 5158 ± 41 BP, datation sur charbon, couche 1/F1.





Fig. 10. Fouille du coffrage de l'incinération double en ciste du site de Pranoé à Bramois. Au décapage 5 apparaissent deux talus gauches attestant la présence d'au moins deux individus dans la sépulture. 1. Talus gauche apparaissant en face supéro-médiale; 2. Talus gauche apparaissant en face inférieure. (Photographie et infographie : F. Mariéthoz).

Malgré l'état de conservation relativement mauvais des épiphyses, il a été possible de déterminer plusieurs os durant les décapages. Parmi ces os, la présence de 2 talus gauches (fig. 10) et de 2 paires de pétreux permet d'attester la présence de deux sujets adultes. Leur taille étant similaire, il n'est pas possible de les séparer à la fouille et de mener plus loin cette première description de la répartition des corps dans le coffre. L'analyse détaillée de cette sépulture devrait permettre de préciser l'organisation spatiale du dépôt et d'établir la relation de celui-ci avec les ossements humains carbonisés découverts dans le foyer qui jouxte la ciste.

### Une ciste sous tumulus dans le quartier de Pranoé à Bramois

Cette sépulture est située à une centaine de mètres à l'ouest de la zone d'habitat fouillée en 1999 et où a été dégagée la petite ciste à incinération<sup>10</sup>.

Le coffre est de construction très classique malgré sa datation relativement ancienne, entre 4680 et 4460 av. J.-C.<sup>11</sup>. La ciste est placée dans une fosse circulaire peu profonde (-0,8 m) et de 1,5 m de diamètre. Quatre dalles verticales forment le coffre rectangulaire de 1,1 m par 0,7 m, recouvert d'une dalle épaisse.



Fig. 11. Coffre et squelette de l'inhumation sous tumulus de Bramois, villa Chammartin. La dalle de tête, effondrée dans le coffre lors de la découverte, a déjà été prélevée. (Photographie : M. Mottet).

Les pierres proviennent d'un affleurement situé à 500 m du site, les dalles de tête et de pied étant issues d'un même bloc refendu. Il s'agit d'une inhumation simple en décubitus latéral gauche. Le défunt, un homme adulte relativement âgé, a les membres fléchis et la tête à l'est (fig. 11). La sépulture ne renferme aucun mobilier archéologique.

L'intérêt de cette structure réside principalement dans la topographie particulière de l'emplacement funéraire et dans les conditions de sédimentation exceptionnelles qui ont permis une conservation proche de son état originel. La tombe était située au sommet d'un monticule d'alluvions naturel relativement isolé. Après l'inhumation et la fermeture de la tombe, le sédiment extrait de la fosse a été déposé sur la sépulture, formant un petit tumulus d'une hauteur maximale de 0,3 m (fig. 12). Des aménagements périphériques de blocs viennent compléter ce dispositif. Cette construction permettait sans

<sup>9</sup> UtC 9593: 5158 ± 41 BP, datation sur charbon, couche 1/F1.

<sup>10</sup> La fouille du site a été conduite par Manuel Mottet, ARIA SA. Une chronique de la découverte est publiée dans l'Annuaire d'archéologie suisse (anciennement ASSPA), 2007, 70, p. 142-143.

<sup>11</sup> UrC 14648: 5714 ± 34 BP, datation sur os humain de la tombe.





Fig. 12. Interprétation stratigraphique de la coupe sud de l'inhumation sous tumulus de Bramois, villa Chammartin. 1. Monticule d'alluvions naturel ; 2. Fosse d'implantation de la tombe ; 3. Dalle de couverture de la ciste ; 4. Tumulus formé par le sédiment extrait de la fosse et déposé sur le coffre ; 5. Foyer creusé dans la masse du terre ; 6. Couche humifère qui scelle le monument. (Photographie et infographie : M. Mottet et F. Mariéthoz).

autre artifice de bien localiser la sépulture. Plusieurs foyers, aménagés à la surface du terre et scellés par une couche très riche en matière organique qui recouvre entièrement le tumulus, montrent que le lieu a été probablement fréquenté longtemps après l'inhumation<sup>12</sup>.

## Des pratiques funéraires variées

Avec des dates situées à la fin du cinquième millénaire à Saint-Léonard ou au tout début du quatrième millénaire dans le cas de l'incinération de Pranoé (Bramois), ces quelques exemples livrent deux informations importantes. La première concerne les contextes : on a pris l'habitude d'associer les cistes ou les tombes en coffre de bois à des nécropoles, ou plus précisément à des groupes de sépultures clairement séparés des habitats. Dans les vallées latérales du Valais, les sites de Crétaz-Polet (Sembrancher) ou de Villette (Bagnes) ne comptent que quelques tombes alors que les ensembles de la région sédunoise ou les nécropoles de Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais) peuvent contenir plusieurs dizaines de sépultures (Elbiali *et al.*, 1987 ; Honnegger et Desideri, 2003). Les deux sites présentés ici montrent qu'il faut également y associer des sépultures établies dans l'habitat. Cette observation, qui ne concernait jusque là que des sépultures d'enfants ou de périnataux, s'étend également aux tombes d'adultes et prend une signification particulière quant à sa valeur culturelle : l'habitude d'inhumer en

nécropole est un critère régulièrement retenu comme une caractéristique héritée du courant danubien et que l'on retrouve en Suisse occidentale durant tout le Néolithique moyen. À côté de cette pratique bien attestée en Valais, on voit que d'autres formes de dépôts prennent place dans l'habitat, inhumations ou incinérations.

Les découvertes de Saint-Léonard et de La Soie (Savièse) dévoilent des inhumations en fosse-silo qui succèdent à une première utilisation de ces structures à des fins domestiques. Ces comportements se rapprochent de la sphère culturelle méditerranéenne, tant par les types de structures que par leur localisation à l'intérieur de l'habitat ; de plus, il ne s'agit certainement pas de cas isolés.

L'incinération a toujours été considérée comme une pratique d'exception dans le Néolithique moyen régional. Jusqu'aux découvertes de Vidy (Lausanne, Vaud) et de Pranoé (Bramois), la seule observation bien étudiée provenait du site des Bâtiments à Saint-Léonard. L'analyse de détail des os incinérés confirmait le caractère exceptionnel de cette pratique, puisqu'il ne s'agissait pas d'une incinération primaire, mais de la récupération d'os secs qui seront incinérés puis déposés dans une ciste avec d'autres inhumations (Corboud *et al.*, 1988).

<sup>12</sup> UtC 14647 : 5531 ± 40 BP, charbon de bois, foyer de la coupe sud (fig. 12 n° 5).



On constate donc que cette pratique de l'incinération n'est probablement pas aussi exceptionnelle qu'on le supposait. Le pourcentage de corps incinérés à Vidy se situe aux environs de 3%, ce qui est loin d'être négligeable. La petite ciste de Pranoé (Bramois), même si elle contient deux individus, vient donc confirmer le fait que cette pratique, déjà observée dans les nécropoles lémaniques, se retrouve aussi dans des contextes d'habitat. L'absence d'analyse ne nous permet malheureusement pas de savoir si les gestes mis en évidence dans les cistes des Bâtiments (Saint-Léonard) sont véritablement exceptionnels ou s'ils peuvent s'appliquer également aux exemples découverts plus récemment.

Le dernier aspect concerne l'inhumation en ciste découverte à proximité de l'habitat dans le site de Pranoé, villa Chammartin (Bramois). On revient ici à la situation classique d'une sépulture clairement séparée de l'habitat ; mais le fait nouveau concerne le niveau de circulation. Dans les grandes nécropoles, il est admis que les tombes présentent des marquages de surface, soit par les rares pierres de signalisation encore dressées ou en position secondaire, mais aussi et surtout à cause de l'absence de recouvrement entre les structures. L'exemple de Pranoé, avec une séquence stratigraphique complète permet d'observer un dispositif rarement conservé : la mise en place d'un petit tertre au-dessus de la sépulture. En fait, cette façon de faire devait être beaucoup plus fréquente qu'il n'y paraît dans la mesure où la mise en place d'une ciste à l'intérieur d'une fosse, profonde ou non, laisse l'équivalent d'un demi-mètre cube de sédiment à l'air libre. Le volume du coffre est alors réparti en surface du sol, avec ou sans aménagement de dalle(s) et constitue de fait un marquage de la sépulture. Les tertres structurés ou non devaient être pratiquement la règle.

Ainsi, lorsque l'on s'intéresse à l'intervalle chronologique compris entre 4300 et 4000 av. J.-C. dans le Valais central, il faut admettre la grande variété des situations connues. L'habitat renferme des inhumations en fosse d'adultes et d'enfants, des incinérations et probablement encore des cistes d'enfants à l'intérieur des maisons, comme le montrent les exemples chronologiquement un peu plus récents des cabanes du Petit-Chasseur (Sion ; Moinat, 1988 ; Sauter *et al.*, 1971). Hors des habitats, c'est dans les cimetières que se concentre probablement l'essentiel de la population inhumée : pour rester dans le cadre fixé entre 4300 et 4000 av. J.-C., le cas est bien illustré par les cistes des Bâtiments (Saint-Léonard), de Sous-le-Scex (Sion) ou d'ensembles plus conséquents comme ceux du Ritz et du chemin des Collines à Sion.

François Mariéthoz  
ARIA SA, Investigations archéologiques  
Rue de Loèche 11  
CH-1950 SION

## Références bibliographiques

BAUDAIS D. (1995) – Le camp néolithique de Savièse, La Soie, in A. Gallay dir., *Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée, Catalogue d'exposition, Le Soleil des Morts : archéologie et bande dessinée (sept. 1995-janv. 1996 ; Sion)*, Musées cantonaux du Valais, Sion, p. 97-102.

BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MAY O., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2 (1989-1990), p. 5-56.

BORRELLO M. A., BOSCH J., de GROSSI MAZZORIN J., ESTRADA MARTÍN A., avec la coll. de GORGOGNONE M., MARIÉTHOZ F. (sous presse) – *Corallium Rubrum*, parure néolithique, in *Actes de la Table ronde : Corps parés de la Préhistoire et de la Protohistoire*. ESEP, 5 au 11 juin 2006.

CORBOUD P., LEEMANS E., SIMONI C., KRAMAR C., SUSINI A., BAUD C.-A. (1988) – Trois tombes néolithiques de type Chamblandes à Saint-Léonard VS, *Archéologie suisse*, t. 11, 1, p. 2-14, 14 fig.

CRUBEZY E. (1989) – La fosse sépulcrale de l'avenue 19/20 à Mèze (Hérault) ; recherche sur le mode d'inhumation et la position initiale du cadavre, *Hommages à Henri Prades (1920 – 1989)*, Archéologie en Languedoc éd., Montpellier, 1989, t. (4), p. 41-45.

DAYER V., NICOUUD C. (2000) – Sion, distr. de Sion, Bramois, Pranoé, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1999, *Vallesia (Sion)*, t. 55, p. 627-633.

DUDAY H., VAQUER J. (2003) – Les sépultures chasséennes du site des Plots, Berriac (Aude), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 73-79.

ELBIALI N., GALLAY A., KRAMAR Ch., SIMON C. (1987) – Cistes néolithiques de type Chamblandes à Bagnes-Villette (Valais, Suisse), *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 70, p. 7-33.

HONNEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.

LABOUCARIE S., ARNAL G.-B. (1989) – La sépulture chasséenne (L.IV) du gisement de Montbeyre-la-Cadoule à Teyran (Hérault), *Hommages à Henri Prades (1920 – 1989)*, Archéologie en Languedoc, Montpellier, 1989, t. 4, p. 27-33.

MARIÉTHOZ F. (2003) – Saint-Léonard, distr. de Sierre, Les Champlans, Villa Beytrisey, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2002, *Vallesia (Sion)*, t. 58, p. 497.

MARIÉTHOZ F. (2004) – Saillon, distr. de Martigny, Sous les Bercles, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003, *Vallesia (Sion)*, t. 59, p. 392-393.

MARIÉTHOZ F. (2007) – Saint-Léonard, distr. de Sierre, Les Champlans, Villa Martins da Silva, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2006, *Vallesia (Sion)*, t. 62, sous presse.

MOINAT P. (1988) – Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) : l'habitat Néolithique moyen de l'horizon inférieur, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 71, p. 77-102.

SAUTER M.-R. (1957) – La station néolithique et protohistorique de « Sur-le-Grand-Pré » à Saint-Léonard (district Sierre, Valais) : note préliminaire. *Archives suisses d'anthropologie générale*, 22, 2, p. 136-149.

SAUTER M.-R. (1958) – Fouilles dans la station néolithique et protohistorique de « Sur-le-Grand-Pré » à Saint-Léonard (district Sierre, Valais). *Bulletin de la Murithienne*, Société valaisanne des sciences naturelles, t. 75, p. 65-86.

SAUTER M.-R. (1960) – Le Néolithique de Saint-Léonard, Valais (fouilles de 1958 et 1959). *La Suisse primitive*, t. 24, 2, p. 27-33.

SAUTER M.-R. (1963) – Fouilles dans le Valais néolithique : Saint-Léonard et Rarogne (1960-1962) : note préliminaire. *La Suisse primitive*, t. 27, 1, p. 1-10.

SAUTER M.-R., GALLAY A., CHAIX L. (1971) – Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 56, p. 7-76.

TCHÉRÉMISSINOFF Y. (1996) – Savièse, colline de La Soie (Valais), observations relatives à l'anthropologie de terrain des tombes du Haut-Moyen Âge et du Néolithique, rapport du Département d'anthropologie et d'écologie de l'université de Genève (non publ.).

VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaires du collège de France, Errance éd., Paris, p. 165-186, 9 fig.

WINIGER A. (1995) – Étude du mobilier néolithique de Saint-Léonard "Sur le Grand Pré" (Valais, Suisse), thèse de doctorat : Faculté des sciences, Section de biologie, Archéologie préhistorique, Sc. 2736, Genève : Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université. 320, qui donne également une bibliographie complète des découvertes anciennes.



## Les sites de l'avenue Ritz et du chemin des Collines : deux exemples de nécropoles en ville de Sion (Valais, Suisse)

*Patrick Moinat, Dominique Baudais, Christine Brunier*

*Résumé : Fouillés entre 1987 et 1988, ces deux ensembles de 15 et 25 tombes sont maintenant étudiés. Cette présentation résume les principaux résultats de l'analyse des deux nécropoles. Nous passons en revue les datations, l'insertion chronologique et spatiale des deux ensembles en ville de Sion, la description des principales composantes du rituel funéraire. La nécropole de l'avenue Ritz se compose uniquement de cistes à inhumation individuelle alors que celle du chemin des Collines a également livré des architectures de bois et une inhumation double simultanée. Les deux nécropoles sont pauvres en mobilier, mais quelques tombes font exception puisqu'on dénombre trois bracelets en coquille de glycymeris et un en défenses de sanglier.*

*Il faut remarquer que ces deux cimetières sont en marge du phénomène collectif alors que des exemples contemporains existent ailleurs en Valais et autour du Léman. La nécropole du chemin des Collines se distingue par son homogénéité et par la mise en évidence d'un regroupement des enfants. Enfin, les datations <sup>14</sup>C et les orientations des sépultures sont peut-être des données liées : lorsqu'une chronologie courte est mise en évidence, les orientations sont régulières (Collines) alors que dans le cas d'une chronologie longue, les variations d'orientation sont plus importantes (Ritz).*

*Zusammenfassung : Die 1987 und 1988 freigelegten Gräberfelder mit 15 und 25 Gräbern sind heute ausgewertet. Dieser Beitrag fasst die Hauptergebnisse zusammen, die aus der Analyse der beiden Fundkomplexe hervorgehen. Es wird auf die Datierungsergebnisse, die chronologische und topographische Lage dieser zwei innerhalb der Stadt Sitten aufgefundenen Gräbergruppen eingegangen und es erfolgt eine Beschreibung der wichtigsten Bestandteile der Bestattungssitten. Die Nekropole der Avenue Ritz besteht ausschliesslich aus Kistengräbern mit Einzelbestattungen, während diejenige des Chemin des Collines auch Holzbauten und eine Doppelbestattung geliefert hat. Beide Nekropolen sind beigabenarm mit Ausnahme weniger Gräber, die insgesamt drei Armringe aus Glycimerisschalen sowie einen Armring aus Eberzahnlamellen bargen.*

*Diese zwei Bestattungsplätze reihen sich nicht in den Brauch der Kollektivbestattungen ein, obwohl diese gleichzeitig an anderen Fundstellen im Wallis und am Genfer See dokumentiert sind. Die Nekropole vom Chemin des Collines unterscheidet sich durch ihre Einheitlichkeit und die Zusammenlegung von Kindergräbern. Darüberhinaus besteht möglicherweise ein Zusammenhang zwischen den <sup>14</sup>C-Datierungen und der Ausrichtung der Gräber. Wenn eine kurze Belegungsdauer gefasst werden kann, bleiben die Orientierungen einheitlich (Collines), während bei längerer Belegung die Abweichungen von der Grundorientierung grösser sind (Ritz).*

*Abstract : These two sites consist of 15 and 25 tombs. They were excavated in 1987 and 1988 and are currently under investigation. This contribution presents the main results of this work. We are presently reviewing the dating, the arrangement in plan of the site and the characteristics of the funerary rituals in these two groups situated in the town of Sion. The necropolis in the avenue Ritz contains only cists for single burials whereas the one in the chemin des Collines also contains wooden structures as well as one tomb for two individuals. Neither site has produced much of interest although three Glycymeris shell bracelets have been found and one made of wild boar tusks.*

*It is to be noted that these two cemeteries are distinct from the collective phenomenon. There are contemporary examples in the Valais and around the Léman. The Collines necropolis stands out for its uniformity and the fact that it has a space set aside for children. Finally, the <sup>14</sup>C datings and the orientation of the tombs are maybe linked: when a short chronology in time is evident, the orientation of the burial places is regular (Collines); but when it covers a long period the variations are more marked (Ritz).*

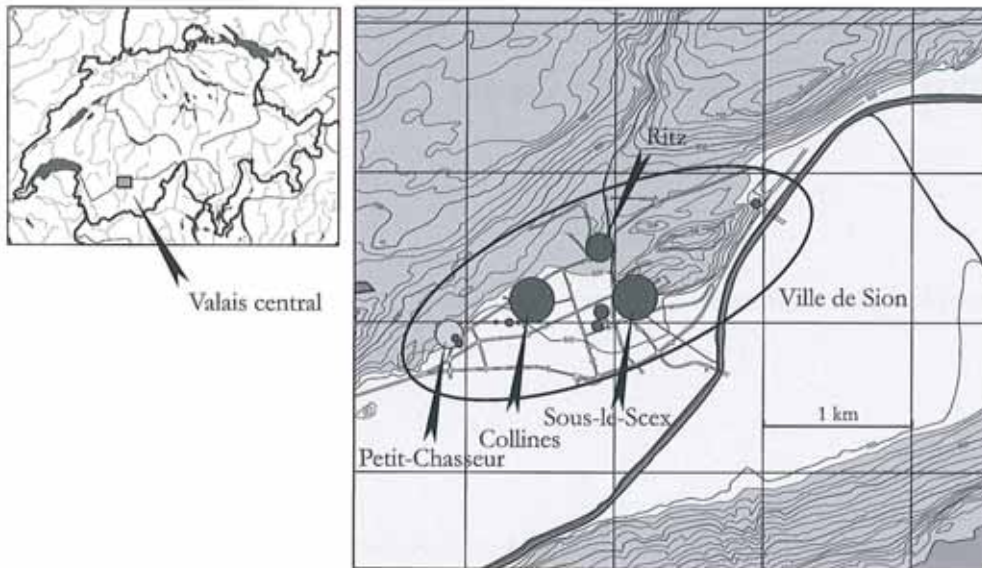


Fig. 1. Situation des nécropoles de l'avenue Ritz et du chemin des Collines en ville de Sion (Valais, Suisse).

## Introduction

Moins de 600 mètres séparent les nécropoles de l'avenue Ritz et du chemin des Collines (Sion, Valais), cette proximité s'accompagne de nombreuses caractéristiques communes. Elles se situent toutes deux dans un contexte topographique identique, les faibles pentes du cône d'alluvions de la Sionne (fig. 1). Les deux stratigraphies montrent des alternances complexes de limons fins coupés d'importants niveaux d'alluvions ou de forts ruissellements marqués par des niveaux d'érosion. Les deux sites s'intègrent dans une séquence chronologique longue, entre des niveaux datés du Néolithique ancien et des niveaux d'habitats contemporains ou postérieurs aux sépultures.

Sur le plan des pratiques funéraires, ces deux ensembles se caractérisent par des architectures sommaires, des cistes en dalles construites dans des fosses profondes et par des dépôts simples en décubitus latéral gauche où l'inhumation individuelle est pratiquement exclusive.

Enfin, le mobilier est rare. Il se compose de poinçons en os, de bracelets en défenses de sanglier ou en coquilles de glycymeris.

Rapidement abordés à plusieurs reprises, ces deux ensembles sont encore largement inédits et assez mal connus. Cet article a pour objectif de présenter les principales observations concernant les deux nécropoles (Baudais *et al.* 1989-1990; Brunier et Gallay 1991-1992). Il sera essentiellement descriptif, la mise en contexte des découvertes et les différentes interprétations qu'il est possible d'avancer seront discutées dans l'article de synthèse sur le Valais central proposé dans ce même volume (voir p. 297).

## Avenue Ritz (Sion, Valais)

La découverte du site de l'avenue Ritz (Sion, Valais) est liée à la construction d'un immeuble résidentiel et commercial en octobre 1987. Deux tombes en cistes (T1 et T2), observées à mi-hauteur d'une coupe de 18 m, allaient permettre de réaliser une fouille de sauvetage entre le 19 octobre 1987 et le 19 février 1988. Sur une surface de 500 m<sup>2</sup>, 57 anomalies (fosses,

trous de poteaux et foyers) et quinze sépultures ont été documentées.

Les niveaux d'habitats qui ont malheureusement livré assez peu de mobilier et une succession de structures dont il est très difficile de comprendre l'organisation spatiale ne seront pas abordés dans cet article.

## Stratigraphie

La collecte d'informations stratigraphiques s'est faite dans des conditions peu favorables. Avec un fond d'immeuble situé à -18 m, la technique de terrassement imposait la pose d'une paroi moulée au fur et à mesure du terrassement. Dans ces conditions, certaines stratigraphies ne restaient pas assez longtemps visibles pour permettre une documentation et une étude sérieuse.

Le régime torrentiel de la Sionne a un impact important sur la stratigraphie du site et la conservation des niveaux archéologiques. Les limons fins correspondant aux niveaux d'occupations humaines sont séparés par d'épais niveaux de graviers qui témoignent de la capacité de charge du torrent de la Sionne et de la vigueur des phénomènes érosifs. Le niveau de sol correspondant à la nécropole et ceux des différentes phases d'habitats sont absents ou limités à une zone que nous n'avons pas eu l'occasion de fouiller.

La stratigraphie générale du site permet de dégager quatre horizons importants pour la séquence néolithique (fig. 2) :

- L'horizon II correspond à un habitat daté entre 4200 et 3800 av. J.-C. Il se composait d'une série de 57 structures, soit 32 fosses, 17 trous de poteaux et 8 foyers.
- L'horizon III regroupe 15 sépultures, dont 11 sont recouvertes plus ou moins profondément par des fosses ou des trous de poteaux, certaines ont été partiellement vidées à cette occasion. La tombe 2 a été détruite avant la fouille par un effondrement.

La cohérence chronologique de cet ensemble est discutable, les tombes 1 et 2 se situaient à l'écart des autres structures et les difficultés de datation ne permettent pas de résoudre les problèmes de chronologie absolue (voir plus bas).



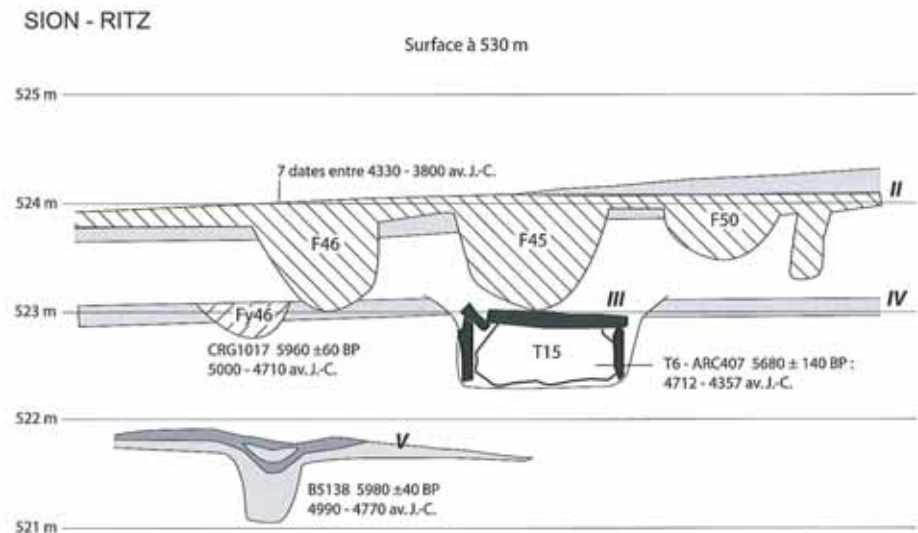


Fig. 2. Séquence stratigraphique synthétique de l'avenue Ritz: II – habitat du Néolithique moyen; III – nécropole du Néolithique moyen; IV et V – niveaux du Néolithique ancien. (Dessin et infographie: D. Baudais).

- L'horizon IV est attribué au Néolithique ancien sur la base d'une date absolue dont l'écart statistique est relativement important. Cette couche est conservée uniquement dans la partie nord du chantier.
  - L'horizon V se limite à un poteau carbonisé dans sa fosse, sans autre mobilier archéologique. Cette structure témoigne d'une première occupation durant le Néolithique ancien.
- L'absence d'un niveau de sol correspondant aux sépultures indique qu'il s'écoule un temps relativement important entre le cimetière et l'habitat ou qu'une phase érosive violente est venue raser les niveaux de circulation du cimetière. La destruction des sépultures lors de l'établissement du village semble également indiquer un désintérêt ou une méconnaissance du site

funéraire. Cette situation est surprenante, nous ne connaissons pas d'autre exemple de cistes détruites par un habitat à peine plus récent et/ou situé dans la même phase chronoculturelle. L'histoire du site se résume donc à trois étapes: un niveau néolithique ancien situé à huit mètres sous la surface du sol actuel, puis une petite nécropole de quinze sépultures datées du milieu du cinquième millénaire, enfin un habitat situé à l'articulation entre le cinquième et le quatrième millénaire.

Dates absolues

Treize échantillons ont permis de dresser la séquence chronologique du site. Dix dates sur des charbons de bois proviennent

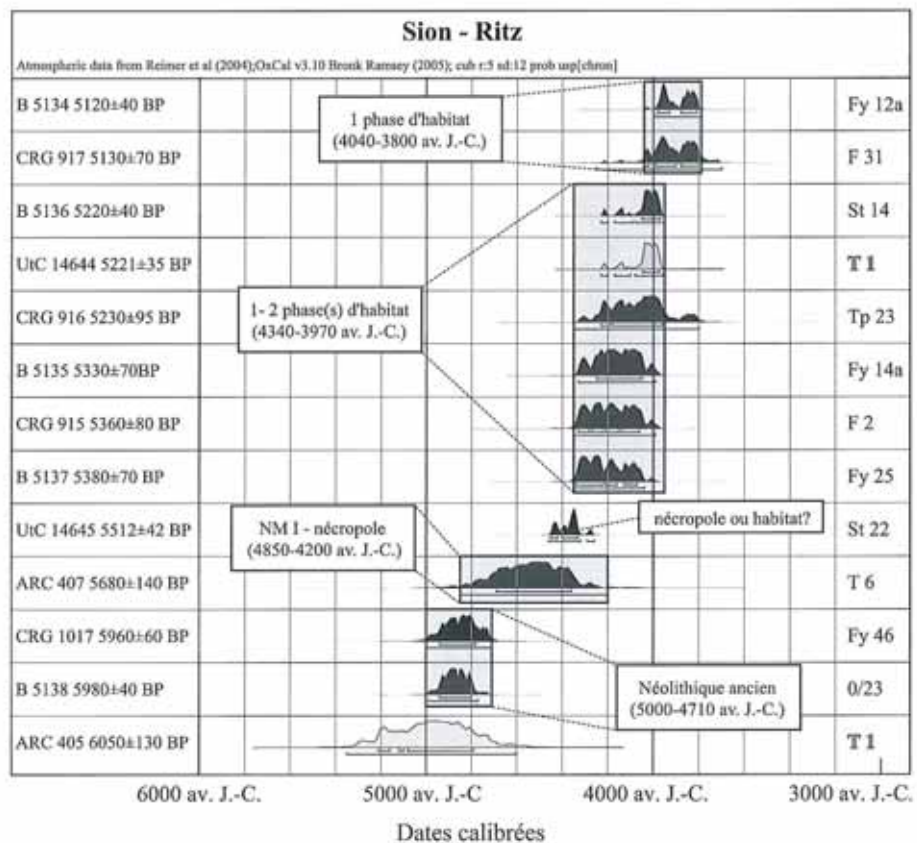


Fig. 3. Tableau des dates absolues et calibration (densité de probabilité) du site de l'avenue Ritz (Sion, Valais). En gris clair les dates incohérentes de la tombe 1.

des structures d'habitat et trois échantillons sur os humains datent la nécropole (fig. 3). Parmi ceux-ci, les numéros ARC 405 et UtC 14644 correspondent à la tombe 1 et ne donnent pas des résultats cohérents puisqu'un écart compris entre 370 (2 sigmas) et 740 ans (1 sigma) les sépare alors qu'ils datent le même événement. La première analyse a mis en évidence une date très ancienne qui faisait de cette ciste une structure du Néolithique ancien. Afin de confirmer ce résultat, nous avons réalisé une seconde date qui se révèle aussi problématique puisqu'elle est contemporaine des dernières phases d'habitat. Dans ces conditions, la datation de la nécropole repose essentiellement sur la succession stratigraphique et la date obtenue pour la tombe 6. La situation est à la limite conciliable si l'on garde la datation la plus récente de la tombe 1, mais il faut alors envisager une reprise de l'activité funéraire avec les dernières phases d'habitat. En effet, on constate que la tombe 1 n'est pas recoupée par des fossés d'habitat et qu'elle est à l'écart des autres inhumations. Cette interprétation a le mérite de garder la tombe 1 dans un schéma chronologique cohérent et de conserver la date récente au détriment de la première analyse.

La sériation des dates  $^{14}\text{C}$  permet de reconnaître quatre phases différentes (fig. 3). La séquence d'habitat est représentée par une série de sept datations et par des fosses dont les recoupements montrent qu'on peut isoler au moins trois phases différentes. Les dates peuvent être séparées en deux ensembles, le premier entre 4340 et 3970 av. J.-C. correspondrait à au moins deux phases d'habitat et le second entre 4040 et 3800 av. J.-C. situerait la phase la plus récente.

La structure 22 se situe entre la nécropole et les phases d'habitat. Cette fosse occupe une place à part du fait de son contenu composé de 15 moutons et de mobilier archéologique. Sa datation, son contenu et sa position par rapport aux autres structures funéraires ou domestiques, permet d'envisager les deux hypothèses. Nous pouvons l'interpréter comme les restes d'un repas funéraire, auquel cas la date doit être intégrée à la nécropole. On peut aussi penser qu'il s'agit d'un dépôt de fondation, restes d'un repas et/ou d'une offrande marquant les premières phases de l'habitat. En tout état de cause, nous devons abandonner l'hypothèse d'une épizootie (Chenal-Velarde, 2002), cette proposition est incompatible avec la situation de la fosse dans une zone très fréquentée et la présence de mobilier associé aux os animaux<sup>1</sup>.

En définitive, la nécropole repose sur l'unique date de la tombe 6, au milieu du cinquième millénaire, en parfait accord avec la stratigraphie et les recoupements entre les structures. L'intervalle de la datation à 1 sigma place la tombe 6 entre 4690 et 4360 av. J.-C. Cette tranche chronologique est confirmée par les intervalles des phases immédiatement antérieure et postérieure: la phase ancienne se termine vers 4680 av. J.-C. alors que les structures d'habitat débutent vers 4340 ou 4450 av. J.-C., selon l'interprétation que l'on retient de la St 22. Ce calage chronologique des sépultures est assez précis pour considérer

que le cimetière de Sion-Ritz est plus ancien que celui de Sion-Collines.

Deux dates sont attribuées au Néolithique ancien. Il s'agit d'un foyer isolé (Fy 46) et d'un prélèvement de charbon de bois en coupe (O/23), dans un niveau situé près de 2 m sous les sépultures. On peut placer ces occupations dans le premier quart du cinquième millénaire selon que l'on tient compte de la première ou des deux dates  $^{14}\text{C}$ . Aucun mobilier n'est associé à cette première phase.

En résumé, l'histoire du site se déroule en trois grands épisodes, le premier se situe au Néolithique ancien, mais n'a pas livré de mobilier. Le second correspond à une nécropole d'au moins quinze tombes. Compte tenu de la stratigraphie, les inhumations se situent dans la première moitié du Néolithique moyen I. Enfin, un habitat va se développer à l'articulation entre le 5<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> millénaire, il comporte au moins trois phases différentes.

### Organisation spatiale

L'ensemble comprend quinze sépultures reconnues, dont quatorze ont été effectivement documentées (fig. 4). La T2 se situait à l'est de T1, elle a été détruite lors du terrassement. L'extension de la zone funéraire est mal connue. Faute d'observations, l'ampleur des destructions à l'est ne peut pas être estimée et la limite de fouille nous prive d'une très probable extension vers l'ouest. L'ensemble ne constitue vraisemblablement qu'une petite partie de la nécropole. Dans le sens nord-sud la situation est certainement différente, la bande d'une largeur maximale de 10 à 12 mètres semble bien correspondre à l'image ancienne de la nécropole.

On relèvera simplement l'organisation très sommaire de l'ensemble, avec deux tombes excentrées (T1 et T2) par rapport aux autres. Les orientations ne sont pas particulièrement cohérentes (fig. 4 en haut), avec une sépulture orientée au nord, puis un éventail qui couvre toute la variabilité du nord-est à l'est.

La répartition spatiale de critères tels que le sexe, l'âge au décès ou le mobilier est décevante, car ces critères n'ont, semble-t-il, aucune valeur significative, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la faiblesse de l'échantillon.

### Architectures

Dans sa forme classique, reconnue sur le site éponyme de Chamblandes, la ciste se compose de deux petits côtés de forme trapézoïdale au chevet et au pied (Naef 1901, fig. 2). Ces deux dalles servent d'appui aux deux plus grandes. Cette forme très stéréotypée n'est pratiquement pas représentée ici, les angles des coffres sont souvent jointifs, mais ce sont parfois les petits côtés qui débordent plus ou moins largement. Les constructions de plus de quatre dalles sont également représentées. On peut constater que l'étanchéité, l'assemblage et la finition des angles sont moins poussés que dans la nécropole éponyme de Chamblandes (Pully, Vaud). Ce constat est valable pour toutes les sépultures, la tombe 8 étant le coffre le mieux agencé de la série. Dans d'autres cas, les tombes 11, 13 et 15, les grands côtés sont constitués de deux

<sup>1</sup> Voir à ce sujet l'étude de la faune du site et l'interprétation qui est donnée de la structure 22.



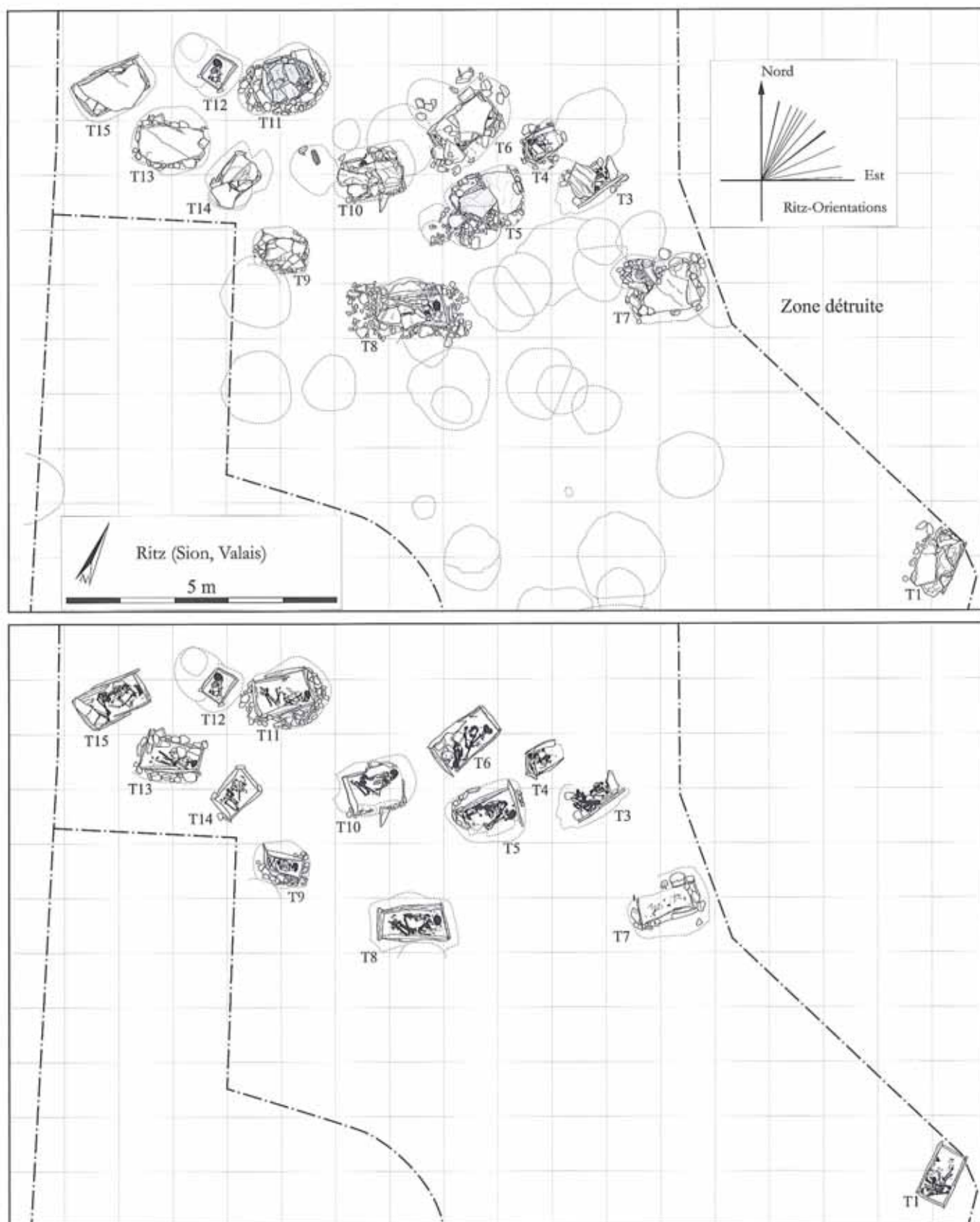


Fig. 4. Plan d'ensemble de la nécropole de l'avenue Ritz (Sion, Valais). En haut, orientation des tombes, plan des dalles de couverture et impact des structures d'habitat (limites de fosses). En bas, plan des coffres et dépôt des corps. (Dessin et infographie: P. Moinat).

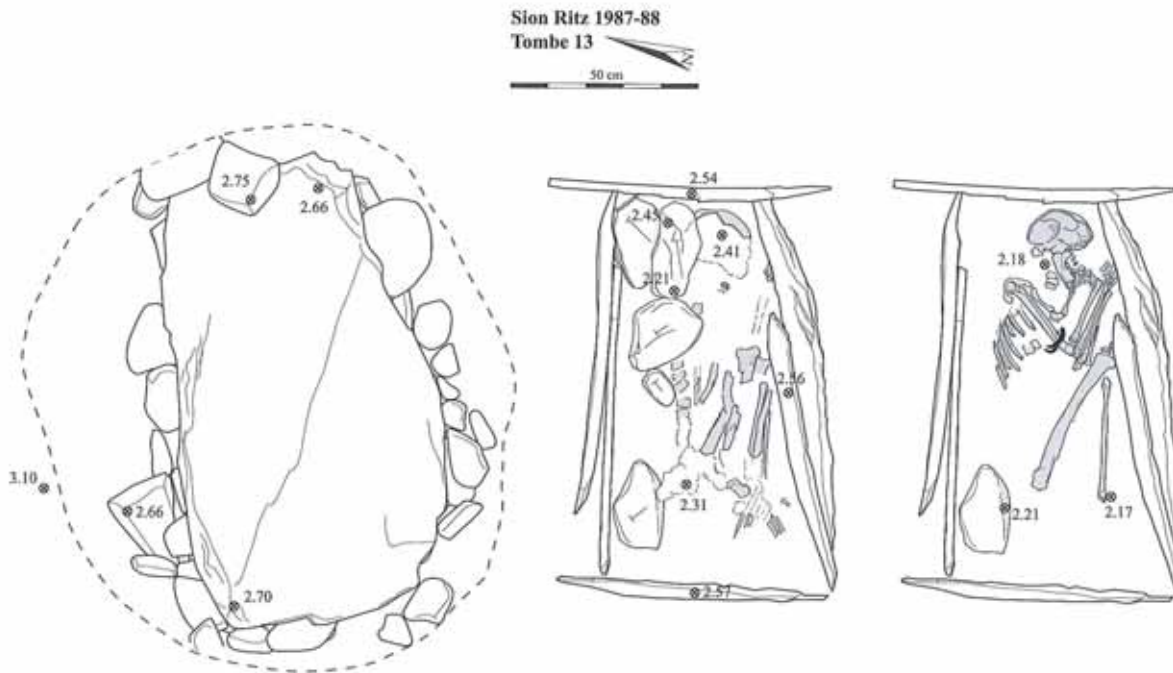


Fig. 5. Plan de la tombe 13 de l'avenue Ritz (Sion, Valais). Restes d'un corps paré d'un bracelet en glycymeris et recouvert de grosses pierres avant mise en place de la dalle de couverture. (Dessin : P. Moinat).

dalles parallèles alors que pour la tombe 4, c'est un petit côté qui est constitué de deux dalles assez mal agencées.

La couverture des coffres est également très diverse. On est assez loin de l'image d'une grande dalle unique. Les cistes 7 et 13 sont les seules à répondre à ce schéma. Les exemples qui ne sont pas détruits par des recoupements se signalent par des agencements composés de deux (tombe 14 ou 15) ou trois dalles (tombe 9) juxtaposées pour obtenir la fermeture du coffre.

Le niveau de sol correspondant à la nécropole n'est pas connu avec précision, puisqu'il a été totalement érodé. On peut estimer qu'il se situait entre 20 et 60 cm au-dessus des couvertures d'après les profondeurs conservées des fosses de T7 et de T13. Les dalles de couvertures n'étaient pas apparentes. Nous n'avons pas de marquage attesté pour cet ensemble, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de l'importance de l'érosion.

Ces quelques observations montrent que les architectures étaient conçues et réalisées pour le dépôt d'un seul corps ou pour être utilisées une seule fois. Indépendamment de la profondeur des fosses, qui limitait l'accès au coffre, la construction assez sommaire n'aurait pas supporté des ouvertures régulières et un fonctionnement de caractère collectif.

### Rituels funéraires

Le dépôt des corps en décubitus latéral gauche, tête à l'est, est la position systématique dans une tombe en ciste. Cette description générale est valable si on ne cherche pas à préciser le détail de la position du tronc ou des membres. L'analyse montre alors une grande quantité de variantes, avec le torse en position ventrale, latérale ou dorsale, des membres inférieurs fortement fléchis et ramenés vers le thorax ou, au contraire, disposés entre 90

et 120 degrés par rapport au rachis lombaire. La position des membres supérieurs varie de l'extension complète aux coudes fléchis à 90 degrés ou à des membres fortement contractés avec les mains ramenées vers les épaules ou la face. Un seul corps est effectivement en position contractée sur le côté gauche avec les membres ramenés contre le thorax (tombe 13), on peut d'ailleurs se demander si les trois blocs placés sur le corps au niveau des épaules et du crâne ne répondent pas à cette volonté de maintenir le défunt en position latérale (fig. 5). Toutes les autres sépultures présentent des positions variables, soit au niveau des membres supérieurs (tombe 5, 6, 10 à 12, 15), soit au niveau des membres inférieurs (tombe 1, 8 et 9).

Les membres supérieurs fléchis ou en extension semblent être le seul critère distinctif entre les individus. Six tombes montrent des corps avec un membre en extension alors que six autres ont des sujets avec les mains ramenées vers la face. Cette différence prend une valeur en plan, puisqu'on constate que les corps avec le bras en extension sont groupés au centre de notre petit groupe de sépultures (fig. 6). Par contre, il n'existe vraisemblablement pas de lien entre la position d'inhumation et le sexe ou l'âge au décès des inhumés. Malgré la mauvaise conservation des os coxaux, quelques sujets bien sexés indiquent que les hommes peuvent être inhumés dans les deux positions. On verra que la situation est un peu plus claire dans le cas de la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais).

Plusieurs sépultures renferment des pierres disposées sous les corps, avant ou au moment de l'inhumation :

- dans la tombe 3, c'est sous l'épaule et le genou gauche ;
- le crâne de la tombe 8 repose sur une plaquette de schiste ;
- les corps des tombes 13 et 14 sont maintenus ou calés par une pierre au niveau du bassin ;
- dans la tombe 15, une petite dalle se situe sous le thorax.



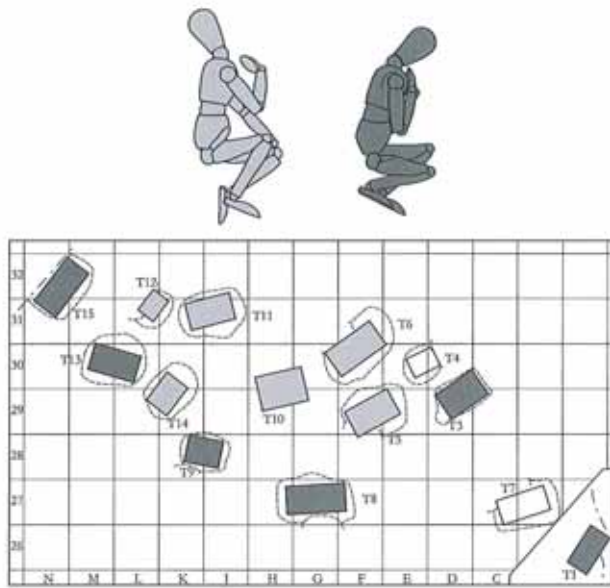


Fig. 6. Plan de répartition des deux principales positions d'inhumation. À gauche et en gris clair, un décubitus latéral gauche avec le membre supérieur gauche en extension. À droite et en gris sombre, la position avec les membres ramenés vers le torse. (Dessin : P. Moinat).

Dans un cas au moins, la tombe 13, le corps est recouvert de trois pierres sur le crâne et sur l'épaule droite, avant la mise en place d'une couverture parfaitement étanche (fig. 5). Cet exemple montre qu'il s'agit bien d'un aménagement réalisé lors du dépôt du corps et non de pierres venues après la destruction partielle de l'architecture. Toutes ces observations tendent à démontrer que malgré le caractère finalement assez variable de la position d'inhumation, un certain soin est apporté au dépôt du corps.

Il apparaît que la plupart des défunts sont disposés dans la sépulture en respectant une posture générale et que le cadavre était, au moins dans certains cas, inhumé dans un linceul ou une enveloppe souple. En réalité, l'alternative est la suivante : on peut admettre que le dépôt avec un bras en extension est la conséquence de la mise en place d'un corps enveloppé d'un linceul. Dans ce cas on ne maîtriserait plus véritablement la position des membres (cachés par le linceul?). L'extension d'un ou des deux membres supérieurs serait fortuite par rapport à une

position initiale avec les mains ramenées vers la face. A contrario, il est assez étonnant de constater que c'est le plus souvent le bras gauche qui se trouve en extension, et que cela ne saurait être le fruit du hasard, mais bien d'une volonté délibérée de disposer le corps dans cette position précise.

Toutes les sépultures peuvent être qualifiées d'inhumations individuelles. La tombe 4 contenait les restes d'un enfant plus ou moins complet et en connexion, accompagné d'un tibia droit surnuméraire d'âge pratiquement identique (enfant entre 7 et 9 ans). Malheureusement, cette tombe est fortement perturbée par le creusement de la fosse 16 et bien que la preuve soit difficile à faire, il est plus probable que nous soyons en face d'un os surnuméraire que d'une inhumation double. Le prélèvement ou l'apport d'os humains n'est pas complètement exclu.

L'étude de la faune des fosses non funéraires a également livré deux fragments osseux humains. Il s'agit de fragments de crânes appartenant à un enfant entre 0 et 1 an (Chenal-Velarde, 2002, p. 33). Il est plus difficile de savoir s'il s'agit des restes épars liés à une ancienne sépulture détruite ou si ce sont les derniers restes d'une inhumation en contexte d'habitat.

### Anthropologie

L'état de conservation des os humains limite fortement la valeur des observations qui peuvent être faites sur ce petit ensemble. Deux facteurs contribuent à cette dégradation, le premier est sans conteste le régime torrentiel de la Sionne, dont les eaux viennent régulièrement lessiver et finalement détruire les restes humains (tombe 7). Le second est d'origine anthropique, les nombreuses fosses d'habitat recoupent parfois largement les tombes. Cette seconde action se solde par un lessivage encore plus rapide ou par des prélèvements d'os et de nombreux déplacements (tombes 5 et 6).

Nous donnons ci-dessous (fig. 7) un tableau des déterminations anthropologiques de base. Sur les quinze sépultures, treize seulement présentent des restes osseux correspondant à 10 adultes et 4 enfants ou adolescents. La tranche d'âge comprise entre 0 et 1 an est représentée uniquement par les restes du crâne de la fosse 14, mais cette fosse est plus récente et ne recoupe pas de tombe.

N°	Architecture						Rituel			Anthropologie		Mobilier			Remarques	
	Architec.	Orient.	Long.	Larg.	Prof.	Couv.	Fosse	NMI	Prim.	Réd.	Sexe	Âge	Parure	Ocre		Fosse
1	Ciste (4)	0	0.96	0.54	0.40	Dalle(7)	0.51	1	1		Indét.	Adulte				
2	Ciste															Détruite avant fouille
3	Ciste	30.5	0.94	0.46	0.35		0.42	1	1		Fém.	Adulte		Oui		Côte de bovidé
4	Ciste (5)	34.0	0.70	0.42	0.31		0.36	2	1	1		Enfant 7-8 ans				Enfant 5-9 ans en réduction
5	Ciste	42.0	0.99	0.64	0.43		0.53	1	1		Masc.	Adulte vieux				
6	Ciste (4)	27.0	1.15	0.58	0.51	Dalle(12)	0.57	1	1		Masc.	Adulte vieux				
7	Ciste (6)	53.0	0.96	0.45	0.19	Dalle(1)	0.42	1	1		Indét.	Adulte				
8	Ciste (4)	65.5	1.10	0.46	0.43	Dalle(12)	0.51	1	1		Indét.	Adulte vieux				
9	Ciste (4)	88.0	0.74	0.42	0.27	Dalle(3)	0.28	1	1			Enfant 7-8 ans				
10	Ciste (4)	52.5	0.96	0.65	0.45	Brisée	0.49	1	1		Fém.	Adulte vieux				
11	Ciste (6)	52.0	0.99	0.57	0.45	Dalle (?)	0.52	1	1		Masc.	Adulte	Oui			Fragt coquillage, 2 poinçons
12	Ciste (4)	12.5	0.54	0.44	0.35	Dalle(1)	0.33	1	1			Enfant 2-4 ans		Oui		Ocre sous la mandibule
13	Ciste (6)	80.0	1.1	0.6	0.40	Dalle(1)	1.00	1	1		Indét.	Adulte	Oui			Bracelet en glycymeris
14	Ciste (4)	22.0	0.68	0.48	0.40	Dalle(2)	0.52	1	1			Ado. 13-14 ans				
15	Ciste (6)	13.0	1.13	0.60	0.26	Dalle(1)	0.44	1	1		Indét.	Adulte				

Fig. 7. Tableau des sépultures de l'avenue Ritz (Sion, Valais). Les orientations sont données en grade, les autres mesures en mètre. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de dalles formant le coffre ou la couverture. La tombe 2 a été détruite avant la fouille.

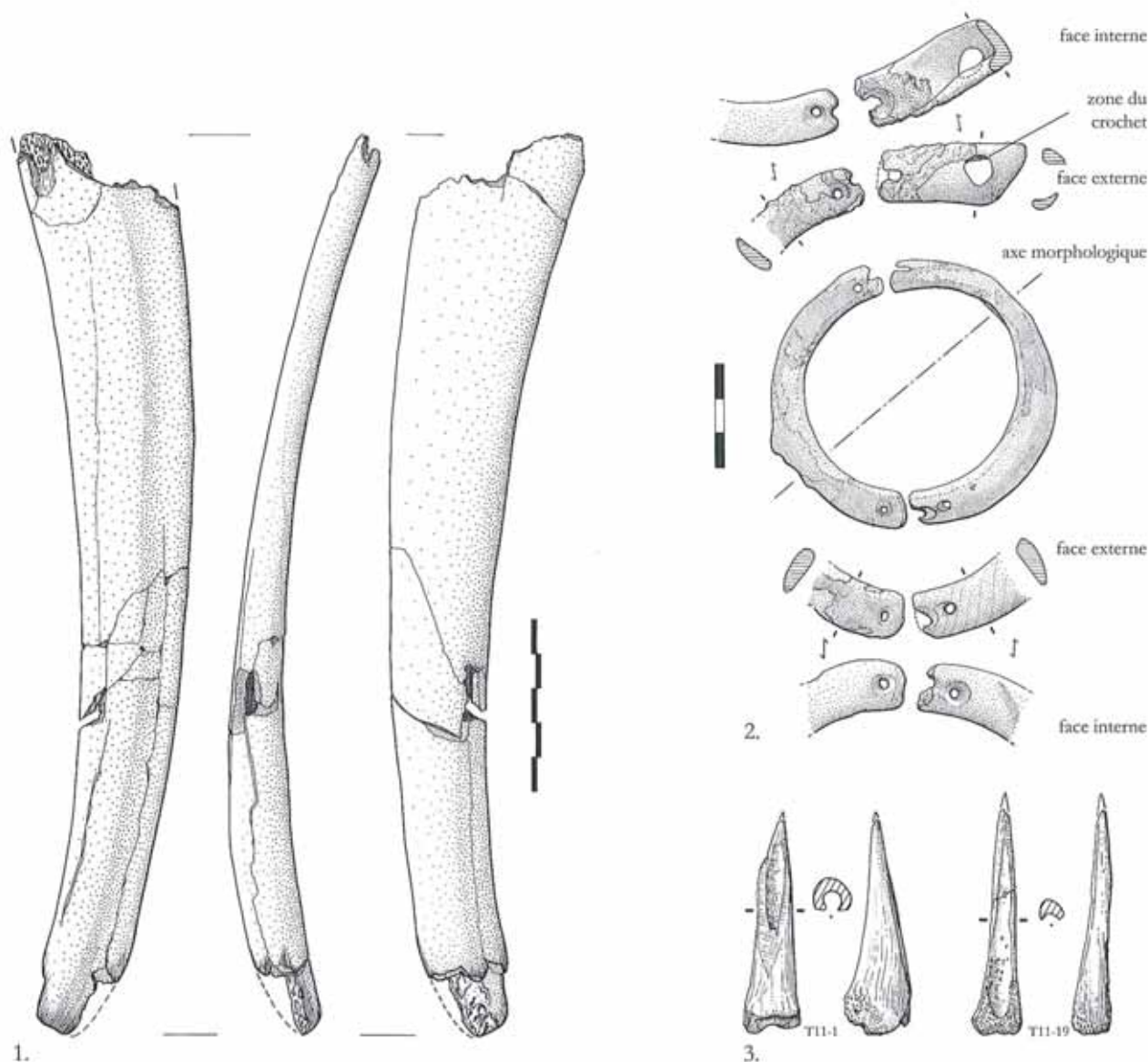


Fig. 8. Avenue Ritz (Sion, Valais). Ensemble du mobilier provenant des sépultures. 1. Pic sur côte de bovidé découvert dans la fosse de T3; 2. Bracelet/brassard en coquille de *Glycymeris pilosa* provenant de la tombe 13; 3. Poinçons en os de la tombe 11. (Dessin : D. Baudais).

Il faut noter que le sexe est correctement déterminé dans trois cas seulement sur la base des coxaux (tombes 5, 6 et 10). Pour le reste des individus adultes, il s'agit d'une détermination sur des critères crâniens ou, de façon encore plus discutable, une simple indication sur la base de la robustesse des os longs. On prendra donc ces déterminations avec la plus grande prudence.

Le nombre d'inhumés dans la nécropole s'établit à 14 individus, le NMI passe de 14 à au moins 17 sujets si l'on tient compte de la destruction de la tombe 2, des os surnuméraires et des os d'enfant de la fosse 16.

On peut encore noter que la position d'inhumation n'est pas en relation avec le sexe des inhumés, puisque dans les trois diagnoses incontestables, deux hommes et une femme sont inhumés dans des positions identiques, avec le bras gauche en extension.

## Mobilier funéraire

Trois sépultures ont livré des objets, soit dans la fosse (tombe 3), soit en relation directe avec les corps inhumés (tombes 11 et 13).

### *Une houelun pic sur une côte de bovidé*

Le premier objet attribué au contexte funéraire est une côte de bovidé qui porte des traces d'utilisation à la partie proximale du fragment conservé (fig. 8, n° 1). Elle reposait dans la fosse de la tombe 3 et peut être interprétée de deux façons. On peut considérer l'aspect pratique et signaler la présence sporadique dans la fosse des sépultures d'objets ayant servi à l'ajustage des dalles ou à l'extraction du sédiment de la fosse. Ainsi à Vidy (Lausanne, Vaud) et à Chamblandes (Pully, Vaud), de gros percuteurs en pierre ont été observés dans la fosse de plusieurs tombes. La présence d'un pic ou d'un objet servant à creuser la fosse et abandonné après usage est une explication possible.



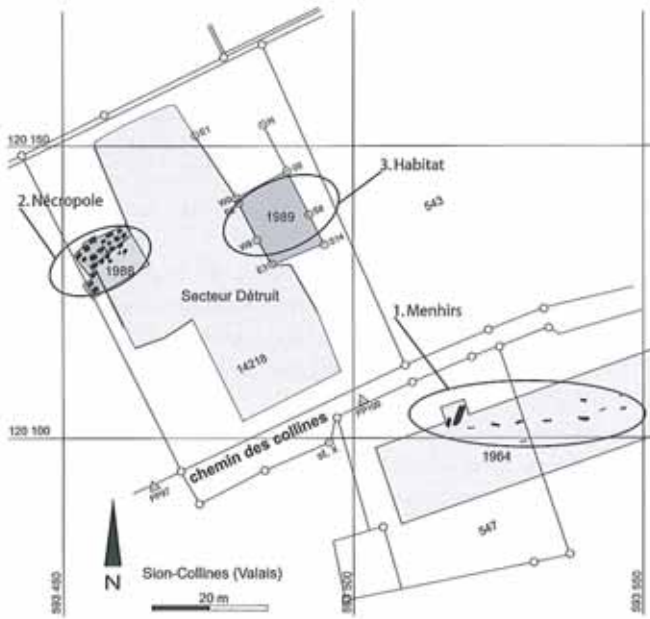


Fig. 9. Plan de situation des différentes fouilles menées au chemin des Collines (Sion, Valais). 1 – alignement de menhirs découverts en 1964; 2 – nécropole de 25 sépultures fouillées en 1988; 3 – habitat partiellement exploré en 1989. (Infographie: P. Moinat).

On peut également y voir un aspect plus symbolique, les tombes de Vidy (Lausanne, Vaud) renferment des restes animaux de façon assez systématique. Ils sont déposés dans la sépulture ou dans l'espace entre les dalles et le bord de la fosse. Si le cerf est largement dominant, le sanglier et le bœuf sont également présents. On peut donc aussi accorder une valeur symbolique au dépôt d'une côte de bœuf dans la fosse de la tombe 3, coffre destiné à recevoir l'inhumation d'une femme adulte.

#### Le bracelet de la tombe 13

La tombe 13 est une inhumation très mal conservée (fig. 5). Son architecture est identique à celle de la tombe 11 avec des longs côtés formés chacun de deux dalles juxtaposées. L'aménagement de trois pierres sur le crâne et l'épaule, déjà décrit plus haut, n'est pas forcément inexplicable. Les ossements sont très mal conservés, mais on peut lire une position en décubitus latéral gauche membres supérieurs et inférieurs fortement fléchis. Le corps, dont une main et les genoux se situaient contre la dalle sud a certainement été maintenu en position contractée par les pierres déposées aux angles opposés. Malgré des ossements presque totalement détruits, le membre supérieur gauche est conservé en connexion stricte, avec un bracelet passé autour de l'humérus gauche. C'est une parure façonnée dans une valve de *Glycymeris pilosa*, et composée de deux fragments d'une même valve assemblés par des liens passés dans les perforations (fig. 8, n° 2). L'objet est usé, il a été porté assez longtemps pour être réparé et percé à plusieurs reprises.

#### La tombe 11

Il s'agit d'une inhumation probablement masculine, le corps était déposé en décubitus latéral gauche, membre supérieur

gauche en extension, main contre la dalle sud et membre supérieur droit replié avec la main au niveau du thorax.

Le coffre est intact avec une dalle de couverture et un comblement limoneux très fin maintenant parfaitement les rares ossements encore conservés en connexion stricte. Il n'y a pas d'os déplacé dans cette sépulture, on peut donc raisonnablement envisager que le mobilier n'a pas non plus bougé.

Un fragment de coquillage, malheureusement très mal conservé, se trouvait sur l'humérus gauche. Il est difficile de dire s'il s'agissait d'un bracelet porté autour du bras ou d'une pendeloque suspendue au cou. Par contre, une petite série de nodosités laisse peu de doute sur l'espèce, il s'agit vraisemblablement d'un fragment de *Charonia nodifera*.

Un poinçon en os était disposé dans le dos, pointe vers le haut, au niveau des vertèbres thoraciques inférieures ou des premières lombaires (fig. 8, n° 3). Un second se trouvait à la base du crâne, dans la région occipitale, mais la relation avec le corps est plus difficile à établir du fait de l'absence des cervicales. D'après les altitudes des os, le poinçon se situait plutôt sous le corps, dans le fond de la tombe. Ces deux objets peuvent être interprétés comme les attaches d'un vêtement ou d'une enveloppe souple. La position des poinçons, l'un transversal à la base du crâne et l'autre pointe en haut dans le dos parlent en faveur d'une explication de type « linceul » ou enveloppe destinée à maintenir le corps inhumé.

## Chemin des Collines (Sion, Valais)

### Historique des découvertes

L'histoire du site débute le 14 juillet 1964 par la découverte d'un alignement de menhirs (Bocksberger et Weidmann, 1964). À cette occasion, neuf menhirs sont retrouvés en place, encore dressés dans les alluvions de la Sionne (fig. 9, n° 1). Ils sont accompagnés de six autres dalles dont la position est inconnue ou simplement signalée par des négatifs d'arrachages. Un niveau de sol est conservé sur une petite surface et documenté par un relevé stratigraphique, il fixe le niveau de circulation aux environs de 502,5 m. Le mobilier se résume à un tesson sans valeur typologique évidente et à des restes de faune. Nous ne reviendrons pas sur le problème de la datation de l'alignement, déjà évoqué à de nombreuses reprises (Baudais *et al.* 1989-90; Voruz 1990; Voruz *et al.* 1992), ni sur les gravures de cupules, d'orant ou de hache qui ornent les menhirs 5 et 9 (Corboud, 2003).

La nécropole a été découverte et fouillée par l'un de nous (C. Brunier) entre les mois d'avril et de juin 1988 (fig. 9, n° 2). Elle se situait au nord-ouest de l'alignement et a permis de documenter 25 sépultures, un coffre en bois avec des restes ligneux conservés, 23 cistes et un autre coffre probable, mais sans restes organiques conservés.

Enfin, en octobre 1989, une surface de 200 m<sup>2</sup> située à une dizaine de mètres à l'est de la nécropole a livré 40 structures en creux, 33 trous de poteaux, 3 fosses circulaires et 4 structures de combustion (fig. 9, n° 3). Une couche unique est associée aux structures, l'ensemble E6 situé à 502,5 m. Il



s'agit vraisemblablement d'un niveau d'érosion, dans la mesure où les dates absolues des structures en creux ont livrés des résultats situés aussi bien dans le Néolithique ancien que dans le Néolithique moyen I.

Après la rédaction d'un premier article de synthèse sur le Néolithique du Valais central (*op. cit.*), le travail d'élaboration a été effectué dans sa quasi-totalité, mais n'a malheureusement pas encore été publié.

Même si les conditions sédimentaires sont identiques à celles du site précédent, la répartition des structures sépare clairement les habitats de la nécropole et de l'alignement de menhirs. Dans ces conditions, il n'y a pratiquement pas de recoupement ou de destruction à l'intérieur de la nécropole, ce qui permet d'avoir une excellente conservation des fosses de creusement et dans quelques cas de retrouver des signalisations de surface. C'est également un des rares sites où, malgré l'absence d'une stratigraphie incontestable, on peut envisager une contemporanéité, même partielle, entre les diverses manifestations (sépultures, habitat et peut-être menhirs) situées dans un rayon ne dépassant pas 50 mètres.

La nécropole et l'habitat restent largement inédits, c'est pour ces raisons qu'il nous a semblé important de reprendre l'ensemble et de présenter la nécropole avec un peu plus de détails.

## Stratigraphie

Les couches 6 et 8 de la séquence correspondent aux occupations néolithiques. Il s'agit de deux niveaux de limons séparés par des alluvions et recoupés par de nombreux chenaux (fig. 10). La stratigraphie est bien comprise dans la zone de la

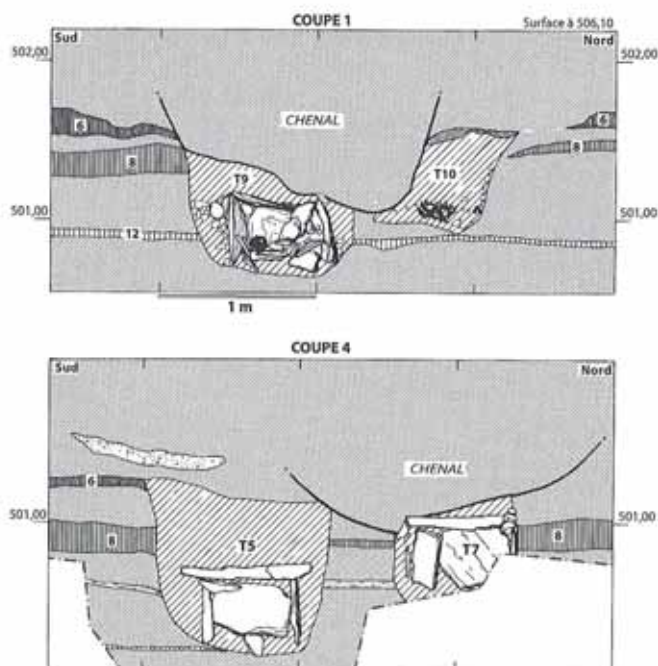


Fig. 10. Deux stratigraphies donnant l'implantation des caissons dans la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais). Les tombes se rattachent à la couche 6 et sont profondément enterrées.

nécropole, les deux niveaux anthropiques présentent les caractéristiques suivantes :

- La couche 8 se situe à la base, elle ne contenait pas de sépulture. Elle a livré des charbons de bois, ce qui a permis de réaliser des datations  $^{14}\text{C}$ . C'est sur cette base que la couche est attribuée au Néolithique ancien. Elle se situe entre 501,0 et 501,50 m, soit plus d'un mètre au-dessous du niveau des menhirs.
- La couche 6 correspond au niveau de circulation de la nécropole, on peut lui associer la majorité des sépultures observées en stratigraphie. Elle est attribuée au Néolithique moyen I sur la base des dates absolues et elle se situe entre 501,30 et 501,70 m.

L'analyse stratigraphique apporte trois observations importantes pour la compréhension des coffres ou des sépultures :

1. Elle fixe la profondeur des tombes aux environs de 50 cm entre le niveau de sol et la dalle de couverture. Les coffres ne sont donc pas visibles en surface et ils n'ont probablement jamais été rouverts.
2. La coupe 1 démontre que le creusement de la tombe 10, un coffre en bois mal daté par le  $^{14}\text{C}$ , coupe la couche 8 et se rattache vraisemblablement à la couche 6. Il n'y a donc pas de différence stratigraphique entre ce coffre en bois et les cistes en pierre.
3. À chaque fois que la fosse est bien conservée et qu'on se rapproche du niveau de sol, on observe des fosses profondes et des restes de signalisation des inhumations sous forme d'une grosse pierre isolée au sommet de la fosse, d'une ou plusieurs dalles inclinées au-dessus de la couverture ou de bourrage de blocs sur la couverture de la ciste.

## Dates absolues

La séquence chronologique des Collines pose de nombreux problèmes liés vraisemblablement au contexte sédimentaire et à l'importance des lessivages ou de la circulation de l'eau à l'intérieur des tombes (voir plus bas, taphonomie). Dans la plupart des cas les os ont flotté et/ou sont restés très longtemps à l'air, sans sédimentation à l'intérieur des coffres. Dans ces conditions, certaines sépultures (tombe 10) fournissent des résultats incohérents et les écarts statistiques sont particulièrement larges. Si la cohérence des résultats entre les sépultures est discutable, les 22 dates apportent tout de même une bonne sériation entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen I ou entre les habitats et les sépultures (fig. 11). Cette séquence a déjà été présentée à l'occasion de la synthèse sur le Valais central ainsi que dans un article complémentaire consacré à la chronologie du site des Collines (Baudais *et al.* 1989-1990; Brunier et Gally 1991-1992). Malheureusement, ces deux articles comportent des erreurs, deux dates ont été publiées avant d'être corrigées par le laboratoire (prise en compte du delta  $^{13}\text{C}$  pour Arc 403 et Arc 404). Les données publiées ci-dessous sont révisées et conformes aux résultats définitifs.

Parmi les trois propositions de Gally et Brunier en 1992, la troisième envisageait déjà une succession des occupations et une contemporanéité entre l'habitat et la nécropole au cours du



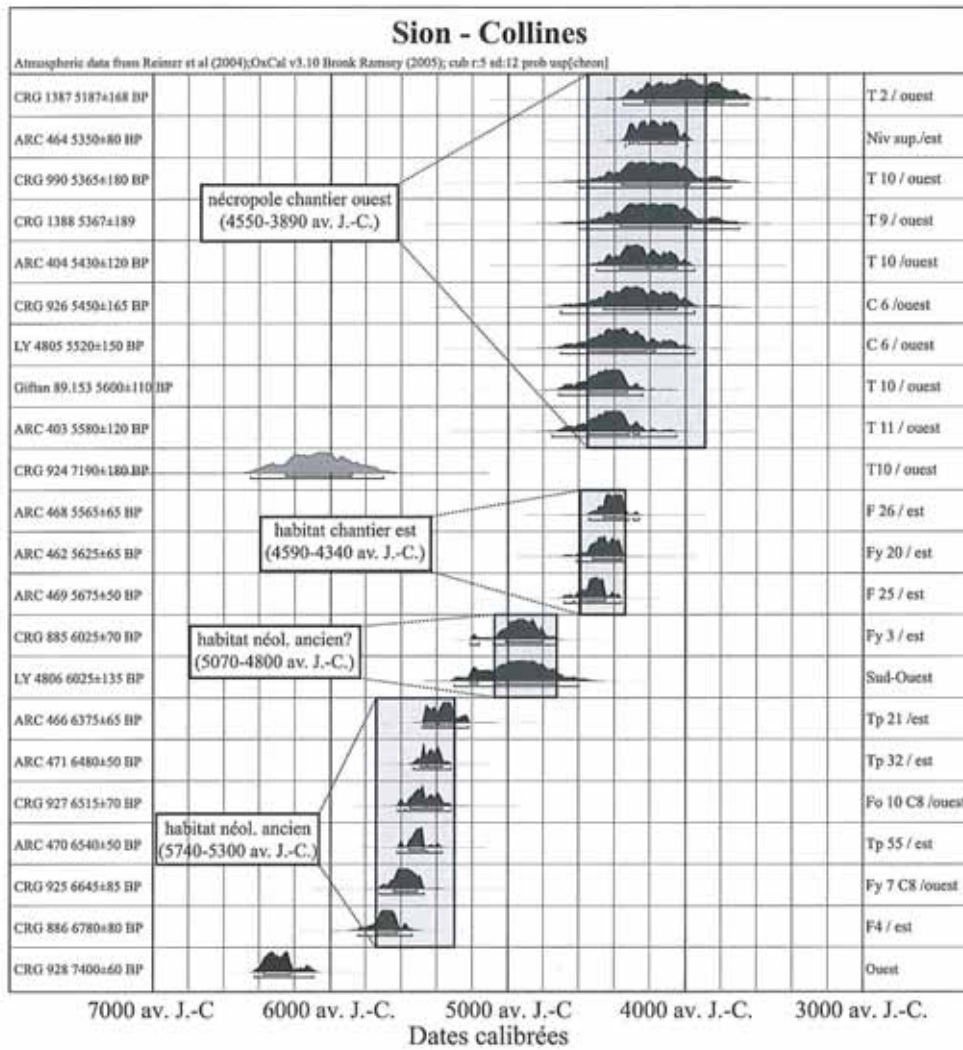


Fig. 11. Tableau des dates absolues et calibration (densité de probabilité) du site du chemin des Collines (Sion, Valais). En gris clair une date obtenue pour la tombe 10 est jugée incohérente.

Néolithique moyen. On peut donner une vision un peu plus précise de la situation.

Un niveau daté du Néolithique ancien existe dans la zone d'habitat située à l'est et sous la nécropole à l'ouest où il correspond à la couche 8. On peut placer ces vestiges entre 5700 et 5300 av. J.-C. Deux dates situées à la fin du Néolithique ancien ressortent clairement du premier ensemble et couvrent un intervalle compris entre 5300 et 4800 av. J.-C. On peut donc envisager une succession d'occupations plutôt qu'un établissement unique au cours du Néolithique ancien.

Le Néolithique moyen I est marqué par au moins deux manifestations : un habitat à l'est et une nécropole à l'ouest. L'habitat se situerait entre 4600 et 4350 av. J.-C. et la nécropole entre 4550 et 4100 av. J.-C. La contemporanéité entre ces deux manifestations n'est pas démontrée par les données de terrain, il manquera toujours une stratigraphie indiscutable, mais elle est assez vraisemblable puisque l'habitat, la nécropole et les menhirs occupent des surfaces bien séparées.

L'alignement de menhirs n'est pas daté, mais on constatera qu'il est érigé sur un sol situé à la même altitude que la couche de la zone d'habitat. Les menhirs se trouvent dans une situation sédimentaire identique à celle de l'habitat, ils peuvent donc être associés au Néolithique ancien ou au Néolithique moyen I.

## Nécropole

Si les sépultures de l'avenue Ritz sont assez hétérogènes sur le plan de l'orientation et de l'organisation des tombes, l'ensemble du chemin des Collines a une répartition plus homogène, des orientations plus cohérentes avec une moyenne de 62,5 degrés (56,3 degrés) et de plus faibles écarts à la moyenne ( $\sigma = 9,82$ ). L'orientation moyenne s'établit au nord-est.

Le plan général fait également ressortir une impression d'homogénéité, avec des sépultures assez régulièrement réparties (fig. 12). Une grille théorique, disposée selon l'orientation moyenne des cistes permet de mettre en évidence un certain nombre de « travées » et de tracer des perpendiculaires. Cette observation est d'autant plus remarquable qu'on restitue une organisation sur la base de coffres qui n'étaient pas visibles en surface du sol lors de la mise en place d'une nouvelle sépulture, ce qui n'est probablement pas le cas des nécropoles lémaniques. La seule exception à cette bonne gestion de l'espace est fournie par l'ensemble constitué des tombes 2, 6 et 11 et dans une moindre mesure par les tombes 12 et 16.

Enfin, les limites sud et est du cimetière correspondent à des limites observées lors du décapage préliminaire, il s'agit bien de limites réelles compte tenu des bonnes conditions de la surveillance du terrassement. En revanche, l'extension du cimetière

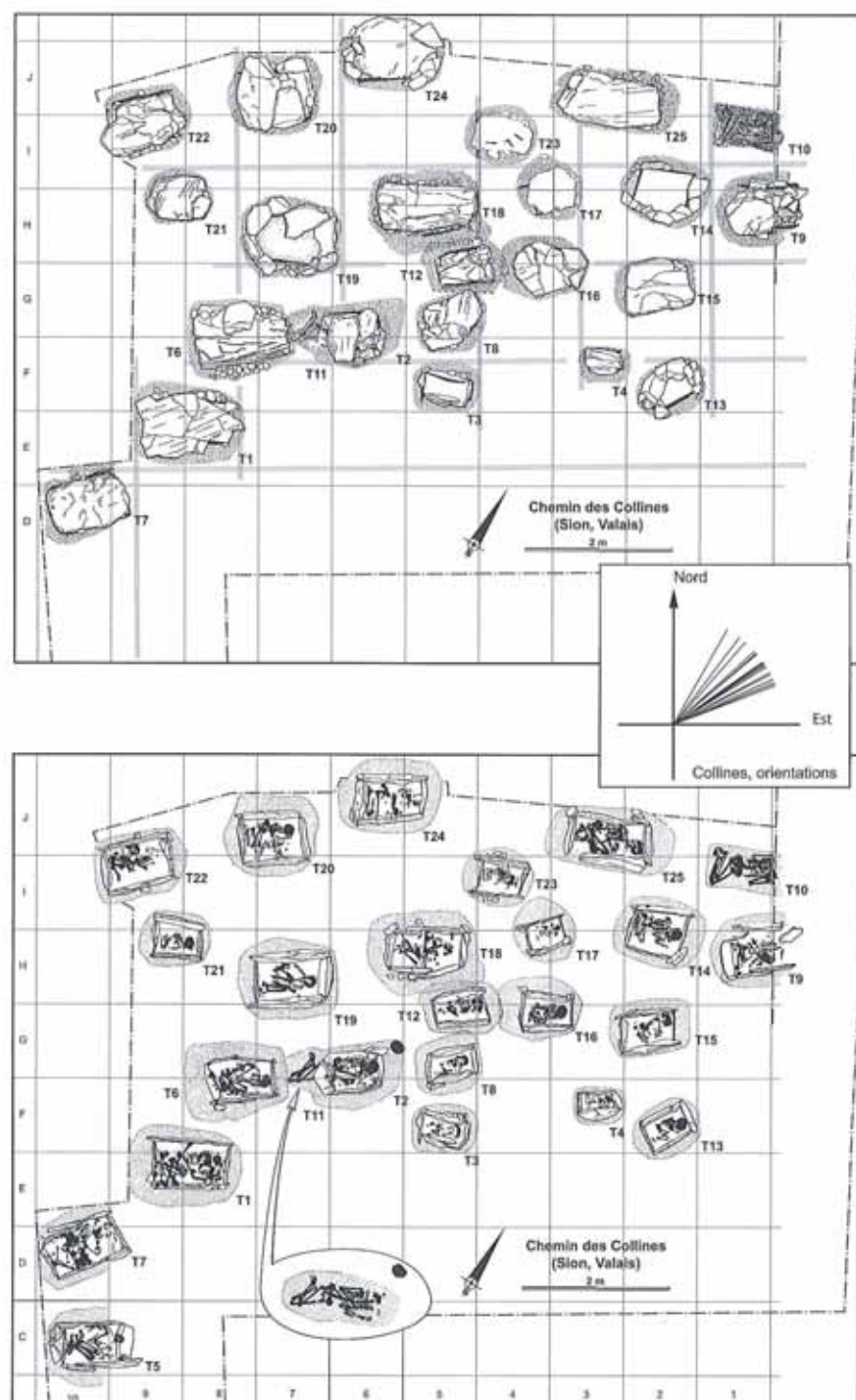


Fig. 12. Plan d'ensemble de la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais). En haut, plan des dalles de couverture et orientation des sépultures. Les lignes en grisé montrent que les tombes s'inscrivent dans un plan plus ou moins régulier et forment des « travées » assez grossières. En bas, plan des coffres et dépôt des corps. (Dessin : F. Bühler. Infographie : P. Moinat).

vers le nord et l'ouest est inconnue, ces surfaces restent à fouiller.

### Architectures

Le premier aspect sur lequel il est important d'insister, c'est le caractère profondément enterré des architectures. Ce mode de construction était vraisemblablement aussi celui de l'avenue Ritz ou de Sous-le-Scex (Sion, Valais) et de la majorité des nécropoles à ciste de la région séduoise.

Cinq des vingt-cinq coffres présentent des épaisseurs de sédiment de plus de 25 cm au-dessus de la dalle de couverture et les tombes 5 et 25 ont plus de 50 cm de sédiment sur la dalle de couverture (fig. 10, tombe 5). Dans ces conditions, il apparaît assez évident que les coffres ne sont pas destinés à être ouverts une seconde fois.

Les marquages sont difficiles à attester dans un milieu sédimentaire fait d'alluvions grossières où n'importe quel bloc de taille un peu plus importante que la moyenne peut passer pour une signalisation. Malgré cette situation peu favorable, trois formes



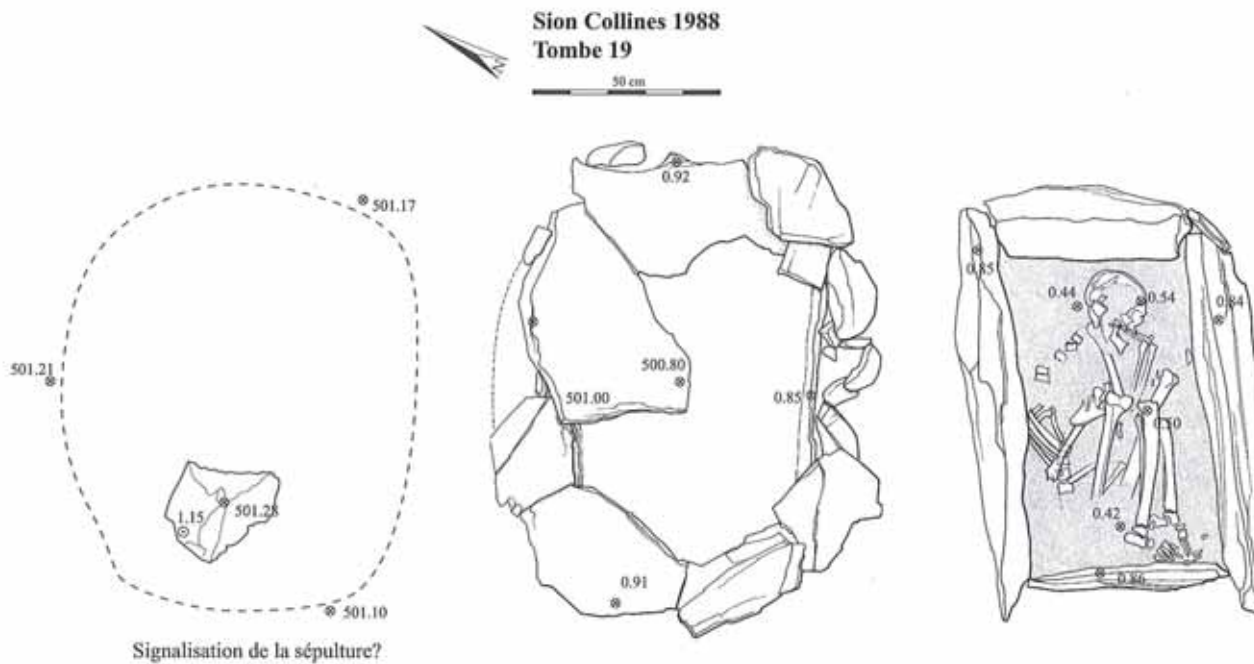


Fig. 13. Tombe 19 du chemin des Collines (Sion, Valais). Fosse ovale avec une grosse pierre unique au sommet du remplissage (marquage ?). Dalle de couverture effondrée et intérieur du coffre contenant un homme âgé en position fortement contractée sur le côté gauche. (Dessin : F. Bühler).

d'aménagements ont été reconnues. Le premier est illustré par la tombe 19 qui présente un bloc unique disposé au sommet du remplissage de la fosse (fig. 13). Un deuxième type de remplissage est assez surprenant et peut aussi s'apparenter à une forme de marquage : les tombes 22, 23 et 25 se caractérisent par des bourrages de pierres au-dessus de la dalle de couverture. Enfin les tombes 8, 20, 21 et 24 présentent des indices beaucoup plus discutables, on constate que la couverture est doublée en bord de fosse par des dalles inclinées, parfois presque verticales et qui ne participent pas vraiment à la couverture du coffre. On peut se demander si ces pierres ne sont pas les restes de petites dalles de marquage.

#### Cistes

Les cistes sont très comparables à celles que nous avons déjà décrites pour le site précédent, il n'est donc pas nécessaire d'y revenir en détail, si ce n'est pour signaler quelques observations. Il n'existe que cinq coffres dont la construction soit comparable aux architectures du bassin lémanique, à savoir une construction qui commence par la mise en place des dalles de chevet et de pied avant l'appui des longs côtés sur les premières. L'assemblage se fait le plus souvent par des appuis de dalles prises deux par deux, l'une s'appuyant sur l'autre pour former un angle droit. Le nombre de dalles formant le coffre ne se limite pas à quatre, mais peut atteindre cinq dalles pour la tombe 5 ou six dalles pour les tombes 6, 7, 9 et 18. De nombreuses pierres plus petites servent également à assurer l'étanchéité des angles ou à stabiliser la dalle de couverture par un calage sur le chant des coffres 7, 13, 17 et 18.

#### Architectures de bois

La tombe 10 est un coffre en bois particulièrement bien observé, malgré une légère destruction de l'extrémité nord-est

lors de sa découverte. Pour cette architecture, on dispose de plusieurs coupes et d'une détermination d'essence. Ces observations confirment qu'il s'agit bien d'un coffre en bois, réalisé dans des planches de pin sylvestre (*Pinus sylvestris*). Il se compose d'une couverture et de quatre parois, l'observation de l'orientation des fibres permet de restituer un assemblage identique à celui d'une ciste, avec des fibres perpendiculaires aux longs côtés pour le pied de la sépulture. Il ne s'agit donc ni d'un monoxyle ni d'un cercueil amené dans la fosse, puisque le fond n'est pas aménagé avec du bois. La coupe BB' montre clairement l'affaissement de la couverture sur les os en place alors que les parois sont conservées plus haut, sur une élévation de l'ordre de 15 cm (fig. 14). Les observations taphonomiques concernant le dépôt du corps dans T10 confirment une décomposition en espace vide. Il s'agit essentiellement d'une mise à plat très aboutie du volume initial du corps et d'une légère dislocation de l'humérus droit qui vient s'appuyer, avec les os du pied droit, contre la paroi de bois située au nord.

La tombe 11 est la seconde inhumation sans architecture de pierre, mais elle n'a pas livré de restes organiques. Elle est fortement perturbée par la tombe 2 qui se situe exactement au dessus, ce qui a provoqué des mélanges d'os entre les deux architectures. De fait, il est plus difficile de dire s'il s'agit d'un coffre en bois ou d'une inhumation en fosse, dans certains cas les déplacements peuvent aussi bien être causés par des reprises lors de la construction de la tombe 2 que par une décomposition en espace vide. Si on fait abstraction du crâne, de la mandibule et des cervicales déplacés par la construction de la tombe 2, les arguments en faveur d'une décomposition en espace vide sont assez peu nombreux. Il s'agit d'un effet de paroi sur le côté droit et quelques déplacements de faible amplitude. Sur ces bases discutables, l'hypothèse d'une construction en bois est plausible.

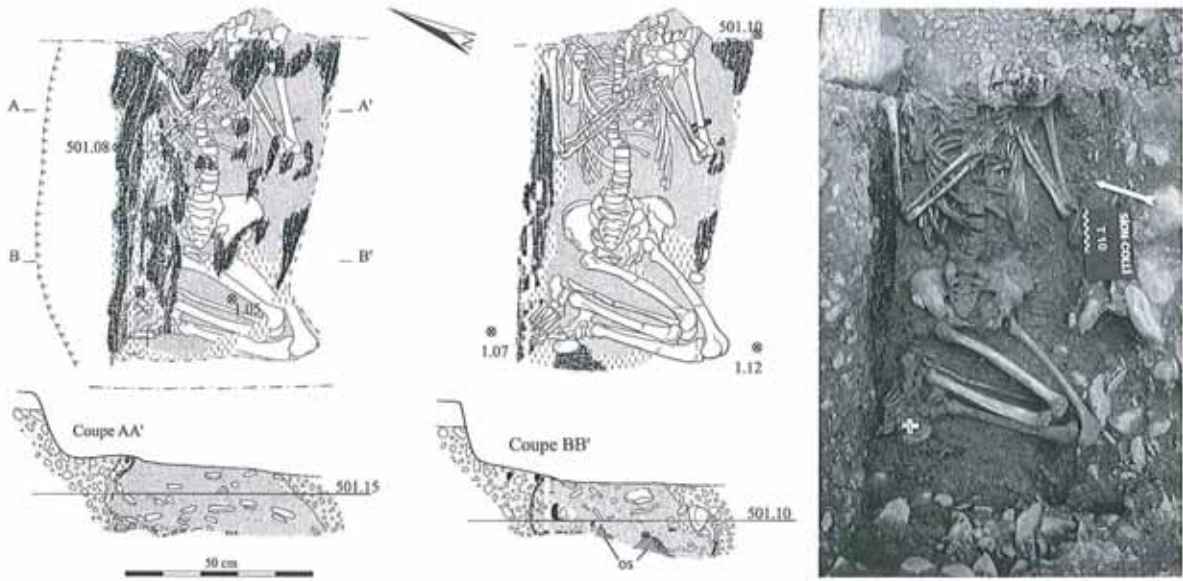


Fig. 14. Coffre en planche de pin sylvestre construit selon le même mode opératoire qu'une ciste en pierre : le petit côté (au pied) présente des fibres de bois perpendiculaires aux grands côtés, le fond n'est pas agencé. (Dessin : F. Bühler, photo : C. Brunier).

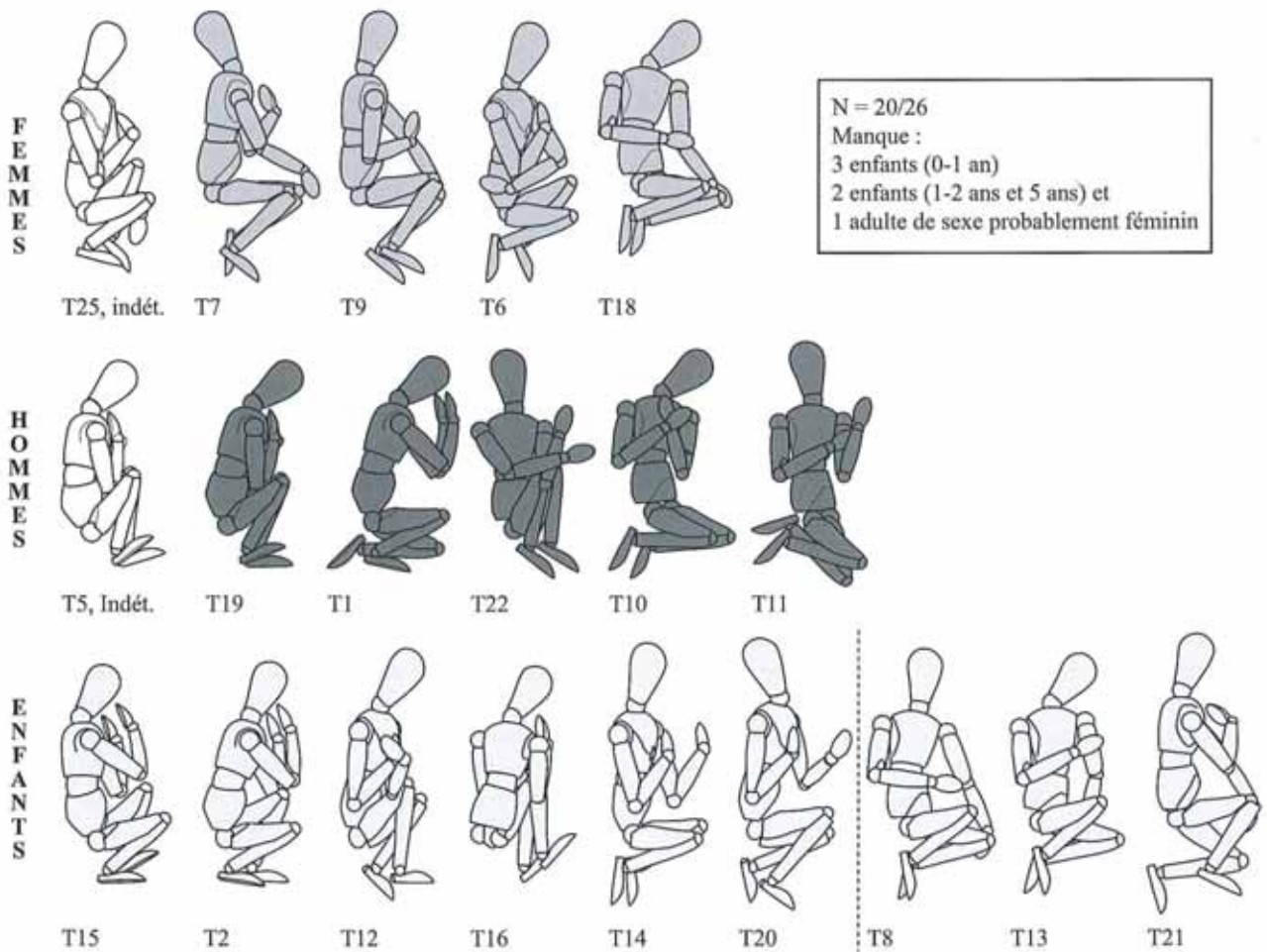


Fig. 15. Schéma synthétique des positions d'inhumation dans la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais). La première ligne correspond aux individus ayant un bras en extension, la ligne du milieu compte tous les corps avec les bras ramenés vers le torse ou le visage, la dernière ligne correspond aux sujets non adultes parmi lesquels on retrouve les deux variantes de la position d'inhumation. (Dessin : P. Moinat).



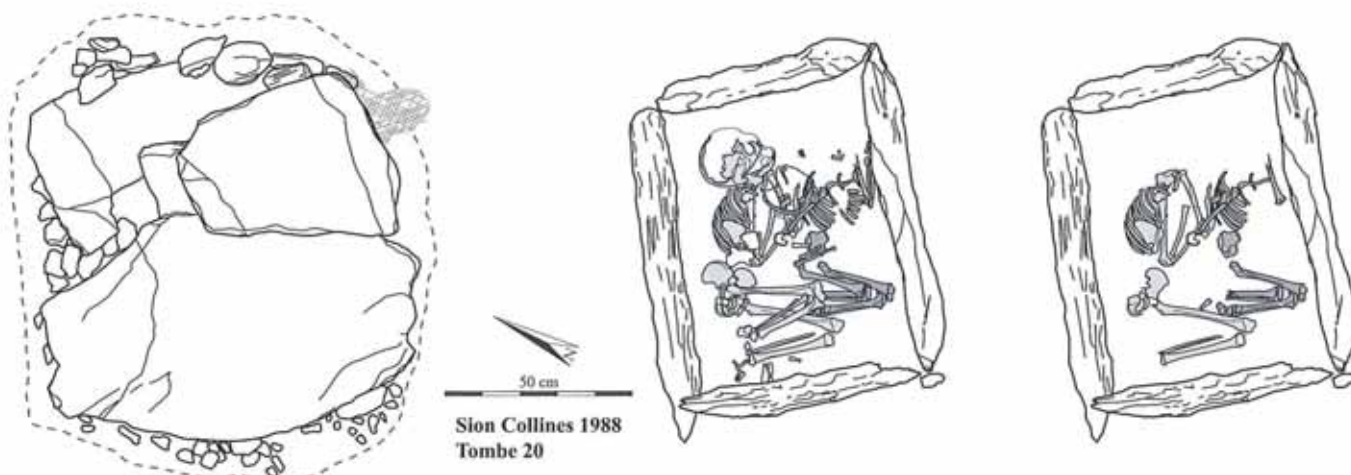


Fig. 16. Tombe 20 du chemin des Collines (Sion, Valais). Inhumation double simultanée, à gauche un enfant de 12 à 14 ans et à droite un enfant autour de 5 ans. Le coffre est constitué de dalles massives et bien agencées, la couverture est composée de trois dalles. (Dessin : P. Moinat).

### Rituels funéraires et organisation spatiale

Le caractère individuel des inhumations est bien marqué, puisque la tombe 20 est le seul exemple de dépôt double. On constatera que les enfants entre 0 et 1 an sont inhumés dans la nécropole, dans des coffres comparables à ceux des adultes.

#### Les positions d'inhumation

L'analyse des positions d'inhumation fait ressortir de nombreuses variantes de la position du tronc. Comme dans le cas de la nécropole de l'avenue Ritz, on peut distinguer une position fortement contractée avec les mains ramenées vers la face dans douze cas, les six adultes de sexe masculin accompagnés de six enfants, et l'opposer à une position avec le membre supérieur gauche en extension qui est représentée par 8 cas, dont toutes les femmes adultes (fig. 15). Ce résultat est très intéressant, mais il n'est vérifié que dans cette nécropole, puisque, nous l'avons vu, il ne s'applique pas aux trois seuls corps correctement sexés dans la nécropole de l'avenue Ritz. Un autre regroupement, notamment sur la base de la position du tronc a également été tenté, mais il n'apporte pas plus de résultat probant<sup>2</sup>. On doit admettre qu'ils s'agit soit d'une règle strictement limitée à un ensemble funéraire, soit d'un effet du hasard, qui voudrait que la logique des sexes soit respectée au chemin des Collines. On voit que les enfants (en gris clair) se répartissent entre les deux positions types.

#### Une inhumation double simultanée

La tombe 20 se distingue des autres par des dalles larges et régulières, un assemblage très soigné et une couverture imposante et composite (fig. 16). Elle contenait un enfant de 13 ans disposé sur la gauche, son membre supérieur gauche se trouve sous un enfant de 5 à 7 ans inhumé à droite. Les membres inférieurs et le bras droit de l'individu de gauche passent sur celui de droite, sans occasionner de déplacement. Le plus jeune enfant est inhumé dans les bras du plus grand. Cette tombe ne contenait pas de mobilier.

#### La répartition par âge

D'une manière générale, les tentatives de répartition spatiale à l'intérieur de la nécropole ne donnent aucun résultat significatif. Que l'on s'intéresse au sexe ou au mobilier, aucune répartition particulière ne ressort. Le seul critère qui pourrait avoir un sens au niveau spatial concerne la répartition des individus immatures. Les individus non adultes sont en grande partie groupés dans une petite zone. Il n'y a que deux sépultures qui s'éloignent de cette concentration (fig. 17).

### Anthropologie

#### Conservation

Malgré les lessivages, cette série est nettement mieux conservée que la précédente. La majorité des adultes sont assez bien représentés pour envisager une détermination de base de fiabilité acceptable (sexe et âge au décès). Il n'en demeure pas moins que seuls deux adultes sur les 26 individus que compte la nécropole peuvent être sexés sur des bases métriques (Murail *et al.*, 2005). On passe à 6 sujets si on intègre les coxaux sexés par des méthodes visuelles (Bruzek *et al.*, 1996) et il reste encore deux adultes de sexe indéterminé pour lesquels l'attribution repose presque uniquement sur des critères de robustesse (fig. 18).

#### Données générales

Le nombre minimum d'individus est de 26, il s'agit dans tous les cas d'inhumations primaires, la nécropole ne livre pas d'os surnuméraire ou de réduction. Cette population se décompose en 12 sujets adultes, dont 6 femmes et 4 hommes, accompagnés de 14 individus immatures. Ces derniers se répartissent en un adolescent entre 15 et 18 ans, accompagné de 10 enfants et 3 bébés entre 0 et 1 an. On voit donc que comme à Barmaz II

<sup>2</sup> C'est ce regroupement que nous avons présenté lors de la réunion.

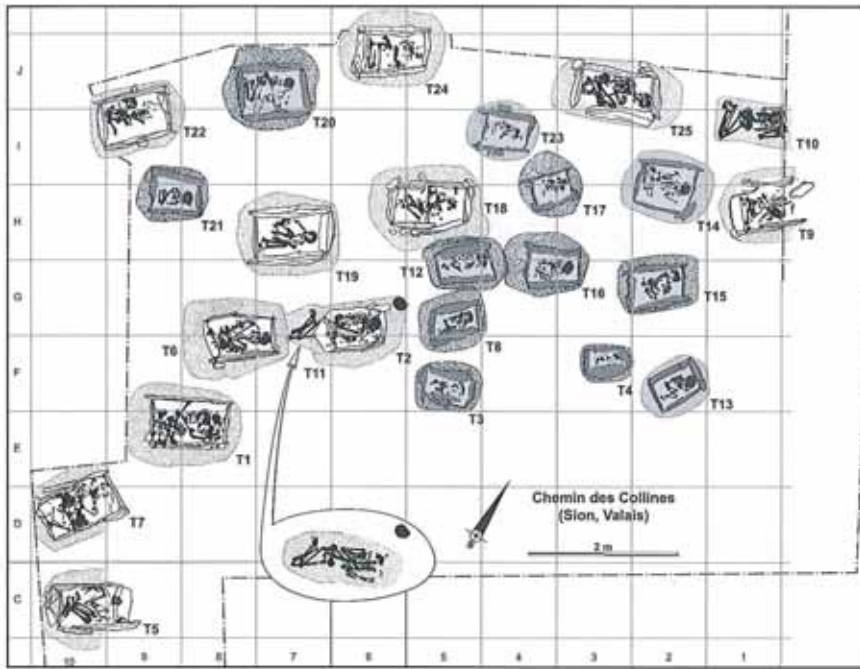


Fig.17. Plan de répartition des enfants dans la nécropole du chemin de Collines (Sion, Valais). Dix des treize enfants sont regroupés dans la même zone du cimetière. (Infographie: P. Moinat).

(Honegger et Désidéri, 2003), les sujets non adultes sont assez largement représentés, ce qui contraste avec l'habitude qui consiste à soulever l'absence ou la trop faible part d'individus non adultes dans les nécropoles de ce type.

Enfin, ce rapide bilan doit encore mentionner des pathologies importantes. Dans la tombe 20, le sujet le plus âgé présente un

cas de syndrome de Klippel-Feil (Ubelaker 1999, p.116). Il s'agit de la suture par les arcs neuraxiaux des vertèbres cervicales C2 et C3. Cette malformation congénitale n'est pas mortelle, mais peut engendrer de nombreuses difficultés. On note parmi les formes bénignes un cou court, une mobilité réduite de la zone cervicale, des raideurs et des tensions musculaires au

N°	Architecture							Rituel			Anthropologie		Mobilier			Remarques	
	Architec.	Orient.	Long.	Larg.	Prof.	Marq.	Couv.	Fosse	NMI	Prim.	Réd.	Sexe	Âge	Parure	Ocre		Fosse
1	Ciste (4)	69.0	0.95	0.56	0.49		Dalle(1)	0.61	1	1		Masc.	Adulte				
2	Ciste (4)	55.5	0.80	0.50	0.32		Dalle(2)	0.36	2	1	1		Ado. 15-18 ans				
3	Ciste (4)	77.0	0.60	0.21	0.30		Dalle(1)	0.34	1	1			Nv-né 6-9 mois				
4	Ciste (4)	64.0	0.45	0.20	0.23		Dalle(1)	0.29	1	1			Nv-né 0-2 mois				
5	Ciste (5)	64.0	0.82	0.52	0.36		Dalle(1)	1.08	1	1		Indét.	Adulte vieux		Oui		1 tesson
6	Ciste (6)	62.5	0.80	0.52	0.34		Dalle(1)	0.50	1	1		Fém.	Adulte vieux		Oui		Ocre au niveau de l'orbite
7	Ciste (6)	41.5	1.02	0.56	0.46		Dalle(1)	0.68	1	1		Fém.	Adulte				
8	Ciste (4)	55.5	0.57	0.28	0.30	Dalle ?	Dalle(1)	0.40	1	1			Enfant 1-2 ans				Dalle sur couverture
9	Ciste (6)	55.0	0.85	0.51	0.41		Dalle(1)	0.86	1	1		Fém.	Adulte	Oui			Bracelet en glycymeris
10	Bois	76	0.95	0.58	0.30		BOIS	0.59	1	1		Masc.	Ad. jeune 20-22 ans	Oui			Bracelet en déf. sanglier
11	Bois ?	73.0	1.20	0.60					1	1		Masc.	Ad. jeune 20-24 ans				
12	Ciste (4)	61.5	0.71	0.35	0.27		Dalle(?)	0.36	1	0			Enfant 3±1 ans				
13	Ciste (4)	33.0	0.60	0.34	0.35		Dalle(2)	0.59	1	1			Enfant 4±1 ans				
14	Ciste (4)	73.0	0.72	0.60	0.38	Blocs	Dalle(1)	0.70	1	1			Enfant 13-14 ans	Oui			Galets sur couverture
15	Ciste (4)	61.5	0.70	0.50	0.32		Dalle(1)	0.49	1	1			Enfant 4±1 ans	Oui			Ocre près de l'orbite gauche
16	Ciste (4)	70.0	0.66	0.37	0.32	Dalle ?	Dalle(3)	0.60	1	1			Enfant 5-6 ans	Oui			
17	Ciste (4)	46.0	0.50	0.35	0.22		Dalle(1)	0.44	1	1			Nv-né 2-3 mois				
18	Ciste (6)	63.0	0.94	0.50	0.33		Dalle(1)	0.70	1	1		Indét.	Adulte vieux		Oui		Non localisé
19	Ciste (4)	64.0	0.82	0.52	0.48	Pierre	Dalle(2)	0.84	1	1		Masc.	Adulte vieux				
20	Ciste (4)	62.5	0.75	0.55	0.40	Dalle	Dalle(3)	0.55	2	2			Enfant 12-14 ans				Syndrome de Klippel-Feil
20													Enfant 4±1 ans				
21	Ciste (4)	69.0	0.52	0.41	0.31	Dalle	Dalle(1)	0.49	1	1			Enfant 1,5-2,5 ans				
22	Ciste (4)	53.5	0.82	0.53	0.36	Blocs	Dalle(1)	0.71	1	1		Masc.	Ad. jeune 20-24 ans				Galets au sommet de la fosse
23	Ciste (4)	75.0	0.55	0.40	0.41	Blocs	Dalle(1)	0.65	1	1			Enfant 1-2 ans				20 cm de pierres sur couverture
24	Ciste (4)	65.0	0.80	0.55	0.39	Dalle	Dalle(1)	0.65	1	1		Fém.	Adulte	Oui			Bracelet en glycymeris
25	Ciste (4)	73.0	0.97	0.50	0.40	Dalle	Dalle(1)	0.97	1	1		Masc.	Adulte			Oui	Blocs sur couverture, dalle au sommet, bovidé dans fosse

Fig. 18. Tableau des sépultures du chemin des Collines (Sion, Valais). Les orientations sont données en grade, les autres mesures en mètre. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de dalles formant le coffre ou la couverture.



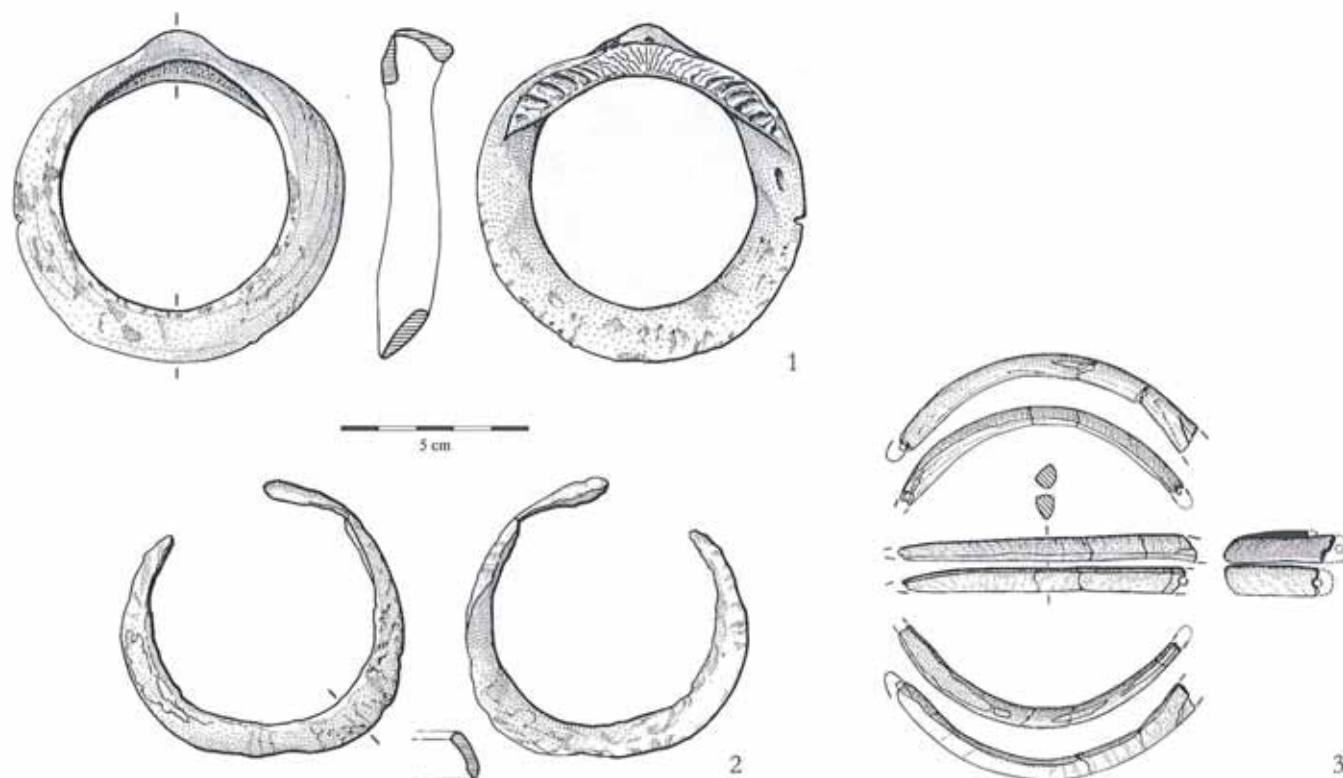


Fig. 19. Bracelets provenant des tombes du chemin des Collines (Sion, Valais). 1 – bracelet en *Glycymeris pilosa* découvert dans la tombe 9; 2 – bracelet très érodé en *Glycymeris*, probablement de la variété *pilosa*, découvert dans la tombe 24; 3 – bracelet façonné dans deux défenses de sanglier (G et D du même individu) découvert dans la tombe 10. (Dessin : D. Baudais).

niveau du cou et des épaules. Le report de la mobilité habituellement prise en charge par l'espace intervertébral entre C2 et C3 sur les autres articulations peut entraîner une hypermobilité des autres segments cervicaux, avec des atteintes neurologiques importantes.

Enfin, les quatre adultes âgés présentent des signes d'arthrose. Les tombes 6 et 18 méritent une mention particulière dans la mesure où les atteintes touchent plusieurs articulations et sont de forte amplitude.

## Mobilier funéraire

### Bracelets pour les morts

La tombe 9 a livré un bracelet obtenu dans une valve de *Glycymeris pilosa* (fig. 19, n° 1). Son diamètre extérieur est de 8,8 cm pour une ouverture comprise entre 6,2 et 6 cm et une épaisseur maximum du test de 5,3 mm. Il ne présente pas de trace d'usure évidente, mais une facette de polissage correspondant au façonnage de l'ouverture est bien marquée sur la surface externe de la valve. Il est associé à une femme adulte, mais il n'est pas possible de restituer sa position précise, la plupart des os ayant été déplacés par flottage dans le coffre. Le bracelet se situait au centre de la ciste, au niveau des deux coxaux.

Un second bracelet en coquillage provient de la tombe 24 (fig. 19, n° 2). Il a été obtenu dans une valve de *Glycymeris*, probablement de la variété *pilosa*, mais son état de conservation ne permet guère de le décrire avec précision. Son diamètre externe

est supérieur ou égal à 7,5 - 8 cm, alors que le diamètre interne se situe autour de 6 cm. L'épaisseur de la coquille est encore de 6 mm. La pièce est presque totalement érodée, la surface externe de la coquille n'est plus conservée. Comme dans le cas précédent, la tombe 24 est très mal conservée, mais la position du bracelet, à l'emplacement habituel de l'humérus ne laisse pas de doute sur le port de cet ornement, au niveau de l'un des humérus, vraisemblablement le gauche. Ce bracelet est associé à une femme adulte.

Le troisième bracelet a été obtenu dans deux défenses de sanglier (fig. 19, n° 3). Les courbures identiques des deux fragments semblent attester qu'ils proviennent des défenses gauche et droite d'un même individu. Le façonnage est assez particulier, il ne se contente pas d'extraire la lame d'émail en conservant toute sa largeur, mais il comporte aussi une importante abrasion qui vise à amincir la lame d'émail. Ainsi le diamètre maximum de la dent n'est plus conservé. Le bracelet monté se compose donc de deux lames d'émail en forme de lunules rassemblées par un lien. Trois des quatre perforations nécessaires à son assemblage sont cassées, mais encore en partie conservées. Le diamètre extérieur peut être estimé à environ 9 cm, pour une épaisseur d'émail de l'ordre de 9 mm et un diamètre interne de 8 cm.

Le contexte de ce bracelet est parfaitement documenté. Il se situait autour de l'humérus gauche d'un jeune homme inhumé dans le coffre en bois de la tombe 10.

Plusieurs remarques peuvent être faites quant à ces parures. On constatera que si le pectoral en défense de suidé est fréquent

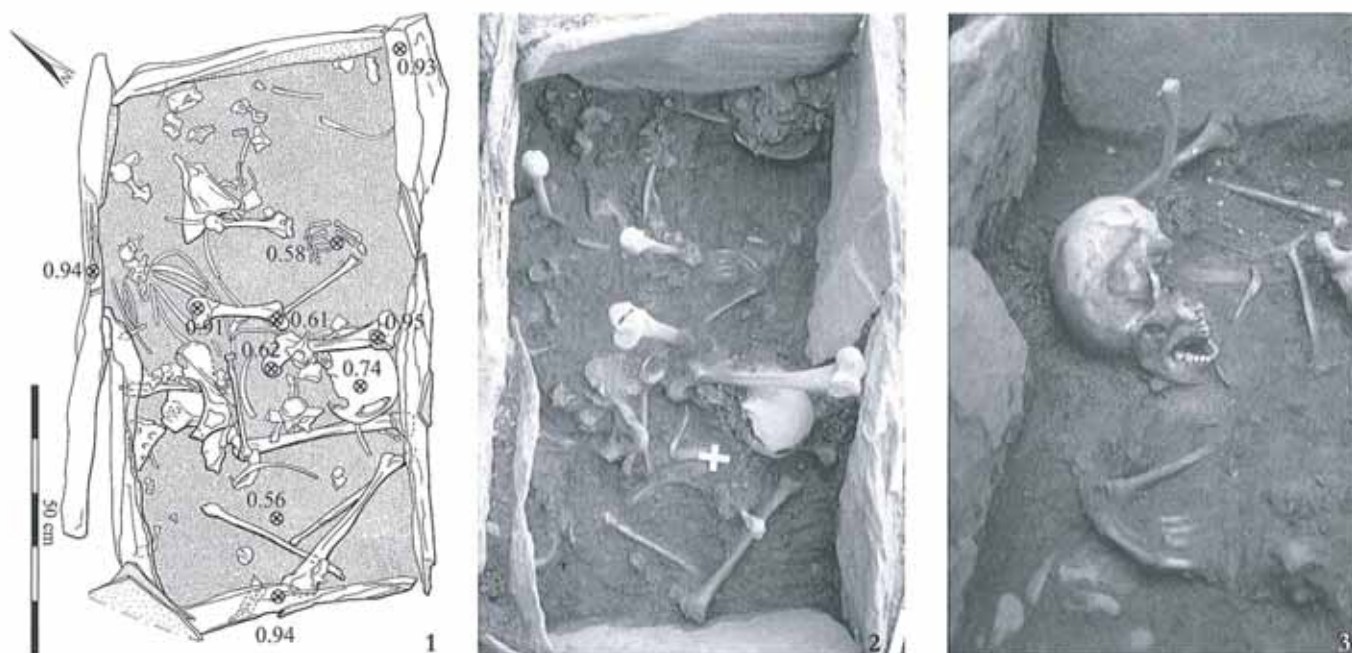


Fig. 20. Tombe 7 du chemin des Collines (Sion, Valais). Exemple de perturbations liées à la circulation d'eau dans une ciste de type Chamblandes. Le crâne et la mandibule flottent et se déplacent de façon totalement aléatoire. Les extrémités peu denses des os longs, partiellement retenues par du sédiment, se comportent comme des « flotteurs », les extrémités plus légères remontent et les os se trouvent en position plus ou moins verticale. (Dessin : F. Bühler, photos : C. Brunier).

dans le bassin lémanique, il est encore totalement absent du Valais central. Le bracelet de la tombe 10 constitue pour l'instant le seul objet en défense de suidé connu dans les cistes valaisannes. On peut aussi opposer l'attribution sexuelle de ces parures, puisque le pectoral est probablement un objet associé aux femmes alors que le bracelet est ici masculin. La situation est différente pour les bracelets en coquillage qui sont associés à des femmes dans cette nécropole.

#### *Ocre rouge*

Cinq inhumations ont livré des traces d'ocre rouge, il s'agit de deux adultes, une femme, un vieil adulte de sexe indéterminé, et de trois enfants. Dans quatre cas, l'ocre est localisé au niveau de la face, de l'épaule gauche ou des poignets des défunts. Il s'agit de positions en relation avec la tête ou le torse, on peut envisager des fragments d'ocre en suspension dans un sac autour du cou ou un dépôt strictement lié à la face et mis en place au moment du dépôt du corps dans la ciste. Il ne s'agit pas de boulettes d'ocre bien constituées, mais de résidus observés lors de la fouille.

Les fosses des tombes n'ont pas livré de mobilier, on signalera seulement la présence d'une côte de bovidé réduite à l'état d'esquille dans la fosse de la tombe 25, une inhumation contenant un homme adulte.

#### Taphonomie.

Il est difficile de terminer la présentation de ces deux nécropoles sans évoquer la question des infiltrations d'eau dans des coffres qui ne sont pas encore totalement sédimentés. La première

conséquence de ces apports répétés et plus ou moins violents dans les sépultures est la formation de litage de sédiments extrêmement fins à l'intérieur des coffres. Ces derniers se transforment en une sorte de « décanteur » piégeant les sédiments les plus fins. La structure et le nombre impressionnant de varves attestent de la lenteur du comblement et de la répétition incalculable de ce type d'apport. Ce mécanisme semble jouer un rôle direct sur la conservation de l'os, car toutes les tombes de l'avenue Ritz présentaient une importante quantité de limon fin et étaient excessivement mal conservées.

La seconde conséquence est illustrée par de nombreuses tombes de la nécropole du chemin des Collines (fig. 20). On y constate que les os sont en partie retenus par les limons fins, mais que les extrémités libres se comportent à la manière de flotteurs lorsque le niveau d'eau monte à l'intérieur des cistes. Il s'en suit des visions tout à fait étonnantes, avec le déplacement de crânes flottés et déposés de façon aléatoire ou des os longs qui semblent plantés à la verticale mais dont l'extrémité la plus profonde est encore en connexion. Dans ces cas, il n'y a aucune intervention humaine, simplement des os qui flottent, bougent et se déposent en fonction des montées d'eau dans le coffre encore vide de sédiment.

L'évacuation de l'eau est aussi l'occasion de créer des amas osseux particuliers. Deux coffres se sont transformés en siphon, on constate qu'une zone du fond est plus perméable et laisse l'eau s'évacuer plus rapidement. Ce phénomène a tendance à créer des amas osseux localisés à la zone d'évacuation de l'eau où les ossements flottés se déposent naturellement.



	Ritz (Sion, Valais)	Collines (Sion, Valais)
	15 tombes, 15 individus	25 tombes, 26 individus
Chronologie	Néolithique moyen I, avant 4400 av. J.-C.	Néolithique moyen I, 4400-4000 av. J.-C.
Organisation spatiale	Non cohérente	Cohérente
Orientation des tombes	Tombes dispersées, de l'est au nord	Tombes groupées au nord-est
Architectures	Cistes	Cistes (23) et coffres en bois (1 ou 2)
Positions	2 variantes de décubitus	latéral gauche, tête à l'est
Inhumations	Simple	Simple et double simultanée (1 cas)
Mobilier	1 bracelet en glycymeris 2 poinçons en os, ocre sporadique	2 bracelets en glycymeris, 1 bracelet en défense de suidé, ocre sporadique (5/25)

Fig. 21. Principales caractéristiques des cimetières de l'avenue Ritz et du chemin des Collines (Sion, Valais).

## Conclusion

Les nécropoles de l'avenue Ritz et du chemin des Collines constituent deux ensembles anciens et complètement en marge du phénomène collectif. Ce qui surprend le plus, c'est qu'ils se situent dans une période chronologique, la seconde moitié du cinquième millénaire, où les nécropoles lémaniques livrent toutes des témoignages de rituels complexes. Sur la base de quelques dates  $^{14}\text{C}$  anciennes, on pouvait envisager une antériorité des exemples valaisans par rapport au Plateau suisse, ce qui n'est plus le cas.

Les orientations des sépultures suivent les résultats des dates  $^{14}\text{C}$ . On constate qu'un ensemble relativement cohérent sur le plan chronologique au chemin des Collines offre l'image d'une nécropole bien organisée avec de faibles variations de l'orientation des coffres. En revanche, les tombes de l'avenue Ritz sont moins cohérentes et semblent appartenir à une séquence chronologique plus longue, mais qui ne commence pas avant le début du Néolithique moyen.

Sur le plan de l'analyse des rituels funéraires et de l'analyse spatiale, ces deux ensembles restent assez difficiles à étudier, nous ne pensons pas avoir pu tirer beaucoup d'enseignements positifs. Ces cimetières sont encore trop petits pour fournir de véritables résultats dans ce domaine. Par contre, la vision à l'échelle du Valais central est très intéressante dans la mesure où la ville de Sion offre désormais quatre ou cinq ensembles importants dans un rayon très limité<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Aux deux ensembles présentés ici, s'ajoutent les cimetières de Sous-le-Scex et des Remparts (Sion, Valais) également présentés dans ce volume, ainsi qu'une petite intervention menée à La Gillière au début des années 1990 (Schmidt, 1992; Baudais et Schmidt, 1995).

Les caractéristiques de nos deux gisements se résument finalement aux quelques remarques proposées dans le tableau de la figure 21 avec la présence de quarante tombes pour un nombre de 41 individus conservés. Malgré quelques restes osseux surnuméraires et une inhumation double simultanée, ce sont les dépôts individuels orientés tête à l'est ou au nord-est qui dominent. Le mobilier est très rare, il se compose exclusivement de bracelets en coquilles marines ou en défenses de suidé et de dépôts d'ocre rouge placés au niveau de la face du défunt.

On assiste à une certaine « correction » des valeurs démographiques habituellement observées, puisque les enfants sont plus largement représentés dans les deux nécropoles.

Enfin, le décubitus latéral gauche présente de nombreuses variations de détail. Même si nous n'arrivons pas à corrélérer la position d'inhumation avec d'autres variables comme le sexe ou l'âge des défunts et surtout à avoir une systématique d'une nécropole à l'autre, on peut faire état de deux positions précises. La première consiste à ramener les mains devant la face ou le thorax du défunt, alors que la seconde consiste à laisser un membre supérieur en extension, le plus souvent le gauche.

Patrick Moinat

Case postale 46

CH-1299 Crans-près-Céligny

Dominique Baudais

Département d'Anthropologie et d'Écologie

Université de Genève

12, rue Gustave-Revilliod

CH-1211 Genève 4

Christine Brunier

22, avenue de Châtelaine

CH-1203 Genève

## Références bibliographiques

BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, t. 2 (1989-1990), p. 5-56.

BAUDAIS D., SCHMIDT P.-Y. (1995) – Le site de Sion, La Gillière, in A. Gallay dir., *Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Catalogue d'exposition, Le Soleil des Morts : archéologie et bande dessinée, Sion, septembre 1995-janvier 1996*, Musées cantonaux du Valais éd., Sion, p. 97-102.

BOCKSBERGER O.-J., WEIDMANN D. (1964) – Découverte à Sion d'un groupe de menhirs formant un alignement ou un cromlech, *La Suisse primitive*, t. 28, n° 4, p. 89-98.

BRUNIER C., GALLAY A. (1992) – Nouvelles données sur le site du chemin des Collines à Sion (Valais), *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, t. 3 (1991-1992), p. 151-154.

BRUZEK J., CASTEX D., MAJOT T. (1996) – Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal : proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle, in D. Castex, P. Courtaud, P. Sellier, H. Duda et J. Bruzek dir., *Les ensembles funéraires du terrain à l'interprétation. Méthodes d'études des sépultures, colloque du GDR*. Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, n.s., t. 3, n° 3/4, p. 491-502.

CHENAL-VELARDE I. avec la coll. de PUTELAT O., FERNANDEZ H. (2002) – *La faune du site néolithique de Sion-Avenue Ritz (Valais, Suisse) : histoire d'un élevage villageois il y a 5000 ans*, BAR International Series 1081, Archaeopress, Oxford, 151 p.

CORBOUD P. (2003) – Les gravures rupestres préhistoriques de la Crête des Barmes à Saint-Léonard (Valais, Suisse), *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste)*, t. 14, p. 273-314.

HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.

MURAIL P., BRUZEK J., HOUET F., CUNHA E. (2005) – DSP : A Tool for Probabilistic sex diagnosis using Worldwide variability in Hip-bone Measurements, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n.s., t. 17, n° 3-4, p. 167-176.

NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes (canton de Vaud), *L'anthropologie*, 12, p. 269-276.

SCHMIDT P.-Y. (1992) – Chronique archéologique 1991. Sion VS, angle de la rue de la Dent-Blanche et de l'avenue du Midi, chantier de La Gillière, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 75, p. 186.

UBELAKER D. H. (1999) – *Human skeletal Remains, Excavation, Analysis, Interpretation*, third edition, Taraxacum, Washington, 172 p., 164 fig.

VORUZ J.-L. (1990) – Litholâtrie néolithique : les statues-menhirs de Suisse romande, in R. Joussaume dir., *Mégalithisme et sociétés. Table ronde CNRS des Sables d'Olonne (Vendée), 2-4 novembre 1987*, Groupe vendéen d'études préhistoriques, La Roche-sur-Yon, p. 187-207.

VORUZ J.-L., avec la coll. de FAVRE F., GABUS J.-H., JEANNERET R., MEIER R., VITAL J., WEIDMANN D. (1992). Hommes et dieux du Néolithique : les statues-menhirs, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 75, p. 37-64.



# De Bramois au Petit-Chasseur, une synthèse des pratiques funéraires en Valais central entre 4700 et 3800 av. J.-C.

Patrick Moinat, Dominique Baudais, Matthieu Honegger et François Mariéthoz

*Résumé: Une dizaine d'années après la première synthèse sur les cistes de la vallée du Rhône et du bassin lémanique, nous proposons une mise au point limitée à la région du Valais central. Après une révision de la chronologie et une esquisse des principales manifestations funéraires, nous nous intéressons à quelques aspects précis : l'orientation des sépultures, les architectures, la profondeur des fosses et le mobilier funéraire.*

*On constate qu'une partition en deux phases reste valable pour le Valais central, elle n'est plus strictement basée sur l'apparition des rituels collectifs, mais se signale surtout par une diversité des modes funéraires à partir de 4300-4000 av. J.-C.*

*Un premier inventaire des bracelets en coquillage permet de délimiter une entité composée des sépultures du Val d'Aoste et du Valais, alors que les cistes du bassin lémanique ne connaissent pas ce type de parure. On peut ainsi opposer Plateau suisse et Valais, ce dernier se signale par des composantes méditerranéennes plus affirmées en liaison avec l'Italie du Nord et le Sud de la France.*

*Zusammenfassung: Etwa zehn Jahre nach einer ersten Synthese zu den Steinkisten des Walliser Rhonetals und des Genferseebeckens möchten wir eine auf das Zentralwallis begrenzte Klarstellung vornehmen. Nach Überprüfung der Chronologie und einer kurzen Darstellung der wichtigsten Bestattungsarten möchten wir besonders auf folgende Aspekte eingehen: die Orientierung der Gräber, die Grabarchitekturen, die Tiefe der Grabgruben und die Beigaben.*

*Eine Einteilung in zwei Phasen bleibt für das Zentralwallis weiterhin gültig; sie lässt sich nicht allein am Auftreten der Kollektivbestattungsriten festhalten, sondern äussert sich vor allem in der Vielfalt der Bestattungsweisen zwischen 4300 und 4000 v. Chr.*

*Eine erstmalige Bestandsaufnahme der Armringe aus Muschelmaterial erlaubt es, eine Einheit zu umgrenzen, die die Gräber des Aostatals und des Wallis umfasst, während für die Steinkisten des Genferseebeckens dieser Schmucktypus nicht bekannt ist. So lässt sich das Schweizer Mittelland gegenüber dem Wallis, das durch stärkere mediterrane Komponenten in Verbindung mit Norditalien und Südfrankreich geprägt ist, abgrenzen.*

*Abstract: it is ten years since the first synthesis of the cists found in the Rhône Valley and the Lemanic Basin was carried out. We now propose to limit our review to the central region of the Valais. We have checked the chronology and attempted to sketch out the dominant factors in funerary rituals. Now we wish to concentrate on precise aspects, such as the orientation of the burial sites, the architecture, the depth of the graves and the artefacts found there.*

*It remains clear that there are two definite phases in this region and that this division is not strictly defined by the emergence of collective rituals; it is especially obvious in the variety of funerary practises from 4300 – 4000 B.C.*

*An initial inventory of the shell bracelets has revealed some affinities between the graves found in the Aosta Valley and the Valais, whereas this type of ornament is unknown in the Lemanic Basin. In the light of this, the Swiss Plateau is distinct from the Valais where quite definite Mediterranean influences from northern Italy and the South of France are apparent.*

## Introduction

La dernière synthèse concernant la chronologie des tombes en ciste a été établie il y a une dizaine d'années sur la base de 28 dates absolues et des sites connus ou publiés à l'époque (Moinat, 1997). Si le seuil statistique des 30 dates n'était pas franchi, la cohérence de l'ensemble devait nous préserver de mauvaises surprises. Sur la base des travaux récents, apparus avant et pen-

dant notre réunion, nous nous proposons de reprendre la question de la chronologie dans une zone géographique limitée. La poursuite des datations systématiques, les publications et les nouvelles découvertes apportent des éléments originaux :

- L'augmentation du nombre de dates <sup>14</sup>C a permis de confirmer l'encrage des sépultures dans la première moitié du Néolithique moyen, d'en préciser les limites et de corriger certaines imprécisions.

- Le site de Sous-le-Scex a fait l'objet d'une élaboration complète et la séquence stratigraphique avec l'alternance habitat-sépulture est définie plus précisément (Honegger, 2001).
- Les découvertes de Pranoé (Sion), des Remparts (Sion), de la carrière MTA (Saint-Léonard) et de Sous les Bercles (Saillon) apportent de nouveaux mobiliers et précisent certains aspects architecturaux (Anonymus, 2007 a et b; Mariéthoz, 2004 a et b).
- La mise au jour régulière de bracelets en coquillage (*Glycymeris sp et Charonia sp*), inconnus jusque-là, renouvelle la problématique du mobilier associé aux inhumations et conduit à individualiser une entité alpine, distincte des mobiliers connus sur le Plateau suisse.

À la faveur de ces observations, nous proposons un nouveau tour d'horizon chronologique entre 4700 et 3800 av. J.-C. limité au Valais central et aux sépultures (Moinat et Gally, 1998). Dans un second temps, on s'intéressera à plusieurs aspects précis : l'orientation des coffres, le mobilier funéraire et

les perspectives en matière d'architectures et de rituels funéraires.

Tous les éléments nouveaux ont été présentés par les différents auteurs de cette synthèse dans les articles de présentation des sites. Nous ne reviendrons donc pas systématiquement sur la description des contextes et nous limiterons les références aux articles extérieurs à ce volume.

## Chronologie

L'évolution chronologique proposée à l'occasion du colloque de Châtillon (Aoste, Italie) en 1994, envisageait une séquence longue, qui débutait avec l'articulation entre le Néolithique ancien et moyen pour se terminer vers 3400 av. J.-C. (Moinat, 1997). Les nouvelles observations précisent cette chronologie et remettent en cause certaines hypothèses proposées il y a dix ans. La première hypothèse concernait la possibilité d'un rattachement des premières cistes au Néolithique ancien. Les trois

No	Sites	Tombes	Cistes	Coffres	Fosses	Ind.	Collect.	N. anc.	NM I	NMII	Remarques
1	Sous les Bercles (Saillon)	oui	3			1				oui (T)	Bracelet <i>Charonia</i> , 2 sép. non fouillées
2	Les Maladaires (Sion)	non								oui, SL (H)	
3	La Soie (Savièse)	oui			1	1			oui (H)	oui (T?)	
4	Montorge (Sion)	oui	6			1	2				
5	Corbassières (Sion)	oui	1				1				Dallage de fond ?
6	Petit-Chasseur 1 (Sion)	oui	1			1			oui (H)	oui (T)	
6	Petit-Chasseur 2 (Sion)	oui	3				1			oui, SL (H)	Cortaillo type Petit-Chasseur et SL
6	Petit-Chasseur 4 (Sion)	oui	1			1				oui	
7	Saint-Guérin 1 (Sion)	non							oui		Frgt bracelet <i>Glycymeris</i>
7	Saint-Guérin 2 (Sion)	oui	1			1			?		NMI possible, St-Guérin 1?
7	Saint-Guérin 4 (Sion)	oui	2			1	1				T3 avec 16 <i>Columbella</i> , machoire de carnivore et 1 perle cylindrique
7	Saint-Guérin 3 (Sion)	oui				1					
8	Collines (Sion)	oui	23	2?		24	(1)	oui (H)	oui		Une tombe double simultanée
9	Planta (Sion)	non						oui			
10	Nouvelle Placette (Sion)	non									Néolithique moyen indéterminé
11	Les Remparts (Sion)	oui	11	3		10	4				
12	Gillière (Sion)	oui	5	1		6		oui (H)	oui (T)	oui, SL (H)	Seconde moitié Ve millénaire
13	Ritz (Sion)	oui	15			14		oui			
14	Sous-le-Scex (Sion)	oui	23		3	22	1	oui (H)	oui (T)	oui, SL (T)	Couche 16, tesson VBQ
15	Tourbillon (Sion)	non	4					oui	oui	oui	
16	Sous Tourbillon (Sion)	oui	4			4?					
17	Bramois Pranoé (Sion)	oui	2			1	(1)				Incinération avec deux individus
18	Le Château (Vex)	non								oui, SL	
19	Zampon-Noale (Ayent)	oui	2			2					NM ou Campaniforme
20	St-Léonard 2 (St-Léonard)	non								oui, SL	
21	Les Bâtiments (St-Léonard)	oui	3				3				Tombes avec 3 ou 4 individus
22	Crête des Barmes (St-Léonard)	non							oui	oui	Roche gravée (Corboud, 2003)
22	Sur le Grand Pré (St-Léonard)	non								oui, SL	
22	Carrière MTA (St-Léonard)	oui			2	2			oui (T)	oui, SL	
	Total des types d'architectures		110	6	6	89	15				
	Total tombes valais central	122									

Fig. 1.1 Tableau des sites du Valais central (d'après Baudais *et al.*, 1990, mis à jour 2007). « Coffres » correspond aux coffres en bois et aux sépultures dont l'architecture n'est pas assurée; (T) ou (H) indique les couches d'habitat (H) et les tombes (T); le N° renvoie à la carte de répartition (fig 1.2).



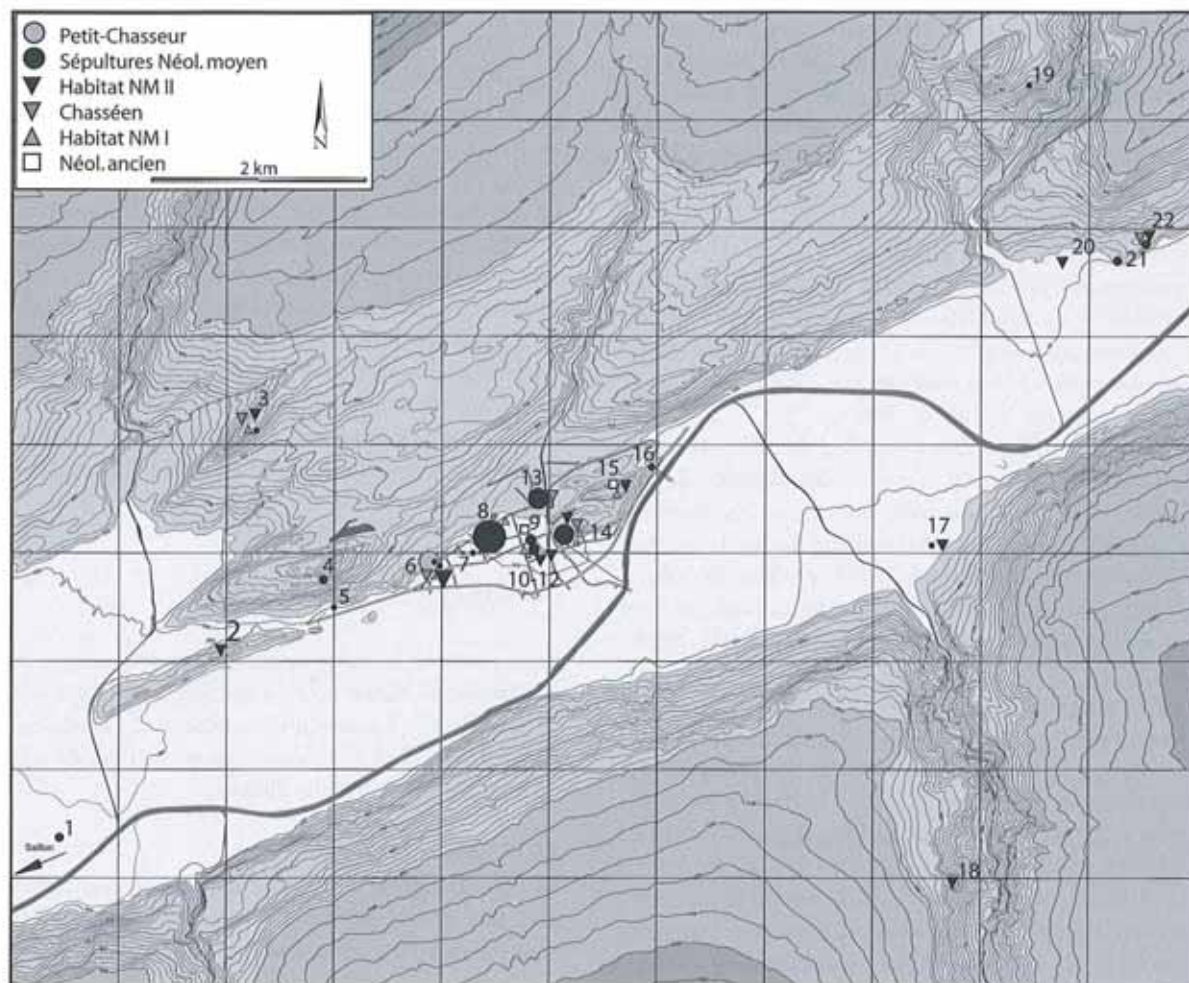


Fig. 1.2. Carte de répartition des sites du Valais central (d'après Baudais *et al.*, 1990, mis à jour 2007).

arguments retenus alors doivent être abandonnés (Moinat, 1998). L'étude de la séquence du site de Sous-le-Scex (Sion, Valais) conclut à une phase sépulcrale qui ne débute pas avant le Néolithique moyen 1 (Honegger, 2001). Une datation ancienne du site, utilisée dans le schéma chronologique publié en 1997, a d'ailleurs été rejetée lors de l'étude, faute de précision ou de cohérence avec la séquence stratigraphique. Le deuxième indice concerne le mobilier funéraire, plus particulièrement les bracelets en coquille de *Glycymeris*, dont on reconnaissait l'origine méditerranéenne. Les exemplaires datés, géographiquement les plus proches, se situaient soit à la fin du Cardial dans la vallée du Rhône (Barge 1982), soit dans le Rubané avec la sépulture de la Lentillères (Dijon, Côte-d'Or; Thevenot, 2005). Ces découvertes donnaient un caractère archaïque au mobilier des cistes valaisannes. En réalité, ces objets sont encore bien représentés durant la deuxième moitié du cinquième millénaire et la découverte de nouveaux exemplaires en Valais permet de placer ces parures dans la première moitié du Néolithique moyen (voir plus bas). Le dernier argument en faveur d'une attribution au Néolithique ancien des premières cistes était apporté par une datation  $^{14}\text{C}$  de la sépulture 1 du site de l'avenue Ritz (Sion, Valais). Là encore, une seconde datation de la même sépulture, réalisée après la réunion

de Lausanne dans le but de confirmer la date ancienne, met en doute la validité de cette attribution<sup>1</sup>. Dans ces conditions, il faut admettre que le développement des architectures en ciste est corrélé avec le début du Néolithique moyen I. Les dates absolues les plus anciennes pour le Valais central proviennent de la séquence de Sous-le-Scex et de la ciste de Pranoé à Bramois (Sion, Valais) dont l'intervalle calibré se situe entre 4680 et 4460 av. J.-C.

La fin de la séquence chronologique peut également être précisée. Les tombes en fosse, situées au sommet de la stratigraphie de Sous-le-Scex appartiennent à une phase un peu plus ancienne que le rattachement initial ne le laissait entendre. Elles correspondent à un intervalle chronologique plutôt situé entre 4000 et 3800 av. J.-C. La situation dans le Valais central est désormais assez paradoxale, puisqu'il reste très peu de datations

<sup>1</sup> Le second résultat de la tombe 1 de l'avenue Ritz, UtC 14644 de  $5221 \pm 35$  BP, pose plus de problème qu'il n'en résout, puisqu'il se situe pendant les phases d'habitat considérées comme des phases postérieures. Le premier résultat sur les os de la même tombe se situait à la fin du Néolithique ancien : ARC 405 6050  $\pm$  130 BP.



dans la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire et que la séquence s'arrête assez rapidement, au plus tard vers 3800-3700 av. J.-C. Enfin, la comparaison avec les dates obtenues récemment à Vidy (Lausanne, Vaud), à Lenzburg (Argovie) ou à Aime (Savoie; Geli, 2005) revient à constater les mêmes phénomènes, à savoir des séries de dates qui se situent pour l'essentiel dans la seconde moitié du cinquième millénaire et une mise en doute des dates récentes (pour Aime).

S'il faut préciser aujourd'hui l'intervalle chronologique occupé par les cistes de type Chamblandes, on peut donc envisager un début de séquence vers 4700 av. J.-C., une grande majorité de dates comprises entre 4500 et 4000 av. J.-C. et une fin du phénomène qui se situerait autour de 3800 av. J.-C. Ce dernier point reste à préciser, l'idée d'un Cortaillod de type Saint-Léonard sans rapport avec les cistes de type Chamblandes devant être envisagée. Nous ne commettrons pas l'erreur qui consisterait à dire que les cistes ne sont plus utilisées durant la seconde moitié du Néolithique moyen, mais cette hypothèse doit désormais être testée. Par contre, il est actuellement clair que les cistes sont majoritairement datées de la première moitié du Néolithique moyen.

Le deuxième aspect qui ressort de la datation absolue des sépultures est essentiellement fourni par les nécropoles du Plateau suisse. L'évolution en deux phases, avec des sépultures individuelles précédant les rituels complexes ou collectifs, est également remise en question : les dates de Vidy (Lausanne, Vaud), de Lenzburg (Argovie) et d'Aime (Savoie) viennent désormais confirmer le résultat ancien livré par une sépulture des Bâtiements (Saint-Léonard). Il n'y a plus d'opposition chronologique entre le Valais central et le Plateau suisse : dans les deux régions les inhumations collectives sont relativement anciennes et contemporaines d'inhumations individuelles. Reste à savoir ce que l'on considère comme « collectif ». Si les comportements font clairement ressortir des manipulations d'os et des dépôts successifs, la gestion de l'espace interne de la ciste n'est véritablement collective que dans quelques cas. À ce titre, les cistes de Lenzburg (Argovie) sont certainement les plus intéressantes et les plus significatives<sup>2</sup>.

## Répartition des habitats et des sépultures du Valais central, état des lieux

La carte du Valais central (fig. 1) a été réalisée sur la base du travail effectué en 1989 (Baudais *et al.*, 1990), et complétée par les nouvelles découvertes du Néolithique ancien (Müller, 1995) et moyen. Elle présente les différents habitats et les sépultures connus pour le Valais central durant tout le Néolithique. L'évolution que nous proposons s'intéresse plus particulièrement aux sépultures, les habitats ne seront pratiquement pas évoqués.

### Néolithique ancien

Pour le Valais central, le Néolithique ancien est attesté par trois sites en ville de Sion : Sous-le-Scex a livré une date et des restes

de faune, alors que La Planta et surtout la colline de Tourbillon ont livré un mobilier plus abondant et attestant d'une colonisation depuis l'Italie septentrionale (Isolino, Vhò), les autres points figurant sur la carte correspondent à une série d'observations de couches d'incendies ou de niveaux charbonneux datés par le <sup>14</sup>C mais sans mobilier. On notera le caractère bien groupé des restes anciens à l'ouest et au sommet de la colline de Tourbillon et l'absence de sépulture clairement associée à la première colonisation agricole du Valais. On peut aussi noter que les trois nécropoles du chemin des Collines, de l'avenue Ritz et de Sous-le-Scex, présentées dans ce volume, sont plus récentes (Néolithique moyen I) et que toutes les trois sont établies sur des niveaux d'occupation datés du Néolithique ancien. La situation n'a donc pas vraiment évolué en ce qui concerne cette première phase, les sépultures du Néolithique ancien restent à découvrir en Valais.

### Néolithique moyen I (fig. 2)

Cette phase est la mieux documentée puisque les nécropoles du chemin des Collines, de l'avenue Ritz ou la séquence funéraire de Sous-le-Scex forment un ensemble de 64 sépultures. L'orientation des tombes et les datations permettent de scinder cette période en deux moments distincts.

#### *Phase 4700-4500 av. J.-C.*

La première partie du Néolithique moyen est représentée par trois sites caractérisés par des inhumations individuelles et une orientation à l'est ou au nord est. Les dates les plus anciennes sont celles de Pranoé à Bramois et de la couche 17 de Sous-le-Scex. Les cistes de l'avenue Ritz sont moins bien situées chronologiquement mais on peut envisager un fonctionnement qui débiterait dès 4600 av. J.-C. et dont la durée d'utilisation est probablement assez longue. Les sépultures s'orientent pour la plupart au nord-est, mais certaines tombes présentent également une orientation à l'est.

Du point de vue de l'occupation du territoire, le site de Pranoé confirme une colonisation ancienne de la rive gauche du Rhône, ce qui n'était pas le cas jusque-là, puisque l'occupation la plus ancienne était datée de la fin du Néolithique moyen II, un ensemble Cortaillod de type Saint-Léonard (Vex, Le Château; Baudais *et al.*, 1990).

#### *Phase 4500-4000 av. J.-C.*

C'est dans cette seconde phase que l'on rencontre la plus forte densité de sépultures, mais aussi une forte variabilité des manifestations funéraires.

<sup>2</sup> Nous opposons ici deux notions de la sépulture collective. La première a été proposée par P. Chambon et postule que la sépulture est collective dès le dépôt non simultané d'un second corps (Chambon, 2000 et 2003), la seconde est plus classique et parle de fonctionnement collectif à partir du moment où on a une augmentation significative du nombre de défunts et une gestion des os à l'intérieur de l'espace funéraire (Duday *et al.*, 1990).



Aux sites déjà mentionnés de Sous-le-Scex et de l'avenue Ritz, viennent s'ajouter les ensembles du chemin des Collines et des Remparts. Ces quatre sites très proches géographiquement correspondent à un ensemble assez cohérent, où l'inhumation individuelle domine largement, tout comme l'architecture en dalle avec des cistes implantées dans des fosses profondes. L'inhumation double simultanée est attestée par une sépulture du chemin des Collines et les pratiques funéraires plus complexes le sont également à Sous-le-Scex avec un NMI pouvant atteindre 4 individus (tombe 4). L'inhumation en coffre de bois est représentée, mais elle est nettement minoritaire avec deux exemples au chemin des Collines et trois aux Remparts.

Un autre point commun à la plupart des sites est la présence de bracelets en coquilles de *Glycymeris*. Trois pièces trouvées récemment aux Remparts viennent compléter l'inventaire des découvertes en contexte funéraire de l'avenue Ritz (1 exemplaire) et du chemin des Collines (2 exemplaires).

Deux observations viennent pourtant rompre cette relative homogénéité. On constate tout d'abord que les sépultures de Sous-le-Scex ne s'orientent pas au nord-est, comme l'ensemble, mais au nord. Le même constat est valable pour Saint-Léonard qui présente aussi des orientations au nord et une grande variété des pratiques funéraires. Les cistes des Bâtiments, situées au niveau de la plaine du Rhône apparaissent trop anciennes avec une date absolue comprise entre 4500 et 4250 av. J.-C. : rituel collectif, incinération, ciste avec dalle de couverture au niveau du sol s'opposent à l'homogénéité de la région sédunoise. Si on

monte sur la colline de Saint-Léonard, et de façon à peine plus récente, entre 4300 et 4000 av. J.-C., on trouve des inhumations en fosses dans l'habitat, phénomène qui n'a rien de commun avec les nécropoles à cistes. L'ensemble des sites de Saint-Léonard offre cependant une image cohérente. On peut mettre en doute la datation ancienne et incertaine pour les Bâtiments, puisqu'elle appartient à la même série que celles de l'avenue Ritz et du chemin des Collines qui se sont révélées très imprécises ou fausses selon les cas. On ne peut pas évoquer cette imprécision dans le cas des sépultures en fosses, situées dans les premières phases de l'habitat de Saint-Léonard (Carrière MTA) et bien calées par la stratigraphie et par les dates  $^{14}\text{C}$ .

En tous les cas, ce sont bien les caractéristiques observées à Saint-Léonard qui se généraliseront au début du Néolithique moyen II et on observe tout au plus une certaine ancienneté du site des Bâtiments par rapport à la région sédunoise.

### Néolithique moyen II (fig. 2)

Le début du IV<sup>e</sup> millénaire est encore représenté par 4 sites parfaitement datés et par deux découvertes anciennes.

On constate que l'orientation au nord et la datation récente concorde dans deux cas, l'inhumation individuelle des Berclès à Saillon et les coffres collectifs des Remparts. Nous sommes tentés de comparer les tombes récentes des Remparts avec les découvertes anciennes de Corbassières et de Montorge (Sauter,

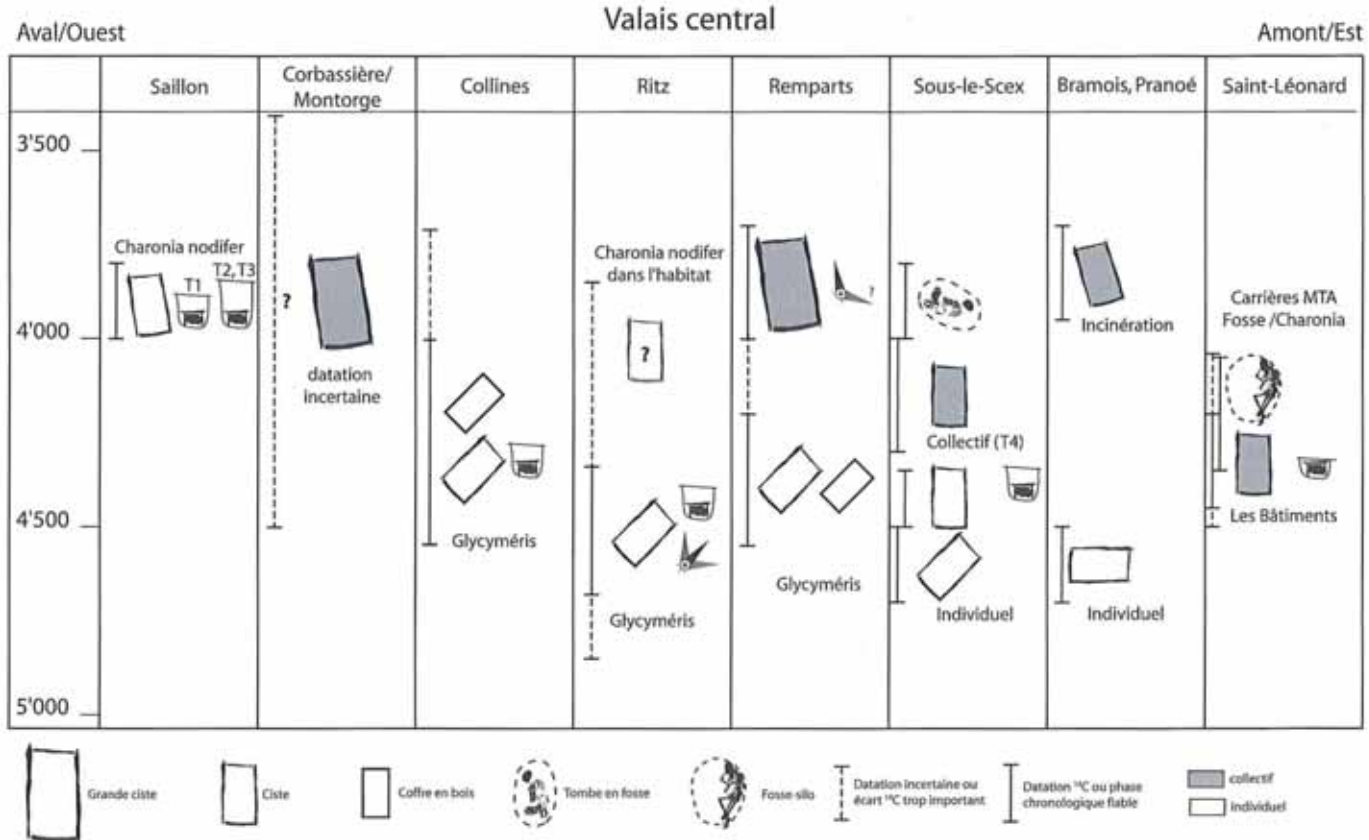


Fig. 2. Tableau synthétique des sépultures du Néolithique moyen en Valais central.

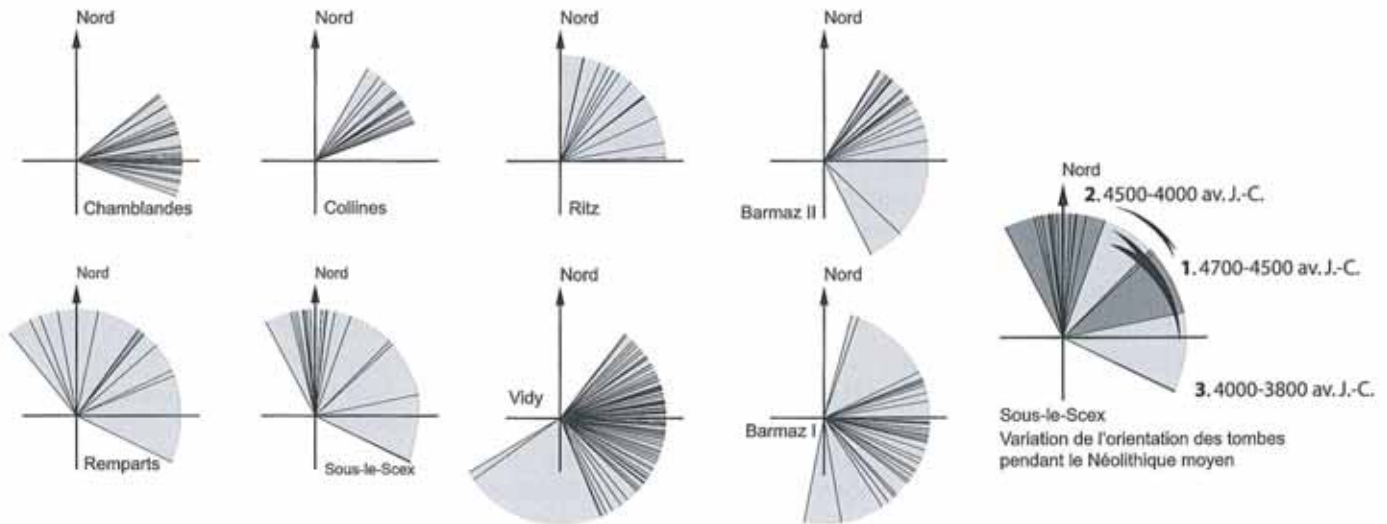


Fig. 3. Diagramme de l'orientation des sépultures dans les principaux ensembles du Valais et du Plateau suisse. Chaque trait représente une sépulture, la zone en gris correspond à l'amplitude totale de la variation des orientations.

1950). L'orientation, les dimensions des coffres et le caractère collectif des inhumations sont autant d'aspects similaires.

Les architectures ne se transforment pas fondamentalement. À côté des cistes individuelles classiques apparaissent des coffres collectifs plus grands. Avec des dimensions internes comprises entre 0,9 et 1,3 m de largeur pour des longueurs dépassant 1,4 m, les coffres de la fouille récente des Remparts, datés du début du IV<sup>e</sup> millénaire, sont nettement plus grands que les cistes qui atteignent rarement des longueurs de plus d'un mètre. Deux autres types de sépultures sont encore représentés. C'est tout d'abord les inhumations simples en fosse de Sous-le-Scex dont nous avons déjà détaillé l'attribution chronologique. C'est aussi au début du IV<sup>e</sup> millénaire qu'il faut placer le dépôt des restes incinérés de la ciste de Pranoë à Bramois.

Par rapport au nombre de sépultures, le mobilier funéraire est toujours aussi rare. Cette observation n'est pas forcément vraie, puisque les sépultures des Remparts et des Bâtiments apportent tout de même quelques beaux ensembles. Nous signalerons une nouvelle forme de bracelet à Saillon les Bercles et à Saint-Léonard, il s'agit cette fois d'ornements découpés dans un grand gastéropode, *Charonia nodifera* L. L'emploi de cette espèce pour le façonnage des bracelets débute dès la fin du Néolithique moyen I et se poursuit à la phase suivante.

### Le passage au Néolithique final et aux monuments du Petit-Chasseur

L'absence de témoins datés de la seconde moitié du quatrième millénaire pose la question de l'évolution des rites funéraires entre le Néolithique moyen et le Néolithique final. Le monument XII est le plus ancien dolmen de la nécropole du Petit-Chasseur, mais il n'est probablement pas construit avant le tout début du troisième millénaire (Favre et Mottet, 1990). L'écart qui sépare les dernières cistes du premier dolmen se situe donc autour de 700 ans et correspond au Cortaillod de type Saint-Léonard et à la transition vers le Néolithique final, dont on ne

connait actuellement pas grand-chose. Il est donc assez difficile de parler d'une continuité entre les cistes de type Chamblandes et les monuments du Petit-Chasseur. Le seul témoin allant dans ce sens est constitué par la découverte aux Remparts de cistes collectives de plus grandes dimensions et orientées au nord comme les dolmens du Petit-Chasseur, mais qui ne combrent pas pour autant l'écart chronologique entre les deux manifestations.

## Architectures et pratiques funéraires

Arrivé au terme de ce rapide tour d'horizon des manifestations funéraires durant le Néolithique moyen en Valais central, nous aimerions préciser quelques aspects des pratiques funéraires et du mobilier associés aux cistes dans une optique régionale et culturelle.

Nous nous arrêterons tout d'abord sur la question de l'orientation des coffres. Sortis de la description classique d'une direction est-ouest, les diagrammes établis pour les différentes nécropoles valaisannes et lémaniques permettent d'envisager deux cas de figure : les ensembles dont l'écart chronologique est le plus grand présentent une forte variabilité des orientations et ceux pour lesquelles la chronologie semble plus courte montrent des diagrammes plus resserrés. La figure 3 regroupe sur la ligne du haut les ensembles dont les orientations restent à l'intérieur d'un quadrant et dont les écarts <sup>14</sup>C à 2 sigmas n'excèdent probablement pas 600 ans. Les quatre diagrammes du bas correspondent à des nécropoles dont l'écart chronologique est plus grand, au minimum entre 7 et 9 siècles. Pour ces ensembles, les variations sont plus importantes. L'idée d'une variation des orientations en fonction de la chronologie n'est pas nouvelle, mais la démonstration reste assez difficile à faire, car nous n'avons jusqu'à présent pas de stratigraphie fiable et parce que les écarts statistiques des dates absolues se prêtaient assez mal à cet exercice.



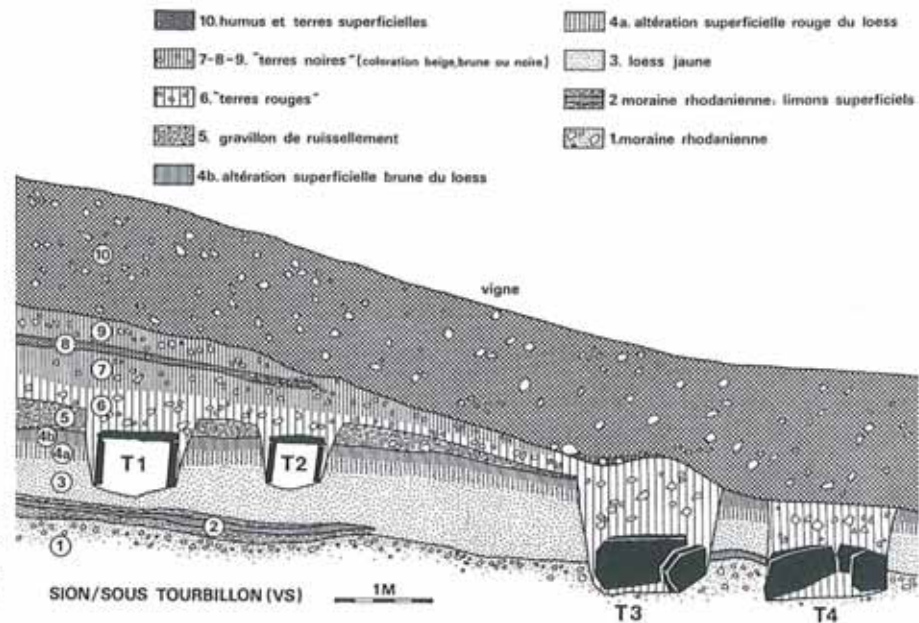


Fig. 4. Stratigraphie du site de Sous Tourbillon (Sion, Valais). Quatre cistes découvertes fortuitement en 1968 par Denis Weidmann qui a assuré le relevé de cette coupe de terrain (d'après Gallay, 1983).

La stratigraphie de Sous-le-Scex apporte probablement un élément de réponse important. Si on suit les quatre épisodes funéraires proposés pour ce site, on peut mettre en évidence une variation avec le temps et la tester dans les autres ensembles (fig. 3, schéma de droite). Ainsi, la séquence de Sous-le-Scex montre que les inhumations anciennes s'orientent à l'est ou au nord-est pour la première phase d'occupation entre 4700 et 4500 av. J.-C. Elles passent rapidement au nord pour les deux niveaux suivants avant de s'orienter à l'est-sud-est pour le dernier niveau de sépultures. On constate que ce schéma s'applique assez bien aux autres sépultures du Valais central, ce qui permet de distinguer assez clairement une orientation à l'est ou au nord-est pour les phases anciennes, au nord pour les phases récentes avant un retour au sud-est. Cette évolution complexe a le mérite d'expliquer pourquoi il n'est pas possible d'obtenir une partition claire dans les grands ensembles de la région. Il faudrait dater un nombre important de sépultures pour arriver à confirmer par des valeurs statistiques ce que montre la stratigraphie de Sous-le-Scex.

Enfin, on peut noter que des ensembles comme Sous-le-Scex ou les Remparts, dont les intervalles chronologiques sont identiques, présentent exactement le même spectre d'orientations et que des ensembles proches du point de vue chronologique comme Chamblandes, Collines ou Ritz, situés dans la seconde moitié du cinquième millénaire, présentent des orientations bien centrées à l'est ou au nord-est. Il reste deux aspects qu'il faut encore évaluer, le premier est de savoir s'il n'y a pas de différences régionales entre le Plateau suisse et le Valais, ce que laisse supposer l'orientation plus à l'est des ensembles comme Vidy ou Chamblandes, et de voir dans les nécropoles présentant des coffres en bois et des cistes, si l'orientation ne dépend pas aussi du type d'architecture, ce qui est vraisemblablement le cas. Une orientation au nord est certainement synonyme d'une datation récente, à l'articulation entre le V<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> millénaire, alors qu'une orientation à l'est sera ancienne ou très récente.

Si la ciste peut être de grande ou de petite taille, elle reste très similaire d'un bout à l'autre de l'arc alpin, mais son implantation dans le sol peut être radicalement différente (Mezzena, 1997). La spécificité valaisanne dans ce domaine consiste à placer les coffres dans des fosses particulièrement profondes. Le cas de Sous les Bercles ne doit pas être considéré comme une exception, puisque les stratigraphies de Sous Tourbillon (fig. 4) et de Sous-le-Scex ou les observations du chemin des Collines ou de l'avenue Ritz montrent que, lorsque les conditions d'observations sont favorables, la profondeur de la couverture se situe à 60 ou 70 cm sous la surface du sol, ce qui correspond à des creusements d'une profondeur de plus d'un mètre. Ces formes de fosses ne sont pas comparables à celles des Bâtiments (Saint-Léonard) ou à celles du bassin lémanique, situées plus proche de la surface du sol. Les fosses profondes sont comparables à des formes que l'on rencontre essentiellement sur le pourtour méditerranéen, par exemple pour les sépultures du site de Narbons (Haute-Garonne; Tcherémissoff *et al.*, 2005) et plus généralement aux inhumations en fosse connues dans la moitié sud de la France.

Sur le plan des rituels funéraires, la monotonie de la première moitié de la séquence chronologique, faite d'inhumations simples en cistes ou en coffres de bois, cède la place à partir de 4300 av. J.-C., à une étonnante variété des types de sépultures. Comme nous l'avons déjà vu, on inhume dans l'habitat à Saint-Léonard ou au Château de La Soie et ailleurs dans des nécropoles. Les tombes sont des fosses, des coffres en bois ou des cistes. Enfin, les dépôts peuvent être individuels ou collectifs, inhumés ou incinérés.

Les deux aspects importants et nouveaux dans cette variété sont les grands coffres des Remparts et les inhumations en fosse de Saint-Léonard. Pour ce dernier aspect, c'est une nouvelle fois vers la Méditerranée que l'on doit se tourner pour trouver les meilleures comparaisons.

On voit donc que le modèle chronologique proposé il y a dix ans est encore valable pour le Valais central, même si deux



ajustements doivent être faits. Le premier concerne la possibilité d'avoir des rituels collectifs dès la phase ancienne, soit vers 4500 av. J.-C., comme c'est le cas autour du bassin lémanique et sur le Plateau. Le second est de constater que même si les rituels collectifs devaient être anciens, on assiste en Valais à une très grande diversification des pratiques dans les trois derniers siècles du cinquième millénaire.

On peut également parler de l'influence chasséenne en Valais central. Celle-ci a d'abord été mise en évidence par l'étude de la céramique du site du Grand Pré (Saint-Léonard, Valais) par A. Winiger (1990 et 1995), puis par l'étude de l'industrie lithique (Honegger, 2001). On peut également évoquer cette influence au niveau de l'architecture funéraire, notamment avec les fosses de la carrière MTA et du Château de La Soie ou par les fosses profondes de la majorité des cistes. Ainsi, après la céramique et le silex, on retrouve ce même influx méridional qui, du point de vue des sépultures, se situe vraisemblablement entre 4300 et 4000 av. J.-C.

Enfin, on note une différence régionale assez importante : le coffre en bois est mal représenté en Valais central (5 %), alors qu'il est majoritaire à Vidy. De la même façon, les cistes collectives sont beaucoup mieux représentées sur le Plateau suisse avec des proportions qui sont proches de 50 % alors que le Valais central ne compte pas plus de 10 % de tombes collectives en prenant en compte les dépôts doubles ou les restes regroupés de deux individus incinérés, autant d'exemples que nous pourrions aussi bien ignorer, car il ne s'agit pas véritablement de sépultures collectives.

## Le mobilier funéraire

Architectures et pratiques funéraires posent encore de nombreux problèmes de confusion entre temps et espace. En d'autres termes, il est encore difficile de séparer ce qui correspond à une opposition géographique entre le Plateau suisse et la haute vallée du Rhône et ce qui correspond effectivement à une partition chronologique. Ce n'est pas le cas de la parure, tant l'opposition entre Valais et Plateau apparaît clairement. Les fouilles ont progressivement mis au jour un type de parure qui est inconnu sur le Plateau suisse, mais que l'on retrouve régulièrement dans les cistes valaisannes et valdôtaines : les bracelets en coquillage.

### Les bracelets en coquillage ou la mise en évidence d'une entité alpine

Cette parure concerne actuellement deux espèces différentes, un grand gastéropode, *Charonia nodifera* L., dans lequel on peut confectionner un ou plusieurs bracelets en découpant les spires perpendiculairement à l'axe de la pièce (fig. 5), et des coquilles du genre *Glycymeris* (*pilosa* ou *bimaculata* pour les espèces déterminées en Valais), un bivalve dans lequel on peut également façonner des bracelets de 5 à 6 cm de diamètre interne, plus rarement jusqu'à 8 cm (fig. 6). Si les bracelets en *Charonia* apparaissent actuellement comme une spécificité valaisanne,



Fig. 6. Détail de la tombe 24 des Remparts à Sion (Valais). Le bracelet en *Glycymeris bimaculata* encore en place se situe à la base de l'humérus droit (photo J.-Ph. Dubuis, ARIA Sion).



Fig. 5. Bracelet en *Charonia nodifera* L. provenant de la tombe 4 de Saint-Léonard (carrières MTA). Diamètre extérieur de 6,7 cm environ (photo J.-Ph. Dubuis, ARIA Sion).



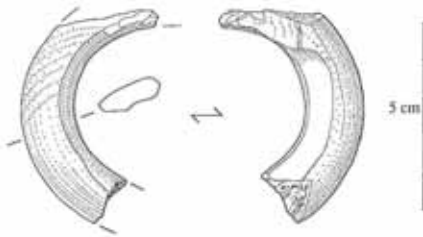


Fig. 7. Fragment de Bracelet en coquille de *Glycymeris pilosa* découvert en 1965 dans le quartier de Saint-Guérin par O.-J. Bocksberger (Saint-Guérin 1, Baudais *et al.*, 1990, dessin P. Moinat).

avec les exemples de Saint Léonard et Sous les Berclès, les bracelets en *Glycymeris* sont mieux connus. Plusieurs auteurs reconnaissent une origine méditerranéenne à cette forme de parure avec de nombreux exemplaires connus en Catalogne et plus discrètement sur tout le pourtour méditerranéen (Harrison et Orozco Köhler, 2001). Une seconde zone de concentration se situe au centre et au nord des Balkans, où les exemplaires en *glycymeris* et en spondyles sont bien représentés (Dimitriević et Tripković, 2006). Plus proche de nous, l'Italie septentrionale livre quelques exemples (Micheli 2005), mais c'est une présence relativement discrète par rapport à l'ensemble formé par la Vallée d'Aoste et le Valais. Là encore les exemplaires en spondyles et en *Glycymeris* se côtoient dans des contextes du Néolithique ancien (Fiorano, Vhò, céramique imprimée) ou néolithique moyen (VBQ I et II). Les fortes concentrations dans les Balkans se situent durant le même intervalle chronologique, puisque c'est au début de la culture de Vinča, dans un intervalle compris entre 5200 et 4600 av. J.-C., que se développe ce type de bracelet avant d'être remplacé par des bracelets en spondyle (Tripković, 2006). La situation est assez comparable pour la séquence stratigraphique des Arene Candide (Ligurie), avec des parures en *Glycymeris* et en *Spondylus* datés du Néolithique ancien et des deux premières phases des VBQ (Borrello, 1999; Maggi, 1997).

Les découvertes récentes dans des tombes valaisannes ont permis de réinterpréter certains objets de parure connus anciennement. C'est le cas de trois objets qui étaient passés pratiquement inaperçus. Un fragment de bracelet en *Glycymeris* provient d'une fosse découverte dans le quartier de Saint-Guérin (Sion, Valais) et deux fragments de *Charonia nodifera* découverts à l'avenue Ritz (Sion, Valais) et anciennement à Saint-Léonard (Sauter, 1963, fig. 1) s'avèrent être deux fragments de bracelets en coquille de *Charonia*, identiques aux exemplaires plus complets découverts récemment (fig. 7 et 8).

Au total, Vallée d'Aoste et Valais comptent 21 bracelets : 4 ont été façonnés dans des *Charonia nodifera*, un dans une valve de *Cithera islandica* (Venus, détermination ancienne et incertaine) et 16 ont été obtenus dans des valves de *Glycymeris* (fig. 9). Ils sont composés d'une valve entière ou de fragments articulés et maintenus par des liens. L'essentiel de ces bracelets provient des cistes de types Chamblandes, sans doute plus propices à la conservation de pièces complètes ou au moins identifiables.

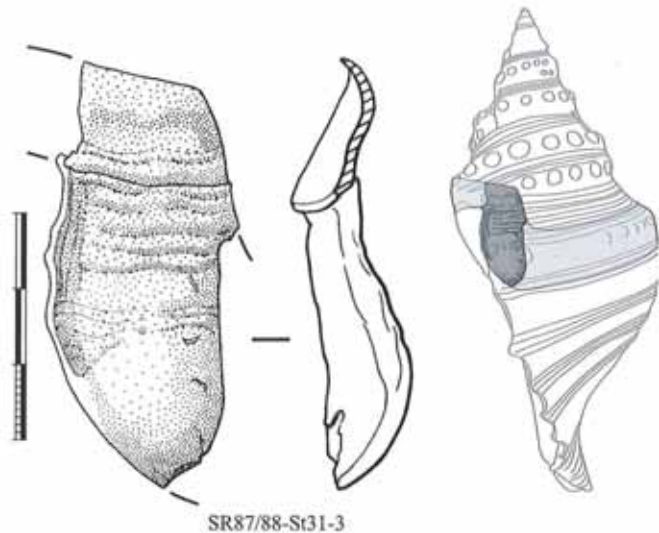


Fig. 8. Fragment de *Charonia nodifera* L., interprété initialement comme un déchet de fabrication, il s'agit en fait d'un fragment de bracelet identique aux objets trouvés à Saint-Léonard et à Saillon. (Dessin P. Moinat, fosse 31 de l'avenue Ritz, Sion). La coquille de *Charonia* situe la position du fragment (en gris sombre) et du bracelet complet (gris clair).

Ces exemples centrés sur le Val d'Aoste et le Valais forment, avec l'Italie septentrionale, une entité méditerranéenne qui ne se retrouve pas sur le Plateau suisse. On connaît l'usage de *Glycymeris* et de *Charonia* dans les deux aires géographiques, mais le façonnage des objets est totalement différent. Sur le Plateau Suisse, on produit des pendeloques trapézoïdales en *Charonia*, destinées à être suspendues en collier et on perfore des *Glycymeris* de plus petite taille dans la même optique, mais les bracelets sont inconnus à ce jour.

En Valais, nous l'avons vu, ces deux espèces sont employées exclusivement pour le façonnage des bracelets; on ne connaît aucune pendeloque trapézoïdale. D'autres objets de parures sont également spécifiques au Plateau suisse, comme les défenses de suidés ou le cortège de parures connues à Chamblandes (Pully, Vaud) ou Vidy (Lausanne, Vaud). Les défenses de suidés sont représentées par dizaines dans les cistes de Chamblandes, Vidy ou En Seyton (Baudais et Kramar, 1990; Moinat, 2003), mais ne sont connues que par quatre exemplaires en Valais. Les deux premiers ont été découverts au chemin des Collines, où ils n'ont pas servi à la confection d'un pectoral, mais d'un bracelet. Les seuls objets qui peuvent correspondre à un élément de pectoral ont été découverts durant la fouille des Remparts (Sion). Deux exemples en Valais, contre un ensemble de plus de 170 pièces pour la région lémanique. On peut parler dans ce cas d'un véritable marquage ethnique, dans la mesure où la parure, au même titre que la peinture corporelle, semble bien être un moyen privilégié pour marquer sa différence et son rattachement ethnique (Gallay, 1986, p. 92-93; Gallay, 1996). Ainsi, le bassin lémanique et le Valais partageraient une tradition funéraire, la construction des cistes, mais marqueraient leurs différences par la parure.

Site	Année	Nb	Site	Description	Espèce	Datation	Bibliographie	Remarque
<b>Vallée d'Aoste</b>								
St Nicolas	1869	1	fun.	bracelet entier	<i>Glycymeris</i>	Néol.	Barrocelli 1951	
St Nicolas	1869	1	fun.	bracelet	<i>Cithera islandica</i>	Néol.	Barrocelli 1951	
St Nicolas	1872?	1	fun.	bracelet	<i>Glycymeris</i>	Néol.	Barrocelli 1951	
Sarre	1889	2	fun.	bracelet	?	Néol.	Barrocelli 1923	
Vollein, T30	1968	1	fun.	bracelet	<i>Glycymeris</i>	Néol. moyen	Mezzena 1981, 1997	
Vollein, T17	1968	1	fun.	bracelet	<i>Glycymeris</i>	Néol. moyen	Mezzena 1997	
Vollein, T21	1968	1	fun.	bracelet articulé?	?	Néol. moyen	Mezzena 1997	ou 4 sépultures, Micheli 2004
<b>Total Vallée d'Aoste</b>		<b>8</b>						
<b>Valais</b>								
Remparts (Sion) T20	2006	1	fun.	bracelet	<i>Glycymeris pilosa</i>	Néol. moyen I	fouille, F. Mariéthoz	
Remparts (Sion) T24	2006	1	fun.	bracelet articulé	<i>Glycymeris bimaculata</i>	Néol. moyen I	fouille, F. Mariéthoz	
Remparts (Sion) No 4304	2006	1	hab?	frgts de bracelet	<i>Glycymeris</i>	Néol. moyen I	fouille, F. Mariéthoz	2 frgts perforés et jointifs
Ritz (Sion) ST31, No 3	1988	1	hab.	frgt de bracelet	<i>Charonia nodifera</i>	Néol. moyen I	inédit	ou NM II (post. à la nécropole)
Ritz (Sion,) T13	1988	1	fun.	bracelet articulé	<i>Glycymeris pilosa</i>	Néol. moyen I	Moinat et al. ce vol.	
Collines (Sion) T9	1988	1	fun.	bracelet	<i>Glycymeris pilosa</i>	Néol. moyen I	Moinat et al. ce vol.	
Collines (Sion) T24	1988	1	fun.	bracelet	<i>Glycymeris</i>	Néol. moyen I	Moinat et al. ce vol.	
Sous les Berclès (Saillon) T1	2003	1	fun.	bracelet	<i>Charonia nodifera</i>	Néol. moyen II?	Mariéthoz 2004	
Saint-Guerin I (Sion)	1965	1	hab.	frgt de bracelet	<i>Glycymeris?</i>	Néol. moyen I?	Baudais et al. 1990	
Tourbillon (Sion)	1896?	2?	hab?	frgts de bracelets	" <i>Pectunculus violascens</i> "	Incertain	Sauter, 1950	incertain, non retrouvé
Sur le Grand Pré (St-Léonard)	1958	1	hab.	frgt de bracelet	<i>Charonia nodifera</i>	Néol. moyen	Sauter 1963	
Car. MTA (St-Léonard)	2003	1	fun.	bracelet	<i>Charonia nodifera</i>	Néol. moyen I	Mariéthoz, ce vol.	
<b>Total Valais</b>		<b>13</b>						

Fig. 9. Tableau des découvertes de bracelets dans la Vallée d'Aoste et en Valais.

D'autres objets attestent d'une origine ou de contacts étroits avec l'Italie septentrionale, ils se situent à deux moments différents. Le premier intervient au Néolithique ancien, nous l'avons vu, et correspond à la colonisation du Valais central par les premiers agriculteurs, à la place de la Planta ou sur la colline de Tourbillon. Cette première impulsion n'est pas unique, elle se renouvelle sous forme d'échange ou de copie de récipients à embouchure quadrangulaire à Sous-Le-Scex (Bazzanella, 1997), à Saint-Léonard (Winiger, 1990) ou à Vidy (ce volume, T87). Imitations locales ou récipients importés, les contacts avec l'Italie se marquent dans la durée et touchent aussi les traditions funéraires, puisque rien ne semble devoir séparer les cistes valaisannes des exemples du Val d'Aoste ou de La Vela (Mezzena, 1997; Bagolini, 1990): association avec les Vases à bouche carée pour le second site, mêmes parures, mêmes coffres et certainement mêmes pratiques funéraires, ce dernier point reste encore largement à explorer.

## Conclusion

On peut désormais faire le tri de ce qui est commun aux cistes de type Chamblandes et ce qui différencie le Valais du Plateau suisse.

On notera parmi les caractéristiques communes l'architecture de dalles, la position d'inhumation et la variété des rituels passant de la sépulture individuelle à des gestions collectives de l'espace interne, même si la part de tombes collectives est plus abondante sur le Plateau suisse. On peut également retrouver une partie du mobilier funéraire dans ces deux zones géographiques, nous pensons aux coins perforés et aux haches de type Glis.

Les distinctions touchent à la parure, avec des objets bien répartis sur le Plateau suisse, mais pour lesquels on peut voir une origine nord-orientale (défenses de suidés biforées, pendeloques en forme de hache ou « Flügelperlen », boutons à gorge et pendeloques rectangulaires en coquillage). À l'inverse, le Valais et le Val d'Aoste se signalent par une moins grande diversité de parure, composée essentiellement de bracelets en coquillages et par des caractéristiques architecturales particulières, les fosses profondes et les tombes en fosse-silo.

Le Valais est marqué par deux courants d'influence. Le premier vient d'Italie septentrionale, il est impliqué dans la genèse du Néolithique valaisan et il semble se poursuivre pendant les phases VBQ, comme en témoignent les découvertes de tessons



de Saint-Léonard, de Sous-le-Scex et de Vidy pour le bassin lémanique, mais il est accompagné cette fois également d'une influence chasséenne, bien marquée dans la culture matérielle, le silex ou la céramique et dans les rites funéraires.

On constate que des échanges ou des contacts à travers les Alpes se déroulent vraisemblablement dans la seconde moitié du cinquième millénaire, et qu'ils s'arrêtent avec le début du quatrième millénaire. C'est également à ce moment que nous perdons la trace des sépultures dont les plus récentes se situent vers 3800 av. J.-C., soit avec le début du Cortaillod de type Saint-Léonard ou du Cortaillod classique sur le Plateau suisse.

Un problème demeure : quelles sont les sépultures associées à ces deux ensembles ? Faute de nouvelle date, trois possibilités s'offrent à nous : la première est assez irréaliste compte tenu des sites fouillés en Valais central, mais on peut toujours penser qu'un type de sépulture manque encore dans le paysage de la fin du Néolithique moyen. Les deux autres sont plus plausibles, soit il existe des cistes ou des coffres en bois plus récents et de nouvelles découvertes viendront le confirmer (Anonymus, 2007b), soit les monuments du Petit-Chasseur n'ont pas encore livré toute leur histoire et une nouvelle découverte les associera au Cortaillod de type Saint-Léonard !

Patrick Moinat  
Département des infrastructures  
Section de l'archéologie cantonale  
10, place de la Riponne  
CH-1014 Lausanne

Dominique Baudais  
Département d'anthropologie et d'écologie  
Université de Genève  
12, rue Gustave-Revilliod  
CH - 1211 Genève 4

Matthieu Honegger  
Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité  
Laténium/Espace Paul Vouga  
CH-2068 Hauterive

François Mariéthoz  
ARIA SA, Investigations archéologiques  
11, rue de Loèche  
CH-1950 Sion

## Références bibliographiques

ANONYMUS (2007a) – Sion VS, Parking des Remparts, in chronique archéologique : Néolithique, *Annuaire d'archéologie suisse*, t. 90, p. 143-144.

ANONYMUS (2007b) – St-Léonard VS, Carrière MTA, in chronique archéologique : Néolithique, *Annuaire d'archéologie suisse*, t. 90, p. 144.

BAGOLINI B. 1990 – Nuevo aspetti sepolcrali della cultura del vasi a Bocca Quadrata a la Vela di Trento, in P. Biagi dir., *The Neolithisation of the Alpine Region. International round table, 29 april-1 may 1988*, Monografie di Natura Bresciana 13, Museo civico di scienze naturali, Brescia, p. 227-235.

BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahiers d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.

BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MAY O., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2 (1989-1990), p. 5-56.

BARGE H. (1982) – *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des métaux en Languedoc*, CNRS éd., Paris, 396 p., 134 fig., 6 pl.

BAROCELLI P. (1923) – Sepolcri neolitici di Montjovet e di Ville-neuve in Val d'Aosta, *Bullettino di paleontologia italiana*, 43, 1, p. 100-101.

BAROCELLI P. (1951) – La préhistoire en vallée d'Aoste, *Augusta Praetoria : revue valdôtaine de culture régionale*, 4, 3, p. 143-155 et 4, 4, p. 199-211.

BAZZANELLA M. (1997) – Les vases à ouverture carrée en Europe occidentale, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du Colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 557-574.

BORRELLO M.-A. (1999) – Les parures en corail et en coquillage des niveaux néolithiques de la caverne des Arene Candide (SV), *Bollettino dei Musei Civici Genovesi*, t. 55/63 (1997/99), p. 83-91, 1 fig., pl. 11-26.

CHAMBON P. (2000) – Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 97, 2, p. 265-274.

CHAMBON P. (2003) – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, XXXV<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, CNRS éd., Paris, 395 p.

CORBOUD P. (2003) – Les gravures rupestres préhistoriques de la Crête des Barmes à Saint-Léonard (Valais, Suisse), *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste)*, t. 14, p. 273-314.

DIMITRIJEVIĆ V., TRIPKOVIĆ B. (2006) – Spondylus and Glycymeris bracelets: trade reflections at Neolithic Vinča-Belo Brdo, *Documenta praehistorica : neolithic studies / Ljubljana University*, 33, p. 237-252.

- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBÉZY E., SELLIER P., TILLIER A.-M. (1990) – L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, numéro spécial, t. 2, fasc. 3-4, p. 29-50.
- FAVRE S., MOTTET M. (1990) – Le site du Petit-Chasseur III à Sion VS: MXII, un dolmen à soubassement triangulaire du début du III<sup>ème</sup> millénaire, *Archéologie suisse*, t. 13, 3, p. 114-123.
- GALLAY A. (1983) – *De la chasse à l'économie de production en Valais : un bilan et un programme de recherche*, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 7, Département d'anthropologie de l'Université, Genève, 118 p., 33 fig., 10 tabl.
- GALLAY A. (1986) – *L'archéologie demain*, Belfond/Sciences éd., Paris, 320 p., 64 fig.
- GALLAY A. (1996) – Ethiopie : signes de peau, *Animan*, t. 72, février-mars, p. 8-25.
- GELY B. (2005) – Nouvelles datations des restes humains néolithiques de la nécropole du Replat à Aime (Savoie), in *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes 2003*, Direction régionale des Affaires culturelles de Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie, Lyon, p. 186.
- HARRISON R. J., KÖHLER O. (2001) – Beyond characterisation, Polished stone exchange in the western Mediterranean 5500-2000 BC, *Oxford Journal of Archaeology*, 20 (2), p. 107-127.
- HONEGGER M. (2001) – *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse*, Collection de Recherches Archéologiques – Monographie 24, CNRS éd., Paris, 353 p., 198 fig.
- MAGGI R. dir., avec la coll. de STARNINI E., VOYTEK B.A. (1997) – *Arene Candide : a functional and environmental assessment of the holocene sequence (excavations Bernabò Brea-Cardini 1940-1950)*, Memorie dell'Istituto Italiano di Paleontologia Umana, n.s. t. 5, Il Calamo éd., Rome.
- MARIÉTHOZ F. (2004a) – Saillon, distr. de Martigny, Sous les Bercles, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003, *Vallesia (Sion)*, t. 59, p. 392-393.
- MARIÉTHOZ F. (2004b) – Saint-Léonard, distr. de Sierre, carrière MTA, chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003, *Vallesia (Sion)*, t. 59, p. 393-396.
- MICHELI R. (2005) – Gli ornamenti in conchiglia del Neolitico dell'Italia settentrionale, *Preistoria Alpina*, suppl.1, 40 (2004), p. 53-70.
- MEZZENA F. (1981) – La vallée d'Aoste dans la préhistoire et la protohistoire. In *Archéologie en Vallée d'Aoste : du Néolithique à la chute de l'Empire romain, 3500 av. J.-C.-Vème siècle apr. J.-C.*, Catalogue d'exposition, 22 août 1981, Saint-Pierre, Château Sarrion de la Tour, Assessorato del Turismo, Urbanisme et Biens culturels, Aosta, p. 14-60.
- MEZZENA, F. (1997) – La Valle d'Aosta nel Neolitico e nell'Eneolitico, in *La Valle d'Aosta nel quadro della Preistoria e Protostoria dell'arco alpino centro-occidentale. Riunione sci. dell'Ist. italiano di preist. e protostoria 31, 2-5 giugno 1994, Courmayeur*, Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria, Firenze, p. 17-138.
- MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le bassin lémanique et la haute vallée du Rhône, in *Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil. Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité 7*, Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-13 mars 1994, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste)*, 5/6 (1994-1995), n. spéc, p. 39-52.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes : rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, coll des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143, 6 fig.
- MOINAT P. (2003b) – Pectoral en défenses de suidés, parure de Chamblandes? in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 125-129.
- MOINAT P., GALLAY A. (1998) – Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin, *Archéologie suisse*, t. 21, 1, p. 2-12.
- MÜLLER K. (1995) – Le site de Sion-Tourbillon (VS) : nouvelles données sur le Néolithique ancien valaisan, *Archéologie suisse*, t. 18, 3, p. 102-108.
- SAUTER M.-R. (1963) – Sur un aspect du commerce néolithique, in *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au Professeur Antony Babel*, Imprimerie de la Tribune de Genève, Genève, p. 47-60.
- SAUTER M.-R. (1950) – Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens, *Vallesia*, Sion, t. 5, p. 1-297.
- THEVENOT J.-P. (2005) – *Le camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire) : les niveaux néolithiques du rempart de "La Redoute"*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, suppl. 22, Société archéologique de l'Est éd., Dijon, 464 p.
- TRIPKOVIĆ B. (2006) – Marine Goods in European Prehistory: A New Shell in Old Collection, *Analele Banatului, S.N.-Arheologie - Istorie*, 15, 1, p. 89-102.
- TCHÉRÉMISSINOFF Y., MARTIN H., TEXIER M., VAQUER J. (2005) – Les sépultures chasséennes du site de Narbons à Montequieu-de-Lauraguais (Haute-Garonne), *Gallia Préhistoire*, t. 47, p. 1-32.
- WINIGER A. (1990) – Le Néolithique valaisan, in R. Degen et M. Höneisen, *Die ersten Bauern : Pfahlbaufunde Europas, 1 : Schweiz. Ausstellung (28 Apr.- 30 Sept. 1990 ; Zürich)*, Musée national suisse, Zurich, p. 353-360.
- WINIGER A. (1995) – *Étude du mobilier néolithique de Saint-Léonard "Sur le Grand Pré" (Valais, Suisse)*, thèse de doctorat : Faculté des sciences, Section de biologie, Archéologie préhistorique, Sc. 2736, Genève : Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université.



## La nécropole de La Maddalena à Chiomonte, vallée de Suse (3900-3700 av. J.-C.)

Francesco Fedele

*Résumé: Le site de La Maddalena à Chiomonte se trouve au sommet d'une terrasse fluvioglacière plate en amont de Suse (Italie), dans la vallée du même nom. La coexistence d'un habitat et d'un cimetière fait de Chiomonte un site néolithique important pour les Alpes occidentales. Le petit ensemble de tombes mis au jour n'est, peut-être, que l'une des nécropoles associées à l'habitat. Le cimetière comprend dix tombes à coffre en dalles ou « cistes » et un caisson en dalles plus particulier. Les tombes s'insèrent dans une aire funéraire partiellement aménagée. La fouille de sauvetage, visant à comprendre les activités funéraires et l'aménagement de l'espace entre les tombes, a eu lieu en 1986-1987 sur une surface de 210 mètres carrés. La fin de l'emploi de la nécropole coïncide certainement avec un éboulement du versant de la montagne, qui a embouti et déformé quelques-unes des structures. Il semble donc que les onze coffres ont été scellés simultanément à un instant donné, ce qui a fixé leur évolution à des étapes diverses d'un « programme » rituel. Les cistes émergeaient à la surface du sol seulement par la dalle de couverture. On a pu établir que quatre tombes avaient reçu et renfermaient un corps entier, et trois autres (ou cinq?) ne conservaient que le crâne ou la mandibule isolés, une ciste étant apparemment vide. On a ici une preuve que les corps des défunts étaient manipulés à plusieurs reprises. Les défunts étaient repliés sur la gauche avec leur tête vers le nord-est ou le sud-est. Dans deux tombes intactes, le cadavre était accompagné par un éclat de silex, celui-ci est associé dans un cas à une mandibule de capriné. Au sein des idéologies des tombes en coffres, Chiomonte représente la manifestation Chamblandes la plus méridionale des Alpes italiennes, à l'intersection des provinces chasséenne et Cortaillod.*

*Zusammenfassung: Die Fundstelle La Maddalena in Chiomonte befindet sich auf einer ebenen Flussterrasse oberhalb von Susa (Italien) im gleichnamigen Tal. Die Zusammenlegung von Siedlung und Bestattungsplatz macht Chiomonte zu einer wichtigen neolithischen Fundstelle für die Westalpen. Der kleine Gräberkomplex, der hier erfasst wurde, war vielleicht nur einer der Bestattungsplätze, die zur Siedlung gehörten. Die Grabstätte umfasst zehn Steinkistengräber sowie eine besondere Steinkammer. Die Gräber befinden sich in einem zum Teil angelegten Bestattungsareal. Bei der 1986-1987 auf einer Fläche von 210 m<sup>2</sup> durchgeführten Rettungsgrabung wurde versucht, die Bestattungsvorgänge und die Nutzung des Areals zwischen den Gräbern zu analysieren. Das Belegungsende des Bestattungsplatzes fällt mit einem Bergrutsch zusammen, der einen Teil der Strukturen mit sich gerissen und beschädigt hat. Von den Steinkisten waren an der Oberfläche nur die Deckplatten sichtbar. Die Befundbeobachtungen machten deutlich, dass vier Gräber einen vollständigen Körper enthielten und dass drei (oder fünf?) weitere Gräber nur noch den Schädel oder Unterkiefer bargen, während eine Steinkiste offensichtlich leer war. Wir haben hier einen Beleg dafür, dass die Reste der Verstorbenen mehrfach umrangierte wurden. Die Toten lagen in linker Hockerstellung mit dem Kopf nach Nordosten oder Südosten. In zwei unversehrten Gräbern war den Verstorbenen jeweils ein Silexabschlag mitgegeben, in einem Fall zusammen mit einem Unterkieferknochen von Schaf oder Ziege. Innerhalb des Steinkistenbrauches stellt Chiomonte den südlichsten Chamblandes-Fundpunkt in den italienischen Alpen dar, im Überschneidungsgebiet der Kulturprovinzen des Chasséen und des Cortaillod.*

*Abstract: The site of La Maddalena at Chiomonte is situated at the head of a flat glacier terrace in the upper reaches of the Susa Valley (Italy). The fact that there are both dwellings and a cemetery in Chiomonte makes it an important Neolithic site in the western Alps. The cluster of tombs brought to light may be only one of several cemeteries associated with the dwellings. The necropolis contains 10 cist graves and one more unusual stone slab chest. The tombs are positioned in a partially arranged space. A rescue excavation took place in 1986-1987 over an area of 210 m<sup>2</sup>; its object was to understand the funerary practises and the use of the space in between the tombs. The necropolis was seemingly abandoned after a landslide, crushing most of the structures. It does seem then that the 11 cists that have been found were all sealed at the same time, that is at a particular stage of a ritual "programme". Only the stone lid could be seen emerging from the ground. We were able to assert that only four tombs had been occupied by complete human corpses, three others (or five?) contained only a skull or a jaw on their own, one cist was apparently empty. This is proof that the bodies of the deceased were frequently manipulated. The bodies lay contracted on their left side, with their heads facing north- or south-east. In two intact tombs, the body had been supplied with a silex flake which in one case is associated with the jaw of a domestic caprine. Chiomonte represents the most southerly aspect of the Chamblandes type of burial in cists in the Italian Alps, at the crossroads of the Chasséen and Cortaillod provinces.*



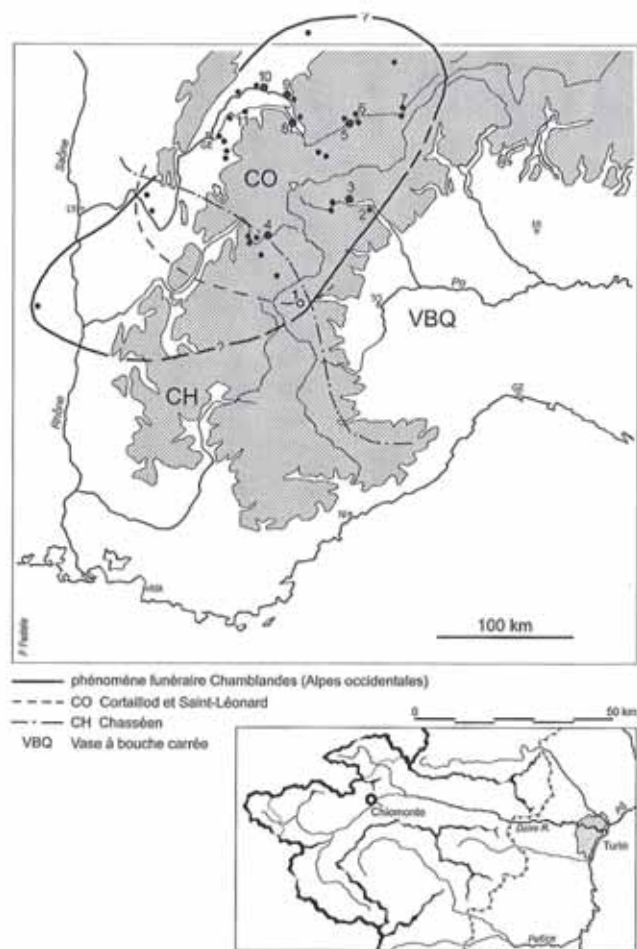


Fig. 1. Chiomonte (vallée de Suse, Alpes occidentales italiennes; carte de détail en bas) dans le cadre de la répartition des cistes Chamblandes « alpines ». On indique les provinces culturelles concernant les Alpes occidentales entre la fin du 5<sup>e</sup> et le début du 4<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. (cf. fig. 21). Sites: 1 Chiomonte « La Maddalena »; 2 Montjovet; 3 Vollein; 4 Aime; 5 Sion (plusieurs sites); 6 St-Léonard « Les Bâtements »; 7 Glis; 8 Collombey-Muraz « Barmaz »; 9 Corseaux-sur-Vecvey; 10 Pully « Chamblandes »; 11 Thonon.

## Le site et la fouille

Un cimetière de tombes en cistes, tout à fait inattendu, fut découvert en novembre 1986 dans la partie supérieure de la vallée de Suse, le long du tracé de l'autoroute reliant le tunnel du Fréjus à Turin, à proximité d'un habitat néolithique qui était déjà l'objet de fouilles de sauvetage (Fozzati dir., 1988; Bertone et Fedele, 1991; Bertone et Fozzati dir., 2002). Le site de la Maddalena se trouve à Chiomonte, en amont du gradin orographique de Suse, dans le secteur moyen des Alpes occidentales (fig. 1). Le cimetière comprend un ensemble de cistes intégré à une aire funéraire partiellement structurée. Confiée à l'auteur par la Surintendance archéologique du Piémont, la fouille intégrale eut lieu en décembre 1986 et de mai à juillet 1987 sur une surface de 210 mètres carrés, tandis que les alentours furent explorés à la pelle mécanique. Malgré des contraintes de temps importantes, les conditions de la fouille ne furent pas un obstacle à une étude détaillée du site. Une publication du cimetière a paru en 2002 (Fedele, 2002a), suivie par une première mise à jour dans le cadre du phénomène Chamblandes (Fedele, sous presse). Ici je me propose de donner un aperçu renouvelé des principaux résultats qui sont susceptibles de contribuer à la compréhension de ce phénomène funéraire.

On a mis au jour à La Maddalena un petit ensemble funéraire qui – je pense – ne forme que l'une des nécropoles associées à cet habitat néolithique d'une certaine durée. La coexistence de l'habitat et d'un cimetière correspondant fait de Chiomonte un site important, voire unique, pour la préhistoire des Alpes occidentales italiennes. L'habitat se trouve tout au pied de la montagne, sur le versant gauche de la vallée, inséré dans un éboulis à grands blocs qui offrait des abris spontanés. La nécropole qui a fait l'objet de fouilles occupe un méplat adjacent, au sommet d'une large terrasse fluvioglaciaire appelée La Maddalena, à quelques dizaines de mètres de l'habitat (fig. 2).

Cette nécropole est constituée de onze structures en forme de coffre: dix tombes à coffre en dalles ou « cistes » proprement



Fig. 2. Chiomonte « La Maddalena », vue aérienne du site en 1987. a) habitat néolithique; b) cimetière de tombes en cistes; c) aire « artisanale », largement destinée à la production de poterie.



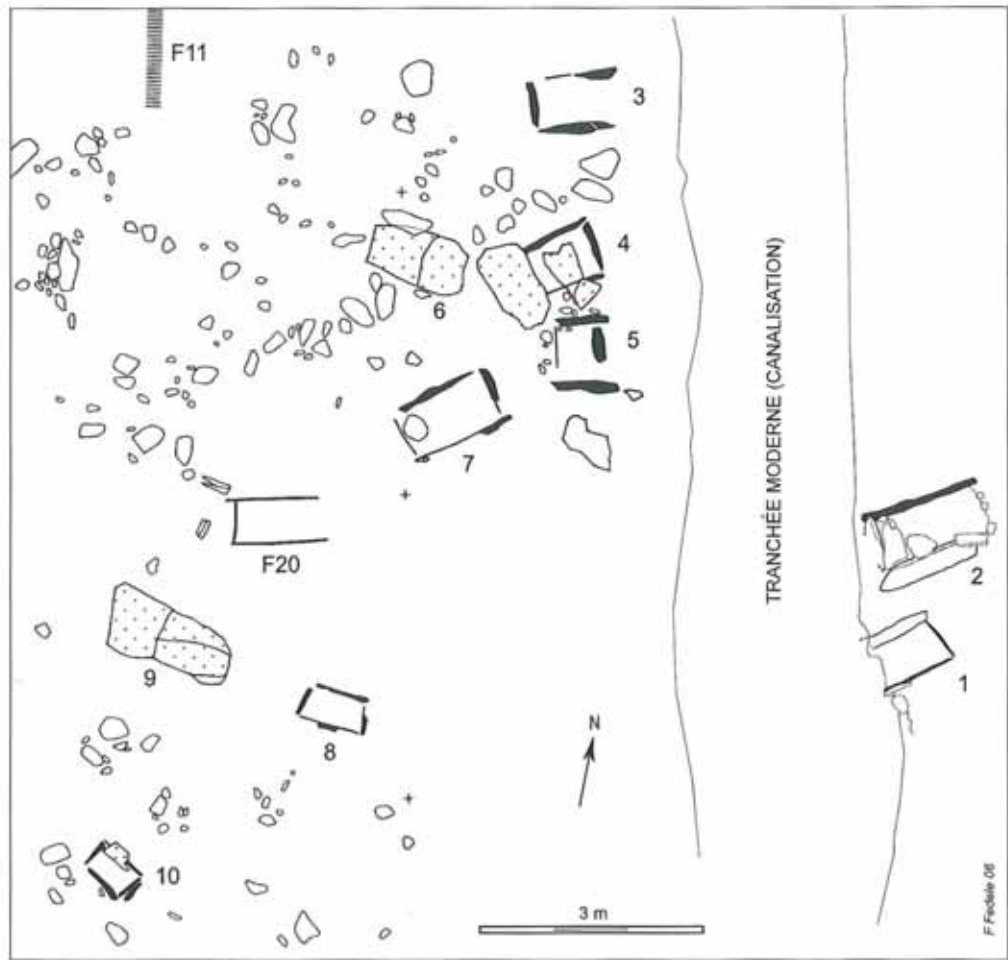


Fig. 3. Chiomonte La Maddalena, plan général du cimetière néolithique fouillé, avec indication des principales structures funéraires et du cailloutis affleurant après décapage. En pointillé les dalles de couverture en place.

dites, auxquelles s'ajoutent un caisson du type ciste, mais dont l'histoire des dépôts est différente, et une petite zone « cérémonielle » aménagée. Ces trois entités archéologiques ont été étudiées en détail sans privilégier l'une ou l'autre. La stratégie analytique de la fouille (Fedele, 1995) a explicitement visé à éclaircir l'aménagement de l'espace entre les tombes, les relations entre celles-ci, et en général la paléoethnologie des activités funéraires, soit à l'intérieur des coffres, soit en dehors des tombes (Duday *et al.*, 1990). Un plan général de la nécropole avec ses principales structures funéraires est présenté à la figure 3; la figure 4 présente un croquis du procédé de fouille pour chaque ciste ainsi que la nomenclature adoptée.

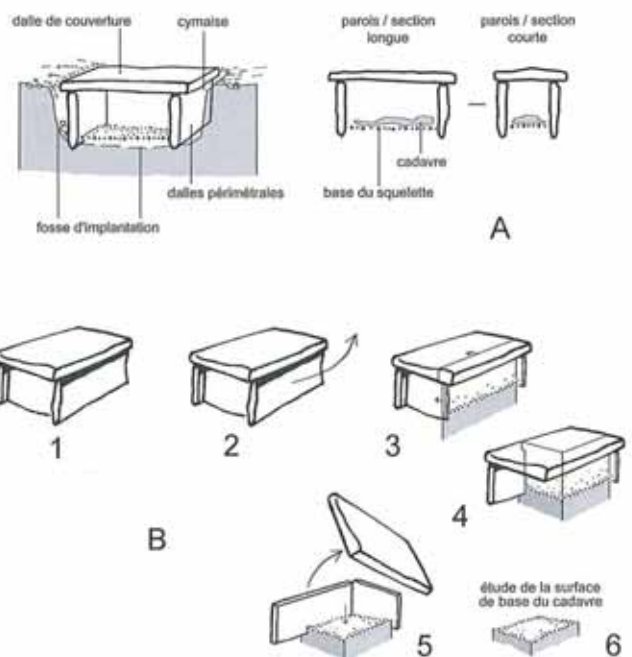


Fig. 4. Chiomonte La Maddalena, cimetière néolithique: nomenclature des cistes (A) et dessin schématique de la méthode de fouille (B); ce dernier illustre la séquence fondamentale du dégagement, adaptée à chaque tombe dans la tactique de détail. Quelques définitions: « base du squelette », surface sédimentaire sur laquelle fut posé le cadavre et où reposent ses restes squelettiques; « cimaise »: bord supérieur des dalles de chant.



Fig. 5. Chiomonte La Maddalena, cimetière néolithique. En haut, vue d'ensemble du sud avec, en premier plan, le bloc M2 (à droite) et la structure F7 (à gauche); en bas, les tombes T6 à mi-dégagement (surface de la couche de sable fin allochtone) et T9, entièrement dégagée.



groupe	structures	fouille archéologique
«Noyau est»	cistes T1-T2	découverte et moulage, novembre 1986 ; fouille complète, décembre 1986
«Noyau ouest»	cistes T3-T10 et coffre F20 : • «groupe nord», T3-T7, F20 ; • «groupe sud», T8-T10	découverte et décapage, janvier-avril 1987 ; fouille analytique totale, mai-juillet 1987

Fig. 6. Chiomonte La Maddalena, cimetière néolithique : regroupement des structures funéraires.

## Contexte géoarchéologique. Architecture des coffres

Avant de décrire les tombes elles-mêmes et leurs contenus, on doit mentionner une évidence géoarchéologique qui place la nécropole de la Maddalena dans une perspective tout à fait particulière. Aussi bien dans une partie de l'habitat néolithique que dans le cimetière dont on parle, on a pu découvrir que la fin des activités se rattache avec une forte probabilité à un éboulement catastrophique du flanc de la montagne. En effet, un apport de boue à blocs provenant du versant tout proche a atteint cette nécropole, et plus précisément a embouti et enseveli la majeure partie de l'aire funéraire. La nappe d'éboulement a manifestement déformé quelques-unes des structures ; les déformations de coffres se sont produites de façon synchrone, et les dalles des tombes T5 et T4 ont été partiellement arrachées (voir plus particulièrement T5, fig. 10).

Cette évidence est du plus haut intérêt parce qu'elle entraîne des implications dans le domaine du comportement funéraire. On est conduit à admettre que les onze coffres en dalles ont vu leur histoire arrêtée simultanément à un instant donné, et ont été « fixés » par conséquent à des étapes différentes d'un parcours rituel concernant les défunts. On est donc tenté d'interpréter la variété des contextes internes des tombes à la lumière de cet événement, comme nous le verrons brièvement par la suite.

L'architecture des coffres et leur implantation dans le sol se prêtent à quelques remarques d'ordre général. Par endroits, on a pu montrer que les coffres émergeaient au niveau du sol par la seule dalle de couverture, ou dépassaient la surface du sol de 10 à 20 cm tout au plus (fig. 5). En trois ou quatre cas (T6, T8, T9, T10), il est possible que les tombes étaient marquées ou signalées par une grosse pierre debout placée à côté (une dalle mise de chant dans le cas du caisson F20?). Les dalles étaient aménagées en dedans d'une fosse d'implantation quadrangulaire, à fond plat et asymétrique, évasée sur deux ou trois côtés, fosse qui était la plupart des fois contrainte par la blocaille dense du substrat fluvioglaciale. La densité de cailloutis du substrat devrait être à l'origine de la répartition non uniforme des tombes dans l'aire funéraire : quatre ou cinq coffres (T4 à T7) constituent un groupe assez compact, et, en effet, on a trouvé de probables traces de fosses préparatoires inachevées.

La construction des cistes était remarquablement soignée, plusieurs coffres attestent d'une volonté de réaliser une architecture étanche à long terme. La construction commençait toujours par une dalle latérale longue suivie par une dalle courte d'extrémité. Les deux dalles majeures de la structure F20 sont tellement lourdes que leur mise en place implique l'emploi d'un appareil, bien que simple. Deux dalles de couverture ont une forme de toit à deux versants, qui pourrait être intentionnelle, notamment le couvercle de la ciste T6 (fig. 5 et 11).

Toutes les dalles, souvent régulières et parfois très minces, sont en schistes cristallins alpins de la zone de Chiomonte. Le façonnage final par martelage avait lieu sur place, comme l'indique le débitage qui est inclus dans le remplissage des interstices entre le coffre et sa fosse. On s'aperçoit de l'intention de maintenir vide l'intérieur du coffre, et dans deux tombes à cadavre entier (T4, T8) l'espace a pu se maintenir presque vide de sédiments pendant des siècles ou des millénaires. La fouille détaillée a permis également d'établir – partiellement – la séquence de construction de quelques tombes, ainsi qu'une série de relations spatiales entre les cistes et les structures de la zone « cérémonielle » (Fedele, 2002a).

## Tombes T1-T10 : brèves descriptions

Les tombes néolithiques de la Maddalena (fig. 3) se répartissent selon les groupements<sup>1</sup> de la figure 6. Par rapport à la microtopographie néolithique du site le caisson F20 appartient au groupe nord du « noyau ouest » (voir plus loin). Dans la suite on décrit en quelques lignes les caractères les plus dignes d'intérêt de chaque structure ainsi que leur contenu funéraire ; des observations archéologiques complémentaires sont fournies par les figures 7 à 13.

### T1 (fig. 7)

Ciste de 75 x 110 cm (60 x 90 à 105) à l'origine (fond du coffre) coupée à l'extrémité ouest par une tranchée moderne de canalisation<sup>2</sup>. La dalle de couverture est effondrée et les dalles du coffre sont minces et d'excellente qualité. La mandibule cassée dans le tiers nord-est de la tombe appartenait à un individu adulte jeune. Comme dans la tombe adjacente T2, les conditions sédimentaires sont identiques, mais les os du squelette ont laissé beaucoup plus de vestiges dans T2. À conditions de conservations égales, on verrait en T1 un cas évident de dépôt secondaire de la seule mandibule, replacée dans la position habituelle de la tête, ou bien abandonnée en place après enlèvement de la boîte crânienne.

<sup>1</sup> La structure F11 (fig. 3) n'a aucune relation avec l'ensemble néolithique : c'est une tombe plate du deuxième Âge du Fer, trouvée et étudiée à la fin de nos fouilles en juillet 1987 (Fedele, 2002b), et prélevée en bloc pour être transportée au musée de Chiomonte.

<sup>2</sup> Dimensions externes maximales des coffres, les dimensions internes sont entre parenthèses.

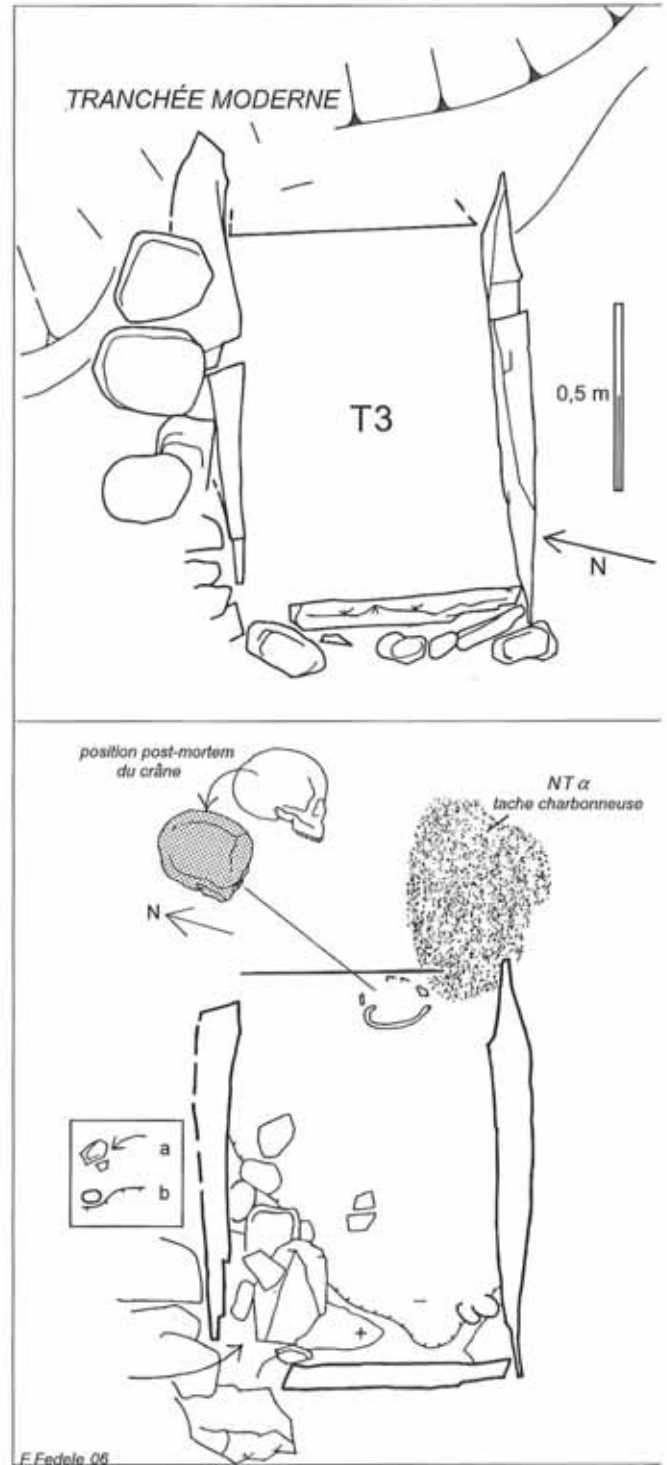
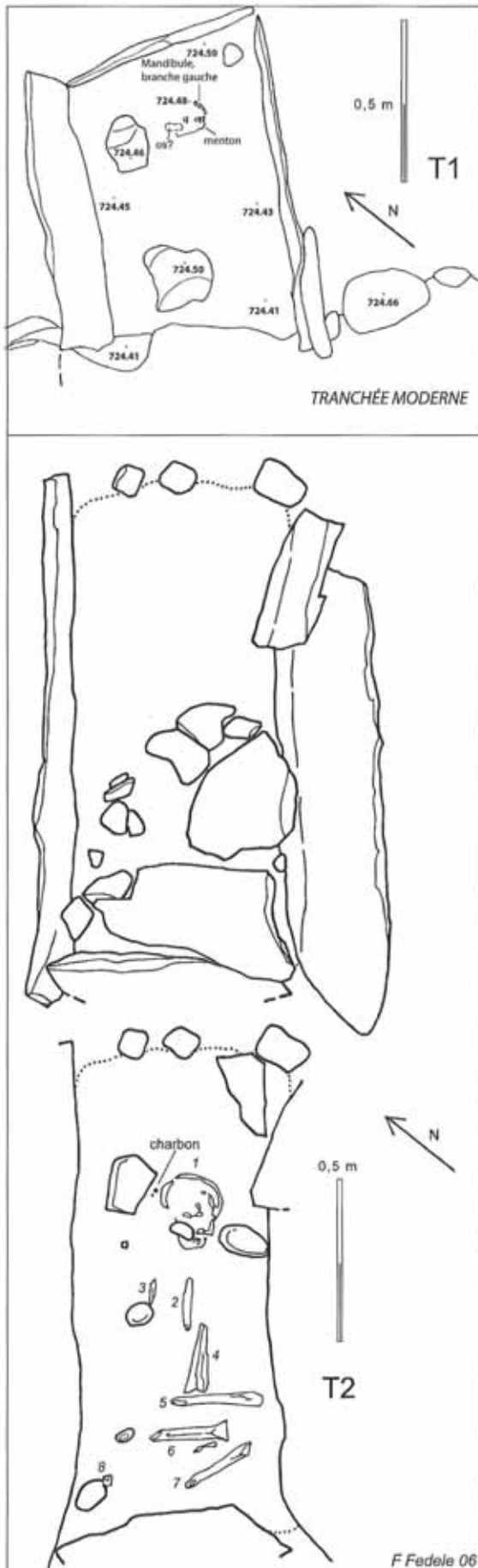


Fig. 8. Chiomonte La Maddalena, tombe néolithique T3 : plans au sommet (en haut) et à la base de la tombe (en bas) ; a) « mur » en pierre glissé ; b) cailloux du substrat.

Fig. 7. Chiomonte La Maddalena, tombes néolithiques T1 et T2 : plans à la base de la tombe ; pour T2, en haut, plan à mi-dégagement avec fragments du couvercle.



## T2 (fig. 7)

Cette ciste de 80 x 160 cm (70 x 125) présente des dalles plus ou moins épaisses, celle de la couverture est effondrée et arrachée. Elle contient un individu adulte entier, de petite taille, en mauvais état de conservation, son crâne réduit à une sorte de section sagittale. Position probablement « agenouillée » (Baudais et Kramar 1990, p. 61), c'est-à-dire avec les jambes ramassées sur elles mêmes et repliées à 90° par rapport au thorax en décubitus latéral gauche. Quelques menus charbons de bois au niveau de l'os occipital du défunt.

## T3 (fig. 8)

La ciste de 95 x 135 cm (70 x 105) se compose de dalles un peu massives, celle du nord est courte et cassée; sur ce côté et à l'angle nord-ouest – fait exceptionnel – le coffre a été complété d'une paroi de pierres sèches, qui a progressivement glissé dans l'espace vide intérieur (fig. 8, a). Le crâne est isolé sans mandi-

bule, préservé à l'état de trace après dissolution chimique dans le sol. Le crâne a été déposé sur un lit de sable micacé rougeâtre très fin et allochtone, de 10 cm d'épaisseur. Une tache organique lenticulaire et noire se trouve à l'extérieur du coffre vers l'est, où la dalle a été anciennement arrachée.

## T4 (fig. 9)

La ciste trapézoïdale de 80 à 100 x 135 cm (65 à 85 x 117) est déformée, elle a été bâtie antérieurement à T5 et à T6. Le couvercle était apparemment formé de deux dalles superposées; vaste fosse d'implantation. Un galet plat a été placé « en cimaise » à l'angle nord-ouest du coffre, comme on le constate aussi dans le cas des cistes T6 et T9. Un individu adulte entier, robuste, est en décubitus « agenouillé », le crâne a basculé et la mandibule est déplacée; squelette partiellement préservé sous forme de trace. Le corps a été déposé sur un lit de sable très fin, clair et allochtone. La figure 9 indique les autres éléments d'origine anthropique précisément associés au défunt.

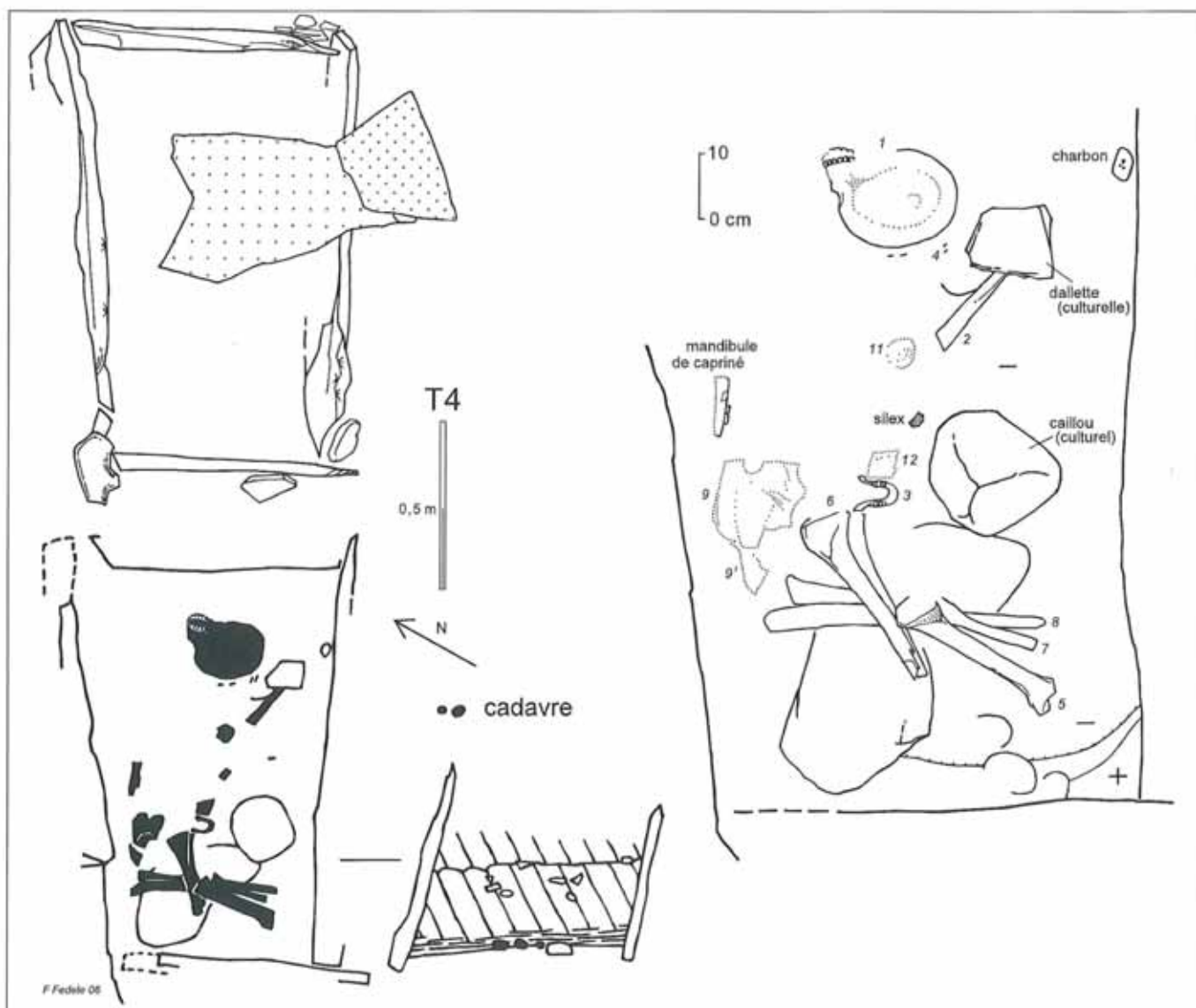


Fig. 9. Chiomonte La Maddalena, tombe néolithique T4. En bas à gauche, schéma des restes anatomiques et coupe SE-NO.

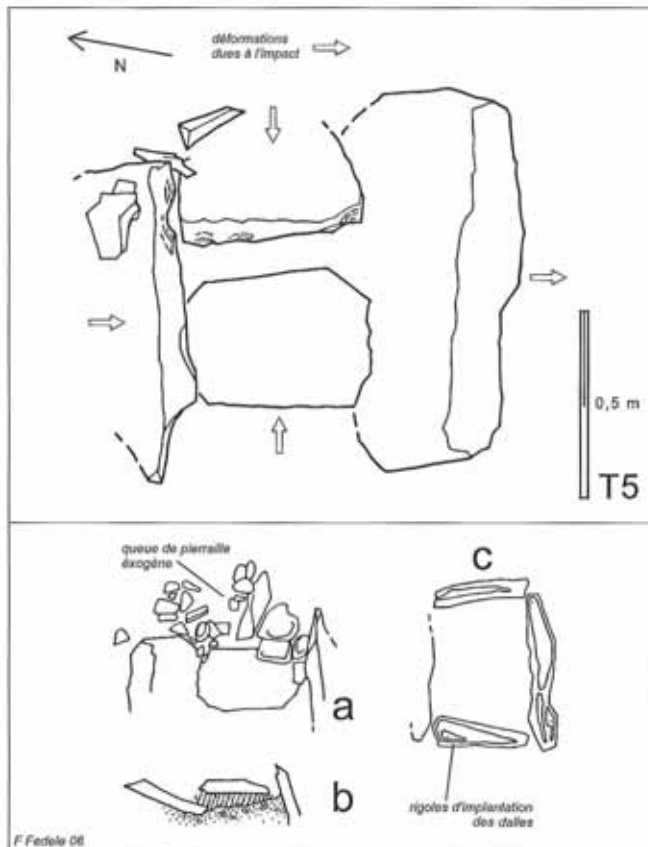


Fig. 10. Chiomonte La Maddalena, tombe néolithique T5. En bas: b) coupe nord-sud dans la partie ouest de ce coffre très déformé.

### T5 (fig. 10)

Petite ciste à dalles massives, déchaussées; bien que très déformé, ce coffre mesure 60 x 75 cm à la base (45 x 80), comme l'indiquent les empreintes des dalles. C'est la seule ciste « vide » du cimetière (voir plus bas quant à la possibilité qu'elle ait renfermé un corps d'enfant).

### T6 (fig. 5 et 11)

Ciste intacte de 68 x 154 cm (57 x 85) dont la plupart des dalles sont minces; la tombe émergéait de la surface du sol néolithique par la seule dalle de couverture, qui ressemblait à un toit. Une plaquette tranchante fut placée en cimaise à l'angle nord-est du coffre. Une épaisse couche de sable allochtone très fin et jaunâtre, absolument pur, couvre les vestiges d'une mandibule isolée d'un jeune adulte, placée en contact avec le substrat. Des dents déplacées se trouvent plus à l'est. Il s'agit d'un cas objectif d'élément squelettique en dépôt secondaire.

### T7 (fig. 12)

Cette grande ciste massive de 125 x 205 cm (80 x 155) est dépourvue du couvercle, les dalles sont irrégulières, à débitage sommaire. Une dalle supplémentaire de 1 m de long complète la partie nord-est du coffre. Cette tombe est la plus profonde du groupe T3-T7. Les traces anatomiques indiquent la présence

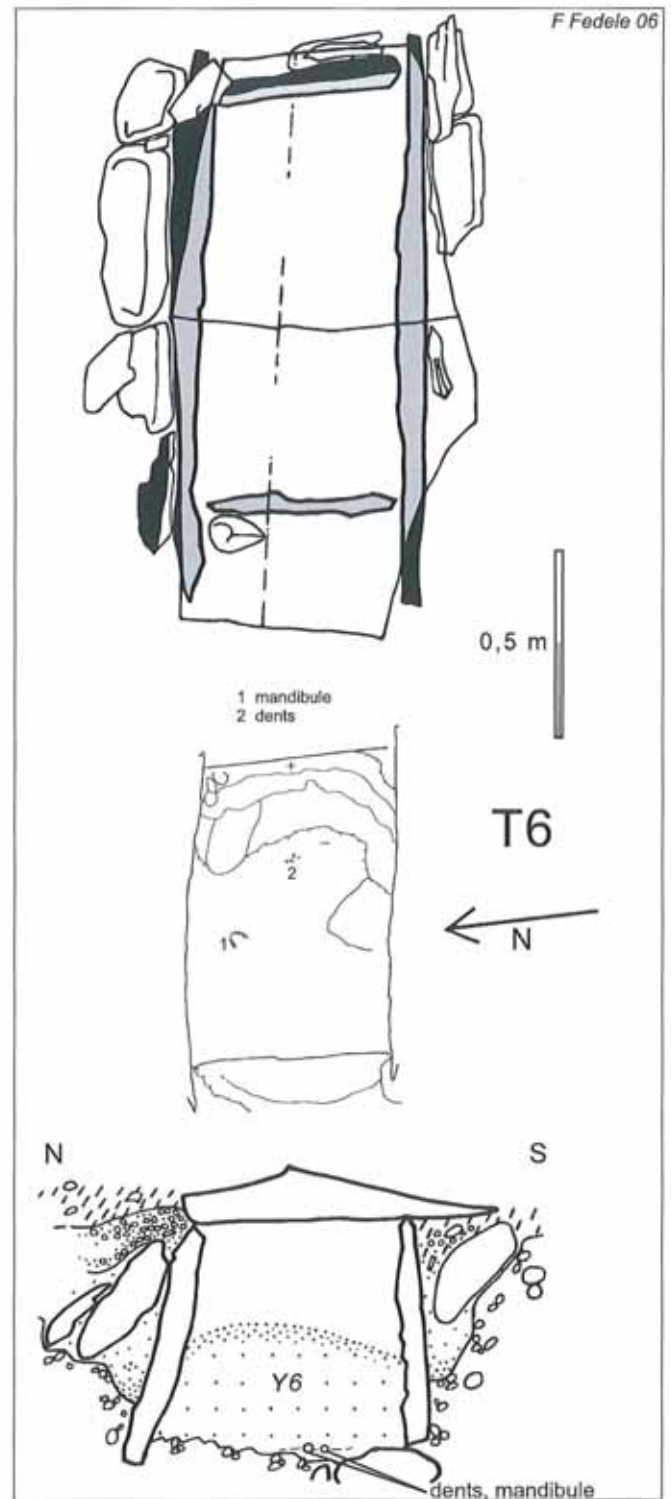


Fig. 11. Chiomonte La Maddalena, tombe néolithique T6 : plans au sommet, avec le couvercle en forme de toit (en haut), et à la base de la tombe (au centre). Y6, remplissage allochtone de sable très fin.

d'un crâne isolé d'adulte, probablement sans mandibule, tandis qu'un coffre de ces dimensions devait contenir un corps entier dans sa phase initiale. Un fragment probable d'outil en pierre polie se trouvait au niveau des restes osseux.



## T8 (fig. 13)

Petite ciste « légère » de 60 x 110 cm (53 x 80 à 85), à couvercle effondré, elle est implantée dans une vaste fosse ovale de 120 x 170 cm. Au sud, le colmatage de la fosse a entraîné un épisode de combustion. Cette ciste contenait un individu adulte

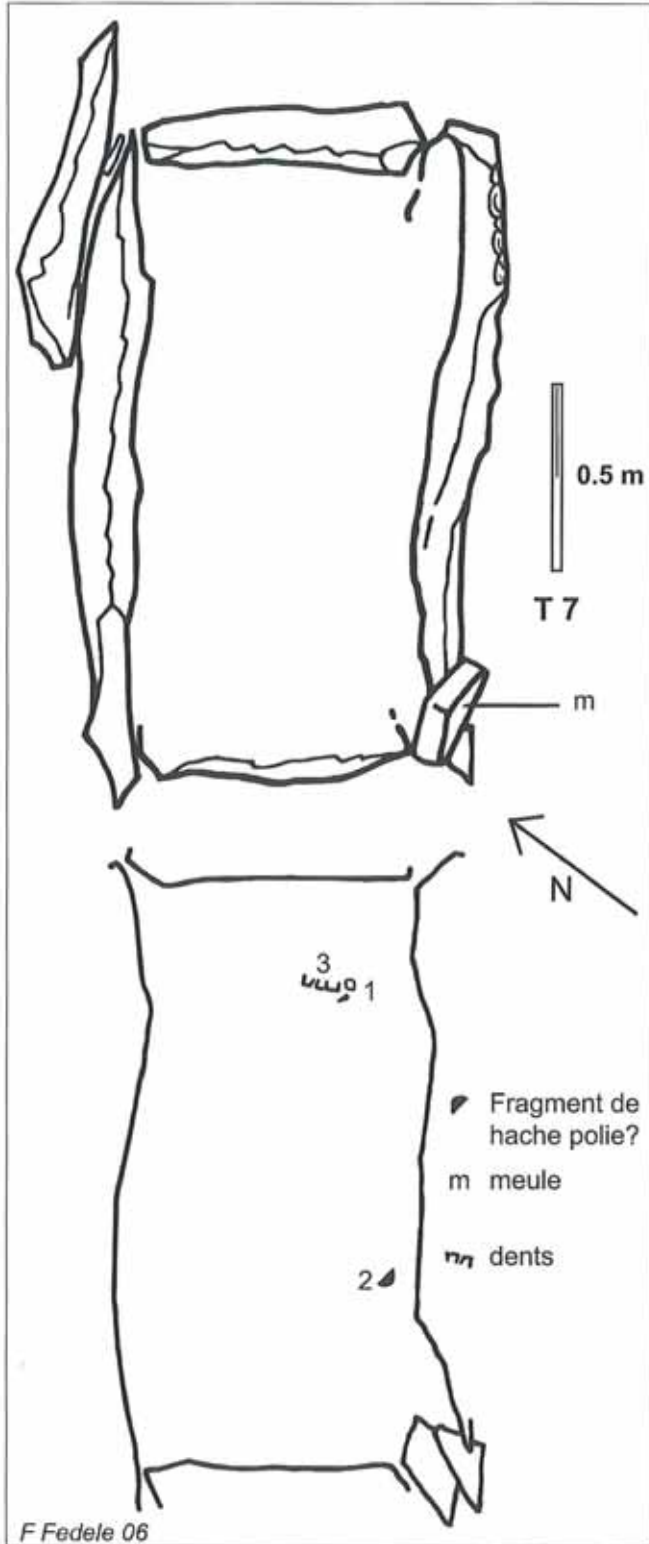


Fig. 12. Chiomonte La Maddalena, tombe néolithique T7: plans au sommet (en haut) et à la base de la tombe (en bas).

contracté à colonne vertébrale courbe (rachitique?), probablement féminin; mandibule en connexion anatomique.

## T9 (fig. 5 et 13)

Grande ciste intacte de 100 x 190 cm (63 à 73 x 118), soigneusement bâtie, à dalles minces, avec une imposante dalle de couverture de 120 x 235 cm. Elle contenait un individu adulte complet et de grande taille (160-170 cm selon Trotter et Gleser) mais apparemment féminin. La tête, dont il subsiste la mandibule en place, était posée sur un lit surélevé de plaquettes; la boîte crânienne est déplacée et se situe le long de la paroi sud, déplacé par des racines ou des apports d'eau (?). Les jambes sont ramassées sur elles-mêmes, un éclat de silex se trouvait à leur contact.

## T10 (fig. 13)

Petite ciste « légère » de 65 x 105 cm (50 x 75), rectangulaire; la base de la dalle est taillée pour la rendre coupante. De nombreuses pierres de calage se trouvaient à l'extérieur du coffre sur tous les côtés. La dissolution de la matière osseuse est avancée à cause du sédiment très acide. La présence de la seule mandibule est possible.

## Contenus des tombes

La description du contenu des tombes sera maintenant examinée de façon synthétique (fig. 14). L'acidité du terrain a détruit par endroits la matière osseuse ou l'a beaucoup dégradée, entraînant la nécessité d'effectuer le prélèvement en bloc des vestiges squelettiques. Pour des raisons regrettables, la fouille en laboratoire n'a pas pu être organisée au moment des travaux de sauvetage. Plusieurs années se sont écoulées entre les prélèvements de terrain et la fouille des blocs. C'est seulement en octobre 2003 qu'on a pu entreprendre cette fouille, avec l'accord de la Surintendance archéologique et la collaboration de la chaire d'anthropologie de l'Université de Turin (Pr. E. Rabino Massa), sous la supervision de l'auteur. Ce travail est à peine commencé, les informations qu'on va résumer se basent donc sur les seules observations de terrain.

Malgré ces limitations, on a pu établir une série de faits ayant trait au comportement funéraire:

- quatre tombes avaient reçu et renfermaient encore un corps entier, dont la figure 14 indique le sexe du point de vue ostéologique: T2, T4, T8, T9; en principe, on ne peut pas exclure que la ciste T4 ait reçu deux corps;
- trois tombes (T1, T3, T6; ou peut-être cinq, avec T7 et T10) ne conservaient que le crâne isolé ou la mandibule (un cas au moins pour le crâne, deux cas au moins pour la mandibule);
- une ciste (T5) était complètement « vide » du point de vue archéologique; légèrement surélevée par rapport aux autres tombes, c'est une ciste très massive, mais c'est en même temps la plus petite du cimetière en termes de capacité; au lieu de penser à un coffre vide ou vidangé, T5 pourrait avoir contenu un squelette d'enfant.

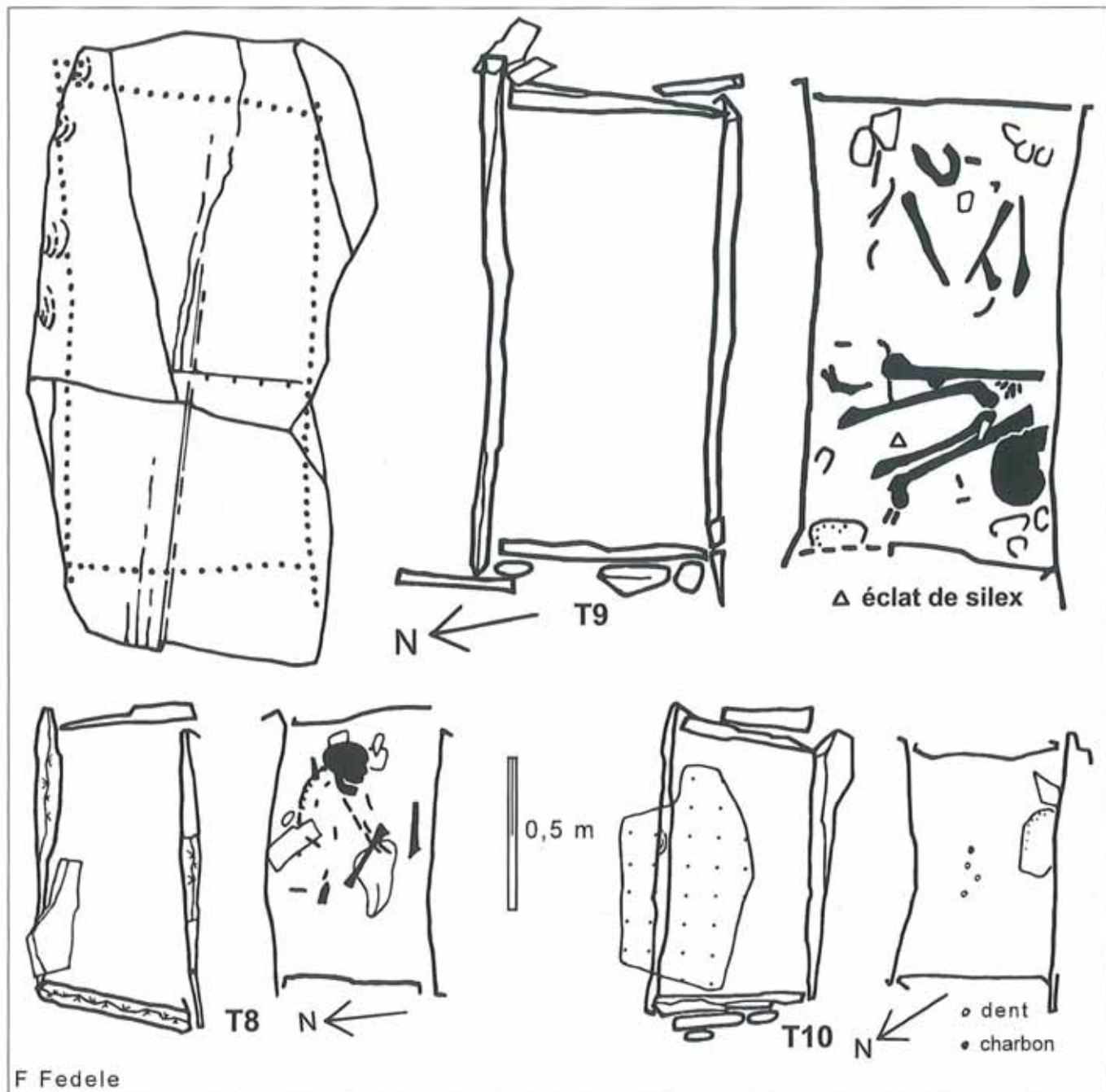


Fig. 13. Chiomonte La Maddalena, tombes néolithiques T8, T9 et T10: pour chacune on présente les plans au sommet et à la base; en haut à gauche, dalle de couverture du coffre T9.

Les cadavres étaient repliés en décubitus latéral gauche avec la tête vers les quadrants est (fig. 15); on reviendra plus loin sur la question de l'orientation des défunts. Quant au problème du mobilier (ou des « offrandes »), la figure 14 regroupe seulement les éléments qui gisaient au même niveau que le dépôt du corps, ou qui étaient précisément insérés dans la mince nappe sédimentaire contenant le matériel squelettique du défunt. Dans deux cas, à l'intérieur de coffres intacts, le corps était accompagné par un éclat de silex, associé à une demi-mandibule de très jeune capriné dans la tombe T4. Les déchets de silex sont très rares dans la zone du cimetière. De nombreuses observations de détail ont été effectuées (Fedele, 2002a); nous n'avons fait état

que des plus importantes dans le catalogue de cet article (cf. plus haut).

L'un des gestes funéraires les plus surprenants à la Maddalena est le dépôt du cadavre (T4) ou du crâne isolé (T3) sur une couche de sable très fin allochtone, jaunâtre ou rougeâtre, tandis que dans une troisième tombe (T6, hermétique et parfaitement intacte, fig. 5 en bas) la couche de sable très fin recouvrait l'élément squelettique, ici la mandibule isolée. Je viens de trouver qu'un cas semblable avait été observé – et ensuite entièrement oublié – à Montjovet en Val d'Aoste, lors des fouilles du début du siècle dernier (Fedele, 2006, sous presse).



T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	F20

Tombe	Sexe	Dépôt primaire du corps entier	Dépôt du crâne isolé	Dépôt de la mandibule isolée	Dents seules présentes	Tombe « vide » <sup>(1)</sup>
T1				•		
T2	F?	• +				
T3			• base#			
T4	M ad	• base# §xA				
T5						•
T6				• couvr#		
T7			? x?		•	
T8	F? ad	•				
T9	F ad	• §x+				
T10				?	•	
F20 <sup>(2)</sup>		nombre d'individus indéterminé				

Contenus culturels et anatomiques:

F ♀ sujet féminin

M ♂ sujet masculin

ad adulte

# couche de sable très fin:

■ base# = à la base, ou bien

▼ couvr# = couvrante, par rapport aux restes squelettiques

§ ▲ objet en silex

x ■ objet ou élément lithique différent

A élément animal

+ charbon de bois en association plausible avec le corps du défunt

<sup>1</sup> Absence effective du corps. Le squelette postcrânien semble manquer en 5 tombes sur dix.

<sup>2</sup> Coffre non sépulcral ?

Fig. 14. Chiomonte La Maddalena, cimetière néolithique : informations concernant les pratiques funéraires (synthèse graphique et tableau).

La structure F20 mérite une mention particulière (fig. 16). Il s'agit d'un grand caisson rectangulaire qui fait 1,70 m de long, parfaitement construit et d'une solidité remarquable. Il diffère des autres coffres du point de vue de l'architecture et de la taphonomique. Le caisson était très profondément enfoncé dans le substrat, et la dalle d'extrémité à l'est manquait peut-être depuis son origine. Toutes les observations de terrain indiquent que, sur ce côté, F20 a toujours été en continuité avec l'environnement sédimentaire extérieur. Cas unique à Chiomonte, le

remplissage des interstices entre le coffre et la fosse contenait quantité de pierraille angulaire. F20 contenait un magma d'ossements se référant à plusieurs individus, mélangés avec des pierres et des terres mêlées de restes organiques. F20 pourrait être une ciste ossuaire. Une autre hypothèse serait d'y voir une structure en relation avec le décharnement des corps ?

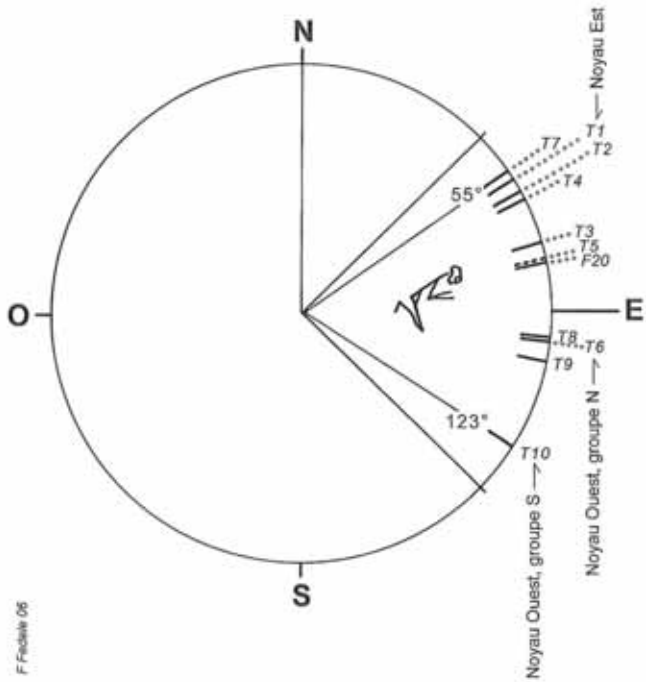


Fig. 15. Chiomonte La Maddalena, cimetière néolithique : orientation des cistes et du coffre F20 (d'après Fedele sous presse).

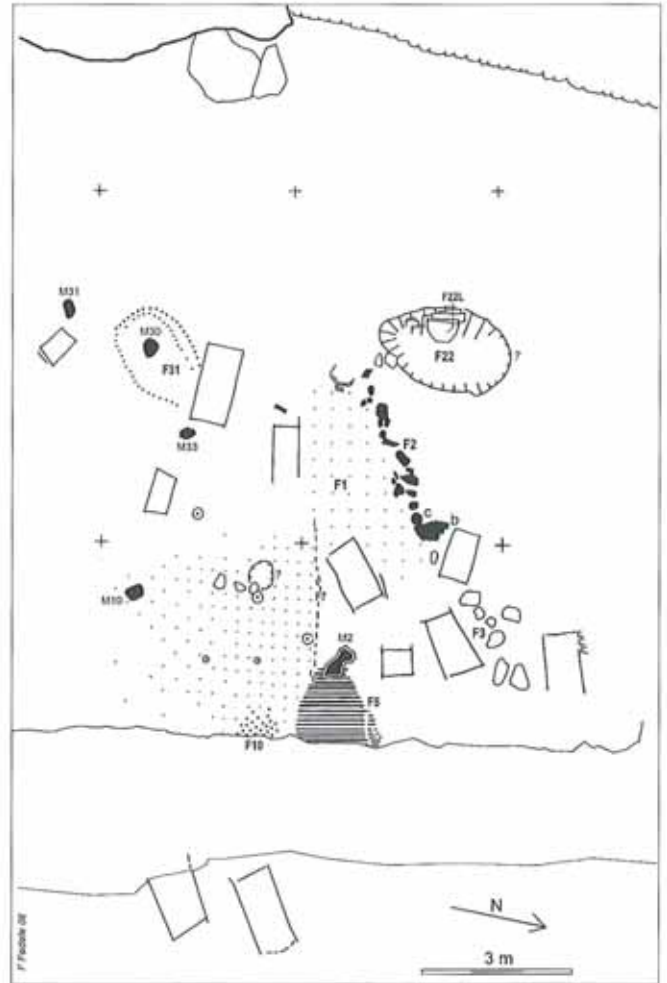


Fig. 17. Chiomonte La Maddalena, cimetière néolithique : plan des principales structures de l'aire funéraire.

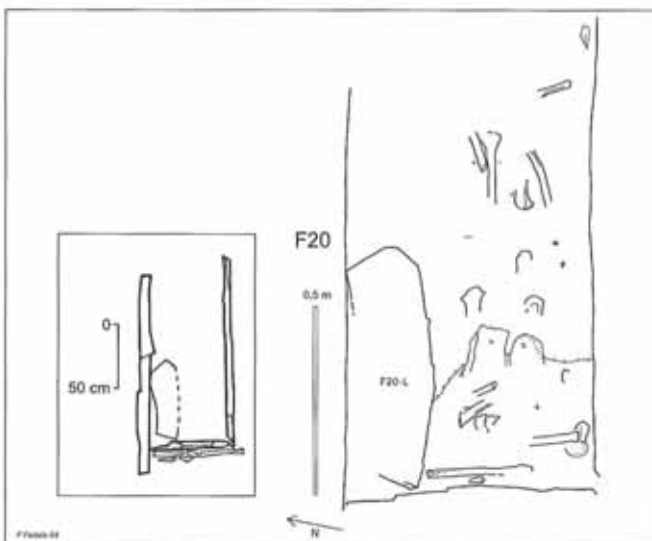


Fig. 16. Chiomonte La Maddalena, caisson en dalle F20 (relevés schématiques). F20-L, fragment du couvercle.

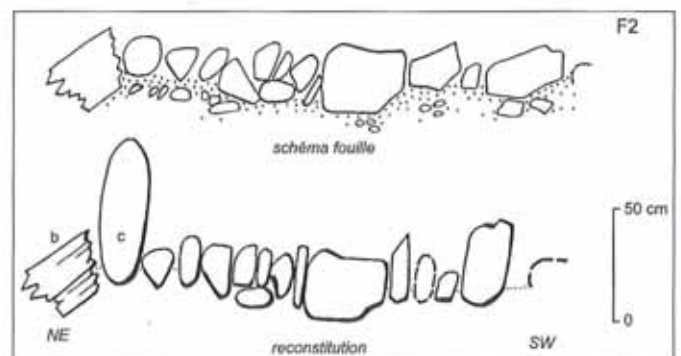


Fig. 18. Chiomonte La Maddalena, cimetière néolithique : dessins schématiques de la rangée de blocs F2, vue de face côté nord et reconstitution de l'élévation (en bas).



site	intervalle	valeurs modales
Barmaz I, Collombey-Muraz	63°-138° = ENE-SE <sup>a</sup>	95°-105°
Barmaz II, Collombey-Muraz	35°-60°; 150° = NE; SSE <sup>b</sup>	45°-54°
Chemin des Collines, Sion	39°-72° = NE-ENE	55°-65°
Avenue Ritz, Sion (T11)	quadrants E	73°, corps à 90°
En Seyton, Corseaux-sur-Vevey (T3)	quadrants E	105°
Chamblandes, Pully (1984) (T9)	quadrants E	85°-90°
Le Replat, Aime	85°-100° = E	85°-90°
Les Bâtiments, St-Léonard	4°-40° = N; NE <sup>c</sup>	39±1°; 4°-6°; 4°-7°
Sous-le-Scex, Sion (T4)	N	0°
Cretaz-Pollet, Sembrancher (T3)	N	338°
La Maddalena, Chiomonte	55°-123° = NE-SE	60°-78°; env.100°

Fig. 19. Tombes néolithiques « Chamblandes » de la région alpine. Orientation de l'axe principal du coffre d'après la direction de la tête (d'après les plans publiés, Fedele sous presse, paragraphe 3; Aime d'après Gely *et al.*, 1991).

<sup>a</sup> Dans le secteur est, on trouve deux tombes orientées à 166° et 193° (au sud); deux tombes au moins (T10 et T38) sont perpendiculaires à la paroi rocheuse au nord.

<sup>b</sup> On dirait que l'orientation de 90 % des tombes est fonction de leur position par rapport à la paroi rocheuse, du fait qu'elles sont perpendiculaires à celle-ci (35°-60°). Deux tombes, sur une vingtaine au total, ont une orientation de 140°-150°.

<sup>c</sup> Trois tombes : une au nord-est, deux au nord.

## Structures en dehors des coffres

Bien que difficiles à interpréter, les structures à la périphérie des sépultures représentent l'un des résultats archéologiques les plus intéressants de la Maddalena. On illustre ici quelques exemples seulement (fig. 17).

- Une petite zone qu'on peut appeler « cérémonielle » (F1-F2 sur le plan de la figure 17) était délimitée par une rangée de blocs debout, dont un grand caillou allongé, de 72 cm de haut, qu'on pourrait désigner de « bétyle<sup>2</sup> » (F2-c, fig. 17-18). Cette rangée existait déjà au moment de la construction de la tombe T6, du fait que le bloc en ophiolite bleue F2-b est piqué ou taillé par le creusement de la fosse destinée à cette tombe.
- À l'extrémité sud-est de cette zone, on trouve une aire apparemment centrée sur un bloc anguleux d'un demi-mètre cube, M2, très évident et à sommet plat (fig. 5 en haut). Immédiatement à l'est de ce bloc il y avait un endroit empierré (F5), riche en restes de combustion, parmi lesquels du bois de cerf brûlé. Un alignement de plaquettes (F7) mises de chant au ras du sol et orientées est-ouest, représente une structure presque insignifiante à nos yeux (fig. 5 en haut), mais cette entité tout à fait modeste a entraîné une sédimentation un peu différente sur ses deux côtés. Ceci pourrait faire songer à une subdivision de cette aire en matière périssable.
- Finalement, dans la zone centre-ouest du site, on notera la grande fosse F22. Elle contenait une pile de grandes dalles sur chant, en schiste du même type que celles des tombes (F22L). S'agit-il d'un dépôt de matériel destiné à bâtir les cistes?

échantillon	CRG	matériel	mesure <sup>14</sup> C	an. av. J.-C.
<b>La Maddalena habitat, niveaux de base: foyers</b>				
B15 tg 18-63	893	charbon de bois	4950 ± 130	3950-3640
B15 tg 18-65	895	charbon de bois	5135 ± 180	4224-3709
G19 tg 16 (1)	898	charbon de bois	4820 ± 75	3697-3519
G19 tg 16 (2)	899 (1)	charbon de bois	4690 ± 250	3775-3045
H19 tg 16	900	charbon de bois	4950 ± 85	3908-3649
<b>La Maddalena méplat : aire « artisanale », fosse de combustion</b>				
E4 US 182	897	terre charbonneuse	4920 ± 70	3784-3644

<sup>1</sup> Moins de 1 g de charbon.

Fig. 20. Chiomonte La Maddalena : datations radiocarbone. Mesures <sup>14</sup>C d'après Bertone et Fozzati dir., 2002 (cf. Bertone et Fedele, 1991); CRG = centre de Recherches Géodynamiques, Thonon-les-Bains, France.

## Rituel funéraire et phénomène Chamblandes

Au sein des idéologies néolithiques des tombes en cistes, on a donc à Chiomonte une preuve de plus que les corps des défunts étaient manipulés à plusieurs reprises. Apparemment, on est autorisé à y voir l'expression d'un « programme » rituel. Les tombes de ce petit cimetière, figé à un instant donné à la suite d'un écroulement de flanc de montagne, semblent révéler les diverses étapes de ce programme : des étapes qui se déroulent progressivement, mais qui sont peut-être liées à des fonctions post-mortem différenciées. Nos données, bien que modestes, peuvent ainsi contribuer à la connaissance de la variabilité du rituel au sein des tombes néolithiques de la région alpine.

À la Maddalena, comme le montre la fig. 15, les corps entiers des défunts étaient repliés sur la gauche avec la tête orientée vers le nord-est ou le sud-est, entre 55° et 123°. Cet intervalle couvre l'arc annuel presque entier du lever du soleil. On se demande donc s'il n'y avait pas, à Chiomonte comme ailleurs, en Valais notamment (fig. 19), une relation directe avec le calendrier solaire. Une hypothèse serait que la ciste était construite de façon à avoir son grand axe orienté vers le lever du soleil le jour de la mise en place du défunt.

<sup>2</sup> Pierre sacrée de forme ovale ou ellipsoïdale considérée, par les Anciens qui lui vouaient un culte, comme la demeure d'un dieu et quelquefois comme le dieu lui-même. « Le culte des bétyles survit jusqu'à la fin du paganisme dans la région gréco-romaine » (J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéol. préhist. celt. et gallo-romaine*, t. 1, 1914, p. 439) (note des éditeurs)

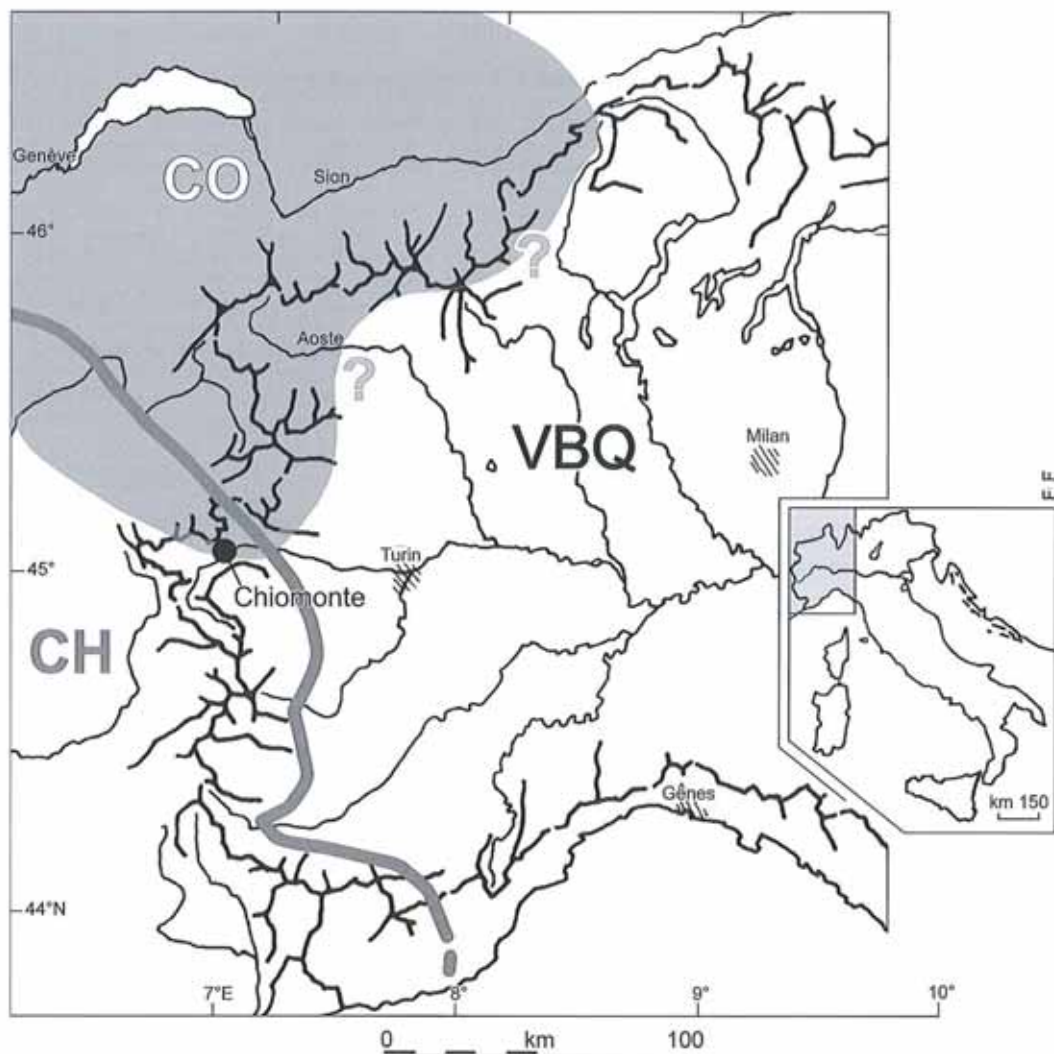


Fig. 21. Chiomonte à l'intersection des provinces culturelles des Alpes occidentales et de l'Italie du nord-ouest entre la fin du 5<sup>e</sup> et le début du 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (Néolithique moyen pro parte; transition entre les stades Expérimental et Formatif de Fedele 1999); voir ci-dessus fig. 1.

Chiomonte représente une manifestation funéraire Chamblandes (au sens strict du terme) parmi les plus méridionales des Alpes, et vraisemblablement la plus méridionale du versant italien<sup>3</sup> (fig. 1). Parmi les sites transalpins les plus proches, on notera des ressemblances avec le site du Replat (Aime, Savoie), découvert en 1985-86 (Gely *et al.*, 1991). La nécropole de la Maddalena se date, probablement, de la toute dernière phase de l'habitat néolithique Chassey-Cortaillod qui a été mis au jour grâce aux travaux de sauvetage. La chronologie radiocarbone est donnée à la figure 20. On peut voir à Chiomonte la coexistence – sinon la superposition – d'une composante chasséenne tardive et d'une composante Cortaillod, attestées soit par les céramiques soit par la majorité de l'outillage en pierre (Bocquet, 1997; Fedele, 1992 et 1999). Cet habitat alpin se situe en effet

– apparemment – à l'intersection du monde chasséen et du monde Cortaillod (fig. 21). Au-delà de leur intérêt dans le domaine de l'archéologie funéraire, les tombes de Chiomonte contribuent donc à souligner la communauté idéologique sous-jacente aux relations culturelles entre les deux côtés de la chaîne alpine, durant le Néolithique moyen au sens franco-suisse de ce terme.

Francesco Fedele  
Chaire et Laboratoire d'Anthropologie,  
Université Federico II de Naples,  
via Mezzocannone 8,  
I-80134 Naples, Italie

<sup>3</sup> Le problème des cistes des Alpes orientales, telles qu'elles sont connues dans le bassin de l'Adige (Barfield, 1970), n'a pas été étudié depuis longtemps: est-ce qu'elles sont « Chamblandes » ou non (Fedele 1978)? Comme se demande Ph. Chambon (ce volume, p. colloque), peut-on englober tous les coffres des Alpes et des régions avoisinantes dans cette appellation culturelle?



## Références bibliographiques

- BARFIELD L.H. (1970) – La stazione neolitica de « La Vela » presso Trento. Considerazioni sulle tombe a cista nel Trentino-Alto Adige, *Studi trentini di scienze naturali, Sez. B*, t. 47, 1, p. 154-174.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse): archéologie et anthropologie*, Cahiers d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.
- BERTONE A., FEDELE F. (1991) – Découvertes récentes dans la Vallée de Susa et le problème des relations avec le Chasséen, in A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dudouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thevenot et J. Vaquer dir., *Identité du Chasséen, Actes du Colloque international de Nemours, 17-19 mai 1989*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France n° 4, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Île-de-France éd., Nemours, p. 69-79.
- BERTONE A., FOZZATI L. dir. (2002) – *6000 anni di storia sulle Alpi Occidentali. La Maddalena di Chiomonte*. Nautilus éd., Torino, 206 p.
- BOCQUET A. (1997) – Archéologie et peuplement des Alpes françaises du Nord au Néolithique et aux âges des métaux, *L'anthropologie*, t. 101, 2, p. 291-393.
- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBÉZY E., SELIER P., TILLIER A.-M. (1990) – L'anthropologie « de terrain »: reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, t. 2, fasc. 3-4, p. 29-50.
- FEDELE F. (1978) – Man in the Italian Alps: a study of the Pleistocene and Post-Glacial evidence, in L.G. Freeman dir., *Views of the past, Essays in Old World prehistory and paleoanthropology*, Mouton Publishers, La Hague, Paris et Aldine, Chicago, p. 317-355.
- FEDELE F. (1992) – Le Alpi occidentali: biogeografia del popolamento umano preistorico, *Biogeographia*, t. 16, p. 451-479.
- FEDELE F. (1995) – Archaeological stratification and the logic of excavation, in P. Urbančzyk dir., *Theory and practice of archaeological research, Vol. II: Acquisition of field data at multi-strata sites*, Institute of Archaeology and Ethnology, Polish Academy of Sciences, Varsovie, p. 81-106.
- FEDELE F. (1999) – Peuplement et circulation des matériaux dans les Alpes occidentales du Mésolithique à l'Age du Bronze, in A. Beeching dir., *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude (programme collectif CIRCALP 1997/1998)*, Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, 2, Centre d'Archéologie Préhistorique éd., Valence, p. 331-357, 10 fig.
- FEDELE F. (2002a) – Il cimitero, in A. Bertone et L. Fozzati dir., *6000 anni di storia sulle Alpi Occidentali. La Maddalena di Chiomonte*, Nautilus éd., Torino, p. 111-154.
- FEDELE F. (2002b) – La tomba dell'Età del Ferro e i resti umani dall'abitato, in A. Bertone et L. Fozzati dir., *6000 anni di storia sulle Alpi Occidentali. La Maddalena di Chiomonte*. Nautilus éd., Torino, p. 167-171.
- FEDELE F. (sous presse) – Il cimitero neolitico di Chiomonte « La Maddalena » in alta Valsusa: scoperta, scavo e contesto, in *Atti del 2° Congresso internazionale di Studi paleontologici nelle Alpi Occidentali, Pinerolo, ottobre 2003*. Pignerol, CeSMAP.
- FOZZATI L. dir. (1988) – Chiomonte - La Maddalena I: Risultati preliminari di uno scavo archeologico in estensione, *Segusium*, t. 25, p. 1-160.
- GELY B., OUGIER-SIMONIN P., PORTE J.L. (1991) – Fouilles de sauvetage d'une nécropole néolithique à Aime (Savoie), in *Actes du VI<sup>e</sup> colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité, Annecy, 23-24 septembre 1989*, *Bulletin d'Études préhistoriques et archéologiques alpines*, t. 2, p. 41-55.





# Les sépultures du Néolithique moyen de l'Émilie occidentale : rituels, rapports avec les habitats, données anthropologiques

*Maria Bernabò Brea, Loretana Salvadei, Maria Maffi, Simone Mantini, Paola Mazziari, Michela Sandias*

*Résumé : L'étude présente une centaine de sépultures mises au jour dans une dizaine de sites de plein air fouillés en Émilie centre occidentale (plaine au sud du fleuve Pô, dans les provinces de Piacenza, Parma et Reggio Emilia), qui appartiennent à la culture «des Vases à Bouche Carrée», entre sa première et deuxième phase, c'est-à-dire entre environ 6000 et 5300 BP.*

*Il s'agit d'inhumations individuelles en fosses creusées en pleine terre, dont l'aménagement avec des gros blocs demeure exceptionnel. Les tombes sont souvent regroupées sous forme de nécropoles, quelquefois dispersées parmi les structures domestiques, rarement dans des structures en creux réutilisées, dont la fonction primaire n'était pas funéraire (fosses, silos). Quelques considérations sont possibles sur les rapports entre les fonctions funéraire et domestique des sites.*

*La position des corps la plus couramment observée est le décubitus latéral, en position contractée sur le côté gauche, ou bien dorsal avec les membres inférieurs repliés. L'orientation est en grande majorité est-ouest, avec la tête à l'est et le visage au sud.*

*Le mobilier funéraire obéit à des spécificités chronologiques aussi bien que des particularismes locaux ; les caractéristiques des offrandes dédiées aux hommes (surtout des haches en roche polie, des lames et des pointes de flèche en silex), aux femmes (entre autres des vases dont le type est exotique) et aux enfants (des haches, des vases) démontrent l'existence de statuts privilégiés ; la présence d'une statuette féminine dans une sépulture également féminine est exceptionnelle.*

*Quelques crémations ont aussi été observées dans les mêmes sites, témoignant peut-être de cérémonies rituelles plutôt que des pratiques funéraires originales.*

*L'étude anthropologique a révélé l'âge et le sexe aussi bien que les caractéristiques physiques essentielles de cette population ; les études complémentaires en cours portent sur la recherche systématique des pathologies dentaires et d'indicateurs tant morphologiques que pathologiques des conditions de vie et de l'alimentation. La distribution des lésions articulaires causées par arthrose, qui sont visibles aussi chez des individus jeunes, semble plutôt liée à l'activité que provoquée par une dégénérescence physiologique. Les pathologies dentaires ayant affecté plus fréquemment les femmes que les hommes, on pourrait les mettre en relation, dans une perspective sociale, à l'accès différencié des deux sexes aux ressources alimentaires ou bien, dans une perspective paléodémographique, aux altérations du métabolisme liées à la grossesse et à la puerpéralité.*

*Zusammenfassung : Diese Untersuchung behandelt mehr als hundert Gräber, die aus etwa zehn Freilandfundstellen stammen, die im Westen der Emilia ausgegraben wurden (in der südlichen Hälfte der Poebene, Provinzen Piacenza, Parma und Reggio Emilia). Sie werden der Bocca-Quadrata-Kultur zugewiesen und datieren zwischen der ersten und zweiten Phase, d. h. um 6000-5300 BP.*

*Es handelt sich um Einzelbestattungen in Grubengräbern, deren Ausstattung mit grossen Steinblöcken ungewöhnlich ist. Die Gräber sind oft in Gräberfeldern gruppiert, manchmal auch zwischen Siedlungsstrukturen verteilt und seltener in bereits bestehenden Gruben angelegt, die ursprünglich einem anderen Zweck dienten (Gräben/Speichergruben).*

*Es können Rückschlüsse auf Zusammenhänge zwischen der Bestattungsfunktion und der Siedlungsfunktion der Fundstellen gezogen werden. Die häufigste Totenlage ist die linke Seitenlage mit angezogenen Beinen oder die Rückenlage mit angewinkelten Beinen. Die Grundorientierung ist die Ost-West-Ausrichtung mit Kopf im Osten und Blick nach Süden.*

*Das Beigabematerial weist chronologische und lokale Eigenheiten auf. Aus den Merkmalen der Beigaben in den Männergräbern (vor allem geschliffene Steinbeile, Klingen und Pfeilspitzen aus Silex), in den Frauengräbern (unter anderem Keramik mit Fremdeinflüssen) und in den Kindergräbern (Beile, Keramik) lässt sich die Existenz besonderer sozialer Stellungen ableiten; das Auftreten einer kleinen Frauenstatuette in einem Frauengrab hingegen ist ein Einzelfall. An derselben Fundstelle konnten mehrere Brandbestattungen dokumentiert werden, die vielleicht eher auf rituelle Zeremonien als auf spezielle Bestattungssitten zurückgehen.*

*Die anthropologische Untersuchung erlaubte es, Alter, Geschlecht sowie den allgemeinen Gesundheitszustand der Bevölkerungsgruppen zu*



bestimmen. Zusätzliche Untersuchungen, die noch andauern, beschäftigen sich mit der systematischen Erforschung von Zahnerkrankungen und mit pathologisch-anatomischen Befunden am Knochen, die Aussagen zu den Lebens- und Ernährungsbedingungen ermöglichen. Das Auftreten von arthrotischen Gelenkveränderungen, die auch bei jüngeren Individuen festgestellt werden konnten, scheint weniger durch altersbedingte Degeneration, als vielmehr durch Überbeanspruchung hervorgerufen zu sein. Zahnerkrankungen treten häufiger bei Frauen als bei Männern auf, man könnte sie sozial mit einem geschlechtsspezifisch geregelten Zugang zu den Nahrungsressourcen erklären oder paläodemographisch mit Stoffwechselveränderungen in Schwangerschaft und Wochenbett in Zusammenhang bringen.

*Abstract: This study considers about 100 graves excavated on about 10 open air settlements in central western Emilia (the plain south of the river Po, in the provinces of Piacenza, Parma and Reggio Emilia). They belong to the first and second phases of the "Square Mouth Pottery" culture, that is circa between 6 000 and 5 300 B.C.*

*These are individual pit graves, simply dug out of the soil, seldom limited by big stones. The graves are often clustered together in small cemeteries or sometimes scattered among domestic structures; they are rarely placed in re-used cavities whose primary function was not funerary (pits, silos).*

*The bodies are mostly lying on their left side, in a bent position, or lying on their back with their legs flexed to one side. The orientation is mostly east-west, with the head pointing east and the face looking south.*

*The funerary objects were deposited according to chronological specifications as well as to the particular local customs. The characteristics of the objects offered to men (mainly polished stone axes, flint blades and arrow heads), to women (among other things vessels of an exotic kind), and to children (axes, vessels) denote their privileged status. An exceptional find was a feminine statuette found in a woman's grave. A small number of cremations were also observed on the same sites, more likely due to ritual ceremonies rather than to funerary practises.*

*An anthropological study has enabled us to tell the age and sex of individuals and recognize the essential physiological characteristics of these people. Analyses on dental pathologies and research for morphological and pathological indications concerning diet and lifestyle are currently in process. Articular lesions due to osteoarthritis, also visible in young individuals, point to activity patterns rather than to physiological degeneration. Dental pathologies were more frequent in females than in males. In a social perspective, this observation may be linked with a differential access to food resources between the two sexes. In a paleodemographic perspective, this could have been the cause of metabolic alterations due to pregnancy and nursing.*

## Contexte et chronologie des témoignages funéraires

La culture des Vases à Bouche Carrée (VBQ), qui correspond au Néolithique moyen dans l'Italie septentrionale, s'étend sur l'essentiel du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Malgré les articulations régionales que les progrès des études nous révèlent de façon de plus en plus évidente (Ferrari *et al.*, 2002), au niveau général on y reconnaît un bon degré d'homogénéité; l'intensification démographique, les progrès techniques, le développement économique sont généralisés (Barfield *et al.*, 2003).

Au sein de l'Émilie occidentale, les phases chronologiques majeures définies depuis longtemps (Bagolini, 1992; Bagolini, Pedrotti, 1998), entre lesquelles une transition très graduelle est désormais reconnue, comprennent :

- une première phase, caractérisée par le décor gravé à dessins géométriques sur la céramique fine, datable à partir du début du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. ;
- une deuxième phase, avec les décors incisés à méandres et à spirales, qui se développe pendant les siècles centraux du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

L'évolution de la culture est arrêtée en Émilie par l'apparition des plus anciens apports chasséens autour de 4300-4200 av. J.-C. (Visentini *et al.*, 2004).

En ce qui concerne le domaine funéraire, c'est d'Émilie que proviennent les témoignages VBQ les plus nombreux, constitués par environ 150 sépultures, y compris la célèbre nécropole de Chiozza di Scandiano, près de Reggio Emilia (Laviosa Zam-

botti, 1943; Bagolini et Barfield, 1971; Pedrotti, 1996). Dans les provinces les plus occidentales (Parma et Piacenza) les fouilles récentes (Bernabò Brea *et al.*, 1988, 2000, 2005 et 2006 b) ont livré, au total, une centaine de tombes dans une dizaine de sites (fig. 1 et 2).

Cet échantillon demeure par contre isolé dans le temps : bien peu de sépultures sont connues dans l'Italie septentrionale pour le Néolithique ancien (Salvadei et Santandrea, 2002) et aucune pour le Néolithique récent.

Le rituel funéraire est très homogène : les sépultures sont toujours individuelles, en fosse simple généralement ovoïde<sup>1</sup>; l'utilisation d'un silo demeure assez rare<sup>2</sup>. Les inhumés sont en décubitus latéral gauche, l'orientation est globalement est-ouest.

Il convient de signaler que tous les sites VBQ récemment fouillés en Émilie occidentale ont livré au moins une sépulture, et dans la plupart d'entre eux on connaît même de petites concentrations de tombes. En revanche, on ne connaît aucun site funéraire tout à fait séparé de structures d'habitat potentielles. La connexion est donc constante et peut-être intentionnelle, par exemple viser à la sacralisation ou à l'appropriation d'un lieu.

<sup>1</sup> La forme sub-rectangulaire de la fosse demeure assez rare (Vicofertile, Collecchio), et la fosse entourée par des pierres très rare (Collecchio).

<sup>2</sup> Quatre sépultures : Collecchio-Cà Lunga, Le Mose, Ponte Ghiara e Marano.



Site	Chronologie	Structure d'habitat	Nb. tombes (partie principale)	Nb. mobilier	Incin.
Ponte Ghiara	I phase initiale	puits-silos pavage en cailloux	11	0	1
Gaione-Cinghio	I phase	puits-silos foyers cabane	10	1	
Le Mose	I et II phase	palissade foyers puits-silos fosses	35	15	2
La Razza	I et II phase	palissade grandes fosses trous de poteaux	3	1	
Ponte Taro	I à II phase	grandes fosses puits-silos trous de poteaux	7	2	
Collecchio-Tangenziale	II phase initiale	grande fosse puits-silos	3	1	
Collecchio-Cà Lunga	II phase initiale	puits-silos pavage en cailloux	9	1	
Gaione-Catena	II phase	fosses	≥15	≥4	4
Vicofertile	II phase	fosses foyers trous de poteaux	6	3	

Fig. 1. Les principales nécropoles VBQ de l'Émilie occidentale.

Par contre la contemporanéité ou la diachronie entre les tombes et les structures domestiques est souvent difficile à démontrer par la stratigraphie. À Ponte Ghiara la micromorphologie a montré une séquence de phases d'habitat et agricoles, dans laquelle la fréquentation funéraire semble liée à une pause de l'habitat. À Gaione-Cinghio les sépultures sont sans doute antérieures à une phase d'habitat; à Vicofertile, au contraire, et les tombes et les structures d'habitat sont lisibles au sommet du sol, donc potentiellement contemporaines. La même chose est possible à Le Mose: ou l'habitat et la nécropole sont utilisés longtemps, ou bien pendant deux phases<sup>3</sup>.

Chacun des sites mis au jour montre des spécificités liées à plusieurs facteurs, parmi lesquels la conservation<sup>4</sup> revêt une importance majeure, de même que la chronologie (entre la fourchette 4900-4300 av J.-C.), la durée d'utilisation des sites et leur fonction.

Les différences principales qu'on constate de site à site concernent la présence de mobilier funéraire (un facteur qui est en partie lié à la chronologie, puisque le mobilier devient plus fréquent pendant la phase II des VBQ) et la distribution des sépultures.

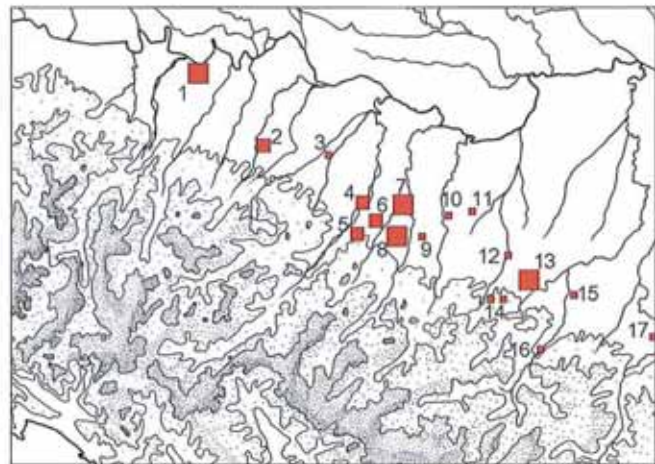


Fig. 2. Distribution des nécropoles VBQ en Émilie. Carré petit: 1-3 sépultures; carré moyen: 4-12 sépultures; carré grand: 15-36 sépultures. 1) Le Mose; 2) Ponte Ghiara; 3) Castelguelfo; 4) Ponte Taro; 5) Collecchio (2 sites); 6) Vicofertile; 7) Benefizio (2 sites); 8) Gaione (2 sites); 9) Marano; 10) Calerno; 11) La Razza; 12) Reggio Emilia; 13) Chiozza; 14) Albinea et Rivaltella; 15) Magreta; 16) Pescale; 17) Spilamberto.

Ce dernier élément nous semble indiquer la présence de deux types de sites différents:

#### Les véritables (petites) nécropoles

Dans quelques sites (Le Mose, Gaione-Cinghio, Vicofertile, Gaione-Catena<sup>5</sup>), on connaît plusieurs sépultures (10-30) regroupées en petites concentrations (4-8). Les sépultures, parfois alignées et orientées de façon généralement homogène, sont en évidente relation réciproque et révèlent une structuration de la nécropole; les tombes, jamais dérangées par les sépultures suivantes, devaient être signalées (fig. 3).

Quelques évidences des rituels successifs à l'ensevelissement ont aussi été observées: un vase jeté pendant le remplissage (Le Mose, T. 33), des fosses apparemment vides (Vicofertile, Collecchio) et des foyers placés à côté des tombes (Chiozza).

Il est tout à fait probable qu'un rapport – familial ou social – entre les sujets inhumés l'un à côté de l'autre existe, bien qu'il ne soit pas toujours facile à cerner. On remarque à Le Mose deux couples formés par un homme et une femme de même âge<sup>6</sup>, à Gaione-Cinghio six sépultures d'enfants entre deux

<sup>3</sup> Les datations <sup>14</sup>C obtenues pour la nécropole de Le Mose, les seules disponibles pour le moment (CEDAD - Centro di Datazione e Diagnostica dell' Università di Lecce), confirment l'existence de tombes pendant la première phase VBQ (T. 24: 5766 ± 50BP; T. 28: 5900 ± 45BP), et pendant la deuxième (T. 5: 5543 ± 55 BP; T. 12: 5447 ± 60 BP). En ce qui concerne les structures d'habitat, c'est la typologie des céramiques découvertes dans les remplissages qui démontrent l'appartenance soit à la première, soit à la deuxième phase (Bernabò Brea *et al.*, 2005).

<sup>4</sup> Il faut retenir qu'il s'agit toujours de fouilles de sauvetage.

<sup>5</sup> Gaione-Catena, qui appartient sans doute à ce groupe, est un site détruit par les travaux agricoles, dans lequel bien peu d'observations sont possibles (Bernabò Brea *et al.*, 1988).

<sup>6</sup> Les inhumés des T.11 et T.12, âgés de 40-50 ans, et ceux des T.8 et T.13, âgés de 25-30 ans.





Fig. 3. La nécropole de Gaione-Cinghio.

hommes, à Vicofertile une femme de 40 ans avec un mobilier exceptionnel (une statuette féminine) entourée par quatre sépultures masculines (un enfant et trois jeunes hommes) qui semblent souligner le caractère central de la femme dans la communauté (fig. 4).

#### Les « sites rituels »

Dans d'autres sites, en revanche, (P. Ghiara, P. Taro) la distribution des sépultures est beaucoup moins homogène, apparemment conditionnée par une série de grandes ou très grandes structures en creux qui caractérisent ces sites: les inhumations sont placées aux marges des fosses, à l'intérieur ou bien à l'extérieur de la pente, avec des structures sépulcrales bien peu visibles (fig. 5). L'orientation est souvent hétérogène, peut-être en rapport avec la fosse ou avec d'autres sépultures. Des rituels particuliers ont été reconnus, tels qu'un dépôt secondaire dans une fosse-silo à Ponte Ghiara, la sépulture d'un chien privé des pattes postérieures à Ponte Taro. À Ponte Ghiara, d'autres éléments aussi, qui ne sont pas en connexion directe avec les sépultures, sont malgré tout en relation avec une connotation

« rituelle » du site: entre autres 70 fragments de figurines féminines fabriquées avec de l'enduit (Bernabò Brea *et al.*, 2000). (MBB; MF; PM)

#### Les rituels funéraires

À côté des inhumations, soit dans les « véritables » nécropoles, soit dans les sites « rituels », quelques incinérations ont aussi été découvertes, témoignage rarissime en Italie, où on connaît bien peu de cas, provenant surtout de contextes en grotte (Bagolini et Grifoni Cremonesi, 1994). Sept incinérations ont été actuellement vues à Gaione-Catena, Ponte Ghiara et Le Mose. Les ossements sont toujours calcinés et presque détruits par une combustion de plus de 600°. À Ponte Ghiara on a remarqué la sélection des parties osseuses ramassées et l'association avec des ossements de chien et une perle en calcite. On constate que les deux incinérations pour lesquelles la détermination sexuelle est possible sont féminines; deux autres sont associés à des perles en stéatite, un élément qui a toujours été repéré avec des



Fig. 4. Les sépultures de Vicofertile.



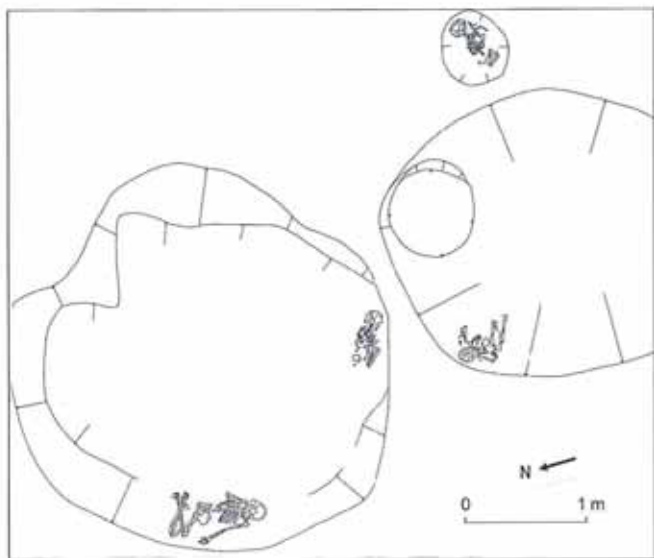


Fig. 5. Distribution de quelques sépultures autour de grandes fosses à Ponte Taro.

femmes. Quatre incinérations sur cinq pourraient donc être féminines.

La rareté du rituel, le mélange avec les ossements de chien ainsi que la possible appartenance à un seul sexe des sujets impliqués, nous convainquent qu'il s'agit plus probablement de sacrifices<sup>7</sup> – dans le cadre d'une cérémonie funéraire – que de rituels funéraires particuliers.

Le rituel funéraire unique serait alors l'inhumation individuelle, organisée selon des règles assez strictes, mais variables dans le temps et dans les différentes communautés.

La position des inhumés est généralement en décubitus latéral, toujours sur le côté gauche, en posture fléchie ou fortement contractée; les membres supérieurs sont pliés avec les deux mains devant le visage, ou bien un membre supérieur plié devant le visage, l'autre à la hauteur de la taille. Parfois le décubitus est dorsal (plus fréquemment pour les hommes) avec les jambes fléchies à gauche et le visage tourné à l'est. Seules deux femmes (à Ponte Taro) sont en procubitus, encore une fois jambes fléchies et visage tourné. L'orientation qu'on a pu relever sur 60 sépultures est globalement est-ouest<sup>8</sup>, avec la tête à l'est et le visage au sud<sup>9</sup>. Les cas différents sont épisodiques, et observés surtout à Ponte Ghiara et Ponte Taro, mais aussi à Le Mose<sup>10</sup>.

Le constat que l'orientation la plus courante est-ouest montre quelquefois des oscillations marquées, qui ne semblent pas toujours casuelles, nous a poussés à approfondir le sujet.

Dans d'autres nécropoles (par exemple Randsborg et Nybo, 1986) des variations semblables ont été reliées à la perception du soleil – en tant qu'astre corrélé au cycle de la vie – durant chaque saison, et donc jugées indicatives de la saison de la mort. (MBB; MF; PM)

## L'orientation

Pour vérifier si la distribution des orientations observées n'est pas casuelle, mais reliée à un point de repère variable dans le temps, nous avons cherché en premier lieu à sélectionner un échantillon fiable. La possible connotation particulière des sites de Ponte Ghiara et de Ponte Taro nous a conduits à ne pas les prendre en considération; les observations donc ont été réalisées sur les nécropoles de Le Mose, Collecchio, Gaione-Cinghio et Vicofertile. À l'intérieur de ces sites on a choisi seulement 37 sépultures orientées est-ouest pour lesquelles le relevé précis de l'orientation a été possible. L'orientation des sépultures a été calculée sur la colonne vertébrale, en suivant l'axe longitudinal qui relie la première vertèbre cervicale à la première vertèbre sacrée.

Dans l'hypothèse où l'orientation des inhumés est en connexion avec la position du soleil, nous avons essayé de la comparer avec les azimuts du soleil à l'aube et au coucher et avec le zénith par rapport au nord. Puisque le déplacement quotidien du soleil sur la ligne de l'horizon est linéaire, mais sa variation est insensible de jour en jour, tandis qu'elle est bien perceptible tous les 5 à 6 jours, on a choisi de mesurer la position du soleil pendant 58 jours (un jour sur six) de l'année 5000 av. J.-C.<sup>11</sup>

Nous avons par la suite mesuré l'angle formé par l'axe des inhumés avec l'axe terrestre nord-sud par rapport au nord, et constaté que toutes les sépultures sont positionnées dans un intervalle compris entre 54° et 128°. Le test des permutations (t test) indique qu'il n'existe pas de différences significatives entre la distribution des sépultures considérées et la distribution des orientations du soleil à l'aube ( $p < 0,31$ ) et au coucher ( $p < 0,507$ ). *A contrario*, les différences sont significatives si on considère la distribution des orientations du soleil au zénith ( $p < 4,1E^{-18}$ ). Ces données suggèrent une corrélation entre l'orientation des inhumés et la position du soleil à l'aube ou au coucher, bien qu'ils ne permettent pas de choisir avec assurance lequel de ces moments était pris en compte.

Des corrélations de ce genre ont été signalées aussi dans d'autres nécropoles néolithiques dans l'Europe occidentale (Hoskin et Hallan, 1995), suggérant des implications biologiques et culturelles, reliées d'une part à la différente perception du soleil à l'aube et au coucher, de l'autre aux taux de mortalité pendant les différentes saisons de l'année. (SM)

<sup>7</sup> L'incinération (féminine?) de Ponte Ghiara était déposée au sommet d'une fosse-silo qui recelait une inhumation (un homme âgé); mais le rapport entre les deux sépultures ne semble pas démontrable.

<sup>8</sup> Six sépultures datables de l'Âge du Cuivre mises au jour à Le Mose, que nous n'avons pas prises en compte dans cet article, sont par contre orientées ouest-est.

<sup>9</sup> À Le Mose 24 cas sur 26; à Ponte Ghiara 7 sur 8; à Ponte Taro 6 sur 7; à Collecchio-Cà Lunga 9 sur 11; à Collecchio-Tangenziale 3 sur 3; à Gaione-Catena 2 sur 2; à Gaione-Cinghio 2 sur 2, à Vicofertile 5 sur 6.

<sup>10</sup> À Le Mose une sépulture est orientée nord-sud avec la tête au nord et le visage à l'est et une deuxième est sud-nord avec la tête au sud et le visage à l'ouest.

<sup>11</sup> On a utilisé le programme GEFEM, version 10/2001.



## Le mobilier funéraire

En ce qui concerne le mobilier associé, la différence est marquée entre les sites les plus anciens (début de la première phase?), où il n'y a presque aucun mobilier, et les plus récents (fin de la première phase-deuxième phase) qui montrent une certaine variabilité. La pratique la plus fréquente était alors d'associer un mobilier modeste, réduit à un ou deux objets, à une minorité des inhumés; par contre, dans la nécropole de Le Mose (VBQ I et II) 14 sépultures sur 26 étaient accompagnées de mobilier.

Par rapport à l'âge, le mobilier le plus riche est associé aux hommes âgés ou adultes (Le Mose, T. 6 avec six objets; T. 24 avec une hache en jadéite, une pointe de flèche et une lame en silex), tandis que la plupart des enfants n'ont pas de mobilier. *A contrario*, il existe aussi des hommes âgés sans mobilier (Le Mose, T. 02) et deux enfants (masculins) avec un mobilier assez important (Le Mose T. 20; Vicofertile T. 2; fig. 6): il est donc possible que le lignage soit aussi un élément déterminant.

Partout, le mobilier associé à chaque sexe est bien différencié. Les enfants sont associés aux objets propres à leur sexe, donc assimilés aux adultes: deux petits garçons sont déposés avec des haches, une fillette avec un collier de coquillage<sup>12</sup> (Gaione-Ciniglio T.10).

Les haches de pierre polie n'existent que chez les hommes, de tous âges, pour lesquels ce sont les objets les plus fréquents (au total 10 dans 7 sépultures). Les outils en silex, armatures de flèches et racloirs sur lame (fig. 6), sont aussi généralement déposés avec les hommes<sup>13</sup>.

Les vases de style VBQ (souvent des vases profonds avec la bouche carrée) sont déposés dans toutes les sépultures, quels que soient le sexe et l'âge. Inversement, c'est dans les sépultures féminines qu'est toujours placé un type particulier de vase qui ne rentre pas dans la tradition locale, mais qui évoque un type funéraire originaire de l'Italie péninsulaire, «l'olletta tipo Serra d'Alto» (fig. 7), imitée dans l'Italie septentrionale ou traduite dans la technologie et le style local (Bernabò Brea *et al.*, 2005; Mottes, 2002).

Les outils en matière dure animale sont représentés par des petites spatules et un poinçon en os déposés avec des femmes, et par deux instruments remarquables, un hameçon et une longue baguette en bois de cerf, dans la tombe d'un homme âgé (Le Mose, T.6).

Comme objets de parure on ne connaît, associé aux hommes, qu'une valve de *Cardium* perforée, tandis que les colliers, réalisés avec des perles en stéatite ou sur coquille (*dentales, sepulides*: Micheli, 2006) souvent très petites, sont toujours associés à des

<sup>12</sup> Il est possible, par contre, que le collier ne soit pas funéraire, mais plutôt une parure portée durant la vie.

<sup>13</sup> Une pointe de flèche a été repérée dans le remplissage de la T 1, féminine, à Le Mose. Son statut de mobilier funéraire demeure pourtant incertain.



6a



6b

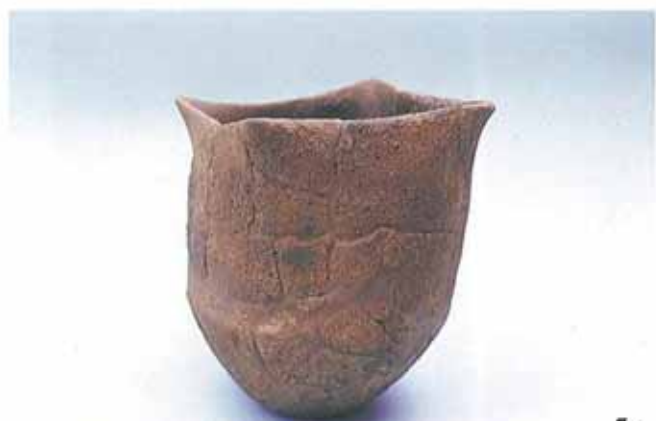
6c



6d

Fig. 6. Mobiliers funéraires masculins. a) Vicofertile, T. 2; b) Le Mose T. 24; c) Le Mose T. 6; d) Le Mose T. 20.

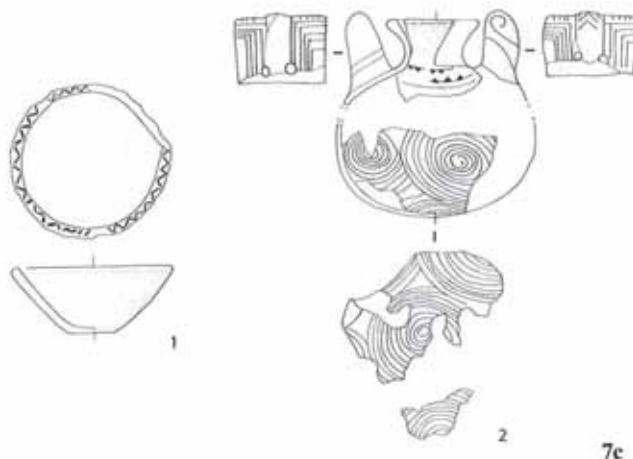




7a



7b



7c

Fig. 7. Mobilier funéraire féminin. a) et b) Le Mose T. 12; c) La Razza T. 2.

femmes; le collier de la tombe féminine 1 de Chiozza, fait de 850 perles en stéatite de 2 mm de diamètre, est particulièrement remarquable (Bernabò Brea *et al.*, 2006 a).

Enfin, la statuette féminine mise au jour à Vicofertile, dans la tombe d'une femme âgée de 40 ans (T. 3), est exceptionnelle dans le panorama italien (fig. 8). Bien qu'unique, elle s'inscrit dans le style des figurines VBQ. Elle représente une femme assise, le visage ovale, le nez très proéminent; la chevelure est

rendue par de longues mèches à côté du visage et par une série régulière d'impressions. Le buste est mince, avec les seins triangulaires, les bras détachés du corps, pliés en angle droit au niveau de la taille, le bassin large (fig. 9). Dans sa partie postérieure elle est modelée pour s'asseoir sur un siège comprenant le dos, voire un trône. Elle évoque avec force l'image de la « Déesse de la Mort et de la Renaissance » décrite par Marija Gimbutas (Gimbutas, 1982 et 1989). (MBB; MF; PM).



Fig. 8. Vicofertile, T. 3.





Fig. 9. La statuette de la T. 3 de Vicofertile.

## Importance numérique de l'échantillon anthropologique

Les nécropoles VBQ de l'Émilie occidentale fournissent un nombre important de données pour ce qui concerne la discussion des nombreux aspects anthropologiques des populations néolithiques italiennes. En effet, même si les données qui concernent les manifestations culturelles néolithiques en Italie ont augmenté au cours des dernières dix années, il n'y a pas encore d'éléments suffisants pour une évaluation du rapport entre diffusion culturelle et groupes humains, ni pour une identification anthropologique de ces derniers (Salvadei et Santandrea, 2002). Les différences écologiques de chaque environnement, les modifications des caractères anthropologiques dans le temps (reliées aussi aux changements des conditions de vie), mais surtout la faible disponibilité des échantillons de squelettes, trop réduits numériquement pour aborder les aspects chronoculturels ou géographiques, n'ont pas permis de disposer de données sûres pour des considérations anthropologiques.

Inversement, l'échantillon de l'Émilie occidentale est constitué de plus d'une centaine de squelettes, en grande partie complets, qui, grâce à leur appartenance au même horizon chronoculturel et territorial, peuvent justement être traités comme un ensemble unique sur le plan paléobiologique.

Les déterminations du sexe et de l'âge au décès (Ferembach *et al.*, 1979; Lovejoy, 1985; Phenice, 1969) ont jusqu'à présent été conduites sur 96 individus provenant de sept sites, ce qui ne suffit pas pour une interprétation d'ensemble des résultats en termes de paléodémographie. En effet, les divergences observées

dans la composition des groupes peuvent résulter du hasard de l'échantillonnage archéologique (à Gaione-Catena la conservation est très mauvaise), de différences fonctionnelles ou rituelles entre les sites (pratiques funéraires spécifiques à Ponte Ghiara et Ponte Taro?) ou encore d'une structuration de l'espace funéraire (possible ségrégation par âge à Gaione-Cinghio). Il faut considérer en outre la variabilité chronologique, puisque l'échantillon de squelettes examiné comprend des individus décédés pendant un intervalle d'au moins cinq cents ans. Cela dit, la répartition des inhumés en fonction de leur sexe et leur âge apporte malgré tout quelques informations du point de vue socioculturel.

Un résultat sans doute important est que les individus immatures (1,5-18 ans) sont nombreux: dans l'ensemble, ils constituent à peu près un tiers de l'échantillon avec une fréquence de 32,3%, malgré la complète absence d'enfants âgés entre 0 et 1 an. La mortalité infantile (1-12 ans) est toujours représentée et concerne tant les sujets masculins que les sujets féminins, mais, en considérant les sites séparément, elle se manifeste selon différentes modalités: à Gaione Catena sont absents les enfants entre 1 et 6 ans, à Ponte Ghiara les enfants entre 7 et 12 ans. Le Mose se différencie par la mortalité plus élevée pendant les premières années (1-6 ans) et par la présence d'enfants très jeunes (1,5, 2 et 3 ans).

En ce qui concerne les adultes, les individus sont distribués dans toutes les classes d'âge, y compris les plus de 50 ans; dans la composition par sexe, on peut mettre en évidence une majorité d'hommes, à l'exception de Collecchio, où la proportion est identique, et de Ponte Taro, qui livre une majorité de femmes. (LS)



## Le programme paléobiologique

L'importance de l'échantillon de squelettes a permis d'effectuer une analyse anthropologique systématique et d'étudier de nombreux aspects paléobiologiques : la structure génétique, l'état de santé (mode de subsistance, alimentation, modalité de sevrage chez les enfants), l'adaptation physique aux conditions environnementales et aux types d'activité prévalent et enfin la variabilité inter- et intragroupes.

Nous ne présentons ici que les résultats de recherches effectuées sur les restes de Collecchio, Gaione-Cinghio, Gaione-Catena, Le Mose et La Razza.

Le corpus de squelettes – 34 adultes et 18 individus immatures – est constitué de 31 individus de sexe masculin, 14 de sexe féminin et 7 de sexe indéterminable. Les résultats permettent de tirer quelques évaluations, à confirmer par l'étude d'autres restes, sur le style et les conditions de vie des groupes néolithiques de l'Émilie et de mettre en évidence des microdifférences locales (inter- et intragroupes), liées à des combinaisons différentes de facteurs mésologiques.

Pour ce qui concerne les indicateurs de stress fonctionnel (Rogers et Waldron, 1995 ; Sandias, 2004), en considérant le nombre d'articulations altérées par rapport au nombre total des articulations observables dans l'échantillon des adultes jusqu'à présent examiné, seule une petite partie des aires anatomiques (à peu près 6 %), présente des modifications dues au stress fonctionnel, c'est-à-dire des ostéophytes, une porosité ou une éburnation des surfaces articulaires. Les modifications concernent plus fréquemment les membres supérieurs, tant pour les hommes que pour les femmes, et le complexe fonctionnel le plus impliqué est l'épaule. Si l'on compare les deux sexes, même en considérant que les femmes sont sous-représentées, les hommes sont plus atteints<sup>14</sup>. En examinant les fréquences des modifications entre les groupes, on constate que Gaione présente le plus grand nombre d'altérations avec une fréquence de 11,1 % (10/90), tandis que Collecchio et Le Mose montrent une fréquence inférieure de lésions articulaires (respectivement 4,9 % = 5/103 et 4,5 % = 10/223), malgré le plus grand nombre d'observations faites dans le dernier site.

Le résultat le plus intéressant concerne néanmoins la relation entre les stress fonctionnels, l'âge des individus et le site de provenance : à Collecchio on peut observer des traces de stress seulement sur des individus d'âge supérieur à 35 ans, tandis qu'à Gaione et à Le Mose les individus atteints peuvent avoir un âge inférieur.

Si ces données sont confirmées, elles pourraient indiquer que, lorsque les lésions sont présentes sur des individus jeunes, il existait peut-être des conditions de vie physiquement plus stressantes, capables de provoquer des altérations consécutives à des microtraumatismes récurrents et qui ne correspondent pas à la simple conséquence d'une dégénérescence liée à l'âge.

Des événements traumatiques arrivés *ante mortem* ont été aussi observés sur trois individus de sexe masculin. Le premier, de 25-30 ans, à Gaione-Cinghio, présente un écrasement « en coin » d'une vertèbre lombaire ; un autre cas concerne le deuxième métatarse de gauche d'un homme de 20-25 ans de Le Mose ; le troisième cas de lésion traumatique, encore à Le Mose, est une

fracture composée, localisée dans la portion proximale du péroné de gauche d'un individu de 30-40 ans.

Pour ce qui concerne la restitution de l'état de santé (aspects paléopathologiques et résultats de stress métabolique, mode de subsistance, alimentation), l'incidence des pathologies dentaires indique sur tous les échantillons la consommation d'hydrates de carbone (Larsen, 1984). L'analyse des pathologies dento-alvéolaires a été conduite sur 36 individus, 636 dents et 443 alvéoles (Le Mose, Gaione-Catena, Collecchio et La Razza). La carie atteint plus de 30 % des individus : une diète avec une consommation excessive d'hydrates de carbone est documentée par de nombreuses lésions présentes sur chaque individu (Brabant, 1967) et par le fait que la pathologie est déjà évidente à un âge jeune (à Le Mose, entre autres, une femme de 15-16 ans) ; dans cette nécropole la carie est documentée aussi sur les dents décidentales (deuxième molaire) d'un enfant d'environ 4 ans. Bien qu'unique jusqu'à présent, ce cas pourrait représenter une évidence de l'apparition de carie infantile. L'absence de défauts de l'émail sur les couronnes dentaires temporaires nous conduit à lier la lésion à la consommation de sucres plutôt qu'à des défauts de calcification dus à un stress pré- ou postnaissance.

La plupart des lésions se trouvent dans la zone de contact entre deux dents et à proximité du collet, ce qui montre que la carie a eu son départ où l'étanchement de nourriture se produit plus facilement. Presque 16 % des individus ont perdu au moins une dent durant la vie, conséquence « pathogénique » de la carie. Pour cette dernière affection, la comparaison entre groupes (Le Mose : 1,4 % ; Gaione-Catena : 8,8 % ; Collecchio : 0,7 %) met en évidence à Gaione une fréquence significative au test de Chi-carré dans le décompte par élément dentaire.

Les résultats les plus intéressants ont été notés en comparant les sexes sur la totalité de l'échantillon. Les pathologies dentaires, tant les caries que les pertes *ante mortem*, dominent chez les femmes. Seul un approfondissement des recherches permettra de clarifier les implications qui peuvent dériver de ce résultat. En effet, si la différence entre hommes et femmes dépend d'un accès différencié aux ressources (et l'analyse paléo-chimique pourra nous aider à clarifier cet aspect), le résultat pourrait avoir une implication sur le plan social ; si, au contraire, les différences sont le résultat d'altérations du métabolisme féminin, provoquées par les grossesses et par la puerpéralité, elles doivent être interprétées sur le plan paléodémographique, même par comparaison avec les autres groupes.

Parmi les dents avec caries nous devons insister sur le cas d'une intervention médicale (trépanation) observée sur une première molaire d'un individu masculin de 25-30 ans de Gaione-Catena, site où la fréquence de pertes de dents est huit fois plus importante par rapport aux autres sites. Les deux données – traitement avec trépanation et perte d'éléments dentaires – observées d'une façon contextuelle, pourraient indiquer le

<sup>14</sup> Il faut pourtant souligner que les différences ne sont pas significatives pour le test de Fisher entre les deux sexes.



niveau de connaissance thérapeutique de la communauté et nous faire penser que les pertes dentaires pouvaient être en réalité des extractions.

L'hypoplasie de l'émail, c'est-à-dire une altération macroscopique de la surface des couronnes dentaires, est un autre indicateur utilisé pour la restitution de l'état sanitaire et des carences alimentaires pendant la première enfance (Rose *et al.*, 1985). L'hypoplasie atteint une proportion d'individus de 71 % de l'échantillon constitué par Collecchio, Gaione-Catena et Le Mose et nous offre des indications sur la grande diffusion des causes qui pouvaient interrompre la production de la matrice de l'émail dentaire au cours de la phase de formation des couronnes. La fréquence de dents hypoplasiques est d'environ 18 %.

Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les groupes dans la distribution des chronologies individuelles des hypoplasies, bien que le maximum de fréquence touche différentes classes d'âges. Les fréquences enregistrées autour de 2-3 ans, correspondant dans les sociétés non industrialisées à la phase délicate du sevrage, présentent un même aspect dans les échantillons examinés. Aux âges suivants, l'hypoplasie montre une différente distribution chronologique: la cause de ce stress, cependant, n'est pas rapportable seulement aux facteurs alimentaires, mais peut être attribuée aux maladies de l'enfance, avec des pics à des âges différents au sein des trois échantillons examinés.

Pour toutes les questions exposées ici, nous étendons actuellement les investigations à tout l'échantillon. Grâce à l'approfondissement des aspects déjà traités et à l'activation de certaines recherches jusqu'à présent seulement projetées, ceci permettra d'améliorer l'interprétation des données anthropologiques et d'aboutir à une confrontation plus poussée avec les résultats archéologiques. (LS; MS)

Maria Bernabò Brea  
Soprintendenza per i Beni Archeologici dell'Emilia Romagna  
Museo Archeologico Nazionale di Parma

Loretana Salvadei  
Sezione di Antropologia della Soprintendenza  
al Museo Preistorico Etnografico Luigi Pigorini, Roma

Maria Maffi et Paola Mazzieri  
Collaboratrice della Soprintendenza  
per i Beni Archeologici dell'Emilia Romagna

Simone Mantini  
Collaboratore del Museo Preistorico  
Etnografico Luigi Pigorini  
Roma

Michela Sandias  
Department of Archaeology  
University of Reading

## Références bibliographiques

- BAGOLINI B. (1992) – Il Neolitico nell'Italia settentrionale, in A. Guidi et M. Piperno dir., *Italia preistorica*, Manuali Laterza, 34, Laterza éd., Roma, p. 274-305.
- BAGOLINI B., BARFIELD L. H. (1971) – Il neolitico di Chiozza di Scandiano nell'ambito delle culture padane, *Studi trentini di scienze naturali*, t. 47, 1, p. 3-74.
- BAGOLINI B., GRIFONI CREMONESI R. (1994) – Il Neolitico italiano: facies culturali e manifestazioni funerarie, *Bullettino di Paleontologia Italiana*, t. 85, p. 139-170.
- BAGOLINI B., PEDROTTI A., avec la coll. de BARFIELD L. H., NICOLIS F. (1998) – L'Italie septentrionale: vue générale, in J. Guilaine dir., *Atlas du Néolithique européen, 2A: l'Europe occidentale*, Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 46, Service de préhistoire de l'Université, Liège, p. 233-341.
- BARFIELD L. H., BERNABÒ BREA M., MAGGI R., PEDROTTI A. (2003) – Processi di cambiamenti culturali nel Neolitico dell'Italia settentrionale, in *Le comunità della preistoria italiana. Studi e ricerche sul neolitico e le età dei metalli, in memoria di Luigi Bernabò Brea, Atti XXXV riunione scientifica dell'Istituto italiano di preistoria e protostoria, Lipari, 2-7 giugno 2000*, Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria, Firenze, p. 665-685.
- BERNABÒ BREA M., BATTISTON C., MAZZIERI P., OTTOMANO C. (2000) – Un gruppo di figurine fittili dal sito di Ponte Ghiara, in A. Pessina et G. Muscio dir., *La neolitizzazione tra Oriente e Occidente, Atti del Convegno di Udine, 23-24 aprile 1999*, Museo Friulano di Storia Naturale, Udine, p. 269-287.
- BERNABÒ BREA M., GHIRETTI A., POLGLASE C., VISCONTI V. (1988) – I siti neolitici lungo il torrente Cinghio, *Preistoria Alpina*, t. 24, p. 103-164.
- BERNABÒ BREA M., MAFFI M., GUARISCO F., FERRARI E. (2005) – I siti preistorici di Le Mose (Piacenza), *Bollettino Storico Piacentino*, C, 1, p. 11-52.
- BERNABÒ BREA M., MIARI M., BIANCHI P., GHIRETTI A., MICHELI R., TIRABASSI J. (2006 a) – Manufatti litici d'adorno in Emilia tra Neolitico ed età del Bronzo: tipologia, tecnologia e distribuzione, in *Materie prime e scambi nella preistoria italiana, Atti XXXIX Riunione Scientifica dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria, Firenze, 25-27 novembre 2004*, Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria, Firenze, p. 697-712.
- BERNABÒ BREA M., SALVADEI L., MAFFI M., MAZZIERI P., SANDIAS M. (2006 b) – Le necropoli VBQ dell'Emilia occidentale: rapporti con gli abitati, rituali, corredi, dati antropologici, in A. Pessina et P. Visentini dir., *Preistoria dell'Italia settentrionale: studi in ricordo di Bernardino Bagolini, Atti del Convegno di Udine, 23-24 settembre 2005*, Pubblicazioni varie del Museo Friulano di Storia Naturale, 53, Museo Friulano di Storia Naturale, Udine, p. 169-186.
- BRABANT H. (1967) – Palaeostomatology, in D. Brothwell et A. T. Sandison dir., *Diseases in Antiquity*, C. C. Thomas éd., Springfield, p. 538-550.
- FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I., STLOUKAL M. (1979) – Raccomandazioni per la determinazione dell'età e del sesso sullo scheletro, *Rivista di Antropologia*, t. 60 (1977-79), p. 5-51.



FERRARI A., DELPINO C., PETRUCCI G., ROTTOLI M., VISENTINI P. (2002) – Introduzione all'ultimo Neolitico dell'Italia padano-alpina e nordadriatica, in A. Ferrari et Visentini P. dir., *Il declino del mondo neolitico. Ricerche in Italia centro-settentrionale fra aspetti peninsulari, occidentali e nord-alpini, Atti del Convegno, Pordenone, 5-7 aprile 2001*, Quaderni del Museo Archeologico del Friuli occidentale, t. 4, Museo delle Scienze, Pordenone, p. 101-121.

GIMBUTAS M. (1982) – The Goddesses and Gods of Old Europe: 6500 - 3500 BC, myths and cult images, Thames and Hudson, Londres, 304 p.

GIMBUTAS M. (1989) – The language of the goddess: unearthing the hidden symbols of Western civilization, Thames and Hudson, Londres, 388 p.

HOSKIN M., ALLAN E. (1995) – *The Orientation of Mediterranean Tombs and Sanctuaries*, British Archaeological Report, International Series n. 611.1, p. 38-67.

LARSEN C. S. (1984) – Health and disease in prehistoric Georgia: the transition to agriculture, in M. N. Cohen et G. J. Armelagos dir., *Paleopathology at the origins of agriculture*, Academic Press, New York, p. 367-392.

LAVIOSA ZAMBOTTI P. (1943) – *Le più antiche culture agricole europee*, Milano, 501 p.

LOVEJOY C. O. (1985) – Dental wear in the Libben population: its functional pattern and role in the determination of adult skeletal age at death, *American Journal of Physical Anthropology*, t. 68, p. 447-456.

MICHELI R. (2006) – La conchiglia e il dente. Ornamenti neolitici in materia dura animale dell'Emilia occidentale, in A. Pessina et P. Visentini dir., *Preistoria dell'Italia settentrionale: studi in ricordo di Bernardino Bagolini, Atti del Convegno di Udine, 23-24 settembre 2005*, Pubblicazioni varie del Museo Friulano di Storia Naturale, 53, Museo Friulano di Storia Naturale, Udine, p. 447-452.

MOTTES E. (2002) – Influssi culturali peninsulari nel repertorio ceramico dei gruppi della cultura dei vasi a bocca quadrata del Trentino, in *Preistoria e Protostoria del Trentino Alto Adige/Südtirol, in ricordo di Bernardino Bagolini, Atti XXXIII Riunione Scientifica dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria 33, Trento, 21-24 ottobre 1997*, Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria, Firenze, p. 279-285.

PEDROTTI A. (1996) – La pietra levigata nei corredi delle sepolture neolitiche dell'Italia settentrionale, in M. Venturino Gambari dir., *Le vie della pietra verde: l'industria litica levigata nella preistoria dell'Italia settentrionale. Catalogue d'exposition, Torino, Alba, sett.-dic. 1996*, Omega ed., Torino, p. 150-164, fig. 108-119, 3 tabl.

PHENICE T.W. (1969) – A newly developed visual method of sexing the os pubis, *American Journal of Physical Anthropology*, t. 30, p. 297-301.

RANDBORG K., NYBO C. (1986) – The Coffin and the Sun. Demography and Ideology in Scandinavian Prehistory, *Acta Archaeologica*, t. 55, p.161-175.

ROGERS J., WALDRON T. (1995) – *A field guide to joint disease in archaeology*, John Wiley & Sons Ltd, Chichester.

ROSE J. C., CONDON K. W., GOODMAN A. H. (1985) – Diet and dentition: developmental disturbances, in R. I. Gilbert et J.-H. Mielke dir., *The Analysis of Prehistoric Diets*, Academic Press, Orlando, p. 281-305.

SALVADEI L., SANTANDREA E. (2002) – I dati antropologici, in M. A. Fugazzola, A. Pessina et V. Tinè dir., *Le ceramiche impresse nel Neolitico antico in Italia e nel Mediterraneo*, Poligrafico dello Stato éd., Roma, p. 221-229.

SANDIAS M. 2004 - Prevalence of osteoarthritis and biocultural implications in two historic English populations. Unpublished MSc Dissertation, University of Bradford.

VISENTINI P., BERNABÒ BREA M., KROMER B., FASANI L., SALZANI L., SALZANI P., TALAMO S. (2004) – Preliminari considerazioni sulle ultime fasi del neolitico dell'Italia settentrionale alla luce dei recenti ritrovamenti e delle nuove datazioni assolute, *Bollettino del Museo di Storia Naturale di Verona*, t. 28, p. 133-146.





## Cistes de type Chamblandes : 15 ans de recherches, quels progrès ?

Alain Gallay

*Résumé :* Le présent article propose une synthèse des communications présentées au cours du colloque et une évaluation des progrès accomplis depuis une quinzaine d'années dans la connaissance des cistes de type Chamblandes et des tombes contemporaines. Il aborde également la question du contexte social et politique de ce phénomène, une question peu débattue lors de la rencontre. L'ensemble des sépultures présentées s'organise en cinq cercles concentriques, des grands tumulus carnacéens, à la périphérie, aux sépultures individuelles en fosses d'Emilie, au centre. Les cistes de type Chamblandes se trouvent en position stratégique au centre de deux continuum. Elles occupent une position médiane sur cet axe géographique qui voit le monumentalisme des sépultures décroître de la périphérie atlantique en direction de la Péninsule italienne. Sur l'axe chronologique, le rituel lémanique et alpin se situe à l'articulation entre sépultures dédiées à des individus et sépultures collectives accueillant des groupes familiaux. Sur le plan anthropologique, il convient d'abandonner les notions de sociétés égalitaires et de chefferies du néo-évolutionnisme nord-américain pour les concepts plus pertinents proposés par Alain Testart. Dans cette nouvelle terminologie, les cistes de types Chamblandes, comme les autres sépultures du 5<sup>e</sup> millénaire, appartiennent aux sociétés à richesses ostentatoires. La question de la présence de morts d'accompagnement dans les sépultures de cette époque est également abordée.

*Zusammenfassung :* Mit vorliegendem Beitrag möchten wir die im Verlauf der Tagung gehaltenen Vorträge in einer Schlussbetrachtung zusammenfassen und die Fortschritte ermessen, die seit etwa fünfzehn Jahren zur besseren Kenntnis der Steinkisten vom Typ Chamblandes und Gräbern gleicher Zeitstellung beigetragen haben. Wir möchten dabei auch der Frage nach sozialen und politischen Zusammenhängen des Phänomens nachgehen, eine Frage, die während des Treffens nur ungenügend behandelt wurde. Die Gesamtheit der vorgestellten Gräber lässt sich durch fünf konzentrische Kreise symbolisieren, von den grossen bretonischen Tumuli vom Typ Carnac ausgehend bis zu den Grubengräbern mit Einzelbestattungen der Emilia im Zentrum. Die Steinkisten vom Typ Chamblandes nehmen eine strategisch wichtige Stellung ein, genau zwischen zwei Kontinua. Auf der geographischen Achse, auf der der Monumentalismus der Gräber von der Atlantikküste in Richtung der italienischen Halbinsel abnimmt, belegen sie eine zentrale Position. Auf der Zeitachse steht der Grabbrauch des Genfersees und der Alpen zwischen den Gräbern, die Einzelbestattungen aufnehmen und den Kollektivgräbern mit Familienverbänden. Vom ethnologischen Standpunkt aus betrachtet, ist es angemessen die Begriffe des nordamerikanischen Neoevolutionismus wie egalitäre Gesellschaften oder Häuptlingstümer durch bessere und treffendere Konzepte zu ersetzen, die von A. Testart vorgeschlagen wurden. Nach dieser neuen Terminologie würden die Steinkisten vom Typ Chamblandes wie auch die übrigen Gräber des 5. Jahrtausends zu Gesellschaften gehören, die ihren Reichtum zur Schau stellen. Dabei wird auch die Frage nach Totenfolgen in den Gräbern angeschnitten.

*Abstract :* With this contribution, we propose to summarize all that has been said in the course of our seminar and give an estimation of the progress made during the last 15 years or so on our knowledge of the Chamblandes type cists and contemporary burial sites. It also deals with the social and political context of the phenomenon, a subject on which little has been said here. On the whole, the burial places under discussion can be presented in five concentric circles, from the big tumuli in Carnac (Morbihan), on the periphery, to the individual burials in pits in Emilia (Italy), in the centre. The Chamblandes type cists are situated in a strategic position at the centre of two uninterrupted movements. They stand in the middle of a geographical axis starting from the Atlantic down to the Italian peninsula, on which the funerary monuments gradually decrease. On the chronological axis, the lemanic and alpine ritual is situated at the crossroads of individual burials and collective ones for family groups. From the anthropological point of view, we must put aside the notion of egalitarian societies and of the new-evolutionist North American social system founded on the authority of a lawful chief and adopt the more pertinent concepts proposed by Alain Testart. In this new light, the Chamblandes type cists, as other burial sites of the 5<sup>th</sup> millennium, are reserved for ostentatiously wealthy communities. We have also discussed the possibility of the deceased being accompanied by a spouse or servant.

Tenter de proposer un bilan du colloque de Lausanne et d'évaluer la portée des nouvelles contributions, c'est tout d'abord dresser un rapide tableau de nos connaissances et de nos interprétations antérieures. Pour cela nous nous baserons notamment sur deux articles des années 90 qui résument les conceptions d'alors. Le premier « L'homme néolithique et la mort » (Gallay, 1991) proposait une vue intégrée de l'évolution des rites funéraires néolithiques dans une perspective anthropologique. Le second « Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin » (Moinat et Gallay, 1998) reprenait le schéma général développé en 1991 et tentait de l'appliquer localement au développement des tombes de type Chamblandes dans le Haut bassin rhodanien. C'est ensuite, naturellement, tenter d'intégrer les communications présentées dans un schéma d'ensemble qui, comme l'ont voulu les organisateurs de cette rencontre, englobe un espace géographique large : Suisse, France, Catalogne et Italie septentrionale. C'est enfin prolonger les résultats particulièrement importants obtenus au niveau de la compréhension architecturale et « taphonomique » du phénomène afin de mettre à l'épreuve la solidité des modèles anthropologiques que nous avons jadis proposés. Pour ce dernier point nous nous référerons aux nouvelles perspectives ethnoarchéologiques développées par Pierre Pétrequin et Alain Testart, des domaines à propos desquels les participants à cette rencontre sont restés particulièrement silencieux, en partie parce que ces sujets se situaient en dehors du cadre de réflexion proposé.

## L'état des recherches à la fin des années 90

### Les données archéologiques

#### *Allongement de la chronologie*

Dès 1986, l'utilisation conjointe de la dendrochronologie et de la calibration des dates  $^{14}\text{C}$  entraîne une dilatation des temps préhistoriques et permet de proposer une chronologie longue, une révolution qui affecte notamment notre conception de l'évolution du Néolithique (Osterwalder et Schwarz, 1986; Stöckli *et al.*, 1995). Dans ce contexte, les premières datations systématiques des tombes de type Chamblandes permettent de situer ce rituel sur l'ensemble de l'évolution de la culture de Cortaillod, du 5<sup>e</sup> à la fin du 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

#### *Débats taxonomiques*

Parallèlement, le débat typologique se porte sur les phases anciennes de la civilisation de Cortaillod, au sein duquel s'opposent, sur des bases bien fragiles, les notions de civilisation d'Egolzwil, de Préchasséen, de Cortaillod ancien, de Proto-Cortaillod et de Saint-Uze (Beeching, 1976; Pétrequin *et al.*, 1985; Baudais, Brunier *et al.*, 1989; Beeching, Nicod *et al.*, 1997). Dans ce débat général, les fouilles de la grotte du Gardon (Ambérieu-en-Bugey), animées par Jean-Louis Voruz, jouent un rôle central. La séquence néolithique y est très dilatée et les fouilles méticuleuses donnent à ce site une position clé dans la compréhension du Néolithique rhodanien. On trouvera ainsi dans les actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey (Voruz, 1995) un excellent état de la question, englobant tout le bassin du Rhône. Une certaine confusion se maintient encore aujourd'hui sur les rapports entre ces divers taxons. Mais faut-il regretter que les chercheurs n'aient jamais pu fonder le débat taxinomique sur des bases plus solides permettant des conclusions par-

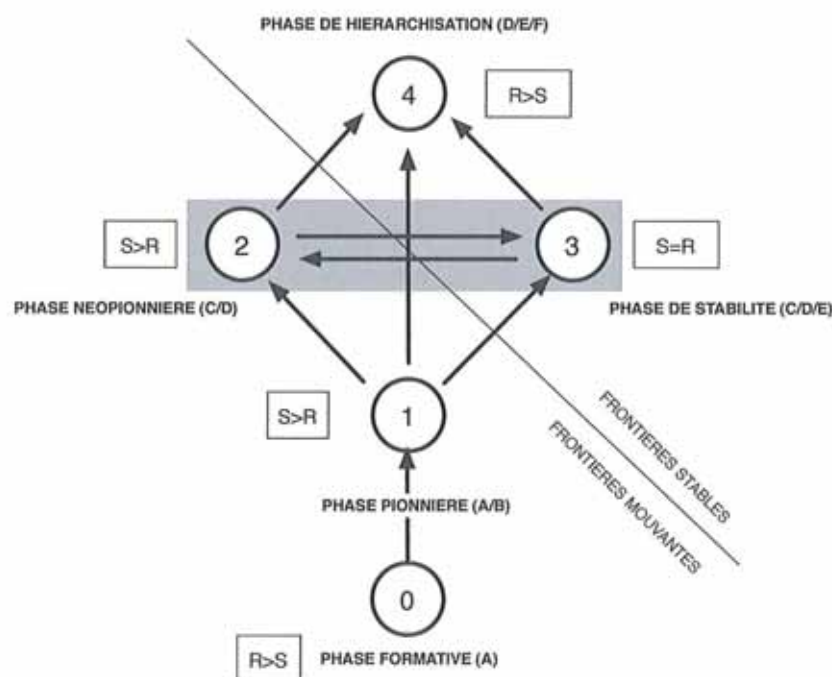


Fig. 1. Modèle de l'évolution des sociétés néolithiques européennes. À une phase de frontières mouvantes caractérisant les périodes les plus anciennes (phase formative proche orientale non comprise) succède une phase de frontières plus stables, au cours de laquelle les mouvements de populations sont plus limités.



tagées ? Personnellement, nous ne le pensons pas. La taxinomie des cultures néolithiques, telle qu'elle a été pratiquée depuis les origines, et souvent jusqu'à aujourd'hui, présente un intérêt très limité dans la mesure où elle repose essentiellement sur une stratégie aveugle de classement fondé sur un choix peu raisonné des caractéristiques intrinsèques des vestiges, et cela même si des contraintes de type L (répartitions spatiales) et T (stratigraphies et datations absolues) sont évidemment présentes. En fait, le classement des cultures préhistoriques ne devrait pas être une démarche préliminaire dans l'étude des sociétés préhistoriques. L'identification d'un groupe culturel et sa délimitation spatio-temporelle ne peuvent reposer que sur des hypothèses très fortes sur la signification fonctionnelle (technique, économique, sociale et idéologique) des particularités retenues comme base des classements. Identifier une unité culturelle ne peut donc intervenir qu'en fin de parcours (Gallay, 1990a, 2000). Inverser la démarche ne peut qu'entraîner d'interminables et stériles discussions.

#### *Mise en évidence du processus de collectivisation et relation avec le mégalithisme*

Alors que certains cimetières considérés comme anciens (avenue Ritz et chemin des Collines à Sion, Valais) ne livrent pratiquement que des tombes individuelles, plusieurs cimetières, notamment sur la côte lémanique, montrent un certain pourcentage de tombes contenant un nombre important d'inhumations. Parallèlement se dégage l'idée d'une évolution interne du rite funéraire au sein duquel la collectivisation des tombes pourrait accompagner des cistes de plus en plus monumentales. Ces dernières sont tout d'abord profondément enterrées. Les quelques stratigraphies disponibles montrent qu'on a progressivement tendance à implanter la ciste dans des fosses moins profondes de façon à laisser la dalle de couverture apparente en surface du sol. Les datations disponibles à l'époque confortent l'idée d'un passage progressif de la sépulture individuelle profondément enterrée à des monuments plus importants à connotation mégalithique. Ces derniers sont destinés, dès leur conception, à accueillir plusieurs individus.

#### Les références à la dynamique du peuplement

On tente alors de mettre en relation ce phénomène d'ordre funéraire avec une conception intégrée de la dynamique des peuplements. Cette conception repose sur une combinaison de trois modèles permettant de rendre compte de l'occupation progressive d'un territoire par des communautés agricoles, puis de la stabilisation des peuplements dans des terroirs acquérant progressivement une certaine stabilité (Gallay, 1990b) :

1. La première référence fait appel aux modèles proposés par les néo-évolutionnistes américains (Service, 1962 ; Fried, 1967), notamment à l'opposition entre sociétés égalitaires et chefferies.
2. Le second modèle fait appel à la notion de frontière, un concept développé par Alexander (1977, 1978) qui s'inspire de la colonisation du continent nord-américain par les Européens.

3. Enfin, l'analyse du mode de production domestique (MPD), développée par Sahlins (1976), permet de comprendre les fondements sociaux d'un processus de colonisation et de stabilisation.

Nous pouvons sur cette base proposer une évolution du Néolithique de nos régions en trois phases (fig. 1) :

1. Phase pionnière. Les principes de segmentation l'emportent largement sur les principes de réunion des unités sociales (S>R). Nous nous trouvons en présence de sociétés égalitaires occupant progressivement des terres vierges sous l'effet de la dynamique démographique propre aux sociétés agricoles. Cette phase, qui correspond au Néolithique ancien, est liée aux terres les plus fertiles de Méditerranée et d'Europe centrale.
2. Phase néopionnière. Cette phase ne diffère pas fondamentalement de la précédente du point de vue de la dynamique démographique et sociale (S>R). Historiquement plus tardive, elle concerne des niches écologiques marginales moins favorables à l'agriculture comme les terroirs morainiques du Plateau suisse et des Alpes. Nous nous situons ici au Néolithique moyen 1.
3. Phase de stabilisation. Les principes de réunion s'équilibrent avec les principes de stabilisation (S=R) au moment où pratiquement toutes les terres sont, en Europe, occupées par des agriculteurs. Les sociétés s'enracinent dans leurs terroirs et une certaine compétition territoriale apparaît à un moment qui correspond dans nos régions au Néolithique moyen 2. Cette phase signe la fin des frontières mouvantes d'Alexander ; elle correspond au concept, très vague, de protochefferie.
4. Les principes de réunion l'emportent sur les principes de segmentation (R>S). Les sociétés se structurent en chefferies. Cette phase coïncide avec le Néolithique final et l'apparition du mégalithisme (Sion, Petit-Chasseur).

Une sériation des diverses composantes du rite funéraire à l'échelle européenne – connexion avec les habitats (A), inhumation individuelle en position repliée (B), collectivisation des tombes (C), mégalithisme (D), hétérogénéisation des mobiliers funéraires (E), réapparition des tombes individuelles (F) – permet de décrire une évolution cohérente des pratiques funéraires que l'on peut intégrer dans le schéma précédent (fig. 2).

1991	A	B	C	D	E	F	
4 Hiérarchisation				•	•	•	Chefferies
3 Stabilité			•	•	•		Protochefferies
2 Néopionnier			•	•			Sociétés égalitaires
1 Pionnier	•	•					
0 Formatif	•						

Fig. 2. Concordances entre les phases de développement des sociétés néolithiques européennes et les rituels funéraires : propositions 1991. A. sépultures liées aux habitats ; B. inhumations individuelles en position repliée ; C. collectivisation des tombes ; D. mégalithisme ; E. hétérogénéisation des mobiliers funéraires ; F. réapparition des sépultures individuelles. La zone grisée correspond aux cistes de type Chamblandes (d'après Gallay, 1991).



Dans cette structure, les tombes de type Chamblandes couvrent les phases néopionnières et de stabilisation. Ce cadre servira de référence pour proposer en 1998 avec Patrick Moinat une synthèse de l'évolution des cistes de types Chamblandes en quatre phases couvrant la période 4700-3200 av. J.-C. Nous y distinguons alors deux périodes principales. La première (phases 1.1 et 1.2), contemporaine du Néolithique moyen 1, correspond à un stade néopionnier comprenant des sociétés égalitaires, la seconde (phases 1.3 et 2) reflète la stabilisation des sociétés à un stade de protochefferie alors que de nouveaux fronts néopionniers se développent dans les vallées latérales du Valais (Sembracher, Villette) et sur les plateaux de moyenne altitude (Savièse).

## Les apports de la présente rencontre

### Les inflexions méthodologiques

Quelques préoccupations d'ordre méthodologique dominent aujourd'hui les débats. En rendre compte permet de mieux situer les orientations et les enjeux de ces journées. Nous soulignerons tout d'abord l'importance accordée aujourd'hui au réexamen des documentations anciennes que des fouilles récentes permettent désormais d'aborder dans des perspectives renouvelées, mais également – le phénomène n'est pas nouveau – les difficultés rencontrées dans la volonté de publier de façon complète des fouilles importantes.

Un second point est essentiel puisqu'il rejoint les préoccupations majeures des organisateurs de la rencontre, il concerne l'importance de plus en plus grande prise par l'analyse taphonomique. On connaît le développement de ce type d'approche dont l'origine quasi mythique se trouve dans la publication de l'hypogée des Mournouards (Leroi-Gourhan *et al.*, 1962), puis dans les travaux d'Henri Duday. L'application des préceptes de notre collègue au domaine des tombes de type Chamblandes doit beaucoup à deux préhistoriens : Dominique Baudais à l'occasion de la publication des fouilles de Corseaux (Corseaux-sur-Vevey, Vaud ; Kramar, Sauter *et al.*, 1978 ; Baudais et Kramar, 1990), et surtout Patrick Moinat, à l'occasion de la fouille du cimetière de Vidy (Lausanne, Vaud) et de la reprise des travaux à Chamblandes (Pully, Vaud ; Moinat 1997, 2003 ; Moinat, Simon 1985, 1986).

Le troisième point a été souligné par Christian Jeunesse à propos des rites funéraires d'Europe centrale, notamment ceux de la culture de Baalberg. L'analyse des sépultures montre que les divers rituels funéraires ne se superposent pas aux subdivisions géographiques définies sur la base des cultures archéologiques, soit, le plus souvent, des groupements stylistiques céramiques. Selon Christian Jeunesse, cette situation serait propre au Néolithique moyen (*Mittelneolithikum*), mais surtout récent (*Jungneolithikum*) d'Europe centrale. Il serait l'expression d'un tissu culturel original nouveau, qui ne se rencontrerait pas dans les cultures du Néolithique ancien. Cette situation, que nous avons soulignée lors de la préparation de notre thèse sur le Néolithique moyen du Jura dès la fin des années soixante-dix (Gallay, 1977, p. 39 et note 2) correspond en fait à la notion

de groupe polythétique de David Clarke (1968). Cette structure comprenant des réseaux superposés est caractéristique de notre phase de stabilisation et correspond à un moment où les sociétés sont désormais ancrées dans des territoires stables et peuvent développer des relations interculturelles d'orientations variables. Ce point est essentiel pour saisir ce qui se passe aux 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. en Europe et comprendre l'articulation des divers types de sépultures et de la mosaïque culturelle.

### Les ensembles reconnus

Nous nous inspirerons ici des regroupements opérés par Christian Jeunesse pour présenter un rapide survol des principaux ensembles funéraires présentés, sans entrer dans des détails qui figurent dans le présent ouvrage. Du centre vers la périphérie, nous pouvons distinguer :

- un cercle 1 interne caractérisé par des sépultures individuelles en fosses, comme c'est le cas en Emilie,
- un cercle 2 correspondant aux tombes alpines et lémaniques de types Chamblandes,
- un cercle 3 caractérisé par des sépultures en fosses-silos occupant une vaste zone allant de l'Europe centrale au Midi de la France en passant par l'axe rhodano-rhénan,
- un cercle 4 regroupant des sépultures diverses, au sein desquelles on peut distinguer des tombes en coffre de bois proches des rituels Chamblandes et, en Méditerranée, de grandes cistes sous tumulus,
- un cercle 5, atlantique, s'illustrant par des tombes individuelles associées à un monumentalisme souvent spectaculaire.

Les quatre premiers ensembles sont compris dans des cultures d'origine méditerranéenne alors que le cinquième fait aujourd'hui débat, comme nous le verrons par la suite.

#### *Les tombes en fosses de l'Emilie*

Les tombes en fosses de l'Emilie, rattachées aux phases ancienne et moyenne de la culture des Vases à Bouches Carrées (Bernabo Brea *et al.*, ce volume), constituent le degré zéro de différenciation de la structure dégagée. Avec ses tombes en fosses simples ne contenant qu'un individu en position contractée reposant en décubitus latéral gauche. Le schéma général se conforme au modèle répandu dans le Néolithique ancien, tant danubien que méditerranéen. Il illustre la persistance du standard des premières sépultures néolithiques européennes à une date tardive située entre 4900 et 4000 av. J.-C.

#### *Les cistes Chamblandes alpines et lémaniques*

Selon Philippe Chambon, la définition de la ciste de type Chamblandes répond à quatre critères :

- coffres de petites dimensions en pierre (cistes) ou en bois, fonds sous le sol, accès sommital,
- inhumation en position fléchée sur le côté gauche, degré de flexion variable,
- orientation dominante au sein d'une même nécropole,
- forte densité de tombes dans les nécropoles.

Le processus de collectivisation qui affecte certaines tombes



reste par contre un phénomène secondaire qui ne devrait pas entrer dans la définition du phénomène.

Dans le domaine fonctionnel, Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) apporte des éléments de discussion intéressants en démontrant l'opposition entre coffres de bois à inhumation simple, sans mobiliers, et cistes pouvant accueillir plusieurs individus. Ces dernières structures présentent parfois, comme à Vidy, des mobiliers funéraires associés à des rituels particulièrement complexes (Baudais, Gatto).

Mentionnons quelques points clés permettant de se faire une idée des fonctionnements économiques et sociaux. Les relations entre cistes Chamblandes et mégalithisme se trouvent aujourd'hui amplement vérifiées grâce à une réévaluation du site du chemin des Collines à Sion (Moinat, Baudais et Brunier) et la découverte d'un grand menhir situé au centre de la nécropole de Genevray (Baudais). Les alignements de menhirs de Suisse romande appartiennent bien à cet horizon chronologique. Sur le plan des échanges, on retiendra la coexistence de plusieurs axes distincts : objets de provenance alpine comme les haches polies, parures d'origine nord-orientale, coquilles d'origine méditerranéenne. Le système témoigne clairement de réseaux d'échanges complexes comme attendus dans une phase de stabilisation des peuplements. Enfin l'analyse des différentes parures, proposée par Moinat, permet d'opposer le Valais au bassin lémanique et témoigne de la complexité du découpage ethnique de l'époque.

Sur le plan chronologique, la rencontre a permis de progresser sur un certain nombre de questions, malgré les difficultés liées à l'analyse des grandes nécropoles comme Lausanne, Vidy (Moinat) ou Thonon-les-Bains, Genevray (Baudais). Le premier point pose plus de questions qu'il n'en résout. La plupart des dates disponibles se situent au 5<sup>e</sup> millénaire, soit au Néolithique moyen 1, une situation qui entraîne un curieux déficit d'information pour le 4<sup>e</sup> millénaire et reste pour l'instant incompréhensible. On notera également la contemporanéité des tombes en dalles de pierres et des tombes en coffres de bois.

La révision de la stratigraphie de Sion, Sous-le-Scex (Honegger) ouvre de son côté des perspectives encourageantes pour résoudre la question de l'insertion des composantes chasséennes en Valais. La nécropole avec tombes en cistes se développe sur ce site pendant toute la durée du Néolithique moyen 1 pour se terminer par trois sépultures en pleine terre se situant vers 4000 av. J.-C. Ces tombes pourraient, selon Honegger, se rattacher au Chasséen. La séquence se poursuit par un habitat du Néolithique moyen 2 rattachable au groupe de Saint-Léonard. Si cette interprétation est juste, nous aurions ici pour la première fois un indice permettant de situer l'horizon chasséen du Valais. Pourquoi alors ne pas interpréter dans la perspective d'une incursion chasséenne de faible durée les inhumations en fosses-silos des habitats de Saint-Léonard (vers 4320-4050 av. J.-C) et du Château-de-la-Soie à Savièse, comme les travaux de Beeching et de Jeunesse sur l'axe rhodano-rhénan nous incitent à le faire ?

#### *Les tombes en fosses-silos*

Les tombes en fosses-silos de l'axe rhodano-rhénan n'ont pas directement fait l'objet de communications. Leur importance

dans la compréhension des rites funéraires de l'époque justifie néanmoins que l'on s'y arrête en nous référant à la récente communication de Jeunesse présentée lors du colloque qui s'est récemment tenu à Sens sous l'égide d'Alain Testart (« Morts anormaux et sépultures bizarres », Sens, 29-31 mars 2006). Nous empruntons à notre collègue la caractérisation de cet ensemble :

- Les morts sont inhumés dans des fosses-silos intégrées aux habitats.
- Ces ensembles funéraires sont composés d'un ou de plusieurs individus et résultent d'un ou de plusieurs épisodes de dépôts.
- Les manipulations observées sur les squelettes témoignent de structures qui peuvent rester ouvertes pendant un certain temps.
- Dans le cas de dépôts multiples, la configuration la plus courante est celle qui rassemble un individu en position conventionnelle et un ou plusieurs squelettes en position désordonnée ou subordonnée. Un accord s'est dessiné au colloque de Sens pour voir dans ces individus subordonnés des morts d'accompagnement (Testart, 2004a et b).
- Les caractéristiques taphonomiques retenues sont pratiquement applicables au domaine Chamblandes, mis à part la nature du contenant et l'intégration dans les habitats.
- Enfin Jeunesse considère que ce type de sépulture, que l'on rencontre notamment dans le Chasséen du couloir rhodanien et dans la culture de Michelsberg, pourrait être d'origine chasséenne. Les sites de la région de Valence et la nécropole de Crès à Béziers (Labriffe) offrent de bons exemples de ce complexe funéraire.

Peut-être le site de Changis-sur-Marne situé vers 3700-3600, et présentant des affinités avec le groupe de Balloy et le Néolithique moyen bourguignon, est-il influencé par ce contexte malgré une surprenante variété de rites : sépultures en fosses-silos, sépultures individuelles ou plurielles en coffres de bois (Pariat).

#### *L'extension des tombes en coffre en France du Centre-Est*

Les cistes de type Chamblandes trouvent leur répondant dans le Centre-Est de la France avec des sépultures essentiellement rattachées au groupe de Chambon, un ensemble lié au monde méditerranéen qui s'oppose clairement aux rites funéraires du groupe de Cerny (Chambon, Rottier, Soler). Le rituel est dominé ici par des tombes en coffre de bois, mais d'autres modalités d'inhumations existent également : sépultures en fosses simples, sépultures en cistes, sépultures en alcôve, sépultures en fosse probablement clayonnée.

La présence de ces coffres vers 4500-4300 av. J.-C. constitue plus qu'une simple convergence. Ces derniers s'inscrivent, comme en Suisse, dans un horizon à céramique lisse préchasséen, dont le groupe de Chambon constitue le représentant le plus septentrional. Nous aurions personnellement tendance à situer dans la même mouvance les manifestations funéraires du Massif central, dont la nécropole de Poncharaud (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) constitue l'exemple le plus emblématique (Loison). Nous retrouvons ici une certaine hétérogénéité des rites : sépultures en pleine terre, sépultures en cistes ou

entourage de pierres, sépultures en fosses-silos contenant des inhumations successives (pour l'influence chasséenne de l'axe rhodanien). Les inhumations simultanées de la grande fosse de Pontcharaud constituent de leur côté un bon exemple d'une structure interprétable dans le contexte des morts d'accompagnements. Les dates situent cet ensemble entre 4500 et 4000 av. J.-C., avec un possible prolongement dans la première moitié du 4<sup>e</sup> millénaire.

#### *Les grandes cistes sous tumulus méditerranéennes*

L'ensemble se développe en Méditerranée et regroupe la Corse (Demouche *et al.*), le Languedoc (Labriffe *et al.*), l'Aude (Vaquer) et la Catalogne (Molist *et al.*). De nombreux points communs unissent en effet ces différentes régions. D'une manière générale, les coffres de pierres sont de plus grandes dimensions. Plusieurs d'entre eux semblent ménager la possibilité d'un accès latéral annonçant le fonctionnement des monuments mégalithiques plus récents. Les tumulus, une caractéristique de cet ensemble, présentent souvent des parements de pierres comportant un aspect monumental. Ces tombes ont un caractère élitaire net. On trouve en effet à la même époque d'autres types de sépultures moins spectaculaires, notamment de petites cistes de pierre (Aude, Catalogne) et des tombes en alcôve (Catalogne, Languedoc), des tombes en fosses associées aux habitats (Aude). Dans le bassin audois, la nécropole de Caramany (Pyrénées-Orientales; Vaquer) révèle l'association de tombes tumulaires avec des sépultures adventices subordonnées témoignant de rituels complexes comme l'incinération ou la combustion du corps *in situ*.

#### *Tombes individuelles et monumentalisme*

Le dernier ensemble a une répartition nettement atlantique. Il se situe en dehors des problématiques de la présente rencontre, mais doit néanmoins figurer dans cette énumération, car certains intervenants (Soler, Thevenet, Desloges) y ont fait allusion et les manifestations remontant au début du 5<sup>e</sup> millénaire en sont contemporaines. Cet ensemble, qui regroupe les grands monuments du Cerny (Constantin *et al.*, 1997) et les tumulus monumentaux de la façade atlantique de la France, est caractérisé par un monumentalisme exacerbé consacré à des individus particuliers. On n'y décèle aucune tendance à la collectivisation de l'espace funéraire, ces inflexions se manifestant postérieurement (comme à Fontenay-le-Marmion, Chambon, 2003). L'analyse des sépultures du Cerny montre d'autre part la présence de sépultures individuelles associées qui pourraient, selon nous, correspondre à des morts d'accompagnement (Gallay, 2006). La présentation de la sépulture 10 de Beurieux dans l'Aisne, rattachée au Michelsberg, mais témoignant clairement d'une ascendance Cerny (Thevenet), présente un condensé parfaitement caractéristique de cet ensemble. Le grand enclos funéraire abrite une sépulture individuelle reposant sous une construction de dalles de pierres effondrées (comme si on ne maîtrisait pas ce type de matériau). Cette sépulture principale est associée à une sépulture secondaire située à une des extrémités de l'enclos. Citons ici également les grands monuments du Calvados (Desloges).

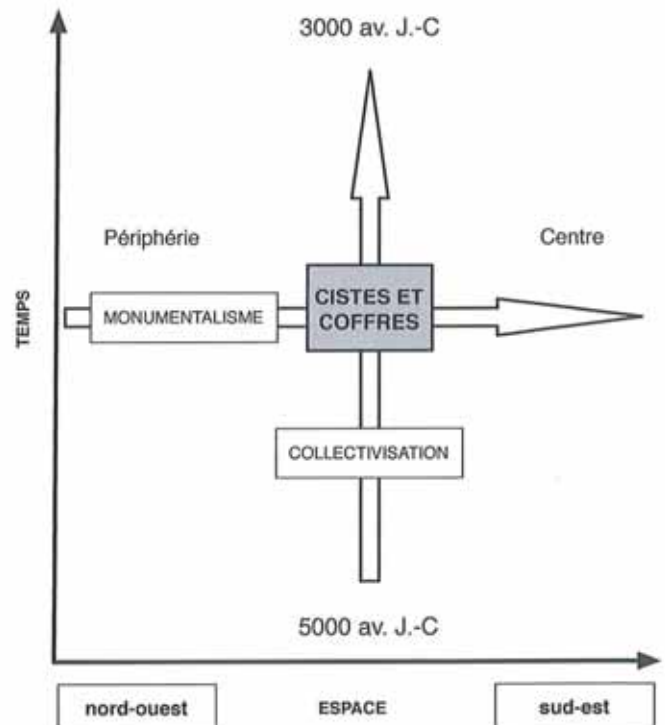


Fig. 3. Les cistes et coffres de bois de type Chamblandes entre monumentalisme funéraire et collectivisation des espaces sépulcraux.

#### *Une étape essentielle sur la voie du mégalithisme*

Comment interpréter ces manifestations funéraires du 5<sup>e</sup> millénaire et du début du 4<sup>e</sup> millénaire dont la diversité semble, au premier abord, défier toute compréhension d'ensemble? Nous proposons de dissocier deux phénomènes, l'un se référant prioritairement à une évolution d'ordre chronologique, l'autre plus particulièrement compréhensible dans ses composantes géographiques.

Les inhumations en ciste et en coffre de bois occupent une position stratégique dans le développement des sociétés néolithiques entre les premières phases de colonisation agricole et le développement des sociétés du 3<sup>e</sup> millénaire (fig. 3).

1. Sur le plan chronologique, ces dernières constituent une étape clé sur le chemin de la collectivisation des espaces funéraires. Le développement des espaces de dépôt non colmatés permettant des inhumations successives ouvre en effet la voie aux sépultures collectives du 3<sup>e</sup> millénaire. Il est important de souligner ici que cette caractéristique n'a pas été retenue par Philippe Chambon pour définir les cistes de type Chamblandes. Cette tendance se retrouve en effet dans des ensembles rituels différents les uns des autres et notamment dans les sépultures en fosses-silos. La signification anthropologique de ce phénomène, qui transcende donc les partitions culturelles et les rites funéraires, doit être souligné. Ces changements témoignent en effet du rôle de plus en plus grand joué par le groupe familial dans la société, en opposition avec l'individualisme illustré par les inhumations individuelles en espace colmaté. Nous sommes ici sur la voie menant aux sociétés dans lesquelles



les groupes de descendance vont jouer un rôle de plus en plus important, jusqu'à former ce que l'on nomme des sociétés lignagères (Gallay, 2006).

2. Sur le plan géographique, nous pouvons suivre la proposition de sériation de Christian Jeunesse. Les cistes de type Chamblandes, souvent de grandes dimensions, et les menhirs qui leur sont associés occupent une position intermédiaire entre les sépultures individuelles très discrètes de Méditerranée, comme c'est le cas en Emilie, et les monuments spectaculaires et ostentatoires de la côte atlantique. Ce gradient que nous voyons se développer de la côte atlantique en direction de l'intérieur du continent correspond à un autre phénomène propre aux cultures du Néolithique moyen méditerranéen et du *Jungneolithikum* d'Europe centrale. Les sociétés qui, du sud-ouest de la France au nord de l'Europe, élèvent des grands monuments tumulaires sont peut-être des sociétés de chasseurs-cueilleurs dont les structures se sont profondément modifiées sous l'effet de la progression des agriculteurs (voir par exemple Cassen *et al.*, 2000). Le monumentalisme atlantique relève donc d'un processus d'acculturation qui caractérise ici notre second axe, acculturation qui aurait étendu secondairement son influence jusque dans les Alpes, d'où une flèche orientée de gauche à droite sur notre schéma.

## Une perspective anthropologique

Peut-on aller plus loin dans l'interprétation du phénomène? Nous proposerons dans cette troisième partie quelques remarques personnelles qui permettront de situer les débats de ce colloque dans une perspective élargie. Pour cela, nous recentrerons notre propos sur la question des cistes de type Chamblandes alpines et lémaniques qui ont servi de prétexte à ce colloque. Les travaux de Pierre Pétrequin (Pétrequin *et al.*, 1995, 2001, 2002, 2005) et Alain Testart (2001, 2003, 2004a, b et c, 2005) nous permettront de progresser dans cette direction en ouvrant le dossier à des réflexions anthropologiques. Qu'on nous pardonne ici de dépasser quelque peu le cadre strict des rites funéraires.

### L'impact des recherches ethnoarchéologiques en Irian Jaya

Nous ne reviendrons pas ici sur les travaux de Pierre et Anne-Marie Pétrequin en Irian Jaya, sinon pour souligner tout ce qu'ils nous ont appris sur le fonctionnement des sociétés néolithiques. Deux points retiendront particulièrement notre attention. Le premier concerne la mise en évidence des relations entre chaîne opératoire de fabrication, puis de diffusion des haches polies, et espaces géographiques. La distinction opérée entre carrières d'extraction des matières premières sur les affleurements primaires, villages de production et chaînes de diffusion à longue distance peut contribuer à nous faire mieux comprendre l'articulation des sociétés dans l'espace, un point essentiel des questions soulevées au niveau des phases de stabili-

sation des sociétés néolithiques. Le second point, évidemment lié au premier, est en relation avec la notion d'échanges compétitifs, un point central dans la compréhension des structures sociales de l'époque.

Si nous reprenons les données, provisoires, publiées sur la région concernée par les tombes de types Chamblandes (Pétrequin *et al.*, 2005), nous constatons que notre région dispose de trois zones d'affleurements de roches vertes: le haut val d'Hérens (néphrites), la haute Tarentaise (éclogite) et la vallée de Suse (éclogite, jadéite, omphacite). Les ébauches et les pièces en cours de travail provenant de ces trois régions permettent de définir les lieux probables où ces matières premières étaient mises en forme avant de s'insérer dans des réseaux d'échanges à longue distance. Or les lieux identifiés par Pétrequin, carrières et lieux de fabrication, se superposent exactement avec l'aire d'extension des tombes de type Chamblandes: Léman et Valais, val d'Aoste, Tarentaise et Maurienne. Cette constatation relance donc le débat de la présence d'une communauté alpine distincte des sociétés de la plaine du Rhône en aval de Lyon et de la plaine du Pô. A la suite de Bertone et Fedele (Bertone, 1990; Bertone, Fedele 1991), Bocquet (1997) avait montré qu'il était possible de définir une province culturelle proprement alpine englobant le bassin lémanique, le Valais, le val d'Aoste, les vallées de l'Orco et de la Doire baltée ainsi que la Tarentaise et la Maurienne, riche en découvertes néolithiques issues d'une différenciation locale de la culture de Cortaillod. Ces diverses régions communiquent entre elles facilement par les cols du Grand-Saint-Bernard, du Petit-Saint-Bernard, de la Vanoise et de la région du Mont Cenis, alors que les communications en direction de l'est avec la zone du sillon alpin restent beaucoup plus difficiles. Cette hypothèse se heurte néanmoins au constat gênant: toutes ces régions semblaient appartenir aux sphères culturelles rhodaniennes, Chasséen et Cortaillod, qui contrôlaient alors les deux versants des Alpes (Gallay et Nicod, 2000). On peut se demander aujourd'hui si ces deux positions ne sont pas conciliables. Si ces communautés semblent bien d'origine rhodanienne, les réseaux tracés entre les gîtes de pierres vertes et les villages où s'effectue la mise en forme des haches trace bien une entité alpine originale, qui correspond à la zone d'extension des cistes de type Chamblandes. Cette question pourra progresser lorsque l'on aura systématiquement relié les pièces en cours de fabrication découvertes dans les habitats aux gîtes pétrographiques. Pourquoi ne pas confronter les réseaux issus des diverses carrières potentielles aux données fournies par la répartition des parures? Nous sommes aujourd'hui à la porte d'une réelle compréhension ethno-économique des peuplements des Alpes.

### L'impact des travaux d'Alain Testart

Alain Testart (2003, 2004, 2005) a récemment proposé une nouvelle classification des sociétés qui nous incite à revoir le modèle présenté au début de cet article (Gallay 1990b, 1991). Les classements des anthropologues nord-américains, dérivés de la pensée marxiste, sont restés longtemps les seuls disponibles sur le marché, d'où leur succès auprès des archéologues. Alain



				Richesse	Propriété terre	Etat	Classes	
Sociétés sans richesses								
Sociétés à richesses	Sociétés à richesses ostentatoires		Avec grades	•				
			Avec titres	•				
	Sociétés semi-étatiques	Organisations lignagères		Non hiérarchisées	•			
				Hiérarchisées+grades	•			
					•			
					•			
			Hiérarchisées	•				
				•				
			Démocraties primitives	Avec classes d'âges	•			
		Suites militaires		•				
	Sociétés despotiques et royales		Despotisme guerrier		•			
		Etats guerriers		•				
		Royautés divines		•				
Sociétés étatiques		Sociétés royales		•	•	•		
	Sociétés de classes		Cités-Etats	•	•	•	•	
			Sociétés féodales	•	•	•	•	
			Sociétés industrielles	•	•	•	•	

Fig. 4. Proposition de classement des sociétés. Les sociétés sans richesses regroupent la plupart des chasseurs-cueilleurs et quelques horticulteurs. La zone grisée, entièrement comprise dans la classe des sociétés avec richesses, signale les types de sociétés subactuelles et actuelles auxquelles pourraient appartenir les sociétés néolithiques européennes (modifié et simplifié d'après Testart 2006).

Testart remet en question aujourd'hui ce classement. La première critique formulée porte sur le caractère ambigu des classements. Ces derniers confondent en effet principes de classement et modèles de l'évolution des sociétés. Comme dans les sciences du vivant, le classement devrait être, du moins dans un premier temps, indépendant de tout a priori sur la façon dont les sociétés (les espèces) évoluent réellement dans le temps, et fondé uniquement sur des caractéristiques structurelles internes, quelles qu'elles soient. Les scénarios qui rendent compte de la façon dont les sociétés se sont transformées sont en effet du seul ressort de l'archéologue et de l'historien, non du théoricien des sociétés. La seconde critique concerne les fondements mêmes des classements néo-évolutionnistes. Ces derniers sont en effet inadéquats car le seul critère de classement utilisé, qui n'est d'ailleurs jamais clairement défini, est celui de « complexité » et de niveau « d'intégration spatiale ». Les catégories élémentaires de l'anthropologie sociale restent d'autre part négligées.

Alain Testart propose donc un classement, qui, à l'opposé de ceux de l'anthropologie nord-américaine, n'est pas, du moins dans un premier temps, un classement rendant compte de l'évolution historique réelle des sociétés, mais un classement inspiré des sciences de la nature caractérisant leur structure et leur fonctionnement. Cet éclairage rejoint la façon dont nous concevons l'articulation entre ethnoarchéologie et histoire (Gallay, 1990c,

2002). Nous ne reprendrons pas ici les principes de cette classification qui se fondent sur un quadruple système d'opposition : sociétés avec ou sans richesses, sociétés avec propriété ou allocation de la terre, sociétés avec ou sans État, sociétés avec ou sans classes sociales au sens marxiste du terme. Qu'il nous suffise de dire ici que les populations néolithiques européennes appartiennent toutes à des sociétés avec richesses, sans propriété de la terre, sans État et sans classes sociales (fig. 4). La notion de société égalitaire disparaît donc des alternatives proposées, une position qui rejoint les travaux des néolithiciens. Ces derniers critiquaient en effet depuis longtemps ce concept. Il en va de même de la notion de chefferie devenue inutilisable à force d'être mobilisée pour rendre compte de l'organisation de toutes les périodes de la préhistoire récente et de la protohistoire. L'application de la grille d'analyse de Testart nous permet de distinguer dans les régions abordées par ce colloque (Gallay, 2006) :

1. entre 5000 et 3000 av. J.-C. (Néolithique ancien et moyen), des sociétés à richesses ostentatoires,
2. entre 3000 et 2450 av. J.-C. (Néolithique final), des sociétés lignagères (Gallay, 2007 ; Pétrequin *et al.*, 2006),
3. entre 2450 et 2200 av. J.-C. (Cordé et Campaniforme), des démocraties primitives.

Les limites imparties à cet article ne nous permettent pas



d'argumenter ce classement. Nous pouvons par contre réévaluer le modèle proposé dans les années 90. La compréhension de la dynamique des peuplements reste à notre avis d'actualité et nous n'avons pas de raison pour la modifier (Gallay, 2006). Nous pouvons par contre abandonner les classes proposées par le néo-évolutionnisme nord-américain pour l'adapter au classement d'Alain Testart. Le Néolithique moyen et les cistes de type Chamblandes se retrouvent donc dans la classe des sociétés à richesses ostentatoires tout en révélant, comme nous l'avons souligné, une tendance en direction des organisations lignagères qui se développeront au 3<sup>e</sup> millénaire. La figure 5 résume ces changements d'interprétation. Nous pouvons, à son propos, faire les remarques suivantes :

- Colonne A. La phase de stabilisation offre une situation relativement complexe sur le plan des relations entre sépultures et habitats. Les cistes de type Chamblandes se rencontrent dans des cimetières distincts des habitats. Les inhumations en fosses-silos sont liées à des habitats. Le Chasséen méridional révèle des nécropoles à grands coffres sous tumulus hors habitat, qui coexistent avec des sépultures d'autres types liées aux habitats.
- Colonne B. La présence de sépultures individuelles a été prolongée jusqu'en phase 3.
- Colonne C. Le processus de collectivisation des tombes ne commence réellement qu'au stade 3.
- Colonne D. Le mégalithisme est un phénomène précoce remontant au début du 5<sup>e</sup> millénaire et qui se poursuit au Néolithique final en début de phase 4.
- Colonne E. La notion d'hétérogénéisation des mobiliers concerne à la fois les sépultures monumentales de la côte atlantique et la situation observée dans les phases les plus récentes des cistes de type Chamblandes. Cette importance accordée aux mobiliers funéraires disparaît par contre à la phase 4, dans les sépultures collectives du 3<sup>e</sup> millénaire. Enfin, les sépultures individuelles de la seconde phase de hiérarchisation (Campaniforme et Cordé) ne présentent pas de différences importantes dans les mobiliers funéraires, mis à part des distinctions d'ordre sexuel.
- Colonne F. Le phénomène de réapparition des sépultures individuelles reste inchangé par rapport au schéma de 1991. On soulignera pourtant le caractère exceptionnel de la phase la plus récente de la nécropole du Petit-Chasseur à Sion, qui associe sépultures mégalithes collectives et céramique campaniforme. C'est, à notre connaissance, le seul cas documenté où des populations utilisant de la céramique campaniforme ont élevé des monuments funéraires mégalithiques.
- Les permutations de colonnes du nouveau tableau résultent d'une nouvelle ordination opérée selon l'ordre chronologique d'apparition des caractéristiques.

Il nous reste à présenter les arguments qui nous permettent de considérer les cistes de type Chamblandes comme l'expression d'une société à richesses ostentatoires.

2006	A	B	D	E	C	F	
4 Hiérarchisation						•	Démocraties primitives
			•		•		Sociétés lignagères
3 Stabilité	•/-	•	•	•	•		Sociétés à richesses ostentatoires
2 Acculturation		•	•	•			
2 Néopionnier		•	•				
1 Pionnier	•	•					
0 Formatif	•						

Fig. 5. Concordances entre les phases de développement des sociétés néolithiques européennes et les rituels funéraires : propositions 2006. A. sépultures liées aux habitats ; B. inhumations individuelles en position repliée ; C. collectivisation des tombes ; D. mégalithisme ; E. hétérogénéisation des mobiliers funéraires ; F. réapparition des sépultures individuelles. La zone grisée correspond aux sépultures du 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> millénaire abordées lors du colloque.

### Les cultures à cistes Chamblandes : des sociétés à richesses ostentatoires ?

Relier des concepts anthropologiques à des manifestations matérielles susceptibles d'être mises en évidence par l'archéologie reste une opération délicate. Nous pouvons néanmoins réunir ici un certain nombre de faits permettant de consolider l'interprétation.

#### *Échanges à longue distance*

La question des échanges à longue distance est certainement celle pour laquelle on a aujourd'hui réuni l'information la plus abondante. Nous ne reviendrons pas ici sur les travaux de Thirault et Pétrequin qui se sont attaché à démontrer l'importance des réseaux de diffusion des haches d'origine alpine aux 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> millénaire (Pétrequin *et al.*, 2002, 2005 ; Thirault, 2004). Ces réseaux ne sont pourtant pas les seuls. Nous pouvons mentionner l'apport des provinces nord-orientales au niveau de certaines parures et des coins polis (Moinat, Thirault) ainsi que les importations de coquilles marines d'origine méditerranéenne. L'exportation d'objets en silex de la région d'Olten concerne aussi bien les haches de type Glis que certains produits laminaires (Honegger, 2001). Retenons ici l'orientation variable de ces axes d'échanges témoignant de la complexité des relations interculturelles.

#### *Biens de prestige*

La définition archéologique d'un « bien de prestige » pose de nombreux problèmes. Ce type d'objet peut en effet présenter les caractéristiques suivantes (Gallay et de Ceuninck, 1998) :

1. la(les) matière(s) première(s) utilisée(s) est(sont) d'origine(s) lointaine(s),
2. la(les) matière(s) première(s) utilisée(s) est(sont) rare(s),
3. l'ornementation est riche et soignée,
4. plusieurs matières premières sont utilisées conjointement,
5. la chaîne opératoire de fabrication est particulièrement complexe,

6. le temps ou l'énergie investie dans la fabrication est important,
7. l'objet n'a pas une utilité pratique dans la vie quotidienne,
8. l'objet peut s'intégrer dans l'univers symbolique et se retrouver, de ce fait, incorporé dans l'iconographie.

Il va néanmoins de soi qu'un bien de prestige peut n'incorporer qu'une partie de ces caractéristiques et que, par opposition, un bien commun peut présenter de son côté certaines de ces mêmes composantes, une situation qui rend particulièrement délicate l'identification archéologique d'un bien de prestige. Dans le contexte des cistes de types Chamblandes, les objets suivants appartiennent probablement à cette catégorie de biens ou de « richesse », au sens donné par Testart :

- Coins polis probablement fixés à de longs manches qui peuvent, comme le montre la découverte de Cham-Eslen sur le lac de Zoug (Gnepf-Horisberger *et al.*, 2000), être décorés de motifs découpés dans de l'écorce de bouleau (caractéristiques 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8),
- Haches polies d'origine alpine (caractéristiques 5, 7 et 8),
- Haches de type Glis (caractéristiques 1, 5, 6 et 7),
- Pectoraux en défenses de suidés (caractéristiques 3, 6 et 7),
- Ornaments en coquilles d'origine méditerranéenne (caractéristiques 1, 2, 3 et 7).

#### *Mégalithisme*

Le mégalithisme est une des particularités pouvant apparaître dans le contexte des sociétés à richesses ostentatoires (Gallay, 2006). La liaison entre érection de menhirs et cistes de types Chamblandes est démontrée pour les sites du chemin des Collines (Sion, Valais) et Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie). Certaines sépultures de Vidy pourraient avoir été couvertes par des dalles d'anciens menhirs. Enfin certains coffres présentent des dalles de dimensions imposantes dont le transport a nécessité la collaboration d'un nombre considérable de personnes.

#### *Caractère secondaire de la collectivisation des tombes*

Les cistes de type Chamblandes restent dominées par des édifices funéraires destinés à des individus et non à des groupes sociaux, même si l'on observe une tendance secondaire vers une certaine collectivisation et si certaines tombes multiples ont évidemment des connotations familiales.

#### *Présence marginale de morts d'accompagnement*

La question des morts d'accompagnement reste aujourd'hui controversée dans le cadre strict des cistes de type Chamblandes. On démontre en effet que l'absence de rupture articulaire et le contact entre les ossements de deux individus ne suffisent pas à apporter la preuve que les dépôts des corps ont été simultanés. Nous ferons néanmoins remarquer que :

- la présence de morts d'accompagnement est très vraisemblable dans des ensembles contemporains comme les sépultures en fosses-silos,
- certaines mises en scène observables dans les tombes de type Chamblandes présentent des asymétries de dispositions qui, selon Testart, signent la présence de morts d'accompagnement. Mentionnons dans ce contexte les

tombes doubles T1-1901 de Chamblandes et les tombes 66 et 127 de Vidy (Moinat, 2003).

Il est donc important de reprendre aujourd'hui cette question dans un cadre élargi en complétant les données fournies par la taphonomie par une analyse systématique des dispositifs que l'on peut comprendre comme des « mises en scènes ».

La pratique des morts d'accompagnement, si sa présence peut faire l'objet d'un consensus, se révèle néanmoins relativement marginale et son ampleur reste limitée, une situation conforme à ce que l'on observe dans les sociétés à richesses ostentatoires, mais qui s'écarte des hécatombes que l'on peut rencontrer dans les sociétés semi-étatiques à tendance despotique comme en Afrique.

Ce rapide tour d'horizon montre la richesse des contributions présentées dans ce volume. Il révèle également le hiatus existant entre la recherche archéologique et les préoccupations d'ordre anthropologique. Cette situation reflète le décalage existant entre une préhistoire qui bénéficie de fondements méthodologiques bien établis et une recherche anthropologique qui, dans le domaine francophone, se cherche encore. La facilité avec laquelle il est possible de proposer de nouvelles interprétations socioculturelles et de changer de point de vue témoigne clairement dans ce domaine de problématiques peu stabilisées. Ce colloque contribue à souligner ce décalage. Il témoigne, au-delà, d'une urgence : développer et approfondir les bases d'une anthropologie générale répondant aux préoccupations des archéologues. Pour que les préhistoriens qui abordent ces questions essentielles – il y en a de plus en plus – puissent ne plus avoir à s'excuser auprès de leur public de proposer une manière de préhistoire-fiction.

Alain Gallay  
13, Bd du Pont d'Arve  
CH-1205 Genève



## Références bibliographiques

- ALEXANDER J. A. (1977) – The "frontier" concept in prehistory : the end of the moving frontier, in J.V.S. Megaw dir., *Hunters, gatherers and first farmers beyond Europe : an archaeological survey*, Leicester University Press, Surrey, p. 25-40.
- ALEXANDER J. A. (1978) – Frontier studies and the earliest farmers in Europe, in D. Green, C. Haselgrove et M. Spriggs dir., *Social organisation and settlement : contributions from anthropology, archaeology and geography*, 1, 2, British Archaeological Reports, International series, 47/1, Oxford, p. 13-29.
- BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-EL BIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MAY O., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1989) – Évolution du Néolithique de la région sédunoise (Valais central). *Bulletin de la Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles*, 107, p. 75-86.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.
- BEECHING A. (1976) – La question du Cortaillod et des stades culturels qui l'ont précédé. *Études préhistoriques*, 13, p. 15-18.
- BEECHING A., NICOD P.-Y., THIERCELIN F., VORUZ J.-L. (1997) – Le Saint-Uze : un style céramique non-chasséen du cinquième millénaire dans le Bassin rhodanien, in C. Constantin, D. Mordant, D. Simonin dir., *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du colloque International de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France, n° 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile-de-France éd., Nemours, p. 575-592.
- BERTONE A. (1990) – Proposta di definizione di una calcolitica ad abito tradizionale sulle Alpi Occidentali, in Actes du Ve colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Pila, 11-13 septembre 1987, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines* (Aoste), n.s., 1, p. 143-152.
- BERTONE A., FEDELE F., FEDELE A. (1991) – Découvertes récentes dans la vallée de Susa et le problème des relations avec le Chasséen, in A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, C. Mordant, J. Vaquer dir., *Identité du Chasséen, Actes du colloque international de Nemours 1989*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile de France éd., Nemours, p. 69-79.
- BOCQUET A. (1997) – Archéologie et peuplement des Alpes françaises du Nord : du Néolithique aux âges des métaux, *L'anthropologie*, t. 101, 2, p. 291-393.
- CASSEN S., BOUJOT C., VAQUERO J. dir. (2000) – *Éléments d'architecture : exploration d'un tertre funéraire à Lannec et Gadouer (Erdeven, Morbihan) ; constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihanais ; propositions pour une lecture symbolique*, mémoire 19, éd. Chauvinoise, Chauvigny, 814 p.
- CHAMBON P. (2003) – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, XXXV<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, CNRS éd., Paris, 395 p.
- CLARKE D. L. (1968) – *Analytical archaeology*, Methuen, Londres.
- CONSTANTIN C., MORDANT D., SIMONIN D. dir. (1997) – *La Culture de Cerny, Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Ile de France éd., Nemours, 740 p.
- FRIED M. H. (1967) – *The evolution of political society : an essay in political anthropology*, Studies in Anthropology, Random House, New York.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône : contribution à l'étude des relations Chassey-Cortaillod-Michelsberg*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Antiqua 6, Huber éd., Frauenfeld, 344 p., 43 fig., 22 cartes, 63 pl.
- GALLAY A. (1990a) – L'archéologie des peuples en question, in A. Gallay dir., *Peuples et archéologie. Cours d'initiation à la préhistoire et à l'archéologie de la Suisse, 6, résumé des cours, Genève 1990*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie éd., Bâle, p. 5-9.
- GALLAY A. (1990b) – La place des Alpes dans la néolithisation de l'Europe, in P. Biagi dir., *The neolithisation of the alpine region*, International round table, Brescia, 29 april - 1 may 1988, Monographie di Natura Bresciana 13, Museo civico di Scienze naturali, Brescia, p. 23-42.
- GALLAY A. (1990c) – L'ethnoarchéologie, science de référence de l'archéologie, in T. Judice Gamito dir., *Arqueologia hoje, 1 : etno-arqueologia*, Coloquio, Faro, 4-5 mars 1989, Universidad do Algarve, Faro, p. 282-302.
- GALLAY A. (1991) – L'homme néolithique et la mort, *Pour la science*, 164, juin, p. 78-87.
- GALLAY A. (2000) – Cultures, styles, ethnies : quel choix pour l'archéologue ? in R. De Marinis, S. Biaggio Simona dir., *I Leponti : tra mito e realtà, 1. Catalogo di mostra, Locarno, Castello Visconteo-Casorella, maggio-dicembre 2000*, Giubiasco, Gruppo Archeologia Ticino et Locarno, Armando Dadò éd., p. 71-78.
- GALLAY A. (2002) – Maîtriser l'analogie ethnographique : espoirs et limites, in F. Djindjian, et P. Moscati dir., *Data management and mathematical methods in archaeology*, Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, 14, septembre 2001, Liège : extrait, Archeologie e Calcolatori, Firenze, 13, p. 79-100.
- GALLAY A. dir. (2006) *Des Alpes au Léman, images de la préhistoire*, Infolio éd., Golion, 358 p.
- GALLAY A. (2006) – *Les sociétés mégalithiques : pouvoir des hommes, mémoire des morts*, coll. Le savoir suisse : histoire, 37, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 144 p.
- GALLAY A. (2007) – 73 propositions pour rendre compte des sociétés alpines et périalpines du troisième millénaire av. J.-C., in J. Guilaine dir., *le Chalcolithique et la construction des inégalités*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 95-122.
- GALLAY A., CEUNINCK G. de (1998) – Les jarres de mariage décorées du Delta intérieur du Niger (Mali) : approche ethnoarchéologique d'un "bien de prestige", in B. Fritsch, M. Maute, I. Matuschik, J. Müller et C. Wolf dir., *Tradition und Innovation : prähistorische Archäologie als historische Wissenschaft ; Festschrift für Christian Strahm*, Internationale Archäologie, Studia honoraria, 3, Verlag M. Leidorf., Rahden, p. 13-30.



- GALLAY A., NICOD P.-Y. (2000) – Le Néolithique dans les Alpes occidentales, in G. Boëtsch dir., *Évolutions biologiques et culturelles en milieu alpin, Actes de l'Université d'été de la Méditerranée (Aix-Marseille, 1999)*, éd. du CDDP des Hautes-Alpes, Gap, p. 17-38.
- GNEPF-HORISBERGER U., GROSS-KLEE E., HOCHULI S. (2000) – Eine cinzige Doppellaxt aus dem Zugsee, *Archéologie suisse*, 23, 1, p. 2-9.
- HONEGGER M. (2001) – *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final en Suisse*, Collection de recherches archéologiques – monographies, 24, CNRS éd., Paris, 356 p.
- KRAMAR C., SAUTER M.-R., WEIDMANN D. (1978) – La nécropole néolithique de Corseaux-sur-Vevey, *Archéologie suisse*, 1, 2, p. 51-54.
- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G., BRÉZILLON M. (1962) – L'hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne), *Gallia pré-histoire*, 5, 1, p. 23-133.
- MOINAT P. (1997) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le bassin lémanique et la haute vallée du Rhône, in Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil. Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité 7, Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-13 mars 1994, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste)*, 5/6 (1994-1995), n. spéc, p. 39-52.
- MOINAT P. (2003) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes, in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes. Table-ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française, n° 33, Paris, p. 175-184.
- MOINAT P., GALLAY A. (1998) – Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin, *Archéologie suisse*, 21, 1, p. 2-12.
- MOINAT P., SIMON C. (1985) – La nécropole néolithique de Chamblandes (Pully, VD), in *Première céramique, premier métal : du Néolithique à l'âge du Bronze dans le domaine circum-alpin*, Cat. d'exposition (oct.1985-mars 1986 ; Lons-le-Saunier), Musée d'archéologie éd., Lons-le-Saunier, p. 109-113.
- MOINAT P., SIMON C. (1986) – Nécropole de Chamblandes-Pully: nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53.
- OSTERWALDER C., SCHWARZ P.-A. dir. (1986) – *Chronologie : datation archéologique en Suisse*, Antiqua 15, Société suisse de préhistoire et d'archéologie éd., Bâle, 241 p.
- PÉTREQUIN P., ARBOGAST R.-M., PÉTREQUIN A.-M., VAN WILLINGEN S., BAILLY M. (2006) – *Premiers chariots, premiers araires : la traction animale en Europe au 4<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère*, Collection de recherches archéologiques – monographies, 29, CNRS éd., Paris, 400 p.
- PÉTREQUIN P., CASSEN S., CROUTSCH C., ERRERA M. (2002) – La valorisation sociale des longues haches dans l'Europe néolithique, in J. Guilaine dir., *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'Age du Bronze*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 67-98.
- PÉTREQUIN P., CHAIX L., PÉTREQUIN A.-M., PININGRE J.-F. (1985) – *La grotte des Planches-près-Arbois (Jura) : Proto-Cortaillod et Age du Bronze final*, Maison des sciences de l'homme éd., Paris, 273 p.
- PÉTREQUIN P., PÉTREQUIN A.-M., ERRERA M., CASSEN M. et al. (2005) – Beigua, Monviso e Valais: all'origine delle grandi asce levigate di origine alpina in Europa occidentale durante il V millennio, *Rivista di scienze preistoriche*, 40, p. 265-322.
- PÉTREQUIN A.-M., PRAUD I., ROSSY M., ROUGEOT J.-C. (1995) – *La hache de pierre : carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique (5400-2100 av. J.-C.)*, Errance éd., Paris.
- PÉTREQUIN P., WELLER O., GAUTHIER E., DUFRAISSE A., PININGRE J.-F. (2001) – Salt springs exploitation without pottery during prehistory: from New Guinea to the french Jura, in S. Beyries et P. Pétrequin dir., *Ethno-archaeology and its transfers, Annual meeting of the European Association of Archaeologists 5, Bournemouth, 1999*, British Archaeological Reports, International series, 983, Oxford, p. 37-65.
- SAHLINS M.D. (1976) – *Age de pierre, âge d'abondance*, traduction de Stone Age economics, 1974, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard éd., Paris, 409 p.
- SERVICE E.R. (1971) – *Primitive social organisation*, (1962 pour l'édition originale), Studies in anthropology, Random House, New York.
- STÖCKLI W.E., NIFFELER U., GROSS-KLEE E., dir. (1995) – *Néolithique, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age, SPM 2*, Société suisse de préhistoire et d'archéologie éd., Bâle, 358 p., 175 fig.
- TESTART A. (2001) – *L'esclave : la dette et le pouvoir*, Errance éd., Paris, 238 p.
- TESTART A. (2003) – Propriété et non propriété de la terre : 1. L'illusion de la propriété collective archaïque, *Etudes rurales*, 165-166, p. 209-242.
- TESTART A. (2004a) – Propriété et non propriété de la terre : 2. La confusion entre souveraineté politique et propriété foncière, *Etudes rurales*, 169-170, p. 149-178.
- TESTART A. (2004b) – *La servitude volontaire, 1 : les morts d'accompagnement*, Errance éd., Paris, 263 p.
- TESTART A. (2004c) – *La servitude volontaire, 2 : l'origine de l'Etat*, Errance éd., Paris, 139 p.
- TESTART A. (2005) – *Éléments de classification des sociétés*, Errance éd., Paris, 156 p.
- THIRAULT E. (2004) – *Echanges néolithiques : les haches alpines*, coll. Préhistoires, 10, Monique Mergoïl éd., Montagnac, 468 p.
- VORUZ J.-L. dir. (1995) – *Chronologies néolithiques ; de 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien, Actes du colloque d'Ambérieux-en-Bugey, 19-20 septembre 1992*, Documents du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, n° 20, Société Préhistorique Rhodanienne éd., Ambérieux-en-Bugey, 421 p.



## Discussion autour des coffres

Durant les deux jours de la réunion, toutes les périodes de discussion après les exposés ont été enregistrées en vue de leur retranscription. Nous proposons dans cette section l'ensemble des remarques des différents interlocuteurs regroupées par thème et dans l'ordre logique des débats. Par souci de clarté, nous avons ajouté des titres afin de mieux sérier les idées évoquées.

D'un thème à l'autre, les remarques des participants se font de moins en moins nombreuses, n'y voyez pas un quelconque désintérêt ou une fatigue progressive, mais la simple expression des retards accumulés au cours de la dernière journée. Les derniers échanges ont dû être écourtés et la discussion générale n'a pas pu avoir lieu.



Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006, P. Moinat et P. Chambon dir., 2007, Cahiers d'archéologie romande 110, Lausanne, et Mémoires de la Société préhistorique française XLIII, Paris.

## 1. Espagne et Sud de la France

### Pyrénées, les types architecturaux et les accès au coffre



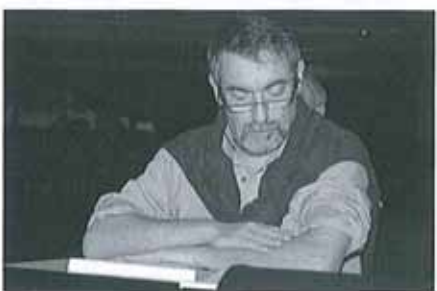
Philippe Chambon

**Philippe Chambon** – Si je résume la position de Jean Vaquer, il distingue deux systèmes différents dans les Pyrénées – un système de tombes en coffres avec ou sans tumulus, dont l'accès est sommital, comme Caramany (Pyrénées-Orientales) ; et un autre comprenant des coffres avec accès frontal. Ces deux ensembles fonctionneraient indépendamment et auraient leur propre filiation depuis les phases les plus anciennes jusqu'à des phases relativement récentes, notamment pour les sépultures à accès frontal. Est-ce bien cela ?



M. Jean Vaquer

**Jean Vaquer** – Tout dépend de la chronologie. J'aurais tendance à placer Caramany et Najac (Siran, Hérault) exactement dans la même la même étape. À Caramany, les coffres enterrés ont bien un accès par le haut avec une condamnation. Les ossements sont mal conservés, cependant je ne pense pas que ces coffres enterrés soient destinés à des utilisations multiples. Les grands coffres aériens ne contiennent pas beaucoup d'os non plus et ils ont connu des réutilisations au Néolithique final et à l'âge du Bronze – ce qui montre bien d'ailleurs que ces monuments fonctionnaient un peu comme des dolmens puisqu'ils sont restés visibles très longtemps. Sur le plan des accès, je ne peux pas affirmer que les grands tumulus de Caramany n'avaient pas un accès frontal. Les couvertures ne sont pas conservées, et faute de restes osseux, caractériser le fonctionnement des tombes est impossible. Toutefois les deux types, avec tumulus clairement démontré et fosse avec entrée frontale, c'est-à-dire le type qui nous rappelle le Solsonien, existent à mon sens dans un créneau comparable à celui de Tavertet, c'est-à-dire au Montbolo final – Chasséen ancien, que je situe entre 4300 et 4000 av. J.-C., pour la phase chasséenne décorée. Je me fonde, pour la chronologie, sur Giribaldi, où cet horizon dérive de celui des Vases à Bouches Carrées phase moyenne Rivoli-Chiozza, donc postérieur à la phase moyenne des Bouches Carrées.



Henri Duday

**Henri Duday** – Dans les petits coffres enterrés du Camp del Ginèbre à Caramany, malgré la très mauvaise conservation des os, on a retrouvé des capsules d'émail dentaire en connexion anatomique entre l'arcade supérieure et l'arcade inférieure. Cela nous a tout de même permis de déterminer l'âge au décès et il est clair que les coffres ont une dimension proportionnelle à la taille de l'individu : un périnatal et des enfants d'âges différents. Ce sont des structures qui ne sont pas destinées à être rouvertes et qui ne le sont pas. Pour les coffres des trois grands tumulus, un est réduit à une portion du tumulus et le coffre manque, mais pour les deux autres nous n'avons pas d'indice d'entrée latérale. Comme le dit Jean Vaquer, ces coffres ont subi des perturbations très tardives, notamment à l'âge du Bronze pour un ; cependant, et malgré la recherche spécifique des indices de couloir, d'accès latéral, rien ne permet d'argumenter en ce sens.

Dernier point, la diversité des pratiques : il existe donc des inhumations et des crémations, et notamment une crémation primaire. Dans une tombe qui se présente exactement, en morphologie extérieure, comme un coffre enterré, avec le cercle de gros galets dressés, l'empierrement au centre, une femme couchée sur le côté a été brûlée *in situ*. Le cercle qui comprend cette crémation primaire est juxtaposé à un second comprenant cette fois un caisson. Enfin, le site a aussi livré des dépôts secondaires à crémation, c'est-à-dire des os brûlés dans un contenant probablement organique et recouverts par une assiette retournée.

### Rapport entre les coffres et les autres types de sépultures de part et d'autre des Pyrénées

**Miquel Molist** – Nous sommes peut-être un peu trop fixé sur Caramany et Tavertet. Si on considère ces grands sites comme la norme, on fait probablement fausse route. Pour



la région de Solsona par exemple, les sépultures à tumulus au-dessus du sol ne représentent que 2% ou %, tandis que les sépultures plus simples, par exemple les chambres enterrées, atteignent 43% et les chambres avec accès latéral en marge, 14%. Il faudra trouver une explication logique, historique ou idéologique, pour traduire ce que représentent ces grands monuments de Tavertet ou Caramany. Si on laisse de côté ces gisements, nous avons l'impression que les populations agropastorales de ces régions ont des pratiques sépulcrales très diversifiées, et nous avons proposé, dans un article de 1986, de voir une forme d'unité dans les gestes funéraires. Malheureusement Caramany, avec les incinérations, s'inscrit contre cette hypothèse.

**Philippe Chambon** – De part et d'autre des Pyrénées, dans quelle mesure peut-on être sûr que la concentration de sépultures correspond à la réalité néolithique, ou bien peut-on penser que les gisements comportaient et comportent encore plus de sépultures que ce que nous montrent les plans, notamment pour les fouilles un peu anciennes?

**Jean Vaquer** – À Caramany, il y a une vingtaine de sépultures, plus d'autres qui ont probablement disparu à cause de l'érosion, très forte dans certaines zones. Alain Vignaud envisage une durée assez longue. Je ne suis pas d'accord sur ce point : à mon sens il s'agit d'un ensemble funéraire qui a fonctionné sur une durée assez courte, avec des violations ultérieures. Fixer la durée réelle est très difficile. Les fouilles n'ont concerné que les coffres qui se voyaient. Le cas de Bordasse (Conilhac-de-la-Montagne, Aude) est intéressant avec ses neuf tombes individualisées : la nécropole est située sur un bord de plateau, et l'érosion a dégagé les coffres. Enfin, je ne pense pas qu'il y ait dans notre région des nécropoles de type Chamblandes avec un très grand nombre de tombes en coffre. L'impression est que ces coffres-là, dans le Chasséen, qu'ils soient sous tumulus ou en fosse avec accès frontal, ou marqués par un menhir, ne représentent qu'une très petite partie des tombes. Elles correspondent potentiellement à des personnages importants, vu les mobiliers qu'on trouve dedans, plus ostensibles que ceux mis au jour dans les tombes d'habitat. Pour le Chasséen, ce qui est sûr, c'est qu'on a beaucoup de morts au sein des habitats : en silos, en fossés, dans des puits, et surtout des os isolés partout. Les os isolés peuvent correspondre à des individus sans sépulture ou à des sépultures aériennes qui ont fini un jour ou l'autre rejetées dans un fossé. Par rapport à la durée du phénomène chasséen, aux grands habitats reconnus, il est certain qu'on a un déficit de tombes. Cela paraît évident par rapport au Bronze final, par exemple, au cours duquel on peut établir aisément une relation entre habitats et petites nécropoles.

**Miquel Molist** – En Catalogne, il y a deux modèles. D'un côté se trouvent les grands sites, les nécropoles de sépultures en fosses, qui comprennent quarante ou cinquante sépultures, jusqu'à plus de cent vingt comme à la Bòbila Madurell (Sant Quirze del Vallès, Vallès Occidental). D'un autre côté, plus près du monde pyrénéen, dans le Solsonès, l'Osona ou l'Empurdà, le modèle qui ressort des fouilles, c'est plutôt celui de petits ensembles de six à neuf sépultures, voire dix sépultures : à Tavertet on en compte sept, je crois que c'est huit ou neuf aussi à el Llord (Castellar de la Ribera, Solsonès), et il y en avait à nouveau sept ou huit sur le site d'Andorra, la Feixa del Moro (Juberri). Est-ce représentatif de la communauté vivante? Je suis partagé. Je crois que oui, dans une certaine mesure, à el Llord; resitués dans le contexte montagnard, je pense que les gisements solsoniens, comme Bordasse côté français, peuvent être représentatifs de la communauté. Par contre, Tavertet et Caramany sont des nécropoles particulières. Dans le Vallès, je pense que les durées sont plus longues.

**Gilles Loison** – j'aurais voulu revenir sur la question de l'accès à la tombe, donc à la chambre funéraire. Il existe de manière évidente deux modalités : l'accès latéral et l'accès supérieur. Par exemple dans le site du Crès, où l'on a ces cavités latérales, on a dans une phase ancienne du Chasséen des tombes avec accès latéral. Et je pense que cette question-là est importante à traiter, pas seulement dans le cadre des coffres.



M. Miquel Molist



Gilles Loison et Pierre-Arnaud de Labriffe



Arienne Winiger et Elena Burri à l'accueil

## Coffres en dalles et matière première

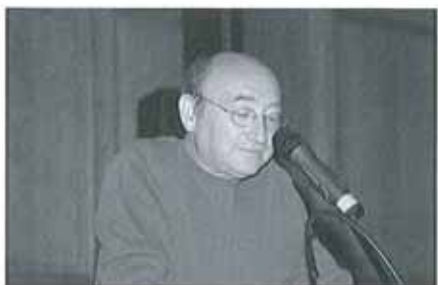
**Pierre-Arnaud de Labriffe** – Pour revenir sur ce qui vient d'être évoqué, c'est-à-dire l'opposition entre les établissements montagnards et ceux de la plaine, la situation du Bronze ancien propose un éclairage différent : dans les plaines languedociennes, on connaît quelques exemples de coffres. La disponibilité des matériaux pour ériger des coffres n'est donc pas un critère absolu pour justifier l'absence de coffre.

**Philippe Chambon** – Envisageons un moment de renverser la problématique quant à la disponibilité du matériau. Pourquoi ne pas envisager quelquefois l'hypothèse inverse, à savoir que les néolithiques aient utilisé des dalles, pour les coffres, en l'absence de bois ? Cependant, lorsque vous dite qu'il n'y a pas de coffre dans la plaine, cela signifie-t-il qu'il n'existe pas de coffre ou qu'il n'existe pas de coffre en pierres ?

**Gilles Loison** – Au Crès (Béziers, Hérault), il n'y a pas de coffres en matière périssable, mais dans les fouilles anciennes il est très possible qu'on n'ait pas repéré les indices allant dans ce sens. Notre communication sur Pontcharaud (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) évoque ce problème-là puisque, lors de la fouille, nous n'avons pas identifié ces structures. C'est donc aussi un problème méthodologique [NdE : communication non publiée].

## Horizon chronologique et diversité culturelle

**Philippe Chambon** – L'homogénéité de l'horizon chronologique Chasséen-Cortailod-Lagozza-Sepulcros de fosa est souvent soulignée. Que pense Alain Beeching de l'homogénéité culturelle ou de la diversité culturelle avant cet horizon. L'hétérogénéité de tous ces groupes est-elle plus marquée que dans l'horizon suivant ? Dans un registre différent, comment interpréter les chevauchements entre les groupes, comme celui entre le Montbolo et le Chasséen ancien/Préchasséen : est-ce une réalité historique ou un problème documentaire ?



Alain Beeching

**Alain Beeching** – Les « biseaux » du tableau chronologique ne correspondent pas simplement à une indécision. Disons que ça peut être deux choses : une indécision sur la date exacte de début et de fin (souvent le début). Mais il faut admettre que, dans une région donnée, plusieurs entités culturelles peuvent parfois se chevaucher. Ces phénomènes sont difficiles à établir ; ainsi on sait qu'il existe une relation entre le Saint-Uze et le Chasséen, mais si on ne peut plus éluder cette relation, il est bien difficile de dépasser ce simple constat.

L'homogénéité de ce qu'on appelle des cultures archéologiques, par exemple le Chasséen, on le sait bien, est douteuse. Bien souvent, on confond l'entité culturelle dans sa dénomination, un archétype de production par exemple, avec son extension chronologique et sa position géographique. La question a largement été posée sur le Chasséen décoré, placé ancien à une certaine époque, et qui continue à avoir une certaine réalité dans ce sens-là... mais pas dans toutes les régions de la même manière : il n'existe pas partout, et il peut être plus récent selon les régions.

Les grandes entités comme le Cortailod, le Chasséen, etc., ont un sens, mais quand on change de régions on rencontre des entités culturelles qui chevauchent les définitions à partir desquelles on a établi ces nomenclatures. Je continue à les mentionner là parce qu'on est bien en peine de s'en passer si on veut avoir une vue générale. D'une part, tout le monde fait ce genre de tableau, pour se repérer ; d'autre part, il n'y en a jamais dans les manuels, parce que personne ne veut prendre le risque de fixer les limites et d'attirer des contestations. Il faudrait évidemment le revoir complètement.

**Alain Gallay** – J'aimerais répondre à Alain Beeching concernant ces problèmes de faciès culturels. Je crois qu'il faut faire extrêmement attention. Je pense que tant qu'on essaiera d'établir des distinctions de type L et T, c'est-à-dire espace et temps, sans les relier à des interprétations de type fonctionnel, on ne débouchera sur rien. Donc il faut absolument,



à partir du moment où on commence à établir des classifications sur la base de la céramique, puisqu'on fait surtout cela sur la céramique pour le Néolithique, il faut mettre à ces subdivisions une interprétation de type fonctionnel, en termes de peuplement, de diffusion commerciale, d'échange, ou autre... n'importe quoi, mais une interprétation fonctionnelle. On a commencé à le faire quand on prend par exemple l'intervention du Cordé, des caractéristiques stylistiques Cordé sur le lac de Neuchâtel. Pierre Pétrequin, dans l'Ain, quand il parle des interrelations entre le Cortaillod et le Néolithique Moyen Bourguignon, pose des interprétations fonctionnelles en termes de peuplement. Il faut arrêter de faire des subdivisions qui n'ont pas ce volet de type interprétation fonctionnelle, qui peut varier en termes de peuplement, en termes de fonctionnalité économique, etc.

**Alain Beeching** – Un tel schéma permet de se repérer et de se mettre d'accord sur un minimum de repères : ce n'est que de la chronologie. Les entités figurées sont celles communément admises. Je viens de tenter d'expliquer qu'il n'était pas figé, bien au contraire : il existe des variations dans l'espace et dans le temps et l'interprétation d'une même entité diffère selon les régions.

### Relation entre les habitats et les sépultures en Corse

**Christian Jeunesse** – En Corse, on a vu une situation extrêmement originale, d'imbrication entre l'habitat et le funéraire. Quels sont les indices qui vous ont conduits à supposer que vous aviez affaire éventuellement à des habitations ?

**Christophe Gilabert** – Lorsque nous sommes arrivés sur le site, vu la proximité architecturale et géographique des architectures, on a plutôt penché pour une interprétation funéraire, type « aires cultuelles ». La fouille a, au contraire, révélé beaucoup d'indices nous orientant vers des productions domestiques. Au niveau du mobilier, nous avons une céramique domestique, de la vaisselle commune. Les nombreux éléments lithiques, notamment en quartz, relèvent de productions opportunistes, et ressemblent beaucoup à ce qu'on recueille sur des habitats proches. Sur le plan architectural, nous avons trouvé l'an dernier des trous et des calages de poteaux qui nous orientent vers des parois et donc à des aménagements de type habitat. Dans certaines parties de l'habitat, au-dessus d'un radier qui constitue le fondement de toutes ces structures rectangulaires et qui semble vraiment constituer un sol, nous avons mis au jour des éléments en argile qui pourraient correspondre à des éléments d'architecture en terre fondue ; Julia Wattez est actuellement en train de les analyser. Voilà les éléments qui nous poussent vers une interprétation strictement domestique, sachant qu'il y a environ trente structures de ce type. Elles sont très homogènes avec des dallages parfois extrêmement soignés. On ne peut pas être certain que la totalité soit des habitats. Nous aurions alors affaire à un village très important, ce qui semble en contradiction avec les premières approches environnementales sur les potentialités de la zone.

**Christian Jeunesse** – L'idée est-elle qu'il y a des sépultures dans l'habitat ou des sépultures dans l'habitation, ou alors une stratigraphie, une succession, avec d'abord un habitat et ensuite une utilisation funéraire, ou l'inverse ?

**Christophe Gilabert** – Il n'y a aucune sépulture associée à l'habitat mais une exclusion des zones. Elles sont extrêmement proches, mais dans une même zone on ne note pas de succession habitat supposé et funéraire.



Alain Gallay



Christian Jeunesse



Franck Leandri

## 2. Nord de la France, Alsace et sud de l'Allemagne

Tombes en alcôve : architecture, chronologie, vocabulaire et grammaire...



Patrick Moinat et Gilbert Kaenel

**Patrick Moinat** – Les tombes en alcôve de Gurgy sont creusées dans quel type de sédiment ? Comment ces structures peuvent-elles être aménagées dans des sables ou des sédiments relativement fins ? Pourquoi est-ce que ces niches ne s'effondrent-elles pas ?

**Stéphane Rottier** – Nous sommes vraiment dans du gravier et du sable. On constate bien des effondrements mais l'architecture tient suffisamment longtemps pour déposer le cadavre dans l'espace qui lui est destiné. On a effectivement l'impression que les parois ne devraient pas tenir longtemps, toutefois les premières fosses fouillées ont été couvertes avec des tôles il y a maintenant trois ans (afin de prendre des vues aériennes à l'issue de la fouille), et les parois sont encore verticales. Pour les cas de surplomb on va procéder à des expérimentations, en recréant une fosse en alcôve et en observant son évolution.

**Pierre-Arnaud de Labriffe** – Est-ce que ces fosses ne sont pas exactement les mêmes que celles qu'on rencontre au Néolithique ancien rubané et ne peut-on pas s'interroger sur la durée d'occupation, d'utilisation de ce cimetière ? Ces structures à niche sont-elles obligatoirement néolithique moyen, pour ne pas parler de Chasséen ?

**Stéphane Rottier** – la chronologie ne repose pas sur le mobilier, insuffisant pour placer ces tombes dans une culture plutôt qu'une autre. Une datation  $^{14}\text{C}$  a été faite sur l'une d'entre elles. Les mesures seront multipliées dans les années à venir mais ce premier résultat indique 4300-4100 av. J.-C., ce qui ne nous place pas parmi les plus anciennes tombes du site. Par ailleurs, dans le Rubané, mais Corinne Thevenet pourrait en parler mieux que moi, on observe une systématisation de la situation de l'alcôve par rapport au creusement qu'on ne retrouve pas ici. L'air de famille avec les sépultures rubanées est évident, mais certains critères les en différencient.



Stéphane Rottier

**Pierre-Arnaud de Labriffe** – Connaît-on aussi au Villeneuve-Saint-Germain des sépultures comme celles-là ?

**Corinne Thevenet** – Comme le disait Stéphane Rottier, à Gurgy la position de la niche et de la banquette est bien plus variable que dans le Rubané. Le vocabulaire architectural est identique, mais la grammaire change. Ces tombes sont très fréquentes dans le Rubané tant dans la vallée de l'Aisne, que dans la vallée de la Marne, en Bassée, en Lorraine et visiblement aussi à Colombelles (Calvados), le site Rubané de Normandie... dans l'Yonne aussi. Au sein du Villeneuve-Saint-Germain, une fouille récente a révélé une tombe de ce type, mais la datation n'est pas très assurée. Il s'agirait alors de la première reconnue dans un tel contexte.

### Identité culturelle et coffre en bois



Corinne Thevenet

**Alain Beeching** – Quand on place des événements autour de 4200-4000 av. J.-C. dans le sud de l'Yonne on est bien obligé de se poser la question de l'identité des gens présents dans la région à cette époque-là, que ce soit à Gurgy ou à Monéteau. On peut éviter pudiquement de prononcer le mot de Chasséen, on peut parler en dates radiocarbone... mais quelle idée vous faites-vous de ces populations ?

**Philippe Chambon** – Nous avons lancé un projet sur une petite portion de la vallée de l'Yonne, 10 km de long en aval d'Auxerre, dans laquelle six gisements ont livré plus de deux cents sépultures pour la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire, grossièrement. Le problème est que nous n'avons pas beaucoup de matériel pour accrocher ces tombes à des



entités culturelles. On sait qu'il y a du Chasséen. À Monéteau, pour faire simple, nous disons Chasséen, mais c'est sûrement plus complexe que ça. Katia Meunier a mis en évidence des éléments céramiques que l'on trouve à Pontcharaud, donc peut-être préchasséen au sens auvergnat. D'autres éléments sont assurément non chasséens, sans qu'on puisse pour autant les qualifier. Si on se fie uniquement à la céramique tout est d'obédience chasséenne, mais à Monéteau il y a plusieurs types de sépultures, et un seul livre du matériel chasséen. Le reste est un peu indistinct. Enfin, on est dans une zone de contact, à la limite sud-est du Cerny, et pour l'instant nous ne savons pas ce qu'il y a au-delà.

**Alain Beeching** – C'est bien ce que je voulais que tu dises. Dans les zones de contact il y a forcément des interactions; il est étonnant que l'on n'ait pas encore identifié les éléments non chasséens dans cette zone.

**Philippe Chambon** – Il existe un autre élément. À Gurgy, tous les sujets sont en position fléchie sur le côté gauche, sauf dans des cas de tombes à niche, où il peut y avoir des sujets en position fléchie sur le côté droit ou bien dans le cas de sujets inclus dans le remplissage d'autres sépultures. Et dans ce cas-là, si j'ai bonne mémoire, les tombes à banquettes pourraient éventuellement être exclues de cette tradition. Cette impression est-elle conforme aux faits ?

**Stéphane Rottier** – Effectivement les individus qui ne sont pas fléchis vers la gauche se retrouvent principalement dans les tombes à niches et les sépultures recreusées dans le remplissage d'autres tombes. Ce ne sont pas des sépultures incluses dans les remplissages, mais bien des sépultures recreusées, donc plus récentes. Au sein des quatre-vingt tombes fouillées jusqu'à présent, sept ou huit individus n'ont pas les membres inférieurs fléchis vers la gauche.

**Philippe Chambon** – Si l'on prend en compte la tombe de Sublaines, qui, bien que très érodée, semble appartenir à cette « famille », on assiste à une multiplication de ces tombes à surcreusement latéral, hors des contextes où elles ont été reconnues initialement, à savoir d'abord les *Sepulcros de fosa* puis le Rubané.

**Stéphane Rottier** – Le terme de tombes à banquettes me gêne un peu, notamment à Gurgy, puisqu'on n'a pas toujours une banquettes effective, et par rapport aux tombes rubanées dont on parlait précédemment, quand cette banquettes existe elle ne comprend aucun dépôt.

**Philippe Chambon** – En ce qui concerne l'ouest de la France, le problème majeur consiste à identifier comment ces architectures s'intègrent ou ne s'intègrent pas à cette discussion. Peut-être faut-il repartir de la structure centrale, et définir strictement son architecture. Cette définition permettrait de pousser la confrontation avec les autres architectures en coffres, je pense notamment aux dimensions et aux choix des supports.

**Ludovic Soler** – Une des choses est évidemment la grande diversité de construction; et tout semble tourner autour de 4500 av. J.-C. Mais ça demande à être approfondi, je suis bien d'accord.

Ciste ou coffre, Chamblandes ou pas Chamblandes ?

**Philippe Chambon** – J'adhère à la délimitation du phénomène coffre tel que l'a proposé Christian Jeunesse, mais je ferais quand même un *distinguo* entre coffre et coffre Chamblandes. Tant dans les Pyrénées qu'en Catalogne, il existe bien des coffres, mais les données les plus récentes pour ces deux régions permettent désormais de rejeter l'appellation Chamblandes. Ce sont bien des choses qui sont différentes. Inversement, et c'est ce que j'ai tenté de démontrer, il est beaucoup plus difficile d'exclure les sépultures de France moyenne du phénomène Chamblandes. Il faut que ce terme ajoute du sens à celui de



Denis Weidmann au premier rang dans l'auditoire



Ludovic Soler

coffre : si un coffre Chamblandes est seulement un coffre, l'appellation n'a plus aucun intérêt. Je distingue deux niveaux : les coffres unifient déjà tout un territoire, au sein duquel s'exprime différentes pratiques, dont les Chamblandes.

**Patrick Moinat** – Pour moi, le Chamblandes c'est d'abord un coffre en dalle. La question de savoir si on peut le substituer au bois ne se pose même pas. Je fais appel finalement à un sentiment humain, qui est de dire « je vais me faire enterrer selon des pratiques funéraires qui sont celles d'un lieu », et je pense que même si on est dans un lieu où il y a de la pierre, où il est facile de faire des coffres, ce n'est pas une question de choix de matière, mais un vrai choix culturel.

**Christian Jeunesse** – Je voulais rebondir sur l'intervention de Philippe Chambon. J'ai été frappé par la dimension des coffres pour la zone du Languedoc oriental, la zone pyrénéenne et la zone qui est au-delà des Pyrénées. Effectivement, il y a des choses qui sont plus grandes que ce qu'on trouve habituellement dans les contextes dits Chamblandes ; on l'a vu notamment pour Najac, Jean Vaquer a bien insisté là-dessus. Il semble se dessiner une aire avec des coffres plus importants. Enfin, à propos de ce choix de se faire enterrer avec de la pierre, le cas de Beurieux me semble intéressant, puisqu'il ne s'agit pas d'une région où on trouve des grosses pierres : à quelle distance est-on allé chercher les pierres ?

**Corinne Thevenet** – Je suis désolée, je ne peux pas exactement répondre à cette question en termes de distance, mais ce module de pierres n'a rien d'exceptionnel non plus. *A priori* c'est vraiment de la matière première locale.

**Guy Richard** – Je voudrais demander à Philippe Chambon ce qu'il pense des coffres de la nécropole d'Auneau en Eure-et-Loir.

**Philippe Chambon** – Il y a bien des coffres en pierres à Auneau. On retrouve aussi la position sur le côté gauche. On peut être dans cette ambiance. Les coffres sont des petites constructions agencées sommairement. Est-ce la structure réelle ou bien y a-t-il une construction en bois à l'intérieur des pierres ?

### Cercueils et contenants périssables



Jean Leclerc et Philippe Chambon

**Jean Leclerc** – Eric Boës nous a présenté des beaux cercueils : ce n'est pas souvent qu'ils sont aussi bien marqués par une différence sédimentaire. Le problème tient à la façon d'éliminer l'hypothèse cercueil, dans les autres cas, en relevant l'altitude de la base des os pour voir si elle est régulière ou pas. C'est une idée séduisante : dans une vie antérieure on faisait ça sur les sols paléolithiques pour chercher ce qu'on voulait appeler, par analogie avec l'effet de paroi, un effet de sol. Je ne suis pas sûr qu'elle soit taphonomiquement correcte, parce que le cercueil est une structure provisoire, et s'il arrive sur un sol plan, pas de problème, les os descendront régulièrement de deux ou trois centimètres lors de sa destruction. S'il arrive sur un sol avec des trous et des bosses, il n'y a pas de raison que ces trous et ces bosses se combleront pendant le temps qu'il faut pour que le cercueil se décompose, donc autrement dit cercueil ou pas cercueil, avec la décomposition du corps et des planches les os descendront dans les trous. Les fossoyeurs néolithiques ne faisaient pas de belles tranchées avec un sol plat à la manière des archéologues, mais bien plus sûrement des trous. Ce que l'on montre avec le niveau des os, c'est la régularité du fond de fosse : je crois que le cercueil n'y est pas pour grand-chose.

**Henri Duday** – Je ne suis pas tout à fait d'accord ; pour des périodes beaucoup plus récentes, des cercueils en bois avérés, avec les clous, des traces, on en a fouillé beaucoup ; on a enregistré des quantités de cotes de profondeur ; alors ou le hasard extraordinaire fait que d'une manière générale, quand le cercueil est avéré, on a un niveau inférieur des os qui est régulier, plan bien que pas forcément horizontal ; ou bien il faut imaginer autre



chose... Jean Leclerc dit qu'« il n'y a pas de raison que ça ce comble », toutefois il y a les jus de décomposition qui passent au travers, et il y a l'action des lombrics; on sait très bien que les lombrics vont remonter du sédiment. Je suis convaincu qu'au moment où le bois pourrit complètement, les irrégularités originelles de la fosse ont été gommées par cette diagenèse du substrat liée à l'action des lombrics.

**Jean Leclerc** – Mon intervention dérive de mes observations de terrain à Bazoches-sur-Vesle. Dans cette sépulture le fond était du gravier, et il y avait des alignements transversaux de dalles tous les deux ou trois mètres, de sept à huit centimètres d'épaisseur. Les corps étaient déposés dans le sens de la longueur sans tenir aucun compte de ces séparations qui n'étaient donc pas fonctionnelles d'un point de vue funéraire. Or les squelettes au niveau où ils étaient sur des dalles étaient à la hauteur des dalles, et entre celles-ci descendaient de sept-huit centimètres; quitte au besoin à fracturer un os sur le bord. Ce que j'interprète provisoirement comme la présence d'un plancher qui s'est détruit. Ça prouverait que l'intervalle sous ce plancher ne s'est pas comblé, que les os se sont fracturés, courbés parfois, enfin multifracturés, de façon à descendre de sept-huit centimètres entre les alignements.

**Henri Duday** – Tu décris exactement ce qu'on a lorsqu'un fond de cercueil se fragmente sur des supports transversaux, qu'ils soient en bois ou qu'ils soient en pierre. Quand il s'agit d'espaces qui font sept ou huit centimètres de haut, on voit même des dynamiques de plaques avec des choses qui se déplacent latéralement. Je n'évoquais qu'un cercueil plat sur un fond de fosse un peu irrégulier.

**Philippe Chambon** – Je voudrais attirer l'attention sur la différence entre restitution et interprétation. Ce n'est pas parce que les faits ne s'organisent pas de façon suffisamment cohérente pour que les caractères spécifiques d'une sépulture soient mis en évidence qu'ils n'existent pas: l'absence de faits n'est bien souvent pas significative. Il y a des cas où les faits permettent de conclure à un certain type de tombe, d'autres cas où les faits permettent de conclure à un autre type de tombe, et au milieu il y a tous les cas où les faits ne sont pas suffisamment probants pour pencher dans un sens ou dans un autre.

**Patrick Moinat** – Nous sommes dans des cas où on a finalement que l'anthropologie de terrain pour répondre à l'argumentation coffre non coffre; et c'est excessivement difficile dans beaucoup de cas. Pour Vidy, c'est le même problème. Je vous ai dit qu'il y a des coffres en bois et je pense qu'il n'y a pratiquement que ça, mais il reste un 20-30 % de sépultures où je ne peux pas avoir plus que le critère anthropologique pour déterminer si c'est un coffre en bois ou pas. Et pour le moment, je ne retiens pas ces cas, parce que je n'ai pas assez d'arguments pour le faire. Il faut, à mon avis, un minimum en plus pour qu'on arrive à dire clairement que c'est un coffre. Il subsiste cependant une insatisfaction, car je suis à peu près convaincu qu'il y a des espaces vides, même si on ne peut pas les expliquer.

**Eric Boës** – Il est important d'avoir en tête qu'une chose peut exister même si on ne la voit pas, c'est-à-dire réfléchir sur la typologie de ce que l'on cherche. Aujourd'hui, on a utilisé le mot coffre, mais qu'entend-on par coffre? Est-ce qu'il y a du bois sur le corps, ou simplement des planches calées? Notre terminologie, floue, englobe beaucoup de catégories. Il nous faut chercher des arguments en fonction de la variabilité possible.



Jean-Gabriel Pariat



Éric Boës

### 3. Plateau suisse et France voisine

#### Lenzburg et les tombes collectives

**Christian Jeunesse** – Lenzburg est un peu à part au sein des nécropoles Chamblandes, avec une fréquence très élevée de tombes collectives. Si j'ai bonne mémoire, c'est à Lenzburg qu'on trouve la ciste qui a livré le plus grand nombre d'individus, jusqu'à 17. La question de l'architecture se pose également, évidemment, avec cette agglutination à l'une des extrémités du petit complexe qui a été fouillé. Ces cistes qui sont groupées sous une espèce de cairn.

**Philippe Chambon** – En ce qui concerne Lenzburg, et le problème du collectif, Elisabeth Bleuer a montré qu'il y avait bien deux utilisations différentes, séparées par une couche de sédiment dans la tombe qui contient dix-sept sujets. Est-ce qu'il faut considérer d'emblée ces tombes avec de nombreux sujets comme différentes, ou bien est-ce tout simplement le résultat d'une évolution après un début somme toute classique ?



Élisabeth Bleuer

**Elisabeth Bleuer** – On voit bien une séparation entre les onze individus d'un côté et les six de l'autre. Toutefois je ne sais pas ce que ça signifie cette couche, ni l'intervalle de temps qu'elle matérialise entre les deux séries de dépôts.

#### Chamblandes et les dépôts d'os animaux

**Jean Vaquer** – Dans les nécropoles Chamblandes il y a souvent des dépôts de faune : s'agit-il de dépôts d'offrandes carnées ou d'os isolés ? Quelle position ont-ils ?

**Patrick Moinat** – Les premières déterminations de Jacqueline Studer montrent que le spectre des espèces renvoie presque exclusivement à la chasse. Il y a, d'une part, des dépôts qui sont clairement organisés, par exemple une petite coupe en calotte avec un astragale de cerf qui est déposé à côté. Ce type de dépôt se trouve dans les fosses, avec le mobilier, et pas associé au corps. Et d'autre part, en dehors de ces dépôts clairs, on rencontre assez systématiquement un ou deux petits os ou des fragments de diaphyses d'extrémités dans la tombe ou dans la fosse ; leur présence ne paraît pas fortuite mais on ne peut pas en dire beaucoup plus. On se situe donc dans le registre symbolique plutôt que dans le registre alimentaire.

#### Menhirs, cistes et gravures

**Alain Beeching** – Dominique Baudais n'a pas reparlé, pour Thonon, du monolithe couché au centre de la nécropole, et je me souviens, lors d'une visite, de dalles de couverture qui pouvaient évoquer des stèles ou des menhirs en réemploi.

**Dominique Baudais** – Le menhir se situait entre l'alignement, ce que j'ai appelé la lanière externe à l'est, et le groupe du centre. On l'a retrouvé couché dans une fosse, il a été abattu à une période assez récente, dans la mesure où la fosse a recoupé le niveau de l'Âge du Bronze. Le problème, c'est que son niveau d'insertion est complètement détruit. On ne peut pas prouver qu'il est contemporain de la nécropole. Un certain nombre d'indices montrent que le menhir était dressé, notamment sa position par rapport aux tombes et une aire sans sépulture de 2 x 6 m orientée nord-est sud-ouest devant le menhir. Pour moi, il est contemporain de la nécropole, mais de quelle phase, aucun indice. Par contre, dans les tombes on a effectivement des réutilisations de dalles portant des cupules : la tombe 71, la tombe 55... on a trois ou quatre dalles avec des cupules, soit dans l'architecture, soit dans deux cas de dallage de fond. Et puis, on a une dalle de couverture sur la tombe 105 qui est une dalle complètement gravée, qui porte des cupules,



des espèces de demi-cercles, des triangles et quelque chose qui ressemble à des animaux. Cette dalle est cassée, les cassures passent à travers les gravures. Ce n'est pas de la gravure postérieure sur une dalle qui aurait pu traîner, mais c'est effectivement une dalle gravée durant le Néolithique, puis cassée et réutilisée dans une tombe. C'est la même tombe qui livre des cupules sur des éléments de dallage; elle a été perturbée à une époque postérieure, mais livre une céramique complète, un petit vase en calotte qui se raccorde bien au proto-Cortaillod. C'est donc un phénomène ancien... J'ai oublié de dire que, dans une autre tombe, nous avons mis au jour un vase complet type proto-Cortaillod à anse comme on les connaît en Valais. Les dalles gravées sont en tout cas contemporaines ou plus anciennes que ce qui est de tradition Egolzwill, soit le Néolithique moyen I. Elles apparaissent dès le début de la nécropole ou sont même d'une phase antérieure. Pour conclure je pense qu'on a un phénomène mégalithique qui doit exister dès le début, mais qui perd son sens par la suite.



Dominique Baudais

### Signalisation de surface : tertre et dalle de marquage

**Philippe Chambon** – Je voulais revenir sur le problème du marquage. Il me semble un peu minimaliste d'imaginer que des petites stèles suffisaient à signaler ces sépultures, dans la mesure où il n'y a jamais de recoupement. La matérialisation de la tombe en surface devait être plus concrète. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait en plus une petite stèle, comme dans nos cimetières actuels la dalle en tête de la tombe.

**Elisabeth Bleuer** – Pour Lenzburg, je trouve quand même remarquable que le monument 2, qui est construit beaucoup plus tard, respecte les cistes Chamblandes. Les tombes restaient donc visibles.

**Patrick Moinat** – le marquage reste une option minimaliste, mais dans les faits, on n'a que ça. Dans le cas de Lenzburg, si on regarde bien les photos et qu'on suit les limites de décapage, un peu de géométrie descriptive permet de démontrer que les cistes sont enterrées et que le niveau du monument 2 correspond à un niveau supérieur du décapage. À ce même niveau, on a des bases de dalles qui sont plantées dans le sédiment; ces bases constituent des marquages ou des dalles dressées. Il s'agit donc bien d'observations assez régulières dans ces nécropoles.



Esther Gatto

### Mobilier de prestige, restes animaux et statut des défunts

**Alain Beeching** – En écho de la communication d'Eric Thirault et même si le statut des objets est différent, je voulais rappeler la fréquence des meules fragmentées intentionnellement dans le funéraire chasséen en fosse. Cependant, à l'opposé de ce qui a été montré, on a l'impression que dans la vallée du Rhône, en Provence et dans le Languedoc oriental, il n'y a jamais de mobilier réellement exceptionnel ou de prestige, comme les haches. De part et d'autre des Pyrénées, on retrouve à nouveau de tels objets. Est-ce une discontinuité géographique ou bien alors est-ce que c'est un problème chronologique? Dans la vallée du Rhône, ces contextes funéraires avec le matériel « utilitaire », appartiennent essentiellement au Néolithique moyen II.

**Miquel Molist** – En principe, dans le Néolithique moyen catalan, les haches ne constituent pas un mobilier à signification sociale, à l'exception de quelques cas hors contexte funéraire; la valeur sociale ou socio-économique du mobilier est principalement portée par le silex, en particulier les nucléus et les outils en silex blond. Cette valeur se retrouve autant dans la région de Sabadell que dans la région de Solsona. On peut présumer que certaines tombes correspondent à des personnes qui contrôlent l'accès à ces produits et qui jouissent donc d'un statut élevé. L'autre catégorie de mobilier à forte valeur sociale est la variscite, cette pierre utilisée pour la fabrication de collier ou de bracelet – en fait de perles assemblées en collier ou en bracelet. Toutefois en Catalogne, on ne constate pas ces phénomènes de cassure intentionnelle sur les haches polies.

**Jean Vaquer** – Au nord des Pyrénées, les haches sont très rares. Il y a bien des petites hachettes dans les tombes chasséennes, on trouve les mêmes dans les habitats, c'est-à-dire des objets qui font deux à trois centimètres de long. Comme grande hache de prestige, la seule connue est celle de La Bisbal (Baix Empordà), en Catalogne. À côté de celle-ci on voit dans la tombe de la Bòbila d'en Joca (Montornès, Vallès Oriental), plusieurs haches importées (dont une en cinérite, il n'y a pas que des roches alpines...), mais il s'agit d'une des plus riches tombes de Catalogne.

**Elisabeth Bleuer** – L'unique tombe individuelle de Lenzburg est spéciale; elle est plus grande que les autres, mais singulièrement elle n'a pas de hache de prestige; celles-ci se trouvent dans les autres tombes.



Éric Thirault

**Éric Thirault** – Tout d'abord, je pense qu'on est dans le domaine de l'idéologie, pour ces sociétés-là; l'idéologie, c'est une question d'arbitraire social intégral, qui est liée au temps et au lieu. Le même objet dans un même temps mais dans un lieu différent peut avoir un statut très différent. Il faut à chaque fois argumenter le temps et le lieu, il ne faut pas généraliser à l'échelle de l'Europe. Ensuite, il est vrai que les haches n'ont pas de place particulière dans le funéraire chasséen, mais elles ont une place. De temps en temps, il y a des lames de haches près des corps, mais pas en association stricte: dans la vallée du Rhône nous travaillons sur des petites lames de hache qui sont dans des fosses où il y a un corps humain, pour parler de manière neutre. Sans évoquer des dépôts intentionnels en dehors des contextes funéraires.

**Philippe Chambon** – J'adhère totalement à la dernière remarque d'Éric Thirault. Tout ça pour reprendre l'idée qu'il ne faut pas mélanger le problème des objets, ce qu'ils représentent d'un point de vue culturel, et l'usage qu'on en fait au niveau funéraire. Ce n'est pas parce qu'on va retrouver les mêmes objets, dans des contextes sépulcraux, qu'on est forcément dans la même pratique funéraire. Le problème des coins perforés est particulièrement net. Ils n'ont pas du tout le même statut ici que celui qu'ils peuvent avoir dans la vallée du Rhin. Le cas de la faune est identique: je ne ferai pas du tout d'assimilation entre ce qu'on peut avoir dans les tombes Hinkelstein de la vallée du Rhin et ce qu'on peut avoir dans les Chamblandes. Dans les tombes Hinkelstein, par exemple, on voit de grands quartiers de bovidés domestiques. La seule présence de faune ne suffit pas pour attester d'ambiance commune; il faut montrer que l'usage est commun.

**Christian Jeunesse** – On peut par contre faire le rapprochement entre les dépôts animaux des sépultures du Néolithique moyen d'Europe centrale et le cas de Rots (Calvados), en Normandie. C'est tout à fait autre chose que ce dont a parlé Patrick Moinat.

**Philippe Chambon** – Les sépultures de type Passy sont considérées comme étant les tombes les plus monumentales du Néolithique moyen, dans le nord de la France. Or le mobilier associé à ces sépultures est désespérément local et banal. Ce n'est pas parce qu'on va avoir trois flèches d'un côté et de l'autre aucune qu'on va pouvoir dire qu'il y a du mobilier de prestige dans la tombe qui comporte trois flèches. Le statut ne s'exprime pas uniquement par un mobilier exceptionnel.

**Christian Jeunesse** – Il peut l'être par l'architecture par exemple... Miquel Molist a montré la présence de dépôt céramique dans la masse des tertres. Est-ce qu'il n'y a pas des rapprochements à faire avec des choses que Patrick Moinat trouve dans les environs des cistes, dans la région lémanique?

**Patrick Moinat** – Je pense que oui. Les problèmes chronologiques brouillent un peu la lecture: nous n'avons pas de séquence récente, sur le Plateau suisse, qui permette vraiment de faire le tri. Certains éléments sont à l'évidence déposés dans le fond de la sépulture, car je ne peux pas arriver à la conclusion que c'est un vase plus ancien qui a été remanié. On a toujours les fonds, les bords complets. Il manque des fragments, mais il s'agit pour moi de réels dépôts.



**Dominique Baudais** – À Thonon, de l'autre côté du Léman, les données sur la faune et la céramique sont très différentes. Nous n'avons jamais rencontré d'os ou de tessons dans les fosses autour des cistes.

### Extension géographique des cistes de type Chamblandes

**Christian Jeunesse** – Pontcharaud, comme la communication de Philippe Chambon, soulève évidemment le problème de la délimitation du phénomène Chamblandes. Dans les sites montrés par Gilles Loison, il y avait Tremonteix (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), avec une ciste magnifique, qui est une ciste de type Chamblandes bien caractéristique. Faut-il faire des distinctions ?

**Gilles Loison** – En fait Tremonteix, c'est aussi une nécropole. Elle est plus récente que Pontcharaud. Le grand coffre est associé à des structures en fer à cheval et à des sépultures en fosse. Dans une période un peu plus récente, on est encore dans un phénomène de type nécropole. Je pense qu'il faut prendre le site de Tremonteix dans sa totalité. Malheureusement les informations sont un peu succinctes.

**Philippe Chambon** – Si on doit faire une différence entre la France moyenne et la Suisse occidentale, c'est surtout l'abondance des nécropoles dans le bassin lémanique et dans le Valais, par rapport à la relative rareté actuelle des découvertes dans la France moyenne. Je pense qu'il ne faut pas insister outre mesure sur cette différence, car la France moyenne c'est quand même la zone la moins bien connue archéologiquement. La plaine de la Saône, pour le funéraire néolithique moyen, c'est *terra incognita*. On peut faire des constats similaires pour la vallée de la Loire, côté Bourgogne, l'Auvergne, hormis la Limagne, que Gilles Loison connaît très bien, ou les marges du Massif central. Inversement, on ne connaît rien d'autre que ces ensembles à coffres.

**Alain Gallay** – L'ensemble du Massif central me paraît avoir à peu près le même statut que les éléments du Centre-Ouest de la France, par rapport à l'ensemble Chamblandes lui-même.

### Groupement des tombes en nécropole

**Patrick Moinat** – Dans des nécropoles qui ont des durées de vie longue, de plus d'un demi-millénaire, comme Thonon, Lenzburg, et Vidy, on a tout de même un certain nombre de régularités. Par exemple, la présence de dallages de fond ou de tombes à orientation antipodiques. Ce sont des phénomènes répétitifs qui sont assez surprenants ; j'aurai tendance à leur accorder une valeur singulière.

**Alain Beeching** – Sur ce phénomène nécropole on peut considérer quand même que le Chasséen de Clermont-Ferrand, dans lequel Pontcharaud est inscrit, même si c'est un peu antérieur, est quand même quelque chose qui a des parentés septentrionales beaucoup plus que méridionales. On peut trouver là un « effet nécropole » d'origine septentrionale. Bien sûr, d'autres indices orientent vers le sud et la vallée du Rhône, mais on peut considérer sur certains critères qu'on est dans une ambiance beaucoup plus centrale et dans le prolongement du Bassin parisien que strictement méridionale.



Francesco Fedele

## 4. Valais et Italie

Sépultures en fosse et habitat, une ambiance plus méridionale en Valais ?

**Gilles Loison** – Les fosses que présentait François Mariéthoz ont des diamètres importants avec des partitions très nettes, comme on en voit dans le Chasséen ancien du Languedoc. Mais est-ce qu'on n'oppose pas un peu trop systématiquement des ensembles de type nécropole avec les lieux d'habitat ? Est-ce qu'on est vraiment sûr que parallèlement aux nécropoles il n'existe pas des habitats avec ce type de fosse ?

**Patrick Moinat** – Je suis tout à fait d'accord : il ne s'agit probablement pas de nécropoles. À Saint-Léonard, c'est clairement tout de l'habitat.



François Mariéthoz

**François Mariéthoz** – On peut se poser effectivement la question de ce que font ces sépultures dans les habitats. Pour Saint Léonard, je me demande si cette vieille femme-là n'avait pas l'accent du sud... Il y a aussi des pratiques originales comme l'incinération qu'on rencontre aussi dans l'habitat ; c'est comme si ces pratiques qui auraient pu venir d'ailleurs, avec d'autres gens, n'avaient été autorisées que dans l'habitat. Patrick Moinat disait à propos de l'opposition coffre de bois / coffre de pierre que l'on inhume dans le mode de sépultures de la région, j'ajouterais de sa région d'origine, peut-être...

Des coffres en bois dans la plaine du Pô ?

**Philippe Chambon** – À Le Mose, Maria Bernabò Brea nous a montré des fosses rectangulaires, qui font vraiment penser à des architectures en coffre de bois. Il m'a semblé voir d'autres types de fosses associées, plus étroites, et dans lesquelles le sujet joute la paroi. En Bourgogne, à Monéteau, on a également juxtaposition de tombes en coffre et d'autres architectures indéterminées dans lesquelles les sujets ont les mêmes positions.



Loretana Salvadei et Maria Bernabò Brea

**Maria Bernabò Brea** – Les fosses rectangulaires sont en effet très rares et concernent seulement six sépultures sur ce petit site. En général, les fosses sont ovales, et plutôt étroites. Peut-être le rituel a-t-il été différent dans ces fosses rectangulaires. Les fosses entre les sépultures sont des fosses vides, ou apparemment vides. Elles font bien partie de l'espace funéraire, parce que dans l'autre partie du chantier, où il n'y a pas de sépultures, il n'y a pas non plus ces fosses ; cependant leur fonction précise reste inconnue.

La fin des cistes, en Valais et sur le Plateau suisse

**Patrick Moinat** – J'aimerais revenir sur ce problème de la fin des cistes de type Chamblandes en Valais et sur le Plateau suisse, pour constater que la situation n'est pas claire. En Valais central, nous n'avons plus de nécropole à associer clairement au Cortaillod ou au Néolithique moyen II. Il reste des ensembles dans les vallées latérales comme Crettaz Polet (Sembrancher, Valais) ou Villette (Bagnes, Valais) sur le chemin du col du Grand-Saint-Bernard, ou encore des observations en habitat avec les cistes d'enfants du Petit-Chasseur notamment. Plus généralement, si on considère le Plateau suisse et le Valais, on doit admettre que le Néolithique moyen II est largement sous-représenté.

En ce qui concerne les architectures, on a aussi des différences entre le Valais et le Plateau : on peut opposer un ensemble valaisan fait essentiellement de fosses profondes et d'inhumations individuelles à des cistes collectives et proches de la surface autour du Léman. Il reste malgré tout plusieurs ensembles valaisans qui démentent cette vision : le site de Glis à Brigue, des Bâtiments à Saint-Léonard ou de Montorge et Corbassière en région sédunoise ont les mêmes caractéristiques que les sites lémaniques. Reste qu'en nombre de tombes, l'inhumation individuelle est très largement majoritaire dans le Valais central et que, pour le moment, on n'a plus beaucoup d'exemples datés de la



Matthieu Honegger



seconde moitié du Néolithique moyen. C'est cette opposition entre le Valais et le Plateau suisse qui est intéressante et sur laquelle il faut se pencher, car on ne peut plus évoquer une différence chronologique.

**Matthieu Honegger** – Il faut mentionner une fois de plus que, sur le Plateau suisse, l'habitat est extrêmement bien connu et que le funéraire est présent autour du Léman. Mais ceci ne concerne pas le Plateau suisse dans sa totalité. Plus au nord, en dehors de Lenzburg, il n'y a rien d'autre que cette tombe d'Onnens, et encore elle est plus ancienne. Alors, il y a bien quelques ossements humains dans les villages, qui sont en position secondaire. On dit parfois qu'ils mettaient les morts dans le lac ou qu'ils les exposaient à l'air, en fait on n'en sait strictement rien. Soulignons encore que dans la région des Trois lacs – les lacs de Neuchâtel, Bienna et Morat – par rapport au bassin lémanique, les ensembles culturels sont identiques entre 4500 et 4000 av. J.-C., et même après, avec du Cortaillod classique dans les deux zones ; cependant d'un côté on a des sépultures et de l'autre on n'a rien. Ce clivage par rapport à la relative homogénéité culturelle laisse songeur.

**Christian Jeunesse** – J'ai l'impression que les choses se brouillent un petit peu sur la fin du phénomène Chamblandes. On entend des choses assez contradictoires, des fourchettes qui ne sont pas les mêmes selon les orateurs, des fourchettes qui sont données pour des nécropoles, d'autres pour des secteurs, des sous-ensembles géographiques, d'autres pour le phénomène Chamblandes dans son ensemble. Là, on vient d'entendre que ça pourrait se terminer vers le tout début du IV<sup>e</sup> millénaire. J'ai entendu aussi aujourd'hui Dominique Baudais parler d'un vase Port Conty qui viendrait d'une sépulture. Où en est-on ?

**Patrick Moinat** – En réalité, on est passé d'une vision diachronique, de l'inhumation simple à l'inhumation collective, sans opposition géographique, à une vision synchrone où on commence à opposer des régions différentes. Le collectif n'étant plus un phénomène tardif, il est maintenant difficile de dire ce qui se passe pendant le Néolithique moyen II. Le plus simple est de se baser sur les échantillons datés par le radiocarbone. Sur la base d'une trentaine de dates, on pouvait envisager une chronologie longue commençant à la fin du Néolithique ancien et se finissant avec la fin du Cortaillod. La vision sur une centaine de dates fait ressortir un très gros ensemble dans la seconde moitié du cinquième millénaire et deux « traînes » correspondant au début et à la fin du phénomène. On peut exclure le Néolithique ancien, on ne peut pas encore exclure la fin du Néolithique moyen, mais celle-ci est très mal représentée.



**Christian Jeunesse** – Quel est le repère chronologique sûr le plus récent, alors ?

**Patrick Moinat** – Soit on se fonde sur la date la plus récente et on peut avancer une fin vers 3500 av. J.-C., sur la base de la tombe 71 de Vidy, soit on constate que la typologie du mobilier ne s'oppose pas à une fin vers 3800/3900 av. J.-C. comme elle ressort de la majorité des dates absolues (fin du pic de forte densité des dates).

Photographies :  
Madelaine Moinat  
1, chemin des Vignettes  
1299 Crans











En bois ou en dalles, enterré ou en surface du sol, mais toujours de petites dimensions, le coffre est une sépulture emblématique du Néolithique moyen. Il s'agit de l'une des toutes premières constructions élaborées pour les morts. Cette architecture est désormais reconnue dans la majeure partie de l'Europe occidentale, où elle apparaît de manière synchrone. On y dépose un mort, accompagné ou non d'offrandes, de ses effets personnels, de parures ou d'armes. Malgré sa petite taille, le coffre est parfois collectif ; il permet alors de regrouper les morts, une famille ou les membres choisis d'un lignage ou d'une communauté.

Faisant suite à la table ronde de Saint-Germain-en-Laye, publiée en 2003 par la Société préhistorique française et occasion d'un premier bilan sur les pratiques funéraires néolithiques hors sépultures collectives, le colloque de Lausanne, en 2006, visait à comprendre le succès d'un type particulier de sépulture et à définir le degré d'homogénéisation culturelle qu'il impliquait.

Le volume des actes réunit 25 contributions accompagnées de résumés en français, en allemand et en anglais. La transcription des discussions, plus de 300 illustrations en noir et blanc ou en couleur et une bibliographie de 500 titres complètent cet ouvrage.

Autant de regards sur les architectures du sud et de l'ouest de l'Europe. Le coffre est décliné selon différentes sensibilités : chronologique et culturelle, mais aussi et surtout, sous l'angle de l'architecture et du fonctionnement de ces petits ossuaires. Les premières synthèses sur l'ensemble des Noisats à Gurgy (Yonne, France) ou sur la nécropole de Genevray à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, France) sont ainsi proposées. C'est aussi une présentation de la nécropole éponyme de Chamblandes à Pully comme de celle de Vidy à Lausanne (Vaud, Suisse), ou encore des nécropoles valaisannes de la ville de Sion (Valais, Suisse). Enfin, c'est l'occasion de confronter ces découvertes aux données funéraires issues d'un contexte plus large en examinant les sépultures du val de Suse, de l'Émilie, d'Alsace, de la France moyenne ou du Midi, de la Corse ou de la Catalogne.

ISBN : 978-2-88028-110-6

ISBN : 2-913745-32-6

prix 40 Euros

